University of St. Michael's College
3 1761 08051816 0

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE
DU
MONDE
CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE ET ONZIÈME

TOME XVI DE LA TROISIÈME SÉRIE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS
VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE
HENRI TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

LE CARDINAL LAVIGERIE ET L'ÉGLISE D'AFRIQUE

« Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins : ainsi l'homme s'agite, et Dieu le mène. » Cette belle pensée de Fénelon jette une lumière inattendue sur les événements qui s'accomplissent dans le nord de l'Afrique.

Les intrigues politiques, les questions de personnes, les affaires de finances, le tumulte des armées en mouvement, et jusqu'aux échos de dénonciations outrageantes et de procès scandaleux, n'avaient pas permis de se livrer, sur ce sujet, à des discussions de haute philosophie; les œuvres de l'Église catholique et l'éclat de la pourpre romaine ont subitement ramené l'attention sur la véritable portée des faits qui viennent de se succéder en Algérie et en Tunisie. L'influence française, dans le nord de l'Afrique, prépare la résurrection de l'Église de Carthage, et provoque une nouvelle expansion de l'influence religieuse en Orient.

« O Église! ô Jérusalem! réjouissez-vous, poussez des cris de joie : vous qui étiez stérile dans ces régions, vous qui n'enfantiez pas, vous aurez sur cette terre renouvelée et rajeunie des enfants innombrables. Que votre fécondité vous étonne; levez les yeux tout autour et voyez; rassasiez vos yeux de votre gloire; que votre cœur admire et s'épanche. »

Les peuples se retournent vers l'Orient, dont ils ont reçu la lumière, et lui renvoient le reflet de leur civilisation. Les missionnaires partent de tous les points de l'Occident, et portent au milieu des nations arriérées la bonne nouvelle du salut.

« Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut et dire : O Sion, ton Dieu régnera sur toi! »

I

Les origines de l'Église chrétienne de Carthage sont obscures. Baronius prétend la faire remonter aux temps apostoliques et à saint Pierre. Cette opinion a été réfutée victorieusement. « L'Égypte avait vu de bonne heure l'évangéliste saint Marc gouverner, comme premier évêque, l'Église d'Alexandrie. Mais depuis lors, et jusqu'au commencement du troisième siècle, la grande influence des Juifs, leur soulèvement sous l'empereur Adrien et l'apparition des hérésies entravèrent la fondation d'Églises nouvelles (1). »

Toutefois il paraît à peu près démontré que, de bonne heure, des ouvriers évangéliques furent envoyés de Rome vers les provinces d'Afrique, et que, dès ce moment, Carthage fut choisie comme la métropole des Églises de cette région. De ce centre la doctrine chrétienne se répandit en Numidie et en Mauritanie avec tant de succès, que l'illustre Tertullien, prêtre de Carthage, a pu dire, vers l'année 240, que le nombre des chrétiens surpassait celui des païens dans toutes les villes d'Afrique. « Nous sommes d'hier, écrivait Tertullien, et déjà nous remplissons vos villes et vos bourgades, vos îles et vos provinces alliées, vos camps, vos armées, tout enfin. Quand vous parlez de nous détruire par la persécution, par le fer et par le feu, sachez bien qu'il ne suffira pas de décimer vos populations : nous sommes plus nombreux que vous. »

Dès la fin du deuxième siècle, Agrippinus, évêque de Carthage, tenait un synode de soixante-dix évêques d'Afrique et de Numidie; et vers l'année 248, l'illustre saint Cyprien, qui fut martyrisé l'an 258, réunissait autour de lui les évêques de trois provinces, au nombre de quatre-vingt-sept.

Sous le pontificat d'Innocent Ier, la gloire des Églises d'Afrique touche à son apogée. La vie, l'éloquence et les œuvres de saint Augustin donnent au commencement du cinquième siècle un caractère de grandeur comparable à celui qui s'attache, avec les noms de Bossuet et de Fénelon, au siècle de Louis XIV. « Jamais évêque dans l'Église n'exerça une plus puissante influence sur son temps et la postérité la plus reculée, et n'eut autant de lumières et de profondeur dans la science des choses divines et humaines que saint Augustin. Il fut l'âme de tout ce qui se fit dans la longue

(1) Alzog, *Histoire de l'Église.*

lutte que l'Église soutint contre les pélagiens, comme dans celle des donatistes et des manichéens, et il développa les principes du catholicisme avec clarté, profondeur et éloquence (1). »

Tout à coup parurent en Afrique les hordes barbares qui, descendant de l'Occident et remontant vers l'Orient, ravagent tout sur leur passage. « Aux souffrances sans mesure qui accablèrent, sous les Vandales, sous Genséric et son successeur Hunéric, à la fin du cinquième siècle, les magnifiques Églises de saint Cyprien et de saint Augustin, succèdent bientôt leur complète destruction et la ruine de ces florissantes chrétientés opérées par l'islamisme (2). »

Pendant qu'Honorius et Arcadius se disputaient la possession des provinces africaines, Genséric, roi des Vandales, profita de la trahison de Boniface, gouverneur d'Afrique, et s'empara de toute la Mauritanie et des villes de Carthage, Tunis, Hippone, maintenant Bone, Utique et Bizerte.

Les guerres des empereurs romains et de Genséric furent terribles. Un fait suffit à lui seul pour en montrer le caractère. Le barbare, ne pouvant s'emparer d'Hippone, dont le siège avait été entrepris au mois de juin 430, trouva bon de forcer la ville en jetant dans ses fossés un nombre immense de cadavres, qui occasionnèrent la peste chez les assiégés.

Genséric avait fait de Carthage et de Tunis le siège de son nouvel empire. Le fanatisme arien de ce conquérant, sa prétention de vouloir imiter en tout les empereurs romains, le disposaient à persécuter les catholiques. Les malheurs de l'Église africaine furent tels, que Salvien, évêque de Marseille, « se crut obligé de prendre la défense de la Providence divine contre les doutes qui s'élevaient dans beaucoup de cœurs ».

Hunéric, fils de Genséric, ayant épousé Eudoxie, fille de l'empereur Valentinien III, fut plus favorablement disposé que son père à l'égard des catholiques. « Carthage, privée d'évêque pendant vingt-quatre ans, vit monter sur le siège épiscopal le pieux et ferme Eugène, qui rendit un moment de calme et d'espérance à l'Église désolée. Mais, bientôt attaqué par Cyrille, évêque arien, l'évêque légitime fut cruellement maltraité, en même temps que cinq mille catholiques (3). »

(1) Alzog, *Histoire de l'Église.*
(2) *Id., ibid.*
(3) *Ibid., Histoire de France.*

Une conférence religieuse, qui se tint à Carthage, en 484, entre les évêques catholiques et les évêques ariens, n'aboutit à aucun résultat pour les fidèles. La persécution régna presque sans interruption jusqu'à la fameuse expédition de Bélisaire.

Le rétablissement de l'autorité romaine dans ces belles provinces d'Afrique ne fut qu'une illusion. La nation vandale disparut, c'est vrai, mais les Maures suffisaient, à eux seuls, pour tenir en échec le vieil empire de Byzance; et bientôt après, de nouveaux maîtres, les Arabes musulmans, qui venaient d'enlever au faible Héraclius les provinces de la Syrie et de l'Égypte, s'élancèrent sur celles de l'Afrique septentrionale, et s'établirent à Carthage et à Tunis.

L'Afrique cependant ne fut pas entièrement conquise par cette invasion nouvelle, et n'appartint définitivement aux musulmans qu'après cinq expéditions successives, dont les victoires furent alternativement balancées par des revers. « La première de ces tentatives de conquête eut lieu l'an 23 de l'hégire, 644 de l'ère chrétiennne (1). » La prise de Tunis marqua la fin de cette prise de possession.

A partir du milieu du septième siècle, la religion catholique disparaît donc entièrement du sol de l'Afrique septentrionale, et la tyrannie du Croissant règne pendant onze siècles dans ces contrées où la Croix avait brillé d'un si vif et si pur éclat.

II

Le régime de conquête s'établit de deux manières : par destruction ou par assimilation. Les barbares ne savent que détruire. Aussi, dans le choc de deux tribus ou de deux peuplades se rencontrant sur un champ de bataillle, les vaincus doivent disparaître, et les vainqueurs habiteront seuls la terre arrosée du sang de leurs ennemis. Au contraire, les nations civilisées épargnent volontiers les peuples que le sort des armes met à leur discrétion. Elles prennent d'abord des vaincus ce qu'elles peuvent s'assimiler utilement sans compromettre leur autonomie; puis elles imposent peu à peu, graduellement et sans secousse, leurs lois, leurs tendances, leurs usages, leur religion, leur commerce et leur industrie. La domination qui s'était d'abord imposée avec la brutalité de la

(1) Louis Frank, *Histoire de Tunis.*

force victorieuse, s'efface insensiblement devant une suprématie incontestablement ou apparemment justifiée par une supériorité évidente.

Les Carthaginois s'étaient ainsi assimilés aux Romains, et la république de Carthage avait fini par disparaître complètement dans cette fusion avec une puissance rivale.

Quand les Vandales s'établirent à leur tour sur le sol africain, ils s'allièrent à l'empire, dont ils adoptèrent en partie la civilisation, et ils laissèrent en chemin, avant d'arriver à Carthage, le paganisme et l'arianisme. Malheureusement pour cette contrée, l'empire byzantin eut encore assez de force pour anéantir cette nation, mais ne retrouva pas assez de vigueur pour occuper les terres reconquises.

Au contraire, les Arabes musulmans prirent possession de l'Afrique en conquérants et en barbares, mais aussi en maîtres qui veulent y demeurer à tout prix. Toute religion dut disparaître devant l'islamisme, toute science dut s'effacer devant le Coran. Le Croissant remplaça la Croix, et le cimeterre eut raison de tout. « Quand l'*Iman* entre en Afrique, disait Okba-ben-Nata à ses compagnons d'armes, les habitants mettent leur vie et leurs biens à l'abri du danger en faisant leur profession de foi islamique. » L'unité religieuse était la base et la garantie de la domination arabe. Aussi, malgré les dissensions intestines, les révoltes des Berbères et les guerres à soutenir contre l'étranger, les musulmans ont-ils gardé pendant plus de onze siècles les provinces septentrionales de l'Afrique.

Un fait remarquable ressort des événements qui s'accomplirent alors. « Pendant la première période de la conquête arabe, le mouvement des grandes masses armées avait toujours eu lieu d'Orient en Occident. Après les premières incursions, on voit se succéder les flots de combattants et d'émigrants qui étendent à chaque nouvel effort la domination musulmane vers l'ouest. L'invasion franchit le détroit, soumet l'Espagne et touche à la frontière méridionale de la France. Ce mouvement se maintint jusqu'à l'avènement des Ommiades en Espagne. Alors les choses changent de face; une réaction se produit parmi les peuples convertis à l'islamisme. D'une part, les Arabes Andalous viennent porter la guerre dans l'ouest de l'Afrique; de l'autre, les Athémites, élevés au pouvoir par les Berbères, partent de la province de Tunis et font pénétrer

leurs armées victorieuses jusqu'en Arabie. C'était le mouvement en sens inverse de l'Occident à l'Orient. Cette époque marque en Occident le terme du mouvement d'expansion de l'islamisme ; elle montre aussi le commencement de la décadence du pouvoir politique des Arabes en Afrique (1). »

Du reste, à partir de cette date, l'Europe catholique entrait en ligne de bataille avec le monde de l'islam. La victoire est restée longtemps indécise, c'est vrai : il a fallu enregistrer, des deux côtés, une longue suite d'alternatives et de revers; mais enfin la civilisation issue du catholicisme l'emporte sur le régime théologico-politique des musulmans, l'Eglise triomphe du mahométisme, la Bible assiste à la disparition du Coran.

« On sait que la puissance musulmane vint échouer, au delà des Pyrénées, contre la bravoure française, qui imposa des limites à ces hordes fanatiques. Dans le onzième siècle, les Normands délivraient du joug des Arabes le midi de l'Italie et la Sicile. Ensuite les Européens ne se contentèrent plus de reprendre sur les Arabes africains les terres que ceux-ci avaient conquises, ils allèrent les attaquer en Afrique même. L'an 1035 de Jésus-Christ, 426 de l'hégire, les Pisans armèrent une puissante flotte qui ravagea les côtes d'Afrique depuis Tunis jusqu'à Bone. Cinquante ans plus tard, le pape Victor III organisa une sorte de croisade, à laquelle tous les peuples de l'Italie fournirent des contingents (2). » Enfin, vers le milieu du siècle suivant, Roger, roi de Sicile, dirigeait sa première expédition contre l'Afrique, et ne devait s'arrêter, malgré de nombreux revers, qu'après y avoir reconstitué un État chrétien, avec Tripoli pour centre, et Sfax, Sousse et Gabès pour villes principales.

Mais le christianisme ne permettait pas l'extermination des vaincus, et le régime féodal se prêtait mal à la fusion des ennemis de la veille en un seul peuple nouveau. Aussi toutes ces conquêtes furent vaines, et n'aboutirent à aucun résultat définitif. Il en fut de même de la croisade de saint Louis, qui coûta si cher à la France et à la famille royale, et qui força tout au plus les musulmans à reconnaître une fois de plus la supériorité des armées catholiques. Quant à l'établissement de colonies stables et permanentes, personne, à cette époque,

(1) P. Rozet, *Histoire de l'Algérie.*
(2) *Id., ibid.*

ne l'aurait compris; c'eût été un contre-sens avec le régime des monarchies européennes.

III

A partir du quatorzième siècle, la lutte des nations européennes contre les musulmans africains se complique d'un nouvel élément. Les intérêts nationaux prennent une place importante dans les questions de guerre et de paix; les relations commerciales s'imposent, et la question religieuse, si glorieusement soutenue par les croisades, s'efface promptement devant la question des traités de commerce.

Déjà l'an 627 de l'hégire, 1230 de Jésus-Christ, un traité de trente ans avait été signé entre Abou-Zakaria et la république de Pise. « Venus des premiers en Orient lors des croisades, qui avaient donné un essor si rapide aux armements maritimes, les Pisans avaient aussi traité les premiers avec le sultan d'Égypte et sacrifié les antipathies religieuses aux intérêts nouveaux créés par le commerce. L'empereur Frédéric II, roi de Sicile et comte de Provence, traita également avec Abou-Zakaria; Gènes, Marseille, Venise et les Catalans négocièrent aussi séparément avec lui. Ces traités réglaient les droits et les conditions des échanges dans tous les ports de la Méditerranée. Depuis Tripoli jusqu'à Bougie, la liberté et la protection des marchands étaient aussi garanties; ils avaient la faculté d'entretenir des églises, des bains et des cimetières, de posséder des maisons et des magasins. Les consuls connaissaient seuls des différends entre leurs nationaux, et tous les chrétiens n'étaient pas responsables, comme cela eut lieu plus tard dans la régence d'Alger, des délits ou des crimes commis par leurs compatriotes. Les consuls avaient le droit de se présenter une fois par mois à l'audience du prince, en quelque lieu qu'il se trouvât (1). »

Sous la protection de ces traités, des colonies d'Européens pouvaient s'établir dans toutes les villes du littoral africain, et y implanter leurs mœurs, leurs coutumes et leur religion. Sans doute, les sultans ne se montrèrent pas toujours très fidèles observateurs des traités, et plus d'une fois ils s'attirèrent la guerre avec les puissances européennes; néanmoins ce nouveau régime de coloni-

(1) P. Rozet, *Histoire de l'Algérie.*

sation devait porter ses fruits. L'intolérance de l'islamisme était entamée; la civilisation chrétienne renaissait au milieu des infidèles, et, malgré les difficultés et les épreuves de toute sorte qu'elle aura à traverser, elle restera maîtresse de la situation. Les premiers obstacles qui s'opposèrent à la prospérité des établissements européens en Afrique, furent le contre-coup des guerres d'Espagne. « Pendant que les peuples d'Italie avaient contribué à amener une sorte de rapprochement entre les commerçants européens et les musulmans dans le royaume de Tunis et dans la portion orientale de l'Algérie actuelle, les Espagnols, par l'expulsion des Arabes d'Espagne et par leurs agressions contre les portes du littoral africain, détruisirent bientôt ces bonnes dispositions (1). » Un grand nombre d'Arabes, chassés par les armées victorieuses de Ferdinand et d'Isabelle, ou par les deux décrets de 1499 et de 1500, s'étaient réfugiés en Afrique. Or ces malheureux, loin d'être accueillis comme des coreligionnaires, furent pillés et poursuivis par les Berbères. Les anciens maîtres de Grenade se disséminèrent alors sur tous les points de la côte africaine, et donnèrent « une nouvelle activité et un caractère de cruauté plus grande encore aux courses et aux brigandages des corsaires musulmans qui infestaient ces parages, et qui avaient fait surnommer cette partie de la Méditerranée le *champ des pirates* ».

La lutte des Espagnols contre les Turcs établis dans le nord de l'Afrique, et en particulier contre les corsaires de Tunis et d'Alger, n'atteignit jamais le résultat que l'Europe pouvait en attendre. Baba-Aroudj, dont nous avons fait par corruption Barberousse, et son frère résistèrent victorieusement à toutes les entreprises de Ximénès et de Charles-Quint. Les deux corsaires, momentanément chassés de Tunis, s'établirent solidement à Alger, et de ce centre rayonnèrent dans toutes les directions vers l'Europe, surprenant les îles et les villes, pillant et ravageant les côtes de l'Espagne et de l'Italie, détruisant tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, et emmenant par milliers les chrétiens en captivité. « Dans toutes leurs entreprises en Afrique, on voit les Espagnols traîner à la suite de leurs armées un prétendant indigène, et se contenter presque, pour unique fruit de la victoire, d'opérer une restauration au profit de leur protégé (2). »

L'action de la France en Afrique n'a rien de commun avec celle

(1) P. Rozet, *Histoire de l'Algérie.*
(2) *Id., ibid.*

de l'Espagne et de l'Italie, qui se trouvait alors absorbée par la politique de la maison d'Autriche. La rivalité de Charles-Quint et de François Ier poussa le roi de France à rechercher l'alliance de Soliman, empereur de Constantinople. La régence d'Alger fut comprise dans le traité de commerce signé, en février 1536, entre François Ier et Soliman. Nos établissements commerciaux dans la province de Constantine datent de cette époque. En 1561, deux négociants de Marseille créèrent sur le littoral de l'Afrique, à l'est de Bone, entre cette ville et la Calle, l'établissement du Bastion-de-France, qui resta en notre pouvoir jusqu'en 1799. Trois ans plus tard, en 1564, un consulat français fut créé à Alger, et, à la suite de quelques difficultés survenues dans les relations des deux États, le traité de 1536 fut renouvelé en 1569.

A cette époque se rapporte une curieuse négociation, « tentée auprès du Grand Seigneur, à l'instigation de Catherine de Médicis, pour obtenir la cession du royaume d'Alger en faveur du duc d'Anjou, frère de Charles IX, et qui fut depuis roi de Pologne et enfin roi de France sous le nom de Henri III. Cette ouverture, mal accueillie, causa une froideur momentanée entre les deux puissances (1) ».

Cependant l'entente ne fut pas longtemps à se rétablir : car, en 1594, la ville de Marseille s'étant révoltée contre Henri IV, « le sultan Amurath IV écrivit une lettre aux Marseillais, par laquelle il les menaçait de ruiner complètement leur commerce dans la régence d'Alger, s'ils ne se soumettaient à leur souverain, son allié ». En 1597 et en 1604, sous le règne de Henri IV, la France obtint de la Porte des traités si avantageux, qu'en 1628, Richelieu ne trouva rien de mieux que d'en demander l'exécution dans toute l'étendue de l'empire ottoman.

Malheureusement, les corsaires se souciaient fort peu d'observer ces traités, et les actes de piraterie continuèrent avec autant d'audace et de barbarie que pendant les plus mauvais jours.

Louis XIV abandonna la politique de négociations, et voulut dompter les Algériens et les corsaires par la force. Les belles expéditions du duc de Beaufort, de Duquesne, de Tourville et du maréchal d'Estrées ne rendirent pas les Turcs plus circonspects. Enfin une paix de cent ans fut signée entre la régence et la France, le 24 sep-

(1) P. Rozet, *Histoire de l'Algérie.*

tembre 1689, et les relations avec l'Afrique redevinrent plus faciles.

Pendant que s'accomplissaient ces événements, les Algériens n'avaient pas cessé d'être en guerre avec l'Espagne, et avaient eu à se défendre contre les forces navales de l'Angleterre et de la Hollande. Ces luttes incessantes ne semblaient faites que pour entretenir leur fanatisme et leur cruauté.

IV

Les relations de l'Algérie et de la Tunisie avec les puissances chrétiennes ne s'étaient pas améliorées dans le courant du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième : c'étaient toujours de la part des Turcs la même intolérance et les mêmes brigandages.

Aussi, quand la France résolut de venger l'insulte faite à son consul en 1827, et qu'une escadre fut dirigée vers les côtes d'Afrique, on peut bien dire que le coup d'éventail d'Hussein-Pacha n'était que le prétexte de cette expédition formidable; la cause réelle de la conquête d'Alger fut la nécessité de mettre un terme à la barbarie des Turcs, de protéger efficacement contre eux les nations civilisées, et enfin d'étendre jusqu'aux dernières limites habitables l'influence de la civilisation européenne.

L'ère nouvelle a recommencé pour l'Afrique en 1830. L'hégire est appelée à y disparaître; mais aussi, par une conséquence rigoureuse des faits de la vie sociale, à la destruction de l'islamisme devait succéder la résurrection du catholicisme.

L'une des principales tentatives faites pour convertir les musulmans, pendant le moyen âge, eut lieu vers le commencement du treizième siècle. Elle présente un caractère singulier. En 1219, saint François d'Assise prêchait la pénitence à Damiette, tandis que Raymond Lulle entreprenait à Tunis de convertir les savants mahométans par des démonstrations scientifiques. L'homme de Dieu cherchait à ramener les infidèles en faisant briller à leurs yeux la lumière de la foi et en les attirant par les trésors de la charité; le savant ne voulait pas que la science restât purement spéculative, et que l'intelligence pût nous laisser étrangers aux vérités surnaturelles. « On doit reconnaître pour la vraie religion, disait-il, celle qui attribue à Dieu la plus grande perfection, qui donne l'idée la plus claire de chacune des perfections divines, et qui démontre le mieux

l'harmonie des unes et des autres. » Ni saint François d'Assise ni Raymond Lulle ne réussirent dans leur grande entreprise.

Depuis l'invasion des musulmans jusqu'à la conquête de l'Algérie, c'est-à-dire pendant une période de plus de onze siècles, la foi catholique ne fut représentée dans l'Afrique septentrionale que par de rares missionnaires et par les religieux de la Rédemption des captifs.

Mais l'occupation française devait mettre fin à cette situation. Pendant les premières années qui suivirent la prise d'Alger, les missionnaires accompagnèrent toujours et précédèrent quelquefois les colonnes d'expédition, préparant et complétant l'œuvre de régénération qui nous incombait alors.

Le 25 août 1838, deux ordonnances royales, approuvées par le Saint-Père dans le mois de septembre de la même année, établirent un siège épiscopal dans la ville d'Alger. L'abbé Dupuch, grand vicaire de Bordeaux, fut le premier titulaire du nouvel évêché.

Cette importante décision fut saluée comme le présage d'une aurore nouvelle pour l'Église d'Afrique, et comme l'une des mesures les plus capables d'assurer le développement de la puissance française en Algérie.

« En 1842, le Saint-Père, pour ranimer les grands souvenirs attachés à cette terre d'Afrique, où la religion avait vu des jours si glorieux, fit don à M. Dupuch d'une précieuse relique de saint Augustin, qui fut transférée, le 25 octobre de la même année, avec l'assistance de sept évêques français, de Toulon à Hippone, et déposée dans cette église jadis si célèbre. »

C'est qu'en effet l'Eglise catholique a toujours fait profession, quoi qu'en disent certains partis, de se rattacher à ses traditions primitives, et d'y trouver la garantie de son avenir par la promesse de ses triomphes et de son immortalité.

L'Église d'Afrique va donc reprendre son existence interrompue depuis douze siècles; elle va continuer son histoire, en la reprenant à l'endroit où elle a été forcée de la laisser, à cause de l'invasion; elle sortira des ruine de l'islamisme, comme elle est sortie autrefois des débris du paganisme, en leur donnant une vie nouvelle. Dans les murs en ruine d'un temple élevé au Dieu des chrétiens, on retrouve fréquemment des restes d'inscriptions consacrées aux dieux de l'ancienne Rome : ces pierres, ces réactions, ces contre-sens, doivent être pour notre génération le souvenir d'un triomphe et la leçon du passé.

On a déjà remarqué qu'à Constantine, l'abbé Suchet avait célébré le saint sacrifice dans une ancienne mosquée : il faut que partout ailleurs la civilisation chrétienne et française produise des résultats analogues.

Nous sommes entrés sur la terre africaine, non pas comme les barbares qui envahirent autrefois l'Europe et l'Afrique, en détruisant tout sur leur passage ; non pas comme les armées des empereurs byzantins, qui mirent fin à la nation des Vandales et abandonnèrent le sol à des peuples jeunes ; non pas enfin comme les croisés du moyen âge ou comme les armées de l'Europe moderne, qui portaient la désolation dans les villes du littoral et qui laissaient ensuite la mer libre aux pirates. Il faut que notre colonie s'implante au milieu des Arabes comme les colonies de la république romaine sur les terres conquises ; il faut que nous nous assimilions tout le bien que nous rencontrerons chez nos adversaires tenus en respect ; il faut, en définitive, que ces vaincus d'hier se fusionnent avec nous, dans l'espoir de regagner tout ce qu'ils ont dû céder au vainqueur.

Le rôle de la religion prend ici des proportions inattendues ; et, en examinant l'œuvre de Mgr Lavigerie, ce civilisateur de l'Orient, nous verrons mieux encore ce qui a été tenté et ce qu'il reste à faire.

V

Les Arabes, comme tous les peuples de l'Orient, sont essentiellement religieux ; ils mêlent leur religion à tous les actes de leur existence, et le Coran leur tient lieu de tout : mœurs, lois, coutumes, sciences, arts, commerce, industrie, vices et vertus, il s'occupe de tout, règle tout et suffit à tout. Pour agir efficacement sur la civilisation arabe, il faut donc l'attaquer par ce point délicat.

Dès l'année 1855, M. l'abbé Lavigerie se préparait à cette œuvre, en prenant la direction de l'*Œuvre des écoles d'Orient*, qui venait d'être fondée dans le double but « de promouvoir en Orient, par le moyen des écoles, *l'influence catholique* et *l'influence française* ». Il entrait dès lors, a-t-on dit, dans ce qu'il a appelé lui-même sa véritable vocation, la carrière de missionnaire et la carrière d'apôtre.

Toute l'existence de Mgr Lavigerie semble se résumer dans cette double entreprise : propager la lumière et exercer la charité.

L'*Œuvre des écoles d'Orient* était à peine organisée, que les troubles lamentables et les massacres du Liban vinrent lui donner un élan inattendu. « Il y avait tant de désastres à réparer! » dit *le Monde*, auquel nous empruntons ce récit. Le directeur de l'œuvre, l'abbé Lavigerie, adressa au clergé de France un éloquent appel, auquel répondirent des dons sans nombre et une souscription de plus de 3 millions.

Mais il fallait distribuer des secours aussi considérables d'une manière intelligente et utile. Le directeur de l'Œuvre s'offrit pour aller lui-même présider à cette distribution. Il partit de France et se rendit à Beyrouth, où, de concert avec les évêques catholiques orientaux, les représentants de la France et les chefs de notre armée, il organisa les secours sur une vaste échelle. Des comités furent établis pour leur distribution. Un orphelinat pour quatre cents filles maronites fut fondé à Beyrouth par l'abbé Lavigerie, sous le nom d'orphelinat de Saint-Charles, et confié aux sœurs de la Charité; un second orphelinat, pour les garçons, fut fondé à Zahleh, dans l'Anti-Liban, et confié aux soins des PP. jésuites.

Le voyage ne fut pas sans dangers. En traversant l'un des chemins abrupts du Liban, le cheval que montait M. Lavigerie s'abattit d'une manière si malheureuse, que celui-ci se rompit le bras, et, sans les secours immédiats du médecin qui l'accompagnait, il en aurait pu résulter des conséquences graves. Cet accident n'empêcha pas le directeur des Écoles d'Orient de remplir jusqu'au bout sa mission. Il rentra en France, après une absence de six mois, suivi des bénédictions des populations musulmanes qu'il avait ainsi soulagées, et reçu avec les démonstrations les plus honorables par le gouvernement français lui-même.

Tous les évêques catholiques de l'Orient témoignèrent solennellement leur reconnaissance pour M. l'abbé Lavigerie, et d'autres manifestations éclatantes vinrent encore attirer sur lui l'attention. C'est alors qu'il fut nommé auditeur de Rote pour France.

En acceptant cette haute charge, qu'il exerça de 1861 à 1863, l'abbé Lavigerie mit pour condition expresse de garder la direction de l'œuvre des Écoles d'Orient et d'en fonder un conseil à Rome.

Nommé évêque de Nancy en 1863, sacré à Rome le 22 mars, Mgr Lavigerie prit possession de son siège le 15 mai et l'occupa jusqu'au 27 mars 1867; à cette date il fut transféré au siège d'Alger. Il était alors dans sa quarante-deuxième année. Sa voca-

tion l'entraînait malgré lui. « En venant au milieu de vous, a-t-il dit lui-même aux prêtres et aux fidèles du diocèse d'Alger, je suivais l'attrait impérieux de ma jeunesse et je répondais à l'appel de Dieu. »

Dès le début de son épiscopat, le cœur et le zèle de Mgr Lavigerie furent mis à une rude épreuve. « L'année même de sa prise de possession, dit à ce sujet la biographie du cardinal archevêque d'Alger, citée par *le Monde*, une famine affreuse, résultat de deux années de sécheresse, et, il faut bien le dire, de la mauvaise organisation économique et administrative des indigènes de l'Algérie, éclata parmi eux. Les chiffres, aujourd'hui officiels, établissent que cinq cent mille Arabes périrent dans cette catastrophe douloureuse. Mais, à ce moment, on tenait, par crainte de l'opinion, qui se dessinait de plus en plus fortement contre les bureaux arabes, à ce que le silence fût gardé sur le double fléau de la faim et de la peste, du typhus, qui ravageaient notre colonie. On repoussait donc les indigènes loin des villes et des villages, afin qu'ils ne frappassent pas la vue des Européens. Après des efforts inutiles pour faire renoncer à un semblable système et obtenir que l'on fît connaître, dans un sentiment d'humanité, une telle situation, l'archevêque d'Alger se décida à rompre le silence, et, le 1er janvier 1868, sept mois à peine après son arrivée, il adressait aux journaux catholiques de France un appel où il faisait connaître dans toute son horreur la situation des musulmans. »

Ce fut comme un coup de foudre, qui réveilla et passionna un moment l'opinion publique. De tous côtés, des comités s'organisèrent en France, des quêtes furent faites pour procurer aux malheureux affamés les secours nécessaires. En quelques mois, les souscriptions atteignirent une somme considérable.

Cette somme fut mise à la disposition de l'archevêque d'Alger et de ses collègues d'Oran et de Constantine.

Mgr Lavigerie organisa, pour la distribution des secours aux infortunés de son diocèse, un comité local composé de laïques et d'ecclésiastiques.

D'après le compte rendu de l'administration du diocèse d'Alger, soumis à N. S. P. le Pape Pie IX au mois de mai 1878, il fut dépensé par ce comité, pour subvenir à ces infortunes, dans le diocèse d'Alger, une somme de plus de 2 millions de francs.

Les œuvres principales qui furent fondées à ce moment, et celles qui absorbèrent aussi le plus de ressources, étaient de vastes orphe-

linats, l'un de garçons, l'autre de filles, établis, le premier, d'abord à Ben-Aknoum et ensuite à la Maison-Carrée, près d'Alger; le second, à Kouba, et une maison de retraite pour les veuves, au Bon-Pasteur.

Le nombre des enfants recueillis par les deux orphelinats, depuis le mois de novembre 1868, époque où la famine cessa avec la récolte nouvelle, atteignit le chiffre de 1,800. Sur ce nombre, près de cinq cents moururent. D'autres, en grand nombre, furent réclamés par leurs familles dès que les distributions de secours eurent fait cesser les tourments de la faim. Il en resta encore mille environ, qui furent élevés par l'archevêque d'Alger, grâce aux secours de la charité catholique (1).

La propagation de la foi et la résurrection du catholicisme en Algérie commençaient par les œuvres de charité. L'archevêque suivait ainsi les exemples et les conseils évangéliques; il passait en faisant le bien, et répandait à pleines mains la bonne semence de la parole de Dieu.

Vers cette époque, de graves dissentiments éclatèrent entre l'autorité civile et l'administration diocésaine. Mgr Lavigerie créait et organisait des villages arabes jusque dans la zone soumise au régime des bureaux militaires. Le maréchal de Mac-Mahon reprochait à l'évêque de faire du prosélytisme, et de ne pas tenir compte des règlements administratifs. Le jeune évêque suivait sans arrière-pensée l'attrait de sa vocation; le gouverneur général le rappelait à la discipline militaire et à la consigne. Mgr Lavigerie s'efforçait d'étendre le plus loin possible l'influence civilisatrice; le maréchal de Mac-Mahon observait rigoureusement les lois et les règlements qu'il était chargé de faire respecter. Ce grave débat, si loyalement soutenu de part et d'autre, ne pouvait être clos que par l'intervention de l'autorité souveraine.

L'évêque vint à Paris. L'empereur venait de partir pour Biarritz.

L'évêque ne fut pas déconcerté. Il prit le train suivant. Le surlendemain, il se présentait à la *Villa Eugénie*. L'évêque finit par gagner sa cause. Je n'ai point à traiter ici cette question si vive du prosélytisme. L'énergie et la prudence de Mgr Lavigerie l'ont

(1) *Mgr Lavigerie*, archevêque d'Alger, administrateur apostolique de la Tunisie, délégué apostolique pour les missions du Sahara, du Soudan et de l'Afrique équatoriale. — Aux bureaux de l'Œuvre des écoles d'Orient, rue du Regard, 10. — 1881.

résolue. La liberté du père de famille arabe est restée intacte — il a vraiment là plus de bonheur que n'en a aujourd'hui le père de famille dans la mère patrie !...

VI

L'œuvre de civilisation algérienne, commencée par les écoles, propagée par les nombreuses aumônes distribuées à l'occasion de la terrible famine, et assurée par la création des villages arabes, devait prendre une plus grande extension.

Mgr l'archevêque d'Alger a dit, dans les divers écrits publiés par lui sur l'apostolat africain, qu'il considérait l'Algérie comme une porte ouverte par la Providence sur un immense continent barbare. Sa pensée constante, dès le premier jour, a été que c'est de notre colonie que doit partir la lumière pour l'intérieur africain.

C'est cette grande pensée que Mgr Lavigerie a cherché à réaliser depuis le commencement de son épiscopat en Afrique. Mais, pour une telle œuvre, un seul homme ne saurait suffire : quelque puissant qu'il soit, il finit bientôt, et, s'il est isolé, son œuvre meurt avec lui. Pour réaliser son dessein, Mgr Lavigerie était donc contraint de s'associer des âmes apostoliques (1), auxquelles il pourrait laisser son héritage.

De cette pensée sortit l'illustre Société des *Pères de la mission d'Alger*. Les hommes qu'elle recrute, ont devancé presque sur tous les points du territoire africain les explorateurs les plus hardis de la science. Ils s'en vont en avant, comme les apôtres de la primitive Église, un bâton à la main, un bréviaire sous le bras, sans suite, sans souci du lendemain, sans préoccupation du retour. Ils abordent les tribus les plus inhospitalières, s'efforcent de les gagner par la persuasion ou par leur dévouement, prennent place au milieu d'elles, et demeurent là, sentinelles perdues de la civilisation par le catholicisme, jusqu'à ce qu'une caravane ou une colonne en marche vienne leur rendre quelque communication avec un monde dont ils n'espéraient peut-être plus entendre parler.

En 1874, Mgr Lavigerie fondait la mission du Sahara et du Soudan, où il envoyait ses missionnaires, et où les trois premiers don-

(1) *Biographie de Mgr Lavigerie.*

naient à la Société naissante les palmes et la gloire du martyre. Les PP. Marie-Alfred Paulmier, Philippe Mémoret et Pierre Bouchaud tombèrent sur la route de Tombouctou, où ils allaient porter la foi, sous les coups du fanatisme musulman de ces mêmes Touaregs qui, presque à la même place, viennent de massacrer la colonne Flatters.

La mort de ces premiers apôtres ne découragea pas leurs confrères. Ne pouvant pénétrer dans leur mission par le sud de l'Algérie, ils y ont pénétré par la Tripolitaine, et ils sont aujourd'hui établis à R'damès. Le P. Richard, l'un d'entre eux, publiait récemment, dans les *Missions catholiques*, le récit intéressant et instructif de leurs courses apostoliques parmi les Touaregs, dont ils sont devenus les amis.

Mais là ne devait pas se borner l'essor des missionnaires d'Alger. Sur la demande de Pie IX, ils ont entrepris l'établissement de quatre grandes missions dans l'intérieur même de l'Afrique équatoriale : aux lacs Nyanza, au lac Tanganika, à l'extrémité nord du cours du Congo et dans les États de Muatayamwo, voisins de l'Afrique portugaise. Déjà quarante-trois d'entre eux ont affronté les fatigues et les périls de ces régions inconnues : ce sont les premiers Français qui y aient pénétré. Huit ont payé leur dévouement de leur vie; mais les autres, contre toute apparence, sont restés les maîtres du terrain.

Depuis plusieurs années déjà cette Société des missionnaires d'Alger avait devancé nos troupes ; dans l'occupation de la Tunisie, elle a établi ses grand'gardes dans la Tripolitaine, et placé ses sentinelles perdues jusqu'en Palestine.

A Carthage, sur la colline de Byrsa, témoin de la mort de saint Louis, elle a relevé le culte de ce grand roi et fondé un collège, qui a préludé aux derniers événements de la Tunisie en répandant la langue et l'influence de la France.

A Tripoli, la Société des missionnaires d'Alger a établi une maison de son ordre.

A Sainte-Anne de Jérusalem, à la place de la maison où, d'après la tradition universelle de l'Orient, a été conçue et est née la très sainte vierge Marie, elle a pris la garde de ce sanctuaire, auprès duquel elle prépare une école apostolique pour les enfants des chrétiens orientaux.

De tels travaux ont déjà mérité à la Société des missionnaires d'Alger l'approbation du Saint-Siège. Mais, en approuvant leurs

règles, le souverain Pontife a voulu que leur vénéré fondateur demeurât seul, jusqu'à sa mort, leur guide et leur supérieur.

En même temps que la Société des missionnaires se développe, une congrégation de femmes, destinée au même but et appelée à exercer son action auprès des femmes indigènes, se forme par les soins de Mgr Lavigerie. Elle a déjà plusieurs maisons en Algérie, et elle y dirige, en particulier, un hôpital, où l'on ne reçoit que les pauvres malades indigènes (1).

A la suite des derniers événements militaires, qui doivent amener une nouvelle organisation de la Tunisie, l'archevêque d'Alger a été nommé par le souverain Pontife administrateur apostolique de cette province. Dès l'année 1880, Mgr Lavigerie avait obtenu un coadjuteur. Profitant de cette circonstance, l'illustre civilisateur a de nouveau cédé à cette attraction irrésistible qui l'entraîne de plus en plus vers l'Orient. Il a laissé l'Église d'Alger aux soins de Mgr Dusserre, archevêque de Damas, et il est allé se fixer à Tunis.

Ainsi faisaient les premiers apôtres, prenant pour eux les missions les plus difficiles, jetant les premiers fondements d'une Église, puis laissant à d'autres le soin de terminer l'œuvre déjà commencée.

Une lettre de Mgr Lavigerie aux évêques de France annonçait dans les termes suivants la prise de possession de cette mission nouvelle :

« Dans quelques jours, disait-il, je vais partir pour fixer, provisoirement du moins, ma résidence en Tunisie.

« Je ne vous parlerai pas cependant de moi-même.

« Quitter sa demeure, ses habitudes, pour prendre, dans un pays nouveau, le bâton du missionnaire, peut, sans doute, sembler une folie; mais cette folie n'est pas de celles dont je doive me défendre auprès de mes frères dans l'épiscopat. S'ils avaient, comme moi, entendu la voix du Vicaire de Jésus-Christ, s'ils avaient eu l'espoir de servir la France, ils auraient fait ce que je fais : car ma folie est du nombre de celles dont notre Maître nous a laissé l'exemple et la loi.

« Le pasteur seul s'adresse à vous, pour vous faire connaître son impuissance.

« Cette impuissance, elle se résume en un mot : tout manque au nouveau pasteur de la Tunisie.

(1) *Biographie de Mgr Lavigerie.*

« C'est aux chrétiens qu'il doit songer tout d'abord. Leur nombre augmente chaque jour, et en ce moment même il s'accroît des dix mille jeunes soldats qui composent notre armée d'occupation. Il faudrait donc des séminaires pour la formation d'un clergé séculier, des églises pour les paroisses, des hôpitaux pour les malades, des asiles pour les vieillards et pour les abandonnés, des écoles pour les enfants.

« Or l'administrateur apostolique n'a rien pour subvenir à ces créations multiples. A peine peut-il soutenir ce qui existe, et ce qui existe est bien insuffisant, en présence des besoins nouveaux. Lui-même il n'aurait pas en ce moment, à Tunis, où reposer sa tête, si une portion du couvent des capucins italiens n'était mise à sa disposition, sur la demande du Saint-Siège.

« La cathédrale est à faire, comme tout le reste. J'avais espéré pouvoir me procurer, du moins, une cathédrale en planches. Si pauvre que soit une telle église, elle est encore au-dessus de mes ressources actuelles ; je dois, pour la construire, attendre de pouvoir la payer.

« Tout cela est, comme le voit Votre Grandeur, synonyme de la plus complète misère ; misère d'autant plus profonde, qu'on la compare malgré soi, en Tunisie, aux splendeurs du passé. »

Eh bien ! cette situation si déplorable prend fin : grâce à l'activité et au dévouement de Mgr Lavigerie, une cathédrale provisoire a été inaugurée, des écoles se fondent, des associations se forment, la Tunisie renaît à une nouvelle vie religieuse, pleine d'espérances et d'avenir.

Un de mes amis m'a écrit, dit encore le portraitiste du *Figaro*, que, non loin de la chapelle de Saint-Louis, près des ruines de Carthage, en face de l'immensité, l'évêque, un matin, debout, étendant les bras vers le point de l'horizon où est Jérusalem, avait fait tout haut une prière française. De jeunes officiers, élevés par des mères chrétiennes, sentirent leurs yeux se mouiller, pendant que la magnifique tête blanche de l'évêque se découpait sur le soleil levant, comme la tête d'un prêtre devant un prodigieux ostensoir d'or et de pierreries !...

VII

Toute l'ambition du cardinal Lavigerie semble résumée dans ce tableau. La gloire de l'Orient le séduit, le soleil naissant est à ses yeux comme une image de la splendeur dont la foi catholique peut couronner la nouvelle civilisation africaine. Jérusalem est dans sa pensée la source, le centre et le terme de toute action rénovatrice.

Quand Mgr Lavigerie dut quitter Rome pour aller prendre possession de son siège épiscopal de Nancy, Pie IX, dans une scène demeurée célèbre à la cour du Vatican, lui reprocha d'être ambitieux. « Soit, disait le jeune évêque en sortant de l'audience de Sa Sainteté, on verra comment je suis ambitieux, pour les âmes, pour la religion, pour la civilisation. » La vie du nouveau cardinal a confirmé cette parole.

Il a ressuscité l'Église d'Afrique et continué les traditions de saint Augustin; il s'est porté à Tunis avec ses missionnaires comme l'avant-garde de la civilisation européenne et du progrès; il s'est montré aux Arabes comme un pacificateur et un ami, et tout en leur imposant ce respect religieux avec lequel ils ont coutume de regarder le *Marabout Kébir*, il leur inspire la confiance, il les attire à lui et il les amène à la foi, à la vérité, à la régénération sociale.

« Je suis bien triste de te voir partir, disait le bey au cardinal, quand celui-ci lui annonça son départ pour Paris. Je te supplie de revenir au plus tôt. Tu es la paix parmi nous! »

Or le premier besoin de la Tunisie au point de vue du progrès civilisateur, c'est la paix. La conquête ne produit que des ruines et ne rapporte que la haine. Pour s'assimiler un peuple, il ne suffit pas de le dompter et de lui imposer des lois; le pacificateur doit suivre le conquérant : les colons peuvent alors seulement fonder leurs établissements en toute sécurité.

L'Arabe indompté ne comprend pas notre système de colonisation ; il n'y voit que des tentatives de domination et de conquêtes. Il nous regarde avec défiance occuper la terre qu'il parcourait autrefois librement, bâtir des forts qui tiennent sous bonne garde les villes et la plaine, entreprendre partout et sous toutes les formes une exploitation réglée de toutes les ressources de son pays. Il n'entend pas le commerce et l'industrie à notre manière, et il nous observe avec autant de haine que de désespoir.

Quand la pacification de l'Afrique septentrionale serait complète, l'œuvre civilisatrice y serait à peine commencée : il resterait encore à faire l'éducation de la race arabe, et à l'amener progressivement à l'état social des peuples de l'Europe. Or, sur ce point encore, les œuvres de Mgr Lavigerie concourent admirablement au but que nous devons nous proposer en Algérie et en Tunisie.

L'éducation populaire à son début s'appuie surtout sur le sentiment. Elle se fait mieux, elle avance bien plus rapidement par le cœur que par l'intelligence. On ne va pas chercher un peuple en masse pour l'amener à l'école ; on ne lui impose pas de force l'instruction et le progrès pour l'amener à la connaissance de la vérité ; il faut d'abord l'attirer par la bienveillance, le séduire par le dévouement, le gagner entièrement par des bienfaits : alors seulement il écoute, il comprend, il devient l'égal de ses vainqueurs, il se mêle à eux, il relègue les souvenirs de sa défaite dans l'histoire de son passé, pour ne plus s'occuper que de son avenir.

Mgr Lavigerie exerce une influence extraordinaire sur la population africaine. Le journal italien *la Réforme* l'a hautement constaté, en disant que « la présence de l'archevêque d'Alger à Tunis valait pour la France un corps d'armée ». Une importante partie de la population tunisienne a montré par des faits la justesse de cette assertion.

A l'occasion d'une visite que l'archevêque d'Alger fit à Tunis, « les Maltais, apprenant son arrivée, dit le correspondant du *Clairon*, se précipitèrent en foule au-devant de lui, dételèrent les chevaux de sa voiture et la traînèrent jusqu'aux écoles ». C'est que l'archevêque a transporté à Malte le centre principal des écoles d'Orient, et que cet établissement devient pour toutes les familles pauvres une source de richesse et une espérance d'avenir. « Ces écoles, dit encore *le Clairon*, dirigées par des sœurs de Saint-Vincent de Paul et par des frères de la Doctrine chrétienne, recueillent tous les orphelins, les enfants abandonnés, les enfants des indigènes misérables, et les instruisent gratuitement, les nourrissent, les vêtissent, etc. Même il est arrivé parfois que l'archevêque d'Alger a dû *acheter* des enfants à leurs parents pour les arracher à la misère. »

Quand ces enfants sont entrés dans l'école, on les examine, on constate leurs progrès ; et ceux qui sont bien doués, sont envoyés à Lille, où se trouve une école française qui prépare les jeunes Orien-

taux laborieux et intelligents aux carrières libérales : armée, barreau, médecine, etc.

Quand ceux-ci ont terminé leurs études, on leur tient ce discours : Vous êtes libres! Exercez maintenant où vous voudrez ; mais vos frères vous attendent là-bas. Portez-leur de préférence la science que nous vous avons donnée.

La plupart, reconnaissants, retournent en Algérie.

Les autres, ceux chez lesquels on n'a remarqué aucune aptitude, sont dressés à la culture... Vers la vingtième année, on les marie; puis on leur donne une maison, un champ, une charrue, deux bœufs et une certaine somme d'argent.

Un tel bienfait commandait la reconnaissance. Ce sentiment a pris sous le chaud soleil d'Afrique tous les caractères de l'enthousiasme et de la vénération. Le cardinal peut maintenant, en s'adressant à cette population, lui parler d'autorité et lui annoncer, au nom de Dieu, les vérités les plus sublimes : les œuvres de charité ont préparé les âmes et les intelligences à la foi.

VIII

Il existe parmi les Arabes des traditions et des prophéties écrites, qui annoncent le retour des chrétiens dans les contrées qu'ils ont possédées. Un an avant la prise d'Alger par les Français, un voyageur anglais, le docteur Shaw, écrivait : « Je ne puis omettre une prophétie dont le temps et l'avenir découvriront la vérité, et qui est fort remarquable en ce qu'elle promet aux chrétiens le rétablissement de leur religion dans tous ces royaumes... Pour cette raison, les indigènes ferment soigneusement les portes de leurs villes tous les vendredis, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, qui est, disent-ils, le temps marqué pour cette catastrophe ».

Les Arabes ont fait l'application de cette prophétie à la prise de Constantine, qui eut lieu le vendredi 13 octobre 1837, à dix heures du matin. En Afrique, aussi bien qu'en Europe, les musulmans aiment à dire qu'ils n'y sont pas définitivement établis. Ils s'y comportent comme dans un campement, de longue durée, mais où l'on peut être surpris à toute heure. Ils sont, du reste, persuadés que les chrétiens reviendront les chasser, et reprendre les trésors que l'invasion rapide de l'islam ne leur a pas permis d'emporter.

Ces traditions se conservent dans toutes les tribus, et sont

appuyées de prophéties écrites plus explicites encore. Voici quelques passages de celle du marabout El-Arouat, écrite vers le commencement du dix-huitième siècle :

« Préparez pour les chrétiens leur repas du matin et leur repas du soir.

« Car je le jure par le péché, ils viennent à l'Oued-el-Kémar.

« Leurs soldats allument leurs feux sur nos rochers.

« Ils retournent ensuite dans leur magnifique cité, dans leurs demeures brillantes.

« La verte Tunis verra, de son côté, les enfants de l'Espagne.

« Levez-vous et voyez dans un nuage de poussière briller mille étendards.

« Ce sont les chrétiens sortis d'Alger qui se dirigent vers l'Oued-el-Kémar.

« Le sommeil du Turc a été troublé. Il a été vaincu, son règne est passé.

« Une armée de chrétiens, protégés de Dieu, s'avance sur nous.

« Alger, la superbe Alger, a été pendant près de trois cents ans soumise à la tyrannie des Turcs.

« Alger tombe au pouvoir des chrétiens, la France vient faire la récolte dans nos champs. »

La domination française, au dire des Arabes, passera comme une épreuve; des temps meilleurs viendront pour ce peuple infortuné. Une ère nouvelle commencera pour lui. Un nouveau vainqueur accomplira partout une dévastation sans exemple.

« Des légions de sauvages tariront d'un trait les lacs et les fleuves; ils dévoreront l'herbe des champs et le fruit des vergers, ils transformeront l'Afrique en un vaste désert.

« En ce moment Jésus-Christ descendra du ciel et exterminera à son tour ces dévastateurs. Puis le Christ régnera dans toute sa gloire. Mais bientôt lui-même ira mourir à la Mecque; la race humaine cessera de se reproduire, et la fin du monde arrivera. »

La conclusion de tous les contes arabes, le règne du Christ amenant le règne de la paix, serait-elle donc sur le point de se réaliser?

Dans un toast porté à Mgr Lavigerie, le 16 avril dernier, le consul général d'Angleterre, appréciant l'ensemble des œuvres du cardinal archevêque d'Alger et administrateur apostolique de la Tunisie, s'est exprimé en ces termes : « En proposant sa santé,

j'exprime le vœu que la Providence accorde de longs jours à Son Éminence, pour continuer ici l'œuvre commencée parmi nous, qui tous sommes ses amis, l'œuvre *de charité, d'humanité et de conciliation.*

Il est donc bien vrai, de l'aveu même de nos adversaires et de nos amis, que la portée de nos établissements dans l'Afrique septentrionale dépasse les vues de nos politiques modernes.

Nous avons mis un terme aux luttes séculaires de l'Europe contre les pirates; nous avons repris sous une forme moderne le projet des deux croisades de saint Louis ; nous avons suivi, sur ces terres, les grandes traditions romaines sur l'annexion des peuples vaincus; et enfin, reprenant l'histoire de la civilisation africaine où l'avaient laissée saint Augustin et les docteurs de l'Église, nous nous trouvons engagés à combattre, comme à toutes les grandes époques du monde civilisé, pour Dieu, pour l'humanité et pour la patrie.

Charles Buet.

LA FRANCE A TUNIS

I

Les pâles soleils d'automne profitent hâtivement des répits chaque jour plus rares que leur accorde la brume parisienne, dont le règne approche et s'annonce par les brouillards prolongés des matinées déjà frissonnantes. Sur les quais et sur le fleuve, et tout au long des vastes boulevards, des squares, des rues indéfiniment allongées et entre-croisées, des monuments vieux comme l'histoire qu'ils racontent ou jeunes comme le Paris nouveau, cosmopolite et changeant, qui ne vit plus que de la triple fièvre des affaires, des plaisirs et des révolutions, la grande cohue des dimanches s'entasse, emplit en un clin d'œil omnibus et voitures, bateaux et tramways, disparaît et se renouvelle sans relâche et sans diminution. Paris court à la campagne pour y cueillir une heure de respiration hors des murs, et donner une minute de relâche à ses nerfs tendus et surmenés. A travers cette exubérance de mouvement, qui emplit les yeux sans parler au cœur, qui blase l'imagination en refroidissant l'esprit, le modeste journaliste avant-hier bruxellois, hier flamand, aujourd'hui correspondant fortuit et improvisé d'un grand et aimable confrère parisien (1), va chercher son ordre de départ, prendre en courant ses dernières instructions, cueillir au passage, dans ce qui reste de boutiques ouvertes et de *bazars* de rencontre, les objets les plus urgents pour les jeter rapidement dans ses petites valises. L'heure a marché plus vite que lui ; une visite d'adieu et un élan du cœur à la douce Vierge de Saint-Sulpice pour lui recommander une famille bien chère ; le temps presse... en gare !

Paris a disparu. L'express, franchissant à toute course gares et stations, jette seul dans le silence de la nuit noire sa traînée de vapeur lumineuse et le *tra-tra* redoublé de ses lourds essieux de fonte ; les conversations de route, vaguement polies, coupées par les

(1) *Le Français.*

longues somnolences, et les courses précipitées dans l'air vif des buffets où l'on paye sans manger, nous ont subitement conduits à Lyon. Pour la dixième fois, je salue d'un soupir de regret et de mille souvenirs d'antan Fourvière à la Vierge d'or, l'île Barbe, l'*Homme de Vaise*, l'immense Bellecour, la tumultueuse Croix-Rousse et ses maisons inégales, d'où l'émeute descend, à temps égaux, formidable sur les Terreaux, la Saône encaissée entre ses quais neufs et les immenses verdures de son flanc nord, le Rhône imposant, sombre et rapide, avec ses superbes ponts sur lesquels j'ai entendu gronder le canon des guerres civiles pendant que l'invasion étrangère inondait le Nord et l'Est, et serrait Paris à la gorge. Mais déjà l'implacable locomotive nous a entraînés à travers le diaphane rideau des brumes matinales, et toute *ma* vallée du Rhône, — l'un de mes vingt séjours d'autrefois, — déroule ses beaux sites, ses tournants de route que mes pieds ont si souvent foulés, ses berges gracieuses ou graves, toujours riches et pittoresques. Voici Chasse, et les hauts-fourneaux de la noire Givors là-bas, de l'autre côté du fleuve; il n'y a qu'un cabaret de plus; — puis Vienne, franchi sous tunnels, sa sombre rivière de Gère, son vieux et splendide Saint-Maurice toujours en ruine, les grands talus empierrés de Coupe-Jarret, Notre-Dame *Casse-Jambe*, dominant, de sa colonne rouge, les antiques substructions romaines dont j'ai compté jadis les blocs massifs; voici la riante plaine et le doux pèlerinage de l'Ile. Des enfants épanouis s'accrochent au petit balcon d'où les miens regardaient, comme eux, passer le train mugissant. Un jeune couple est assis là-haut, dans mon jardinet de Coupe-Jarret, sur le banc où je rêvais le soir, jeune mari, à côté de celle qui n'est plus; et là-bas, avant de disparaître au tournant de Saint-Christ, j'entrevois le vaste cimetière blanchâtre qui domine la ville, et où mon premier-né, le plus beau et (peut-être) le plus aimé de tous, dort pour l'éternité : je l'y ai conduit à travers la neige par ce cruel hiver de 70, le jour de la *grande sortie* de Ducrot sous Paris... Quel accablement de toutes les douleurs, et de toute une vie lointaine subitement réveillée, entassée dans l'espace d'un quart d'heure!...

C'est passé. Valence nous arrête à peine; l'habitude nous fait acheter à Montélimart du nougat, sans y penser. Salut au Midi tiède et radieux! aux grandes murailles du château des papes, profilant leurs masses crénelées sur un ciel déjà éclatant! aux Arènes encore majestueuses d'Arles! aux olivettes chargées de leurs fruits

sombres et jetées comme des taches sur les cirques abrupts et magnifiques de la chaîne basse des Alpines, — au parler sonore et éclatant de la Provence! L'interminable tunnel des Alpines nous engloutit et nous rejette enfin loin des bords de l'étang de Berre, — un morbihan bleu foncé, émaillé de voiles blanches, bordé de bourgades historiques. Le temps de secouer ses vêtements frippés et d'échanger des « au revoir » plus cordiaux que certains avec les compagnons de cette fugitive traversée, et me voici tombé au milieu du débordement de l'activité marseillaise; une course au galop jusqu'au bureau des Transatlantiques, où mon passage se trouve déjà prêt, grâce à l'obligeance de la direction parisienne, deux ou trois arrêts pour compléter le strict indispensable que je n'ai pas eu le temps de prendre à Paris, et je m'endors, rompu et satisfait, sur l'une des petites couchettes de ma cabine, — j'ai une cabine à moi seul, — à bord de *la Ville d'Oran*, capitaine Pradel, 1850 chevaux-vapeur, 14 milles à l'heure. Reposons-nous.

II

Plaignons les Français dégénérés et embourgeoisés de notre âge de progrès, qui prennent pour héroïsme un tour en pleine mer, et qui préfèrent leur vie tristement capitonnée aux bienfaisants balancements de la grande houle. Les voyages vivifient, et le meilleur hôtel, c'est un bon paquebot bien aménagé. Une société courte et choisie, une bonne table, 30 mètres de dunette pour promenoir philosophique, sans compter les passavants, avec le grand et vivant silence des nuits claires sur l'étendue des eaux, il n'est rien de pareil pour activer la pensée, en reposant à la fois l'esprit et le corps. Laissons aux seuls maladroits le privilège de ce drôle de mal que je ne veux pas nommer, comme indigne d'un homme propre et sérieux; il est des gens qui ne prennent des plus belles choses que le mauvais côté, et qui s'en parent lamentablement : ce sont des moroses incurables. Après une longue nuit de repos, une journée d'agréable traversée; — bientôt nous découvrons à l'orient les côtes montueuses de la longue Sardaigne, — patrie et refuge actuel du vaincu Maccio; — cette île n'en finit pas, et je constate avec plaisir que je ne m'étais pas trompé dans mes impressions de jeunesse (cela remonte déjà loin) en la trouvant laide et sans caractère; notre Corse, plus ramassée, mieux découpée, élevant les cimes magnifi-

ques de son Rotondo et les deux cornes de son beau Monte d'Oro à 2700 mètres dans l'azur, présente un spectacle autrement beau et nettement accusé, quelque chose qui annonce la fierté un peu sauvage, le courage résolu et les mœurs simples de ses braves habitants, ennemis jurés de l'Italie, Français dévoués aux jours de bataille : on l'a vu à Villersexel.

Pour finir agréablement la soirée, les compagnons sérieux et instruits ne manquent pas sur la ligne de Tunisie; c'est un monde militaire du meilleur ton. Mais je garde une place dans mon souvenir à un jeune officier du bord, esprit charmant, mûri tout jeune en haute mer, cœur franc et principes sûrs; son nom importe peu au lecteur; mais *Lui* n'oubliera pas plus le mien que moi le sien. Les voyages offrent de ces fortunes durables.

« Cette nuit sera chaude et courte, me dit en souriant l'abbé M..., de Toulouse, que par une seconde fortune j'ai rencontré à bord, envoyé subitement comme moi en Tunisie, mais avec une bien autre mission, celle du salut des âmes; — demain nous nous éveillerons devant Carthage. » Cette phrase me reste, et je dors peu.

A la première aube, je suis debout, rangeant méthodiquement, dans des valises trop étroites, mon bagage de voyageur; une clarté dont j'étais depuis longtemps désaccoutumé dessine bientôt chacun des objets, et va fouiller jusqu'aux angles les plus obscurs des cent recoins réguliers dont se compose l'aménagement intérieur d'un paquebot. Par mon hublot j'aperçois défiler, à petite distance sur tribord, une terre sombre crûment découpée sur l'intensité d'un ciel éblouissant. Voici mon Afrique! Une minute après, nous sommes tous réunis sur la dunette : ciel bleu et mer d'azur, atmosphère d'une limpidité calme, s'échauffant à travers les dernières fraîcheurs du matin; la côte à droite; au loin, sur la gauche, la belle île d'Egimure (Djemour) et son satellite Zembretta, élevant sur les flots leurs cônes lilas; plus loin encore, les bleuâtres arêtes de la presqu'île célèbre que termine le Ras-ed-Dâr (cap Bon), avec la longue alternance de ses plages presque insaisissables à l'œil, de ses promontoires allongés et de ses golfes largement échancrés. Au fond, des montagnes bleues, roses, violettes, nettement profilées à une immense distance. Chacun cherche et nomme d'après ses souvenirs ou la carte, tandis que le navire, à peine agité d'une légère trépidation, poursuit, sans ralentir, son sillage verdâtre, sa course vers le port où déjà il est signalé. Enfin, le fond bas du golfe se

dessine aux regards, borné par une ligne de petites hauteurs, les unes effacées encore, les autres reflétant les teintes de la roche dure. Une masse blanchâtre, comme un étalage de blanchisseuse vu de loin, étincelle là-bas avec des tons rosés : c'est Tunis derrière son grand lac salé. Ces points blancs jetés sur les hauteurs qui l'étayent, ce sont des forts et des marabouts; à droite, une plaine jaunâtre, sur laquelle s'étage en retraite le chaînon isolé du Djebel-Ahmar (montagne rouge); derrière lui, l'ancien Bagradas, aujourd'hui appelé Medjerdah, ramène ses eaux vers le nord-est pour aller les jeter dans le lac de Porto-Farina, entrevu à petite distance une heure et demie plus tôt. L'immense panorama se développe et s'achève : nous rangeons par notre gauche des cuirassés massifs, perdus dans cette étendue bleue comme les petits bateaux-joujoux que les enfants lancent et que la brise emporte imperceptibles au milieu d'un vaste étang. La Goulette apparaît, en une ligne basse et blanche, précédée de toute une escadre de navires à l'ancre ou sous vapeur, transatlantiques, corvettes ou canonnières; en voici d'italiens, de français, d'anglais; un autrichien, un danois; quelques trois-mâts à voiles. Beaucoup de barques longues et rapides, aux grandes voiles en pointe comme des ailes de mouettes, glissent sur la rade et sur le lac, car les deux semblent ne faire qu'un. A côté de nous, le capitaine Pradel, entre deux courses à la passerelle où son devoir l'appelle, nomme successivement chaque point de la côte : Sidi-bou-Saïd, avec ses hautes falaises, que surplombent une jolie bourgade blanche, une koubba renommée et un petit phare; deux collines fameuses : celle de Malga (l'antique Magal), et celle de Byrsa ou de Saint-Louis, avec son collège précédé de la petite chapelle encadrée de verdure foncée, qu'un chrétien, un Français surtout, ne peut contempler sans un profond tressaillement. Un officier muni de sa longue-vue s'écrie qu'il voit l'aqueduc de Zaghouan, derrière Tunis, et tous nous apercevons sa ligne fine et ses hautes arcades, dans cet horizon indéfini où pas un détail ne se perd. Puis le mouillage et le tumulte du débarquement à longue distance, sous un soleil déjà brûlant. En posant le pied sur l'étroit débarcadère de la Goulette, nous tombons en plein et définitif Orient. Mais à ce moment les détonations légères des coups de fusil de la rade nous font tourner la tête : le pavillon français monte lentement et se déploie à la corne de nos navires de guerre; au-dessus de nous, il flotte sur le fort de la Goulette, sur le minaret du vieux

sérail, sur l'arsenal; des troupiers en tenue de campagne, la barbe longue et la figure brunie, font faction ou circulent à travers la foule bigarrée des Tunisiens, des Maltais, des Italiens, des agents beylicaux à la chechia ornée d'une étoile de cuivre. Une petite cloche sonne à coups précipités la messe de huit heures à la paroisse... La France est là, à côté de la Croix.

III

Tunis *la Blanche* étend ses maisons basses, sa longue et formidable casbah (d'une malpropreté repoussante), la ligne faîtière de ses vieux forts et ses deux faubourgs de Souika et de Djezireh, sur le terrain qui s'élève de la limite occidentale du lac El-Bahira (*la petite mer*, dénomination analogue à celle du Mor-Bihan breton). Je ferai grâce au lecteur d'une longue description des lieux, de la nomenclature des marchés couverts (*souks*), mosquées, casernes, palais et consulats, ainsi que des éternelles répétitions sur l'aspect des constructions orientales. Je le conduirai tout droit dans le quartier européen, sis au bas de la ville, près de l'abord occidental du lac.

Ce quartier peut se diviser en intérieur et extérieur. L'intérieur rayonne autour d'une petite place carrée, vulgairement appelée place de la Bourse : d'un côté, des arcades basses, avec des boutiques, la plupart italiennes; de l'autre, le consulat d'Angleterre, avec son énorme galerie d'étage en bois peint, vitrée et ornementée, puis un retour d'arcades avec cafés et boutiques; en face, de hautes maisons à l'italienne; à droite et à gauche de ce premier moulon, les deux principales artères qui montent vers le centre de la ville, presque entièrement occupées par des boutiques italiennes, juives et maltaises; à mesure qu'on avance, l'élément arabe et maure devient prépondérant. A gauche, s'ouvre une rue presque entièrement européenne — la *rue Française*, ou *de l'Ancienne Poste*, ou *de la Commission*, ou *de l'Hôtel Bertrand*, ou de tel autre nom qu'on veut lui donner : là sont deux hôtels français, un garni français nouvellement ouvert (hôtel du Louvre), un pharmacien français, un grand restaurant français; des épiceries, confiseries, boulangeries, les unes françaises, les autres italiennes; — la double agence de la compagnie Rubattinò, plusieurs belles maisons italo-arabes, et de petites boutiques italiennes de modes, de coiffures, etc.; parmi les

enseignes, on relève celles de la tribu des Montelateci, famille péninsulaire aussi multipliée que les lapins de garenne. Cette rue, à la sûreté de laquelle préside gravement un factionnaire beylical accroupi dans sa guérite, se perd peu à peu dans les fondrières du faubourg Djezireh, et communique par quelques traverses avec la grande artère de ce faubourg, qui lui est parallèle en dehors de l'enceinte. A droite, la *rue Italienne*, ainsi dénommée parce qu'on y trouve les bureaux de la *Posta reale d'Italia*, du gaz (*il Gas*), des bouis-bouis décorés du nom de *trattorie*, et, vers le bout, le consulat italien et le collège italien. Elle est parallèle à la grande artère du faubourg Souika, qui court hors murs beaucoup plus loin encore, jusqu'à la belle et curieuse porte de Cartagena.

Si l'on monte en ville par la gauche (rue Sidi-el-Mordjani), on trouve à cent pas, sur la gauche, l'église paroissiale, qui fait corps avec le couvent des RR. PP. Capucins italiens, chargés du ministère. Plus haut, sur la droite, on parvient, après deux ou trois détours de *voie étroite*, à une espèce de petite place, où la caserne du 1er régiment beylical (occupée par un bataillon de nos chasseurs à pied) fait face à l'établissement, aujourd'hui trop étroit, des bonnes sœurs françaises de Saint-Joseph-de-l'Apparition, dévouées institutrices de l'enfance dans toutes les grandes villes d'Orient. Plus haut encore, c'est le labyrinthe des *Souks*.

Si, au contraire, de la place de la Bourse, on monte par la droite, sous voûte, entre la multitude des échoppes juives, maltaises et arabes, on trouve, au bout de deux cents pas, la petite porte basse de l'établissement des frères de la Doctrine chrétienne, instituteurs populaires de l'Orient. Plus loin, ce sont encore les *souks*, dont l'enchevêtrement se prolonge à droite jusqu'en plein quartier juif, — le quartier hideux. Leur agglomération, restreinte dans son milieu par les hautes murailles et les galeries extérieures de Djamâ-Zeitoun, — la cathédrale musulmane, — étend ses longs bras entre la ville et le haut quartier, où dominent le palais du bey (Dâr-el-Bey), actuellement occupé par le général Maurand, l'hôtel du gouverneur de la ville ou *ferik*, et enfin la longue casbah crénélée, position maîtresse et dominante, qui voit Tunis se dérouler à ses pieds jusqu'au lac, et peut en quelques heures anéantir la ville sous le feu de ses canons. De là, le regard se promène sur les divers quartiers : — celui des Juifs, au nord, descendant jusqu'à Souika, où dominent les Maltais ; celui des indigènes, au sud et au centre,

étendu à travers El-Djezireh jusqu'à la mosquée d'Ahmar, spécialement fréquentée par les femmes ; — en dehors et latéralement, les forts de Sidi-bel-Assem et de Filfil, juchés, l'un au sud, surplombant de loin le lac, l'autre au nord, commandant l'accès de Manouba ; au revers, le plateau même de Manouba, entre le Sebkha à demi desséché de Sidi-El-Djouni et la dépression légère que couronne le Bardo ; plus loin, les forts en ruine de Chakir et d'Ali-Mansour, les verdures du palais où fut notre première grande ambulance, le superbe et long profil de l'aqueduc, dominés en arrière-plan par le massif du Djebel-Ghorba et la belle montagne de Zaghouan. Tout cela, la vieille casbah le tient sous ses canons, toujours prêts à partir au premier signal. Des batteries chargées à Bel-Assem, à Filfil et au Belvédère ; un camp réduit dans les vieux casernements de la Manouba, qui logeaient encore, le mois dernier, toute une brigade, deux mille soldats établis dans l'immense enceinte du Laradera, à moitié côte et à mi-chemin entre le Bardo et le Belvédère, un bataillon à la casbah, un autre au centre de la ville, des compagnies détachées dans tous les forts, à la gare du Bône-Guelma, aux allées de la Marine ; des postes, des grand'gardes, des rondes, des factionnaires, des consignes sévères imposées à la troupe pour le service et la circulation, qui n'a lieu qu'avec les armes chargées et le sabre au côté, le drapeau français flottant partout au-dessus du pavillon tunisien : — voilà plus qu'il n'en faut pour maintenir une parfaite sécurité, et pour recouvrir d'un aspect de calme profond et d'activité paisible les joies, les colères, les envies, les espérances et les intrigues quotidiennes des cent dix mille habitants cosmopolites, polyglottes et polychrômes de la capitale du bey-lick. Cependant, dans la poche de tout Français civil, — mercantile, reporter ou touriste, — vous trouveriez un bon revolver soigneusement amorcé. Le trop en cela n'est pas toujours perdu.

Redescendons maintenant à travers les ruelles tortueuses de la Juiverie, perpétuellement arrosées par les nippes de lessive qui flottent à tous les balcons ; traversons en courant les souks toujours encombrées, dont chacune décèle ses produits par l'odeur autant que par la vue, et revenons à cette place de la Bourse, centre ordinaire du va-et-vient et de l'agitation tuniso-européenne. Là se croisent et se heurtent sans cesse les Maures (1), en vestes éclatantes

(1) La majorité des natifs tunisiens de la bourgeoisie descend des Maures réfugiés d'Espagne, après l'édit d'expulsion porté contre eux par Philippe II.

de satin ou de drap soutachées d'or, en turban de mousseline, en caftan de soie ou en burnous fin du Djerid (désert); — les Tunisiens de vieille race, en culotte très courte, serrée jusqu'à mi-cuisse et ballonnant disgracieusement... plus haut; — les Juifs, diversement vêtus, les uns du costume indigène, avec la chechia courte et ronde à gros gland de soie bleue étalé dans le dos, les autres arborant, avec la calotte rouge, le costume européen; — puis les Mozabites bronzés, maigres, laborieux, en gandoura de grosse laine rayée brun et noir, — ce sont des amis de la France; — les Arabes des tribus, à l'œil plein de haine et de colère mal contenue, au burnous crasseux, poussant devant eux leurs chameaux lourdement chargés ou leurs chétifs bourriquots; — des Italiens en pantalon fin et bottes molles, jouant négligemment de la badine et jetant sur les Français un regard d'indifférence mal affectée; ils sont souvent accompagnés de leurs femmes, en toilette directement venue de Naples, avec un grand luxe d'écharpes mordorées et de cache-nez de soie multicolore, à la mode d'Orient; — voici des enfants de tous les costumes qui se rendent par groupes à l'école ou qui en reviennent; derrière les familles, des nègres pleins de bonhomie remplissent avec tendresse leur métier naturel, celui de bonnes d'enfants; — des femmes tatouées, demi-nues, avec des babys de bronze poli nichés dans un repli du vêtement, sur le dos ou sur le flanc, persécutent le passant de leurs demandes d'aumône; — des Maltaises au teint mat, à la démarche grave et timide, se rendent à l'église ou au marché, les yeux baissés, la tête enfouie dans un immense capuchon de soie noire; — des femmes arabes soigneusement entourées de leur long suaire blanc, qui ne laisse passer que le voile noir dont leur figure est couverte jusqu'aux yeux et leurs pieds chaussés de bottines européennes ou de babouches jaunes (la babouche de cuir jaune est un des grands articles de la fabrique tunisienne); — des Juives énormes, dans l'étrange costume qu'un reporter du *Figaro* a trop complaisamment décrit, escortées de leurs fillettes en caleçon de coton blanc et blouse courte, juchées sur des semelles à deux talons égaux, l'un sous le talon, l'autre sous le bout du pied (1). La cohue des effrontés colporteurs et *yaoulets*, mar-

Ils ont conservé la figure blanche, le type régulièrement beau et un peu efféminé, et l'amour du luxe et des beaux habits, qui caractérisaient leurs ancêtres.

(1) Le costume, si choquant d'abord pour des yeux européens, que portent

chands d'allumettes, de journaux ou de sucreries musquées, emplit l'air de ses cris ; — des officiers du bey, en pantalon rouge bordé de noir, gros paletot et chechia étoilée ; des zaptiés (soldats de police), en veste et culotte noires soutachées de bleu clair, avec un long sabre au côté ; des hambas ou gardes du bey ; des gendarmes français en képi, revolver et longues bottes ; des hussards hâves, couverts, du shako aux éperons, d'une boue invraisemblable ramassée au galop à travers huit mois de campagne et de service d'estafette ; des canonniers à l'uniforme fatigué ; nos petits lignards en capote longue, la figure amaigrie et brunie, le fusil en sautoir sur l'épaule droite ; et les officiers de toutes les armes et de tous les états-majors, portant uniformément de grandes bottes et de longues barbes, complètent le tableau. — De temps à autre un couple exotique de touristes, évidemment anglais d'allure, fait retourner les têtes et provoque les lazzis des yaoulets ; — un peloton de gendarmerie passe, revolver en main, conduisant à la Division des Arabes en guenilles, sales et sombres, surpris à couper un fil télégraphique ou à machiner un déraillement : — leur affaire est réglée d'avance, ils le savent, et leurs yeux de chats sauvages brillent de fureur et de fierté muettes ; — des Maltais, au petit chapeau cocardé ou en veste et béret de matelot ; quelques Albanais, des Grecs, des Arméniens tristes et maigres, portant l'affreux petit fez turc et la longue robe plate rayée ; un pope encore jeune, tout de noir vêtu, en double simarre et bonnet haut ; des dames d'officiers « alla moda di Parigi », qui n'est pas ce qu'il y a de plus beau, des cavaliers fantaisistes ou des promeneurs riches étendus dans leurs berlines, des dresseurs de singes, des pifferari fendent tour à tour le flot et s'enfoncent régulièrement sous la porte de la Marine. L'intérêt, le service, la crainte, la curiosité, sont à la Marine. Passons la porte et allons-y.

Un square chétif, oblong, non entretenu, bordé de maisons assez belles, magasins, cafés, bureaux de la poste, du télégraphe, des transatlantiques, sert de point de départ à une route ou avenue extrêmement large, à trottoirs immenses, qui va droit jusqu'à l'en-

les Juives tunisiennes, est à peu près celui des femmes indigènes à l'intérieur des maisons. Un ordre du beylick ayant défendu aux Juives de sortir voilées et enveloppées comme les femmes arabes, elles préférèrent se montrer au dehors en caleçon d'intérieur à l'assujettissement de ne plus sortir, et l'habitude a passé là-dessus comme sur tant d'autres choses.

clos marchand et magasinier *dit* de la Marine, au bord du lac : huit à neuf cents mètres. Nous trouvons, après le square, la régie tunisienne à droite, et une file de maisons peu confortables, avec quelques cafés grecs ; à gauche, le fameux hôtel Michel, dit « grand hôtel » et ici toujours des cafés, la plupart grecs ou italiens.

Deux rues ou routes croisent ici l'avenue. L'une, élargie en place irrégulière, conduit à la gare de la Goulette (chemin Rubattino), qui se voit là tout près, avec son toit en forme de carène renversée ; il y a là tout un quartier, jusqu'à Souika, et le va-et-vient y est fréquent : soldats malades, envoyés par troupes à Khérédine ; gens du pays se rendant à la Goulette, à la Marsa, à Saint-Louis ; communications militaires par la route avec la Goulette, le Belvédère et le Laradera. L'autre rue, qui devient bientôt un simple tracé sur un terrain vague, mène à la gare française, militairement occupée. On bâtit par là, et les terrains s'y vendent des prix fous. Mais voici le milieu de *la Marine :* à droite, une belle maison à ailes en retour, précédée d'une place ombragée : c'est l'hôtel de la Résidence ; un poste de garde, des chaouchs, des drogmans, des visites, des groupes de curieux ; plus loin, un bâtiment carré renferme les services du commandement en chef (général Japy), et de l'Intendance. Puis viennent des jardins. En face de la Résidence, un vaste enclos prolongé fort loin par une espèce de potager indéfini et tombant en friche. On y trouve d'abord le cimetière catholique, avec un grand luxe d'épitaphes en vers italiens, souvent pompeux, quelquefois gracieux et portant juste ; une petite chapelle est au fond, où tous les matins deux messes sont dites, l'une par le vicaire général, l'autre par le secrétaire maltais de Mgr d'Alger. Ce cimetière doit être prochainement déplacé et reporté vers le Belvédère, loin, hors ville. Ensuite vient la *cathédrale catholique*, dont la première pierre a été solennellement posée, au commencement de décembre dernier, par Mgr Lavigerie, et qui sera ouverte au culte pour les fêtes de Pâques prochaines. Lecteur chrétien, c'est ici que je vous arrête. Nous allons laisser la foule brillante des indigènes aux vêtements éclatants et des officiers français aux beaux uniformes s'agiter autour de la Division et de la Résidence ; je vous désignerai du doigt, dans le faubourg de Souika, la maison propre et simple où Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger (1), administrateur apostolique

(1) Sa Grandeur habite ordinairement à la Marsa, lieu de villégiature de l'aristocratie tunisienne, au nord de Carthage.

de Carthage et de la Tunisie, reçoit affablement chaque mardi et vendredi, et je vous emporte à la gare Rabuttino, en route pour Carthage. D'autres vous montreront le monde musulman moderne; d'autres vous rediront les noms de nos généraux, les souffrances de nos soldats, les ardentes luttes ourdies par l'intrigue autour de l'actif et redouté ministre de France, M. Roustan; — moi, je vous emmène sur la colline où saint Louis mourant donna rendez-vous à la France de l'avenir.

IV

Tournons au nord : en trois minutes nous sommes sous l'auvent de la gare Rubattino, espèce de vaste coque de navire renversée, barrée à son entrée par deux petits pavillons, entre lesquels s'ouvre la grille d'accès, que surmontent, avec une fierté aujourd'hui tempérée par quelque mélancolie, les armes du royaume d'Italie. Bravons la poussée turbulente des Arabes et des Juifs qui assiègent le petit guichet, et prenons notre billet pour la Marsa, qui n'est pas un port, malgré son nom (1), mais une agglomération de villas encadrées de beaux jardins; du reste, nous n'irons pas jusque-là, bien que nous ayons payé nos deux piastres de trajet complet. Un gendarme français, en tenue de service, maintient l'ordre à l'extérieur et surveille l'embarquement d'un convoi de malades, fourniture quotidienne et trop abondante des ambulances de la Manouba et de Tunis, ainsi que des colonnes et garnisons de la ligne de la Medjerdah. L'espoir de revoir bientôt le pays met un rayonnement de joie sur ces pauvres figures émaciées par la typhoïde ou les fièvres d'automne. A la grille, un autre gendarme — un indigène, celui-là — saisit votre paletot ou votre valise, et trouve moyen de la porter ou du moins de la *soutenir* l'espace d'un pas et demi; puis il vous sourit poliment; en être civilisé, vous lui mettez dans la main une ou deux karoubes (2); — et voilà ce que c'est que d'arriver de France. Tout apprentissage se paye.

La cloche a sonné : le train nous emporte à un trot assez rapide le long du lac, qu'il contourne par le nord. Laissons les indigènes s'entasser dans les compartiments, ouvrons une des portières et

(1) *El Mersa*, en arabe, signifie : le port.

(2) Ce sont les gros sous tunisiens, à peu près semblables aux nôtres. Ils portent d'un côté le nom du bey, de l'autre celui du sultan régnant.

allons sur la galerie extérieure dont est pourvue chaque voiture jouir de ce soleil et de ce panorama tout africains. Nous dépassons rapidement le cimetière juif, où des groupes d'hommes et de femmes se lamentent à demi-voix, accroupis sur les dalles plates des tombeaux, la figure enfouie sous un pan de leur caftan ou de leur voile. Nous longeons de loin la colline du Belvédère, dont les argiles rougeâtres sont clairsemées d'oliviers gros et courts, disposés en quinconces; puis la plaine s'ouvre au nord nue et parsemée de flaques marécageuses La ligne ténue d'une route qui, après chaque pluie, devient moitié fleuve, moitié fondrière, s'y développe en un ruban jaune. Près de la voie, un Arabe pousse lentement sa petite charrue, telle encore que la décrivit jadis le poète de Mantoue. — Au loin, une troupe de chameaux au repos; là-bas, vers l'extrémité, un carrosse aux panneaux dorés, dans lequel l'un des frères du bey se laisse paresseusement cahoter; et seul, perdu dans l'étendue morne, un hussard en estafette, arrêté en travers du chemin pour donner un peu de respiration à sa bête, allume une cigarette et jette un regard d'envie sur les voyageurs, qui font en une demi-heure le rude trajet qu'il accomplira avec peine en trois heures sous l'ardente chaleur. Retournez-vous, et passons du côté du lac, dont les bords crevassés, semés de touffes de plantes marines, nous obligent à décrire en les côtoyant un vaste demi-cercle : voici l'îlot bas de Chikli et son fortin abandonné. Le train a ralenti sa marche; il s'arrête auprès d'une maison isolée : c'est la station d'Aouina. Presque aussitôt le train arrivant de la Goulette nous croise et se fait aiguiller. Les deux cargaisons vivantes s'entrevoient à peine, quelques interpellations s'échangent, nous repartons. Voyez ces bataillons de points mobiles, serrés, qui tapissent à peu de distance les eaux bleues du lac de leur couleur rose tendre : ce sont les flamants de Chikli, envie et désespoir de nos chasseurs, qui bien rarement réussissent à les approcher à portée du fusil. Mais la Goulette est déjà devant nous, et nous y arrivons presque entre deux eaux, à droite et à gauche du remblai. Un instant de repos sous sa gare, exactement pareille à celle de Tunis, puis nous repartons en sens contraire, pour bifurquer vers le nord à un kilomètre, en face de l'épais massif d'ombrages et des blanches constructions de l'ambulance Khérédine, dépôt général des malades arrivant de l'intérieur. L'étroite voie où courent les rails surplombe légèrement la plaine. Voici l'amas bizarre du Khramm, et ses

jardins entourés d'une épaisse haie de cactus et d'aloès; on le transforme, lui aussi, en ambulance militaire. Nous longeons lentement une petite propriété entourée et complantée de palmiers; maintenant le terrain s'élève, et nous sommes déjà sur l'emplacement de l'immense Carthage. Une seconde de halte, nous voici débarqués à la Malga. En face de nous, à droite, une petite colline couronnée d'un édifice blanc. C'est là qu'il faut monter, en passant à travers les substructions de l'antique forteresse de Byrsa : ce n'est plus du terrain; ce sont des amas de pierres, des lignes informes de constructions, de caveaux, d'épaisses murailles à fleur de sol. En un quart d'heure, nous sommes parvenus en haut, nous contournons les bâtiments : la mer, d'un côté; la plaine, la côte et le lac, de l'autre, déroulent subitement à nos yeux leur gigantesque et toujours sublime panorama. Tournons les bâtiments et franchissons une porte ouverte du côté du golfe : à vingt pieds au-dessus de nous s'élève la petite chapelle de Saint-Louis, assise sur une terrasse que soutiennent les énormes voûtes d'un temple d'Esculape. Montons-y. Et maintenant à genoux, Français qui croyez encore en Dieu et aux destinées du pays! Sur les ruines des trois Carthages, sur trois mille ans d'histoire fameuse et de luttes gigantesques, de vanités, de cruautés et de voluptés sans égales, un seul monument domine, une seule nation survit, une seule foi plane : saint Louis, roi très chrétien de France, escorté des grandes ombres des Cyprien, des Fulgence, des Félicité, des Perpétue, y reçoit, dans une pauvre chapelle de vingt pieds carrés, les hommages des chrétiens, les respects des infidèles, qui se transmettent religieusement la tradition de ce *Solthân-el-Aâdel* (1), et les visites émues des pèlerins catholiques de sa chère France... En priant dans son sanctuaire, redisons avec lui l'invocation qu'il répétait, malade, sur le tertre même que nous foulons de nos pieds, pour le salut de sa patrie : *Esto, Domine, plebis tuæ sanctificator et custos!*... Je m'arrête ici, pour vous laisser un moment à la puissance de vos seules impressions. Que pourrais-je dire qui les remplaçât?...

Paul Farochon.

(*A suivre.*)

(1) « Le Roi Juste »; les Orientaux l'appellent aussi *Es-Sedyq* (le Sincère), *El-Kerim* (le Magnanime ou le Généreux), et *El-Mlêh* (le Bon, dans le sens de « brave », comme fut appelé le roi Jean II, à cause de son courage guerrier).

GARIBALDI

ET LE DROIT PUBLIC INTERNATIONAL

La Révolution a fait entendre ce cri funeste : Il n'y a plus de Dieu pour les nations. Mais Dieu chassé se venge ; et nous assistons à la démonstration de cette vérité effrayante : Pour les nations sans Dieu, il n'y a plus de droit.

Lorsqu'une nation est victorieuse, qu'elle ait ou non raison, la force prime le droit. Lorsqu'un peuple est vaincu, eût-il été attaqué sans motifs, il n'a pas à se plaindre, puisque son droit a été primé par la force. Il en résulte que les nations qui ne sont pas engagées dans la lutte, restent indifférentes.

L'équité n'entre plus dans les calculs de l'Europe ; et il est trop aisé de constater que le droit n'existe plus. Quand le monde se réveille au bruit d'un forfait nouveau, les hommes d'État n'ont plus la force de s'indigner, même par la voie diplomatique, parce qu'ils se trouvent devant le fait accompli.

Si la notion du droit n'avait été perdue, Garibaldi n'aurait jamais accompli ses exploits ; l'indignation de l'Europe en aurait fait justice. Le héros italien a promené chez tous les peuples sa vanité en chemise rouge et son titre de général. Si la notion du droit n'avait été perdue, l'opinion révoltée, le regardant comme un défi aux lois et une menace vivante, l'aurait fait expulser, dès qu'il aurait posé le pied sur un territoire autre que celui de la nation complice.

On a déjà publié de longues pages sur le fameux aventurier. Nous n'avons pas eu la pensée de chercher des documents nouveaux. Tout est dit, d'ailleurs, sur l'amour de Garibaldi pour la France.

Le 13 février 1871, à l'Assemblée de Bordeaux, un député républicain a pu, selon l'expression d'un biographe, *cracher à la face*

des détracteurs de son héros le mot suivant, qui est atroce : *Garibaldi est le seul de nos généraux qui n'ait pas été battu.*

La perte de l'armée de Bourbaki, « désastre militaire qui n'aura « de comparable dans l'histoire que les désastres de Metz et de « Sedan (1) », voilà, pourrions-nous, à notre tour, *cracher à la face* de ses admirateurs, voilà le prix auquel Garibaldi pouvait se vanter de n'avoir pas été vaincu.

Le siège de Rome, Mentana, où il a versé le sang français, comme un bandit au coin d'un bois, sans le droit de la guerre, où chaque Français qui tombait, tombait assassiné, dans toute la force du terme; son entretien avec M. Lipke, membre du Reichstag; sa fameuse phrase : « L'Allemagne a rendu un grand service à l'humanité en abaissant la France » : voilà les titres de Garibaldi à notre admiration et à notre reconnaissance.

Mais, nous l'avons dit, nous n'avons pas pour but d'ajouter notre protestation à tant de protestations indignées, qui se sont produites contre les honneurs rendus par les sectaires à la mémoire du révolutionnaire antifrançais. Nous voulons nous placer sur un terrain spécial. On a beaucoup écrit et l'on écrira beaucoup encore au sujet de Garibaldi; mais nul ne songera sans doute à prendre occasion de cette mort pour s'efforcer de ramener au jour des principes oubliés. Devant le pape, les princes et les rois dépouillés, nul ne songera à proclamer, sa voix fût-elle la seule à faire entendre cette note, qu'*aux yeux du droit, toutes les souverainetés sont égales;* qu'aux yeux du droit, le prince de Monaco marche au même rang que l'empereur d'Allemagne.

Le grand crime de Garibaldi, c'est d'avoir organisé le brigandage, et de l'avoir, en quelque sorte, rendu régulier. Son audace, sa destinée étrange ont jeté la confusion dans les esprits. Sa vie a été une œuvre continuelle de corruption pour les intelligences des peuples, depuis le mot *guerre*, dont il se servait, jusqu'à ce titre de *général*, dont ses complices l'avaient affublé, et qu'il portait, comme le couronnement légitime des plus criminelles aventures.

A l'apparition de cet homme et à son avènement, en le voyant passer dans le carrosse des rois, les esprits, déjà obscurcis par l'influence de la Révolution, n'ont plus rien compris aux grands principes de justice internationale. Ce qui aurait semblé une ten-

(1) Rappodert M. Perrot, député à l'Assemblée nationale de 1871.

tative monstrueuse sur le droit privé des citoyens, sembla licite sur le droit des nations; et l'on oublia de plus en plus cette piété immortelle, que la loi du Décalogue régit les peuples dans leurs rapports entre eux, comme elle régit les relations de deux voisins honnêtes, dans le domaine individuel.

Si demain, au souvenir de Garibaldi, un héros de sa trempe se levait, en Espagne, par exemple, avec une troupe d'aventuriers, envahissait le Portugal au nom de je ne sais quel principe des nationalités, le Portugal se défendrait, mais il n'oserait pas faire publier l'édit suivant, strictement conforme à l'équité : « Tout bandit prisonnier sera pendu. La tête du chef des bandits étrangers est mise à prix. Telle somme d'argent sera donnée au citoyen courageux qui, l'apportant à Lisbonne, en aura débarrassé le Portugal. »

Nous regrettons amèrement que l'une de ces principautés italiennes menacées par le chef de bandes n'ait pas porté un tel décret. Les montagnes de la Péninsule n'étaient pas encore purgées de ces associations de brigands si redoutées des voyageurs. La somme d'argent aurait peut-être séduit quelques-uns de ces misérables. Le monde eût été délivré de ce dangereux personnage, que l'on n'a jamais su appeler *chef de bandits*, parce que ses hommes travaillaient dans les villes, au lieu de travailler sur les grands chemins ; et le premier aventurier venu n'aurait plus eu le droit de se promettre que, sans cesser l'affreux métier du brigandage, il mourrait général.

La perturbation jetée dans les esprits par la fortune de cet homme audacieux a été si profonde, qu'il est bien difficile aujourd'hui de rencontrer une appréciation juste de son rôle et de son caractère. Les intelligences les plus honnêtes reculent devant les termes qui conviennent seuls pour désigner Garibaldi et pour flétrir ses procédés.

Serait-il possible de citer, dans son existence longue et tourmentée, plus de deux exploits militaires qui ne fussent pas des crimes? Il envahissait en pleine paix le territoire d'un prince voisin, mais il ne faisait pas la guerre. Ce général n'a pas livré de bataille rangée ; et les étonnantes victoires qui ont marqué ses pas, ce n'est pas lui, c'est l'odieuse Révolution qui les a gagnées. Il sentait bien, d'ailleurs, qu'il ne faisait pas la guerre, et que le gibet pouvait lui être réservé. Lorsqu'il n'était pas le plus fort, lorsqu'il courait le risque d'être fait prisonnier, il fuyait pour ne pas subir les conséquences de la défaite. Il criait à ses hommes : Tirez-vous de là

comme vous pourrez ; et, faisant à l'aveugle une trouée brutale dans les rangs des ennemis, il disparaissait.

Nous avons voulu chercher la trace que cet homme a laissée dans l'enseignement actuel du droit des gens. Il devait, pensions-nous, y occuper une place, ne serait-ce que pour avoir traversé le monde en foulant aux pieds tous les principes admis des relations entre les empires.

Nous avons interrogé des cahiers, reproduction fidèle des cours de droit des gens dans une des premières facultés de France. Le nom de Garibaldi est cité une fois ; et ce n'est pas pour venger le droit public des nations indignement méconnu. Ce nom aurait dû être cloué vingt fois au pilori ; il est cité une fois, et voici à quelle occasion. Il va nous devenir facile de voir combien les intelligences sont malades, et à quel point l'enseignement officiel est timide et paralysé dans son indépendance.

Il s'agissait de donner aux élèves des exemples d'*intervention*. L'intervention avait été repoussée en théorie, parce que « tout État « est souverain, et par conséquent a le droit d'agir à l'intérieur « sans contrôle ». La non-intervention avait été présentée comme un principe fondamental du droit des gens.

Nous nous contentons de rappeler en passant que la non-intervention est un principe atrocement égoïste. Pour qu'un État jouisse du droit qui lui est reconnu d'*agir à l'intérieur sans contrôle*, il faut qu'on lui laisse le droit de vivre, et que l'on sache au besoin protéger ce droit contre des entreprises criminelles et contraires à la sécurité de toutes les nations.

Mais il n'est pas d'auteurs qui n'admettent en fait, et dans certains cas, l'intervention, qui est condamnée en principe ; et le professeur était passé aux exemples historiques.

C'est à propos de l'un de ces exemples que le nom de Garibaldi est prononcé, au sujet de l'immixtion de la Sardaigne en Italie.

Voici la phrase du professeur : « Après la guerre de 1859, une « grande effervescence s'était produite en Italie. Le royaume des « Deux-Siciles en particulier se révolta. Le gouvernement sarde, « voyant les triomphes de Garibaldi, s'en émut, et envoya une armée « à Naples. »

L'exposé des événements contemporains sur les affaires de Naples ne va pas plus loin. Il nous semble difficile de traiter avec plus de légèreté le droit des gens, la langue internationale et l'histoire.

Nous n'ignorons pas que le mot *intervention* peut, à la rigueur, s'appliquer ici à la Sardaigne, mais dans le même sens qu'on l'applique à la Russie vis-à-vis de la Pologne. L'employer dans le cas présent, et ranger l'invasion de la Sardaigne en Italie au nombre des interventions, c'est, pour le moins, manquer de précision. *Intervenir*, dans le langage du droit public, c'est agir comme médiateur. L'intervention suppose donc une action plus ou moins longue, mais temporaire : la pression pacifique ou armée disparaît, dès que le but poursuivi est atteint.

Quel était le but de la Sardaigne en intervenant? C'est ce que la phrase citée plus haut ne dit pas. S'il nous avait fallu attendre de cet enseignement nos connaissances en histoire, nous eussions été très perplexes. Relisant la phrase précédente, nous nous serions crus autorisés à conclure logiquement que l'armée sarde était à Naples pour écraser Garibaldi, et qu'elle n'avait quitté l'Italie méridionale qu'après avoir rétabli la tranquillité dans cette partie de la Péninsule.

Nous ne sommes pas sans savoir que la vivacité des passions politiques, à notre époque, place l'enseignement dans une situation fort difficile, lorsqu'il lui faut toucher ces questions délicates. Mais le droit international ne plane-t-il pas dans des régions bien supérieures aux querelles des partis? et ceux qui ont pour mission de l'enseigner, doivent-ils laisser échapper une seule occasion de le défendre?

Un roi acceptant des mains de Garibaldi un décret insensé (1) ;

(1) *Décret du dictateur Garibaldi réunissant les Deux-Siciles au royaume d'Italie.*

Pour accomplir un vœu incontestablement cher à la nation entière,

Je décrète

Que les Deux-Siciles, qui doivent leur rédemption au sang italien et qui m'ont librement élu dictateur (1), font partie intégrante de l'Italie une et indivisible, avec son roi constitutionnel Victor-Emmanuel et ses descendants.

Je déposerai dans les mains du roi, à son arrivée, la dictature qui m'a été conférée par la nation.

Les prodictateurs sont chargés de l'exécution du présent décret.

G. Garibaldi.

Sant'Angelo, 15 octobre 1860.

(1) Il n'y avait même pas eu de vote.

des populations conviées au plébiscite lorsque le dictateur a déjà prononcé l'annexion, allant au vote en présence d'armées étrangères sur leur territoire et dans leurs forteresses : voilà bien des motifs pour élever la voix et déclarer avec énergie que des droits immortels ont été violés (1).

Les maîtres du droit des gens ne savent plus protester ; malheureusement les maîtres des nations ne le savent pas davantage. Ils semblent croire que Garibaldi n'a pas été un danger pour eux, parce qu'il n'a pas promené chez eux ses bandes d'aventuriers.

Cependant, si l'Europe voyait le honteux avenir que la Révolution cosmopolite lui prépare ; si elle apercevait l'extrême péril de la voie où son silence vis-à-vis de Garibaldi l'a engagée, elle serait prise d'un grand mouvement d'indignation.

La Providence accorde parfois aux peuples des retours à la vérité, formidables insurrections contre les crimes de la pensée, les forfaits de la plume et l'infâme corruption des esprits. Ils traînent alors à l'ignominie les corps de ceux que l'apothéose venait de glorifier.

Si l'Europe comprenait un jour tout le mal que Garibaldi a fait, en détruisant dans les intelligences la grande notion du droit, ce sont les rois eux-mêmes qui, des hauteurs du Capitole, arracheraient son buste, pour le jeter aux égouts.

Gaston de Carné.

(1) La justice nous oblige à dire que les cahiers de droit des gens dont nous avons parlé, contiennent quelques réserves sur la sincérité de ces votes.

UNE HAINE DE FAMILLE

I

Si l'on veut avoir une idée de l'animation toute joyeuse qui peut régner dans nos vieilles villes du Midi, il faut voir Béziers le jour où s'y célèbre la fête de la Charité, cette fête patronale dont l'origine remonte au troisième siècle. Alors la cité entière est en liesse; pas de jeune fille qui ne mette son plus beau corsage, sa plus élégante jupe de soie, le joli tablier garni aux poches de ruban ruché, le madras enroulant la tresse des cheveux, la fine collerette, la croix d'or et les légers escarpins : rien n'est oublié. Même empressement chez les garçons. Il n'est pas jusqu'aux mules attelées à une file de chariots qui ne soient parées avec coquetterie et couronnées de fleurs.

Le cortége, après de nombreuses stations, était arrivé à une des extrémités de la ville. Plus il marchait, plus la foule le pressait de ses flots, qui ne se brisaient que pour se reformer un moment après.

Les cris se croisaient avec les chants : *Vive la Caritach!* tel était le refrain général des joyeux Biterrois.

Rien de plus grave que l'attitude des corps de métiers qui se prélassaient dans les chariots, chacun avec sa bannière caractéristique.

Attention! les pois, les haricots, les dragées, tombent comme grêle, à l'instar des *confetti* italiens; des oranges, des citrons suivent le même chemin. Les luttes comiques s'engagent; l'enthousiasme redouble.

Une fanfare éclate; les tambours alternent leur roulement avec les notes éclatantes du trombone.

Regardez!

Quel est ce haut animal, qui a la physionomie si pacifique et

l'allure si majestueuse ? Vous auriez peine à déterminer son espèce ; mais vos voisins vous apprennent que c'est le chameau du grand saint Aphrodise.

Il y a pas mal longtemps de cela, Aphrodise arriva à Béziers sur cette monture orientale ; le saint fut adopté comme patron de la ville, et le chameau entretenu aux frais des fidèles.

Aujourd'hui le successeur de ce vénérable animal n'est plus que de carton ; mais cette simple image n'en reçoit pas moins des honneurs tout particuliers, et la farandole des Treilles noue autour d'elle son cordon d'infatigables danseurs.

Or voici qu'au milieu de ce concours extraordinaire tomba assez malencontreusement l'omnibus du chemin de fer.

Clic ! clac ! les tambours répondent boum ! boum ! et la foule ne bouge pas.

Que faire ? Attendre. C'était le seul parti possible.

Mais tous les voyageurs ne sauraient s'armer d'un flegme aussi héroïque.

Quand on est désiré, quand on aime, quand on a accompli un long trajet avec l'impatience au cœur, peut-on, au dernier moment, se résigner à passer une heure peut-être cloué dans une voiture immobile ?

Ce fut sans doute ce sentiment qu'éprouva un jeune homme au visage brun et expressif, à la taille svelte et bien prise, qui s'élança hors du véhicule, en disant :

— Pour quelques pas, je ne m'amuserai point à rester là !

Mais il avait compté sans les amis. Il ne se fut pas plus tôt montré, qu'en un instant il fut reconnu par plus de trente de ses anciens camarades. Et alors on lui sauta au cou, on se disputa ses mains, et chacun de s'écrier :

— C'est Eusèbe !... Eusèbe Paunac !... Quel bonheur ! Comment vas-tu, mon bon ?... Il y a fièrement de jours et de mois que tu n'étais venu au pays !... Ah ! mon gaillard, tu te souviens donc enfin de nous !

Eusèbe n'avait fait que changer d'embarras. Il fuyait un retard, et il avait à subir une ovation.

— Pardonnez, mes amis ; nous nous reverrons... Je viens passer mes vacances à Béziers... Je vous consacrerai toutes mes minutes de liberté... Mais je suis pressé... Vous comprenez que j'ai hâte d'embrasser mon père !...

— Oui, oui, fit la foule.

Et, avec cette mobilité d'impression qui partout caractérise la multitude, on lui ouvrit passage.

Le jeune homme s'empressait de mettre à profit la circonstance, lorsqu'il s'arrêta de lui-même en face d'un vieillard aux longs cheveux blancs, au visage vénérable.

Ce vieillard était vêtu tout de noir, et ses habits, très propres du reste, devaient avoir rendu de longs services, à en juger par leur vétusté. Il portait une cravate blanche, des souliers à boucles et un chapeau large comme celui d'un quaker.

Il suffit à Eusèbe d'un regard pour le reconnaître. Cette fois, ce fut lui qui poussa un cri de joie.

— Monsieur Duflot!

— Eh! mais... murmura celui-ci en affermissant ses lunettes sur son nez, c'est mon petit Eusèbe!

Le *petit* Eusèbe pouvait avoir vingt-trois ans.

Ils s'embrassèrent, tandis que le jeune homme disait avec émotion :

— Oh! vous n'êtes pas changé : toujours le même, toujours droit et robuste.

— C'est vrai; grâce à Dieu, je me maintiens; ce qui me permet de continuer mes soins à mon école primaire. L'école, c'est mon bonheur, c'est ma vie. Autrement, que ferais-je ici-bas, moi, un vieux garçon, qui n'ai plus de famille?

— Une famille!... mais vous en avez une, Monsieur Duflot, une bien nombreuse : ce sont tous ces enfants qui reçoivent vos leçons paternelles.

— En effet, je les aime... plus qu'ils ne m'aiment, les ingrats. Mes leçons ne les amusent pas toujours; ils guettent impatiemment l'heure de la récréation; mais je fais semblant de ne pas m'en apercevoir, pas plus que des tours qu'ils me jouent. J'ai encore de bons yeux... de par mes lunettes, et je sais fort bien quand on me tire la langue. Ah! je n'ai pas eu beaucoup d'élèves comme mon petit Eusèbe!... Je dis « petit », excuse-moi, c'est la force de l'habitude : le vieillard se souvient plus facilement de l'enfant.

— Et moi, dit Eusèbe en soupirant, je me rappelle avec regret cette époque de calme et d'insouciance. J'étais heureux : j'avais ma mère!...

— Du moins, ami, tu as conservé un père dévoué et tendre.

— Sans doute, mais qui voile ses impressions sous une apparence de glace. Ambitieux pour moi plus que je ne le suis moi-même, il a voulu qu'au sortir de mes études j'étudiasse le droit, que je devinsse avocat. J'ai obéi, c'était mon devoir ; mais il m'en a coûté de vivre loin des miens, loin de ma ville natale, dans cet immense Paris, où ne se trouvaient pas mes affections.

Tout en parlant ainsi, Eusèbe avait donné le bras au vieillard; ils prirent une rue détournée. Alors, libres d'échanger à l'aise leurs confidences, ils renouèrent la conversation un moment interrompue.

— Je n'ose, Monsieur Duflot, vous demander ce qui s'est passé en mon absence.

— Tu dois le savoir.

— Très imparfaitement. Mon père ne m'a pas, dans ses lettres, habitué à de grands détails. Il est plus curieux de connaître ce que je fais qu'empressé de m'apprendre ce qui lui arrive.

— Cependant ton père a un souci continuel. Une mésintelligence complète s'est établie entre lui et son cousin germain, M. Léguilloux. D'abord on s'est borné à ne plus échanger une parole, puis on a cessé de se saluer; enfin, l'affaire s'est envenimée à tel point qu'un procès — la pire des choses — s'en est suivi, et Dieu sait maintenant comment cela finira. Je crains que le papier timbré et les avocats n'emportent le plus clair de ton bien.

— Oh ! dit Eusèbe avec énergie, ce n'est pas là ce qui me préoccupe le plus. De la fortune ! mon père a gagné la sienne dans les affaires; et moi, je puis réussir au barreau. L'argent n'est rien pour celui qui se sent de la force et du courage. Mais je souffre de penser que ma famille, autrefois l'une des plus honorées dans Béziers, donne aujourd'hui le spectacle choquant de la division et rappelle la lutte acharnée des Capulets et des Montaigus.

— Ne pousse pas si loin les scrupules, mon brave enfant, répliqua l'instituteur avec un de ces accents qui persuadent. Le mal, s'il y en a, est concentré dans la famille, et le public n'a rien à y voir.

— Mais ne soupçonnez-vous pas qu'il y ait, dans cette contestation, une cause cachée, un secret redoutable, dont mon père ne m'aurait point fait confidence?

— Sur mon honneur d'honnête homme, je ne le pense pas. Tu ignores à quel point les griefs les plus simples s'enveniment par l'action du temps et surtout par les conseils des méchants.

— Quoi! y aurait-il des gens assez coupables?...

— Tout à l'heure nous aborderons ce chapitre. Pour l'instant, écoute et tu comprendras. Tu n'as pas oublié que le grand-oncle Baptiste Dumas légua, par portions égales, sa fortune à ses deux neveux, M. Paunac ton père et M. Léguilloux.

— Je n'ai que trop de motifs pour m'en souvenir.

— Déjà, pour le partage, il s'était élevé quelques difficultés. Ce n'était rien encore : j'avais présagé un plus gros nuage. La maison où tu as été élevé et celle de M. Léguilloux sont séparées par deux vastes jardins, qui autrefois ne faisaient qu'une seule culture. On coupa ce terrain en deux parties, et une palissade fut établie pour marquer la limite. Mais M. Paunac et M. Léguilloux, animés l'un contre l'autre, se plaignirent de ce que cette barrière était insuffisante, de ce qu'on n'était point *chez soi*. « Je ferai construire un mur! » disait M. Paunac; et M. Léguilloux disait la même chose de son côté, sans qu'aucun d'eux se décidât à risquer la dépense. Or M. Paunac fut soudain appelé à Marseille, auprès de sa vieille sœur dangereusement malade. Il resta trois semaines absent. A son retour, quelle fut sa stupéfaction de trouver, au lieu et place de la palissade, un mur solide et très haut qui lui masquait complètement la vue de l'autre jardin!.. Au fond, il n'était pas fâché de voir la besogne faite sans qu'il eût eu un sou à dépenser. Mais à cette satisfaction secrète succéda bientôt la fureur. Ton père venait de calculer qu'on avait empiété de la largeur d'un mètre au moins sur son terrain, et que plusieurs de ses plus beaux arbres avaient été englobés dans l'usurpation commise par le cousin. Il crie, il tempête, il menace. Il déclare que si M. Léguilloux a fait élever ce mur avec une telle hâte, ç'a été pour mettre à profit son absence et s'enrichir de ses dépouilles. L'accusation est renvoyée avec indignation; ton père y persiste...

— Mais, à mon départ pour Paris, il n'était pas le moins du monde question de procès...

— Sans doute : c'est que le sieur Criquet n'était pas encore venu s'établir, porte à porte, à côté des deux cousins; or le voisin Criquet, c'est la discorde incarnée.

— Criquet?... Je ne connais personne de ce nom.

— Va, tu ne tarderas pas à connaître cet individu; je ne veux rien dire de plus pour ne point influencer ton jugement.

Eusèbe respecta cette discrétion, tout en se demandant avec un

certain effroi ce qu'il allait apprendre. Il lui vint alors sur les lèvres une question que, depuis le premier moment, il avait dans le cœur :

— Comment se porte ma cousine Marcelle ?

L'instituteur hocha tristement la tête.

— Grand Dieu, Monsieur Duflot, serait-elle malade ?

— Non, mon garçon, heureusement non. Mais tu feras aussi bien de ne pas plus songer à ta cousine que si elle n'existait point.

— C'est affreux !... pour un pan de mur faut-il donc étouffer ma mémoire ?

— Écoute, prends-en ton parti.

Ce conseil raisonnable et sérieusement articulé ne put faire oublier à Eusèbe qu'il passait précisément devant la maison de M. Léguilloux...

Au balcon de cette maison se tenaient deux jeunes filles gracieuses, la tête légèrement penchée pour suivre du regard dans la rue voisine les évolutions fantasques de la *Caritach :* même âge, même printemps ; le hâle du Midi avait respecté les roses de leur teint.

Le jeune homme tressaillit en balbutiant ces mots : « Ma cousine » ; puis machinalement il porta sa main à son chapeau et salua.

L'une des demoiselles lui rendit timidement son salut ; mais aussitôt elle se rejeta en arrière et ne tarda pas à disparaître.

Eusèbe en était encore à s'expliquer cette éclipse étrange, quand il fut vivement abordé par M. Paunac en personne.

C'était un homme d'environ soixante ans, droit et vert sous ses cheveux gris, ayant les yeux très noirs et très vifs, un nez aquilin qui indiquait une volonté ferme. La façon saccadée dont il marchait dénotait le mécontentement.

— Ah! ah! c'est toi! dit-il en donnant à son fils deux baisers qu'il voulut rendre froids, mais qui, malgré lui, devinrent paternels ; ma foi, je ne t'attendais que ce soir.

— Et cependant, mon bon père, vous me guettiez peut-être.

— Tout juste... J'étais en faction à ma porte depuis trois heures.

— Que je vous remercie! Je suis bien heureux de vous revoir. J'ai mille fois, par mes vœux impatients, pressé la marche de la locomotive...

— C'est comme moi... dit en souriant M. Paunac.

Mais presque aussitôt son front se rembrunit.

— Je viens d'être, reprit-il, témoin d'une chose qui ne m'a pas fait plaisir, je t'en avertis... Tu feins de ne pas me comprendre... Eh

bien! à l'avenir aie soin de ne point renouveler ce beau salut de tout à l'heure. Je suis au plus mal avec cet entêté, ce fripon de Léguilloux... par conséquent, nous ne devons pas plus ménager la fille que le père.

Eusèbe inclina silencieusement la tête en signe de déférence et aussi pour cacher une larme qui humectait sa paupière. Il tendit la main à M. Duflot, qui prit congé d'eux, et suivit son père sans oser ramener une seconde fois son regard vers ce balcon où il avait revu, comme une apparition poétique, l'aimable compagne de son enfance.

La *Caritach* poursuivait sa marche triomphale; chacun des gens de la fête était heureux et marquait sa joie par ses cris. Il n'y avait, à Béziers, que le pauvre Eusèbe qui fût triste.

II

Au moment où le père et le fils pénétraient dans la maison et franchissaient le seuil de la salle à manger, ils furent accueillis avec force démonstrations par un petit homme grêle, à la figure de fouine, aux gestes anguleux, à la longue lévite de lustrine.

— Eusèbe, dit M. Paunac, je te présente mon meilleur ami, M. Criquet, mon voisin, qui a la bonté de venir tous les soirs faire ma partie de bézigue.

— La bonté!... se récria M. Criquet; dites le plaisir.

— Voici mon fils... Vous ai-je trompé sur son compte, moi qui tant de fois vous ai fait son portrait?

— Non, non : le portrait était au-dessous de la réalité. M. Eusèbe a une de ces physionomies ouvertes qui préviennent tout de suite en leur faveur.

Eusèbe ne pensait pas de même à l'égard du quidam. La parole emmiellée de Criquet, démentie par la fausseté de son regard, ne lui agréait nullement. Il flaira un reptile.

— J'espère, mon cher Monsieur, que vous nous resterez longtemps, dit M. Criquet.

— Le plus possible, toute la durée des vacances que nous donnent les tribunaux.

— Ah! c'est vrai, reprit le voisin, les tribunaux se reposent, Monsieur Paunac, et votre affaire va forcément dormir deux mois.

M. Paunac fronça ses épais sourcils et dit en haussant les épaules :

— Deux mois de plus d'impunité pour ce misérable qui m'a volé une partie de mon héritage !

— Mais, mon père, objecta le jeune homme, j'ai ouï dire que la contestation entre vous et M. Léguilloux porte sur une bordure de terrain d'un mètre de large. N'y a-t-il pas lieu de craindre que si, pour cette légère usurpation, vous poursuivez un procès, vous ne soyez entraîné bien au delà de vos prévisions ?

— Il se peut, dit sèchement le père ; mais je sais ce que j'ai à faire, et tu ignores d'abord à quel point j'ai été lésé.

— Assurément, dit à son tour Criquet, Monsieur votre père possède la question sur le bout du doigt, et il est certain de gagner.

— En attendant, les dépenses et les ennuis s'accumulent.

— Eusèbe !... s'écria M. Paunac en frappant du poing sur la table, ne me tourmente pas à ce sujet. Comme vient de l'énoncer notre voisin et ami, je suis certain de gagner ; et d'ailleurs, je le jure, j'y mettrai mon dernier sou plutôt que de me rendre.

Le jeune homme se souvint alors des sages recommandations de l'instituteur, et se promit de se taire désormais. Pendant le déjeuner, il observa le jeu de M. Criquet, et se convainquit que ce drôle s'était donné la tâche infâme de souffler la discorde entre les deux cousins. Quel était donc son but ?...

Le repas achevé, on descendit au jardin, qui était spacieux et d'excellent rapport. Sur le côté gauche se trouvait le mur mitoyen, qui, il faut le dire, était solidement construit. A cette vue, M. Paunac laissa éclater sa colère et tendit le poing, comme si, par cette menace, il pouvait faire tomber l'odieuse barrière. Joignant l'imprécation au geste :

— Le voilà, ce mur élevé traîtreusement à mon insu ! Ah ! ça finira, ça finira, plus tôt que plus tard. S'il y a une justice ici-bas, tu seras puni, voleur de terrain !

En ce moment, un rire bruyant et moqueur résonna de l'autre côté du mur. Le hasard avait précisément conduit par là M. Léguilloux, qui avait tout entendu.

M. Paunac éprouva un frémissement nerveux et saisit d'une main crispée le bras de Criquet. Celui-ci lui fit signe d'écouter.

Mais M. Léguilloux ne releva pas l'apostrophe qui lui avait été lancée ; peut-être n'en eut-il pas le temps, car on entendit une voix douce et fraîche dire d'un ton suppliant :

— Mon bon père, éloignez-vous; ne répondez pas à des paroles injustes : il y va de votre dignité.

Il sembla à Eusèbe qu'un ange était descendu tout exprès du ciel pour ramener l'harmonie. Déjà il avait pu apprécier la grâce, la beauté de Marcelle, naguère une enfant. A présent, il se rendait compte des vertus qu'un mot lui révélait.

Tout n'était pas fini. Sans doute, M. Léguilloux n'avait rien répliqué à son cousin; sans doute aussi il s'était mis à suivre docilement sa fille le long de quelque petit sentier, mais on entendit sa basse-taille jeter ces paroles :

— Va, Marcelle, nous n'en serions pas là sans cette peste de Criquet!... C'est ce serpent qui nous a lancé son venin.

Criquet, désigné ainsi, fit une de ces laides grimaces qui doivent amuser le diable.

A la vue de son dépit, Eusèbe ne put réprimer un sourire. Mais déjà le personnage s'était remis, et avait repris l'aplomb dont il possédait si bien le secret.

— Voilà, jeune homme, dit-il, ce qu'on est en droit d'attendre de M. Léguilloux. Comme il me sait dévoué à votre père, il me déteste; pour moi, je lui pardonne de bon cœur.

M. Paunac n'avait pas interrogé la physionomie de Criquet, et il pressa avec reconnaissance la main de son « meilleur ami », tandis qu'Eusèbe tombait dans la plus pénible tristesse.

Cependant une grosse fille tout essoufflée accourut de l'entrée du jardin et rejoignit son maître à un berceau de charmille, où les trois promeneurs venaient de s'asseoir sur un banc de pierre.

— Qu'est-ce, Jeanneton? demanda M. Paunac.

— M'sieu, c'est une lettre que Michel, le valet à mame de l'Aubespin, vient d'apporter pour vous.

— Donne.

— Il attend la réponse, ce garçon. Je l'ai fait entrer dans la cuisine, où il sirote un verre de vin. J'ai t'y ben fait?

— Oui, oui, dit brusquement M. Paunac. Que peut me vouloir cette belle dame, ordinairement si fière?

— Fière, parce que son mari a été receveur des contributions à Brives-la-Gaillarde! insinua Criquet.

La lettre était ainsi conçue :

« Mon cher Monsieur,

« J'ai l'habitude, à pareil jour, de réunir mes amis, comme pour m'associer à la fête que la ville célèbre si joyeusement. Voulez-vous être des nôtres et m'amener Monsieur votre fils, qui, je le sais, est arrivé ce matin, et que j'ai hâte de connaître? Ayant beaucoup entendu parler de lui, je serai heureuse de recevoir un jeune homme dont le talent précoce fait honneur à notre cité. Je compte sur vous et sur lui.

« Votre affectionnée,

« Léonie de l'Aubespin. »

Cette invitation flattait singulièrement l'amour-propre de M. Paunac, qui plus d'une fois avait exercé sa langue aux dépens de Mme de l'Aubespin, uniquement parce qu'il n'était pas reçu chez elle.

Criquet avait pris l'air mystérieux d'un oracle, et son silence sous-entendait une foule de choses désagréables; mais il n'osait pas, en présence d'Eusèbe, entamer le chapitre de la médisance. C'eût été trop franchement avouer qu'il était mortifié de n'avoir pas reçu d'invitation. Or il savait bien qu'il n'en recevrait point.

Qu'était-ce en effet que Criquet? Tout simplement un ancien marchand de jouets d'enfants, à Paris. Cette profession devrait ouvrir le cœur à la tendresse, aux sentiments les plus paternels. D'après cela, Criquet eût dû être le meilleur, le plus facile des hommes; il eût dû n'envisager la société que comme un kaléidoscope, un gentil théâtre, où tous les personnages portent du fard, des mouches et des paillettes. Mais non : par une étrange contradiction, il s'était fait un caractère atrabilaire dans cet ensemble attrayant; il s'était constitué loup au milieu de toutes ces bergeries. Maintenant Criquet, retiré en province, ennuyé de son isolement et fatigué de son repos, continuait un peu son ancien commerce, en faisant jouer les fils d'une foule de marionnettes humaines, et nouant toutes sortes de ressorts d'intrigues.

Les deux principaux pantins qu'il maniait volontiers, c'étaient M. Paunac et M. Léguilloux. Il les tenait chacun d'une main, et, les opposant l'un à l'autre, il les faisait combattre comme Polichinelle et le commissaire chez Guignol. En apparence, il restait neutre entre les belligérants, et avait l'air de ne respirer que pour la paix.

M. Léguilloux cependant, plus ombrageux et ayant appris que

Criquet avait des relations suivies avec M. Paunac, lui avait peu à peu fermé sa porte; mais Criquet, en vrai philosophe, s'était consolé de cette mortification.

Il nous reste à expliquer ce qui se joignait aux dispositions naturelles de l'ex-marchand de jouets pour le faire persister dans son rôle odieux.

Une question d'intérêt, bien entendu.

La propriété qu'il avait acquise, confinait à celle de M. Léguilloux, et, par suite, à celle de M. Paunac. Criquet établit ses calculs, et trouva qu'il serait très facile, en perçant les trois jardins qui se suivaient parallèlement, d'ériger une rue nouvelle, qu'exigeaient les besoins du quartier. Or, en poussant MM. Paunac et Léguilloux à l'exagération judiciaire, on les pousserait en même temps vers la ruine. La ruine, c'était la vente forcée des deux immeubles et leur acquisition par ledit Criquet. Maître de la place, il ferait la loi au conseil municipal; propriétaire important, il devenait maire de la ville; maire, il rendait des services électoraux, et il était décoré!

Que de fois il roula dans sa tête ces agréables idées, tout en s'acheminant vers les bords de l'Orb, sa promenade favorite, ou en remontant jusqu'à la colline de Maïpas, la rive charmante du canal du Midi. Et quand il rentrait dans Béziers, c'était avec un orgueil qui lui enflait les narines; il toisait d'un œil dédaigneux le labyrinthe des rues étroites et tortueuses, en se disant que, grâce à lui, il existerait un jour une voie spacieuse et tirée au cordeau, laquelle serait baptisée de son nom.

Dans la circonstance présente, Criquet, ne comprenant rien à l'invitation intempestive qui était venue fondre sur M. Paunac, se promit d'observer plus que jamais. Pour commencer, il sortit, sur un prétexte en l'air, afin de rejoindre Michel. Il connaissait assez ce garçon naïf pour le faire causer. Mais à peine Michel était-il à une distance de cinquante pas, que Criquet vit, à son grand étonnement, le bon M. Duflot aborder le domestique, lui dire quelques mots, puis le quitter subitement, tandis que Michel, pressé d'accomplir sa mission, prenait rapidement sa course.

— Tiens! tiens! c'est drôle, se dit Criquet : le pédagogue a causé avec cet imbécile... C'est drôle!... Il y a du louche... Sûrement le vieux était dans la confidence de l'invitation. En quoi ça le regarde-t-il si Mme de l'Aubespin fait danser ce soir chez elle, et si elle a eu la fantaisie — inexplicable d'avoir le Paunac et son fat de fils?...

Oh! c'est maître Duflot que j'ai le plus grand intérêt à surveiller.

Joignant l'acte à la résolution, il se blottit à l'angle d'une masure qui avançait sur le boulevard et se tint en sentinelle.

Quant au vieillard, il venait de s'établir tranquillement sur un banc, entre deux arbres, et ayant tiré un livre de sa poche, il se mit à lire, — ou du moins il en eut l'air. Cette lecture ne l'absorbait pas tellement, qu'il ne levât la tête de temps en temps.

La porte de M. Léguilloux s'ouvrit : deux jeunes filles, suivies d'une servante, sortirent et marchèrent en se donnant le bras de la manière la plus amicale. Toutes deux étaient du même âge, de même taille, toutes deux charmantes. Elles remarquèrent M. Duflot; le bon vieillard s'approcha d'elles avec empressement; ils s'entretinrent quelques instants. Puis M. Duflot, seul de nouveau, revint à son banc.

— Tiens! tiens! se dit Criquet, c'est Mlle Marcelle Léguilloux avec Mlle Léocadie de l'Aubespin, sa camarade de couvent... Elles ont parlé à cet ancêtre!.. Qu'est-ce qui se *manigance?*.. Observons encore.

Dix minutes à peine s'étaient écoulées, quand la porte de M. Paunac s'ouvrit, laissant sortir Eusèbe, qui profitait de la sieste de son père, pour aller rejoindre les jeunes gens de la fête et tenir sa promesse envers eux. Eusèbe promena un regard autour de lui, aperçut son ancien maître et courut vers lui. Ils échangèrent des paroles animées, et ensuite le jeune homme s'éloigna vivement.

— Tiens! tiens!... pensa M. Criquet.

Mais il n'eut pas le loisir d'en penser davantage : car M. Duflot, qui n'avait point repris sa place sur le banc, se dirigea spontanément dans le sens de l'angle où était blotti l'observateur, et, en passant, dit sans retourner la tête :

— Inutile de prolonger votre faction, mon cher Monsieur : vous ne verrez rien, vous ne saurez rien.

Sur quoi le vieillard continua son chemin, laissant littéralement abasourdi l'ancien marchand de polichinelles.

III

Mme de l'Aubespin était une de ces femmes à la taille élevée, à la figure masculine et à l'esprit plus viril encore, qui mettent dans toutes leurs actions la fermeté du commandement. S'intéressant

beaucoup à Marcelle, en raison de l'amitié que Léocadie lui témoignait, elle s'était promis de négocier, entre M. Paunac et M. Léguilloux, une réconciliation difficile, mais non impossible. D'ailleurs, rigide observatrice des bienséances, elle trouvait scandaleux que deux cousins donnassent l'exemple public de la division. On concevra aisément que ses résolutions se fussent fortifiées par l'arrivée d'Eusèbe. Entre autres goûts favoris, la dame avait celui d'arranger des mariages. Selon elle, on ne pouvait plus utilement obliger le prochain; et, certes, elle n'avait pas conduit moins d'hymens à bonne fin que feu Scribe dans ses innombrables vaudevilles.

— C'est décidé, s'était-elle répété dix fois dans le cours de la journée, nous marierons Eusèbe à Marcelle, et le procès s'évanouira en fumée.

Elle n'avait rien négligé pour les préparatifs de son bal. Michel, affublé d'une livrée orange qui lui tombait jusqu'aux chevilles, devait porter les plateaux, et Dieu sait combien il lui avait été fait de recommandations; la bonne avait arboré son casaquin à fleurs, pour inspirer une idée convenable du luxe de la maison; des lilas et des pivoines garnissaient les jardinières, et les bougies n'avaient pas été épargnées dans les candélabres. Enfin, trois amateurs de la ville, munis qui d'un violon, qui d'un flageolet, qui d'un basson, préludaient, avec un ensemble plus ou moins harmonieux, aux polkas et redowas.

Vers neuf heures, les salons étaient déjà garnis de jeunes filles, avec galerie complète de mamans et de tantes. Les *beaux* de Béziers, remis à peine des exercices fatigants de la *Caritach*, attendaient impatiemment le signal. Comme prélude, un clerc d'avoué avait lu une élégie de sa façon sur la perte de ses illusions, et un clerc de notaire fait entendre une chansonnette comique. Attention : les sirops et petits fours circulent; en même temps le domestique annonce :

— M. Paunac père! M. Eusèbe Paunac fils!

La maîtresse de céans les accueillit avec une satisfaction marquée, et, par ses prévenances, désigna à l'attention générale le jeune avocat, qui ne savait comment la remercier. M. Paunac, dont la devise était : « Méfiance est mère de sûreté », se tenait sur la défensive. On chuchotait, on se montrait Eusèbe, on s'étonnait qu'il ne se hâtât pas de faire ses invitations. Quant à lui, sa pensée

était à une absente; il ne pouvait douter que Marcelle dût venir, puisqu'il la savait liée intimement avec Mlle Léocadie, laquelle trônait là dans toute la gloire de sa toilette parisienne. Cependant le temps s'écoulait; Marcelle ne paraissait pas, et Eusèbe, attristé, commencait à craindre qu'une résistance violente de M. Léguilloux ne l'eût retenue au logis. Il dut prendre son parti tout en soupirant. Laissant donc son père se mettre au whist avec un substitut, le receveur des contributions et un colonel retraité, il entraîna Léocadie dans les méandres d'un quadrille.

En ce moment, on annonça M. et Mlle Léguilloux. Eusèbe frémit.

— Ah! quel bonheur! voilà ma petite Marcelle! s'écria Léocadie. Permettez-vous, Monsieur?

Et, sans attendre la permission, elle embrassa Marcelle, qui rougissait d'être le point de mire de tous les regards, et alla s'asseoir à l'autre bout du salon, à côté de Mme de l'Aubespin. Eusèbe remarqua d'un œil chagrin que les merveilleux de l'endroit couraient s'inscrire sur le carnet de la jeune fille. Bien qu'un peu découragé, il s'approcha plus tard et dit :

— Je n'ose espérer, ma cousine, que vous m'accordiez une contredanse.

Marcelle, tremblante, répondit tout bas :

— Vous savez que c'est impossible.

— Ainsi vous me repoussez!...

— Êtes-vous injuste, mon cousin!

— O ciel!

— Chut!... Tout à l'heure je m'expliquerai mieux.

Cet échange de paroles avait été si rapide, que M. Léguilloux, debout auprès des musiciens et entouré d'ailleurs d'un groupe de vieux rentiers, n'avait pas eu le temps de s'en apercevoir.

Mme de l'Aubespin laissa la danse s'animer; puis, s'étant adroitement emparée de M. Léguilloux, elle le mena tout doucement vers le petit salon de jeu. Là, elle dit de manière à être entendue de tous les assistants :

— Je serais très heureuse si, sous mes auspices, deux personnes que j'estime également voulaient bien considérer ma maison comme un terrain neutre et retrouver l'une pour l'autre des sentiments de concorde.

On a peint souvent des dogues animés d'une même fureur et se mesurant du regard avant le combat. Ils ne s'élancent pas encore,

mais ils se hérissent, ils ont du feu dans la prunelle, et un grognement sourd annonce que la lutte va s'engager.

Tels étaient MM. Paunac et Léguilloux, l'un en face de l'autre. Une certaine convenance ne permettait pas à leurs ressentiments de se faire jour devant une maîtresse de maison polie et de troubler la fête par un débat personnel. Chacun d'eux comprit qu'il n'avait qu'un parti à prendre : se retirer. Leur manière froide de regarder Mme de l'Aubespin sembla dire :

— Vous nous avez fait tomber dans un piège!

Cependant, comme une retraite précipitée n'était pas possible, il fallut bien parler, échanger au moins quelques mots insignifiants.

— Monsieur...

— Monsieur...

— Je ne m'attendais certes pas à la rencontre que...

— J'étais loin de prévoir la circonstance qui...

— Allons, dit la dame, déposez la contrainte. Oui, je l'avoue, et vous vous en doutez bien, j'ai voulu vous ménager une entrevue.

Pour s'exécuter, M. Léguilloux ne trouva que cette question :

— Comment vous portez-vous?

Et M. Paunac, que cette réponse :

— Très bien; je vous remercie.

— Messieurs, s'empressa de dire Mme de l'Aubespin, je respecte vos griefs; mais, tenez, si j'étais à votre place, je crois que je laisserais mon cœur s'épancher. Essayez... c'est si bon de ne point haïr!

Ce simple avis produisit sur les deux cousins un puissant effet. Mme de l'Aubespin, d'ailleurs, le fit suivre de cet argument adroit :

— Et puis, il peut y avoir pour vous quelque avantage à vous être revus. Souvent on arrange plus de choses en cinq minutes de conversation loyale qu'en cinq années de procédure.

— Madame a parfaitement raison, dit le substitut. Pour ma part, je n'ai jamais encouragé un procès.

— Eh bien! Paunac?... dit M. Léguilloux.

— Eh bien! Léguilloux?... dit M. Paunac.

Silence.

— J'aurais juré, ce matin, que je ne vous reparlerais de ma vie.

— Et moi également.

Silence.

— Il est certain que cette affaire est grave...

— Très grave.

Une voix ajouta, d'un ton insinuant et vibrant à la fois :

— Et il est certain, Messieurs, que chacun de vous pense avoir raison et s'est bien promis de ne pas céder.

On se retourna vivement. L'interlocuteur inattendu était M. Criquet, M. Criquet lui-même, paré d'un habit bleu barbeau, d'une grosse chaîne d'or avec force breloques et de gants de coton blanc.

Or, comment Criquet avait-il réussi à s'introduire en un lieu si aristocratique? Par l'influence du sous-préfet, à qui il avait représenté le bon esprit de ses votes. Grâce à ce puissant fonctionnaire, Criquet avait emporté d'assaut une invitation tardive, il est vrai, mais qui néanmoins lui ouvrait un sanctuaire interdit d'habitude aux anciens marchands de joujoux.

« J'arrive à temps! pensa-t-il en frémissant. Ils se parlaient déjà!... peut-être se seraient-ils embrassés!... Quelle infamie! »

— Qu'est-ce que vous demandez? fit vivement M. Léguilloux. Vous savez que je ne vous aime pas, Monsieur.

— Je le sais, répondit Criquet; mais ce que j'ignore, c'est si vous aimez quelqu'un. L'honorable M. Paunac, que j'estime de tout mon cœur et qui daigne me payer de retour, n'a eu que trop à se plaindre de votre esprit de discorde.

— Il vous sied bien de tenir ce langage! Nul plus que vous ne se plaît à la zizanie,

— Ah? J'admire cela! s'écria Criquet. C'est peut-être moi qui fais construire des murs mitoyens?...

Cette insinuation perfide rendit son aigreur à M. Paunac.

— Mon cher Monsieur, dit-il, vous cherchez vainement à concilier les choses. Toute transaction est impossible.

Criquet se donna un air vertueux. La pensée de concilier quoi que ce fût ne lui était jamais venue. Cependant la bonne opinion qu'on lui témoignait ne lui déplut pas.

— Parbleu! dit M. Léguilloux, qui releva vivement le gant, j'aurais été étonné que Paunac eût la moindre tendance à reconnaître ses torts.

— Hélas! soupira Criquet, est-ce la victime qui doit faire les premiers pas?

— La victime!... répéta M. Léguilloux. N'ai-je pas déjà plus de trois mille francs de frais sur la tête?

— Je n'en ai pas moins, repartit M. Paunac. Mais quand bien même je devrais en subir quatre fois autant, je ne démordrai pas.

— Ni moi, dit sur le même ton M. Léguilloux.

— Voyons, voyons, modérez-vous, fit M. Criquet.

Sans l'écouter, M. Léguilloux bondit furieux, en disant :

— Je ne resterai pas ici une minute de plus.

— C'est un guet-apens, dit M. Paunac.

— Voyons, voyons... répéta Criquet.

Déjà l'un et l'autre père étaient dans le salon, où ils avaient fait une entrée d'obus.

— Où est mon fils? disait M. Paunac.

— Où est ma fille? disait M. Léguilloux.

— Touchant accord!... murmura Criquet, dont les yeux vipérins brillaient d'un éclat infernal.

— Ah! ah! vous voilà, Eusèbe... Venez, Monsieur.

— Marcelle, suivez-moi.

M. Paunac entraîna Eusèbe; Marcelle fut entraînée par M. Léguilloux. Mais ce dernier ignorait qu'au premier bruit de la querelle, Eusèbe s'était retiré dans un petit salon à l'écart, et que là il avait écrit rapidement un billet au crayon; qu'ensuite il s'était approché de sa cousine et lui avait dit tout bas :

— Je ne puis vous parler ici, Marcelle; mais, si vous avez souvenir de notre bonne amitié d'autrefois, si vous avez pitié de mon chagrin, prenez ce billet.

Elle n'avait pas eu le courage de résister : il paraissait si malheureux!...

Il fallut sortir. Ce n'était pas le bal qu'Eusèbe et Marcelle regrettaient... C'était ce beau rêve de réconciliation, qui venait, hélas! de se dissiper.

Alfred des Essarts.

(A suivre.)

UNE COMMUNE SOCIALISTE AU SEIZIÈME SIÈCLE (1)

Le socialisme est la suprême révolte de l'orgueil et des sens contre les lois divines : il n'eût jamais existé si les peuples chrétiens étaient restés fidèles à la foi catholique. Le socialisme est athée à notre époque; il surgit au seizième siècle de la secte anabaptiste, et régna à Münster avec Jean Bockelson. Les actes de ce règne, analogues à ceux du gouvernement communard de Paris, indiquent ce que ferait le socialisme moderne, si sa tyrannie était infligée à une nation.

I

Le protestantisme fut introduit à Münster par quatre curés apostats. L'année suivante, la populace, excitée par des prédicants fanatiques, attaqua plusieurs couvents; les séditieux imposèrent au sénat une constitution démocratique, formulée en trente-quatre articles. Les chanoines refusèrent de l'accepter et quittèrent la ville. Le prince-évêque protesta et menaça d'employer la force armée contre Münster, qui se soumit en 1526.

Cette trêve ne fut pas longue : d'autres désordres éclatèrent en 1528. Le marchand de drap Knipperdolling se distinguait par sa violence parmi les rebelles; l'évêque le fit emprisonner. Le peuple se souleva et obtint la liberté du prisonnier, qui fut relâché par l'intervention du sénat épouvanté.

Une terrible épidémie qui sévit à Münster, contribua à y main-

(1) Nous avons résumé, dans cette étude, des documents allemands, récemment publiés sur les *Anabaptistes* à Münster, et consulté l'*Histoire de l'Anabaptisme*, du vicomte de Bussierre.

tenir un certain calme jusqu'en 1531. Alors les prédications furibondes d'un prêtre renégat, Bernard Rottman, agitèrent derechef la ville; soutenu par Knipperdolling, il déblatérait surtout contre la confession. Il exposa sa doctrine dans un manifeste. Bientôt les prêtres fidèles et les catholiques connus ne purent se montrer dans les rues sans être insultés. Le 23 février 1532, Knipperdolling et sa bande conduisirent Rottman devant la basilique de Saint-Lambert; il prêcha là en plein air contre le catholicisme. Ses auditeurs fanatisés attaquèrent plusieurs églises, brisèrent des autels, foulèrent aux pieds les saintes hosties; ils installèrent ensuite Rottman comme prédicant à Saint-Lambert.

L'évêque découragé ne voulut pas recourir à la force contre cette population déchaînée; il abdiqua et se retira à Cologne, où il mourut en 1549.

Le chapitre lui donna pour successeur le duc Eric de Brunswick, qui était alors évêque d'Osnabruck et de Paderborn. Les catholiques espéraient que ce prince réduirait Münster à l'obéissance; mais la ville était forte et sa population nombreuse; la ligue protestante de Smalcalde les couvrit de sa protection. Le duc Eric mourut subitement, empoisonné, dit-on, par les révoltés, qui restèrent maîtres de la place.

Le chapitre élut le comte François de Waldeck : c'était un choix malheureux, car ce prélat penchait secrètement vers le protestantisme. Il invita les magistrats à reconnaître son autorité; le sénat fit une réponse dilatoire et refusa de se soumettre.

Knipperdolling, le boucher Modersohn et le pelletier Redekker réunirent, le 1er juillet 1532, les corporations d'artisans, qui s'engagèrent à ne tolérer dans la ville que le culte protestant; sous cette pression, les magistrats interdirent les cérémonies catholiques.

Le 10 août, une bande, que dirigeaient Rottman et Knipperdolling, profana et dévasta plusieurs églises. Le prédicant Brixius s'installa au presbytère de Saint-Martin avec sa concubine, sœur de Rottman. Comme il était déjà marié et père de deux enfants, ses paroissiens, qui ne toléraient pas encore la polygamie, le contraignirent de congédier sa maîtresse, qui était enceinte.

Le 16 août, le respectable Rottman et ses édifiants confrères sommèrent les magistrats d'abolir « tous les abus introduits par le papisme », c'est-à-dire de contraindre les catholiques à l'adoption des dogmes et des rites protestants.

L'empereur donna d'ordre à l'évêque de chasser les novateurs et de punir les révoltés; ceux-ci se moquèrent des menaces du prélat, auquel les nobles du diocèse offraient leur assistance. Les protestants de Münster accusèrent même leur prince d'abus de pouvoir devant la Chambre impériale; et ce haut tribunal, où l'hérésie avait pénétré, rendit une sentence en leur faveur.

Waldeck irrité leva quelques troupes, et fit saisir un troupeau de bœufs qui appartenait à Münster. Les bourgeois prirent les armes, soldèrent trois cents mercenaires, et livrèrent quelques combats aux épiscopaux.

Une partie notable des habitants de la ville restait cependant fidèle à la foi romaine. Le prédicant Brixius commit l'imprudence d'injurier des femmes catholiques réunies dans une église : il reçut d'elles une vigoureuse correction manuelle; les sénateurs en rirent, et refusèrent de les punir.

La fin de l'année 1532 s'écoula, à Münster, en polémiques religieuses et en négociations infructueuses entre les protestants et les catholiques. L'évêque ne parvenait pas à s'entendre avec ses barons et son clergé touchant les frais d'une expédition contre la ville. Luther cependant ne se fiait pas à Rottman; Mélanchthon écrivit aux magistrats de se tenir méfier des doctrines de cet agitateur.

On avait toléré jusqu'alors la célébration du culte catholique dans la cathédrale; les autres paroisses étaient desservies par des apostats. Les magistrats enjoignirent aux catholiques de s'abstenir de la communion, et défendirent de baptiser les enfants ailleurs que dans les églises paroissiales.

Les États de la principauté se réunirent à Telgte, le 23 décembre; les magistrats de Münster refusèrent d'y venir : ils envoyèrent même un millier d'hommes armés, qui enfoncèrent les portes de Telgte durant la nuit du 26 décembre, s'emparèrent des représentants épiscopaux, et, après avoir pillé la ville, les amenèrent prisonniers à Münster; on les y força d'engager l'évêque à traiter avec les rebelles.

Waldeck refusa d'entrer en pourparlers avec eux, et implora le secours des princes catholiques voisins. Les magistrats sollicitèrent, de leur côté, l'intervention du landgrave Philippe de Hesse; ce patron de Luther décida l'évêque à signer un traité, qui ne rétablissait pas l'autorité épiscopale dans la ville et se bornait à faire tolérer le culte catholique dans quelques églises.

Rottman triomphant se croyait tout permis : il épousa une femme de mauvaise vie, avec laquelle il avait des relations depuis longtemps; son compère Knipperdolling fut nommé sénateur. Les autres prédicants étaient, comme Rottman, des libertins effrontés, qui affichaient leur inconduite.

Le sénat essaya, au commencement de l'année 1533, d'obtenir l'alliance des principales villes de l'évêché; mais, à l'exception de Warensdorf, elles restèrent fidèles au catholicisme.

Les révolutionnaires de Münster violèrent bientôt les stipulations du traité : ainsi, le 9 avril, Knipperdolling entra dans la cathédrale, avec plusieurs de ses séides, pendant la célébration de la messe, et cria à l'officiant : « Calotin affamé, n'as-tu pas dévoré assez de bons dieux? » Toutes sortes d'abominations étaient journellement commises par ces misérables. Les aventuriers, attirés par l'espoir du pillage, affluaient dans la ville; et les chefs anabaptistes, qui devaient plus tard lui faire si cruellement expier ses égarements, pensèrent à la visiter et à s'y établir.

II

Rottman avait d'abord adopté les doctrines de Luther; il s'était ensuite déclaré rationaliste et avait rejeté le dogme eucharistique; enfin il avait aboli le baptême des nouveau-nés, ce qui préparait la voie aux anabaptistes. Le sénat, en majorité luthérien, se prononça contre ces innovations; Rottman et les prédicants qu'il avait entrainés résistèrent; des anabaptistes venus du dehors les soutinrent. De scandaleuses scènes de pugilat se produisirent dans les églises entre les sectaires, pour lesquels la majorité des corporations d'artisans prirent parti. Le sénat implora l'assistance du landgrave de Hesse, qui envoya à Münster deux fameux prédicants luthériens, Fabritius et Lening; ceux-ci conseillèrent d'expulser Rottman et les principaux anabaptistes.

Cette résolution fut votée; mais le bourgmestre Tillbeck s'opposa à l'exécution du décret et fit appel à l'émeute. Une bande, commandée par Knipperdolling, assiégea l'hôtel de ville, où les sénateurs s'étaient barricadés; ils capitulèrent, et consentirent à tolérer la résidence de Rottman et de ses adhérents, en stipulant toutefois que les doctrines anabaptistes ne seraient pas prêchées dans les églises. Les anabaptistes s'en dédommagèrent en répandant à profusion des manifestes et des pamphlets.

Beaucoup d'honorables familles, épouvantées de ces désordres, quittèrent la ville; Lening se retira; Fabritius essaya de résister encore, et décida les magistrats à confisquer la presse des anabaptistes.

Alors arrivèrent au secours de ceux-ci Jean Bockelson et Bookbinder, délégués par Matthison, le prophète des anabaptistes hollandais. Encouragé par eux, Rottman insulta publiquement Fabritius. Les magistrats lancèrent contre l'insulteur un décret d'expulsion; il s'en moqua et prêcha sur une place publique: un de ses disciples emprisonné fut délivré par une émeute. Les délégués hollandais partirent, en promettant à leurs coreligionnaires de prochains renforts.

L'année 1534 s'ouvrit sous ces menaçants auspices. Une troupe de femmes ameutées somma les magistrats de congédier Fabritius; ils s'y refusèrent. Les femmes envahirent l'hôtel de ville, et couvrirent les sénateurs d'immondices.

Rottman et ses disciples commencèrent alors à prêcher la communauté des biens, et avec succès: beaucoup de bourgeoises riches se dépouillèrent de leurs bijoux, et mirent à la disposition des prédicants les biens dont elles disposaient. Un grand nombre de femmes se firent rebaptiser malgré leurs maris.

Le 15 janvier, le sénat, n'osant attaquer Rottman, chassa de la ville trois prédicants de sa secte; ils y rentrèrent en triomphe par une autre porte. Parmi les néophytes les plus ardentes de ces sectaires figuraient des religieuses apostates.

Le prince-évêque se bornait, durant ces troubles, à mettre hors la loi les anabaptistes, et n'appuyait cet arrêt par aucune force armée.

Les anabaptistes, qui s'étaient multipliés et concertés, se rassemblèrent en armes le 28 janvier, occupèrent les portes de la ville et les fermèrent. Le lendemain, apparurent dans leurs rangs deux personnages vêtus de l'ancien costume hébraïque; la populace les acclamait sous les noms d'Énoch et d'Élie : c'était Matthison et Bockelson.

Jean Bockelson, de sinistre mémoire, âgé alors de vingt-quatre ans, était fils bâtard d'un bailli de la Haye et tailleur de son métier; il était grand, bien fait et remarquablement beau, d'ailleurs vicieux, intelligent et audacieux. Il avait parcouru l'Angleterre, la Flandre, le Portugal et une partie de l'Allemagne. Il avait épousé, à Leyde, à

l'âge de vingt et un ans, la fille d'un batelier, qui l'avait rendu père de deux fils. Ce digne ménage tint à Leyde une petite auberge, dont il fit un mauvais lieu. Jean, doué d'une rare mémoire, apprit par cœur presque toute la Bible et adopta l'anabaptisme, qu'il propagea en Hollande et en Allemagne; Matthison fit de lui son lieutenant et son confrère favori.

Une réunion d'anabaptistes attendait chez Knipperdolling les deux prophètes; ceux-ci s'agenouillèrent, et, après une méditation silencieuse, déclarèrent que « le temps de nettoyer l'aire, en séparant le grain de la paille, n'était pas encore venu »; qu'il fallait déposer les armes, mais se tenir prêts pour l'heure solennelle qui approchait. Les sectaires obéirent. Le sénat terrifié leur accorda pleine liberté de culte; ils appelèrent à leur aide une multitude de sicaires étrangers.

Un couvent de religieuses existait encore. Rottman en ouvrit les portes, en promettant force plaisirs aux recluses qui le suivraient : quelques-unes se laissèrent séduire; les autres se retirèrent avec l'abbesse.

Les chefs anabaptistes commencèrent à parcourir la ville en prêchant toute sorte d'extravagances. On écoutait Matthison et Knipperdolling; mais leurs succès n'approchaient pas de celui du prophète Jean, qui poussait des hurlements, s'étendait sur le sol et se roulait dans la boue; des femmes en proie à une sorte d'extase démoniaque gesticulaient et vociféraient aussi, invitant les infidèles à faire pénitence et à se joindre aux élus.

Les prophètes se jugèrent assez forts pour s'emparer de Münster : cinq cents de leurs partisans en occupèrent les portes et l'hôtel de ville. Les catholiques et les luthériens se réfugièrent dans le quartier d'Uberwasser et s'y retranchèrent; ils furent renforcés par des paysans. Fabritius engagea ses coreligionnaires à se tenir sur la défensive.

Les chefs anabaptistes excitèrent au contraire leurs hommes à l'attaque, en promettant la victoire. Le prince-évêque envoya de la cavalerie au secours des catholiques; le bourgmestre Tillbeck alla au-devant de cette troupe, et parvint à en arrêter la marche, en promettant que l'ordre serait rétabli sans effusion de sang; il s'entremit, en effet, avec Fabritius, et conclut une trêve avec les anabaptistes.

Waldeck arrivait près de la ville avec les seigneurs catholiques

de la principauté et leurs contingents, quand cette nouvelle lui fut transmise; trouvant les portes fermées, il s'éloigna. Dès lors on devait prévoir que de terribles malheurs châtieraient Münster; une partie des plus riches bourgeois en émigrèrent le 12 février et les jours suivants; on leur défendit d'emporter des vivres et des armes.

Rottman eut la joie de présenter à l'assemblée des chefs anabaptistes quelques religieuses qui demandaient des maris; ils accueillirent gracieusement cette requête.

Les anabaptistes du dehors affluèrent à Münster; il en vint de la Hollande, de la Frise, du Brabant, et des diverses contrées de l'Allemagne rhénane : ainsi se forma promptement l'armée des prophètes. Quelques gentilshommes et plusieurs anciens pasteurs luthériens se distinguaient parmi ces recrues. Les sectaires s'emparèrent des maisons à leur convenance, et la ville devint le théâtre d'orgies incessantes. Matthison et Bockelson, donnant l'exemple de l'immoralité, faisaient de la promiscuité des sexes une cérémonie de leur culte. Dans des réunions nocturnes, après de prétendus chants religieux et des exhortations, on éteignait les lumières et on se livrait à d'abominables bacchanales, pour accomplir, disaient les prophètes, ce précepte biblique : « Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre. »

Un des notables qui avaient entraîné d'abord Münster à la révolte, le syndic Jean de Wick, menacé par les nouveaux maîtres de la ville, s'enfuit et fut arrêté par les seigneurs catholiques, qui le firent condamner à mort et décapiter. Les deux bourgmestres étaient alors Judofeld et Tillbeck : le premier prit la fuite, et ne fut pas inquiété par les catholiques; le second se prononça pour les anabaptistes. Ceux-ci le destituèrent cependant, et nommèrent bourgmestre Knipperdolling et un autre misérable, Knippenbroick. Les sectaires, après avoir dissous le sénat, choisirent pour sénateurs des coquins de la même espèce.

Les prophètes dépêchèrent en Hollande le prédicant Roll, demander du secours; les magistrats d'Utrecht s'emparèrent de lui, et le condamnèrent au supplice du feu.

Le 24 février, on pilla des couvents et des églises; on en enleva ce qui y restait de vases sacrés et d'objets précieux. La magnifique cathédrale, jusqu'alors épargnée, fut dévastée. On y détruisit tout, jusqu'aux splendides verrières, aux orgues et aux tableaux; on y

brûla une précieuse collection de manuscrits; on profana les hosties; on déterra même les corps des prélats et des chanoines inhumés dans le monument.

Ces abominations firent enfin sortir de leur torpeur l'évêque et les princes voisins : l'électeur de Cologne, le duc de Clèves, la régente du Brabant, le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick et plusieurs autres seigneurs, catholiques ou luthériens, levèrent des troupes destinées au siège de Münster. Les anabaptistes, enorgueillis de leur nombre, s'y préparèrent à une résistance obstinée.

III

Le 26 février, Matthison convoqua une assemblée, lui parla de l'attaque projetée par les confédérés, et proposa d'exterminer les papistes et les luthériens de la ville, avant l'approche de l'ennemi : on aurait ainsi la certitude, dit-il, de ne plus conserver à Münster « qu'une société chrétienne qui rendrait au Père un culte pur et agréable ». Knipperdolling fit observer que cette exécution en masse risquerait de déterminer de terribles représailles; le prophète retira sa motion avec regret, et l'assemblée se borna à décréter l'expulsion de tous les « impurs ».

Le lendemain, les anabaptistes se groupèrent en armes, enfoncèrent les portes des maisons, en chassèrent luthériens et catholiques, sans distinction d'âge ni de sexe, et leur défendirent de rien emporter. Il faisait un froid horrible; la terre était couverte de neige et de glace. On expulsa les exilés, en les frappant brutalement, après les avoir dépouillés de tout objet de quelque valeur; on tira de leurs lits plusieurs femmes qui venaient d'être mères, et on les jeta demi-nues sur la neige. Rottman se signalait par sa férocité : après l'expulsion, il parcourut les maisons et rebaptisa ceux des bourgeois que l'on n'avait pas chassés et qui n'appartenaient pas encore au culte anabaptiste. Fabritius s'échappa de la ville sous un déguisement.

Ces cruautés excitèrent la colère des luthériens et des catholiques en Westphalie : ils sévirent contre les anabaptistes de cette province; plusieurs de ceux-ci subirent le dernier supplice, et l'on confisqua leurs biens. Les membres de la secte se réfugièrent en foule à Münster et y remplacèrent les exilés. Les anabaptistes, réunis en assemblée dans la ville, nommèrent évêque Jules Frisius, ce qui fut peu agréable à Rottman. Ils dévastèrent le palais épiscopal et

brûlèrent sur la place de la cathédrale les livres, les archives et les objets d'art qu'ils trouvèrent dans cet édifice; ils y établirent ensuite une fabrique de poudre.

L'armée des confédérés parut, le 28 février, devant la place; sept camps d'infanterie la cernèrent et furent soutenus, le 1er mars, par six camps de cavalerie.

Les bourgmestres réunirent, le 28 février, les défenseurs de la ville; Knipperdolling les harangua et leur promit une victoire éclatante « sur les brigands armés contre le Père ».

Matthison, qui agissait parfois en dictateur, décréta que les biens des exilés seraient confisqués et partagés entre les anabaptistes. On déposa à la chancellerie l'argent et les bijoux; les vêtements, le linge, les provisions et les meubles furent emmagasinés dans des maisons. Sept individus qualifiés de diacres furent préposés à la garde de ces valeurs. Frisius leur imposa les mains. C'étaient des coquins tirés de la lie de la populace.

Un maréchal ferrant, nommé Ruscher, eut le courage de protester contre le gouvernement des prophètes. Matthison le condamna à mort. Le bourgmestre Tillbeck et le sénateur Redekker dirent que cette sentence était nulle, puisque Matthison ne possédait aucune autorité légale : le prophète les fit emprisonner. Son compère Bockelson s'écria qu'il fallait immédiatement tuer Ruscher, et menaça de son épée nue ceux qui s'y opposeraient. Matthison massacra sa victime à coups de carabine et de hallebarde; les bourgeois terrorisés n'osèrent pas lever la tête.

Matthison, libre d'entraves, poursuivit l'accomplissement de son système communaliste; il enjoignit, sous peine de mort, aux habitants, de porter à la chancellerie ce qu'ils possédaient de métaux précieux, soit monnayés, soit ouvragés; la plupart obéirent. Le prophète confia la garde de ces trésors à quatre de ses créatures. Il ordonna ensuite à tous les bourgeois nouvellement rebaptisés de se réunir à l'église de Saint-Lambert; ils s'y rendirent, tout en craignant d'y être égorgés. Matthison se contenta de les purifier par une cérémonie ridicule, et de leur faire chanter des cantiques.

Le 15 mars, un décret prohiba tout livre autre que la Bible, et donna l'ordre aux habitants de porter à la place principale les volumes et les manuscrits qu'ils possédaient; livres et documents furent livrés aux flammes.

Le blocus de la place était encore incomplet : les assiégés avaient

pu communiquer avec le dehors et demander le secours de leurs frères. Plusieurs milliers d'anabaptistes se réunirent dans les Pays-Bas pour les secourir, traversèrent le Zuiderzée et abordèrent près de Zwoll. Un général de l'Empire, le baron de Teutenbourg, les battit et en tua un grand nombre : les survivants se dispersèrent, et les sectaires de Münster restèrent réduits à leurs seules forces.

Le 3 avril 1534, vendredi saint de cette année, ils outragèrent le catholicisme par une procession dérisoire et des réjouissances indécentes. Matthison en fut puni par un accès de folie qui causa sa mort. Le matin du jour de Pâques, il prévint « les élus » que, d'après une révélation de l'Esprit, il mettrait seul l'ennemi en déroute. La population avertie se groupa sur les remparts et sur les tours. Le prophète sortit, accompagné de quelques fanatiques, et marcha tout droit vers les confédérés. Une troupe d'ennemis l'entoura ; un soldat mysnien le perça de part en part ; le cadavre fut mis en lambeaux. Durant la nuit, des assiégeants clouèrent à une porte de la ville quelques débris de ses membres ; les chiens dévorèrent le reste.

La fin tragique du misérable insensé aurait dû éclairer ses disciples ; leur crédulité n'en fut pas ébranlée. Knipperdolling s'écria que Matthison avait péri parce que, au dernier moment, il avait manqué de confiance en Dieu ; Jean Bockelson déclara que ce malheur lui avait été révélé d'avance, avec l'avis qu'il devait épouser la veuve, quoique déjà marié ; les fanatiques crurent à ces révélations, et considérèrent Jean comme le premier des prophètes.

Bockelson mit à profit cette enthousiaste adhésion pour se délivrer de la rivalité du bourgmestre Knipperdolling ; il déclara, de par l'Esprit, que ce premier magistrat de la communauté devait en devenir le porte-glaive, c'est-à-dire le premier bourreau. Knipperdolling se soumit à cet ordre céleste. Le prophète joua une autre étrange comédie : il parcourut les rues absolument nu, criant que Dieu descendrait bientôt avec ses anges pour châtier les mécréants. Il feignit ensuite d'être muet pendant trois jours, après lesquels il annonça que l'Esprit lui avait dicté une constitution nouvelle. Il promulgua cette constitution. Douze « anciens d'Israël » remplacèrent le sénat. Tillbeck, gracié, fut un de ces douze chefs. Rottman remit à chacun d'eux une épée nue, après quoi, on chanta le *Gloria in excelsis* en allemand. La loi nouvelle de l'État contenait trente-trois articles.

Le maître bourreau Knipperdolling reçut en outre la fonction d'accusateur public. Le prophète se réserva le droit d'approuver ou d'annuler les décisions des anciens; il prit le titre de fidèle serviteur du Très-Haut. Un anabaptiste de la ville, nommé Bast, passa entre les camps des assiégeants, pénétra dans Wollbeck, où ils avaient leur dépôt de poudre, et mit le feu à plusieurs maisons voisines de la poudrière; on parvint à la sauver. Bast fut arrêté, mis à la torture, et paya de sa vie l'accomplissement de son exploit.

Les assiégés faisaient de fréquentes sorties et se battaient avec un courage digne d'une meilleure cause; ils remportèrent l'avantage dans plusieurs de ces rencontres, et ramenèrent des prisonniers, qui furent échangés, le 17 mai, contre un nombre égal d'anabaptistes pris par les confédérés.

Le 22 mai, ceux-ci commencèrent à bombarder la ville et à battre en brèche les fortifications; ils donnèrent un premier assaut le 26 mai. Les soldats du pays de Gueldre, la plupart ivres, attaquèrent trop tôt et furent repoussés; les autres corps s'avancèrent en désordre pour les soutenir. Tous ces efforts mal combinés échouèrent: les assaillants se retirèrent après avoir subi des pertes sérieuses. Les anabaptistes, enhardis par ce succès, construisirent de nouveaux bastions et se crurent invincibles.

Le 30 mai, quelques centaines d'entre eux sortirent par un souterrain pratiqué auprès de la porte Indefeld; ils surprirent et tuèrent les sentinelles des assiégeants, enclouèrent dix-neuf canons, en brisèrent les affûts, et, en revenant vers la place, ils firent une traînée de poudre depuis les avant-postes jusqu'à leur souterrain, y mirent le feu, et brûlèrent vifs beaucoup des adversaires qui les poursuivaient. Les assiégeants prirent bientôt leur revanche : ils emportèrent un petit fort placé sur un mamelon auprès de la porte Saint-Maurice, et en massacrèrent la garnison.

Le siège cependant n'avançait guère. Les confédérés imaginèrent d'élever un énorme talus de terre jusqu'à la hauteur des remparts, pour les aborder de plain-pied, et requirent des milliers de paysans pour cet ouvrage, qui avança rapidement. Les anabaptistes leur opposèrent un tumulus qu'ils garnirent d'artillerie; de cette élévation et des remparts leurs boulets démolirent le talus et tuèrent une partie des ouvriers : les assiégeants renoncèrent à cette entreprise. Le prince-évêque, désolé de ces lenteurs, implora de

nouveaux secours ; l'électeur de Cologne et le duc de Juliers lui promirent des subsides et des troupes.

Le fanatisme des anabaptistes ne se refroidissait pas. Une jeune sectaire très belle, nommée Hilla Phnicon, tenta de jouer le rôle de Judith ; le prophète et les anciens approuvèrent son projet et glorifièrent son dévouement, mais commirent des indiscrétions. La jeune femme alla au camp des confédérés, dit qu'elle avait fui avec horreur les anabaptistes, et que, si l'évêque lui accordait la grâce de son mari resté dans la ville, celui-ci révélerait des secrets utiles aux assiégeants. Leur général Heerfeld, charmé de la séduisante personne, lui promit de la présenter le lendemain à l'évêque, qu'elle voulait assassiner. Un bourgeois nommé Ramers s'échappa de la ville dans la soirée, et prévint les confédérés du meurtre projeté par Hilla. On l'arrêta ; la torture lui arracha des aveux : elle fut décapitée. Les anabaptistes, furieux contre Ramers, proposèrent de l'échanger contre un prisonnier de marque qu'ils détenaient : mais on refusa de livrer cet homme.

Dans la ville, Bockelson et les anciens exigeaient une soumission absolue. Quatre soldats indisciplinés furent suspendus à un tilleul et percés de flèches par les anabaptistes, convoqués en foule pour infliger ce supplice.

Les assiégés, qui entretenaient des espions parmi les confédérés, décidèrent les Mysniens luthériens à se séparer des assiégeants. Ces déserteurs quittèrent leurs positions dans la nuit du 30 juin ; poursuivis par la cavalerie épiscopale, ils se retranchèrent autour d'une ferme et repoussèrent les attaques. Pour les réduire, il fallut amener de l'artillerie ; les meneurs de la désertion furent passés par les armes. Les espions de Bockelson le prévenaient des attaques projetées par les assiégeants. Ces informations lui facilitaient la résistance, et accréditaient auprès de ses adeptes son prétendu don de prophétie.

Le prophète, qui jouissait d'un pouvoir incontesté, se livrait à des débauches effrontées ; ses deux femmes ne lui suffisaient pas : on le surprit en relations avec une servante. Loin d'être déconcerté, il déclara qu'une révélation lui ordonnait d'établir la polygamie parmi les élus. Rottman et ses confrères acceptèrent avec un joyeux enthousiasme cette innovation ; durant trois jours ils prêchèrent la sainteté de la pluralité des femmes, et exhortèrent les fidèles à suivre l'exemple d'Abraham et de Salomon. Des résistances se mani-

festèrent, surtout dans leur auditoire féminin; et beaucoup de femmes décidèrent leurs maris à la révolte. Un soulèvement éclata le 30 juillet; les insurgés s'emparèrent de Jean et de ses principaux adhérents, et résolurent d'ouvrir le lendemain les portes aux confédérés. Ce retard fut fatal à Münster. Les partisans du prophète se concertèrent durant la nuit, assaillirent leurs adversaires le lendemain matin, les battirent, les refoulèrent et les cernèrent dans des maisons, dont le canon enfonça les portes, en tuèrent une partie et emprisonnèrent les autres, qui subirent de cruelles tortures dans leur captivité. Bockelson fit fusiller vingt-cinq de ces infortunés; Knipperdolling en décapita soixante-cinq. « Après cela, dit l'historien Kerssenbroick, les partisans de l'émancipation de la chair étant restés les maîtres à Münster, il eût été impossible, au bout de peu de jours, d'y découvrir une trace de pudeur et de retenue. »

Une dernière faible opposition se manifesta : trois bourgeois protestèrent encore en faveur de la monogamie chrétienne; Knipperdolling leur trancha la tête. L'orgie s'établit en permanence. Jean en donna le signal et l'exemple : il épousa deux nouvelles femmes, tout en conservant dans son harem le premier rang à la belle Divara, veuve de Mathison. Tous les prédicants l'imitèrent. Les religieuses renégates se signalaient dans cette débauche presque universelle. « Les anabaptistes, dit Kerssenbroick, n'étaient plus des créatures humaines, c'étaient des animaux immondes et furieux; l'enfance même n'était pas épargnée dans leurs orgies. »

Durant ces infamies, le prophète continuait de jouer son rôle de saint et d'inspiré. Il ordonna aux habitants de ne porter que des habillements simples et uniformes; il décréta la peine de mort contre l'ivresse et « les autres grands péchés », en se réservant toutefois le droit de gracier les coupables. Il autorisa le divorce et décréta la communauté des biens; il fut même interdit à une famille de refuser à des voisins les objets mobiliers qu'ils convoitaient. Jean abolit les dettes et les créances. Ainsi Münster jouit du progrès absolu que nos modernes socialistes veulent substituer à la civilisation chrétienne.

IV

L'ancien tailleur de Leyde exerçait un pouvoir illimité : il se décerna la couronne royale. Un de ses affidés, nommé Dusentschuer,

assembla les habitants sur la place du Marché, et leur fit part d'une révélation de l'Esprit, qui lui avait dit que le prophète devait être roi de la terre entière; ce compère désarma les anciens, muets de stupeur, et déposa leurs épées aux pieds de Jean, à l'exception d'une, qu'il lui remit en disant : « Reçois le glaive de la justice »; puis il lui répandit de l'huile sur la tête, et le sacra ainsi roi de la nouvelle Sion. Bockelson déclara que sa grandeur future lui avait été en effet révélée depuis longtemps, et menaça de mort quiconque lui désobéirait. Quelques murmures se firent entendre; les séides du nouveau roi les étouffèrent par la terreur, et la multitude se dispersa en silence.

Dusentschuer fit décréter ensuite que toute propriété appartenait au roi de Sion; qu'aucun citoyen ne devait conserver plus de deux vêtements complets ni plus de quatre chemises; que les vivres seraient emmagasinés et distribués selon les ordres du roi. Linge, habits et robes furent chargés sur des chariots, mis sous clef et confiés aux prédicants. Jean se chargea lui-même de la répartition des provisions, dont il se réserva la garde.

Un monarque n'existe pas sans une cour : Jean s'en attribua une nombreuse; des grands dignitaires et des gardes du corps l'entourèrent, prêts à exécuter ses volontés. Il nomma Knipperdolling son lieutenant général, Rottman son prédicateur royal, et choisit parmi les fanatiques les plus tarés les grands officiers et les conseillers d'État. Il promut plusieurs sectaires aux grades de général et de colonel. Un nommé Niland remplaça Knipperdolling comme maître bourreau.

Le costume du roi répondit à la splendeur de son trône élevé au-dessus de tous les autres. Jean se fit fabriquer une couronne royale et une couronne impériale, enrichies de pierreries de grande valeur; à son cou brillaient une chaîne et un globe d'or, rappelant sa souveraineté universelle. Des bagues précieuses et des diamants ornaient ses doigts; ses vêtements de cérémonie étaient brochés d'or ou d'argent et garnis de dentelles. Il prit pour palais un hôtel splendide, et installa ses reines dans une maison attenante: il leur fallait de l'espace, car elles se multipliaient. A ses trois femmes, Jean ajouta treize épouses, choisies parmi les plus belles jeunes filles. Toutefois Divara jouissait seule de la prérogative d'une cour, composée de plusieurs dignitaires; quatre gardes du corps étaient attachés à sa personne. Jean mangeait habituellement avec toutes ses femmes.

Juge suprême et unique, il rendait la justice au public sur la place du Marché, où il siégeait en grande pompe, entouré de grands officiers, de conseillers, de gardes et de musiciens; cinq bourreaux se tenaient là, prêts à exécuter ses arrêts. Les plaideurs étaient contraints de s'étendre à terre, à plat ventre, devant Sa Majesté, avant d'obtenir la parole; il prononçait souvent des condamnations à mort, surtout contre les épouses insoumises. On leur abattait aussitôt la tête.

Le roi assistait au prêche en grande cérémonie. Après la prédication, l'on se réjouissait par une danse générale, dont le roi et les reines prenaient l'initiative; tout le monde dansait, par ordre ou par plaisir, sur la place principale. C'était là aussi que Jean bénissait les mariages.

La royauté de Bockelson ne débloquait pas la ville : les confédérés la sommèrent de capituler, en la menaçant d'un assaut général; Jean répondit qu'il ne déposerait jamais les armes. L'évêque fit lancer dans la ville, le 26 août, un grand nombre de lettres, promettant amnistie aux assiégés qui viendraient à lui avant le jeudi suivant. Jean fit veiller aux portes, et personne n'osa quitter la ville.

Les confédérés se décidèrent à tenter un assaut. Jean en fut informé par ses agents; il parcourut la ville à cheval, annonçant que le Très-Haut lui avait révélé le jour et l'heure de l'attaque, en lui promettant la victoire.

L'assaut fut précédé par une longue et terrible canonnade, qui enfonça les portes et démolit une partie des tours et des bastions; mais les assiégés réparaient durant la nuit les dégâts de la journée : les femmes travaillaient avec ardeur et combattaient comme les hommes; elles préparaient de la poix et de la chaux en vue de l'attaque annoncée par le prophète

Elle commença au matin du 31 août; la place fut assaillie en six endroits; les assiégeants comblèrent les fossés, arrachèrent les palissades et dressèrent leurs échelles. Partout les assiégés se défendirent avec une indomptable opiniâtreté. Sur certains points les assauts furent renouvelés neuf ou dix fois; après une journée de lutte sanglante, les confédérés se retirèrent, laissant les fossés remplis de cadavres. Si, ce soir-là, les anabaptistes avaient fait une sortie générale, ils eussent probablement débloqué la ville et mis les assiégeants en pleine déroute; mais on passa la nuit en chants de triomphe et en divertissements à Münster.

Le conseil de guerre des confédérés décida, le 3 septembre, qu'il fallait renoncer aux attaques de vive force et réduire par la famine cette place si furieusement défendue; on convint d'élever autour d'elle sept redoutes reliées par des murailles et des fossés, qui empêcheraient tout secours en vivres d'y pénétrer. Un habile homme de guerre, Wilkin de Stedingen, reçut la direction des travaux, qui furent activement poussés.

Bockelson se préoccupait moins d'entraver l'achèvement de cette menaçante circonvallation que de satisfaire sa vanité et ses passions. Il fit décapiter plusieurs femmes opposées à la polygamie, et décréta que le doute exprimé contre sa mission céleste et le blâme de ses décisions seraient punis de mort. Son complice Knipperdolling tenta cependant de régner avec lui; après toutes sortes de contorsions et de clameurs, il s'écria : « Jean est roi selon la chair, je le serai selon l'esprit »; et voulut s'asseoir sur le trône. Jean l'en chassa à coups de poing, et le fit emprisonner pendant quelque temps. Le docile compère Dusentschuer convia ensuite les habitants à des agapes fraternelles; plus de deux mille personnes y participèrent. Dans un repas relativement copieux, Jean les communia avec des galettes de fine farine, et Divara leur fit ensuite boire du vin dans un calice. Après cette sacrilège parodie des mystères sacrés, on désigna vingt-sept apôtres, destinés à prêcher en dehors le nouvel évangile.

Le banquet public n'était réservé qu'à la plèbe; quand il fut terminé, la cour et les notables s'assirent à des tables plus délicatement servies. Pour intermède, le roi décapita de sa main un soldat prisonnier; on passa ensuite la nuit en danses et en orgies.

Les vingt-sept apôtres comptaient entre eux cent vingt-quatre femmes. L'investissement n'étant pas encore complet, ils franchirent les lignes des assiégeants par une nuit obscure; elles étaient alors dégarnies par les pertes subies durant l'assaut et par une terrible épidémie. Les troupes de Clèves s'étaient révoltées et avaient abandonné le camp; les chefs confédérés s'occupaient de remplacer les vides par des renforts et de nouvelles levées.

La mission des émissaires anabaptistes ne resta pas sans effet : cinq d'entre eux prêchèrent à Warendorf avec un tel succès, que le sénat se prononça pour leurs doctrines. Le prince-évêque investit cette ville le 21 octobre; elle se rendit à discrétion. Les épiscopaux désarmèrent les habitants; après quoi, le 24 octobre, un échafaud

fut dressé sur la place. On y exécuta quatre des apôtres et trois bourgeois: le cinquième apôtre, nommé Clopris, fut envoyé à Cologne par l'évêque, et y subit le supplice du feu. Waldeck nomma d'autres magistrats à Warendorf, et éleva un fort qui dominait la ville.

D'autres apôtres, dirigés par Dusentschuer, furent arrêtés et décapités à Soest. Les membres d'un troisième groupe, commandé par Frisius, subirent la peine capitale à Cœsfeld et en d'autres villes de l'ouest wesphalien. Les derniers de ces émissaires, sous les ordres du prêtre apostat Vinnius, marchèrent vers le nord et prêchèrent à Osnabruck, où se réunirent autour d'eux de complaisants auditeurs. Les magistrats firent arrêter les prédicants; la populace s'émeuta pour les délivrer, mais fut dispersée par la force; on expédia les prisonniers à l'évêque, qui les condamna à mort. Un d'eux, nommé Grœss, obtint toutefois sa grâce, en promettant de livrer la ville. Il y rentra et raconta la fin lamentable de tous les autres apôtres, en affirmant qu'un ange l'avait délivré et transporté aux portes de Münster; les sectaires crurent au miracle. Grœss devint leur idole, et Jean le classa parmi les dignitaires attachés à sa personne.

Ce tyran se montrait de jour en jour plus sanguinaire : il fit pendre un enfant de dix ans qui, souffrant de la faim, avait dérobé des navets; il fit décapiter une femme qui avait injurié un prédicant, et trancha la tête à un prisonnier qui refusait d'apostasier.

Les vivres devenaient rares; le peuple se nourrissait surtout de chair de cheval; mais rien ne manquait encore aux tables royales.

G. DE LA TOUR.

(A suivre.)

L'ÉDEN ET LA RÉDEMPTION

I

Le dix-huitième siècle, après s'être regardé, déclara qu'il apercevait bien dans l'histoire un certain moraliste appelé Jésus, mais qu'il ne voyait pas la Rédemption, que le monde chrétien ne différait du monde païen que par un plus haut degré de fanatisme et d'ignorance, que pour tout le reste les deux époques se ressemblaient.

« Si l'homme est tombé, disaient-ils. — ce que nous contestons, — nulle main ne l'a relevé de sa chute. Voyez-le : ne rampe-t-il pas toujours sur la terre? ne s'en va-t-il pas comme toujours à la mort, poussé par la faim, meurtri par la douleur, désespéré par le doute ou abruti par le vice? En quoi cette terre avare et ce monde ensanglanté ressemblent-ils à cet Eden primitif dont nous parlent certains de vos livres prétendus sacrés? Votre roi de la création n'a pas de couronne ; il a pour sceptre un bâton volé dans la forêt voisine, pour trésor une besace souvent vide, pour manteau royal des guenilles, pour breuvage l'eau du torrent, pour palais une masure, une hutte ou le trou d'un rocher, et pour ornement des chaînes. Voilà le tableau que nous avons sous les yeux! Avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de reconnaître qu'une telle humanité ait eu l'honneur d'être rachetée par un Dieu. »

Puis venaient, à la suite, des blasphèmes contre Dieu, des outrages à son Christ, des insultes à son Église. A entendre les sifflements des lèvres, à voir les flammes malignes dardées par les yeux de ces hommes et éclairant d'un reflet sinistre des saillies infâmes, on eût pu croire, en effet, que les têtes de l'antique serpent n'étaient pas écrasées.

Voilà l'objection. Bien loin d'avoir cherché à la diminuer, nous avons au contraire cherché à la présenter dans tout son relief. Dans la bouche de nos adversaires, elle est bouffonne, comme tout ce qui en sortait; sous notre plume, elle est sérieuse. Nous pensons que la recherche de la vérité est chose trop grave pour qu'on la traite en polichinelle, comme M. de Voltaire.

Voyons donc si le raisonnement des ennemis du christianisme est fondé; examinons si, en effet, la Rédemption n'est pas adéquate à la chute, ou, en d'autres termes, si Jésus-Christ n'a pas donné à l'humanité plus qu'elle n'avait perdu.

Mais d'abord qu'avait-elle perdu? Un coup d'œil sur l'état édénique va nous l'apprendre.

En sortant des mains de Dieu, l'homme regarda, à la lumière du Verbe qui rayonnait au milieu de son âme, la création, qui s'épanouissait fraîche, belle et pure, devant lui : il en comprit le sens profond, le but providentiel; il sentit qu'il était la conscience et la voix de cette vaste harmonie, qui s'ignorait elle-même. De même que son âme, poussée par la force toute-puissante de l'innocence et attirée par la grâce, gravitait vers son centre, qui est Dieu; de même tous les êtres inférieurs, sollicités par les rayonnements de l'image divine, qui brillait dans toute sa beauté sur son front royal, tendaient amoureusement vers lui. Et de cette universelle union s'élevait une voix sublime, qui remplissait l'espace de ces mots : « Saint, saint, saint est le Seigneur notre Dieu! »

On s'étonne quelquefois d'entendre dire qu'Adam, dans l'Éden, avait la science parfaite de la création et un pouvoir égal à cette science. Cela vient de ce qu'on ne réfléchit pas assez à la merveilleuse puissance de l'innocence du premier homme. Pouvez-vous, d'une part, mesurer la hauteur où peut s'élever une âme qui, dans tout le développement de ses facultés, a conservé l'innocence virginale? et, d'autre part, pouvez-vous comprendre ce que Dieu réserve de clartés à cette âme? L'innocence, hélas! elle ne se compte plus aujourd'hui au nombre des forces qu'on appelle progressives. Qu'on le sache bien pourtant, c'est elle, et elle seule, qui fait la lumière. Tout le secret de la science et de la puissance d'Adam est là.

Le propre de l'innocence est de monter, de monter encore, de monter toujours. L'âme innocente de notre premier père allait à Dieu comme l'enfant va au père, comme le bien va au bien, comme

le beau va au beau, comme la lumière va à la lumière. Et comme elle n'avait ni ombre ni tache en elle, elle était ouverte comme un lis devant le Seigneur. Dieu, qui voyait en elle sa parfaite image, se complaisait à descendre vers elle, et dirigeait vers elle tous les rayons de sa grâce. Sous ces rayons, l'intelligence d'Adam, échauffée, illuminée, agrandie, percevait la nature et l'essence des êtres, et lisait les idées que Dieu avait réalisées dans sa création. Et cela est si vrai, que Dieu appela devant notre père tous les animaux pour qu'il leur donnât un nom, c'est-à-dire pour qu'il les définît dans leur essence et selon leurs rapports dans le grand tout. Si la langue que parla Adam n'avait pas suivi la destinée de son âme; si elle n'avait pas été, comme elle, profondément altérée, nous retrouverions ces noms, et nous verrions qu'ils renfermaient toute la science des êtres. Hélas! nous n'avons plus que des vestiges, des ruines à peine reconnaissables de la langue primitive; et pourtant il y a encore dans ces vestiges, dans ces débris, dans ces ruines, tant de clartés, que ceux qui s'en sont approchés ont été éblouis, et qu'ils ont été forcés de reconnaître que l'homme primitif avait joui de la pénétration des purs esprits. MM. Creutzer, Guignaut, Renan, presque tous les philologues sont unanimes sur ce point.

L'homme qui, dans son union avec Dieu, était à sa véritable place, répandait sur toutes les créatures qui peuplaient son domaine ce qu'il avait en lui et ce qu'il puisait en Dieu, c'est-à-dire l'amour. Et comme toutes ces créatures avaient été placées par la sagesse et la bonté créatrices dans leurs véritables rapports, rapports d'union et d'amitié, il en résultait que le mal n'était nulle part, le bonheur était partout.

Mais non seulement l'homme primitif était l'image de Dieu par sa bonté, son innocence, ses facultés intellectuelles et sa domination sur les choses créées; il l'était encore par la puissance créatrice dont il était doué. Expliquons ceci.

Dieu avait réalisé sa pensée en créant l'homme; l'homme devait réaliser la sienne en créant à sa façon. Comme Dieu, l'homme devait fixer dans ses œuvres son image et sa ressemblance, et il y aura autant de distance entre lui et son œuvre, qu'il y en a entre Dieu et sa création. Il y a un abîme entre Dieu et son image; il y en aura aussi un entre l'homme et son image. L'art est à l'homme ce que l'homme est à Dieu. Dieu, ayant la vie en soi, a bien pu produire

la vie et animer son image; mais l'homme, n'ayant pas la vie en soi, ayant reçu cette vie d'un Autre, ne peut point la communiquer à ses œuvres. Aussi ses œuvres, ses images n'ont-elles que l'apparence de la vie; l'homme ressemble à Dieu, moins l'infinité, et l'art ressemble à Dieu, moins la vie.

Disons donc ici, en passant, que plus l'image de Dieu est pure dans l'homme, plus l'image de l'homme est pure dans l'art; plus l'empreinte de Dieu est profonde dans l'homme, plus l'empreinte de l'homme est profonde dans l'art. Si l'image de Dieu est gâtée dans l'artiste, l'art reproduira cette image gâtée, souillée, déshonorée; et, loin d'être l'expression du beau, elle sera l'expression du laid.

Remarquons encore ici, en passant, que ce don de création poétique et artistique, dont Adam jouissait à un degré surnaturel, était une cause de sa suprématie sur les animaux. On a dit qu'Orphée apprivoisait les bêtes féroces par l'harmonie de ses chants. Si notre premier père n'eût pas, en quelque sorte, tari la source des divines inspirations en perdant l'innocence et la grâce, il eût mieux fait qu'Orphée : il eût empêché les bêtes de devenir féroces.

L'activité de l'homme devait encore s'exercer d'une autre sorte. Contre-maître de Dieu dans la création, il devait pour sa part contribuer à sa culture. Mais que cette culture était loin de ressembler au travail sous lequel nous gémissons aujourd'hui! Elle n'était autre chose qu'une direction agréable des forces de la nature, sur lesquelles sa science et son amour lui donnaient un souverain empire. Saint et pur, il était comme la seconde providence de la terre, qui attendait et qui désirait sa fécondation de sa main bénie. Dieu avait créé les germes; l'homme devait en diriger le développement. De même qu'en le créant Dieu l'avait ordonné par rapport à lui, de même il devait à son tour ordonner la création par rapport à l'humanité. Qui nous dira jusqu'à quel point s'étendait son action sous ce rapport, dans quel degré il pouvait transformer la matière, qui se pliait avec une sorte de complaisance et de docilité à ses désirs, à sa volonté?

Dieu exerce sa puissance créatrice avec amour. Il devrait en être ainsi de l'homme, sous peine de n'être point fait à la ressemblance de son Auteur. Ainsi, le travail attrayant que certaines sectes rêvent pour l'homme déchu, n'est qu'un souvenir de l'état primitif de l'homme, et, disons-le, une aspiration de retour par des moyens faux.

L'activité de l'homme, qui ne rencontrait ni obstacle ni résistance dans les éléments et les forces de la création, n'en rencontrait pas davantage dans la chair. Ne voyez-vous pas, en effet, que, dans l'état d'innocence et de grâce où se trouvait nécessairement le premier homme, la chair amoureusement soumise n'était que la docile servante des volontés et des désirs de l'âme, dont elle partageait les joies et les plaisirs par suite de la merveilleuse unité qui existait entre elles?

II

L'homme édénique était médiateur entre la nature et Dieu. Si, d'une part, il était en harmonie avec Dieu, d'autre part, et comme conséquence logique, la création devait être en harmonie avec lui; soumise à Dieu, la création, à son tour, devait être soumise à l'homme. Quel était l'état de la nature primitive? Je l'ignore; mais, à coup sûr, elle était en rapport avec la nature et la destinée de l'homme primitif.

Sachant Dieu, Adam savait toutes choses. Aussi la nature lui était-elle soumise. *Omnia subjecisti sub pedibus ejus*, dit l'Écriture. Comme l'ordre était en Adam, il devait tout maintenir dans l'ordre. Qui, en effet, maintient l'ordre ici-bas? L'homme seul. Les créatures abandonnées à elles-mêmes ne savent pas, ne peuvent pas, et j'oserais presque dire, ne doivent pas se conserver dans cet état d'intégrité qui constitue l'œuvre divine; elles se corrompent, elles dégénèrent par le défaut de direction générale. « L'être raisonnable, dit M. l'abbé Frère dans un livre trop oublié, celui qui entre dans les desseins de Dieu, regardant les créatures par cette lumière incréée, peut seul les rendre invariables dans l'ordre qui leur convient. C'est le véritable objet de la médiation qu'il exerce entre les êtres secondaires et leur auteur. Les créatures, ainsi maintenues dans leur destination originelle, possèdent leur être naturel, en atteignent la fin, et là se trouve le bien-être naturel de toutes choses, par lequel Dieu se sentit primitivement glorifié. *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* »

Combien de temps dura l'époque édénique? Nous l'ignorons. Les livres saints ne s'expliquent pas à cet égard. Mais ils sont explicites sur la manière dont elle finit.

Elle finit par le péché de superbe (*super ire*, s'élever au-dessus de soi), péché que l'Ecclésiaste caractérise ainsi : *Initium superbiæ hominis apostatare a Deo, quoniam ab eo qui fecit illum recessit cor ejus.* « Le commencement de l'orgueil de l'homme est de commettre une apostasie à l'égard de Dieu, *parce que son cœur se retire de celui qui l'a créé.* » Par son péché, dont on n'ose mesurer l'étendue, Adam retira, selon l'énergique expression de l'Écriture, son cœur de Dieu, de ce Dieu qui, selon une expression plus sublime encore de cette même Écriture, lui avait démontré toute science, *en le regardant dans son berceau, en posant son œil sur son cœur* (*posuit Deus oculum super corda illorum*), et tomba dans l'amour-propre, c'est-à-dire dans l'idolâtrie de lui-même. De médiateur que Dieu l'avait fait, il voulut se faire centre à son tour : *Sicut dii eritis.* Au lieu de tenir les regards de son cœur fixés sur les regards de son Père, il les abaissa sur lui-même, et, par ce coupable abaissement, intercepta la lumière divine dans laquelle il voyait les essences des êtres. Et l'effort qu'il fit pour s'élever au-dessus de lui-même (*super ire*) et pour s'égaler à Dieu, fut tel, qu'il en devait être anéanti, si la miséricorde ne l'eût conservé pour l'exécution de ses desseins. Toutefois la chute fut profonde : elle fut égale à l'élévation.

Centre de l'ordre créé, quand l'homme eut brisé ses rapports avec le Créateur, la nature, qu'il croyait dominer, se révolta à son tour contre lui.

L'homme, abrégé du monde, a commis le péché, c'est-à-dire la désunion, le désordre. Du même coup toute la nature a été désunie, désordonnée dans une certaine limite. Briser l'unité en lui, détruire l'ordre en lui, c'était briser en même temps et par effet rétroactif l'ordre dans la création. Quand la clef de voûte d'un édifice se détache, toutes les pierres qui le composent se détachent et tombent.

Adam était le centre de la circonférence : pur, sa pureté devait rayonner dans l'ensemble ; mauvais, son mal devait se répandre à tous les points du cercle. L'effet de l'acte humain est universel : il porte le désordre ou l'harmonie dans toute la création ; cela tient à la grande loi de la solidarité qui domine tout l'univers.

Le mal provoque le mal, de même que l'amour fait éclore l'amour. Dans l'Éden, — nous l'avons dit, — tous les animaux se courbaient devant Adam, parce que la bonté, l'innocence, l'amour, éclataient

dans ses regards; qu'un reflet, une auréole céleste irradiait sur son front. Mais quand, au lieu de la bonté et de l'amour, ils virent jaillir les flammes de la colère et les feux de la convoitise, ils sentirent comme une chaude émanation qui jetait un principe âcre dans leur sang, qui changeait leurs doux instincts en appétits féroces, leur soumission en révolte et leur amour en haine. Dès que l'homme fut ennemi par le péché, la création fut armée contre lui, et pour sa punition à lui, et pour sa conversion à elle.

Si, perdant son innocence, c'est-à-dire devenant méchant, l'homme eût conservé sa science et sa force, si de plus il eût trouvé dans ce nouvel état une création docile comme auparavant, savez-vous ce qui serait arrivé? Il serait arrivé qu'il eût fait de cette création un épouvantable chaos, une ruine immense, au sein de laquelle il eût fini par s'abîmer lui-même. Toutes choses eussent été renversées et détournées de leur objet et de leur fin, comme son âme. L'âme en désordre, l'âme satanique, eût voulu faire le monde à son effroyable image. Mais Dieu avait déposé, en cas de malversation de la part de l'homme, un principe indestructible de conservation dans la nature et dans tous les êtres qu'elle contient. C'est ce principe de conservation qui réagit contre l'homme et qui arme tous les êtres contre sa tyrannie; c'est ce principe qu'on appelle avec vérité la révolte de la nature. Du moment où l'homme est devenu une sorte de monstre composé des sept péchés capitaux, du moment où le signe sinistre de Satan a remplacé sur son front la lumière de Dieu, de ce moment, dis-je, la création, ne voyant plus en lui un roi, un ami, un père, un médiateur, un pontife, mais un tyran avide, s'est soudainement révoltée contre lui. Quand le lion vit, au lieu de l'innocence, briller le feu de la colère dans le regard de l'homme, il aiguisa ses dents, il secoua sa terrible et orgueilleuse crinière. Ainsi des autres animaux. Tout fuit l'homme. Il faut qu'il dompte ou tue. Tout ce qu'il veut faire plier à sa volonté, crie, gémit, soupire ou pleure.

Pour avoir voulu trouver la lumière en lui-même, l'homme la perdit. Une double nuit enveloppa sa raison séparée du Verbe : nuit d'en haut, — Dieu s'étant retiré; — nuit d'en bas, — la nature s'étant voilée, s'étant cachée, s'étant dérobée. Quand Adam ne regarda plus en Dieu, sa raison ne vit presque plus rien, elle fut frappée d'une cécité qui ne fut incomplète que par grâce. Les propriétés des végétaux, qui, dans l'état harmonique, étaient tout à

ordonnées par rapport à son bonheur, maintenant déplacées par le péché, lui présentèrent un inextricable et aveugle mélange de bien et de mal, au sein duquel il trouvait souvent la mort. Il croyait, en cueillant la pomme mystérieuse, conquérir une vie supérieure à celle dont il jouissait; et voilà que les arbres mêmes, où il est obligé de puiser sa vie matérielle, lui présentent des fruits qui recèlent une mort humiliante. L'arbre de vie s'est changé en arbre de mort.

« Non seulement, dit M. Roselly de Lorgues, les animaux, mais la terre elle-même est en révolte contre l'homme. Elle est avare de tout ce qui peut être bon à l'homme, et prodigue de tout ce qui peut lui être nuisible. Dès que s'arrête sa charrue, la mercuriale, la valériane, les pilulaires, les agarics, protestent contre son repos, envahissent son champ. »

Il faut que l'homme lutte contre un principe mauvais, contre un principe d'hostilité renfermé dans la nature.

Mais il n'y a pas que des végétaux rebelles et nuisibles à son travail; il y en a d'autres qui recèlent des poisons qui peuvent le tuer. — Que de plantes mortelles! — Et l'homme ne les connaît qu'après de tristes expériences! — La mort se cache sous ses pieds, plane sur sa tête, l'environne de toutes parts; et, par suite de son ignorance, fruit de la chute, il ne voit pas. Cachée dans les feuilles de l'arbre, elle attend qu'il vienne chercher l'ombre sous cet arbre pour fondre sur lui; cachée dans le calice d'une fleur, elle se fait respirer par l'homme dans le parfum de cette fleur.

Dieu a dit à l'homme : Tu mourras! et il a chargé une partie des éléments et des êtres de la création d'exécuter son irrévocable sentence.

III

En Éden, l'homme, par l'amour, était un.

Immortel par l'un de ses termes, il l'était nécessairement par l'autre.

Le corps ne devait pas mourir, parce qu'il était uni à une âme immortelle.

Et l'âme ne devait pas mourir tant qu'elle serait amour, c'est-à-dire, ô profondeur des mots! tant qu'elle serait *a mors* : *a* (contre); *mors* (la mort).

Par suite, le corps, l'image de l'âme, son organisme, son moyen d'expression, de communication avec le reste de la création inférieure, devait suivre la destinée de l'âme.

L'immortalité de l'âme entraînait celle du corps. Comment, en effet, le corps, intimement, harmonieusement uni à l'âme, avec laquelle il formait un tout, aurait-il pu briser un lien qui les nouait l'un à l'autre?

Cette rupture, contraire d'ailleurs aux aspirations du corps, qui, de son côté, aspirait, lui aussi, à la vie, ne pouvait s'effectuer que par la douleur, que par la violence.

Mais la douleur, en scindant l'être humain, en frappant dans leur union une âme innocente et un corps innocent aussi, eût été chose contraire à la justice et à l'essence même de Dieu.

Donc, Dieu, si l'on admettait cette hypothèse, serait l'auteur du mal: conclusion pire que la négation de Dieu.

Dieu, dit l'Écriture, n'a pas fait la mort. Il ne pouvait pas, étant, par essence, l'a-mour (l'anti-mort), la charité.

Qui donc l'a faite?

Saint Paul répond avec un de ces mots qui tirent leur lumière du ciel même : « C'est par le *péché* que la mort est entrée dans le monde. »

Lisez l'Ancien et le Nouveau Testament, vous y verrez à chaque ligne la profonde synonymie du péché et de la mort. C'est pourquoi l'Église, inspirée par le même Esprit qui inspira les livres saints, a qualifié le péché de *mortel*.

Tant que l'homme primitif demeura dans l'a-mour, la mort ne trouva aucune issue pour entrer dans le Paradis terrestre (autre mot magnifique!); mais l'âme n'eut pas plus tôt passé de l'a-mour à l'égoïsme, qu'aussitôt Adam fut chassé de la terre d'immortalité et fixé dans les régions de la mort.

Il est écrit que *la vie et la mort* furent mises à la disposition de l'homme en même temps que le bien et le mal. Lui choisit le mal; par le mal, il trouva la mort, et il lui fut fait selon son discernement et son élection: car, en trangressant les rapports qui le fixaient dans le bien, il rompait les liens qui l'attachaient à la vie, et la décadence du corps dut suivre cette rupture, qui détruisait la constitution primitive de son immortalité.

IV

Le péché d'Adam, le péché de l'homme en chute, ont les mêmes caractères et les mêmes effets; ils ne diffèrent qu'en malice et en intensité. Cette différence dans la malice vient de la différence des conditions dans lesquelles ils sont commis. Avec cette réserve, tout ce qu'on peut dire du dernier s'applique parfaitement au premier.

Le P. Gratry a tracé, dans son livre *de la Connaissance de l'âme*, un magnifique tableau de l'homme vivant dans l'ordre, dans l'amour.

« Nos amours libres, dit-il, procèdent de l'instinct et de l'intelligence. C'est un résumé de tout l'homme, c'est l'homme entier recueilli sur un point : tous les rayons convergent en cet unique foyer. Tout est d'accord : l'attrait, le sentiment, l'instinct, l'intelligence, la volonté. Tout cela retentit au cœur, ensemble et en même temps, pour lui donner un rythme qui tient de toutes ces influences. »

C'est en effet ce qui se passe quand l'homme se reconstitue dans l'a-mour et par l'amour.

Dans les heures saintes où toutes les facultés de l'âme montent à l'unisson et portées les unes par les autres vers leur centre attractif, qui est Dieu, il se passe au cœur, au point central de la vie, un phénomène étrange. On éprouve une paix profonde, un bonheur sans mèlange, une sorte de redoublement de vie. L'âme apporte du ciel dans le sang je ne sais quelle vigueur et quelle fraîcheur, qui portent jusqu'aux extrémités du corps la force et la pureté. Il semble que, sous cette influence, toutes les molécules corrompues du corps s'en détachent, que toutes les vapeurs malsaines s'en éloignent, et qu'une sorte de sensibilité virginale monte vers le centre de l'âme et lui demande des ailes pour voler, elle aussi, vers son Dieu. Dans cet état, l'homme se sent, pour ainsi dire, pénétré d'immortalité; et à mesure qu'il se dilate dans l'amour, à mesure aussi il croit à l'incommensurable étendue de sa vie. Alors, loin de songer à la dissolution, il essaye de s'envoler : car son poids diminue, et l'attraction divine, l'attraction d'en haut est sur le point de l'emporter sur l'attraction physique, l'attraction d'en bas.

Dans l'état du péché, c'est le contraire qui a lieu.

« Le mal, dit le P. Gratry, vient d'une très imperceptible et habituelle prévarication au centre et d'un secret amour de soi, par lequel, en se séparant quelque peu de Dieu, l'âme se détache doucement de sa racine, voulant bien vivre des dons de Dieu en elle, mais refusant de vivre de Dieu en Dieu... Réduite à soi, l'âme n'a plus les grandes forces qui viennent directement de Dieu... Elle sent en elle les principes de la mort... Elle ne porte point en elle la racine d'immortalité. Les trois forces de l'âme sont divisées, et, en se divisant, elles se dissipent. Elles descendent vers le néant; comme s'exprime l'Écriture, elle a perdu son unité. »

Du fractionnement de l'unité par le péché résultent deux égoïsmes : l'égoïsme de l'esprit, ou l'orgueil; l'égoïsme du corps, ou la sensualité.

Par le premier, l'âme s'élève au-dessus d'elle; par le second, elle tombe au-dessous d'elle-même.

« La forme du mal dans l'âme, ajoute le P. Gratry, est une division et une séparation des forces de la vie en deux tendances contraires. C'est la duplicité d'une âme qui, cessant d'être simple, une, recueillie, prend en elle-même une double vie, l'une dans l'esprit, et l'autre dans les sens... Le corps, comme une pile électrique, se polarise en deux foyers principaux avec l'âme, quand l'âme elle-même, dans l'égoïsme et la passion, divise la vie en deux foyers. »

Quand l'âme se dégrade et se divise, le corps en fait autant et d'une manière analogue.

Nous allons le mettre en lumière.

V

Jamais la division de la vie par le péché n'a été plus facile à étudier que de notre temps. Orgueil et sensualité, tels sont les deux pôles de la vie contemporaine. A d'autres époques, il y a eu des états moraux intermédiaires, des états mixtes, oscillant entre le bien et le mal, et disputant, avec des vicissitudes diverses, la vie à ces deux minotaures qu'on appelle l'Orgueil et la Sensualité; mais il était réservé à notre temps de présenter le triste spectacle de la vie passant, d'un bond, de l'égoïsme de l'esprit ou la superbe, dans l'égoïsme de la chair ou la sensualité, et réciproquement. Il est d'observation constante, d'ailleurs, que l'un de ces états appelle l'autre : le démon de l'orgueil, après s'être repu de la subs-

tance humaine, la jette en pâture au démon de la sensualité; et celle-ci, après l'avoir salie, maculée, empoisonnée, la renvoie à l'orgueil, qui remercie sa complice de l'avoir si bien préparée pour son usage.

On cherche bien à atténuer, à dissimuler tant soit peu les effets mortels du sensualisme; mais on n'a point encore osé les nier. Il n'en est pas de même de ceux que produit l'orgueil. Comme ils sont d'un autre ordre, et qu'au lieu d'inspirer le dégoût ils se présentent à l'imagination avec un certain caractère de grandeur, on s'illusionne très facilement à leur égard, et, souvent même, cette illusion va jusqu'à prendre l'excès du mal qui est en eux pour le principe et la source de la vie. Non seulement l'orgueil fascine les intelligences d'élite qui se séparent de Dieu; mais celles-ci, à leur tour, fascinent la foule par des lueurs trompeuses, par de faux airs de grandeur, par je ne sais quel honteux venin formant entre elles et cette foule un pacte secret mais redoutable.

VI

Qu'est-ce que l'orgueil? Pour le définir, nous n'avons, hélas! qu'à jeter les yeux vers une certaine région du monde intellectuel, région qui s'étend chaque jour davantage, région d'où descend la mort sur notre pauvre société, jadis si énergiquement tournée vers le ciel. C'est là que l'orgueil trône et pousse des cris sataniques qui ébranlent le monde jusque dans ses fondements. C'est là, c'est du haut de ces sommets abrupts et désolés que le génie aux mille voix de ce qu'on appelle l'humanité nouvelle appelle tous les hommes à la révolte sociale.

Son cri peut se formuler ainsi :

« Je suis dieu. La prophétie du serpent à Adam s'est enfin réalisée. Je porte en moi ma raison d'être; je suis ma loi à moi-même; nulle autorité, soit qu'elle vienne de la terre, soit qu'elle vienne du ciel, ne doit limiter ou diriger le service de mon activité. Si une autorité politique se dresse devant moi pour m'empêcher d'aller là où je veux aller, je la briserai; si une autorité religieuse veut imposer une règle à ma conscience, je la méprisérai. Je veux conquérir la liberté absolue : telle est la loi de mon être, tel est mon destin, telles sont mes aspirations. Je ne suis point encore

complètement dieu; mais je le deviens, et je reconnaîtrai que je le suis devenu, lorsque j'aurai nié tout ce que j'ai affirmé, affirmé tout ce que j'ai nié, maudit tout ce que j'ai béni, détruit tout ce que j'ai créé; lorsque j'aurai fait table rase dans mon intelligence et dans ma raison; lorsque j'aurai foulé aux pieds toutes les lois divines et humaines, dont j'ai été jusqu'ici l'imbécile esclave; lorsqu'enfin de tout ce qui est il ne restera rien... que moi.

« Je veux (c'est Proudhon qui parle), je veux que ma personne sacrée apparaisse dans sa plénitude et rayonne dans toute sa gloire, à l'instant où, rejetant bien loin tout sentiment de crainte, tout préjugé, toute subordination, toute participation, elle pourra dire avec Descartes : *Cogito, ergo sum;* je suis souverain, *je suis dieu !*

« Toutes les lois, toutes les institutions, tous les dogmes, toutes les religions, toutes les philosophies, toutes les sciences, n'étaient que des rêves de ma divinité embryonnaire. Aujourd'hui que cette divinité est enfin constituée, je chasse ces rêves et prends possession de moi-même.

« J'avais objectivé la divinité, et la divinité c'était moi!

« J'avais objectivé l'autorité, et l'autorité c'était moi!

« J'avais objectivé la religion, et la religion c'était moi!

« Il est temps que la lumière divine, qui est ma propre essence, disperse toute cette fantasmagorie, pour les rêves de mon enfance, et ouvre devant moi les horizons infinis de la liberté absolue.

« Du haut de mon trône divin, je proclame que Dieu c'est le Mal, que la propriété c'est le Vol, que l'autorité c'est l'Anarchie.

« Un dieu ne peut pas reconnaître un autre dieu.

« L'autorité absolue ne peut ni ne doit se soumettre à une autre autorité.

« La raison infinie et infaillible de l'homme ne peut et ne doit pas s'humilier devant une autre raison.

« L'autonomie de la conscience humaine ne doit point recevoir sa direction d'une loi morale extérieure et supérieure.

« Donc (c'est encore le cri de Proudhon), donc plus de religions dogmatiques, de constitutions gouvernementales, d'organisations industrielles! plus d'utopies, au ciel ni sur la terre! La conscience, la liberté et le travail, de même que la raison, ne souffrent ni autorité ni protocoles.

« Ainsi donc, détruisons, tranchons, coupons, anéantissons tout;

mettons la société au pillage; démolissons tout cet édifice de mensonge; mettons le feu à ces jouets, à ces amusements de notre enfance divine; rions de ce Dieu, fantôme et bourreau de notre raison; renversons ses autels; chassons les gouvernements; abolissons la propriété, détruisons la famille, proclamons la femme déesse : progressons, progressons toujours. Le progrès, c'est la négation, c'est la destruction jusqu'au rien, jusqu'au néant. Rien de ce qui est ne doit rester debout, rien, excepté moi. »

N'est-ce point ici le cas de s'écrier avec Bossuet : « Malheur, malheur encore une fois, et cent fois malheur à la créature qui ne se voit point en Dieu, et qui, se fixant en elle-même, se sépare de la source de son être, et qui l'est aussi, par conséquent, de sa perfection et de son bonheur! »

Je ne calomnie ni mon temps ni l'humanité (plût à Dieu que je me trompasse ici!) en mettant dans la bouche de la plupart des docteurs du jour le langage qu'on vient de lire. De nombreuses citations pourraient l'attester. Qui ne sait que tout l'effort de la philosophie contemporaine s'est porté et ramassé vers la divinisation de l'humanité? Qu'est-ce, au fond, que la philosophie allemande, sinon le plus grand et le plus profond acte d'orgueil qu'on ait encore vu? Briser les lois naturelles de la raison, tel est le but du mouvement philosophique en Allemagne; briser les lois sociales, tel est le but du mouvement philosophique en France. L'Allemagne pose les principes de l'ordre métaphysique; la France en tire les conséquences, afin de les appliquer à l'ordre social. Le socialisme de Proudhon est le fils naturel d'Hegel, ou plutôt ce sont deux monstres qui, par leur horrible accouplement, puisent la vie l'un dans l'autre.

VII

La divinisation de l'homme, telle est la prétention énergiquement avouée de la philosophie et de la science modernes.

De rayon, l'homme veut se faire le centre de la circonférence; de relatif, absolu.

Alors, voulant à tout prix systématiser son cri d'orgueil, il fait des efforts gigantesques pour *créer* la vérité, la lumière et l'ordre; non pas une vérité et une lumière relatives, mais absolues. Mais, comme toutes les choses créées s'opposent à ces prétentions, et se refusent

à proclamer sa divinité, il se rue sur elles, les prend, les saisit et les soumet à la question. A l'histoire il arrache la langue, tandis qu'il en prête une fausse à la nature. Il corrompt la première par la mutilation, la seconde par la calomnie. La main droite sur l'histoire mutilée, la gauche sur la nature calomniée, il s'écrie : Voyez! l'histoire et la nature proclament que je suis le centre et le dieu du monde!

Ce bourreau d'un nouveau genre parvient — tant il déploie de ruses et de violences dans son infâme métier! — à tirer de la nature et de l'histoire, ou plutôt à prêter à la nature et à l'histoire quelques rares faux témoignages; mais il se trouve promptement en présence d'une difficulté capitale. A quoi serviraient que l'histoire et la nature violentées proclament la divinité de l'homme, si la raison et le cœur de l'homme lui-même protestent d'une manière invincible contre cette qualification? Or c'est ce qui a lieu. Il faut donc que l'orgueil triomphe de ce nouvel obstacle, et parvienne à se faire des complices de ces deux redoutables adversaires.

Voici comment il procède :

Il aborde l'âme; il en décompose l'unité organique et harmonique; il sépare la lumière de la chaleur, la raison du cœur. Privée de la chaleur du cœur, qui la dirigeait en haut vers les sources infinies de la vie parfaite, la raison se penche solitaire sur elle-même, se contemple à sa propre lumière, et se proclame autonomie souveraine et lumineuse par elle : semblable en cela à un œil qui, faisant abstraction de la lumière ambiante qu'il réfléchit, se déclarerait lumineux par lui-même. C'est alors que, séparée de Dieu, refoulée en haut, séparée du cœur, refoulée en bas, c'est alors, dis-je, que cette raison, isolée dans son orgueil, entreprend de se prouver à elle-même et aux autres sa propre divinité. Travail effroyable, drame terrible, qui renouvelle celui de Prométhée, avec un dénouement plus tragique encore : car la formule même de la divinité de la raison, *l'identité des contraires en elle*, renferme son arrêt de mort. A l'instant où elle la prononce, la foudre tombe sur elle. Qu'on ose me démentir, et je montrerai une multitude d'âmes foudroyées de la sorte et expirant dans le plus humiliant scepticisme. Oh! que Pascal avait raison quand il disait : « Lorsque l'homme veut faire l'ange, il fait la bête. »

Mais ce travail de l'homme possédé par l'orgueil n'a pas seulement pour effet de tuer l'âme, il tue encore l'homme.

Qui ne sait, en effet, à quelles peines, à quels labeurs, à quels travaux opiniâtres se vouent les hommes qui sont dans cet état moral? Se sentant dans les ténèbres, car l'orgueil est ténébreux de sa nature, ils veulent contraindre ces deux sublimes témoins de Dieu à déposer contre ce Dieu. Mais, en présence de leur résistance et de leur fidélité obstinées et opiniâtres, ils s'irritent, s'échauffent et se livrent sur toutes choses à un travail de tortionnaire, qui a pour résultat sinon immédiat, du moins certain, de les tuer eux-mêmes. L'harmonie et l'unité de la vie intellectuelle se rompent par la séparation, de plus en plus profonde, de la raison et du cœur; et cette rupture en produit une autre, la rupture de l'unité et de l'harmonie de la vie physique. Et c'est par cette double rupture que pénètre la mort. Hélas! qu'ils sont nombreux et éloquents les exemples contemporains que nous pourrions invoquer ici! Ne répète-t-on pas chaque jour, en présence de la mort prématurée de la plupart de nos faux savants : *L'épée a usé le fourreau?* Ce mot est un aveu involontaire, c'est une éloquente accusation contre notre orgueil philosophique. Qu'on le sache bien, et qu'on le réapprenne, si on a eu le malheur de l'oublier, l'âme n'est une épée meurtrière au corps qu'après s'être suicidée elle-même.

Tant qu'elle demeure dans l'ordre, dans l'unité; tant que toutes ses facultés réunies se pénètrent et forment un seul et sublime rayon qui se dirige vers les hauteurs; tant qu'il y a harmonie entre l'intelligence, la raison et le cœur; tant que cet état dure, il règne dans tout l'organisme une sorte de printemps éternel, qui ne s'interrompt un instant sur la terre que pour refleurir au ciel.

IX

Il est un problème philosophique qui plane sur le monde moderne. En sa présence, les hommes de ce temps ressemblent aux enfants de mon village qui n'osaient pas montrer la nuée du doigt, de peur d'attirer la foudre.

C'est le problème de l'origine de la propriété. Tout ce qu'on a dit sur ce sujet, n'a pas le sens commun. La théorie subversive de Proudhon et la théorie bourgeoise de M. Thiers sont aussi fausses l'une que l'autre, et j'aurais de la peine à dire laquelle des deux m'inspire le plus de dégoût : elles ne sont, l'une et l'autre, qu'un cri d'égoïsme. La première tend la main sur la propriété; la

seconde presse cette même propriété sur son cœur et la défend de ses deux bras. Et si les raisons de ces deux champions, ainsi que celles de leurs disciples, ne résolvent pas le problème, en revanche leurs passions l'éclairent singulièrement. Leur acharnement a, pour l'observateur chrétien, une profonde signification et met sur la voie de la vraie solution. Si, en effet, nous interrogeons la grande synthèse catholique, nous en obtenons une réponse qui explique bien toutes les colères, toutes les passions, tous les rugissements que cette question a soulevés.

En Éden, nous dit la théologie, dans l'état d'innocence, les âmes étaient en communion. L'acte alors, par l'effet de la charité, était du dedans au dehors. Le calice attirait la liqueur divine et la répandait à pleins bords. C'était la loi de tout être en Éden : chacun pour tous, tous pour chacun. En retour du don particulier, on recevait le don collectif. Pour la goutte d'eau de soi-même, on recevait un fleuve, une mer d'amour. La vie collective refluait de la circonférence vers le centre, et rendait à la vie individuelle mille fois plus que celle-ci n'avait donné : c'était le compte dont parle l'Évangile avec sa profondeur divine et sa rectitude mathématique.

Il est superflu de demander si, dans un tel état où la dilection, qui est le lien de la paix, abondait, si, dans un tel état, dis-je, la propriété individuelle existait. Quand les âmes sont en communion, tout le reste devient commun.

Saint Thomas d'Aquin, qui s'est souvent prononcé dans ce sens, se pose, dans sa *Somme* de théologie, l'objection suivante : « Puisque le genre humain, dit-il, est destiné à se multiplier par la génération, la division de son domaine en possessions individuelles doit être la conséquence de cette multiplication : car la communauté de possession est une occasion de discorde, ainsi que l'a dit le philosophe. »

Et il répond, après avoir déclaré cette division contraire au droit naturel, selon lequel toutes choses sont communes, que, dans l'état d'innocence, les volontés des hommes étaient ordonnées de telle sorte qu'ils pouvaient, sans aucun danger de discorde, user en communauté, et selon qu'il plaisait à chacun d'eux, de toutes les choses qui étaient soumises à leur empire, ainsi que cela se pratique par un grand nombre de saints personnages : *Cum hoc etiam modo apud multos bonos viros observetur.*

Saint Grégoire dit quelque part : *Ubi non deliquimus, pares sumus.* Là où il n'y a pas de péché, il y a égalité. On peut dire avec

autant de raison : « Là où il n'y avait pas de péché, il n'y avait pas de propriété. »

X

C'est en effet le péché originel qui a mis fin à la communauté primitive et donné naissance à la propriété individuelle. Et c'est avec une profonde raison que Pascal a dit que c'est dans le péché d'origine que le nœud de notre condition a ses plis et replis.

Quand, l'homme, par le péché d'orgueil de rayon voulut se faire centre, le cœur humain se contracta sous le froid de l'égoïsme, et la main de l'homme, ministre de cet égoïsme, s'étendit, non plus pour répandre, mais pour prendre; et si elle eût été assez puissante, elle eût tout pris, tout, la terre, les fruits, les animaux, et jusqu'aux hommes. D'égoïsme en égoïsme, de dégradation en dégradation, de honte en honte, l'homme en arrive à ce point, pour légitimer ses bestiales avidités, d'élever la force brutale à la dignité du droit. Et il est des gens qui, après dix-huit siècles de christianisme, parlent encore, sans rougir, du droit de conquête. C'est la formule de l'égoïsme national, de même que la propriété individuelle, telle que le péché la fit et telle que l'antiquité la connut, est la formule, l'expression, le corps de l'égoïsme individuel.

Qu'on veuille bien observer qu'ici nous ne faisons que remonter aux origines historiques de la propriété, et que nous nous abstenons de nous prononcer, je ne dis pas sur la légitimité de ladite propriété, mais même sur la convenance de la possession : car nous n'ignorons pas le rôle conservateur qu'elle a joué dans les âges qui se sont écoulés depuis la chute jusqu'à la Rédemption, et nous avons admiré plus d'une fois comment Dieu tire le bien du mal.

Or, nous le répétons, l'origine de la propriété est dans le péché d'Adam. Un philosophe, M. Pierre Leroux, je crois, a écrit quelque part que le péché consistait en ce qu'au lieu de continuer à dire *nous*, Adam avait dit *moi*. C'est vrai : oui, c'est le péché qui a brisé ce que les théologiens du moyen âge se plaisaient à appeler la dilection primitive; oui, c'est le péché qui, en séparant, en divisant les âmes, a porté la division partout. Quand vous voyagez dans une contrée où la terre est morcelée, séparée, divisée par des haies et par de hautes et puissantes murailles, vous pouvez dire, sans

crainte de vous tromper : Je suis en pays égoïste. Ici, l'homme a fait la terre à son image.

XI

Voici comment s'exprime le pape saint Clément : « C'est l'iniquité qui a fait dire à l'un : Ceci est à moi; et à l'autre : Ceci m'appartient. De là est venue la division entre les mortels. »

— « Considérez, s'écrie saint Grégoire de Nazianze, cette première et parfaite égalité établie par la nature, et non le partage de la terre *introduit ensuite* dans le monde par le péché. »

Saint Astère, archevêque d'Amasée, dans le Pont, et célèbre en Orient par ses prédications, s'exprime sur ce sujet avec une énergie tellement apostolique, que nous n'osons, de peur de scandale, reproduire ici ses paroles. Sa conclusion est celle-ci : « La nature a donc engendré le droit de communauté, et le péché seul a produit la propriété. »

En lisant les discours et les homélies de saint Jean Chrysostome, on verra, par cette lecture, combien nous avons été pâle et tremblant dans l'exposé de la doctrine chrétienne sur cette question. Ah! c'est que, pour ces mâles génies, le christianisme n'était pas une dévotionnette parfumée qu'on étend comme un voile sur une vie païenne au fond. Non! c'était la doctrine de la rédemption du monde, et ils en poursuivaient l'application radicale. Partout où se cachait le péché, ils portaient les flammes de l'Évangile. Quelle que fût la couleur et l'apparente beauté de la mauvaise herbe, ils la fauchaient impitoyablement, et la moisson en devenait plus vigoureuse et plus belle.

Donc, pour ce grand évêque, comme pour tous les docteurs de l'Église, c'est le péché qui a donné naissance à la propriété, « cette citadelle de tous les maux ». — « Vous vous récriez, dit-il, pour faire cette question : Et alors d'où vient cette inégalité blessante dans la condition de la vie des hommes? De l'esprit d'avarice... »

Saint Jérôme s'exprime de la même façon : « La propriété est le fruit de l'iniquité », dit-il.

Salvien, dont l'autorité était si grande dans l'Église, qu'on l'appelait le *Maître des évêques*, est encore plus vigoureux que les Pères cités plus haut. Nous renvoyons à son commentaire de l'Épître de saint Jacques.

C'est aussi la doctrine de saint Grégoire le Grand; c'est celle de Pierre Damien, de Pierre de Blois, de Gratien, de saint Thomas, de saint Bonaventure, de saint Anselme de Cantorbéry, et d'une multitude d'autres Pères et docteurs, qu'il serait trop long de citer.

Cet enseignement de l'Église, trop oublié de nos jours, a rempli, éclairé, vivifié tous les siècles chrétiens, des apôtres à M. Olier, qui, dans son *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, a consacré un chapitre à ce qu'il appelle le « mal de la propriété », chapitre dans lequel on peut lire ce qui suit :

« Il n'y a rien de plus contraire au christianisme que la propriété...

« Il ne faut donc rien avoir tant en horreur que la propriété, qui nous prive de la plénitude du Verbe, de la vie et de son opération, et qui nous tient dans ce corps admirable comme des membres inutiles, qui ne sont propres à aucun bien solide et véritable; au contraire, dans l'abnégation de soi-même, suivie de l'établissement en Jésus-Christ, on est tout et on peut tout en Dieu.

« C'est pour cela que Notre-Seigneur a mis l'abnégation dans son Évangile pour le premier pas qu'il faut faire dans la vie chrétienne : « Si quelqu'un veut venir à moi, qu'il renonce à soi-« même »; parce que cette propriété ou plénitude de soi bouche l'entrée à Jésus-Christ en nous et à la plénitude de sa vie divine, *et est une source* intarissable de tous maux et de tous péchés.

« *Adam qui, dans l'état d'innocence, n'était pas soi, s'est rendu, par le péché, propriétaire et père de tout péché. Ainsi, ayant transmis aux hommes le péché et la propriété, ils trouvent en elle la source de tous leurs vices et de toutes les difformités.* »

XII

Le cours de nos études, d'accord avec celui des événements dont une partie de l'Europe est le théâtre, nous amène à parler de la guerre.

Qu'est-ce que la guerre? quelle en est l'origine et quelle en sera la fin?

Nous allons essayer de répondre aux deux premières questions aujourd'hui, réservant de traiter la dernière plus tard, quand nous parlerons des effets de la Rédemption.

Longtemps j'ai partagé les idées de Joseph de Maistre sur ce

sujet; mais aujourd'hui que j'ai pénétré plus avant dans la synthèse catholique et que la majestueuse simplicité du plan providentiel me pénètre de plus vives lumières, j'ose déclarer en partie ces idées fausses et dangereuses. Cela est si vrai, que P.-J. Proudhon n'a eu que quelques modifications fort légères à leur faire subir, pour les adopter à sa théorie panthéistique sur la guerre. Pour J. de Maistre, la guerre est la grande, la mystérieuse sacrificatrice qui punit la vie coupable et la purifie en l'immolant sans cesse; pour Proudhon, c'est la rénovatrice naturelle de l'humanité; pour tous les deux, elle est une fatalité : fatalité d'ordre providentiel, selon le premier; fatalité d'ordre naturel, selon le second. Proudhon, panthéiste, est ici parfaitement logique, tandis que Joseph de Maistre, catholique, ne l'est pas.

Il ne me répugne pas de considérer avec les panthéistes la guerre comme un effet, ou plutôt comme un épisode de la loi générale en vertu de laquelle la vie dévore la vie. C'est Dieu qui mange Dieu, disent les Indiens. Tour à tour immolant et immolé dans cette vaste machine saturnienne, qu'ai-je à dire? Rien. Instrument de la fatalité, je n'ai qu'à me baisser et à me taire. Pourquoi me plaindre et à qui me plaindre? La force qui me domine, n'a ni oreilles ni entrailles.

Mais, catholique, il en serait autrement : j'aurais à demander compte à la Providence d' « une loi terrible et occulte, — ce sont les expressions du comte de Maistre, — qui a *besoin* de sang humain ».

Ici, je prie mes lecteurs de ne pas tomber dans une confusion qui serait préjudiciable aux idées que je défends. Il ne s'agit pas en ce moment de l'action de la Providence dans tel où tel événement de l'histoire de l'humanité. Qu'à certaines heures elle châtie les peuples coupables, en retournant contre eux une somme de maux égale à leurs crimes, loin de ma pensée de le nier. Ce que je nie, — qu'on l'entende bien, — c'est l'existence d'une loi générale, fatale, inéluctable, qui « a besoin de sang humain ». Ce que je nie, c'est que *la terre entière, continuellement imbibée de sang, ne soit qu'un autel immense où tout ce qui vit doive être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort, et qu'enfin l'homme, en exécution de cette loi, soit chargé d'égorger l'homme.*

Que Dieu, je le répète, pour l'exécution de ses desseins providentiels, se serve d'un mal dont il n'est pas l'auteur; qu'à un instant donné, par exemple, il précipite une effroyable barbarie sur une corruption plus effroyable encore, afin d'amener tous les peuples d'Orient et d'Occident aux pieds de la croix, nous l'en louons et l'en bénissons; mais qu'il tienne un fer constamment fixé au cœur de l'humanité, afin d'y faire naître un non intarissable fleuve de sang, voilà ce que l'idée que nous avons de ce Dieu nous défend d'admettre. Dieu se sert du mal, mais il ne le fait pas. Il pousse les tempêtes humaines, mais c'est après que l'homme les a rassemblées.

Nous comprenons fort bien que l'homme, en état de chute, ait été amené à établir les sacrifices humains : d'une part, des traditions plus ou moins vivantes et sa propre expérience lui disaient que la vie était coupable d'une transgression profonde; d'autre part, des prophéties plus ou moins explicites et une expérience secrète lui apprenaient que cette vie coupable devait expier son crime par un mystérieux sacrifice. De ces données devait sortir logiquement le sacrifice humain, ce précurseur symbolique du grand sacrifice, cet effort suprême et horriblement sublime de l'humanité, qui, après avoir tant offert pour apaiser son Dieu irrité, lui immolait enfin sa propre vie. Je ne sais rien de plus touchant que cela. Pour ma part, je n'ai jamais gravi en esprit ces calvaires humains où, sur tous les points du globe, l'humanité s'immolait elle-même et s'offrait en holocauste dans ce qu'elle avait de plus pur et de plus virginal, sans être profondément attendri; et je crois que le sang des victimes expiatoires qui coulait dans les forêts des Gaules, comme sur toutes les plages de l'ancien et du nouveau monde, hâtait, dans les conseils de Dieu, la descente de la Victime qui devait à jamais remplacer toutes les autres.

Je comprends donc très bien les sacrifices humains. Mais si l'idée touchante qui les fait naître en diminue à peine l'horreur, quelle ne sera pas cette horreur, si Dieu lui-même les généralise et les impose par une loi occulte et fatale!

J'ai longtemps recherché quelle serait, au point de vue divin et humain, la raison de cet impôt du sang; il m'a été impossible de la trouver. Dieu encore plus que l'homme répugne à un sacrifice involontaire. En quoi cette coupe de sang que le sacrifice ne remplirait pas, pourrait-elle plaire à Dieu et être utile à l'homme? Un fleuve de vies humaines qui ne porterait pas la marque du sacrifice

volontaire, passerait inaperçu de Dieu comme un fleuve d'eau.

Encore une fois, nous ne nions pas que Dieu se serve de la guerre, soit comme châtiment, soit comme un moyen quelconque de réaliser ses plans providentiels, et c'est en ce sens qu'il s'appelle le Dieu des armées; ce que nous nions, c'est l'existence de la loi de sang, qui, au dire de Joseph de Maistre, ne doit finir qu'avec l'humanité.

Que l'illustre écrivain aît cru voir quelque chose de semblable dans les temps des chutes, cela se conçoit; mais qu'il n'ait pas compris que l'existence d'une pareille loi après le grand sacrifice du Calvaire serait une offense à Dieu et à son Fils Jésus-Christ, c'est ce que nous ne comprenons pas du tout de la part d'un génie profondément chrétien.

B. Chauvelot.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Une Épopée catalane au dix-neuvième siècle* : L'ATLANTIDE de don Jacinto Verdaguer, par Mgr J. Tolra de Bordas, prélat de la maison de Sa Sainteté, mainteneur du félibrige de Languedoc et de l'Académie des jeux Floraux de Barcelone, etc. (Maisonneuve.) — II. A TRAVERS L'EUROPE, *impressions et paysages*, par A. B. Routhier, docteur ès lettres à l'université de Laval. (Delisle, Québec.) — III. LE PAYS DES SAPINS, *voyage en Norvège*, par l'abbé Hoornaert. (Palmé.) — IV. L'ALGÉRIE, par Maurice Wahl, professeur au lycée d'Alger. (Germer Baillière.) — LE SAHARA ALGÉRIEN, *les déserts de l'Erg*, par M. Largeau, membre de plusieurs Sociétés géographiques, membre fondateur de la Société topographique, etc., etc., cartes et gravures. (Hachette.) — V. UNE FEMME DU MONDE DANS LA NOUVELLE-ZÉLANDE, par lady Barker. (Bibliothèque des mères de famille, Didot.) — VI. VIE DE FRÉDÉRIC OZANAM, par son frère C.-A. Ozanam, missionnaire apostolique. (Poussielgue.) — VII. LA R. M. THÉRÈSE DE JÉSUS, Xavérine de Maistre, par l'abbé Houssaye, ouvrage terminé par Mgr Gay, évêque d'Anthédon. (Oudin.)

I

Si nous commençons cette revue par un poème, c'est que l'*Atlantide* de Verdaguer touche aux questions géographiques les plus anciennes, à celles qui, après avoir tourmenté l'Antiquité et le moyen âge, attirent encore l'attention des savants et des explorateurs. — Ce poème est remarquable aussi, par la langue dans laquelle il est écrit. — Plus que jamais, les vieilles langues, conservées dans les provinces, font l'objet de l'intérêt des lettrés. On s'efforce de réveiller les muses endormies de ces anciens idiomes, on applaudit au reverdissement de ces troncs séculaires, les noms d'un Jasmin ou d'un Mistral ne se burinent pas sans gloire dans les fastes poétiques de notre siècle.

Verdaguer a composé son *Atlantide* en catalan, une des formes de cette vieille langue d'oc tant illustrée; — dans un idiome où se retrouvent les mots et la syntaxe du serment de Strasbourg au neuvième siècle. Ce poème, d'ailleurs, les félibres en deçà et au delà des Pyrénées, les connaisseurs en *gaie science* le proclament une œuvre de maître : il n'est donc pas permis de l'ignorer, non plus que son auteur. Mgr Tolra de Bordas a tenté d'accréditer parmi nous cette épopée catalane, en attendant une bonne traduction, si tant est qu'elle soit possible. Nous aidant de cette étude, faisons d'abord connaître Jacinto Verdaguer.

Le brillant félibre qui, dans notre siècle de scepticisme, n'a pas craint d'essuyer la poussière des lyres épiques, pour les faire vibrer de nouveau, est né en 1845, aux environs de Vich, en Catalogne, d'une famille profondément chrétienne. Il se sentit de bonne heure appelé au sacerdoce. Ce fut à Vich, où Balmès venait de mourir, laissant une trace si lumineuse, que le jeune lévite étudia la théologie. Les méditations du prêtre n'étouffèrent point les aspirations du poète. A vingt ans, Jacinto obtenait l'amarante d'or aux jeux Floraux de Barcelone. Plus tard, Mistral l'encourageait par les plus chaleureux éloges. Neuf fois la couronne poétique ceignit son front, tout comme au siècle du Tasse!

Chapelain sur les vaisseaux d'un riche armateur, Verdaguer termina son œuvre capitale au sein de l'onde : l'*Atlantide* ne pouvait naître que sur les flots; elle s'y forma et s'y polit : « comme un coquillage que la mer rejette après l'avoir longtemps roulé », suivant l'expression du poète lui-même : Le sujet choisi par don Jacinto préoccupait les imaginations depuis des siècles. Bacon s'y essaya; plus près de nous, Népomucène Lemercier l'adoptait encore, etc. Pour Verdaguer, il composa son épopée « avec l'inspiration d'un grand poète et la naïveté d'un enfant de cinq ans », dit un de ses critiques; son sujet l'enthousiasmait. Au milieu du matérialisme qui nous enserre, il remontait à la source poétique, il se plongeait dans le merveilleux. Il chante l'effrondrement d'un continent et la préparation d'un monde nouveau Voulant doter son pays d'une épopée nationale, il fait de l'Espagne l'héritière de la belle contrée engloutie.

On sait que le vague souvenir de cette terre maudite se transmettait de peuples à peuples, de générations à générations. Platon l'avait reçu des prêtres égyptiens, par l'entremise des voyageur grecs; il lui consacre un dialogue tout entier. Hésiode, Homère,

Strabon, Plutarque, Pline, pour ne parler que des plus célèbres, ont mentionné l'effroyable événement. Il faut lire, dans le savant ouvrage de Mgr de Bordas, les développements des opinions diverses qui plaçaient l'Atlantide tantôt au nord et tantôt au midi. Un savant de l'université d'Upsal, entre autres, soutint un jour que la légende désignait sa patrie. D'autres voulurent voir le vieux continent, l'île immense, dans l'Amérique qu'on venait de découvrir. Bailly, au dix-huitième siècle, croyait que l'Atlantique de Platon n'était autre que le Groënland; enfin, Bory de Saint-Vincent, résumant les travaux de Buffon, de Lamettrie et du P. Kischer, démontra avec plus de vraisemblance que la terre de Platon formait une immense étendue dont les Açores et les Canaries ne sont que des fragments. Ils pensaient que des commotions terribles avaient submergé cette contrée et desséché en même temps les lacs d'Afrique.

Ces vagues réminiscences, ces conjectures savantes ont été rapprochées par le félibre catalan, pour en tirer des tableaux et des situations essentiellement dramatiques. La belle Hespéris, veuve d'Atlas, mère des Atlantes et des Hespérides, a été odieusement outragée par ses fils : c'est pour laver un si grand crime que les eaux vont s'étendre sur le sol souillé de l'Atlantide. Hercule, au retour de sa victoire sur les géants de la Crau, pousse ses entreprises jusque sur cette terre condamnée. Sa venue est prédite. Atlas en mourant en a révélé le secret fatal : c'est lui qui précipitera la ruine de l'Atlantide.

Hercule pénètre dans le jardin où les Hespérides jouent avec des fleurs en attendant leurs fiancés. Le héros tue le dragon qui garde les pommes d'or, il cueille la branche qui sera le signal de la destruction. Tout s'effondre, les flots se précipitent sur la terre, les Atlantes périssent, les Hespérides elles-mêmes disparaissent sous les ondes. La veuve d'Atlas seule échappe au cataclysme; elle se réfugie dans les bras d'Hercule, qui l'enlève et va fonder avec elle l'empire ibérique, en plantant le rameau d'or sur les plages de l'Espagne. L'Espagne, reine des mers, dominera plus tard sur un continent vaste et riche comme celui que le Très-Haut a maudit. Hercule entrevoit la gloire du royaume qu'il vient de fonder; il élève, avec ses fils, un autel AU DIEU INCONNU, dont il adore l'infinie miséricorde et se proclame l'instrument...

C'est à un jeune navigateur qu'un vieillard raconte et la disparition de l'Atlantide, et les promesses d'Hercule, et les espérances

de l'Espagne... Ce jeune homme s'appelle Christophe Colomb; il découvrira le monde nouveau, il effacera un jour le *Nec plus ultra* des Colonnes d'Hercule.

Il faudrait, pour compléter cet exposé beaucoup trop rapide, indiquer les beautés de la composition, rappeler que le mythe choisi par don Verdaguer renferme les plus vieilles traditions des peuples, confine aux plus antiques systèmes religieux, s'accorde avec les récits bibliques, nous transporte à l'origine du genre humain, dans ce lointain des âges si favorable aux fictions poétiques; il faudrait citer quelques passages vraiment épiques, quelques fragments pleins de grâce, entre autres, *le songe d'Isabelle;* il faudrait faire remarquer avec quel talent le poète a su rattacher toutes les données antiques pour les concentrer dans sa patrie et célébrer magnifiquement la naissance des cités espagnoles : Valence, Cadix, Sagonte, etc.; il faudrait aussi montrer les points faibles et les défauts de l'*Atlantide*, de cette œuvre qu'on a appelée *titanesque*, et qui certainement est sortie d'une âme grande, croyante, patriotique et inspirée.

Malgré toute sa valeur, l'épopée de Verdaguer sera-t-elle vraiment populaire, même en Espagne? Mgr de Bordas n'ose l'affirmer, et un adversaire de Verdaguer le dit, dans une forme déplaisante, mais avec justesse peut-être. L'*Atlantide* n'est, « en somme, qu'un poème géologique, expliqué par l'action combinée du merveilleux païen et du merveilleux chrétien, associés pour cette entreprise sous la raison sociale : Hercule, Jéhova et Cie. »

Nous sommes loin de penser que « l'épopée moderne doive s'inspirer uniquement de la science et chanter les forces de la nature ou les combinaisons de la matière », mais nous croyons que le mélange toujours fâcheux des éléments sacrés et de la mythologie est devenu tout à fait impossible de nos jours. Cette figure d'Hercule, par exemple, telle que l'auteur la présente, est insoutenable... Le *type humain* de son poème peut-il s'admettre davantage? Cette femme dont le front ne saurait se lever sans honte, cette mère qui abandonne ses enfants, cette veuve et cette reine fuyant avec le destructeur de sa race, froisse toutes les idées, tous les sentiments de notre cœur; et si elle personnifie le vieux monde, comment se rattache-t-elle au nouveau qu'elle va repeupler?

Homère chantait les ancêtres bien connus de son peuple; les noms dont le Dante remplissait son divin poème, excitaient des pitiés ou des colères récentes et vivantes encore... Indépendamment de l'art,

de la savante conception, de la beauté des vers, peu accessible à tous, comment Verdaguer saisira-t-il ses contemporains?

Son épopée ressemble à un groupe admirablement taillé dans un beau marbre : la vie lui manque; elle ne charmera guère que les esprits délicats. C'est déjà quelque chose, et l'on doit savoir gré à Mgr Tolra de Bordas de faire connaître l'œuvre du félibre catalan en France. Son travail sur Verdaguer et l'*Atlandide* serait lu, nous en sommes sûr, deux ou trois fois davantage, si, au lieu de le publier en brochure un peu trop mince, on lui avait donné le format d'un in-12, avec un texte moins compact.

II

Ne cherchons point de transition pour arriver du poème de l'*Atlandide* au voyage *A travers l'Europe* : il n'en est guère de possible. Nous revenons tout d'un trait dans le monde actuel et réel; un Canadien, un homme d'esprit et de cœur, un grand catholique nous y ramène.

M. Routhier n'a écrit, dit-il, que pour ses compatriotes; mais ses notes sont d'autant plus piquantes, qu'elles ont quelque chose de l'aparté et que la pensée s'y livre sans détour.

On pourrait peut-être relever çà et là quelques erreurs de détail, contester quelques opinions, quelques appréciations sur tel ou tel monument, telle ou telle célébrité; mais, en général, comme les idées sont justes, saines, vigoureuses! Notre voyageur ressemble à un fils aîné rentrant au foyer paternel après une longue absence. Il a pris un léger accent étranger. Les changements qu'il remarque dans la maison, lui déplaisent; il trouve que ses frères ont follement bouleversé le domaine; il gronde, il souffre, mais il aime toujours cette antique demeure si pleine de glorieux souvenirs! il l'aime, malgré certains portraits honteux qui la souillent, malgré le badigeon qui recouvre mal ses lézardes, malgré la mauvaise compagnie qui s'y est installée et y fait la loi! D'ailleurs, il reconnaît, parmi ces intrus, des frères qui pensent encore comme lui, qui l'accueillent, le fêtent et le consolent...

Écoutez les transports de joie de ce Français d'outre-Atlantique que rien n'a pu détacher de la mère patrie. Il a commencé son voyage en Europe par l'Angleterre, dont il est sujet : il y a admiré

un grand peuple, mais rien n'y a fait battre son cœur. Maintenant il aperçoit les côtes de France, et s'écrie :

« La joie déborde de nos cœurs toujours français ! La voilà donc, cette France d'où sont partis nos ancêtres ! la voilà donc, cette patrie des Cartier, des Champlain, des Montcalm ! les voilà, ces rivages bénis que depuis si longtemps nous désirions voir et embrasser avec amour ! Avec quel bonheur nous entendions déjà retentir à bord les accents de cette belle langue française !... etc., etc. »

Les Français de la vieille France ont transmis au delà des mers de tels sentiments à leurs descendants, et l'on osera soutenir encore que le patriotisme date de 93 ! — Ils devraient bien plutôt baisser la tête, ces sectaires dont la filiation remonte à ceux qui perdirent le Canada !

A Paris, la même allégresse déborde du cœur de notre Canadien : puis bientôt des nuages obscurcissent cette joie : car, dès la première sortie, M. Routhier rencontre les murs calcinés des Tuileries, et croit apercevoir l'ombre sanglante de Louis XVI ; l'obélisque se dresse devant lui, « comme un doigt vengeur montrant aux générations qui passent le ciel où monta le fils de saint Louis, et d'où descend la foudre qui frappe de temps en temps la France ! »

Écartant ces tristes souvenirs, le visiteur se laisse aller aux charmes de la vie de Paris ; il en subit l'irrésistible attrait, d'autant mieux qu'il se sent chez lui. Il resterait volontiers parmi nous ; il est comme Montaigne : il aime Paris de tout son cœur ; *malgré ses verrues*, il s'y sent vivre pleinement ! Il s'y case, il s'y arrange des journées charmantes, il y trouve « toutes sortes de plaisirs même innocents ». M. Routhier est du nombre trop rare de ces voyageurs qui ne médisent point de Paris, parce qu'ils n'y ont jamais compromis leur dignité. Paris donne à chacun ce que chacun lui demande. Un grand catholique allemand écrivait, il y a une quarantaine d'années, que « le soleil de la charité chrétienne illumine Paris bien autrement que tous ses réverbères ». Le voyageur canadien sait qu'il y a deux Paris ; il cherche et trouve surtout le Paris catholique : c'est celui-là qui le retient, qui l'enchante, qui le remplit d'enthousiasme ; c'est là qu'il trouve des amis non oublieux de la France d'outre-mer.

A Paris, le fils du Canada ne se plaint que d'une chose, du froid ! Son « cher pays de neige » lui semble moins glacé. Il nous reproche de ne savoir pas braver l'hiver. En dépit du froid, M. Routhier

commence ses pérégrinations au milieu de la grande ville. Il regarde, écoute, réfléchit, blâme ou admire. La violation du dimanche lui arrache une plainte indignée; mais nous croyons qu'il n'a pas bien saisi la physionomie du public dans nos églises. A Paris, il n'y a guère que de vrais fidèles fréquentant les offices, et leur tenue prouve leur foi. C'est un des avantages de la persécution présente de chasser les profanes du saint lieu.

On connaît la légende badoise de la chaire de l'ange, dressée vis-à-vis celle du démon. Cette dernière reste à moitié brisée, car Satan vaincu l'a foulée de son talon en s'enfuyant. Les deux chaires rivales s'élèvent ainsi à Paris, bien proches l'une de l'autre; malheureusement le diable n'abandonne point la partie, et ses auditeurs la lui font belle. Notre voyageur établit le parallèle de ces deux tribunes : il a entendu le P. Félix et le P. Monsabré; il veut assister aux lecons du collège de France et aux conférence du cercle des Capucines. Après cela, il ne s'étonne plus de l'état des esprits en France; la légèreté des attaques, la bénévolence d'un public ignorant ou prévenu, le surprennent davantage.

Les cercles catholiques, les cercles d'ouvriers attirent ce fervent chrétien; il y rencontre des hommes dont il trace le portrait pour ses compatriotes : M. de Mun, Léon Gautier, etc.; il y prend lui-même sa place, et charme par sa parole les réunions du cercle du Luxembourg.

Les chapitres consacrés au théâtre devront être médités : rarement la vérité se présente nette et ferme comme sous cette plume. M. Routhier ne descend pas « jusqu'aux ignobles tréteaux où le peuple de Paris va s'amuser et *s'instruire* », hélas ! il n'entre même pas dans les théâtres de second ordre; il s'arrête à peine à l'Opéra, « parce que la musique n'est pas son fait »; il arrive au Théâtre-Français, « le premier du monde peut-être ». Il en dessine l'historique à grands traits, il se demande si Molière a jamais corrigé personne, il constate le mal immense causé par *Tartufe*, puis il cherche quel est le thème et la fin que se proposent nos modernes célébrités dramatiques : Dumas, Augier, Sardou, Feuillet, etc. « Tous, répond-il, méconnaissent le noble but de l'art. L'œuvre collective de ces beaux talents est dissolvante et pernicieuse sous le rapport moral. On dirait une conspiration organisée contre tout ce qui est salutaire et respectable. » M. Routhier analyse plusieurs pièces de notre théâtre, entre autres, *Gabrielle*, d'Émile Augier;

il montre du doigt les souillures imprimées au foyer conjugal et le but où tendent tous ces auteurs : ce but, c'est le divorce, c'est-à-dire la ruine de la famille. Il pourrait ajouter que nos modernes auteurs, en croyant plaider la cause de la femme, lui font une mortelle injure, car ils la jugent trop faible pour le devoir.

Tous entraînent la société dans un paganisme renouvelé, tous nient le péché, ou le peignent « très rose, très intéressant et presque toujours justifiable ». Pour eux, comme pour la philosophie moderne, l'instinct est la loi suprême, la jouissance est le but de la vie : les *Pauline* du vieux Corneille se font rares sur la scène, même aux Français! Aussi n'est-il pas étonnant que M. Routhier se prenne d'une admiration sans bornes pour *la Fille de Roland*. Il la proclame « l'œuvre la plus parfaite qu'ait produite la poésie française dans notre siècle »; il lui consacre tout un chapitre.

Mais arrêtons-nous, n'entamons ni la question politique ni les pages où notre Canadien raconte les relations littéraires qu'il s'est choisies à Paris. D'ailleurs, les limites imposées à notre compte rendu sont depuis longtemps franchies. C'est à regret que nous renonçons à parler de la partie consacrée aux villes et paysages d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre : il y a là des descriptions délicieuses. Le chapitre sur O'Connell et le martyre d'Erin est magnifique.

Au reste, nos lecteurs voudront connaître l'ouvrage en entier. Le sympathique voyageur est aussi leur ami; il vit en communion d'idées avec eux par la lecture de notre recueil. Terminons en faisant des vœux pour la publication prochaine du second volume annoncé.

On assure que notre frère du Canada se dispose à un deuxième voyage chez nous. Il trouvera de nouvelles ruines : les chapelles, où il s'unissait à nos prières, sont fermées ou détruites; la persécution devient plus âpre chaque jour. Sa vaillante plume combattra encore pour la cause catholique, réveillant ceux qui s'endorment, encourageant ceux qui doutent de l'avenir. Mais si M. Routhier plaint notre France, si ses égarements l'indignent, il ne la maudira jamais, car il est bien, et de race et de cœur, l'un de ses fils (1)!

(1) Au moment où nous écrivions ces lignes, le Canada tout entier affirmait une fois de plus, avec un enthousiasme indescriptible, son invincible attachement pour la France catholique, dans une magnifique ovation au général Charette.

III

Qui n'a, une fois dans sa vie, rêvé une excursion au *Pays des sapins*, des sagas, des rois de la mer, des montagnes aux couleurs du prisme, des ciels bleus comme le lapis-lazuli? Le frisson prend au milieu du rêve, et l'on reste au coin de son feu, ou à l'ombre de son jardin, se contentant assez volontiers de voyager en imagination. Voici un guide aimable et intrépide, infatigable marcheur, ascensionniste émérite, qui vient de visiter, pour nous, les lacs, les montagnes, les abrupts rochers de la Norvège; il fait bon le suivre en ce moment et se rafraîchir, avec lui, au souffle glacé du nord. Ses descriptions charment et saisissent en même temps. Qu'on en juge par ce fragment sur le Gaustafjeld :

« La première impression est assez semblable à celle que l'on éprouve lorsque, du pont d'un steamer, on se voit pour la première fois en pleine mer; seulement on ne se trouve pas ici sur des planches, qui rappellent encore l'homme, mais sur un rocher qu'on peut appeler, à la lettre, aussi vieux que le monde, sur un rocher, que les eaux diluviennes ont lavé, que la foudre a heurté, que les tempêtes ont labouré, qui n'a jamais porté que l'homme purifié de ses misères et de ses idées mesquines par une ascension laborieuse, par l'air enivrant des hautes solitudes, par des aspirations incoercibles vers l'infini. L'immense cercle de l'horizon visuel, qui semble border la coupole céleste en pleine mer, s'étend de même autour de nous; celui de la mer est monotone par son uniformité, tandis que celui-ci déroule la ligne ondoyante des neiges qui couronnent le cercle incommensurable des montagnes. Rien de plus grand que cette nature toute hérissée de pics par le travail plutonien des premiers âges; que cette Norvège méridionale, avec ses âpres glaciers à l'ouest, et sa vague lueur blanche que le Skager-Bach reflète sur le ciel bleu; avec ses cimes innombrables, arrondies par la chute des eaux du ciel et rongées par les neiges; avec ses lacs scintillants sur les plateaux, entre l'évasement de deux pentes. On contemple cette réalisation matérielle du sublime avec ravissement..... »

Outre les descriptions pittoresques, l'ouvrage de l'abbé Hoornaert est rempli de renseignements sur l'histoire, la littérature, les mœurs, l'état social de la Norvège: le tout examiné, cela va sans dire, au point de vue catholique. On n'ignore pas qu'un faible

mouvement de retour se manifeste dans ce pays, si tristement étreint par les bras de fer de la Réforme depuis des siècles. Le voyageur a visité, à Bergen, ce vaillant P. Stub, bien connu chez nous par son zèle pour la conversion de ses compatriotes et par ses mémoires publiés dans notre langue. A cause de ses relations, l'abbé Hoornaert se trouve au courant de toutes les questions religieuses et politiques qui partagent le peuple norvégien; il nous fournit à ce sujet les détails les plus instructifs. Ses visites aux hôpitaux de Bergen sont surtout intéressantes, aussi bien que ses remarques sur la pédagogie du pays. Dans les hôpitaux, le voyageur a vu de nombreuses victimes de la lèpre septentrionale, que la science est impuissante à guérir, comme le protestantisme à consoler. En somme, cette Norvège, forteresse du luthéranisme, idéal des partisans de l'instruction obligatoire, est encore fort arriérée, fort sauvage, fort misérable. En fait d'instruction, notre auteur constate qu'il a dû renoncer à prendre sa qualité de Belge, aucun Norvégien dans les campagnes n'ayant entendu parler du petit royaume de Belgique. Un brave commerçant avoua qu'il avait quelques notions sur ce point, mais qu'il croyait la Belgique située dans l'Amérique du Sud... Quant à la religion, les ministres la rendent commode pour leurs ouailles et surtout pour eux-mêmes. Heureusement le christianisme a laissé sur ce sol de profondes empreintes et des racines qui reverdiront peut-être un jour : les mœurs sont encore pures, les âmes honnêtes et simples, surtout chez les paysans.

IV

Décidément l'Afrique sera bientôt plus étudiée et mieux connue que beaucoup de nos départements. Dans presque tous nos comptes rendus, nous avons à signaler quelques publications concernant cette contrée, naguère si mystérieuse.

MM. Soleillet, Choisy, Bernard, Leclerc, nous ont parlé déjà du Sahara, avec les plus munitieux détails géographiques et ethnographiques; M. Prévot-Duclos, par son voyage fictif mais exact, nous a conduits jusqu'à Tombouctou; lady Herbert nous a peint l'Algérie en artiste et en fervente catholique; voici un auteur qui résume, condense et en même temps complète toutes ces données, du moins en ce qui regarde notre colonie et le pays environnant.

L'étude de M. Wahl sur l'Algérie a certainement une véritable valeur, et mérite une sérieuse attention, toutes réserves faites sur les opinions politiques ou philosophiques de l'écrivain.

Après un exposé topographique, M. Wahl entreprend l'histoire de l'Algérie depuis les temps les plus reculés, et en débrouille la confusion d'une manière fort attachante; il parle ensuite de la conquête française avec assez d'étendue, puis il traite des populations actuelles de la colonie. Il n'examine pas avec moins de détail les institutions politiques et les forces productives du pays, indiquant çà et là des réformes utiles, donnant quelquefois d'excellents conseils. Malheureusement l'ouvrage est conçu dans un esprit tout à fait *maçonnique*. M. Wahl s'annonce comme un admirateur du gouvernement du 4 Septembre : c'est tout dire quant à ses opinions politiques; pour la question religieuse, il la relègue au dernier plan, ou plutôt il aspire à la supprimer, croyant assurer ainsi le progrès humain. Pas un mot, dans l'histoire de l'Afrique, des grands martyrs ni des grands saints qui l'ont illustrée; saint Augustin est à peine nommé. D'après notre auteur, le mahométisme, en fondant sur l'Afrique, remplaçait une religion incapable de tenir les promesses d'égalité qu'elle avait proclamées... Le Coran vaut l'Évangile, les esclaves chrétiens n'étaient pas trop malheureux dans les bagnes d'Alger, etc., etc. Dans l'histoire de la colonisation, pas un mot non plus du dévouement et des efforts des catholiques. M. Wahl ne compte, pour l'avenir de l'Algérie, que sur l'éducation laïque, imposée aux enfants de l'islam comme à ceux de l'Église.

On sait ce que le mahométisme, « si peu inférieur aux autres conceptions monothéistes », suivant M. Wahl, a fait des contrées où il s'est abattu; on peut citer les vices qu'il entretient et qu'on retrouve partout où il règne. Le professeur universitaire avoue la profonde corruption de l'Arabe, son manque absolu de sens moral. Un seul sentiment relève l'âme du disciple de Mahomet : il a une grande idée de Dieu. Le rêve des libres penseurs est d'arracher aux populations algériennes ce dernier rayon d'en haut, pour les lancer avec plus d'ardeur à la poursuite de l'intérêt matériel : tel est l'unique moyen de civilisation proposé par M. Wahl. Cette manie d'anticléricalisme nuit, de la façon la plus fâcheuse, dans une étude si intéressante et si complète à beaucoup de points de vue.

Puisque nous sommes en Afrique, mentionnons tout de suite

la seconde édition du *Sahara algérien*, par M. Largeau, ouvrage remarquable, même après des investigations plus récentes.

Parti de Biskra, M. Largeau suit presque le même itinéraire que le capitaine Bernard. Il traverse le chott Melrhir, cet ancien lac Triton dont les eaux se seraient déversées dans l'Océan et auraient occasionné la submersion de l'Atlantide... Là notre explorateur nous fait part d'intéressantes observations personnelles. Il passe ensuite par les oasis d'El-Ourir, d'Ourhlana, etc , décrit le Hamada ou désert de pierres, longe l'Ighargar et les grandes dunes de l'Erg, arrive enfin à Rhadamès, la Cydamus des anciens. Il en trace l'historique et nous parle avec détail de ces populations berbères, dont les ancêtres furent en partie chrétiens, et qui conservent encore de touchantes habitudes de charité... Ces malheureux Africains changèrent, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à Mahomet, douze fois de religion; et nous les voulons confiner dans l'islamisme, et tant de mesures sont prises pour cela, tant de mauvaises volontés entravent chaque jour l'œuvre des conversions, moins impossibles qu'on veut bien l'affirmer.

M. Largeau se plaint d'avoir été mal compris par les chambres de commerce françaises, qui encouragèrent mal la mission que se donnait le voyageur: il voulait ouvrir une grande voie aux entreprises commerciales, et devançait l'idée du chemin de fer saharien. Un peu d'argent eût aplani bien des obstacles sur cette route si pénible et fait réussir d'utiles négociations... Ce grand voyage nous procure, du moins, un grand nombre de renseignements. La connaissance parfaite de la langue arabe permet à M. Largeau de donner beaucoup d'explications linguistiques; il étudie aussi avec soin la faune et la flore du désert, les maladies occasionnées par le climat, les ressources possibles dans un pays qui en offre si peu; il ne néglige ni l'histoire ni la topographie des lieux parcourus. Ses notes, prises souvent sur place, offrent une exactitude pour ainsi dire photographique. On admire cet homme courageux : seul, au milieu du désert, environné de périls, luttant contre la maladie, l'insuffisance des ressources, le dégoût d'une affreuse nourriture, les épreuves d'un climat terrible, et venant à bout de tout vaincre par son indomptable énergie.

Ajoutons, à regret, que M. Largeau partage beaucoup des préjugés de M. Wahl. On le surprend maintes fois tranchant, au nom d'une fausse science, des points que la vraie est loin d'avoir affirmés : par

exemple, lorsqu'il parle de la croix et du monogramme du Christ, transmis, selon lui, par l'Inde antique, assertions qu'il serait facile de réfuter, etc., etc. Cependant M. Largeau ne veut point passer pour un athée : il croit au Dieu *un!* Il s'imagine avoir découvert la vraie religion ; c'est un inventeur de dogmes, à la façon de beaucoup d'autres. « Ne pouvant souffrir aucun joug », il se figure ne relever que de lui-même. Sa religion est celle du nomade saharien, « la plus complète et la plus vraie, parce qu'elle est la plus simple, planant au-dessus de toutes : elle est aux religions ce que Dieu est aux dieux ». Tout cela ne ressemble-t-il pas assez exactement aux conceptions de certains penseurs d'outre-Manche, aujourd'hui fort en vogue? Ce Dieu-ux, proclamé avec tant de ferveur, est-ce cet *inconnaissable* qui n'exige point de culte et auquel nous ne devons point de comptes? Mais pourquoi mêler toujours la controverse aux descriptions? et quand réalisera-t-on l'utopie de la neutralité, même dans la géographie?

V

Une Femme du monde à la Nouvelle-Zélande. — En lisant ce titre, n'est-on pas tenté de plaindre la jeune Anglaise expatriée si loin? Qu'on se rassure : lady Barker ne fut pas malheureuse dans ses sauvages domaines; les joies s'y mêlèrent pour elle aux épreuves; elle ne les quitta, plus tard, qu'avec un véritable serrement de cœur.

Femme de courage et de devoir, amazone intrépide, esprit charmant, cœur profondément chrétien, malgré les formes glacées du culte qu'on lui a enseigné, Mme Barker révèle les plus solides, les plus aimables qualités, dans ses lettres d'outre-mer.

Cette correspondance, adressée aux amis d'Angleterre, ne devait avoir aucune publicité; mais les lettres de la jeune femme frappèrent, par la solidité du fond aussi bien que par la grâce du style, ceux qui les parcoururent les premiers. On réunit ces feuilles dispersées, on en retrancha les endroits trop intimes, et l'on en fit un livre qui enthousiasma le public anglais.

Nous croyons que les lettres de lady Barker n'ont rien perdu à revêtir la langue de Mme de Sévigné. L'auteur pourrait presque signer l'œuvre de son élégante traductrice. Mme Barker est un peu de la famille intellectuelle d'Eugénie de Guérin : en vraie grande dame,

elle a le don d'embellir tout ce qu'elle touche, et de toucher même au charbon sans se salir les doigts.

Et il faut bien que la noble Anglaise se mêle au ménage, se fasse cuisinière, fermière, repasseuse, couturière, etc. On ne trouve pas aisément des domestiques ni des *aides* à la Nouvelle-Zélande, même à 750 francs par mois! Quand on en trouve, on ne peut guère compter sur leur service. Une femme de chambre, à peine installée, demande à lady Barker son amazone pour modèle, monte à cheval et va aux courses.

La cuisinière, chaque fois qu'on lui parle d'un plat, répond invariablement : « La maîtresse faisait tout cela dans la maison d'où je sors! » Pendant une inondation, qui met en péril le domaine et ses habitants, les deux servantes refusent obstinément de quitter leur lit pour travailler au salut commun : « elles veulent au moins mourir chaudement. » Et lady Barker se multiplie, travaille de toutes ses forces, transporte les moutons dans ses bras, cuisine de son mieux, avec tout ce qui lui tombe sous la main, voire même un paquet d'allumettes de cire!

D'autres fois, la courageuse femme entreprend des voyages à faire trembler les plus hardis; rien ne l'arrête, rien n'altère sa joyeuse humeur; ses compagnons se laissent accabler par le froid, la fatigue, les difficultés, elle les ranime, les égaye, les réconforte... Son angélique bonté vient à bout des plus farouches colons; la pieuse femme n'a de repos que quand elle est parvenue à organiser le service religieux du dimanche, où son mari remplace gratuitement le ministre et où elle sert de bedeau. Grâce à elle, les enfants sont baptisés, les adultes reçoivent un peu d'instruction, des bibliothèques se fondent, une certaine culture intellectuelle se prépare.

Mais la jeune mariée n'est point une quakeresse : elle se prête à tout ce qui peut amuser innocemment les autres, danse de bon cœur avec les plus humbles, organise des fêtes, des pique-niques, pour divertir son monde... Il faut l'entendre raconter ses succès et ses déconvenues de coquetterie!

Mais, à côté de ces pages si naïvement gaies, en voici une autre admirable et profonde, qui explique la supériorité de cette jeune femme, en montrant la trempe si chrétienne, nous allions dire si catholique, de son âme. Elle raconte ainsi la mort de son premier enfant :

« Il partit pour *le pays où la peine est inconnue*. Pendant les

douze dernières heures de sa vie, comme j'étais assise près du feu, le tenant sur mes genoux, le pauvre F... (1), à genoux près de moi, en proie au plus profond désespoir, ma plus grande consolation était de regarder la photographie du tableau de Kekren, *le Bon Pasteur*, qui est suspendu au-dessus de la cheminée de ma chambre. « Je pensais que notre doux petit agneau serait bientôt dans ses bras divins et miséricordieux. Ce n'est pas une peinture ordinaire, et l'expression de la figure du Sauveur est pleine de compassion féminine et d'immense tendresse. Elle me fait sentir vivement que *dans tous nos chagrins, Il est affligé.* « Dans une pareille douleur, je comprends que la conviction de la réalité et la profondeur de la divine sympathie soit le seul soutien. L'amour humain le plus tendre ne peut rien en comparaison de cette pensée que Dieu connaît toutes nos peines, qu'il ne nous afflige pas sans nécessité, et que le chagrin qui déchire nos cœurs est absolument nécessaire, pour quelque raison mystérieuse, à notre plus grand bien. »

Nous n'insistons pas sur le côté pittoresque de la correspondance de lady Barker. Quoique ses lettres datent d'une vingtaine d'années, elles présentent encore un grand attrait par leurs descriptions de l'Australie, de Melbourne, de la Nouvelle-Zélande, par les détails sur la vie des colons anglais dans ces contrées lointaines.

VI

La vie d'Ozanam est bien connue; elle peut se dire en peu de mots : foi, science et charité; elle n'offre guère d'événements : c'est un ruisseau limpide perdu trop tôt dans l'Océan; il a du moins, dans tout son cours, reflété le soleil de justice, il s'est écoulé en faisant le bien... Cette simple vie eût gagné à n'être tracée que par de grandes lignes et des masses, à la façon des maîtres; mais les biographes de la famille ne savent pas s'arrêter... aurait-on le courage de leur en vouloir? Ils notent jusqu'aux petits mots de l'enfance, jusqu'aux remarques des nourrices; ils transcrivent les cahiers de l'écolier, recueillent les brouillons les plus intimes, ouvrent toutes les portes, écartent tous les rideaux, au risque de vulgariser une figure qu'on aimerait mieux voir dans le demi-jour de l'idéal. Ne nous plaignons pas trop cependant : cette âme d'Ozanam est si belle et si pure, qu'on peut la regarder dans

(1) Son mari.

tous ses détails, sans désillusion ; ce volume nous la livre avec tout ce qui la préoccupa ici-bas. On sent ses tâtonnements lorsqu'elle cherche sa voie ; on suit pas à pas le développement moral et intellectuel de cet esprit supérieur. Ozanam connut les doutes qui désolent notre époque ; il les vainquit par la charité. Le temps où il vécut était un temps de réveil et d'espérance pour l'Église, de splendeur pour les lettres françaises : c'est le temps des Montalembert, des Lacordaire, des Ravignan ; c'est le temps où les étudiants catholiques savaient imposer le respect de leurs croyances, où Jouffroy s'étonnait de voir l'opposition devenir spiritualiste. Ozanam eut une large part à ce généreux mouvement : il voulut en assurer la durée en fondant la société de Saint-Vincent-de-Paul ; il combattit aussi, de concert avec ses illustres amis, pour la liberté de l'enseignement et en vit le triomphe. Hélas ! tout s'est assombri : l'athéisme et le matérialisme se relèvent avec une audace inconnue jusqu'alors ; les combattants de la bonne cause faiblissent, un petit nombre seulement reste debout et intrépide. On écoute anxieusement si de la génération présente il ne sortira point quelques grands noms, quelques grands jouteurs, pour soutenir la lutte, pour écraser le mal. Ah ! puissent les souvenirs d'Ozanam, qu'on essaye de raviver, puisse cet admirable exemple susciter des défenseurs à l'Église, faire battre le cœur de beaucoup de jeunes hommes comme a battu celui de ce grand chrétien !

Un trait, rappelé dans cette biographie d'Ozanam, donne, croyons-nous, une juste idée de toute cette vie pure, droite, exempte de respect humain. Lorsque Frédéric vint à Paris, sa mère, une sainte, qui n'entendait rien aux accommodements de la conscience, lui fit promettre de ne point aller au spectacle. Quelques mois après, Ozanam fut présenté à Chateaubriand. L'illustre écrivain interrogea le jeune homme sur ses goûts, ses études, sur la littérature et le théâtre. Ozanam n'hésita qu'un instant : il craignait d'avoir l'air d'un petit garçon ; mais le mensonge lui coûtait trop : il avoua la promesse exigée par sa mère. A ces mots, Chateaubriand l'embrasse et s'écrie : « Vous avez raison, vous ne gagneriez rien au théâtre et vous pourriez y perdre beaucoup ! » Le spectacle, alors, était pourtant loin de l'immoralité actuelle. Et cependant quelle mère oserait imposer une telle résolution à son fils ! On préfère conduire soi-même les enfants au théâtre, sous prétexte de les y accoutumer sans danger ! Les parents de Frédéric Ozanam étaient trop chrétiens

pour admettre ces mollesses : ils n'en furent que mieux obéis et plus passionnément aimés.

La dignité, le respect de soi-même, l'amour de la famille, la charité envers les pauvres, la fermeté dans les convictions, l'ardeur au travail : telles sont les vertus d'Ozanam, et certes elles ne sauraient être rappelées trop souvent de nos jours. Le pieux biographe s'étend beaucoup sur la société de Saint-Vincent-de-Paul, cette étonnante fondation qui, au bout de quelques années, comptait 2,814 centres répartis dans les deux hémisphères, et répandait en trente ans plus de 100 millions d'aumônes! Il a recueilli également de nombreux documents sur l'œuvre littéraire de son frère; il raconte avec détails les relations d'Ozanam avec les hommes marquants de cette époque : Ampère, Ballanche, Lamartine, Cousin, Villemain, etc.; il nous donne ses notes de voyage et nous entretient, peut-être même un peu trop, de son intérieur, de son ménage, de ses joies matrimoniales ou paternelles.

Ceux qui ont connu Frédéric Ozanam pourront remonter doucement dans ces pages le cours des années... Tous les maîtres du jeune étudiant l'ont aimé, même quand ils ne partageaient pas sa foi; ses élèves le vénèrent et le chérissent encore, même lorsqu'ils ne retiennent pas toutes ses leçons. L'homme le plus célèbre peut-être de notre temps par sa retentissante apostasie s'écriait naguère encore : « Ozanam, oh! comme nous l'aimions! quelle belle *âme!* »

M. Caro a fait d'Ozanam un portrait si frappant, que nous ne résistons point au plaisir de transcrire au moins ce qui regarde le physique. Du reste, éloges, portraits, lettres de félicitation ou de sympathie, le pieux biographe a tout recueilli et noté : son livre est une vraie mine sous ce rapport.

« Ozanam, dit M. Caro, n'avait rien de ce qui prédispose en faveur d'un homme, ni la beauté, ni l'élégance, ni la grâce. Sa taille était médiocre, son attitude gauche et embarrassée, des traits incorrects, un teint pâle. Une extrême faiblesse de vue qui donnait à son regard quelque chose de trouble et d'indécis, une chevelure longue et en désordre, lui composaient une physionomie assez étrange; mais on ne pouvait rester longtemps indifférent à cette expression de douceur et de bonté transmise du cœur, à travers un masque un peu lourd, mais qui n'était disgracieux qu'à première vue. Que la vraie bonté est belle et que cette beauté est rare! Joignez à cela un sourire d'une très spirituelle finesse, et, à certains

moments, un épanouissement d'intelligence sur cette physionomie transformée, comme si elle se fût ouverte pour laisser passer un rayon de l'âme... »

Quelques notes terminent la biographie d'Ozanam. Nous y voyons que sa famille, d'après la tradition, avait une origine romaine : ce qui expliquerait l'ardente sympathie de Frédéric pour l'Italie. Un de ses ancêtres suivit, dit-on, Jules César, lorsqu'il fit la conquête des Gaules; un autre aurait donné l'hospitalité à saint Didier poursuivi par les satellites de Brunehaut, et la bénédiction du persécuté aurait affermi la maison. Dans des temps moins reculés, un grand-oncle d'Ozanam se rendit célèbre par les mathématiques; ce fut aussi un grand chrétien, un homme excellent. La notice que lui consacre son petit-neveu est intéressante à plus d'un titre.

VII

Si nous ne nous trompons, c'est dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg* que Joseph de Maistre a si bien fait sentir la différence entre la piété et la sèche observation du devoir religieux, en nous montrant ces deux sœurs dont le père combat au loin pour la patrie : l'une plaint son père, lui écrit quelquefois et dort assez tranquillement sur son oreiller, pendant qu'il est au bivouac; l'autre se relève au milieu de la nuit, court pieds nus chercher le médaillon contenant le portrait de ce père chéri, le baise et s'imagine le réchauffer sous son chevet. L'aînée hausse les épaules : cet élan, ces caresses lui semblent fort inutiles, elle n'oserait dire fort ridicules. La raison approuve peut-être celle-ci, mais qui ne préférerait l'autre?

Cette charmante figure, esquissée par l'aïeul, semble s'être incarnée dans la descendance du grand penseur catholique; cette pieuse enfant qui a donné à Dieu, non pas le culte strict, mais le superflu de l'amour, s'est nommée parmi le monde Xavérine de Maistre, et sous l'ombre du cloître Thérèse de Jésus.

Deux plumes autorisées pour raconter les secrets des mystiques tendresses, celle de l'abbé Houssaye, brisée trop tôt, et celle de Mgr Gay, ont écrit la vie de la jeune prieure. Les sommets du Carmel nous sont trop inaccessibles pour essayer de les gravir, même par une simple analyse et à la suite de pareils guides; nous nous bornons à indiquer ce livre aux âmes capables de le goûter. Il renferme cette haute spiritualité, mêlée à tant de poésie,

dont Mgr Gay a le secret. On y reconnaît aussi largement la trace de l'abbé Houssaye, enfin le souvenir du grand évêque de Poitiers y plane encore lumineux et vivant, on y entend les échos de son éloquente parole.

Avant de se ranger sous la discipline de Sainte-Thérèse, Mlle de Maistre, héritière d'un si beau nom, parée de toutes les grâces de la jeunesse, aimante, aimée, enjouée et austère déjà, nous apparaît dans le demi-jour séduisant d'une peinture que ses biographes lui laissent le soin d'achever elle-même, par son journal et ses lettres si pleines de fraîcheur.

La future carmélite avait pour aïeul et pour oncle les deux illustres écrivains qu'on sait, pour père le comte Rodolphe, dont Joseph de Maistre était si fier et qu'il « aimait si fort ». « Ce brave jeune homme, qui n'avait pas peur du canon, marchait toujours droit et se voyait admis même par les dames les plus *collets montés*, dans la société de leurs filles », comme disait son père. La mère de Xavérine était une femme douce et ferme, une chrétienne des anciens jours; elle eut neuf enfants, et notre héroïne, restant la dernière, servit de dîme au Seigneur. Rien de plus touchant que le récit de l'enfance de Mlle de Maistre, que son ardente affection pour une sœur un peu plus âgée qu'elle, cette chère et inséparable Philomène, plus tard comtesse de Medolago, dont elle parle sans cesse; rien d'édifiant comme l'intérieur de cette chrétienne et noble famille.

Joseph de Maistre, qui disait que les femmes peuvent aspirer au sublime, mais au sublime féminin; qui écrivait à ses filles de si jolies choses sur la science des femmes, sur leurs mérites, sur leurs devoirs, eût été ravi de sa Xavérine, instruite et modeste à la fois, virile de caractère, mais si bien femme par le cœur et la grâce. Après le mariage de sa sœur, Xavérine s'étonnait de pouvoir écrire une lettre toute seule, tant elle avait compté jusque-là sur cette chère moitié d'elle-même! et il arriva qu'elle écrivit *tout simplement* avec la plume de la famille, avec celle de son oncle peut-être, tant qu'elle resta dans le monde; avec celle, non moins spirituelle, mais si magistrale de son grand-père, lorsqu'elle devint prieure. Au fond, toutes ses lettres de jeune fille sont empreintes de mélancolie : elle souffrit toujours du mal des grandes âmes, le mal de l'inconnu, le mal du pays, pour les chrétiens. Si Xavérine eût été moins à Dieu, elle fût facilement devenue amère et sombre. Par certains endroits, son caractère, d'ailleurs si aimable, rappelait

celui de son illustre aïeul : comme lui, elle sentait sa supériorité et l'imposait malgré elle. Au couvent, son plus grand supplice était de sourire aux innocentes mais souvent puériles gaietés de ses compagnes de noviciat. « Il lui en eût moins coûté de donner sa vie pour elles, que de s'amuser de leurs plaisanteries!... » Et cela est à la lettre : aussi la vie religieuse, si librement embrassée cependant par Mlle de Maistre, ne fut pas pour elle sans cruelles épines. Comme à sainte Thérèse, il fallait à cette âme la coupe de l'épreuve bien remplie!

Xavérine par sa piété ardente, expansive, prolixe peut-être, tenait à la patrie de saint François d'Assise. Heureusement que, dans cette grande famille de Maistre, l'origine française n'a jamais pu mentir ni s'altérer : la prieure du carmel de Poitiers nous appartient bien réellement. Elle vit les malheurs de la patrie en 1870 et 71, elle n'y survécut guère. Ses derniers moments furent admirables. Nous le répétons, c'est la vie et la mort d'une sainte ; mais il faut savoir comprendre les saints. Beaucoup peut-être se heurteraient à certains passages de cette biographie, se perdraient dans les mystiques détours de cette âme si minutieuse à s'examiner, entendraient mal les accents de l'amour divin qui s'échappent de ce cœur embrasé.

La poésie du Cantique des cantiques est suave comme l'odeur du lis, quand on ne la détourne pas de son sens spirituel; mais si les profanes y touchent, ils souillent la fleur et font évaporer le parfum.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Depuis que l'anniversaire de la prise de la Bastille est devenu une fête nationale dont la pensée occupe quinze jours d'avance le gouvernement et le public, il faut de bien graves événements pour détourner quelque peu l'attention des apprêts de ce grand jour. C'est à peine si les affaires égyptiennes réussissent à distraire le bon peuple républicain des mirifiques et incomparables réjouissances qu'on lui prépare pour célébrer l'avènement de sa souveraineté. Il est vrai que la fête nationale prend cette année, à Paris du moins, et un peu partout à cause de cela, un caractère particulier de républicanisme qui peut causer aux esprits sérieux autant de préoccupations que les événements du Caire et d'Alexandrie. Elle répond à un mouvement en avant du parti révolutionnaire, à une surexcitation des esprits dans le sens démagogique, et ainsi elle pronostique une situation de plus en plus conforme à celle qui fut inaugurée en 1789 par la prise de la Bastille.

A la faveur de la république et de la licence des doctrines révolutionnaires, le parti socialiste ou « le parti ouvrier » s'organise peu à peu et se prépare à entrer en scène. On suit ses progrès dans la formation de ces syndicats professionnels de plus en plus nombreux et dans les incidents des réunions publiques dont les politiciens du Parlement et de la presse ne daignent pas s'occuper, mais où l'on s'occupe d'eux. C'est en vain que l'on compterait sur les divisions du parti révolutionnaire pour en arrêter l'essor. Ces socialistes, collectivistes et communalistes, qui ne s'entendent peut-être pas très bien sur le programme de leurs revendications et des réformes sociales auxquelles ils veulent aboutir, sont d'accord du moins sur la nécessité d'en finir, même par la force, avec l'état de choses actuel. « Si nous sommes divisés, disait l'un d'eux, quant à l'emploi à faire de la révolution, nous sommes unanimes pour vouloir la révolution, qui sera une révolution violente. » On les voit en effet se rapprocher, s'unir, former des groupes en vue d'une action commune. Les voilà même qui vont se former en une sorte de milice assez semblable à celle de la Commune, et dont les soldats s'appelleront du même nom de fédérés. Dans leur plan, cette milice

doit dès à présent se montrer au grand jour, et commencer à profiter de toutes les occasions, pour s'exercer aux manœuvres de l'émeute. Un des chefs du parti disait dans une récente réunion, en traçant le programme de la nouvelle milice fédérale : « Jusqu'à ce que le moment soit venu, nous ferons des démonstrations, qui nous habitueront à manœuvrer par grandes masses, qui nous donneront l'habitude des rues de Paris. Quand nous serons fédérés, nous ne laisserons passer aucun de nos anniversaires, aucune occasion, sans faire en grand nombre, par milliers, en masses imposantes, des manifestations qui décideront beaucoup d'irrésolus à venir à nous, et qui affaibliront par la peur la société bourgeoise. C'est pour toutes ces raisons qu'il faut nous fédéraliser. »

L'idée, cela va sans dire, a reçu l'approbation générale. Les conspirateurs socialistes ne se cachent pas du moins, et se sentent assez forts, assez nombreux, pour se montrer publiquement, pour exposer leur plan et pour défier toute répression. Voilà donc le gouvernement bien prévenu. « La première fois, disait très justement un des organes de la presse conservatrice, qu'il verra des masses d'ouvriers parcourir en rangs serrés nos rues et nos boulevards, soit pour fêter l'anniversaire de la Commune, soit pour aller porter des couronnes sur la tombe de quelque fusillé, il pourra se dire : Voilà l'armée de la Révolution qui passe; voilà les soldats de la prochaine insurrection qui font l'exercice! » Les laissera-t-il tranquillement s'apprêter à couvrir une seconde fois Paris de ruines et de sang? les laissera-t-il surtout poursuivre à leur risée, et sans être inquiétés, les préparatifs de la guerre civile? On ne peut guère en douter, après la faiblesse dont il a fait preuve, à diverses reprises, en face du parti de la Commune.

L'anniversaire du 14 juillet fournit une prochaine occasion à ces manifestations préparatoires. Sans plus tarder, M. Lissagaray, un des anciens membres de la Commune, rédacteur en chef de la *Bataille*, engage les socialistes « le quatrième État, » à profiter de la fête nationale pour se rendre au Champ de Mars et célébrer la fédération des prolétaires; il invite les vétérans de la Commune et les conscrits de l'idée collectiviste à protester contre la manifestation « bourgeoise » du 14 juillet. Mais, lui a-t-on répondu, que veut-il de plus que ce qui va se produire? Est-ce que la prétendue fête nationale, telle qu'elle est organisée par le Conseil municipal, avec l'inauguration de l'Hôtel de Ville, n'est pas au fond la fête de la

Commune? Les journaux républicains modérés, ceux que le parti pris et l'optimisme n'aveuglent pas, ne s'y méprennent guère. « Le 14 juillet prochain, dit l'un d'eux, le peuple de Paris oubliera la prise de la Bastille et la fête de la Fédération qui en fut le premier anniversaire; il ne verra, il ne célébrera, dans la solennité soi-disant nationale qui se prépare, que l'inauguration de l'Hôtel de Ville reconstruit. Cette date sera désormais, pour les masses, la fête de la Commune, la commémoration indélébile du jour où le parti qui, le 18 mars 1871, s'empara de la capitale de la France, se sera réinstallé dans le palais de la Révolution. Il n'y a pas de doute possible. Le 14 juillet n'aura, à l'avenir, pas d'autre sens. Le radicalisme parisien, entouré cette fois de toute la pompe officielle, va reprendre possession de sa citadelle légendaire. C'est pour lui une nouvelle victoire, et ce n'est pas la moins redoutable. Les hommes de la Commune vont rentrer, en effet, en vainqueurs à l'Hôtel de Ville. Ce sont eux qui en font les honneurs aux pouvoirs législatif et exécutif, de telle sorte que ceux-ci semblent venir rendre hommage aux survivants et aux victimes de la plus criminelle insurrection que notre histoire ait eu à enregistrer! Il ne reste plus qu'à leur céder la place. »

De cette inauguration de l'Hôtel de Ville, qui est l'élément principal de la fête du 14 juillet, le Conseil municipal de Paris va recevoir un surcroît d'importance. Déjà il tenait des séances quasi-publiques et légiférait presque comme un troisième Corps législatif, dictant ses lois au préfet de la Seine, au préfet de police, au ministère. Maintenant il va avoir son palais, son administration, ses fonctionnaires. L'Hôtel de Ville sera le siège de son pouvoir. Non content de publier les comptes rendus complets de ses séances, avec les propositions de ses membres et les rapports de ses commissions, à la manière d'un parlement, le Conseil municipal publie maintenant un *Journal officiel* à lui où sont insérés les actes de son autorité. Avant peu il formera un gouvernement dans le gouvernement. Le parti ouvrier lui compose une armée; son budget est égal à celui des petits États. C'est une véritable puissance qui s'élève, c'est la Commune qui se reforme, mais avec une meilleure organisation et des ressources beaucoup plus étendues. Un jour d'émeute suffira à faire passer le pouvoir de l'Élysée à l'Hôtel de Ville. C'est ce jour qui se prépare, si le gouvernement continue à marcher avec les Chambres dans les voies où il est engagé.

L'esprit révolutionnaire, l'esprit de la nouvelle Commune s'est montré à la Chambre des députés dans une motion de deux membres de la gauche qui ont proposé d'établir un nouvel impôt sur l'oisiveté. Ces ingénieux législateurs allèguent que l'oisiveté est « le fléau corrupteur qui ronge les sociétés, qui les dégrade, qui réduit les peuples à l'impuissance et les conduit à la décadence et à l'asservissement. » Rien de plus juste assurément; mais qu'il y a loin de ces aphorismes à cet article premier du projet : « Nul n'a le droit de s'exempter du travail sans payer un droit compensateur désigné sous le nom de *patente* d'oisif! » Le projet de ces purs range, en effet, dans la catégorie des oisifs, les savants, les écrivains, les agronomes, les propriétaires, et en général tous ceux qui ne sont pas ouvriers, employés, commis, fonctionnaires et patentables. Il revient à établir un impôt spécial sur le revenu, sous ce nom odieux et irritant de patente d'oisif. On ne peut méconnaître d'ailleurs que la proposition de MM. Girault et Bellot soit tout à fait dans la tradition révolutionnaire et c'est même ce qui en fait la signification. On revient aux catégories de 93, aux oisifs, aux riches, aux suspects.

Celles des cléricaux est déjà établie. C'est contre elle d'abord qu'ont été dirigés tous les coups du parti républicain, c'est à elle que l'on continue de s'attaquer en attendant que vienne le tour des bourgeois, autrement dit des propriétaires et des capitalistes. Fidèle à sa haine du catholicisme, la Chambre des députés a pris « en considération » une proposition d'un des energumènes de la gauche demandant l'abrogation de la loi de 1873 qui a déclaré d'utilité publique sur la butte Montmartre l'église du Sacré-Cœur : La haine ici va jusqu'à la confiscation. Que l'église du Vœu national, élevée à Notre-Seigneur Jésus-Christ par la France catholique, excite l'impiété des libres penseurs de la majorité républicaine, que le gouvernement même, par l'organe de son ministre de l'intérieur, se permette de qualifier de provocation ce monument de dévotion et de pénitence, on le conçoit; mais ne faut-il pas admirer l'impudence avec laquelle cette assemblée de législateurs a voté la « prise en considération » d'une motion qui est un préliminaire immédiat de spoliation? Le droit de propriété est-il donc aboli? Les lois ont-elles donc maintenant un effet rétroactif qui leur permette d'atteindre des droits acquis et inviolables? Sommes-nous déjà à ce point en pleine période révolutionnaire?

Les propositions comme celle de la patente sur les oisifs et celle

de la suppression de l'église du Sacré-Cœur indiquent la voie où l'on va fatalement entrer en suivant le cours des choses du jour. C'est pour cela que les meneurs sont si pressés d'avoir une magistrature à eux, une magistrature qui sanctionne tous les excès, toutes les iniquités. Ils n'ont pas réussi encore cette fois dans leur nouvelle tentative. La même tactique de la droite qui avait fait échouer le projet de suppression de l'inamovibilité, en lui substituant adroitement un projet impraticable sur l'élection des juges, a fait avorter une motion insidieuse tendant à la suspension provisoire de l'inamovibilité et aboutissant aux mêmes effets. La magistrature est pour quelque temps encore à l'abri des atteintes du radicalisme. Le divorce, voté avec tant d'empressement par la Chambre, se trouve aussi momentanément arrêté devant une première opposition du Sénat. La Commission, élue par les bureaux, est en majorité défavorable au projet. Serait-ce que le Sénat lui-même, quoique recruté maintenant dans les rangs du parti républicain, en viendrait à craindre que les choses n'aillent trop vite?

Il ne faut plus, du moins, compter en quoi que ce soit sur lui dans les questions religieuses. La Chambre des députés sait que de ce côté-là elle peut tout entreprendre et tout se permettre. La Commission du Concordat adopte tous les jours quelque nouvelle mesure plus inique, plus odieuse que celle de la veille. Elle détruit pièce à pièce le Concordat, sous prétexte de revenir à la stricte rigueur de ses termes, et entreprend de supprimer tout ce qui y a été ajouté avec le temps par une application équitable de ses principes. Ces jours-ci elle a voté coup sur coup la suppression du traitement des chapitres, la suppression des bourses des séminaires, la désaffectation des édifices occupés par le clergé et qui ne lui sont pas expressément attribués par le Concordat. On le voit, c'est une œuvre systématique de destruction que fait la commission; elle enlève à l'Eglise tous ses organes, tous ses éléments, toutes ses ressources. Quand elle aura fini, il ne restera plus du Concordat qu'en vain texte, et du catholicisme qu'un débris.

La France ne suffit pas à la haine antireligieuse des radicaux; ils l'étendent jusqu'à la Tunisie, cette terre récente de conquête où, de l'avis des protestants eux-mêmes, le clergé catholique et son illustre archevêque en tête ont plus fait pour faciliter l'occupation et établir la confiance que nos administrateurs et nos soldats. Le gouvernement lui-même comprenant l'importance de l'action du clergé

avait proposé d'étendre à la Tunisie, dans une certaine mesure, les crédits du budget des cultes. Dans la presse républicaine, quelques journaux moins fanatiques d'impiété, le journal des *Débats*, notamment, approuvait cette initiative. Il montrait le grand intérêt politique qu'il y aurait à faciliter, au moyen de quelques subventions, l'organisation en Tunisie d'un clergé français ou franco-maltais. « On sait, disait-il, avec quel dévouement, quelle infatigable activité et quel succès l'archevêque d'Alger s'est employé dans notre grande colonie à l'œuvre de la propagande française... L'œuvre qu'il a tentée ou accomplie en Algérie, le cardinal Lavigerie voudrait donc l'entreprendre en Tunisie, et le cardinal Lavigerie, qui, depuis le traité du Bardo, a remplacé un évêque italien dans l'exercice de la juridiction épiscopale, le prélat qui possède dans tout le nord de l'Afrique une incontestable autorité morale, est tout à fait qualifié pour mener cette entreprise à bonne fin. » Faut il, concluait le journal des *Débats*, lui refuser le concours financier de l'Etat, qui l'aiderait dans l'accomplissement de son œuvre?...

Certainement, comme il avait raison de le dire, tout se tient : l'influence matérielle et l'influence morale ne vont guère l'une sans l'autre, et celle-ci peut quelquefois s'établir à moins de frais que celle-là. « L'entretien de quelques prêtres en Tunisie coûterait moins cher que l'entretien d'un régiment et serait peut-être aussi efficace. L'Arabe, chez lequel le sentiment religieux est si prononcé, voit sans déplaisir l'habit religieux, et à une époque où un Européen ne se serait pas aventuré sans quelque danger dans certaines parties de la régence, des prêtres y circulaient avec la plus tranquille quiétude. Les Pères du Désert, en particulier, y jouissent d'une véritable popularité. Il serait sage et habile d'utiliser ces bonnes dispositions et de ne pas négliger un puissant moyen d'action, un agent très efficace de propagande française et de civilisation. »

La Commission du budget n'a eu garde d'écouter ces sages conseils ni même de se rendre à l'avis du gouvernement, bien inspiré en cette circonstance. Une première fois, n'étant pas en nombre, elle avait voté le crédit demandé; mais le lendemain, en se retrouvant plus au complet, elle s'était retrouvée elle-même, et plutôt que de coopérer indirectement à l'extension du catholicisme et de ses œuvres, elle a préféré refuser à la Tunisie un argent que le patriotisme lui-même réclamait.

Mais pour l'œuvre de la laïcisation il y a toujours de l'argent.

M. Jules Ferry, qui en a été un des principaux promoteurs, a révélé dans un récent discours que la république, avec le concours des communes et la caisse des écoles, avait déjà dépensé depuis trois ans plus de 200 millions pour l'instruction laïque obligatoire. Ce n'est pas tout; car, malgré tout le zèle du ministre et de la majorité républicaine, malgré les nouvelles constructions d'écoles et la multiplication des maîtres, l'implacable statistique constate que le nombre de ceux qu'on appelle les illettrés ne diminue que d'un pour cent chaque année. En conséquence, on continuera de plus belle à prodiguer les millions. M. Ferry a déclaré que, dans sa conviction, « la république française devra, dans les années qui vont suivre, dépenser encore 600 ou 700 millions pour faire que dans ce pays la loi de l'enseignement obligatoire soit, non seulement une formule puissante et nécessaire, mais une vérité pratique et une réalité tangible. » C'est donc un milliard qu'aura coûté avant peu le fanatisme antireligieux qui a inventé l'instruction laïque, obligatoire et gratuite.

Comme cet argent pris sur les ressources vives du pays aurait été bien mieux employé à refaire la force militaire de la France! Pour doter la caisse des écoles on a économisé sur le budget de la guerre, on a rogné de plus en plus le budget de la marine. Qu'arrive-t-il aujourd'hui, au milieu des graves complications que fait naître la révolution égyptienne? Pendant que l'Angleterre envoie ses flottes devant Alexandrie, il se trouve que la France n'a point de navires prêts, et le ministre de la marine est obligé, à la veille des événements, de venir demander aux Chambres un crédit extraordinaire pour mettre en état des vaisseaux qui seront armés quand peut-être il sera trop tard. Grâce à ce gaspillage républicain, la France ne fait pas meilleure figure sur mer que dans le conseil des puissances européennes. Cependant l'heure de la diplomatie est passée pour l'Egypte. L'Angleterre a pris l'offensive. Ses navires ont bombardé Alexandrie, ses troupes y ont débarqué, et ce sont les armes maintenant qui semblent appelées à dénouer la crise égyptienne. La Conférence de Constantinople n'a abouti jusqu'ici qu'à un résultat qu'il dépend de la Turquie de rendre absolument illusoire, en refusant de remplir le mandat que la Conférence lui a donné d'intervenir militairement en Egypte pour y rétablir l'ordre. La Turquie considère avec raison cette délégation européenne comme une atteinte à sa suzeraineté; elle entend

ne tenir que d'elle-même le droit de régler le différend soulevé entre Arabi et le vice-roi. Malgré la pression exercée sur elle, la Sublime-Porte persévère dans cette attitude, et les représentants des puissances en sont à chercher, en dehors de sa participation, un autre mode d'intervention armée. C'est la question délicate de la Conférence. Car si l'accord s'est fait assez facilement entre les cabinets au sujet de l'intervention turque, si le principe de la compétence exclusive du concert européen pour le réglement final de la question a été maintenu, en dépit des prétentions plus ou moins avouées de l'Angleterre, et malgré l'opposition du Sultan, il n'en sera peut-être pas de même quant au choix des puissances auxquelles sera commis le soin de remplacer la Turquie, ni surtout quant aux conditions de leur action en Egypte.

L'Angleterre semble résolue à ne pas attendre cette décision et à agir pour son propre compte. Elle n'a même pas laissé le temps à la conférence de tenter un dernier effort auprès du sultan Abdul-Hamid en ménageant ses susceptibilités de suzerain. Avant que la note collective que les ambassadeurs des grandes puissances doivent remettre au gouvernement turc ait pu être définitivement arrêtée, les hostilités ont été engagées et l'intervention anglaise a commencé d'elle-même. Sans chercher à prévoir l'effet des premiers coups de canon sur la suite des délibérations internationales, on peut dire, pour ce qui regarde la France, qu'elle a joué en toute cette affaire un rôle qui serait absolument indigne d'elle, si elle n'était pas en république. Le gouvernement s'est montré d'une impéritie et d'une imprévoyance qui n'ont d'excuse que l'incompétence absolue de nos soi-disant hommes d'État dans les affaires diplomatiques. De la politique de l'alliance anglo-française M. de Freycinet a passé à la politique du concert européen, sans plus savoir, dans un cas que dans l'autre, ce qu'il faisait ni où il allait. Réduit à attendre du hasard une règle quelconque de conduite, le ministre des affaires étrangères n'a pu montrer de sa politique, devant les Chambres, que les incertitudes et les contradictions dont il a été le jouet Cette politique, qui s'annonçait comme ferme et pacifique à la fois, n'a eu que des déboires et n'aboutit qu'à des dangers. Il ne lui a manqué ni la honte de voir Arabi se moquer de la sommation apportée par nos vaisseaux, ni l'humiliation de remettre à l'Europe le soin de nos intérêts et de notre honneur national, ni la déception de voir l'Angleterre séparer

de plus en plus sa cause de la nôtre, ni la douleur d'assister au massacre de plusieurs de nos concitoyens et à la fuite de tous les autres, ni l'affront de ne pouvoir élever la voix à la conférence dans une affaire qui était avant tout la nôtre, ni après tout cela, la perspective humiliante de la perte de nos intérêts et de notre influence en Égypte, ou la menace redoutable d'une guerre. Comme dernier résultat, les Anglais, maîtres du terrain, occupent Alexandrie et vont dicter leurs lois, pendant que nous nous retirons devant eux, attendant qu'il plaise à la conférence de nous faire connaître ses intentions. Nous leur laissons la responsabilité des hostilités engagées, mais nous leur abandonnons aussi le bénéfice de l'intervention. L'Angleterre s'empare de l'Égypte sous nos yeux et achève d'étendre son empire sur toute la Méditerranée. C'est la ruine de notre influence, si ce n'est pas, dans un avenir prochain, la perte de nos possessions africaines.

Les événements extérieurs rendent l'Angleterre plus dure encore pour la malheureuse Irlande. Le gouvernement poursuit, malgré le libéralisme de son chef, la nouvelle politique de rigueur qu'il a inaugurée envers elle depuis l'assassinat de Phœnix-Park. La Chambre des communes a renchéri sur ses intentions, en ajoutant au bill de coercition des dispositions plus rigoureuses encore dont il ne voulait pas. Pour ne pas contredire à son passé et à ses doctrines, tout en usant de répression envers l'Irlande, M. Gladstone avait présenté un amendement tendant à limiter aux seuls locaux des sociétés secrètes les perquisitions domiciliaires qui vont porter dans « l'île Sœur » une si grave atteinte à la plus inviolable des libertés anglaises. Le chef des Wighs avait même déclaré que si l'amendement était rejeté, il aurait à examiner la situation que le vote lui faisait personnellement. C'était poser assez directement la question de cabinet et cela dans des conjonctures critiques pour la politique anglaise. L'amendement néanmoins a été rejeté, tant est ardente la vieille passion britannique contre l'Irlande. On eût dit que plus les circonstances étaient graves à l'extérieur pour l'Angleterre, plus le Parlement se croyait obligé de contenir par un excès de rigueur ce malheureux peuple trop enclin à se révolter. Cette politique impitoyable devient de plus en plus maladroite. Devant les perspectives qu'ouvre la question égyptienne, l'Angleterre aurait tout intérêt à ménager l'Irlande. Plus elle l'accable, plus elle lui donne des raisons de se séparer et de chercher dans son autonomie une garantie définitive de paix et de liberté.

Pour d'autres motifs, la Norwège tend aussi à secouer le joug de la Suède et à se constituer en État républicain indépendant. Il s'est formé dans ce pays un parti radical parlementaire qui s'insurge contre le pouvoir personnel du roi, en s'appuyant sur la classe moyenne des campagnes. Ce parti domine aujourd'hui dans le Shorthing ou Parlement. Les doctrines libérales du continent ont fait école jusque dans le royaume du Nord. Le Shorthing veut élever le principe de la souveraineté nationale au-dessus de la royauté; le roi, de son côté, repousse la prétention du Parlement de modifier la loi fondamentale sans le consentement du souverain. Dans son discours pour la clôture du parlement norwègien, Oscar II a exposé le conflit constitutionnel engagé entre la couronne et la représentation nationale en revendiquant fermement ses droits et ceux de la Constitution. Si la doctrine du Shorting prévalait, la Norwège se trouverait de fait constituée en république et le roi de Suède et de Norwège n'y conserverait plus qu'un pouvoir nominal.

Les tendances républicaines se font jour aussi en Portugal. Dans une assemblée tenue dernièrement à Lisbonne, les libéraux progressistes ont fraternisé avec les républicains. Des discours véhéments ont été prononcés contre la royauté; il y a eu même des troubles dans la rue. La Révolution fait partout son œuvre. Les monarchies modernes l'ont laissée pénétrer chez elle, et maintenant, du Nord au Midi, elles en sentent les résultats funestes. En Portugal, la franc-maçonnerie a ouvert la voie à la république et il est tout naturel que la politique d'un Pombal, trop fidèlement suivie depuis lui, aboutisse à une révolution qui transforme le Portugal en république ibérienne.

Le général Skobelef, qui remplissait naguère l'Europe du bruit de ses harangues enflammées, vient de mourir subitement à Moscou. Le parti panslawiste perd en lui son chef le plus ardent, mais la Russie gagne à cette mort de n'être pas entraînée aussi vite dans la politique d'aventures où il voulait la jeter. A la faveur de cette plus longue chance de paix, il faut espérer que l'accord conclu en principe entre le Saint-Siège et la cour de Saint-Pétersbourg, lors de la chute du général Ignatief, recevra du nouveau ministère sa confirmation.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

29 *juin*. — La commission du Concordat achève de compléter à sa façon le système de pénalités destiné à donner une sanction aux articles organiques.

Elle décide que l'action du ministère public ou des particuliers contre un ministre du culte, à raison de paroles prononcées ou de faits accomplis dans l'exercice de son ministère, ne sera pas soumise à la condition préalable de la déclaration d'abus; elle prend, en outre, des dispositions pour que les fondations ayant pour but l'entretien des ministres ou l'exercice du culte ne puissent être faites autrement qu'en rentes sur l'Etat; cette disposition, si elle était admise en dernier ressort, n'aurait qu'un but, celui de rendre plus facile la confiscation de ces fondations.

La Porte annonce par dépêche à ses représentants à l'étranger que l'armée égyptienne a fait de nouvelles protestations de dévouement et de fidélité au sultan en apprenant qu'Abdul-Amid a conféré le grand cordon du Medjidié à Arabi-Pacha.

30. — La Chambre des députés, par 261 voix contre 199, prend en considération la proposition de M. Delattre, tendant à l'abrogation de la loi des 24 et 30 juillet 1873, par laquelle l'Assemblée nationale a autorisé Mgr l'Archevêque de Paris à acquérir, à Montmartre, les terrains nécessaires à la construction de l'église du Sacré-Cœur.

La discussion de cette proposition, inspirée par une pensée de haine antireligieuse, prouve une fois de plus que les diverses fractions radicales de la Chambre ne s'accordent jamais mieux que lorsqu'il s'agit d'outrager les sentiments religieux de la majorité du pays.

M. de Moidrey, de retour du pèlerinage à Jérusalem, est reçu en audience privée par le Saint-Père. Sa Sainteté encourage vivement la combinaison des pèlerinages populaires de pénitence à Jérusalem; Elle exprime le désir qu'il s'en accomplisse plusieurs par an, par groupes d'environ cinq cents pèlerins, s'il est possible.

Les crimes agraires recommencent de plus belle en Irlande. Plusieurs propriétaires ou agents fonciers sont tués à coups de fusils par des membres de la ligue agraire.

A Constantinople, la conférence européenne examine la proposition de lord Dufferin, pour une intervention armée de la Turquie en Egypte. Les ambassadeurs sont d'avis d'assujettir cette intervention à des conditions

telles qu'elle ne puisse pas dégénérer en une occupation turque de ce pays, ni amener une restriction quelconque des libertés et de l'indépendance de l'Egypte.

Guiteau, l'assassin du président des Etats-Unis, Garfield, est pendu.

1er *juillet*. — Dervisch-Pacha publie en langue arabe une proclamation dans laquelle il insiste principalement sur l'obéissance due au sultan, qui a conféré au khédive des privilèges exceptionnels. Il ne faut pas violer ces privilèges. Dervisch-Pacha ordonne que l'on obéisse au khédive, il recommande la fraternité sans distinction des confessions religieuses auxquelles on pourrait appartenir; il invite le peuple à prêter toute son attention aux affaires et lui donne l'assurance que la sécurité publique ne sera plus troublée à l'avenir.

A la Chambre des communes, la discussion des articles du bill de coercition donne lieu à des protestations énergiques de la part des députés irlandais. Le président prononce la suspension temporaire de M. Parnell et de quinze autres députés irlandais pour obstruction volontaire.

Le Saint-Père adresse à Mgr Péraud, évêque d'Autun, la lettre suivante, au sujet de son élection à l'Académie française :

LÉON XIII, PAPE

A notre vénérable Frère Adolphe-Louis-Albert, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« La lettre que Vous nous avez adressée le 8 de ce mois, pour Nous annoncer l'élection par laquelle vous êtes récemment devenu membre de l'illustre Académie française, Nous est une nouvelle et délicate preuve de votre respect et de votre attachement.

« Ce que vous Nous dites, vénérable Frère, Nous révèle pleinement avec quelles dispositions vous accueillez l'honneur qui vous est fait et Nous inspire la plus vive estime pour votre esprit de foi et de piété. Nous vous félicitons de ce public et éclatant témoignage rendu à votre savoir. Nous y attachons le plus grand prix. Mais ce que nous estimons encore davantage, c'est la noble préoccupation où vous êtes de trouver dans l'illustration de l'honneur qui vous échoit un nouveau moyen de défendre avec plus d'autorité et plus de succès, par la parole et par la plume, les glorieux intérêts de la religion et de l'Eglise.

« Tel sera, Nous en avons la certitude, le très grand et magnifique résultat de la haute distinction dont vous êtes l'objet.

« Nous vous renouvelons, d'ailleurs, vénérable Frère, l'assurance de Notre sincère affection. Vous en recevrez le témoignage, qui sera en même temps pour vous le gage des grâces célestes, dans la bénédiction apostolique dont nous répandons très volontiers les trésors sur vous et sur toutes les âmes confiées à votre sollicitude pastorale. »

2. — Les catholiques de Sfax font présenter au Saint-Père une adresse pour le remercier d'avoir conféré la pourpre romaine à leur pasteur bien-aimé, Son Eminence le cardinal Lavigerie.

Après avoir exprimé à ce sujet leur profonde reconnaissance, les signa-

taires de l'adresse ajoutent : Mgr Lavigerie, suivant le noble et vaste programme qu'il s'est tracé et qui peut se résumer dans un seul mot : *Charitas*, a su, en une période de quelques mois et à travers toutes les difficultés des temps, faire briller d'un nouvel éclat le prestige de notre sainte religion, ranimer la foi dans les cœurs chrétiens, concilier les esprits dans une population composée de tant de nationalités, et, pour les grandes et innombrables institutions chrétiennes qu'il établit, et l'admirable charité qu'il montre, se concilier l'admiration des infidèles eux-mêmes.

Les catholiques de Sfax terminent par l'expression du vif désir que la nouvelle dignité à laquelle a été élevé leur éminent pasteur ne soit pas un motif de l'éloigner d'eux.

MM. Pain et Gusman Serph, députés conservateur de la Vienne, dont l'élection avait été invalidée, sont réélus à une forte majorité.

M. Jules Ferry prononce un grand discours à la distribution des prix de l'association philotechnique. Entre autres aveux significatifs, le ministre de l'instruction publique déclare solennellement que l'Université ne peut se passer de la *liberté d'enseigner*, et que ce serait un malheur si elle réussissait à ressaisir un monopole exclusif. En outre, M. Jules Ferry s'est chargé d'établir à quoi se résument en fin de compte les progrès de l'instruction publique, et avoue qu'il faudra encore dépenser de *six à sept cents millions* (rien que cela) pour rendre exécutoire la loi du 28 mars.

Dans le conseil des ministres égyptiens, tenu ce matin, Arabi pacha propose la levée en masse de la population. Cette proposition est combattue par plusieurs membres du cabinet et n'est pas prise en considération. Les travaux de défense n'en continuent pas moins à Alexandrie.

3. — Un double consistoire est tenu au Vatican.

Après avoir, en consistoire public, imposé le chapeau au cardinal Lavigerie, le Saint-Père lui assigne, en consistoire secret, comme titre presbytéral, l'église de la Trinité au *monte Pincio*, puis il préconise dix-neuf évêques et en publie sept déjà institués par brefs.

L'instance du sacré Pallium est faite pour Mgr Boyer, évêque de Clermont, à qui le droit de le porter est accordé par privilège spécial.

Après le consistoire, le Saint-Père adresse aux nouveaux évêques le discours suivant dont l'importance n'échappera à personne, surtout dans les conditions présentes de l'Eglise en Italie.

« Nous saluons aujourd'hui en vous les nouveaux pasteurs choisis pour gouverner chacun une portion du troupeau de Jésus-Christ, et Nous Nous réjouissons en voyant accru le nombre de ceux qui sont appelés à partager avec Nous les soins du ministère apostolique.

« Très vif est aujourd'hui le besoin d'avoir de saints et dignes pasteurs dans l'Eglise de Dieu, aujourd'hui où la malice et la puissance de tant d'ennemis acharnés à combattre la religion et à perdre les âmes, et les difficultés continuelles qui s'opposent à l'action des ministres sacrés exigent de ceux-ci toute la force d'un cœur vraiment sacerdotal, toute la prudence d'un esprit éclairé, toute la patience d'une âme pleine de charité et de l'amour du sacrifice.

« Aussi la nomination des nouveaux évêques est-elle une de Nos plus

grandes sollicitudes; et l'une de nos prières les plus ferventes et les plus continuelles est l'*ostende quem elegeris*, par laquelle, à l'exemple du Collège Apostolique, Nous demandons à Dieu de vouloir bien Nous montrer quels sont ceux qu'il a choisis et qui sont le plus selon son cœur.

« Nous avons la ferme confiance que le Seigneur s'est complu cette fois encore à écouter notre humble prière; tout Nous permet de compter que votre œuvre dans l'épiscopat aura pour effet la gloire de Dieu, le bien des âmes, l'honneur et la consolation de l'Eglise.

« Nous voyons parmi vous l'excellent prélat que Nous avons élevé à la dignité de patriarche d'Antioche; cette dignité est la récompense d'une vie intègre et laborieuse dès les plus jeunes années; c'est le prix de longs et importants services rendus à l'Eglise et au Siège Apostolique dans des charges multiples remplies avec le zèle le plus louable.

« Pour tous ces motifs, il serait à désirer, Très Chers Fils, qu'on vous laissât la voie ouverte à la possession pacifique de vos sièges, comme le droit et la justice le réclament. Malheureusement, ce qui arrive depuis quelque temps en Italie Nous inspire à cet égard les plus graves et les plus pénibles appréhensions. Il y a encore beaucoup d'évêques nommés par Nous qui, depuis de longs mois ou même depuis plusieurs années, attendent qu'on lève l'obstacle qui les empêche de se rendre dans leurs propres diocèses!

« Et ce n'est pas sans raison que nous parlons d'obstacles et d'empêchements qui les arrêtent; en effet, à moins que les nouveaux élus ne préfèrent se rendre dans leurs propres diocèses en forme absolument privée, dépourvus de tout subside, et contraints de s'abriter dans la maison des autres, exposés au danger de voir les actes mêmes de la juridiction épiscopale non reconnus ou même incriminés, comme cela s'est produit à Chieti, le refus de leur accorder ce qu'ils ont droit d'avoir équivaut à les tenir éloignés des diocèses confiés à leurs soins. Or, cela est vraiment déplorable; car ce n'est pas seulement une indignité, eu égard aux éminentes qualités des personnes qui ont été choisies et contre lesquelles l'autorité politique elle-même n'a pu trouver aucun juste motif de plainte; mais c'est aussi un très grave préjudice porté aux intérêts de la religion et à la bonne administration des diocèses, qui sont forcés de rester longtemps privés de la direction de leurs chefs légitimes. — Ainsi sont frustrés les vœux des populations catholiques qui désirent ardemment avoir au milieu d'elles leur propre pasteur et qui l'accueillent avec joie et transport lorsqu'il leur est donné de le recevoir.

« Bien plus encore, cette manière d'agir du pouvoir public attente gravement à l'une des libertés de l'Eglise les plus précieuses et les plus vitales, nonobstant les promesses contraires faites si amplement autrefois au Siège Apostolique. Aussi, en continuant de la sorte à ne pas faire raison aux droits des évêques, on démontre avec évidence que l'on veut tenir l'Eglise, en Italie, dans un état d'oppression et d'esclavage et Nous mettre dans l'impossibilite de la bien gouverner.

« Que dirait-on, en effet, si la suprême autorité politique, lorsqu'elle choisit pour l'armée les chefs réputés les plus aptes, et pour les provinces

les gouverneurs estimés les plus habiles, devait attendre, avant de les envoyer prendre en main le commandement, le bon plaisir d'une autre autorité qui le refuserait ou le retarderait longtemps sans motif plausible?

« N'aurait-on pas raison de crier à l'usurpation, à l'abus? Or, c'est précisément ce qui Nous arrive dans les nominations aux évêchés d'Italie. Une vingtaine de diocèses attendent depuis longtemps et vainement encore leur pasteur. Ce fait est pour notre cœur comme une cruelle épine, et Nous devons le dénoncer, pour que l'on sache de plus en plus combien le gouvernement de l'Eglise Nous est difficile et combien Notre condition présente est intolérable.

« Plaise au Seigneur de nous tendre bientôt sa main secourable et de porter remède à ces maux! En attendant, pour vous fortifier dans votre difficile mission, Nous vous accordons, Chers Fils, du fond du cœur, la Bénédiction Apostolique. »

La conférence, à Constantinople, continue l'examen de la proposition anglaise relative à une intervention militaire éventuelle de la Turquie, en Egypte, et discute surtout la forme suivant laquelle cette intervention pourra être provoquée par les puissances.

4. — Léon XIII adresse la lettre suivante aux présidents et membres des comités pontificaux des provinces de Liège et du Limbourg.

« Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Le zèle et la persévérance avec lesquels vous vous employez et vous vous efforcez de pourvoir aux nécessités du Siège Apostolique Nous fournissent une preuve éclatante de votre dévouement; aussi avons-nous accueilli avec une très vive satisfaction la lettre que vous Nous avez adressée sous la date du 18 avril, et les offrandes qui y étaient jointes, pieux témoignage de la filiale libéralité des fidèles dont vous êtes l'organe et de la vôtre. Mais il est une offrande venant de la même libéralité que Nous regardons comme d'une importance de beaucoup supérieure : c'est l'application que vous faites, et qui répond si bien à Notre désir, de sommes très considérables à l'établissement d'écoles, où l'enfance et la jeunesse puisent une sainte doctrine et reçoivent une éducation chrétienne avec la connaissance des lettres et des arts.

« Profondément touché de la manière dont vous vous acquittez de ce double devoir, Nous éprouvons le besoin de vous exprimer toute l'affection, de vous donner toutes les louanges que des enfants dévoués et très méritants attendent à bon droit d'un père plein d'amour.

« Nous ne doutons certes pas que, revêtus des armes de la justice et affermis dans le Seigneur, vous ne persévériez courageusement dans ces œuvres du bien que vous avez entreprises et que, unis à votre évêque, vous ne soutenziez vaillamment la lutte présentement engagée, dans le but de pouvoir transmettre à vos enfants dans toute sa pureté la foi que vous avez reçue inaltérée de vos pères.

« Dans l'entre-temps Nous ne cessons de prier Dieu, comme vous Nous le demandez, de soutenir vos forces de toute la vertu de sa puissance, d'animer

votre courage, d'éclairer vos conseils et vos pas, de féconder vos efforts, d'en multiplier les heureux résultats, et enfin de rendre à votre pays la tranquillité en faisant disparaître les causes de mécontentement.

« Comme présage de la faveur divine et en témoignage de Notre amour paternel, Nous vous donnons très affectueusement dans le Seigneur Notre Bénédiction Apostolique, à vous, chers Fils, à tous ceux qui vous sont associés et coopèrent au bien avec vous, et à chacun de ceux qui ont contribué filialement à l'offrande que vous nous avez fait parvenir et destinée à Nous et au Siège Apostolique. »

M. Scholtz est nommé ministre des finances, en Prusse, en remplacement de M. Bitter démissionnaire.

5. — A la Chambre des députés, la commission du recrutement adopte définitivement le principe du service de trois années.

S. E. le cardinal Lavigerie prend possession de son titre presbytéral de Sainte Agnès hors les murs.

Il prononce un très beau discours sur la primauté du Saint-Siège et sur l'influence de la Papauté dans le monde.

Les congrégations qui sont assignées au nouveau cardinal sont celles de la Propagande, du Concile, des Rites et des Indulgences.

La Conférence discute les termes de l'invitation à adresser à la Turquie pour qu'elle intervienne en Egypte.

Le projet d'invitation mentionne le maintien du *statu quo ante*, le respect des engagements internationaux, la limitation de la durée de l'occupation, etc., etc.

6. — La commission du Concordat continue le cours de ses exploits. Elle supprime les bourses des séminaires et le traitement des chanoines et décide l'abrogation de toute mesure législative ou autre affectant ou obligeant d'affecter, en dehors du Concordat, soit à des services du culte, soit à des établissements ecclésiastiques et religieux, des immeubles appartenant à l'Etat, aux départements, ou aux communes.

La commission du recrutement continue ses délibérations. Elle refuse d'admettre aucune dispense du service militaire de trois années autre que celles accordées actuellement aux fils aînés de femmes veuves, aux jeunes gens qui ont un frère sous les drapeaux, en un mot, aux seules personnes énumérées dans l'article 17 de la loi de 1882. La commission réserve la question des soutiens de famille.

L'Angleterre fait des armements considérables en vue des événements qui peuvent surgir en Egypte. Lord Seymour reçoit l'ordre de son gouvernement d'engager l'action contre Alexandrie, si l'on continue les travaux de fortifications.

7. — M. Lockroy pose une question au président du conseil, au sujet des préparatifs militaires ordonnés par le gouvernement.

Il lui demande, après avoir constaté les armements qui se font dans nos ports et arsenaux, s'il prévoit que nous devrons bientôt aller en Egypte comme envoyés par les puissances européennes, s'il prévoit que la conférence décidera une intervention à quatre, ou s'il prévoit que la France pourra être

amenée à exercer en Egypte, comme l'Angleterre semble disposée à le faire, une action isolée.

M. de Freycinet répond que nos préparatifs sont simplement des préparatifs de précaution, mais que si la France doit intervenir, ce qu'il ne peut, lui M. de Freycinet, quant à présent ni affirmer, ni prévoir, les Chambres seront consultées et que rien ne se fera sans leur consentement préalable.

Le *Journal officiel* publie le décret, adopté en conseil des ministres, relatif à l'instruction militaire et à la création de bataillons scolaires, dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire. Ce décret réglemente soigneusement les conditions dans lesquelles les bataillons scolaires pourront être constitués et devront être instruits. Il prend des précautions pour que les armes qui leur seront remises ne puissent être utilisées par les artisans d'émeutes, décidant que les fusils des enfants des écoles, dont la fabrication est livrée à l'industrie privée, ne devront pas « être susceptibles de faire feu, même à courte portée ». Quant aux fusils scolaires destinés aux exercices de tir, ils ne seront qu'au nombre de trois par école, resteront déposés dans les casernes de gendarmerie ou dans les magasins militaires, et ne serviront jamais à des exercices de tir à longue portée. On voit jusqu'où va la confiance du gouvernement dans la « démocratie ». Ragheb-pacha reçoit une dépêche du sultan, lui annonçant que la flotte anglaise bombardera les fortifications d'Alexandrie, si l'on ne cesse pas immédiatement les travaux d'armement. La dépêche ajoute que le sultan considérera le khédive et les ministres comme responsables des conséquences.

Ragheb-pacha répond que le ministère a déjà télégraphié au sultan pour le prévenir des démonstrations qui ont lieu et pour lui demander l'autorisation de reprendre les travaux d'armement.

La construction des terrassements continuant, l'amiral Seymour envoie un *ultimatum* menaçant d'ouvrir la canonnade, si les travaux ne cessent pas immédiatement.

8. — Le Saint-Père reçoit une députation du clergé bolonais, qui lui exprime sa gratitude pour la nomination de Mgr Battaglini à l'archevêché de Bologne.

Aux adresses de reconnaissance qui sont lues au nom des chapitres de la cathédrale de Bologne et de l'église de Saint-Pétrone, ainsi que de la part du collège des curés bolonais, le Saint Père répond en exprimant sa haute satisfaction.

En même temps, il rappelle que le nouvel archevêque appartient par sa naissance au diocèse de Bologne, où il s'est, d'ailleurs, voué pendant longtemps à l'éducation de la jeunesse, pour la former à la vertu et à la science par ses exemples et par sa doctrine. Il rappelle aussi que le diocèse de Rimini aurait désiré vivement conserver un aussi digne pasteur, mais que les devoirs de la suprême sollicitude apostolique ont porté le Saint-Siège à donner la préférence à Bologne, qui reçoit ainsi un nouveau témoignage d'affection et de bienveillance du Souverain Pontife. En terminant, Sa Sainteté recommande à la députation du clergé bolonais de mettre sa collaboration la plus dévouée au service du nouvel archevêque pour rendre sa mission aussi efficace que possible.

A la Chambre des communes, l'énorme majorité dont dispose M. Gladstone lui fait défaut ; un amendement au bill de coercition proposé par le ministère anglais et portant que les visites domiciliaires ne pourront avoir lieu que dana la journée, excepté dans le cas où la police croirait à la réunion d'une société secrète, est rejetée par 207 voix contre 194.

La police russe découvre à Saint-Pétersbourg une imprimerie secrète au ministère de la marine. Les agents saisissent neuf mille exemplaires d'une proclamation révolutionnaire, signée du nom d'un très haut personnage.

Aussitôt après cette découverte, le directeur du département, M. Titchakoff, se brûle la cervelle.

A Alexandrie, les armements des forts élevés contre les escadres alliées continuent, malgré la sommation de l'amiral anglais.

L'escadre anglaise prend ses positions de combat. Le consul français invite ses nationaux à s'embarquer. Les archives consulaires partent. Chacun assure sa retraite pour la dernière heure.

Les membres de la conférence communiquent à leurs gouvernements respectifs le texte de la dépêche qui sera adressée à la Porte pour l'inviter à intervenir en Egypte.

L'invitation collective sera remise à la Porte lundi, et on lui demandera de faire connaître sa réponse avant samedi. Si la réponse est affirmative, la conférence s'ajournera à une date déterminée. Si, au contraire, la réponse est défavorable, les membres de la conférence se réuniront sans en référer à leurs gouvernements, pour arrêter d'autres résolutions.

Si la Turquie répond par de légères objections, la conférence informera la Porte, sans perte de temps, du résultat de ses délibérations.

Si les objections sont sérieuses et paraissent empreintes de sincérité, la conférence les discutera et attendra l'opinion des puissances consultées à ce sujet. Mais si les objections de la Porte ne paraissent qu'un moyen de gagner du temps, la conférence, tout en les communiquant aux puissances, se réunira immédiatement pour prendre les mesures convenables.

Si le sultan ne consent pas à envoyer des troupes en Egypte, une armée de 25,000 hommes de débarquement et 15,000 hommes de réserve sera concentrée par les puissances intervenantes.

L'armée alliée débarquera à Aboukir et sera divisée en deux parties, dont l'une marchera sur Alexandrie, appuyée par la flotte, qui ouvrira le feu aussitôt après le débarquement de l'armée.

L'autre partie, traversant le lac desséché d'Aboukir, se dirigera sur Kars-Devar et sur la station de Damanhour, pour s'emparer du chemin de fer qui constitue la seule ligne de retraite d'Arabi.

Un court extrait de ces résolutions est expédié à Constantinople.

Tous les consuls engagent leurs nationaux à partir.

9. — Mort de Mgr de la Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur du vénéré cardinal de Bordeaux.

Mort du général russe Skobeleff, dont les opinions panslavistes ont récemment fait tant de bruit dans le monde politique et lui ont valu une disgrâce vraie ou apparente.

10. — Le ministre de la marine dépose sur le bureau de la Chambre

dès l'ouverture de la séance, une demande de crédit de 7,835,000 francs « pour faire face aux dépenses nécessitées par les événements d'Egypte » La Chambre décide que ce projet de loi sera renvoyé non à la commission du budget, comme le propose M. Jauréguiberry, mais à une commission spéciale M. Lockroy demande qu'il soit procédé immédiatement dans les bureaux à la nomination de cette commission. En présence de l'émotion causée par le dépôt de ce projet de loi, le ministre de la marine s'efforce d'en atténuer la portée, expliquant qu'il s'agit simplement de mettre quelques vieux bâtiments en état de tenir la mer. Mais l'éclat de rire général qui accueille cette explication et le commentaire qui en est fait par M. Lockroy obligent le président du conseil à monter à la tribune.

Selon sa méthode, M. de Freycinet déclare que nos armements maritimes ne signifient pas grand'chose, mais qu'ils peuvent avoir une grande importance, qu'il n'hésitera pas à proposer la guerre, s'il la croit nécessaire, mais qu'il ne peut être question de cela actuellement, etc. Après cette déclaration M. Lockroy ayant retiré sa proposition, la nomination de la commission a lieu avant la séance.

11. — MM. Colvin et Cartwright, consuls français et anglais, accompagnés de tout le personnel du consulat général, vont à bord du *Tanjore*, pour constater que les Egyptiens ont repris les travaux de défense.

M. Cartwright envoie la note suivante aux consuls généraux :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il serait bon d'aviser tous vos nationaux d'avoir à quitter Alexandrie pour se réfugier sur quelque navire, dans le délai de 24 heures, après la réception de cet avertissement. »

Tous les membres des consultats sont maintenant à bord des vaisseaux.

L'amiral Seymour envoie son ultimatum au gouverneur d'Alexandrie pour le prévenir qu'il bombardera dans les 24 heures, si les forts ne sont pas évacués. Il en avise l'amiral français.

Tous les nationaux français, avec le personnel du consulat, s'embarquant.

Par suite d'un accord antérieur avec le gouvernement anglais, la flotte française va à Port-Saïd.

M. Cartwright adresse une communication à Ragheb-pacha et à Dervisch-pacha. Au premier, il annonce officiellement le retrait de l'agence anglaise; au second, il déclare que, comme représentant du sultan, il sera tenu responsable de la sécurité du khédive.

Tous les navires de guerre quittent la rade; ils vont se placer hors des passes pour s'abriter contre le feu des canons égyptiens.

Il n'y a plus d'Européens dans la ville.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

1893

Mœurs de demain.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le livre qui porte ce titre : 1893. *Mœurs de demain*, par G. Maisonneuve, 1 vol. in-12 (Société générale de Librairie catholique).

Tous ceux qui ont en horreur la loi athée, les institutions impies et les hommes qui les ont faites; tous ceux qui veulent porter un coup à la République et renverser ce régime détesté, doivent lire, faire lire, répandre partout ce tableau de mœurs républicaines, qui seront celles de demain.

Pas d'exagération, pas de notes forcées dans ce livre : c'est le miroir fidèle, exact de ce qui se passera dans les écoles, dans les familles, dans les lycées de filles; les caractères sont les caractères des hommes d'aujourd'hui, seulement des hommes livrés à leurs passions, à leurs penchants, à leurs caprices; c'est la suite logique de ce qu'on prépare, de ce qu'on fait aujourd'hui. On plante l'arbre, l'auteur nous en montre les feuilles et les fruits.

1893, c'est un acte d'accusation, un cri d'effroi, un appel à la résistance, le mouvement en avant de l'honnêteté publique, qui barre la route à la Révolution sacrilège et s'écrie : « On ne passe pas! »

Le roman n'est rien; un fil léger rattache et relie les scènes l'une à l'autre : c'est l'histoire d'un républicain libre penseur, d'un misérable qui, pour *arriver*, pour avoir des places, des honneurs, de l'argent, sacrifie tout, femme, fille, honneur, réputation, sa vie même, car il finit par le suicide. Et il a raison, et tous les libres penseurs doivent l'imiter. Puisqu'il n'y a pas de Dieu, pas d'âme, pas de vie immortelle, pourquoi donc se gêner de voler, de tuer, de brûler les villes, de ruiner ses actionnaires, de changer de femme ou de mari tous les jours?

Ils veulent tout cela, et ils veulent que la société tout entière soit formée à leur image, que tous leur ressemblent, impies, hypocrites, voleurs, féroces, adultères et libertins. Souffrirons-nous d'être ainsi, et, si ce n'est nous, nos enfants? Nos fils seront-ils des Lachesnaye, persécuteurs sans âme, sans conscience et sans remords de leurs crimes? nos filles, des cabotines comme Emmeline, se faisant actrice au sortir du lycée? Laisserons-nous prendre les corps de nos enfants morts avec le signe de la croix, pour être traînés sur

un char de drapeaux rouges, au chant de la *Marseillaise* hurlée par une foule enivrée, comme les héroïques marins, les sauveteurs du Havre, enlevés à leur mère, pour en faire une manifestation de libres penseurs? Irons-nous, de mairie en mairie, jurer fidélité à une épouse d'un mois, courbés sous la stupide harangue d'un Cabochard, le maire abruti d'absinthe, qui unit son préfet à une aventurière d'Amérique? Accepterons-nous que nos filles soient souillées par les réflexions, par les regards ubriques de maîtres impudents; formées à une morale indépendante par des professeurs qui cherchent à exciter les passions, à allumer les désirs, à éveiller les sens, comme le professeur de philosophie, Daresme, enseignant de jeunes étudiantes qui se pâment à sa leçon dans une attaque de nerfs, et se relèvent pendues à son cou?

Nul livre ne peut donner davantage le mépris et la haine de la République, ne peut plus exciter à la résistance, à la désobéissance. En le lisant, en voyant passer devant ses yeux ces scènes détestables, conséquences de lois liberticides, d'institutions païennes, où les faibles, les pauvres, les petits, sont livrés à la force avide et tyrannique; où les jeunes filles, les femmes, les enfants, sont transformés, corrompus, viciés, avec cette habileté de la politique qui s'appelle *opportuniste*, parce qu'elle marche pas à pas et sûrement à une perversion systématique et universelle, l'indignation vous soulève, on sent gronder la révolte dans son cœur, on s'écrie : — Non! je ne veux pas que mes enfants soient perdus! Plutôt la mort! plutôt tomber en combattant, pour sauver leur cœur, leur esprit et leur âme!

J'ai lu avec passion ce livre, et je voudrais faire passer mes impressions dans l'âme de ceux qui liront ces lignes : je ne croirais pas avoir rendu un plus grand service aux familles, aux pères, aux mères, avoir fait un acte plus agréable à Dieu.

(*La Civilisation.*) Eugène Loudun.

La *Société générale de Librairie catholique* a publié dernièrement un volume sur la liturgie, que nous nous sommes empressés de signaler et que le clergé a parfaitement accueilli à cause de sa science et de sa sûreté; nous voulons parler des Notions générales sur la liturgie, par M. l'abbé Maugère, professeur de liturgie au Grand-Séminaire de Langres (1).

Aujourd'hui, nous avons à annoncer un nouvel ouvrage en deux volumes sur le même sujet, et publié aussi par elle, sous ce titre : Petit manuel liturgique. *Explication élémentaire de la liturgie à l'usage des* Petits-Séminaires et autres maisons d'éducation chrétienne et des catéchismes de persévérance, par M. l'abbé J. Marc, P. D. L. M.

Un tel livre était-il bien urgent, bien indispensable, quand il en existe tant d'autres sur la matière? Non assurément, si l'on se place à un point de vue général; mais si l'on descend dans le détail, si l'on invoque un cas particulier, comme le fait ici l'auteur, alors l'ouvrage apparaît comme réellement nécessaire et avec tous les attraits de l'opportunité.

(1) 1 volume in-12 de 365 pages. Approuvé par Mgr l'évêque de Langres (3 francs).

« Après un examen consciencieux de la plupart des ouvrages qui traitent de la liturgie, nous dit, en effet, M. l'abbé Marc, nous avouerons, en toute simplicité (c'est, de notre part, une illusion peut-être), n'en avoir trouvé aucun qui nous ait complètement satisfait, au point de vue que nous nous étions proposé, nous voulons dire, pour l'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE. Les uns nous ont paru trop abrégés et trop incomplets, les autres trop diffus, ou noyés dans des détails relativement superflus, d'autres trop volumineux ou trop savants, etc.

« Nous avons, en conséquence, essayé d'en élaborer un qui répondît mieux à notre idéal, c'est-à-dire qui se bornât aux questions les plus usuelles et les plus pratiquement utiles; qui ne fût ni trop long ni trop court; bien ordonné, bien divisé; simple, méthodique, autant du moins qu'il est permis de l'espérer de notre faiblesse. Pour dire, en un mot, notre pensée tout entière, nous n'avons visé à rien moins, comme notre titre l'indique assez clairement, qu'à offrir à la jeunesse chrétienne en général, et à la jeunesse des écoles en particulier, un vrai livre classique dans son genre, un *Manuel liturgique* fait tout exprès pour elle. »

Composé directement à cette intention, c'est-à-dire en vue de cette jeunesse qu'il importe tant, à l'heure actuelle, d'instruire universellement et profondément, le livre de M. l'abbé Marc est assuré d'être accueilli avec empressement et reconnaissance, à cause du bien qu'il est destiné à faire à ses jeunes lecteurs et du précieux secours qu'il sera pour leurs instructeurs. Il est d'autant plus sûr de son effet, qu'il a été écrit, non dans le silence du cabinet et suivant les démonstrations d'une théorie plus ou moins heureusement appliquée, mais pour ainsi dire sur le chantier même, en pleine exécution pratique. Mais vaut le laisser dire par la plume même de l'auteur :

« C'est, dit-il, une partie détachée d'une série d'instructions chrétiennes, formant un cours complet de religion, et composées, de semaine en semaine, pour une des grandes maisons d'éducation de Paris. — Ce qui nous détermine à le publier aujourd'hui, ce sont, d'un côté, l'intérêt et le pieux empressement avec lequel les leçons qui en ont été l'objet ont été constamment suivies et exécutées par notre jeune auditoire, périodiquement et plusieurs fois renouvelé; ce sont, d'autre part, les bienveillants encouragements de personnages éminents et autorisés, qui ont jugé qu'il pourrait opérer encore, dans les pages muettes d'un livre, un peu du bien qu'il a semblé faire dans nos instructions orales. »

Après avoir pris connaissance du *Petit Manuel liturgique* de M. l'abbé Marc, nous ne pouvons que féliciter ces conseillers « éminents et autorisés » de l'avoir encouragé à publier ce livre comme aussi le public lui saura gré à lui-même d'avoir cédé à ces conseils.

L'ouvrage comprend deux grandes divisions : 1° *la liturgie générale*; 2° *la liturgie du dimanche;* chacune forme un volume séparé.

Dans la première, M. l'abbé Marc traite « des livres, de la langue, du chant, des lieux, des ornements, des vases et de la matière liturgique ».

Dans la seconde, il explique successivement « les cérémonies et les prières

qui se font respectivement *à l'office du matin*, ou à la sainte messe, et *à l'office du soir*, qui comprend vêpres, complies et le salut du très Saint-Sacrement ». — Cette deuxième partie, ou *liturgie du dimanche*, est subdivisée en trois parties spéciales et distinctes : la première consacrée aux cérémonies qui précèdent la sainte messe; la seconde, à celles de la messe elle-même; la troisième, à l'office du soir.

On peut le voir par ces indications : la clarté et la méthode sont les deux premières qualités du *Petit Manuel liturgique* de M. l'abbé Marc; ajoutons que la piété est imprégnée dans toutes ces pages, et le couronne admirablement.

2 volumes in-12, titre rouge et noir, de VIII-509 et 422 pages. Prix 7 fr.

***

L'ÉDUCATION CATHOLIQUE DANS LA FAMILLE, par Victor Jacquot, autre publication toute fraîche de la Société générale de Librairie catholique, est un « ouvrage spécialement destiné aux enfants et aux parents pour les détourner du matérialisme et de la libre-pensée..., des plaies hideuses, comme une gangrène, « qui dévorent notre société moderne », ajoute l'auteur.

Excellent comme idée et comme actualité, que contient, au fond, le livre de M. Victor Jacquot? Laissons-le nous le dire lui-même :

On trouvera dans le cours de ce livre, écrit-il, une foule de morceaux littéraires, tirés des meilleurs auteurs : c'est la partie de mon ouvrage que je présente au public avec une entière confiance.

« Ce n'est qu'en tremblant que je lui parle de moi-même; je compte sur son indulgence et sur son amour sincère pour la vérité. »

Et plus loin :

« Ce n'est pas un ouvrage proprement dit, c'est plutôt un recueil de petits traités, ou même encore une mosaïque religieuse, instructive et récréative...

« Pour rendre cet ouvrage plus attrayant, pour joindre l'utile à l'agréable, pour mêler le plaisant au sévère, nous l'avons parsemé d'histoires intéressantes, de traits historiques, de pièces, de dialogues, de faits curieux et scientifiques. »

Quoique spécialement écrit pour les jeunes gens, le livre de M. Victor Jacquot ne sera pas de moindre utilité pour les personnes qui désireraient étudier la religion, s'en former une juste idée, ou la faire revivre en elles telles qu'elle l'avaient connue et aimée, si elles ont eu le malheur de la laisser s'affaiblir dans leur esprit et dans leur cœur. « Elles y trouveront même, fait observer là-dessus l'auteur, des considérations philosophiques d'un ordre très élevé, que nous avons placées à dessein dans cet ouvrage beaucoup plus pour elles que pour la jeunesse; car elles demandent une maturité d'esprit et de jugement que n'ont pas d'ordinaire les jeunes gens. »

L'EDUCATION CATHOLIQUE DANS LA FAMILLE par M. Victor Jacquot forme deux et forts vol. in-12 de 683 et 680 pages, du prix de 8 fr. les deux volumes.

Cette semaine, paraît à la *Société générale de Librairie catholique* un volume que son sujet même et le nom de son auteur recommandent puissamment : ENTRETIENS AVEC MARTHE : *Conférences prêchées aux dames du monde* par le R. P. Caussette, ancien vicaire général de Toulouse, tel est le titre dudit volume.

Ce livre, fait remarquer l'éditeur, devait porter les noms de *Marthe et Marie*, mais un ouvrage ayant paru depuis peu de temps avec ce même énoncé, il a fallu respecter les droits de la propriété littéraire. Du reste, cette petite modification ne va pas au delà du frontispice; rien dans le fond, rien dans la forme ni dans l'exécution n'a subi de changement, et telle l'œuvre fut conçue, telle elle naît et vient dans les mains du lecteur.

Quelle fut la pensée qui inspira le R. P. Caussette dans la composition de ce livre? « Il voulait présenter aux jeunes chrétiennes un traité complet des vertus qu'elles ont à pratiquer, soit dans la vie active si elles se mettent à la suite de *Marthe*, soit dans la vie contemplative si elles cherchent à reproduire et à imiter *Marie*. » Or, le présent volume est la première collection des pierres précieuses que l'auteur du *Manrèze du Prêtre* destinait à son nouveau monument spirituel.

On aimera mieux l'entendre exposer lui-même, avec cette largeur d'esprit et d'âme qui caractérisaient son génie et son zèle d'apôtre, les motifs qui l'avaient porté à entreprendre cette œuvre.

« Ce n'est point un moraliste chagrin, c'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ que je présente ces pages à la méditation des femmes chrétiennes de nos jours. Le sentiment évangélique est partout; le sens de l'Évangile s'oblitère de plus en plus. Par un bizarre contraste, la dévotion est en progrès, la foi est en décadence. L'esprit chrétien semble s'être exilé même dans la pratique du christianisme.

« Plusieurs causes ont préparé ce malheur. La principale est dans les livres d'ascétisme qui fondent trop exclusivement la morale sur les sentiments naturels. La vertu étant devenue naturelle dans sa source, a dû l'être dans ses manifestations, car la volonté humaine, comme l'eau, ne peut atteindre un point plus élevé que celui d'où elle est partie. En second lieu, quand la morale a été détachée du dogme, les œuvres n'ont plus subsisté par rapport à la foi dans les proportions de l'effet à la cause. Aussi, tandis que Bossuet a écrit : « La foi soutient les mœurs, et les mœurs prouvent la foi, » aujourd'hui les œuvres ayant la routine plutôt que la foi pour appui, ont cessé d'être la preuve et la mesure des saintes croyances.

« Ce sont les livres de piété, redisons-le, qui ont opéré ce renversement. Depuis le dix-huitième siècle, les moralistes négligent le dogme pour convertir leurs leçons en une piquante anatomie du cœur. Cette morale n'est souvent pour l'homme qu'une stérile contemplation de lui même. Quand il se regarde, abstraction faite de Dieu, il finit par se complaire dans l'étude de sa misère, et s'y arrête. Quand il se considère en venant de considérer Dieu, il s'abaisse dans sa propre estime, et il se relève dans ses actions. Aussi, de même que les siècles de la critique intellectuelle ne sont pas ceux des chefs-d'œuvre, les siècles de l'analyse morale ne sont pas ceux de la sainteté.

« C'est que l'analyse morale donne à l'âme plus de plaisir que de remords. Elle est une sorte de miroir dans lequel on aime à voir son visage, même quand on n'en est pas content. Au contraire, la morale qui sort de la doctrine et des sanctions surnaturelles contriste la nature, mais la transforme. Elle effraie quelquefois l'âme, mais elle l'améliore. C'est pourquoi, à l'aspect de Bourdaloue déduisant toujours le devoir de la croyance, le grand Condé disait : « Holà! là! voici l'ennemi! » Massillon, au contraire, avec sa sévérité dont on pourrait contester parfois la base théologique, enchantait l'oreille de Voltaire et faisait les délices de ses repas sans les troubler. Tant il est vrai que la dissertation morale n'a pas la vertu moralisante de la doctrine divine. Et rien n'est plus facile à expliquer que cette différence. Dans le premier cas l'obligation est de pure autorité humaine; dans le second, elle procède d'un pouvoir supérieur. Dans tous les cas, la sainteté a la grâce pour principe, et la grâce dérive de la substance de la révélation, non des soupçons, des exagérations ou des faiblesses d'un ascétisme sans fondement surnaturel.

« Eh bien! voilà un courant contre lequel nous avons voulu réagir. Sans accabler l'intelligence de la femme chrétienne, nous essayons de la rattacher aux enseignements graves et forts qui élevèrent Mme de Sévigné et Mme de Maintenon. Aussi bien c'est manquer de respect et de justice à son égard, que de la traiter perpétuellement en enfant. Et n'est-ce point la traiter en enfant que de lui servir, au lieu du vrai pain de la parole, des friandises spirituelles qui gâtent le tempérament et ne nourrissent pas?

« Pardonnez-nous donc, ô vous qui serez les mères des prêtres, des soldats, des saints, peut-être des martyrs, de constater les dangers qui menacent de vous ramener à l'infériorité païenne, et secondez le concours que nous vous offrons pour remonter à votre grandeur selon l'Évangile. »

Ainsi que l'indiquent ces idées et ce plan, l'œuvre inédite du P. Caussette recèle toutes les qualités d'écrivain, de moraliste et d'orateur qui distinguaient à un haut degré l'auteur du *Manrèze du Prêtre*. Les ENTRETIENS AVEC MARTHE, viennent se placer à côté des magnifiques ouvrages de Mgr Landriot et du R. P. Ventura sur la femme chrétienne; comme eux, ils ont leur originalité propre, leur fonds particulier; comme eux ils constituent l'un des meilleurs et des plus beaux titres littéraires de l'auteur; aussi ne doutons-nous pas qu'ils obtiennent la même faveur, la même autorité, et surtout qu'ils produisent le même bien dans les âmes.

Voici le sommaire des chapitres :

I. La force chrétienne. — II. La piété raisonnable. — III. L'humeur et le caractère. — IV. Le monde. — V. Les romans. — VI. L'amour de Dieu. — VII. La charité et ses caractères. — VIII. L'espérance chrétienne. — IX. La sainte Eucharistie. — X. Le péché. — XI. Vanité des vanités. — XII. La mort. — XIII. Le jugement dernier. — XIV. L'apostolat de la femme. — XV. Le riche et le pauvre. — XVI. La reconnaissance. — XVII. La femme du monde et la réparation. — XVIII. Clôture d'une retraite.

1 beau vol. in-12 de 461 pages. — Prix : 3 francs.

*
* *

Quelques mots, avant de finir, sur la brochure de M. Fernand Nicolay : LE DIVORCE, SON HISTOIRE, SES PÉRILS, qui vient de paraître, et que nous annonçons en dernière page.

Ce petit travail de vingt-quatre pages est le résumé concis et substantiel d'un gros ouvrage de fonds auquel l'auteur consacre son labeur et ses recherches depuis plusieurs années. M. Nicolay se borne à en donner ici, sous forme d'actualité courante, les éléments qui sont de nature à éclairer succinctement le public sur cette grave question. Point de digressions oiseuses, point de discussions stériles, mais des chiffres, des faits, des documents accumulés.

Aucun des arguments allégués par les partisans du divorce ne reste debout devant une inexorable réfutation. Ainsi, on présente aujourd'hui le divorce comme *devant être* en France un grand bienfait pour la famille et pour la société.

« Or, répond notre vaillant auteur, l'histoire nous apprend que, dans les trois premiers mois de 1793, le nombre des divorces égala celui des mariages ; dans le seul mois de nivôse an III, sur 2[illegible]3 divorces, 205 étaient fondés sur l'incompatibilité d'humeur. Et cependant est-il rien de plus vague qu'une pareille articulation ?

« On vit à ce moment des époux présenter leur requête en divorce, huit jours après le serment de fidélité ?

« Qu'on lise les orateurs de l'époque, c'est là chose instructive :

« Il faut faire cesser le marché de chair humaine que les abus du divorce « ont introduits dans la société, » s'écrie le citoyen Deleville.

« Le tribun Carrion-Nisas, à son tour, constate que, de son temps, le nombre des mariages diminuait, alors qu'inversement celui des divorces était en progression : « Proportion croissante et décroissante, dit-il, qui « prouve que le divorce, loin d'être un remède, est un mal de plus. »

« Vous voulez des mariages, » disait encore l'orateur Siméon, mais vous en ôtez ce sentiment de l'âme, cette pudeur, qui les distinguent des cohabitations fortuites ; vous en faites une véritable prostitution. »

Parmi les autres arguments mis en avant par les apôtres du divorce, « cette *polygamie successive*, comme l'appelle Théodore de Bèze, » on a fait grand bruit de l'exemple des autres nations. Or, ici encore, qu'on regarde de tous côtés avec M. Nicolay, que l'on consulte les statistiques, et l'on constate que cet exemple, au lieu d'inciter au divorce, ne fait, au contraire, que soulever sa réprobation.

A propos de la séparation de corps et des *fausses positions* qu'elle crée entre les époux, suivant les déclarations des patrons du divorce, M. Nicolay répond brièvement et péremptoirement.

« J'admire, en vérité, nos adversaires quand ils parlent de fausse position.

« Croyez-vous donc que l'épouse qui sera vue par son ex-époux au bras d'un autre individu ; que le mari, qui, ainsi que nous le disions, devra payer,

au nom de sa femme, une pension à son *prédécesseur;* que l'enfant qui rencontrera tantôt un mari de sa mère, tantôt un autre; croyez-vous que tout ce monde se sentira parfaitement à l'aise?

« Si la condition de l'époux séparé est fausse, celle de l'époux divorcé est honteuse.

« Non seulement le divorce consommé, mais, qui plus est, la *possibilité* même du divorce est déjà chose immorale.

« Le fait seul de permettre à des *époux* de se dire : Celui-là POURRAIT être à moi, celui-là POURRAIT m'appartenir, constitue un outrage à la morale et au scandale : *Qui cupit jam mœchabitur.*

Voici ce que disait à ce sujet Mme Necker : « Si on laisse aux femmes « mariées la liberté de faire un nouveau choix, bientôt leurs regards erreront « sur tous les hommes, et le seul privilège du parjure les distinguera des « actrices. »

On voit par ces simples citations tout ce que la brochure de M. Nicolay présente de sens et de logique, d'honnêteté et de vérité. On doute si le Sénat ratifiera la triste loi votée par la Chambre des députés, mais s'il y a des moyens à employer pour en démasquer l'insanité et les périls, l'un de ceux-là, et l'un des meilleurs, c'est la lecture de : LE DIVORCE, SON HISTOIRE, SES PÉRILS.

Le Protestantisme et le Catholicisme devant les faits, par Adrien Duval. 1 vol. in-12. Paris, Palmé. Prix : 3 fr.

Le protestantisme, né de l'esprit de révolte, a pour signe caractéristique l'orgueil. Il professe un profond dédain pour le catholicisme et s'attribue volontiers la supériorité en toutes choses. Ce sentiment de prééminence personnelle fait partie essentielle de l'éducation protestante et devient l'un des principaux obstacles à l'étude de la vérité. Et ce n'est pas seulement sur le terrain religieux que le protestantisme croit posséder la primauté, il s'arroge ce privilège surtout dans l'ordre politique et social. Par le fait qu'une nation est protestante, elle doit être plus riche, plus civilisée qu'une nation catholique; telle est la thèse que l'on ne craint pas de présenter comme un axiome.

Plusieurs écrivains illustres, Balmès, le R. P. Perrone, le chanoine Martin (1), ont fait justice de cette affirmation erronée. Après avoir établi que la question ne saurait être ainsi posée sans confondre des choses complètement disparates et sans arriver à des conclusions plus larges que les prémisses, ils ont démontré jusqu'à l'évidence la supériorité du catholicisme pour procurer aux nations ces avantages d'ordre secondaire. Toutefois leurs savantes apologies manquent, jusqu'à un certain point, de cette connaissance intime des protestants, que donne seule l'expérience d'une vie en perpétuel contact avec eux. De plus, s'adressant avant tout à des esprits philosophiques, ils risquent de ne produire qu'une impression passagère sur le plus grand nombre des lecteurs; crainte d'autant mieux fondée que

(1) *De l'avenir du protestantisme.*

le catholicisme et le protestantisme sont jugés dans le monde sur les apparences et qu'ici les apparences sont généralement le contraire de la réalité. D'ailleurs, depuis l'apparition de ces doctes ouvrages, de grands changements sont survenus dans le monde. La guerre de 1870, le Culturkampf, la persécution en Suisse et en France, la corruption intellectuelle et morale grandissant en tout pays, le mouvement religieux en Angleterre et aux États-Unis, le développement des missions, etc., ont apporté de nouveaux éléments d'étude et de discussion. Actuellement, pour convaincre les esprits et résoudre l'important problème qui nous préoccupe, il est nécessaire de recueillir de nombreux et véridiques renseignements, d'accumuler les faits d'une sérieuse statistique, de remonter aux causes premières établissant les éléments vrais et non pas artificiels de la civilisation; en un mot, il faut apporter le double témoignage des faits et des principes qui concluent sans réplique à la puissance civilisatrice de l'Eglise.

C'est le but que s'est proposé M. Adrien Duval en publiant son nouvel ouvrage : *Le Protestantisme et le Catholicisme devant les faits.* Nul mieux que lui ne pouvait accomplir une telle œuvre. Ecrivain distingué, né dans le sein du protestantisme où il a partagé, jusqu'à l'âge mûr, les ignorances, les préjugés et les haines de ses coreligionnaires, M. Adrien Duval n'a cessé, depuis sa conversion, de creuser ces problèmes religieux qui sont à la fois l'honneur et le tourment de notre époque. Sa pratique de l'hérésie et ses patientes recherches de Bénédictin, jointes à ses qualités littéraires, le prédestinaient à un semblable travail.

Dernièrement, un publiciste belge, M. E. de Laveleye, a réuni, dans une brochure d'une insidieuse habileté, tout un assemblage de fausses preuves destinées à produire une apparence trompeuse, et à démontrer que les nations catholiques sont en décadence parce qu'elles sont catholiques et que l'avenir appartient aux nations protestantes. M. Adrien Duval le réfute, il suit pas à pas son adversaire sur le terrain qu'il a choisi lui-même, il examine, pèse à leur juste valeur les faits allégués, leur oppose des faits analogues ou contraires qui réduisent à néant la thèse si chère aux protestants. Chaque page apporte un point de vue nouveau, une conclusion décisive. Les conditions économiques, religieuses, morales des nations, les problèmes de la richesse et du paupérisme, les marques de la grandeur et de la civilisation des peuples, l'économie chrétienne et l'économie révolutionnaire, l'instruction comme force civilisatrice, sont autant d'études magistrales qui nulle part, que nous sachions, n'ont été traitées avec une aussi grande puissance de logique. Accumulant faits sur faits, preuves sur preuves, il n'a pas de peine à démontrer que l'instruction doit être religieuse et chrétienne, sous peine de tomber dans l'athéisme et de former non des hommes mais des électeurs; il dépeint la parenté étroite du protestantisme et de la révolution; il nous enseigne comment l'hérésie, tendant à détruire toutes les formes de gouvernement, aboutit logiquement à l'anarchie en religion et en politique, et rend le despotisme nécessaire; enfin, il nous montre la supériorité des pays catholiques tant qu'ils restent fidèles à leur religion, leur décadence dès qu'ils l'abandonnent.

L'Eglise et la liberté sont l'objet d'une étude spéciale. Après avoir déter-

miné l'essence de la liberté qui est l'obéissance à la loi divine, M. Adrien Duval prouve, l'histoire en main, que l'Eglise a fondé toutes les libertés. Elle a donné à l'homme la vraie liberté de la conscience, inconnue du paganisme, plus forte que la mort, qu'aucune tyrannie ne saurait fléchir; elle a détruit l'esclavage, elle a défendu la liberté des peuples contre les souverains et aujourd'hui elle revendique la liberté du pouvoir contre la révolution et l'anarchie, magnifique mission que ni la persécution ni la faveur n'ont pu arrêter depuis quatre siècles. Le contraste que présente le protestantisme, vu à la lumière des faits historiques, est frappant. Tandis qu'il érige la tolérance en principe il ne peut en pratique tolérer la vérité; par le libre examen, il porte en lui un germe de mort. L'absence du surnaturel fausse le jugement des protestants, détruit chez eux tout mobile élevé et les expose à commettre d'énormes bévues politiques. Leur esprit d'égoïsme, où les pousse un libéralisme menteur, s'admire dans une prospérité matérielle, brillante apparence d'une civilisation corrompue et, de plus partage du petit nombre. A l'heure présente, il est facile de se convaincre que tout progrès véritable dans une nation est dû à ce qui reste de catholicisme dans cette nation, et que la décadence d'un peuple catholique est due au principe protestant qui l'a pénétré.

Ces importantes questions, pleines d'une émouvante actualité, sont résolues dans l'ouvrage de M. Duval avec une clarté, une précision, une honnêteté de cœur et de langage qui ne laisse rien à désirer. On voit que l'auteur est de l'école de M. Le Play, d'illustre et vénérée mémoire; il n'avance aucune chose sans preuves à l'appui. Dans sa loyauté, il affirme la vérité telle qu'elle est, mais on sent qu'il est triste en songeant aux ténèbres dans lesquelles sont plongés ses amis et ses frères. Ce sentiment, qu'inspirent de sympatiques souvenirs, l'honore et donne plus d'intérêt à ses paroles.

C'est avec une légitime fierté que les catholiques liront ce livre où sont groupés tant de documents qui vengent leur cause et rétablissent les véritables situations. Nous le saluons comme l'aurore d'autres démonstrations expérimentales et savantes qui rendront à l'Église catholique la complète auréole qu'on cherche à lui enlever et prouveront qu'elle a seule souci de la dignité des hommes et de la liberté des peuples. Alors les nuages seront dissipés et l'Église apparaîtra comme *une puissance tolérante et libérale.*

(Messager du dimanche, *Semaine religieuse de Belley*, 22 avril 1882.)

La Bible dans l'Inde et la Vie de Jezeus Christna, védisme, brahmanisme et christianisme, d'après M. Jacolliot; la personnalité du Christ et le docteur Martins, par Mgr de Harlez, professeur à l'Université de Louvain; in 12 de IV-304 pages. Paris, chez V. Palmé; — prix 3 francs.

Le monde positiviste a une superstition, c'est la science, et un culte, c'est la richesse. Or, de même que l'appât d'un gain facile entraîne tant de gens à la suite des spéculateurs sans conscience qui les dépouillent en

faisant miroiter de beaux dividendes; de même, sous le nom de science, on accepte trop souvent les élucubrations du premier venu qui lance des systèmes dont le seul but est de flatter les passions et de supprimer les barrières que les consciences trouvent encore dans les croyances religieuses. Plus un soi-disant savant traite de questions peu connues, plus on le croit aveuglément; absolument comme on souscrit sans hésiter aux actions d'une Compagnie dont les opérations sont au Monomotapa. Un M. Jacolliot, magistrat, qui a séjourné dans l'Inde française juste assez de temps pour connaître quelques mots de patois des domestiques indigènes qui le servaient, s'est cru un grand savant en sanscrit et il a lancé des livres qui représentent le christianisme comme un plagiat des vieilles croyances de l'Inde. Ce que cela vaut, il n'y a qu'à le demander à de vrais savants, même non catholiques. Par exemple, un linguiste qui écrit dans la *République française* déclare qu'il ne s'occupera pas des œuvres de M. Jacolliot, parce qu'il ne veut « parler que d'œuvres sérieuses et vraies, ou tout au moins consciencieuses. » Et un autre indianiste, de l'école mythique de Strauss, Angelo de Gubernatis, ne daigne faire mention de M. Jacolliot, que pour le qualifier de « crédule rêveur ». Les élucubrations de ce M. Jacolliot n'en sont pas moins le dernier mot de la science aux yeux d'une foule de gens, et les journalistes libéraux ne perdent pas une occasion de s'étayer de son témoignage pour démolir au nom de la science les croyances chrétiennes. C'est pourquoi Mgr de Harlez a dû se charger d'écrire une réfutation en règle, de prendre une à une les principales assertions de M. Jacolliot, et d'en prouver la fausseté. — Naturellement, la savante et si complète réfutation écrite par Mgr de Harlez sera nulle et non avenue pour les ennemis du christianisme. Est-ce qu'un professeur de l'Université de Louvain a droit de parler au nom de la science? Non, ce droit n'appartient qu'au premier juge venu, dont tout le bagage scientifique consiste en quelques mots du patois de Pondichéry. Aussi l'ouvrage que nous signalons n'est-il pas pour ce public-là. Il est pour le public sérieux, qui veut de la science véritable, et qui en repousse le charlatanisme.

Les Légendes de Trianon, de Versailles et de Saint-Germain, par Mme Julie Lavergne. Un volume in-12, 3 francs.

Pour recommander ce recueil, il suffit de remarquer qu'il sort de la plume et de l'imagination, nous dirons aussi volontiers du cœur à qui l'on doit les *Neiges d'Antan*. Le succès de ces *Neiges*, qui a été très vif, est d'assez bon aloi pour nous autoriser à promettre aux *Légendes de Trianon* la faveur du public.

Le titre en dit le sujet; et tout lecteur des *Neiges* devine l'intérêt doux, ému et discret que l'auteur a su mettre dans les *Légendes de Trianon*. Ce nom évoque nécessairement celui de Marie-Antoinette : l'infortunée et gracieuse reine est, en effet, l'héroïne de la plupart de ces aimables et

touchantes nouvelles, qui toutes la mettent en scène plus ou moins directement et s'inspirent de sa grâce, de son charme et de ses tragiques destinées. Versailles et Saint-Germain ont permis aussi à l'auteur de conduire ses lecteurs auprès de Louis XIV et même de Louis XIII. Nous ne saurions, pour notre part, faire un choix entre ces diverses légendes. Le *Pastel du roi Louis XIII* et *Louise de Lafayette*, où les réalités historiques s'unissent à la plus heureuse et la plus délicate imagination, sont des récits des plus piquants et des plus aimables. Nous avons déjà remarqué que l'auteur des *Neiges d'Antan* avait le tempérament d'un conteur, et que les héros qu'il évoque attachaient et charmaient parce que l'auteur, avant de les décrire, les a vus vivre et agir sous ses yeux. Le *Coucher du soleil*, dans sa simplicité rapide, est une magnifique esquisse de la vieillesse de Louis XIV.

C'est un croquis enlevé de main de maître. Les légendes concernant Marie-Antoinette, qui donnent le titre principal au recueil, sont aussi les plus nombreuses. Elles ne montrent pas seulement la reine au milieu de ses dames et de sa cour ; elles décrivent ses relations avec les petites gens des villages environnant la demeure royale; et en indiquant les splendeurs connues et le luxe rustique du palais et du jardin de Trianon, elles pénètrent dans les bois et les hameaux des alentours : elles en peuplent, en animent les ombrages et les chaumières, elles les montrent dans leur fraîcheur, leur prospérité et leur paix champêtres aux derniers rayonnements de la gloire monarchique; elles les font voir aussi souillés, désolés et ruinés aux mauvais jours de la Révolution.

Tout cela vivant, gracieux, pénétrant, d'une heureuse et souriante impression, offre une lecture qu'on peut recommander à tous, en avertissant les lecteurs qu'une fois le volume ouvert, il leur sera difficile de résister au plaisir d'aller jusqu'au bout et d'en savourer toutes les pages.

(*Revue littéraire.*)

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

Supplément au n° du 15 juillet 1882 de la *Revue du Monde catholique*.

FINANCES, LIBRAIRIE, INDUSTRIE ET BEAUX-ARTS

Bulletin de commerce, paraissant les 1er et 15 de chaque mois.

J. HETZEL & Cie — 18, RUE JACOB | PARIS | **A. QUANTIN** — 7, RUE SAINT-BENOIT

ÉDITION DÉFINITIVE *NE VARIETUR*, D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

DES

ŒUVRES COMPLÈTES

PARUES OU A PARAITRE DE

VICTOR HUGO

DEVANT FORMER ENVIRON 45 VOLUMES IN-8° DE 500 PAGES

Prix du volume : 7 fr. 50

VIENT DE PARAITRE :

DRAME tome III

LUCRÈCE BORGIA — MARIE TUDOR
ANGELO, TYRAN DE PADOUE

UN VOLUME

Contenant tout un acte d'ANGELO, entièrement inédit et rétabli pour *l'édition définitive* (3e acte).

EN VENTE VINGT-SIX VOLUMES

POÉSIE

I. **Odes et Ballades** (avec une préface inédite). . . . . 1 vol.
II. **Les Orientales — Les Feuilles d'automne.** . . . . . 1 vol.
III. **Chants du Crépuscule. — Voix intérieures. — Rayons et Ombres.** . . . . . 1 vol.
IV. **Les Châtiments.** . . . . . 1 vol.
VIII. **Les Chansons des Rues et des Bois.** . . . . . 1 vol.
IX. **L'Année terrible.** . . . . . 1 vol.
XII. **L'Art d'être grand-père.** . . . . . 1 vol.
XIII. **Le Pape. — La Pitié suprême. — Religions et Religion. — L'Ane.** . . . . . 1 vol.
XIV-XV. **Les Quatre Vents de l'Esprit.** . . . . . 2 vol.

DRAME

I. **Cromwell.** . . . . . 1 vol.
II. **Hernani. — Marion de Lorme. — Le Roi s'amuse.** . . . . 1 vol.
III. **Lucrèce Borgia. — Marie Tudor. — Angelo** (avec un acte inédit). . . . . 1 vol.
IV. **Ruy Blas. — La Esmeralda. — Les Burgraves.** . . . . . 1 vol.

ROMAN

I. **Han d'Islande.** . . . . . 1 vol.
II. **Bug Jargal. — Le Dernier jour d'un condamné. — Claude Gueux.** . . . . . 1 vol.
III-IV. **Notre-Dame de Paris.** . . . . . 2 vol.
V.-IX. **Les Misérables.** . . . . . 5 vol.
XIII. **Quatrevingt-treize** (complet) . . . . . 1 vol.

PHILOSOPHIE

I. **Littérature et philosophie mêlées.** . . . . . 1 vol.
II. **William Shakespeare** . . . . . 1 vol.

GUIDES

En vente chez tous les librair

GUIDES DIAMANT

In-32 avec cartes et plans, élégamment cartonnés en percaline gaufré

FRANCE

Aix-les-Bains, Marlioz et leurs environs (6 gravures et 1 carte), broché. 1 50
Biarritz, par GERMOND DE LAVIGNE (6 gravures, 1 carte). .. .. 2 »
Bordeaux, Arcachon, Royan, Soulac-les-Bains, par AD. JOANNE (20 grav. et 3 cartes.)..... 2 »
Boulogne, Berck, Calais, Dunkerque, par MICHELANT (22 grav., 1 carte et 2 plans)..... 2 »
Bretagne, par AD. JOANNE (1 carte et 5 plans..... ..... 4 »
Dauphiné et **Savoie,** par LE MÊME (78 grav., 8 cartes, 2 plans et 3 panoramas ..... 6 »
Dieppe et **le Tréport,** par LE MÊME (12 gravures et 1 carte)..... 2 »
Eaux minérales des Vosges (Vittel — Contrexéville — Plombières — Bains — Luxeuil — Bourbonne — Gérardmer), par AM. BOULOUMIÉ (6 gravures et 1 carte)..... 3 »
Environs de Paris, par AD. JOANNE (2 cartes et 1 plan).. ..... 2 50
France, par LE MÊME (8 cartes)..... 6 »
Le Havre, Étretat, Fecamp, Saint-Valery-en-Caux, par LE MÊME (28 gr., 4 cartes et 1 plan..... 2 »
Lyon et ses environs, par LE MÊME (25 grav., 1 plan, 1 carte)..... 2 »
Marseille, et ses environs, par ALF. SAUREL (27 grav., 1 carte et 2 plans). 2
Mont-Dore (le), **et les eaux minérales d'Auvergne,** Saint-Allyre, Royat, La Bourboule, Saint-Nectaire, Chatelguyon, Clermont-Ferrand, par L. PIESSE (50 grav , 2 cartes et 1 plan). 2
Normandie, par AD. JOANNE (1 carte et 4 plans). 1 vol..... 4
Paris, par AD. et P. JOANNE (101 gravures et 3 plans)..... 2
Paris en anglais, par LES MÊMES..... 3
Pyrénées, par LES MÊMES (9 cartes).... 5
Stations d'hiver (les) **de la Méditerranée,** par P. JOANNE (59 grav., 3 cartes et 1 plan)..... 3
Trouville et les bains de mer du Calvados, Villers, Houlgate-Beuzeval, Cabourg, Villerville, Arromanches, Honfleur, Lion-sur-Mer, Luc, Port-en-Bessin, par AD. JOANNE (12 gravures et 4 cartes)..... 2
Vals et ses environs, **le Bas-Vivarais** et les **Cévennes,** par M. CHABALIER (26 gravures, 1 carte)... 2
Vichy et ses environs, par L. PIESSE (47 grav., 1 carte et 1 plan)..... 2
Vosges, Alsace, Ardennes, Lorraine et Champagne, par AD. et P. JOANNE (7 cartes)..... 5

ÉTRANGER

Allemagne méridionale (Vienne, Stuttgart, Munich, Salzbourg, Innsbruck, Trieste, Pesth et Prague), par P. JOANNE (6 cartes et 11 plans).... 3 »
Belgique, par A.-J. DU PAYS (2 cartes et 8 plans). 1 vol..... 4 50
Espagne et **Portugal,** par GERMOND DE LAVIGNE (1 carte et 4 plans) ..... 5 »
Hollande et bords du Rhin, par A.-J. DU PAYS (1 carte et 7 plans). 1 vol. 5 »
Italie et **Sicile,** par A.-J. DU PAYS 2 cartes et 8 plans)..... 4
Londres et ses environs, par L. ROUSSELET (2 cartes, 7 plans)..... 5
Rome et ses environs, par A.-J. DU PAYS 49 grav., 2 cartes, 1 grand plan de Rome et 14 autres plans)..... 5
Suisse, par P. JOANNE (11 cartes)..... 6

GUIDES DIAMANT DE LA CONVERSATIO

Chaque volume, format in-32, est élégamment cartonné en percaline, et contient deux petites Grammaires et deux Vocabulaires des mots les plus usuels.

Français-Allemand. 1 vol..... 3 »
Français-Anglais, 1 vol..... 3 »
Français Italien. 1 vol..... 3
Français-Espagnol. 1 vol..... 3

D SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

OANNE

les gares de chemin de fer.

GRANDS GUIDES

, avec cartes et plans, élégamment cartonnés en percaline gaufrée.

UIDES POUR PARIS ET SES ENVIRONS

illustré, par Ad. JOANNE. 1 vol. ,135 pages, avec 317 gravures, un d plan de Paris et 14 autres plans. 15 »

ons de Paris illustrés, par JOANNE. 1 vol. de 710 pages, 244 gravures et 8 cartes ou plans. 10 »

illes, par LE MÊME. 1 vol. avec ravures et 4 plans. 3 »

inebleau, par LE MÊME. 1 vol. 42 gravures, 1 carte et un plan. 3 »

GUIDES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE

aire général de la France, Ad. JOANNE. 9 vol. qui se vendent rément :

ura et Alpes françaises. 1 vol. de 1,143 pages (21 cartes, 4 planches et 2 panoramas) 15 »

rovence, Alpes Maritimes, Corse. 1 vol. de 625 pages (15 cartes et 6 plans) 11 »

uvergne, Morvan, Velay, Cévennes. 1 vol. de 548 pages (17 cartes et 4 plans) 10 »

e la Loire à la Garonne. 1 vol. de 782 pages (26 cartes et 10 plans). 14 »

yrénées. 1 vol. de 750 pages. (14 cartes. 1 plan, 8 panoramas et une projection de la chaîne des Pyrénées 15 »

retagne. 1 vol. de 700 pages (10 cartes et 7 plans) 10 »

ormandie. 1 vol. de 696 pages (7 cartes et 4 plans) 12 »

ord. 1 vol. de 444 pages (7 cartes et 8 plans) 9 »

osges et Ardennes. 1 vol. de 764 pages (14 cartes et 7 plans) 11 »

e du voyageur en France, par HARD. Nouvelle édition 12 »

3° GUIDES SPÉCIAUX

es alphabétiques illustrés s voyages circulaires (1882), ol. Chaque volume, illustré de gravures et de cartes, se vend séparément 1 fr.

réseau du Nord. 1 vol.

réseau de l'Ouest. 1 vol.

Réseau d'Orléans, du Midi et de l'État. 1 vol.

Réseau Paris-Lyon-Méditerranée. 1 vol.

Réseau de l'Est. 1 vol.

4° ITINÉRAIRES ILLUSTRÉS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

De Paris à Lyon 5 »

De Lyon à la Méditerranée 5 »

De Paris à la Méditerranée 9 »

Atlas du chemin de fer de Marseille à Gênes 1 50

De Paris à Bordeaux 4 50

De Bordeaux a Toulouse 4 50

De Bordeaux à Toulouse, à Cette et à Perpignan 3 50

5° GUIDE POUR L'ALGÉRIE

Algérie, Tunis et **Tanger**, itinéraire historique et descriptif, par L. PIESSE. 1 vol. (7 cartes) 15 »

6° GUIDES ET ITINÉRAIRES POUR LES PAYS ÉTRANGERS

Grande-Bretagne (Itinéraire descriptif et historique), comprenant l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, par Alp. ESQUIROS. 1 vol. (3 cartes, 10 plans). 16 »

Espagne et **Portugal.** (Itinéraire descriptif, historique et artistique), par GERMOND DE LAVIGNE. 1 vol. (13 cartes ou plans 18 »

Bains d'Europe (les), guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et de Suisse, par Ad. JOANNE et le docteur A. LE PILEUR. 1 vol. avec 1 carte 12 »

Italie et **Sicile** (Itinéraire descriptif, historique et artistique), par A.-J. DU PAYS. 3 vol. qui se vendent séparément :

Italie du Nord. 1 vol. avec 4 cartes et plans 12 »

Italie du Centre. 1 vol avec 3 cartes et 19 plans 9 »

Italie méridionale et Sicile. 1 vol. avec 5 cartes et 30 plans 15 »

Orient (Itinéraire descriptif, historique et archéologique), par le docteur E. ISAMBERT 3 vol. qui se vendent séparément :

Grèce et Turquie d'Europe. 1 vol. de 1,168 pages, avec, avec 11 cartes et 23 plans 25 »

Malte, Égypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï. 1 vol. de 827 pages, avec 6 cartes, 19 plans et 4 gravures. 30 »

Syrie, Palestine et Turquie d'Asie, 1 vol. avec atlas 36 »

Suisse (Itinéraire de la), par P. JOANNE. 2 vol. (*Sous presse*).

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES.

1893

MŒURS DE DEMAIN

Par G. MAISONNEUVE

Un beau volume in-12 de 356 pages . . . . . 3 francs.

LE DIVORCE

SON HISTOIRE — SES PÉRILS

Par Fernand NICOLAY
AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Brochure in-8° de 24 pages. . . . . 60 centimes.

La Douzaine : 6 francs. — Le Cent : 40 francs.

A PROPOS DU DIVORCE

Le rétablissement du divorce en France vient d'être voté par la Chambre des députés, et la question viendra dans quelques jours devant le Sénat. C'est une des lois les plus graves qui puissent intéresser notre avenir social! — On ne saurait trop lire sur ce sujet les livres qui éclairent et réconfortent, comme, par exemple, ceux qui suivent :

Pas de Divorce! par Paul Féval. 1 vol. in-12 de 365 pages. 18e édition. 3 »

Encyclique (l') **de S. S. Léon XIII sur le mariage et le droit domestique chrétien**, par Van Weddingen, chanoine de Malines, docteur en philosophie et en théologie, aumônier de la cour. 1 vol. grand in-8° de 238 pages. 3 »

Famille (la) **suivant l'Ecriture sainte**, par l'abbé A. D., du diocèse de Metz. 1 vol. in-12 de 350 pages. 3 »

Docteurs (les) du jour devant la famille, par Brucker (Michel-Raymond), avec une introduction par H. Villard. 1 volume in-12 de 471 pages. 4 »

Mariage (le) conférences prêchées dans la chapelle de l'Oratoire, par Mgr Isoard, auditeur de rote pour la France, aujourd'hui évêque d'Annecy. 1 vol in-12 de 365 pages, titre rouge et noir. 3 »

Mariage (le) **chrétien et le code Napoléon**, par le P. Ch. Daniel, de la Compagnie de Jésus, 1 vol in-8° de 246 pages. 3 »

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

UN COUVENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

Lorsqu'on vous chassera d'une cité, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis : quand le Fils de l'homme viendra pour juger le monde, vous n'aurez pas encore parcouru toutes les villes d'Israël. (Matt., x, 23.)

I

Dieu tire le bien du mal; et lorsque les hommes travaillent le plus à détruire son règne sur la terre, ils ne font souvent que travailler contre leur gré à l'étendre. Est-ce que l'univers entier n'appartient pas à Dieu? est-ce qu'un millier d'âmes lui échappant par la malice humaine, il n'en a pas un million d'autres qui n'attendent qu'un signe de sa main pour se donner à lui? Le prophète voyait bien des siècles à l'avance ce jeu divin de la Providence, lorsque, parcourant du regard les âges de l'avenir, il s'écriait : *Une grande lumière s'est levée dans les ténèbres; elle s'est montrée à toutes les régions ensevelies dans les ombres de la mort.* Il en est, en effet, de Jésus-Christ, le divin Soleil de justice, comme du soleil matériel qui éclaire le monde : *Il s'est élancé comme un géant*, dit l'Écriture, *afin de fournir sa course; parti des sommets du ciel, il n'y remontera qu'après avoir tout parcouru, de telle sorte qu'aucun point du globe ne soit privé de sa chaleur.* Seulement, comme devant Dieu mille ans ressemblent à un jour, les siècles humains sont les vingt-quatre heures de la course divine du Soleil de justice, qui n'est peut-être encore qu'à son aurore, malgré dix-neuf cents ans écoulés; qui sera nous ne savons quand à son midi, et qui ne se couchera, lorsque sera venue la fin des temps, qu'après avoir illuminé le monde entier de ses célestes

rayons. Que de contrées attendent encore la lumière! Qu'elle est grande l'Asie avec tous ses royaumes, l'Afrique avec tous ses déserts, l'Océanie avec toutes ses îles, l'Amérique avec toutes ses forêts! L'Orient a fermé les yeux depuis des siècles. L'Europe ne les a plus guère ouverts. Que va-t-il advenir du règne de Jésus-Christ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne le détruira pas : *le Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans les siècles des siècles!* Et si le vieux monde s'obstine à ne plus vouloir de lui, eh bien! il le quittera, comme naguère il a quitté l'Orient infidèle, demeurant toujours sans doute au service des âmes de bonne volonté, mais portant ailleurs les splendeurs de son règne, qui ne souffre pas un étroit espace, parce que le monde entier lui appartient. Voilà pourquoi le Sauveur a dit à ses apôtres, et dans leur personne à tous les apôtres de l'avenir : *Lorsqu'on vous chassera d'une cité, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis : quand le Fils de l'homme viendra pour juger le monde, vous n'aurez pas encore parcouru toutes les villes d'Israël.*

Nos religieux français subissent, à l'heure qu'il est, une cruelle épreuve. Chassés de leurs couvents par les ennemis acharnés de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église, ils sont dispersés partout, attendant des temps meilleurs, qui ne viendront peut-être pas de si-tôt. Ne se lasseront-ils pas d'attendre? et, un jour ou l'autre, fatigués d'être des ouvriers inactifs, ne s'élanceront-ils pas à travers des régions incultes qui ne réclament que des bras pour devenir fécondes, et qui leur sont peut-être destinées par une Providence dont les desseins sont impénétrables, pour remplacer, dans leur cœur et dans leur vie, s'il se peut, une patrie ingrate, qui ne veut plus reconnaître en eux ses enfants, et qui les met brutalement à la porte, en les couvrant de ses odieuses calomnies et de ses mépris insensés? Dieu seul sait l'avenir : il ne nous appartient pas de le pénétrer. Mais, bien sûr, tant de forces vives ne deviendront pas néant; et si l'Europe et la France, en particulier, repoussent absolument tant de nobles apôtres qu'elles ont enfantés, comme la lumière ne doit pas rester sous le boisseau, ces apôtres s'en iront aux quatre vents du monde, pour dépenser leur ardeur et leur zèle à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Le mot de Jésus-Christ dans l'Apocalypse aura encore, comme toujours, sa réalisation, réalisation fatale aux patries ingrates, mais réalisation pleine d'espérance et de salut pour les patries nouvelles : *Je changerai la lumière de place!*

Je quittais la France tout plein de ces pensées, le jour même de l'expulsion de nos religieux; et, m'élançant à travers l'océan Atlantique sur les ailes de la vapeur, j'allais respirer en Amérique l'air pur de la liberté, et me dépenser, dans la mesure de mes forces, au service des âmes, dans cette portion du nouveau monde particulièrement chère au missionnnaire français, parce qu'il y rencontre partout le sang et la langue de la patrie : la Louisiane!

Qui s'occupe, à l'heure qu'il est, en France, de la Louisiane? qui la connaît? Chateaubriand a chanté les merveilles de cette terre vierge, que nous rêvions de parcourir dans notre jeunesse, en lisant les immortels ouvrages de l'illustre écrivain. Mais on ne lit plus guère aujourd'hui Chateaubriand; et le pays du monde le plus français peut-être, avec le Canada, après la France, ne nous impressionne plus que comme une carte quelconque de géographie. Nos délégués au centenaire de l'indépendance américaine viennent de le visiter. Puisse le souvenir qu'ils en emportent resserrer les liens d'autrefois! On ne les a pas reçus comme des étrangers qu'on honore, on les a reçus comme des frères qu'on aime. Ont-ils eu le temps, dans leur rapide passage en Louisiane, au milieu des fêtes brillantes qui se sont succédé en leur honneur, de se rendre compte de l'esprit profondément religieux qui anime la population tout entière? M. le consul d'Abzac, aimé de tout ce qui est français à la Nouvelle-Orléans, n'a pas manqué, avec le tact exquis qui le distingue, de les conduire chez le vénérable archevêque, dont les sentiments patriotiques sont connus de tous, depuis quarante ans qu'il évangélise l'Amérique, et qui est bien ici la plus noble et la plus glorieuse représentation de la France. Si Mgr Perché les a entretenus de son vaste et beau diocèse, ils savent et ils peuvent dire, à qui voudra l'entendre, que la vieille colonie a gardé fidèlement la religion de la mère patrie, que la vie chrétienne et catholique y surabonde dans les âmes, et que les manifestations de cette vie, libres de toute entrave, sont d'autant plus vives et plus ardentes, que du sang espagnol coule avec le sang français dans les veines du peuple louisianais.

Quelques jours après mon arrivée à la Nouvelle-Orléans, un missionnaire français du diocèse d'Angers, le R. P. Joseph Subileau, curé de la belle paroisse de Saint-Augustin, me faisait visiter le couvent des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont il est le supérieur vénéré et actif. Je ne fus nullement étonné de trouver

là des religieuses françaises : nos religieuses ne sont-elles pas partout, en Amérique et dans le monde entier? Mais je fus singulièrement étonné d'apprendre que je me trouvais dans une communauté française qui n'existe plus en France. Je n'avais, en effet, jamais rencontré nulle part dans notre pays les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui n'ont rien de commun avec les Carmélites, bien que les Carmélites, comme nous le verrons, soient le point de départ de leur existence. Je voulus savoir l'histoire de ces bonnes religieuses; et cette histoire, je vais la raconter telle qu'elle m'a été racontée par les religieuses elles-mêmes. Elle ne manque pas d'intérêt, et, dans la crise que traversent présentement nos religieux, elle sera pour eux un encouragement et une indication. Si, un de ces jours, quelques-uns d'entre eux, fatigués d'attendre des temps meilleurs et de languir au sein d'une persécution inexorable, voulaient s'arracher à la patrie pour marcher en avant, ils sauraient qu'il existe une terre hospitalière, qui accueille à bras ouverts tous les dévouements : l'Amérique, où l'on ne fait la guerre à personne, où l'on se respecte les uns les autres, qui que l'on soit, et où l'on peut tout faire en pleine liberté, pourvu qu'on ne s'attaque pas aux lois générales du pays, qui sont les mêmes pour tous. Il faut traverser les océans pour aborder à cette terre : qu'importe? Il était plus difficile il y a cinquante ans d'aller de Paris à Marseille que d'aller aujourd'hui du Havre à New-York. Qu'est-ce que douze jours de mer, quand la liberté est au bout?

II

Personne n'ignore que les grands ordres religieux ont, au milieu du monde, des membres associés qui ne font qu'un avec eux sous le nom de tiers ordre, et qui, en prenant vis-à-vis d'eux l'engagement de certaines obligations, participent à leurs privilèges. C'est ainsi qu'il y a les tiers ordres de Saint-François, de Saint-Dominique et du Carmel, dont font partie des milliers de personnes du monde, qui, ne voulant pas ou ne pouvant pas embrasser dans son entier la vie religieuse, s'efforcent au moins de la pratiquer dans toute la mesure possible au milieu des agitations et des affaires du siècle.

Or, en l'année 1824, il y avait dans la ville de Tours un tiers

ordre très florissant de Notre-Dame du Mont-Carmel. Les personnes qui en faisaient partie, choisies avec soin parmi les meilleures, étaient toutes de grande piété et de grande vertu ; et à cette époque, où le nombre des religieuses n'était rien en comparaison de ce qu'il est aujourd'hui, non contentes de travailler à leur sanctification personnelle, elles se dépensaient avec un zèle admirable à toutes les bonnes œuvres qui pouvaient contribuer à la sanctification des autres : c'étaient de vraies filles de Charité vivant dans le monde sous le costume laïque.

Un excellent prêtre, natif du diocèse de Coutances, M. Charles-François Boutelou, desservait alors à Tours la paroisse de Saint-François-de Paule. Frappé du zèle que déployaient les associées du tiers ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont il était chargé à titre de directeur, et certain d'aller au-devant de leurs désirs, il conçut la pensée de les réunir en communauté; et, pour donner à leur activité un vaste champ de travail en même temps que pour subvenir à de nombreux besoins, qui faisaient alors un pressant appel à la charité, il ne résolut rien moins que de les appliquer tout à la fois à l'éducation de la jeunesse, au soin des malades à domicile, et au service des personnes âgées qui, sans être absolument pauvres, n'ont pas les ressources suffisantes pour vivre, et sont heureuses de trouver un abri honorable et tranquille pour les dernières années de leur existence. C'était un projet singulièrement hardi, si l'on considère que M. Boutelou n'avait pas un sou en main pour le mettre à exécution; mais c'était un projet bien digne de succès, si l'on se reporte à l'année 1824, pour considérer tout le besoin qu'on avait alors de pareilles œuvres, même dans les plus grandes villes : ces œuvres, qui existent maintenant partout, n'existaient pour ainsi dire nulle part à l'époque dont nous parlons, et il a fallu des années et des années pour leur établissement et leur diffusion à travers la France. Les populations en jouissent à l'heure présente comme d'une chose toute naturelle, sans se douter des sacrifices qui les ont enfantées. Puissent les populations ne pas se montrer ingrates envers elles! et puisse n'y avoir à les dénigrer et à les persécuter que ces hommes impies qui ont juré une haine à mort aux communautés religieuses, et qui voudraient les faire disparaître toutes, jusqu'à la dernière, du sol français, sans souci des services rendus, sans pitié des misères soulagées, sans respect d'une liberté qui appartient à tous et qui n'existe que pour eux!

Après avoir longuement mûri son projet devant Dieu, après avoir fait longtemps prier, M. Boutelou, croyant l'heure venue de le mettre à exécution, se rendit un jour, plein de confiance, chez son archevêque, Mgr de Mont-Blanc, pour lui en faire part et pour lui demander son assentiment. Il trouva dans le cabinet du vénérable prélat M. l'abbé Dufêtre, vicaire général du diocèse, et le pria de vouloir bien rester pour l'entendre. Chose vraiment extraordinaire dans une affaire d'aussi grave importance! l'archevêque et le vicaire général, après avoir entendu M. Boutelou, n'eurent immédiatement qu'une voix pour l'encourager et le presser d'entreprendre une œuvre si éminemment utile et répondant à tant de besoins. Il ne lui en fallait pas davantage : sûr de la volonté de Dieu par la volonté de son archevêque, il ne songea plus qu'à marcher en avant.

Mais — l'histoire de l'Église est là pour le prouver — les œuvres de Dieu ne vont pas d'elles-mêmes : l'ennemi de tout bien ne manque jamais de se mettre à l'encontre, et ce n'est d'ordinaire qu'après avoir eu à surmonter toute sorte d'obstacles qu'on atteint le but. Il semblait que rien ne devait faire obstacle à l'installation en communauté des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel : les esprits des futures religieuses étaient admirablement préparés, leurs cœurs acceptaient à l'avance tous les sacrifices, l'approbation épiscopale venait de tout affermir; et pourtant ce qui paraissait devoir aller tout seul, commença par ne pas aller du tout. On avait compté sans les révoltes et les cris de la famille, sans les railleries et les méchancetés du monde; on ne s'était pas attendu surtout à des oppositions surgissant d'un certain milieu où il est pour le moins étrange de les rencontrer quand la voix de l'autorité s'est fait entendre. Toujours est-il qu'il fallut une année entière à M. Boutelou pour donner un commencement de réalisation à son œuvre. Ce ne fut qu'en 1825, après toute sorte de vexations, de contradictions et d'épreuves, qu'il parvint à réunir en communauté, non pas toutes les tierciaires qui d'abord avaient applaudi à l'entreprise projetée, mais quelques-unes seulement, celles-là toutes dévouées et d'autant plus fidèles et plus fortes, que tout avait été mis en œuvre pour les détourner de la vocation à laquelle Dieu les appelait. A leur tête se trouvaient Mlle Hincque, fille d'un magistrat occupant une haute situation à Tours, laquelle fut nommée supérieure; et Mlle Pauline-Marie-Thérèse Bazire, qui fut chargée de la direction des novices.

Il fallait une maison pour recevoir les nouvelles religieuses :

à défaut de mieux, on en loua une, au moins provisoirement, dans un des faubourgs de Tours, sur la paroisse de Saint-Pierre-des-Corps, et c'est là qu'à la fin de décembre 1825 fut installée la petite communauté. Quelques mois après, en avril 1826, elle se composait de dix personnes. C'était bien peu relativement au nombre sur lequel on avait compté; mais c'était beaucoup si l'on songe aux obstacles qui avaient été mis sur le chemin, obstacles qui, pendant toute une année, avaient plus d'une fois paru insurmontables, et qui auraient découragé le vénérable fondateur, s'il n'avait pas eu la certitude de travailler suivant la volonté de Dieu. La ferveur de la petite communauté naissante était d'ailleurs admirable : c'était à qui remplirait les emplois les plus humbles, c'était à qui se donnerait et se sacrifierait davantage. Il n'y avait pas de chapelle dans la maison : les religieuses se rendaient chaque matin à l'église de la paroisse pour la sainte messe; elles y retournaient le soir pour visiter le très saint Sacrement, et, assidues à tous les offices, elles étaient pour tous un sujet de grande édification en même temps qu'elles étaient au service de tous par leur dévouement et leur charité. Hélas! ce dévouement et cette charité allèrent si loin, que la supérieure, Mlle Hincque, épuisée de travail et de fatigue, tomba très gravement malade, et fut obligée, sur les instances de sa famille et sur l'ordre des médecins, de quitter la communauté, où elle ne revint qu'après sa guérison, pour donner à toutes ses sœurs l'exemple de la plus profonde humilité, refusant de redevenir supérieure et voulant à tout prix n'occuper que la dernière place. Ses instances et ses supplications furent telles, qu'il fallut y céder, et que Mlle Bazire, la maîtresse des novices, qui l'avait remplacée pendant sa maladie, dut rester à la tête de la communauté.

Les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel ne demeurèrent que peu de temps sur la paroisse de Saint-Pierre-des-Corps. Dès le début, leur vénérable fondateur avait cherché une maison sur sa propre paroisse, afin de les avoir plus près de lui, et afin de pouvoir travailler plus facilement et plus efficacement à leur direction. Lorsqu'il crut avoir trouvé une maison convenable, il s'empressa de la louer; et la communauté se transporta immédiatement, du faubourg dans l'intérieur de la ville, sur la paroisse même de Saint-François-de-Paule. C'est dans cette nouvelle maison qu'eurent lieu les premières prises d'habit. Jusque-là, en effet, les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel avaient gardé leur costume du monde.

On le remplaça par un costume à peu près semblable à celui que portent actuellement les Sœurs de Bon-Secours; et ce fut, me dit-on, une très grande joie pour toutes, la cérémonie terminée, de se retrouver ensemble, non plus seulement avec le cœur religieux, mais avec ce costume saint qui est la manifestation extérieure du renoncement au monde et du don complet de soi-même à Dieu.

De grandes épreuves attendaient dans l'avenir les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel; mais pour le moment, après les premières secousses, les épreuves avaient complètement disparu : *on avait semé dans les larmes, et l'on moissonnait dans la joie.* A peine était-on installé dans la nouvelle maison de Saint-François-de-Paule, qu'elle devenait trop étroite, à cause des nombreux sujets qui se présentaient et qu'on ne pouvait refuser, tant leurs dispositions étaient excellentes. Il fallait absolument songer à une autre installation, d'autant plus que la maison n'avait ni cour ni jardin, et que la santé des religieuses, qui ne sortaient dans le monde que pour leurs malades, en souffrait considérablement.

Où trouver une maison vaste et salubre, en rapport avec l'accroissement et les besoins de la communauté? On aurait pu, à la rigueur, la trouver dans Tours; mais il fallait pour cela une somme considérable, qu'on n'avait pas. On se décida à quitter la ville pour aller à la campagne, et, peu de temps après, on était installé à deux lieues de Tours, dans le gros bourg de Vouvray. Cette nouvelle installation n'avait rien qui sentît le luxe et le confortable; mais on y était au large et on y respirait le grand air : c'était beaucoup pour les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont la santé était très affaiblie à force de zèle et de travail. Et puis on trouvait là le silence et la solitude, deux choses qui sont toujours excellentes pour la vie religieuse, mais qui le sont plus encore pour une communauté naissante, parce qu'elle ne saurait durer et faire le bien, si elle n'est pas solidement assise dans la vie spirituelle et si la contemplation n'est pas chez elle le point de départ de l'action. Mgr l'Archevêque de Tours autorisa l'érection d'une chapelle dans la maison, avec permission d'y dire la sainte messe et d'y conserver le très saint Sacrement. Cette faveur mit au comble de la joie les bonnes religieuses, qui, à partir de ce jour, firent tous leurs exercices de piété aux pieds de Notre-Seigneur. Ce fut comme une nouvelle source de vie pour la communauté, et à cette occasion la ferveur s'accrut encore dans toutes les âmes. Il faut avoir assisté aux com-

mencements d'une congrégation religieuse pour en comprendre tout l'élan et tout l'enthousiasme : les années qui suivent valent les premières et sont peut être plus méritoires encore, mais elles n'en ont plus l'incomparable parfum. C'est l'histoire des fleurs, qui ne sont jamais si suaves et si odorantes que lorsqu'elles sont fraîches écloses : ce qui n'empêche pas la saison des fruits de valoir mieux.

Les fruits ne tardèrent guère à paraître à Vouvray. Il en était de la nouvelle vigne plantée dans ce terrain célèbre, comme de toutes celles qui y produisent des vins si excellents; et, grâce à Dieu, la douloureuse parabole que chantait Isaïe sur Jérusalem, ne pouvait pas être chantée sur la communauté des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel. Peu de temps, en effet, après leur installation, elles comptaient un très grand nombre d'élèves dans l'externat qu'elles avaient ouvert pour les jeunes filles de Vouvray, et à cet externat il leur fallait bientôt joindre un internat, où l'on affluait des environs et de Tours même. Ajoutons que bon nombre de dames âgées ou infirmes étaient venues frapper à la porte de la communauté afin d'y trouver un abri, et recevaient les soins dévoués et charitables des religieuses. Ainsi la sainte entreprise de M. Boutelou avait un plein succès, succès qui est la récompense des œuvres adaptées aux besoins d'une époque et conduites par la volonté et sous la bénédiction de Dieu.

La bénédiction de Dieu était visible sur la communauté de Vouvray : car dix-huit mois après son installation, non seulement elle avait un externat et un internat florissants, non seulement elle avait une maison remplie de nombreux vieillards ou infirmes, mais elle comptait déjà plus de cinquante religieuses. Tout le monde était stupéfait de cet accroissement si rapide, et les ennemis de la première heure, s'ils n'étaient pas changés en amis, étaient du moins réduits à se taire. Ce qu'on avait appelé *la folle entreprise de M. Boutelou*, pour ne rien dire de plus, était devenu une œuvre admirable. Le vénérable fondateur et ses religieuses étaient largement récompensés des déboires et des épreuves du début. Le mot de Jésus-Christ avait une fois de plus sa réalisation : *Si le grain de froment tombé en terre ne meurt pas, il ne porte point de fruit; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit.* Hélas! il va y avoir bientôt une nouvelle mort, mort plus terrible encore que la première : heureusement ce sera pour une nouvelle résurrection et une nouvelle vie!

En attendant, à la vue de tout le bien que faisaient à Vouvray les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, plusieurs curés voisins, voulant en faire bénéficier leurs paroisses, demandèrent des religieuses à M. Boutelou, qui s'empressa d'accéder à leurs désirs. C'est ainsi qu'en peu de temps bon nombre de villages des environs, entre autres, Neuilly, Cravant, Benais, Véretz, Chouzy, eurent chacun deux sœurs : l'une faisant la classe aux enfants et leur apprenant le catéchisme; l'autre allant visiter, consoler et soigner les malades à domicile.

Beaucoup de diocèses de France ont vu tour à tour surgir de leur sein des œuvres semblables, et, à l'heure qu'il est, dans un grand nombre de villages, il y a des religieuses pour l'éducation des enfants et le service des pauvres malades; mais nous ne croyons pas nous tromper en disant que, dans le centre de la France surtout, le diocèse de Tours fut un des premiers, sinon le premier de tous, à voir surgir pareille œuvre de son propre sein. Il y a de cela près de soixante ans! Se souvient-on encore aujourd'hui, dans le diocèse de Tours lui-même, de la petite communauté de Saint-Pierre-des-Corps, de Saint-François-de-Paule et de Vouvray?

Vouvray semblait devoir être le lieu définitif de l'installation des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel. Elles se développaient là d'une façon admirable, et rayonnaient de là tout alentour comme un soleil bienfaisant, lorsqu'on apprit qu'une ancienne abbaye, située à Bourgueil, à quelques lieues de Tours, allait être vendue et pouvait être achetée à des conditions très favorables : il suffisait de faire quelques réparations à cette abbaye, pour la transformer en un séjour magnifique et pour y avoir toutes les ressources nécessaires à la communauté avec toutes ses œuvres. La supérieure, Mlle Bazire, d'accord avec M. Boutelou, crut ne pas devoir laisser échapper une pareille occasion; elle en fit immédiatement l'achat, d'autant mieux qu'en procurant à la communauté une maison digne d'elle, elle voyait beaucoup de bien à faire à Bourgueil : il n'y avait en effet dans ce village, très populeux et très commerçant, aucune école pour la jeunesse. La population apprit avec joie la venue prochaine des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, et leur prépara la meilleure réception, en attendant impatiemment le jour où elle pourrait envoyer ses enfants aux écoles qui allaient être ouvertes.

Ce jour devait arriver bientôt, et pourtant il devait arriver trop

tard pour celle qui venait d'acheter la vieille abbaye. Mlle Bazire, la vénérée et chère supérieure, consumée par une maladie de poitrine qu'elle avait longtemps cachée, prenait le lit au milieu même des préparatifs du départ, et, le 22 décembre 1828, après de cruelles souffrances et sans avoir pu être transportée à Bourgueil, elle était enlevée à l'affection de ses filles inconsolables.

Ici se place un étrange incident, qu'il ne faut point passer sous silence. Mlle Bazire, s'adressant, quelques instants avant de mourir, à la sœur Thérèse, qui l'avait remplacée comme maîtresse des novices lorsqu'elle était devenue supérieure, lui dit : *Ma chère sœur, je ne sais pas ce qui doit vous arriver, mais il me semble que vous ne resterez pas ici. Vous irez dans un pays étranger, où vous continuerez notre œuvre, et ce ne sera pas sans peine : il vous faudra passer par l'eau, le fer et le feu. Je vous vois dans je ne sais quel lointain, traversant les mers et vous établissant dans une région nouvelle.*

III

Ce fut dans les premiers jours de janvier 1829 que les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel s'installèrent dans la vieille abbaye de Bourgueil, ne laissant dans la maison de Vouvray que les sœurs nécessaires pour les classes et les malades. La sœur Thérèse, maîtresse des novices, confidente des dernières paroles de Mlle Bazire mourante, venait d'être nommée supérieure à sa place. C'était la troisième supérieure depuis quatre ans à peine que la communauté existait : la première s'était démise, par humilité, à la suite d'une maladie cruelle; la mort venait d'enlever la seconde; la troisième vit encore, et a toujours été maintenue, bien malgré elle, depuis plus de cinquante ans, à la tête de la communauté, par la confiance, le respect, la reconnaissance et l'affection de ses sœurs.

Sœur Thérèse n'avait rien compris aux paroles de Mlle Bazire mourante. Que pouvaient-elles en effet signifier? Et pourtant, sans y attacher au début grande importance, elle en avait conçu comme une vague inquiétude : car enfin sa supérieure était parfaitement calme, et ne semblait pas le moins du monde en proie au délire en lui parlant de la sorte. Était-ce donc une prophétie? et fallait-il s'attendre à des épreuves et à des malheurs que rien absolument dans le présent ne pouvait faire prévoir? La nouvelle supérieure

confia le tout aux mains de Dieu, et, sous la sage direction de M. Boutelou, elle se mit résolument à l'œuvre pour l'organisation et la prospérité de la magnifique maison où la communauté venait de s'installer. Le succès dépassa toutes les espérances. Au commencement de 1830, le noviciat était rempli de nombreux sujets. Les élèves affluaient dans l'internat et dans l'externat. Les dames pensionnaires de Vouvray s'étaient transportées avec bonheur dans la vieille abbaye; d'autres étaient venues se joindre à elles, et d'autres encore s'apprêtaient à venir. La communauté tout entière se répandait en actions de grâces devant Dieu; et la mère Thérèse, toujours préoccupée des dernières paroles de Mlle Bazire mourante, se demandait ce qu'il fallait donc en penser et si ce n'était pas là un testament sans aucune importance et sans aucune valeur, dicté par l'imagination surexcitée d'une pauvre poitrinaire à l'agonie? Encore quelques mois, et elle saura à quoi s'en tenir.

La révolution de juillet 1830, révolution impie, tomba comme la foudre sur la communauté de Bourgueil, qui devint tout à coup comme le point de mire de la haine des ennemis de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église.

Les révolutionnaires, quels que soient leurs noms, se ressemblent tous plus ou moins depuis un siècle : ils ont la rage de salir leurs victimes. Est-ce plaisir de vengeance? est-ce ressource suprême de succès? C'est peut-être l'un et l'autre. En tout cas, c'est une honteuse infamie, d'autant mieux que les persécuteurs ne sont pas toujours des modèles d'honnêteté et de moralité, et que parfois, si l'on connaissait les secrets de leur vie, — et on les connaît souvent sans qu'ils s'en doutent, — on saurait, à n'en pouvoir douter, qu'en étant sali par eux, on n'est, comme toujours, sali que par la boue. Quand ces hommes-là sont les maîtres et qu'ils se jettent sur vous, par eux-mêmes, ou en ameutant l'opinion publique, ou en donnant le mot d'ordre à des journaux ignobles, il n'y a qu'une chose à faire : n'en appelez pas à une justice qui ne vous serait point rendue, parce que la haine et la calomnie ne reculent devant rien; fuyez! Quel était donc le personnage spirituel qui disait : *Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par prendre la fuite?* Jésus-Christ n'a pas dit à ses apôtres d'en appeler aux tribunaux humains lorsqu'ils seraient persécutés; il leur a dit : *Lorsqu'on ne voudra plus de vous dans une cité, allez-vous-en et secouez sur ce peuple ingrat qui vous*

rejette la poussière de vos pieds. Et c'est ainsi que faisaient les apôtres, fidèles à la recommandation de leur Maître. Nous lisons au livre des Actes : *Les Juifs ayant excité les principaux de la ville et aussi des femmes dévotes et de haut rang, la persécution éclata à Antioche contre Paul et Barnabé, et on les chassa du pays. Eux alors, secouant contre les habitants la poussière de leurs pieds, s'en vinrent à Icone.*

Les bruits les plus étranges, en même temps que les plus odieux, furent répandus contre la communauté de Bourgueil, et surtout contre son vénérable fondateur, M. Boutelou. Il était royaliste, et royaliste ardent : il fallait le punir d'un crime aussi affreux! On ameuta contre lui et contre ses religieuses un public insensé; et, comme cela arrive toujours dans les moments de perturbation sociale, où chacun n'a le temps de songer qu'à soi, où, par la force des choses, les meilleurs esprits ne savent souvent où donner de la tête, et où les cœurs les plus dévoués ne savent comment manifester et exercer leur dévouement, l'excellent prêtre ne trouva d'appui en personne. Faible ressource que les hommes, sur lesquels on croit naïvement pouvoir compter, et sur lesquels on apprend par expérience à ne plus compter du tout!

Les menaces enveloppaient de toutes parts la vieille abbaye de Bourgueil; il suffisait d'un instant pour que des menaces on en vînt à l'exécution. Que faire? Il fallait se hâter. M. Boutelou prit tout de suite son parti, le seul à prendre : il ressembla toutes les sœurs, leur exposa la situation, qui déjà leur était connue, et leur dit qu'il n'y avait pas de temps à perdre, qu'elles devaient se résigner à rentrer immédiatement dans leurs familles, en attendant, s'il plaisait à Dieu, des jours meilleurs. Quelques heures après, la maison était complètement vide : des voitures qu'on s'était procurées à la hâte, emportaient les religieuses en larmes vers la Normandie et la Bretagne, d'où elles étaient presque toutes. La prophétie de Mlle Bazire commençait à se réaliser!

M. Boutelou, déguisé en laïque, s'échappait le lendemain matin, avant le jour, de Bourgueil, et se dirigeait vers Paris, où il arrivait sain et sauf quelques jours après. La Providence l'attendait là pour lui manifester ses desseins sur lui et sur les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel.

(*A suivre.*) UN MISSIONNAIRE AMÉRICAIN.

LA FRANCE A TUNIS [1]

V

Lorsque le plus parfait de nos rois, cédant à ces apparentes trahisons de la fortune par lesquelles Dieu révèle à la fois, à qui sait les comprendre, sa justice et sa miséricorde, subit en Syrie son illustre et fière captivité, il se rendit à loisir un compte exact des forces accumulées de l'islam; il en étudia les ressorts, en calcula le développement, et jugea sainement que le temps n'était pas encore venu pour la société chrétienne d'attaquer le mahométisme dans son centre. La longueur des trajets, l'immensité des dépenses en argent et en hommes, et les difficultés qui en résultaient forcément, usaient sans profit les efforts des entreprises chrétiennes. Dès lors il chercha le lieu le plus propice et le mieux à portée pour y planter la croix comme une barrière aux envahissements du présent, comme un point de ralliement et de départ pour les croisades de l'avenir. Il n'en était pas de plus commode ni de mieux indiqué que Tunis. Dominant par sa situation géographique les deux mers que l'on confond sous le nom de Méditerranée; ouvrant ses vastes golfes, ses ports, ses lacs marins, en face de la Sicile, de la Grèce et de l'ancienne Cyrénaïque, la principauté Aglabite était à la fois plus rapprochée que tout autre point, plus facile à attaquer, plus commode à garder comme place d'armes et lieu de concentration des forces chrétiennes. Un dur et savant capitaine, Charles d'Anjou, frère du roi de France, venait d'assurer par une guerre sanglante son intronisation à Naples, dont le pape lui avait déféré la couronne de par son droit d'antique suzeraineté sur ce royaume. Tous les motifs se réunissaient donc pour faire justement espérer à Louis IX, vieillissant et malade, la fondation à Tunis d'un royaume chrétien,

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet 1882.

que les armées et les flottes de la France et des Deux-Siciles, réunies et à proximité, pourraient constamment défendre et agrandir. Dans les plans du roi, le mahométisme ne devait plus passer le détroit de Malte; coupé en deux dans ses possessions hispano-africaines, il devait perdre promptement la Numidie, la Mauritanie et le sud espagnol : cette œuvre regardait la génération suivante; il suffisait de la lui préparer.

Pourquoi de si justes espoirs, appuyés par la vaillance d'une armée française et l'habileté du commandement, furent-ils déçus? — C'est le secret de Dieu, qui transforma l'expédition en un douloureux holocauste, et qui fit connaître aux chrétiens vainqueurs les défaites de la maladie. Relisez, dans Guillaume de Nangis, « comment li châstian de Cartaîge fu prins » par les marins de la flotte, comme naguère les matelots de nos cuirassés, héritiers d'une antique tradition de vaillance, enlevaient les batteries et les fortifications de Sfaks. Ce château, où fut ensuite établie l'ambulance générale de l'armée croisée, et où, selon toute vraisemblance, saint Louis exhala son dernier soupir (1), était bâti sur les substructions antiques dont nos pieds foulent les ruines massives.

« C'est là que le bon roi soigna de ses mains les premiers pestiférés... c'est là aussi que la tradition constante a placé le lieu de sa mort, lieu sacré dont les Pères de la Mission d'Afrique sont devenus les gardiens...

« L'élite de son armée venait peu à peu l'y rejoindre, frappée comme lui d'un mal incurable. Le légat du Pape, Raoul de Gros-Parmy, le duc de Nemours, le sire de Montmorency, Henri de Beaujeu, maréchal de France, le comte de Vendôme, le comte de la Marche, Hugues X de Lusignan, les seigneurs de Brissac, de Piennes, d'Apremont, expiraient à peu de jours de distance. Le plus jeune des fils du saint roi (2) ne tardait pas à descendre lui-même dans la tombe... Il n'eut pas à sa mort, plus qu'il ne les avait eus à sa naissance, les embrassements de son père (3)... »

Sur cette colline véritablement sacrée furent donnés les derniers enseignements du grand et saint roi à son peuple, à son fils Philippe,

(1) Voir sur ce sujet la belle lettre de Mgr Lavigerie aux missionnaires d'Alger, sous ce titre : *Saint Louis et son Tombeau.*

(2) Jean, surnommé Tristan. Il était né à Damiette, pendant la septième croisade. « La royne accoucha d'un fils qui eust le nom Jehan, et on l'appeloyt « Tristan, pour la grand'doulour la où il naquist ».

(3) *Saint Louis et son Tombeau*, par Mgr Lavigerie.

qui devait lui succéder, à sa fille Isabelle, reine de Navarre. Quel Français digne de sa patrie ne les a lues et relues, ces belles recommandations de l'honneur chrétien, de la sagesse politique, de l'amour royal d'un héritier de Clovis pour sa nation, surtout pour les petits, les pauvres, les souffrants? qui n'a redit dans son cœur les fortes et sublimes paroles de ce mourant, qui commencent par l'amour de Dieu, qui finissent par l'amour de Dieu, encadrant entre cet alpha et cet oméga des destinées et du bonheur humains tout ce que peut inspirer de sage, de tendre et de fort une vertu vraiment royale?...

Tout imprégnés de ces souvenirs et de ces pures gloires, et vous remémorant, à côté de ces illustres morts, les exploits des vivants, vous trouverez bien mesquin l'édicule qui devait, dans les désirs du roi Charles X, consacrer ce faisceau de mémoires, et que la révolution de Juillet, n'osant pas en supprimer le projet, a réduit à des dimensions d'une indigne exiguïté. C'est un *sacellum* à pans octogones, terminés en haut par des ogives. La noble et pure fleur de lis, emblème des vieux rois, tapisse ses murs étroits; une assez belle statue de saint Louis, en marbre blanc, due au ciseau de M. Seurre, domine le petit autel du fond; les deux autels latéraux sont consacrés à saint Cyprien et à saint Augustin. Devant l'entrée, où l'on monte par quelques marches de pierre, la vue s'étend à l'infini sur la triple étendue des cieux, de la mer et de la terre. Sur les côtés et en arrière, la terrasse, plantée irrégulièrement de grands arbres, forme un vaste promenoir, dont les bords s'inclinent vers le mur d'enceinte, qui est lui-même une curiosité rare. Approchez-en, et déchiffrez ces milliers d'inscriptions exhumées du sol même qui nous porte ou nous entoure, — les unes chrétiennes, avec les divers modes du monogramme Sauveur; les autres païennes, — vandales, puniques, romaines, numides. A côté des émotions de l'âme, les émotions de l'intelligence et de l'étude. Autour du parvis extérieur de la chapelle, et le long des plates-bandes qui suivent les murs couverts d'inscriptions encastrées, des fûts, des chapiteaux, des symboles étranges, des statues antiques. Nous sommes dans le domaine privilégié du P. Delattre. Ces témoins muets du passé, il les a rassemblés un par un; il les a déchiffrés, expliqués, commentés : après les hommes en général, et les malades en particulier, il n'aime rien tant au monde... Mais son cœur d'archéologue a des préférences que vous saurez reconnaître, qu'il le

veuille ou non, en vous y prenant bien. Demandez-lui de vous montrer sa grande mosaïque de sainte Perpétue!... Dieu ne défend pas certaines joies, certains triomphes, certaines fiertés, — entre autres celles de l'antiquaire heureux; et quand ce sont les grands restes des confesseurs et des martyrs de l'Église d'Afrique qu'il s'agit d'arracher au sol pour les livrer à la vénération publique; quand chaque pierre, chaque médaille, chaque fondation antique, si elle ne révèle pas quelque gloire nouvelle ou quelque détail encore inconnu de l'histoire chrétienne, apporte au moins un écho des premiers Phéniciens fondateurs de Carthage, d'Amilcar, des Romains, des Scipions ou des Marius, je suis prêt, — et vous comme moi, — à m'incliner devant l'archéologue; s'il le veut, j'irai déterrer les morts historiques pour son compte.

VI

Les Pères de la Mission d'Afrique ne sont pas inconnus aux lecteurs habituels de cette *Revue*. Récemment encore, la plume originale et précise d'une pieuse grande dame (1) leur en a dépeint le caractère et les œuvres, et a tracé de l'éminent archevêque, leur père et fondateur, un portrait qui n'est pas à retoucher. Vous les avez vus à la Maison-Carrée, et dans leurs touchants et fructueux orphelinats d'Algérie; vous les retrouvez ici, jeunes et actifs, simples et accueillants; vous les retrouveriez à Tripoli, au Soudan, au Zanguebar, sur les hauts plateaux et au bord des grands lacs de l'Afrique équatoriale. En partant de Tunis, j'en ai rencontré un qui arrivait de Zanzibar par Londres : ces petits détours ne comptent pas. Hier, trois d'entre eux, en route pour R'damès, ont arrosé de leur sang les déserts tunisiens : ces martyrs avaient déjà des aînés dans le Sahara algérien. Demain, d'autres partiront pour le même but, avec le même entrain souriant, jaloux et satisfaits de conquérir à Dieu des âmes au prix de fatigues, de périls et d'aventures que le plus hardi soldat d'Afrique refuserait d'aborder. En servant Dieu et l'Église, ils servent aussi la France. Et quiconque a vécu en Orient, au milieu des innombrables et si diverses populations dont le Coran a étouffé la vie morale et tué la civilisation, demeurerait stupéfait qu'on élevât un seul doute sur ce point. Quand la brutale

(1) Voir *l'Algérie contemporaine*, qui a paru l'an dernier dans la *Revue du Monde catholique*, sous la signature de lady Herbert.

et ignorante passion des persécuteurs du jour tente de méconnaître cette vérité fondamentale, si pleine d'honneur pour notre nation dans le passé, d'esperances dans l'avenir, l'intérêt politique, la voix des nationaux de toute opinion, de toute croyance, qui résident en Orient, les agissements même des étrangers, nos rivaux jaloux, se chargent de la leur rappeler avec l'invincible puissance des faits. Et voilà pourquoi l'Église, persécutée en France, est encore libre en Afrique. Ce n'est pas assez : il la faudrait aider. Partout où la croix catholique s'élève à côté du croissant, la France a une mission à remplir, un drapeau à faire flotter, d'immenses intérêts à sauvegarder.

Dans le voyage archéologique accompli en 1860 par V. Guérin, — la plus ample, la plus fructueuse, la plus sincèrement et simplement racontée de toutes les missions de ce genre, — l'auteur, en visitant les mosquées de Gafsa, rencontra dans la Djema-de-Sidi-Merzoug, qui servait aussi de prison, des détenus qui payaient de leur liberté le crime de n'avoir pu acquitter l'impôt des trente-six piastres. « L'un d'eux, écrit-il, me reconnut pour Français à travers les barreaux de la geôle obscure où il languit : « Salut, me dit-il. « Ah! pourquoi tes compatriotes ne viennent-ils point s'emparer de « ce pays, afin de nous gouverner plus justement, et de nous déli- « vrer des impôts qui nous écrasent? »

Ce cri de souffrance, cet appel d'un pauvre nomade mahométan, du fond d'une oasis tunisienne, à la justice et à la bonté de la France, quel plaidoyer plus fort et plus saisissant, quelle révélation plus inattendue et plus éclatante du vieux prestige que le nom de la France chrétienne, secourable et compatissante, a toujours exercé sur l'esprit des malheureux?... Ah! si ma France savait ce qu'elle a de puissance et de noblesse aux yeux de populations dont elle ignore souvent jusqu'à l'existence, quand elle sait entrer dans le rôle de missionnaire des nations que la miséricorde divine lui a si largement, si spécialement départi!...

Mais en attendant que les grandes expansions chrétiennes de l'avenir nous dédommagent des hontes du présent, nous sommes toujours représentés dans notre inamissible mission par ces légions de religieux que la France républicaine outrage et chasse, et qui vont faire aimer et respecter la patrie ingrate par des peuples ennemis. En Tunisie, les Pères d'Alger, les Frères de la Doctrine chrétienne, les religieux de Saint-Joseph-de-l'Apparition, sont venus

ajouter le surcroît de leur activité française, si pleine de larges promesses, au dévouement traditionnel des RR. PP. Capucins italiens, qui exercent le ministère paroissial à Tunis, à la Goulette, à Bizerte, à Sfaks, à Monastir, à Sousse, partout où il y a quelques chrétiens à rassembler au pied de l'autel, quelques âmes à guider ou à repêcher. Bientôt peut-être des Français viendront les aider dans cette récolte d'âmes pour laquelle les bras sont déjà insuffisants. La France, qui devrait, au moins par un intérêt politique immédiat et pressant, payer de quelques deniers l'énorme avantage que sa puissance retire de tous ces ralliés de cœur et d'esprit à son drapeau, ne trouve pas un sou à consacrer au budget du diocèse français de Tunisie, pendant que les sociétés bibliques (1), les loges maçonniques italiennes de Tunis et les agents spéciaux (2) de l'Angleterre et de l'Italie unissent leurs efforts et leurs intrigues contre notre domination. Je me trompe, ce n'est pas la France qui se laisse ainsi bafouer, ce n'est qu'un des gouvernants du jour; — pendant que j'écrivais, un copain l'a remplacé, qu'on m'a dit être moins « solide »..... Regardons plus loin et plus haut.

Les églises catholiques ne sont pas riches en Tunisie; la plus belle est celle de la Goulette, fondée et dirigée par le Padre Vincenzo. Si l'extérieur ne paye pas de mine, l'intérieur est très propre dans sa blancheur immaculée, avec ses chapelles latérales et son transept à galeries, ses bancs neufs bien alignés et sa grande sacristie; je soupçonne mon bon Padre Vincenzo de tirer une fierté

(1) Entre autres celle d'Édimbourg, qui déploie en ce moment une activité fébrile de propagande en Tunisie.

(2) Au mois de décembre dernier, l'Angleterre a envoyé de Malte à Tunis un agent spécial, un certain M. Dilli, avec mission d'écarter à prix d'argent des écoles françaises tous les enfants juifs, musulmans et autres qui les fréquentent et dont la présence chez nos Frères rallie leurs parents à notre drapeau. En même temps, M. Crispi obtenait de la commission parlementaire italienne des finances, à la suite d'un rapport tenu secret, des allocations considérables, à titre extraordinaire, pour être employées en subventions discrètes aux écoles et au culte dans la régence, toujours dans le seul but d'annihiler l'influence française. Est il besoin d'ajouter qu'en ces affaires l'Angleterre et l'Italie se prêtent mutuellement la main, l'une servant l'autre? De Tunis, où je me trouvais alors, j'ai dénoncé ces faits au *François*.

N. B. Depuis que cette note est écrite, Mgr Lavigerie, justement promu au cardinalat, a repris le chemin d'Alger. Puissent les pressentiments qui nous dictaient ces lignes ne s'être point réalisés! Si les conquérants de Tunis n'y fondent pas solidement l'influence catholique, la dernière faute aura été commise dans cette expédition et le pavillon français ne pourra flotter longtemps à Tunis.

un peu trop humaine de cette sacristie. L'église est consacrée aux saints apôtres Pierre et Paul ; ce dernier est l'objet d'une vénération toute particulière en Tunisie, à raison de son titre de patron de Malte. Or les premiers et les meilleurs catholiques tunisiens sont les Maltais. Cet excellent petit peuple au parler rude, plus africain qu'européen, à l'allure matelotesque, aux cheveux crépus, a son histoire glorieuse, — et c'est une histoire toute française. La tradition des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, la mémoire de leurs exploits sans nombre et de leur gouvernement patriarcal, le souvenir de leurs vertus austères et douces, et par-dessus tout leur foi forte et agissante, tout cela est resté vivant dans le cœur des Maltais, et s'est fondu pratiquement dans un profond amour pour la religion et dans un dévouement naïf et sincère pour la France. Ils ont eu un grand maître espagnol, qui a troublé la paix intérieure et compromis l'Ordre, c'est-à-dire l'État, par son orgueil; ils ont eu un grand maître allemand, ce Hompesch de honteuse mémoire, qui livra les formidables remparts de la Valette à la première sommation des vaisseaux de Brueys, portant en Égypte Bonaparte et sa fortune. Les autres, les Français, restèrent tous dignes de leurs serments. Française était aussi la majorité des chevaliers moines. Si notre pays l'oublie, Malte s'en souvient comme aux jours les plus glorieux de leur gouvernement. Aussi le Maltais, trop à l'étroit dans son île, quitte-t-il sans regret la protection du pavillon britannique pour s'établir sur la côte d'Afrique; il lui suffit d'y trouver un prêtre pour le soin de son âme, et le drapeau français sous lequel il aime vivre, quelles qu'en soient les couleurs. En Algérie, ils sont trente mille, les meilleurs et les plus sincèrement dévoués entre tous les étrangers de la colonie. A Tunis, leur nombre s'accroît rapidement : ils sont près de six mille aujourd'hui, et l'émigration prend un essor qui inquiète l'Angleterre. On comprend mieux encore cette inquiétude, si l'on se rend compte de ce fait capital : que Bizerte, entre des mains françaises, peut devenir demain le rival redoutable de la Valette, et lui est supérieur en tant que position maritime. Telle est l'opinion des marins.

Revenons à Carthage et au sommet de cette colline de Byrsa. En arrière de la chapelle de Saint-Louis, un vaste bâtiment s'élève, ouvrant sur la mer ses galeries mauresques et les fenêtres de ses larges salles : c'est le collège neuf des Pères. En moins d'un an, ils ont déjà groupé et formé cinquante et quelques élèves, la plupart

Italiens et Juifs. Une installation large et simple et une situation excellente au point de vue de l'hygiène favorisent singulièrement son développement. Entrons dans l'ample parloir du rez-de-chaussée : c'est un musée déjà riche et des plus curieux par les pièces rares qu'il renferme. Si le P. Delattre, toujours en course pour suffire à ses multiples fonctions (1), ne se trouve point là pour vous en expliquer les détails, le P. Malleval, qui s'y entend parfaitement, le suppléera volontiers; — et à son défaut même, le premier venu des Pères professeurs. Au milieu de leurs burnous blancs, le Français se retrouve en famille. Quel est celui de nous qui, les ayant visités une fois, ne désire y retourner?

VII

Et maintenant il faut conclure. Les journaux se sont tous demandé ce qu'on allait faire en Tunisie. Ce n'est point ici que j'entrerai dans la discussion de cette guerre, où le feu des récriminations, des querelles et des passions, a de beaucoup surpassé celui des rares actions militaires. Assurément, c'est, à bien des points de vue, « le guêpier tunisien », sinon pour la France, du moins pour le ou les gouvernements du jour. Dans quelle mesure a-t-il été indispensable pour la France de montrer jusque sous le Bardo les baïonnettes de nos soldats? quelles ont été les fautes commises dans la préparation et dans l'exécution? que vaut, politiquement, le traité du 12 mai? quelle est la valeur de notre organisation militaire, de nos troupes, de nos officiers, de nos généraux? quel jugement porter sur les conséquences politiques et financières de notre occupation? où en sont les travaux et entreprises projetés pour Bizerte, Tunis et son futur port, le chenal du lac El-Bahira, le port de Radès, le chemin de fer de Sousse et celui de Kairouan?... quels sont les caractères vrais des hommes sur lesquels s'est exercée la passion de l'éloge ou de l'amère critique?...

A ces questions, j'ai répondu en partie dans le rôle qui m'était

(1) Outre celles qu'il remplit auprès de Mgr d'Alger, il est le médecin attitré des pauvres gens de la Marsa et de Sidi-bou-Saïd et le collectionneur en chef du musée de Saint-Louis; le reste de son activité juvénile se dépense soit au collège même, soit dans les courses incessantes auxquelles des ordres supérieurs l'appellent à tout moment.

assigné comme correspondant de journal. J'y répondrai bientôt, — je l'espère du moins, — plus complètement et plus au long, avec les faits pour base et cette impartialité qui résulte de la réflexion à distance après un examen minutieux accompli sur place. Dans cette *Revue*, et parlant à des catholiques, j'ai une tâche moins complexe et d'autant plus simple qu'elle est plus élevée. La France, — peu importe ici le nom de son gouvernement, car les gouvernements passent et les nations restent, — la France a planté son drapeau à Tunis. Les faits, plus forts que tous les raisonnements, en font le drapeau de la civilisation chrétienne en face de l'Orient musulman. C'est ainsi que le Chef de l'Église l'a compris, lorsqu'il déléguait à Tunis, sur les instances mêmes d'un cabinet persécuteur et antichrétien, l'homme qui convient le mieux (j'allais dire le seul qui connaisse aujourd'hui l'Afrique et ses peuples). En venant, sur l'appel du souverain Pontife, s'établir à Carthage, l'intrépide et savant archevêque français de l'Afrique du Nord a su opérer en quelques mois des prodiges d'activité apostolique. Un clergé de naissance étrangère, peu à peu rallié et soumis de cœur à l'ascendant tout ensemble si ferme et si paternel de son nouveau chef; les esprits réunis dans une même volonté de concorde, sous l'égide de la Croix plantée à côté du pavillon français; la menace de collisions sanglantes, dont les conséquences eussent entraîné d'inextricables complications pour nous, un grave préjudice pour l'Eglise, désormais disparue; l'apaisement des âmes et la réconciliation des cœurs opérées, une vie nouvelle et active circulant déjà dans les germes des fondations chrétiennes établies en si peu de temps, et les ombres des grands martyrs d'Afrique sortant de leurs antiques tombeaux pour venir féconder la résurrection de cette illustre Église : — que de promesses déjà en voie d'accomplissement! que de nobles moissons réservées aux travailleurs de Dieu! que de vastes et beaux espoirs offerts par la bonté divine!...

La France, qui fait encore les œuvres de Dieu lors même qu'elle croit avoir déserté les sentiers de la Vérité, répondra-t-elle bientôt à ces vues d'étonnante et prodigue miséricorde? J'en ai la ferme confiance, l'invariable espoir. Non, Dieu n'abandonne pas encore une nation à laquelle il a confié, au milieu même de ses pires égarements, des missions si hautes, refusées à d'autres qui croyaient avoir le droit d'usurper la place, vide en apparence, du vieux peuple missionnaire, et qui poussaient déjà le cri : *Finis Galliæ!* La main

de Dieu a guidé vers un bien dont Lui seul connaît la mesure les forces, les erreurs et les passions même des hommes du jour; la sagesse d'un pape a su percer le voile épais des misères présentes, pour envisager les splendides dédommagements de l'avenir. Chrétiens et Français, ne récusons pas de tels indices.

Peu de jours avant de quitter cette terre aux grands spectacles et aux grands souvenirs, j'assistais en invité aux récréations joyeuses des élèves de Saint-Louis. Des jeunes gens qui avaient appris en huit mois à parler correctement notre langue, jouaient avec entrain, dans de riches costumes, devant une assistance de parents qui, à elle seule, formait le plus curieux des tableaux pour un Européen, un mélodrame moyen âge : c'était la joyeuse entrée en vacances du jour de l'an. Comment, de la salle pleine d'attention inquiète et de bravos, me réveillai-je de mes pensées, seul, debout au seuil de la petite chapelle, les yeux vaguement errants sur l'incomparable beauté de l'immense côte carthaginoise?... je ne sais... Une voix amicale retentit soudain à mon oreille : « A qui pensez-vous donc ainsi, ami rêveur? »

J'attirai le religieux par son vêtement flottant, et, impuissant à maîtriser l'essor de mon émotion, lui montrant de la main le champ splendide dont il est devenu l'un des défricheurs : « Je pense, lui dis-je, que j'ai là, sous mes pieds, la terre qui renferme encore les restes de saint Cyprien, et qui a bu le sang des héros chrétiens de tous les âges. Je regarde le lendemain qui approche : je vois ici surgir le monument de la foi française, portant la Croix au sommet; et je salue l'heure, désormais certaine à mes yeux, où le Chef de la neuvième croisade, appelé par Dieu à l'héritage de saint Louis, viendra dans ce temple en recueillir le legs, à la tête de cent mille Français, sur les débris des trois Carthages et du Croissant renversé. Cela, mon Père, nous le verrons, vous et moi. »

Puissiez-vous le voir aussi, cher lecteur!

Paul Farochon.

LA FRANCE AU TONG-KIN

J'ai déjà signalé, ici même, avec quelle facilité désastreuse les Français se désintéressent aujourd'hui des questions coloniales. Les Anglais et les Hollandais agissent autrement, et leur commerce n'en prospère que mieux ; mais cette pratique de nos voisins reste pour nous incomprise. Au fond, les Français ne se préoccupent que de l'Europe : leur activité se montre dédaigneuse du reste du globe. Il importe de réagir contre une pareille indifférence, si en retard sur le grand mouvement économique et politique contemporain. Ce n'est pas seulement, en effet, une simple question commerciale qui est en jeu; c'est aussi, pour nous, une question stratégique, en d'autres termes, une question d'influence pour le drapeau français, principalement dans ces lointains pays d'Orient que nos ministres, occupés sans doute par d'autres problèmes plus personnels, ont, depuis dix ans, si vite désappris à connaître, sur lesquels nos consuls se résignent, par suite, à se taire, et dont nos députés actuels n'ont jamais eu, en conséquence, la moindre notion exacte. Pendant ce temps, l'Allemagne, autrement utilitaire et prévoyante que la France, cherche à s'implanter dans les mers de Chine et au milieu du Pacifique. Nous persistons à ne rien voir, à ne rien comprendre. Il devient donc urgent que ceux d'entre nous qui ont résidé dans ces contrées d'outre-mer, qui les ont étudiées, viennent à propos renseigner le public. Quelques-uns l'ont déjà tenté : j'essaye, à mon tour, de le faire.

I

Lorsque, à la date du 26 octobre 1873, M. Francis Garnier franchit l'entrée du Fleuve-Rouge avec trois canonnières portant

quatre-vingt-dix soldats européens destinés à soumettre le Tong-Kin, l'expédition commandée par cet habile officier n'était que la conséquence d'une longue et obscure série de pourparlers et d'agissements diplomatiques qu'il est nécessaire de préciser.

Depuis quinze ans, l'Angleterre et la France s'efforcent concurremment d'attirer dans leurs colonies respectives de l'Indo-Chine le commerce du Yùn-Nân, c'est-à-dire le commerce intérieur de la Chine entière.

C'est que le Yùn-Nân est, sans contredit, le pays du globe le plus riche en produits métalliques : on y trouve à profusion la houille, le fer, le zinc, le plomb, l'étain, le cuivre, le mercure, l'argent, l'or, etc. Les provinces voisines, — le Se-Tchuen, le Koueï-Tcheou, le Kouang-Si, — ne sont pas moins fertiles en produits de toutes sortes. Or ces richesses naturelles demeurent sans emploi, leur transport par les provinces de la Chine étant presque impossible et exigeant un temps très long.

Les Anglais essayent d'accaparer le monopole d'un pareil commerce, qui ruinerait les colonies voisines, — dont la nôtre, — à leur profit. De là les deux projets de communication tentés par eux : le premier, aujourd'hui abandonné, de relier Yuen-Kiang à Rangoon par un chemin de fer; le second, auquel ils sont loin d'avoir renoncé, d'établir une voie commerciale entre Rangoon et Taly à l'aide du cours de l'Iraouaddy, lequel passe à une distance relativement peu considérable de cette dernière ville.

L'expédition française du Mé-Không n'eut, à son tour, d'autre but que de détourner, grâce au cours de ce fleuve, et de monopoliser le commerce du Yùn-Nân au profit de Saïgon. Mais les explorateurs reconnurent, à leur grand regret, que le Mé-Không cesse d'être navigable un peu au-dessus de Pnôm-Pènh, et qu'il fallait renoncer à ce projet.

La solution de ce grave problème n'était que différée. En 1870, cette solution devenait un fait acquis.

Il y avait alors à Han-Kow, dans la Chine du centre, un Français, M. Jean Dupuis. Fixé dans le pays depuis vingt ans, possesseur d'une grande fortune, il s'était créé par sa situation pour ainsi dire officielle, ayant obtenu du gouvernement chinois le privilège de tenir un dépôt d'armes et de munitions de guerre pour l'approvisionnement des provinces du Céleste Empire, des relations intimes avec les mandarins et vice-rois des provinces du Sud.

M. Dupuis profita de cette situation exceptionnelle pour mettre à exécution un plan conçu et étudié par lui depuis 1864. Dans le courant de 1870, d'accord avec le vice-roi du Yùn-Nân, suivi d'une escorte chinoise qui le laissa à Montze, ville frontière, il quitta cette province, se dirigeant vers le Tong-Kin, à la recherche d'une voie commerciale économique entre la Chine du Sud-Ouest et les ports européens. Monté sur une barque, n'ayant avec lui qu'un domestique indigène, il descendit le Fleuve-Rouge, traversa, au sortir de Lao-Kaï, des peuplades insoumises et sauvages, puis pénétra jusqu'aux avant-postes annamites établis à Kouen-ce. Là, il acquit la certitude que le fleuve se poursuivait jusqu'au golfe du Tong-Kin dans un état continu de navigabilité. Au mois d'octobre 1872, il devait, à la tête d'une flot ille, achever cette reconnaissance depuis le golfe jusqu'à Kouen-ce, en reprenant la voie en sens inverse. Cette seconde exploration eut un plein succès. Désormais, l'œuvre poursuivie sans relâche depuis plus de quarante ans par les Anglais dans l'Indo-Chine, l'œuvre tentée sans résultat, en 1866-1868, par la célèbre expédition du Mé-Không, était enfin accomplie, et accomplie par un Français! C'est pourtant de la plus incroyable façon que a France devait récompenser son courageux et dévoué patriotisme.

Le 16 mars 1873, M. Dupuis rentrait à Yûn-Nân-Sèn, capitale du Yùn Nân. Sa présence y provoqua un enthousiasme indescriptible. Les populations de ce pays, si riche en minéraux, vivent dans l'insuffisance de toutes choses. Mais les tendances des peuples vers le bien-être et la richesse sont partout les mêmes : la démonstration pratique que M. Dupuis venait de faire de la nouvelle voie commerciale, le posa en libérateur, et excita parmi les habitants du Yùn-Nân les plus grandes espérances. C'est, en effet, à des centaines de millions qu'il faut estimer la valeur des produits qui, à un moment donné, peuvent prendre la voie du Fleuve-Rouge pour pénétrer en Chine ou descendre à la mer.

De puissantes maisons anglaises et de riches banquiers chinois lui proposèrent alors de s'associer avec lui pour exploiter en commun la route qu'il venait de découvrir, et sur le parcours de laquelle il s'était ménagé des alliances ou des amitiés précieuses. Mais M. Dupuis, qui songeait exclusivement aux intérêts français, refusa toutes les offres qui lui vinrent de l'étranger.

Quelle était donc cette région qui excitait si soudainement les

convoitises? Sa description, ainsi que celle du fleuve qui la traverse, devient ici nécessaire.

II

Le Tong Kin, — dont la véritable désignation en langue annamite est *Bac-ki*, — se trouve compris, au N. E. de l'Annam, qu'il sépare de la Chine, entre 18° et 22° de latitude N. et 102° et 104° de longitude E. Ce pays, que le *Song-Koï* (en chinois *Hong-Kiang*) ou Fleuve-Rouge traverse dans la plus grande partie de son parcours, a été conquis par les Annamites de Hué sur la dynastie légitime des Lê en 1802 : depuis ce temps, ils n'ont pu conserver cette province, qui compte dix millions d'habitants environ, qu'en la privant de toute communication avec l'intérieur et qu'en faisant peser sur toute la population indigène le plus étouffant despotisme. Aussi les Tong-Kinois n'attendent-ils qu'une occasion pour secouer le joug. Cette occasion, les Français l'ont laissé échapper jusqu'à présent.

Avant de donner la physionomie générale du pays, nous devons rectifier tout d'abord une erreur commune aux géographes européens, sans exception. Jusqu'ici l'on a commis cette grande méprise de fixer pour limites des possessions annamites dans le Tong-Kin les frontières de Chine. Il n'en est rien. La partie du territoire comprise entre Lao-Kaï, frontière du Yùn-Nân, et Kouen-ce, est habitée par des tribus indépendantes, qui établissent une barrière entre la Chine et le Tong-Kin ; et, de fait, les habitants de ces deux derniers pays ne se rencontrent ni chez l'un ni chez l'autre. Au temps où régnait la dynastie tong-kinoise, les peuples montagnards se reconnaissaient tributaires du Tong-Kin : mais, depuis la conquête de 1802, leurs tribus se sont affranchies de la suzeraineté de l'Annam.

La distance comprise entre Kouen-ce et la mer est de 229 milles, un peu plus de 100 lieues, en suivant le cours du Song-koï, lequel, du reste, est à peu près droit. De Kouen-ce, dernier poste annamite, à Lao-Kaï, la distance est de 115 milles, c'est-à-dire de 55 lieues environ. Sur ce parcours de 344 milles, reliant sans obstacles le Yùn-Nân à l'Océan, nous aurions pu régner en maîtres, après avoir établi réellement notre protectorat sur le Tong-Kin, au lieu de signer un traité dérisoire avec la cour de Hué.

L'hydrographie du Song-Koï, lequel nous préoccupe surtout ici, est assez compliquée pour ce qui concerne son delta.

Ce delta comprend trois embouchures principales : le *Cua-Balat*, le *Cua-Lak*, le *Cua-Daï*. Mais ces trois estuaires sont obstrués par des bancs de sable, qui, s'élevant insensiblement, finiront par se réunir au continent. Un quatrième passage reste, le *Tra-Li*, le seul accessible aux navires européens. Ce petit bras secondaire a donné son nom à un marché important. Tra-Li est l'unique port du Tong-Kin où les barques chinoises puissent, — en vertu des traités existant entre la Chine et l'Annam, — entrer, débarquer et embarquer. De ce point, l'on peut remonter à Hâ-Noï, capitale de la province. Le bras de Tra-Li, plus profond que les trois autres, compte 400 mètres de large; le Balat, de 1500 à 2000 mètres; le Lak, de 400 à 500 mètres; et le Daï, 900 mètres environ.

En outre, un peu plus au N. et parallèlement au Song-Koï, non loin de la frontière, coule un autre fleuve presque aussi important, le Thaï-Binh, lequel se subdivise également en deux bras : le plus méridional conservant le nom du fleuve même, le plus septentrional prenant celui de *Cua-Cam*. C'est le cap Dao-Son (en chinois *Taô-Chân* ou *Téou-Chân*) qui marque l'entrée du Cam. Cette rivière baigne la place considérable de Haï-Phong, sise au milieu des marécages, mais que nous avons suffisamment fortifiée lorsque nous y avons établi un consulat. Au point de vue militaire, en effet, sa situation est excellente. C'est le seul point du Tong-Kin où les navires de guerre puissent trouver une profondeur suffisante pour pénétrer dans l'intérieur. A Haï-Phong, le Cam a environ 500 mètres de large; il en compte à peine 150 en tombant dans le Thaï-Binh, lequel au contraire, au point de jonction, en possède de 800 à 1000. Le Cam est très tortueux : en ligne droite il n'a guère plus de 25 milles, mais on en compte environ le double par eau. En suivant son cours, il englobe une île d'une grande étendue; ses deux bras sont alors également navigables. La séparation du Cam et du Thaï-Binh s'opère au Lou-to-Kiang, « les six bras ». Depuis Haï-Phong, ce ne sont de tous côtés que rizières. Chaque village est entouré de nombreux bouquets d'arbres. Le pays est sain, et l'on y rencontre de l'eau douce.

Quant au Thaï-Binh proprement dit, comme il renferme beaucoup moins de bancs de sable que le Fleuve-Rouge, il offre une navigation très facile. Sa largeur, à la mer, mesure plus de 3 kilomètres,

et de là jusqu'au Lou-to-Ciang dépasse en certains endroits 2000 mètres. A 15 milles de son embouchure se trouve un canal de communication qui le réunit au Cua-Loc, un des bras inférieurs du Song-Koï. On rencontre ensuite Haï-Dzuong, une des plus importantes citadelles du Tong-Kin, à 15 milles également au-dessous du Lou-to-Kiang. La ville marchande compte 30,000 âmes. Lorsque le commerce florissait sous la dynastie des Lê, les barques remontant le Cam passaient par Haï-Phong, et, par les canaux intérieurs, atteignaient Haï-Dzuong, d'où, rejoignant le Cua-Loc par le canal de communication, elles remontaient à Hà-Noï, évitant ainsi les courants du Cam et du Thaï-Binh. Mais, depuis leur établissement au Tong-Kin, les Annamites ont fermé cette route, en construisant deux forts à Haï-Phong et un barrage au-dessous de Haï-Dzuong, sur le canal qui mène au Cua-Loc.

A deux milles au-dessus du Lou-to-Kiang se trouve le Song-Chi, second canal allant à son tour rejoindre le Fleuve-Rouge. Sa longueur est d'environ 45 à 50 milles; sa largeur, qui, près du Thaï-Binh, mesure 100 à 150 mètres, va se rétrécissant jusqu'à n'en plus compter que 60 ou même 50. A 5 milles du Cua-Loc, ce canal présente toutefois un rapide dont la résistance nécessite de fortes machines. Au-dessus de ce second canal, le fleuve Thaï-Binh se resserre, lui aussi, progressivement, jusqu'à n'offrir plus que 250 mètres de largeur. On trouve, peu après cet endroit, une douane installée sur un monticule. C'est sur la rive opposée qu'on aperçoit un autre monticule, où se voyaient, il y a peu d'années encore, les ruines d'un fort, qui, d'après la tradition, n'était autre que l'emplacement de la capitale des anciens rois tong-kinois. Mais à quelle époque reporter l'existence de la cité disparue? A une date très reculée évidemment, car nous savons que le prince tong-kinois Lili, mort en 1432, avait donné à la ville appelée aujourd'hui Hà-Noï, « l'intérieur du fleuve », le nom de Tong-Kin, « Cour de l'Est », désignation appliquée actuellement par les Européens au pays lui-même, par opposition à celui de Tsin-hiao-Fou, « Cour de l'Ouest », que lui donnaient les Chinois. Au-dessus de cette douane, à 15 milles environ, on rencontre le port de Bac-Ninh, distant de 7 ou 8 kilomètres de cette place et lui servant de marché; à côté, la résidence d'un missionnaire espagnol, dans un petit village de trois mille âmes, dont les habitants s'adonnent exclusivement au travail du fer, qu'ils façonnent en objets de première nécessité. Tous les environs sont consacrés à la culture du ricin,

pour la production de l'huile à brûler : c'est une plante qui exige peu de soins et qui vient également bien à peu près partout. A 10 kilomètres au delà vient ensuite Tô-Hâ, petite cité commerçante de 12,000 habitants. On y fabrique toutes sortes de poteries, et aussi des coffrets en terre d'argile destinés à contenir les os des morts. La culture est celle du mûrier : c'est dire que l'industrie des vers à soie est importante dans ce district. Elle s'étend, en effet, jusqu'à Tahï-Nguyèn, situé beaucoup plus haut. Il importe de noter que toute la contrée comprise entre cette dernière place et Bac Ninh est demeurée fidèle à l'ancienne dynastie des Lê, plus encore que dans le reste de la province : les Chinois, en grand nombre dans la région, appuient fortement cette résistance, de telle sorte que les mandarins annamites sont obligés de compter sérieusement avec la population. A 13 ou 14 milles au-dessus de Tô-Hâ apparaît une île qu'environnent des bancs d'argile durs taillés à pic; 5 milles plus haut, on atteint un troisième canal, communiquant encore avec le Fleuve-Rouge, bien au-dessus de Hâ-Noï et un peu au-dessous de Son-Tay; mais, depuis quinze ans, son lit est encombré. A cet endroit, la largeur du Thaï-Binh n'est plus que de 100 mètres; il quitte alors son cours parallèle à celui du Song-Koï, pour prendre la direction du Nord. C'est à 20 milles environ plus haut que se rencontre la très importante place de Thaï-Nguyèn. Les mines de charbon, de zinc, de plomb, de cuivre et même d'argent y abondent. L'autorité de Hué y est purement nominale, et les mandarins annamites en ont été souvent chassés. La dernière ville considérable du Tong-Kin dans le bassin du Thaï-Binh est Lang-Son, à six journées de marche plus loin, chef-lieu d'une province qui s'est rendue indépendante et qu'habitent les Thos et les Xas.

Distance du Lou-to-Kiang au troisième canal : 55 milles. A partir de ce point, nul canal, nul arroyo ne font plus communiquer les deux fleuves. Ainsi, sans dépasser cette dernière limite, la France aurait pu posséder plus de 100 milles d'étendue de territoire dans ce seul bassin, l'un des plus importants du Tong-Kin.

Nous devions à nos lecteurs la description de cette région, dans laquelle se trouve un de nos consulats actuels et qui est le siège d'un trafic considérable. Nous revenons maintenant à l'autre bassin parallèle, celui du Fleuve-Rouge, qui, on se le rappelle, comporte la voie commerciale avec la Chine.

III

Si l'on remonte le Tra-Li pour aller à Hâ-Noï, on tombe, ainsi que nous l'avons dit, dans le Cua-Loc, que rencontre bientôt le canal du Thaï-Binh. On a laissé auparavant, sur la gauche, la ville de Nam-Dinh, assise sur un arroyo communiquant avec ùn des bras du Daï. Quant à celui-ci, que nous savons impraticable, il reçoit le Namb-Dinh (en chinois *Fou-Li*), autre branche du Fleuve-Rouge qui arrose successivement Ninh-Binh, la mission catholique française de Ké-So, et Phu-Ly. Au-dessus du canal précité, sur le Cua-Loc, se trouve Hong-Yèn, la première ville du Tong-Kin où les Européens se soient établis; il y a plus de deux siècles, elle possédait des factoreries portugaises et hollandaises. Le fleuve est large de 1000 mètres en cet endroit, grâce à la présence d'un puissant banc de sable situé au milieu de son cours et qui découvre à marée basse; autrement, sa largeur n'est que de 250 à 300 mètres près du canal, de 150 à 200 mètres en arrivant à Son-Tay. De décembre à mai, il y a à peine 2 mètres d'eau; mais pendant le reste de l'année, on le remonte facilement. Les plaines qu'il traverse sont toutes en rizières. Sa longueur est de 50 milles entre le canal du Thaï Binh et celui du Song-Chi. De Hong-Yèn au Lou-to-Kiang on compte environ 90 milles, et 40 milles jusqu'à Hâ-Noï. Cette dernière place, que les indigènes nomment *Caï-Tcheu* et les missionnaires *Kaï-Tcho* (dont nos géographes ont fait *Ké-Cho*), est, depuis un temps fort reculé, la capitale de la province. Bien qu'elle soit aujourd'hui déchue de son rang, elle en est encore la ville la plus importante. La cité marchande, qui s'étend entre la citadelle et le fleuve, compte à elle seule environ 100,000 âmes, La citadelle, qui offre un pourtour de 4,000 mètres, ne renferme que les soldats, les fonctionnaires et les établissements publics : son entrée est interdite au peuple. Il est à noter que le commerce y diminua tout d'un coup aussitôt après la conquête annamite : en 1873, la colonie chinoise, qui occupe le plus beau quartier, avait émigré peu à peu et ne comptait plus que 2,000 personnes. Le fleuve est large devant Hâ-Noï de 700 à 800 mètres. On rencontre ensuite successivement le canal du Song-Chi, puis le troisième canal, enfin la ville de Son-Tay, cette dernière un peu au-dessus du point de réunion du Cua-Loc et du Namb-Dinh.

A partir de cette jonction, le grand fleuve tong-kinois, qui n'a plus qu'un lit unique, s'alimente de divers gros affluents. Deux seulement méritent attention.

Le premier, sur la rive gauche, est le Tsin-Hô, ou Rivière-Claire. A quatre ou cinq journées de barque en amont, elle arrose Tuyèn-Kouang, centre d'un commerce assez important; puis elle se divise en deux branches, dont la plus occidentale prend sa source dans le Yûn-Nân, et la plus orientale sort du Kouang-Si. La navigation de la première s'arrête à Hô-Yang, frontière du Tong-Kin sise à quatorze ou quinze jours de distance de Tuyèn-Kouang; celle de la seconde, à Cao-Bang, autre place frontière, que la même distance sépare du point de jonction des deux branches. Les grandes jonques et les petits vapeurs peuvent remonter la Rivière-Claire jusqu'à sa bifurcation; au-dessus, les deux bras collatéraux ne sont plus accessibles qu'aux petits bateaux légèrement chargés. J'ajouterai que tout ce bassin renferme de nombreuses mines de charbon, de zinc, de cuivre, de fer et d'argent, autour desquelles une ouverture sérieuse du Fleuve-Rouge ne saurait manquer d'attirer de nombreux essaims de travailleurs.

Le second affluent, sur la rive droite, est le Hê-Hô, ou Rivière-Noire, que les cartes s'obstinent à appeler *Ly-sien-Kiang :* son embouchure est située à 10 ou 11 kilomètres au-delà de celle du précédent. Son entrée, obstruée par un banc, est assez difficile; mais son cours redevient ensuite aisément navigable pendant deux journées pour de grandes barques ou de petits vapeurs. La navigation s'arrête forcément à Tsong-Pô, où l'on rencontre un énorme rapide, dont la chute est infranchissable.

La ville de Hung-Hoa est située à 2 kilomètres au-dessus de l'embouchure de la Rivière-Noire. C'est une petite citadelle appartenant au système des autres villes du Tong-Kin, le système Vauban : on sait, en effet, que des officiers français fortifièrent l'Annam dans les dernières années du règne de Louis XVI. Le dernier poste annamite, Kouen-ce, est distant de 220 *lis* de Hung-Hoa. Tout cet espace est couvert d'un grand nombre de villages, parmi lesquels on distingue Kin-tchi-Kien. Le territoire en est très fertile : le riz, le sucre, le tabac, le coton, le ricin, forment ses productions principales. Quant à Kouen-ce, ce n'est qu'un poste de douaniers et de soldats : son commerce particulier est sans importance. Là commence le pays des forêts Nous avons dit que

cette autre région était peuplée, jusqu'à Lao-Kaï, de tribus indépendantes. La distance entre ces deux points extrêmes est de 115 milles. La navigation à vapeur y est facile pour les bateaux de 2 mètres environ de tirant d'eau, de mai à décembre, époque des hautes eaux; mais, pendant la saison sèche, il est nécessaire de n'employer que des vapeurs d'une construction spéciale et d'un faible tirant, 70 centimètres à peu près.

En résumé, pour se rendre à Hâ-Noï et de là remonter le Song-Koï jusqu'au Yùn-Nân, la navigation par le Thaï-Binh et le Cua-Loc ou par le Cua-Cam et le Song-Chi est préférable à celle qui s'effectue par le Tra-Li. La barre du Thaï-Binh, en effet, peut laisser passer des navires de $3^m,50$ à 4 mètres pendant les huit mois des hautes eaux, de $1^m.80$ à 2 mètres pendant les autres mois de saison sèche : quant au Cam, les grands navires jusqu'à $6^m,50$ peuvent toujours le remonter jusqu'à Haï-Phong; toutefois, de décembre à mai, le Song-Chi reste bas, ce qui force de descendre le Thaï-Binh après avoir remonté le Cam, et de mai à décembre ce canal ne porte que de petits navires. Mieux vaut donc prendre, en toute circonstance, l'entrée du Thaï-Binh.

Tel est le parcours exact des deux grands fleuves qui arrosent le Tong-Kin; le panorama général que nous venons de donner de la vaste région qu'ils traversent, n'est pas moins rigoureusement précis. Ce double tableau était à fixer pour faire comprendre l'importance de la question que nous traitons ici. Il nous reste à dire qu'une bien petite distance sépare le Tong-Kin de notre colonie de Cochinchine : une navigation de 4 ou 5 jours suffit, en effet, pour relier Saïgon à Hâ-Noï.

IV

Un mot, maintenant, sur la situation agricole de ce riche pays.

La principale culture est celle du riz. Vient ensuite celle de la soie. On cultive le mûrier dans les terres élevées, au-dessus de Hâ-Noï, dans les provinces de Son-Tay, de Hung-Hoa, de Bac-Ninh, principalement dans la vallée de Thaï-Nguyèn. Le développement de cet arbre demandant un terrain sec, on le cultive aussi de préférence dans le haut delta. La culture du mûrier coïncide presque partout avec celle du coton. On cultive la canne à sucre un peu de tous côtés.

Le ricin, la cannelle, l'indigo et le bétel ne sont guère moins productifs. Jusqu'à ces derniers temps, le souverain de Hué s'était réservé le monopole du commerce du riz. D'autre part, depuis 1822, il était défendu au peuple tong-kinois, sous les peines les plus sévères, de quitter le Tong-Kin pour aller commercer au dehors, d'où il aurait pu rapporter des goûts d'indépendance. La même défense, du reste, était faite aux habitants des autres provinces de l'empire d'Annam, principalement, depuis l'occupation française, en ce qui concernait Saïgon. De tous les peuples voisins, les Chinois seuls avaient le droit de venir trafiquer dans le Tong-Kin, en vertu des rapports formels de suzeraineté que la Chine a toujours gardés sur l'Annam.

Les soies produites par le Tong-Kin sont des soies légères, de très bon marché, en raison du bas prix de la main-d'œuvre (0 fr. 30 par jour), mais filées très défectueusement. Les cocons sont plus petits que ceux de Chine, et il y a une plus grande abondance de jaunes que de blancs.

Dans la plus grande partie du delta, la récolte du riz se fait deux fois par an. Dans la vallée du fleuve, où l'eau séjourne plus longtemps, parce qu'elle ne peut s'étendre comme dans le delta, il n'est guère possible de faire chaque année plus d'une récolte. La plupart des villages possèdent des réservoirs créés lors de la construction des digues destinées à protéger les habitants contre les inondations : c'est dans ces réservoirs que l'on tient en réserve l'eau nécessaire à l'irrigation des rizières, quand le besoin s'en fait sentir.

De cette fécondité de tout le pays il résulte que la plus grande partie des communes tong-kinoises est composée d'agriculteurs, lesquels, du reste, forment assurément la portion la plus saine et la plus morale de la population ; les autres sont peuplées de charpentiers, menuisiers, forgerons, tisserands, scieurs de long, etc. Il importe encore de signaler la fabrication très importante des objets de tabletterie, dans lesquels les Tong-kinois excellent, notamment des meubles en bois de *moun* (ébène) et de *trac*, incrustés de nacre, dont l'usage commence à se répandre dans nos salons et nos boudoirs parisiens : la seconde de ces deux essences est rare et inaltérable, double qualité qui en accroît le prix.

La région produit encore, de toutes parts, des arbres fruitiers et des fruits délicieux, tels qu'oranges, bananes, pamplemousses, lychées, beboys, mangues, ananas, citrons, cassis, goyaves, mangoustans, corossols, etc., lesquels sont à très bas prix.

Le gibier et le poisson y abondent également, non moins excellents.

Pour ce qui concerne le bétail utile, disons qu'un bœuf coûte de 40 à 50 francs; une vache, de 25 à 27 francs; un porc, de 15 à 20 francs; une belle volaille, environ 0 fr. 50. On voit que la vie n'est pas trop chère.

Quant à la main-d'œuvre, elle n'est pas à plus haut prix. Une cabane de bambous et de nattes, avec sa toiture de feuilles de palmier, revient à environ 27 francs. Les Européens, qui veulent, bien entendu, un autre mode de logement, n'auront pas cependant à se plaindre : les briques, la chaux et le travail de l'ouvrier coûtent actuellement le dixième du prix de Paris; on paye ce dernier 0 fr. 30 par jour, et cette rénumération ne dépassera jamais, à coup sûr, 0 fr. 50.

Enfin disons, pour ce qui concerne le trafic des métaux, qu'entre Yùn-Nàn-Sèn et Hâ-Noï il se fait tout simplement par voie d'échange, c'est-à-dire qu'ils se payent par une équivalence exacte de poids en coton ou en sel. S'il y a lieu à un transport réciproque par terre ou par eau, les frais de l'envoi de chaque produit échangé sont à la charge des expéditeurs. De Hâ-Noï à la mer, le commerce des métaux s'opère à prix débattus. L'or et l'argent seuls, sur tout le parcours du fleuve, donnent lieu à des transactions en espèces monnayées.

Le climat est celui d'un pays tropical qui a été considérablement assaini par une culture du sol datant de plusieurs siècles et qui est adouci, en outre, par le voisinage de la mer, d'une part, par celui des montagnes du sud-ouest de la Chine, de l'autre part. On peut donc nettement affirmer que ce climat est excellent, quoiqu'on ait pu prétendre et écrire le contraire dans des coteries intéressées à envenimer la question. La température varie de 38 degrés à 7 degrés centigrades, s'abaissant même quelquefois jusqu'à 5 degrés, suivant la saison. Les mois d'avril et de mai sont les plus durs à passer, parce que, terminant la saison sèche, ils servent de période de transition, et sont alors accompagnés presque journellement de violents orages. Mais ce n'est là qu'un inconvénient passager, et la santé des Européens le supporte à merveille.

V

Voilà le pays sur lequel, grâce à des circonstances exceptionnellement propices, l'influence française devrait se trouver tout naturellement assise depuis longtemps déjà. L'impatience avec laquelle les Tong kinois supportent leur annexion à l'Annam, était un élément de plus sur lequel nous pouvions compter. Le protectorat du Tong-Kin mis en regard de notre protectorat du Cambodge, c'était la chute, à bref délai, de l'empire d'Annam, notre irréconciliable ennemi; c'était le relèvement de notre Cochinchine; c'était la France dominant seule sur toutes les côtes de l'Indo-Chine orientale! Ce rêve généreux, qui fut celui de M. Dupuis et du malheureux Francis Garnier, n'a pu encore s'accomplir. Et pourtant, en 1873, le moment était bien choisi. Le despotique Tu-Duc est exécré de ses mandarins et de sa cour autant pour le moins que de ses sujets. D'autre part, les nombreux commerçants chinois de la région, sans cesse dépouillés par les avides collecteurs de ce souverain, ne demandaient qu'à subir nos lois : et cela se comprend lorsqu'on a pu voir de près de quelle faveur excessive ils jouissent dans notre colonie voisine, où toute la richesse commerciale s'accumule entre leurs mains, à l'exclusion des trafiquants européens. Enfin, — et cela était surtout à considérer, — notons plus de deux millions de chrétiens indigènes, disséminés dans toutes les provinces de l'empire, et n'attendant plus que l'heure de favoriser leurs coreligionnaires d'Occident. Il y avait là, je le répète, une occasion unique, que les Anglais, eux, n'eussent point perdue en pareil cas. J'ai tenu entre mes mains, à Saïgon, des dépêches de l'évêque français de Hué, offrant à nos troupes les services de ses néophytes pour assurer la réussite d'un coup de main sur cette capitale, qu'on pouvait alors très facilement surprendre. Ces dépêches, vraiment patriotiques, furent communiquées à M. le gouverneur Dupré, qui, cédant à de mesquines jalousies, n'en voulut point tenir compte. L'amiral ne voulait rien devoir au clergé catholique, qu'il exécrait au point que je lui ai entendu dire un jour, au sortir d'une séance du conseil privé : « Il faudra bien que toute cette prêtraille disparaisse de la colonie! » Le tout-puissant fonctionnaire préféra donc s'arrêter à des plans de hasard, et l'on sait ce qu'il en est advenu. Si M. l'amiral de la Grandière, le conquérant « pacifique » de nos trois

provinces de l'Ouest, eût encore commandé à Saïgon en 1873, combien le résultat eût été différent!

Mais, du moins, avions-nous des motifs sérieux d'intervention?

On l'a nié, il y a peu de temps encore, à Paris même, en pleine Chambre des députés, avec une assurance applaudie : il importe donc de réfuter cette grave erreur.

Qu'on se rappelle tout d'abord la situation de vassalité de l'Annam vis-à-vis de la Chine, situation qui subsiste encore aujourd'hui. A l'avènement de Tu-Duc, en 1848, l'investiture fut solennellement accordée à celui-ci par un rescrit spécial émané de la cour de Pékin; au mois de mars 1873, l'expédition Dupuis était témoin, à Hà-Noï, du départ des ambassadeurs annamites allant porter à l'empereur de la Chine le tribut que celui de l'Annam lui envoie obligatoirement tous les trois ans; à la fin de 1880, la *Gazette de Pékin* publiait une lettre, dans laquelle Tu-Duc présentait ses hommages au chef du Céleste Empire et se déclarait plus que jamais son vassal. Ce fait, attesté en outre à plusieurs reprises par notre consul à Canton, M. de Chappedelaine, est donc parfaitement établi; et, seule de toutes les puissances intéressées aux questions de l'extrême Orient, la France, avec son insouciance ordinaire, a pu l'avoir oublié pendant quelque temps. On le lui a rappelé depuis, et l'on a eu raison de raviver, en cette circonstance, ses souvenirs. En conséquence, les représentants du pouvoir central chinois, nantis de pièces officielles prouvant leur mission, sont en droit d'exiger dans le Tong-Kin leur libre circulation et l'entier exercice du mandat dont ils sont chargés.

Tel était précisément le cas de M. Dupuis, qui avait reçu du vice-roi du Yûn-Nân et du vice-roi de Canton une double mission : 1° ouvrir une nouvelle voie commerciale sur le Song-Koï, en la protégeant contre les bandits et les pirates par des postes établis selon la nécessité des lieux; 2° amener au Yûn-Nân, par le golfe du Tong-Kin, des armes et des munitions de guerre, pour écraser l'insurrection qui venait d'y éclater depuis quelque temps. En même temps, M. Dupuis était accompagné d'équipages chinois, d'une escorte chinoise, commandée par le mandarin militaire Matsaï, auquel les mandarins du Yûn-Nân avaient adjoint le préfet Ly-Tun-Chan comme délégué. Il n'y avait donc pas à se tromper sur sa qualité. Aussi, lorsque M. Dupuis mouilla à Haï-Phong avec sa flottille, à la date du 8 novembre 1872, et demanda qu'on lui

livrât passage, le commissaire royal Ly, gouverneur des trois provinces maritimes du Tong-Kin, n'essaya pas de discuter la validité des pouvoirs de l'explorateur. Il se borna, quand celui-ci réclama l'assistance des autorités annamites, à répondre évasivement : « Que cette question d'achat d'armes et de munitions était des « plus importantes; que la Chine n'avait point encore conféré sur « cette mesure avec l'empire d'Annam; que rien ne prouvait que « la pièce produite fût authentique; qu'en outre un traité spécial, « conclu entre les deux puissances, interdisait la navigation du « Song-Koï, et que jamais, depuis lors, le gouvernement chinois « n'avait manifesté aucune prétention contraire; que si donc les « voyageurs s'obstinaient à y pénétrer, il pourrait en résulter « des événements fâcheux; qu'il était ainsi préférable d'attendre « une réponse à la lettre que lui, gouverneur, allait s'empresser « d'adresser au gouvernement chinois, et que, du reste, ce retard « ne serait point long. » A Hà-Noï, même jeu pour gagner du temps. Le fameux *maréchal* Nguyen-Tri-Phuong, qui commandait alors cette place, refusait de reconnaître les pouvoirs de l'explorateur, et déclarait qu'il n'accepterait comme valables que ceux qui seraient émanés personnellement du vice-roi de Canton. En même temps, défense était faite aux indigènes de tout trafic ou de tout ravitaillement avec l'expédition Dupuis.

Pour se tirer de ce mauvais pas, M. Dupuis laissa ses navires et le gros de son expédition à son second, M. Émile Millot, et se rendit sans retard au Yùn Nàn. Le 28 mars, le vice-roi de cette province lui remettait trois lettres destinées aux autorités annamites et portant son sceau, pour leur faire connaître que le vice-roi de Canton était avisé par lui de la mission du voyageur français et qu'il était prié de l'accréditer auprès de la cour de Hué; en attendant la dépêche du haut fonctionnaire cantonnais, ces lettres invitaient les mandarins du Tong-Kin à ne plus mettre d'entraves à la mission de M. Dupuis. La réponse du vice-roi de Canton n'arriva à Hà-Noï que le 22 septembre suivant. Voici son texte : « En réponse « à votre requête, j'ai à vous faire savoir que, le 16 de la 6e lune « (10 juillet 1873) du règne de Tong-Tze, j'ai reçu une dépêche « du vice-roi du Yùn-Nàn, qui m'informe que M. Dupuis est bien « chargé par Mà-Yû-Long, titaï du Yùn-Nàn, de l'achat de matériel « pour l'armée et de navires étrangers destinés à effectuer des trans- « ports à travers le Tong-Kin pour les besoins de la province du

« Yùn-Nân, où M. Dupuis est impatiemment attendu. J'ai d'ail-
« leurs été informé directement par M. Dupuis de sa mission, et je
« vous invite à donner des ordres pour qu'il ne soit plus entravé à
« l'avenir. » Les autorités annamites, en présence de cette lettre formelle, n'avaient plus qu'à se soumettre. Il n'en fut rien. La résistance s'organisa plus vigoureuse envers M. Dupuis, lequel alors se décida à envoyer M. Millot à Saïgon.

Ici, nous laissons la parole au vaillant explorateur.

« M. Millot, raconte-t-il dans son *Journal*, va partir pour Saïgon.
« Il a principalement pour mission de faire connaître au gouverneur
« de la Cochinchine les difficultés que les Annamites suscitent
« chaque jour à l'expédition, les préjudices considérables qu'ils lui
« causent et sur lesquels nous nous basons pour réclamer une
« indemnité à la cour de Hué. Comme, de plus, nous serons amenés,
« par la force des choses, à repousser les attaques des mandarins
« et à forcer le passage que ceux-ci se préparent à fermer, il est bon
« que le gouverneur connaisse cette situation : car, à un moment
« donné, les populations, qui sont de tout cœur avec nous et qui
« désirent ardemment se voir délivrées de leurs oppresseurs, feront
« certainement cause commune avec nous. De là à chasser du Tong-
« Kin les mandarins de la cour de Hué il n'y a qu'un pas. C'est
« pourquoi, avant que la lutte commence et prenne un caractère
« plus aigu, je tiens à être fixé sur les intentions du gouvernement
« français. Le peuple nous tend les bras : que le gouverneur
« décide. Je prie M. Millot d'insister particulièrement sur ce point :
« que si le gouverneur préfère me voir agir seul, *il me sera facile*
« *de faire rétablir l'ancienne dynastie des Lê et de placer le Tong-*
« *Kin sous le protectorat français, sans qu'il en coûte à la France*
« *ni un centime ni un homme.* Dans le cas où le gouverneur
« préférerait agir lui-même, deux cents hommes, encadrés dans
« la milice tong-kinoise, suffiront à faire de ce pays une colonie
« française. Tel est le résumé de mes instructions à M. Millot pour
« le gouverneur de la Cochinchine. » Voilà bien la question d'intervention posée, et en même temps justifiée.

En effet, outre son personnel de trois cent cinquante soldats chinois, fournis par le Yùn-Nân et le Kouang-Si, M. Dupuis avait à bord de sa flottille vingt-sept officiers et soldats français. Il y avait donc là, pour nous, une question spéciale de nationalité fort nette. Le vaillant explorateur avait raison, vu les circonstances, de la soulever.

Voyons maintenant comment le gouverneur de Saïgon l'accueillit.

M. l'amiral Dupré était depuis longtemps fixé sur l'opportunité de notre intervention. En effet, dès le 19 mai il écrivait au ministre de la marine : « Notre établissement dans ce riche pays, limitrophe « de la Chine et débouché naturel de ses riches provinces sud occi- « dentales, est, selon moi, *une question de vie ou de mort pour « l'avenir de notre domination dans l'extrême Orient*. Nous devons « y prendre pied. » Et, le 28 juillet suivant, il envoyait cette autre dépêche : « Le Tong-Kin est ouvert de fait par le succès de l'entre- « prise Dupuis, dont les bateaux ont remonté la rivière Song-Koï « jusqu'aux frontières du Yùn-Nân. Effet immense dans le com- « merce anglais, allemand, américain. *Nécessité absolue d'occuper « le Tong-Kin* avant la double invasion dont ce pays est menacé « par les Européens et par les Chinois, et *d'assurer à la France « cette route unique. Ne demander aucun secours : je ferai avec « mes propres moyens. Succès assuré.* »

L'expédition était résolue.

Au fond, c'est là ce que désirait depuis longtemps M. Dupuis. Il n'avait été guidé, dans son exploration, que par le seul désir de faire profiter la France de sa précieuse découverte : c'est dans ce but unique qu'il avait frété une flottille, composée de deux canonnières à vapeur, d'une chaloupe à vapeur et de plusieurs grandes jonques, chargées de matériel de guerre et de charbon ; c'est dans ce but surtout qu'il avait si soigneusement choisi ses équipages. Qui donc pourrait jamais croire que, pour le simple motif de trouver une route plus courte, pour aller porter d'un point à un autre des armes pour 200,000 ou 300,000 francs, un négociant sensé achètera une flottille qui lui en coûte plus de cinq cent mille, et qu'il s'exposera à subir des retards qui le feront arriver après la bataille? Il faut le reconnaître : les armes transportées par M. Dupuis en Chine n'étaient qu'un prétexte. La nature des objets emportés justifiait seule le déploiement des forces nécessaires pour passer malgré le mauvais vouloir des Annamites ; et ceux-ci l'avaient si bien compris, que toutes leurs réclamations s'adressèrent au gouvernement français de Saïgon, au lieu de prendre la route de Pékin, ce qui, vu leur état officiel de vassalité, était la voie légale.

Qui donc, en France, pourrait s'en plaindre?

Mais comment M. l'amiral Dupré profita-t-il de l'occasion qui lui était si heureusement offerte?

VI

Si M. Jean Dupuis, ne prenant conseil que de son intérêt particulier, n'eût songé qu'à favoriser le trafic chinois, pour le compte duquel il était accrédité au Tong-Kin, la Chine serait aujourd'hui maîtresse absolue de cette opulente et saine province, et notre vaillant compatriote, heureux et riche, verrait forcément son nom glorifié au premier rang des explorateurs et des bienfaiteurs des peuples.

Pour avoir voulu favoriser son propre pays, il lui en a coûté cher.

Quand l'amiral Dupré eut reçu communication des dépêches dont M. Millot était porteur, il répondit par les instructions suivantes : « Recommandez à M. Dupuis d'user de toute son influence pour « arrêter tout mouvement insurrectionnel de la population tong- « kinoise. Se bien garder d'appeler les troupes chinoises au Tong- « Kin. Tenir le *statu quo* pendant trois mois, *pour permettre à « l'amiral, décidé à intervenir, de choisir son heure.* » En même temps, le gouverneur ajoutait : « Quelle somme vous faut-il pour « attendre trois mois? Il ne faut pas, absolument, intéresser les « étrangers dans cette affaire. » Et il faisait ouvrir à M. Dupuis un crédit de 30,000 piastres (166,500 francs), garanti par le gouvernement colonial de la Cochinchine, puis convenait de son concours effectif pour le mois d'octobre suivant.

On a trop oublié quelle fut cette merveilleuse campagne. Mais alors, depuis trois ans, la France, déchirée par les partis, n'était plus elle-même! Le chef de l'expédition, Francis Garnier, n'avait que quatre-vingt-dix soldats, et les trois cent cinquante Chinois de M. Dupuis formaient sa réserve. N'importe! les flottilles de ces deux hardis partisans s'embossent devant Hà-Noï, bombardent la ville, donnent l'assaut, puis, en moins de trois heures, s'emparent de cette forte place, défendue par huit mille Annamites. Sans perdre de temps, les vainqueurs se répandent dans tout le pays; et, vingt jours après, le Tong-Kin, cette province de 10 millions d'habitants, était conquis! Il est vrai que les indigènes nous appuyaient; mais cette Iliade étonnante n'en mériterait pas moins un historien de génie. Qui donc la célébrera dignement?

Par malheur, Francis Garnier fut assassiné le 21 décembre.

Aussitôt, changement de décor. Le *Journal officiel* le désavoue publiquement deux mois après; puis le gouverneur de Saïgon, abandonnant honteusement la province conquise, ne s'embarrasse plus de traiter avec les Annamites vaincus.

Bien plus, nous laissons massacrer froidement sous nos yeux les chrétiens indigènes, nos alliés, qui ont pris les armes en notre faveur. Le nouveau commandant du corps expéditionnaire répond à ces malheureux, qui implorent son appui, qu'il a « reçu l'ordre de laisser faire les Annamites »! De telle sorte que les Français, accueillis tout d'abord comme des libérateurs, voient immédiatement se changer les sentiments affectueux de la population tong-kinoise en réprobation et en haine.

Les représailles des Annamites furent atroces. Partout le massacre et l'incendie. On aura une idée de ce que souffrirent nos infortunés alliés quand j'aurai dit qu'en février 1874, dans le seul Tong-Kin occidental, plus de vingt-cinq mille chrétiens indigènes se trouvaient, par suite, sans abri, et que, dans un seul district, les pertes matérielles s'élevaient à plus de 6,200,000 francs! Voilà ce qu'a coûté alors aux Tong-Kinois leur confiance dans la France.

Pendant ce temps, M. le commandant Reinhart *laissait, obéissant à des ordres précis, les massacres se prolonger sous ses yeux, sous le feu des baïonnettes françaises!* J'ai, sur ce point, des lettres formelles en ma possession.

Or, quelle fut la cause de cet abominable agissement? L'amour-propre seul du gouverneur de Saïgon. Son administration détestable l'ayant fait rappeler en France avant le terme voulu, M Dupré prétendait ne revenir à Paris qu'avec un traité de commerce obtenu à n'importe quel prix, ce traité, croyait-il, devant le justifier auprès des bureaux de la marine des suspicions élevées contre lui : de telle sorte que, pour obtenir de la cour de Hué cet acte sauveur, il sacrifiait sans remords aux mandarins annamites tous ses alliés les uns après les autres.

M. Garnier, étant mort, ne pouvait plus parler. Mais M. Dupuis? Le gouverneur redoutait ses révélations fâcheuses. Le seul moyen de le contraindre au silence était de mettre obstacle à son retour possible en France. On y avisa. Sur-le-champ, et par l'ordre de l'amiral, les nouvelles autorités françaises l'expulsent du Tong-Kin, séquestrent sa flottille et ses équipages, puis l'internent malgré lui à Saïgon. Cette expulsion et ce séquestre ont été maintenus, *par la*

force armée, depuis le 9 février 1874 jusqu'au 15 septembre 1875! Procédé d'autant plus indignement arbitraire que, à la date où il fut commis, l'administration française n'avait encore aucun droit de coercition dans le Tong-Kin envers M. Dupuis, agent légalement accrédité d'un souverain étranger, suzerain légitime alors de tout ce pays; sans compter que l'utilité des services de M. Dupuis avait été précédemment reconnue, en termes exprès, par le gouvernement français lui-même.

Cependant, à la date du 20 octobre 1875, M. Dupuis put enfin rejoindre son expédition. Mais de nouvelles mesures arbitraires vinrent encore le frapper. Le consul français, M. Philastre, non seulement avait fait dépouiller ses hommes de leurs armes et ses navires de leurs canons, mais encore, sous prétexte que sa flottille avait fait partie du corps d'occupation de M. Garnier, il avait, de lui-même, fait saisir d'office le matériel et les navires, fait hypothéquer les uns et les autres, licencié le personnel de M. Dupuis La ruine de celui-ci était complète.

M. Dupuis s'étant plaint au nouveau gouverneur de Saïgon, M. l'amiral Duperré, ce haut fonctionnaire lui fit répondre par M. Conneau, son secrétaire, que notre consul n'avait *agi que par ses ordres formels*. Cette étrange lettre est datée du 10 janvier 1876.

Notre malheureux compatriote devait connaître d'autres amertumes encore. Les agissements du gouvernement colonial l'avaient empêché, on le conçoit, de tenir certains engagements contractés par lui tant au Tong-Kin qu'à Hong-Kong. C'est à cette situation qu'on l'attendait. Le gouverneur, pour couronner cette œuvre inique, suscita immédiatement contre M. Dupuis une procédure plus que remarquable. On persuada à l'explorateur, qui était brisé par la maladie et par le chagrin, qu'en allant voir les membres du tribunal de commerce de Saïgon et en leur déposant un état de situation, il pourrait obtenir des secours et arranger ses affaires. Or, ce même jour, le tribunal de commerce, considérant cet état comme un dépôt de bilan, déclarait d'office la faillite de M. Dupuis, lequel n'avait dans la colonie ni un créancier, ni une propriété, ni un domicile! M. Dupuis était ainsi retenu en Cochinchine et ne pouvait rentrer en France! Ce jugement ne fut rapporté que quatre mois après par la cour d'appel, mieux informée.

Enfin, le 28 mars 1876, trompant la surveillance de l'amiral, M. Dupuis parvint à s'échapper de Saïgon. Il était temps! Une heure

à peine après son embarquement, le télégramme officiel suivant parvenait au gouverneur : *Par tous les moyens légaux, mais rien que par les moyens légaux, empêchez Dupuis de partir.*

Cette dépêche ministérielle n'était que le complément de cette autre dépêche, non moins ministérielle, expédiée par M. de Montaignac, en 1874, au précédent gouverneur : *Faites tout votre possible pour endormir et faire traîner l'affaire Dupuis; elle s'éteindra d'elle-même avec le temps.*

Quelle était la raison d'un pareil acharnement de la part de notre administration de la marine envers un homme auquel, en réalité, la France devait tant?

C'est que, à la date du 24 novembre 1873, M. Francis Garnier s'était engagé, au nom de la France, à faire payer à M. Dupuis, par le gouvernement annamite, la somme de 500,000 taëls (3,750,000 fr.), pour l'indemniser du préjudice que le mauvais vouloir persistant des mandarins avait causé à son entreprise; c'est que, en outre, le 27 du même mois, M. Garnier avait acheté à M. Dupuis, pour le compte du gouvernement français, ses deux canonnières et sa chaloupe à vapeur pour le prix de 65,000 piastres (360,750 fr.); c'est que, enfin, par suite du séquestre arbitraire opéré par M. Philastre, M. Dupuis avait subi un nouveau préjudice s'élevant à près de 2 millions de francs, dont on supposait à bon droit qu'il poursuivrait en France la restitution. Pour ce triple motif, on essayait de le retenir, de le décourager, de le renvoyer tenter de nouveau une fortune quelconque en Chine! On ne voulait tenir aucune promesse, ni réparer aucun dommage.

Au reste, faut-il s'étonner de semblables dénis de justice, quand on a pu voir, en 1874, notre consul M. Philastre, officier de la marine française, mais l'ami avéré des Annamites et l'auteur véritable du massacre des chrétiens tong-kinois, traiter publiquement l'infortuné Francis Garnier de « forban », de « pirate », qui « aurait passé en conseil de guerre s'il n'était pas mort », alors que ledit consul, lequel avait fait évacuer *sans ordres* les places conquises par nous et laissé traîner sous ses yeux, à Hà-Noï, le drapeau français dans la boue, tandis qu'on hissait à sa place le pavillon vaincu, savait que ce courageux soldat n'avait agi que conformément aux instructions *écrites* de M. l'amiral Dupré?

Tous les détails de cette honteuse affaire du Tong-Kin sont horribles, sous n'importe quels aspects qu'on l'examine. C'est ainsi

que deux hauts mandarins, amenés prisonniers en France à la suite de cette expédition, furent internés à Toulon au mois de janvier 1874 : leur dénuement préoccupa si peu le préfet maritime, qui était alors M. Jauréguiberry, qu'ils ne durent qu'à la charité de l'interprète français venu avec eux, M. Potteaux, de pouvoir acheter les vêtements nécessaires. Au surplus, l'administration de la marine traitait ses prisonniers, en France, comme elle traitait nos nationaux au Tong Kin ! Son inhumanité n'était que de la logique.

Pour achever ce qui concerne M. Dupuis, disons que cet honorable négociant pétitionne en vain, depuis 1876, auprès des bureaux ministériels. En 1878, le gouvernement lui fit offrir de transiger pour 800,000 francs. Mais M. Dupuis, dont les pertes, ainsi que je viens de l'établir, dépassaient de beaucoup ce chiffre, et qui, de plus, a un associé, refusa. Enfin, dans sa séance du 24 février 1881, la Chambre des députés admit les conclusions de M. Bouchet, rapporteur de la pétition, renvoyant la réclamation au ministre de la marine, pour qu'il eût à indemniser définitivement l'explorateur. L'affaire toutefois en est restée là, et l'administration ne se presse aucunement d'aboutir. Il y a pourtant une dette d'honneur à solder, pour ne pas dire plus.

Assurément, les infortunes imméritées de M. Jean Dupuis ne sont pas de nature à encourager le patriotisme des autres explorateurs français. Par bonheur, la conscience du devoir accompli suffit à nous soutenir, en France, contre la perspective des amertumes et des injustices. Il n'est pas au pouvoir de notre administration d'entraver cette qualité généreuse du caractère national.

Raoul Postel,

ancien magistrat en Cochinchine.

(*A suivre.*)

UNE COMMUNE SOCIALISTE AU SEIZIÈME SIÈCLE[1]

V

La diète de l'Empire se réunit à Coblentz, le 13 décembre. Les princes rhénans et l'électeur de Saxe convinrent qu'il fallait détruire le germe démagogique de Münster, et accordèrent des subsides et des troupes commandées par le comte de Valkenstein, général renommé; ils recommandèrent au roi des Romains Ferdinand et aux électeurs la cause du prince-évêque, et ils se chargèrent d'empêcher tout renfort extérieur de secourir les rebelles.

Cette précaution n'était pas inutile : car les anabaptistes se remuaient en Hollande, en Alsace, dans la Frise et dans le Brabant. Ceux de Deventer complotèrent de massacrer les magistrats et de s'emparer de la ville; le fils du bourgmestre Wintzov figurait parmi les principaux conjurés qui furent arrêtés et mis à mort.

L'espion Grœss possédait, à Münster, la confiance enthousiaste du peuple; il offrit d'aller demander le secours des frères du dehors. Jean l'accrédita auprès d'eux par une lettre. Grœss sortit le 2 janvier 1535, et rendit compte aux chefs confédérés de tout ce qu'il savait touchant l'état de la place, les relations entretenues encore par les sectaires en diverses provinces, et révéla une vaste conspiration tramée en plusieurs villes. Les princes se servirent de cet homme pour découvrir et faire châtier les conspirateurs. Envoyé à Wesel, il y persuada aux anabaptistes de réunir en quelques maisons leurs armes et leurs munitions; l'on s'en empara, une tentative d'émeute fut promptement réprimée, et six des principaux meneurs furent décapités.

Une bande de sectaires qui tenta de s'emparer de Leyde, fut

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet 1882.

écrasée par la bourgeoisie, prévenue et organisée à temps; quinze rebelles montèrent sur l'échafaud, et cinq femmes anabaptistes furent noyées : une de ces malheureuses était la première femme de Bockelson.

Son royal époux continuait de juger et de condamner, de légiférer et de danser à Münster : il décréta que toute femme pouvait divorcer après trois jours d'absence non justifiée de son mari. La famille était détruite, la morale supprimée, la propriété abolie, dans cette commune qui inaugurait et pratiquait le progrès socialiste. Bockelson persuadait encore à ses sujets que des révélations successives lui assuraient un grand empire de croyants rebaptisés. Il veillait d'ailleurs à la défense de la place avec une habileté militaire incontestable.

Valkonstein le somma de capituler; il refusa de se rendre, et demanda l'intervention du landgrave de Hesse, sur la sympathie secrète duquel il comptait. Mais, dans sa lettre, il commit la maladresse de traiter ce prince comme un égal, et de le nommer « cher Philippe », en lui envoyant un résumé des doctrines anabaptistes; le cher Philippe riposta par un exposé des principes luthériens, et somma les révoltés de s'y rallier. Les chefs anabaptistes répliquèrent qu'il leur avait donné l'exemple de l'insurrection contre l'Église catholique et de la résistance à l'Empereur; ils prièrent cependant encore le landgrave de plaider leur cause. Mélanchthon se mêla de cette polémique, et écrivit une réfutation de l'anabaptisme. Philippe posa pour conditions de son intervention le rétablissement de l'ancienne constitution à Münster et la restauration des magistrats exilés. Jean rejeta ces propositions.

Les chefs des assiégeants promirent alors aux Munstériens une amnistie presque générale s'ils capitulaient, et les menacèrent des plus extrêmes rigueurs s'ils prolongaient la résistance. Cette communication impressionna vivement la majorité des assiégés, qui se fussent rendus s'ils avaient été libres; mais la terreur exercée par Bockelson les empêcha de prendre ce parti.

Celui-ci divisa les habitants en douze tribus, à la tête desquelles il mit douze chefs qualifiés de ducs. Ils appartenaient à la classe ouvrière. Chacun d'eux s'entoura de vingt-quatre tribuns, et Münster fut tenu de plus en plus dans la dépendance et dans l'effroi. Jean promit à ses ducs de les faire princes de son futur grand empire, et leur distribua même les principautés dont ils jouiraient. Tout en

ménageant les ouvriers, il accablait les bourgeois de travaux manuels et ne les nourrissait qu'avec parcimonie; les vivres, d'ailleurs, diminuaient rapidement, et la famine commençait à sévir.

L'investissement devenait presque complet. Cependant les affiliés que Jean entretenait parmi les assiégants, lui donnèrent les moyens d'expédier encore des émissaires, qui tâchèrent de lui procurer des renforts, en promettant aux sectaires le pillage des villes et des contrées dont ils se rendraient maîtres. La plupart de ces messagers furent arrêtés et exécutés. Les confédérés, pour empêcher ces tentatives de se reproduire, employèrent, à dater du 11 février, trois mille paysans à la circonvallation, qui fut terminée au bout de quelques semaines.

Quelques envoyés de Bockelson avaient pénétré en Hollande, à Grœningue et dans la Frise; des rassemblements d'anabaptistes se formèrent, sous la conduite de Schœmaker; le baron de Teutenbourg les battit et tua les principaux chefs. Une bande de ces fanatiques, retranchée dans un couvent, n'y fut forcée qu'après dix jours de siège et plusieurs assauts. Teutenbourg fit croiser sur les côtes hollandaises quelques vaisseaux de guerre, qui coulèrent à fond plusieurs navires chargés d'anabaptistes.

Les Munstériens ignoraient ces désastres. Pour leur faire prendre patience, Jean leur promit qu'ils seraient délivrés à Pâques. Un certain nombre d'habitants des deux sexes tentèrent de s'évader; presque tous furent pris et exécutés publiquement à Münster : parmi les fugitives se trouvait une des femmes de Knipperdolling, qu'il décapita lui-même; sa première épouse faillit subir le même sort, pour avoir mal parlé de la polygamie.

Pâques approchait. Jean, reconnaissant l'impossibilité de la délivrance à ce jour, dit aux assiégés que Dieu l'ajournait à cause de leurs péchés, mais l'accorderait quand ils en auraient fait pénitence. Déjà cependant l'expiation était dure : les malheureux subissaient les tourments de la faim, à l'exception de la cour et des chefs.

Un espion des confédérés, nommé Nagel, les informa que la ville n'avait plus de subsistances que pour six semaines; il leur dit aussi qu'elle était devenue presque imprenable par la force, tant ses fortifications avaient été augmentées; il les prévint en outre que Jean projetait une grande sortie et demandait à chacun des fidèles de tuer un philistin.

La diète plénière de l'Empire se réunit à Worms, le 4 avril, sous la présidence du roi des Romains. On accorda des subsides aux assiégeants, et il fut résolu que, après la prise de Münster et le châtiment des rebelles, les bons citoyens lésés recouvreraient leurs biens et seraient indemnisés de leurs pertes. La diète députa aux assiégés les bourgmestres de Francfort et de Nuremberg, pour les engager à se rendre. Jean permit à ces délégués d'entrer dans la place et de remplir leur mandat. On leur répondit que Dieu frapperait les ennemis des fidèles et rétablirait en leur faveur le royaume d'Israël ; les médiateurs partirent sans autre réponse.

Cependant une horrible famine décimait la population : on mangeait l'herbe, les chiens, les chats, les rats, les souris, de vieux cuirs, des écorces d'arbres ; des cadavres furent dévorés ; une bourgeoise, nommée Menken, égorgea et mangea ses trois enfants. Une sorte de peste, qui décomposait les chairs, enleva les assiégés par centaines. Pour amoindrir l'infection, Jean fit jeter les corps dans de vastes fosses communes. Au milieu de ces horribles scènes, il continuait d'afficher une splendeur royale et se livrait à ses orgies accoutumées.

Une lettre adressée par Grœss aux Munstériens ébranla leur confiance aux promesses et aux révélations du prophète-roi : le transfuge, levant le masque, traitait celui-ci d'imposteur et de scélérat, se déclarait rallié aux confédérés, reprochait aux assiégés de rester citoyens d'une république de pourceaux et de fous, et les engageait à se rendre pour éviter d'être exterminés.

Jean, prévenu de l'effet produit par cette lettre, réunit ses sujets sur la grande place, les accusa de faiblesse, et autorisa ceux qui voudraient quitter la ville à en sortir. Une multitude de malheureux de tout sexe, de tout âge, semblables à des spectres ambulants, se répandirent dans l'espace compris entre les remparts et les lignes des assiégeants ; les soldats confédérés tuèrent les hommes d'âge à porter les armes, et on laissa vieillards, femmes et enfants, au nombre de neuf cents, errer dans cet espace, sans vivres et sans asile ; ni les portes de la place ni celles du camp ne s'ouvrirent pour les recueillir. Les infortunés, de moins en moins nombreux, se traînèrent pendant un mois, cherchant à se nourrir d'herbes, de ronces et de chardons ; au bout de ce temps les confédérés admirent dans leur camp les survivants. Il n'en restait que deux cents ; encore quelques-uns d'entre eux, signalés comme

plus coupables, furent-ils mis à mort. Les guerres civiles déterminent toujours des cruautés, surtout quand les passions religieuses y sont mêlées.

Un complot anabaptiste faillit réussir à Amsterdam : six cents de ces sectaires, dirigés par Van Geel, s'emparèrent de l'hôtel de ville d'Amsterdam, en tuèrent les gardes et massacrèrent un des bourgmestres. Le second bourgmestre, nommé Rekalf, se mit à la tête des bourgeois qui s'armèrent, et reprit l'hôtel de ville; Van Geel périt dans le combat. Une partie des conjurés furent passés par les armes; leur évêque, Campt, subit un supplice atroce : on lui coupa la langue et les mains avant de le décapiter!

Le 30 mai, les généraux confédérés sommèrent encore les Münstériens de capituler, en leur déclarant que, s'ils ne se rendaient pas, on ne ferait de quartier à aucun d'eux; leurs chefs répondirent que les assiégés se défendraient jusqu'au dernier souffle de vie.

Tandis que la population subissait d'horribles souffrances. Jean et son entourage continuaient de vivre dans les fêtes et les plaisirs. Leur distraction favorite était d'abattre des têtes. On tuait sous les plus futiles prétextes : tel homme était exécuté comme suspect de conspiration; telle femme, à cause d'une querelle de ménage. C'étaient autant de bouches de moins à nourrir.

Une des reines, la belle Élisabeth Wandtscherer, fut du nombre des suppliciées. Déjà veuve, elle s'était remariée; Jean annula son mariage pour la prendre dans son harem; pendant six mois elle y fut une des favorites. Touchée de remords et dégoûtée de cet infernal sabbat, elle rendit à son terrible époux tout ce qu'elle tenait de sa munificence, et lui demanda la permission de quitter la ville; Jean la traîna sur la place du Marché, où il avait réuni les reines avec une partie des habitants, et la décapita; les reines chantèrent ensuite le *Gloria in excelsis*, puis le prophète et sa cour exécutèrent autour du cadavre des danses lascives. La cruauté et une ignoble volupté s'allient habituellement dans le cœur des scélérats.

VI

L'approvisionnement de la cour elle-même était presque épuisé; on en prévint Bockelson. Il répondit froidement qu'on mènerait joyeuse vie tant que les vivres dureraient; que, si l'on n'était pas

soutenu du dehors, on mettrait ensuite le feu aux quatre coins de la ville, et que les fidèles se feraient tuer dans une sortie générale.

Ce projet eût probablement été accompli, si un transfuge, nommé Heasel Eck, n'avait pas trouvé moyen de livrer Münster aux confédérés.

Cet homme, irrité d'une punition, avait déserté du camp, et était entré dans la ville; il y fit preuve de bravoure et d'intelligence, et reçut un commandement. Se repentant de sa faute, il s'enfuit, dans la nuit du 17 juin, avec huit de ses subordonnés; sept de ceux-ci furent tués par les épiscopaux. Eck et le survivant escaladèrent, grâce à l'obscurité, les murailles du camp et en sortirent. Le transfuge se rendit avec son compagnon à un fort que commandait Meinhard de Hamen, son ancien capitaine, le prévint des intentions désespérées de Jean, et offrit de livrer Münster. Ancien officier du guet, il connaissait, dit-il, des passages secrets par lesquels on pouvait introduire des troupes; mais il n'y avait pas un jour à perdre, si l'on voulait éviter la destruction totale de la ville.

Le capitaine communiqua aussitôt ces renseignements et cette proposition au prince-évêque, qui manda le transfuge. Hamen le conduisit au camp dans un chariot couvert de feuillage; les généraux confédérés, réunis en conseil, concertèrent avec cet homme les moyens de prendre Münster.

Avant cette entreprise, Valkenstein somma une dernière fois les anabaptistes de se rendre à discrétion. Rottman répondit en leur nom que la ville ne serait pas livrée avant que le Père céleste en eût donné l'ordre. Alors le général en chef choisit la nuit du 24 au 25 juin pour tenter le coup de main proposé par Eck.

Une chaleur accablante régna pendant la journée; vers le soir la foudre gronda, et une pluie mêlée de grêle tomba. Cet orage favorisa les assiégeants. Quatre cents d'entre eux, commandés par le vaillant Steding et guidés par Eck, sortirent des retranchements, entre dix et onze heures, au plus fort de la tourmente. Ils arrivèrent, sans avoir été ni vus ni entendus, à la porte de la Croix; ils comblèrent le fossé avec des fascines. Eck, en tête d'eux, arracha une palissade; ils se glissèrent par l'ouverture, appliquèrent des échelles et escaladèrent le bastion. La garde endormie fut massacrée, à l'exception d'un nommé Schulten, qui livra aux assaillants le mot d'ordre, *die Erde* (la Terre). Ils s'élancèrent à la suite d'Eck dans un long couloir, où ils tuèrent les sentinelles. Ce passage aboutis-

sait à une poterne; Eck l'ouvrit. Les confédérés entrèrent dans la rue de la Croix et débouchèrent sur la place de la cathédrale, dont les sectaires avaient fait leur arsenal; les assaillants tuèrent les hommes de garde, s'emparèrent de l'édifice, des munitions et de l'artillerie.

Steding aurait sagement agi en envoyant immédiatement requérir des renforts au camp; il négligea cette précaution, rangea sa troupe en bataille sur la place, et un roulement de ses tambours annonça aux Münstériens que l'ennemi avait pénétré dans leurs murs.

Les anabaptistes, s'armant à la hâte, sortirent des maisons, consternés, en tumulte; les plus braves coururent en désordre vers la place; le feu de leur propre artillerie les en repoussa. D'autres arrivèrent en foule; une partie de ceux-ci se postèrent dans la chapelle de Saint-Michel, qui dominait sur la place, et firent de là un feu meurtrier. Steding tenta sans succès de les déloger de cet édifice. Les anabaptistes, revenus de leur stupeur, cernèrent la place, attaquèrent en masse leurs quatre cents ennemis, et les refoulèrent dans l'étroite rue Sainte-Marguerite. Steding y fit enfoncer la porte d'une maison; la moitié de ses hommes passèrent de là dans une rue adjacente et prirent en flanc les sectaires, tandis qu'il les chargeait de face; se croyant tournés par des renforts épiscopaux, ils fuirent vers la place du Marché.

Cependant la situation des quatre cents devenait grave. Les troupes confédérées s'étaient approchées de la ville pendant le combat; mais les portes étaient fermées, et, du haut des remparts, des femmes leur criaient que leurs camarades entrés dans Münster y avaient été exterminés : ces troupes restaient immobiles au pied des murs.

La lutte se poursuivait avec acharnement dans la ville. Les quatre cents attaquèrent bravement la place du Marché; mais, accablés de projectiles jetés des fenêtres, ils furent contraints de reculer. Comme ils se ralliaient pour recommencer l'attaque, Bockelson leur offrit d'entrer en pourparlers; ils y consentirent volontiers.

Jean leur promettait la vie sauve, s'ils déposaient les armes. Steding, qui cherchait à gagner du temps, répondit qu'il voulait bien sortir de la ville, mais en armes et bannières déployées. Pendant cette négociation, il dépêcha aux remparts son porte-étendard, Zwickel, et trois soldats, requérir le secours des confédérés; ils accomplirent leur mission, crièrent à leurs camarades d'entrer en

toute hâte, et revinrent annoncer à Steding et à ses soldats que les renforts arrivaient. Ceux-ci, poussant une clameur de triomphe, chargèrent derechef les sectaires et couvrirent la place de cadavres. Rottman se jeta bravement dans la mêlée, et tomba criblé de coups; Bockelson, au contraire, fuit lâchement et tâcha de se sauver par la porte d'Egide; les confédérés s'emparèrent de lui.

Leurs troupes avaient enfoncé les portes; elles pénétrèrent en masse dans la ville, et chargèrent de tous côtés les anabaptistes, qui se dispersèrent. Deux cents d'entre eux se retranchèrent dans un bastion muni d'artillerie, sur la place du Marché; on leur accorda la vie sauve. Les autres furent pourchassés dans les rues et dans les maisons; on en massacra des milliers. L'ancien bourgmestre Tillbeck fut assassiné, et l'on jeta son corps dans un égout.

On chercha Knipperdolling pendant deux jours sans pouvoir le découvrir. Le 27 juin, on réunit sur la place du Marché les femmes anabaptistes, et Valkenstein leur enjoignit de quitter la ville; il déclara toutefois que celle qui livrerait Knipperdolling, serait graciée et conserverait ses biens. Une femme, nommée Catharina Hubels, indiqua le refuge du misérable, qui fut arrêté. La reine Divara, la femme de Knipperdolling, et trois autres de leurs compagnes les plus compromises, subirent la peine capitale.

Münster fut livré au pillage durant plusieurs jours. On rendit ensuite leurs immeubles aux citoyens que les anabaptistes avaient expulsés. L'évêque entra dans la ville le 28 juillet. Valkenstein lui remit les insignes royaux de Bockelson; et la moitié du trésor de celui-ci, qui contenait plus de 100,000 florins, fut aussi donnée au prélat.

La Diète impériale décréta, le 15 juillet, que les anabaptistes seraient exilés de tout l'Empire; elle régla, le 1er novembre, la restauration du pouvoir régulier et de la constitution à Münster; elle rendit aux habitants leurs anciennes libertés. Les princes voulaient faire démolir les fortifications de la ville; l'évêque n'y consentit pas. La grande majorité des Münstériens revint au catholicisme et y resta fidèle.

La longue résistance de Münster et les czimes commis par les chefs anabaptistes avaient exaspéré les princes confédérés; ils voulurent épouvanter les restes de ces sectaires, encore nombreux, et les autres démagogues de l'époque, en infligeant un châtiment exceptionnel à trois grands coupables : Bockelson, Knipperdolling et Krœchting. On les tint emprisonnés pendant six mois et on les

mit plusieurs fois à la torture; ils répétèrent dans les tourments qu'ils avaient toujours obéi à l'Esprit, et ne pouvaient désavouer aucun de leurs actes. Philippe de Hesse essaya de les ramener au luthéranisme; il échoua comme les prédicants dont il avait réclamé le concours. Trois célèbres docteurs protestants, Régius, Ménius et Mélanchthon discutèrent longuement avec les trois anabaptistes sans les convaincre. Jean, moins ferme que ses deux complices, offrit à la fin de contribuer à la soumission de ses coreligionnaires de la Hollande, de la Frise et du Brabant, s'il était gracié; les prédicants lui firent espérer sa grâce, et l'amenèrent à signer une rétractation. Reconnaissant bientôt qu'ils l'avaient leurré d'un faux espoir, l'ex-dictateur de Münster refusa de les recevoir et déclara qu'il persistait dans l'anabaptisme. Les docteurs irrités engagèrent les princes à exterminer tous les anabaptistes. Mélanchthon écrivit un traité pour prouver que c'était un devoir de les anéantir.

Le 21 janvier 1536, les trois prisonniers reçurent l'avis qu'ils seraient exécutés le lendemain. Krechting et Knipperdolling ne voulurent être assistés par aucun ministre du culte, soit protestant, soit catholique; mais Jean fit appeler le chapelain de l'évêque, nommé Siburg, rétracta ses erreurs, se confessa, et dit que dix morts horribles comme celle qu'il allait subir n'expieraient pas encore suffisamment ses crimes.

Le supplice des trois grands criminels fut atroce. Le 22 janvier, à huit heures du matin, ils montèrent sur un échafaud qu'on avait dressé sur la place de l'hôtel de ville de Münster; ils y furent attachés à des poteaux auxquels appendaient des colliers de fer. Le poteau auquel Jean fut enchaîné, s'élevait précisément à l'endroit que son trône avait occupé. On lui déchira les chairs, pendant une heure entière, avec des tenailles ardentes; on termina enfin ses tortures en lui arrachant la langue et en lui perçant le cœur.

Knipperdolling essaya vainement de se briser la tête contre le poteau; son complice et lui subirent l'horrible supplice qui avait été infligé à leur roi. L'évêque Waldeck, cédant à un sentiment vindicatif, assistait d'une fenêtre à cet affreux spectacle. Les cadavres des trois suppliciés furent suspendus dans des cages de fer au clocher de l'église de Saint-Lambert; leurs squelettes y restèrent jusqu'à nos jours (1).

(1) Une tempête a abattu et brisé, il y a quelques mois, la cage qui les contenait.

Les catholiques de Münster sortirent victorieusement d'une grave épreuve en 1543 : leur prince-évêque, Waldeck, se prononça pour le luthéranisme et invita les États de sa principauté à adopter la confession d'Augsbourg; ils rejetèrent à l'unanimité cette proposition.

Les princes luthériens d'Allemagne sévirent, depuis ce temps-là, avec une inflexible rigueur, contre les sectes protestantes dissidentes : l'exil, la confiscation, la mort, punissaient les rebelles aux principes de Luther. On pourchassa surtout cruellement les anabaptistes; leur secte finit par se subdiviser en petites communautés pacifiques, qui renoncèrent à la polygamie et prirent plus tard le nom de memnonites; celles qui existent encore, déclinent toute solidarité avec les communistes qui tyrannisèrent Münster.

Le communisme régna assez longtemps dans cette ville, pour montrer ce qu'il devient en pratique et comment il se développe. Les communistes établissent d'abord une république démocratique; leurs chefs s'y disputent le pouvoir. Un tyran s'en empare et dispose de la vie et des biens de ses sujets, abaissés à l'état d'esclaves; il s'entoure de dignitaires et de courtisans. Les malheureux soumis à sa domination espéraient acquérir l'égalité des jouissances ; ils n'arrivent qu'à l'égalité dans l'abjection, dans la ruine et dans la souffrance.

Les communistes du seizième siècle croyaient encore en Dieu; un fanatisme religieux se mêlait à leurs folies et présidait à leurs crimes. Les socialistes contemporains se proclament athées : c'est un progrès dans la faculté du mal; aucun scrupule ne les arrêtera où ils seront les plus forts. Si leur domination se prolongeait dans un pays, ils le réduiraient à la condition du Dahomey et des autres pays les plus barbares de l'Afrique païenne.

G. DE LA TOUR.

MGR DE SÉGUR

DANS LA PREMIÈRE PARTIE DE SA VIE

de 1820 à 1856 (1)

Le 13 juin 1881, l'enceinte de Saint-Thomas d'Aquin se trouvait trop étroite pour contenir la multitude qui était accourue pour rendre un dernier hommage à la mémoire d'un vénérable prêtre, Mgr Louis-Gaston-Adrien de Ségur, ancien auditeur de Rote, protonotaire apostolique et chanoine honoraire de Saint-Denys, de l'ordre des évêques.

On voyait se presser indistinctement autour de son cercueil des personnes appartenant à toutes les classes de la société. Si par sa naissance, en effet, Mgr de Ségur se trouvait allié aux premières familles de France, sa bonté et sa charité l'avaient rendu le père des humbles et des petits, et la providence de tous ceux qui souffrent ici-bas.

Dans l'histoire de l'Église, chaque époque se trouve en face de nécessités spéciales; et Dieu, dont les promesses sont éternelles, suscite, en chacun de ces temps, un homme appelé à venir au secours de telle ou telle partie de la société dont les besoins se font le plus vivement sentir.

Mais, avant d'appliquer plus particulièrement à telle ou telle œuvre celui qu'elle a choisi dans ce but, la Providence se plaît parfois à le faire briller en d'autres occasions, afin de montrer que, pour ses desseins, elle aime les instruments qui, par le nombre de leurs qualités intellectuelles, se rapprochent le plus

(1) *Mgr de Ségur, souvenirs et récits d'un frère*, par le marquis de Ségur. Paris, Bray et Retaux, 1882. — Un vol. in-18 jésus.

de l'Intelligence divine, féconde en toutes choses, et infinie dans chacune de ses perfections.

Ainsi paraît-il en avoir été pour Mgr de Ségur. Chacun de ceux qui l'ont connu, a pu apprécier la diversité des dons qu'il possédait, et qu'il sut manifester dans les différentes phases de sa vie, soit dans le monde, soit après son entière consécration à Dieu.

Un livre nouvellement publié nous retrace fidèlement sa vie et son caractère.

Le marquis de Ségur, frère du prélat, a réuni dans un premier volume toute la suite des événements qui se sont passés depuis la naissance de Mgr de Ségur, en 1820, jusqu'à son retour définitif à Paris, en 1854; mais il ne porte de jugement sur aucun des actes qui ont marqué dans le cours de sa mission diplomatique à Rome, ni sur ceux de son ministère sacerdotal.

« Il est utile », dit l'auteur, dans sa préface aux *Lettres de Mgr de Ségur*, « que quelques années passent sur les événements publics, politiques ou religieux, auxquels Mgr de Ségur a été mêlé, et que le temps apporte, avec ses apaisements, ses enseignements et ses lumières. . . . . Notre seule ambition, notre seul droit et notre seul devoir, c'est de faire pour Mgr de Ségur ce que le frère de saint Francois de Sales fit pour le grand évêque de Genève : c'est de lui apporter notre témoignage de frère chrétien, c'est-à-dire sincère..... »

L'auteur a vu ses désirs accomplis : son récit, simple et attrayant à la fois, nous fait très bien connaître celui qu'il a voulu dépeindre; et ceux qui ont pu approcher Mgr de Ségur, le retrouveront tout entier dans les pages que lui a consacrées son frère, et que nous allons essayer d'analyser.

I

Louis-Gaston-Adrien de Ségur naquit à Paris, le 15 avril 1820.

Voici ce qu'il dit lui-même de sa famille, dans le petit ouvrage intitulé : *Ma Mère*.

Le comte de Ségur, son père, né en 1798, avait épousé, en 1819, la fille du général comte Rostopchine, gouverneur de Moscou en 1812. Il était arrière-petit-fils du chancelier d'Aguesseau, du président de Lamoignon, du marquis de Ségur, maréchal de France

et ministre de la guerre sous Louis XVI, et petit-fils du comte de Ségur, ambassadeur de France auprès de l'impératrice Catherine de Russie, grand maître des cérémonies sous l'Empire, pair de France sous la Restauration, et membre de l'Académie française.

Les premières années de Gaston de Ségur n'ont laissé le souvenir d'aucun trait bien saillant; son cœur seul se révèle déjà dans ses lettres d'enfant. A l'âge de huit ans (pour n'en citer qu'un exemple), il apprend que son frère va venir le rejoindre dans sa pension : or cette pension est pour lui un exil bien dur, qui le sépare de tous ceux qu'il aime; il juge par lui-même de la peine que son frère éprouvera aussi de cette séparation : « Cette nouvelle, écrit-il à sa mère, me fait du plaisir et de la peine : du plaisir, parce que je le verrai; de la peine, parce qu'il ne vous verra plus. »

Dans la suite, ce sentiment ne fit qu'augmenter avec l'âge; mais peu à peu il se mêla dans sa correspondance cette gaieté naturelle, cet esprit simple, distingué et vif tout à la fois, qui le rendait agréable à tous. Dans l'une de ses lettres, datée du 5 juin 1837 (il avait alors dix-sept ans), il se réjouit de se retrouver en vacances, et même délivré de toute étude : il pourra enfin soigner sa mère malade, et lui tenir compagnie. Et toutes ses autres lettres sont pleines de ces mêmes sentiments.

Mais rien n'indique encore en ce jeune homme le prêtre, l'apôtre futur, qui rendra tant de services à l'Église et à la société. Le seul souvenir religieux qui ait marqué dans le cours de son éducation, est celui de sa première communion, faite à Fontenay-aux-Roses. Il fut doux et très profond; et, dans la suite, Monseigneur aimait à recevoir à sa table le bon prêtre qui, curé de Fontenay à cette époque, avait mis tous ses soins à le préparer à ce grand acte, car il n'y avait pas d'aumônier attaché à la pension où il faisait ses études.

L'indifférence en matière religieuse était à l'ordre du jour dans l'éducation de l'époque, et lui-même en parle ainsi : « Nous n'étions pas impies au collège, mais nous étions indifférents, vivant (et non pas tous) dans une certaine honnêteté naturelle. — Quand je pense que, l'année qui a suivi notre première communion, personne, à Fontenay-aux-Roses, ne nous a dit de faire nos Pâques! Il m'a fallu quinze ans pour me défaire complètement des idées et des impressions que m'avait laissées cette fatale Université. A chaque instant, je me surprenais avec mes préjugés sur l'Eglise,

sur les miracles, sur la vie des saints, etc. Seul, mon séjour à Rome, pendant quatre ans, comme auditeur de Rote, a pu en faire disparaître les dernières traces. »

Cet état de son esprit cessa surtout sous l'influence de sa grand'-mère, la comtesse Rostopchine, qui vint, en 1838, passer une partie de l'été au château des Nouettes, chez sa fille, et se trouva, par suite, en contact journalier avec Gaston de Ségur. La comtesse, convertie, en 1806, du schisme grec à la religion catholique, était un esprit élevé, sincère, original; elle avait voulu apprendre la religion dans les ouvrages des Pères de l'Église, lus et étudiés dans leur langue. — Elle y avait puisé une foi vive et éclairée, qui fit une grande impression sur l'esprit de son petit-fils. Cette impression se traduisit le 8 septembre de la même année par ce qu'il appelait plus tard « sa conversion », et qui fut une donation presque complète de lui-même à Dieu.

Gaston de Ségur conserva, comme souvenir de ce jour (8 septembre), une image sur laquelle il inscrivit toutes les grandes dates de sa vie.

« Il indiquait ainsi, ajoute son frère, le lien étroit qui unissait, dans son esprit, ces dates saintes et bénies, à celle de son retour à Dieu : union évidente pour les témoins quotidiens de sa vie durant les courtes années qui séparèrent sa conversion de son entrée dans les ordres. C'est bien du 8 septembre 1838 que date sa vocation sacerdotale, la vraie gloire et la vraie bénédiction de sa vie. »

II

Une dizaine d'années devait s'écouler encore avant que Gaston de Ségur fût définitivement consacré à Dieu par son entrée dans les ordres. — Cette période de sa vie dans le monde fut partagée entre sa famille, la peinture et les œuvres de charité. Il fréquenta l'atelier de Paul Delaroche; mais, ne pouvant se faire aux habitudes et à l'existence plus que libres de ces sortes de réunions, il se retira chez lui, où il continua ses études artistiques, sous la direction cependant du grand peintre qu'il avait choisi pour maître et qui l'avait en grande estime. « Quoi que vous fassiez », disait un jour Delaroche à M. de Ségur, « quelque carrière que vous choisissiez pour votre « fils, sa vocation est d'être peintre, et grand peintre. » Cette prévi-

sion se fût, sans nul doute, réalisée, si Gaston de Ségur avait poursuivi ses études : à vingt et un ans, en effet, après quelques mois de travail, le premier tableau exposé par lui à Paris, qui était le portrait de son père, lui fit décerner la médaille d'or. Il avait une sûreté de main extrêmement remarquable; ses nombreux portraits au crayon, à l'estompe et à l'aquarelle, touchent à la perfection. Il avait beaucoup de goût pour la caricature, et les essais qu'il en fit peuvent rivaliser avec les dessins de Cham.

En même temps il terminait son droit, et s'adonnait aux œuvres de charité. La société de Saint-Vincent-de-Paul, à cette époque, était presqu'à son origine; elle commençait à se répandre dans les paroisses. Dans celle de ces conférences dont les membres se réunissaient à l'église des Missions-Étrangères, M. de Ségur rencontra plusieurs personnages qui plus tard devaient devenir célèbres, notamment : M. Le Prévost, le futur fondateur des frères de Saint-Vincent-de-Paul, et M. Pierre Olivaint, le futur jésuite qui devait tomber en martyr sous les balles des insurgés de la Commune.

Parmi tous ces jeunes gens dévoués au bien, le nouveau membre de la conférence ne tarda pas à se faire une place au premier rang. Tous ses pauvres l'aimaient et se sentaient attirés vers lui, spécialement les vieillards, qu'on lui confiait à cause de sa jeunesse. Il visitait également les hôpitaux, et réussit à cette époque à convertir un malade qui avait refusé les secours de la religion, et de la ténacité duquel Pierre Olivaint lui-même n'avait pu triompher.

Gaston de Ségur avait essayé tous les moyens : rien n'avait réussi, et il voyait le moment où ce moribond allait l'injurier, lorsque « la Providence de Dieu m'envoya tout à coup, dit-il lui-même, une inspiration. Je me rapprochai vivement du malheureux, et je lui dis à demi-voix : « Avez-vous fait une bonne première communion? » Cette parole fit sur lui l'effet d'une commotion électrique. Il fit un léger mouvement, sa figure changea d'expression, et il murmura plutôt qu'il ne dit : « Oui, Monsieur. — Eh bien! repris-je, mon « ami, n'étiez-vous pas bien heureux dans ce temps-là? — Oui, Mon- « sieur, répondit-il d'une voix émue. » Et, au même instant, je vis deux grosses larmes couler sur ses joues. Je lui pris les mains : « Et « pourquoi étiez-vous heureux alors, sinon parce que vous étiez pur, « chaste, aimant, craignant Dieu, en un mot, bon chrétien? Mais ce « bonheur peut revenir encore, et le bon Dieu n'est pas changé. » — Il continuait à pleurer. — « N'est-ce pas, ajoutai-je, que vous

« voulez bien vous confesser? — Oui, Monsieur, dit-il avec force ». Et il s'avança vers moi pour m'embrasser. — Je le fis de grand cœur, et je lui donnai quelques petits conseils pour faciliter l'exécution de son bon dessein. Je le quittai ensuite, et j'annonçai à la sœur le succès inespéré de ma visite. »

Cette année même il alla passer quelque temps auprès de la comtesse Rostopchine au château de Voronovo; puis, à son retour, après quelques mois de repos, il repartait pour Rome, où son père lui avait obtenu un poste d'attaché d'ambassade auprès de M. de la Tour-Maubourg, qui était représentant du gouvernement français en cette ville.

Il quitta Paris, triste de se séparer de ceux qu'il aimait si tendrement, mais joyeux aussi à la pensée qu'il allait habiter et connaître « la capitale de l'Église et des arts; et son cœur battait de joie à la pensée qu'il allait séjourner au centre de la chrétienté, entre les merveilles de la foi catholique et les chefs-d'œuvre de l'art antique, près du Colisée et des catacombes, près des ruines du palais des Césars et des reliques des martyrs... »

A son arrivée à Rome, le jeune attaché fut reçu par M. de la Tour-Maubourg comme le fils d'un ami. Les fonctions de son grade lui laissant une grande liberté, il en profita pour visiter les musées et les galeries de la grande ville; et il put ainsi faire une étude approfondie des chefs-d'œuvre que les siècles y ont réunis. A Rome, et sous l'inspiration, pour ainsi dire, de ces grands maîtres, il produisit ses meilleures œuvres. Son tableau d'*Un Pâtre dans la campagne romaine* spécialement fut fort remarqué. Il faut lire, dans le volume que nous parcourons, l'anecdote qui s'y rattache.

Nous devons dire qu'il ne comprit pas tout d'abord la basilique des Apôtres; mais quand le sentiment de la majesté et de l'immensité de ce monument fut entré dans son esprit, Saint-Pierre le conquit tout entier, son âme en fut dominée, il était toujours invinciblement ramené vers ce tombeau des apôtres, « de ces pauvres pêcheurs d'hommes dont la coupole gigantesque de Saint-Pierre recouvre et glorifie la poussière. »

A Rome, le jeune diplomate fit la connaissance du P. de Villefort, de la Compagnie de Jésus. Dès les premières relations qui s'établirent entre eux, ce saint religieux reconnut en M. de Ségur une âme véritablement sacerdotale, et il lui révéla sa vocation ecclésiastique.

Le jeune homme, cependant, poursuivit sa carrière sans rien laisser paraître au dehors des sentiments qui résultèrent de cette nouvelle direction de ses idées : sa détermination fut hâtée par deux circonstances imprévues.

On était alors au mois de juillet, saison particulièrement dangereuse à Rome pour certaines maladies, lorsqu'elles s'y déclarent à cette époque de l'année. M. de Ségur fut atteint de la dyssenterie; et il se trouva presque seul au palais Colonna, les chaleurs de l'été ayant éloigné de la ville presque toutes les personnes de sa connaissance. M. l'abbé Véron, plus tard curé de Saint-Vincent de Paul, à Paris, se trouvait à Rome à ce moment; voyant l'isolement dans lequel se trouvait M. de Ségur, il lui offrit un asile sous son toit, il le soigna avec beaucoup de dévouement : une grande intimité, par suite, s'établit entre eux, et, les exemples de ce bon prêtre venant s'y ajouter, l'esprit du jeune homme, déjà incliné vers la vocation religieuse, n'eut pas de peine à s'y arrêter presque entièrement.

Une autre circonstance confirma les résultats de la précédente. Lorsqu'il fut guéri, M. de Cazalès, qui était aussi sur le point de se retirer du monde, lui proposa de l'accompagner dans un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Gaston de Ségur n'eut garde de refuser cette offre : les deux jeunes gens partirent. Après avoir visité Pérouse et admiré les chefs-d'œuvre de l'école d'Ombrie; après s'être arrêtés et avoir longtemps vénéré les restes du saint patriarche d'Assise, on termina le pieux voyage par une station au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette. Ce fut là que M. de Ségur forma le projet définitif de se donner entièrement au service de Dieu dans les ordres; mais il ne le fit pas alors, comme on l'a dit, par un vœu spécial : ce vœu ne fut prononcé que quelque temps après, la nuit de Noël de cette même année 1842, dans l'église du Gesù, à Rome.

On a prétendu que sa vocation à l'état ecclésiastique avait été décidée par une cause humaine, par un sentiment contrarié : la chose est inexacte, et lui-même a démenti formellement cette opinion.

En apprenant la décision que son fils venait de prendre, la comtesse de Ségur essaya de la combattre par tous les moyens en son pouvoir : lettres, prières, tout fut inutilement mis en œuvre; Gaston de Ségur persista et revint en France passer quelques mois avec ses parents; puis, voulant revoir encore une fois sa grand'mère avant de briser définitivement avec le monde, il partit pour la Russie.

Vers la fin de l'été, il revint faire ses derniers préparatifs et

demeura encore quelques semaines aux Nouettes; enfin, le 2 octobre 1843, il entrait au séminaire d'Issy, « joyeux de déposer la livrée du monde pour prendre celle de Jésus-Christ ».

Quant à la vie qu'il mena au séminaire, elle peut se résumer en un seul mot, et c'est lui-même qui nous l'a fait connaître : « Mon enfant, disait-il à son filleul, qui était au moment d'entrer dans les ordres, observe bien la règle du séminaire : *tout est là;* je ne me souviens pas d'y avoir manqué volontairement une seule fois pendant tout le temps que j'y ai passé. »

Ce fut le 19 décembre 1846 qu'il fut ordonné sous-diacre. On put remarquer avec quelle énergie et quelle fermeté il fit le pas redoutable qui le séparait pour toujours du monde : « Il le fit, dit son frère, comme le P. de Ravignan faisait ses grands signes de croix : on eût dit un fils de roi, qui prend possession du domaine de son père. Tous ceux qui le virent en furent frappés, et en gardèrent un vivant souvenir. »

Quelques mois avant ce grand événement, il ressentit une nouvelle atteinte d'un mal d'yeux qui l'avait obligé d'interrompre ses études. Il dut aller demander à l'air pur des montagnes la santé dont il faisait un si bon usage.

Le 29 mai 1847, M. de Ségur recevait le diaconat; et enfin, le 18 décembre de la même année, il était ordonné prêtre par Mgr Affre, alors archevêque de Paris.

Le lendemain, l'abbé de Ségur célébra sa première messe dans la chapelle de la Sainte-Vierge, à Saint-Sulpice.

Avec quelle foi et quelle piété il accomplit ce grand acte, il est inutile de le dire; mais ce que l'on sut plus tard, c'est que, dans cette solennité, il demanda à la sainte Vierge de lui envoyer, « comme grâce spéciale et bénédiction de son sacerdoce, l'infirmité qui le crucifierait le plus, pourvu que cela ne fît pas obstacle à la fécondité de son ministère ».

Pendant quelques années, il crut « avoir posé à la sainte Vierge un problème qu'elle ne pouvait pas résoudre »; mais la suite des événements lui montra que sa demande avait été exaucée selon ses désirs, saintement téméraires.

III

Une fois entré dans les ordres, l'abbé de Ségur se considéra comme n'appartenant plus qu'aux pauvres et aux malheureux. Pour se détacher autant que possible des liens de la famille et du monde, et demeurer plus entièrement indépendant, il s'associa plusieurs prêtres aussi zélés que lui : MM. de Conny, Gibert, Gay et de Girardin, avec lesquels il forma une sorte de communauté. Quelques-uns d'entre eux occupent aujourd'hui des postes élevés dans l'Église de France.

Il commença son apostolat par des prédications aux prisonniers de l'Abbaye. Ces malheureux avaient fait prier Mgr Affre de leur accorder un aumônier; l'Archevêque demanda pour cette œuvre un prêtre de bonne volonté : M. de Ségur se proposa et fut immédiatement accepté. Il mit dans cette œuvre tout le dévouement que pouvait lui inspirer le sort de ces pauvres criminels, et laissa dans les cœurs de ceux qui le connurent alors un souvenir qui ne s'effaça jamais.

Il obtint les mêmes résultats avec les insurgés de Juin enfermés dans cette maison de détention. Il est curieux de lire, dans les notes que le marquis de Ségur a placées à la fin de son ouvrage, la lettre de l'un d'eux, écrite du bagne de Toulon, que le défaut d'espace nous empêche de reproduire ici.

A cette époque, l'abbé de Ségur connut les angoisses inhérentes au ministère de ceux qui sont chargés de préparer les condamnés à mort. Nous n'en citerons qu'un fait au milieu de tant d'autres. Le sergent Herbuel avait tué son lieutenant, avec préméditation, pour se venger d'une menace de punition. Ce crime entraînait la mort. Il fut condamné : il n'y avait pas de circonstances atténuantes. Pendant les jours qui lui restaient encore, il accueillit avec empressement les consolations de la religion, qui lui furent apportées par l'abbé de Ségur, et enfin il mourut saintement, accompagné jusqu'au lieu du supplice par celui qui l'avait réconcilié avec Dieu.

« J'ai eu le courage du crime, dit-il au moment de mourir : il faut que j'aie celui de l'expiation ! Camarades, je meurs chrétien ! Voici l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Regardez bien, je meurs chrétien ! Ne faites pas ce que j'ai fait : respectez vos supérieurs. » Il embrassa alors l'abbé de Ségur, qui alla s'agenouiller à

quelques pas plus loin, et tomba foudroyé. Le prêtre l'avait soutenu jusqu'au bout.

Une des grandes œuvres de M. de Ségur, celle surtout à laquelle il s'est plus particulièrement donné, fut l'évangélisation des pauvres apprentis et des jeunes ouvriers.

Celui qui l'a le plus connu dans cette partie de son ministère, c'est M. Meignan; ses notes ont fourni à M. de Ségur beaucoup de détails fort intéressants sur les travaux de son saint frère pendant cette partie de sa vie.

L'œuvre des patronages, fondée par la société de Saint-Vincent-de-Paul, était alors peu connue. Ébauchée en 1845, elle ne fut comprise qu'en 1848, lorsque les émeutes populaires eurent profondément ébranlé, une fois de plus, les fondements de la société. Ce fut alors que des hommes restés jusque-là trop étrangers aux pratiques religieuses finirent eux-mêmes par s'apercevoir qu'il était nécessaire d'instruire et de guider l'ouvrier. La société de Saint-Vincent-de-Paul, qui pénétrait par ses œuvres dans le peuple, s'était déjà rendu compte de cette nécessité, et avait cherché les moyens d'y remédier; mais, sans le prêtre, le résultat était difficile à obtenir.

L'abbé de Ségur le comprit et s'y consacra. « Il avait tous les dons, toutes les qualités voulues pour réussir dans cet apostolat si nouveau. Son affabilité attirait instinctivement à lui l'enfant de l'atelier. Sa gaieté familière achevait de le gagner. Sa bonté, la tendresse de son cœur, les attachaient à lui passionnément. Il faut oser le dire, tout paradoxal que cela puisse paraître d'abord : il y avait plus que des sympathies, il y avait de véritables ressemblances entre ce jeune prêtre de noble race et le jeune ouvrier parisien. Comme l'enfant de Paris, l'abbé de Ségur avait la franchise, l'élan du cœur, la promptitude de la conception, la familiarité joyeuse, le don de la plaisanterie, le trait qui fait rire, à côté de celui qui va au cœur et qui fait pleurer. Mis en face l'un de l'autre, ils se reconnaissaient, ils s'entendaient à demi-mot. Aussi, comme il aimait les âmes de ces enfants et de ces jeunes gens! comme il les attirait et était attiré par elles! Cette puissance de l'abbé de Ségur sur la jeunesse fut telle, et se manifesta si promptement, que les directeurs du patronage de la rue du Regard conçurent la pensée, bien téméraire pour l'époque, d'organiser une retraite pascale pour leurs apprentis. »

La nouvelle de cet essai causa un étonnement général ; nous devons dire même qu'on regarda l'entreprise comme déraisonnable. Mais la foi des promoteurs de l'œuvre eut raison de l'incrédulité des prudents du siècle. Commencée petitement, pauvrement, elle prit une si grande extension par la suite, que l'on en fut absolument stupéfait. Bientôt une seule église fut trop étroite pour contenir tous les apprentis qui voulaient suivre la retraite générale et chaque patronage dut suivre sa retraite dans sa chapelle particulière. Lorsque, devenue déjà nombreuse (et cela presqu'au commencement), on la transporta dans l'école de la rue de Grenelle-Saint-Germain, le noble faubourg fut mis en émoi par cette descente de tous les jeunes apprentis de Paris, qui arrivaient de tous les coins de la capitale. « La sortie, surtout, était fort bruyante ; et, sous l'impression récente encore des troubles de 1848, plusieurs personnes s'effrayaient. « Ne craignez rien, répondait l'abbé de Ségur : c'est ma retraite qui passe. »

C'était déjà un beau succès que d'avoir réussi à arracher tous ces jeunes gens au milieu déplorable dans lequel ils se perdaient. On désirait cependant un résultat plus durable ; il était tout indiqué : il fallait trouver un moyen de les retenir plus tard, lorsque, devenus des hommes faits, ils se verraient exposés aux dangers plus grands et plus sérieux des ateliers.

L'abbé de Ségur s'y appliqua : sous son impulsion prit naissance l'œuvre des cercles catholiques, qui devait faire tant de bien, non seulement à Paris, mais dans toute la France, et nous pourrions dire dans le monde. « Nous réclamons Mgr de Ségur comme notre fondateur », écrit M. Meignan, dans le travail dont nous avons parlé.

On disposa une salle particulière destinée à recevoir, le dimanche soir, ceux des jeunes apprentis qui, devenus ouvriers, désiraient continuer à se grouper sous la même direction qui avait guidé leur enfance. Là, dans ces réunions, on leur offrait des jeux, des gâteaux et des distractions diverses ; mais le principal attrait de ces soirées était la présence de leur directeur spirituel, qui savait toujours les intéresser « par une histoire tantôt édifiante, tantôt effrayante, le plus souvent plaisante, toujours instructive », qu'il racontait avec son entrain ordinaire. Tel fut le noyau de ce cercle de Montparnasse, sur le modèle duquel se sont formés les quatre cents cercles analogues existant aujourd'hui.

M. Meignan, comme preuve à l'appui du résultat obtenu sur l'esprit de ces jeunes hommes par la parole et l'action de Mgr de Ségur, cite un fait qui lui fut raconté par celui auquel il était arrivé. On attaquait souvent la religion devant ce jeune ouvrier, et toujours il la défendait avec courage et même avec succès. Cependant, une fois, à bout d'arguments et ne sachant que répondre : « Ça m'est égal, dit-il, tout ce que vous pouvez dire contre les prêtres. J'en ai connu un, l'abbé de Ségur; et n'y eût-il que celui-là, pour moi la religion serait vraie. » « Toute l'action de Mgr de Ségur sur les âmes, ajoute M. Meignan, toute la puissance de son apostolat dans le peuple est résumée en cette énergique parole. »

L'institution du catéchisme de la rue de Fleurus, pour les enfants abandonnés, est encore due à son initiative : il leur faisait faire la première communion lorsqu'ils étaient suffisamment préparés, et le soir il les réunissait à sa table.

« Je dois ajouter, nous dit M. l'abbé de Conny, qui nous donne ces détails, que les bonnes résolutions de ces enfants n'étaient pas éphémères. Je touchais assez aux œuvres de mon ami, pour constater quelquefois par moi-même, ou pour apprendre par de bons témoignages combien il se trouva souvent de fermeté dans les résolutions de ces enfants, et je ne doute pas que le souvenir de ces premières communions n'ait exercé sur tous une salutaire influence. Sa charité pour les pauvres était merveilleuse de spontanéité et d'entrain. — Il ne dépensait presque rien pour lui-même. — Son mobilier ne se composait que de quelques meubles grossiers : un petit lit de fer sans rideaux, quelques chaises de paille, une table et des rayons de chêne brut; tout cela, cependant, agencé et disposé d'une façon où paraissait le reflet de sa distinction personnelle. Par une des prérogatives de son exquise nature, les mouvements de son corps étaient si aisés et si doux, que ses vêtements ne s'usaient presque pas. — Il pouvait donc consacrer au soulagement des malheureux presque toute la pension que chaque mois il recevait de son père. »

Ces quatre ministères importants : les pénitenciers militaires, les patronages d'apprentis, les cercles, les catéchismes de la rue de Fleurus, furent les commencements de sa carrière sacerdotale. Il convient d'y ajouter aussi l'œuvre de la *Sainte-Famille*, qui réunissait chaque dimanche les pauvres ouvriers des deux sexes dans l'église des Lazaristes, et auxquels, après la messe dite pour eux, il faisait une petite allocution suivie de quelque aumône.

Ces travaux de son apostolat, conduits avec le zèle que l'on sait, l'affaiblirent considérablement. « Mon cher Monsieur, lui avait dit son médecin, si vous tenez à être porté au cimetière dans six mois, vous n'avez qu'à continuer comme vous faites. » Il ne crut pas devoir tenir compte de cet avis; et, moins d'un an après son ordination, sa santé, complètement altérée, l'obligeait de suspendre tout travail. Il n'avait jamais compté, en effet, qu'il dût prendre des ménagements; il avait espéré pouvoir concilier « l'oubli absolu de lui-même, le don entier de sa parole, de son temps et de son ministère, avec ce qu'il appelait le soin raisonnable de sa santé ». Il ne se rendait pas compte du point précis et insaisissable où commence l'excès et où finit le devoir. Plus tard, ce fut en connaissance de cause qu'il dépassa ses forces, pour ne se reposer que quand il se sentait absolument arrêté par les défaillances de sa nature surmenée.

Pour occuper ses loisirs forcés et travailler quand même au salut des âmes, il voulut composer un manuel destiné aux apprentis, et dont le but serait de leur apprendre les principales vérités de la religion. Il avait pensé n'avoir qu'à reprendre, en les modifiant toutefois, les *Réponses aux principales objections contre la religion;* mais il s'aperçut bientôt que le livre entier était à refaire. Moins de deux mois après, son ouvrage des *Réponses* terminé fut soumis à l'appréciation du conseil général de l'œuvre des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Ce travail fut examiné par un des membres du conseil, qui le qualifia ainsi : « Livre estimable, plein de bonnes intentions, mais sans portée; comme on en voit éclore tous les jours, pour achever, hélas! de justifier la réputation d'ennui des bons livres... »

Le coup était rude : aucun éditeur ne voulut se charger d'imprimer l'ouvrage. M. de Ségur, toujours humble, se rendit à ce jugement, et refusa de consacrer à cette publication, qu'il jugeait dès lors inutile, la somme nécessaire pour la faire éditer : il aurait cru la dérober en pure perte à ses pauvres. Mais la Providence avait voulu éprouver son serviteur; elle ne permit pas que la lumière demeurât plus longtemps sous le boisseau. Il arriva que Mme la comtesse de Ségur voulut employer à une bonne œuvre une somme de 200 francs qui avait été trouvée dans son escalier, et dont on avait, longtemps et sans succès, cherché le propriétaire. Elle ne pensa pas pouvoir mieux faire que de l'appliquer à la publication de l'ouvrage de son fils.

A peine paru, ce petit livre fut enlevé; et aujourd'hui plus d'un million d'exemplaires de cet ouvrage, édité dans toutes les langues du monde, attestent un mouvement immense de propagande et un succès unique de librairie, qui continue à augmenter tous les jours.

Ce travail a fait dans le monde un bien immense; le nombre de personnes qu'il a éclairées est incalculable. Ce fut le premier ouvrage de Mgr de Ségur. Il semble que la Providence ait voulu marquer « du signe de la croix, c'est-à-dire de la fécondité spirituelle et divine, son premier pas dans ce ministère de la plume, où il devait faire tant de bien. »

Entré en convalescence, il dut aller passer une saison aux Eaux-Bonnes, où sa gorge se guérit complètement. A son retour, il participa à la rédaction des *Petites Lectures*, publication répandue dans le peuple, et dont le but est d'éclairer l'esprit des pauvres assistés par les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. « Il avait toutes les qualités qui font l'écrivain populaire, la connaissance du peuple, de son langage, de ses préjugés, de ses défauts, comme de ses rares qualités d'esprit et de cœur ».

L'abbé de Ségur ne se contentait pas de secourir les pauvres de ses deniers, qu'il leur abandonnait presque complètement; il ne craignait pas de se rendre importun en demandant pour eux. Un jour, il s'agit de trouver 200 francs qui sauveront un malheureux de la misère. M. de Ségur écrit à un de ses amis, et d'une façon tellement engageante et sainte, que l'autre ne peut s'y refuser. L'affaire se conclut, le protégé de l'abbé de Ségur est sauvé; et, tiré d'affaire, il s'empresse de rendre l'argent qu'on lui avait si généreusement prêté.

Au milieu de tant d'occupations de tout genre, il trouvait encore le moyen de se donner à sa famille en toutes les occasions solennelles. Il était, en un mot, tout à tous; et c'est ainsi qu'au milieu d'œuvres apostoliques de toute espèce, il atteignit la fin de l'année 1851.

On avait supprimé la prison de l'Abbaye, ce qui lui avait enlevé ses pénitents militaires. Le coup d'État se préparait, et cet événement allait avoir sur les destinées de la France, et sur la vie même de M. de Ségur, une influence décisive. Personne ne pouvait la soupçonner, et lui moins que personne. « On parle de coup d'État, disait-il, de batailles, de scissions. Il n'y en aura probablement pas. Quelle sale machine que la politique! et quelle corvée d'être chargé de faire le bien par ce temps-ci! »

Le 2 décembre arriva, et du fond des poitrines s'échappa comme un soupir de soulagement. A l'anarchie probable succédaient le calme et l'ordre; aux tiraillements intérieurs, la paix relative; à l'extérieur, la France se relevait : la Révolution et son fantôme sanglant se trouvaient rejetés, au moins à ce que l'on croyait, pour longtemps, dans un avenir éloigné. La France avait besoin d'un Charlemagne : elle fut excusable de voir dans le prince président un descendant de Napoléon Ier, héritier des qualités de son ancêtre. Les événements, hélas ! devaient un jour le faire tomber du piédestal qu'il occupa pendant dix-huit années. Mais, à cette époque, le pays fut tranquille, et il est permis de croire que, si ce coup d'audace n'avait pas réussi, nous aurions, dès 1852, contemplé avec horreur les scènes épouvantables dont la Commune de 1871 nous a rendus les témoins; nous aurions assisté à l'accomplissement des actes inouïs d'arbitraire et d'impiété, accomplis aujourd'hui à la face de l'univers étonné, et qui semblent donner raison au vers du poète :

Quos vult perdere, Jupiter dementat.

M. de Ségur était loin de penser que cet événement allait être pour lui la cause d'un changement absolu dans sa vie; que ce changement le ramènerait pour quelque temps à Rome, d'où il reviendrait comblé d'honneurs mérités.

A peine victorieux de ses adversaires, le prince Louis-Napoléon s'occupa spécialement des rapports de son gouvernement avec le Saint-Siège. Il se sentit non seulement maître de la situation, comme prince président, mais encore il comprit qu'il avait pour lui l'opinion publique.

Plusieurs questions s'imposaient alors : celles de l'instruction publique, du Concordat, du mariage civil. Toutes ne furent pas résolues, mais aucune ne fut étrangère à la restauration d'une fonction que le gouvernement de Louis-Philippe avait abolie, l'auditorat de Rote.

Le tribunal de la Rote fut institué dès les premiers siècles de l'Église, pour décider des questions graves que, de toutes parts, on déférait au Saint-Siège; des juges furent nommés pour les examiner au nom des papes et rendre les sentences. Chaque pays s'y trouve représenté par un juge. La plupart sont Italiens; seuls, les auditeurs de Rote pour la France, l'Espagne et l'Autriche, sont pris parmi les sujets des pays qu'ils représentent. Le doyen des auditeurs est le

plus ancien d'entre eux, et ne quitte cette charge que pour revêtir la pourpre romaine.

Le prince président, songeant à rétablir cette fonction pour la France, voulut choisir un ecclésiastique capable de traiter, avec tout le tact et l'habilité désirables, les affaires délicates qui devaient lui être confiées. Parmi ces questions, il en était une qu'il avait fort à cœur de voir réussir : c'était celle de son sacre. Il aspirait à être, comme son illustre prédécesseur, couronné par le chef de l'Église universelle, dans la capitale de ses États. Pour toutes ces raisons, l'envoi d'un auditeur de Rote fut donc décidé.

M. de Turgot, alors ministre des affaires étrangères et ami d'enfance du comte de Ségur, pensa immédiatement à l'abbé de Ségur pour cette fonction. Le prince président agréa cette proposition, et le comte de Ségur fut prié de pressentir son fils sur ses intentions à cet égard. Il lui en parla, en l'engageant à prêter attention aux ouvertures qui lui en seraient faites.

Cette nouvelle troubla fort le jeune abbé : jamais il n'avait pensé à quitter les œuvres pour lesquelles il se sentait né, ni surtout à les échanger contre les hautes fonctions qu'on lui proposait. Après réflexion cependant, il revint sur sa première impression : les questions à traiter auprès du Saint-Siège pouvaient procurer un grand bien à l'Église de France ; d'un autre côté, l'idée de retourner à Rome lui souriait beaucoup : il allait voir le pape Pie IX, qu'il aimait sans jamais l'avoir contemplé.

Par toutes ces considérations, il comprit qu'il ne pouvait pas refuser. Le prince président lui accorda une audience, et ils conférèrent longuement ensemble. Le futur empereur le reçut avec beaucoup de bonhomie et d'affabilité. L'abbé de Ségur lui plut tout de suite par sa franchise et sa piété douce, et les audaces de sa naïveté. Le prince vit en lui un prêtre saint, uniquement occupé de Dieu ; il demeura persuadé que M. de Ségur n'hésiterait pas à se sacrifier, s'il était nécessaire, pour assurer l'accord entre le Saint-Siège et la gouvernement français, d'où pourrait résulter tant de bien pour les âmes. Il s'étudia à lui faire comprendre son désir de conserver toujours une entente parfaite avec le chef de l'Église : « Et nous croyons, ajoute le marquis de Ségur, qu'il fut sincère. » Le résultat de la conférence fut la nomination de l'abbé de Ségur au poste d'auditeur de Rote pour la France ; et, trois mois après le coup d'Etat, le décret impérial parut au *Moniteur*. Enfin, dans les premiers jours

de mai 1852, il prit la route de l'Italie, accompagné par tous les vœux et les regrets de ceux qui le connaissaient, l'aimaient et l'estimaient.

IV

A son arrivée à Rome, Mgr de Ségur fut reçu par son parent Mgr de Mérode, camérier du Saint-Père, demeurant au Vatican. Ce dernier, sur l'invitation formelle de Pie IX lui-même, présenta le jeune auditeur de Rote, à peine descendu de voiture et tout couvert encore de la poussière du voyage. Le souverain Pontife pénétra immédiatement jusqu'au fond de l'âme du jeune prêtre : sa simplicité, sa piété vive et joyeuse gagnèrent l'esprit du Pape, et de là naquirent les rapports affectueux qui régnèrent toujours entre Mgr de Ségur et le chef de l'Église.

A peine installé au palais Brancadoro, où il avait retenu ses appartements, il s'enquit des devoirs et des droits de sa charge, dont l'étendue et l'importance l'effrayèrent : il alla prier le souverain Pontife d'accepter sa démission. Pie IX, pour calmer ses inquiétudes et lui faciliter ses fonctions, chargea le cardinal Antonelli de lui trouver un coadjuteur, qui pût étudier les questions difficiles et lui en donner les solutions. Il lui fut alors facile de se donner non seulement aux travaux de sa charge, mais encore aux autres devoirs de son ministère sacerdotal.

Ses amis les plus chers furent, après Pie IX, Mgr de Mérode et Mgr Bastide. Mgr de Mérode avait fait partie de l'armée avant d'entrer dans les ordres : il avait toujours gardé une humeur guerrière, tempérée par sa foi profonde, son humilité et sa charité. « Il y avait en lui du religieux, du soldat et du grand seigneur. » D'une éminente piété, il était mortifié comme un ascète. Mgr de Ségur, quoique très sévère pour lui-même, s'en aperçut à son arrivée à Rome : « Jamais et nulle part, disait-il, il ne fut si édifié et si mal nourri. »

Mgr Bastide avait aussi passé quelque temps dans le monde avant de s'engager dans les ordres ; puis, tout d'un coup, de l'école de droit, il était entré au Collège Romain. Le siège de Rome, en 1849, lui révéla sa vocation d'aumônier militaire, à laquelle il se dévoua tout entier.

Mgr de Ségur partageait son temps entre les devoirs de sa charge

et les obligations du saint ministère. Sa piété à l'autel faisait l'admiration des plus saints prêtres. Il trouvait aussi moyen de donner du temps à l'aumônerie militaire, qui lui rappelait ses débuts : vivre sans ses œuvres lui eût été impossible. Il s'adjoignit donc à l'abbé Bastide.

A Rome, comme à Paris, Mgr de Ségur sut se faire aimer des soldats par sa bonté et son affabilité. Ne voulant pas les confesser lui-même, il les préparait et les envoyait ensuite à l'abbé Bastide. Il y avait pourtant quelques exceptions; mais petit à petit l'exception devint la règle. Le nombre de ceux qu'il ramena à Dieu fut considérable, et tous lui gardèrent un inaltérable souvenir. Parmi ceux-ci se trouvait un jeune sous-officier de chasseurs à pied, nommé Louis Kligenhoffen ; il était protestant. Tombé malade, il entra à l'hôpital, lut les *Réponses* de Mgr de Ségur, et, plus tard, fut présenté à l'auteur. Il abjura. Sorti ensuite du service et entré dans les ordres, il devint secrétaire de Monseigneur.

Il a recueilli d'intéressants détails sur la vie du prélat.

Voici ce qu'il nous dit sur l'ordre des journées au palais Brancadoro :

« Le matin, on faisait l'oraison en commun; puis, la messe. Après la messe, le travail jusqu'à onze heures, travail d'Ecriture sainte, quelques mots sur Rome, Jésus-Christ. On lisait le courrier, on répondait aux lettres. Après déjeuner, réception de visites, toujours fort nombreuses. Pas un Français de distinction qui ne se fît présenter. Puis on sortait en voiture... On rentrait. Monseigneur passait dans sa chapelle, et demeurait jusqu'au souper devant le saint Sacrement. C'était le moment où il confessait. Il avait particulièrement donné ordre à ses domestiques de recevoir à toute heure les ecclésiastiques et de ne pas les faire attendre. Il fut contrevenu à cet ordre dans une circonstance assez remarquable.

« Nous revenions de Sainte-Sabine assez en retard, et je vis dans l'antichambre un prêtre âgé, assez pauvrement vêtu, avec un chapeau de haute forme, qui avait tout l'air d'un solliciteur. Monseigneur était fatigué : les domestiques crurent bien faire de ne pas le prévenir avant le souper, et le pauvre ecclésiastique resta de la sorte assez longtemps sans rien dire dans l'antichambre. Comme il finit par déclarer qu'il venait se confesser, on le fit entrer à la chapelle, où Monseigneur le rejoignit après le souper.

« En sortant de la chapelle, je vis Monseigneur qui se répandait

en excuses : c'était l'évêque de la Rochelle, le saint Mgr Villecourt. Au sortir du palais Brancadoro, il devait se rendre au Vatican, où, ce jour même, vers neuf heures du soir, le pape le fit cardinal. Lorsqu'il revint, quelques jours après, en grand gala, faire visite à Mgr de Ségur, il fallait voir la mine confuse des domestiques, allant le recevoir au bas de l'escalier avec de grandes torches de cire, comme l'étiquette le veut pour les cardinaux.

« Après le souper, le salon s'ouvrait. Là se rencontrèrent NN. SS. Bastide, Lacroix, de Mérode, de Falloux, des prélats italiens, des secrétaires d'ambassade, etc., etc., et parmi eux des généraux. MM. de Montréal, de Sabran-Pontevès, etc., etc.

« A dix heures, on se retirait après la prière, qui se faisait en commun, et après avoir reçu la bénédiction de Monseigneur. »

Tel était l'ordre à peu près régulier des journées au palais Brancadoro. Le dimanche seulement, Monseigneur se donnait à ses œuvres de prédilection : le patronage, qu'il avait trouvé moyen d'établir à Rome, chez les frères de la Doctrine chrétienne; le soir, l'instruction des soldats de la garnison réunis dans l'église de Saint-Louis des Français.

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, à la fin de 1854, amena à Rome un grand nombre d'évêques français. Mgr de Ségur les reçut souvent à sa table.

Au milieu de tous ces travaux, il trouva moyen d'exercer son pinceau. Il fit un portrait de saint Ignace, avec cette inscription : *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice!* et celui de saint Charles Borromée, représentant les affamés de la justice et de la vérité, était commencé lorsqu'il perdit un de ses yeux et fut obligé d'abandonner sa palette et ses pinceaux. Il avait pu faire auparavant le portrait de Pie IX que l'on voit aujourd'hui dans le grand parloir de Saint-Sulpice, et l'*Enfant Jésus dormant sur la paille*. Ce dernier tableau demeura toujours dans son cabinet de travail à Paris jusqu'à sa mort.

Les sentiments de confiance et d'affection que le prince président avait témoignés à Mgr de Ségur, n'avaient pas diminué. Louis-Napoléon comprenait qu'il avait près du Saint-Siège un intermédiaire dévoué, qui aiderait de tout son pouvoir l'accomplissement de ses desseins. Après le fameux voyage présidentiel de 1851, et lorsque, parti de Paris prince dictateur, il y rentra empereur élu par acclamations, l'idée du sacre lui revint avec plus de force que jamais; il en

écrivit directement à Pie IX, en chargeant Mgr de Ségur de remettre sa lettre au Saint-Père. Monseigneur s'empressa de se rendre au Vatican, où il était admis à toute heure. L'audience fut secrète; mais, plus tard, Mgr de Ségur en raconta les détails à ses intimes. Après avoir pris connaissance de la lettre impériale, le Pape en conféra avec le jeune prélat. Il y trouvait des difficultés : d'abord il était sur le point de conclure un concordat avantageux avec l'Autriche; et que dirait-on s'il allait en France? De plus, il ne voulait pas rentrer dans notre pays tant que subsisteraient les articles organiques, dont « le premier, ajouta t-il, est un soufflet pour moi », *e uno schiaffo per me.* » Puis tout à coup : *Cosa ne pensa Mgr di Ségur?* fit-il « Qu'en pense Mgr de Ségur? » — « Oh! Très Saint-Père, je n'en pense rien du tout, je n'ai aucun avis à donner à Votre Sainteté », répondit le jeune prélat, moitié riant, moitié confus. Pie IX insista cependant. Alors Mgr de Ségur lui présenta quelques considérations fort sages. Le Pape pourrait, après le sacre de Napoléon III, aller à Vienne sacrer l'empereur d'Autriche : l'effet serait merveilleux. « De Paris à Vienne, ajouta Monseigneur, Votre Sainteté traverserait l'Allemagne, et porterait un coup décisif au protestantisme, impuissant à satisfaire les peuples, qui se tournent, les uns vers la libre pensée, les autres vers le catholicisme : partout ce serait un triomphe tel que la papauté n'en a pas connu depuis longtemps. »

Pie IX écoutait : un sentiment visible de satisfaction se peignait sur son visage; à la fin, il était décidé au voyage. Seulement, il voulait que l'empereur fît un nouveau concordat, presque semblable au premier, dont le dernier article abrogerait toute disposition antérieure.

Après l'audience, Mgr de Ségur s'empressa d'en écrire de sa main tous les détails à l'empereur, bien qu'alors sa vue fût déjà très gravement atteinte. Il l'exhorta vivement à déférer aux désirs du Pape, en prononçant l'abolition des articles organiques « articles inexécutables et inexécutés, disait-il, repoussés non seulement par Rome, mais par tout ce qu'il y a de catholiques vrais en France, gallicans comme ultramontains ». L'empereur sut alors à quoi s'en tenir. Pendant les deux mois qui suivirent, il n'aborda plus la question. Monseigneur le revit à son retour à Paris, pendant les vacances de la Rote, mais il n'obtint rien de précis. — Il comprit dès lors qu'il n'y avait rien à espérer, et que les articles organiques resteraient tou-

jours l'obstacle qui empêcherait le sacre d'avoir lieu. Les négociations, suspendues au commencement de 1854, furent reprises à la fin de cette même année.

Alors éclata la guerre de Crimée, dont le point de départ était la défense des intérêts catholiques en Orient. La flotte française avait été ouvertement placée sous le patronage de la sainte Vierge, et l'aumônerie militaire largement organisée : ces actes religieux ne pouvaient que disposer favorablement le Pape pour l'empereur.

Ce dernier ne put cependant se résoudre à sacrifier le *bois mort*, comme disait Mgr de Ségur, parlant des fameux articles. Les négociations reprises donnèrent lieu à des alternatives diverses. On put croire un instant que Pie IX viendrait en France; mais cette illusion fut de courte durée, et la pensée du sacre fut abandonnée.

Nous remarquerons ici, en passant, que ce fut par l'intermédiaire de Mgr de Ségur que fut commencée la tentative de l'introduction de la liturgie romaine en France, et d'abord au séminaire de Saint-Sulpice, dont les directeurs obtinrent en même temps et par la même voie l'approbation de plusieurs offices propres à leur congrégation. Mgr de Ségur était depuis un an à Rome. Ses vertus, sa science, lui avaient acquis la confiance de tous. Il était extrêmement aimé de ses soldats, de ses enfants de l'école Trevi, et sa vie s'écoulait tranquille au milieu des œuvres saintes qu'il n'avait jamais voulu abandonner. A ce moment, Dieu l'éprouva en le privant en partie de la vue.

« Quelques jours auparavant, il avait éprouvé à l'angle extérieur d'un de ses yeux l'impression d'une tache rouge. Le 1er mai, revenu d'une séance de la Rote avec la tête un peu fatiguée, il s'était mis à peindre, comme à une occupation de délassement. Tout à coup la tache rouge dont il se plaignait toujours, s'étendit comme un rideau, en fermant pour cet œil tout le champ de la vision, et ne laissa plus apercevoir de clarté que par le haut... »

Sa résignation fut admirable en cette circonstance : « Dieu m'a donné deux yeux il y a trente-trois ans, dit-il à M. de Conny, il m'en reprend un aujourd'hui, il me reprendra peut-être bientôt le second. Je n'ai qu'à le remercier du temps pendant lesquels il me les a laissés. Il est bien le maître. » — « Tout cela est bien heureux pour moi, ajouta-t-il quelque temps après. Dans la position où je me trouvais, avec la bonté que le Pape me témoigne et la confiance que me marque l'empereur, je n'aurais pu manquer de

devenir bientôt archevêque et même cardinal. On a beau faire : les grandeurs ecclésiastiques elles-mêmes présentent un danger pour l'homme, qu'elles exposent à s'élever dans son cœur. Je serai débarrassé de tout cela, et je retournerai à Paris, où je me remettrai à confesser mes pauvres *voyous*, ce qui vaudra bien mieux pour moi. »

Mgr de Ségur considéra ce terrible accident comme la première partie de la réponse à la demande du jour de sa première messe : il se résigna d'une manière parfaite, et s'attendit à la perte totale de la vue.

La nouvelle de ce triste événement répandit dans Rome une grande émotion.

Le Saint-Père, particulièrement touché, permit au prélat de conserver, par exception, le saint Sacrement dans sa chapelle.

Sa gaieté ne fut pas altérée un instant pendant les trois mois de vacances qu'il vint passer en France, ni à son retour à Rome, en octobre 1853, où il reprit, avec ses travaux de la Rote, ses négociations au sujet des fameux articles et des affaires de Saint-Sulpice, toutes choses qu'il traitait en même temps. En France, on croyait peu à la durée de ce que l'on appelait l'ophtalmie de Mgr de Ségur. Aussi fut-il question de lui pour la charge de grand aumônier de France. M. de la Tour, député de Bretagne, et Mgr de Salinis en avaient parlé à l'empereur; mais on voyait des difficultés. La principale était que l'on ne pouvait donner la première charge du clergé à un simple prêtre : l'évêque d'Amiens fit remarquer qu'on pourrait facilement le nommer archevêque *in partibus*, ce qui sauverait tout, et la chose fut acceptée en principe.

Quant à Mgr de Ségur, il ne partageait pas l'opinion générale; il demeurait persuadé que sa cécité serait bientôt complète, et il voulut s'habituer dès lors à régler dans cette prévision tous les actes de sa vie.

« Il attendait le moment où Dieu frapperait un nouveau coup, cette fois décisif; et tandis qu'on se préoccupait, dans l'intérêt de l'Eglise, des moyens de le faire grand aumônier de France, lui se préparait, tranquille et souriant, à devenir aveugle. »

Lors des vacances du tribunal de la Rote en 1854, il vint au château des Nouettes; et ce fut là, au milieu de tous les siens, que, le 2 septembre, il fut frappé pour toujours.

Il se promenait avec sa famille après déjeuner, et « marchait en

avant, assez loin de sa mère, qui s'entretenait avec le médecin. Tout à coup il s'arrêta, et dit à un de ses frères qui lui donnait le bras : « Je suis aveugle ! » Ce fut tout. Il rentra au château, et demanda à ses frères et sœurs, immédiatement avertis, qu'on n'en dît rien à sa mère, afin de lui laisser quelques heures de sécurité de plus. Plus d'une fois dans l'après-midi, elle vint dans sa chambre, et il causa avec elle, si tranquillement et si naturellement, qu'elle ne se douta de rien. Au moment du dîner, il descendit appuyé sur un bras, et se mit à table. Sa mère ne soupçonnait pas encore la cruelle vérité. Il était, comme toujours, en face d'elle, son père étant retenu à Paris par ses devoirs de président de la compagnie des chemins de fer de l'Est. Tout à coup elle s'aperçut que son fils ne se servait pas lui-même, et qu'une de ses sœurs, assise près de lui, lui découpait sa viande. Elle le regarda fixement, sans rien dire, changea de visage et comprit tout. Les sanglots, longtemps contenus, éclatèrent. Lui seul ne pleurait pas et souriait... Il consola sa mère, tous les siens, avec une tendresse infinie, et nous pouvons lui rendre ce témoignage que, dans cette journée et tous les jours suivants, il montra la même tranquillité joyeuse qu'ont admirée en lui, jusqu'à la fin de sa vie, tous ceux qui l'ont connu. »

C'était presque gaiement, si l'on peut parler ainsi, qu'il acceptait cette douloureuse épreuve de la cécité. Mais, un jour, une terrible croix sembla devoir, un moment, s'ajouter à celle si lourde qu'il avait à supporter : il crut qu'il allait devenir sourd. Epouvantable perspective, qui le priverait de toute espèce de communication avec le monde, et l'empêcherait de continuer son saint ministère ! Il était prêt cependant à ce dernier et suprême sacrifice, mais Dieu ne le lui demanda pas.

Ses nombreux amis accoururent au château des Nouettes dès qu'ils eurent appris le malheur qui le frappait. « Ce qui paraît incroyable, dit Mgr de Conny, qui le vit alors, et ce qui est strictement vrai, c'est que non seulement il se résigna à l'ordre de la Providence, mais qu'il aima la condition qui lui fut faite. » Bien qu'il eût accepté gaiement cette pénible épreuve, il n'en sentait pas moins le poids. « La sainte Vierge a bien su ce qu'elle faisait en me retirant la vue... En me retirant les yeux, elle m'a frappé à mon endroit sensible ; elle m'a enlevé les seules jouissances compatibles avec mon renoncement au monde. »

La comtesse Rostopchine, alors fort âgée, et animée par une foi digne des premiers temps de l'Eglise, écrivait à Mme de Ségur : « Dieu aime donc bien Gaston, pour qu'il l'éprouve par une perte aussi douloureuse que celle de la vue! Je regarde le mal d'yeux qui lui est survenu comme un gage de la grâce divine, qui ne l'éprouve que pour couronner sa soumission, sa foi et son amour pour lui, ainsi que sa piété filiale. » Le Pape et l'empereur écrivirent également à Mgr de Ségur, et lui témoignèrent toute la sympatie que méritait son malheur.

Cependant il reprit à Rome le cours ordinaire de ses occupations en octobre 1854. Son plus jeune frère, nommé premier secrétaire d'ambassade près le Vatican, arriva à Rome quelque temps après. Cette nomination avait été décidée par l'empereur, qui voulait adoucir la triste situation de Mgr de Ségur.

Sa dévotion pour la sainte Vierge égalait presque celle de Pie IX. Aussi ce fut avec une grande joie qu'il assista à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854.

A Rome, en 1855, un gage précieux de la bonté du Pape à son égard l'attendait. Croyant comprendre que Dieu le voulait ailleurs, et ses œuvres semblant le réclamer à Paris, il se décida à se démettre de sa charge d'auditeur de Rote.

En raison de la haute situation qu'il avait occupée vis-à-vis du Saint-Siège, des services éminents qu'il avait rendus à la France, et de la position supérieure qu'il s'était, par là même, acquise au milieu du clergé français, il était indispensable qu'il rentrât en France avec un rang convenable. On reconnut au Vatican et aux Tuileries que la seule situation possible était celle de chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Mais une difficulté surgit : Mgr de Ségur n'était pas évêque, et les lois canoniques s'opposent à ce qu'un aveugle reçoive la consécration épiscopale.

Pie IX fit rechercher si, dans les annales de l'Église, il y avait un seul exemple d'une dérogation de ce genre : on n'en trouva pas.

Le Pape, dans sa bienveillance, trouva le moyen de surmonter la difficulté. Un bref du souverain Pontife conféra à Mgr de Ségur la dignité de protonotaire apostolique, en ajoutant ce qui suit :

« En outre, nous vous conférons et accordons les insignes et privilèges d'honneur qui sont propres aux évêques, de sorte que vous puissiez en user et jouir librement. »

Le gouvernement put alors le traiter en évêque : il fut nommé

chanoine de Saint-Denis; sa démission d'auditeur de Rote fut acceptée, et l'abbé de la Tour-d'Auverge le remplaça dans cette charge, sur la proposition que lui-même en avait faite.

Il prit définitivement congé du Saint-Père, qui le combla de grâces de tout genre, et lui fit don de la mitre d'or qu'il portait le jour de la définition du dogme de l'Immaculée Conception; de Rome et des Romains, qui lui témoignèrent tous des sentiments touchants de regret et d'affection.

La première partie de la vie de Mgr de Ségur était terminée; la seconde allait commencer au milieu de ces œuvres de tout genre, auxquelles il devait se consacrer tout entier, pendant plus de vingt-cinq années encore.

Ce fut au mois de janvier 1856 que Mgr de Ségur rentra à Paris. C'est à cette date que s'arrête la première partie de l'ouvrage que lui a consacré M. de Ségur.

La seconde partie suivra d'assez près. « Mais nous avons cru répondre, ajoute l'auteur, à l'impatience des nombreux amis de Mgr de Ségur, et du peuple chrétien qui garde à sa mémoire une fidélité touchante, en livrant sans retard à la publicité le récit de cette première moitié si pleine et si féconde de sa vie. »

Comte Jean d'Estampes.

UNE HAINE DE FAMILLE (1)

IV

Dès que Marcelle se fut retirée dans sa chambre, — et elle en avait hâte, — la première chose qu'elle fit, ce fut de lire le billet tracé par Eusèbe.

Elle était bien émue, la pauvre enfant, car sa conscience lui adressait quelques reproches. Jamais Marcelle n'avait eu l'idée d'une lettre secrète. Naïve et pure, elle ne soupçonnait pas ces petites coquetteries qui sont trop souvent les armes des femmes.

Ses mains tremblaient en déployant le papier, et ses yeux se voilèrent d'abord en lisant ce qui suit :

« Chère cousine, que de choses j'ai à vous dire ! Il faut que nous « travaillions, chacun de notre côté, à l'œuvre de la concorde. Mais « où nous voir pour nous entendre? Vous avez confiance en moi, « n'est-ce pas? Je suis toujours le même pour vous. Prouvez-moi « donc votre estime et votre amitié en venant ce soir même dans « votre jardin, près de l'autre côté de ce fatal mur qui a causé tant « de haines. Jurons-nous amitié durable là où l'on s'est juré guerre « éternelle.

« Votre cousin... et ami surtout,

« EUSÈBE. »

Si Marcelle avait tremblé avant cette lecture, ce fut bien pis après. Elle tomba dans un fauteuil en se couvrant le visage de ses mains ; puis, ramenée vers le billet par un instinct naturel, elle s'enhardit à le relire, non sans éprouver un nouvel effroi.

A la troisième lecture, elle s'étonnait moins de la proposition d'Eu-

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet 1882.

sèbe. Et alors elle se mit à réfléchir. Eusèbe était si bon, si loyal! Est-ce qu'il pouvait solliciter une chose opposée au devoir, lui que tout le monde estimait?

Cependant les difficultés lui apparurent par la réflexion.

« Ce qu'il demande, pensa-t-elle, est très innocent; mais c'est tout simplement impraticable. Comment supposer que je puisse sortir sans éveiller l'attention? Or, si l'on venait à savoir que j'ai été au jardin à une pareille heure, que ne dirait-on pas?... Non, non, c'est impossible. »

Impossible! quel mot pour le cœur qui désire une chose! On se fait des objections, mais on se hâte de les combattre; on voit des obstacles trop immenses, pour les aplanir soi-même; puis on s'étonne d'avoir eu si peu de courage.

Ce fut précisément ce qui arriva.

Marcelle, à force de méditer, trouva que sa bonne avait d'ordinaire le sommeil très lourd; qu'en bas il y avait une petite porte donnant sur le jardin et qu'elle pourrait ouvrir sans bruit; que d'ailleurs l'entretien serait très court; qu'ainsi tout danger serait évité.

Elle revêtit une robe de couleur foncée, se couvrit la tête d'une capeline brune, et, au moment où l'heure sonnait à la cathédrale, sortit de sa chambre sur la pointe du pied. Oh! comme le cœur lui battait!... La lune, qui brillait d'une clarté indiscrète, faisait courir tout le long de l'escalier l'ombre de Marcelle, ce qui ajoutait à l'effroi de la jeune fille. Plusieurs fois elle s'arrêta, prêtant l'oreille. — Rien, nul ne l'a entendue... Elle descend de nouveau les marches du large escalier à rampe épaisse... Tout à coup elle frémit et sent une sueur glacée lui baigner le front... C'est le chien de garde, qu'elle avait oublié, et qui prélude par un grondement sinistre à un aboiement retentissant.

— César!... murmura-t-elle de sa voix la plus caressante.

Le dogue, qui la chérissait, reconnut aussitôt sa jeune maîtresse et bondit vers elle en la léchant.

Mlle Léguilloux comprit qu'elle n'avait rien de mieux à faire que de l'associer à sa course mystérieuse, de peur qu'en son absence il ne se mît à hurler plaintivement. Elle l'emmena donc dans le jardin comme un protecteur, un témoin discret.

Déjà Marcelle était attendue, et bien impatiemment. Son pas, qui faisait bruire les feuilles mortes, la signala.

— Est-ce vous? demanda une voix.

— C'est moi, répondit-elle faiblement

On ajouta :

— Ne vous effrayez pas de me voir apparaître : j'ai une échelle.

Bientôt une forme se dessina au haut du mur. Eusèbe — car c'était lui — s'appuya d'une main à la crête, et de l'autre adressa à sa cousine un salut amical.

— Mon Dieu! dit celle-ci d'une voix étouffée, si vous alliez tomber!

— N'ayez pas peur, amie : l'échelle est solide, et malheureusement le mur ne l'est que trop aussi. Que je vous remercie d'abord d'être venue!... Vous avez eu raison, ma cousine, de vous fier à moi.

— Oui; mais n'ai-je pas eu tort de me rendre à votre appel?

— Vous n'avez pas eu tort, ma bonne Marcelle : nous ne pouvions nous voir ailleurs.

— Est-ce que vous me voyez, mon cousin?

— Oh! oui... et vous êtes toujours charmante, plus charmante que jamais.

— Taisez-vous, Eusèbe!... dit Marcelle d'un ton presque fâché.

— Ne me grondez pas : j'avais tant besoin de vous dire cela!

— Je n'écouterai rien de semblable, je vous en préviens.

— Quoi! m'est-il défendu d'être sincère? Je vous jure que j'exprimais ma pensée.

— Si vous continuez, je m'en vais.

— Marcelle!.. supplia-t-il les mains jointes.

— Prenez donc garde! s'écria la jeune fille; ne lâchez pas le mur!

— Merci, Marcelle!... murmura-t il très ému.

Après s'être recueilli, Eusèbe reprit ainsi :

— Je suis sérieux, ma cousine : écoutez-moi sérieusement. Vous avez entendu parler de mes travaux assidus, de mes efforts persévérants; on a pu vous dire un peu de bien de moi...

— Beaucoup, et j'en pense plus encore.

— Chère céleste!

— Ne joignez pas les mains, Eusèbe : vous me faites trembler.

— Vous avez dit « Eusèbe! »

— Pourquoi pas? C'est votre nom, mon cousin.

— Nous nous appelions ainsi dans l'enfance : Eusèbe... Marcelle... C'était bien doux.

— L'enfance est passée.

— C'est vrai ; mais avec l'âge la réflexion est venue, et elle a pu cimenter l'amitié. Écoutez, Marcelle : si je suis quelque chose, c'est par vous ; si j'aspire à la gloire, à tout ce que le monde estime, c'est pour vous.

— Pour moi, Eusèbe?

— Vous pourriez vous en étonner, si vous ne saviez combien je vous aime.

— Taisez-vous, Eusèbe, taisez-vous!.. Ce n'est point ici qu'on peut aimer... ici où des parents se détestent!...

— Mon cœur avait conservé votre image ; et cette sainte image a été ma gardienne dans l'existence orageuse de Paris. Ne me repousse pas, Marcelle, dis que tu seras ma femme.

— Ah! pauvre Eusèbe!.. Est-ce pour m'affliger que vous m'avez fait venir?

— Pardon ! je suis un insensé. J'oubliais tout pour me complaire dans le bonheur de te voir.

— Oui, vous oubliez qu'il y a un abîme entre nous.

— Eh bien ! s'écria le jeune homme avec énergie, cet abîme, il faut le combler.

— Que faire? grand Dieu! Moi, d'abord, je n'ai pas l'esprit inventif.

Eusèbe resta à rêver.

— Dépêchez-vous, dit Marcelle : le temps passe, je tremble... Si l'on venait... et si César se mettait à aboyer!...

— Une idée!... Abordons chacun, dès demain, le chapitre du procès : toi, vis-à-vis de ton père ; moi, vis-à-vis du mien.

— Je n'oserai jamais.

— Exprimons-leur le chagrin que nous cause cette brouille de famille. Moi, d'abord, je dirai à mon père que je veux retourner à Paris.

— Cela ne remédierait à rien.

— Je ne suis pas de ton avis. M. Léguilloux t'écoutera : il est bon, quoique brusque. De son côté, mon père m'est tendrement attaché : voudrait-il me laisser partir ainsi?

— Pauvre ami!... répéta la jeune fille.

Minuit sonna au loin. Le bruit de l'horloge retentit puissant dans le calme de la nuit. L'air était d'une tiédeur exquise ; une brise légère agitait les feuilles et les fleurs dont elle cueillait le parfum, et

la lune, au moment de disparaître, répandait une lumière plus vive et plus égale.

— Déjà minuit! s'écria Marcelle. Adieu!

— Attends, ma chère âme. Me promets-tu d'agir dans le même sens que moi?

— Je tâcherai.

— Oh! tu seras ma femme bien-aimée. Adieu, Marcelle!

— Adieu, Eusèbe!

— Un dernier mot... M'aimes-tu?

Elle hésita.

— M'aimes-tu? répéta-t-il avec anxiété.

Elle se glissa dans l'ombre de l'allée voisine et répondit, invisible :

— Oui!

V

Il arrive souvent, le lendemain d'une fête, qu'on aime à repasser dans sa mémoire les scènes de plaisir auxquelles on a assisté et dont on a été plus que le témoin. Alors il suffit de fermer un instant les yeux pour voir par la pensée défiler les personnages du raout, pour contempler les toilettes brillantes, pour refaire les sourires charmants et raviver les paroles fines qui ont été échangées. On rallume les lustres, on replace les fleurs dans les jardinières, on rouvre le piano : la fête recommence par le souvenir.

Mais rien de ces émotions douces et poétiques ne se produisit chez M. Paunac ou chez M. Léguilloux, le lendemain du bal de Mme de l'Aubespin; au contraire, les paroles étaient froides, les regards mornes, la contenance embarrassée. Il y avait, d'un côté, un jeune homme honnête, loyal, qui hésitait à heurter un père qu'il chérissait; de l'autre, une jeune fille soumise, qui n'osait témoigner par des paroles sa pénible préoccupation : mais le moins clairvoyant eût lu dans leur âme affligée, et leur attitude avait un sens qui les trahissait tous deux.

Est-il bien sûr que, pour leur part, M. Paunac et M. Léguilloux fussent affranchis de ce trouble qui naît d'une conscience mal satisfaite; qu'ils ne se reprochassent pas, par exemple, d'avoir donné, chez Mme de l'Aubespin, le spectacle d'un emportement difficile à expliquer, en le fondant même sur les griefs anciens?

Situation délicate et tendue, où nul n'osait ni ne pouvait exposer ce qu'il avait dans le cœur.

Eusèbe s'était cru plus de force qu'il n'en possédait réellement. Quand, au déjeuner, il eut bien considéré le baromètre, l'horloge dans sa haute boîte et les tableaux de fleurs et de fruits, il jugea qu'il n'aurait jamais le courage d'aborder le grand sujet. « Mais, se dit-il, une heure de plus ou de moins, qu'importe ! »

C'est ainsi qu'on s'affermit dans sa faiblesse : on ne veut que gagner du temps, et ce temps gagné est du temps perdu.

Il ne faisait pas à son père une compagnie assez gaie pour que ce dernier le retînt forcément près de lui. M. Paunac accueillit donc le premier prétexte que son fils invoqua pour sortir.

Une idée était venue à Eusèbe : courir chez l'excellent Duflot et lui demander conseil. Le meilleur ami d'un jeune homme passionné n'est pas toujours un autre jeune homme ardent : c'est plutôt un vieillard calme, indulgent, désintéressé, comme le Mentor de l'antiquité.

Il n'était que huit heures du matin. C'est déjà tard à Béziers : en province, la vie commence et finit avec le soleil. Aussi l'école primaire comptait-elle tous ses petits habitués. Ce bourdonnement vague qui tient à la présence d'une cinquantaine de bambins, régnait dans la vaste salle ornée de modèles d'écriture et d'un grand tableau noir. Les élèves étaient rangés selon leur âge, les moniteurs aux extrémités des tables. Duflot trônait dans une chaire de bois peinte en gris; il portait un vieil habit marron, avec des bouts de manches en percaline verte. Sa tête, couronnée de beaux cheveux blancs, avait une expression de sérénité admirable. Toute l'histoire de ce digne homme était dans son attitude patiente et modeste. Il était facile de comprendre que, pour l'instituteur, les élèves avaient toujours été ses enfants. Il les aimait bien ; oh ! oui, il les aimait de toutes les forces de son âme. Il les suivait de l'œil et de la pensée dans la vie.

L'arrivée d'Eusèbe produisit une profonde sensation. Tous les gamins fixèrent leurs grands yeux sur le nouveau venu et se mirent à chuchoter. Il y en eut qui profitèrent de l'occasion pour allonger sous la table quelques coups de pied à leurs voisins ; d'autres qui plongèrent la main dans la poche de leur blouse pour en retirer des pommes ou des noix sèches : tous, jusqu'à celui qui avait le bonnet d'âne, comptèrent sur l'effet de cet événement inattendu.

M. Duflot s'était levé; le jeune homme ne lui laissa pas le temps de faire un pas vers lui : déjà il était auprès de son ancien maître.

— Mon Eusèbe... quelle bonne surprise!

— Je vous dérange peut-être.

— Non, parce que c'est toi.

— Je n'aurais besoin que d'un quart d'heure de votre temps : j'ai à vous parler.

— A ton aise! Tandis que nous irons dans le jardin, mon premier moniteur Constant Pichard va tenir la classe.

Les écoliers, qui s'étaient d'abord réjouis de l'arrivée de l'étranger, se hâtèrent de replonger dans leurs poches les noix et les pommes : il y avait moins à plaisanter avec Pichard qu'avec M. Duflot.

— Voyons, je t'écoute, dit le bonhomme en se laissant tomber sur son banc favori.

Eusèbe retraça péniblement les incidents fâcheux qui avait marqué le bal de la veille, sans omettre le rôle équivoque joué par M. Criquet. Il en vint au rendez-vous nocturne qu'en désespoir de cause il avait demandé par lettre à sa cousine.

— Un rendez-vous! malheureux, et où çà!

— Dans son jardin... et le nôtre.

— Justice du Ciel! Et le mur? le fatal mur?.. As-tu osé franchir cette barrière?..

— Je ne l'ai pas franchie... mais j'ai grimpé jusqu'au haut d'une échelle... et ainsi perché, j'ai respectueusement causé avec ma cousine.

— On ne vous a pas surpris, j'espère? C'était si irrégulier!

— La lune seule nous a vus.

— Je respire... Phébé est discrète. Mais pourquoi cet entretien téméraire?

Eusèbe prit les mains du vieillard, et, cherchant dans ses yeux la compassion :

— Ne devinez-vous pas que j'aime Marcelle?

— Miséricorde! tu aimes ta cousine?

— Je sens que je ne puis vivre sans elle. Il faut que je l'épouse ou que je meure.

— O jeunesse imprévoyante! gémit Duflot. Il l'aime!.. Peut-on rechercher ainsi sa perte? Un garçon raisonnable à tant d'égards!.. un avocat!.. Et moi, aveugle que j'étais, je ne soupçonnais pas cette

effrayante passion... Je crois même que, sans le savoir, je l'ai favorisée.

— Ne vous faites pas de reproches : loin de regretter mon amour, je le bénis; il me rendra meilleur. Cependant j'en attendais plus de force qu'il ne m'en donne réellement. J'avoue que l'énergie me manque pour exécuter le plan que j'ai indiqué à ma cousine. Je suis donc venu vous exposer ma peine, certain que vous ne nous abandonnerez pas.

Le bon Duflot, partagé entre l'effroi et la vivacité de son affection, eut bien d'abord quelque velléité dé résistance, mais il ne put tenir rigueur à cet amour sincère.

— Les pauvres enfants!.. Ah! Dieu m'est témoin que je ferais tout pour vous rendre heureux, si je pouvais réellement vous être utile.

— Vous le pouvez, dit Eusèbe d'un ton pressant.

— Moi! et comment?

— Vous avez l'autorité d'un homme de bien, mon père vous estime : ce qu'il accueillerait de ma part avec des reproches violents, il l'admettra patiemment venant de vous.

— Ai-je le droit de m'immiscer dans des affaires aussi délicates?

— On a toujours le droit de chercher à sauver ses amis. Il faut que nous agissions... que vous agissiez.

— Je ne demande pas mieux, si c'est indispensable. Mais le temps, grand Dieu! le temps me manque. Déjà mon absence n'a que trop duré. Je suis sûr que ces vauriens s'agitent et commencent à faire du tapage.

— Il me vient une idée. Afin d'être libre et tout à nous, ne pourriez-vous leur donner congé; prétexter, par exemple, la suite des fêtes de la *Caritach?*

Duflot se mit à rêver et aspira fortement une pincée de tabac.

— C'est grave, dit-il; ma conscience est engagée...

— Décidez-vous, dit instamment le jeune homme.

— Il est évident que dès que tu le désires tant... Allons pratiquer cette ruse. Je consens; mais je t'en préviens, il m'en coûte.

Le vieillard s'achemina vers la classe, ayant pris soin de laisser Eusèbe dans le jardinet. Eusèbe n'entendit donc pas le *speech* de M. Duflot, mais il recueillit pleinement les hurrahs d'enthousiasme qui y répondirent. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, que les

jeunes drôles s'élançaient hors de classe, leurs paniers à la main, en se poussant, courant, se renversant et criant à tue-tête.

Il y eut encore entre Eusèbe et l'instituteur un quart d'heure de conférence pour fixer le programme à suivre. Après quoi, M. Duflot s'achemina de son pas le plus alerte vers la maison de M. Paunac, laissant en arrière Eusèbe, qui n'osait rentrer chez lui. Duflot avait pu hésiter; mais dès, qu'il jugeait un double bonheur lié à son action, il sentait une résolution ferme; et quand il frappa à la porte de M. Paunac, il était froid et résolu à tout braver.

VI

Les femmes seraient-elles plus courageuses que nous lorsque leur cœur est intéressé dans une épreuve difficile? et là où les hommes chancellent, n'ont-elles pas souvent de ces héroïsmes qui étonnent et subjuguent?

Une fois de retour dans sa chambre, la jeune fille médita longtemps : le résultat de ses réflexions fut entièrement favorable aux projets d'Eusèbe. On donne si aisément raison à ce qu'on désire! En conséquence, dès le matin, Marcelle était décidée à s'ouvrir entièrement à son père.

M. Léguilloux, à qui elle avait souhaité très tendrement le bonjour, ne se méprit pas à l'air d'agitation et à la pâleur de sa fille.

— Qu'as-tu, ma mignonne? demanda-t-il : tu parais fatiguée; aurais-tu mal dormi?

Au moment où Marcelle allait répondre, elle remarqua sur le visage de son père les mêmes symptômes, et répliqua par cet argument personnel :

— J'étais prête à vous faire cette observation, mon cher papa; sûrement votre nuit n'a pas été bonne.

— Je l'avoue, dit-il en crispant le poing.

Puis, passant la main sur son front :

— Cette fâcheuse affaire du bal m'est revenue à l'esprit, et m'a causé une longue insomnie.

Par cette confidence, M. Léguilloux rendait la partie plus facile à Marcelle.

N'étant plus soutenu par la colère, il n'avait eu que trop le temps de réfléchir et de condamner lui-même sa vivacité : non qu'il se

donnât tort, mais il ne se donnait pas non plus absolument raison.

La jeune fille l'embrassa avec effusion.

— Je vous connais bien! dit-elle : j'étais certaine que vous regretteriez cette scène violente.

— Sans doute, sans doute, je la regrette... surtout à cause de Mme de l'Aubespin; mais qu'y faire?

— Rien, j'en conviens.

— Alors n'en parlons plus, dit-il en arpentant sa chambre à grands pas.

— Pardon, mon père! j'ai à répondre à votre question de tout à l'heure. Oui, j'ai mal dormi... parce que j'avais du chagrin au cœur. Ce qui est arrivé m'a profondément affligée.

— Mais puisque tu reconnais toi-même qu'il n'y a rien à faire...

— Ce n'est pas une raison pour que je puisse supporter davantage le spectacle d'une haine de famille, qui est un scandale pour toute la ville.

— Ah! tant pis! il n'y a pas de ma faute.

— En attendant, est-ce la faute d'Eusèbe si vous plaidez avec acharnement? et que doit-on penser de nous lorsque mon cousin, enfin de retour dans sa ville natale, n'est pas admis à vous voir? Quel mal vous a-t-il fait, lui qui est si excellent, lui qui ne demande qu'à vous aimer?

M. Léguilloux ouvrit de grands yeux : ces quelques paroles avaient été pour lui une révélation.

— M'aimer! dis-tu?... Ah! je devine... Ce n'est pas sans motif que tu défends sa cause... Aurais-tu l'audace de l'aimer, toi?

— Quand il serait vrai... n'en est-il pas digne? n'avons-nous pas été élevés ensemble? n'est-ce pas le cœur le plus noble, le plus loyal?

— Tu l'aimes, toi!... tu aimes le fils de notre ennemi mortel!... Il ne me manquait plus que cette calamité!...

— Permettez, mon père : pouvez-vous appeler de ce nom le sentiment le plus pur? Croyez-moi, je n'ai pas démérité de votre estime. Eusèbe a droit à votre affection.

— Il ne l'a pas, il ne l'aura jamais!

— Et pourquoi, je vous prie?

— Il suffit qu'il se nomme Paunac. Jamais tu ne deviendras Mme Paunac, jamais!

— En vérité, vous me désespérez, mon père, en me forçant à vous faire un aveu qui me coûte beaucoup.

— Un aveu!... encore!... n'est-ce pas assez de ce que je viens d'entendre?

— Non, car je dois ajouter que je ne puis être plus longtemps témoin de ce qui se passe ici. Tout ce qu'il y a de généreux dans mon cœur en est blessé, et je vous supplie de me renvoyer immédiatement dans mon couvent, où je trouverai peut-être le calme, à défaut du bonheur.

Ce dernier trait acheva d'accabler M. Léguilloux. Tout entier à son exaspération, il bondit en s'écriant :

— Ah! c'est ainsi, ingrate! je t'aurai voué mon affection, j'aurai fait reposer sur toi mes espérances, pour que tu m'abandonnes!... Eh bien! soit : puisque tu ne tiens qu'à ce freluquet et puisque ton pauvre père n'est rien pour toi, je ne te retiendrai pas de force... Tu peux partir dès aujourd'hui.

— Je vous remercie, mon cher père, dit Marcelle avec une fermeté qui n'était que sur le bord de ses lèvres. Plus tard, vous me rendrez justice; vous reconnaîtrez combien ma demande était légitime.

Sans rien répliquer, M. Léguilloux lui fit signe de s'éloigner.

Marcelle s'inclina respectueusement et sortit du salon.

A peine fut-elle remontée dans sa chambre, que M. Léguilloux, livré à mille irrésolutions, à mille combats intérieurs, sentit tomber la fureur dont il avait été d'abord animé. Il n'envisagea plus que le départ prochain d'une fille chérie, naguère sa joie et son orgueil. Il eut bien encore un accès d'indignation, mais ce fut le dernier, et la table n'eut plus à souffrir des atteintes de son poing.

Quel parti prendrait-il cependant? souffrirait-il que Marcelle, profitant de la permission à elle accordée, fît ses préparatifs pour quitter la maison? cette permission, pouvait-il la retirer? en agissant ainsi, n'aurait-il pas l'air, aux yeux de sa fille, d'un homme sans caractère? La dignité combattait en lui la tendresse.

D'autre part, M. Léguilloux n'eût pu retenir Marcelle qu'au prix d'une concession dont l'idée seule le faisait frémir. Dire à Marcelle : « Reste, mon enfant », c'eût été lui dire : « Je consens à ce que tu aimes ton cousin. » Or il ne pouvait oublier qu'Eusèbe était le fils de son adversaire.

Ainsi, entre deux alternatives également pénibles, M. Léguilloux ne voyait aucune décision possible, et il lui était aussi difficile de retenir Marcelle qu'il lui était cruel de la perdre.

Tout à coup il eut une inspiration.

Prenant son chapeau et sa canne, il s'élança dans la direction de l'école primaire. Lui aussi, il rendait justice à l'excellent Duflot, et il s'était dit : « Je trouverai près de lui un bon conseil. »

En approchant de l'école, il fut tout étonné de voir les contre-vents poussés et de n'entendre aucun bruit. La vieille servante de l'instituteur vint à son appel.

— Comment? dit M. Léguilloux, il n'y a pas de classe aujourd'hui?... Votre maître serait-il malade?

— Pardon, excuse, M'sieu! grâce à Dieu, le pauvre cher homme se porte comme un charme.

— Alors pourquoi n'est-il pas ici?

— Ah! je vas vous dire... parce qu'il est dehors.

— Belle malice!

— Dame! un jeune monsieur est venu lui parler; après quoi, ils sont partis ensemble.

— Un jeune monsieur?

— J'ai dans l'idée que ça doit être le fils à m'sieu Paunac, le même que j'ai connu quand il était tout petit. Il était bien gentil, bien doux.

— C'est bon, c'est bon, grommela M. Léguilloux en s'éloignant sans plus de cérémonie.

Il revint sur ses pas.

— Comme cela, ils paraissaient amis?

— Oh! oui, M'sieu, bien amis.

— Et ils sont partis ensemble?...

— Bras dessus, bras dessous.

— Ils s'aiment.... moi seul, je ne suis pas aimé!... Adieu.

« Serait-il fou? » se demanda la servante en refermant la clôture.

Si M. Léguilloux était venu au pas accéléré, il s'en retourna plus vite encore. Une crainte avait traversé son cœur : peut-être Marcelle était-elle déjà sur la route du couvent?

Supposition insensée, mais qu'une imagination troublée pouvait admettre.

Dans l'état de désordre où était son esprit, M. Léguilloux n'aspirait plus qu'à être de retour chez lui, lorsqu'il s'arrêta brusquement en face d'un homme qui l'avait salué avec un empressement obséquieux.

Ce dernier, s'imaginant que M. Léguilloux voulait lier conver-

sation, le prévint en lui lançant un affectueux bonjour et ajouta aussitôt :

— J'espère que vous allez bien, Monsieur.

— Je vais très bien, Monsieur Criquet, mieux que vous ne le souhaitez, peut-être.

— Par exemple? dit l'ex-marchand de jouets sans perdre son aplomb habituel, me supposeriez-vous, par hasard, votre ennemi?

— Vous n'êtes pas mon ami du moins, et je vous déclare que je ne suis pas le vôtre.

— J'en suis tout consolé, Monsieur, dit Criquet en ricanant : il me suffit de posséder l'estime de M. Paunac.

— Estime conquise par la basse flatterie.

— Conquise par des services réels, Monsieur.

— Qu'appelez-vous des services?

— L'avoir soutenu dans son bon droit.

— Oui, avoir semé la discorde entre parents.

— Tiens! tiens! on dirait que vous n'êtes plus aussi sûr de gagner votre procès.

— Le vôtre ne serait pas long à faire, mauvais homme.

— Assez, assez, Monsieur. Si vous descendez à des invectives, je vous préviens que je quitte la partie. Je me respecte trop pour disputer en pleine rue.

— Vous aimez mieux creuser dans l'ombre votre souterrain.

— Il suffit, Monsieur ; je suis pressé. M. Paunac m'attend.

— C'est cela... Vous lui devez vos bons conseils du matin.

Criquet se redressa, l'œil flamboyant, les lèvres crispées.

— Mes actions ne vous regardent pas, Monsieur.

— Je vous demande pardon, dès que vos actions me sont nuisibles.

— Vous avez peur? dit Criquet, reprenant son air narquois.

M. Léguilloux leva les épaules, et, sans répliquer, se dirigea vivement vers sa maison, qui n'était plus qu'à deux cents pas.

Ce fut Marcelle elle-même qui vint le recevoir.

Elle était nu-tête et n'avait rien changé à son costume. Son père la contempla avec émotion.

— Eh quoi! dit-il, tu n'as pas fait tes préparatifs?

— Est-ce que c'était possible? dit Marcelle.

M. Léguilloux jeta un cri de joie et pressa sa fille contre son cœur.

— Écoute, dit-il, mon enfant. Je ne te demande qu'un peu de patience. Ne sors pas aujourd'hui, et reste dans ta chambre. Peut-

être aurai-je une surprise à te faire. Accorde-moi un crédit d'une heure.

Là-dessus, il alla s'enfermer dans son cabinet et se mit à écrire.

Nous avons laissé le bon Duflot au moment où il se disposait à entrer chez M. Paunac et à tenter une entreprise pour laquelle il ne fallait pas un médiocre vouloir.

M. Paunac était encore dans sa salle à manger. Il semblait lire son journal; mais nous n'affirmerions pas qu'il fût sensible, ce matin-là, aux charmes de la politique et aux amorces du feuilleton.

A la vue de Duflot, il sourit tristement, si tristement, que le vieillard en ressentit une profonde émotion et eut eu même de la peine à parler le premier; mais M. Paunac le prévint, en disant :

— Votre visite m'est bien agréable, mon cher Duflot. J'ai grand besoin de votre amitié.

— Ma foi! dit l'instituteur, je ne sais pourquoi, je l'ai pensé.

— Vraiment?

— Oui, c'est une idée comme une autre : aussi me voilà. Où donc est Eusèbe?

— Dans sa chambre, j'imagine. Il s'est plaint d'un violent mal de tête...

— Qu'il a combattu en prenant l'air.

— Vous l'auriez rencontré?

— Mieux que cela : il est venu me voir.

Cette attention pour un ancien maître était naturelle; et cependant M. Paunac en conçut de la surprise. A cette nouvelle, il s'était passé en lui quelque chose qu'il ne s'expliquait pas. Évitant de questionner Duflot, il détourna un peu le cours de la conversation et se borna à dire :

— Ah! ça va mal.

— Oui et non : tout ira bien, selon ce que vous déciderez.

— Moi!... je ne comprends pas, répliqua M. Paunac en agitant vivement son journal.

— Je vais me rendre plus clair : votre fils a du chagrin.

— Et pourquoi? que lui manque-t-il près de moi? n'a-t-il pas toute ma tendresse?

— Il est affligé de la scène qui a eu lieu hier.

— Quoi! vous savez...

— Je le sais... comme toute la ville. On ne parle pas d'autre chose dans Béziers.

— Et probablement on me blâme?

— On vous plaint.

— A merveille! ainsi c'est moi, moi seul qui joue le vilain rôle.

— Allons, allons, pas de dépit! Écoutez, Monsieur Paunac. Nous sommes là ensemble et nous pouvons causer comme deux hommes raisonnables. On ne gagne rien à s'emporter : vous l'avez vu hier...

— Mais aussi qui eût pu garder son sang-froid en présence d'un ennemi, d'un plaideur acharné?

— Un ennemi!... selon moi, vous avez tort, grand tort de donner un nom pareil à celui que Dieu a fait votre parent; et ensuite plaide-t-il avec plus d'acharnement que vous? Comment s'entendrait-on jamais quand personne ne veut commencer à céder?

— Céder! céder! dites-vous. Oh! ce n'est pas moi qui commettrai cette lâcheté.

— En ce cas, il faut vous attendre à voir votre fils faire ses préparatifs de départ : car le pauvre garçon, qui ne partage nullement ces sentiments de haine, m'a prié de vous annoncer qu'il songe à quitter Béziers dès aujourd'hui.

— Qu'est-ce que j'entends là? Quel motif donne-t-il?

— Je l'ignore; mais ce que je n'ignore pas, c'est que vous avez une nièce charmante, qu'Eusèbe veut épouser.

— C'est monstrueux, c'est épouvantable, ce que vous m'annoncez là!

— C'est parfaitement vrai; j'y reconnais le doigt de la Providence. Règle générale : quand les pères sont désunis, les enfants sont d'accord.

— Homme étrange! s'écria M. Paunac en regardant fixement l'instituteur : on croirait que vous n'avez jamais pratiqué d'autre étude que celle des passions.

— Je les ai analysées, disséquées, répliqua tranquillement Duflot; heureusement ce n'a pas été pour mon propre compte, et je m'en réjouis. Voyons, vous devez une satisfaction à ces deux jeunes cœurs.

— Vous délirez, mon cher! Est-ce que Mlle Léguilloux dépend de moi?

— Une fille parfaitement élevée...

— J'en conviens, et ne puis avoir que de la sympathie pour elle.

— Alors?

— Que voulez-vous que je vous dise?

— Ainsi vous laisserez s'éloigner votre Eusèbe!

— Soit, s'il m'aime assez peu pour cela.

— Vous oubliez qu'il est le meilleur des fils...

Ému au plus haut degré par cet argument, M. Paunac garda un silence qui permit à l'instituteur d'ajouter :

— Voyons, mon ami, un bon mouvement. Vive la concorde!

— Ah! vous me bouleversez, diable d'homme!... Permettez-moi du moins d'y réfléchir.

— Oui, oui... Et pendant ce temps je vais avertir Eusèbe...

— Pas du tout! je veux être libre.

Sans insister davantage, Duflot se retira sur la pointe du pied. Au bas de l'escalier, il aperçut Eusèbe, qui peut-être l'attendait, et il lui glissa ses mots :

— Ça a été rude, mais j'espère... N'entre pas : tu gâterais tout.

Aussitôt Eusèbe monta l'escalier quatre à quatre, tandis que l'instituteur opérait prudemment sa retraite. Mais, à l'instant où il ouvrait la porte de la rue, il vit s'y présenter la servante de M. Léguilloux. Cette fille tenait une lettre, qu'on alla remettre à M. Paunac. Le vieillard, mû non par une vaine curiosité, mais par l'intérêt paternel que lui inspiraient les deux jeunes gens, se mit en observation à quelque distance et attendit, se disant avec un malin sourire : « Je fais comme M. Criquet. » Sa patience fut récompensée. A dix minutes de là, il vit la servante de M. Paunac, armée à son tour d'une lettre, se rendre chez M. Léguilloux. Dans l'espace d'une demi-heure, les deux messagères recommencèrent le même manège. « Allons! se dit Duflot, je puis m'en retourner à l'école : on n'échangerait pas tant de *poulets* si la haine était toujours aussi vivace. » Mais il était écrit que le digne instituteur ne serait pas de sitôt rendu à ses pénates. La servante de M. Léguilloux reparut pour la troisième fois, et, se dirigeant tout droit vers Duflot :

— Ah! M'sieu, dit-elle, c'est pain bénit que je vous aie avisé. Mon maître a été chez vous ce matin sans vous rencontrer...

— Pas possible!

— Et il m'envoie vous quérir.

— Marchons! dit joyeusement le vieillard.

Marcelle attendait sur le seuil.

— Que je suis heureuse, s'écria-t-elle en prenant les mains de Duflot, de vous voir avant mon départ!

— Vous partez? dit-il tout interdit. Je croyais... je m'imaginais...

— Mon Dieu, oui, soupira-t-elle en baissant les yeux, je vais au couvent.

— Bah! bah! Je vous le défends, moi, Mademoiselle. D'ailleurs, votre père m'appelle... et c'est bon signe.

L'entretien de M. Léguilloux et de l'instituteur eut lieu à huis clos. Il fut suivi d'un succulent déjeuner, auquel Duflot fit honneur avec l'appétit que donne une conscience satisfaite.

Pendant ce temps, il y avait un homme bien malheureux : c'était M. Criquet. Il s'était présenté chez M. Paunac, où d'ordinaire il était admis avec tant d'empressement, et le maître de la maison l'avait fait prier sans façon de revenir à trois heures de l'après-dîner. Lui, Criquet, lui, l'homme lige, lui, éconduit!

Criquet ne s'était jamais abonné qu'aux journaux contenant des logogriphes et des charades, si bien que les énigmes assez obscures pour mettre en défaut la pénétration d'Œdipe lui-même n'étaient pour notre homme que de simples jeux d'enfant. Mais, en cette circonstance, le rébus était enveloppé de ténèbres si denses, que l'agent de discorde dut renoncer à se l'expliquer.

VII

Après le déjeuner, M. Léguilloux, qui était, à ce qu'il paraît, en humeur d'écrire ce matin-là, envoya un billet à son architecte, lequel ne tarda point à arriver avec cinq maçons armés de pioches. Marcelle ne put cacher sa stupéfaction. Elle regardait tour à tour son père et M. Duflot, qui souriait en se donnant un air profond.

— Ce n'est rien, dit M. Léguilloux; seulement mon mur mitoyen a besoin d'être réparé.

— Votre mur!...

— On va y travailler. Prends ta broderie, et viens au jardin nous tenir compagnie.

— C'est cela, dit M. Duflot; et, si vous le voulez, je vous lirai quelques passages du *Petit Carême* de Massillon. Je l'ai toujours dans ma poche, ce modèle inimitable de style.

— Pardon, mon père! dit timidement la jeune fille, tel qu'il est, ce mur m'était si désagréable!...

— Il deviendra beaucoup plus beau. Viens-tu?

— Mon devoir est de vous obéir.

Les ouvriers s'étaient réunis à une place déterminée; mais, au lieu de consolider ou de réparer le mur, ils se mirent à l'attaquer vigoureusement. Un pan de la crête tomba, puis une première pierre, puis une seconde, et ainsi de suite. Les pioches rivalisaient d'ardeur.

— Dites-moi, cher papa, demanda Marcelle très étonnée, est-ce ainsi que vous réparez votre mur?

— Oui, oui, tu vas voir : tout à l'heure ce sera mieux encore.

Et les pioches continuaient de détacher les moellons. Déjà une ouverture était pratiquée, et de chez M. Léguilloux on commençait à voir le jardin de M. Paunac.

— Allons, ferme! cria M. Léguilloux : pour aujourd'hui il me suffit d'une brèche; mais ouvrez-la-moi bien grande et jusqu'au sol.

Les maçons, stimulés par une rasade abondante, reprirent leur œuvre.

Trois heures sonnaient quand elle fut achevée.

En ce moment, Mme de l'Aubespin et Melle Léocadie arrivèrent par le jardin de M. Léguilloux.

Par le jardin voisin arrivèrent M. Paunac et M. Criquet.

A la vue de l'entaille, Criquet poussa un cri rauque et étouffé.

Cependant M. Léguilloux avait frappé trois coups dans sa main.

De l'autre côté du mur, on répondit par un signal semblable. Puis on vit deux hommes gravir simultanément les débris du pan de mur abattu, se joindre, ouvrir leurs bras et s'étreindre en pleurant.

C'était le père d'Eusèbe.

C'était le père de Marcelle.

— Mon cousin!... mon cher cousin!... s'écrièrent-ils. Plus de procès!

Ils pleuraient... mais cela fait tant de bien!

Chacun d'eux se retourna ensuite en appelant :

— Eusèbe!

— Marcelle!

Les jeunes gens s'élancèrent tout émus.

— Venez, dit M. Léguilloux : sur les débris de ce mur fatal promettez-vous une tendresse éternelle.

.....Les fiancés s'agenouillèrent, et leurs pères les bénirent.

Eusèbe alors prit Marcelle par la main, et, l'entraînant vers l'instituteur :

— O mon bon maître, dit-il, bénissez-nous aussi : car vous êtes notre second père.

Tout à coup, au milieu de ce poème d'amour, éclata une hilarité générale. On s'était rappelé l'ancien marchand de joujoux, cette pomme de discorde ; on le cherchait du regard... Mais Criquet en avait assez vu pour être parfaitement édifié, et il s'était soustrait par une prompte retraite à un spectacle peu récréatif pour lui.

Le lendemain, il avait quitté la ville pour jamais.

Béziers ne possédera pas de *rue Criquet*... C'est dommage.

Le pays n'en restera pas moins délicieux, car il y a longtemps qu'on a dit avec raison : « Si Dieu voulait habiter sur la terre, il habiterait Béziers. »

Alfred DES ESSARTS.

LA QUESTION DES CHEMINS DE FER EN 1882

Deux incidents considérables viennent de se produire dans cette polémique, dont la *Revue* a signalé naguère les premières péripéties (1) : l'un, qui remonte à la fin de l'année dernière, est la prise en considération, par le Corps législatif, d'un projet de loi de rachat général et immédiat des chemins de fer; l'autre est le dépôt, que vient de faire le ministre actuel des finances, de deux projets conçus dans un esprit absolument opposé, celui des conventions avec la Compagnie d'Orléans. Par ces traités, types de ceux qu'on prépare avec les autres Compagnies, l'État obtiendrait leur concours, dans une large mesure, pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique (ou électorale), et, de plus, des améliorations importantes dans le service général : — le tout moyennant une seule condition, la suspension, pendant un certain nombre d'années, de la faculté de rachat.

Les deux systèmes contradictoires sont donc en présence et le « moment psychologique » approche. Nous allons placer en regard le projet de rachat général et les conventions; l'examen comparatif de ces documents ne laissera, nous l'espérons, aucun doute dans l'esprit des gens sérieux sur la solution de ce redoutable problème économique.

I

L'auteur du projet de rachat général, le citoyen Papon, député d'Évreux, était, sous la législature précédente, président de la commission des chemins de fer dite des *Trente-Trois*, dont nous avons précédemment raconté les exploits... négatifs. En effet,

(1) Voir l'article : *Sus aux chemins de fer!* (N° du 10 mars 1880.)

ces commissaires, d'accord pour détruire le régime actuel, étaient loin de s'entendre sur la manière de le remplacer : les uns voulaient l'exploitation directe par l'État ; d'autres, des Compagnies fermières avec des baux à courts termes, mais en attribuant à l'État une juridiction absolue sur les tarifs, c'est-à-dire l'exploitation directe sous un autre nom ; quelques-uns, moins naïfs, représentaient les aspirations d'un groupe de notabilités du demi-monde financier, qui espéraient (et espèrent encore) se substituer aux Compagnies actuelles.

C'est en s'inspirant de ce qu'il appelle bénévolement les *travaux* de ses anciens collègues, que M. Papon a *tenté de rédiger* son projet de loi.

Au lieu de s'en tenir aux arguments économiques, il fait tout d'abord intervenir les passions politiques et irréligieuses. Si l'État républicain ne peut différer plus longtemps de se *distraire* des obligations contractées au profit exclusif (?) des Compagnies, c'est surtout parce qu'elles sont composées de réactionnaires, de cléricaux, qu'il faut aller chercher au fond de leurs repaires dorés... « Elles constituent des *congrégations d'un ordre particulier*, non moins dangereuses que les autres », et dont le tour d'expulsion est venu. De plus, « *il faut reconnaître* qu'elles ont été complices de l'attentat du 16 mai. » M. Papon s'abstient de dire pourquoi il est si convaincu de cette complicité, mais il ne nous permet pas d'en douter !

Son plan général est d'une simplicité bucolique. « 1° Unification, de façon que marchandises et voyageurs puissent aller d'un point à l'autre par la ligne la plus courte, sans se préoccuper de savoir quelle entreprise opère le transport ; 2° tarification équitable et contrôlée par l'État, donnant le meilleur marché possible ; 3° augmentation de vitesse et de confort. » On va voir cet unificateur à outrance proposer trois catégories de réseaux, répartis à leur tour en sous-réseaux : en tout, au moins une trentaine d'exploitations distinctes. « C'est aux *hommes spéciaux* qu'il appartiendra de grouper d'une façon normale et logique les lignes des divers réseaux, de manière à assurer une exploitation homogène, rapide, peu coûteuse. » Pour lui, sa spécialité consiste à tout bouleverser : le reste n'est plus son affaire !

Ses explications sur l'historique de la formation des Compagnies, les conventions de 1859, la garantie de l'État, le revenu

dit réservé et le mécanisme du *déversoir*, sont *marqués au coin de la plus crasse ignorance*, comme disait Kléber des ordres des généraux sans-culottes, et ne méritent pas d'être relevés.

Nous ne citerons qu'une de ses bévues; mais, après celle-là, il faut tirer l'échelle! Il prétend qu'encore aujourd'hui « la garantie ne cesse pas de fonctionner, à raison de *quarante et quelques millions* par an! » S'il avait pris la peine de consulter les documents officiels qu'il avait sous la main, il aurait vu que trois Compagnies sur quatre avaient cessé de recourir à la garantie, et commencé à rembourser; qu'une seule, celle de l'Ouest, la plus chargée de lignes improductives, avait encore emprunté, en 1881, *dix millions* seulement, et non quarante.

Le Solon ébroïcien avait tenté de rédiger son projet du temps du *grand ministère*, sur l'appui duquel il comptait : aussi le prend-il de très haut avec les ministres précédents, MM. de Freycinet, Say, Varroy, aujourd'hui revenus au pouvoir, par suite d'une de ces évolutions qui donne à la troisième république une allure assez semblable à celle du reptile le plus venimeux de l'Afrique australe, le *serpent-cercle*. M. Papon reproche à ces ministres passés et présents leur attitude équivoque. Il n'est pas de ceux qui se contentent de menus suffrages, qui se laissent endormir par la « politique de hamac »! Sous sa présidence, « la commission des Trente-Trois avait conclu au rejet de cette proposition de rachat partiel, et au rachat du réseau tout entier. C'était une façon de poser et de traiter cette question du rachat général, dont la commission était *partisane* en principes. » PARTISANE!!! Et des critiques malveillants ont osé dire que M. Papon n'avait rien inventé! Les exploitations provisoires des lignes nouvelles finissent avec cette année. *On voit qu'il n'y a pas de temps à perdre!* s'écrie l'auteur du projet, très impatient, et pour cause, de voir venir le rachat de toutes les Compagnies, grandes et petites. On sait, en effet, que M. Papon fait partie, avec M. Labiche, sénateur, et le trop célèbre ex-ministre Paul Bert, d'une société majestueusement intitulée : *Syndicat professionnel des chemins de fer régionaux;* que cette société, cessionnaire fictive de ceux de l'Eure, n'a été formée que pour faire racheter par l'État, *au prix de revient, et avant le* 31 *décembre de cette année*, moyennant une commission, ces lignes pour la plupart improductives! M. Papon a donc, comme on voit, plus d'un motif pour estimer qu' « il n'y a pas de temps à perdre ».

Le projet comprend quinze articles. Le premier décrète « le rachat immédiat de toutes les concessions de chemins de fer d'intérêt général. » — « Les lignes concédées aux Compagnies grandes et *petites* depuis moins de quinze ans seraient rachetées dans les conditions prévues par la loi du 23 mars 1874 » (art. 2) : conditions singulièrement avantageuses pour les propriétaires des petites lignes, improductives pour la plupart; et onéreuses pour l'État. On voit passer là un long bout d'oreille du *Syndicat professionnel.* Il se hâte ensuite de découper le « réseau national », constitué par le rachat universel, en réseaux et en sous-réseaux. Ces fractionnements multipliés semblent une réminiscence des procédés de vivisection de son collègue Paul Bert! Après avoir déclaré, dans l'Exposé des motifs, que « l'État ne doit pas exploiter lui-même », il déclare, dans le projet, que néanmoins « l'État conservera la libre disposition des tarifs, dont les compagnies fermières ne feront qu'opérer le recouvrement moyennant une remise...; qu'il réglementera en outre le service général, la marche des trains, la délivrance des billets, l'enregistrement des bagages, le délai des transports et des transmissions » (art. 12 et 13). C'est toujours l'exploitation par l'État, sous un déguisement aussi transparent que certains costumes de l'époque directoriale? Les prétendus fermiers ne seraient que des percepteurs. « S'il y avait du déficit, l'État comblerait la différence », dit gaillardement le législateur. L'État, *lisez* les contribuables.

Mais en voilà assez, trop peut-être sur cette élucubration, qui n'est autre chose qu'un essai maladroit de compromis entre les vues divergentes et incohérentes des anciens collègues de M. Papon.

II

Les deux projets de convention avec la Compagnie d'Orléans, présentés par M. Léon Say, ne sont autre chose qu'un commencement d'exécution du programme financier qu'il avait publié à la fin de l'année dernière dans le *Journal des Économistes.* Nous devons dire quelque chose de cet écrit important, qui est, en quelque sorte, l'exposé des motifs des conventions.

M. Say s'attachait d'abord à démontrer que le rachat général ou partiel entraînerait des opérations de capitaux et de titres, qui

rendraient impossibles la poursuite et l'achèvement du grand plan de travaux concerté, en 1878, entre le ministre des travaux publics et celui des finances, et connu sous le nom de plan Freycinet. Le devis primitif ne s'élevait qu'à la modeste somme de 4 *milliards*. On comptait, pour y pourvoir, à raison de 500 millions par an, sur la plus-value constante des revenus publics, « corrélative à l'augmentation de la fortune privée » (?); plus-value qui suivait un mouvement rapide de progression depuis l'exercice 1875. L'exécution de ce plan ne devait même, dans les prévisions originaires, absorber qu'une partie de ces excédents de l'avenir. Le reste aurait été affecté à la diminution des impôts (?). L'auteur plaidait ici *pro domo sua :* car l'ancien ministre des finances, collaborateur du plan Freycinet, n'était autre que M. Say lui-même. Il y aurait bien quelques réserves à faire sur cette corrélation *mathématique* qu'il établit entre les excédents de recettes et l'accroissement des fortunes privées. Il sait mieux que nous que l'agriculture reste étrangère à la « force ascensionnelle » des plus-values; — que, depuis cette bienheureuse année 1875, la moyenne du prix et du revenu des biens ruraux a au contraire baissé dans la plus grande partie de la France.

M. Say n'ignore pas non plus que ce fameux plan était tout simplement la suite de l'œuvre complémentaire du réseau français, commencée, sous de fâcheux auspices, par de petites Compagnies. Il y a eu là certains incidents sur lesquels il glisse, comme sur des charbons ardents. Il se borne à rappeler que les plus importantes de ces Compagnies secondaires « furent rachetées pour être provisoirement administrées par l'État, comme s'il se fût agi d'un séquestre, la question du mode définitif d'exploitation de ces chemins et de ceux à construire restant réservée ».

Ceci est bien la vérité, mais non toute la vérité. M. Say omet de rappeler que lui-même avait d'abord considéré comme la meilleure solution, sous tous les rapports, la réunion de ces lignes au réseau d'Orléans; — que le projet de convention préparé dans ce but fut rejeté comme *léonin*, en 1877, par la majorité républicaine, avec un tel emportement, que le ministre (M. Say, *in proprie persona*, osa à peine le défendre. A cette convention il laissa substituer le rachat et l'exploitation provisoire par l'État; — et les partisans de mesures plus radicales n'ont pas manqué de s'autoriser de ce précédent pour demander, tantôt le rachat du réseau d'Orléans entier; tantôt,

comme aujourd'hui M. Papon, le rachat total. C'est donc à M. Say lui-même qu'incombe la responsabilité d'avoir laissé pénétrer ce premier louveteau dans la bergerie (1).

Quoi qu'il en soit, ce programme de travaux publics était à l'origine, suivant M. Say, *une grande chose* pratique et d'une exécution facile. Mais, depuis, cette grande chose a été compromise par des faits considérables. Les plus-values ont été consommées au fur et à mesure. L'initiative parlementaire s'attache à augmenter les divers chapitres du budget avec une ardeur *inquiétante*. Cette ardeur des représentants à satisfaire à tout prix les besoins de leurs arrondissements a développé le plan primitif dans des proportions *qu'on ne pouvait pas soupçonner :* au mois de juillet dernier, on ne parlait plus de quatre milliards seulement, mais de *six*. (Il en faudrait *dix* aujourd'hui, si l'on prenait au sérieux les promesses officielles du ci-devant grand ministère.)

C'est là, suivant M. Say, « une *déviation* considérable et fâcheuse du programme primitif ». N'est-ce pas, au contraire, la suite parfaitement naturelle et logique d'un système qui mêle la politique aux affaires, et transforme les travaux d'utilité publique en moyens d'influence et de propagande? Une fois cette voie ouverte, « on pouvait facilement soupçonner » que bien des politiciens des nouvelles couches s'y jetteraient à corps perdu. Pour transformer la *grande chose* en une chose absurde et dangereuse, il n'a pas fallu beaucoup d'efforts de la part de cette majorité, dont toute la religion (la religion de ceux qui n'entrent pas dans les églises) se résume dans le suffrage universel.

Ces tendances sont aujourd'hui plus inquiétantes que jamais après la crise financière du mois de janvier dernier, que M. Say avait prédite. « Dans cette situation, le gouvernement doit suspendre pendant plusieurs années les émissions de rentes qui ne serviraient qu'à donner un nouvel aliment à la spéculation. Pour continuer sans nouveaux emprunts les nouvelles lignes commencées, *une entente avec les Compagnies actuelles est indispensable*. « Elle peut s'opérer de deux manières : par des conventions particulières, mettant à la charge des Compagnies une partie des dépenses indispensables pour terminer ces lignes; et en s'arrangeant avec elles pour accélérer la

(1) On sait d'ailleurs qu'en fait, cet arrangement soi-disant léonin aurait été bien plus avantageux pour les créanciers des petites Compagnies. (V. l'art. du 10 mars 1880.)

rentrée des avances qui leur ont été faites par suite de la garantie d'intérêts. »

M. Say s'était d'ailleurs assuré d'avance que ce concours des Compagnies ne lui serait pas refusé; que leurs chefs consentiraient même à de grands sacrifices pour terminer ou du moins interrompre la guerre acharnée que leur font depuis cinq ans les partisans du rachat.

Les deux projets de convention avec la Compagnie d'Orléans ont été conçus dans ce double but : — poursuivre de la façon la moins onéreuse pour les contribuables l'exécution des grands travaux; — et rendre, ou plutôt *vendre*, aux Compagnies une sécurité qui leur est indispensable, dans leur intérêt comme dans celui du public.

III

Le ministre a cru devoir scinder le traité avec la Compagnie d'Orléans, conclu le premier, et dont le sort décidera du reste. Il a donc déposé d'abord un projet de convention séparé, relatif seulement au remboursement anticipé des avances, et il a eu soin d'en éliminer, par un article spécial, la clause de suspension temporaire du droit de rachat, réservée pour l'autre convention. Par cette manœuvre, on espère faire glisser en quelque sorte la majorité de la première convention à la seconde. Tels sont aujourd'hui, paraît-il, les seuls procédés possibles de gouvernement! Ici, au rebours du proverbe, les paroles sont les mâles, et les actes les femelles.

On se flattait que ce premier projet ainsi amendé ne rencontrerait aucune opposition. La Compagnie d'Orléans s'impose, sans compensation, une charge fort lourde : elle va être forcée d'emprunter pour liquider, par anticipation, une dette qu'elle n'était tenue de solder qu'à la longue, sur l'excédent de ses produits réservés. Tout l'avantage de la convention est pour l'État, qui trouve là, à point nommé, une ressource de 227 millions, montant du solde d'avances (intérêts compris).

Toutefois, cette considération ne désarme pas les *racheteurs* intransigeants.

Mais il faut s'attendre à voir les socialistes d'État combattre surtout avec une énergie désespérée la deuxième convention, dans laquelle se trouve reléguée la clause de suspension pendant quinze ans de la faculté de rachat.

Cette convention comprend vingt-huit articles. Les trois premiers stipulent l'échange, « sans soulte de part ni d'autre », de quelques lignes de la Compagnie d'Orléans, enchevêtrées dans le réseau actuel de l'Etat, contre des lignes excentriques, cédées en retour à la Compagnie. Seulement, ce n'était pas la peine de commencer par démontrer si bien les inconvénients de l'exploitation par l'État, comme l'a fait M. Say avant son retour au pouvoir!

Les articles 4 et suivants sont relatifs aux sacrifices que la Compagnie consent à faire pour l'exécution du programme Freycinet. Elle se charge des frais de *superstructure* et de l'exploitation de dix des lignes nouvelles, d'ensemble 850 kilomètres, situées dans le périmètre ou le voisinage immédiat de son réseau (1). Trois de ces lignes seront exploitées à ses risques et périls; les autres, pour le compte de l'État, le tout jusqu'au 31 décembre 1899. Par l'article 7, la Compagnie s'oblige à reconstruire sur le type ordinaire la ligne Paris-Sceaux-Limours, et à la raccorder au chemin dit de Grande-Ceinture dans le délai de cinq ans. Ce seul article met à la charge de la Compagnie une dépense certaine et prochaine de 12 millions; et l'on évalue à 148 millions le total des autres dépenses qu'elle pourra être contrainte de faire dans le cours du bail.

Enfin, par l'article 27, l'État s'engage à ne pas user de son droit de rachat pendant la durée du présent bail d'affermage. Cette clause est l'unique compensation qu'obtiendrait la Compagnie pour les sacrifices que lui impose, non seulement la convention, mais le cahier des charges supplémentaires en 26 articles, qui y est annexé.

Les stipulations de ce cahier des charges n'affectent pas seulement les lignes nouvelles, mais l'ensemble du réseau d'Orléans, ou plutôt de tout le réseau français, car elles sont évidemment destinées à être reproduites dans les autres traités. La Compagnie s'engage (art. 1) à présenter, *dans un délai de trois mois*, des propositions de réduction de 7 0/0 en moyenne sur le prix des places. De plus, dans le cas (malheureusement peu probable d'ici à longtemps) où l'État viendrait à réduire l'impôt sur la grande vitesse, la Compagnie serait tenue de faire un sacrifice égal. — Également

(1) La *superstructure* comprend le ballast, la voie de fer et tous ses accessoires, les bâtiments et clôtures des gares; les dépenses d'*infrastructure*, à la charge de l'État, comprennent les acquisitions de terrains, terrassements, ouvrages d'art, maisons de garde et barrières de passages à niveau. Les obligations de la Compagnie commencent pour chaque ligne, dans le délai d'un an, à partir de la remise de l'infrastructure par l'État. (Art. 5).

dans les trois mois, elle sera tenue de présenter un tarif pour la délivrance de billets d'aller et retour avec réduction moyenne de 25 0/0 entre deux gares quelconques de son réseau, ou entre une de ces gares et une gare quelconque des principales du réseau de l'État ou des autres Compagnies qui accepteraient les mêmes obligations. L'article 5 établit une nouvelle classification à prix réduits des marchandises transportées à petite vitesse. La Compagnie s'engage, par l'article 6, à présenter dans les trois mois un nouveau tarif général, uniformément établi d'après le principe de taxe kilométrique à base décroissante. Ces stipulations doivent se retrouver dans les traités subséquents, pour que l'application de ce tarif uniforme puisse avoir lieu sur tout le réseau français. Par l'article 7, la Compagnie s'engage à proposer, dans le même délai, un remaniement de ces tarifs spéciaux à prix réduits, et à les faire rentrer, autant que possible, dans le système général, ne conservant les prix réduits, dits de gare en gare, « que dans les cas particuliers où ils seraient justifiés, soit par les courants commerciaux à desservir, soit par la nécessité d'éviter les relèvements *exagérés* auxquels pourrait donner lieu l'application du nouveau système ».

Signalons encore, pour finir, le philanthropique article 25 : « Les voitures de toute classe seront chauffées en hiver, quelle que soit la durée du parcours. »

Tout n'est pas digne d'éloge dans ces projets de conventions. Après avoir démontré, en décembre dernier, que le rachat des chemins de fer serait un attentat à la fortune publique, c'était un artifice maladroit de réserver si soigneusement dans la convention du 2 mai l'exercice continu de la faculté du rachat, pour en stipuler, quinze jours après, la suspension ou plutôt l'annulation. C'est encore une faiblesse, de la part du ministre des finances, de se prêter, contrairement à ses convictions, à prolonger l'expérience désastreuse d'une exploitation directe de l'État, — uniquement pour gagner, et peut-être pour ne pas gagner quelques voix ! Enfin, l'on peut signaler un manque de franchise qui ne trompera personne, dans la rédaction équivoque de l'article 7 du cahier des charges supplémentaires, qui laisse entrevoir la suppression possible d'un grand nombre de tarifs réduits de gare en gare. Les deux ministres savent parfaitement que la plupart de ces tarifs, qui, en fait, s'appliquent à la majeure partie des transports, ont été établis et devront être maintenus dans l'intérêt du commerce.

Ces réserves faites, il est juste de reconnaître que cet appel au concours des Compagnies était l'unique moyen de pourvoir, dans la mesure du possible, à l'exécution du trop fameux programme. De plus, on a relié habilement aux stipulations particulières qui règlent ce concours, des améliorations d'un caractère plus général; des réductions que les Compagnies, incessamment menacées de rachat, n'auraient pu réaliser, comme elles ne pourraient le faire encore, si cette situation précaire venait à se prolonger (1). En repoussant cette trêve de quinze ans, condition unique, mais *sine qua non*, de leurs sacrifices, le Corps législatif témoignerait qu'il ne comprend pas mieux les l'intérêts matériels du pays que ses intérêts moraux. Il ne lui reste que cette faute à commettre!

Baron Ernouf.

(1) La moyenne du prix de rachat devant être calculée sur le chiffre des produits nets des sept dernières années, on comprend que les Compagnies menacées d'expropriation avaient tout intérêt à grossir ces produits, et par conséquent à ajourner les réductions et les dépenses qui n'étaient pas strictement nécessaires. On comprend, par la même raison, l'importance qu'elles attachent à cette clause de suspension de la faculté de rachat, leur unique sauve-garde : autrement on pourrait profiter, pour les racheter à vil prix, de l'abaissement sensible qui ne pourra manquer de se produire, pendant les premières années, dans leur revenu net, par suite des dépenses et des réductions de tarifs qu'elles s'engagent à faire.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'oxygène; son importance. — Priestley et Lavoisier. — Quelques solutions du problème de l'oxygène à bon marché. — Procédés de M. Boussingault. Recherches d'Henri Sainte-Claire Deville. — Usine de M. Tessié du Motey, à Pantin. — Heureuse solution du problème par les frères Brin. — Description de leur procédé. — Conséquences industrielles. — Éclairage public et privé par la lumière de Drummond. — Applications à la photographie ordinaire, artistique et industrielle, etc., etc. — Guérison d'un cas de rage déclarée, par M. Denis-Dumont. — Discussion du rapport de M. Bouley. — Rage imaginaire et réelle. — Le *stylographe*. — *Œuvres complètes d'Augustin Cauchy*. — *Bible et préhistoriens*. — Congrès scientifique de la Rochelle.

Deux faits considérables feront le sujet de cette chronique : le premier est la guérison réelle ou prétendue d'un cas de rage par le nitrate de pilocarpine; le second est la production assurée d'oxygène pur, à un bon marché inouï. Or, comme l'oxygène est un agent dont la présence et l'activité se manifestent pour ainsi dire partout en ce monde, on comprendra que nous lui donnions la première place. En effet, la production abondante et assurée d'oxygène, à un prix de revient pour ainsi dire nul, c'est la révolution dans la plupart des industries; c'est la lumière électrique détrônée et reléguée à l'arrière-plan pour un temps très considérable, plusieurs siècles peut-être; c'est l'aération assurée dans les hôpitaux, et un supplément de respiration garantie à tous les affligés d'insuffisance pulmonaire, que celle-ci soit due à un catarrhe chronique, à des adhérences résultant de pleurésie ancienne ou actuelle, à la pneumonie, à l'emphysème, etc., etc.

On sait la révolution opérée en chimie par la découverte de l'oxygène. On croyait avoir trouvé le secret de la vie; et de fait,

Lavoisier est parvenu à expliquer, pour la première fois, la nature réelle de la combustion, des diverses oxydations, de la respiration et de tant d'autres phénomènes dont l'énumération serait beaucoup trop longue.

L'oxygène (qu'on écrit à tort quelquefois *oxigène*, puisqu'il est formé des deux mots grecs ὀξύς, acide; γεννάω, j'engendre) est un gaz incolore, inodore, insipide : qualités négatives, dont les deux dernières s'expliqueraient, d'après certains auteurs, par notre immersion constante dans ce milieu. L'habitude de respirer et de goûter l'oxygène serait cause que nous ne lui trouvons ni saveur ni odeur.

Jusqu'à ces derniers temps, l'oxygène passait pour un gaz permanent : ce qui voulait dire que les moyens ordinairement employés, le froid et la compression, restaient impuissants à le liquéfier et à le solidifier. MM. Cailletet, Pictet, grâce à ces moyens rendus plus énergiques, ont fait disparaître cette exception à la loi générale qui nous montre tous les corps (les exceptions deviennent de moins en moins nombreuses) susceptibles de revêtir successivement les trois états : solide, liquide et gazeux. Nous laissons de côté, pour le moment, l'état radiant. Il serait donc possible de préparer de l'oxygène liquide et même solide, à la seule condition d'avoir des vaisseaux convenablement fabriqués et disposés pour résister à des pressions de plusieurs centaines d'atmosphères.

La densité de l'oxygène est 1105,7, celle de l'air étant représentée par 1000. C'est le corps simple le plus abondant et le plus répandu. Il constitue à lui seul, d'après M. Paul Schützemberger, plus de la moitié de la masse du globe terrestre. L'air atmosphérique en contient un cinquième de son volume; l'eau est formée de 8/9 en poids d'oxygène pour 1/9 d'hydrogène. La plupart des corps composés qui forment l'écorce terrestre, en renferment. Tel est surtout le cas pour les silicates, carbonates, sulfates, etc. Il fait partie des tissus de tous les êtres vivants (végétaux et animaux).

Ne nous étonnons donc pas du rôle prépondérant que l'oxygène joue dans la nature. Nous ne raconterons pas les procédés par lesquels Priestley d'abord, Lavoisier plus tard, l'ont obtenu à l'état de pureté. Il suffit d'ouvrir un traité de chimie élémentaire. Nous ne dirons pas non plus les nombreuses tentatives faites dans le but d'obtenir ce gaz dans des conditions propres à assurer son emploi industriel. Cependant il serait juste de rappeler les efforts persévé-

rants et périodiquement renouvelés de ceux qui ont cherché la solution de ce gigantesque problème.

Un moment, M. Boussingault crut avoir réussi par l'emploi de la baryte. Cette substance, à l'état pur et anhydre, s'appelle en chimie oxyde de baryum. Quand on la chauffe au rouge sombre au contact de l'air, elle en absorbe l'oxygène, et se transforme, dit-on, en bioxyde de baryum. Si l'on élève alors la température jusqu'au rouge vif, le bioxyde de baryum dégage l'oxygène absorbé, pour repasser à l'état de baryte. Celle-ci pourra de nouveau absorber l'oxygène de l'air et le dégager ensuite. La baryte est donc un intermédiaire avec lequel il est possible de séparer l'oxygène de l'azote auquel il est mélangé dans l'air atmosphérique. Le procédé paraissait trouvé; mais, après dix ou douze opérations, la baryte était frittée, refusait obstinément d'absorber une nouvelle quantité d'oxygène.

Henri Sainte-Claire Deville, le chimiste du feu, qui savait si bien utiliser l'oxygène pur, pour obtenir la chaleur intense dont il avait besoin pour la plupart de ses belles expériences, a cherché aussi, par plusieurs procédés, la solution de ce même problème : il a eu successivement recours au sulfate de zinc, dont l'industrie fabrique des montagnes, qui restent sans emploi, et à l'acide sulfurique. Ces moyens donnent en même temps du gaz acide sulfureux que l'on sépare facilement pour en faire des solutions aqueuses, des sulfites ou des hyposulfites, qui ont un emploi industriel assuré, et dont la vente diminuerait d'autant le prix de l'oxygène. Mais, préparé ainsi il revient toujours à plus d'un franc le mètre cube, prix qui empêche son emploi de se généraliser.

Je passe beaucoup d'autres procédés, pour m'arrêter un instant à celui de M. Tessié du Motay, parce qu'il a été soumis à une épreuve vraiment industrielle, dans une usine, à Pantin, et parce que M. Payen (*Chimie industrielle*, 6e édition, I, 35) le donne comme le plus économique. M. Tessié du Motay emploie du manganate de soude, qu'il chauffe à 450° dans une cornue en fonte, dans laquelle il fait circuler de la vapeur d'eau surchauffée. Dans ces conditions, le manganate se décompose en abandonnant environ dix pour cent de l'oxygène qu'il contient, et il se forme de la soude caustique et du bioxyde de manganèse. Chauffé dans un courant d'air, ce dernier mélange absorbe de l'oxygène et régénère le manganate de soude, qui pourra donner de nouveau de l'oxygène, par la répétition de la première opération. C'était là un procédé indus-

triel, mais l'oxygène obtenu contenait une notable proportion d'azote. On ne pouvait le préparer plus pur qu'en prolongeant la durée des oxydations et des désoxydations, et en laissant perdre un peu du produit au commencement de chaque période, pour chasser l'azote qui est dans la cornue et dans les tuyaux.

Obtenu par ce moyen, l'oxygène coûtait (prix de revient) 38 centimes le mètre cube, quand il était mélangé d'azote, et 50 centimes, quand on le voulait plus pur.

Qu'est devenue l'usine de Pantin? Nous n'en savons rien. Toujours est-il que, lorsqu'on veut employer l'oxygène à Paris pour diverses expériences, il faut le payer de 12 à 25 fr. le mètre cube; et on le trouve si peu couramment, qu'on est souvent obligé de le préparer soi-même.

Le procédé industriel pour obtenir de l'oxygène pur à bon marché restait donc à trouver. Nous croyons que les frères Brin ont définitivement résolu ce problème dans leur usine de Passy.

Les détails qui précèdent, nous permettent d'exposer rapidement ce que nous y avons vu il y a quelques jours. Le procédé employé est celui de Boussingault, qui consiste, on l'a dit plus haut, à chauffer la baryte caustique et anhydre au rouge brun, pour la transformer en bioxyde de baryum, et à porter celui-ci au rouge vif, pour le forcer à abandonner l'oxygène qu'il vient d'absorber. Mais la baryte de M. Boussingault se fatiguait bientôt de ce double exercice; et, quoique M. Gondolo ait perfectionné le procédé jusqu'à pouvoir opérer cent et même cent trente fois avec la même baryte, il n'est pas arrivé au résultat désiré, la production à bon marché.

MM. Brin frères ont donc commencé par préparer une baryte qui voulût bien se prêter indéfiniment à ces oxydations et désoxydations successives. Ils y ont réussi. Il existe, sur le carreau d'un grand nombre de mines, une substance lourde, appelée barytine, qui est encore sans usage (1), et dont on ne se débarrasse qu'en payant des frais de transport. Cette barytine est du sulfate de baryte à peu près pur. Son prix d'achat est pour ainsi dire nul. On la mélange avec le quart de son poids de charbon pilé, et on la porte au rouge blanc dans des fours spéciaux. L'action combinée du

(1) En sa qualité de substance lourde, la barytine est souvent ajoutée frauduleusement à d'autres substances, notammemt à la céruse, pour en augmenter le poids. C'est là son principal emploi.

charbon et de la chaleur transforme le sulfate de baryte en sulfure de baryum, et il y a dégagement d'acide carbonique.

Le sulfure de baryum est repris par l'eau, qui le dissout; et l'on ajoute de l'acide azotique qui le transforme en azotate de baryte, avec dégagement d'hydrogène sulfuré. Comme ce dernier gaz est très vénéneux et possède une odeur fort désagréable, on fait l'opération dans des bacs en fer forgé, munis d'un couvercle et d'un tube de dégagement. L'hydrogène sulfuré est brûlé à la sortie de ce tube.

L'azotate de baryte cristallise, et ses cristaux desséchés sont calcinés lentement dans un four spécial : ce qui les transforme en baryte caustique et anhydre, propre à la fabrication de l'oxygène.

L'acide carbonique et l'humidité de l'air paraissaient jouer un certain rôle dans l'effrittement de la baryte par le procédé Boussingault. Les frères Brin se contentent de faire traverser à l'air un réservoir rempli de chaux vive, qui arrête l'acide carbonique et une partie de la vapeur d'eau.

Mais ce qui fait la supériorité de leur procédé, c'est le mode d'extraction de l'oxygène combiné à la baryte. M. Boussingault élevait la température : les frères Brin l'élèvent très peu ; mais, au moyen de pompes aspirantes du système Letestu, ils font le vide dans les cornues, et l'oxygène se dégage. Ceci prouve peut-être que la baryte, chauffée en présence de l'air, ne se transforme pas en bioxyde de baryum, mais acquiert la propriété de dissoudre l'oxygène, comme le fait l'argent en fusion, par exemple. Nous laissons aux chimistes le soin de décider cette question.

Cette application du vide a permis de supprimer les ventilateurs et les pompes de refoulement, qu'on employait au début pour forcer l'air à entrer dans les cornues. Maintenant, quand l'oxygène est enlevé, il suffit d'ouvrir un robinet pour que l'air extérieur se précipite dans les appareils. Signalons encore l'emploi de pyromètres spéciaux, qui permettent de régler automatiquement la température des fours et de la maintenir d'une façon absolue entre deux points qu'il ne faut jamais dépasser, et nous connaîtrons toute l'économie du procédé. Résumons.

La baryte, préparée comme il a été dit, est placée dans des cylindres de fer. Ceux-ci sont disposés sur deux rangs horizontaux, dans un four séparé en deux parties et chauffé par un gazogène spécial; quand la chaleur atteint un degré suffisant, on ouvre le robinet qui fait communiquer les cylindres avec l'air extérieur;

celui-ci pénètre dans leur intérieur, après avoir traversé l'appareil rempli de chaux vive qui retient l'acide carbonique et une partie de la vapeur d'eau. On ferme le robinet. L'oxygène se combine à la baryte ou s'y dissout, comme on voudra, et bientôt le gaz contenu dans les cornues ou cylindres de fer n'est plus que de l'azote. Une pompe aspirante est mise en mouvement, l'azote est extrait. Pour l'instant, ce gaz, qui est la substance la plus fertilisante, achetée si cher par les agriculteurs, quand il est combiné dans les engrais, est renvoyé dans l'atmosphère. On étudie un procédé qui permettra de le fixer, pour le fournir à la culture. La fabrique d'oxygène deviendra ainsi une usine à engrais. Un manomètre spécial marque le degré du vide et indique quand l'azote est extrait. Une manœuvre de robinet permet alors d'extraire l'oxygène. On s'assure, du reste, de la qualité de ce gaz en dirigeant le courant sur la mèche fumeuse d'une lampe à pétrole, dont la flamme devient aussitôt très éclairante. L'oxygène est envoyé dans un gazomètre, comme le gaz ordinaire de l'éclairage. Un second manomètre indique aussi quand l'extraction de l'oxygène touche à sa fin. Lorsque la colonne mercurielle atteint la division voulue, elle ferme le circuit d'une pile qui actionne une sonnerie. Le timbre indique qu'il faut cesser l'extraction. On recommence aussitôt une nouvelle opération. Avec un four divisé en deux compartiments, comme celui de Passy, l'extraction est pour ainsi dire continue : quand on a fini d'un côté, il est souvent temps de recommencer de l'autre.

En opérant sur 1,400 kilos de baryte et en marchant jour et nuit, on obtient journellement 500 mètres cubes d'oxygène, dont le prix de revient est inférieur à 20 centimes. Ce prix serait diminué de moitié, si l'on plaçait dans le four un nombre double de cornues; ce qui n'augmenterait en rien la dépense de combustible. Ce bon marché n'a rien qui étonne, si l'on réfléchit que les matières premières, sulfate de baryte et air atmosphérique, n'ont pas de valeur.

Justifions par quelques exemples l'importance de cette fabrication industrielle de l'oxygène.

Un des premiers emplois de l'oxygène sera l'éclairage public et particulier. Avec le gaz ordinaire, on obtient une flamme jaunâtre, relativement peu éclairante comparée à la lumière électrique. Si, au lieu de produire la combustion du gaz dans l'air ordinaire, on l'obtient dans l'oxygène, on a un foyer d'une température excessivement élevée, avec une flamme bleue à peine éclairante. Mais si, dans cette

flamme, on place un corps réfractaire, un morceau de craie ou de chaux, de la zircone, ou encore mieux une petite lentille de porcelaine spécialement préparée à cet effet par les frères Brin, ces corps prennent une blancheur éclatante et la flamme acquiert un pouvoir éclairant qui rivalise hautement avec la lumière électrique. Au reste, cette lumière est connue depuis longtemps sous le nom de lumière de Drummond. Elle a été essayée un grand nombre de fois dans l'éclairage public. Beaucoup de nos lecteurs se rappelleront, sans doute, que, dans les dernières années de l'empire, la place du Carrousel était éclairée de la sorte. Cette lumière est très blanche et très fixe ; elle ne possède pas les variations d'intensité qui rendent la lumière électrique si fatigante pour la vue. Elle se produit, en outre, sans vibrations et sans trépidations.

Toutes ces expériences d'éclairage public par la lumière de Drummond n'ont jamais abouti, parce que l'oxygène coûtait trop cher. Cette difficulté est vaincue, et la lumière de Drummond va conquérir de nouveau et pour longtemps la place que la lumière électrique a été sur le point de lui ravir. Déjà à Paris plusieurs cafés ont adopté ce mode d'éclairage, qui n'exige pas d'installation particulière.

L'oxygène, puisé au gazomètre par une pompe de compression, est refoulé dans des cylindres de fer, comme on le fait pour le gaz portatif. Ces cylindres sont placés à demeure sur un chariot, qui les transporte près de l'établissement à éclairer. Un tuyau convenablement adapté conduit l'oxygène à chaque bec de gaz.

Le bon marché d'une semblable lumière va généraliser son adoption. Avant peu, la compagnie du gaz et le conseil municipal de Paris seront obligés de s'entendre à ce sujet. Qu'ils se hâtent, car plusieurs capitales étrangères pourraient jouir avant nous de ce splendide éclairage.

La lumière électrique possède les propriétés chimiques de la lumière solaire. Aussi, depuis longtemps, les photographes et ceux qui s'occupent de photographie industrielle, telle que photogravure, héliogravure, etc., etc., ont-ils remplacé la lumière solaire par la lumière électrique, malgré son prix si élevé. C'est que la lumière électrique permet un travail continu et régulier, tandis que le soleil est souvent fort capricieux. Or la lumière de Drummond jouit des mêmes propriétés que la lumière électrique, sans ses inconvénients. Voilà donc les photographes en possession d'une lumière à bon marché, qui fera réaliser de grands bénéfices à ceux qui s'empres-

seront de l'adopter. Il y a, en effet, une différence énorme entre le prix de revient de ces deux éclairages. Comme pour le gaz, la dépense n'a lieu que pendant la consommation.

La chaleur produite par la combustion du gaz d'éclairage dans l'oxygène est énorme, avons-nous dit. C'est, en effet, l'une des plus hautes températures que l'on puisse produire, et cela sur un espace même très restreint. C'est ce qui a été réalisé depuis longtemps par le chalumeau aérhydrique, qui permet de faire l'autosoudure des vases de plomb, de fer, de platine, etc.

Au moyen de ce chalumeau, alimenté par l'oxygène, on fond en quelques instants un boulon de fer de plusieurs centimètres de diamètre, et le métal en fusion bouillonne.

Que serait-ce si nous abordions la métallurgie et toutes les autres industries que l'oxygène à bon marché va révolutionner? N'est-il pas évident que toutes les machines soufflantes qui injectent dans les fourneaux de l'air, où il n'y a qu'un cinquième d'oxygène, seront avantageusement alimentées par un jet d'oxygène pur?

Arrêtons-nous là.

*
* *

Le 16 avril dernier, un chien errant et enragé (personne du moins ne l'a contesté) parcourait plusieurs villages de Normandie. Dans l'un, il mordait un jeune garçon; dans un autre, à Feugerolles, il s'attaquait à une femme, à une petite fille et à un berger nommé Grillée. Vingt-quatre heures après, le berger touche, avec de l'acide nitrique fortement dilué, la morsure qu'il a reçue à l'avant-bras gauche. Quelques jours plus tard la plaie est cicatrisée, et Grillée ne pense plus, dit-on, à son accident, quand, le 19 mai, il apprend que la femme qui a été mordue en même temps que lui vient de succomber aux atteintes de la rage. Le lendemain, c'est-à-dire le 20 mai, il devient soucieux et préoccupé. Pendant la nuit suivante, il éprouve de l'agitation et une soif ardente, qu'il essaye à plusieurs reprises de calmer en ingurgitant du petit cidre. La déglutition, d'abord pénible, ne tarde pas à devenir difficile. Aussi, dès quatre heures du matin, le trouve-t-on sur pied, dans une auberge, où il ne peut boire tout entière la tasse de café qu'il s'est fait servir, tant la constriction à la gorge a augmenté. Il semble même que cette constriction s'accroît à chaque nouvelle ten-

tative qu'il fait pour boire. Une démangeaison subite, qu'il ressent à l'avant-bras gauche, celui qui a été mordu, ne tarde pas à envahir tout son corps, elle s'accompagne d'un malaise extraordinaire, avec sensation d'étouffement et de constriction à la gorge telle, qu'il se lève tout d'un bond et se précipite sur la grande route, pour aller tomber à une centaine de mètres. On le trouve grattant le sol avec ses ongles et mordant les cailloux. Quelqu'un veut s'approcher. Grillée lui crie de s'éloigner, parce qu'il se sent porté à le mordre. En effet, il mord, à la façon d'un chien enragé, un bâton qu'on lui jette.

On réussit à l'attacher à un arbre et à le transporter dans une cour, où il passe la nuit. Bref, le 23 mai, à cinq heures du soir, il entre à l'Hôtel-Dieu de Caen, où il est soigné par M. Denis-Dumont.

A son arrivée, on constate de nouveau la propension à mordre : car Grillée se jette sur tout ce qu'il peut atteindre, le porte à sa bouche et le broie entre ses dents ; il présente à la main gauche trois morsures profondes, qu'il s'est faites lui-même. La soif est toujours ardente ; mais il ne peut déglutir le cidre, qu'il accepte cependant, à l'exclusion de toute autre boisson.

Ses crises sont suivies de périodes de calme, pendant lesquelles Grillée récupère son intelligence et répond facilement aux questions qu'on lui adresse. Puis le mal reprend le dessus, l'agitation et l'inquiétude reparaissent, et avec elles la difficulté et l'impossibilité de la déglutition. Plusieurs syncopes se succèdent ; chacune d'elles est suivie de quelques mouvements d'expiration, à l'aide desquels le malade rejette une salive filante, peu aérée, semblable à la bave d'un chien. La nuit, il pousse à plusieurs reprises des cris rauques et saccadés, qui présentent certaine analogie avec des aboiements.

Le bromure de potassium dissous dans du sirop de codéine est administré sans succès.

Le 24 mai, on injecte sous la peau 1 centigramme de nitrate de pilocarpine, et l'on prescrit, pour les vingt-quatre heures, 8 grammes de bromure de potassium, 4 grammes d'hydrate chloral et 30 grammes de sirop de codéine.

La pilocarpine amène presque immédiatement de la transpiration et le rejet de salive filante. Cet état est entretenu toute la journée par trois autres injections de pilocarpine.

Le soir, le malade se trouve mieux ; mais il conserve l'anxiété

pécordiale et la constriction à la gorge. Un phénomène important apparaît; il faut en tenir grand compte. La plaie de l'avant-bras gauche, celle qui avait été faite par le chien enragé et qui s'était cicatrisée, se rouvre, et il s'en écoule de la sanie.

Le 25, le même traitement est continué avec le même succès, et la nuit est calme. Le 26, le mieux est encore plus sensible : la respiration redevient lente et régulière, le malade mange et dort bien; la déglutition, quoique gênée, est relativement facile. Bref, le 30, le malade était parfaitement guéri.

M. le docteur Denis-Dumont n'a pas hésité à considérer ce malade comme réellement guéri de la rage déclarée, et il s'est empressé d'en faire part à l'Académie de médecine. Il a eu soin de faire remarquer que, si Grillée était mort, personne n'aurait hésité à le dire enragé. Une commission a été nommée. M. Bouley, qui a beaucoup écrit sur la rage, en a été le rapporteur.

Son rapport est extrêmement curieux. Nous allons en discuter les principaux passages : car, mieux que tout autre, il montrera combien des académiciens, dont quelques-uns sont des savants, se trouvent dans l'embarras quand il s'agit de reconnaître et de diagnostiquer la rage, qui se manifeste cependant par des symptômes si extraordinaires et si visibles.

« Ce malade était-il affecté de la rage ? » Telle est la première question que s'adresse M. Bouley.

Récapitulons :

Morsure par un chien errant. Trente-quatre jours après, la femme mordue par le même chien succombe, et « point de doute, d'après les symptômes observés, que la maladie dont elle a été atteinte était la rage ».

Trente-six jours après sa morsure, Grillée ressent les premiers symptômes : inquiétude, agitation, soif ardente, déglutition difficile, cicatrice devenue le siège d'un prurit intense, malaise général, accès, impressionnabilité telle, que la moindre excitation détermine un nouvel accès; hyperesthésie douloureuse, oppression, anxiété pécordiale, raucité de la voix, hydrophobie, ouverture de la cicatrice, écoulement d'un pus sanieux, etc.

« Voilà un ensemble de symptômes qui ont, avec ceux de la rage, de grands caractères de similitude », ajoute M. Bouley, qui aurait bien mieux fait de nous dire quels sont les *vrais* symptômes de la rage, et si Grillée les a présentés.

Pourquoi douter? Ah ! c'est que « l'imagination a dû jouer un rôle dans les crises survenues chez Grillée. La preuve, c'est que les premiers symptômes se sont déclarés immédiatement après qu'on lui eut annoncé la mort de la femme mordue le même jour que lui. Une autre preuve encore, c'est que Grillée est *berger*, et que, comme tel, il doit connaître plusieurs symptômes de la rage du chien, symptômes qu'il imite bientôt. Telle est la difficulté de boire, qu'il augmente par des essais réitérés, qui ne font qu'accroître le spasme pharyngien; telle est encore cette agitation qui le fait aller, venir; et se mordre la main, les caillous, les bâtons, etc.

« Grillée, en sa qualité de berger, doit avoir quelques notions sur la manière dont le chien enragé se comporte; et, sous l'impulsion de l'idée qu'il est lui-même enragé, il se livre à une imitation inconsciente.

« Voilà une interprétation que l'on peut donner de ceux des symptômes de Grillée qui procédaient de ses impressions cérébrales. On peut dire qu'ils dérivaient, non de l'excitation rabique réelle, mais de l'imagination surexcitée du malade par la terreur du mal qu'il redoutait, sans qu'il en fût atteint réellement. »

Tout cela est parfaitement possible : car il existe plusieurs exemples authentiques de symptômes analogues à ceux de la rage, provoqués par l'imagination. M. Bouley en rapporte trois exemples.

Un jeune homme emprunte à un médecin, le docteur Bellanger, un livre sur la rage. Son imagination, qui était fort vive, reste frappée de cette lecture. A quelque temps de là, ce jeune homme est mordu par une chatte familière, qu'il chasse après correction. L'idée lui vient alors que la chatte pouvait être enragée, et le voilà en proie à la terreur et à une grande agitation. Il se plaignait de *suffocation*, dit le docteur Bellanger dans sa relation. Quelques instants après, il s'écria avec force : « Ouvrez la fenêtre! donnez-moi de l'air! j'étouffe. » En disant cela, il saisit précipitamment une timbale et but coup sur coup plusieurs gorgées. Puis, portant sa main à la partie supérieure et antérieure du cou : « Tenez! tout mon mal est là : il me semble que quelque chose me bouche le conduit de l'air. » On le saigne de trois palettes. Mais, pendant qu'on lui appliquait la bande, il fut pris d'un accès de suffocation plus fort et plus long que les précédents. La face s'injecta et passa du rouge pourpre au violâtre. « Aux cris poussés par le malade, je reconnus une altération notable de la voix, qui finit par devenir tout à fait rauque... »

Aux questions de son médecin, le malade triste et rêveur ne répondait que d'un air préoccupé. Toup à coup un miaulement se fit entendre à la porte de la chambre. « Ouvrez la porte! s'écria le malade en faisant un bond sur son lit: ouvrez, ouvrez bien vite! » A la vue de la chatte, sa figure si effrayée, si abattue, rayonna de joie : « Mon cher docteur, je suis rassuré, je suis guéri! » Et il lui conta l'histoire de sa morsure et des sensations qu'il avait éprouvées. A chaque accès, sa terreur augmentait et rendait sa suffocation plus intense. « J'aurais fini, j'en suis sûr, par ne plus pouvoir boire et par étouffer, si cette chatte n'était pas revenue. Je ne buvais avec tant de précipitation que pour m'assurer si je le pouvais encore. Au dernier accès, j'ai vraiment cru que je n'en viendrais jamais à bout. S'il en eût été ainsi, vous auriez vu quels effrayants progrès mon mal aurait faits en peu de temps. »

Le docteur Bellanger a rapporté ce fait dans un petit livre intitulé : *une Expérience sur la rage*. Il veut y prouver que chez l'homme le virus rabique est une chimère. Cette idée lui avait été inculquée par Bosquillon, ancien docteur, régent de la Faculté de Paris. Il en était tellement imbu, qu'il s'est inoculé la salive d'une dame morte enragée.

On trouvera les deux autres faits à la suite de celui-ci, dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, numéro 26.

Voilà des phénomènes cérébraux donnant naissance à des symptômes qu'on trouve également dans la rage. Mais Grillée en a présenté d'autres : la cicatrice devenant le siège d'une sensation prurigineuse très intense et s'irradiant à tout le corps, la rupture de la cicatrice et l'avivement de la plaie à ce niveau, l'hyperesthésie générale.

« Ce sont là des symptômes d'un autre ordre, qu'on ne peut pas faire dériver, ce me semble, ajoute M. Bouley, comme les angoisses respiratoires, d'une impression de terreur. »

Ces symptômes appartiennent bien à la rage.

Pour M. Bouley, il y a deux ordres de symptômes dans l'observation de M. Denis-Dumont : d'une part, des symptômes qui ont avec ceux de la rage de grands caractères de similitude; d'autre part, des symptômes qui se remarquent dans la rage réelle.

Conclusion.

« Il est sage, ce me semble, ajoute le rapporteur, de ranger ce fait dans une classe à part, avec un point de doute indiquant qu'à l'endroit de sa nature le jugement doit être réservé. »

Nous savons bien ce qui manque à l'observation de M. Denis-Dumont, et nous l'avons dit dès le premier jour : c'est que la salive de Grillée n'ait point été inoculée à plusieurs chiens bien choisis. Si la rage s'était développée, tout doute aurait été levé.

Nous ne suivrons pas M. Bouley dans son dithyrambe en l'honneur de M. Pasteur, ni dans les espérances qu'il escompte à propos des virus atténués; nous lui ferons seulement les réflexions suivantes :

Il est sûr que l'imagination seule fait naître des symptômes analogues à ceux de la rage. Mais, sous ce rapport, Grillée ne s'est guère trouvé dans d'autres conditions que tous les malheureux mordus par un chien enragé, et qui tremblent de voir se développer à chaque instant la terrible maladie. Quand bien même les crises éclateraient sous l'influence psychique, serait-il juste de regarder la rage comme y étant absolument étrangère?

D'autre part, la rupture de la cicatrice et sa suppuration seraient pour le rapporteur deux symptômes de la rage réelle, parce que l'imagination et les préoccupations seraient incapables de provoquer pareils désordres. Nous répondrons par des faits, comme M. Bouley l'a fait tout à l'heure. Les *stigmates* sont des plaies avec écoulement d'humeur et de sang, naissant à des moments déterminés, sous l'empire de préoccupations spéciales. Ils sont trop nombreux et trop bien constatés pour être niés.

L'imagination peut donc aussi faire naître des symptômes semblables à ceux de la rage réelle.

Que devient la logique?

M. Bouley n'a pas tiré de conclusion. En dehors de la preuve par inoculation, ne reste-t-il donc pas un ensemble de symptômes spéciaux à la rage? Le nier serait aller bien loin. Quand un homme mordu par un chien enragé guérira après avoir présenté les symptômes de la rage, comme le berger Grillée, faudra-t-il en conclure que c'est de la rage imaginaire? dira-t-on, au contraire, qu'il y a rage réelle, si l'individu succombe dans les mêmes conditions? N'était-ce pas le cas de soulever la question de la guérison spontanée de la rage, d'autant mieux, qu'à la suite du rapport, plusieurs académiciens sont venus annoncer que les nombreuses tentatives de traitement par le nitrate de pilocarpine n'avaient donné que des insuccès? Une autre raison d'aborder ce sujet, c'est qu'un vétérinaire très distingué, M. Decroix, a vu plusieurs chiens guérir sans

traitement, après avoir présenté tous les symptômes de la rage.

On se rappelle que Mgr Touvier, évêque d'Olène, en Abyssinie, m'avait envoyé deux flacons d'une poudre qui posséderait la propriété de guérir la rage. J'ai porté l'un des flacons à M. Pasteur, qui ne l'a pas encore expérimenté ; je n'ai pas encore eu l'occasion d'employer l'autre. En examinant cette substance, je reconnus que c'était de la poudre d'insecte, et probablement d'insecte vésicant. Depuis, Mgr Touvier m'a adressé une boîte pleine de ces insectes. Ce sont des mylabres spéciaux à l'Abyssinie. J'en ai fait déposer un double spécimen dans la collection du Muséum d'histoire naturelle.

*
* *

Le *stylographe*, ou mieux la *plume stylographique*, est une invention américaine, susceptible de rendre service aux personnes qui ont souvent besoin d'écrire dans des circonstances où il est difficile de se procurer de l'encre et des plumes.

Le stylographe ressemble à un crayon. Il suffit d'en découvrir la pointe pour pouvoir écrire immédiatement et pendant fort longtemps. L'intérieur est un réservoir, que préalablement l'on remplit d'encre par une manœuvre très simple. Il est établi avec des matériaux qui ne sont pas susceptibles de se corroder. C'est l'instrument qui paraît être la meilleure solution d'un problème que tant d'inventeurs ont déjà abordé. Comme médecin, nous en apprécions les avantages pour la transcription rapide des ordonnances.

Disposant, cette fois, d'un plus faible espace, nous mentionnerons très rapidement les dernières publications scientifiques. Voici tout d'abord les *Œuvres complètes d'Augustin Cauchy*, publiées sous la direction scientifique de l'Académie des sciences et sous les auspices de M. le ministre de l'Instruction publique. C'est un travail colossal, devant comprendre vingt-six volumes in-4°. M. Gauthier-Villars n'a pas hésité à se charger de cette publication, qui figurera dignement à côté des Œuvres de Laplace et de Lagrange, qu'il a déjà su mener à bonne fin. Le premier volume contient la théorie de la propagation des ondes à la surface d'un fluide pesant d'une profondeur indéfinie, et divers mémoires sur les intégrales définies. Nous reviendrons forcément sur l'importance de cette immense publication, au fur et à mesure de l'impression des volumes, qui paraîtront rapidement, puisque le tome IV est déjà sous presse.

C'est chez le même éditeur que nous trouvons encore les *Eléments de construction des machines*, ou introduction aux principes qui régissent les dispositions et les proportions de leurs organes, contenant une collection de formules pour leur construction, par M. W. Cauthorne Unwin, professeur de mécanique au collège royal indien des ingénieurs civils. M. J.-A. Bocquet a traduit de l'anglais, et M. H. Léauté a augmenté d'un appendice ce volume in-12, vrai traité pratique du constructeur. Deux cent trente-sept figures dans le texte font saisir immédiatement les diverses dispositions des organes employés dans les machines.

Depuis longtemps M. Gauthier-Villars a fondé une bibliothèque spéciale, où le photographe n'a qu'à puiser pour trouver les découvertes et les procédés dont l'invention de Daguerre s'enrichit chaque jour. Nous indiquerons seulement le titre des deux publications dont cette bibliothèque vient encore de s'augmenter :

1° *Aide-Mémoire de photographie* pour 1882, publié sous les auspices de la Société de photographie de Toulouse, par C. Fabre. (Septième année).

2° *Le Photographe en voyage*, installation et bagage photographique, par le chevalier C. O'Madden.

M. l'ingénieur Duponchel, dont nous avons fait connaître autrefois le projet hardi sur *le chemin de fer transsaharien*, vient de publier un autre projet non moins extraordinaire, qui a pour titre : *Théorie des alluvions artificielles;* fertilisation des Landes et réservoirs d'aménagement des eaux de crue dans la région des Pyrénées. Voulant imiter les fleuves, qui fertilisent les vallées par les alluvions qu'ils y déposent, l'habile ingénieur se propose de rassembler les eaux de pluies et de crue dans de grands réservoirs, et de les employer ensuite à désagréger le sol, comme le font les chercheurs d'or californiens. Diriger ensuite ces eaux boueuses dans les plaines stériles, suffira pour les rendre à la culture. M. Duponchel espère qu'en généralisant ce moyen on mettra l'agriculture française à même de lutter contre la concurrence étrangère.

Nous recommandons tout particulièrement la lecture d'un petit opuscule : *Bible et Préhistoriens*, par M. le comte de Maricourt (librairie Victor Palmé). L'auteur aborde son sujet avec des idées semblables à celles que nous avons souvent exprimées dans cette *Revue*. Il faut, en effet, y regarder de très près avant d'affirmer ou de conclure que les théories scientifiques sont ou non d'accord avec

la Bible. L'auteur dit avec raison : « Nous verrons pourquoi il serait absurde de conclure définitivement. C'est la rage des conclusions qui a engendré tant de sottises. Notre organisation, tant physique que morale, nous empêchera toujours de connaître, sur l'origine des choses, le mot final. »

L'accord que Cuvier s'est empressé de conclure entre la Bible et ses théories géologiques aujourd'hui en partie ruinées, n'ont-elles pas amené le terrible revirement, en sens inverse, contre lequel nous luttons actuellement? Nous ne suivrons pas l'auteur dans sa savante et impitoyable dialectique à l'égard des savants qui abusent de la science pour miner la foi. Nous disons avec lui :

« Une énorme dose de science n'exclut pas toujours l'absence de sens commun. Au nom de ce bon sens, de la logique, de l'équité enfin, je demande si la science, qui se déplace en moyenne de cinquante en cinquante ans; si la science, dont personne ne peut revendiquer la propriété absolue, a le droit et le pouvoir de renverser la foi. A cette question, que je pose de nouveau, répondons hardiment : *Non.* »

Aussi conseillerons-nous à tous les ecclésiastiques, surtout à ceux qui s'occupent d'enseignement, la lecture de ce petit livre : *Bible et Préhistoriens.*

L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra sa onzième session du 24 au 31 août prochain, à la Rochelle. Ceux qui voudront y assister, trouveront tous les renseignements désirables au siège de la Société, 4, rue Antoine-Dubois (place de l'École-de-Médecine). Pour le voyage, on fera bien de se munir du Guide-Joanne de *la Loire à la Garonne*, et des deux petits volumes que le même auteur a consacrés à la géographie de la Charente et de la Charente-Inférieure. La réputation des *Guides-Joanne* est trop bien établie pour que nous insistions sur leur valeur. Imprudent qui se met en route sans ce camarade.

Dr Tison.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Pendant plusieurs jours, la France républicaine s'est livrée aux folles réjouissances que ramène pour elle le triste anniversaire de la prise de la Bastille, dont elle a fait sa fête nationale. De ces graves incidents que l'on pouvait et que l'on peut toujours craindre avec un parti démagogique surexcité par des appétits furieux et encouragé par la faiblesse du gouvernement, il n'y en a point eu, à l'exception pourtant d'un essai de manifestation dirigé contre l'Hôtel de ville, le jour du banquet d'inauguration, sous la conduite du drapeau rouge. Mais que de désordres particuliers, que de scènes grossières, et surtout pour l'observateur attentif, que d'affligeants symptômes des progrès de la licence et de l'esprit révolutionnaire dans les masses!

La fête du 14 juillet, à Paris, présentait, cette année, un double caractère! On ne célébrait pas seulement l'anniversaire de la prise de la Bastille, mais encore l'inauguration de l'Hôtel de ville, réédifié après sa destruction par les incendiaires de la Commune. Pour le parti ultra-radical, ce jour devait être celui d'un second avènement. Avec le conseil municipal actuel, il allait rentrer en maître dans cet Hôtel de ville célébré par les organes du parti comme le point de départ de toutes les révolutions du siècle et le siège de tous les pouvoirs insurrectionnels, depuis la Convention jusqu'à la Commune. La reconstruction du palais municipal appelait le rétablissement de la mairie centrale. C'est la question à l'ordre du jour. Peu s'en est fallu que le président du conseil municipal ne saluât le président de la république, le jour du banquet, par un vœu en faveur de l'indépendance de Paris. Après les déclarations réitérées de M. Songeon et de ses amis sur le sens de l'autonomie communale qu'ils revendiquent pour

Paris, il n'y avait pas à se méprendre sur la portée des souhaits de l'amphytrion de l'Hôtel de ville pour la reconstitution d'une mairie centrale. M. Grévy lui-même l'a compris. Il n'a point permis qu'une allusion fût faite à ce sujet en sa présence. Le banquet en faillit être troublé. La nécessité amena un compromis. Mais le parti de l'Hôtel de ville ne pouvait tenir quitte le gouvernement avec les félicitations officielles de M. Grévy pour l'heureuse reconstruction du palais municipal. L'incident de la mairie centrale est devenu l'occasion d'une crise ministérielle en plusieurs actes.

Au premier acte ; on voit un député de la Cochinchine, un comparse, interpeller le gouvernement sur le retard apporté au dépôt du projet de loi relatif au rétablissement de la mairie centrale de Paris. Il y avait des engagements plus ou moins formels de M. de Freycinet envers les électeurs sénatoriaux de la Seine, il y avait aussi certaines promesses et les théories notoirement autonomistes de M. Goblet. Le cas était embarrassant pour le gouvernement. Le ministre de l'intérieur ne pouvait répondre que d'une manière évasive : « Il n'était pas possible de juger isolément et en elle-même la question de la mairie centrale; elle se rattache à une autre question plus générale : celle de l'organisation municipale de Paris. » D'après le ministre, suivant le système d'organisation qui sera adopté, la fameuse question devra recevoir une solution positive ou négative. Or, ce système n'est pas encore arrêté dans l'esprit du gouvernement, le projet d'organisation municipale étant encore à l'étude. M. Goblet avait dû donner aussi à entendre que le cabinet s'était trouvé divisé sur la question, tout en promettant que celle-ci serait bientôt reprise « avec un sincère désir de triompher des difficultés qu'elle soulève et d'aboutir à une solution ».

La réponse équivoque du ministre de l'intérieur ne pouvait que mécontenter à la fois les partisans et les adversaires de la mairie centrale. Deux ordres du jour, l'un de blâme, l'autre de regret pour l'attitude indécise du cabinet, se dressent aussitôt devant M. Goblet, qui réclame en vain pour ses collègues et lui l'ordre du jour pur et simple. Une majorité, composée de la droite et de la gauche modérée, que les prétentions du parti révolutionnaire commencent à inquiéter, repousse l'ordre du jour ministériel, adopte l'ordre du jour de désaveu pour le projet de mairie centrale et voilà le cabinet à bas! Devant un vote de cette importance, les ministres n'avaient plus, en effet, qu'à donner leur démission.

Mais voici le second acte de la tragi-comédie de la mairie centrale. Comment, au milieu des complications extérieures, laisser tomber ce ministère, le seul possible, le dernier d'ailleurs qui reste, sans exposer la place à être emportée d'assaut par M. Gambetta, dont les attaques ont redoublé contre lui et dont l'ascendant, accru par l'intrigue, recommence à capter une partie de la gauche? M. Grévy refuse formellement la démission, en alléguant les négociations diplomatiques actuellement engagées et la gravité de la situation extérieure; des officieux s'interposent; une nouvelle interpellation est adressée, non plus au gouvernement, mais au ministère démissionnaire pour lui donner l'occasion, cette fois, de se relever. Il s'agit de faire déclarer par cette Chambre qui, la veille même, a renversé le cabinet, qu'elle désire le voir rester en fonctions pour continuer les négociations avec l'Europe et pourvoir aux difficultés de la situation. MM. de Freycinet et Goblet, les principaux engagés dans l'affaire, ont soin de ne pas paraître; M. Ferry explique les raisons qui ont empêché le président de la république d'accepter la démission de ses ministres. Tout s'arrange : un vote de confiance rétablit le ministère.

C'est alors que l'affaire se complique de l'intervention du conseil municipal de Paris. Le préfet de la Seine s'était considéré comme battu, aussi bien que MM. de Freycinet et Goblet, par le vote de la Chambre contre le rétablissement de la mairie centrale, et, à leur suite, il avait donné sa démission; mais après le vote de l'ordre du jour de confiance par la Chambre, le conseil municipal vote à son tour un ordre du jour revendiquant l'autonomie de Paris. Le gouvernement et la Chambre étaient atteints à la fois par ce vote factieux; le gouvernement l'annule. La situation de M. Floquet n'en devient que plus embarrassante. Fonctionnaire du gouvernement, il ne peut se mettre du côté du conseil municipal; d'autre part il ne peut s'en séparer sans encourir la disgrâce de celui-ci et manquer à son passé. M. Floquet prend le parti le plus simple, il maintient sa démission. Mais dans ces conditions, M. Goblet, son supérieur hiérarchique, M. Goblet qu'il a suivi dans sa retraite, peut-il rester au ministère de l'intérieur, quand M. Floquet refuse de rentrer à la préfecture de la Seine? Le troisième acte de la pièce commence et voici le dénouement. Le conseil municipal, engagé d'honneur vis-à-vis du préfet de la Seine démissionnaire, et impitoyablement rappelé au respect de la loi, cherche un moyen de manifester à

nouveau contre cette Chambre opportuniste, qui a montré une fois de plus sa haine contre Paris. Ce sera par une nouvelle et plus énergique affirmation des droits de la capitale. Pour avoir raison et de la Chambre et du ministère, il vote, sur la proposition des autonomistes, un ordre du jour invitant impérativement M. Floquet à retirer sa démission. Le ministre de l'intérieur avait déclaré à la Chambre que le gouvernement ne se prononçait pas encore sur la démission du préfet de la Seine. Il ne l'acceptait ni ne la repoussait : il la laissait en suspens. Mais le Conseil municipal ne l'entend pas ainsi. Il déclare, de sa propre autorité, que la démission doit être tenue pour nulle et non avenue. Ça été sa manière d'élire, malgré les pouvoirs publics, le maire de Paris dans la personne du préfet de la Seine, auquel il a donné ainsi une nouvelle investiture. Il ne restait plus après cela au gouvernement qu'à refuser la démission de M. Floquet, pour se conformer au vote du Conseil communal de Paris. Ce n'est qu'à ce prix qu'il pouvait éviter que la crise ministérielle ne recommençât avec la crise municipale. Mais était-il digne d'un gouvernement, dans ces conditions, de déférer à la sommation du parti autonomiste? Son devoir n'était-il pas de n'en tenir aucun compte, en acceptant alors une démission que le Conseil municipal voulait que le préfet retirât. C'était trop lui en demander. Ce fier cabinet présidé par M. de Freycinet a été bien aise de se tirer d'embarras avec le Conseil municipal en capitulant. Il ne voulait pas de maire de Paris, mais il a accepté M. Floquet des mains du parti autonomiste.

La crise ministérielle qui s'est déclarée, tient à une situation absolument troublée et qui ne trouve d'expression que dans le mot vulgaire de « gâchis ». Le désarroi est complet. Sur les questions les plus importantes, le ministère ne s'entend pas. Peut-être, chacun de ses membres ne sait-il pas bien lui-même ce qu'il veut. Quand il faudrait se décider, les ministres tergiversent, et ils ne peuvent s'arrêter à une résolution, sans se mettre en contradiction avec eux-mêmes et sans provoquer des dissentiments entre eux. Sous ce rapport, quoi de plus significatif que l'attitude du cabinet dans la question de la mairie centrale, où l'on a vu deux des principaux ministres, MM. de Freycinet et Goblet, ne pas pouvoir prendre parti dans le sens du gouvernement, sans manquer à d'anciennes promesses et à leurs doctrines, ni entrer dans les vues des partisans de l'autonomie communale, sans se séparer du reste de leurs collè-

gues. La confusion est encore plus grande au sein de la Chambre. Par la plus singulière des situations, il n'y a de majorité ni pour ni contre le cabinet. S'il se forme, un jour, une majorité de coalition pour renverser le ministère, comme dans l'affaire de la mairie centrale, le lendemain, il s'en forme une autre pour le relever. Cette majorité mobile, ondoyante, ne peut fournir aucun point d'appui à quelque ministère que ce soit. Dès lors, il n'y a plus de gouvernement, plus de représentation du pays. C'est l'instabilité, l'impuissance, le gâchis.

A la faveur du désarroi ministériel et parlementaire, M. Gambetta, remis en crédit par son succès oratoire dans le débat sur les affaires égyptiennes, avait espéré ressaisir le pouvoir ; mais c'est précisément cette influence qu'il avait momentanément reconquise qui a effrayé la majorité. La *République française* ne s'est pas trompée en attribuant à la peur de la dictature le vote de confiance que la Chambre s'est empressée de décerner au ministère démissionnaire, pour effacer son vote de désaveu de la veille. C'est bien par peur de M. Gambetta que la Chambre a gardé M. de Freycinet et M. Goblet, et rien ne peint mieux la situation que cette conduite contradictoire de la majorité du jour au lendemain. Dans son dépit, la *République française* en est arrivée à mettre M. Grévy lui-même en cause. Elle n'a pas craint de dire qu'en refusant la démission du ministère, il avait mis « la Constitution en échec, les institutions en péril » ; que c'est son action personnelle qui avait tout fait dans la crise, que « le régime constitutionnel avait été méconnu et les institutions parlementaires faussées sous l'inspiration et avec la connivence d'un homme, à qui l'on se plaisait à prêter jusqu'à présent une attitude d'une correction parfaite » ; bref, que si la majorité a de sérieux motifs de craindre la sévérité de l'opinion, « la Chambre n'était plus seule aujourd'hui à encourir les reproches si graves que le pays est en droit d'adresser à ceux qui méconnaissent à ce point ses intérêts et son honneur ».

Certes, il est piquant de voir la *République française*, l'organe personnel de M. Gambetta reproduire contre M. Grévy les reproches qu'elle adressait dans le temps au maréchal de Mac-Mahon. Il ne lui resterait plus qu'à le sommer de la même manière de se soumettre ou de se démettre. Ce qui a augmenté sa mauvaise humeur, c'est que le même vote, qui remettait le ministère en place, était aussi une approbation de la politique suivie par M. de

Freycinet en Égypte, politique hautement et constamment condamnée par la feuille opportuniste. Ce n'est en effet qu'au prix d'un vote de confiance pour la conduite des affaires extérieures, que le ministère a consenti à tenir pour non avenu le vote de désaveu qui lui avait été infligé dans une question importante d'ordre intérieur. Est-ce à dire que la Chambre elle-même, si servile et si effarée qu'elle soit, approuve la politique étrangère de M. de Freycinet. A la vérité, elle ne sait trop qu'en penser. Elle ne veut pas la guerre, et elle ne veut pas le renversement du ministère : voilà tout. Mais si le ministère la conduisait à la guerre, elle se trouverait dans l'alternative, également fâcheuse, ou de le suivre ou de l'abandonner, et c'est cette perspective qu'elle ne veut pas envisager.

Pourtant l'heure est venue de prendre un parti : il faut aller en Egypte, ou nous désintéresser de tout ce qui va s'y passer.

Au point où en étaient arrivées les choses, l'initiative des opérations militaires prise par l'Angleterre, à la suite du bombardement d'Alexandrie, ne permettait plus de compter sur l'action de la conférence de Constantinople ou d'attendre qu'elle eût pris une résolution, d'autant plus que la diplomatie dilatoire de la Porte, qui semblait n'avoir refusé d'abord de participer à la conférence que pour gagner du temps en y entrant ensuite, ajournait l'heure des décisions. D'ailleurs, que pouvait décider la conférence? L'adhésion, quoique tardive, de la Porte, était sans doute un acheminement vers la solution qui avait tout d'abord les préférences de la plupart des cabinets européens ; mais encore fallait-il que l'intervention turque, proposée par la conférence, fût acceptée par la Turquie d'abord, par la France et par l'Angleterre ensuite. A défaut de cette solution, il n'y avait plus que des expédients dont aucun n'était sans inconvénient pour le règlement d'une question qui touche de si près aux intérêts généraux de l'Europe. Soit à ce point de vue, soit pour éviter un conflit probable entre les puissances occidentales, la conférence ne pouvait donner mandat à la France et à l'Angleterre d'agir en Egypte, sans vouloir avant tout maintenir l'action anglo-française dans le cadre du concert européen. Mais là encore, il fallait au préalable l'adhésion, plus que douteuse, des deux puissances les plus directement intéressées. Il n'y avait guère, en vérité, à compter sur la conférence.

L'Angleterre avait prévu toutes ces difficultés lorsqu'elle a pris la résolution d'agir pour elle et qu'elle a fait retentir les canons de

ses vaisseaux aux oreilles des diplomates de Constantinople. Depuis tenant elle a cherché à associer la France, pour une certaine part, à cette action tout à fait indépendante des décisions de la conférence. Encore ne semble-t-elle pas disposée à accepter un concours qui empiéterait en quoi que ce soit sur les intérêts qu'elle a la prétention de défendre seule.

Le récent discours de M. Gladstone à la Chambre des communes indique nettement la politique anglaise; sous ce rapport, il contraste singulièrement avec les explications embarrassées, misérables même, de M. de Freycinet devant les Chambres françaises. D'un côté, de la clairvoyance, de la décision, de l'esprit de suite; de l'autre, de l'imprévoyance, de l'impéritie et des contradictions incessantes. Le chef du gouvernement anglais sait ce qu'il veut et il a demandé de prime abord près de 60 millions pour les frais de l'expédition égyptienne qui comprendra environ vingt-cinq mille hommes. Dès le lendemain, un message de la reine annonçait l'appel des réserves et disait que l'état actuel des choses en Egypte et les mesures nécessaires à prendre pour rétablir l'ordre, la tranquillité et l'autorité du khédive et pour maintenir les intérêts de l'Angleterre, constituaient un cas d'urgence. Le cabinet britannique, comme l'a exposé M. Gladstone, entend respecter les droits de suzeraineté du sultan; mais il pense que, pour la Porte, le moment d'intervenir est décidément passé. D'un autre côté, en présence du résultat jusqu'ici négatif de l'appel au concert européen, le gouvernement anglais s'est borné à obtenir pour son action particulière un assentiment tacite que l'Europe ne pouvait plus lui refuser. Ce n'est pas qu'il n'eût accepté volontiers la coopération des puissances, mais à défaut de ce concours, improbable aujourd'hui, il n'hésitera pas à entreprendre avec ses seules forces ce qu'il regarde comme un devoir. L'Angleterre saurait même se passer de la France. M. Gladstone a fait ces fières déclarations en indiquant que la coopération du gouvernement français se bornait à la garde d'une partie du canal de Suez, et en ajoutant qu'il n'avait aucune raison de supposer qu'elle voulût aller plus loin.

C'est, en effet, à la protection du canal que M. de Freycinet voulait en dernier lieu limiter l'action de la France, en répudiant absolument toute idée d'intervention en Egypte sans mandat de la conférence. M. de Freycinet avait fini par trouver sa politique. Partisan d'abord de l'alliance anglaise, ensuite de l'intervention

turque, puis du concert européen, il s'était rabattu à la fin sur la protection du canal de Suez. A force de tergiversations et de déboires, la politique de cet incomparable ministre des affaires étrangères s'est précisée : maintenir notre accord avec l'Angleterre sans nous exposer à rompre avec le reste de l'Europe. C'est pourquoi M. de Freycinet veut participer à la préservation du canal, mais ne veut pas entreprendre avec les Anglais une campagne d'Egypte, pour laquelle il n'a pas reçu mandat des puissances. Enfin il sait ce qu'il veut ; il a une politique égyptienne. C'est pour cette humble politique qu'il a présenté une nouvelle demande de crédits.

L'accueil fait au Sénat à la première demande n'était pas de bon augure. Sans doute, la commission a conclu au vote des crédits : il le fallait bien, les dépenses étant engagées depuis le départ de la flotte pour les eaux d'Alexandrie ; mais ce n'est pas sans avoir amèrement reproché à M. de Freycinet les fautes, les omissions et les inconséquences qu'il relevait dans la conduite du cabinet, que le rapporteur a accordé les crédits. Cette politique incohérente, plus vivement attaquée encore par M. de Broglie, n'a pas été épargnée non plus par M. Waddington, et la justification de M. de Freycinet n'a point paru satisfaisante au Sénat. Pas un applaudissement, pas une marque d'approbation pour le ministre des affaires étrangères. Son échec a été tel qu'aucun cabinet soucieux de sa dignité ne l'eût accepté et, en vérité, ce n'était pas assez pour s'en relever que le vote de confiance que lui a donné la Chambre des députés, par peur de M. Gambetta.

Celle-ci même paraît se retourner contre le ministère qu'elle s'est appliquée jusqu'ici à soutenir envers et contre tous. La commission chargée de statuer sur les crédits complémentaires les refuse. Maintenant que la politique de M. de Freycinet a trouvé sa formule dans cette collaboration bizarre avec l'Angleterre, on s'est mis à l'examiner de plus près et plus à fond. Qu'est-ce que cette politique qui n'est ni une action propre de la France, ni l'alliance anglo-française, ni l'exécution d'un mandat européen ? A quoi tend-elle ? Quel est son objet propre ? quel sera son terme ? Où va-t-on avec cette semi-intervention, avec ces demandes de crédits étagés, qui commencent, comme pour la Tunisie, par de petites sommes, et qui menacent de se chiffrer également par des centaines de millions ?

Est-ce que notre coopération pourra être limitée à la garde du canal de Suez? Est-ce qu'une fois en Egypte, nous ne sommes pas à la merci des événements? Un des principaux journaux italiens, le *Diritto*, qui représente les susceptibilités italiennes aussi bien qu'il trahit la pensée du gouvernement de la Péninsule, faisait remarquer, avec raison, qu'il pourrait bien surgir un malentendu au sujet de cette expédition destinée à assurer la sécurité du canal de Suez. « On établit, disait-il, une différence entre la garde du canal et l'occupation de l'Egypte, tandis qu'elles ne diffèrent en rien l'une de l'autre. Un corps de troupes qui occuperait le Delta égyptien veillerait évidemment à la sécurité du canal, aussi bien qu'un corps chargé de surveiller la navigation sur le Bosphore égyptien, occuperait en réalité l'Egypte. La distinction qu'on cherche à introduire entre ces deux objets, qui se trouvent en connexion aussi étroite, mérite d'être relevée, quand ce ne serait que pour constater qu'on a recours à des arguments aussi subtils en traitant des questions graves et importantes. »

Voilà ce que pense l'Italie de la politique de M. de Freycinet. Ne serait-ce pas aussi la pensée de l'Allemagne, dont l'Italie ne veut pas se séparer, malgré l'invitation que la France et l'Angleterre lui ont adressée de s'adjoindre à elles? De quelque nom qu'on la colore, l'expédition projetée en Egypte, même limitée à la protection du canal, est une véritable intervention et une intervention sans alliance réelle avec l'Angleterre, sans mandat de l'Europe. Faut-il s'y laisser aller, quitte à en subir ensuite toutes les conséquences? Voilà la question à examiner à propos de ces nouveaux millions, manifestement insuffisants, que réclame le gouvernement et qui ne sont que les avants coureurs de beaucoup d'autres.

Oui ou non faut-il intervenir? Si c'est non, il ne faut même pas aller à Suez : l'Angleterre suffira, puisqu'elle y a intérêt plus que nous, à assurer la sincérité du canal; si c'est oui, ce n'est pas 8 millions et un petit corps expéditionnaire de quatre ou huit mille hommes qu'il nous faut, c'est 100 millions et une armée de quarante mille soldats, selon le projet primitif du ministre de la guerre.

Dans les termes où se posait la question, il n'était guère douteux que la Chambre des députés eût ratifié les conclusions de sa Commission, en rejetant les crédits. Le ministère n'avait même plus qu'à décider s'il accepterait ce refus, comme une règle de conduite pour l'avenir, ou s'il se retirerait en persistant dans sa politique,

lorsqu'un événement inattendu, la résolution subite de la Turquie d'intervenir en Égypte aux conditions réglées par la Conférence, est venu tout remettre en question et lui donner un répit de quelques jours.

Quoi qu'il en résulte, et pour l'Egypte et pour le ministère, il faut dès maintenant reconnaître que si M. de Freycinet prête le flanc aux attaques de ses adversaires, il a beau jeu également pour se défendre contre eux. Comme il s'en est plaint avec raison, on ne lui a fait que des critiques sans lui donner de conseils. Quelle politique donc fallait-il suivre pour sauvegarder les intérêts de la France en Égypte et se prémunir en même temps contre les dangers d'une action isolée, ou d'une coopération avec l'Angleterre qui n'aurait pas eu l'approbation de l'Europe? Personne ne l'a dit au juste; car les avis étaient partagés entre l'abstention, l'alliance anglaise et le concert européen. A vrai dire, il n'y avait pas de politique possible avec la république. C'est elle, beaucoup plus que l'impéritie de M. de Freycinet, qui est la vraie cause des difficultés et des périls auxquels on se heurte, quelque solution que l'on envisage. Son isolement en Europe, son instabilité gouvernementale, la crainte que sa démagogie inspire, la condamnent fatalement à l'impuissance ou, si elle sort de son inaction, aux fautes et aux catastrophes. Avec la monarchie il n'y aurait pas de question égyptienne; avec la république la question égyptienne est une question européenne. Tout ce qu'on impute à M. de Freycinet retombe d'abord sur la république. Ni M. Waddington, ni M. Gambetta n'auraient fait mieux que lui, quoiqu'ils eussent fait autrement. C'est ce que les majorités républicaines des deux Chambres ne voudront pas reconnaître, et c'est peut-être aussi ce qu'on oubliera de dire du côté de la droite même, en se livrant aux attaques auxquelles la conduite du ministère ne donne, d'ailleurs, que trop de prise.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

12 *juillet.* — La Porte télégraphie à ses représentants une circulaire, dans laquelle elle donne communication :

1° De l'ultimatum de l'amiral Seymour, remis par lord Dufferin, dans lequel l'amiral anglais demande que les forts lui soient temporairement remis pour être désarmés;

2° De la réponse du khédive, qui déclare à l'amiral Seymour que les autorités locales n'opposeront aucune résistance au bombardement.

La circulaire ajoute qu'un bombardement éventuel porterait une grave atteinte aux droits de souveraineté du sultan.

Bombardement des forts d'Alexandrie. Ces forts sont impuissants à résister longtemps à la formidable artillerie de l'escadre anglaise et sont bientôt réduits au silence. Il y a un commencement de débarquement. Après un combat sanglant, les soldats anglais retournent dans les navires de l'escadre.

Nomination de la commission chargée de statuer sur le crédit de 7 millions, demandé par le ministre de la marine, en vue des éventualités qui peuvent se produire dans les affaires d'Egypte. Tous les bureaux sont favorables à la demande des crédits, en y mettant toutefois certaines réserves.

Au Sénat, reprise de la discussion sur les syndicats professionnels.

La Chambre des députés continue la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement secondaire. Un amendement de M. Amagat, revendiquant la plus large liberté pour la création des établissements d'enseignement secondaire privé, est rejeté. — Après une série de votes, l'ensemble de cette loi autoritaire et antilibérale est adopté par 352 voix contre 123.

Funérailles de Mgr de la Bouillerie, archevêque de Perga et coadjuteur de Son Eminence le cardinal archevêque de Bordeaux. Ces obsèques solennelles sont présidées par le vénérable cardinal, assisté de NN. SS. de Carcassonne, d'Angoulême, de Poitiers, de Montpellier, d'Agen, de la Rochelle, d'Anthédon et de Mgr Soulé, ancien évêque de la Réunion. L'oraison funèbre du prélat défunt est prononcée par Mgr le cardinal Donnet. La *Revue du Monde catholique* consacrera bientôt à la mémoire de Mgr de la Bouillerie et de Mgr Lequette, évêque d'Arras, une notice biographique spéciale, destinée à faire connaître plus intimement à ses lecteurs la vie si pleine de mérites de ces deux regrettés prélats.

Une terrible explosion de gaz, rappelant celle de la rue de Turenne, a lieu, à Paris, rue François-Miron, dans le voisinage du nouvel Hôtel de Ville, et jette le deuil dans de nombreuses familles. — On compte une douzaine de morts et plus de cinquante blessés.

Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, adresse la lettre suivante aux curés de son diocèse, à l'occasion des vols sacrilèges commis depuis quelque temps dans plusieurs églises de la banlieue. La fréquence de ces vols audacieux non seulement à Paris, mais encore dans plusieurs départements, donne à ce document une importance qui n'échappera à personne. Voici cette lettre *in extenso* :

« Monsieur le Curé,

« Nous avons été profondément attristés, vous et moi, depuis plusieurs semaines par les vols sacrilèges qui se sont multipliés dans les églises et en particulier dans celles de la banlieue. L'arrestation de l'un des malfaiteurs, surpris en flagrant délit, m'avait fait espérer la cessation des crimes dont nous gémissions. Deux nouvelles profanations, commises à trois jours de distance, dans les églises de Joinville-le-Pont et de Nogent-sur-Marne, ont montré que le péril de ces attentats impies existe toujours. Il devient donc urgent de prendre des mesures pour préserver nos vases sacrés et les tabernacles contre la cupidité sacrilège des voleurs.

« Je vous autorise, Monsieur le Curé, à déposer les saintes hosties dans un corporal en forme de bourse, que l'on pourra placer dans le saint ciboire pendant la célébration des messes, pour distribuer la communion aux fidèles. Les vases sacrés seront retirés du tabernacle après la messe et conservés en lieu sûr, dans la sacristie ou au presbytère.

« Toutefois, il est à désirer qu'on ne soit obligé de recourir à cette précaution que provisoirement. Il conviendrait de disposer, s'il se peut, soit à l'autel même, soit dans la sacristie, un tabernacle dont la matière et le système de fermeture offriraient les garanties des caisses de sûreté employées dans les diverses administrations.

« Vous veillerez à ce que la clé ne reste à la porte du tabernacle que pendant la célébration des messes où l'on donne la communion, et qu'elle soit retirée dès que les messes sont terminées.

« Il faudrait que, partout où cela est possible, un gardien passât la nuit dans une pièce attenante à l'église ou à la sacristie. Il serait extrêmement utile d'établir, ce qui existe déjà dans plusieurs de nos églises, un système de sonnerie électrique qui donnât l'éveil toutes les fois qu'une tentative de vol aurait lieu.

« En vous prescrivant ces précautions, Monsieur le Curé, je suis péniblement affecté par la pensée que cette profanation de nos saints mystères, qui autrefois jetait de loin en loin l'épouvante au milieu des fidèles, devient de plus en plus fréquente, nous pourrions presque dire quotidienne ; car ce n'est pas seulement dans notre diocèse, mais sur plusieurs points de la France que ces crimes se commettent, avec le même caractère d'impiété.

« Il nous est impossible de ne pas reconnaître là les tristes conséquences des doctrines répandues à profusion dans les journaux, dans les revues,

dans les libelles de toutes sortes. Les choses saintes sont le perpétuel objet des blasphèmes et des sarcasmes d'une presse impie. On s'efforce par tous les moyens de détruire dans les âmes les vérités qui servent de base à l'ordre religieux et social, et l'on commence à recueillir les fruits amers de ces enseignements. Car si la cupidité est le premier mobile des malfaiteurs, comment ne pas voir que la guerre déclarée à Dieu et à la religion devient pour eux la plus puissante excitation?

« A quels temps malheureux et troublés sommes-nous arrivés! Une église au milieu de nos villes et de nos campagnes n'était pas seulement la maison de Dieu, c'était la maison de la famille chrétienne. Elle gardait le souvenir touchant de la première communion et du mariage, des jours de joie et des jours de deuil; elle avait vu couler nos larmes sur le cercueil de nos proches; c'est devant ses autels que nous avions répandu nos prières et nos espérances d'une vie meilleure. Ces beaux et nobles sentiments ne sont pas encore, grâce à Dieu, effacés de tous les cœurs, si nous en jugeons par l'impression douloureuse qu'ont produite sur nos populations les sacrilèges commis en ces derniers temps. Mais nous ne pouvons nous dissimuler que l'impiété et la cupidité deviennent chaque jour plus audacieuses.

Pourrait-il en être autrement sous l'influence de tant d'excitations perverses ou malsaines? Ne voit-on pas, même dans les régions les plus élevées, se produire des projets qui tendent à la spoliation de l'Eglise? Ceux qui les défendent et les propagent devraient se souvenir que les droits de la propriété dans l'Eglise, comme dans la société, reposent sur les mêmes principes de justice. Puissions-nous, avertis par l'expérience du passé, comprendre que l'ordre social ne saurait subsister en dehors des bases que Dieu lui-même a établies!

« Pour nous, Monsieur le Curé, nous trouverons dans les événements qui se passent sous nos yeux et qui attristent les âmes chrétiennes un motif plus pressant encore d'enseigner aux peuples ces vérités fondamentales : l'existence du Créateur, la vie future, la loi morale écrite dans les commandements de Dieu. Nous y ajouterons l'enseignement qui est propre au christianisme, lequel ne se borne pas à éclairer l'esprit, mais fortifie la volonté défaillante et met le cœur au service du devoir. Nous annoncerons Jésus-Christ, sa rédemption, son amour, la grâce qu'il offre aux hommes, la charité dont il leur fait une loi, loi sublime que le monde ne connaissait pas avant l'Evangile et qui seule peut le guérir de ses maux et de ses faiblesses!

« Par là, Monsieur le Curé, nous accomplirons le précepte de l'Apôtre, qui veut que le chrétien triomphe du mal par le bien. L'impiété nous insulte et mène la société à sa ruine; nous laisserons tomber l'insulte et nous travaillerons au salut de tous, de ceux-là mêmes qui nous poursuivent de leurs injustes attaques.

« Je vous renouvelle, Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« J. HIP., CARD. GUIBERT, *Archevêque de Paris.* »

13. — Le Saint-Père reçoit, en audience particulière, dans la salle du Trône, au Vatican, une délégation de la *Federazione piana* des Sociétés catholiques de Rome.

La députation présente à Sa Sainteté plusieurs volumes couverts des signatures de Romains protestant contre les faits et les scènes sauvages du 13 juillet de l'année dernière. Le chiffre des signatures s'élève à 80 *mille*.

Le comte Ignace de Witten, vice-président de la Fédération Pie, donne lecture d'une très belle adresse, à laquelle Léon XIII répond par le discours suivant :

« Pour le cœur d'un père, l'affection de ses enfants est d'autant plus chère que plus douloureuses et plus pénibles sont les circonstances au milieu desquelles cette affection se manifeste. Tel est précisément le caractère du témoignage d'amour et de dévouement que vous Nous offrez aujourd'hui, très chers fils, en Nous présentant ces nouveaux volumes couverts de nombreuses signatures de Romains, comme un témoignage solennel de leur inviolable attachement à l'Eglise de Jésus Christ et à son chef visible.

« Ces manifestations réitérées ont pour Nous une très haute signification, car elles infligent un démenti à ceux qui voudraient faire aux Romains l'affront de les croire peu dévoués, en général, à la cause de l'Eglise, ou indifférents à ce qui se fait contre elle dans les murs de leur ville.

« En vérité cela apparaît impossible. Les faits que vous avez indiqués et qui se sont succédé, surtout depuis cette nuit funeste qui fut témoin, il y a un an, des offenses sacrilèges commises contre la dépouille vénérée de Notre glorieux Prédécesseur, montrent à l'évidence combien est acharnée la lutte que l'on dirige contre la religion, contre l'Eglise et contre la Papauté, dans le but manifeste de les abattre et de les détruire, si c'était possible.

« Rome est prise surtout comme point de mire, parce qu'elle est le centre du catholicisme, le siège du pontificat, et parce que la foi a pu, dès le principe, y jeter de profondes racines et s'y manifester dans toute sa splendeur.

« Des hommes élevés dans la haine de la religion et que l'on a laissés grandir, selon leur caprice, pleins d'arrogance et pleins d'audace, donnent ici, à Rome, les preuves de leur iniquité. Il y a des journaux qui répandent largement et impunément l'impiété, en blasphémant et en maudissant les choses les plus saintes; ils lancent leurs offenses et leurs outrages contre la Divinité elle-même, et, chose horrible à dire, ils chantent l'hymne à Satan!

« Ici, au sommet du Capitole, où il avait été placé avec grand honneur par la foi des ancêtres on enlève et l'on écarte le signe auguste de la rédemption et du salut. Ici, l'on paye un tribut d'honneur à des hommes qui ont consacré toute leur vie à insulter la religion, à outrager le sacerdoce et l'Église. Ici, les sectes se préparent, avec l'approbation des partis les plus extrêmes, à tenir leurs assises et ne dissimulent pas ce qu'elles entendent faire des Eglises, du Vatican, du Pape, le jour où elles auraient en mains le pouvoir.

« En présence d'un aussi triste tableau, il est impossible pour un catholique de rester indifférent. Il est même nécessaire que tous ceux qui aiment d'un amour sincère la religion et la papauté se montrent désormais ouvertement tels qu'ils sont. Les fauteurs de l'impiété dirigent leurs attaques à visage découvert; il convient donc que les catholiques se défendent de

même, en se faisant les champions intrépides de leur foi et en montrant qu'ils ne sont disposés à la sacrifier à aucun prix.

« Cela coûte, il est vrai ; mais rappelez-vous, mes très chers fils, que toujours aux époques les plus troublées de l'Église, la conservation de la foi a été le fruit de généreux sacrifices et de luttes soutenues avec un courage chrétien.

« Nous avons grandement à cœur, très chers fils, que tous les bons catholiques de Rome s'inspirent de ces sentiments, et que, retrempant leur force dans l'exemple de leurs ancêtres, afin de les imiter, d'accord entre eux, ils se tiennent étroitement unis à la pierre fondamentale de l'édifice catholique, contre laquelle, selon la promesse infaillible du Christ, les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais.

« Cependant, très chers fils, continuez avec joie et avec zèle les œuvres que vous avez entreprises et surtout veillez soigneusement à maintenir dans le peuple de Rome l'amour de la foi catholique et le sentiment de ces devoirs qui lui sont imposés par la condition très grave et très triste des temps présents.

« Que le secours du Ciel, qui ne saurait vous manquer, soit votre soutien! Puisse également vous fortifier la bénédiction apostolique que, dans l'effusion de Notre cœur, Nous vous donnons à vous tous ici présents, à vos familles et à tous les catholiques de Rome. »

Son Em. le cardinal Lavigerie, se rendant de Rome à Tunis, est, dans l'île de Malte, l'objet d'ovations extraordinaires, en témoignage de reconnaissance pour le bien qu'il a fait, depuis quinze années, aux nombreux Maltais établis en Afrique et surtout, en ces derniers temps, à ceux qui se trouvent en Tunisie.

Toute la population, l'évêque en tête, se porte à sa rencontre au débarquement. On traîne triomphalement sa voiture, entourée du drapeau pontifical, des drapeaux anglais, maltais et français, pendant que des fenêtres on le couvre de fleurs, au milieu des cris mille fois répétés de : Vive l'Eglise! Vive la religion ! Vive le cardinal francais! Vive le Pape!

Le soir, la ville est illuminée; on tire un feu d'artifice en son honneur.

Le cardinal se rembarque pour Tunis, après une série de manifestations semblables ayant un caractère exclusivement religieux.

Inauguration du nouvel Hôtel de Ville de Paris par un banquet monstre auquel rien ne manque, sauf la distinction et la sympathie des grandes nations. M. Songeon, président du conseil municipal, et M. Floquet, préfet de la Seine, portent un toast, uniquement composé de lieux communs, à M. le Président de la République qui y répond par d'autres lieux communs, le tout entremêlé de force remerciements à l'adresse de la municipalité citoyenne de Paris et d'allusions plus sympathiques que défavorables aux revendications autonomistes du conseil municipal.

Le principal attrait de la fête est, de l'avis de tous les spectateurs, le défilé des bataillons scolaires devant les édiles parisiens et les autorités administratives. M. Jules Ferry se charge de haranguer « ces jeunes soldats de l'avenir, et il le fait dans un style emphatique, qui est loin d'être un modèle du genre ».

14. — L'anniversaire de la prise de la Bastille donne lieu, comme l'année dernière, à la *fête dite nationale*. Les républicains de toutes nuances sortent de leurs armoires les drapeaux et les lanternes; une revue de troupes, des bals et des spectacles forment, comme toujours, la partie obligée et essentielle du programme officiel.

En Angleterre, une ordonnance royale place vingt-six districts de l'Irlande sous le coup de la nouvelle loi de coercition.

L'amiral Seymour fait occuper les principaux forts d'Alexandrie et enclouer les batteries. Toutes les portes de la ville sont gardées par des marins anglais. Les soldats égyptiens sont désarmés et ordre est donné de fusiller tous ceux qui seront pris en flagrant délit de pillage et de vol.

15. — Le Saint-Père adresse au Congrès des jurisconsultes catholiques la lettre suivante :

LÉON XIII, PAPE

« Très chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons reçu votre lettre, très chers Fils, et par elle nous avons appris avec joie les progrès de votre association, ainsi que votre constance dans la résolution de combattre pour la justice et la vérité, et de faire tous vos efforts pour ramener aux règles du droit les décrets de la puissance publique qui s'en écartent. C'est ce que prouve le mérite éminent des juri-consultes qui successivement s'adjoignent à votre Société et viennent l'augmenter; vos congrès annuels et les très graves matières proposées à leurs études et à leur discussion; le grand nombre de savants écrits de vos associés, publiés par la *Revue catholique des institutions et du droit*, et qui forment déjà de nombreux volumes; enfin les comptes rendus de chacun de vos congrès, qui montrent l'efficacité croissante de vos travaux et de votre zèle. Vous avez voulu en mettre quelques-uns sous Nos yeux, réunis dans un élégant volume, avec l'importante étude du P. Desjardins, de la Compagnie de Jésus, sur les *Articles organiques*. A ces causes de louanges viennent se joindre comme un nouvel ornement, soit votre modestie qui vous a portés à ne pas vous fier entièrement à votre science du droit en ce qui concerne les rapports et les limites des deux autorités religieuse et civile, mais à vous aider des lumières de théologiens sages; soit de votre foi qui, vous faisant espérer de Dieu seul le succès de votre œuvre et attendre du magistère de l'Eglise la lumière pour lutter utilement contre les erreurs, vous a déterminés à ramener toutes vos études à la doctrine et aux avis de cette chaire de vérité et à les soumettre à la direction de l'autorité ecclésiastique. Aussi, en vous félicitant et en présageant toujours de plus grands accroissements à votre Société et à ses entreprises, Nous vous adressons de nouveau tous Nos souhaits, selon votre désir, et, espérant que Dieu voudra bien donner de jour en jour des fruits plus abondants à vos travaux, comme gage de ses faveurs et de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons à tous, très chers Fils, avec un grand amour, la bénédiction apostolique. »

A l'occasion de la Saint-Henri, de nombreuses messes sont dites à Paris et dans les départements. Le soir, des banquets réunissent, dans chaque

arrondissement de la capitale, l'élite de la noblesse et les représentants de toute la presse légitimiste et conservatrice. Partout des adresses au comte de Chambord sont couvertes de milliers de signatures.

16. — Le ministre de la justice et des cultes adresse la circulaire suivante à NN. SS. les évêques au sujet de l'aumônerie militaire.

« Monsieur l'Evêque,

« Mon prédécesseur a eu l'honneur de vous transmettre, le 21 mai 1881, une ampliation du décret du 27 avril précédent portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 8 juillet 1880 en ce qui concerne les ministres des différents cultes qui doivent être attachés aux armées en campagne.

« M. le ministre de la guerre m'informe aujourd'hui que plusieurs évêques ont négligé de se conformer aux dispositions de l'article 3 du décret précité du 27 avril 1881, aux termes duquel ils étaient tenus de lui faire parvenir, par mon intermédiaire, les noms des ecclésiastiques qu'ils auraient désignés pour remplir les fonctions d'aumônier militaire, en cas de mobilisation, et qu'il lui est dès lors impossible de procéder à l'organisation du service religieux prévu par la loi du 8 juillet 1880. Il me prie, en conséquence, d'inviter ceux des membres de l'épiscopat qui auraient omis de faire leurs présentations à réparer cet oubli dans le plus court délai possible.

« Je vous serai obligé, Monsieur l'Evêque, de vouloir bien, en ce qui vous concerne, répondre, s'il y a lieu, à cette invitation. »

17. — Réunion du Conseil des ministres. M. de Freycinet instruit ses collègues de la remise officielle faite samedi à la Porte, par l'intermédiaire des drogmans des six ambassades, de la note identique contenant proposition d'intervention armée, en Egypte, par la Turquie. La Porte a été mise en demeure de faire connaître sa réponse dans un très bref délai. Le ministre des affaires étrangères entretient également le conseil des échanges de vues qu'il a eus ces jours derniers avec lord Lyons, en prévision du refus de la Porte d'exécuter les décisions de la conférence, et des diverses solutions qu'il a étudiées, de concert avec l'ambassadeur de la reine, en vue d'arriver au rétablissement d'une situation normale en Egypte.

Les six notes identiques remises à la Porte par les grandes puissances peuvent se résumer en ces quelques lignes :

La Conférence invite la Porte à envoyer en Egypte un nombre suffisant de troupes pour mettre un terme à l'anarchie qui y règne actuellement.

L'objet de cette occupation sera de rétablir le régime civil, administratif et judiciaire qui existait avant les derniers événements, de réorganiser l'armée et de développer dans des limites raisonnables les libertés populaires accordées précédemment par les firmans.

Le commandant militaire dirigera les opérations, d'accord avec le khédive. Il ne pourra s'ingérer dans l'administration civile du pays.

La durée de l'occupation est fixée à six mois. Elle pourra être prolongée avec le consentement des puissances et sur la demande qui en sera faite par le khédive.

Les frais de l'occupation seront supportés par l'Égypte ; certaines facilités temporaires pourront lui être accordées par les puissances.

18. — La Chambre des députés vote le projet de loi relatif à l'organisation administrative de la Tunisie. Après une discussion assez étendue à laquelle prennent part MM. Delafosse, Antonin Dubost, Pelletan, Gambetta, de Freycinet et baron Reille, l'ensemble du projet de loi est voté par 349 voix contre 85.

Le Sénat, de son côté, s'occupe aussi de la Tunisie, et vote le projet de loi portant ouverture de nouveaux crédits pour les frais de l'expédition pendant le second semestre de 1882. Au cours de la discussion, M. de Broglie annonce l'intention de reprendre les questions que soulève l'exécution du traité du Bardo, lorsque le projet relatif à l'organisation administrative de la Tunisie viendra en discussion.

Le Souverain Pontife délègue, par un bref spécial, Son Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, pour le représenter aux fêtes qui doivent être célébrées prochainement à Reims en l'honneur du bienheureux Urbain II.

Ragheb-pacha envoie la lettre suivante à l'amiral Seymour.

« Monsieur l'amiral,

« J'ai l'honneur de vous informer que les préparatifs militaires entrepris par Arabi sont faits contre le gré du khédive et de son gouvernement. Arabi a reçu l'ordre de cesser ces préparatifs, et dès ce moment, il a assumé seul toute la responsabilité de ses actes.

« Le khédive a décidé de destituer Arabi, mais, dans la crainte de voir se reproduire au Caire et dans d'autres villes les funestes désastres d'Alexandrie, nous avons pensé que pour le moment il valait mieux différer la publication de cette décision.

« Je vous prie, Monsieur l'amiral, de communiquer le contenu de cette lettre au gouvernement anglais. »

En réponse à l'ordre du khédive qui lui enjoint de se présenter au palais de Ras el Tin, Arabi-pacha déclare qu'il n'a point l'intention de faire la guerre, mais que les puissances étant résolues à poursuivre leur agression, le mieux est d'accentuer la lutte. Arabi ajoute qu'il est prêt à se rendre à Alexandrie, si le khédive peut obtenir le départ de la flotte et des troupes anglaises. Dans le cas où cette demande serait repoussée, Arabi commande au khédive d'envoyer à son camp, soit Ragheb-pacha, soit un autre ministre, pour discuter avec lui la situation.

Les ambassadeurs d'Angleterre et de France reçoivent un télégramme identique de leurs gouvernements respectifs, qui les invite à saisir la conférence de la question de la protection du canal de Suez et à lui proposer de déléguer à certaines puissances les mesures à prendre pour cette protection.

19 — A la Chambre des députés, discussion du projet de loi portant ouverture au ministère de la marine et des colonies d'un crédit de 7 millions 835 mille francs pour la mise en état des bâtiments de notre flotte. MM. Lockroy, Francis Charmes, Delafosse, le duc de la Rochefoucauld et Gambetta prennent part au débat et attaquent à qui mieux mieux la politique et les

défaillances du cabinet de Freycinet. En dernier ressort, les crédits demandés sont votés par 340 voix contre 66.

20. — A la suite des deux votes de la Chambre des députés sur la question du rétablissement de la mairie centrale de Paris (interpellation Blancsubé), le ministère de Freycinet-Goblet donne sa démission qui n'est point acceptée par M. Jules Grévy. M. Floquet, préfet de la Seine, envoie également sa démission à son chef hiérarchique.

21. — Après une nuit de réflexion, la majorité de la Chambre des députés refait le ministère qu'elle a défait la veille et déclare qu'en émettant un vote contraire à celui que le cabinet réclamait, elle n'a nullement entendu voter contre lui. Ainsi finit la comédie parlementaire et ministérielle à laquelle nous avons déjà assisté plusieurs fois.

22. — La Chambre des députés commence la discussion du budget. M. Allain-Targé dissèque le budget de M. Léon Say, il démontre ce qu'il y a d'exagéré dans les évaluations, et établit que l'équilibre n'est que fictif. Le Conseil des ministres se réunit à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy. il s'occupe surtout des affaires d'Egypte et ensuite de l'armée coloniale et de diverses questions budgétaires.

Arabi adresse aux gouverneurs des provinces une proclamation dans laquelle il déclare que la guerre contre les Anglais sera poussée à la dernière extrémité. Il menace de peines rigoureuses tous ceux qui trahiront leur patrie en venant en aide aux Anglais.

Le khédive est dénoncé par Arabi comme l'ami et l'allié des Anglais. Le khédive, dit-il, dort pendant la nuit à bord des vaisseaux anglais, et pendant le jour il les aide à massacrer dans Alexandrie les soldats et même les Egyptiens sans défense.

Arabi déclare ensuite que le pays tout entier est placé sous la loi militaire et ne doit obéir qu'aux ordres donnés par lui ; que les préparatifs militaires seront continués activement et que toute désobéissance à ses ordres sera sommairement punie.

23. — Un décret du khédive révoque Arabi et le déclare rebelle. Le khédive adresse en même temps deux proclamations, l'une à l'armée pour lui défendre d'obéir aux ordres d'Arabi, l'autre à la population pour lui ordonner de ne pas payer les impôts demandés par Arabi. En réponse à la proclamation du khédive, Arabi-Pacha constitue un cabinet à sa façon, avec Mahmoud-Sami, comme premier ministre. Tous les autres membres du précédent cabinet sont maintenus en fonctions.

Saïd-Pacha, ministre des affaires étrangères, est nommé délégué à la conférence, en remplacement d'Assym-Pacha, dont la nomination est rapportée.

24. — Mgr Cataldi, préfet des cérémonies pontificales, part de Rome pour se rendre à Paris, afin d'accompagner S. Em. le cardinal Guibert aux fêtes solennelles du bienheureux Urbain II, qui vont avoir lieu à Reims, les 27, 28 et 29 juillet, Son Eminence ayant été déjà désignée par Bref pontifical pour y représenter le pape en qualité de légat apostolique.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Éducation catholique dans la famille. Deux forts volumes in-12 de 683 et 680 pages, par Victor Jacquot. Ensemble, 7 francs.

Dans une question aussi grave que celle de l'instruction et de l'éducation, surtout dans un moment où il y a une lutte ardente entre l'école représentée par la Famille et l'école représentée par l'Etat, on ne saurait trop multiplier les livres.

Celui que M. Victor Jacquot vient d'écrire sous le titre ci-dessus, est un « ouvrage spécialement destiné aux enfants et aux parents pour les détourner du matérialisme et de la libre pensée... deux plaies hideuses, comme une gangrène, qui dévorent notre société moderne », écrit l'auteur.

Au fond, que contiennent les deux volumes de M. Victor Jacquot? Laissons-le s'en expliquer lui-même :

« On trouvera, dans le cours de ce livre, une foule de morceaux littéraires, tirés des meilleurs auteurs : c'est la partie de mon ouvrage que je présente au public avec une entière confiance. — Ce n'est qu'en tremblant que je lui parle de moi-même; je compte sur son indulgence et sur son amour sincère pour la vérité. »

Et plus loin :

« Ce n'est pas un ouvrage proprement dit; c'est plutôt un recueil de petits traités, ou même encore une mosaïque religieuse, instructive et récréative...

« Pour rendre cet ouvrage plus attrayant, pour joindre l'utile à l'agréable, pour mêler le plaisant au sévère, nous l'avons parsemé d'histoires intéressantes de traits historiques, de pièces, de dialogues, de faits curieux et scientifiques. »

Quoique spécialement écrit pour les jeunes gens, le livre de M. Victor Jacquot ne sera pas d'une moindre utilité pour les personnes qui désireraient étudier la religion, s'en former une juste idée, ou la faire revivre en elles telle qu'elles l'avaient connue et aimée, si elles ont eu le malheur de la laisser s'affaiblir dans leur esprit et dans leur cœur. « Elles y trouveront même, fait observer là-dessus l'auteur, des considérations philosophiques d'un ordre très élevé, que nous avons placées à dessein dans cet ouvrage beaucoup plus pour elles que pour la jeunesse; car elles demandent une

maturité d'esprit et de jugement que n'ont pas d'ordinaire les jeunes gens. »

Ouvrons-le, et citons à page ouverte.

I. INTERVENTION DE L'ÉGLISE DANS L'ENSEIGNEMENT. — ESPRIT DE DROITURE ET DE SÉCURITÉ QU'ELLE Y APPORTE.

« Ainsi, en enseignant les sciences diverses, le christianisme veille avant tout à ce que l'enseignement des devoirs ne soit ni négligé ni corrompu. Toute la hiérarchie ecclésiastique est préposée à la garde de la doctrine des devoirs, et la vigilance l'a toujours conservée intacte jusqu'à nous. C'est de Jésus-Christ même que les évêques ont reçu mission à cet effet, lorsqu'il a dit aux apôtres, c'est-à-dire à l'Église, c'est-à-dire aux évêques successeurs des apôtres : « Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé... Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez donc, instruisez toutes les nations... Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. » Or, il résulte de là que l'Eglise a reçu du Sauveur le dépôt de la vérité et de la morale, en sorte que seule elle le possède dans toute son intégrité, avec pouvoir de le communiquer aux fidèles par un jugement infaillible et une souveraine autorité. L'Église peut donc défendre l'enseignement de tout système de science qui est contraire à la religion. Un tel système serait d'ailleurs faux; car il n'y a point de vérité en opposition avec la religion. En un mot, elle peut anathématiser toute doctrine contraire à ses dogmes et à sa morale. En effet, elle ne pourrait point remplir sa mission, si un infidèle, un hérétique, un impie ou simplement un homme ayant des opinions erronées, pouvait, sans avoir à craindre aucune opposition de la part de l'Eglise, sous le prétexte d'un cours de langue, d'histoire, de droit, de mathématiques, inspirer à ses élèves toutes les erreurs qu'il lui plairait. Ceci paraîtra d'autant plus raisonnable, que l'expérience montre assez quelle est l'influence des maîtres sur les disciples; on voit aujourd'hui en Allemagne et en France des professeurs échauffer les esprits de leurs élèves et exciter parmi eux un enthousiasme qui a éclaté en plusieurs rencontres, et dont les sinistres effets iront en croissant si on n'y met obstacle. Telle est, en effet, la facilité de la jeunesse, qu'il suffirait d'un exemple de corruption ou même d'indifférence, d'un rire moqueur ou d'un geste de mépris, pour ébranler la vertu ou la foi des élèves et pour jeter dans leur esprit ce qui fut l'origine de tant d'hérésies, le germe du doute et un sentiment d'examen et d'insubordination contre la doctrine de l'Eglise catholique.

« L'Église exerce ce droit sur l'enseignement public en avertissant, en ordonnant, et si ses ordres ne sont point respectés, c'est au bras séculier à leur prêter son aide. Quant à l'enseignement domestique, c'est par les peines spirituelles qu'elle arrête la témérité ou réveille l'indifférence des parents.

« Criez, nouveaux sages, criez à l'obscurantisme, au fanatisme; criez, faux libéraux, criez au scandale, à l'intolérance! pour toute réponse, nous dirons que, qui conteste aux évêques cette autorité, sur laquelle repose tout l'édifice de la catholicité, conteste à Dieu même son autorité; que, qui veut s'immiscer dans l'enseignement de la religion et de la morale, sans et mal gré les évêques, usurpe l'autorité divine, qui n'a été conférée qu'à ceux

à qui il a été dit : « Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez donc, instruisez. »

« Quelle autorité? me direz-vous. Oui, elle est immense en matière d'enseignement, à tel point que l'Église a le droit de condamner comme entaché d'erreur tel et tel livre, tel et tel journal; elle peut même en défendre la lecture aux fidèles, lorsqu'elle juge qu'une telle lecture met leur foi ou leurs mœurs en péril.

« L'Église a toujours exercé cette juridiction, quand le pouvoir temporel est resté dans les limites de ses attributions; quand il en est sorti, elle a toujours protesté contre la violation de ses droits. A qui d'ailleurs ces droits peuvent-ils nuire? Au progrès des lumières nouvelles? Au mouvement du siècle? Je conçois vos alarmes ; puissent-elles se réaliser! Car entre les lumières nouvelles et celles de l'Evangile, entre le mouvement du siècle et la paix ou le bonheur, il n'y a point de milieu.

« L'esprit du christianisme est encore de porter un œil attentif sur les mœurs et les opinions des écoliers. Il ne permet point le libertinage ou la licence au nom de la liberté; au nom de la tolérance, il ne souffre point qu'ils manquent de respect à la religion et n'en reçoivent pas les leçons. Mais son principal soin, c'est de former la conscience, en prenant les enfants par les sentiments du cœur les plus épurés, c'est-à-dire par l'amour et la crainte de Dieu, afin de les amener à la pratique de leurs devoirs, au moyen du raisonnement et de la droite raison, sans jamais violenter leur libre arbitre.

« Pour surveiller l'enseignement, les professeurs et les disciples, l'Eglise a ses évêques; les évêques, leurs vicaires généraux, leurs archiprêtres, leurs curés et les vicaires des différentes paroisses; en sorte qu'ils ont tous les moyens nécessaires pour connaître ceux qu'il s'agit de préposer à la jeunesse, et des sentinelles vigilantes, disséminées dans tout leur diocèse, pour surveiller la manière dont ils s'acquittent de cette importante fonction. Rien ne remplacera jamais cette surveillance, parce qu'on ne trouvera jamais ailleurs la même certitude ; qu'elle ne sera jamais interrompue, car rien n'est stable que la religion ; qu'elle sera éclairée, car il n'y a point de dépositaires de la foi que les évêques; qu'elle sera active et zélée, car la charité, excitée par la vocation de l'apostolat, soutenue par le puissant lien de la conscience, produira toujours le dévouement le plus sublime ; qu'elle sera confiée à des mains pures, car on ne choisit et on ne forme point les hommes dans le monde avec le même soin que les lévites du sanctuaire. »

II. — L'ŒUVRE DE L'ÉGLISE DANS L'ÉDUCATION PUBLIQUE. — CARACTÈRE DES MAITRES QU'ELLE FORME.

« La société humaine, toujours prête à oublier ses devoirs, à faillir, toujours inclinée au mal, a besoin d'être toujours enseignée, soutenue, édifiée, ou ramenée au bien. C'est devant les rois et les grands de la terre; c'est dans les assemblées des sophistes et des faux docteurs, ou devant les ignorants et les petits; c'est dans les forêts, domaine du sauvage anthropophage,

plus dangereux que les tigres et les serpents ; c'est devant le protecteur ou le persécuteur ; c'est en Chine et en Laponie ; c'est dans le sanctuaire de l'innocence et de la perfection ; c'est dans le repaire du crime et de la corruption ; c'est en toute langue et tout idiome ; c'est à la vie et à la mort que la vérité doit toujours trouver des organes purs, des défenseurs courageux, des docteurs éclairés, des saints à proposer comme modèles. L'Eglise catholique se charge de cette éducation perpétuelle ; mais par qui en remplit-elle mieux les pénibles fonctions que par ces associations de victimes volontaires qui, à l'instar de leur divin modèle, se font tout à tous, s'élèvent, se rabaissent, se cachent, se montrent avec hardiesse, se rapprochent de toutes nos infirmités, pour servir à tous nos besoins, afin d'obtenir de nous que nous soyons un jour heureux ; qui, enfin, n'ont d'autre ambition que de transmettre soigneusement à leurs successeurs la tradition des peines, des fatigues, des dangers par lesquels leur industrieuse charité a le mieux réussi à remplir son objet?

« Ne considérons que les établissements durables, les bienfaits généraux et permanents de l'Église catholique. Ces asiles solitaires de l'innocence et du repentir, que les peuples apprendront de plus en plus à regretter, ces paisibles retraites du malheur, ces superbes palais de l'indigence, qui les éleva si ce n'est elle? Maîtresse un moment, la philosophie n'a su que les détruire. La raison humaine en délire n'a fait grâce à rien de ce qu'avait créé la foi catholique en faveur de l'humanité : et avec quelle profusion l'Église n'avait-elle pas multiplié les touchantes institutions si éminemment sociales? Leur nombre presque infini égalait celui de nos misères : ici, la Fille de Vincent de Paul visitait le vieillard infirme, pansait ses plaies dégoûtantes, en lui parlant du ciel ; ou, par un attendrissante charité, devenue mère sans cesser d'être vierge, réchauffait dans son sein l'enfant abandonné. Plus loin, la Sœur hospitalière assistait, consolait le malade, et s'oubliait elle-même pour lui prodiguer, et le jour et la nuit, les soins les plus rebutants. Là, le religieux du Saint-Bernard, établissant sa demeure au milieu des neiges, abrégeait sa vie pour sauver celle du voyageur égaré dans la montagne. Ailleurs, vous eussiez vu le Frère du Bien-Mourir, près du lit de l'agonisant, occupé de lui adoucir le dernier passage, ou le Frère-Enterreur inhumant sa dépouille mortelle. A côté de ces preux chevaliers, de ces soldats priants, qui, presque seuls, protégèrent longtemps l'Europe contre la barbarie musulmane, on apercevait le Père de la Merci, entouré, comme un triomphateur, des captifs qu'il avait, non pas enchaînés, mais délivrés de leurs chaînes, en s'exposant à mille dangers et à des fatigues incroyables. Des prêtres, des religieux de tous les ordres brisant, par une vertu surhumaine, les liens les plus chers, s'en allaient avec une grande joie arroser de leur sang des contrées lointaines et sauvages, sans autre espoir, sans autre désir que d'arracher à l'ignorance, au crime et au malheur, des hommes qui leur étaient inconnus. Après avoir fécondé de ses sueurs nos collines incultes et nos landes stériles, le laborieux Bénédictin, retiré dans sa cellule, défrichait le champ non moins aride de notre ancienne histoire et de nos anciennes lois. L'éducation, la chaire, les missions, aucune œuvre utile n'était étrangère au Jésuite ; son zèle embras-

sait tout et suffisait à tout. L'humble Capucin parcourait incessamment les campagnes pour aider les pasteurs dans leurs saintes fonctions, descendait au fond des cachots pour y porter des paroles de paix aux victimes de la justice humaine, et, semblable à l'espérance, dont il était le ministre, accompagnant jusqu'à la fin le malheureux qui allait mourir, partageait ses angoisses, ranimait son courage défaillant et le fortifiait également contre les terreurs du supplice et contre celles du remords; ses mains compatissantes ne se détachaient, pour ainsi dire, de l'infortuné qu'elles avaient reçu au pied du tribunal inflexible de l'homme, qu'après l'avoir déposé au pied du tribunal du Dieu clément.

« Mais, voulez-vous arrêter vos regards, attristés de cette scène douloureuse, sur un spectacle aussi doux qu'aimable? Contemplez le Frère des Écoles chrétiennes, enseignant à l'enfance les éléments des lettres, la doctrine des sciences, et la doctrine plus précieuse des devoirs, lui parlant de Dieu avec onction et le formant au bonheur en le formant à la vertu. Ne l'oublions jamais, la religion est l'unique éducation du peuple; sans la religion, il ne saurait rien, rien surtout de ce qu'il importe le plus à la société qu'il sache, et à lui de savoir; il ignorerait également et les devoirs de l'homme et sa destinée; il végéterait au milieu des académies, des universités, des gymnases, dans un féroce abrutissement, cent fois pire que l'état de sauvage. La religion le civilise; elle nourrit le pauvre de vérité comme elle le nourrit de pain; elle éclaire, elle nourrit son intelligence, et le dernier des petits enfants instruits à son école, plus véritablement philosophe qu'aucun des prétendus sages qui ne reconnaissent d'autre guide que leur raison, confondrait, le catéchisme à la main, cette raison altière par la sublimité de ses enseignements. Il était digne d'une philosophie matérialiste de croire perfectionner l'éducation du peuple en substituant des évolutions à des instructions, et en mettant entre ses mains une pierre muette en place du livre où il puisait ces hautes et importantes leçons. »

Ces extraits sont tirés de la *première partie* du premier volume, partie qui se compose de trois discours sur l'éducation.

La *deuxième partie* comprend deux divisions : 1° Entretiens pour servir d'introduction à la conversion d'Antoine; 2° la Conversion d'Antoine, ou entretiens d'un parrain avec son filleul sur la religion (ensemble, trente-cinq entretiens).

La *troisième partie* contient la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après la concordance des quatre évangélistes; et la *quatrième*, un traité de la connaissance de Dieu et de soi-même d'après Bossuet.

Le deuxième volume n'est pas moins riche en citations et en vues générales. En voici les divers sommaires :

Première partie : Pensées et paroles tirées de l'Écriture sainte. Pensées sur Dieu, les hommes et les choses. — *Deuxième partie* : Pièces et dialogues sur divers sujets. — *Troisième partie* : supplément pour les personnes qui liront ce livre dans l'intention d'y trouver la vérité. — *Quatrième partie* : Petit code de morale pour former la conscience dans les diverses fonctions de la vie.

Jésus modèle ou la Vie parfaite, tirée sur celle de Jésus-Christ, par le P. François Adam Leurin, S. J. Nouvelle édition retouchée pour le style, par l'abbé M***. Beau et fort volume in-12 de VII-560 pages. Prix : 4 francs.

Le P. Leurin est un auteur du dix-septième siècle, qui ne figure pas, à grand tort, dans la plupart des ouvrages biographiques. Il y méritait une place. Outre la *Vie parfaite*, on lui doit une traduction française de saint Ambroise, *sur la viduité et sur les vierges*. Ouvrages devenus fort rares, et qu'on ne trouve que dans les bibliothèques d'amateurs.

L'édition retouchée pour le style dont nous nous occupons ici a été faite « sur un bel in-quarto, supérieurement imprimée chez Robert Hubault à Amiens, en 1643 Il porte l'approbation et la permission du R. P. Jacques Dinet, provincial de France, et l'approbation de deux docteurs de la faculté de théologie de Paris »

Quel est le ton, quel est l'esprit de cet ouvrage?

Les mêmes, toutes restrictions observées, qui caractérisent les livres de saint François de Sales, pour lequel le P. Leurin professait une dévotion toute spéciale, et qu'il s'efforçait d'imiter aussi bien dans ses écrits que dans ses vertus.

Lui-même nous le dit en ce qui concerne la *Vie parfaite*, dans une épître dédicatoire aux religieuses de la Visitation : « Je suis redevable de ce livre à votre père, le bienheureux Francois de Sales, pour beaucoup de grâces qu'il m'a faites, en particulier et en secret... que si vous voulez savoir, ajoute-t-il quelle est cette Angélique, persuadez vous quelle est la sœur cadette de Philothée. » Par cette gracieuse comparaison de son livre avec la *Vie dévote* de saint François de Sales, le P. Leurin nous en donne la meilleure et la plus juste idée.

M. l'abbé M*** nous explique, de son côté, qu'il s'est fait un scrupule de toucher le moins possible à l'œuvre du P. Leurin, craignant en cela de la déflorer et de lui enlever sa saveur. Tout son travail s'est borné à « remplacer les mots vieillis, les tournures surannées, et quelquefois des expressions trop naïves et trop crues ».

Comme citation, nous donnons la préférence au récit suivant, au lieu d'un chapitre de pure piété.

« L'évêque de Poitiers, saint Hilaire, avait une fille du mariage où il s'était d'abord engagé dans le monde; elle était belle, elle était sage, ce qui fit que bientôt elle eut de quoi se faire aimer. Ses biens, sa maison, son mérite, lui procurèrent des partis avantageux. Tous la demandaient, mais bien peu l'espéraient. On dit toutefois que la presse ne fut pas tout d'abord si grande, et que plusieurs des prétendants aimaient la fille sans le dire, par respect pour l'évêque son père. Ils s'enhardirent lorsque, par suite des cabales des hérétiques, le saint fut chassé de France. Dès lors, se croyant maîtres de la position, ils activèrent leurs poursuites et déclarèrent ouvertement qu'ils étaient tous épris du même objet. Le plus entreprenant de cette troupe était un jeune gentilhomme de condition à peu près égale :

noble aussi bien que la jeune personne, il avait du bien et plus qu'elle; il était jeune et fort adroit, ayant toutes les grâces de l'esprit qui font considérer les hommes. Toute autre qu'Abra l'eût aimé. C'était le nom de la fille, qui se conduisit si sagement, même en l'absence de son père, que, sans s'engager vis-à-vis de personne, elle les contenta tous, à l'exception de ce dernier, qui voulait plus que des compliments et qui la pressait de s'engager. Il y met une grande assiduité, beaucoup de complaisance; il y ajoute des présents; il fait ses aveux, donne des témoignages, et Abra commence à le goûter. Comme son père est bien loin d'elle, elle se détermine à lui écrire, et voici les termes de cette lettre, qu'elle lui envoie par un exprès :

« Monsieur mon très honoré père,

« Votre absence m'a fait des amis qui se disent mes serviteurs et m'invi-
« tent au mariage. J'ai résisté jusqu'ici et j'ai dit à mes courtisans que
« je porte encore le deuil, et qu'une fille bien élevée ne peut conclure sans
« son père; que j'attends donc votre retour. Ce retour est bien lent pour
« leurs vœux et surtout pour un jeune gentilhomme qui me fréquente
« depuis votre exil et qui a vraiment de la valeur. C'est lui qui me presse.
« Je l'aurais payé d'un refus ou d'une honnête civilité, si je ne faisais cas
« de lui; mais, à tout vous dire, j'en suis éprise; et, s'il faut prendre à
« mon goût j'avoue que je m'arrête à lui. Parlant ainsi, je fais la fille; et
« pour bien parler, je dois vous dire, mon très cher père, que, s'il vous
« plaît, vous me donnerez un mari. Comme vous avez tant de sagesse, vous
« ne sauriez mal vous adresser; et, en m'aimant comme vous faites, vous
« ne pourriez faillir à mon égard. C'est pourquoi je vous prie, mon père du
« même cœur que je vous sers, de me mander vos volontés, que je veux
« suivre si justement, et dans cette occasion et en toutes choses, que
« vous puissiez reconnaître si je vous trompe, quand je vous dis que je suis
« véritablement,

« Monsieur mon très honoré père,

« Votre très humble et très obéissante fille et servante,

« ABRA. »

« Je ne sais quel fut le porteur de la lettre; mais je sais qu'il y mit beaucoup de diligence, et que le saint évêque la reçut plus tôt que de coutume. Après avoir reconnu le seing et le nom, voyant la conduite d'Abra, il soupira et s'attendrit; et voici en substance sa réponse :

« Qu'aux premières préoccupations de son esprit il trouvait sa chère fille; que son cœur était tout proche d'elle, quoique son corps fût bien éloigné; que cette foule de prétendants était une preuve de son mérite, et que le choix qu'elle faisait était sagesse et discrétion : toutefois que, dans une affaire qui s'étend à toute la vie, il importe de bien réfléchir et peser. « Voyez ma fille, » disait la lettre, « prenez conseil de la raison plutôt que des sens et des yeux. Celui que vous aimez me plaît, et je suis pour ce gentilhomme, s'il nous faut prendre un époux en France; mais, s'il y a quelque étranger qui soit plus méritant que ce Français, pourquoi lui donner notre

foi? Je vous en prie, donnons-la au meilleur, puisque nous pouvons choisir. Dans les choses indifférentes, je n'ai jamais été délicat; mais j'ai toujours été très difficile sur le choix des amis et des époux. J'en voudrais un pour vous, ma chère fille, qui n'eût aucune des taches communes; qui fût sans aucun vice ni reproche; qui n'eût point de mauvaise humeur, ni aucun parent qui pût me faire honte; qui ne fût enclin ni au jeu, ni au théâtre, ni au vin : ce gentilhomme a-t-il tout cela? J'en voudrais un qui fût parfait; je voudrais qu'il connût les affaires, qu'il fût aussi vaillant que sage, qu'il eût l'esprit et la vertu ; je voudrais encore que pour vos yeux il eût les perfections du corps, et pour les miens celles de l'âme : ce gentilhomme a-t-il tout cela? Je le voudrais à l'abri des injures du temps, libéral, désintéressé; je voudrais qu'il vous eût recherchée le premier et qu'il dût vous quitter le dernier; qu'il vous plût et vous aimât; qu'il fût savant en toutes choses et qu'il ne pût jamais faillir; qu'il fût tout-puissant sur la terre et qu'il ne pût jamais mourir : ce gentilhomme n'a point cela. S'il est plein d'agrément aujourd'hui, il ne sera pas toujours jeune : s'il vous aime, il cherche aussi son bien. Combien de temps le garderons-nous? et quand nous aurions l'assurance de l'éternité de sa vie, nous aurions encore à douter de son amour. Or, dites-moi, ma chère fille, dans le cas où je trouverais quelqu'un qui nous fît voir en lui ce que je cherche, qui fût plus beau que mon idée, et qu'il s'offrît à nous et nous fît sa demande : dites-le-moi, l'aimerez-vous? Or, il est tout prêt, je vous assure; et, dans peu de jours, vous nous verrez tous deux en France : car il dispose en souverain de l'empereur lui-même, et il lui a fait signer mon retour. Ce jour-là, ma chère fille, après vous avoir embrassé du même cœur que je vous aime, je vous déclarerai de vive voix et prouverai par des effets que je vous donne un bon mari, et que Dieu vous rend un bon père. »

Cette réponse arriva sûrement par le messager qui s'était chargé de la lettre... Abra se met à l'étudier en tous sens Elle y voit de grandes promesses, appuyées de l'autorité d'un père qui ne peut vouloir la tromper; mais il lui faut quitter ce qu'elle aime, et son gentilhomme lui plaît beaucoup. Si c'était pour aller à Dieu, oh! alors elle serait heureuse de cette séparation; mais si ce n'est qu'un échange d'homme à homme, elle aime mieux celui qu'elle tient que le portrait qu'on lui envoie. Son amour lui dit des merveilles, son espoir lui en dit autant; elle est hésitante entre son père et le pauvre gentilhomme; elle craint, et pourtant elle a confiance. Enfin le respect l'emporte et l'espérance la fait céder : elle accepte pour vrai ce que lui dit la lettre. Il ne lui reste qu'une difficulté : c'est de savoir quel est donc cet homme si parfait qui n'a point de tache, si grand qu'il est tout-puissant, si sage qu'il ne peut faillir, et si fort qu'il ne peut mourir.

« Sur ces entrefaites, arrive le père. Qui pourra dire ce que fit Abra, ce qu'elle ressentit en son cœur en le tenant, en l'embrassant? Après s'être comme enivrée de sa présence, elle examine s'il est seul, car elle se souvient des mots que renfermait cette lettre : « Dans peu de jours vous nous verrez tous deux en France. » Tous deux! où est donc le second personnage? Le saint devine sa pensée et la rassure d'une bonne parole, qui la console parfaitement : « Je vous amène », lui dit-il, « celui que vous cherchez des

yeux; mais il ne veut pas être vu de vous avant le jour qu'il vous épousera : à dimanche, ma chère fille! »

« Le jour pris, les ordres furent donnés pour que tout fût prêt. Abra prend le soin de sa toilette, de ses robes et de ses perles; l'évêque se charge du reste. La semaine fut bien un peu longue, et pour la jeune fille attendant un mari, et pour le pauvre gentilhomme qui pense bien être le futur.

« Le dimanche, dès le grand matin, Abra s'attendait à voir paraître quelqu'un envoyé par l'inconnu pour lui donner au moins le bonjour; elle attend vainement : personne ne paraît. Elle s'habille, elle dispose tout : personne encore! Mais elle voit entrer un gentilhomme, qui lui dit de la part de l'évêque qu'on attend Madame à l'Eglise, où tout le monde est assemblé. Elle y va bien accompagnée; mais si l'on pénétrait son cœur, elle y croit être toute seule. Arrivée à la porte du temple, elle entend la ville entière lui offrir mille bonjours; pour elle, elle n'en veut qu'un, de la part et de la bouche de cet homme le désiré de son cœur, et que son père lui fait bien attendre. Cependant la messe commence. Qui pouvait être plus distraite qu'Abra, qui dans toutes ses prières voit en pensée son mari! Elle craint, elle doute, elle espère, elle a confiance, et ne voit rien. Le monde aussi est étonné de voir une épouse sans époux; le gentilhomme en question la fixe du regard : Abra ne sait plus que penser.

« Nous arrivons au dénouement. L'évêque, sur la fin de la messe, tenant le corps du Fils de Dieu, s'approche de sa fille : « Je veux enfin », lui dit-il, « vous montrer cet époux caché et m'acquitter de ma promesse. Voyez maintenant si je suis un bon père, et si mes lettres vous ont menti. Le voici tel que je vous l'ai dépeint : il est bon, il est infini, il est immortel, il est sage. Oh! bien certainement il vous aime, et il vient lui-même vous chercher jusqu'ici. Allez vous rendre à lui, ma chère fille, allez jouir de lui pour toujours. » Cela dit il lui remet Notre-Seigneur. Pressentez-vous, Angélique, le miracle qui va se faire? Abra reçoit la sainte hostie, et, baissant doucement la tête, elle rend à Dieu son âme, sans maladie, sans agonie, sans douleur, sans s'en apercevoir; dans un ravissement d'amour, de la manière que tous les saints voudraient mourir. Le peuple crie : « O prodige! les anges chantent; le saint évêque est ravi. Que puis-je vous dire qui ne soit au-dessous de cette faveur? Heureuse fille! heureuse mort! heureux le choix qui fut fait pour elle! S'il faut mourir, mourons de la sorte; s'il faut choisir, choisissons comme elle. »

Par cette page du livre du P. Leurin, on jugera du charme qui est répandu sur toutes les autres, et de la vie qui les anime.

Quoique adressée aux religieuses de la Visitation, la *Vie parfaite* ne sera pas sans agrément ni profit pour les personnes chrétiennes qui vivent dans le monde. Le P. Leurin a eu soin de l'indiquer expressément dans ses mots : « Sous le nom d'*Angélique*, c'est à vous que je parle : car il me semble que ce livre a quelque rapport avec votre esprit, et que la qualité d'*angélique* est le nom propre de tous les cœurs qui servent Dieu et celui de votre âme. »

L'ouvrage du P. Leurin, *S. J.*, VIE PARFAITE, publiée par M. l'abbé M***, est un beau et fort volume in-12 de VII-560 pages. — Prix : 4 francs.

Encore un beau livre que nous donne cette semaine la *Société générale de Librairie catholique* sous ce titre : **Elèves des Jésuites**. Souvenirs des Collèges de la Compagnie de Jésus en France (1850-1881.) Par le R. P. Didierjean de la même Compagnie.

Comme fonds et comme forme, ce livre rappelle l'ouvrage du même auteur, intitulé : SOUVENIRS DE METZ : *l'Ecole Saint-Clément, ses élèves, ses derniers jours*, et celui du R. P. Chauveau : AU SERVICE DU PAYS : *Souvenirs de Sainte-Geneviève* (1); mais il ne fait aucunement double emploi avec eux.

Plus général, s'étendant à tous les collèges de la Compagnie de Jésus en France, et aussi bien aux élèves qui n'ont point figuré dans la carrière militaire il ne contient que des notices nouvelles et ne répète nulle part ce que racontent ses devanciers.

Avec ceux-ci, il témoignera devant la postérité de ce que firent, pour l'Église et pour la France, les collèges de la Compagnie de Jésus, de 1850 à 1880; avec eux encore, il montrera peut-être aux âges futurs que nos temps d'agitations et de malheurs ne furent pas pourtant sans vertu.

« Nous dédions ces *Souvenirs*, dit l'auteur, aux soixante mille élèves de « nos collèges, répandus sur le sol de la France C'est à eux surtout qu'ils « appartiennent comme un bien de famille. En leur rappelant leur collège « aimé, en remettant sous leurs yeux les belles actions d'anciens condis- « ciples, ils les exciteront, nous l'espérons, à demeurer fidèles aux leçons « de foi, de devoir et de dévouement que reçut leur jeunesse; en nos temps « de faiblesses et de trahison, ils les prémuniront contre les lâchetés de la « peur et les hontes de l'apostasie; ils les encourageront à garder dans leurs « âmes les convictions chrétiennes et les fortes habitudes qui rendent dignes « de servir Dieu et la patrie. Alors l'honneur restera, et l'avenir sera « sauvé. »

L'ouvrage du P. Didierjean contient les notices suivantes :

TOME I

Cte Jacques de Bouillé. — Le P. Joseph Dugas. — Paul Klein. — Joseph de Goué. — Gilbert Larbalétier. — Fernand de Mairesse — Gustave Lasserre. — Vte Charles de la Nouë. — Olivier de Rouvroy. — Arthur Moisant. — Ch. de Grébant de Pontourny. — Raymond de Gromard. — François Michel. — Pierre de Lambel. — Léopold Rosier. — G. Crozet de Lafay. — Albert Camart. — Fernand du Saulx. — Louis Fraissignes — R. François-Saint-Maur. — Gaston de Romance. — Hubert Belin. — V de Hauteclocque. — L. de Hauteclocque. — Albert de la Cotrière. — Alph. de Lamande. — Paul Purnot. — A. du Pin de Saint-Cyr. — Alph. de Belleroche. — C. de Raffelis-Soissan. — E. de Raffelis-Soissan. — E. Texier d'Arnoult.

TOME II

Joseph de Vaubernier. — G. de la Bajonnière. — Henri de Plas. — Henri de Nicolay. — Nicolas Delatte. — Emm. du Bourg. — Lucien Saunier. —

(1) Edition grand in-8° raisin, avec gravures sur bois, 2 volumes, se vendant séparément, chacun : 6 francs. — Edition in-12, trois forts volumes : 9 francs.

Henri de la Brély. — Fr. de Courtaurel de Rouzat. — Léopold Esthieu. — G. de Gouberville. — Léonce Hérault. — Albert Jesserand. — Aristide Mellot. — G. de Lancry-Pronleroy. — G. de Provenchères. — Georges Sallé. — A. de Surigny. — J. Tézenas du Montcel. — Armand Calougne. — G. de Bonrepos. — Vte Georges Douglas. — Arthur Masclary. — Le R. P. Chenard de Mazières. — E Du ong de Rosnay. — Joseph Houdet. — Louis Lorthiois. — G. de Bonijol. — Paul Moitier. — Edouard Boulangé. — A. de Marsaguet. — Harold de Suze. — Louis de Laval — Alexandre de Retz. — E. de Saint-Gresse-Mérens. — F. de David des Etangs — Christian de Puyferrat.

Outre son intérêt privé au point de vue des familles qu'il met en scène et son influence comme exemple pour la jeunesse française, le livre du P. Didierjean est surtout précieux au point de vue historique. Rempli, en effet, de lettres entières ou de fragments de lettres émanant des jeunes gens, objets des notices, il fournit, sur la guerre de 1870-71, une foule de détails inédits ou inconnus. Marches en avant, attaques, retraites, petites et grandes batailles, scènes de bivouac, d'hôpital ou d'ambulance, tout vient tour à tour raviver, expliquer, compléter les événements. Combien d'actes héroïques et de dévouements admirables, combien de noms d'officiers et de soldats cités là aussi seulement, alors qu'ils méritaient si bien de figurer en première ligne sur les registres officiels de la gloire.

2 forts volumes in-12, titres rouge et noir, de XII-612 et 632 pages. Ensemble 6 francs.

***

Un écrit bien actuel aussi est celui que vient également de publier la *Société générale de Librairie catholique*, sous le titre suivant : **La Fausse conscience**, par Mgr Gassiat, protonotaire apostolique, etc.

Nos lecteurs des premières années doivent se souvenir que l'auteur, cédant à une inspiration des plus heureuses, s'est proposé de faire paraître, au fur et à mesure, sous cette rubrique : *la Prédication à domicile*, une série de discours sur les sujets les plus importants du dogme et de la morale.

Chaque sujet est tiré à part et forme une brochure spéciale, de manière à pouvoir aller, sous cette forme populaire, dans toutes les familles chrétiennes ou non. Ainsi ont déjà paru : *Le Dogme de la mort; — le Dogme de la vie; — Saint Fiacre ou Petit Sermon des fleurs aux jardiniers.*

Dans la présente brochure, Mgr Gassiat traite ce double sujet, l'un complément de l'autre : *La conscience, — la fausse conscience.*

La conscience ! Hélas ! on peut dire d'elle ce que la Fontaine dit des amis : « Rien de plus commun que le nom, rien de plus rare que la chose. »

La conscience ! Mais ce mot est aujourd'hui partout. Avec ceux de « liberté, égalité, fraternité, » c'est celui qui retentit le plus haut. Droits de la conscience, liberté de conscience..., que sais-je? Il est tellement à l'ordre du jour, dans l'esprit et dans le sang de l'époque, que les révolutionnaires les plus outrés, qui expulsent Dieu du serment judiciaire, veulent que le témoin continue à jurer « sur son honneur et sa conscience ».

S'emparant du mot et de sa vraie notion, Mgr Gassiat vient nous dire, du haut de la chaire de vérité, ce que c'est que la conscience.

« Elle peut être définie : la science du cœur donnée à nos âmes pour en régler le mouvement (S. Bernard), ou bien encore : un soleil intérieur qu éclaire tout homme venant en ce monde (S. Dorothée). En d'autres termes, c'est la racine de la raison, c'est notre propre jugement, — jugement rapide, spontané, instinctif, — sur la moralité de nos actes. C'est à cause de cela que Hugues de Saint-Victor la nomme : le miroir de l'âme, et nous ne voyons pas ce que l'on pourrait dire de mieux ; car, de même que le miroir nous montre fidèlement toutes les perfections et tous les défauts de notre visage, ainsi la conscience révèle l'âme à elle-même sans déguisement, avec toutes les beautés dont la grâce l'enrichit et toutes les laideurs dont le péché souille sa splendeur naturelle ou surnaturelle. »

Parti de ces sentiments, le docte orateur fait ressortir, dans ce premier discours : 1° le rôle d'éclaireur et de guide que la conscience remplit dans l'âme humaine; 2° la supériorité morale qu'elle lui communique, quand ce rôle est accepté.

Une seule citation :

« Oui, le dernier mot appartient toujours à la conscience, et nulle puissance au monde ne saurait le lui ravir. L'histoire de Job nous offre un emblème saisissant de cette ténacité vraiment extraordinaire. A chaque malheur qui frappait ce juste des anciens jours, un serviteur venait en courant lui en apporter la nouvelle, et il terminait invariablement son récit par ces mots : *Ego fugi solus ut nuntiarem tibi* (1), seul j'ai pu échapper au désastre et prendre la fuite pour vous l'annoncer.

« Si l'on pouvait pénétrer dans le sanctuaire des âmes, que de Jobs ne rencontrerait-on pas perdant une à une toutes les grâces et toutes les vertus et descendant avec une rapidité vertigineuse des splendeurs de la foi au fumier de la débauche et de l'irréligion ! La conscience seule échappe au désastre, et, servante fidèle et dévouée elle en apporte au pécheur le triste message. *Ego fugi solus ut nuntiarem tibi* : votre maison s'est écroulée, vos troupeaux sont dispersés, vos fils et vos filles ont péri : innocence baptismale, instruction religieuse, absolutions et communions, tout est perdu, tout est dévoré. Mais je reste pour vous le dire — La conscience ne s'avoue donc jamais vaincue. On peut même dire que plus grande est sa détresse, plus grande est son énergie ; semblable à la lumière d'une lampe qui, au moment de s'éteindre, jette son plus vif éclat; semblable encore à ce vaillant guerrier dont parle l'histoire, et qui, resté seul et sans armes dans un combat naval, retient de ses doigts crispés une galère ennemie. D'un coup de hache on lui ampute une main; il la saisit de l'autre; on lui coupe l'autre main, il s'y prend avec les dents, il ne lâche prise que décapité (2).

« Une chose étonnante et qui mérite d'être observée, c'est, à côté de cette opiniâtreté phénoménale de la conscience, son extrême délicatesse. Elle est d'une sensibilité telle qu'elle signale, non seulement ce qui est bien et mal d'une manière évidente, mais encore ce qui est bien et mal d'une manière

(1) Job. I, 17.

(2) Cynégire, frère du poète Eschyle. Ce trait héroïque eut lieu après la bataille de Marathon.

imperceptible, c'est-à-dire les nuances, les demi-teintes, les pénombres répandues sur la nature de nos actions. Il ne s'agira parfois que d'une palpitation indéterminée, d'une pensée qui vole, d'un désir qui l'effleure, d'un de ces mille grains de poussière que les Latins ont si bien nommés *scrupuli* (1), et qui provoquent de petits soubresauts dans les sentiers de la vertu. La conscience saisit ces différences infinitésimales. Un mot la fait rougir, un regard la fait trembler; le moindre souffle venant du ciel ou de l'enfer l'éveille et l'émotionne. Harpe éolienne, qui donc te fait vibrer? Regard chaste de l'âme, quelle est la vision qui t'agite? »

Dans le second discours, qui a pour sujet « la fausse conscience, » Mgr Gassiat développe sa thèse sur ces trois pensées : 1° En quoi consiste la fausse; — 2° sources d'où elle découle; — 3° résultats auxquels elle aboutit.

Nous n'en citerons que ce passage :

« Que faut-il penser de cette parole devenue banale à force d'être répétée : chacun a sa conscience?

« Il faut penser que, s'il n'y a pas d'autre garantie pour l'honneur, la probité, et généralement pour toutes les vertus divines et humaines, ces belles et nobles choses qui constituent l'âme d'un peuple et en assurent la grandeur, sont bien compromises. Mais voilà le malheur, précisément, que chacun ait sa conscience; que le commerce et l'industrie aient leur conscience; les gens de robe et d'épée, leur conscience; les savants et les artistes, leur conscience; et jusqu'aux dévotes et dévots, leur conscience! En vérité, en vérité, je vous le dis, toutes ces consciences réunies n'en valent pas une, et elles ont le triste privilège de démolir pièce à pièce la conscience vraie, la seule vraie, celle qui est l'expression authentique de la loi divine. »

Comme on peut en juger par ces courts extraits, la brochure de Mgr Gassiat unit toutes les séductions littéraires du livre à tous les entraînements de la vérité parlant du haut d'une chaire chrétienne. Je la comparerais volontiers au son de la cloche, dont le son vibre aux oreilles de tous les paroissiens indistinctivement : elle aussi, qu'une main pieuse l'apporte dans toutes les familles et qu'elle soit ce qu'elle doit y être dans la pensée de son auteur : une *prédication à domicile* permanente et vivante.

Prix : 50 centimes.

Lectures sur la Géographie industrielle et commerciale, par Hippolyte Blanc. — Paris, Palmé, 1881, in-8 de 395 p. — Prix : 2 fr. 50.

La Société générale de Librairie catholique, dirigée par M. Victor Palmé, entreprend la publication d'une série d'ouvrages sous le titre : *Nouvelle collection de classiques*. Ce sont des livres sincèrement chrétiens enseignant aux jeunes gens, d'une façon rapide et simple, l'organisation sommaire de la famille et de l'État aux différentes époques et chez les différentes races; ils contiendront des illustrations bien appropriées aux

(1) Tabula rasa in qua nihil scriptum.

textes, ce qui présentera le double avantage de donner au volume une physionomie artistique et de graver profondément dans l'esprit des jeunes élèves les enseignements les plus sérieux.

L'ouvrage que nous avons entre les mains, dû à la plume autorisée de M. Hippolyte Blanc, chef de division honoraire au Ministère de l'intérieur et des cultes, comprend un choix de lectures sur la géographie industrielle et commerciale; il est spécialement destiné à l'enseignement primaire supérieur. L'auteur commence par exposer l'idée chrétienne du commerce et de l'industrie, et ce qu'étaient au moyen âge ces deux sources de la richesse publique. C'est une profession de foi en même temps qu'un point de départ nécessaire pour bien faire ressortir la différence existant entre l'activité dévorante qui caractérise notre époque et les allures calmes et patriarcales du passé.

Puis vient un chapitre divisé en paragraphes où sont étudiés successivement ce que l'on entend par les mots : Exportation, importation; la distribution géographique des principales productions du globe; le travail du fer; l'histoire de la broderie; les pelleteries; l'emploi des insectes et des plumes d'oiseaux dans les travaux d'art. Les autres lectures décrivent les industries et le mouvement commercial des diverses contrées du monde. Quelques statistiques générales résument les principales données qui précèdent. L'auteur s'attache ensuite à montrer comment, au dix-neuvième siècle, sous nos yeux, naissent et s'établissent le commerce et l'industrie en terre sauvage, par le fait de ces moines catholiques dont l'influence civilisatrice est si audacieusement contestée aujourd'hui Enfin un glossaire, accompagné de nombreuses figures explicatives fort bien faites, donne l'explication des termes techniques employés dans le livre.

Toutes ces lectures sont des citations, ou tout au moins des résumés consciencieux, d'après les publications et les ouvrages les plus récents et les plus autorisés, tels que rapports commerciaux des agents diplomatiques ou consulaires, l'*Économiste français*, l'*Exploration*, les *Missions catholiques*, les *Annuaires de l'Économie politique*, etc.

On le voit, ce livre est des plus instructifs et des plus propres à développer utilement l'intelligence des jeunes gens se destinant à des carrières industrielles ou commerciales; il leur fait connaître les ressources de tous les pays du monde, en même temps qu'il leur démontre clairement l'influence fécondante de l'esprit chrétien sur la production du travail. Il se recommande donc tout spécialement aux écoles libres où il est appelé, nous n'en doutons pas, à faire beaucoup de bien et à rendre de grands services.

(*Polybiblion*, mai.) Vicomte H. DE BIZEMONT.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

LIBRAIRIE DE GAUTHIER-VILLARS

Successeur de Mallet-Bachelier

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55, A PARIS

Envoi franco contre mandat de poste ou valeur sur Paris

ŒUVRES COMPLÈTES
D'AUGUSTIN CAUCHY

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

ET SOUS LES AUSPICES

DE M. LE MINISTRE DE L'INSTUCTION PUBLIQUE

26 VOLUMES IN-4

Ire Série : **Mémoires, Notes et Articles extraits des Recueils de l'Académie des Sciences.** 11 volumes in-4.

IIe Série : **Mémoires extraits de divers Recueils, Ouvrages classiques, Mémoires publiés en corps d'ouvrage, Mémoires publiés séparément.** 15 volumes in-4.

Le tome I de la Ire Série vient de paraître (*Théorie de la propagation des ondes à la surface d'un fluide pesant, d'une profondeur indéfinie. — Mémoire sur les intégrales définies.*

Prix du Tome I *acheté séparément*..... **25** fr.

Prix *pour les souscripteurs* (voir ci-après les conditions de la souscription)... **20** fr.

Le Tome IV (*Extraits des Comptes rendus de l'Académie des Sciences*) est sous presse et paraîtra dans le cours de 1882.

EXTRAIT DE L'AVERTISSEMENT.

« L'Académie des Sciences a décidé la publication des *Œuvres de Cauchy* et l'a confiée aux Membres de la Section de Géométrie. Cette publication comprendra, dans une première Série, les Mémoires extraits des Recueils de l'Académie, et, dans une seconde Série, les Mémoires publiés dans divers Recueils, les Leçons de l'Ecole polytechnique, l'Analyse algébrique, les anciens et les nouveaux Exercices d'Analyse et de Physique mathématique, enfin les Mémoires séparés.

« Pour répondre à un désir souvent exprimé, l'Académie a voulu publier immédiatement, à la suite du présent volume, les articles insérés dans les Comptes rendus de 1836 à 1857, que leur dispersion rend si difficiles à retrouver, et dont la réunion fera comme une œuvre nouvelle où revivra le génie du grand Géomètre et qui ajoutera encore à l'éclat de son nom. Leur reproduction sera faite en suivant l'ordre chronologique, sans notes ni commentaires, mais après avoir été revue avec le plus grand soin, pour les corrections indispensables, par les Membres de la Section de Géométrie, auxquels ont été adjoints MM. *Valson* et *Collet*...

« En entreprenant cette publication des Œuvres de Cauchy, l'Académie n'a pas été guidée seulement par le désir de faire une œuvre utile à la Science; elle a pensé rendre à l'un de ses plus illustres Membres un hommage qui témoignerait mieux que tout monument funèbre de son respect pour sa mémoire... »

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Chaque volume acheté séparément coûtera 25 fr., mais le prix est réduit à 20 fr. pour les souscripteurs. Il suffit, pour profiter de la réduction de prix accordée aux souscripteurs, de payer un volume d'avance. Ainsi, en envoyant 40 fr. à l'éditeur, on recevra franco le tome I, qui vient de paraître, et ensuite le prochain volume (tome IV), dès qu'il sera publié. A la réception de celui-ci, on devra payer 20 fr. *si l'on veut souscrire au volume suivant.*

NOTA. — Les volumes ne seront pas publiés d'après leur classement numérique; on suivra l'ordre qui intéressera le plus les souscripteurs.

Le prospectus de la Table des matières par volume est envoyé franco aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

HISTOIRE DE L'ART
DANS L'ANTIQUITÉ

ÉGYPTE — ASSYRIE — PHÉNICIE

PERSE — ASIE MINEURE — GRÈCE — ÉTRURIE — ROME

PAR

GEORGES PERROT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS, MEMBRE DE L'INSTITUT

ET

CHARLES CHIPIEZ

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT, INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Mise en vente des premières livraisons du tome II

LA CHALDÉE — L'ASSYRIE — LA PHÉNICIE

Contenant environ 500 gravures dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

L'Histoire de l'Art dans l'antiquité se composera d'environ 300 livraisons, soit cinq ou six beaux volumes grand in-8°.

Chaque livraison, composée de 16 pages, contenant en général plusieurs gravures, et protégée par une couverture, se vend 50 centimes; ce prix est porté à 1 franc pour les quelques livraisons accompagnées d'une planche en couleur.

L PARAIT UNE LIVRAISON PAR SEMAINE DEPUIS LE 30 AVRIL 1881

EN VENTE : Tome Iᵉʳ, **L'ÉGYPTE.** 1 volume contenant 616 gravures dessinées d après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques, broché, 30 fr.; relié, 37 fr.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LA QUESTION EUROPÉENNE ET L'ISLAM

Il y a une question européenne, personne ne peut en douter. Car toutes les autres questions qui agitent les différents pays de notre continent, tiennent plus ou moins à la question sociale que Bismarck et Gambetta viennent d'introduire dans leurs programmes gouvernementaux. D'après le grand chancelier, les forces morales, le christianisme et ses institutions sociales, les corporations sont indispensables pour résoudre le problème social. Protestant, élevé dans les idées d'une Église officielle, le prince Bismarck comprend le christianisme d'une manière imparfaite, mais enfin il en reconnaît en principe la nécessité absolue. A notre époque, on doit lui en tenir compte. Au contraire, l'ex-chef du ci-devant grand ministère proclame la proscription du christianisme, la destruction de l'Église, comme première condition de la solution de la question sociale. Il ne prétend agir qu'avec les forces matérielles et avec la science, et aux déshérités de la société, il promet les 712 millions des biens des congrégations religieuses.

Ces deux exemples nous démontrent que la question sociale renferme deux parties principales : la question économique ou sociale proprement dite et la question morale ou religieuse. La question sociale n'est que la résultante des fausses doctrines en matière politique et économique. Ces doctrines inspirent à la fois la politique extérieure et la politique intérieure. De leur double action est né l'état déplorable dans lequel nous nous débattons. Les doctrines dominantes ont désuni les États et armé les nations l'une contre l'autre. Afin d'apaiser, au moins pour quelque temps, les classes mécontentes de tel ou tel peuple, on n'a pas craint d'avoir recours à la guerre. Ainsi la question sociale nous a valu des guerres terri-

bles sans que personne n'ose l'avouer. La question sociale n'est devenue si intense que depuis la destruction des derniers vestiges de la solidarité des États européens entre eux. Nous sommes entrés en crise sociale depuis que l'équilibre européen a été rompu, depuis que les grands États ne sont plus reliés entre eux par un principe commun autre que celui de sa propre conservation.

Isolés et réduits à leurs propres forces, les gouvernements ne peuvent résister au flot montant qui les effraye. A l'ouverture de chaque parlement, aux réceptions de jour de l'an, les souverains s'épuisent en assurances pacifiques. Ils sont sincères, sans doute, et cependant les peuples ne se trouvent rassurés qu'à demi. Ils savent que la volonté des souverains et de leurs conseillers ne pèse souvent pas beaucoup dans un monde qui manque de base commune. Tous les esprits sérieux sont à la recherche d'un intérêt, d'un principe commun qui pourrait rétablir la solidarité entre les nations et leur permettre de réunir leurs forces pour résoudre ensemble la question sociale, qui est le grand problème de l'Europe.

I

En effet, la question sociale s'étend de plus en plus sur le terrain international et joue déjà un rôle déterminant dans la politique extérieure. Le jour où on a soulevé le problème d'assurer l'avenir de l'ouvrier, de garantir sa vieillesse de la misère, ce jour-là s'est posée cette question primordiale : comment lui garantir le présent, un travail continu et rémunérateur? Pour atteindre ce but, il faut assurer des débouchés suffisants aux produits industriels et procurer des vivres à bon marché. Les principaux États de l'Europe, surtout l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la France et la Suisse, souffrent d'une pléthore de produits industriels et de la disette de produits agricoles. L'Angleterre fait des guerres, s'annexe des pays immenses dans toutes les parties du monde, pour gagner des nouveaux débouchés à son industrie et des vivres à ses ouvriers. Cependant tout est insuffisant; et, dans le parlement, n'a-t-on même pas discuté le plan d'un chemin de fer à travers l'Afrique centrale, afin de pouvoir y écouler des cotonnades et des quincailleries.

L'agriculture européenne, tout avancée qu'elle puisse être, est encore susceptible de grands progrès. Les perfectionnements de

ses procédés pourraient doubler, même tripler ses produits et suffire à une population bien plus nombreuse que celle d'aujourd'hui. Mais ces progrès demandent du temps pour se réaliser; ils exigent des mesures multiples, une refonte du système fiscal et des lois. La meilleure volonté ne peut aller plus vite que ne le permettent les circonstances, les institutions existantes. Les progrès de l'agriculture rendraient les campagnes plus prospères et provoqueraient par là une augmentation dans la consommation de produits industriels.

Cette augmentation ne serait toujours qu'un appoint. La France exporte 1,500 à 1,800 millions de produits industriels plus qu'elle importe de l'étranger. L'Allemagne présente un excédent de 1,200 à 1,500 millions, la Belgique quelques centaines de millions, de même que l'Autriche et la Suisse. Quant à l'Angleterre, elle doit exporter pour 3 milliards de produits manufacturés en plus qu'elle n'achète à l'étranger. On peut vivement désirer de restreindre cette production industrielle colossale. Mais pour le moment, il faut la soutenir afin de ne pas rendre la situation des ouvriers plus malheureuse qu'elle n'est. Il faut donc des débouchés assurés et rémunérateurs. Ce ne serait que graduellement qu'on pourrait limiter la production industrielle.

L'agriculture européenne ne pourra jamais nous procurer le coton, le café, le chocolat, les épices, la soie, le thé, la gomme, et mille autres produits rentrant dans la catégorie des denrées coloniales, ou dans celle des matières premières nécessaires à l'industrie. Tous les peuples européens, un peu plus ou moins, sont tellement habitués à ces produits exotiques, leur industrie et même leurs habitudes sociales y sont si intimement liées, qu'ils leur sont absolument indispensables. L'absence d'un de ces produits peut produire chez nous des catastrophes économiques et sociales. Pendant la guerre de Sécession, l'industrie cotonnière de l'Angleterre était aux abois, parce que le coton des États-Unis lui fit défaut. La nécessité d'assurer, autant que possible, l'approvisionnement de l'Europe avec les produits de ce genre s'impose donc d'une manière impérieuse si l'on veut prévenir les crises industrielles qui aggravent d'une manière effrayante le problème social. Il faut surtout nous garantir contre l'éventualité d'être à la merci d'un seul pays de production pour des articles d'une telle importance.

La pléthore industrielle et la disette agricole de l'Europe existaient depuis longtemps à l'état latent; toutefois, ils ne sont

devenus intenses, et n'ont été ressentis de tous, même du dernier manœuvre d'une fabrique et du plus petit cultivateur de nos montagnes, qu'au moment où les États-Unis reconstitués ont adopté le système protecteur. Jusque-là l'Amérique du Nord avait importé pour 1 milliard de produits manufacturés de plus qu'ils n'avaient vendu. Aujourd'hui cet excédent est tombé à quelques centaines de millions et peut-être encore moins, les statistiques officielles n'étant pas très sûres sous ce rapport. Mais il est indubitable que depuis ce moment les États-Unis ont créé une industrie formidable dont les produits apparaissent déjà sur le marché européen et commencent à supplanter les nôtres dans les diverses parties du monde. Les États-Unis réunissent toutes les conditions pour devenir une puissance industrielle de premier ordre; un jour ils dépasseront l'Angleterre. On y trouve en abondance le coton, le bois et d'autres matières premières, d'immenses gisements de houille, de minerai de fer et autres, de grands fleuves et de nombreuses rivières navigables, le plus grand réseau de chemin de fer qui existe, et des vivres, tous les objets de première nécessité à bas prix. Depuis que les États-Unis ont établi le système protectionniste, l'industrie européenne est en désarroi, il lui manque son débouché le plus important.

L'essor de l'industrie a imprimé aussi une impulsion vigoureuse à l'agriculture. L'Amérique du Nord jette à profusion sur le marché de l'Europe ses blés, ses viandes, ses conserves et même des fruits et des denrées de toute sorte. Grâce à l'exportation agricole, le bilan commercial des États-Unis se solde par un excédent de plusieurs centaines de millions en leur faveur. L'essor de l'agriculture et de l'industrie attire les émigrants. En 1881, l'Amérique du Nord a reçu plus de 300,000 émigrants, dont 120,000 Allemands, autant d'Anglais et d'Irlandais. Les immigrants apportent aussi des capitaux considérables. On calcule à 1,800 ou 2,000 francs l'apport de chaque Allemand et Scandinave, et à un chiffre beaucoup plus élevé le capital de chaque fermier anglais. En revanche, les Irlandais n'apportent que très peu, en dehors de leurs bras robustes propres à tout travail. L'immigration accroît donc les forces protectrices des États-Unis d'une manière formidable, les rend de plus en plus capables de lutter contre la vieille Europe. En France et en Allemagne, dans les bonnes années, la récolte suffit à peine aux besoins de la population. L'Angleterre, la Belgique et la Suisse sont tous

les ans en déficit. Et même si elles pouvaient se suffire, l'agriculture européenne ne pourrait lutter avec celle de l'Amérique pour le bon marché de ses produits. Il n'y aurait que demi-mal, si l'Amérique ne fermait pas son marché à nos produits industriels, avec lesquels nous pourrions payer ses produits agricoles. Quant à forcer le gouvernement de Washington d'adopter une politique commerciale plus favorable à nos intérêts, personne, même, n'en a jamais eu l'idée. Sous ce rapport, il n'y a qu'à se résigner. Pour une seule année, la France a dû solder son excédent d'importation avec 400 millions en or expédiés à New-York.

De cette situation il résulte qu'il nous faut : 1° de nouveaux débouchés à notre industrie pour remplacer ceux que nous avons perdus par l'Amérique; 2° détourner l'émigration européenne le plus possible des États-Unis, où elle augmente, dans des proportions énormes, la force productrice de nos plus audacieux concurrents; 3° acquérir, à proximité de l'Europe, des territoires qui puissent nous fournir non seulement le blé et la viande, mais aussi le coton, le café et d'autres produits exotiques, et dans lesquels l'excédent de la population européenne puisse être établi; enfin 4° il faut une idée, un intérêt, un principe supérieur, par lequel les peuples européens puissent s'unir afin de marcher d'accord vers le but commun.

On n'objectera certes pas que la France, où l'on ne compte presque pas d'émigrants et dont les produits industriels trouvent une débouché facile, grâce à leur perfection et leur cachet artistique et le bon goût, ne soit intéressée dans la question. Malgré elle, la France reste solidaire avec le reste de l'Europe, avec laquelle ses intérêts se confondent de mille façons. Elle ne peut décliner son caractère de grande puissance, ses traditions de protection des intérêts européens. Du reste, la concurrence de l'agriculture américaine se fait sentir en France bien plus que dans bien d'autres pays. Elle a tout intérêt à ne pas laisser cette concurrence s'accroître davantage.

Où trouver, à proximité, les pays réunissant toutes ces conditions, si ce n'est sur les côtes de la Méditerranée, en Afrique, en Egypte, dans l'Asie! La mer Méditerranée doit redevenir ce qu'elle a été sous les Romains, nos ancêtres en civilisation, le *nostrum mare* de l'Europe chrétienne.

Rome a été deux fois la mère des peuples européens. L'empire romain avait réuni en un seul tous les peuples groupés autour de la

Méditerranée, il avait mis en commun leurs éléments de civilisation et établi entre eux des relations très étendues. Rome a ainsi formé un cadre immense et admirable pour recevoir le christianisme, qui, grâce à cette immense organisation politique, put s'étendre rapiment dans tous les pays civilisés. L'empire romain a préparé, sans le vouloir, le terrain politique au christianisme. Il lui a conservé aussi les trésors intellectuels et artistiques de l'antiquité et contribué ainsi à asseoir la supériorité, l'universalité de la civilisation chrétienne. La société chrétienne est si étroitement liée à l'ancienne Rome et à l'ancienne Grèce, qu'on ne peut guère se la figurer sans elles. Partout où pénètre le christianisme, il emporte aussi la langue de Rome et de la Grèce, leur littérature et leurs arts. Que d'efforts ne fait-on pas de nos jours pour découvrir les trésors d'art et de littérature qui peuvent se trouver enfouis dans les ruines, dans les bibliothèques, sous les décombres du Vésuve? La découverte et l'acquisition de la *Vénus de Milo* sont considérées comme un événement de premier ordre. Les fouilles de M. Schliemann, à Troie, à Mycène, etc.; de M. Humann, à Pergame; du comte Pesnola, à Chypre, ont intéressé l'Europe entière.

Tout ce qui a trait à l'ancienne Rome, est pour nous d'une grande importance. N'est-il donc pas bien étrange que nous, Européens, ses héritiers à tous les titres, nous ne possédions, en réalité, que la partie la moins grande et la moins riche de son territoire. Les possessions de Rome, en Asie et en Afrique, étaient le triple, le quadruple même de ses possessions européennes, et encore celles-ci ne nous appartiennent pas entièrement aujourd'hui. En Asie et en Afrique, nous ne possédons rien de l'ancienne Rome. L'Algérie est occupée, depuis cinquante ans, mais pas encore assimilée. L'Islam, avec ses horreurs et ses turpitudes, y règne en maître. Le fanatisme de ses farouches disciples a ruiné et rendu stériles les pays les plus fertiles et les plus riches de l'ancien monde, ces pays qui furent le grenier de l'ancienne Rome, la source de ses immenses richesses. L'Europe chrétienne a découvert et colonisé le nouveau monde; elle domine l'Afrique australe, l'empire des Indes, les grandes îles de l'Asie comme les archipels de l'océan Pacifique; elle a contourné le globe pour forcer les peuples à entrer en relations commerciales avec elle. L'Europe explore tous les pays connus du monde entier, s'installe partout, mais elle se trouve arrêtée devant les pays qui sont à ses portes, et qui, par Rome, par toutes les traditions de sa

culture intellectuelle, par leur situation géographique, font partie de son corps, ne sont que ses membres violemment arrachés.

Pourtant, les efforts pour faire rentrer le christianisme en possession de l'empire que la Providence lui avait préparé, et lui reconquérir son berceau, sont presque aussi anciens que les États européens mêmes. Un des plus grands rois du Portugal est mort sur la terre africaine qu'il voulait reconquérir pour l'Église. Depuis que, par une lutte gigantesque et héroïque, l'Espagne a réussi à purger son territoire des abominations mahométanes, toutes ses aspirations la portèrent sans cesse à poursuivre son œuvre au-delà du canal de Gibraltar. Encore en 1860, elle a fait un effort dans ce sens, mais le mauvais vouloir de l'Angleterre ne lui permit pas de profiter du succès de ses armes. Ses possessions sur la côte marocaine restent ainsi réduites à quelques petites villes maritimes. Pourtant, toute l'Europe profiterait d'une extension de l'Espagne dans le Maroc, un des pays le plus mal gouvernés du monde entier. Il y a des lettrés qui, dans leur haine aveugle du christianisme, s'extasient devant les monuments voluptueux, mais médiocres, élevés en Espagne par les Maures. Qu'ils regardent donc le Maroc, où ces mêmes Maures ont été rejetés, et ils jugeront ce que la Péninsule serait devenue si l'Islam y avait triomphé. M. Gerhard Rohlfs, qui voyage depuis trente ans dans l'Afrique musulmane, affirme formellement, dans son dernier ouvrage (1), que « les ouvrages mauresques qu'on admire en Espagne sont l'œuvre des chrétiens. Les Arabes n'ont toujours été que des parasites et resteront ainsi ». Le Mahométisme n'a jeté quelque éclat que par le contact avec le christianisme ou avec une civilisation plus ancienne, comme aux Indes, mais ce relèvement partiel n'a toujours été que passager. Depuis des siècles déjà, l'Islam est en pleine décadence intellectuelle et incapable de se relever, de trouver en lui-même l'élément d'un nouvel essor. Il ne lui reste que le fanatisme sanguinaire et un dévergondage féroce.

Les croisades, auxquelles tous les pays de l'Europe, en dehors de l'Espagne et de la Russie, ont pris part, n'avaient pas pour unique motif de reconquérir la terre sainte. Reconstituer l'ancien empire romain, le préserver des convoitises farouches des musulmans, tel a été leur but secondaire. Les efforts héroïques de l'Europe ont toujours eu pour résultat de faire prévaloir l'idée de la solidarité de

(1) Kufra Reise von Tripolis nach der Oase Kufra. Von Gerhard Rohlfs; Leipsig, Brockhaus, 1881.

tous les Etats chrétiens vis-à-vis de l'Islam, de retarder la chute de Constantinople et d'empêcher l'extension des Turcs en Europe. Il y a maintenant juste deux siècles que les Turcs assiégeaient encore Vienne. Que seraient donc devenues, la Hongrie, la Pologne, l'Allemagne méridionale et l'Italie, si les croisades n'avaient pas forcé les Turcs à rester cantonnés plusieurs siècles dans l'Asie Mineure? L'institution de l'empire chrétien par les papes avait préparé les peuples à cette solidarité, à l'action commune. On peut reprocher beaucoup à l'empire romain allemand, mais il est impossible de nier qu'avec l'Autriche, son héritière, il ne fût le meilleur boulevard contre l'Islam.

La solidarité consacrée par les croisades entre les Etats chrétiens s'est maintenue pendant des siècles. Encore en 1664, quoique la France fût déjà en relations politiques avec la Porte et en rivalité avec l'Autriche, un corps français combattait à côté des Allemands et des Hongrois à la bataille de Saint-Gothard. L'expédition de Charles-Quint contre Tunis et Alger, la bataille de Lépante, les exploits des chevaliers de Malte, les guerres de l'Autriche contre les Turcs, même l'expédition de Bonaparte en Egypte, et, de nos jours, la conquête de l'Algérie et de Tunis, de l'Herzégovine et de la Bosnie, rentrent dans les traditions des croisades. Elles sont l'affirmation inconsciente de la solidarité de l'Europe chrétienne en face de l'Islam.

Supposons maintenant que les croisades eussent réussi à établir un régime chrétien en Asie Mineure et en Egypte. Au lieu d'être décimées jusqu'à l'extirpation, les populations chrétiennes de ces pays, renforcées par l'émigration européenne, auraient augmenté et débordé leurs frontières. Le christianisme régnerait aujourd'hui sur toute l'Afrique du Nord; l'Abyssinie ne se trouverait pas isolée au milieu de populations mahométanes et idolâtres, et privée de communications avec le monde chrétien. Le schisme oriental aurait été empêché. De l'Asie Mineure le christianisme se serait étendu jusqu'en Arabie, aurait peut-être déjà anéanti les deux sources du fanatisme musulman, la Mecque et Médine. La route des Indes, par la mer Rouge et même par le Cap, aurait été pratiquée deux siècles plus tôt par les Européens. Il est même à présumer que la découverte de l'Amérique n'aurait pas attendu le quinzième siècle, une fois que les navires européens eussent été familiarisés avec les mers de la Chine et du Japon.

Les résultats immédiats, certains, auraient été très considérables. L'activité, l'esprit d'entreprise, l'émigration européenne, auraient eu un champ immense devant elles. L'Asie et l'Afrique romaines seraient aujourd'hui le grenier de l'Europe, et lui fourniraient encore presque tous les produits des pays chauds. L'Europe aurait des débouchés assurés pour ses produits industriels, et aurait déjà pénétré au cœur de l'Afrique par ses colons fixés en Egypte et dans les autres pays barbaresques. Les trésors laissés par l'antiquité phénicienne, carthaginoise, grecque, romaine, égyptienne et autres, seraient explorés depuis longtemps, beaucoup de monuments auraient été préservés de la destruction. Les croisades, inspirées par une pensée éminemment chrétienne, se trouvent ainsi être, sous le rapport intellectuel, social, économique et politique, la conception la plus grandiose et la mieux justifiée de l'esprit humain.

L'œuvre des croisades n'ayant pas suffisamment réussi, l'Europe, aujourd'hui, partout, rencontre l'Islam, et est forcée de compter avec lui. L'Islam ne détient pas seulement la majeure partie de l'ancien empire romain, il domine l'Asie centrale, la Perse, les Indes et menace la Chine. Aux Philippines, depuis des siècles les Espagnols ont christianisé les païens, mais jusqu'à ce jour leur puissance est tenue en échec par une minorité musulmane contre laquelle, à chaque instant, il leur faut encore lutter. Les Hollandais dominent assez facilement les païens des îles de Soumatra, Java et autres, mais le sultan d'Atchin leur a opposé une résistance prolongée. Ce potentat, si éloigné qu'il soit du centre de l'Islam, s'est placé, au moment du danger, sous la suzeraineté du calife de Stamboul. Ce fait a une importance capitale. Il démontre de quel esprit de solidarité est animé le monde musulman d'un bout à l'autre; il nous prouve que, malgré la commisération avec laquelle nous nous plaisons souvent à regarder le padisha déchu de sa splendeur, le monde musulman continue à croire à sa puissance immense.

Cette solidarité s'est raffermie par la dernière guerre turco-russe. Les musulmans des Indes envoyèrent de forts subsides à Constantinople; le cheik de la Mecque vidait le trésor de la Kaaba pour le calife; la Perse, quoique schismatique, envoyait des volontaires pour combattre les giaours. Une sourde agitation s'est produite en Egypte et dans toute l'Afrique septentrionale. La France a, certes, commis des fautes en Algérie et en Tunisie, mais il est hors de doute que l'esprit de soulèvement contre les *Roumis* a été soufflé, à

l'origine, par le désir instinctif de venger les défaites subies par le padischah, le chef spirituel de tous les croyants. L'autorité politique du sultan sur les pays barbaresques depuis longtemps n'est guère que nominale, mais son autorité religieuse est restée entière. Qu'il donne l'ordre ou la permission de prêcher la guerre sainte, aussitôt tous les pays de l'Islam s'enflamment pour sa cause.

Il est à constater que la puissance de l'Islam se maintient en partie par la complicité de l'Europe. Sans elle, le califat de Stamboul serait depuis longtemps anéanti. L'Angleterre favorise l'extension de l'Islam. Son Église, dite nationale, est par cela même absolument incapable de convertir la moindre partie des 200 millions d'Hindous qu'elle domine. L'Angleterre se contente de se servir des 40 millions de mahométans pour tenir les Hindous sous le joug. Il en résulte que l'Islam fait plus de prosélytes aux Indes que le christianisme. L'Egypte est un autre satellite musulman de la Grande-Bretagne. L'or et les conseils du cabinet de Londres ont décidé les Khédives à conquérir la Nubie, le Cordofan, le Sennar, et à faire des guerres inqualifiables à l'Abyssinie chrétienne. L'Angleterre elle-même n'a pas eu honte d'envoyer, sous des prétextes assez futiles, une armée contre ce pays chrétien. L'iman de Mascate, conseillé par l'Angleterre, a transporté le siège de sa domination dans ses possessions africaines et est devenu ainsi le sultan de Zanzibar. Lui et les autres chefs mahométans et arabes ont accompli la mission, payée à prix d'or, de ruiner les établissements chrétiens du Portugal sur la côte africaine, pendant qu'officiellement l'Angleterre continuait à se poser en amie du royaume européen. Avec l'Egypte, le sultan de Zanzibar et les autres chefs musulmans, l'Angleterre veut dominer, et domine déjà en majeure partie la côte orientale de l'Afrique, depuis Suez jusqu'à ses possessions du Cap. Les guerres faites aux Boers, aux Zoulous et aux autres peuples de l'Afrique australe, n'ont d'autre but que d'assurer des débouchés aux produits anglais.

Incapable de propager le christianisme, l'Angleterre se renferme dans son égoïsme mercantile, ne travaille que pour le profit du moment, sans songer à l'avenir. Elle pense évidemment qu'il reste encore tant de nouveaux pays à soumettre à son exploitation, qu'il n'y a pas à se soucier des inconvénients que suscitera un jour la propagande de l'Islam. Cependant tous les voyageurs sont unanimes à affirmer que tout pays où pénètre l'Islam est non seulement

fermé pour longtemps au christianisme mais aussi, souvent, au commerce européen. Les mahométans seront toujours animés de l'esprit de destruction, bien plus que de celui du travail. Au lieu de cultiver, ils préfèrent piller les champs des mécréants; ils finissent ainsi par ruiner tous les pays où ils parviennent à dominer. De plus, ils seront toujours les ennemis des chrétiens. Un voyageur récent, M. Lenz, le premier Européen qui ait accompli le voyage de Tanger à Tombouctou, immédiatement après son retour, le 12 avril 1881, à la séance de la Société de géographie de Berlin, nous décrit les dangers de l'Islam, dans les termes suivants :

« Je finis mon rapport en exprimant le désir de voir bientôt d'autres voyageurs visiter les territoires que j'ai parcourus et compléter leur exploration, afin de les ouvrir à la civilisation. Ce ne sera pas une tâche facile; mes imitateurs auront à lutter avec les les mêmes difficultés que j'ai dû vaincre, parce que l'Islam, qui se propage avec une rapidité effrayante chez les peuples païens, n'est pas une religion civilisatrice. Ceux qui sont convertis à l'Islam sont plus terribles que les sauvages; ils sont méfiants et hostiles, au plus haut degré, à tous ceux qui ne partagent pas leur croyance. Je ne peux donc pas affirmer avoir frayé la voie par mon exploration, et facilité la tâche pour mes continuateurs. »

M. Lenz doit parler en connaissance de cause. Avant son voyage de Tombouctou, il avait déjà exploré, pendant plusieurs années, les côtes du Loango, habitées par des peuplades idolâtres. Sans la rivalité de leurs chefs, qui tous voulaient s'assurer les cadeaux de l'homme blanc, considéré comme un être supérieur dans tous ces pays et sans les maladies qui l'ont atteint, M. Lenz aurait pénétré dans l'intérieur de l'Afrique bien plus qu'il ne l'a fait. Comme M. Lenz, l'illustre Stanley a dû constater avec regret les progrès rapides de l'Islam en Afrique. Les peuples du lac Nizanza, et des plus éloignés encore, en sont déjà infestés. Le massacre des missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, à Turoudi, sur lac Tanganyka, en 1881, est l'œuvre de ces mêmes musulmans, chasseurs d'esclaves, qui ont causé la mort de Livingstone.

L'Islam se propage aussi avec une égale rapidité dans l'Asie. Sans compter les Indes et les peuples nomades des hauts-plateaux du centre de l'Asie, il faut surtout se préoccuper de la Chine. Les habitants du Céleste Empire ne sont nullement des guerriers farouches. Une poignée d'Anglais et de Français a pu envahir cet

empire immense et prendre sa capitale. Mais précisémemt cette infériorité militaire de la Chine est favorable à l'Islam, dont le sabre est l'instrument pour gagner le ciel et le principal argument de persuasion. L'Islam transforme les peuples les plus pacifiques en guerriers fanatiques et sanguinaires. Il y a aujourd'hui 30 à 40 millions de mahométans en Chine, principalement dans le sud (le Yu-nan, et dans le nord-ouest, province d'Ili (Kuldja.) Plusieurs fois ils se sont révoltés contre l'autorité de l'empereur, et malgré les défaites que les Impériaux leur ont infligées, ils n'ont pas cessé de s'étendre. Partout où ils pénètrent ils font dominer l'Islam, surtout en accaparant des enfants mâles pour les élever dans les mosquées. Si les troupes impériales ont obtenu des succès contre eux, elles ne les doivent qu'à l'armement et à la tactique européenne adoptés depuis peu par la Chine. L'autorité de l'empereur est toujours contre-balancée par celle des imans et achouns mahométans. Pendant que le christianisme ne se propage que fort lentement par la prédication et l'exemple de ses vertus, l'Islam, grâce aux moyens matériels, gagne tous les ans des adhérents par centaines de mille.

Le danger est encore éloigné, mais il n'est pas moins grand. En moins d'un siècle, les mahométans seront probablement assez nombreux pour s'emparer du trône et dominer la Chine entière. Dans les Indes, les envahisseurs mahométans n'étaient qu'un contre dix, et ils se sont emparés du pouvoir. N'est-ce pas là un avertissement suffisant? Une fois au pouvoir, leur nombre doublera et triplera en peu de temps. Un empire de 4 à 500 millions d'âmes aux mains de l'Islam, dont les adhérents sont d'autant plus fanatiques que leur conversion est récente, est un danger formidable pour l'univers entier. Les conséquences en seraient incalculables. Au lieu de faire émigrer paisiblement le trop-plein de sa population, la Chine, devenue musulmane, envahirait à main armée tous les pays voisins, pour les subjuguer et les exploiter. Partout elle trouverait des alliés dans ses coreligionnaires. A cette avalanche de fanatiques guerriers, la puissance anglaise et russe en Asie ne saurait résister; elle s'évanouira en moins d'années qu'il n'a fallu de siècles pour l'établir. Précisément, à cause de ce danger signalé déjà par des explorateurs perspicaces, les intérêts de la Russie et de l'Angleterre sont solidaires en Asie. Logiquement ils doivent l'être aussi sur la Méditerranée, où se trouve le centre du monde

musulman. Partant, ces deux puissances, si hostiles ordinairement à la cause de l'Europe chrétienne dans toute l'Asie, agiraient avec une sagesse perspicace, si elles se ralliaient sincèrement aux autres États chrétiens, au moins par cet intérêt général. Convertir les 200 millions d'Hindous au christianisme est le seul contrepoids possible contre les 40 millions de mahométans des Indes anglaises. La protection que l'Angleterre et l'Europe, dans un intérêt purement matériel ou par calcul politique, accordent à l'Islam et surtout à son chef, est donc une faute grave sous tous les rapports.

Que nous servira l'exploration de l'Afrique centrale par nos voyageurs, si l'Islam nous devance en s'accaparant les habitants? Tous les explorateurs, Livingstone, Stanley, Lenz et bien d'autres s'accordent à affirmer que le christianisme seul nous fera prendre pied chez les peuples sauvages. Ce n'est qu'en les civilisant que nous pourrons établir avec eux des relations assurées et avantageuses. L'Islam fait disparaître les richesses naturelles au lieu de les augmenter. L'empire ottoman, l'Égypte et les pays barbaresques, eu égard à leur fertilité et à leur étendue, ne fournissent cependant et n'achètent à l'Europe que peu de produits et d'un total insignifiant. Encore la majeure partie de ces produits est-elle fournie et achetée par les chrétiens de ces pays. Le Maroc, où le christianisme a été entièrement extirpé, achète et vend aussi moins que tout autre État à l'Europe.

Certes, le commerce n'est pas le but principal de la civilisation et des relations internationales; mais il y aide puissamment. Le commerce, l'échange des produits est d'ordre naturel. L'homme, à qui la terre entière a été donnée pour la peupler, ne trouve nulle part, dans aucun pays, tout ce dont il a besoin pour arriver à un état social et économique digne de sa haute destinée. Sans le commerce, l'auguste sacrifice institué par le Rédempteur ne pourrait être offert sous toutes les latitudes, sur tous les points du globe, comme le prophète l'a prédit. De tous les temps aussi, les relations établies par le commerce ont profité à la civilisation.

L'union des peuples musulmans contre tout ce qui est chrétien se manifeste de nos jours avec une nouvelle force. L'alliance d'un État mahométan avec les chrétiens, la soumission des musulmans à un gouvernement européen, sont toujours sujets à caution. Il faut des précautions infinies pour conserver les bonnes grâces d'alliés mahométans, tenir compte de mille susceptibilités; en premier lieu,

parce que le musulman ne veut pas être commandé par un chrétien. L'Algérie est soumise depuis cinquante ans, on se croyait bien rassurée à son égard. Et il n'a fallu qu'un incident fortuit pour la mettre en feu, y susciter une insurrection formidable qui s'est fait sentir jusque dans les faubourgs d'Alger, sous les murs du palais du gouverneur général.

L'extension de l'Islam en Afrique et en Asie est donc un mal si menaçant, qu'un seul moyen ne pourrait y obvier. Contre les nombreux peuples ralliés autour du drapeau du Prophète, un ou deux États chrétiens ne peuvent rien. Il faut les efforts de tous, le concours de toutes les forces que recèle notre société, qui doit se retremper en se repliant sur le principe dont elle est sortie. Les entreprises devenues nécessaires contre l'Islam doivent contribuer à rétablir l'ancienne solidarité et à imprimer une plus grande unité aux vues politiques des gouvernements. Un plus grand rapprochement entre les peuples, une union plus intime avec le souverain Pontife, en serait la conséquence logique. Au lieu de mettre en avant ce qui désunit la société chrétienne, on rechercherait ce qui peut l'unir davantage.

Naturellement il ne peut s'agir ici d'élaborer le plan de cette union des États chrétiens, mais seulement d'indiquer dans quel sens les efforts des hommes de dévouement et de cœur doivent se diriger, s'ils veulent concourir à préserver la chrétienté du danger de l'Islam, à ouvrir un immense champ d'action aux peuples, et à résoudre les difficultés intérieures dont l'Europe entière est menacée.

Contre le socialisme, le communisme, le nihilisme et toutes les doctrines dangereuses, jusqu'ici, en dehors de l'Eglise, nous n'avons que des efforts individuels. Les gouvernements, tous assujettis au libéralisme, cherchent néanmoins à assujettir l'Église, et, sans le vouloir, ils encouragent et soutiennent ces dangereuses doctrines et contribuent à leur extension. Daigne la Providence leur ouvrir les yeux avant qu'il soit trop tard, voilà notre vœu! La triste expérience d'un demi-siècle nous a appris que les conseils du Saint-Siège, les représentations et les avertissements des catholiques n'ont guère de prise sur les gouvernements. L'action des événements, l'enseignement des faits, seront probablement plus efficaces.

Des combinaisons et des systèmes sans nombre ont été inventés pour résoudre la terrible question sociale, qui au fond n'est autre chose qu'une conséquence logique et inéluctable du régime actuel,

basé sur les principes modernes. Nous sommes donc arrivés à une situation tellement compliquée qu'un État, quel qu'il fût, ne pourrait même pas répudier, sans difficultés extérieures, les principes libéraux, afin de revenir entièrement au christianisme. De même encore, aucun ne saura résoudre à lui seul la question sociale d'une manière satisfaisante. L'Europe entière ne le pourra pas davantage, tant qu'elle n'aura pas assuré des débouchés à son industrie, et des vivres, des denrées et des matières premières à ses populations. Donc, il existe, malgré tout, une solidarité très appréciable entre tous les États européens, quoiqu'ils n'en aient pas toujours conscience. C'est sur cette solidarité imposée par le développement d'une civilisation commune qu'il faut s'appuyer. La conquête et la colonisation de l'Afrique du Nord et de la Turquie d'Europe et d'Asie peuvent seules, ainsi que nous venons de le dire, remplir les conditions extérieures, commerciales et matérielles de la question sociale.

Envisagée à ce point de vue, la conquête de l'Algérie et de Tunis, de la Bosnie et de l'Herzégovine, la constitution d'États chrétiens sur la presqu'île des Balkans, se présentent sous un tout autre jour. Mais si les faits en eux-mêmes sont excellents, quels doivent en être les conséquences et les enseignements? Rien, ou même moins que rien, n'a été fait pour tirer les indigènes de l'Algérie de la barbarie musulmane et pour coloniser le pays. Dans la Bosnie et l'Herzégovine, l'administration autrichienne s'efforce tellement à être juste envers les mahométans, qu'elle devient régulièrement injuste envers les chrétiens et surtout les catholiques. Le résultat est déjà le même qu'en Algérie : les mahométans sont plus hostiles et plus arrogants que jamais, tandis que les catholiques, pour avoir prié, pendant les siècles de l'oppression, pour l'empereur d'Autriche dans leurs églises, s'aperçoivent qu'ils n'ont guère gagné au change. Il faudra bien revenir un jour sur ces fautes.

II

En présence des fautes commises jusqu'ici en Algérie, en Bosnie, etc., il n'en est pas moins nécessaire d'envisager les autres projets de conquête et de partage des pays méditerranéens.

Les intérêts, les rivalités des puissances seront difficiles à concilier dans tout ce qui concerne la succession de l'homme malade

ou prétendu tel. Mais l'explosion de fanatisme qui se manifeste actuellement dans le monde musulman, et qui fut provoqué par les défaites des Turcs et par le traité de San-Stefano, pourrait très bien changer la situation, en forçant les États européens à se rappeler leur solidarité mutuelle. L'Angleterre, qui a tout fait pour empêcher la conquête de l'Algérie et de la Tunisie, doit connaître suffisamment le monde de l'Islam, pour savoir que la défaite de la France, l'abandon de l'Algérie et de la Tunisie, produiraient un contre-coup funeste, dont sa puissance elle-même se ressentirait vivement dans les Indes. Nous ne sommes plus maîtres de la situation, nous sommes obligés de l'accepter telle qu'elle se présente. Il s'agit de refréner partout l'ardeur des fanatiques musulmans en Europe, comme en Afrique et en Asie, sous peine de voir l'Islam nous enlever les pays que nous possédons ou que justement nous revendiquons. Autant que le permettent les circonstances, l'état social et politique de l'Europe, il faut chercher sinon à réunir, du moins à mettre en action toutes les forces propres à combattre l'Islam.

En première ligne il faut placer l'Eglise et ses œuvres de propagande, qui travaillent dans toutes les parties de l'univers à rattacher les populations non seulement à la vraie foi, mais aussi aux idées, aux intérêts de l'Europe. L'Angleterre protestante reconnaît volontiers que les catholiques, malgré leur petit nombre, sont un appui de sa domination aux Indes, au Cap et ailleurs. Aussi leur a-t-elle accordé depuis longtemps la liberté nécessaire pour la propagande que même elle subventionne. La fidélité et la valeur dont les soldats et les officiers po'onais firent preuve dans la dernière guerre contre la Turquie; l'attitude observée par les Polonais pendant que les tsars, leurs dominateurs, sont en butte aux entreprises néfastes des nihilistes; les condamnations énergiques prononcées dernièrement encore par le Saint-Siège contre les crimes politiques et les doctrines qui les engendrent; tout cela et d'autres événements n'ont-ils pas dû produire quelque impression à Saint-Pétersbourg? Aussi le gouvernement russe se montre-il mieux disposé envers les catholiques et leur souverain spirituel.

Le schisme de Constantinople a été une des principales causes qui ont fait tomber l'empire grec sous la domination de l'Islam. Aussi, de tous les temps, les souverains Pontifes et tous les hommes clairvoyants ont travaillé ou formulé des vœux pour la réunion,

et la réconciliation. Le 3 décembre 1881, l'illustre pontife Léon XIII a adressé, par lettre encyclique, un chaleureux appel à l'Église entière en faveur des Œuvres d'Orient. Aujourd'hui, l'Église orientale est dissoute, ne reconnaît plus le patriarche de Constantinople comme son chef unique. La politique qui lui avait donné son pouvoir, le lui a aussi fait perdre. La Russie s'est rendue indépendante de lui et a constitué une Église dite nationale, gouvernée, en dernier ressort, par le tsar. La Grèce, la Roumanie et la Serbie ont fait de même, dès qu'elles ont recouvré leur existence nationale. La Bulgarie et la Roumélie s'empressent de les imiter depuis qu'elles ont reconquis une certaine autonomie. Les schismatiques de l'Autriche sont séparés de Constantinople depuis des siècles.

La réunion à Rome des États chrétiens orientaux est la meilleure garantie de leur indépendance nationale, dont ils se montrent si jaloux. Elle les rattache plus étroitement à l'Europe occidentale, leur protecteur naturel contre toutes les convoitises qui puissent les menacer. Leur retour à Rome infusera une nouvelle vitalité aux Églises de ces pays, condition essentielle de la régénération des peuples. Ainsi ils rentreront entièrement au sein de cette grande famille occidentale qui, malgré ses défaillances, est encore la plus grande force morale et matérielle de l'univers. Dès que les gouvernants et les hommes éclairés de ces peuples seront convaincus de cette vérité, la réconciliation sera faite, ne trouvera pas de résistance sérieuse chez les populations. Il n'y a pas de grandes difficultés dogmatiques à vaincre, plutôt des malentendus à dissiper, à améliorer la discipline et à régulariser les institutions et les études. Un certain nombre de Bulgares ont déjà rentré au sein de l'Église. Pourquoi les Roumains, qui, mieux que tant d'autres, ont conservé le nom et la langue de l'ancienne Rome, ne se rallieraient-ils pas à la Rome moderne, à la foi professée par la France, leur appui le moins intéressé mais non pas le moins solide?

Les efforts pour relever les chrétiens de l'Asie Mineure et de l'Égypte, et les rattacher au centre de la vie, n'ont pas été sans succès depuis cinquante ans. Les plus nombreux parmi eux sont les Arméniens, et il est à regretter que le traité de Berlin ne leur ait pas accordé une certaine autonomie. Ils avaient fait des démarches à ce sujet, et deux de leurs archevêques s'étaient rendus au Congrès de 1878. Par leur nombre, leur intelligence et leur zèle à

s'approprier les progrès de l'Europe, les Arméniens seraient d'autant plus aptes à former le noyau d'un État chrétien, qu'ils forment la majorité dans un espace de territoire assez considérable.

En Afrique, l'Abyssinie forme un État assez puissant pour fournir un appoint de premier ordre contre le mahométisme. Le chiffre de ses habitants n'est pas exactement connu; plusieurs explorateurs l'estiment à 10 millions. L'Abyssinie fournit de nos jours un exemple de vitalité et d'union que l'Europe chrétienne ferait bien de méditer. Jusqu'en 1878 la dissension régnait entre les différents princes du pays. Lorsque le Négus Negest Jean gagnait ses grandes victoires sur l'ennemi héréditaire, les musulmans d'Égypte, les autres princes et le peuple entier, furent pris d'une vénération presque idolâtre pour lui. Au commencement de 1879, le roi de Schoa se soumettait volontairement; l'année suivante, ce furent les principautés de Godscham, de Kafa et d'Enarca. Tout récemment le Négus a marié son fils à la fille unique du roi Ménélek de Schoa, qui est catholique et prétend descendre de la reine de Saba, et ainsi l'union politique du pays se trouve encore mieux consolidée.

Depuis quelques années les puissances européennes commencent à consacrer quelque attention à l'Abyssinie. Au commencement de 1881, le Négus Jean a reçu des envoyés de la France, du roi d'Espagne et de l'empereur Guillaume, qui lui ont apporté des lettres, des présents et des témoignages d'amitié. L'envoyé allemand, Gerhard Rohlfs, était chez lui au mois de janvier 1881, et a été reçu avec les plus grands honneurs qu'on ait jamais témoignés à un ambassadeur. Le roi Jean a chargé M. Rohlfs de négocier la paix avec l'Égypte, ce à quoi il a consenti sous réserve de l'assentiment de l'empereur Guillaume. Le roi Jean lui paraissait disposé à recommencer la guerre (les troupes abyssiniennes et égyptiennes étaient en observation, près de Massavaa, pendant la trêve), si le khédive n'acceptait pas ses conditions et ne consentait pas à une paix définitive et durable. Le monarque chrétien veut garantir son pays contre toutes les entreprises des Égyptiens. Il a expulsé les mahométans qui ne voulaient pas se convertir et lui paraissaient entretenir des intelligences avec leurs coreligionnaires. Son armée est assez bien organisée, et possède 15,000 fusils Remington, enlevés aux troupes du khédive. Toujours les Égyptiens commencèrent la guerre, et toujours aussi à l'instigation de l'Angleterre, qui se sert d'eux pour s'assurer

le commerce de l'Abyssinie. Grâce à l'or et aux officiers anglais, le khédive s'est emparé de Massavaa, le principal port de l'Abyssinie, et du littoral, et a ainsi coupé les Abyssiniens de la mer. Bien entendu que le roi Jean, après avoir uni son pays et vaincu ses ennemis, veut reconquérir ses ports naturels, afin d'avoir des communications libres avec l'univers et surtout avec les peuples chrétiens.

M. Gerhard Rohlfs confirme les récits des autres voyageurs sur les richesses naturelles de l'Abyssinie, les beautés grandioses de ses montagnes, ses cours d'eau, la salubrité de son climat. Il assure n'avoir trouvé nulle part (en Afrique et en Asie) de serviteurs si excellents, des hommes aussi fidèles, dévoués, travailleurs et sobres; il les préfère de beaucoup aux Arabes et aux Berbères, auxquels les explorateurs de l'Afrique ont généralement recours. Les sociétés et les autorités qui s'occupent de l'exploration de l'Afrique ne sauraient donc mieux faire que de chercher leur appui, de transporter le centre de leur opération en Abyssinie. Jusqu'ici la société de géographie de Berlin est la seule qui l'ait fait. Elle a envoyé des explorateurs, avec M. Strecker en tête, qui, de l'Abyssinie, ont établi des stations sur les routes du lac Tanganyka.

Pour le progrès du pays, il faudrait des Européens : des officiers pour instruire son armée, des ingénieurs pour construire ses routes, ses canaux, ses chemins de fer et ses ports; des savants, pour l'instruction publique; des artistes et des ouvriers, pour introduire les arts modernes. En s'assimilant ces éléments, l'Abyssinie comprendrait encore mieux de quel prix est pour elle l'amitié de l'Europe. La voie de son retour à l'union avec le Saint-Siège serait ainsi frayée. D'après les voyageurs, le bonheur suprême des Abyssiniens est de faire un pèlerinage à Jérusalem, bonheur qui n'est atteint qu'exceptionnellement, surtout depuis que l'Égypte a coupé les communications. L'Abyssinie deviendrait ainsi apte à faire de la propagande au dehors, à porter l'Évangile au cœur de l'Afrique. Tous les voyageurs, comme il a été dit plus haut, sont unanimes à déclarer que, seuls, les missionnaires peuvent établir des relations assurées et régulières avec les peuplades africaines, en leur enseignant les pratiques de la loi chrétienne. Ainsi des missionnaires catholiques (français) ont converti, dans l'Afrique australe, une centaine de mille Basoutos et leur ont donné une organisation sociale et politique. Ce petit État naissant a été un

appui précieux de la domination anglaise pendant les guerres avec les Zoulous. L'Abyssinie, rattachée à l'Europe, deviendrait le centre du christianisme comme du commerce des pays limitrophes et de l'intérieur de l'Afrique avec l'Europe. Elle pourrait même recevoir de nombreux émigrants européens. L'Europe s'en trouverait infiniment mieux qu'avec le système pratiqué jusqu'ici par l'Angleterre, et consistant à se servir des mahométans pour exploiter les côtes africaines.

La principale cause de l'extension de l'Islam en Afrique (et ailleurs) consiste dans le zèle fanatique avec lequel ses disciples propagent et imposent de force la doctrine du Prophète. Pour cette raison aussi, les efforts des missionnaires isolés et sans autre appui ne pourront guère lui tenir tête. L'Islam, en Afrique, est représenté par des peuples et des tribus nombreux, possédant une organisation sociale et politique, qui, malgré son imperfection, est toujours de beaucoup supérieure à ce qui se trouve chez les païens. Le christianisme est infiniment supérieur, c'est incontestable. Mais que peuvent quelques groupes de pauvres missionnaires contre les marabouts appuyés par de nombreux guerriers? L'Abyssinie seule pourrait fournir cet appui social et politique qui mettrait nos missionnaires en état de lutter, de vaincre la propagande politique et religieuse des peuples musulmans. Si l'Abyssinie n'est pas mise en état de remplir cette mission, le trafic abominable des esclaves, que l'Europe veut extirper, continuera de plus belle.

Qui ne se rappelle, à ce sujet, la lettre éloquente de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger? Partout, en Afrique, les musulmans font la traite des noirs, organisent, dans l'intérieur, des chasses aux esclaves. Sans l'esclavage, la société musulmane ne saurait exister.

Les États barbaresques, l'Égypte, Zanzibar, le Soudan, sont le point de départ des expéditions de ce genre. Tout récemment encore un missionnaire de la Nubie, dom Léon Henriot, a écrit une lettre au consul d'Autriche, à Chartum, pour lui signaler ces horreurs et demander l'intervention de l'Europe. La traite est plus active que jamais; les troupes égyptiennes, au lieu d'empêcher le rapt d'esclaves, s'associent aux méfaits de ce genre. Les montagnes de la Nubie, au sud du Kordofan, acquis à l'Égypte, sont habitées par une des plus belles races de nègres qui existent. Ces nègres résistent opiniâtrément à tous les efforts de prosélytisme musulman,

et, en conséquence, les mahométans les considèrent comme une proie que le Prophète leur a donnée; car tous les infidèles sont les chiens, les esclaves, la propriété légitime de Mahomet. Les nègres de ces montagnes se distinguent par l'intelligence, la vigueur et d'autres bonnes qualités, ce qui les fait vendre à des prix élevés.

Le P. Henriot dit : « Je suis depuis huit mois chez les Nubiens, et mon cœur a bien souvent saigné à la vue des horreurs qui ont suivi les chasses d'esclaves des Bagarahs et des Gallabas. Presque chaque semaine, nous voyons des troupeaux d'esclaves passer devant nos portes, et Delen est devenu un vrai repaire de brigands. » Le missionnaire donne les noms des chefs des Bagarahs et des Gallabas qui exécutent ces chasses d'esclaves, ainsi que ceux des riches marchands d'El-Obéid, ville égyptienne, auxquels ils les vendent. Le missionnaire, stationné à Fachioda, fournit des détails tout aussi douloureux. Il a vu dans cette ville des grandes troupes d'enfants qu'on emmenait au marché, et dont les joues portaient encore les balafres saignantes faites par leurs ravisseurs comme signe de reconnaissance. Les troupes régulières et irrégulières du khédive avaient toutes pris part aux razzias dont le produit a été de plus de dix mille captifs des deux sexes et de tout âge.

Les nombreux Européens résidant au Caire et à Alexandrie affirment que, malgré la puissante influence de la France et de l'Angleterre, le commerce d'esclaves, quoique officiellement prohibé, est cependant des plus actifs. Les maisons des marchands d'esclaves sont connues de tout le monde; les riches musulmans, les dignitaires de la cour et de l'État, les ministres et les pachas, en sont les clients assidus. Le khédive y recrute son harem tout comme les autres. Il n'en est pas beaucoup mieux à Constantinople. Et ceci se passe aux yeux de l'Europe, à sa porte, dans les pays musulmans où l'influence européenne est plus grande que dans tous les autres. Que d'horreurs et d'abominations ces derniers ne doivent-ils pas cacher! Mgr Lavigerie estime à 400 000 le chiffre des nègres tués ou réduits en esclavage chaque année par les musulmans africains.

Certes, la question de l'esclavage est une de celles sur laquelle tous les États de l'Europe sont d'accord. Il serait donc possible d'établir une entente pour une action commune dans l'intérêt de l'humanité. De là à comprendre que l'esclavage est à la fois une institution religieuse, politique et sociale chez les musulmans, il

n'y a qu'un pas, c'est une conséquence logique, une fois les causes connues et les effets bien établis; on finira aussi par trouver les moyens d'y remédier. La tâche sera grande, les difficultés innombrables, mais les ressources de l'Europe sont encore plus grandes; des circonstances majeures, des nécessités inéluctables forceront les Occidentaux d'entrer résolument dans la voie indiquée, surtout depuis que les premiers pas ont déjà été faits, en Algérie, en Tunisie, en Bosnie, etc.

III

L'Islam étant essentiellement basé sur la force brutale, sur le sabre, son établissement crée toujours et partout une race d'opprimés. Dans l'Afrique méditerranéenne, la race indigène, les Berbères, mêlés de Vandales, a été soumise par les hordes arabes. Les Berbères ou Kabyles, Kroumirs, etc., selon la contrée, ont dû souvent se réfugier dans les montagnes, où ils continuent leur vie sédentaire, tandis que leurs oppresseurs sont restés nomades en grande partie et sont généralement désignés aujourd'hui sous le nom de Bédouins. Quoique de nombreux éléments arabes et autres se soient mêlés aux Berbères depuis la conquête et que ceux-ci aient été forcés d'accepter l'Islam, des restes remarquables de l'ancienne civilisation chrétienne se sont conservés parmi eux. Beaucoup de Berbères ont les cheveux blonds et roux, les yeux bleus, leur physionomie est plutôt européenne qu'africaine. Les Bédouins ont tous les cheveux et les yeux noirs, le teint plus foncé, et trahissent le type sémitique.

Le Berbère ne prend qu'une femme dont la position est presque la même que chez les peuples chrétiens. Pour le Bédouin, la femme n'est qu'une esclave; pour le Berbère et le Touareg, elle est une compagne, une amie qui partage son repas, ses peines et ses dangers. L'homme et la femme se complètent, se soutiennent mutuellement. On voit bien à leurs habitudes sociales que les Kabyles et les Kroumirs sont d'anciens chrétiens, dit M. de Hess-Wartegg, qui a exploré la Tunisie et l'Algérie jusqu'en 1880. Ils n'ont jamais été de bons musulmans, assure-t-il. Aussi les femmes berbères portent une petite croix incisée entre les yeux, habitude qui date des premiers siècles de notre ère. L'empereur Hadrien promit aux habitants

de l'Afrique romaine un dégrèvement d'impôt s'ils se convertissaient. Pour mieux se distinguer des autres, les chrétiens se firent inciser une croix entres les sourcils, et cette habitude s'est conservée chez les femmes, malgré l'Islam. Seuls, les Scheiks et Marabouts ne tolèrent pas ce vestige de la rédemption. Lorsque l'un d'eux prend une femme, il la force à faire disparaître la croix moyennant de la chaux et du savon noir.

Tout comme en Algérie, d'après le voyageur déjà cité, les Berbères de la Tunisie, ou Kroumirs, constituent des républiques fédérées entre elles, avec une organisation rappelant la Suisse et les Etats-Unis. Ni la domination des Turcs, ni celle du bey et des Français n'ont pu la faire disparaître, quoique le désordre politique et l'introduction d'éléments arabes n'aient pas été propres à la conserver. Les tribus fixées dans les montagnes, entre la frontière tunisienne et les lacs de Biserte, au nombre d'une vingtaine, désignent les subdivisions de leur nation par les mots corps (*Ardsch*), membres (*Fesched*) et doigts (*Deschra*). Les doigts sont les municipalités élues par les Berbères de tout le village. A cette fin, ils se réunissent, une ou deux fois l'an, sur la place publique et nomment *l'Amihn* (chef), son lieutenant et plusieurs conseillers et agents exécutifs. Tous les *Amihns* d'une tribu élisent *l'Amhin el Umena*, comme chef suprême. Ces chefs de tribu forment, avec les cheiks (chef religieux) et les marabouts, une espèce de sénat ou de Conseil suprême qui gère les affaires communes, dispose de la paix et de la guerre entre les tribus. Tout comme dans les autres républiques, il y a des intrigues, des partis, des ambitieux peu scrupuleux, de bons et de mauvais orateurs, des droits héréditaires, etc., qui jouent un rôle dans les élections et les corps constitués. L'ascendant des marabouts est très grand sur les masses. Le Kroumir, qui ne prie pas pendant toute l'année et n'observe jamais le jeûne de Rhamadan, ne manquera pas, sans qu'on le lui demande, de réparer la maison ou la kubba (chapelle funéraire) d'un marabout. Il fournira volontairement à manger et à boire au marabout, et lui payera, comme impôt, le centième du détail et le dizième de la récolte. Les marabouts n'ont pas un pouvoir déterminé, mais une très grande influence sur la tribu entière.

L'Amhin, ou maire, exerce le pouvoir exécutif d'après les résolutions de la *Djemma* du village. Il est en même temps juge, tandis que les *Chaouchis* sont ses agents. Les Berbères sont le seul peuple

musulman qui n'accepte pas le Koran comme code politique, mais possède un code civil propre, qui paraît être même antérieur à l'ère chrétienne. Ce code exclut la peine capitale — tout comme chez les Vandales et autres tribus germaniques — ainsi que la bastonnade, fort en usage chez les Arabes et les Bédouins. *L'Amhin* punit l'assassin, en détruisant sa maison et en confisquant ses biens, puis l'expulse de la tribu pour toujours. Ces tribus semblent imiter les mœurs de la Corse et de la Sicile, où les parents de la victime cherchent à anéantir l'assassin le plus tôt possible. Chez eux, voler un étranger n'est pas un crime; voler un membre de la tribu, est un délit, puni, comme les autres, par des amendes d'argent assez élevées. Une part du produit des amendes revient à *l'Amhin*, une deuxième est réservée pour la guerre et la disette, et la troisième est destinée aux malades et aux pauvres. Les Kroumirs n'ont jamais reconnu l'autorité du bey, qui s'est efforcé en vain de leur imposer un tribut. Ils forment une république indépendante fort bien organisée.

Les Kroumirs, il est vrai, en grande partie, vivent de rapines faites chez leurs voisins, les Arabes ou les Tunisiens; toutefois, on peut y voir une espèce de revanche exercée contre l'oppresseur qui leur a imposé l'Islam. Malgré ce vice, le Kroumir n'est pas un ennemi tellement féroce et intraitable que nous ne puissions nous le concilier. Quelque habileté suffirait, en s'appuyant sur ses traditions et sur son organisation politique et sociale, pour le rallier à un pouvoir régulier, et le ramener au christianisme. Il est sédentaire et agricole, son pays est fertile, ce qui permettra de l'aider à se créer des ressources remplaçant avantageusement celles qu'il tire aujourd'hui de ses rapines. Hélas! on n'a pas su se concilier les Berbères d'Algérie, ou Kabyles, quoique, chez eux, la tâche n'eût pas été bien difficile. Les Kabyles forment en Algérie des masses plus compactes et bien moins mélangées que les Kroumirs de la Tunisie.

La race dominante est encore moins heureuse que les Kroumirs indépendants. Les Bédouins sont réduits à la misère par l'administration tunisienne. M. de Hesse-Wartegg dit, à ce sujet : « Le Bédouin ne fauche pas le blé, mais se contente de couper les épis au bord de la route. On voit les femmes bédouines battre les épis avec des bouts de bois, sur leurs propres genoux. Ils ne récoltent et battent que pour leurs dominateurs, les caïds, les généraux et les

ministres. Aucune résistance n'est possible, on leur enlève leur récolte, en ne leur laissant que le strict nécessaire pour ne pas mourir de faim. Pour eux, il n'y a de salut qu'en émigrant en Algérie. Ce système d'exploiter le peuple jusqu'à la ruine complète existe depuis des siècles. Aussi qu'en résulte-t-il? Les Arabes, jadis si fiers et si vigoureux, sont aujourd'hui, au moins dans les districts accessibles aux agents du gouvernement de Tunis, tombés dans un état de misère, de soumission et d'esclavage, pire que celui des fellahs, en Egypte. Non seulement les agents de son gouvernement, mais aussi les Berbères indépendants de la montagne, viennent leur ravir le fruit de leurs sueurs. Pour cette raison, toutes les villes et tous les villages offrent un aspect d'une pauvreté et d'une ruine effrayantes. Parmi les marchands des bazars de Bedja, de Kef, de Teboursuk, il peut y avoir des gens à l'aise ou même fortunés. Mais malheur à celui d'entre eux qui entreprendrait d'affirmer sa richesse en se construisant une maison telle qu'en possèdent nos plus modestes paysans. Immédiatement le général — (car les impôts sont levés par des détachements de troupes qui parcourent le pays et dont l'entretien est encore à la charge des pauvres contribuables) — ou le caïd sont là, pour le pressurer, le mettre même dans une prison infecte et sans nourriture, jusqu'à ce qu'il ait payé la somme qu'ils trouvent bon de lui extorquer. Le système de vol pratiqué par les gouvernants, l'oppression, l'absence de toute sécurité, sont une des principales causes de la ruine, du dépérissement, de l'inertie désespérante, dont la Tunisie nous présente le désolant spectacle.

La troisième République a exigé la prise de Kairouan pour des raisons politiques. Sans le vouloir, elle a servi ainsi la cause de la civilisation et frappé juste. Le musulman ne connaît que la force brutale et le fatalisme, qui en est la conséquence. Les *Roumis*, forçant la ville sainte et abattant sa puissance et son prestige, c'est pour lui le coup fatal, l'écroulement de la base de sa foi. Qu'on continue dans cette voie : supprimez le califat de Stamboul, prenez la Mecque et Médine, détruisez les autres sanctuaires et l'Islam sera frappé au cœur. Ses adhérents consternés, affolés, désespérés, perdront toute confiance dans le Prophète. Il y verront sinon le doigt de Dieu, du moins le coup de la fatalité auquel il serait téméraire de vouloir résister. La facilité avec laquelle Kairouan a été prise ne peut qu'encourager les entreprises sem-

blables contre la Mecque et les autres villes saintes de l'Islamisme.

Au Maroc, et dans la Tripolitaine, la situation est analogue. Partout il y a une population opprimée d'origine différente que la race dominante. En Egypte, les fellahs, opprimés par les Arabes et les Turcs, forment la majorité. A côté d'eux, il y a 200,000 Koptes chrétiens, dont le retour à l'union a commencé, puis, avant les derniers événements, 85,000 Européens : un noyau suffisant pour fonder un royaume chrétien sous la protection de l'Europe. Parmi les musulmans, il y en a malheureusement beaucoup d'origine chrétienne. En outre, il y a les nombreux esclaves en Egypte, ainsi que dans tous les pays soumis à sa domination. En Asie Mineure, à côté de notables communautés chrétiennes, il y a de nombreux campagnards musulmans, réduits, par la rapacité et la rigueur des gouvernants, à un état de misère si terrible, qu'un gouvernement chrétien leur apparaîtrait comme une délivrance. Le fanatisme musulman est loin d'être aussi féroce et intraitable dans cette classe d'opprimés que chez leurs oppresseurs. Il ne serait nullement impossible de gagner ainsi une bonne partie des populations musulmanes, au moins de ne pas les avoir pour ennemies irréconciliables. On les gagnerait en leur offrant une organisation économique, sociale et politique, supérieure à celle dont l'Islam et l'incurie turque les ont dotées.

La Société des études du Nil a établi ces faits : sous les Pharaons, il y a trois mille ans, l'Egypte nourrissait quinze à vingt millions d'habitants, cultivant 17 millions d'hectares. Par la conquête musulmane, la terre cultivée a été réduite à 2,500,000 hectares, nourrissant misérablement deux millions d'âmes. Il en est ainsi dans tous les pays de l'ancien empire romain, dans toutes les contrées assujetties a l'Islam. L'Algérie renferme 60 millions d'hectares de terre, plus ou moins fertiles. On ne surfait donc nullement, en affirmant que l'Afrique septentrionale, la Turquie d'Europe et d'Asie, suffiraient pendant des siècles à l'émigration européenne, qui ne manquerait pas de s'étendre jusqu'en Abyssinie et jusque dans la Perse. Les relations avec l'intérieur des deux continents s'établiront ainsi avec facilité. Ainsi on pourrait constituer à notre profit une population de quelques centaines de millions d'habitants ayant nos mœurs et nos besoins, achetant nos produits industriels et nous fournissant les productions des pays chauds. Une plus grande stabilité dans notre commerce extérieur en serait le résultat naturel,

ce qui atténuerait sensiblement les crises économiques si funestes à la population ouvrière et si propices aux menées des anarchistes, collectivistes, socialistes et autres.

La Chine a besoin de l'Europe pour se défendre contre le danger dont l'Islam la menace, et, par cela même, elle peut devenir une alliée importante pour l'Europe. Les hommes d'État de Péking ont parfaitement reconnu ce danger, puisque, à différentes reprises, les soulèvements des musulmans leur ont causé assez de soucis. La grande révolte des Taïpings n'a été vaincue que grâce à quelques officiers européens (entre autres, le général Burgevine, Anglais) qui ont réorganisé et dirigé l'armée chinoise. Depuis, la Chine a pris des officiers européens à son service, fait instruire une partie de ses propres officiers en Europe, achète chez nous des armes perfectionnées. Elle possède actuellement cent vingt mille hommes de troupes, organisés et armés à l'européenne. Leur existence seule a suffi pour décider la Russie à se montrer conciliante dans l'affaire de Kouldja. Le Chinois possède les qualités essentielles pour faire un bon soldat : il est docile, patient, ne craint pas la mort ni la souffrance, et pratique une sobriété dont nous nous faisons à peine une idée.

La Chine continuera à réorganiser son armée à l'européenne, et, grâce à ses quatre cents millions d'habitants, elle deviendra ainsi une puissance formidable, à laquelle l'Europe réunie pourrait à peine résister. Il est donc de la plus haute importance de profiter de son rapprochement vers l'Occident, pour faire gagner chez elle du terrain au christianisme. Les chrétiens ne se sont jamais révoltés, ils ont même rendu les plus grands services contre les insurgés et dans d'autres circonstances; le gouvernement chinois doit comprendre qu'il n'a nulle raison de proscrire la propagande de l'Evangile, seul contrepoids efficace à l'invasion de l'Islam. Le Chinois possède une grande abnégation, l'amour du travail, et d'autres qualités qui le rendent particulièrement apte à devenir un excellent chrétien. Convenablement soutenue par l'Occident, appuyée par les bons rapports de l'Europe chrétienne avec le gouvernement chinois, la propagande de l'Évangile ne peut manquer de faire d'immenses progrès dans l'Empire du milieu.

La Chine christianisée et initiée aux arts et aux progrès du monde occidental trouverait aussi dans son pays, pour l'existence même de sa population, une grande partie des ressources qui aujour-

d'hui lui font défaut. Elle pourrait envoyer des essaims vers le centre de l'Asie, où les peuplades musulmanes accomplissent actuellement l'œuvre ordinaire de l'Islam, la destruction, l'anéantissement de l'agriculture et de l'exploitation raisonnée des richesses naturelles.

Les idées et projets développés ici peuvent sembler d'autant plus téméraires et impraticables, que les gouvernements d'aujourd'hui ne paraissent guère disposés à seconder leur réalisation. Mais cela ne peut empêcher tous les hommes de bonne volonté à travailler, dans la mesure de leurs forces, à toutes les œuvres et entreprises qui leur paraissent justes et salutaires. Il faut désirer le contact des Européens avec l'Islam et le paganisme, parce qu'il est propre à leur faire comprendre, à leur faire toucher du doigt, la supériorité du christianisme. De là à reconnaître la nécessité de combatttre l'Islam, la lèpre et le danger menaçant de la civilisation, il n'y a jamais bien loin. Aussi voyons-nous que partout, en Asie comme en Afrique, les Européens oublient les discordes nationales et religieuses de leurs pays respectifs pour ne former qu'un ensemble solidaire vis-à-vis des musulmans et des païens. Les musulmans de l'Afrique septentrionale et de l'Asie Mineure ne le comprennent pas autrement : pour eux, tous les Européens sont des *Roumis*.

Sous certains rapports, l'Europe affirme son christianisme d'une manière plus éclatant que jamais. Les Européens seuls se préoccupent de l'univers entier, seuls, ils cherchent à établir des rapports avec tous les peuples existants. Ils sont seuls à embrasser le monde entier dans leurs travaux et dans leurs conceptions scientifiques, seuls à faire explorer tous les pays par leurs voyageurs savants, afin de connaître les origines, le caractère, les usages, les langues et les traditions de tous les peuples. C'est dans le monde chrétien seul que sont nées et prospèrent la linguistique comparée et l'éthnographie, qui tendent aujourd'hui à confirmer les récits bibliques sur la création du monde et les premiers âges de l'humanité. Sans le vouloir, les savants affirment ainsi l'universalité du génie chrétien, tout en professant souvent une indifférence marquée envers l'Eglise. Tous les savants ont dû reconnaître les services rendus aux sciences par les missionnaires, et convenir qu'ils sont les meilleurs pionniers de la civilisation, les plus fermes appuis des relations avec les peuples barbares. L'association internationale pour l'exploration de l'Afrique centrale n'a rien trouvé de mieux à faire que d'accorder des subven-

tions aux missionnaires, afin de les mettre en état de fonder des stations. N'avons-nous pas vu un ministre, auteur et exécuteur des décrets du 29 mars, accorder un subside important à la mission dirigée par M. l'abbé Debaize? Le caractère universel du commerce et de la science européenne sont l'œuvre du christianisme. Aussi contribueront-ils certainement à ramener un jour la politique dans des voies plus chrétienness Malgré tout, les gouvernements européens redeviendront chrétiens et s'inspireront des intérêts du christianisme; ils y seront contraints par la force même des choses, par les nécessités du commerce et de l'industrie, par le besoin de résoudre la question sociale. Lorsque l'esprit des peuples sera dirigé vers les entreprises civilisatrices en Afrique et en Asie, où se portera alors le flot de nos émigrants, notre situation économique et sociale deviendra autre; la propagande socialiste et communiste ne trouvera plus de terrain facile comme de nos jours. L'industrie pourra être tenue dans de justes limites. Les armements immenses, qui ruinent les peuples et causent des guerres désastreuses, deviendraient inutiles, dès que les intérêts des États seraient solidarisés dans des entreprises communes contre l'Islam. L'esprit des nations serait changé; il ne se renfermerait plus dans les conceptions étroites d'une politique sans élévation. A cette condition seulement, l'Europe pourra prévenir les crises terribles qui la menacent de plus en plus, parce qu'elle se figure résoudre l'immense et multiple question sociale uniquement par quelques petits moyens, par des combinaisons d'assurances financières et par d'autres expédients mesquins, sans se souvenir que la seule politique grande et sérieuse est celle qui a pour base le Dieu de la Croix.

Hermann Kuhn.

UN COUVENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE (1)

IV

Un jour, en apparence par le plus grand des hasards et en réalité par un dessein tout particulier de Dieu, M. Boutelou rencontra à Paris Mgr Dubourg, ancien évêque de la Louisiane, qui avait dû quitter son diocèse à cause de sa santé détruite et qui était venu chercher en France un repos mérité mille fois par de longues années d'un laborieux apostolat. C'était un de ces types vénérables d'évêques missionnaires, qui semblent ne pas se douter de leur haute dignité, ou qui la cachent si bien sous le voile de la bonté et de la mansuétude, qu'en entrant en relation avec eux on oublie complètement le prélat pour ne voir que le père. Comment ne pas se sentir entraîné vers ces hommes de Dieu, qui, chargés d'années et de travaux, apparaissent avec la pesante croix de bois de Jésus-Christ sur les épaules plus encore qu'avec la brillante croix d'or de l'Église sur la poitrine? M. Boutelou n'eut besoin que de quelques instants pour comprendre et sentir à qui il avait à faire, et la conversation d'indifférente qu'elle était d'abord devint bientôt intime. Le pauvre prêtre, accablé de peine et de chagrin, jeta son cœur tout entier dans le cœur du vieil évêque, qui mêla ses larmes aux siennes en l'entendant et qui, le prenant dans ses bras et le pressant contre son cœur, se hâta de lui dire : « Savez-vous ce qu'il faut? Partez en Amérique avec vos sœurs. Je vous donnerai une lettre pour Mgr Denékère, mon successeur au siège de la Nouvelle-Orléans. C'est un saint évêque, aussi éminent par la science et le zèle que par le dévouement et la bonté : il vous recevra à bras

(1) Voir la *Revue* du 1er août 1882.

ouverts, et vous pourrez faire là tout le bien que vous voudrez. La moisson est abondante en Louisiane et les ouvriers peu nombreux! » Ce fut comme un trait de lumière pour M. Boutelou : sans demander un seul instant de réflexion, sans mettre dans la balance la famille et la patrie qu'il faudrait quitter, n'écoutant que la volonté de Dieu qui semblait se manifester à lui, il se jeta aux pieds du vieil évêque lui disant qu'il était prêt à partir de suite! Mgr Dubourg lui manifesta sa joie d'une résolution si rapide et si généreuse et, en lui donnant sa bénédiction, il l'assura que Dieu ne manquerait pas de le bénir lui et les filles de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sans s'en douter, M. Boutelou venait d'édifier singulièrement et d'émouvoir jusqu'au fond du cœur l'homme de Dieu dans les bras duquel il s'était jeté. Est-ce que cet homme, toujours en quête de prêtres pour la Nouvelle-Orléans, n'avait pas frappé inutilement à mille portes? En voilà une qui s'ouvre pour ainsi dire d'elle-même, avec une spontanéité et une promptitude qu'il n'avait presque jamais rencontrées, et qui lui donne en un instant pour la gloire de Dieu et le salut des âmes un prêtre plein de zèle et des religieuses aussi zélées que lui!

Ah! si on savait répondre à l'appel apostolique des évêques missionnaires jetés sur tous les points du globe, comme le règne de Dieu et de son Fils Jésus-Christ grandirait vite! Comme les pertes de l'Église en Europe seraient bientôt réparées! Des contrées immenses n'attendent que des apôtres pour se convertir et sont toutes prêtes, en face des empires, des royaumes et des républiques qui apostasient, à devenir des républiques, des royaumes et des empires, fils et filles de la grande religion catholique, dont la puissance et la vitalité sont immortelles, et qui n'a qu'à mettre la charrue et à jeter la semence dans les champs incultes pour en faire sortir une abondante moisson. Hélas! on ne réfléchit pas à ces choses : on vit au jour le jour, sans regarder plus loin que le pays où l'on habite, sans songer aux âmes qui meurent de faim et qui n'ont personne pour leur donner du pain, et, alors qu'on gémit d'avoir un ministère de stérilité et d'impuissance, on ne se laisse pas aller à la tentation de s'élancer en avant pour des conquêtes certaines, dont l'unique tort est d'apparaître dans le lointain et l'inconnu. Avec la vapeur on a bientôt touché ce lointain qui n'est effrayant qu'à distance, et avec le cœur et la parole on a bientôt pénétré cet inconnu qui devient cher à l'égal d'un ami et d'un

frère! Qui n'a pas lu la lettre admirable écrite du fond des Indes par saint François Xavier?

« Il me vient souvent en pensée, écrivait-il, de parcourir les académies de l'Europe, principalement celle de Paris, et de crier de toutes mes forces à ceux qui ont plus de savoir que de charité : ah! combien d'âmes perdent le ciel et tombent dans les enfers par votre faute!... Plusieurs, sans doute, touchés de cette pensée, feraient une retraite spirituelle et vaqueraient à la méditation des choses célestes pour entendre la voix du Seigneur. Ils renonceraient à leurs passions, et, foulant aux pieds les vanités de la terre, ils se mettraient en état de suivre les mouvements de la volonté divine. Oh! alors ils diraient de toute leur âme : Me voici, Seigneur, envoyez-moi où il vous plaira!... Mon Dieu, que ces savants vivraient beaucoup plus contents qu'ils ne vivent! Et avec combien plus d'assurance ne verraient-ils pas arriver le moment de la mort!... Des millions d'idolâtres se convertiraient sans peine si les apôtres étaient plus nombreux et si, au lieu de chercher ses propres intérêts, on cherchait ceux de Jésus-Christ! »

V

M. Boutelou partit du Havre pour l'Amérique dans les premiers jours d'octobre 1830. Par prudence, il ne voulut emmener avec lui aucune de ses religieuses, se réservant de voir la situation qui leur serait faite dans le nouveau-monde, et voulant préparer lui-même toutes choses pour les recevoir avant de les y appeler. Peut-être eut-il tort de ne pas s'en remettre complètement à la Providence pour elles, comme il le faisait pour lui-même avec tant de confiance et de simplicité : on sera du moins tenté de le croire en lisant la suite de notre récit. Le proverbe vulgaire recommande de battre le fer pendant qu'il est chaud. Mais était-ce possible dans le cas présent? Il aurait fallu une somme considérable d'argent pour le voyage : M. Boutelou ne l'avait pas. Les filles de Notre-Dame du Mont-Carmel étaient toutes dispersées : comment les réunir, et, alors qu'on venait de les remettre à leurs familles, comment, sans explications préalables, les en arracher? Est-ce qu'un départ en masse pour l'Amérique ne pouvait point passer pour un projet insensé? Les sœurs d'ailleurs n'avaient nullement pensé à l'Amérique en faisant leurs vœux, et par suite elles n'étaient nullement

tenues en conscience d'y aller. Et puis, des temps meilleurs ne viendraient-ils pas, où il serait possible de rentrer dans la vieille abbaye de Bourgueil qu'on avait quittée avec tant de douleur et de larmes? Quoi qu'il en soit, M. Boutelou partit seul, et vraisemblablement, pour ne pas aller plus vite dans sa sainte entreprise, il dut peser toutes choses, et s'entendre avec Mgr Dubourg lui-même. La traversée de l'Océan fut très longue et très pénible; la saison n'était qu'à moitié bonne, et il n'y avait pas alors la Compagnie transatlantique, avec ses confortables et magnifiques steamers, qui vous transportent maintenant comme d'un bond du vieux monde dans le nouveau. Enfin, le vénérable prêtre arriva sain et sauf à la Nouvelle-Orléans, et la réception qui lui fut faite, dut le consoler des fatigues du voyage, des douleurs du passé et même, autant que cela se peut, des tristesses de la famille et de la patrie absentes. Mgr Denékère, en effet, le reçut à bras ouverts, avec cette bonté et cette cordialité qui rayonnaient dans toute sa personne, et dont parlent encore avec admiration ceux qui ont eu le bonheur de le connaître pendant son trop court épiscopat. Mgr Dubourg n'avait rien exagéré, en disant à M. Boutelou que son successeur était un saint, d'autant plus saint qu'il avait en partage les dons naturels les plus rares, et que la science et l'éloquence étaient unies chez lui à la sainteté. On l'avait fait évêque absolument malgré lui, et il aurait voulu à tout prix être déchargé du fardeau qu'on lui avait mis sur les épaules. On raconte qu'il fit plusieurs tentatives à ce sujet, qu'un jour entre autres son grand vicaire le surprit préparant sa petite malle pour partir, et qu'il dut s'en emparer et la vider violemment pour empêcher une disparition subite qui aurait fait la désolation de tous. Mgr Denékère retint chez lui, pendant quelques semaines, M. Boutelou, qui avait grand besoin de repos, avant de se mettre au travail; il s'entretint longuement avec lui des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, de leurs aptitudes, de leurs œuvres, du but principal qu'il s'était proposé en les instituant, et, comme la paroisse de l'Assomption, située à 30 lieues de la Nouvelle Orléans, paroisse qui en forme maintenant plus de dix, allait être privée des Dames du Sacré-Cœur, que des circonstances particulières forçaient de s'éloigner, il lui offrit, pour lui et ses religieuses, ce vaste champ de travail, qui, partant des bords du Mississipi jusqu'au golfe du Mexique, n'avait pas moins de 40 lieues de profondeur. M. Boutelou accepta

avec courage et bonheur cette tâche immense confiée à son zèle, et quelques jours après, avec une ardeur tout apostolique, il s'embarquait sur le fleuve pour aller au poste qui lui avait été assigné par son évêque.

Se figure-t-on en France une paroisse ayant 40 lieues de profondeur? La Louisiane est grande à peu près comme la moitié de la France; et, couverte de forêts immenses, forêts vierges que la main de l'homme n'a pas plantées et n'a guère touchées, elle est traversée par un des plus grands fleuves du monde, le Mississipi, qui jette au loin ses eaux, à droite et à gauche sur tout son parcours, dans mille canaux sillonnant toutes les terres, et qui, s'agrandissant à 30 lieues de son embouchure, de façon à former une petite mer couverte d'îlots, va enfin se précipiter dans le golfe du Mexique, où la violence de ses flots jaunâtres creuse un large et lointain sillon. On aurait pu élever une vaste et somptueuse Venise à l'embouchure du Mississipi. On a préféré la terre ferme aux lagunes; et la Nouvelle-Orléans, qui est la grande capitale et comme la reine du pays tout entier, se dresse à la dernière anse du fleuve, pareille à un croissant, avec son port naturel couvert des vaisseaux de tous les peuples, avec sa cité intérieure où se coudoyent et s'agitent dans un perpétuel mouvement le commerce et la finance, et avec ses habitations pareilles à celles de l'Orient, qui s'étendent à perte de vue et qui apparaissent comme de charmantes solitudes enveloppées de leurs jardins tout pleins de fleurs, de fruits et de verdure. C'est une magnifique contrée que la Louisiane, et Chateaubriand, dans son enthousiasme, n'en a rien dit de trop. Mais quels travaux et quelles difficultés pour le missionnaire! Qu'on se représente, en 1830, quarante prêtres chargés à eux seuls de desservir le pays tout entier, à travers d'innombrables cours d'eaux, où les ponts sont inconnus, et à travers des forêts profondes, où l'on risque à chaque pas de se perdre, parce qu'aucune route n'y est tracée. Le prêtre louisianais doit être sans cesse à cheval, ou naviguer sans cesse dans une pirogue, pour aller voir ses malades, pour aller dire la sainte messe, et faire le catéchisme ici ou là, à travers toutes les extrémités de sa paroisse, aussi vaste autrefois qu'un diocèse de France, et aujourd'hui encore plus grande qu'un canton, et aussi grande parfois qu'un arrondissement. Il faut ajouter à l'immensité du pays les obstacles du climat. A certaines époques de l'année, des pluies torrentielles rendent les chemins

presque impraticables, et les chevaux eux-mêmes ont grande peine à se tirer d'un véritable abîme de boue, car il n'y a pas une seule pierre en Louisiane, et la création de routes solides y est absolument impossible. Après les pluies, c'est la chaleur, contre laquelle il faut lutter pendant de longs mois, jour et nuit, et, si les devoirs du ministère le réclament, il faut marcher pendant des heures sous un soleil qui vous dévore. La fièvre jaune éclate de temps en temps au milieu de ce terrible climat, et il est rare que l'Européen nouveau-venu ne compte pas parmi les victimes, heureux s'il échappe au fléau qu'on n'a qu'une fois, dit-on, et s'il est ainsi préservé pour l'avenir! Le missionnaire peut, il est vrai, jouir à son aise de toutes les magnificences et de tous les charmes du paradis terrestre de la Louisiane; mais toutes ces magnificences et tous ces charmes, qui remplissent d'admiration et d'enthousiasme les voyageurs, finissent par ne plus l'émouvoir autant; il sait par cœur les forêts et les prairies, les plantations de sucre et les champs de maïs et de coton, et, lorsqu'il enfonce avec son cheval dans la boue, ou qu'il n'en peut plus sous un soleil de plomb, les oiseaux bleus, jaunes et rouges, qui voltigent et chantent autour de lui, n'ont plus guère eux-mêmes le pouvoir de le toucher. Inutile de parler des crocodiles et des serpents : ils sont très nombreux, et on peut les rencontrer à chaque pas, mais ils ne sont redoutables que dans l'imagination des étrangers, qui en parlent sans savoir ce qu'ils disent. Le grand péril, et à vrai dire l'unique péril pour le missionnaire européen en Louisiane : c'est le climat!

M. Boutelou se mit courageusement à l'œuvre dès son arrivée, et, si l'on juge du bien qu'il fit dans sa paroisse par ce qu'elle est présentement, on peut dire en toute assurance qu'il y fit beaucoup de bien : car le champ tout entier confié à ses soins produit, à l'heure qu'il est, d'excellents fruits, et la portion particulière, qui était le lieu de son séjour et le centre de ses travaux, et qui, détachée par la suite du tout, a seule gardé le titre de paroisse de l'Assomption, est sans contredit une des meilleures paroisses du diocèse. Gloire en soit rendue après Dieu à M. Boutelou, son pasteur de 1830, et à son bon et zélé pasteur actuel, le P. Jules Bouchet, missionnaire français du diocèse de Chambéry!

VI

Une grande pensée préoccupait et absorbait par-dessus tout M. Boutelou au milieu des travaux de son nouveau ministère : la venue et l'installation des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel. Leur installation n'était pas difficile si elles venaient, car la maison précédemment occupée par les Dames du Sacré-Cœur était vide et mise à leur disposition. Mais il s'agissait de les faire venir, et le vénérable fondateur n'était pas sans inquiétude à ce sujet. Que s'était-il passé depuis son départ de France? Quelles étaient, à l'heure présente, les dispositions de ses religieuses? Leur zèle ne s'était-il pas refroidi? La pensée de mettre les océans entre elles et leur famille et leur patrie ne les arrêterait-elle pas? Il regrettait maintenant de n'en avoir pas amené avec lui au moins quelques-unes. Les choses, en effet, auraient été d'elle-mêmes : déjà, grâce à des circonstances particulières ménagées par la Providence, les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel seraient établies à l'Assomption et feraient la classe aux enfants!

M. Boutelou se rendit à la Nouvelle-Orléans, pour s'entendre définitivement avec Mgr Denékère, qui désirait autant que lui l'arrivée de ses sœurs; et, comme M. Jean-Jean, vicaire général du diocèse, s'apprêtait à partir prochainement pour la France, il fut convenu qu'il irait trouver, à Paris, la Supérieure Mère Thérèse, et qu'il déciderait et réglerait tout avec elle.

Hélas! lorsqu'on voit de loin les grands sacrifices, on se persuade volontiers qu'on sera capable de les accomplir, mais, l'heure de l'immolation étant venue, il n'est pas rare qu'on recule. Ainsi est faite notre pauvre nature humaine, toujours plus faible qu'elle ne croit. Faut-il adresser des reproches aux âmes qui faiblissent, lorsqu'il s'agit de sacrifices où la liberté est complète? Non. Il faut se contenter de rendre hommage aux âmes courageuses qui vont jusqu'au bout!

M. Jean-Jean, qui, dès son arrivée à Paris, s'était empressé d'aller trouver la Mère Thérèse et s'était entretenu longuement avec elle, crut un instant que sa négociation n'aboutirait à rien. Mère Thérèse ne demandait pas mieux que de partir, mais elle était complètement découragée : ses sœurs les plus capables, pensant que c'en était fait à tout jamais des Filles de Notre-Dame du Mont-

Carmel, étaient entrées dans d'autres communautés; elle n'avait point de nouvelles de la plupart des autres; et les quelques-unes, qui lui restaient sous la main, ne goûtaient guère le projet de départ pour l'Amérique. Une seule était prête à suivre partout sa supérieure : elle s'appelait sœur Augustin.

M. Jean-Jean, voyant bien qu'à lui seul il ne pourrait aboutir à rien, écrivit à Mgr Denékère et à M. Boutelou, pour leur faire part des difficultés qu'il rencontrait, leur demandant de vouloir bien lui prêter secours pour décider au moins la supérieure à partir à tout prix et malgré tout. Il ne lui avait pas été difficile de voir tout ce qu'il y avait de zèle et de dévouement dans la Mère Thérèse, et il avait trop d'expérience des choses de Dieu pour ne pas savoir qu'une femme de cette trempe, fût-elle seule à partir, serait un véritable trésor pour le diocèse de la Nouvelle-Orléans. Mgr Denékère et M. Boutelou s'empressèrent d'écrire, et la preuve que la négociation confiée à M. Jean-Jean n'était pas facile, c'est qu'il fallut de leur part lettres sur lettres et instances sur instances pendant plus d'une année pour enlever la chose comme d'assaut.

Enfin, le 8 septembre 1833, c'est-à-dire près de trois ans après le départ de M. Boutelou, le Supérieure Mère Thérèse et la sœur Augustin s'embarquaient au Havre pour la Nouvelle-Orléans. Elles n'étaient que toutes les deux : le courage avait manqué aux autres! Ces deux femmes énergiques célébrèrent de leur mieux à bord la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge qui tombait providentiellement le jour de leur départ, se disant avec confiance et espérance l'une à l'autre que, s'il plaisait à Dieu, la congrégation des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, morte pour la France, renaîtrait pour l'Amérique, et que la véritable nativité de l'ordre daterait peut-être de ce jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, où elles quittaient tout pour Dieu et les âmes! Elles ne se trompaient pas. Dieu n'a besoin que d'une graine, et, s'il le voulait, il n'aurait besoin de rien du tout, pour faire sortir de terre et monter vers le ciel un grand arbre. Et elles étaient deux!

La Mère Thérèse et la sœur Augustin débarquèrent à la Nouvelle-Orléans après cinquante deux jours d'une pénible traversée. Chose étrange, il y avait avec elles sur le vaisseau un tout jeune Américain, revenant de France où sa famille l'avait envoyé faire ses études, lequel s'était constitué leur protecteur tout le long de la route. Rien ne pouvait faire croire qu'il fût appelé à la vocation

sacerdotale, et lui-même n'y pensait en aucune facon. Les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel l'édifièrent singulièrement pendant tout le voyage, et il emporta, dit-il, des entretiens qu'il eut avec elles je ne sais quel parfum de vertu et je ne sais quel goût de sacrifice. Ce jeune homme est, à l'heure qu'il est, le R. P. Rouquette, un des écrivains les plus distingués de la Louisiane en même temps que l'apôtre le plus dévoué des Indiens!

Hélas! Mgr Denékère venait de mourir lorsque la Mère Thérèse et la sœur Augustin arrivèrent à la Nouvelle-Orléans. Rien ne pouvait leur être plus pénible, puisque celui de qui elles attendaient tout à leur arrivée n'était plus. Elles n'avaient jamais vu le saint et savant évêque, mais elles le connaissaient par les lettres admirables qu'il leur avait écrites et où il les invitait avec tant d'instances à venir s'établir en Louisiane : elles le pleurèrent comme un père, et, bien que la mort l'ait empêché de leur montrer son paternel dévouement, les Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel le placent en tête de leurs protecteurs d'Amérique, bien sûres d'avoir en lui un protecteur au ciel.

Ce fut M. l'abbé Blanc, vicaire général du diocèse, qui reçut à leur arrivée la mère Thérèse et la sœur Augustin. Peu de temps après il était nommé évêque, et il avait pour elles tout le dévouement qu'elles auraient pu trouver dans Mgr Denékère lui-même. Il les fit partir pour la paroisse de l'Assomption, où elles eurent la consolation de retrouver leur vénérable fondateur qui avait tout préparé pour les recevoir, et elles s'installèrent immédiatement dans la maison des Dames du Sacré-Cœur, qui était beaucoup trop grande pour elles, mais qui fut bientôt remplie par une nombreuse jeunesse empressée d'accourir aux écoles qu'elles avaient ouvertes. Les pauvres sœurs manquaient de beaucoup de choses, mais elles avaient le Très Saint Sacrement dans leur petite chapelle, et c'est à ses pieds que, loin de leur pays, elles allaient chercher et trouvaient la consolation, le courage et la force dont elles avaient besoin.

Mgr Blanc aurait voulu, dès leur arrivée, garder la Mère Thérèse et la sœur Augustin à la Nouvelle-Orléans. Il les y appela après quatre années de séjour à l'Assomption, et, malgré leur attachement pour leur première maison d'Amérique, pour la paroisse qui les avait si bien accueillies et pour leur vénérable fondateur, elles durent se rendre aux instances paternelles qui leur étaient faites. La maison mère des filles de Notre-Dame du Mont-Carmel fut donc

transportée à la Nouvelle-Orléans, tout près de l'église de Saint-Augustin, où elle est encore à l'heure présente. C'est là que le grain de sénevé, transporté de France en Amérique, est devenu un grand arbre sous la bénédiction de Dieu et sous la bénédiction successive de Mgr Blanc, de Mgr Odin et de Mgr Perché.

Nous ne voulons pas faire ici l'histoire en Amérique, depuis cinquante ans, des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel. Qu'il nous suffise de dire que leurs œuvres sont inscrites en caractères ineffaçables dans la mémoire et la reconnaissance des cœurs louisianais. Les douze maisons qu'elles ont en Louisiane sont des foyers ardents de dévouement et de zèle, en même temps que des sources fécondes de catholicisme et de civilisation. Qu'on demande aux élèves innombrables qui leur ont passé par les mains depuis cinquante ans ce qu'elles pensent de leurs maîtresses! Elles témoigneront en leur faveur et à leur gloire, avec une éloquence que ne sauraient avoir de longues pages remplies de narrations édifiantes et de traits héroïques.

Chose étonnante! Bon nombre des sœurs actuelles sont venues de France en Amérique, et si la majorité des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel est américaine, toutes, du moins, sont Françaises par l'esprit et par le cœur, et quelques-unes à peine ne parlent pas français. On peut encore dire, malgré un demi-siècle écoulé, que *c'est un couvent français en Amérique.*

La Mère Thérèse vit toujours et est toujours supérieure : son grand âge, qui lui a beaucoup enlevé de ses forces, ne lui a rien enlevé de son activité, de son zèle, de son courage et de son cœur.

La sœur Augustin est morte il y a douze ans, et sa mort à été un véritable deuil public. Le lendemain de cette mort, un journal français de la Nouvelle-Orléans publiait les lignes suivantes :

« Le 24 janvier est décédée, à la communauté des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, la sœur Augustin, qui était venue, il y a trente-cinq ans, fonder, avec la Mère Thérèse, actuellement supérieure, la maison où elle vient de finir ses jours. La sœur Augustin avait une intelligence élevée et cultivée, un esprit vif et pénétrant, une volonté énergique; et jusqu'à l'âge de soixante-quatorze ans, c'est-à-dire jusqu'à son dernier jour, elle a conservé toute la plénitude de ses facultés. Elle se distinguait par une tendre dévotion à la sainte Vierge, dévotion qu'elle travaillait à communiquer à toutes les personnes qui l'approchaient, dévotion qui l'a sou-

tenue dans les souffrances d'une longue maladie, et qui lui a donné la confiance et le courage dans ses derniers moments. Vivement regrettée dans la communauté qu'elle avait tant contribué à élever, et qu'elle laisse dans un état florissant, la sœur Augustin vivra longtemps dans le souvenir, la reconnaissance et l'affection des nombreuses jeunes personnes dont l'éducation a été confiée à ses soins. Du côté de sa mère, la sœur Augustin comptait dans sa famille deux hommes qui, à plusieurs siècles d'intervalle, ont laissé des réputations bien différentes : au seizième siècle, le bienheureux Pierre Fourrier, que ses vertus ont fait béatifier par l'Église, et au dix-neuvième siècle, Fourrier le phalanstérien. »

Le vénérable M. Boutelou n'existe plus. Sa santé détruite l'avait forcé de quitter la Louisiane, où il ne pouvait plus rien faire, et il était venu chercher en France, où on ne s'occupait plus de lui, le repos des dernières années. C'est là qu'il est mort, dans l'obscurité et la paix, pardonnant à tous ceux qui lui avait fait du mal, ne demandant rien à personne, *aimant*, suivant le conseil de l'*Imitation*, *à être inconnu et compté pour rien*, heureux mille fois devant Dieu d'avoir mené à bonne fin, malgré tout, la grande œuvre des Filles de Notre-Dame du Mont-Carmel, que la persécution ne détruira pas dans un pays, où la liberté est autre chose qu'un vain mot, et où tout ce qui s'appelle dévouement, sous une forme quelconque et chez n'importe qui, est l'objet du respect, de l'encouragement, de l'appui et de la reconnaissance de tous?

VII

Dans les circonstances douloureuses que traversent à l'heure qu'il est en France les ordres religieux, répétons les paroles de Mgr Dubourg, le vieil évêque de la Louisiane, à M. Boutelou, poursuivi et persécuté : *Savez-vous ce qu'il faut? Partez en Amérique avec vos sœurs. On vous recevra à bras ouverts et vous pourrez faire là tout le bien que vous voudrez. La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux!*

Les ouvriers sont plus nombreux, beaucoup plus nombreux qu'en 1830, mais ils ne le sont pas encore assez. Et la moisson à faire est toujours abondante, plus abondante peut-être que jamais. Quels travaux immenses ont été entrepris et quels efforts immenses ont été faits depuis cinquante ans! Des succès merveilleux ont cou-

ronné ces travaux et ces efforts, car le catholicisme n'a besoin que de la liberté pour marcher victorieusement en avant. Et n'est-ce pas pour cela précisément que cette liberté lui est refusée en France par ses implacables ennemis? Ils savent bien qu'ils seraient battus, si le soleil luisait pour nos congrégations religieuses comme pour eux!

Lorsqu'il y a deux siècles, le 9 avril 1682, le chevalier Robert de la Salle découvrit les bouches du Mississipi et s'empara, au nom de Louis XIV, de ce qu'il appella, en l'honneur du grand roi, la Louisiane, il commença par planter une croix sur le rivage, disant aux chevaliers qui l'accompagnaient *que Sa Majesté, comme fils aîné de l'Église, n'acquérant pas de pays à sa couronne où son principal soin ne tendît à établir la religion chrétienne, il fallait en planter les marques en celui-ci.* Le *Vexilla regis* fut entonné au pied de cette croix par le P. Zénobé, religieux français de l'ordre des Récollets, et chanté en chœur par tous ceux qui faisaient partie de l'expédition. On y ajouta le chant du *Domine salvum fac regem*, et la cérémonie se termina aux cris de : *Vive le Roi!* La Louisiane, paraît-il, ne rougit pas au souvenir religieux et royal de cette prise de possession, car, au moment même où j'écris ces lignes, elle s'apprête à en célébrer solennellement le deux-centième anniversaire, et elle appelle officiellement dans ses comités le vénérable archevêque de la Nouvelle-Orléans, dont le patriotisme français propose, aux applaudissements de tous, l'érection d'une statue à la gloire de Robert de la Salle!

On peut renier ailleurs la foi de son baptême et de sa première communion, on ne la renie pas ici. Cette foi, plantée avec la croix, en Louisiane, le 9 avril 1682, a pu sommeiller longtemps faute d'apôtres, mais elle ne s'est jamais éteinte : elle s'est réveillée tout à coup au souffle de l'apostolat, et, à l'heure qu'il est, en attendant de nouveaux progrès et de nouvelles conquêtes, elle est debout, le front haut, et elle se moque de toutes les attaques, de tous les mépris, de tous les sarcasmes et de toutes les haines des mécréants de la France. Si la mère patrie est officiellement incrédule et athée, la vieille colonie est publiquement et solennellement chrétienne et catholique!

Lorsque Mgr Perché, l'archevêque actuel de la Nouvelle-Orléans, arriva tout jeune prêtre, il y a quarante ans en Louisiane, il entreprit, sous la direction successive de ses archevêques, le retour à Dieu des

hommes éloignés. C'était une œuvre immense : la preuve, c'est qu'ayant commencé par grouper ensemble les catholiques pratiquants, il eut, chose inouïe, beaucoup de peine à en réunir douze dans une société qu'il organisa. Que faire? Le jeune abbé Perché se fit tout à la fois journaliste et prédicateur. Le succès de son journal, *le Propagateur catholique*, fut immense : on se l'arrachait chaque semaine et on en dévorait les feuilles, où la verve et l'esprit le disputaient à la dialectique et à la science. Professeur de philosophie à vingt et un ans dans le diocèse d'Angers, son pays natal, le jeune prêtre avait apporté à l'Amérique tout son talent doublé de son zèle d'apôtre, et il livrait à la publicité tous les samedis, matins, des articles qui auraient fait la fortune d'un journal en France. Et puis le dimanche il montait en chaire aussi puissant orateur que puissant journaliste. C'est là que s'achevaient les retours à Dieu : sa parole était admirablement simple, mais irrésistible de logique, et il fallait se rendre, à moins de fouler aux pieds la raison et le bon sens, deux choses pour lesquelles les Américains ont, Dieu merci, un véritable culte. A l'heure qu'il est, près de quatre mille hommes remplissent publiquement le devoir pascal à la Nouvelle-Orléans, qui compte deux cent vingt mille âmes dont le tiers est protestant : et si, au lieu de communier dans leurs paroisses respectives, les hommes se réunissaient à la cathédrale, je ne crains pas de le dire, la communion pascale serait digne de celle de Notre-Dame de Paris. Dans la seule paroisse des Pères Rédemptoristes, il y avait l'année dernière, le matin de Pâques, neuf cents communions d'hommes. N'oublions pas d'ajouter qu'au lieu de trois paroisses seulement, qu'il y avait à la Nouvelle-Orléans, il y a quarante ans, il y en a trente aujourd'hui. Et ajoutons-le aussi : le zèle apostolique n'a pas dit son dernier mot! Que le jeune abbé Perché d'autrefois, aujourd'hui l'archevêque vénéré et aimé, daigne me permettre de lui rendre hommage! Ce n'est pas une vaine flatterie, c'est la simple vérité qui se trouve à chaque instant sur les lèvres de tous ses prêtres dont je ne suis que l'écho : la Louisiane catholique lui doit mille actions de grâces, et si la France le connaissait, elle serait fière d'avoir donné à l'Amérique un archevêque, qui serait des plus illustres chez elle, si Dieu n'avait pas choisi le nouveau monde pour le champ de travail de cet apôtre aussi grand par le talent et la science que par l'ardeur et le zèle. Je ne fais, en disant ces choses, que traduire une parole de

Léon XIII. L'illustre Pontife, recevant, il y a deux ans, Mgr Perché lui disait devant un de ses amis qui l'accompagnait : *Vous êtes la gloire de la France en Amérique!* Le vénérable archevêque est à l'heure présente un vieillard : ses forces ne lui permettent plus les rudes travaux et les vaillants combats d'autrefois; mais il est toujours le même par l'esprit et par le cœur, car c'est un grand cœur en même temps qu'une grande intelligence; et, s'il est un vœu cher à tous ses prêtres, c'est de le voir longues années encore à la tête de ce beau diocèse de la Nouvelle-Orléans, à la régénération duquel il a si puissamment contribué et dont il est la gloire! Hélas! sa grande charité qui, sans regarder à l'argent, n'a jamais vu que le bien à faire et les âmes à sauver, lui a créé des difficultés matérielles qui remplissent d'amertume ses vieux jours! Plus pauvre que le plus pauvre de ses prêtres, qu'il se console en songeant qu'il y a une Providence, et que, quoiqu'il puisse arriver, il aura toujours le respect, le dévouement, la confiance, la reconnaissance et l'affection de tous!

On peut faire merveille en Amérique pour la dilatation du règne de Jésus-Christ et de l'Eglise. Là, il n'y a pas, de journaux impies qui, chaque jour, battent en brèche le christianisme et s'en vont partout comme une peste contagieuse pour la perte des âmes. Là, on ignore cette chose affreuse qui, en France, s'appelle *le respect humain* : chacun peut à son gré pratiquer une religion quelconque, et personne ne s'avise d'y trouver à redire. Là, il y a une liberté complète, une liberté vraie, et, grâce à cette liberté, le missionnaire catholique, le ministre protestant, quelle que soit sa secte, et le rabbin juif, et les autres, peuvent prêcher, écrire, agir, comme bon leur semble; libre à chacun d'aller à eux ou de les mettre de côté; mais personne ne les trouble, ni ne les gêne; et s'aviseraient-ils de prêcher sur une place publique, ce qui arrive quelquefois, alors même qu'ils auraient des milliers d'auditeurs ne partageant point leurs idées, ils seraient parfaitement sûrs d'avoir autour d'eux le silence le plus complet et la paix la plus profonde. L'Américain a autant de souci de la liberté de son prochain que de la sienne propre, et cette liberté d'autrui est si bien établie dans sa pensée et son mode d'existence, qu'il n'a pas même la tentation d'y forfaire. Quand les républicains français en seront là, ils pourront se glorifier de leur république et parler de liberté, d'égalité et de fraternité. En attendant, ils ne sont que des despotes, aussi despotes,

pour le moins, que les rois et les empereurs, contre lesquels ils ameutent chaque jour la haine publique, et, au lieu d'être un seul, ils sont des centaines et des milliers. Ah! si nos républicains de France savaient comme les républicains d'Amérique se moquent d'eux et comme ils s'amusent de leur fantôme de république!

Que nos religieux, dont cette fausse république ne veut plus, viennent donc chercher un abri et se livrer à l'ardeur de leur zèle dans la libre Amérique! Ils auront un vaste champ de travail et ils seront les bienvenus de tous.

Ils seront les bienvenus des premiers pasteurs qui, avec leur cœur paternel d'évêques, ont les grandes et larges idées du peuple américain. Leurs bras sont ouverts à tous les dévouements, ils ne méprisent et ne repoussent jamais les hommes de bonne volonté, et, quand de vrais apôtres se présentent à eux, oh! avec quelle tendresse et avec quelle joie ils les accueillent pour coopérer à l'œuvre immense confiée à leurs soins!

Ils seront les bienvenus du clergé tout entier, qui ne fait qu'un par le cœur avec les ordres religieux, qui va chez eux comme chez des amis et des frères, qui les appelle sans cesse à son secours, et qui ne saurait voir d'un œil inquiet leurs travaux et leurs entreprises, parce que le terrain à conquérir est immense, parce qu'il y a pour tous une large place, et parce qu'avant tout, il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes!

Ils seront aussi, qu'ils l'entendent bien, ils seront aussi les bienvenus de toutes les populations, quelles que soient les sectes religieuses auxquelles elles appartiennent. On comprend ici et on sait que le christianisme est la base de toute civilisation, et que plus un peuple est imbibé de ses principes, plus il y a chez ce peuple de force et de grandeur!

Est-il besoin de dire aux Trappistes qu'il y a en Amérique des forêts immenses à défricher, aux Chartreux et aux Bénédictins qu'il y a de magnifiques solitudes où l'on peut, tout à son aise, étudier et prier? Les ordres prêcheurs ont des espaces sans bornes qui s'ouvrent devant leurs pieds apostoliques, et, comme à la Pentecôte, il ne tient qu'à eux de faire retentir leur parole à tous les peuples : car ici tous les peuples sont rassemblés côte à côte, venus de tous les points du globe, travaillant tous ensemble comme un seul homme, et formant, tous ensemble, cette grande nation américaine, dont les éléments, tout jeunes encore, sont, à l'heure

qu'il est, disparates, mais qui, unis comme ils le sont les uns aux autres, et se fondant avec les années les uns dans les autres, deviendront, lorsque l'âge de la maturité aura été atteint, comme l'éclosion du génie du monde entier. Le missionnaire français ne tarde pas à parler la langue de l'Amérique, quand il y demeure, et en attendant ne peut-il pas prêcher l'Évangile aux populations de la Louisiane et du Canada, qui ont gardé fidèlement la langue de l'ancienne patrie? Les ordres enseignants ouvriront, tant qu'il leur plaira, des collèges en Amérique, et, qu'ils n'en doutent pas, on accourra vers eux de toutes parts pour recevoir cette éducation chrétienne dont la France officielle ne veut plus et qu'ici, grâce à Dieu, on met au-dessus de tout. Je visitais, il n'y a pas longtemps, à Notre-Dame, dans l'Indiana, le collège des Pères Salvatoristes. Quel magnifique palais de l'éducation! Quelle jeunesse admirablement bien tenue et se tenant admirablement bien! Et toute cette jeunesse studieuse, que vous voyez là, est composée de catholiques, de protestants, de juifs, qui vivent ensemble dans le plus parfait accord, se respectant et s'aimant les uns les autres, tous Américains par le cœur et le dévouement à la patrie, et tous ne faisant qu'un, malgré leurs religions diverses, comme pour crier mensonge aux tyrans utopistes bien connus qui, sous d'hypocrites prétextes d'unité nationale, foulent aux pieds les droits les plus sacrés des consciences et les principes les plus élémentaires de la liberté!

VIII

Que notre mot final soit encore celui de Jésus-Christ, par lequel nous avons commencé, et qu'on ne saurait trop répéter à l'heure présente, parce qu'il est plus sage que toute sagesse humaine : *Lorsqu'on vous chassera d'une cité, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis : quand le Fils de l'Homme viendra pour juger le monde, vous n'aurez pas encore parcouru toutes les villes d'Israël!* Le Dante, chassé de sa patrie par la jalousie et la haine, quitta le soir Florence, et, après avoir marché toute la nuit, s'en vint frapper le matin à la porte d'un couvent : *Que voulez-vous?* lui demanda le moine qui se présenta pour lui ouvrir. *Une cellule et la paix!* répondit le poète. On accueillit à bras ouverts l'illustre exilé qui avait célébré si magnifiquement, dans ses vers

immortels, saint François d'Assise et saint Dominique, et tous en chœur, avec une joie mêlée de larmes, ils chantèrent le grand cantique de la fraternité chrétienne et religieuse : *Oh! oui, il est bon et il est doux d'habiter ensemble comme des frères!* Qu'ils ne se plaignent pas, ceux qui naguère donnaient un asile aux persécutés et qui, maintenant, sont des persécutés cherchant un asile, et, s'ils pleurent, que leurs larmes soient mêlées de joie! Est-ce que la persécution n'est pas le signe des élus? Est-ce que sur son lit de mort, dans une dernière prière qui a été bien exaucée, saint Ignace ne demandait pas pour les siens la persécution comme une grâce suprême? *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice*, dit Jésus-Christ, *car le royaume des cieux leur appartient. Vous serez heureux lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, lorsqu'ils vous persécuteront et qu'ils inventeront toutes sortes de calomnies contre vous. Réjouissez-vous et faites éclater votre joie, parce que la récompense qui vous attend dans le ciel est grande!* Et, en attendant cette céleste récompense, est-ce que, malgré les persécuteurs, *la terre, avec toute son étendue, n'est pas toujours au Seigneur?* Et de par Jésus-Christ, dont la parole ne passe point, est-ce qu'il n'y aura pas toujours, sur un point quelconque du globe, lorsque ses apôtres seront les proscrits du despotisme et de la tyrannie, au moins un coin de terre libre, au moins une ville libre, pour les recevoir? Il y a plus qu'un coin de terre libre et plus qu'une ville libre à l'heure présente : il y a un monde tout entier. L'Amérique n'est-elle pas plus grande que toute l'Europe? Et, en attendant que sonne l'heure de la délivrance, n'a-t-elle pas de quoi donner mille et mille fois *une cellule et la paix* à ceux qui ouvrirent leurs portes à l'exil du Dante et à tant d'autres exils?

L'heure de la délivrance sonnera. Quand? C'est le secret de Dieu. Jusque-là les persécuteurs ne s'arrêteront pas : car *un abîme appelle un autre abîme*, dit l'Ecriture! Dans leur haine implacable et aveugle, ils en sont venus à ne plus même voir ce qui saute aux yeux de tous et ils ne savent que couvrir de boue les services les plus évidents que rendent à la société les ordres religieux. Est-ce qu'on ne travaille pas officiellement à chasser nos religieuses des hôpitaux? Est-ce que déjà on n'a pas mis la main à l'œuvre? Le soin des malades, le dévouement et l'immolation de soi-même à toutes les misères et toutes les infirmités humaines, tout cela n'est

rien, du moment que tout cela est fait par des religieuses. Ah! qui donc les soignera ces pauvres deshérités de la société, qui donc leur sera dévoué, qui donc s'immolera pour eux, si nos religieuses ne sont plus là? Je cherche en vain du regard le bataillon laïque de femmes qui s'apprête à remplacer nos milliers de sœurs de Charité! A leur défaut se présenteront peut-être ceux qui écrivent chaque jour contre nos religieuses de longs articles dans les feuilles publiques : je le croirai quand je les aurai vus à l'œuvre comme nos bons frères de Saint-Jean de Dieu. Ils changeront au besoin leurs habitudes : car leurs jours et leurs nuits, à ces hommes-là, s'écoulent ailleurs que dans les salles d'un hôpital, et, pour le moment du moins, ils auraient bien du chagrin si on les condamnait seulement pendant vingt-quatre heures à respirer l'haleine des fiévreux et à panser les plaies des blessés. Ils sont trop bien élevés et trop prudents pour venir s'installer là, et ils n'ont pas assez de cœur pour rendre justice, au nom de la société, à celles qui y consument leurs forces et leur vie tout entière. Ils n'ont pas même le bon sens et la loyauté de Voltaire qui, au moins, disait, lui :

« Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la jeunesse, de la beauté, de la fortune et souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil et si révoltante pour notre délicatesse! »

Ah! lorsque tous ces pauvres ouvriers, tous ces hommes du peuple qui lisent les mauvais journaux de ceux qui les mènent, sont conduits à l'Hôtel-Dieu par la maladie ou les accidents, ils devraient pourtant bien s'apercevoir que les religieuses servent à quelque chose. Mais hélas! les soins qu'on leur donne, l'affection et le dévouement dont on les entoure, sont-ils toujours capables d'effacer de leur esprit les pensées ennemies qui s'y sont accumulées sous les efforts per-évérants d'une presse sacrilège? Au sortir de la grande révolution, après ces jours affreux où, comme à notre époque, on avait donné en pâture au peuple les doctrines les plus subversives et les plus avilissantes, Chateaubriand écrivait :

« Nous avons vu des malades, des mourants près de passer, se soulever sur leurs couches, et, faisant un dernier effort, accabler d'injures les femmes angéliques qui les servaient. Et pourquoi? Parce-qu'elles étaient chrétiennes. — Eh! malheureux, ajoutait le grand écrivain, qui donc vous servirait, si ce n'étaient des chrétiennes? »

Elles ne périront pas ces chrétiennes qui sont nos religieuses, et nos religieux ne périront pas non plus. L'Eglise a des promesses d'immortalité contre lesquelles le monde, si puissant qu'il soit, ne peut rien; et, bien que le religieux et la religieuse ne soient pas l'Église, ils participent à l'indestructible vitalité de leur Mère, fondés qu'ils sont, comme elle, par la toute-puissante parole de Jésus-Christ. La perfection chrétienne, quoi que fassent les hommes, vivra autant que l'Église, c'est-à-dire toujours; et si elle est proscrite à certaines heures néfastes, c'est pour revenir bientôt, malgré ceux qui l'ont mise à la porte et qui, ne comprenant rien à l'obstination de la vitalité qui est en elle, ne savent que dire, à chaque fois, avec le dépit de la persécution vaincue, le mot que le P. Lacordaire entendit à son adresse sur le bateau à vapeur qui le ramenait d'Italie en France, à travers le lac de Genève, avec l'habit de Saint-Dominique : *Cette race renaît de ses cendres !*

UN MISSIONNAIRE AMÉRICAIN.

LES FROIDEFONT

I

Le samedi 30 octobre 1816, s'éteignit, dans la petite ville de Cordes en Albigeois, un vieillard d'antique noblesse, le comte Jean de Froidefont, jadis seigneur d'Amarens, Noailles, Saint-Marcel et autres lieux, chef de nom et d'armes d'une illustre lignée. Ne laissant aucun héritier direct, il institua comme légataire de tous ses biens le fils aîné de son frère, le marquis Philippe de Froidefont, qui devenait ainsi le représentant officiel de la famille. Le comte avait toujours été fort jaloux des privilèges de son nom, et, pour en rehausser l'éclat, il déshéritait tous ses autres neveux au profit unique de celui qui devenait, pour ainsi dire, son successeur et son représentant. Malheureusement pour Philippe, le comte Jean ne laissait qu'une très médiocre fortune : 3000 livres de rentes à peine; quelques métairies entourées de maigres lopins de terre; un vieux manoir en ruines, construit au milieu des bois, sur une colline élevée, sauvage, abrupte; enfin, une ancienne et vaste habitation, située à Cordes, et connue sous le nom de : *Maison du Grand-Veneur*.

Philippe de Froidefont habitait le château d'Amarens, masure ornée de tours inoffensives et de créneaux ébréchés, mais qui en imposait encore aux naïfs paysans de la contrée. Ce château, soi-disant seigneurial, était situé, non loin de Cordes, dans une vallée verdoyante du Rouergue.

Philippe était le fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, guillotiné avec trente-trois de ses collègues sur la place du Trône, à Paris. Il naquit orphelin, car, à la suite de cette sanglante exécution, Mme de Froidefont fut prise de délire, et une fièvre cérébrale

ne tarda pas à se déclarer; elle mourut tenant entre ses bras le fils auquel elle venait de donner le jour. Un gentilhomme du Rouergue se fit remettre l'enfant et le confia à de braves gens qui prirent soin de lui.

Le spectre mutilé de son père, le corps inanimé de sa mère, telles furent les premières images qu'on offrit à ses yeux. Il passa quelques années en Hollande auprès de son oncle Jean; puis, lorsque la France redevint hospitalière aux émigrés, Philippe, encore enfant, fut ramené dans l'Albigeois, où l'on put racheter pour lui l'une des propriétés de son père, celle qu'il habitait encore au jour de la mort de Jean de Froidefont.

Philippe affectionnait ce coin de terre, avec son manoir croulant; il y vivait loin du monde, affreusement triste, ne recevant presque personne; la chasse, la lecture, le soin de ses propriétés, telles étaient ses occupations, ses seules distractions.

En 1816, Philippe était un jeune homme à la démarche noble, mais toujours égale et mesurée; ses cheveux, qu'il portait ras à fleur de tête, étaient du noir le plus intense; sa figure sévère, soucieuse, rarement souriante, avait néanmoins un grand air. Ses traits étaient mâles, réguliers, mais durs; son teint, bistré. Il ne portait point de barbe, et l'on remarquait dans toute sa personne quelque chose d'imposant, de froid, de monacal, qui ne lui attirait ni l'amitié des hommes ni la sympathie des femmes. Celles-ci comme ceux-là semblaient au contraire gênés à son aspect, comme effrayés. Ce grand jeune homme, grave et sombre, les inquiétait; rires et conversations cessaient dès qu'il entrait dans un salon; ainsi que la statue fatidique du commandeur apparaissant au milieu du festin de don Juan, il effrayait les joyeux convives. Et, cependant, sous cette enveloppe dure et repoussante vivait un homme de cœur, incapable de nuire, toujours prêt, au contraire, à soutenir le faible, ainsi qu'à secourir l'indigent. Il allait tout droit devant lui dans le grand chemin de l'honneur, semant à poignées l'argent, bon pour tous, secourable à toutes les infortunes, mais ne recueillant pour récompense qu'une sorte de respect mêlé de terreur.

Il est vrai que sa personne respirait l'énigme et le mystère.

Quand tout reposait aux champs, lorsque, depuis de longues heures, pendant les nuits d'hiver, des cheminées des pauvres cabanes ne montaient plus les légères spirales de fumée, Philippe errait à travers les prairies, sur le bord des ruisseaux, effrayant les

paysans attardés qui le rencontraient. Où donc allait-il ainsi, toujours seul? Les gens de la vallée ne pouvaient donner aucune réponse précise à cette question. Ils formaient mille et mille conjectures; même ces pauvres paysans superstitieux se répétaient tout bas entre eux que cela portait malheur de rencontrer M. Philippe pendant la nuit; il leur inspirait une véritable crainte, à ce point que, s'il n'eût pas été aussi généreux et aussi bienfaisant, cette crainte se fût promptement changée en un formidable sentiment de haine.

Le marquis ne rudoyait jamais aucun de ses serviteurs ou de ses métayers, mais il leur parlait rarement. Il se détournait de son chemin, s'il venait à rencontrer quelqu'un du pays, même les gens de son propre domaine; on ne s'expliquait point cette attitude plus qu'étrange.

Chez lui, Philippe n'avait pour tout domestique qu'un ancien serviteur de son père, lequel lui avait voué une affection profonde, toute paternelle, et qu'une vieille femme qui s'occupait du ménage; le mari de celle-ci travaillait aux champs ou dans la maison, selon la saison et les travaux à faire.

Quoique ces trois personnes eussent toute sa confiance, il passait des journées entières sans leur adresser une parole; du reste, toujours doux avec eux, toujours satisfait de leurs services, il ne les grondait jamais.

La maison du jeune homme était meublée avec une extrême simplicité; le mobilier, vieux et vermoulu, datait des premières années du règne de Louis XVI. Une seule pièce de la maison paraissait aimée du solitaire : c'était la bibliothèque, toute remplie de livres depuis le plancher jusqu'au plafond. Les murs s'y trouvaient entièrement cachés par les rayons surchargés de volumes, presque tous anciens.

Là, Philippe s'enfermait à double tour, y passant souvent la journée et la nuit presque entière. Il avait interdit à tous l'entrée de ce sanctuaire, et il en emportait soigneusement la clef dès qu'il le quittait. A quels travaux, à quelles occupations s'y livrait-il? C'était encore là un nouveau mystère pour ses serviteurs, comme pour sa famille.

II

Donc, en apprenant la mort de son oncle Jean, Philippe de Froidefont, ayant fait seller deux chevaux, partit suivi de son vieux domestique. Cordes n'était pas très éloigné, et, après deux heures de marche, ils arrivèrent en vue de la petite ville.

Ce n'est guère qu'un gros bourg, mais il est extrêmement curieux ; d'abord à cause de sa situation sur un haut rocher isolé au milieu de la vallée, ensuite par la physionomie étrange de ses antiques remparts, de ses rues, de ses maisons.

Un vaste cirque de collines entoure la ville, les unes très escarpées et couvertes de bois, les autres plus accessibles, mais nues et décharnées. Ces dernières sont extérieurement composées de terres aussi rouges que du sang, mêlées par places de taches blanches formées par des roches calcaires qui s'émiettent et tombent insensiblement en poussière; les vignes, irrégulièrement plantées, se montrent partout où un peu de cette terre rouge leur permet de prendre racine, et elles grimpent jusqu'aux sommets les plus élevés.

La vallée, assez fertile, ne manque pas de grâce ; une rivière aux eaux courantes et vives, le Céron, s'y promène au milieu de vertes prairies.

Cordes, émergeant ainsi au centre du cirque, avec son étrange masse de constructions noircies par le temps, évoque aux yeux surpris du voyageur l'imposant souvenir du mont Saint-Michel.

Lorsque Philippe et son domestique arrivèrent en vue de la petite ville, le soleil disparaissait derrière le rideau des collines boisées, soleil pâle des derniers jours d'octobre; un vent froid s'élevait et chassait devant lui quelques nuages ensanglantés par les derniers rayons de l'astre à son déclin.

Une bande épaisse de corbeaux semblait précéder nos cavaliers, poussant des cris sinistres.

Le jeune homme les regardait attentivement d'un œil rempli d'inquiétude. Il arrêta court son cheval, qui précédait d'une cinquantaine de pas celui de son domestique.

— Michel, dit-il, lorsque celui-ci se fut rapproché de lui, ces corbeaux semblent nous précéder... regarde...

— Oh ! tu n'as pas peur, j'espère, répondit Michel, qui avait le privilège de tutoyer son jeune maître. Ces corbeaux regagnent

sans doute leurs retraites dans les vieilles tours et dans le clocher de la ville.

— Ces corbeaux sont de mauvais augure, répondit Philippe.

Il garda le silence quelques instants, puis :

— Les nuages sont rouges comme du sang, regarde encore, dit-il à Michel.

— Eh bien ! on les voit presque toujours ainsi au coucher du soleil...

— Et les terres là-haut sur les montagnes, jamais elles ne m'avaient paru aussi rouges qu'en ce moment.

— Oh ! que tu es enfant, mon Dieu ! répondit le vieux Michel. Je ne sais trop pourquoi ton esprit se frappe de toutes ces choses, qui sont pourtant bien ordinaires.

Philippe ne répliqua pas, mais ses yeux s'emplirent de larmes.

— Entends-tu ? Quatre heures sonnent à la tour de l'église de Vindrac qu'on aperçoit, là-bas, entre les arbres. Quatre heures ! Et c'est aujourd'hui le 30 octobre ! A pareil jour, à pareil moment, mon pauvre père...

Il ne put achever, sa voix se perdit dans un sanglot.

— Oui, répondit Michel tristement ; c'était le 30 octobre, à quatre heures du soir. Prions pour lui.

Le vieux serviteur se découvrit, fit un signe de croix, et murmura une prière. Philippe, après un moment de silence, reprit :

— Oh, oui ! le 30 octobre est le plus néfaste de mes jours. Il a eu sur ma vie une influence fatale. Et sais-tu pourquoi, Michel ? C'est parce qu'il a imprimé une marque indélébile sur moi dès le sein de ma mère. Tu n'ignores pas que l'enfant existe avant de naître, que la vie tressaille en lui avant qu'il n'ait vu le jour, que les émotions de la mère sont éprouvées par lui ; tu le sais, n'est-ce pas, Michel ? Eh bien ! un jour, à l'heure même où périt mon père, la douleur de celle qu'il laissait seule ici-bas fut si forte, que la pauvre femme s'évanouit et qu'on la crut morte. Penses-tu donc que le fils n'ait pas ressenti le contre-coup de cette épouvantable émotion, de ce déchirement de son cœur ? Penses-tu que la douleur de la mère ne soit pas incrustée pour jamais dans l'âme du fils ? Oui, ce 30 octobre m'a frappé dans le chaos qui précède la vie, sur le seuil même de la lumière ! Vois-tu cette tache rouge sur mon cou ? c'est le sang de mon père qui a rejailli jusqu'à moi ; j'en ai été marqué, sans doute, à l'heure même où le bourreau faisait tomber

sur l'échafaud ruisselant la tête du conseiller Froidefont. Oh! journée épouvantable du 30 octobre, c'est toi qui influes sur ma destinée comme un astre fatal! C'est toi que je retrouve dans tous mes malheurs? Et lui aussi, Jean, mon oncle vénéré, c'est ce même jour que la mort a choisi pour le frapper!... Alors, pauvre Michel, notre destinée est écrite là-haut, et rien ne saurait nous soustraire à ses coups. C'est en vain que nous nous agiterions; efforts inutiles! Une main, aussi puissante qu'invisible, nous mène, malgré nous, à travers des sentiers inconnus, vers un but désigné d'avance. Parfois l'avenir se découvre à nos yeux, cette main surhumaine écarte le voile qui cache l'abîme dans lequel nous devons être inévitablement précipités, et il est des jours, jours affreux et maudits, où elle se fait sentir cruellement, où elle s'appesantit sur nous, où elle nous désigne clairement le but, où elle nous fait voir l'avenir. Ce jour, pour moi, c'est celui dont je porte la marque, le 30 octobre!

Tiens, Michel, je ne crois pas me tromper, car j'ai appris cette science que peu d'hommes possèdent de saisir les rapports secrets et pour ainsi dire invisibles, mais qui existent cependant entre nous et le monde extérieur; ces nuages rouges qui semblent teints de sang, ce voile funèbre qui recouvre la campagne, tout, jusqu'à ces lugubres oiseaux qui nous précèdent, tout m'annonce, d'une manière certaine, que ce 30 octobre va de nouveau exercer sur ma vie sa funeste influence.....

Philippe, après ces mots, reprit son attitude soucieuse et garda un silence norme. Quant à Michel, il jetait sur son jeune maître des regards de pitié, le considérant comme un homme en proie à l'hallucination et qu'on ne peut ni désillusionner ni contredire.

Cependant le jour baissait rapidement et les deux cavaliers se hâtèrent d'arriver aux premières maisons de la ville.

III

Cordes fut fondée en l'an 1222, par Raymond VII, comte de Toulouse.

A cette époque, le pays tout entier, plaines et collines, était couvert de forêts ombreuses, dans lesquelles abondaient sangliers, cerfs, daims et autres bêtes de venaison. Un rocher conique de 300 pieds de haut dominait cette épaisse frondaison de sa masse

grisâtre et décharnée. C'était une sorte de poste d'observation, de refuge inaccessible au milieu des vastes forêts.

Raymond VII affectionnait cette contrée, parce qu'elle était giboyeuse, et aussi parce qu'elle offrait un vif contraste avec les campagnes découvertes qui environnaient Toulouse, sa bonne capitale.

Avant l'année 1222, le puissant comte avait fait construire sur le sommet du rocher un château fortifié qu'il appela le Castel de la Bride : c'était le rendez-vous des seigneurs qu'il invitait à ses chasses. Les dignitaires de la brillante cour toulousaine firent bientôt construire de confortables maisons auprès de la splendide habitation du maître, de telle sorte que, peu après, un village s'éleva sur le rocher, naguère encore solidaire et nu.

Le comte Raymond VII octroya aux villageois qui vivaient auprès de son château une charte où, entre autres privilèges, il leur accordait le droit de chasser dans ses forêts domaniales.

Il imposa à la nouvelle ville le nom de Cordes, ou plutôt de Cordoue, sans doute à cause de quelques tanneries qui s'étaient établies au bas du roc, sur les bords du Cérou. Il était de mode, en ce temps-là, de donner aux villes qui se fondaient dans le Midi des noms de grandes cités espagnoles, ainsi que le témoignent Valence de l'Albigeois, Grenade sur la Garonne, Barcelone en Gascogne, Cordes, et quelques autres bourgades.

Cette dernière s'agrandit assez promptement; sa situation sur les confins de l'Albigeois, du Rouergue et du Quercy, lui donna une grande importance. On la regarde avec raison comme la sentinelle avancée du pays d'Alby. Placée au pied des montagnes du Rouergue, à l'entrée de vallées étroites et de gorges nombreuses, elle semblait veiller sur la plaine et en défendre l'accès aux troupes ennemies.

Un premier rempart, flanqué de hautes tours, fut construit presque au sommet du rocher; puis, la ville s'agrandissant, on dut bientôt englober dans une seconde enceinte toutes les nouvelles constructions; la ville s'étendit encore, descendant toujours vers la plaine; et sur le flanc du rocher on construisit alors une troisième muraille, puis une quatrième, vers la fin du règne de Charles VII.

Une garnison de deux cents hommes d'armes veillait à sa sûreté, et suffisait à empêcher toute entreprise.

Pendant les guerres de religion, Cordes fut tour à tour pris et

repris par les huguenots et par les catholiques, qui s'y livrèrent avec un égal acharnement aux plus épouvantables excès. Il n'est pas une de ses tours, pas une de ses rues, pas une de ses maisons qui n'ait été ensanglantée dans ces luttes fatales. D'affreuses légendes se racontent encore, et, au fond des sombres demeures, quand la nuit est venue, quand le vent du nord souffle avec violence à travers les longs corridors, les habitants superstitieux et craintifs croient entendre les gémissements des moribonds et les plaintes des victimes.

Lorsque Philippe et son vieux domestique arrivèrent aux portes de la cité, il faisait presque nuit. Éclairées par les lueurs mourantes du crépuscule, les maisons lézardées, et noircies par le temps, n'offraient plus aux regards qu'un immense bloc de murs sombres sur lesquels tranchait, çà et là, quelque fugitive lueur; les hauts remparts, fendus par de larges brèches, et dont les pierres semblaient en quelques endroits prêtes à s'écrouler, se présentaient avec un aspect effrayant, presque sinistre; de toutes parts les corbeaux, aux cris stridents, voltigeaient auprès des tours, y cherchant leurs refuges. Nos voyageurs engagèrent leurs chevaux dans une suite de ruelles inextricables, montantes, aux pavés aigus et dangereux, bordées de maisons hautes en pans de bois, masures croulantes, entassées en désordre, dont les étages supérieurs faisaient saillie et touchaient presque celles qui leur faisaient face. De temps en temps, un vif reflet de lumière s'échappait d'un intérieur triste et délabré, projetant son rayon sur quelque vieille façade de pierre aux piliers massifs, aux croisées ogivales.

C'est devant l'une de ces façades que Philippe et Michel s'arrêtèrent. Au moment où l'héritier des Froidefont mettait pied à terre, deux femmes sortirent de cette maison, dans laquelle il allait entrer.

Quand les deux inconnues eurent fait quelques pas, l'une d'elles se retourna vivement, et dit à sa compagne :

— C'est bien lui! C'est Philippe de Froidefont!

Philippe la regarda. Il eut un éblouissement, il ressentit comme une sorte de vertige. Jamais émotion plus vive n'avait ébranlé son être; il resta debout, les yeux fixés sur la femme qui venait de parler, insensible à tout ce qui se passait autour de lui.

Elle était merveilleusement belle, cette inconnue qui jetait un tel trouble dans l'âme du jeune homme! Assez grande, élancée sans être frêle, une abondante chevelure blonde tombait sur ses magnifi-

ques épaules, et son visage, d'un contour harmonieux, aux traits délicats, avait une blancheur éblouissante; les yeux de cette admirable créature étaient doués d'une expression à la fois douce et hardie, d'une sorte de langueur ardente et voilée.

Philippe eut à peine le temps de l'entrevoir, et cependant son regard l'enveloppa tout entière, et l'image de cette femme fut gravée en lui. Il demeura plongé dans sa contemplation, dont Michel dut le retirer, en l'avertissant que les gens de la maison venaient à leur rencontre.

Sous la porte, en effet, revêtus d'habits de deuil, deux domestiques tenaient des flambeaux d'argent et s'inclinaient devant Philippe avec une respectueuse tristesse.

Il demanda à être conduit aussitôt auprès du corps de son oncle. Il s'agenouilla, ainsi que Michel, devant les restes du comte de Froidefont, placé sur un grand lit à colonnes, dans une vaste chambre aux poutrelles noircies. Le maître et le domestique, après être restés quelques minutes à genoux, s'approchèrent du vase d'eau bénite placé entre deux cierges, aux côtés du mort, auprès duquel priaient des religieuses; ils trempèrent dans l'eau sainte la branche de buis, puis ils en jetèrent quelques gouttes sur le cadavre.

Michel s'approcha du lit, et contemplant le visage de celui qui fut Jean de Froidefont :

— La mort ne l'a pas défiguré, dit-il à Philippe.

Le jeune homme ne répondit rien; mais Michel l'entendit qui murmurait :

— Quelle est cette femme?...

IV

Dans les petites villes du Midi, la mort d'un homme important ou riche est annoncée par de longs glas funèbres qui se prolongent bien avant dans la nuit. Ces glas lugubres sèment la tristesse dans toutes les âmes; ils y jettent comme une sorte de terreur : la mort semble planer sur la cité entière et la couvrir de ses noires ailes. Les portes se ferment de bonne heure, et les habitants se pressent dans chaque maison autour du foyer de famille, comme pour se rassurer les uns les autres.

Philippe veilla toute la nuit pendant que les restes de son oncle gisaient sur le lit mortuaire; il veilla...

... Mais un sentiment nouveau pour lui s'était emparé de son âme : pendant que les cloches faisaient retentir l'air de leurs notes plaintives, il pensait à cette femme si soudainement entrevue, il se remplissait de son image, il en gravait l'empreinte dans son cœur. Et, cependant, l'amour qui donne à l'âme des élans si soudains, cet amour qui semble la ranimer, lui apporter comme une vie nouvelle, qui ouvre à tous les yeux des horizons si doux, des perspectives si enchanteresses, qui porte avec lui ce plaisir divin, cette sensation délicieuse de l'espérance ; l'amour ne pénétrait Philippe que d'une ardeur étrange et douloureuse. Son âme était inquiète, agitée, tourmentée ; il éprouvait un de ces malaises indéfinissables qui ressemblent au vertige du malade dont on vient d'endormir les souffrances avec quelques gouttes d'opium. Il aimait éperdument, mais c'était d'un amour amer ; il aimait sans bonheur et, en quelque sorte, sans flamme ; c'était une passion née près de la mort, véritablement désenchantée et funèbre...

Le lendemain, le glas retentissait encore. Le corps de Jean de Froidefont fut porté à l'église en grande pompe. Il n'y avait que la rue à traverser. Sa masse noire se dressait en face de la *Maison du Grand Veneur*. Sous la voûte large et hardie, couverte de peintures sur fond d'azur, œuvre de pauvres artistes florentins, se pressait la foule triste ou recueillie.

Philippe marchait à la tête du cortège ; il paraissait agité ; ses yeux parcouraient l'assistance. On remarqua cette distraction, d'autant plus sensible en ce moment que chacun dans la ville connaissait la gravité de l'héritier du comte de Froidefont.

Pendant la cérémonie, il tourna la tête à plusieurs reprises vers la foule qui se pressait derrière le cercueil.

La psalmodie lente et pleine d'accents désespérés du *De profondis* ne mit pas une larme sur ses paupières.

Le *Dies iræ*, cette œuvre mystérieuse attribuée tour à tour à Thomas de Cellano, à saint Bernard, à Frangipani, cette hymne solennelle, empreinte d'une si terrible poésie, ne le fit pas frissonner.

Mais lorsque le prêtre d'une voix forte commençait cette strophe :

Liber scriptus proferetur
In quo totum continetur
Undè mundus judicatur.

Philippe aperçut à quelques pas de lui la femme qu'il cherchait

des yeux depuis son entrée dans l'église ; alors, tout à coup, un sanglot s'échappa de sa poitrine, et il fondit en larmes.

Ce sanglot soudain, cette explosion de pleurs, étaient si naturels en ce moment, qu'ils ne surprirent personne, et pourtant si quelqu'un eût pu découvrir le secret de cette impétueuse douleur, quel étonnement et peut-être quel scandale !

Quoiqu'il fût là présent, à quelques pas, le corps inerte de Jean de Froidefont était oublié dans le cœur de l'héritier du vieillard ; une femme occupait l'esprit de Philippe ; c'est la vue d'une femme qui venait de provoquer ce sanglot et d'arracher ces larmes.

Philippe appartenait à cette catégorie d'êtres souffrants et malheureux sur lesquels la vie agit avec rudesse, et chez qui elle se réveille par une suite de sensations inégalement douloureuses.

Ce qui fait naître dans le cœur des autres hommes l'espérance ou le bonheur, produit chez les êtres disgraciés le désespoir et les larmes ; ils sont voués à la mélancolie.

Dans un pareil moment, la vue d'une femme aimée eût produit, sur le cœur d'un autre homme, une sensation bien différente de celle qu'éprouva Philippe ; elle eût apporté quelque allègement à sa tristesse et jeté une sorte d'espérance dans son âme abattue ; comme le disaient naguère les poètes : cet homme eût *souri à travers ses larmes*. Philippe, au contraire, n'en éprouva qu'un tourment de plus, qu'un surcroît de douleur, et il pleura. Pendant la fin de la cérémonie, ses yeux restèrent fixés sur l'inconnue.

Au retour du cimetière et selon l'usage du pays, toutes les personnes qui ont suivi le corps du défunt se rendent à la maison mortuaire, pour donner aux parents de celui qui n'est plus un nouveau témoignage de regrets et de sympathie.

Philippe de Froidefont se tenait debout dans un vaste salon. Il recevait les salutations des uns, les poignées de mains données silencieusement par d'autres, les condoléances de ceux-ci, les consolations de ceux-là.

Un grand nombre de personnes passèrent ainsi sous ses yeux. L'inconnue se présenta à son tour, avec une dame plus âgée, qui paraissait sa mère. A sa vue, Philippe se sentit chanceler, il dut s'appuyer sur le dossier d'un fauteuit placé près de lui. Ses regards ardents enveloppaient la jeune fille.

Celle-ci parut troublée profondément par ce regard étrange et plein d'une flamme sombre.

La femme qui accompagnait la jeune fille surprit le secret de cette scène muette, elle lut dans le cœur de Philippe.

Pour se conformer à l'usage, une des deux dames était obligée de toucher la main de l'héritier du comte Jean.

La main de Philippe était brûlante; la plus âgée des deux femmes ne s'y trompa point, elle comprit la cause de cette fièvre ardente qui dévorait Philippe; quant à la jeune inconnue, elle n'osa pas présenter sa main à l'héritier, elle feignit d'arranger sur son visage les plis de son voile noir, et elle sortit du salon affreusement pâle et troublée.

Après le départ des deux dames, comme il ne restait plus que les membres de la famille dans le salon, Philippe ne put contenir plus longtemps son ardente curiosité. Il demanda le nom des deux femmes qui se retiraient.

— Comment, lui dit-on, vous ne les connaissez pas? Elles demeurent pourtant sous votre toit, dans votre maison, elles sont vos locataires. C'est Mme de Saint-Salvy, pauvre veuve sans fortune, presque sans ressources, et sa fille, Mlle Cyprienne, l'une des plus jolies femmes de la ville.

A cette nouvelle, Philippe eut comme un éblouissement.

— Oh! destinée, se dit-il intérieurement, vous avez fait de cette jeune fille l'arbitre de ma vie..... Je lui appartiens tout entier, je suis à elle désormais, que je le veuille ou que je ne le veuille point, elle est toute-puissante sur mon âme.....

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

LES VÊPRES SICILIENNES

Depuis un siècle environ, pour dissimuler aux populations les défaites continuelles qu'à une certaine époque leur infligeaient nos armées, on a pris l'habitude, à l'étranger, de fausser l'histoire, au point de présenter nos victoires comme de véritables défaites. Les peuples ajoutaient foi à ces mensonges, l'amour-propre national était satisfait ; les gouvernements, menacés de tomber sous le poids de la déconsidération publique, se relevaient dans l'estime de leurs sujets, et tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les livres écrits *ad usum populorum* ne sortaient d'ailleurs jamais du royaume, et n'avaient, en quelque sorte, qu'un caractère défensif.

La fête sicilienne du 31 mars dernier est, au contraire, un monument de haine et d'envie ; c'est un défi jeté à la France, défi auquel on ne peut répondre qu'en exposant, avec la sincérité la plus scrupuleuse, les causes et les conséquences de cet effroyable égorgement que les ennemis du nom français ont appelé, par dérision, *Vêpres siciliennes.*

Seulement, pour faire bien comprendre la portée et le caractère de l'invasion française de 1265, la situation et le rôle, à cette même époque, de la papauté, que l'on attaque si violemment aujourd'hui, sans doute parce que l'Italie lui est redevable de la conservation de sa langue, de sa religion et de ses mœurs, en un mot, de sa nationalité, il est nécessaire de faire connaître succinctement l'état général de l'Italie du neuvième au quatorzième siècle.

Fortement entamée par les invasions des barbares, brisée une première fois par la chute de l'empire d'Occident, un moment relevée par Charlemagne, l'unité italienne, créée après de longs efforts par la politique et les armes de la vieille Rome, avait fait

place, au neuvième siècle, à une sorte de grande anarchie, qui a duré, presque sans interruption, jusqu'à nos jours. Favorisé par la configuration topographique de la contrée, que les Alpes et l'Apennin divisent en un certain nombre de bassins bien délimités et par la diversité du caractère des populations modifiées en sens divers, selon l'esprit, les mœurs et les tendances des barbares qui, aux époques des invasions, étaient venus s'implanter chez elle (1), le fractionnement de l'Italie en petites sociétés séparées s'était d'autant plus accentué, que toutes ces sociétés nouvelles s'étaient créé chacune des intérêts particuliers, opposés à ceux de leurs voisines, et que les luttes occasionnées par cet antagonisme étaient encore aggravées par le frottement provenant du voisinage, par des rivalités de personnes et de partis, rivalités qui ne sont possibles et dangereuses que dans de petits États et entre des agglomérations d'individus assez rapprochés pour se connaître personnellement. Si l'on ajoute que toutes ces petites sociétés étaient en proie à d'interminables dissensions intérieures, causées par des rivalités de ville à ville, et, dans les villes importantes, de famille à famille, on pourra se faire une idée de la situation douloureuse de la péninsule italienne au moyen âge. L'histoire de cette époque n'est, le plus souvent, que l'exposé de luttes sanglantes entre la noblesse et la bourgeoisie, des proscriptions et des incendies qui suivaient habituellement la victoire de l'un ou de l'autre des deux partis. Pour trouver des exemples d'une pareille débauche de sang, il faudrait chercher dans les annales des peuples les plus barbares de l'Asie, ou, si elles en possédaient, dans celles des tribus les plus féroces de l'intérieur de l'Afrique.

A Pise, à Gênes, à Venise, où les nobles se livraient au commerce, les grandes familles patriciennes avaient, commes les familles princières, leur cour, leurs hommes d'armes, leurs forteresses, leurs galères de combat, leurs navires de charge, leurs partisans dans le peuple et jusque dans la bourgeoisie. Les flots d'or que le commerce de la mer Noire, de la Perse, de la Chine et des Indes faisait affluer dans les républiques, étaient dépensés le plus souvent en armements insensés, supérieurs quelquefois à ceux des plus puissants monarques de l'époque, aussitôt détruits que créés, sans autre résultat que de donner satisfaction à des vanités de clocher

(1) Le nord était frank et lombard; le centre, italien; le midi, grec et africain.

ou de familles puissantes. Les compétitions entre États et individus étaient si violentes et ont duré si longtemps, qu'au quatorzième siècle les grandes puissances maritimes italiennes, au lieu de se réunir pour conserver Constantinople aux chrétiens, ont préféré l'abandonner aux Turcs, sacrifiant ainsi à de mesquines rivalités les colonies qui faisaient leur puissance et leur richesse.

Envahie, vers l'an 900 de l'ère chrétienne, au nord, par les Hongrois, dont la férocité naturelle n'avait pas eu le temps encore de s'émousser au contact de la civilisation; attaquée, au midi, par des hordes non moins sauvages, recrutées parmi les Kabyles du Jurjura, les Maures des côtes d'Afrique, les barbares de l'intérieur, ramassis de bêtes sauvages à figure humaine, en horreur aux musulmans civilisés d'Égypte, de Syrie ou de Bagdad, l'Italie semblait prête à s'effronder sous les coups des barbares.

Une tentative avait été faite, en 887, pour créer une monarchie nationale; malheureusement les partis ne purent s'entendre. Le nord plaça sur le trône Bérenger, duc de Frioul, et le midi, Guy de Spolète, tous deux descendants de Charlemagne par les femmes. Le premier chercha un point d'appui en Allemagne, et fit même hommage de sa couronne au roi Arnulphe de Germanie; le second, sur les Français. Leur querelle, qui mit la Péninsule en feu, donna au roi d'Allemagne, en 950, une première occasion d'intervenir, et finit par amener à Rome, en 962, le célèbre Othon Ier, surnommé le Grand, qui, le premier des souverains allemands, reçut la couronne impériale des mains du pape Jean XII. Les nobles italiens, dont l'accord aurait suffi pour sauvegarder l'indépendance de leur pays, préférèrent la domination d'un maître étranger, dans l'espoir que son éloignement favoriserait leurs usurpations.

Dès ce jour commença entre l'élément latin et l'élément germanique une lutte que le canon français devait terminer, neuf siècles plus tard, sur les collines de Solferino.

A peine élevé à l'empire par la noblesse italienne, Othon réclama, pour lui et pour ses successeurs, tous les droits des anciens Césars romains; et la démocratie, soutenue et dirigée par la papauté, refusant de plier devant sa volonté, il chercha à l'accabler en jetant sur elle toutes les forces de l'Allemagne. Le but qu'il poursuivait et qu'ont poursuivi après lui ses successeurs, n'était autre que la germanisation de l'Italie et son incorporation à l'Allemagne. Cette lutte dura trois siècles (950 à 1250); elle fut conduite avec la plus

grande vigueur par les Césars germains, surtout par ceux de la maison de Souabe, dont le dernier fut le célèbre Frédéric II, que Charles d'Anjou remplaça, en 1265, sur le trône des Deux-Siciles.

Un événement extraordinaire, la conquête, en 1061, de la Pouille, de la Calabre, des Abruzzes et de la Sicile par une poignée de Normands, l'expulsion complète de ce qui restait encore des garnisons byzantines dans le midi de la Péninsule, et enfin la création, en 1130, en faveur de Roger, sous la suzeraineté du Saint-Siège, du royaume des Deux-Siciles, introduisit une modification profonde dans les conditions de la guerre italo-allemande. Assurée dès lors contre toute attaque du côté du Midi, la papauté, qui, du consentement et avec l'appui des démocraties du Nord, avait pris la direction de la lutte, se trouva en position de concentrer toutes les forces de la nation dans les provinces septentrionales. Celles-ci se trouvèrent dès lors seules exposées aux attaques incessantes d'ennemis qu'attiraient et fascinaient la beauté et la richesse de l'Italie. Une chanson, très populaire en Allemagne à cette époque, exprime très bien le sentiment qui poussait les races germaines sur l'Italie.

Kennst du das Land Wo die citronen blühn,
Im dukeln Laub die gold orangen Glühn,
Dakin, Dakin, etc., etc.

« Connais-tu le pays où fleurit le citronnier, où l'orange d'or brille sous la sombre feuillée? c'est là que je veux aller, etc., etc. »

Ce désir de voir l'Italie, et surtout l'espérance d'y trouver la fortune, faisaient affluer sous les drapeaux des Empereurs les soldats de toutes armes, principalement les hommes de la petite noblesse, dans laquelle se recrutait cette grosse cavalerie bardée de fer dont le choc, avant l'invention de l'artillerie, était presque irrésistible, et rendait facile et rapide le recrutement de ces formidables armées qui venaient se fondre, en quelque sorte, sous le beau ciel de l'Italie, si inhospitalier aux hommes du Nord.

L'immigration allemande, favorisée par la politique des Empereurs, se trouva un moment si nombreuse et si puissante, qu'elle faillit amener la disparition des arts de luxe, que les habitudes d'une existence grossière, pauvre, besoigneuse, faisait considérer, par les rustiques enfants de la Germanie, comme une superfluité inutile et corruptrice. A cette époque, l'Italie fit un pas en arrière vers la barbarie; ce que l'invasion des hordes féroces de l'Orient n'avait

pu faire, la domination allemande l'aurait fait, sans la résistance vigoureuse et opiniâtre que Rome lui opposa. La grande gloire de la papauté, à qui le monde doit la conservation de tant de chefs-d'œuvre anciens et la création de tant de choses admirables, fut d'avoir conservé à l'Italie sa langue, ses mœurs, en un mot, sa nationalité.

Léon Ier avait sauvé l'Italie des Huns idolâtres; Léon IV, des Mahométans : Innocent IV la sauva des Allemands, plus dangereux pour elle que n'avaient été les Huns et les Sarrasins.

Pendant plusieurs siècles, la Péninsule se trouva divisée en deux fractions bien accentuées et radicalement ennemies : les Gibelins, ou partisans de l'Empire, appartenant à peu près tous à cette noblesse dont nous avons parlé plus haut, qui, dans un but d'intérêt tout personnel, voulait placer sa patrie sous la domination allemande, et les Guelfes, partisans d'une sorte de confédération italienne, sous la présidence des papes. La période la plus intéressante de la lutte pour et contre la germanisation de l'Italie est celle qui embrasse le temps écoulé entre 1154 et 1251, c'est-à-dire les règnes presque entiers de trois princes de la famille de Souabe ou de Hohenstauffen, Frédéric Ier, surnommé Barberousse, Henri VI et Frédéric II.

Frédéric Barberousse fit pendant quarante-six ans la guerre à l'Italie. Son but était de faire de la Péninsule germanisée un appendice de l'Allemagne, et du souverain Pontife un simple fonctionnaire de son empire. Son ambition ne menaçait pas seulement l'Italie, mais le catholicisme tout entier, dont il serait devenu le véritable chef. Sa position en Occident, si ses projets avaient réussi, eût été celle que les empereurs de Russie occupent aujourd'hui encore dans l'Église orthodoxe gréco-russe. Capitaine habile, souverain puissant, disposant d'armées nombreuses, politique sans foi, insidieux, cruel, Frédéric Barberousse employait pour arriver à ses fins la force ouverte, l'adresse, la ruse, la perfidie et la cruauté. Pour terrifier les habitants de Milan, qu'il assiégeait, il fit attacher les otages de la ville à ses machines de guerre, qui les mirent en pièces. Les quelques avantages qu'il remporta dans cette longue lutte, ne furent nullement en rapport avec ses talents militaires, ni avec les forces qu'il avait déployées, ni avec les moyens de tout genre qu'il avait mis en œuvre. Il prit bien Milan, la fière cité lombarde; il la détruisit de fond en comble, et sema du sel sur l'emplacement qu'elle avait

occupé; mais il ne put l'empêcher de se relever quelques années plus tard, plus forte, plus fière, plus indomptable. La force et la perfidie ayant échoué, le César allemand essaya de l'intrigue pour enlever à la papauté les avantages qu'elle retirait de la création du royaume des Deux-Siciles. Il fit épouser à son fils Henri VI, quoiqu'elle fût plus âgée que lui, la princesse Constance, fille de Roger II, tante et héritière de Guillaume, le bon roi des Deux-Siciles, et dernier descendant légitime des souverains normands.

Ce mariage portait un coup terrible à l'Italie, qui allait se trouver assaillie des deux côtés à la fois, et renversait tout l'échafaudage de la politique laborieuse et patiente du Saint-Siège.

Ce que voulaient les papes, lors de la création du royaume normand des Deux-Siciles, c'était d'établir la puissante politique du Saint-Siège entre cette monarchie au Midi et les diverses républiques du Nord, pour assurer leur équilibre au dedans et leur servir de protection au dehors. Cette politique était si bien la meilleure, on peut même dire la seule bonne, la seule de nature à concilier les véritables intérêts du catholicisme et de l'Italie, que, malgré certaines différences de caractère et quelques divergences dans les idées, tous les pontifes qui se sont succédé sur le trône de saint Pierre, du onzième au quatorzième siècle. se sont efforcés de la faire prévaloir, sans se laisser détourner par leurs sympathies ou leurs aversions personnelles.

Croisé en même temps que Philippe Auguste, Frédéric Barberousse, qui avait pris la voie de Constantinople, se noya, comme on sait, dans un fleuve torrentueux de Cilicie.

Sa politique lui survécut. Mais la combinaison qu'il avait imaginée pour donner à sa dynastie la possession des Deux-Siciles, faillit échouer.

Henri VI, son fils et son successeur, que ses perfidies et ses cruautés ont fait surnommer *le Mauvais*, était borgne. Jointe à son méchant caractère, cette difformité avait contribué à le faire malvenir du peuple italien, qui possède un goût si prononcé pour l'art et la beauté plastique, et lui avait fait donner le surnom de *Cyclope*. Aussi, quand Guillaume le Bon mourut, les barons normands, qui ne voulaient à aucun prix d'un Allemand pour maître, et moins encore de Henri VI que de tout autre, placèrent sur le trône Tancrède de Lella, fils naturel d'un oncle du roi défunt. Henri VI essaya de la force; mais il fut arrêté par la résistance opiniâtre des

Napolitains et obligé de rentrer en Allemagne, après avoir perdu la plus grande partie de son armée. Mais le valeureux Tancrède étant mort l'année suivante, laissant pour unique héritier un enfant de quatorze ans, qui fut couronné sous le nom de Guillaume III et placé sous la tutelle de la reine Sibylle, sa mère, Henri revint en Italie. Riche alors de la rançon exorbitante (150,000 marcs d'argent, près de 4 millions de francs) extorquée à Richard Cœur de Lion, qu'il avait retenu prisonnier, lorsque, revenant des croisades, il avait tenté de traverser l'Allemagne incognito, il lui fut facile de gagner à sa cause la république de Pise, où dominait le parti gibelin, et celle de Gênes, toujours prête à vendre ses services au plus offrant. Naples, investie du côté de la terre par les Allemands, du côté de la mer par les flottes des républiques italiennes, succomba. Sa chute entraîna la soumission de tous les pays de terre ferme. Henri VI, maître de la partie continentale du royaume, jeta sur la Sicile les flottes de Pise et de Gênes, s'empara de Palerme, fit exhumer et jeter à la voirie le cadavre du brave Tancrède de Lella, qu'il n'avait pas pu vaincre. Pour ôter au parti normand tout espoir de retour, il fit mutiler et aveugler le jeune Guillaume, envoya la reine Sibylle et sa fille dans un couvent d'Alsace, massacra les partisans de la dynastie vaincue, et couvrit l'Italie entière du sang de ses plus valeureux enfants. Haï de tous, même de ses proches, ce monstre à figure humaine mourut à Palerme, en 1197, empoisonné, à ce qu'on suppose, par sa femme Constance, qui s'était mise à la tête des mécontents, et laissa pour unique héritier de ses vastes possessions un enfant de deux ans, qui fut Frédéric II.

Né dans la Marche d'Ancône, d'une mère sicilienne, élevé en Sicile par le cardinal Caencio Savelli, qui occupa en 1216, sous le nom d'Honorius III, la chaire de Saint-Pierre, Frédéric était plus Italien qu'Allemand. Mais, entouré dès son enfance de Grecs, d'Israélites, d'Italiens et de musulmans, le spectacle des querelles continuelles et des haines qui séparaient toutes les sectes, fit naître dans son esprit des doutes fâcheux, qui le conduisirent rapidement au matérialisme le plus grossier, et lui inspirèrent quelque chose comme un dégoût de la race humaine. Pour être admis dans son intimité, dit Michelet, dont le témoignage dans cette circonstance ne saurait être suspect, il fallait être *Juif*, *Arabe*, *ou médecin*. Ce profond mépris des hommes et la dureté de cœur qu'il

tenait de son père, firent de lui un homme modéré, mais froid, profondément personnel, cruel avec calcul, insouciant de toute justice, mais plein de déférence envers la force triomphante, qu'il regardait comme la seule et véritable loi de l'humanité.

La papauté, qui ne pouvait, comme nous l'avons expliqué, trouver de sécurité que dans la séparation du royaume des Deux-Siciles d'avec l'Allemagne, n'avait sacré Frédéric qu'après avoir obtenu de lui la promesse formelle de faire du royaume des Deux-Siciles un État séparé pour un de ses fils. Le futur Empereur fit tous les serments qu'on lui demanda, mais avec l'intention de n'en tenir aucun. A peine affermi sur le trône, il reprit la politique allemande de son père et de son aïeul : son règne, qui dura presqu'un demi-siècle, ne fut qu'une guerre continuelle, tantôt ouverte, tantôt cachée, avec le Saint-Siège.

Pour s'assurer le concours d'auxiliaires que les excommunications ne pouvaient atteindre, il profita d'une révolte des Sarrasins de Sicile contre les agents allemands du fisc, pour transporter à l'amiable une partie de ces populations sur la terre ferme. Il les établit sur le territoire napolitain, à proximité de Rome, dans les villes de Luceria et de Nocera, et gagna si bien leur affection, par ses bons traitements, par ses égards, par la sympathie bien réelle qu'il resssentait pour leurs usages, leur langue et leur religion, qu'après sa mort, ils se montrèrent, comme nous le verrons plus loin, inébranlablement attachés à sa famille. Cette partialité bien connue et tout à fait choquante, en face de ses sujets chrétiens, pour ses sujets musulmans, considérés, à cette époque, comme les ennemis de Dieu; ses mœurs tout à fait orientales, les persécutions qu'il fit endurer aux catholiques, lui firent donner par ses contemporains le nom très significatif, à cette époque, d'antechrist, de prince du mal.

Un souverain animé de pareils sentiments ne pouvait guère s'intéresser au sort des chrétiens de la Palestine. Cependant sa volonté, ses finesses, ses ruses, ne purent le soustraire à l'impulsion du mouvement chrétien qui poussait les princes ses contemporains aux champs lointains de Jaffa et de Jérusalem : force lui fut de prendre la croix. Mais, peu pressé de remplir ses engagements, il retarda sous divers prétextes son départ de plusieurs années, et finit par attirer sur sa tête l'excommunication, peine réservée aux souverains qui ne tenaient pas les promesses qu'ils avaient faites à Dieu et à l'Église. Poussé dans ses derniers retranchements, Frédéric

partit en 1228 par la voie de mer. Seulement, arrivé en terre sainte, au lieu de courir sus aux mécréants, comme on appelait à cette époque les sectateurs de Mohammed, il se hâta d'acheter, argent comptant, du Soudan, ou sultan d'Égypte, la possession conditionnelle et partant illusoire du royaume de Jérusalem. Comme, par suite de l'excommunication qui l'avait frappé, aucun prêtre ne voulut lui donner l'onction royale, il posa lui-même sur sa tête, dans l'église du Saint-Sépulcre, la couronne de Godefroy de Bouillon. Croyant dès lors son vœu accompli, il se hâta de revenir à Rome, solliciter la levée de l'excommunication qui pesait sur lui. Mais sa réconciliation avec le Saint-Siège ne fut pas de longue durée : c'est que la querelle de l'empire et de la papauté n'était rien moins qu'une querelle de personnes; c'était la lutte de deux principes, dont l'un devait nécessairement absorber l'autre. La défaite, à Cuerta Nova (1235), des troupes coalisées du Saint-Siège et de la ligue lombarde, c'est-à-dire du parti guelfe tout entier, donna pour un moment la prépondérance à l'Allemagne. Battu comme souverain temporel, le pape Grégoire IX résolut de recourir aux armes spirituelles, et, dans ce but, convoqua un concile, qui devait se tenir l'année suivante dans l'église de Saint-Jean de Latran. Pour détourner le coup qui le menaçait, Frédéric fit arrêter par ses escadres les grands dignitaires ecclésiastiques qui arrivaient par mer à l'appel du souverain Pontife, et les retint en prison à Pise. Mais un événement aussi étrange qu'imprévu, une irruption des Mongols en Allemagne, apporta au Saint-Siège un secours inattendu. Frédéric, obligé de porter son attention du côté de ses États héréditaires, ayant négligé de surveiller Rome, Innocent IV, qui avait succédé à Grégoire IX, en profita pour fuir du palais où on le retenait en quelque sorte prisonnier, s'enfuit à Civitta-Vecchia, d'où il se rendit à Marseille, sur une flotte que les Génois, ses compatriotes, mirent à sa disposition, et de Marseille à Lyon.

Arrivée meurtrie de sa défaite, la papauté allait regagner sa toute-puissance rien qu'en touchant cette terre des Gaules, nourricière des grandes pensées et des sentiments héroïques.

Aussitôt à l'abri des atteintes de la force brutale, le souverain Pontife convoqua un concile, cita le puissant et victorieux Frédéric à son tribunal, et, après avoir entendu sa défense présentée par un de ses avocats, le célèbre Thadeo de Suessa, l'excommunia, le déclara déchu, lui et toute sa postérité, de l'empire et des royaumes

des Deux-Siciles et de Jérusalem, délia ses sujets de leur serment de fidélité et d'obéissance, s'efforça de soulever l'Allemagne et de faire élire un nouvel empereur, et travailla énergiquement à relever le parti guelfe en Italie et en Sicile. L'existence du Saint-Siège était en jeu : la papauté en était réduite à tuer l'empire où à périr. Innocent IV le comprit si bien, qu'entrant plus avant peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs dans la voie des sacrifices, il ordonna de fondre les cloches et les vases sacrés des églises, et de consacrer l'argent qui en proviendrait à soutenir la guerre.

On connaît trop bien les effets foudroyants de l'excommunication au moyen âge, pour que nous ayons besoin d'entrer dans aucun détail à ce sujet. A la tête de ses armées, le pape n'était qu'un prince temporel, exposé, comme tous les autres, à toutes les vicissitudes de la guerre. Dans un concile, il sortait en quelque sorte de l'humanité, pour revêtir le caractère de représentant de Dieu sur la terre; et ses décisions, acceptées comme des émanations de la Sagesse éternelle, trouvaient partout une obéissance prompte et entière.

Frédéric fut attéré. Cependant il ne céda pas : confiant dans la bravoure et le dévouement de ses populations sarrasines, il essaya de tenir tête à l'orage. Mais la fortune l'avait abandonné : à partir de ce moment, il ne compta plus que des revers. Aux afflictions que lui causaient ses défaites irrémédiables, vinrent s'ajouter les amers chagrins domestiques. Un de ses fils naturels, Enzio, qui commandait une armée de quinze mille hommes, fut battu par les Bolonais, pris et retenu prisonnier, malgré les prières, les offres de rançon, les menaces du malheureux empereur (1). Désespéré, furieux, Frédéric parla de faire venir d'Afrique de nouvelles bandes de Sarrasins, et s'emporta même au point de menacer d'appeler les Mongols, contre lesquels, peu de temps auparavant, il s'était efforcé de réunir toutes les forces de l'Europe occidentale, lorsque la mort l'enleva (1250), à l'âge de cinquante-six ans. Avec lui finit ce qu'on pourrait appeler la première période de la domination allemande en Italie; la seconde commence au traité d'Utrecht (1713), pour se terminer en 1859, à Solferino. Frédéric laissait un fils légitime, Conrad, qu'il avait fait sacrer roi des Romains, et plusieurs fils naturels, dont le plus remarquable par ses

(1) La captivité de cet infortuné prince dura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans.

grands talents, sa haute mais passagère fortune, fut Manfred, qui régna quelque temps sur les Deux-Siciles.

L'entrée en Italie de Conrad, à la tête de toutes les forces de l'Allemagne, auxquelles Manfred joignit loyalement toutes ses troupes italo-siciliennes, mit de nouveau un moment en question l'existence de la nationalité de la Péninsule et de ses îles. Mais la mort du jeune souverain, arrivée au moment même où il semblait près de faire triompher la politique de sa famille, mit fin à cette tentative de restauration impériale, qui n'aurait probablement pas eu de suite durable, la cause du germanisme pouvant être considérée comme perdue, à dater du jour où Frédéric II, qui en était le plus haut, le plus intelligent et le plus énergique représentant, descendit dans la tombe, au milieu d'irréparables désastres.

Le long interrègne qui suivit en Allemagne la mort de Conrad, mit fin aux entreprises de germanisation de l'Italie, commencées en 950, par Othon le Grand. Et quand le traité d'Utrecht (1713), disposant de la Péninsule comme d'un bien de famille, la fit passer sous la domination autrichienne, sa langue et sa nationalité étaient trop bien fixées pour être modifiées par l'introduction d'un élément étranger.

Grâce à la démocratie italienne, qui n'avait épargné ni son argent ni son sang, la papauté venait enfin de briser le joug que l'Allemagne prétendait faire peser sur le front de l'Italie. Mais son œuvre ne pouvait être considérée comme terminée tant que le parti gibelin, qui comprenait, au centre et au nord de l'Italie, cette partie de la noblesse qui avait usurpé le pouvoir sur ses concitoyens, pouvait compter sur l'appui du royaume des Deux-Siciles, demeuré, comme nous venons de le voir, aux mains de Manfred, héritier des grands talents de Frédéric, et continuateur de la politique antireligieuse qu'il soutenait à l'aide de peuples islamites, dont la présence au centre de l'Europe était un véritable scandale pour la chrétienté tout entière. Aussi la guerre momentanément interrompue recommença bientôt avec un nouvel acharnement. A la suite d'une série de victoires, Manfred, souverain de fait des Deux-Siciles, mit le sceau à sa puissance en se faisant couronner dans la cathédrale de Palerme. Le Saint-Siège était de nouveau vaincu; le pape Innocent IV, qui avait tenté d'enlever de force la Pouille à son adversaire, était mort à Naples, assiégé par les armées siciliennes. Son successeur, Alexandre IV, avait été réduit à fuir d'une ville à l'autre, pour

échapper aux atteintes des Gibelins. C'est alors qu'Urbain IV, qui vint après lui, ne trouvant plus de sécurité en Italie pour la papauté, avait, de Civitta-Vecchia, son dernier refuge, porté, comme ses prédécesseurs Zacharie, Étienne, Adrien, Léon II, ses regards du côté de la France, devenue, sous le règne de saint Louis, la première puissance de l'Occident, et offert au roi, pour un de ses fils, et, à son refus, au plus jeune de ses frères, à Charles, comte d'Anjou, du Maine et de Provence, la couronne des Deux-Siciles, qui relevait du Saint-Siège d'après le pacte fait avec Roger II, son premier roi reconnu par l'Église.

Le traité conclu en 1263, entre le légat du pape et le comte d'Anjou, confirmait l'indépendance complète des provinces du nord de l'Italie et la suzeraineté de la papauté sur les Deux-Siciles. Le but poursuivi jusqu'à ce jour avec plus d'opiniâtreté que de succès par un grand nombre de papes venait d'être atteint: l'établissement de l'autorité politique du Saint-Siège au centre de l'Italie, entre les républiques du Nord et la royauté du Midi, allait être désormais à l'abri de toute révolution.

La conquête du royaume des Deux-Siciles fut rapide. L'armée angevine, forte de vingt mille hommes, entrée en Italie par les Alpes, en 1265, fut reçue avec le plus vif enthousiasme par la faction guelfe, qui lui amena plusieurs centaines de cuirassiers. Manfred, abandonné d'une partie de ses barons italiens, se fit bravement tuer dans la célèbre bataille de Grandella, qui décida du sort des Deux-Siciles.

La conquête de Charles d'Anjou, comme celle de Guillaume de Normandie, comme celle des Césars allemands qui l'avaient précédé dans la Péninsule, fut tout à la fois politique et sociale, c'est-à-dire qu'elle enleva aux Allemands ou aux partisans de l'Allemagne, pour les donner aux Angevins, les fiefs que les Allemands avaient enlevés aux Normands, les Normands aux Grecs, aux Sarrasins, etc., etc. Malheureusement, Charles d'Anjou, imitant encore en cela les errements des Césars allemands, principalement ceux de Henri VI, ne se contenta pas de dépouiller ses adversaires; il en fit périr un grand nombre, pour ruiner les forces de ses ennemis et affermir son autorité. Le treizième siècle était encore une époque de pure barbarie : les guerres continuelles avaient endurci les cœurs; la vie humaine n'avait aucun prix, surtout celle des hommes du peuple ; et en Palestine, plus d'une fois les batailles furent suivies, à court

intervalle, d'égorgements exécutés de sang-froid, tant par les chrétiens que par les musulmans. Les princes les plus remarquables du douzième et du treizième siècle, ceux dont le nom est arrivé jusqu'à nous entouré d'une éclatante auréole de gloire et de poésie, Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre; Salah-Eddin, le héros musulman des croisades, pour ne citer que les plus célèbres, ont fait, chacun de son côté, mettre à mort des milliers de captifs dont le seul crime était de ne pas pouvoir payer leur rançon. En Italie, on ne se contentait pas de tuer, on faisait mourir dans les plus affreuses tortures. Le grand poète qui fut le père de la littérature italienne, ne nous fait-il pas frissonner d'horreur encore aujourd'hui, par le récit de la lente et terrible agonie du comte Ugolino, un grand coupable, dont le châtiment semble avoir dépassé les crimes? Un autre monstre, Jean Marie, fils de Galéas, duc de Milan, chassait l'homme à courre, avec des dogues nourris de chair humaine.

Charles d'Anjou subit l'influence des mœurs de son temps. Ce serait méconnaître les conditions du développement des événements humains, que de présenter les exécutions qui furent d'ailleurs moins la conséquence de la férocité de ce prince que celle de la politique de son époque, comme la cause de la révolution de Palerme.

E. Guilliny.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE DANS LA GRÈCE MODERNE

I

Bien des faits ont révélé depuis un demi-siècle la vitalité puissante de l'hellénisme, et l'ont montré ressaisissant ses traditions par sa réorganisation sociale, dans le plein développement de sa renaissance. Nous profiterons d'une occasion qui nous est offerte par une publication faite naguère à l'étranger, et qu'on nous annonce comme devant prochainement être rééditée en France, pour l'étudier dans la nouvelle expansion de son esprit littéraire.

Le livre nous vient de Berlin (1), et l'auteur, M. A.-R. Rhangabé, est de nationalité hellénique; mais la langue est française, et cette circonstance est comme un double hommage à notre génie. Quand on veut plaider une cause devant l'Europe, c'est encore en français qu'on parle pour être entendu de tous. Il y avait d'ailleurs pour l'auteur d'autres considérations dans l'adoption de notre langue : ce n'était pas la première fois qu'il s'en servait, et un lien de vieille sympathie et de confraternité académique (2) lui en imposait la préférence.

Disons-le tout de suite : à la lecture, dans ce livre, rien ne paraît étranger que les fautes typographiques. Si l'hellénisme y perce par hasard dans la construction de la phrase, il n'y blesse jamais notre syntaxe. il n'y apporte qu'une saveur particulière, qui ne messied ni ne déplaît.

(1) *Précis d'une histoire de la littérature néo-hellénique*, par A.-R. Rhangabé. — Berlin, von S. Calvary et Ce, librairie N. W. Friedrich-str., 101.

(2) M. A.-R. Rhangabé est déjà depuis longtemps membre correspondant de notre Académie des inscriptions et belles-lettres.

La pensée de M. Rhangabé, en écrivant ce livre, a été de réagir contre le reproche très injustement fait à la Grèce, de n'avoir pas répondu aux espérances de l'Europe.

La Grèce est en effet, dit-il, bien loin encore des jours de son ancienne gloire. Mais a-t-on assez tenu compte des difficultés contre lesquelles elle avait à lutter, des efforts qu'elle a faits pour les vaincre ? Nous n'avons pas eu en vue d'écrire son apologie. Mais il nous a semblé qu'un tableau succinct de ses premiers essais en littérature après sa renaissance pourrait être le bienvenu pour ceux qui veulent porter sur elle un jugement fondé sur l'équité et sur la connaissance des faits, et qui pensent en même temps que les progrès intellectuels sont la meilleure mesure du développement des peuples.

Tout succinct qu'est le tableau, il n'en contient pas moins de grandes richesses. C'est le livre d'or de la littérature néo-hellénique. Aucun écrivain, ni même aucun poète *vulgariste*, de quelque valeur, appartenant à ce cycle littéraire, n'y a été oublié, quoi qu'en ait pu dire un critique mal renseigné, qui a prétendu y trouver des lacunes, et qui, pour le prouver, a exhumé deux ou trois noms parfaitement obscurs et ignorés, en commettant, dans cette exhumation, sciemment ou non, de terribles anachronismes.

Mais, sans nous arrêter à un détail qui ne mérite pas d'être relevé autrement, ajoutons que si l'auteur n'a pas voulu, comme il s'en défend, faire une apologie, les faits qu'il a produits la font d'eux-mêmes, et placent l'esprit hellénique moderne, dans ses manifestations littéraires, à un niveau de supériorité qu'on n'eût même pas été en droit d'attendre de lui, au milieu de tant de circonstances contraires, qui concouraient à ralentir son essor et à tarir sa sève.

Nous l'avouons, si quelque chose nous étonne, ce n'est pas ce qui peut manquer encore au nouveau génie hellénique pour atteindre la plénitude de sa puissance et de sa fécondité, mais c'est le développement de sa force et son exubérance, dans une société en formation, incomplète dans bien des parties, avec une langue qui n'est point arrivée à la période de son entière fixation, et où le système lutte encore avec le courant naturel.

Il résulte de cet état une multiplicité de langues ou idiomes, non à la manière des dialectes antiques, soumis à des règles positives et arrêtées, mais semblable à ce qui aurait lieu chez nous, si, au milieu de la diversité de nos patois méridionaux, des écrivains

tentaient de rétablir la langue romane ou provençale, telle qu'elle était du treizième au quatorzième siècle.

En 1453, au moment de la chute de Constantinople, la langue grecque parlée dans l'empire n'était pas sans doute identiquement la même que celle des beaux temps de l'hellénisme : elle avait subi les modifications apportées toujours par les âges et par la transformation des mœurs et des idées; mais le fond n'avait pas changé dans la variabilité du vocabulaire, et la grammaire obéissait aux mêmes lois. L'instruction publique maintenait dans l'empire une unité de langage, au moins dans les classes lettrées, en dépit de toutes les importations de termes barbares qui avaient pu se faire dans les classes inférieures. Les écrits de la myriade d'érudits que la conquête ottomane refoula chez nous et en Italie, établissent indubitablement ce fait, et montrent que si l'empire byzantin était arrivé, au point de vue social, à un degré avancé de dissolution, il était encore loin du déclin sous le rapport de la culture intellectuelle.

Pendant les quatre siècles de servitude qui précédèrent l'indépendance de la Grèce et la renaissance de son génie, dans la chaîne non interrompue de ses écrivains, prosateurs ou poètes, la diversité de la langue s'accuse partout. Tandis que les uns s'efforçaient de remonter d'aussi près que possible à la source antique, les autres, sans intention sans doute et par pure ignorance, s'en éloignaient de plus en plus : c'étaient des patois multiples qui se formaient sur un fonds commun, se mêlant chaque jour davantage aux langues et aux autres patois qui les avoisinaient, de telle sorte que la confusion avait pu devenir assez complète pour que des hellénistes y eussent nié la présence de la langue originaire.

Adamantios Coraï, l'éminent philologue, ne partagea pas cette erreur. Sans se préoccuper sans doute de la quantité de jargons copieusement mixturés d'italien qui pouvaient se rencontrer sur les côtes maritimes et dans les îles, il se saisit de la langue populaire, telle que les Clephtes de l'Olympe et du Pinde l'employaient dans leurs hymnes guerriers, et, la soumettant à une savante analyse, il ne tarda pas à y reconnaître la langue vulgaire des Grecs de tous les temps. Ce fut là le canevas qu'il proposa aux écrivains de la Grèce renaissante, et c'est celui qu'ils ont, pour la plupart, adopté et enrichi de productions dont la valeur a déterminé la fixation d'une nouvelle langue, encore distante de l'ancienne, mais n'en différant plus assez pour que la filiation puisse être niée.

Quand aucune révolution ne serait venue interrompre le cours du libre développement de l'ancienne langue hellénique, il est certain que des transformations profondes ne s'y seraient pas moins produites, et qu'en reconnaissant le même arbre, on n'y aurait pas moins trouvé de la diversité dans les rameaux. C'est ainsi que la langue homérique a déjà subi des modifications au moment de la plus grande expansion de l'hellénisme, et qu'à l'époque alexandrine on n'écrit déjà plus comme au siècle de Périclès.

Cette évolution est inévitable dans toute langue humaine, parce que les langues, reflet des idées, doivent nécessairement changer et se modifier avec elles. D'Homère à Platon, de Platon à la Bible des Septante, il y a d'immenses étapes dans la marche de l'esprit humain; ce sont des mondes nouveaux qui se révèlent : comment les mêmes termes, les mêmes formules, les mêmes images, pourraient-elles servir à les exprimer et à les faire comprendre également?

Il y a toutefois en Grèce, encore aujourd'hui, des poètes, et peut-être aussi des prosateurs, qu'on désigne sous le nom de *vulgaristes*, et qui s'obstinent à se servir dans leurs écrits du patois clephtique; mais ces fantaisies ne peuvent porter à conséquence, et la nation qui a reçu de ses grands écrivains sa langue nationale, ne s'en départira pas.

M. Rhangabé, dans de savantes dissertations, établit la parfaite légitimité et la pleine justification de cette langue, qu'il a d'ailleurs, pour sa part, si largement contribué à faire adopter et à illustrer. Il prouve aussi les titres traditionnels du système de versification accepté par lui, comme par tous les autres grands poètes. A l'exemple de Coraï, c'est dans les chants clephtiques qu'il va rechercher les rythmes antiques. Il fait remarquer que le vers qu'on y trouve le plus fréquemment en usage, est l'alexandrin non rimé, le tétramètre iambique des anciens, que la comédie préférait et qu'elle rendit populaire.

Le tétramètre trochaïque, dit-il, non moins fréquent dans le drame antique, a également passé dans la poésie du peuple. Enfin, on y rencontre, entre autres rythmes, quelquefois aussi le trimètre iambique, le vers illustre du dialogue dramatique chez les anciens poètes.

Ce n'est pas que M. Rhangabé soit opposé à la rime, dont il fait personnellement usage; mais il tient à constater qu'elle ne dénature

pas le caractère antique du vers grec en y ajoutant un ornement qui, selon son expression, sert souvent à cacher bien des nudités, et il ne doute pas qu'en dépit de la rime, quand les Grecs aujourd'hui font de mauvais vers, ils ne les fassent dans le même moule où étaient coulés les chefs-d'œuvre de leurs ancêtres. Il déclare enfin complètement erronée l'opinion très généralement adoptée par tous ceux qui ont écrit sur la Grèce moderne, lorsqu'ils affirment que sa versification repose sur des bases toutes différentes de celles de la versification ancienne.

Il a donné à cet égard une démonstration qui nous semble très péremptoire, mais qui est trop technique pour pouvoir être citée ici. Les amateurs de prosodie antique pourraient la lire avec profit, aussi bien que son livre sur l'accentuation, antérieurement publié dans sa langue.

II

Il résulte de ce que nous venons d'exposer, que la Grèce moderne arrive méthodiquement et sans réagir contre le courant populaire, qui est le vrai pour le langage, à ressaisir les traces antiques sous ce rapport, comme sous celui de l'instrument poétique. Il s'agit maintenant de savoir comment ces écrivains, ces prosateurs et ces poètes se servent de l'un et de l'autre. La Grèce, en un mot, abstraction faite de sa langue, a-t-elle dans sa littérature un caractère propre qui la distingue et qui lui assigne une place particulière dans le mouvement intellectuel de notre temps?

Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement, mais non toutefois sans quelques réserves. Un assez grand nombre d'écrivains grecs, prosateurs ou poètes, ont compris le vrai point de vue, et s'y sont presque toujours placés; mais un grand nombre d'autres ne l'ont pas compris, et ils se sont par là condamnés à des tentatives inutiles. Le vrai point de vue pour les écrivains grecs est, en matière de composition, absolument le même qu'en matière de langage et de rythme poétique : c'est la tradition antique, toutes parts faites des exigences des temps nouveaux.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

avait écrit André Chénier, dans son poème de *l'Invention*, et il avait montré, dans toutes ses poésies, comment le précepte pouvait

se mettre en pratique. Ce que Chénier conseillait pour nous, devrait avoir, à plus forte raison, sa rigoureuse application dans la littérature de la Grèce moderne, éclose sous le même soleil des glorieux modèles proposés, et parlant une langue moins perfectionnée sans doute, mais qu'ils sauraient comprendre, s'ils ne la parlaient point.

D'instinct plusieurs ont retrouvé la lyre oubliée, et ils ont fait résonner des notes sublimes; mais ceux mêmes qui ont eu quelquefois ce bonheur sous l'inspiration de leur patriotisme ou sous l'influence des lieux que les Muses se plaisaient à visiter autrefois, trop préoccupés des bruits du dehors, n'ont pas toujours échappé aux imitations vulgaires, en se faisant les échos affaiblis et dissonants de productions étrangères. Toutes les fois qu'ils se sont engagés dans cette voie, ils n'ont pas dépassé le niveau de la médiocrité la plus infime, dans l'invention comme dans l'exécution, inhabiles à exprimer des mœurs, des coutumes, des idées, qu'ils voyaient de trop loin.

Sur leur terrain, au contraire, ils sont maîtres, et ils retrouvent tout le génie de leurs devanciers, quand ils veulent faire vibrer des sentiments qu'ils partagent, et exprimer des douleurs, des haines, des regrets, qu'ils ont éprouvés et ressentis.

Pour donner la physionomie saisissante de cette littérature, les deux volumes de M. Rhangabé ne sont pas trop longs. Il n'a sans doute oublié personne dans la momenclature des auteurs et de leurs ouvrages, mais il a dû se restreindre beaucoup sous le rapport des analyses et des citations.

Pour nous, il nous serait impossible d'imiter son procédé, même de la manière la plus générale, et nous devons nous borner à présenter quelques traits, en choisissant un petit nombre de figures qui puissent caractériser l'ensemble.

Celle de M. Rhangabé se présente tout naturellement à notre observation, parce qu'il est et demeurera l'une des plus hautes et des plus complètes personnifications du génie néo-hellénique.

M. Alexandre-Rizos Rhangabé, en grec *Rhangavi*, appartient à une très illustre famille, sur laquelle le prince Cantémir, dans son *Histoire*, en parlant de l'un de ses membres, qui se distingua dans l'érudition littéraire au dix-septième siècle, fournit ce renseignement :

Rhangabé, ou Rhangavi (Andronic), dit-il, était un descendant de

l'empereur Michel de ce nom. Un de ses ancêtres, général sous Constantin Paléologue, tomba glorieusement aux côtés de l'empereur, à la défense de Constantinople. Andronic lui-même remplissait les hautes fonctions de *grand orateur* de l'Église, et les archives du patriarcat conservent son nom et quelques-uns de ses discours.

Après de solides études sous Vardalachos et Gennadius, deux maîtres grecs, M. A.-R. Rangabé alla compléter son éducation à l'école militaire et à l'université de Munich. Il fut d'abord, en Grèce, officier d'artillerie, conseiller au ministère de l'instruction publique et à celui de l'intérieur, professeur d'archéologie à l'université d'Athènes, ministre des affaires étrangères, député, puis représentant de son pays auprès de divers États. C'est à ce titre qu'il réside en ce moment à Berlin, où il a publié l'ouvrage qui nous occupe, et c'est ce qui explique qu'il ait choisi cette ville allemande pour une publication française.

Toutes celles qu'il a données antérieurement, correspondent aux diverses phases de sa carrière. Pendant qu'il était conseiller au ministère de l'instruction publique, il a successivement publié plusieurs livres se rattachant à l'enseignement. Il a donné aussi, en collaboration avec Charles Soutzos, un livre concernant l'art militaire.

L'archéologie lui doit d'importants travaux, parmi lesquels nous citerons : *l'Histoire de l'art antique; les Antiquités helléniques*, en deux forts volumes in-4°, fournissant un recueil de toutes les inscriptions antérieures à la conquête romaine, qui avaient été trouvées en Grèce, depuis son émancipation jusqu'à la publication de cet ouvrage (1855). Dans le premier volume, il y a 375 inscriptions antérieures à Euclide; dans le second, il y en a 2,125, qui vont de cette époque à la prise de Corinthe. Les textes, traduits et commentés en français, sont complétés.

A ce genre d'études appartiennent trois mémoires présentés à notre Académie des inscriptions et belles-lettres, et insérés dans la collection des mémoires étrangers. L'un traite d'*Un voyage en Arcadie;* l'autre, d'*Une tournée dans l'Eubée méridionale;* et le troisième, des *Anciennes Mines de Sunium.* Ces travaux archéologiques ne sont pas les seuls de M. Rhangabé; leur indication suffit à montrer leur valeur.

Un autre livre se rattachant à cette catégorie, qu'il a sous presse en ce moment, paraît devoir être aussi d'un vif intérêt : c'est l'*His-*

toire des constitutions des États helléniques dans l'antiquité. L'épigraphie a, pensons-nous, été la base de ses observations à cet égard.

C'est surtout en français que M. Rhangabé a publié ses idées politiques dans des brochures et dans *le Spectateur d'Orient*, qui paraissait à Athènes, et dont il fut pendant toute sa durée un des principaux rédacteurs. Il rédigea aussi pendant trois ans, dans la même ville, le journal *l'Eunomie.*

Tout cela suffirait largement à une grande renommée; mais ce n'est pas encore le plus bel aspect de cette noble et vaste intelligence : car le cœur, et toutes les grâces de l'esprit poétique, qui caractérisent le plus charmant et le plus grand poète de la Grèce moderne, ne s'y révèlent pas.

M. Rhangabé est en effet, par-dessus tout, un grand poète, d'autant plus complet et fécond, que c'est sur un fonds très solide que son imagination s'est exercée. C'est à tort qu'on croirait que l'imagination pût perdre sa flamme dans les difficultés des rudes labeurs, et que les études positives pussent lui être nuisibles et entraver son essor capricieux.

Entassez des connaissances, écrivait Lamartine à un jeune poète qui lui demandait des conseils : c'est souvent sur les rochers arides qu'on voit naître les plus belles fleurs.

Dans la poésie, M. Rhangabé a touché à tous les genres avec la même supériorité, et il nous serait difficile de dire dans quelle partie du vaste domaine il n'a point excellé. Chez lui, le reproche que nous adressons à un trop grand nombre d'écrivains de sa nation, sous le rapport de l'imitation étrangère, ne trouve point de place. Il a, plus que tous les autres, compris que pour concourir à donner une littérature à la Grèce, il fallait commencer par être de son pays. Ses poésies lyriques, ses poèmes, ses tragédies, ses comédies, tout est grec, non seulement par la science du rythme, mais par le choix du sujet et la vérité des caractères. Que ce soit dans l'histoire ancienne ou dans la moderne qu'il aille les chercher, il ne s'écarte jamais de son milieu, et n'a devant les yeux que les grands modèles qui firent dans l'antiquité la gloire de son pays.

Si c'est la tyrannie des *Trente* qu'il veuille mettre en scène, c'est le récit de Xénophon qui lui fournira son canevas.

Veut-il peindre les mœurs contemporaines, comme il l'a fait

dans *les Noces de Coutroulis*, c'est Aristophane qui lui servira de guide, et il trouvera par là un moyen de prouver, par une démonstration de fait, que le peuple athénien d'à présent reflète trop bien celui d'autrefois, dans ses travers et dans ses ridicules, pour qu'on puisse lui contester sa descendance légitime. Rien n'est forcé pourtant dans cette comédie empruntée à la réalité, et qui se déroule dans toutes ses péripéties au café de *la Belle-Grèce*, rendez-vous des hommes politiques, et où les agitations de la capitale hellénique prennent souvent naissance, comme autrefois sur l'agora.

Le chœur à la manière antique a été introduit dans cette pièce, et il y complète l'illusion des caractères, du sujet et du lieu, par où l'on se sent transporté au milieu de cette démocratie turbulente si bien représentée par Aristophane. Il contribue aussi à donner à cette œuvre comique une portée plus élevée.

Les strophes suivantes prouveront que le filon antique a été ressaisi. Nous en empruntons la traduction à M. Eugène Yéméniz, mort il y a peu de temps, très compétent interprète d'une littérature avec laquelle il n'avait pas seulement des affinités de sympathie, mais de parenté.

Pour bien saisir le sens des pensées et des préceptes exprimés ici, il faut savoir que le héros de la comédie, Coutroulis, est un tailleur qui veut devenir ministre, et qui ne manque pas de se faire de nombreux partisans, en répandant autour de lui des promesses d'emploi.

Première strophe. — Celui qui ambitionne le pouvoir, doit l'envisager, non point comme le fruit de la ruse ni comme un présent de l'étranger, mais comme la récompense du zèle patriotique. Qu'il ne déshonore pas la Grèce en traînant sa chlamide aux pieds des étrangers, ainsi qu'un mendiant ses haillons, et qu'il se garde bien de river à son cou une chaîne étrangère. Les hommes immortels qui ont fondé notre grandeur et créé notre gloire, cherchaient-ils leur force hors de la patrie? la demandaient-ils au Lacon ou au Perse? Pour s'élever à la hauteur qu'ils voulaient atteindre, attachaient-ils à leur dos des ailes étrangères?

Deuxième strophe. — O pygmée! prends garde de te rompre le cou en regardant le front de ces géants. Toi qui veux être ministre, as-tu la taille requise pour t'asseoir à la même place que les Phocion et les Périclès? Souviens-toi que la Grèce est le cadavre sacré d'une morte, à laquelle il faut rendre la vie. C'est une énorme pierre précieuse qui est tombée dans l'abîme, et que tu dois, à force de travaux et de

sueurs, remonter sur la haute cime d'où elle s'est détachée. C'est un sol sacré où le pied du passant distrait glisse à chaque pas dans le sang des martyrs, une terre pleine d'espérances qui renferme le germe fécond de l'avenir. Si tu t'es donné pour mission de replacer sur le front de la Grèce ses antiques lauriers, heureuses et dignes d'envie la ville qui t'a vu naître et la mère qui t'a donné le jour!

La tragédie des *Trente* offre des scènes vraiment dignes de Sophocle, et où l'on sent le poète en communication directe avec le passé glorieux de sa patrie. On dirait qu'il a vécu au milieu des événements où s'agitent ses personnages, et qu'il a partagé leurs passions.

Le moment qu'il a choisi, c'est le complot qui devait aboutir au renversement du gouvernement tyrannique. Deux femmes s'y trouvent en conflit, se disputant le cœur de Trasylle, compromis dans le complot et dénoncé : l'une de ces femmes est la courtisane Lamie, en faveur auprès de Critias, un des *Trente*, qui lui a fait grâce, quoiqu'elle ait suivi Trasylle au milieu des conjurés ; l'autre est Calippe, fiancée de Trasylle et fille de Théramène, qui sera l'une des victimes des soupçons de Critias.

Nous passons sur l'analyse du fond de la pièce, aimant mieux citer, et nous bornant à indiquer la situation simplement dans la mesure nécessaire pour l'intelligence du dialogue suivant, que nous regrettons, d'ailleurs, à cause de sa trop grande étendue, de ne pouvoir donner dans son entier :

CALIPPE ET LAMIE

CALIPPE. — Que me veux-tu? N'es-tu pas allée à Thèbes?

LAMIE. — Comment? Tu le savais? Tu savais qui j'étais? Ah! oui, je comprends. Je suis allée à Thèbes, je l'ai suivi dans la voie de l'exil. A cheval la nuit et le jour, affrontant les fatigues, je l'ai accompagné comme son ombre. Je le gardais et je le veillais comme une mère surveille son enfant. Si je ne pouvais le sauver, je voulais tomber à ses côtés. Ils occupent déjà les sommets escarpés du Parnès ; ils y sont en sûreté. Je fus prise, et je m'attendais à subir le sort commun de ceux qui sont plus innocents que moi, et qu'une tyrannie féroce fait périr. Critias m'a sauvée. J'ai accepté ce présent en silence, je n'ai pas repoussé la coupe de la vie, en attendant que j'apprenne de toi si c'est le miel ou si c'est le poison que j'y dois puiser.

CALIPPE. — Femme, que veux-tu de moi? Je ne te comprends point.

LAMIE. — Je venais te demander fièrement le bien que tu m'as

enlevé. Mais, après t'avoir vue, je t'aborde en suppliante. Je te demande en grâce de me céder ce qui pour toi n'est qu'une vaine jouissance, ce qui est pour moi l'existence entière.

CALIPPE. — Si tu as quelque chose à dire, dis-le-moi clairement.

LAMIE. . . . . .

. . . . . Je viens te demander raison d'avoir envahi mon refuge, de m'avoir arraché le trésor de mon rêve, de m'avoir réveillée aux ténèbres de la vie et à son désert. De quel droit m'as-tu enlevé mon Élysée sur la terre, m'as-tu ravi le cœur de Trasylle?

CALIPPE. — Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi?

LAMIE. — Il n'y a rien de commun, comme tu dis. Voilà ce que je venais te dire et te demander impérieusement. Mais ta vue m'a fait comprendre le droit terrible que tu exerces. C'est Cypris, ce sont les grâces qui te l'ont donné. Je ne suis pas aveugle, je rends justice même à une rivale. Calippe, tu es belle ; tu es plus belle que la déesse des jardins, dont mon grand artiste (1) a copié les traits dans le ciel. Je comprends que les cœurs des hommes volent vers toi, que tous t'adorent à genoux. Aussi est-ce une prière que je t'adresse : je te demande le cœur de Trasylle, comme un don, non comme un droit.

CALIPPE. — Ta témérité à me tenir ce langage m'étonne. Il suffit. Va...

LAMIE. — Ce n'est pas avec témérité, c'est humblement que je m'approche de toi, pour ne te demander que le superflu de tes trésors. Fille de nobles aïeux, riche héritière, choyée et recherchée, portant la couronne de la beauté et celle plus éclatante encore de la chasteté, pure comme les nymphes de l'Olympe, tu dresses ton front avec fierté, tu imposes le respect, tu reçois le tribut de l'amour et de l'admiration. Tout ce que renferme la boîte de Pandore est à toi, à toi tout ce que le destin peut donner. Jette une miette de ton festin à la pauvre déshéritée du sort, à qui nulle jouissance n'est jamais échue en partage, vers laquelle nulle main amie ne s'est jamais tendue, dont tu détournes, dont tous détournent le regard avec mépris, et à qui manque même le dernier des refuges, l'estime de soi-même. Son destin cruel ne lui a donné qu'un seul présent, présent funeste! un cœur de femme. Celle qui n'a nul droit d'exiger de l'amour, est devenue elle-même la victime et la proie de l'amour. J'ai une âme qui sent; et voilà pourquoi je mérite toute compassion, et aussi la tienne.

. . . . . .

CALIPPE. — Femme, tu portes bien haut tes aspirations. L'insecte qui croupit dans la boue prétend s'envoler vers le soleil! Comprends

(1) Praxitèle.

l'inconvenance de tes paroles; rappelle-toi qui tu es, et où tu oses porter tes regards.

LAMIE. — Insensée! ne t'ai-je pas dit que je l'aime? L'amour purifie mon cœur; il consume tout ce qu'il y a de terrestre en lui, et envoie au ciel son sentiment sanctifié, comme l'arome d'un sacrifice. L'amour donne des ailes à l'insecte, et le brillant papillon s'élève vers le soleil. Je l'aime : cela doit te suffire pour que tu me respectes.

CALIPPE. — Je te plains, Lamie; j'excuse ta passion aveugle. Des dieux ont souvent été de même aimés par des mortelles. Mais si l'amour te semble être une justification, il te suffira d'apprendre que, moi aussi, j'aime Trasylle.

LAMIE. — Tu l'aimes? Tu crois l'aimer? Et sais-tu seulement ce que c'est que l'amour? Les politesses banales, les manèges de la coquetterie, voilà ce que tu prends pour de l'amour! As-tu jamais senti une morsure de vipère déchirer les fibres les plus intimes de ton cœur, les flammes du Phlégéton s'attacher à toi et te consumer?. . . . . , ... Tu ignores que je n'ai pas toujours été aussi humble que je me présente aujourd'hui devant toi. Les plus riches et les plus puissants entouraient ma fausse splendeur; fière, je leur donnais des chaînes, et je repoussais leurs vœux. Les maîtres et les esclaves, les sages et les fous se courbaient sous mon joug. Chacun de mes regards est un ordre, ma raillerie est une puissance. Cependant je me prosterne devant toi comme devant l'autel, et je te supplie de me laisser Trasylle. Tu m'as entendue. Dis-moi : le veux-tu?

CALIPPE. — Je t'ai entendue, et tu m'as fait penser à mon devoir. Lorsqu'il est fugitif et persécuté, lorsqu'il s'expose pour sa patrie, ce n'est pas à toi, c'est à sa fiancée, à son épouse, à être sa gardienne fidèle, et à mourir à ses côtés.

LAMIE. — Tu parles encore de fiancée et d'épouse! Après tout ce que je t'ai dit, tu persistes toujours à m'enlever l'âme de mon âme!

CALIPPE. — Ton esprit s'égare, ou bien ton audace ne connaît pas de bornes.

LAMIE. — Tu ne sais pas qui je suis : les rochers furent mon berceau; une louve m'a allaitée; j'ai vécu parmi les animaux féroces; le venin des serpents gonfle mes veines, et l'explosion de ma vengeance brûle tout autour d'elle, et ne s'éteint que dans le sang.

CALIPPE. — Si tes prières ne m'ont point émue, ne compte guère sur tes menaces.

. . . . . .

On le voit, le reflet antique est là indubitable, il y est sans effort.

M. Rhangabé se confond avec ses ancêtres, on pourrait aisément le prendre pour l'un d'entre eux.

Plusieurs autres de ses œuvres scéniques ont le même cachet, et ne le cèdent pas en valeur à celle-ci. Dans ses ballades, écrites parfois en langue vulgaire, il a toujours pris ses sujets dans l'histoire hellénique, ancienne ou moderne. La plupart de ces ballades sont chantées dans toute la Grèce par le peuple des campagnes, et plus d'une fois, dans les jours de combat, elles ont fait retentir les échos du Pinde, à travers les coups de fusil.

III

A côté de M. A.-R. Rhangabé se place immédiatement Alexandre Soutzos, mort en 1863, presque ou déjà septuagénaire. Ceux qui parlent d'Alexandre Soutzos, mentionnent près de lui son frère Panaïotti, que, dans son amitié fraternelle, il considérait lui-même comme supérieur; mais son amitié l'aveuglait, et ceux qui le veulent son égal se trompent aussi.

M. Ranghabé ne partage pas d'ailleurs cette erreur : il maintient à Alexandre le rang de supériorité qui lui est dû.

L'aptitude spéciale de ce grand poète était la satire, sous forme lyrique, l'hymne patriotique, le chant guerrier. Il y avait chez lui la trempe d'un Tirtée, et des élans véritablement pindariques. Il s'obstina, bien à tort, à consumer sa sève dans des poèmes à la façon de lord Byron, où il ne réussit pas comme genre.

Il y aurait, au reste, beaucoup à dire sur le genre en lui-même, qui est évidemment faux et contraire même aux règles les plus complaisantes en matière de composition poétique. Aussi, dans ses poèmes, la charpente n'est toujours qu'une ébauche, et les caractères que de vagues silhouettes, qui s'effacent au milieu de digressions semées de lyrisme, de philosophie et de satires.

Avec une meilleure direction de son génie, sans nul doute, Alexandre Soutzos eût donné à la Grèce moderne un nouveau Tirtée, doublé d'Archiloque : car il avait le patriotisme du premier et les colères, nous allions dire les rages, du dernier.

Comme M. Rhangabé, il était de noble origine, fils d'un ancien hospodar de Valachie, et peut-être de lignée impériale, comme la plupart des princes du Phanar, dont était sa famille. Son instruction première présentait bien des lacunes, sans doute, à cause des cir-

constances qui étaient venues interrompre ses études scolaires, et l'avaient brusquement jeté dans la lutte de l'indépendance hellénique.

Pendant sept ans qu'elle dura, il en suivit les hasards; et ce ne fut qu'à son issue qu'il retourna au culte des lettres et de la poésie, qui avaient été la passion de son adolescence, et que son patriotisme avait dominé pendant l'ère des combats. Il en donna le récit dès 1828, dans un livre publié en français, à Paris, chez Firmin Didot, et qui fut, croyons-nous, sa première publication littéraire.

Ses productions poétiques, écrites en grec, sont : *la Ménippée; le Portefeuille poétique; la Révolution du 3 Septembre; le Panorama de l'Assemblée nationale*; *le Miroir de* 1845*; Aperçu politique de la Grèce; Dithyrambe au peuple grec; Athènes; Marathon; la Véritable Phase de la question d'Orient.*

Quatre comédies : *le Premier Ministre; le Poète indompté; l'École constitutionnelle*, et *le Prodigue*, la plus ancienne et la meilleure.

Deux poèmes, dits épiques, et qui rentrent, à notre avis, dans la catégorie du genre descriptif et humoristique, selon le procédé de lord Byron, comme nous l'avons indiqué : *l'Errant* et *la Grèce combattant les Turcs.*

Il faudrait en ajouter un troisième, sur *la Guerre de Crimée, ses causes et ses conséquences*, composé dans les dernières années de sa vie; mais il est malheureusement perdu, malgré les actives recherches de la *Société pour l'encouragement des études helléniques.*

Ce poème, politique et fort peu militaire, bien qu'il eût pour sujet une grande guerre, rappelait, par plus d'un côté, celui de *la Grèce combattant les Turcs*, à la différence près, que les combats décrits y étaient diplomatiques. Mais, comme le premier, il n'avait pas d'action propre à un personnage particulier, et ressemblait plus aux chansons de gestes qu'aux épopées. C'étaient des conseils tenus à la cour du tzar Nicolas, de Napoléon III ou d'Abdul-Medjids. Il y montrait les mobiles respectifs qui poussaient les trois empereurs à la guerre; et la suite des événements a prouvé qu'il y avait dans les suppositions du poète des illuminations véritables, cette intuition profonde que l'antiquité croyait insufflée par la muse, et que nous appelons *l'inspiration.*

Si nous pouvons parler ainsi de cette œuvre ignorée et probable-

ment à jamais perdue, c'est qu'elle nous fut très directement connue, ayant aidé l'auteur de notre collaboration à la traduire en notre langue. Un fâcheux hasard voulut qu'il ne nous restât point entre les mains copie de cette version française. Le brusque départ du poète, sous le coup d'événements qui venaient d'éclater dans son pays, en fut cause. Nous le regrettons vivement (1).

A la même époque où il terminait ce poème, il faisait imprimer à Bruxelles un pamphlet, écrit en grec et en prose, intitulé : *Canaris incendiant le système*. Il avait eu le projet de le lancer en Grèce; mais le roi Othon, contre lequel étaient dirigées ses attaques, ayant été détrôné sur ces entrefaites, le brûlot resta sans emploi et sans publicité : c'est pour cela que nous en faisons mémoire (2).

Les traits satiriques qui sont partout dans ses œuvres, et qui furent presque toujours politiques, lui créèrent plus d'une fois des difficultés avec son gouvernement, et l'obligèrent à s'éloigner souvent de son pays. Il y jouissait néanmoins de la faveur populaire. Le peuple en Grèce aime l'opposition : il s'exaltait à la lecture de ses vers. Cependant, quand parut *le Panorama de l'Assemblée nationale*, on trouva que ses satires avaient passé la mesure, et le sentiment religieux se sentit froissé par une pièce intitulée : *Dieu*, qui tourne toutefois beaucoup plus en ridicule les travers de ses compatriotes, qu'elle n'est irrévérencieuse envers la majesté divine. Nous croyons à propos de la citer; elle donnera un spécimen des mieux réussis de son procédé dans le genre satirique, qui lui était si familier. Voici cette pièce :

Du haut du ciel, Dieu tenait les rênes du char de la lumière; il prit son télescope et se mit à regarder notre misérable planète. Il considérait les peuples les uns après les autres; et quand ses yeux tombèrent sur la Grèce, il s'écria en branlant la tête : Si ce malheureux petit peuple sait ce qu'il fait, je veux bien ne plus être Dieu.

(1) Je dirai, pour ceux que ce renseignement pourrait intéresser, que la copie qui devait m'être remise, était en la possession du général Calergis, alors ministre plénipotentiaire de Grèce à Paris (1861). Il l'avait reçue pour en donner communication officieusement au secrétaire de l'empereur ou à l'empereur lui-même afin de savoir si sa publication ne lui serait pas désagréable. J'ignore si la communication fut faite; mais je sais que le général Calergis ne conseilla pas la publication. Cette copie, restée, selon toute apparence, dans ses papiers, pourrait être sans doute utilement recherchée auprès de ses héritiers.

(2) Nous possédons un exemplaire de ce pamphlet, avec le manuscrit de sa main d'une traduction qu'il en avait faite.

Il voguait au hasard sans pilote et sans voiles ; ma main l'a conduit dans un port assuré. Il jouit à peine du calme, qu'il ne peut plus supporter le poids de sa tranquillité. Il prête une oreille complaisante aux conseils de tous les intrigants. Si ce malheureux petit peuple sait ce qu'il fait, je veux bien ne plus être Dieu.

Il se confie aux mains des employés qu'il croit tombés du ciel pour son bonheur; et ceux-ci, quand ils se promènent par les rues avec leurs grosses épaulettes et leurs chapeaux à plumes, se gonflent, se pavanent et s'imaginent être mes représentants sur la terre. Parfois je prête l'oreille et j'entends les ridicules prières de ces hommes : l'un veut la pluie; l'autre, le beau temps; chacun implore mon assistance pour supplanter son voisin. Tremblants et à genoux, ils baignent de larmes mes autels, comme si j'étais leur tyran, et crient matin et soir vers moi, dans cette langue hellénique qu'ils ne comprennent plus. Si ce malheureux petit peuple sait ce qu'il fait, je veux bien ne plus être Dieu.

Le soulèvement fut tel contre le poète, qu'il dut cette fois s'éloigner pour longtemps. Il ne revint plusieurs années après, qu'à l'occasion de l'insurrection d'Épire et de Thessalie contre les Turcs, qui entraînait la Grèce, en 1854. Alors, au comble de l'exaltation, il ne se contenta pas de faire éclater ses hymnes guerriers dans la capitale hellénique; quoique déjà d'un âge avancé, il courut les faire entendre lui-même au milieu des combattants. Ses accents enflammés sont d'une haute inspiration, et présentent son talent poétique sous le plus bel aspect. C'est en cela surtout qu'il rappelle Tyrtée et Pindare, et qu'il concourt à nous prouver que la Grèce moderne n'a pas démérité de ses glorieux devanciers.

O Grivas! s'écrie-t-il, s'adressant à l'un des intrépides chefs de l'insurrection, toi qui as défendu Nauplie contre Ibrahim, ceins ton glaive héroïque et pesant; prouve que le lion d'Acarnanie possède encore ses griffes. Dans les bois, mille hommes sont réunis, embrasés d'un feu sacré. Sous chaque platane, dont la cime frissonne dans les airs, un polémarque surgit. Ils chantent la liberté, et courent au champ glorieux de Gravia. En avant donc : que ton cri soit : *Indépendance! Empire!*

Othon! Othon! le frémissement de tes peuples ne s'empare-t-il pas de toi? Ton jeune trône ne tremble-t-il pas comme la terre qui le porte? A cheval! à cheval! les Thermopyles te réclament! Soldats de l'Épire et de la Macédoine, armatoles et généraux, conduis-les tous aux sept collines de Byzance!

Au point de vue de la formation de la langue hellénique, nous estimons que M. A.-R. Rhangabé et Alexandre Soutzos ont plus fait que Adamantios Coraï, qui en posa le principe, parce qu'ils en ont donné l'application, et qu'ils l'ont plus popularisée par leurs vers que toutes les démonstrations philologiques n'eussent pu le faire. Ces deux noms resteront au premier rang des écrivains régénérateurs de la Grèce. Assurément ils ne sont pas les seuls, mais ils ont eu l'initiative, et ils ont fait pour la nouvelle langue de leur pays ce que Malherbe et ses disciples immédiats firent pour la nôtre.

En rapprochant ces deux noms dans cette œuvre commune, ce n'est pas que nous jugions leur part égale; ce que nous avons déjà dit de l'un et de l'autre, pour caractériser leur genre de talent et leurs aptitudes, établit leur différence.

M. Rhangabé, admirablement doué par la nature, a fécondé encore par de fortes études les dons reçus, tandis qu'Alexandre Soutzos, moins instruit, procéda beaucoup plus d'instinct; mais son instinct le servit assez bien, pour lui faire toujours retrouver la véritable voie de l'hellénisme, quand son incomplète connaissance des modèles antiques l'en avait fait sortir.

Son frère Panaïotti, dont nous n'avons pas signalé les œuvres, et que nous considérons comme lui étant inférieur, eut néanmoins, comme lui, des accents d'un véritable lyrisme.

Quantité d'autres mériteraient aussi bien d'être signalés avec distinction.

Le père et deux des fils de M. A.-R. Rhangabé seraient de ce nombre. Il faudrait aussi mentionner, parmi les poètes de sentiment et de profondes pensées, Démétrius Paparhigopoulo, fils du grand historien de ce nom. Ce poète, prématurément enlevé dans la fleur de sa jeunesse, donnait les plus belles espérances. Une pièce intitulée : *la Lanterne du cimetière*, rapportée par M. Rhangabé, suffirait à donner la mesure d'un beau talent.

Ne pouvant énumérer et produire des œuvres dans cette trop rapide étude, citons au moins de cette pléiade poétique quelques noms qui méritent l'attention, et que nous ne voudrions pas complètement passer sous silence.

Coumanoudès, Orphanidos, Carydis, Bernardakis, les Byzantios, Basileiadès, Saltélis, Tantalidès, Carassoutsas, Vlachos, Viziénos, Zalacostas, Calivourtzès, Antoniadès, Stavridès, Levkias, Philippe Jean, Salomos, Foscollo, Palli, Calvos, Zampélios, J. Typaldos,

Marcoras, Terzétis, Valaoritis, Mavrojannis, Aphentoulis, Paraschos, Vikellas, pourraient soutenir la comparaison avec les poètes de tous les pays, et méritent de garder un rang d'honneur sur la terre antique des Muses.

C'est un grand service qu'aura rendu à la Grèce M. Rhangabé, en publiant cette *Histoire de la littérature néo-hellénique*. Il a montré que le vieux sol n'a pas perdu sa fécondité. Mais, dans l'étendue trop restreinte de deux volumes, il n'a pas pu fournir toutes les preuves, ayant dû se borner à un choix de citations et à une nomenclature rapide d'œuvres et de noms d'auteurs.

Pour donner l'argument concluant, il faudrait pouvoir porter à la connaissance de l'étranger l'élite de ses œuvres. Malgré les inconvénients d'une traduction et le voile qu'elle laisse sur les plus grandes beautés, elles étonneraient ceux qui pensent que la Grèce n'a rien fait pour ressaisir le flambeau que sa main défaillante avait transmis à l'Europe il y a quatre siècles, et ferait comprendre ce qu'on peut attendre du génie hellénique et le rôle que l'avenir lui réserve dans le monde oriental.

Jules Roussy.

LA FRANCE AU TONG-KIN [1]

VII

Le traité pour l'obtention duquel M. l'amiral Dupré avait si cruellement sacrifié tous ceux qui avaient combattu sous notre drapeau n'était, au fond, qu'un acte diplomatique illusoire. L'incapacité du gouverneur qui l'a conclu s'y fait jour après le moindre examen. Si, au lieu d'être vainqueurs, nous eussions été vaincus, il nous eût été impossible de signer une convention plus désastreuse.

Voici le résumé exact de ses diverses dispositions :

1° Ouverture au commerce de trois ports : Hâ-noï et Haïphong, dans le Tong-kin, et Quin-hone, dans l'Annam;

2° Liberté pour les Européens de résider et d'acquérir sur ces trois points du territoire annamite, sous la protectien d'un consul français et d'une garnison de cent hommes dans chacune de ces localités;

3° Libre circulation dans l'intérieur du royaume au moyen de passeports visés par le consul;

4° Autorisation de faire transiter les produits de Chine à travers le Tong-kin;

5° Libre exercice de la religion catholique dans tout le royaume;

6° Payement à l'Espagne par le gouvernement annamite d'une indemnité d'un million de piastres;

7° Cession par la France au gouvernement annamite de 5 navires de guerre à vapeur, de la force totale de 500 chevaux, armés et équipés, — de 100 canons approvisionnés de 200 coups par pièces, — de 1,000 fusils à tabatière et de 500,000 cartouches;

(1) Voir la *Revue* du 1er août 1882.

8° Remise à l'Annam de l'indemnité de guerre de 5,500,000 fr. qu'il restait devoir à la France;

9° Interdiction à l'empereur d'Annam, en cas de révoltes ou de troubles intérieurs, de recourir à une autre puissance que la France.

Je me demande comment il a pu se faire qu'une Chambre de députés français n'ait pas demandé aucune explication au ministre de la marine au sujet des articles 6, 7, 8 de ce traité.

Relativement au payement à l'Espagne par le gouvernement annamite d'une indemnité de 1 million de piastres (5,555,000 fr.), il court une singulière légende à Saïgon, que l'on m'y a racontée, dont on m'a affirmé l'authenticité, et que je dois rapporter ici, ne voyant aucune autre explication plausible à une telle convention, puisque nul soldat espagnol n'a jamais mis les pieds au Tong-kin lors de notre expédition de 1873. Quand le gouvernement de Napoléon III décida la conquête de la Cochinchine, nos premiers essais, à Tourane, furent des plus malheureux. On résolut d'asseoir la future colonie sur les bords du Don-naï : ce plan valait mieux. Mais comment acclimater nos pauvres soldats dans les marécages si malsains de l'intérieur? Le chef de l'expédition fit donc appel au bon vouloir du gouvernement de Manille, lequel expédia aussitôt une forte colonne de Tagals, sous les ordres du colonel espagnol Palanca. Ces utiles auxiliaires, faits au climat, nous valurent nos trois provinces de l'Est. Toutefois l'Espagne, qui ne pouvait ni ne voulait nous rendre gratuitement un aussi important service, stipula qu'en échange de son aide on lui verserait un million de piastres, la conquête une fois assise, ou qu'on lui accorderait un territoire sur nos côtes pour y installer un port de relâche. A la fin de 1861, elle formula sa réclamation. La France refusa nettement le territoire; quant aux piastres stipulées, elle oublia pendant douze ans de les payer. L'Espagne, qui n'était pas la plus forte, se tut. En 1873, trouvant l'occasion bonne de solder ce vieux compte sans bourse délier, M. l'amiral Dupré tira son acquit de la poche des Annamites. Ce mode de libération de nos dettes méritait bien qu'on le signalât.

C'est, assurément, au voisinage de cet article 6 qu'il faut attribuer l'insolite convention de l'article 8. L'Annam, depuis douze ans également, nous devait une indemnité de 5 millions et demi de francs : il payait cette somme à l'Espagne, à notre place! Doré-

navant il ne nous devait plus rien. Pour ne point entrer dans des explications compromettantes, nous déclarions publiquement le décharger de sa dette. Il est vrai que, en garantie du payement à faire aux Espagnols, nous nous sommes constitués, pour six ans, les gardiens de la douane établie aux embouchures du Song-Koï. Il est possible que la France puisse, à cette occasion et pendant ce laps de temps, rentrer quelque peu dans ses déboursés, ce qui constituera notre seul profit d'un semblable traité. Quant à l'indemnité à nous due pour les frais occasionnés par l'expédition de 1873, quant à celle que M. Garnier avait garantie à M. Dupuis au nom du gouvernement français, M. l'amiral Dupré, dans la hâte de son départ, n'y avait même pas songé.

Pour ce qui concerne l'article 7, je me bornerai à faire remarquer qu'il donne aux Annamites le moyen de nous mettre à la porte du Tong-Kin dès que l'envie leur viendra de nous surprendre.

En réalité, qu'a reçu la France? Une signature à laquelle la cour de Hué est résolue de ne jamais faire honneur.

Ce traité politique, qui porte la date du 15 mars 1874, fut suivi d'un traité de commerce, le 31 août suivant; mais l'échange des ratifications n'eut lieu à Hué que le 13 avril 1875, et l'ouverture officielle du royaume au trafic européen fut alors fixée au 15 septembre de la même année. Ce jour-là, nos consuls s'installèrent à Hâ-Noï et à Haï-Phong, avec leurs escortes respectives de cent hommes.

Mais jusqu'à présent leur présence n'a pas servi à grand'chose. En réalité, quand les négociants européens se présentent pour passer, les autorités annamites leur barrent la route. Nos consuls, qui appartiennent au corps des officiers de marine, ne veulent pas prendre la responsabilité d'un acte de légitime rigueur, tant ils redoutent d'être désavoués par les bureaux de la métropole. Si donc les commerçants s'aventurent à braver les injonctions illégales des mandarins locaux, c'est à leurs risques et périls : on conçoit combien leur négoce souffre de cet incroyable état de choses.

Veut-on savoir à quel point la cour de Hué se rit des engagements signés par ses représentants à Saïgon? Au commencement de 1879, un fait significatif s'est passé sur les bords du Fleuve-Rouge. Un descendant des anciens rois dépossédés, nommé Lê-Yang Tsaï, a envahi, à la tête de dix mille partisans, les districts de Ling-Shang et de Ching-Chou. Les Annamites, ne se sentant pas en force, en

ont appelé à leur suzerain, l'empereur de la Chine, lequel a rendu, à cet effet, un édit rapporté par le journal *Wan-Kwoh-Kung*, de Shangaï, ordonnant au gouverneur du Kouang-Si d'envoyer des troupes chinoises pour écraser le rebelle, ce qui a eu lieu. Eh bien! n'est-il pas évident que la cour de Hué, en cette circonstance, a formellement contrevenu aux dispositions de l'article 9 du traité de 1874? N'est-ce point là une preuve évidente de son affectation à ne tenir aucun compte des conventions passées, lesquelles nous ont coûté, pourtant, assez cher pour que nous en exigions l'application entière et stricte? A quoi servent, dans ce cas, et notre chargé d'affaires à Hué et nos consuls au Tong-Kin?

Ces agents ne sont pas même bons à réprimer la piraterie qui infeste quotidiennement ces côtes. Les forbans ont pour but principal le rapt des enfants tong-kinois, qu'ils vont revendre ailleurs au prix moyen de 10 francs par tête. A ce sujet, le *Daily-Press*, de Hong-Kong, recevait de son correspondant de Haï-Phong, au mois de septembre 1880, la lettre suivante : « Je crois qu'il sera intéressant pour vos lecteurs d'apprendre que le bâtiment de guerre « annamite *Mayenne*, autrefois navire français et donné au gouvernement annamite à la suite du traité de 1874, a été pris par les « pirates, juste au dehors de notre fleuve. Ce bâtiment est un « gros vapeur... Le moment est venu où l'on devrait vraiment « agir dans nos eaux contre ces pirates. *Les Français ne sont pas « capables de faire quoi que ce soit; ils s'arrêtent toujours dans « les ports, au lieu d'être en croisière.* En outre, ils se laissent « tromper par les mandarins annamites de Haï-Phong, qui, paraît-il, sont associés avec les pirates. Dans tous les cas, il est certain que les pirates ont leur quartier général à Haï-Phong, d'où « ils s'approvisionnent et obtiennent des renseignements sur le « mouvement des jonques. »

Et dire qu'il y a un consul français à Haï-Phong, officier de notre marine, qui ne voit rien, ou qui laisse faire! Le correspondant du journal anglais ajoute : « Ce qui vaut le mieux pour détruire les « pirates, ce sont les canonnières chinoises. Elles n'hésitent pas, « et brûlent toute jonque qui ne réussit pas à prouver qu'elle est « montée par d'honnêtes commerçants. L'été dernier, le *Aulan* a « coulé, en quinze jours, une douzaine de jonques de pirates. » Comme ces appréciations, suffisamment appuyées, du reste, de nos voisins, sont flatteuses pour notre amour-propre national!

Et dire, pourtant, que c'est notre Chambre des députés, si ignorante en matière coloniale, qui a été la cause principale de ces honteuses inerties, par suite de son refus systématique de voter le crédit de deux millions et demi, demandé par M. l'amiral Jauréguiberry, pour l'établissement permanent d'une flottille de guerre au Tong-Kin! Elle n'a pas su comprendre, dans l'excès de ses mesquines défiances, qu'après avoir voté, les yeux fermés et la bouche close, l'incompréhensible traité de 1874, elle devait aller jusqu'au bout, pour assurer l'exécution des quelques bénéfices qu'on en pouvait retirer! A quoi sert de voter un traité, si l'on ne veut pas en poursuivre l'application?

VIII

Faudrait-il, du moins, un déploiement de forces considérables pour pacifier le Tong-Kin, assurer sa tranquillité et le maintenir sous notre obéissance?

Dans la séance du 21 juillet 1881, M. Georges Périn disait à la Chambre : « Il faudrait envoyer au moins trois mille hommes de « troupes françaises et former une quantité égale de troupes indi- « gènes; ce serait une dépense d'au moins 9 millions. Il nous fau- « drait, en outre, un nombre plus considérable de canonnières, « au moins dix. L'occupation coûterait donc au moins 10 à 12 mil- « lions. »

Autant d'assertions inexactes.

Voyons d'abord ce que vaut l'armée annamite.

Elle est plutôt imaginaire que réelle au Tong-Kin. Les mandarins ont amené de l'Annam un certain nombre de soldats pour tenir le peuple sous le joug. Les mieux armés ont des fusils à pierre de l'ancien modèle; les autres, des fusils à mèche, des piques, une grande variété de lances, des sabres, des coutelas; quelques-uns, appartenant aux gardes particulières des gouverneurs, s'abritent à l'aide d'immenses boucliers. Leurs canons sont en mauvais état, et ils ne savent pas s'en servir. Voilà leur bilan vrai. Avec cela, combien sont-ils? « On me parlait, raconte M. Dupuis, d'une armée de « cinquante mille hommes au Tong-Kin; mais je déclare n'avoir « jamais vu devant moi plus de quinze cents à deux mille « hommes. A la vérité, les soldats se trouvaient répandus un peu « partout. Les mandarins de Hué ne sont pas partisans des grandes « masses: ils savent trop bien le peu de cohésion dont est suscep-

« tible leur armée, qui est plus particulièrement habile à entourer « et cerner l'ennemi. » Ce chiffre n'est pas redoutable. Ce qui a permis, probablement, de l'exagérer, c'est que le reste de l'armée locale est formé par la milice tong-kinoise; mais celle-ci ne veut pas combattre pour ses oppresseurs. En raison de sa prédominance numérique dans la masse de l'armée, elle amène facilement la défection des troupes, en prenant la fuite dès qu'il y a apparence de danger. Les indigènes n'ont donc d'autre souci que de faciliter la défaite des Annamites. Mais comment se battent ces derniers? Abandonnés par leurs vassaux, s'efforcent-ils, dans ce cas, de suppléer au nombre par le courage, qui décide si souvent de la fortune d'un combat? C'est encore M. Dupuis qui va nous répondre. « Leurs manœuvres, dit-il, s'exécutent avec force grimaces. Il « faut les voir gambader, courir, danser, couper le cou avec une « facilité extrême. Mais le moindre danger vient-il à survenir? tous « ces habiles jongleurs sont bien vite en déroute. »

On conçoit qu'il ne faut pas beauconp de soldats européens pour culbuter une armée composée de cette façon.

Il y a longtemps déjà, M. Chapman, envoyé du gouverneur général des Indes, lord Hastings, à la cour de Hué, qui se trouvait au Tong-Kin pendant les guerres civiles, pensait que « 50 hommes d'infanterie européenne, 25 artilleurs européens et 200 cipayes, prenant parti pour les Tong-Kinois, auraient suffi pour rendre certaine la conquête de l'Annam par ce peuple. »

Le 7 juillet 1873, M. l'amiral Dupré affirmait au ministre de la marine que quatre compagnies d'infanterie, une batterie d'artillerie de campagne, un aviso de 1re et deux de 2me classe, enfin quelques petites canonnières et chaloupes à prendre sur place, suffiraient pour occuper la capitale du Tong-Kin, le delta du Song-Koï et le cours supérieur de ce fleuve au-dessus de Hà-Noï.

A la même époque, M. le comte de Chappedelaine, notre consul à Canton, écrivait au ministre des affaires étrangères : « Il suffirait d'un seul aviso, de quelques canonnières et d'un bataillon, avec le concours des catholiques, pour faire du pays une colonie française. »

Enfin, le 22 novembre suivant, M. Garnier, qui n'avait pourtant avec lui que 90 hommes, écrivait à M. l'amiral Dupré pour lui recommander de ne pas lui envoyer de troupes, lesquelles ne feraient que le gêner, mais 100 hommes seulement, bien choisis, pour encadrer ses miliciens indigènes.

M. Bouchet avait donc raison de répondre à M. Georges Périn : « Quand cette poignée de Français, braves sans doute, mais si peu nombreux, ont pu s'emparer du Tong-Kin; quand 90 hommes se sont rendus maîtres de la citadelle d'Hà-Noï, comment pouvez-vous douter des sentiments que nourrit pour nous ce peuple, qui, depuis 1802, gémit sous le joug annamite, qui est prêt à traiter en libérateurs ceux qui l'aideront à reconquérir son indépendance? » M. Bouchet comprenait le véritable point de vue de la question : oui, c'est le concours de la population indigène qui a fait la force de MM. Garnier et Dupuis; c'est ce même concours qui sera encore la nôtre le jour où nous voudrons l'employer.

Et M. l'amiral Cloué, confirmant les très justes observations de M. Bouchet, venait ensuite lire à la tribune une lettre de M. Serval, officier de marine récemment arrivé du Tong-Kin, dans laquelle il importe de noter ce passage : « On chercherait à tort des points de comparaison dans la conquête de la Cochinchine. Un corps de vingt-cinq de nos soldats, tant qu'il demeurera en communication avec la marine, suffira parfaitement. Ce qu'il faut assurer avant tout, c'est la mobilisation par eau. » Cela est évident pour qui connaît ce pays, sillonné en tous sens par des fleuves, des rivières, des canaux et des arroyos de toute sorte, lesquels en sont ainsi les routes naturelles et rapides.

En résumé, avec l'appoint des indigènes, qui ne nous fera jamais défaut, 400 ou 500 hommes suffiraient à l'occupation; de plus, ils serviraient encore d'utiles instructeurs pour la création de milices locales régulières.

Mais que l'on soit bien convaincu, en France, de ceci : c'est que nous ne parviendrons à asseoir sûrement notre autorité dans cette province qu'à la condition de favoriser avant tout ceux des habitants qui sont chrétiens. Et qu'on sache bien que nulle question de prosélytisme religieux n'est en jeu dans cette affaire; c'est là une autre face des événements, que nous n'envisageons point ici aujourd'hui. Ce qu'il nous importe de constater, ce sur quoi nous devons insister, parce que cette affirmation repose — pour nous, qui connaissons le pays — sur une vérité indéniable, c'est que les Tong-Kinois chrétiens nous sont dévoués et attendent impatiemment de nous leur délivrance. Comme ils sont nombreux, ils entraîneront, au moment voulu, le reste des habitants, lesquels, à leur tour, ne demanderont pas mieux : tous ont la haine commune des usurpateurs. M. Dupuis,

qui savait à fond les ressources de la région, ne se proposait pas d'employer un autre moyen. Ce qu'il eût fait à lui seul, si on lui eût permis d'accomplir son œuvre, nous devons le faire également quand l'heure, — qui ne peut tarder, — sera propice.

M. Georges Périn, toujours égaré par sa haine aveugle du catholicisme, qu'il prétend expulser de toute terre française au nom de la liberté de conscience, a osé, dans la même séance du 21 juillet 1881, prononcer les paroles suivantes : « Je veux bien admettre que les populations chrétiennes soient disposées à faciliter au Tong-Kin les efforts de la France ; mais il n'y a pas là d'appui sérieux à attendre, et, le jour où nous occuperons le Tong-Kin, nos officiers, nos fonctionnaires ne pourront s'entendre avec les missionnaires. En voulez-vous la preuve? En 1873, lorsque Francis Garnier s'empara de Hà-Noï, des plaintes s'élevèrent rapidement contre les missionnaires : un jour, c'était un curé annamite qui incendiait une pagode sans aucune raison ; un autre jour, c'était un missionnaire qui se mettait à la tête de trois cents brigands pour faire la guerre tout seul. On eut beaucoup de peine à le désarmer. Ainsi, en 1873, l'alliance avec l'élément chrétien n'a été qu'éphémère. Elle le sera toujours : car, dès que l'élément religieux et l'élément civil se trouvent en présence, leur union cesse, parce qu'ils poursuivent des buts différents..... Il ne faut donc pas vous leurrer de l'espoir de trouver au Tong-Kin, où la population est considérable, l'aide dont on parle. Ce serait retomber dans les mécomptes de l'expédition Garnier. » Toute cette phraséologie, que l'esprit de parti a dictée, ne repose sur aucun fondement. Autant d'allégations, autant d'erreurs.

Si, comme l'a dit M. Périn, « l'alliance avec l'élément chrétien n'a été qu'éphémère » pendant la glorieuse campagne de 1873-1874, à qui la faute? à nos alliés tong-kinois? Certes non. La faute en est à M. Philastre, notre représentant, qui opéra la reddition des provinces conquises, malgré les officiers du corps d'occupation ; qui, froidement, laissa massacrer sous ses yeux, sans un seul geste de défense, les misérables indigènes qui s'étaient confiés en l'honneur français. « On conçoit maintenant, écrivait M. Dupuis à la date du 20 janvier 1874, l'idée que le peuple doit se faire de la France, qui, par la bouche de ses représentants, l'assure de sa protection et l'abandonne ensuite après l'avoir compromis ! »

En dépit des affirmations intéressées de M. Georges Périn, il faut qu'on sache que l'alliance des chrétiens du Tong-Kin fut sincère

M. Dupuis l'affirme catégoriquement, et il était en position, ce nous semble, de le savoir un peu plus exactement que le député de la Haute-Vienne. « Lorsque Garnier, raconte-t-il dans son *Journal*, fit un appel à la population du Tong-Kin, lui promettant en retour la protection de la France, un grand nombre de chrétiens vinrent trouver Mgr Puginier pour lui demander s'ils pouvaient sans danger prêter leur concours à M. Garnier ; et l'évêque français, sans les engager, leur répondit cependant qu'ils n'avaient rien à craindre en entrant au service de Garnier, puisque derrière Garnier il y avait la France. » Et il faut ajouter qu'aucun de ces indigènes ne recula ni ne fit défection : ils marchaient en avant, croyant conquérir la délivrance. On sait comment ils furent récompensés. Le 12 janvier précédent, M. Dupuis écrivait encore : « M. Bain est venu me voir avec le docteur Harmand, qui commandait la province de Nam-Dinh. Ce dernier avait le cœur brisé de douleur en abandonnant cette ville et nos partisans, sans défense, aux Annamites, qui ne manqueront pas de se venger sur ces malheureux. Ces infortunés voulaient tous suivre les Français, et la séparation a été déchirante. » M. Philastre, qu'on a depuis lors nommé consul général à Hué, fut sans cœur. Il faut lire, dans le *Journal* de M. Dupuis, le récit de l'entrevue du secrétaire de M. Philastre, M. Balézeau, avec Mgr Puginier, qui venait d'être instruit des premiers massacres. « Pendant que Mgr Puginier me racontait ces détails, M. Balézeau est arrivé. L'évêque lui a tout dit, les larmes aux yeux. — Ce qui arrive, a répondu M. Balézeau, n'est pas la faute des mandarins, qui font tout ce qu'ils peuvent pour arrêter le mal ; ce sont des représailles contre les chrétiens, pour ce qu'ils ont fait pendant l'occupation française. — En entendant un tel langage, Mgr Puginier est devenu rouge d'indignation. C'est trop fort ! s'est-il écrié : c'est nous, maintenant, qui sommes les coupables ! Je demanderai qu'une enquête soit faite, et que la vérité soit connue. » Et M. Dupuis ajoute : « J'ai rarement vu un spectacle plus navrant, pour un cœur de Français, que celui de cet homme d'épée, insensible aux paroles de cet évêque qui, les larmes aux yeux, lui représentait la désolation de ce malheureux pays, et tenant au prélat un langage qui me faisait monter le rouge au front. » Nous concevons que M. le docteur Harmand, révolté par ces atrocités, n'ait pu s'empêcher de dire au courageux explorateur : « Aussitôt arrivé en France, je ferai connaître tout ce qui

est arrivé au Tong-Kin, et rien au monde ne m'empêchera de dire la vérité. » Le docteur a-t-il tenu sa promesse? Ce que je sais, c'est que M. Dupré fut nommé, presque après son retour, successivement vice-amiral, préfet maritime à Rochefort et à Toulon, et membre du conseil de l'amirauté; c'est que le même M. Harmand vient d'être appelé au poste lucratif de consul général à Bang-Kok; c'est que M. Philastre n'a point été encore désavoué. Voilà comment nous avons récompensé les chrétiens du Tong-Kin de la confiance qu'ils avaient mise en nous. Eh bien! tel est le prestige que nos missionnaires ont su leur inspirer à notre égard, qu'ils sont prêts, en dépit des tortures endurées, à appuyer de nouveau toute démonstration armée qu'il nous plaira de tenter. Voilà ce que M. Georges Périn eût dû savoir, lui qui se mêle de discuter, sans la moindre compétence, du reste, nos questions coloniales. Quant aux autres anecdotes risquées dont il a cru devoir orner, à tout hasard, son récit, je n'hésite point à déclarer qu'elles n'ont jamais eu aucune base vraie. Le *Journal* de M. Dupuis, écrit au jour le jour et si précis dans les plus petits détails, n'en fait aucune mention; or il est au moins étrange qu'il n'ait pas entendu parler de faits de cette nature. D'autre part, pour ce qui me concerne personnellement, moi qui résidais à cette époque en Cochinchine, je puis affirmer qu'aucun bruit analogue n'est arrivé à Saïgon, où tout le corps d'occupation est revenu après la campagne de Tong-Kin, et dont l'élément européen est extrêmement défavorable au clergé. Donc je conclus hardiment que l'allégation est fausse, que son fondement est impossible, et que M. Georges Périn aura prêté l'oreille à quelque rumeur confuse, dont il lui serait peut-être malaisé de faire connaître l'auteur véritable. Il faut laisser de côté toutes ces phrases creuses, destinées à l'applaudissement obligatoire d'une coterie ignorante, d'un public restreint, et ne se préoccuper que des témoignages formels, indéniables. Or, en laissant de côté l'appréciation de M. Dupuis, qui peut sembler intéressée, nous possédons celle de M. de Chappedelaine, notre consul à Canton, qui ne laisse subsister aucun doute sur le point contesté.

IX

Tous ceux qui sont au courant de l'histoire et du développement de notre colonisation de Cochinchine, s'accordent à reconnaître

qu'il est absolument indispensable d'agir, que l'avenir de notre grande possession indo-chinoise est compromis si l'on reste dans le *statu quo*. Mais cet unanime accord cesse quand il s'agit de savoir ce qu'il faut faire; les uns voudraient une occupation restreinte au Fleuve-Rouge ou même à son delta; les autres, une occupation de tout le Tong-Kin; il en est d'autres qui désireraient un protectorat, soit restreint, soit entier, imposé à tout l'empire d'Annam; enfin, il se rencontre d'autres hommes qui, s'inspirant mieux des nécessités historiques, sont convaincus que la seule solution pratique, que la seule conduite véritablement politique est l'absorption, sous notre domination, de l'empire d'Annam tout entier. Ceux-là ont tous vécu pendant de longues années en Cochinchine, ont étudié de près les choses dont ils parlent, ont pratiqué les races de l'extrême Orient, et ne sont poussés que par l'amour de la vérité et le seul patriotisme : je partage complètement leur opinion.

L'honorable M. Jean Dupuis a par trop contribué à répandre une erreur enracinée chez nous aujourd'hui, à savoir que les Annamites et les Tong-Kinois sont deux races opposées, plus encore séparées par des différences physiques réelles que par des antipathies morales profondes. Il s'est trompé. L'Annamite et le Tong-Kinois ne forment qu'une seule et même race, et même la race la plus homogène de l'Indo-Chine; et, quant aux discussions politiques si graves qui les divisent, elles ne tiennent qu'à la tyrannie du gouvernement central de Hué, — tyrannie qui n'est que de la faiblesse, — et elles s'effaceraient bien vite sous une administration ferme, juste, intelligente, telle qu'une puissance européenne seule est en mesure de l'appliquer. Nous ne devons pas chercher à attiser les divisions politiques qui existent actuellement entre le nord et le centre de l'Annam; tous nos efforts doivent tendre à parfaire l'unité de toute la race annamite, telle que l'a faite la nature. Pour y arriver, il n'y a qu'un moyen : faire passer sous notre domination le royaume d'Annam tout entier. Il n'y a donc pas pour nous de question du Tong-Kin, mais une question de l'Annam, qui ne peut se scinder, c'est-à-dire une question de l'Indo-Chine française.

Je ne veux pas développer ici les nombreuses considérations que nécessiterait cette façon de voir. Je me bornerai à faire remarquer que restreindre notre action à une partie de l'Annam, en laissant l'autre livrée à elle-même, ce serait vouloir nous créer dans l'avenir

une source inépuisable de difficultés; ce serait ériger dans notre delta du Tong-Kin l'insurrection en permanence; ce serait laisser sur notre flanc un foyer d'intrigues et de haines, que nous serions, tôt ou tard, obligés d'exterminer, mais après nous être aliéné pour bien longtemps toute une partie de la nation, et non la moins influente, non la moins intelligente, celle des provinces centrales. Supposons pour un instant, en effet, que, sans se préoccuper des conséquences futures, on se décide à agir sur le Tong-Kin seul : qu'arrivera-t-il? Tous les lettrés dont nous aurons brisé les pinceaux, tous les fonctionnaires que nous aurons chassés de leurs places, tous les brigands, tous les pirates, tous les hommes dangereux, se réuniront dans l'Annam pour y fomenter la rébellion. La famille royale de Hué, déjà privée par nous de son grenier d'abondance, — la Basse-Cochinchine, — mourra de misère, et la misère est mauvaise conseillère! Elle nous hait trop pour ne jamais employer l'aumône que nous sommes obligés de lui faire à autre chose qu'à soudoyer la révolte. Maîtres en Indo-Chine de deux possessions séparées par un espace considérable, nos dépenses de souveraineté et d'administration locales seront augmentées dans une proportion énorme; et il suffit de réfléchir un instant pour être convaincu qu'une solution de ce genre est absolument impraticable, qu'il n'y a qu'un seul parti à prendre, qui est l'occupation de l'Annam en bloc. J'en parle en homme qui a résidé dans ce pays, qui a pesé mûrement les moindres faces de la question, qui a beaucoup consulté, qui ne s'est formé une opinion qu'en présence des nécessités indéniables de la situation. Tous les racontars de journaux et toutes les déclarations parlementaires à ce sujet ne sauraient en rien changer la force des choses.

Au reste, il est facile de prouver que cette solution radicale n'est pas seulement une affaire de discussion théorique, mais bien une fatalité qui nous est imposée. Ce n'est pas ici le moment de chercher si notre première intervention dans la Basse-Cochinchine a été juste ou injuste, nécessaire ou non. Les solutions coloniales, purement stratégiques et économiques, ne sont point les solutions d'une thèse philanthropique; la politique a des exigences contre lesquelles aucun sentimentalisme ne prévaut. Ce qui est certain, c'est que du jour où nous avons pris pied d'une façon définitive à Saïgon et où la France a accepté cette situation, à dater de cette heure-là les jours de l'Annam ont été comptés. Quand deux races aussi

profondément dissemblables que les Français et les Annamites, ou que les Anglais et les Hindous, se trouvent en présence, et quand la race supérieure s'est décidée, à tort ou à raison, à s'imposer à l'autre, il faut qu'elle l'absorbe tout entière, surtout quand la race inférieure, compacte et homogène, y possède un pays bien limité comme est le royaume d'Annam.

En résumé, il n'y a plus pour nous, en Cochinchine, que deux partis à prendre : ou quitter à jamais cette terre, arrosée déjà par le sang de tant de nos enfants, enrichie par tant de nos millions ; ou pousser notre action jusqu'aux montagnes du Laos, du Yùn-Nân et des Quâng.

Qu'on ne vienne pas prétexter que c'est une entreprise trop difficile, que la conquête du Tong-Kin n'est rien, mais que la conquête de l'Annam dépasse nos forces disponibles; qu'on ne vienne pas, surtout, nous opposer une comparaison ridicule et prononcer les mots de « nouveau Mexique », en ne faisant ainsi preuve que d'ignorance et de légèreté. La conquête de l'Annam, opérée résolument, d'un seul coup, coûtera infiniment moins de sang et d'argent que celle du Tong-Kin seule; elle sera incomparablement plus rapide, nous obligera à bien moins de rigueurs envers les indigènes que cette occupation à deux degrés, que nous serions forcés de réaliser après avoir transformé en ennemis irréconciliables une bonne partie des habitants.

On ne peut, en Europe, se faire une idée de l'état actuel de ces populations asiatiques. Il faut avoir vécu avec elles pour s'en rendre compte. J'ai indiqué précédemment, avec preuves suffisantes à l'appui, émanées de gens compétents, combien peu de soldats européens, soutenus par les troupes indigènes qu'on peut lever à foison, qui se battent très bien et avec fidélité sous nos ordres, sont suffisants pour parer à toute éventualité. Le petit nombre des compagnons de MM. Garnier et Dupuis en est une démonstration irréfutable. Aux esprits timorés qui seraient tentés d'opposer aux exploits de Francis Garnier les difficultés que nous avons rencontrées auparavant à Saïgon et à Ki-Hoa, je répondrai que les situations ne sont plus les mêmes et, que depuis 1859, outre que les Annamites ont appris à nous connaître et à subir notre ascendant moral, à apprécier les avantages de stabilité et de sécurité qu'amène notre présence, il s'est passé un fait considérable, auquel nos contradicteurs ne font pas attention : la transformation de notre arme-

ment. Le fusil à tir rapide ne décuple pas seulement le prestige de l'Européen vis-à-vis du demi-sauvage; ce n'est pas assez de dire qu'il le centuple. En outre, dans ces pays sillonnés d'un réseau ininterrompu de rivières accessibles à nos bâtiments légers, on peut regarder une canonnière comme représentant, à l'égard des Annamites, une force équivalente à tout un régiment d'infanterie et de cavalerie. Pour réussir dans cette entreprise nécessaire, il ne faut donc que de la décision, de la rapidité, de l'audace. Il est même fort possible qu'à Hué, comme à Hà-Noï, on évacue les citadelles sur une simple sommation, ainsi que cela s'est passé encore dans notre propre colonie, lorsque, en 1867, M. l'amiral de la Grandière s'est vu forcé d'occuper les trois citadelles de Vinh-Long, de Chau-Doc et de Ha-tien.

D'autres opposent les difficultés que nous trouverons à administrer un pays aussi vaste, peuplé par plus de 20 millions d'habitants. A ce propos, quelques-uns consentent à reconnaître que la conquête est très facile; mais, disent-ils, occuper n'est rien, c'est de garder et d'organiser qu'il s'agit. L'objection n'est que spécieuse. Laissant de côté la question de sécurité militaire, qui m'entraînerait un peu loin, je dirai seulement que « possession vaut droit » aux yeux des Annamites, lesquels ont d'autres idées en matière de propriété que les Européens, et qu'il est très facile de garder un pays plat, hérissé de forteresses, impuissantes entre les mains de leurs détenteurs actuels, mais formidables entre les nôtres, découvert, coupé de routes admirables et de cours d'eau qui ne laissent rien à désirer, surtout quand on a pour soi une fraction importante de la nation. Pour ce qui est de la question d'administration, elle n'offrira que peu d'obstacles, et l'on trouvera sous la main, quand on le voudra, dans les différents corps de la marine, un nombre considérable d'officiers et de fonctionnaires de tout ordre, capables d'exercer les fonctions d'administrateurs, ou qui, les ayant déjà exercées dans la Basse-Cochinchine, ont été forcés de les quitter, par suite de l'insalubrité notoire de cette possession.

Une dernière objection, et non la moins sérieuse, que l'on oppose aux partisans d'une action brusque quelconque, c'est l'injustice de la conquête, la violation du droit des nationalités et des principes qui nous dirigent en Europe, etc. Autant de phrases sonores, mais qui ne signifient rien ici. Je répondrai que c'est l'inaction qui est coupable; que notre honneur est engagé à châtier une bonne fois,

comme elle le mérite, la fausseté préméditée du gouvernement annamite, lequel se rit de tous ses engagements et insulte, comme à plaisir, notre pavillon compromis par une trop longue patience, agissements qui font rougir de honte le front de tous les vrais Français de Cochinchine. Nous avons, aujourd'hui, autant de droits d'intervenir en Annam que nous en avions, il y a cinquante ans, en débarquant sur la côte d'Algérie.

M. Serval, dont nous avons cité précédemment un fragment de sa lettre écrite à M. l'amiral Cloué, disait à ce propos, au mois de juillet 1881 : « Nous sommes depuis sept ans au Tong-Kin, et, que nous ayons bien ou mal fait d'y aller, nous ne pouvons le quitter sans compromettre absolument le commerce, la religion chrétienne et tout ce que nous y avons protégé. Nulle promesse de la cour de Hué ne peut être prise au sérieux. Depuis le traité de 1874, nos évêques passent pour obtenir des mandarins plus de concessions que personne : de là des rancunes qui se feraient jour à notre départ par des pillages et des massacres. Nous serions obligés de revenir, et, *si nous ne le faisions pas, une autre puissance européenne le ferait à notre place*. Or, quels embarras ne susciterait pas à notre domination en Cochinchine la présence d'une autre puissance au Tong-Kin ! » C'est en se plaçant au même point de vue pratique que, dans sa séance du 2 février 1880, la Société des Études coloniales et maritimes de Paris avait adressé au ministre de la marine le double vœu suivant, présenté par M. le baron de Cambourg : 1° que le Tong-Kin fût annexé le plus promptement possible; 2° que la France fût représentée au Yûn-Nân, comme l'Angleterre, par un agent consulaire.

Nous n'avons plus rien à ajouter à notre conclusion. La question doit être suffisamment comprise. La solution forcée s'indique désormais d'elle-même.

X

Un dernier mot, relatif au commerce du Tong-Kin depuis l'ouverture de ses ports aux navires européens et le placement officiel de ses douanes sous notre surveillance effective. C'est le complément naturel de l'étude que nous venons d'entreprendre. Les chiffres que nous allons donner feront comprendre, mieux que toute dissertation, la nécessité qui s'impose dorénavant pour la

France de s'implanter définitivement dans ce fertile et riche pays.

M. de Kergaradec, lieutenant de vaisseau et consul de France à Haï-Phong, vient de publier, il y a six mois, un rapport très instructif sur le commerce du Tong-Kin pendant l'année 1880. C'est le document le plus récent qui ait été fourni, avec des garanties d'authenticité incontestables, sur cet intéressant sujet. Aucune publication n'a été plus opportune; elle confirme, d'ailleurs, tout ce que les hommes compétents ont prédit relativement à l'avenir fructueux réservé à cette province.

D'après les états dressés par la douane mixte franco-annamite, les importations du port d'Haï-Phong, pour l'année 1880, se sont élevées à 5,467,000 francs, et les exportations à 7,500,000 francs, soit un total de près de 13 millions de francs. Toutefois, ce chiffre est loin de représenter la valeur exacte des échanges opérés. Pour favoriser l'établissement du commerce extérieur, dont les commencements ont été très difficiles, la douane a mis sagement de côté les préoccupations fiscales, acceptant le plus souvent sans observations les déclarations qui lui étaient faites. Actuellement encore, le droit officiel de 5 0/0 *ad valorem* est liquidé sur des prix de base sensiblement inférieure à la vérité, de sorte que, pour arriver à une évaluation à peu près juste, il faudrait augmenter de 25 0/0 les données ci-dessus. Si à la somme ainsi obtenue nous ajoutons 2 millions de francs de numéraire importé et 1,500,000 francs pour l'opium, que le traité de commerce laisse en dehors de l'action de la douane mixte, nous arriverons au chiffre de 20 millions de francs, qui est le mouvement véritable du port en 1880.

L'importation peut se détailler ainsi qu'il suit : cotons, filés ou tissus, 34 0/0 de la valeur totale; opium, 21 0/0; médecines chinoises, 11 0/0; tabac chinois préparé, 9 0/0; thé, 5 0/0; marchandises diverses, 20 0/0.

Les filés de coton figurent aux états de douane pour une somme de 1,704,220 francs. Les tissus de même classe, cotonnades rouges principalement, sont portés pour 541,000 francs. Malheureusement, tissus et filés sortent des fabriques anglaises, et sont expédiés de Hong-Kong.

L'opium ne figure pour aucun chiffre aux comptes de la douane, puisque le traité de 1874 a laissé ce pernicieux article soumis à une réglementation spéciale établie par le gouvernement annamite. La seule qualité introduite est celle de Bénarès. Les bateaux à vapeur

venant de Hong-Kong en ont emporté environ cinq cents caisses, représentant une valeur de 1,500,000 francs.

Les médecines chinoises viennent au troisième rang sur la liste des importations avec une valeur déclarée de 780,000 francs. Les indigènes en font un usage constant, et elles sont identiques à celles que consomment les Annamites de la Cochinchine française. Jusqu'à présent, pas un de nos médecins n'a songé à s'occuper de reconnaître ces drogues : il y aurait pourtant dans leur classement une étude amusante et peut-être instructive à faire.

Le tabac chinois figure pour 582,000 francs. Cet ingrédient, haché très fin et préparé spécialement pour la pipe à eau, vient de Canton et de Swatow.

Le thé de Chine ne figure à l'entrée que pour 545,000 francs, tandis que la valeur importée à Saïgon dépasse 2 millions. C'est que les Tong-Kinois n'en font usage qu'aux jours de fête ou pour fêter leurs hôtes; en temps ordinaire, ils boivent une décoction de thé du pays, de qualité inférieure, qu'ils appellent « thé frais » ou « thé de Hué ».

Les autres articles d'importation sont, par ordre d'importance : le papier chinois, les sacs en paille, destinés à loger le riz d'exportation, le cuivre en feuilles ou en saumons, les *joss-stichs* (petits bâtons destinés à brûler lentement sur les autels de Bouddha et des autres divinités), les lainages, les allumettes, etc., etc. Le cuivre vient du Japon, les abondantes minières du pays n'étant pas suffisamment exploitées : on s'en sert pour les ustensiles de ménage et pour la fabrication de la monnaie de sapèques. Une fonderie, établie à Hâ-Noï, fabrique annuellement pour une centaine de mille francs de sapèques en bronze, qui sont ensuite envoyés à Hué. Quant aux tissus de soie de Chine, ils ne sont employés que par les indigènes très riches. Les lainages et draperies ne figurent au relevé que pour le chiffre très minime de 52,000 francs environ : les Annamites en consomment très peu et se bornent à ouater, pour l'hiver, leurs vêtements de soie et de coton.

D'autre part, les exportations se répartissent à peu près ainsi qu'il suit : riz, 39 0/0; soie grège et tissus de soie, 21 0/0; étain, 16 0/0; huile à faire la laque, 6 0/0; produits divers, 18 0/0.

Les riz du Tong-Kin sont très estimés sur le marché de Hong-Kong, où ils atteignent le prix des meilleurs grains de Siam. Le Tong-Kin pourrait, dans les bonnes années, en exporter une quan-

tité considérable; mais le gouvernement de Hué en empêche l'exportation, sous prétexte de maintenir les subsistances à bon marché : ce prétexte cache la répulsion qu'il éprouve à voir les étrangers venir dans la province. Les autorisations d'exporter, qui ont été données depuis sept ans à titre temporaire, ne l'ont été que sur les instances de M. de Kergaradec, et jamais obtenues sans difficulté.

La soie grège figure au compte de douane pour la faible somme de 466,000 francs; mais l'exportation des tissus de soie atteint celle de 1,100,000 francs. Ces tissus sont une sorte de satin noir, appelé *lanh*, avec lequel on fabrique des pantalons de femme. En y ajoutant la passementerie, les objets brodés, les boîtes laquées et les incrustations de nacre sur bois, l'exportation avec Saïgon arrive à 1,200,000 francs.

L'étain vient entièrement du Yùn-Nàn. La valeur de 1,173,000 fr. comptée par la douane peut être augmentée d'un bon tiers. D'après les renseignements recueillis par notre consul, ce produit des mines du Yùn-Nàn ne diminue pas, et même il tend plutôt à augmenter; mais les exactions commises à la frontière par les trop fameux rebelles connus sous le nom de « Pavillons-Noirs » ne permettent pas encore à ce commerce de se développer. Il est grand temps que nos canonnières aillent disperser ces bandits.

Le riz, la soie, l'étain et l'huile à laquer constituent plus des quatre cinquièmes de l'exportation. Parmi les divers articles classés sous le nom de « produits divers », formant le dernier cinquième, nous citerons le *cu-nao* ou faux gambier, l'huile de badiane ou d'anis étoilé, les drogues à l'état brut et les incrustations. Le cu-nao est un tubercule dont les Chinois retirent une teinture brune très solide, analogue à celle que l'on extrait du gambier : c'est, avec le riz, le seul produit encombrant à la sortie d'Haï-Phong. Il en a été expédié, en 1880, environ 2,400 tonnes à destination de Hong Kong.

Pendant le cours de cette même année 1880, il est entré ou sorti à Haï-Phong 253 navires européens, avec une jauge générale de 114,107 tonneaux, et 205 jonques chinoises, avec une jauge de 9,616 tonneaux. La navigation française tient, jusqu'à présent, une trop faible place dans ce mouvement, car elle n'en occupe une que simplement grâce au vapeur subventionné par l'administration de notre colonie de Cochinchine. C'est déplorable. Mais comment en serait-il autrement?

Malgré la subvention accordée par les Chambres à la marine

marchande française, — subvention que nous n'eussions certes pas votée, connaissant l'esprit de routine de nos armateurs, — il n'y a pas un seul bateau à vapeur marchand français dans toutes les mers de la Chine !

Nous n'avons pas besoin de rappeler que, Haï-Phong étant le siège de la douane officielle et le port par lequel passent fatalement tous les navires allant trafiquer dans le Tong-Kin, la statistique dont nous venons de donner le résumé est celle du commerce de la province entière.

En terminant son rapport, M. de Kergaradec ajoute que le Tong-Kin est appelé à un magnifique développement dès que, par une ligne de bateaux à vapeur ou par un chemin de fer qui suivrait la vallée du Fleuve-Rouge, ce pays entrera en relations sûres et suivies avec la Chine, ou plutôt avec le Yûn-Nân : notre consul prévoit même une consommation annuelle de 150 millions et une exportation au moins équivalente, c'est-à-dire un mouvement commercial de plus de 300 millions, qui passerait entièrement par le port d'Haï-Phong. Or, si l'on se représente que, d'après les statistiques également publiées en 1880 par les douanes chinoises, la valeur totale des échanges à Shang-Haï est de 380 millions, à Han-Kow de 250 millions, à Canton de 190 millions, il s'ensuivrait que, pour le cas où les prévisions de M. de Kergaradec seraient réalisées, ce que nous pensons nous-même, Haï-Phong, un jour inévitablement port français, serait classé immédiatement après Shang-Haï, c'est-à-dire qu'il deviendrait le second des grands ports de l'extrême Orient. M. Dupuis pense même que le chiffre du commerce futur établi par notre consul est de beaucoup au-dessous de la vérité.

XI

Le gouvernement français a fini par s'intéresser sérieusement à une pareille situation; il a réussi à convaincre les Chambres de la nécessité de voter une somme de 2,400,000 fr. pour le renforcement de nos forces navales dans ce pays. Ce résultat, si longtemps retardé, a été arraché, en dépit des objurgations intéressées de M. Georges Périn et de ses alliés de l'extrême gauche, à nos députés indécis, par M. l'amiral Cloué, dans la séance du 21 juillet 1881. De plus, à la date du 17 août suivant, un décret a organisé plusieurs tribunaux français au Tong-Kin, dans des conditions analogues à celles où fonc-

tiennent nos tribunaux de Cochinchine : cette seconde mesure, corollaire obligé de la précédente, a pour but de soustraire les résidents européens aux perpétuelles vexations des mandarins annamites, à l'encontre desquels, pour des motifs que nous ne pouvons développer ici, nos officiers-consuls étaient impuissants. Au point de vue de l'influence française, cette double détermination a offert encore l'avantage inappréciable de mettre un terme définitif aux convoitises jalouses de l'Angleterre, toute préparée à prendre notre succession le jour où, comme le désiraient nos députés intransigeants, nous nous serions résignés à abandonner les rives du Song-Koï. Mais cette affirmation publique des droits de la France ne suffit pas. Puisque nous nous décidons à entrer désormais dans une meilleure voie économique, il importe tout à la fois à notre honneur et à notre intérêt que nous allions jusqu'au bout, c'est-à-dire que l'Annam entier devienne promptement le complément de notre colonie indochinoise. Ce jour-là, et si nous consentons surtout à approprier enfin notre régime administratif aux exigences spéciales de ces territoires lointains, si différents à tous les points de vue de ceux de la métropole, nos colonies, si décriées, pourront être appelées pour l'avenir à jouer un rôle d'autant plus grand, à rendre des services d'autant plus signalés, que l'industrie métropolitain et son commerce en acquerront plus de développement : l'initiative privée n'aura plus qu'à suivre cette impulsion et à compléter l'œuvre commencée par l'État. Mais, bien que cette appropriation nouvelle soit urgente, quand la verrons-nous se réaliser? D'autre part, quelle main se sentira assez vigoureuse pour oser entreprendre la réforme de notre déplorable régime colonial? En attendant, bornons-nous à demander que le Tong-Kin soit placé au plus tôt sous notre protectorat immédiat : ce sera un commencement; le reste viendra par suite de la seule impulsion des événements.

La toute récente expédition que M. le commandant Henri Rivière a dû entreprendre, il y a trois mois, sur les bords du Song-Koï, et dont nous attendons impatiemment, en France, le dénouement final, confirme notre conclusion. Il faudra toujours recommencer des opérations de cette nature tant que nous ne nous déciderons pas résolument à prendre le seul parti que les événements eux-mêmes nous imposent.

Raoul Postel,
ancien magistrat en Cochinchine.

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ANGLAISE

ANGLETERRE. — Etude historique : *Turkish Life in War Time*, par Henry O. Dewight. — Romans : Une lettre de Lady Georgiana Fullerton.
ETATS-UNIS. — Promenade à travers les livres nouveaux.
CANADA. — *Une paroisse canadienne au dix-septième siècle*, par l'abbé Casgrain.

ANGLETERRE

I

Turkish Life in War Time (La Turquie en temps de guerre), par Henry O. Dwight, qui vient de paraître à Londres, chez Allen et Cᵉ, est un livre des plus intéressants et des plus amusants. Par le temps qui court, on lui reprochera peut-être de n'avoir pas assez d'actualité, car les événements dont il traite remontent à la guerre de 1877-1878; mais la forme et les détails rachètent largement ce péché véniel, et personne ne regrettera les heures qu'il aura consacrées à une lecture aussi attrayante qu'instructive.

On ne connaîtra jamais assez les Turcs tels qu'ils sont, et les événements qui se préparent donnent un nouveau piquant à cette étude. Les masses sont abruties; mais l'habitude de la patience, de de la docilité, de l'obéissance aux lois les rend facilement gouvernables, et donne libre cours au système d'extorsions, de cruauté, de franche escroquerie pratiquée sur une si large échelle par les classes dirigeantes.

Notre auteur, qui parle assez couramment la langue turque, s'est répandu partout, et a pu réunir des notions exactes sur le véritable état des esprits. Il est surtout curieux de constater les sentiments des races mêlées qui vivent sous le joug des Turcs à l'égard de leurs maîtres. La dissimulation est un des produits les plus caractéristiques de la tyrannie ottomane. Qu'un Turc d'un certain rang paraisse dans une place publique, les gens de nationalités diverses qui s'y trouvent présents lui témoignent toutes les marques de respect possible. Les Arméniens, sans lui laisser le temps d'achever ses phrases, accueillent tout ce qu'il dit par des cris d'admiration. Les Grecs l'encensent des flatteries les plus subtiles. Les Bulgares gardent un silence respectueux, s'ils ne sont interrogés. Les Juifs soulignent toutes ses observations. Mais dès que celui qu'ils viennent de porter aux nues est parti, ils se regardent d'abord les uns les autres en clignant de l'œil; puis, quand ils sont bien sûrs de ne pouvoir être entendus, une curieuse conversation s'entame. — « Quel âne ! » dit l'Arménien. — « Oui, répond le Grec; brave homme, mais idiot. » — Le Bulgare se contente de hausser les épaules. Le Juif se promet bien de rapporter au Turc les remarques de ses compagnons; mais, comme il tient à rester bien avec tout le monde, il dit sentencieusement : « Un Turc est un Turc, et l'on ne peut en faire un homme. »

La façon dont le gouvernement turc, pendant toute la durée de la guerre, mystifia le peuple, en lui faisant croire que tout allait bien, nous rappelle de douloureux souvenirs. Il est vrai de dire, cependant, que l'art des duperies officielles n'a jamais atteint nulle part la hauteur où l'ont porté les Orientaux. Qu'on en juge par les faits suivants. Un obus détruit le plus beau monitor de la flottille du Danube, et l'on affiche la proclamation que voici : « Les vapeurs russes approchent, et Dieu veuille défendre le reste de notre flotte! Une torpille a touché notre cuirassé à l'arrière, et l'a fait couler. Ce triste événement *était sans doute nécessaire;* mais le Tout-Puissant, qui l'a décrété, fait suivre la défaite de la victoire. » Le passage du Danube par les Russes fut « un évènement de peu d'importance, complètement ignoré du Gouvernement, qui jugea plus à propos d'annoncer le même jour qu'en Bosnie les troupes victorieuses de Sa Majesté Impériale avaient, par la grâce de Dieu, tué trois rebelles, et s'étaient emparées d'un cheval, de trois revolvers, d'un couteau et d'une capote ! »

Le Sultan est encore moins favorisé que son peuple, s'il est possible, sous ce rapport. Entouré de gens qui considèrent comme un devoir de ne laisser arriver jusqu'à lui que ce qui peut lui être agréable, ou même de lui présenter sous des couleurs chatoyantes les événements les plus tristes, il lui serait absolument impossible, sans l'indiscrétion des ambassadeurs étrangers, qui trouvent parfois le moyen de l'approcher et de lui dire la vérité, de rien savoir de ce qui se passe dans son empire. Les rigueurs de l'hiver qui signalèrent la campagne de 1877 avaient éveillé la sollicitude du Sultan régnant, qui demanda télégraphiquement à Suleyman-Pacha si les troupes avaient des abris suffisants. — « Grâce à Dieu, répondit le général, tous les soldats sont à l'abri et en bonne santé à l'ombre du Sultan, et ils passent tout le jour à prier pour Sa Majesté. » — Heureusement le Sultan ne se contenta pas de cette réponse évasive; et, à force de faire jouer le télégraphe, il finit par arracher à Suleyman la triste vérité : l'armée n'avait pour tout vêtement, pour tout abri que *l'ombre du Sultan*, et manœuvrait dans la neige avec la tenue d'été, maintenant en lambeaux, qu'elle avait reçue en juin, au commencement de la campagne du Monténégro.

A propos de l'ombre du Sultan, M. Dwight nous raconte une anecdote bien amusante. Un jour qu'il se promenait dans les jardins du palais, l'idée lui était venue d'ouvrir son parapluie pour se garantir des rayons d'un soleil de feu. Un officier l'ayant aperçu vint à sa rencontre et le pria poliment de fermer son parapluie : « Vous feriez supposer, dit-il, que l'ombre du Sultan ne s'étend pas sur tout le monde. »

L'introduction des modes européennes n'a produit que de fâcheux effets : « Les Turcs, écrit notre auteur, ont copié les lois, les tribunaux et les écoles des Européens; mais ces lois ne protègent personne, ces tribunaux ne rendent pas la justice, ces écoles ne donnent pas l'instruction. » Le peuple lui-même sent bien qu'il a plus perdu que gagné à notre contact. — « J'ai gaspillé dix ans de ma vie dans une de ces écoles, dit un vieux Turc à M. Dwight, et je ne sais rien. Si j'étais allé dans les écoles des Softas, je serais devenu un grand savant. Vos écoles n'apprennent rien de ce qu'on a besoin de savoir. Par exemple, on y enseigne la botanique. On passe des semaines entières à expliquer à un jeune homme qu'une rose est une rose! S'il ne sait pas que c'est une rose, il n'y a pas

de livre qui puisse le lui apprendre. Jamais vos écoles n'ont servi à qui que ce soit dans ce pays. »

« Ce Turc, ajoute l'auteur, avait en partie raison. En éducation comme en toutes choses, les méthodes adoptées par les Turcs ne sont que des singeries de ce qui se fait en Europe, des exercices inintelligents, aussi fastidieux pour le professeur que pour l'élève. »

On croit assez généralement que les Turcs auraient intérêt à quitter Constantinople et leurs possessions d'Europe, pour se confiner dans l'Asie Mineure; qu'ils échapperaient ainsi à l'ingérence européenne et seraient les maîtres chez eux. C'est une des solutions proposées de la question d'Orient. M. Dwilight ne l'admet pas, et en fait justice en ces termes :

« C'est là une profonde erreur. L'Europe ne renoncera pas à s'occuper des Turcs enfermés en Asie. La Turquie d'Asie est un pays que l'on ne peut abandonner à la détestable administration des Ottomans. Elle a des paysages qui valent ceux de la Suisse, des eaux minérales qui rappellent celles de l'Allemagne, un climat et un sol qui peuvent satisfaire tous les désirs de l'agriculteur. Le coton croît en Arménie, en Mésopotamie, en Syrie et en Arabie, et le riz dans tous les pays de plaine. On y trouve partout un tabac d'excellente qualité; la Mésopotamie et la Syrie septentrionale produisent la soie; l'Arabie récolte le café, la gomme et les épices; la Syrie et tout l'occident de l'Asie Mineure ont un grand trafic d'huiles d'olives. Si la vigne, partout abondante, était cultivée avec intelligence, chaque province pourrait rivaliser avec les vignobles français. Il n'est pas de pays plus riches en céréales : les fermiers, tout en réalisant de beaux bénéfices, donnent la moitié de leur récolte pour faire transporter à la côte l'autre moitié. D'immenses troupeaux de moutons paissent sur les montagnes. L'Asie Mineure centrale possède des mines d'argent et de cuivre, et des gisements de fer et de charbon bordent toute la côte de la mer Noire. Des dépôts de sablon, d'émeri, d'écume de mer, des mines de manganèse et de plomb n'attendent que des capitalistes entreprenants. »

Les Européens ont déjà pris le chemin de l'Asie Mineure, et certes, toutes ces richesses ne sont pas faites pour les en éloigner.

II

Lady Georgiana Fullerton s'est émue de mon dernier article : elle repousse l'accusation de piraterie littéraire que j'ai formulée contre

elle à propos de son dernier ouvage : *A Will and a Way*, et me prie d'insérer sa lettre d'apologie. Je m'empresse de satisfaire à son désir :

Ce 7 juillet, 27 Chapel Street, Park Lane. Londres.

« Monsieur le Rédacteur,

« J'aime à croire que l'auteur des articles sur la littérature anglaise, dans le numéro de juin de la *Revue Catholique*, n'a pas lu la préface des trois nouvelles que j'ai publiées l'an dernier. Il y est dit « qu'elles sont toutes plus ou moins historiques; que les matériaux de la première : *A Will and a Way*, ont été fournis par des mémoires authentiques sur la révolution française et *spécialement* par une biographie des plus intéressantes, intitulée : « Une famille noble sous la Terreur ». Les personnages et les caractères mis en scène, étant tirés pour la plupart de cet ouvrage, les noms seulement sont changés. »

« Si le livre en question avait été une œuvre d'imagination, un roman, je n'aurais jamais songé et je n'aurais pas eu le droit de m'en servir pour la composition d'une nouvelle historique; mais les faits et les détails étant réels, décrits par une personne qui n'existe plus, et ayant eu lieu il y a près de cent ans, ils m'ont semblé appartenir au domaine de l'histoire, et j'ai cru pouvoir légitimement les lier et les entremêler à une trame et à un dénouement tout à fait étranger à l'ouvrage en question. Les accusations de plagiat et de supercherie me paraissent inadmissibles après la déclaration explicite contenue dans la préface de mon livre.

« J'ai écrit moi-même plusieurs biographies, et nommément une Vie de doña Luisa de Carvajal, qui fournissent des incidents et des caractères très remarquables pour un roman des temps de la persécution des catholiques en Angleterre. Si un auteur étranger s'en était servi pour composer un tel livre, loin de m'en plaindre, j'en aurais été charmée, ayant toujours cru que ce qui est historique est à la disposition des auteurs « qui consultent soigneusement l'histoire » pour y trouver les matériaux d'un roman ou d'une nouvelle. J'ose réclamer, Monsieur le Rédacteur, la publication de cette lettre dans le prochain numéro de la *Revue Catholique*, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

« *Signé*, lady Georgiana FULLERTON. »

Lady Fullerton soutient une thèse qui me paraît bien spécieuse. Sans doute, cela saute aux yeux, on peut *emprunter* aux mémoires du temps tous les matériaux d'un roman historique; mais est-il permis de copier presque littéralement un livre déjà publié, en se contentant de changer quelques noms et d'inventer un dénouement? *That is the question.* Sans entrer dans une discussion oiseuse, je vais mettre les pièces sous les yeux du lecteur, qui jugera entre nous.

Prenons le premier chapitre. Mlle Alexandrine des Écherolles nous donne quelques détails sur sa famille, fait le portrait de sa tante, qui renonce à tout mariage pour se charger de son éducation, et regrette la douleur qu'elle a dû souvent causer à cette bonne dame, en manifestant le désir d'aller au couvent, parce que telle avait été la dernière volonté exprimée par sa mère mourante.

Le premier chapitre de *A Will and a Way* suit fidèlement ce récit sous la forme impersonnelle, en lui substituant, en partie, un dialogue entre la tante et la nièce. Il y a aussi quelques changements de noms : la famille des Écherolles devient la famille des Elmes; Martial et Chambolle, les deux frères de l'héroïne, s'appellent Maurice et André; Alexandrine se nomme Aline; Odille, sa sœur idiote, garde son nom et son infirmité; la résidence des personnages est Moulins, dans les deux livres. Quant aux caractères et aux détails, je ne vois pas que la romancière anglaise se soit mise en frais d'invention, à moins qu'on ne considère comme une grande originalité le fait, que j'allais oublier, d'avoir réuni en un seul les deux premiers chapitres du livre de Mlle des Écherolles.

La scène où M. des Écherolles, nommé colonel de la garde nationale de Moulins, sauve, au péril de sa propre vie, un riche marchand de blé, nommé Noailly, que le peuple avait arrêté comme aristocrate et *affameur*, et qu'il voulait mettre en pièces sans jugement, est identique des deux côtés.

Mais, tâchons, par quelques exemples topiques, de saisir le procédé de lady Fullerton. Mlle des Écherolles excuse et explique, à propos du départ de ses frères, la condnite si critiquée des royalistes émigrés : « Les femmes, dit-elle, trop souvent extrêmes dans le parti qu'elles embrassent, harcelaient sans pitié les caractères indécis. Des bonnets de nuit, des poupées, des quenouilles leur parvenaient de toutes parts... » Dans le roman anglais, le frère aîné d'Aline ouvre devant sa sœur un paquet qu'il vient de recevoir, et Aline

s'écrie : « Une poupée ! C'est sans doute pour moi ; je croyais pourtant avoir passé l'âge où l'on reçoit de pareils cadeaux. Et puis, voyez donc, une quenouille... Ah ! un bonnet de nuit ! »

M. des Écherolles est devenu suspect : il a été obligé de se démettre de son commandement, et tout fait prévoir qu'il sera bientôt l'objet des fureurs du peuple. Mais laissons la parole à Mlle Alexandrine : « Bientôt l'éloignement de mes frères fut connu ; on en fit un crime à mon père... Déjà, vers la fin de son commandement, on avait répandu parmi le peuple des accusations si ridicules, qu'il serait impossible de croire à leur effet sur son esprit si l'on ne savait que la foule est plus ignorante et plus crédule que l'enfance. Il fut dit que, par ordre de mon père, on avait miné la cathédrale pour la faire sauter pendant la messe de minuit. Nous y fûmes tous pour démentir cette calomnie. Une seconde mine devait éclater au cours de Bercy pendant une fête populaire : des canons, cachés près de là dans les épaisses charmilles d'un jardin appartenant à M. de Gaulmyn, devaient tirer en même temps sur la foule éperdue et achever sa perte ; enfin, la maison de mon père était remplie de caisses d'armes et de crocs de fer pour accrocher et pendre les patriotes aux arbres de la promenade. »

Je traduis le passage correspondant du roman anglais : « L'émigration de ses deux fils, des histoires ridicules de complots tramés contre le peuple, augmentaient l'animosité de la foule contre M. des Elmes. On inventait les contes les plus absurdes, et le peuple y croyait. Le jour de Noël, il demanda à sa sœur si elle irait à la messe de minuit. — Non, dit-elle, nous avons l'intention d'entendre trois messes demain matin : je suis enrhumée, et Aline n'est pas non plus bien portante. — Il parut contrarié. — Félicie, il faut, à tout prix, que vous alliez cette nuit à la cathédrale avec Aline. — Pourquoi ? demanda-t-elle étonnée. — Pourquoi ? répondit-il en souriant tristement, mais parce que le bruit court que j'ai miné la cathédrale, pour la faire sauter pendant la messe de minuit. Vous voyez bien qu'il faut y aller. — Chaque jour on parlait d'une nouvelle conspiration, organisée, disait-on, par l'ex-colonel de la garde nationale et ses amis, pour faire sauter, ou noyer, ou massacrer les patriotes de Moulins. »

Voulez-vous lire l'épisode de la première communion anticipée de Mlle Alexandrine ? Choisissez entre les deux versions, et tâchez de réussir mieux que moi à découvrir l'originalité de lady Fullerton.

Voici le récit français : « L'abbé Ripoud, mon confesseur, et qui avait été celui de ma mère, engagea ma tante à ne point attendre que je fusse plus âgée. — Elle n'a que onze ans, lui dit-il, et ne vous paraît pas assez mûre pour être admise à la sainte table ; espérons que l'instruction qu'elle a reçue suffira pour le moment, le malheur fera le reste. Les jours mauvais approchent ; il faut qu'elle reçoive le sacrement qui fait les forts. Bientôt peut-être je ne pourrai plus l'appeler à l'autel pour y recevoir son Dieu ; bientôt le pasteur et les brebis seront dispersés, les temples souillés ou déserts : la désolation va se répandre sur nous. — Déjà, en effet, plusieurs églises, desservies par des prêtres qui n'avaient pas prêté le serment, venaient d'être fermées. Dans quelques-unes encore, ils disaient secrètement la messe au point du jour. »

Voici maintenant ce qu'on peut appeler la traduction libre de lady Fullerton : « Cependant les églises desservies par les prêtres qui n'avaient pas prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, étaient fermées une à une. Dans quelques-unes on disait encore secrètement la messe : mais la persécution devenait de plus en plus terrible. Un vénérable abbé, confesseur d'Aline, comme il avait été l'ami et le directeur de sa mère depuis son arrivée à Moulins, alla trouver sa tante et lui proposa de faire faire immédiatement la première communion à l'enfant. — Elle est jeune, dit-il, mais suffisamment instruite ; et, croyez-moi, elle sera bientôt plus mûre d'esprit et de cœur que vous ne pourriez le supposer. Madame, des jours approchent qui vieilliront prématurément la jeunesse ; nous devons regarder les choses en face. Il faudra beaucoup souffrir avant longtemps, et il faut qu'elle reçoive le pain de vie qui fait les forts avant l'heure des épreuves. Bientôt le pasteur et les brebis seront dispersés, nos temples souillés ou déserts. Menez-la demain matin à la messe à la chapelle des sœurs de la Croix : j'entendrai sa confession, et elle fera sa première communion dans de bien meilleures dispositions, je vous le garantis, que beaucoup d'autres plus longuement préparés. »

Je n'ai pas dépassé le premier chapitre, et malgré moi j'ai déjà franchi les limites que je m'étais tracées. Tout le reste est semblable ; les épisodes se suivent dans le même ordre et avec les mêmes détails, le dénouement seul est changé : lady Fullerton marie deux fois Alexandrine des Écherolles ou Aline des Elmes, après l'avoir enrichie, quand, de fait, elle est restée pauvre et fille toute sa vie.

Je suis donc forcé, à mon grand regret, de maintenir mes conclusions. Le raisonnement de lady Fullerton peut être juste en principe; mais, dans l'espèce, ce qui me semble l'infirmer, c'est qu'une traduction française de son roman *A Will and a Way*, paraîtra toujours une pure imitation des *Mémoires* de Mlle des Écherolles.

Parmi les romans nouvellement parus, je recommanderai la lecture de : *Traseaden Hall*, qui nous reporte au règne de Georges III et nous rappelle les exploits de Wellington, par le général W.-G. Hamley (William Blackwood and sons, London) ; *Joseph's Coat*, le manteau de Joseph, par David Christie Murray (Chatto and Windus, London); *Unknown to history*, inconnue à l'histoire, roman historique du temps de Marie Stuart, par Charlotte M. Yonge (Macmillan and Co, London) ; *Vice Versa, or a Lesson to Fathers*, une leçon pour les pères de famille, par F. Anstey (Smith, Elder and Co., London); *the Story of Marie Dumont, a Farmer's Daughter*, histoire de Marie Dumont, fille d'un fermier, par lady Pollock (Richard Bentley and son, London) ; *a Paladin of Finance*, par Edward Jenkins (Trübner and Co., London), roman peut-être peu recommandable pour la pureté du style, mais dont le sujet, le *krach* de l'Union générale, doit exciter la curiosité chez les Français.

ÉTATS-UNIS

La campagne de 1812 a été des plus brillantes pour les armes américaines, du moins sur mer; elle a porté un rude coup à l'orgueil de l'Angleterre, jusqu'alors reine incontestée de l'Océan. Aussi les historiens anglais, profondément mortifiés par les désastres de leur marine nationale, les attribuent-ils à la supériorité matérielle des navires américains et à l'inégalité des forces, tandis que les écrivains des États-Unis, fiers d'un succès sans précédent dans l'histoire, vantent sans réserve le génie et la valeur de leur nation. Où trouver la vérité, l'impartialité? M. Roosvelt, quoique enfant de la République transatlantique, est le premier qui ait su sacrifier le chauvinisme aux devoirs de l'historien. Il avoue sans honte, dans son livre *The Naval War of* 1812 : la campagne navale de 1812 (Putnam's sons, New-York), que l'Angleterre, avec une minime partie de ses forces, dont tout le reste était engagé contre Napo-

léon, avait à soutenir la lutte avec la marine américaine tout entière ; que l'artillerie, le tonnage et l'équipage des navires américains étaient bien réellement supérieurs à ceux des navires anglais. Il est de fait que les Américains donnaient le nom de frégates à des bâtiments qui se rapprochaient beaucoup des vaisseaux de ligne. Mais les frégates anglaises, dit l'auteur, n'ont jamais fui l'engagement avec les vaisseaux de ligne espagnols ou français, et sont presque toujours sorties victorieuses de la lutte. Que faut-il conclure de tout cela, sinon qu'à armes égales, la marine américaine, supérieure aux marines française et espagnole, est inférieure à la marine anglaise? Encore faut-il ajouter, pour rendre justice à la France, qu'elle n'a pas cette pépinière d'excellents marins que donne à l'Amérique sa configuration géographique, et qu'au commencement du siècle elle avait perdu, depuis de longues années, toute puissance maritime, à la suite de ses guerres avec l'Angleterre.

Il ne faut pas chercher la même impartiailté dans l'ouvrage du général George H. Gordon : *War Diary of Events in the Great Rebellion*, journal de la grande guerre civile (Osgood et Cie, Boston ; Trübner et Cie, London). L'auteur, du reste, semble lui-même avoir conscience de ses torts : il excuse le ton trop souvent injurieux de son livre à l'égard des vaincus, en disant qu'il a cru devoir, pour la *vraisemblance*, reproduire ses idées telles qu'il les avait jetées à la hâte sur le papier, au milieu des horreurs et de l'animosité de la lutte. Est-il bien sûr que plus de modération aurait détruit l'intérêt de son récit?

Nous devons encore signaler l'apparition du septième volume de l'important ouvrage publié en même temps en Amérique et en Angleterre, sous le titre général de *Campaigns of the Civil War : the Army of the Cumberland*, par Henry M. Cist (C. Scribner's sons, New-York ; Trübner and Co., London). L'intérêt est ici au paroxysme : nous assistons à la campagne qui a peut-être le plus contribué au résultat final. Après la perte du Mississipi, du Kentucky et du Tennessee, après la défaite de Bragg à Chattanooga, on sent bien que le Sud est perdu sans ressources et que tous ses efforts seront inutiles. La campagne suivante sera décisive et mettra fin à cette lutte horrible.

Le Manuel de Littérature historique du docteur Adams, *Manual*

of Historical Literature (Harper brothers, New-York ; Trübner and Co., London), est un ouvrage utile, qui comble un vide généralement senti aux Etats-Unis. C'est un guide précieux pour le lecteur, qui y trouvera une liste assez complète et judicieusement composée des meilleurs ouvrages historiques et géographiques. Pour les gens qui reculent devant le travail d'une étude approfondie et ne veulent pas se donner la peine de remonter aux sources, le livre du docteur Adams ne sera pas moins profitable : il est rempli des renseignements suffisants pour donner une teinte plus que superficielle de l'histoire.

Il y a dans *Democracy*, roman américain (Macmillan and Co., London), de la finesse, du bon sens et de l'observation. L'auteur garde l'anonyme, sans doute à cause des conclusions, peu favorables à ses compatriotes, où l'ont mené ses études sur la démocratie moderne. Il est de fait que le tableau n'est pas flatteur. Les personnages politiques les plus populaires, les plus renommés sont d'un ridicule achevé par leur ignorance présomptueuse, leur gaucherie, leur naïveté, leur tyrannie sans scrupule. La grossièreté des mœurs et la vénalité impudente à tous les degrés de l'échelle administrative inspirent au lecteur un mélange de dégoût et de tristesse. Que l'on est loin de l'idéal rêvé par les utopistes, de cette société modèle tant prônée par les admirateurs de la grande république ! Il y a surtout une caricature du président et de sa femme extrêmement amusante, et un portrait du Géant de la Prairie, homme d'État selon le cœur des démocrates, qui est touché de main de maître. On admire la facilité avec laquelle, selon l'image de l'auteur, ce gros poisson, soi-disant si malin, se laisse prendre à l'hameçon des flatteries les plus transparentes.

CANADA

Les Anglais protestants ne sont pas toujours justes ni tendres pour le Canada, resté Français et catholique en dépit de leurs efforts. M. Parkman, dans son dernier ouvrage : *Old regime in Canada*, ne se fait pas faute de sacrifier aux préjugés de ses compatriotes : sans se donner la peine de remonter aux sources historiques, sans consulter les travaux des historiens connus, comme Garneau, Ferland, Faillon, il lâche la bride à son imagination et calomnie la

vaillante petite colonie. Ne nous en plaignons pas trop, puisque cette diatribe nous vaut l'éloquente réponse de M. l'abbé Casgrain : *une Paroisse canadienne au dix-septième siècle* (Léger Brousseau, à Québec).

N'y avait-il pas de quoi faire bondir un cœur patriotique dans ce passage :

« Des femmes à l'*aspect sauvage*, aux visages brûlés par le soleil, aux cheveux négligés, abandonnent leur ouvrage pour courir à la rencontre du curé; un ou deux hommes les suivent d'un pas plus calme et avec un zèle moins exubérant, tandis que des enfants *à moitié sauvages*, les futurs coureurs des bois, *nu-tête*, *nu-pieds et à demi vêtus*, accourent et regardent avec étonnement et curiosité. »

Un savant comme M. Casgrain devrait apercevoir sur-le-champ la fausseté de ce tableau, et sor indignation ne pouvait lui permettre de garder le silence. Et comme la réfutation est victorieuse! que les preuves sont accablantes! Il existe dans les archives des registres d'état civil, des recensements, que M. Parkman avait sans doute dédaigné de consulter. M. Casgrain en fait la base de son travail : il en extrait le dénombrement, en 1681, de la population de la Rivière-Ouelle, la paroisse visée par les lignes ci-dessus de l'*Old Regime*. A la tête de cette petite colonie, composée de soixante-deux personnes, nous saluons M. de la Bouteillerie, ancien officier du régiment Sallières, qui avait passé plusieurs années à la cour de Versailles. Les autres habitants étaient des émigrés venus de la Normandie, du Poitou, de l'Aunis : leurs femmes les avaient suivis, et même l'une d'elles, Jeanne Sauvenier, avait été élevée à Paris, ville qui n'a jamais passé pour sauvage, même au dix-septième siècle, au temps de Racine. Au reste, le simple aspect des anciens registres de la paroisse, *monuments de l'intelligence des missionnaires*, suffirait pour lever tous les doutes : les signatures de ces colons *à demi sauvages* sont des modèles de calligraphie qui feraient honte à plus d'un homme civilisé de nos jours.

Mgr de Saint-Vallier, le second évêque de Québec, ce grand seigneur qui a sacrifié volontairement toutes les pompes du monde pour se consacrer au salut des âmes, pour vivre de la rude vie du missionnaire, ce saint prélat, cet organisateur habile, si maltraité par M. Parkman, qui voit toutes choses par le petit côté, est ici l'objet d'une étude consciencieuse, d'une défense énergique et solide. M. l'abbé Casgrain, après avoir montré que le Canada doit à

ce grand évêque l'établissement de la discipline ecclésiastique, continue en ces termes :

« Toutefois, ce n'est là qu'une partie du bien qu'a opéré Mgr de Saint-Vallier. Ses œuvres de charité ont égalé, si elles n'ont pas surpassé ses œuvres de zèle. Venu au Canada avec un riche patrimoine de famille, il s'en dépouilla avec une générosité et un dévouement au-dessus de tout éloge, afin de subvenir aux besoins de son diocèse. Sa main était ouverte à toutes les nécessités; mais, sans parler de ses aumônes particulières, il dépensa sa fortune à créer des œuvres qui, presque toutes, durent encore, et dont voici les plus importantes :

« 1° Une fondation de 40,000 livres au séminaire de Québec, pour l'entretien de six prêtres dans les missions sauvages les plus abandonnées ;

« 2° La construction du palais épiscopal, qu'il légua à ses successeurs, et qui lui coûta plus de 80,000 livres ;

« 3° La fondation de l'hôpital général, l'une des quatre grandes institutions de Québec qui, depuis deux siècles, ont répandu des bienfaits qui ne se comptent pas. Cette fondation est l'œuvre capitale de Mgr de Saint-Vallier : il y consacra une somme de 60,000 livres. Il ne l'accomplit pas sans de grandes difficultés, qu'il s'attira en partie par les impétuosités de son caractère et par un zèle qui n'avait pas toujours assez de tempéramment; mais ces difficultés n'ont eu qu'un temps, et l'œuvre est restée ;

« 4° La fondation des Ursulines des Trois-Rivières, qui, depuis ce temps, ont été la providence de cette ville. Il les dota de 30,000 livres ;

« 5° Une donation de 20,000 livres aux prêtres du séminaire de Montréal ;

« 6° Une autre donation de 8,000 livres pour le soutien d'une école à Québec ;

« 7° Un don de 6,000 livres aux sœurs de la congrégation de Notre-Dame de Montréal.

« Le total des sommes dépensées au Canada par Mgr de Saint-Vallier s'élève à 600,000 livres, sur lesquelles 200,000 provenaient de son patrimoine de famille.

« Voilà, ou nous nous trompons fort, une carrière bien remplie, et dont tout homme aurait droit de s'honorer. Les imperfections qui

s'y montrent, et qui retombent autant sur l'époque que sur l'homme lui-même, ne sont que des ombres dans un bon tableau. »

C'en est assez, je suppose, pour donner une idée de l'ouvrage aussi intéressant que consciencieux de M. l'abbé Casgrain, aussi bien que de la mauvaise foi des historiens protestants, qui ne peuvent admettre qu'un Etat catholique puisse prospérer ni compter une population intelligente et civilisée. Heureusement pour la vérité, il est, en dépit de leurs calomnies, deux faits qui frappent tout d'abord les voyageurs en arrivant au Canada : 1° la prodigieuse vitalité de la race; 2° la conservation et la vigueur des principes religieux. Et l'on peut proclamer hardiment que les deux faits s'enchaînent, que cette belle colonie doit toute sa force et sa prospérité à la religion.

La *Réforme sociale* publie, dans son numéro du 1er juillet, un article dû à la plume d'un voyageur de retour du Canada, qui ne laisse subsister aucun doute là-dessus, et que je prends la liberté d'analyser brièvement.

En 1759, lors de la cession de cette nouvelle France à l'Angleterre, elle ne comptait que soixante mille colons environ. Plusieurs retournèrent dans la mère patrie, et les cinquante mille qui restèrent ont atteint, dans le seul espace de cent vingt-deux ans, le chiffre étonnant de onze cent mille individus dans le Canada, et de cinq cent mille dans les Etats-Unis. Les familles de vingt-six enfants ne sont pas rares : il est même d'usage que le vingt-sixième soit élevé et instruit aux frais du curé, qui perçoit, par la dîme, le vingt-sixième boisseau de tous le grains.

Lors de la cession, le clergé, loin de suivre l'exemple de la noblesse, qui revint en France, demeura fidèlement au milieu de son peuple : le gouvernement anglais n'osa jamais recourir à la persécution violente pour rattacher les Canadiens à la religion officielle, par crainte de les voir s'allier aux Etats-Unis; d'un autre côté, la présence des protestants tint en éveil le clergé catholique, qui se fit toujours remarquer par ses mœurs irréprochables et son dévouement admirable à l'instruction du peuple. Aussi nulle part ailleurs on ne constate un respect plus profond pour l'autorité religieuse.

Lors de la discussion dans l'Assemblée législative de la création à Montréal d'une université indépendante ou simplement d'une succursale de l'université Laval, le principal argument des députés de

Québec, opposés à l'université indépendante, était fondé sur le désir du Saint-Siège; les adversaires se contentaient de mettre en doute ce vœu du pape, et en demandaient la preuve. Tous, en même temps, étaient d'accord que si le Saint-Père avait réellement manifesté un tel souhait, il fallait s'y soumettre.

A Québec, un journal s'était fondé avec des allures antichrétiennes; il suffit que l'évêque en déclarât la lecture dangereuse, et aussitôt le journal dut interrompre sa publication, faute d'abonnés.

La conclusion de l'article mérite bien, après les prémisses qui y sont posées, d'être profondément méditée par les Français : « A voir ce qu'est devenue, sur l'autre bord de l'Atlantique, cette poignée de Français que la Providence a séparés de nous, on peut imaginer ce que serait aujourd'hui notre race, si, rejetant les faux principes qui la ruinent, elle avait conservé les mœurs et la religion de ses pères. »

R. Martin.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Depuis que la fiction constitutionnelle mène le monde, dans l'Europe libérale au moins, on n'avait pas vu d'exemple d'un chef d'État aussi ridiculement embarrassé que M. Grévy, au milieu de son Parlement. Qu'à une époque de lutte, dans un pays où le pouvoir est disputé par deux partis de force à peu près égale, il survienne une crise, et qu'au cours de la crise les chefs des factions opposées hésitent à prendre le gouvernement des affaires, par peur de tomber sans gloire, sous un vote hostile, au lendemain de leur avènement, la chose est explicable! On a vu, en Angleterre, dans cette mère patrie des constitutions européennes, des cabinets renversés par un Parlement, où, la veille, ils avaient la majorité, et l'opposition refusant néanmoins d'accepter le pouvoir en de telles conditions, parce qu'elle ne devait pas espérer l'appui fidèle de ceux qu'un différend de personnes, ou une dissidence passagère, avait momentanément enrôlés dans la minorité. La solution en pareil cas n'est pas longue à trouver. Le chef de l'opposition n'accepte la mission de former un cabinet qu'en proposant la dissolution du Parlement. On consulte le corps électoral, et, selon son verdict, le chef de l'opposition qui a rempli la vacance du pouvoir, reste au gouvernail ou le rend au rival qu'un Parlement querelleur avait invalidé trop tôt.

La crise dont le parti républicain nous donne aujourd'hui le spectacle, ne comporte pas une solution aussi facile ni aussi régulière. En apparence, rien ne la justifie; en réalité, rien ne la résoudra, d'une façon normale du moins. Ce que nous voyons, c'est la décadence et l'impuissance d'un régime qui a paru tolérable tant qu'il a été représenté et exploité par une aristocratie d'académie et de Parlement, mais qui est devenu tout de suite odieux

dès que, par la pente inévitable des démocraties, il est devenu la proie des ambitieux, des déclassés et des tribuns de carrefour.

On chercherait vainement une raison de principe pour expliquer les divisions, les rivalités et les haines du parti républicain. Tant qu'il s'est agi, tant qu'il s'agit encore de persécuter la religion et d'enlever aux conservateurs quelque reste des vieilles franchises du pays de France, les républicains ont marché et marchent toujours de concert. Sans doute, M. Clémenceau ne procéderait pas comme M. Paul Bert, lequel n'a pas les mêmes méthodes que M. de Freycinet. Ce n'est qu'une affaire de nuance, car, pour programme, on a déclaré la guerre à l'Église et à la vieille France, afin de jeter la patrie nouvelle tout entière dans le monde de « la France une », si cher à M. Jules Ferry, lequel, entre parenthèses, eût été fort désolé d'avoir affaire à cette France une, « lors de sa mésaventure, en 1871, à l'Hôtel de ville.

Ce programme ou, si l'on veut, cette partie de programme mise de côté, rien de bien déterminé ne lie entre elles les diverses fractions du poste républicain. Si M. Gambetta a renversé M. de Freycinet, c'est qu'il voulait diriger autrement que lui la politique extérieure de la France; si, à son tour, M. Gambetta a été remplacé par M. de Freycinet, c'est qu'en voulant bien admettre pour un moment la politique étrangère de M. Gambetta, le parti républicain ne voulait à aucun prix subir sa politique intérieure et son fameux scrutin de liste. Et qui nous dira pourquoi M. de Freycinet est tombé? Certes, ce n'était point un ministre gênant. Le parti voulait-il de la politique d'intervention? M. de Freycinet lui en offrait à petite dose, avec prudence, en protestant qu'il était disposé à faire plus si on l'exigeait, mais qu'il était prêt à faire moins encore si on le demandait. Qu'il fût question des affaires d'Égypte, de décentralisation autonomiste, de mairie centrale, M. de Freycinet n'entendait rien régler, rien décider, rien trancher, sans avoir, au préalable, sollicité l'avis conforme des élus du pays. Tant de condescendance et d'humiliation volontaire n'a pas sauvé M. de Freycinet. On a mis du temps à comprendre tout ce que contenait d'imprudence cette sérénité servile; mais on a fini par le comprendre, et le portefeuille de M. de Freycinet gît aujourd'hui irrémédiablement éventré sur le monceau de maroquins que cette jeune Chambre d'un an a déjà entassés.

Le ministère à bas, il en fallait un autre. On s'est mis à ne

chercher un. Au premier abord, cela paraît facile de trouver un ministère dans une Chambre qui a accepté M. Tirard, M. Goblet, M. Ferry, M. Allain Targé, et tant d'autres illustrations du parti républicain. On se dit qu'à la rigueur M. Grévy pourrait jeter dans le chapeau de son gendre tous les noms des députés de gauche inscrits sur de petits cartons à cet usage et tirer au hasard, sans faire de vœux, une douzaine de noms, dont les porteurs seraient appelés à faire leur service sous la livrée ministérielle. Au fond, rien n'est plus difficile que cette opération, et M. Grévy, qui fait bien attendre cette année les lapins de Mont-sous-Vaudrey, en sait quelque chose. Un moment, on a craint que l'honorable président ne revînt bredouille de cette chasse aux ministres. C'est que le parti républicain, à la Chambre, est fractionné en groupes, pour lesquels il n'est pas de vrai gouvernement possible en dehors de certaines formules et de certains hommes. La république est par excellence le régime de l'émiettement, de la division ; autrefois, à sa naissance, elle s'est proclamée indivisible, sans doute pour avertir du danger de ses divisions, comme elle a proclamé la liberté et la fraternité, même en remplissant les prisons et en massacrant ses enfants. Si notre sérénissime république, ce qu'à Dieu ne plaise, devait encore durer un an ou deux, nous verrions l'extrême gauche elle-même produire une gauche plus extrême, pour laquelle M. Clémenceau, ce grand pourfendeur des réactionnaires gambettistes, serait bientôt un vil clérical, un « ancien régime » ardemment combattu et plus ardemment détesté.

Aussi quand, désolé du malheur de M. de Freycinet, M. Grévy s'est mis à la recherche d'un personnel pour son nouveau ministère, il s'est trouvé en face de cinq ou six groupes également républicains, mais qui, se reconnaissant incapables de former une majorité et de garder le pouvoir, n'en prétendaient pas moins imposer leurs hommes et leur programme. Dans tout pays où le régime constitutionnel fonctionne à peu près régulièrement, chaque parti a son chef ou ses chefs qui, avec un programme déterminé et un personnel tout formé, sont préparés à conquérir d'abord et à garder ensuite le fardeau envié du pouvoir. Mais où trouver le chef du parti républicain? M. Grévy est hors de cause, puisqu'il est président irresponsable. Si demain ou après il redevenait député ou sénateur, il redeviendrait, comme tant d'autres, chef de groupe, et il aurait moins de soldats que M. Gambetta, lequel, on le sait du reste, ne

le porte point dans son cœur, depuis le naufrage du scrutin de liste. Il y a bien M. Gambetta lui-même, mais il ne jouit sur le parti que d'une autorité limitée ; le naufrage de son grand ministère a été un effrondrement, et, avec la Chambre actuelle, il n'a absolument aucune chance de ressaisir le pouvoir. M. de Freycinet, lui, n'a jamais été un chef dans le sens ordinaire du mot. On se rappelle le mot de M. Boysset : La Chambre, au milieu des orages de la question du scrutin de liste, a eu besoin d'un chef nominal qu'elle pût mettre à la tête de la « coalition des parapluies ». M. de Freycinet, qualifié pour l'emploi en raison du congé que lui avait récemment signifié M. Gambetta, et de sa souplesse bien connue, fut choisi. L'orage passé, on a fait M. de Freycinet rentrer dans les rangs.

Tout bien pesé, il reste donc au parti républicain deux hommes, qui, n'ayant pas encore été à la peine et aux responsabilités du pouvoir, ne peuvent être déjà absolument déconsidérés. Ce sont MM. Brisson et Clémenceau. Mais allez donc parler à M. Brisson d'être ministre ! M. Grévy l'a essayé, et il n'a pas retiré grande consolation de son essai. M. Brisson connaît son monde, et il a pratiqué la Chambre qui lui a fait l'honneur de le porter au fauteuil du Palais-Bourbon. M. le président de la Chambre sait très bien que ses députés ne sont pas gouvernables ; l'aventure de M. Gambetta l'a trop bien éclairé pour qu'avec des ressources moindres que celles de son prédécesseur, il aille risquer cette bataille perdue d'avance et compromettre le bel avenir qu'il entrevoit à l'Elysée, après M. Grévy « arrivé » — selon la méthode Brisson — à force de silence et de gravité. Ce n'a pas été un des moins amusants épisodes de la crise que la résistance désespérée de M. Brisson et de son journal *le Siècle* au journal de M. Clémenceau et aux organes de M. Gambetta, qui, traîtreusement, mais de toutes leurs forces, voulaient hisser M. Brisson à la place encore chaude de M. de Freycinet. On se rappelait involontairement, en suivant cette petite comédie politique, l'histoire de l'Anglais escortant le dompteur de bêtes féroces, dans l'espoir de gagner un pari et de le voir dévoré par ses pensionnaires. Mais M. Brisson n'est point obligé pour vivre de se faire le dompteur des bêtes parlementaires qui ont si vite « expédié » M. Gambetta. On lui a fait un beau sort, et il se montre reconnaissant à sa manière en se faisant de plus en plus correct, de plus en plus discret. Volontiers il céderait son tour à M. Clémenceau.

Cependant le tour de M. Clémenceau n'est pas encore venu, et s'il a fait de son mieux pour pousser M. Brisson à la présidence du conseil, c'est qu'il a voulu user le dernier homme du parti républicain radical et amener une crise après laquelle il aurait quelque chance de paraître possible. L'extrême gauche compte quand il faut renverser un ministère ; mais elle n'a pas encore figure de groupe gouvernemental, et il faudrait encore sans doute plus d'une élection générale, ou à tout le moins un mouvement de barricades, pour rendre appliquable la politique terroriste.

Que pouvait M. Grévy, réduit ainsi à deux hommes, dont l'un refusera énergiquement le périlleux honneur de gouverner la République, dont l'autre n'est possible ni pour le corps électoral qui a des progrès à faire, ni pour M. Grévy lui-même, qui personnifie, à l'Élysée, la bourgeoisie voltairienne, rentière et économe. On lui a soufflé que le moment était venu de faire un cabinet d'affaires. Un cabinet d'affaires est ordinairement la ressource des régimes aux abois. Le maréchal de Mac-Mahon, lui aussi, avant de planter là le parti conservateur, s'était donné un cabinet d'affaires, mais il avait eu soin de mettre à sa tête un général qui songeait à l'honneur et au bonheur de la France autrement qu'en organisant des cours de gymnase et des bataillons. Si la résolution n'avait pas manqué à l'auteur de la combinaison, nous ferions aujourd'hui meilleure figure dans le concert européen, et nous ne jouerions pas le rôle piteux auquel la République semble nous avoir condamnés.

Car c'est là le côté le plus lamentable de la crise que nous traversons. S'il ne s'agissait que de notre situation intérieure, on pourrait, avec moins d'anxiété, envisager l'avenir. Sans doute, la République fait autour de nous bien des ruines ; sans doute elle continue sa guerre d'avocats et de journalistes contre Dieu, contre l'Église, contre l'enseignement chrétien, contre les œuvres et les droits des catholiques de France, mais, grâce au Ciel, la foi n'a pas perdu parmi nous tout le terrain qu'on veut dire ; et si la République multiplie les exploits de son hypocrite persécution, les catholiques, eux aussi, multiplient les preuves de leur dévouement, de leur fidélité. Encore quelques mois de cette impuissance ridicule, de ces divisions, de ce piétinement révolutionnaire et idiot, dont les républicains nous donnent aujourd'hui le salutaire spectacle, et les prochaines élections générales pourraient bien réserver à la République des surprises désagréables. Mais il ne s'agit point seulement aujourd'hui

de cette situation intérieure ; si intolérable et honteuse qu'elle soit, il faut compter que les républicains suffiront, au besoin, à nous guérir de la République. Il y a surtout la question extérieure, et, à ce point de vue, la crise actuelle prouve à quel point la République est incapable de défendre l'honneur et les intérêts de la France. C'était une tradition française que rien de grave ne pouvait se passer en Egypte sans que la France ne fût appelée à formuler son avis et, s'il le fallait, à l'imposer par les armes. Et la raison de cette tradition est évidente. L'Angleterre est, en grande partie, maîtresse de la Méditerranée. Par Gibraltar, par Malte, par Chypre, elle avait des positions formidables qui lui donneraient, en cas de guerre européenne ou de complications orientales, l'empire méditerranéen. La France, qui a des forts sur la Méditerranée, qui a l'Algérie et aujourd'hui la Tunisie, était intéressée à ce que l'Angleterre ne la supplantât pas encore en Egypte et ne s'emparât pas du canal de Suez, qui est, en somme, une œuvre française, et qui, une fois aux mains de l'Angleterre, permettrait à celle-ci d'ouvrir et de fermer à son gré la mer qui devrait être « un lac français. » Nous pouvions faire respecter nos droits sans pour cela rompre l'alliance anglaise qu'on ne conserve jamais mieux que quand on est, à la rigueur, prêt à s'en passer. M. Gambetta avait entrevu le rôle que la France avait à jouer en Egypte ; mais il paraissait aux Anglais un allié de peu d'avenir, et le fait est que le chef du grand ministère, ayant embrouillé sa politique d'une querelle de parti avec la Chambre, fut renversé par la démocratie qui se donne des chefs afin qu'on s'occupe de ses petites affaires et non de celles de la France. M. Gambetta par terre, les Anglais, qui avaient hésité devant une action commune, mais commencée par la France, ont profité de notre impuissance et les voici bientôt maîtres de l'Egypte. Car nos voisins sont un peuple énergique, qui ne se lance pas à la légère dans une entreprise et qui, une fois engagé dans une affaire, va jusqu'au bout, parce qu'il s'agit de faire triompher les intérêts anglais, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grand et de plus sacré au monde... pour des Anglais. Alexandrie bombardée se relève déjà de ses ruines sous la protection d'une police anglaise. Arabi voit tous les jours se rapprocher la ceinture de canons et d'hommes qui doit le forcer un jour ou à se rejeter sur le Caire, où il serait traqué de près, ou à chercher un refuge dans le désert de Libye, dont il sortirait difficilement avec son armée. Enfin, malgré les protestations platoniques

bien que généreuses et bruyantes de M. de Lesseps, l'Angleterre a fait du canal de Suez sa base d'opérations et de ravitaillement. A Port-Saïd, à Ismaïlia, à Suez, les amiraux et les généraux anglais commandent, et quand les troupes qui, selon la déclaration du ministre de la guerre, M. Childers, débarquent régulièrement tous les jours à partir du 10 août, seront prêtes (la chose est faite aujourd'hui), le chef de l'expédition anglaise frappera sûrement le grand coup qui doit mettre fin à cette nouvelle campagne d'Égypte.

Sans doute nos voisins, du haut des tribunes officielles, déclarent que l'Angleterre ne poursuit en Angleterre aucun but particulier d'ambition, mais qu'elle vise seulement à défendre la civilisation européenne et le libre fonctionnement du canal si nécessaire à la protection de son empire indien, au développement de sa puissance maritime. Les déclarations ministérielles et officielles sont faites pour être corrigées par les événements; et notre dernier ministère, où figurait M. Ferry, qui, naguère, avec une loyauté républicaine, protestait devant l'Europe de l'innocence de sa petite guerre contre les Kroumirs, est impardonnable, s'il a cru l'Angleterre capable d'aller se faire, sur les bords du Nil, le champion d'on ne sait au juste quelle civilisation qu'elle n'a jamais prodiguée en Irlande. D'ailleurs, le *Times*, le grand journal anglais, qu'il faut toujours consulter, parce que, changeant comme le veut son nom, et détaché le plus souvent des polémiques de parti, il est l'expression de la grande moyenne de l'opinion britannique, le *Times*, disons-nous, s'est empressé de nous apprendre que l'Angleterre devait à l'Europe et à l'Egypte de constituer, sur les bords du Nil, un gouvernement régulier et stable, comme *celui* dont elle a favorisé les Indes. On peut compter que c'est là le programme auquel les Anglais vont travailler et qu'ils réaliseront avant longtemps, si aucune complication ne vient embrouiller la question égyptienne. Et quand il surviendrait une complication, l'Angleterre, on doit en être assuré, engagerait son dernier navire et son dernier soldat plutôt que d'abandonner le précieux canal qui manquait jusqu'ici à son trousseau de « clefs » méditerranéennes.

A ce propos, il s'est trouvé des journaux républicains, du genre naïf, pour nous faire remarquer que l'Angleterre avait subi avec bonne grâce et bonne humeur « l'abandon » de la France, et qu'elle ne nous gardait pas rancune de la laisser procéder à sa guise au règlement de la question égyptienne. Il serait, en vérité, extraor-

dinaire que les Anglais se montrassent affligés ou dépités de l'attitude de la République, s'effaçant en Egypte pour laisser le champ libre à sa cordiale alliée. Mais on se trompe, si on pense que cet effacement si complet et si humiliant doit valoir à la République la reconnaissance et l'amitié de l'Angleterre. Nos voisins ne donnent pas dans le sentimentalisme politique, et ils disent, ils affirment, que la crainte seule de M. de Bismarck et de Berlin a pu empêcher la France de disputer à l'Angleterre une part prépondérante dans le règlement des affaires égyptiennes. Le seul Français qui ne soit pas effacé tout à fait devant nos alliés est M. de Lesseps, qui n'a pas abandonné la compagnie qu'il dirige. M. de Lesseps ayant vainement essayé de protéger les règlements du canal et ayant protesté par les journaux et par le télégraphe, les Anglais déclarent qu'il est l'ingénieur le plus insupportable du monde et qu'il ferait mieux de se taire et d'imiter la prudence de sa patrie.

Nos journaux radicaux ont encore trouvé un autre argument pour justifier l'impuissance à laquelle leur parti a condamné la France. Ils nous disent que la France doit considérer comme un grand avantage d'avoir échappé à tous les dangers qu'aurait entraînés une expédition d'Égypte; que les Anglais ne sont pas au bout de leurs peines, que cette guerre et l'occupation du territoire égyptien leur coûteront beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, bref que l'aventure tournera à leur confusion. Nos hommes d'État, qui ont étudié la guerre et la politique dans les brasseries se figurent sans doute que l'Angleterre va recommencer pour son compte notre expérience de la Tunisie. C'est mal connaître le génie et les traditions de nos voisins. Arabi une fois dompté ou supprimé, ils se garderont bien de tenter la conquête de l'Égypte; à quoi bon, d'ailleurs, n'auront-ils pas dans le khédive restauré par eux, ou dans son successeur, un vassal fidèle qui, comme les rajahs de l'Inde, administrera son royaume pour leur compte. Ils s'empresseront donc de rendre l'Égypte au khédive, au sultan, s'il le faut, et se contenteront de prendre sur la côte et sur le canal des positions solides d'où ils commanderont désormais toute la circulation de l'isthme. Et c'est propablement l'Égypte qui payera les frais de cette fructueuse opération. Voilà assurément qui ne ressemble en rien à la conquête de la Tunisie, où la République a englouti déjà plus de six cents millions, et où nous n'aurions plus un partisan demain si nos troupes en étaient retirées. Faut-il dire

que si, moyennant des centaines de millions et toute une armée immobilisée là, la République se vante d'avoir entrepris une glorieuse conquête, ce n'est encore ni le relèvement de la patrie, ni la réorganisation de notre armée mise à mal par le citoyen Farre, ni la restauration de notre influence en Égypte et dans les conseils de l'Europe. Mais on fait ce qu'on peut, et le régime de l'abaissement continu ne peut prétendre à nous rendre quelque prestige aux yeux du monde.

Véritablement il faudrait désespérer de la France, si elle pouvait accepter encore avec résignation le régime et les tristes personnages qui la condamnent à ce rôle ridicule et amoindri. La grande affaire vraiment que M. Duclerc ait succédé à M. de Freycinet, et que M. Gambetta ait des chances de gouverner encore après M. Duclerc, ou par M. Duclerc! Est-ce qu'on n'est pas fatigué de ces bonshommes en maroquin-pâte, de ces Devès, de ces Tirards, de ces Freycinets, de ces Ferrys, qui surgissent de nos piteuses crises parlementaires, pour débiter toujours la même rengaîne, végètent quelques semaines au banc ministériel, et disparaissent un jour sous un vote d'indignation et de mépris, pour reparaître dans les trois mois, plus plats, plus souriants, plus ministres que jamais!

Grâce à Dieu, on peut espérer qu'après M. Duclerc et ses collaborateurs, M. Grévy aura épuisé son *stock* de cabinets aussi vite avariés que raccommodés. — Tout fait prévoir que nous entrons dans la véritable expérience de la république indivisible et anarchique. — La Chambre, qui a profité de la crise européenne pour se donner des vacances et un ministère *ad hoc*, va revenir de villégiature avec un appétit de maroquin, aiguisé par l'air des champs. Le cabinet Duclerc sera fauché en dix séances, et nous allons voir recommencer plus âpre et plus furieuse la lutte des groupes républicains. — M. Grévy devra trouver une solution ou s'en aller. Il n'est plus le président indiscuté d'autrefois. Déjà, à propos de cette dernière crise, il a trop laissé voir qu'il avait des rentes et des immeubles à conserver. Les journaux de l'extrême gauche ne se gênent plus pour le traiter, l'un, de bourgeois « réactionnaire enrichi », l'autre de « majestueux roublard », — Comme le maréchal, il est cavalièrement sommé de se démettre ou de se soumettre, et il n'est pas difficile de deviner qu'à l'instar toujours de son prédécesseur, M. Grévy commencera par la soumission pour en arriver bientôt à la démission. Grand bien lui fasse! L'histoire racontera aux âges futurs les gloires de

cette magistrature d'homme austère qui, pour mieux emplir ses poches, a laissé des ministres accomplir, sans une protestation de sa part, les attentats les plus iniques contre la religion, contre la liberté et les droits les plus certains de la conscience catholique.

Mais n'anticipons pas sur l'histoire, nous n'en sommes qu'au gâchis; le désordre et l'anarchie qui règnent dans les esprits ne sont pas encore descendus dans la rue. Echapperons-nous à cette solution. C'est le secret d'un prochain avenir. En attendant, le parti républicain ne saurait s'en prendre qu'à lui-même du discrédit ridicule où il tombe en entraînant la France aux abîmes. Le public semble insensible à toutes les peines que M. Grévy se donne pour fabriquer une ombre de gouvernement dans une ombre de constitution. En vérité, n'a-t-il pas autre chose à faire. Les malheurs de la famille Fenayrou, dont depuis quelques jours la presse est remplie, lui paraissent plus intéressants que la plus laborieuse combinaison ministérielle. On connaît l'histoire de cette famille, où la femme, gatée par un mari libre penseur, tombe dans le désordre, et, pour se racheter, conduit sous le marteau meurtrier de son mari un de ses anciens complices. Depuis une semaine, il n'est plus question que de cette « actualité », et les journaux, qui ne respectent pas plus la justice que les « autres guitares sociales », se sont mis à servir le curiosité publique avec une abondance et une ardeur dont le *Journal des Débats* lui-même s'inquiète comme d'un symptôme « d'anarchie judiciaire ».

De quoi donc va s'inquiéter le *Journal des Débats?* Ne faut-il pas, de temps à autre, aux électeurs des affaires Fenayrou, des bals publics et les lampions du 14 juillet, pour leur faire oublier que la France, insoucieuse de sa mutilation, résignée à la république, a abdiqué son rôlé devant l'histoire et devient la risée de l'Europe.

L. Nemours Godré.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

25 *juillet.* — Son Éminence le cardinal archevêque de Paris adresse aux membres de la commission, chargée d'examiner le projet de loi de M. Delattre, tendant à l'abrogation de la loi du 24 juillet 1872, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier *in extenso.*

« Messieurs,

« La Chambre des députés vient de prendre en considération le projet de loi de M. Delattre, tendant à l'abrogation de la loi du 24 juillet 1873, qui a autorisé l'érection d'une église votive sur la colline de Montmartre.

« La commission dont vous êtes les membres est chargée de soumettre ce projet à un examen attentif, qui seul fournit à une grande assemblée les éléments d'une résolution éclairée. Vous ne serez donc pas étonnés si celui qui est le plus intéressé dans cette question et le mieux en situation de la connaître, se permet de vous communiquer les renseignements dont il dispose et les observations que lui dictent sa conscience et sa raison.

« Pour venir troubler une possession paisible et interrompre une œuvre à moitié réalisée, il faudrait pouvoir invoquer des motifs graves et bien pressants. J'ai cherché dans la discussion parlementaire qui a eu lieu et dans les commentaires de la presse la révélation de ces motifs, et voici tout ce que j'ai pu découvrir :

« D'abord, on veut arrêter l'œuvre entreprise à Montmartre, parce que certains esprits ont cru y voir des intentions et des desseins politiques.

« De cela on ne donne pas, on ne peut pas donner la moindre preuve. — C'est une simple supposition, ou plutôt une pure invention née dans des imaginations surexcitées; il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler l'origine de cette œuvre toute chrétienne.

« Il y a douze ans, au plus fort de nos malheurs publics, quelques Français pieux eurent la pensée d'intéresser le Ciel par un *vœu* au salut de la patrie. Depuis lors, aux calamités de la guerre étrangère s'étaient ajoutées les horreurs de la guerre civile. Quand je vins occuper le siège de Paris, la paix était rendue au pays, mais les traces sanglantes de nos malheurs étaient partout visibles, et la capitale surtout offrait un spectacle de désolation. Tandis que, secondé par la charité des fidèles, je travaillais pour ma part à panser tant de blessures, je reçus la visite des auteurs du vœu, qui venaient me demander de le confirmer et de l'accomplir en élevant dans Paris, avec

le concours de toute la France chrétienne, un temple au Dieu qui est l'inspirateur de la charité et de la concorde.

« La grandeur de l'entreprise m'effrayait; mais l'idée, à peine exprimée, trouva dans les cœurs un tel écho, que je ne pus me soustraire à tant de sollicitations, appuyées des plus généreuses offrandes.

« La nécessité d'assurer dans l'avenir la propriété et la destination sacrée de l'édifice, qui devait être élevé par l'initiative privée, m'obligea seule de recourir à la puissance publique.

« J'obtins le concours de l'Assemblée nationale, non hâtivement et par surprise, mais après de mûres délibérations. La lettre par laquelle j'engageais l'affaire, est du 5 mars 1873; elle fut adressée à M. le Ministre des cultes et reçut du gouvernement de M. Thiers un accueil favorable. Le projet de loi fut concerté entre le gouvernement et la commission avant le 24 mai. La discussion ne put avoir lieu que plus tard; elle occupa deux séances, l'opposition put s'y produire librement, et le scrutin final donna au projet trois cent quatre-vingt deux voix contre cent trente huit, sur cinq cent vingt votants, c'est-à-dire deux cent quarante-quatre voix de majorité.

« Ainsi est née l'œuvre de Montmartre, dans un moment où tous les esprits étaient préoccupés des moyens de réparer les désastres inouïs que nous venions de subir. Il faut vouloir se tromper soi-même pour voir une pensée politique là où il n'y avait qu'une pensée chrétienne, patriotique, étrangère à tout esprit de parti, uniquement inspirée par le désir de revoir notre France grande et prospère.

« D'autres personnes ont paru offensées du caractère expiatoire donné au monument. Cette façon d'apprécier le vœu national n'est pas exacte. Je viens de rappeler quelle fut la première inspiration du vœu : il s'agissait d'invoquer sur la France en détresse la protection et l'assistance du ciel. Sans doute, la pensée expiatoire s'y trouve aussi : les chrétiens savent qu'un Dieu juste et bon gouverne les choses humaines, qu'il y a bien souvent une part de châtiment dans nos malheurs, et qu'il nous convient d'offrir au Maître suprême de justes réparations. Mais qu'y a-t-il là d'offensant pour personne? Est-ce la supposition que la France a pu commettre des erreurs? Il faudrait donc soutenir que les nations sont impeccables! Ceux que le mot de réparation scandalise ne sont-ils pas les premiers à condamner avec une extrême sévérité les fautes des régimes précédents, qu'ils rendent responsables de toutes nos calamités? S'ils ne jugent pas au même point de vue que nous les péchés des nations, nous ne les obligeons pas à nous suivre dans nos exercices religieux et à se frapper la poitrine avec nous. Mais pourquoi voudraient-ils nous empêcher de remplacer des récriminations irritantes et stériles, par des larmes et des prières qui fléchissent le ciel et calment les passions?

« J'ai rencontré encore une troisième sorte de critique : c'est celle qu'on adresse à la dévotion elle-même du Sacré-Cœur.

« Je dois, avant tout, faire remarquer que la loi n'avait pas à intervenir dans la question du titre à donner à la nouvelle église. C'est moi qui ai fait cette désignation, parce qu'elle était le droit exclusif de l'autorité ecclésiastique. Le seul rôle du législateur était de prononcer l'affectation de l'édifice

au culte catholique, et c'est ce qu'il a fait. Dès lors, toute dévotion qui fait partie de ce culte peut y trouver sa place. Quelle n'est pas l'inconséquence des hommes qui, se mettant en dehors de toutes les religions et ne conservant que le principe de la liberté de conscience, voudraient proscrire telle ou telle manifestation de la piété chrétienne! Nous n'entreprendrons pas ici de défendre contre des préjugés peu réfléchis cette forme touchante et autorisée de notre reconnaissance envers l'amour du Rédempteur. Qu'il nous suffise de dire que l'Église l'approuve, qu'elle se l'approprie, que des centaines de temples sont voués à ce culte dans toutes les parties du monde, et que les fidèles le pratiquent partout avec un pieux empressement. Le Souverain Pontife a béni la naissante église du Sacré-Cœur, et de sa pauvreté il a su tirer une riche offrande qu'il a jetée dans les fondations de l'édifice. De telles approbations suffisent pour justifier le choix du doux et touchant vocable que nous avons imposé à l'église de Montmartre.

« Enfin, et c'est le dernier grief que j'ai pu relever contre notre œuvre, on est allé jusqu'à la signaler comme une provocation incessante à la guerre civile. On ne peut, en vérité, se défendre d'un sentiment de stupéfaction quand on entend prononcer de pareilles affirmations. Les guerres civiles et les émeutes sont-elles jamais sorties des temples chrétiens? Ceux qui fréquentent nos églises en emportent-ils des excitations à la révolte contre les lois? Les rencontre-t-on jamais au milieu des désordes et des violences qui troublent quelquefois les rues et les places de nos cités? Du haut de nos chaires, ne prêchons-nous pas la charité envers tous sans distinction de parti, et n'exhortons-nous pas nos concitoyens à s'aimer les uns les autres comme les membres d'une même famille? En 1809, Napoléon Ier conçut le projet de construire sur la butte de Montmartre le *Temple de la Paix*; il avait même donné des instructions dans ce sens à son grand-chancelier. Ses instincts guerriers l'emportèrent et lui firent bientôt oublier ce bon sentiment. C'est nous qui, en ce moment, construisons sur le même emplacement le *Temple de la Paix*, et si la passion intolérante des partis ne vient pas nous arrêter, j'ai dans mon cœur l'intime conviction que le monument religieux qui s'élève sera la meilleure garantie de l'apaisement des esprits, de l'union des Français et de la prospérité de notre grande capitale.

« Voilà tout ce qu'on a pu accumuler de reproches contre notre entreprise. Je pense avoir montré qu'il n'en est pas un seul qui ait le moindre fondement.

« On concevrait que la Chambre actuelle, malgré tout ce que je viens d'exposer en faveur de l'œuvre du Sacré-Cœur, se refusât à faire elle-même l'acte législatif de 1873, s'il était encore à faire. On a toujours le droit d'omettre une action qui, de sa nature, est facultative. Mais quand on se trouve en présence d'un fait légitimement accompli, il en va tout autrement : il faut de sérieuses raisons pour le détruire. Or, dans le cas présent, les motifs les plus graves et les plus forts commandent de le respecter.

« Tout d'abord ce sont des motifs religieux qui se confondent ici avec des considérations politiques. Déposséder l'archevêque de Paris, arrêter l'œuvre qu'il a accepté la mission de poursuivre, ce serait blesser profondément le sentiment de toute la France chrétienne, car c'est la France entière qui

concourt à l'érection de notre monument. Les humbles offrandes des personnes du peuple forment de beaucoup la partie la plus considérable de la souscription. Qu'on en juge par le nombre des souscripteurs :

« Pour le diocèse de Paris seulement, il s'élève à près de deux cent cinquante mille, et pour toute la France à plus de trois millions cinq cent mille. Voilà certes un plébiciste spontané et significatif. Chaque vote est appuyé d'une offrande volontaire, qui en constate la sincérité. Et c'est à ce peuple de croyants que vous diriez : Dans toutes les affaires du pays vous êtes souverains, vos volontés font loi; ici, parce qu'il s'agit d'une pensée religieuse, vos suffrages n'ont plus aucune valeur ! Pourrait-on affirmer plus clairement qu'on a fait et qu'on veut maintenir une République fermée, où les chrétiens ne puissent entrer ? Et c'est ainsi que l'on croirait recommander le régime nouveau à l'estime et au respect des Français !

« Mais il faut se rendre compte des conséquences pratiques du projet proposé à la Chambre. L'œuvre de Montmartre a recueilli jusqu'ici près de douze millions, qui sont presque entièrement dépensés. Ces douze millions, il faudrait les rendre, cela ne peut être contesté. L'opinion ne comprendrait jamais les subtilités juridiques au moyen desquelles certains esprits voudraient écarter cette obligation. Il y a ici un fait éclatant qui domine tout : la loi de 1873 a décidé que l'église serait élevée au moyen d'*offrandes volontaires;* en même temps elle a garanti aux souscripteurs l'affectation perpétuelle du monument au culte catholique. Cette double disposition ne contenait-elle pas une invitation à prendre part à la dépense de la construction ? En tout cas, elle devait inspirer une sécurité absolue. Neuf ans après cette parole donnée au nom du pays, alors que plus de trois millions de Français y ont répondu, renverser leur ouvrage et ne pas leur rendre leurs offrandes, ce serait plus qu'une simple injustice, il y aurait là violation de l'honnêteté publique. Telle serait certainement l'impression universelle que produirait dans les esprits une décision aussi extraordinaire.

« On rendrait donc les douze millions. C'est à la rigueur possible, grâce à l'ordre parfait de nos écritures, car s'il y a beaucoup de dons anonymes, c'est le plus souvent parce que la modestie des donateurs a voulu dérober leurs noms aux yeux du public ; mais ces noms sont inscrits sur nos registres. D'autres personnes encore auront des droits à faire valoir : les plans de l'architecte, qui resteront inexécutés, ne devront-ils pas être payés? Ne sera-t-il pas juste de restituer les avances considérables faites par les entrepreneurs pour l'établissement de leurs chantiers, soit à Paris, soit aux carrières qu'ils ont achetées dans la province ? Ces mêmes entrepreneurs ne pourront-ils pas légitimement réclamer la juste compensation des bénéfices qu'ils se promettaient de cette grande entreprise, garantie par des contrats réguliers ? Ne faudra-t-il pas enfin indemniser les groupes de nombreux ouvriers qui ont engagé leur liberté pour plusieurs années et qui se trouveront sans travail ? Vous voyez que l'interruption d'une pareille entreprise n'est pas chose aussi simple que se l'imaginent certains esprits dont la passion est la seule règle. Plusieurs millions suffiraient à peine à ces différentes indemnités; et M. le ministre de l'intérieur était tout à fait dans le vrai quand il déclarait qu'il faudrait faire voter quinze millions par la Chambre comme

conséquence du projet Delattre. Voilà un projet qui coûterait cher au pays. Si l'on demandait au Parlement d'imposer cette charge aux contribuables pour démolir une église qui ne gêne personne, qui sera un des plus beaux monuments de la capitale, il est permis de douter que le suffrage de ceux qui paient fût disposé à ratifier une si étrange décision.

« D'ailleurs, quand on aurait remboursé tout le monde, on n'aurait pas réparé tous les dommages. Même rentrés en possession de leurs offrandes, les souscripteurs se sentiraient encore lésés, car ces offrandes, ils ne les avaient pas faites pour les reprendre. Ils ont cru à la promesse du législateur d'hier; ils ont commencé une œuvre qui leur était chère, et le législateur d'aujourd'hui, renversant leur ouvrage, serait quitte envers eux en leur rendant leur argent! Je me permets de dire que cette façon de traiter les citoyens d'un pays libre ne serait ni digne ni respectueuse.

« Messieurs les députés, la majorité de la Chambre n'a pas donné beaucoup de preuves jusqu'ici de la protection que les institutions religieuses, comme toutes les autres, ont droit d'attendre des pouvoirs publics; et cependant je me refuse à croire qu'elle veuille s'approprier la proposition de M. Delattre. Je me persuade qu'en prenant en considération ce projet, elle a moins voulu s'y montrer favorable que répudier toute solidarité avec l'acte accompli en 1873 par l'Assemblée nationale. Cette assemblée tenait à prendre sa part dans un acte public de religion, la Chambre actuelle tient à s'en désintéresser; l'histoire, étrangère à nos agitations, jugera ces tendances opposées. Je constate seulement que le but visé par la nouvelle majorité est pleinement atteint : la discussion et le vote du 30 juin ont nettement fait connaître ses sentiments sur la question de l'église de Montmartre. Les documents publics qui serviront à nos annales attesteront que la Chambre élue en 1871, encouragea la religieuse entreprise, et que la Chambre élue en 1881 la désapprouva; la postérité ne pourra s'y tromper. Tous les esprits sages et exempts de passion penseront que cela doit suffire et qu'il ne faut pas pour rendre plus éclatante une contradiction déjà trop regrettable, se porter à des mesures excessives et se créer des embarras inextricables.

« En n'attribuant pas au vote de la Chambre une portée plus étendue, j'ai lieu de croire que je ne m'éloigne pas de ses véritables intentions. Au premier moment, quand j'ai appris sa décision, la pensée de suspendre les travaux de Montmartre s'est présentée à mon esprit; mais, en réfléchissant et après avoir recueilli l'avis des personnes les plus graves, j'ai cru que par une telle résolution je donnerais à l'acte parlementaire une interprétation exagérée. Aussi ai-je décidé que les travaux seraient poursuivis et que l'on continuerait à recevoir les offrandes. L'œuvre que j'accomplis n'a pas seulement un caractère religieux, elle est aussi une œuvre charitable. Si je l'interrompais aujourd'hui, je laisserais six cents ouvriers sans travail et je priverais un très grand nombre de familles parisiennes d'honnêtes salaires, dont elles ont besoin pour vivre. Mes sentiments de pasteur répugnent absolument à une pareille mesure, et je ne crois pas trop présumer de l'humanité de la Chambre en supposant qu'elle approuvera que je ne m'arrête que devant l'impossibilité. Je conserve la confiance, avec toute la France catholique, que cette impossibilité ne se produira jamais.

« Je livre ces réflexions, messieurs les députés, à votre sagesse et à votr justice, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

« J. Hipp., cardinal Guibert, *archevêque de Paris.* »

Au Sénat, M. le duc de Broglie, à l'occasion du dépôt du rapport de M. Scherer sur le crédit de 7,835,000 francs demandé pour les affaires égyptiennes, fait ressortir finement les vices de la politique républicaine et les humiliations qu'elle nous procure à l'extérieur. MM. Scherer, Wadington, de Freycinet et de Saint-Vallier prennent part à la discussion et finalement le Sénat vote le crédit demandé par 214 voix contre 5.

26. — Le khédive nomme Omar Lufti ministre de la guerre et de la marine, en remplacement d'Arabi-Pacha déclaré rebelle.

27. — Ouverture du *Triduum* solennel, célébré à Reims en l'honneur du bienheureux Urbain II, par Son Em. le cardinal Guibert, légat apostolique, accompagné de Mgr Cataldi, préfet des cérémonies pontificales, délégué par le Saint-Père. Après les prières prescrites par le cérémonial des évêques, M. le chanoine Reulet donne lecture de l'acte pontifical qui investit le cardinal Guibert des fonctions de légat apostolique. Voici la traduction de ce document :

A notre très cher fils Joseph-Hippolyte Guibert, cardinal-prêtre, du titre de saint Jean devant la Porte Latine, par la grâce du Siège Apostolique, archevêque de Paris.

LÉON XIII, PAPE.

« Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Au milieu de l'adversité des temps et de la guerre violente et perfide qui est dirigée avec une impie et criminelle audace contre le Fils unique de Dieu et contre l'Église catholique, son épouse, Nous sommes heureux d'accomplir tout ce que Nous savons être de nature à exciter la piété des fidèles et à rendre Dieu propice par l'intercession de ses serviteurs.

« Or, par un rescrit de la congrégation des Saints Rites, nous avons permis, sur les instances de notre vénérable frère Benoît-Marie, archevêque de Reims, que les 27, 28 et 29 juillet prochain, il fût célébré, en observant les prescriptions de ce même rescrit, dans l'église métropolitaine de Reims, un *Triduum* solennel en l'honneur du bienheureux Urbain II, pape et confesseur, dont le culte de temps immémorial a été récemment confirmé et dont l'office avec la messe a été autorisé par tout le diocèse de Reims. Par le rescrit de la même congrégation, Nous avons accordé aux fidèles du Christ de l'un et de l'autre sexe qui, s'étant confessés et ayant communié visiteront l'un des jours du *Triduum*, l'église Métropolitaine et y prieront Dieu pendant quelque temps à nos intentions, une indulgence plénière, dans la forme accoutumée de l'Eglise, applicable, par mode de suffrage, aux âmes du Purgatoire. Nous avons accordé aussi à ceux qui, au moins contrits de cœur, visiteront, aux mêmes jours, l'église sus-indiquée et y prieront comme il a été dit, une indulgence partielle de sept années, également appliquable aux âmes du Purgatoire. Nous avons concédé encore

à Notre vénérable Frère Benoît-Marie, archevêque de Reims, la faculté de donner au peuple (*servatis servandis*), un des jours du *Triduum*, à l'issue de la messe pontificale, la bénédiction solennelle, avec indulgence plénière.

« Toutefois, pour accroître l'éclat de la solennité, à laquelle, Nous a-t-on dit, plusieurs évêques doivent assister, Notre vénérable Frère Benoît-Marie Nous demande de vouloir bien déléguer un cardinal de la sainte Eglise Romaine, qui, en qualité de Légat Apostolique, assiste à cette même solennité et bénisse le peuple chrétien. Tenant compte des circonstances et mû par des motifs particuliers, Nous avons jugé devoir souscrire à ses désirs.

« C'est pourquoi, de Notre autorité, par la force de ces lettres, dans l'intention de vous témoigner Notre particulière bienveillance, Nous vous faisons et constituons à cet effet Notre Légat apostolique, vous, Notre cher Fils, illustre à tant de titres dans l'Eglise de Dieu, si bien méritant du Siège apostolique et si attaché à Notre personne, et Nous vous donnons mission de Nous représenter à ce *Triduum* solennel. En ce qui regarde le pouvoir de bénir les fidèles, Nous prescrivons que la bénédiction avec indulgence plénière soit donnée (*servatis servandis*) le premier jour du *Triduum*, à l'issue de la messe solennelle, par l'Archevêque de Reims et par vous (*servatis etiam servandis*) les deux autres jours seulement.

« Nous mandons, en conséquence, à tous ceux à qui il appartient, de vous recevoir, Notre cher Fils, avec les honneurs qui sont dus à la haute dignité dont vous êtes revêtu, de vous rendre tous les hommages et tous les devoirs qui conviennent, et d'observer avec soin les autres prescriptions à cet effet qui sont contenues dans les lettres de la Sacrée Congrégation des cérémonies.

« Mais Nous déclarons et déterminons que par la présente concession il n'est rien ajouté, ni innové au culte qui doit être rendu d'après les rites de l'Eglise au bienheureux Urbain II. Nonobstant toutes choses contraires, même dignes de mention et dérogation spéciale et individuelle.

Le *Te Deum* est ensuite chanté au milieu du recueillement général.

28. — Première journée du *triduum* solennel dont nous avons annoncé hier l'ouverture, dans l'Église métropolitaine de Reims. Il nous est impossible d'entrer dans les détails de cette fête dont la magnificence dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir de plus grandiose. Notre rôle se bornera ici à donner une analyse aussi exacte que possible des admirables discours qui ont été prononcés en l'honneur du bienheureux Urbain II. — D'abord, c'est l'éloquent panégyrique de Mgr Besson.

L'orateur prend pour texte de son discours le passage suivant de saint Mathieu : *Quis putas, est fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore?* « Quel est, croyez-vous, le serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi sur toute sa famille pour distribuer à ses enfants la nourriture en temps opportun? » Ce serviteur fidèle et prudent, c'est le bienheureux Urbain II. Mgr Besson rappelle, avec une grande hauteur de vues, comment le fils de l'Église de Reims est devenu pape et comment ce pape est devenu un saint. C'est l'histoire de la seconde moitié du onzième siècle, avec toutes ses vicissitudes et toutes ses grandeurs; c'est le plus noble effort que l'humanité ait jamais

fait pour lutter contre la violence, la corruption et la servitude. Démontrer par quelle fidélité et quelle prudence l'élu du Seigneur a mérité d'être établi sur toute la grande famille de la chrétienté et comment il en a été, dans les circonstances les plus critiques, la providence et le père nourricier, en rendant au monde affamé et presque anéanti la liberté, la justice et la paix, seule nourriture qui puisse le faire vivre, tel est l'objet de ce magnifique discours.

Après avoir tracé le tableau des désordres matériels et moraux auxquels fut en proie le dixième siècle, l'éloquent évêque nous montre, dans Grégoire VII, dans Urbain II et dans Calixte II, la régénération de la société et de l'Église. Grégoire VII commence l'entreprise; Urbain la continue et l'étend d'Occident en Orient; Calixte II l'achève par le Concordat de Worms.

Issu de l'illustre maison de Châtillon, Urbain II appartint d'abord au chapitre de Reims. Disciple de Bruno, qui, après avoir été la gloire de l'Église de Reims, l'avait quittée pour s'enfermer dans le désert de la grande Chartreuse, Odon de Châtillon se fait moine à son tour et se retire à Cluny. Il s'était flatté d'échapper aux regards des hommes aussi bien qu'aux sollicitudes du siècle; mais Dieu avait d'autres desseins. Instruit par la renommée de tout ce qu'il pouvait entendre du pieux moine, Grégoire VII l'appelle auprès de lui, pour l'associer au gouvernement de l'Eglise universelle. Dès ce jour, Odon de Châtillon devient pour ainsi dire le lieutenant du souverain Pontife. Créé cardinal, il accepte la périlleuse mission d'aller au cœur de l'Allemagne dénoncer les périls de l'Eglise, il préside le concile de Quedlimbourg, il sépare de la communion des fidèles les princes qui les désolent, il élève sur les sièges épiscopaux les plus menacés, les prélats les plus capables de résister à toutes les tentations.

Mais tout à coup une affreuse nouvelle se répand : Grégoire VII est mort à Salerne; il est mort en exil, parce qu'il a aimé la justice et haï l'iniquité. Plus puissant, toutefois, qu'Alexandre, qui n'osa pas faire de testament, ni nommer son successeur de peur d'être dédit par ses généraux, Grégoire VII a nommé Didier pour le remplacer. Elu sous le nom de Victor III, Didier meurt au bout de deux ans de règne et, comme Grégoire VII, signale à son lit de mort Odon de Châtillon au choix du sacré Collège. Malgré ses larmes et ses protestations, le cardinal de Châtillon est investi du pontificat suprême et prend le nom d'Urbain II, nom trop longtemps oublié, comme celui de Jeanne d'Arc, mais qui revit maintenant dans tout son éclat, grâce au zèle pieux et aux soins de l'éminent archevêque de Reims.

Nous avons vu comment Odon de Châtillon était devenu pape; écoutons maintenant comment il devint saint. A peine élu, Urbain II se dirige vers Rome. L'antipape y règne. Urbain trouve un asile dans l'île du Tibre. On l'outrage et il se tait. On l'assiège et il brave toutes les attaques. On veut l'affamer, la charité des dames romaines le nourrit, et de pauvres mendiantes partagent avec lui le pain qu'elles ont obtenu de la compassion publique. Ainsi vivait Urbain II, captif dans la ville éternelle. « Ainsi vivra, s'écrie Mgr Besson, ainsi vivra Léon XIII dans la même captivité et la même détresse. Nos cœurs pourraient-ils se refroidir en face de cette épreuve, qui ne finit que pour recommencer encore et ne finir jamais? »

Le plus cruel adversaire d'Urbain, c'est l'empereur d'Allemagne. Tantôt vainqueur et tantôt fugitif, Henri tantôt opprime l'Etat, la papauté et l'Italie, et tantôt recule au pied des Alpes. Enfin, Urbain triomphe. La paix est rétablie, et Urbain a bien acquis le droit d'en jouir. « Mais, dit l'orateur, il sait ce qu'il y a dans Rome de sentiments divers et de passions cachées. Il a jugé cette multitude inerte et vénale qui acclame toutes les puissances. Il plaint ce peuple fidèle qui ne peut affirmer son dévouement à la papauté que par ses souffrances et ses prières. Combien il aime sa chère cité et qu'il la connaît bien! point de représailles, nul emploi de la force, mais une mansuétude constante envers ses ennemis. Il se souvient trop du passé pour ne pas craindre les retours de l'avenir. Toujours compatissant envers le peuple mobile, qui n'est plus le maître de ses destinées, il ne demande presque rien à son obéissance, mais il tire parti de tout ce qu'il était permis d'en attendre.

« Heureux de rester tant que la liberté de son ministère sera sans entraves, prêt à partir pour mettre en sûreté les clefs apostoliques, sa politique est toute de conciliation, de douceur et de paix. Il parle et toute l'Eglise accueille avec une joie pleine d'admiration ses belles encycliques mêlées de tant d'émotion et de tant de fermeté. La langue latine refleurit sur les lèvres de ce grand pontife, et l'éloquence vient au secours de la justice pour concilier à la cause des papes l'admiration de l'univers entier. Est-ce Urbain II ou Léon XIII que je viens de peindre? O Seigneur! les épreuves de vos Vicaires sont toujours les mêmes, mais votre esprit les anime toujours, votre main les soutient partout, et votre Verbe illuminateur parle encore par leur bouche la langue de la vérité, de la justice et de l'honneur. »

Mais ce n'est pas seulement à Rome, c'est au monde qu'Urbain va tenir ce langage, Il le tient aux prêtres pour leur rendre la liberté en les ramenant à la discipline et à la sainteté de leur état, aux rois pour les affranchir de leurs passions honteuses, aux peuples pour leur donner la justice et la paix, aux Grecs et aux Latins pour les réunir dans la même foi, à l'Occident et à l'Orient pour leur faire accomplir par un commun effort la délivrance de la terrestre Jérusalem et les mener, à sa suite, victorieux d'eux-mêmes autant que des ennemis de la civilisation, jusqu'au seuil de la Jérusalem éternelle, où l'hymne des saints accueillera leur entrée.

L'orateur fait alors le magnifique récit de la vie si remplie et si héroïque d'Urbain II. L'auditoire tressaille lorsque Mgr Besson nous montre la Papauté toujours fidèle à la cause de l'indissolubilité du mariage et résistant impitoyablement aux caprices des rois et des princes. *Non licet!* s'écrie Urbain II, comme autrefois le Précurseur. Il ne vous est pas permis de renvoyer votre épouse et de vous emparer de la femme de votre voisin ou de votre sujet. Si l'on résiste aux sommations apostoliques, il prendra la foudre, il retranchera de l'Eglise, par une excommunication solennelle, les princes qui le bravent. Raynaud de Capoue n'a rien obtenu, Hugues du Mans n'a pas plus de grâce, Henri d'Allemagne, cent fois simoniaque et quatre fois adultère, sera quatre fois averti, condamné, frappé par le glaive du retranche-

ment. Le roi de France sera-t-il épargné? Non! car il n'a pas épargné à ses peuples le scandale d'un divorce et de l'adultère.

« Il se flatte en vain d'avoir trouvé des évêques faciles à séduire pour bénir et couronner la nouvelle Hérodiade. Qu'est-ce que l'épiscopat séparé de Pierre, qui est son chef, et de Rome, qui est son centre? Mais c'est un évêque, c'est saint Yves qui a poussé le premier un cri d'indignation et d'horreur. Urbain rappelle au devoir les prélats prévaricateurs, le roi à l'Evangile, tout le royaume au respect de l'anathème. *Non licet!* Point de divorce, ni d'adultère! Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni! *Quod Deus conjunxit, homo non separet!* Qu'importent les retours soudains des passions humaines. Le mariage est resté un sacrement et le divorce un crime. Remettez tant que vous le voudrez, enfants des hommes, cette question à l'étude dans vos drames, dans vos romans, dans vos journaux, dans vos assemblées tumultueuses. L'Église ne fléchira pas plus devant la plume qu'elle n'a fléchi devant l'épée! Ce n'est pas au théâtre qu'on enseigne l'Évangile.

« Les législateurs de la terre n'ont, pour l'altérer à leur gré, ni qualité, ni compétence, ni juridiction; vous ne séparerez pas plus la France de l'Église que l'époux de sa légitime épouse, et quand on a vu, au onzième siècle, comme au seizième, les droits sacrés du mariage vengés par la Papauté en dépit de la force des armes, de l'autorité des couronnes, des complaisances même du sanctuaire, qu'avons-nous à craindre aujourd'hui des assemblées qui passent comme l'ombre, au déclin du siècle troublé qui ne bâtit que sur le sable et qui s'achève dans la nuit?

« *Non licet!* Quel est l'évêque qui ne l'enseigne? quel est le prêtre qui ne le répète? Le Vicaire de Jésus-Christ ne trouve aujourd'hui, du haut en bas de la sainte hiérarchie, que des cœurs soumis et des lèvres dociles. Plus la société politique défaille, plus le christianisme s'enracine et s'affermit. Laissez les Babels s'embrouiller et se confondre en parlant la langue de la folie. Deux mots évangéliques affirmés par un pape suffisent pour rendre la raison au monde. Jamais l'adultère! le divorce, jamais! *Non licet!* »

Mgr Besson rappelle la part prise par Urbain II au mouvement des croisades et son odyssée glorieuse à travers l'Europe, au cri de « *Dieu le veut!* » C'est en vain, s'écrie l'orateur, qu'on veut aujourd'hui bannir des écoles, des hospices et des prétoires cette croix que la France, guidée par Urbain II, est allée planter en Orient.

« Fallut-il de nos regards attristés en rechercher l'image absente jusqu'à mille ans dans l'histoire et à deux mille lieues dans l'espace, nous la saluons, cette croix adorable, dans cette Jérusalem où la France l'a reportée le 15 juillet 1099, en délivrant le Saint-Sépulcre. Nous la retrouvons dans cet Orient où elle symbolise l'honneur, la liberté, la paix, où elle rappelle notre chère patrie et où le titre glorieux de savant, de soldat, de chrétien sont exprimés d'un mot qui dit tout à la fois toute notre histoire; savant, soldat, chrétien, tout ce qu'il y a de loyal et de grand dans le monde, le nom de « Franc » suffit à le rendre. Là, tout chrétien est un Franc, et c'est par la croix, et la croix toute seule, que la France règne encore en Orient. »

Dans sa péroraison, l'éloquent prélat invite ses auditeurs à mettre sur leur

poitrine « non pas la croix qui décore, mais la croix qui pèse, qui blesse et qui mortifie, la croix du Calvaire, la croix qui a sauvé le monde ». Puis, s'adressant aux patriciens qui l'écoutent, il s'écrie :

« Prenez la croix du sacerdoce, jeunes rejetons des vieilles races françaises, derniers restes de cette noblesse qui a tant fait honneur à la France et qui a reçu de l'Église tant de lustre et de gloire. Il y a trop longtemps que vous ne servez plus dans le sanctuaire et que vous laissez aux fils de vos fermiers la charge de vous instruire, de vous bénir et de vous absoudre. Ni la licence des fêtes et des spectacles, ni la chasse, ni la passion des chevaux, ni les duels ne nous sauveraient de la décadence; et le sang versé sous le drapeau de la patrie n'est que la moitié du service que vous devez à la France et à l'Église. Prenez la croix; soyez prêtres et remettez-vous à la tête des grands combats et des grands sacrifices! »

Après avoir recommandé aux châtelaines de se faire catéchistes et maîtresses d'écoles, Mgr Besson termine par ces mots :

« Personne n'admire plus que moi les croisades lointaines de la pénitence, qui viennent de recommencer avec les encouragements du Saint-Siège. Mais la croisade que je vous prêche ici, ne demande ni longs voyages, ni traversée pénible, ni sacrifices d'argent ou de santé. Croisez-vous sans sortir de votre patrie, ni même de votre paroisse. C'est la croisade de la famille qu'il nous faut entreprendre avec la croix arborée au-dessus du foyer domestique; la prière commune, la pratique commune des devoirs de chaque âge, de chaque état, de chaque condition. Au père, la croix du commandant; au fils, la croix de l'obéissance. La croix toute seule peut rendre encore l'homme vaillant, la femme chaste, la famille au bonheur, la France à la gloire, le monde au devoir et à la vertu. Ainsi se refera la famille chrétienne; par la famille, la France; par la France, le monde, le monde rappelé, comme au temps d'Urbain II, sous la bannière de la croix. Aujourd'hui, c'est la croix de la grâce dans la Jérusalem terrestre, avec toutes les humiliations du temps et toutes les mortifications de la chair. Demain, ce sera la croix de la gloire dans la Jérusalem céleste, avec toutes les joies, les splendeurs et les illuminations de l'éternité! »

29. — Deuxième journée du *Triduum* solennel en l'honneur du bienheureux Urbain II. — Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, dans une allocution pleine de vigueur, convie ses auditeurs à se croiser contre les violateurs actuels de la Trêve de Dieu. Ces violateurs sont la franc-maçonnerie, les journaux révolutionnaires et les instigateurs de l'école sans « Dieu. Ne nous lassons pas, dit l'éloquent prélat, de les combattre tous, ces ennemis de l'Eglise. Et comment devons-nous les combattre? Est-ce seulement par la parole? Non! Il faut qu'à la prépondérance du mal nous opposions la suprématie de la vertu. Ce serait pactiser avec les ennemis de l'Eglise que de s'associer à la lutte sans participer aux pratiques religieuses. Si nous voulons être les vainqueurs, soyons d'abord de parfaits chrétiens. »

Mgr Duquesnay termine son discours, en indiquant les moyens auxquels il convient de recourir pour assurer le triomphe de la cause catholique, A la franc-maçonnerie, il faut opposer l'association chrétienne sous toutes ses

formes; à la presse révolutionnaire, la presse catholique; et à l'école sans Dieu, l'école chrétienne libre. Que tous les fidèles observent une stricte discipline, qu'ils se montrent toujours respectueusement soumis à l'autorité du Saint-Siège apostolique, et à l'autorité des évêques; que l'esprit de concorde préside à leurs relations, et la victoire est certaine.

La Chambre des députés rejette les crédits égyptiens par 450 voix contre 75. Le ministère de Freycinet, si nettement condamné, donne aussitôt sa démission qui est acceptée par M. Jules Grévy.

30. — Mgr d'Hulst, prélat de la maison de Sa Sainteté Léon XIII, et Recteur de l'Institut catholique de Paris, donne le troisième sermon du *Triduum* en l'honneur du bienheureux Urbain II. « L'histoire des siècles chrétiens, dit l'orateur, est l'histoire des luttes religieuses de la chair contre l'esprit. Cette lutte se manifeste d'une manière saisissante au onzième siècle de l'ère chrétienne.

« Le champion de la chair, c'est l'empereur Henri IV, prince dissolu, impie, sans foi, sans conscience. Les champions de l'esprit sont le pape Grégoire VII et Urbain II : Grégoire le Lion, Urbain l'Agneau. Ce dernier a dû, pour la défense de l'autorité spirituelle contre l'autorité temporelle qui voulait l'anéantissement de l'Eglise et la destruction des mœurs chrétiennes, lutter avec fermeté, avec douceur, et, ne voulant pas verser de sang, il laisse l'intrépide comtesse Mathilde combattre par les armes; lui, il préfère l'exil et la prière.

« Urbain lutte, en second lieu, contre l'islamisme, qui, pour asservir les âmes, employait la force, les voluptés charnelles et le fatalisme. Il détermine les princes d'Occident à cesser leurs querelles pour aller au secours des chrétiens d'Orient; de là les croisades qui se sont accomplies au cri de : Dieu le veut! C'est aussi au cri de : Dieu le veut! que nous devons combattre les nouveaux barbares qui sont, sous certains rapports, pires que les musulmans, puisque Mahomet mettait en avant le nom du Seigneur et la vie future, et que les barbares modernes repoussent toute idée de Dieu et toute espérance à venir.

« Urbain a lutté pour la défense de la discipline ecclésiastique, et dans cette lutte terrible, au onzième siècle, le Seigneur a suscité, trois grands papes, Léon IX, Grégoire VII et Urbain II, et, avec eux, de grands saints, les moines de Cluny, Robert d'Arbrisel, Lanfranc, Anselme, Yves de Chartres, etc., etc.

« Les mêmes luttes pour la défense de la société chrétienne sont nécessaires de nos jours; afin de les soutenir, soyons saints, soyons apôtres. » Un mot de prière au bienheureux Urbain II termine ce beau discours que l'auditoire écoute avec le plus vif intérêt.

31. — Lord Defferin, invité à faire connaître à la conférence la réponse de l'Angleterre à la proposition d'intervention turque, déclare que l'Angleterre ne peut retirer ses troupes d'Egypte; que l'inactivité de la politique ottomane l'oblige à assumer seule la tâche de rétablir l'ordre dans ce pays, et qu'elle n'acceptera la coopération des troupes turques que moyennant une déclaration formelle et sans aucune espèce d'ambiguïté que devra faire la Porte sur ses véritables intentions.

1er *août.* — Le khédive, d'accord avec les ministres égyptiens, adresse à l'amiral Seymour une lettre qui autorise les Anglais à occuper toute la ligne du canal de Suez, à y faire tout ce qu'ils jugeront utile pour expulser les rebelles et même à couper le chemin de fer d'Ismaïlia à Suez.

2. — En réponse à la note anglaise qui réclame du sultan une proclamation déclarant Arabi-Pacha rebelle, la Porte rédige une note, dans laquelle elle dit que cette proclamation est acceptée en principe, mais qu'elle ne sera lancée que lorsque les Turcs débarqueront en Égypte.

3. — Les Arabes attaquent l'aile gauche des Anglais à Ramleh. Ils réussissent d'abord à s'emparer de quelques positions, mais ils sont ensuite repoussés.

4. — Les troupes anglaises occupent la ville de Suez, malgré la protestation de M. de Lesseps et du conseil d'administration du canal de Suez.

5. — A la suite de l'ouverture d'une exposition industrielle, à Trieste, par l'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur d'Autriche, et au moment où une ovation est organisée en l'honneur du prince, une bombe Orsini est lancée par un irrédentiste sur le cortège qui traverse le Corso, et cause la mort d'une personne et en blesse dix.

6. — Le gouvernement anglais transmet à son ambassadeur, à Constantinople, la formule d'un *ultimatum* à remettre à la Porte.

Ce document porte que si le gouvernement ottoman refuse plus longtemps à déclarer Arabi-Pacha rebelle, et s'il n'accepte pas immédiatement les propositions qui lui sont faites en vue d'une action commune en Egypte, l'Angleterre rappellera son ambassadeur et s'opposera au débarquement des troupes turques sur les bords du Nil.

7. — Une rencontre sérieuse a lieu entre les troupes anglaises et celles d'Arabi, dans la direction du camp de Kafr-Dowar. Les Anglais perdent un lieutenant, un soldat et deux marins, et comptent, comme blessés, sept soldats et vingt-deux marins. Les Egyptiens, d'après les *dépêches anglaises*, auraient eu deux à trois cents tués et plusieurs prisonniers.

8. — Après plus de huit jours de *recherches actives*, M. Jules Grévy découvre enfin un ministère. Ce ministère est constitué de la manière suivante :

Présidence du conseil et affaires étrangères. M. Duclerc, sénateur. — *Justice et cultes.* M. Devès, député. — *Intérieur.* M. Fallières, député. — *Finances.* M. Tirard, député. — *Guerre.* Général Billot, sénateur. — *Marine et colonies.* Vice-amiral Jauréguiberry, sénateur. — *Instruction publique et beaux-arts.* M. Duvaux, député. — *Commerce.* M. Pierre Legrand, député. — *Travaux publics.* M. Hérisson, député. — *Postes et télégraphes.* M. Cochery, député. — *Agriculture.* M. de Mahy, député.

9. — Clôture de la session ordinaire des deux Chambres.

Le sultan rend un *iradé* relatif à la proclamation déclarant Arabi-Pacha rebelle, et à la convention militaire réglant l'intervention turque en Egypte.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I

Le Poison civique, maçonnique et obligatoire, selon la formule du docteur Paul Bert. Suivi d'un programme de résistance à la loi athée. Brochure in-18 de 96 pages, par Jules Anglade. 1 exemplaire, 35 centimes. — Le cent, 25 francs.

La *Revue du Monde catholique* a déjà rendu compte de cet ouvrage.

Elle croit devoir faire mieux et plus, aujourd'hui : en citer les principaux passages.

Nous avons déjà dit que l'auteur y prend à partie le fameux *Manuel d'instruction civique* de M. Paul Bert, qui, on le sait, soit à la tribune, soit dans ses écrits, ne se laisse inspirer que par son esprit de sectaire et lance à toute volée les faussetés les plus crues.

Si quelqu'un de nos jours a commis le crime de lèse-patrie, en cherchant à tromper cette enfance dont un païen a dit : « Si tu penses à mal, tâche au moins de respecter le jeune âge, » c'est bien assurément celui dont la plume a écrit le *Manuel d'instruction civique*. Prouvons-le par l'énergique réfutation de M. Jules Anglade.

I

« Mais, où l'auteur du *Manuel* a jeté le plus insolent défi au bon sens public, c'est dans ces lignes inqualifiables :

« C'est la FRATERNITÉ qui a fait organiser le service des *enfants assistés*, des « *hôpitaux*, des *hospices*, des *crèches*. » (P. 133.) — Or « c'est la Révolution « qui nous a donné la Liberté, l'Egalité, la FRATERNITÉ. Que son nom soit « béni ! » (P. 162.) — « Sans doute, » avant la Révolution « la charité s'exer- « çait : il y a eu toujours de braves cœurs dans tous les temps, dans tous « les rangs, dans tous les partis. Il y avait QUELQUES hôpitaux dans les « GRANDES VILLES ; mais *quels hôpitaux!...* A l'Hôtel-Dieu, les malades cou- « chaient huit dans le même lit ; et quand il en mourait un, les autres pas- « saient la nuit à côté... Tout ce dont nous jouissons aujourd'hui ne nous « vient-il pas de la Révolution ? » (P. 160.)

« Oui, M. Bert a osé dire cela !

« La Révolution, ère de bienfaisance et de charité ! Le Christianisme, — la

religion des Jean de Matha, des Camille de Lellis, des Jean de Dieu, des Charles Borromée, des Vincent de Paul, — stérile en œuvres de miséricorde!... Mais d'où vient cet homme, qui, seul dans l'univers, ignore à qui le genre humain doit l'idée même de charité? En vérité, aurions-nous affaire à un fou?

« *Avant la Révolution, il y avait* QUELQUES *hôpitaux!* » — Mais combien d'hôpitaux existants aujourd'hui pourrez-vous me citer qui ne doivent pas leur établissement à la charité chrétienne du moyen âge ou du seizième siècle tout au plus? Combien j'en nommerais, au contraire, que la Révolution, voleuse et destructive par essence, a spoliés, ruinés, aliénés, détruits?

« Avant 1789, dit M. Taine, « QUATORZE MILLE Hospitalières » (il n'est donc « question que de certaines communautés de femmes; or, on sait que bon « nombre d'Ordres religieux se consacraient au soin des malades) « QUA- « TORZE MILLE Hospitalières, réparties en QUATRE CENT VINGT maisons, veillent « dans les hôpitaux, soignent les malades, servent les infirmes, élèvent les « enfants trouvés, accueillent les orphelins, les femmes en couches, les filles « repenties. » (*La Révolution*, I, 217-218.)

« Mais dès les premiers exploits de la Révolution française, visiblement « tous les établissements de bienfaisance et d'éducation dépérissent, depuis « que les sources qui les alimentaient viennent se confondre et se perdre « dans le lit desséché du Trésor public. Un membre du Comité des secours « publics s'écrie : « Il n'y a pas de jour où nous ne recevions des départe- « ments les nouvelles les plus affligeantes *sur la pénurie de leurs hôpitaux.* » « Le 5 décembre 1791, les députés du département du Nord demandent des « secours pour leurs hôpitaux et leurs municipalités. De 480,000 livres de « revenu, il leur en reste 10,000 ; et 280,000 PERSONNES SONT SANS PAIN. » (*La Révolution*, I, 227-228).

« *Il y avait quelques hôpitaux mais* QUELS HOPITAUX! » Quels hôpitaux? En preuve de votre exclamation méprisante, vous citez, homme exact, certains faits isolés appartenant au dix-septième siècle. Nous, catholiques, nous vous opposerons une appréciation compétente et motivée sur l'ensemble des hôpitaux de l'ancienne France. C'est le jugement porté par un médiéviste très connu, beaucoup plus instruit que vous; pas plus dévot, puisqu'il s'est fait enterrer comme un animal : mais lorsque les hommes vraiment savants composent un livre, ils entendent faire de la science et non pas du scandale.

« Au moyen âge, le mot FRATERNITÉ n'est pas seulement dans les discours : « il trouve partout UNE APPLICATION PRATIQUE. Par le fait, NOS GRANDES INSTI- « TUTIONS DE CHARITÉ NOUS VIENNENT DU MOYEN AGE et lui survivent. Le « moyen âge multiplia les hôpitaux. Dans le peu d'hôpitaux datant de cette « époque qui nous soient restés, « nous trouvons un esprit de charité *bien* « *entendu* et *délicat. Bien bâtis, bien aérés,* BIEN SPACIEUX, ils ont sur les nôtres « l'avantage de laisser à l'art une large place, *de ne pas attrister les malades* « par cet aspect froid et désolé, qui caractérise de nos temps » (sauf de rares « exceptions) « les édifices *publics* de charité. Les malades ont de l'*espace* » « un peu plus alors que dans les lits à huit places de M. Bert? « de l'*air*, de

« la *lumière*. Ils sont souvent séparés les uns des autres, et ainsi leur souf-
« france ne s'accroît pas par la vue de la souffrance des voisins. » (Viollet le
« Duc, *Dictionnaire d'Architecture*, t. VI, p. 103 et 119.)

« Il faut donc croire que l'ex-Grand-Maître de l'Université n'est pas un archéologue éminent. Mais quand on connaît si peu le passé — et vous voyez s'il vous est connu — on ne se mêle point de le critiquer, monsieur Bert. — J'oubliais, il est vrai, ce cruel aphorisme du même auteur (Introd., p. 3) : « Il est plus court de nier que d'étudier. »

« *Il y avait* QUELQUES *hôpitaux dans les* GRANDES VILLES ! »

« A Toulouse, où j'écris, nos deux grands hôpitaux existaient l'un dès le onzième siècle, c'est l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques; l'autre dès 1197, c'est l'hospice de la Grave. On a bien voulu me donner la liste des établissements de ce genre que Toulouse possédait en 1524; j'en ai compté VINGT-CINQ, et la population de notre cité a plus que doublé depuis lors. Qui nous donnera le relevé exact de toutes les bourgades, de tous les petits villages que la générosité de nos ancêtres avait dotés d'un établissement de secours et qui en sont dépourvus aujourd'hui?...

« Le *Voyage paléographique dans l'Aube*, par d'Arbois de Jubainville, nous apprend qu'au moyen âge on comptait, sur le territoire qui forme aujourd'hui ce département, SOIXANTE-DEUX hôpitaux : VINGT ET UN de ces établissements se trouvaient DANS DES COMMUNES RURALES. De nos jours, le département n'a conservé que NEUF hospices ou hôpitaux, situés tous dans les villes.

« Voilà la vérité. Mais, à l'aide du *Manuel*, on fera croire aux enfants tout le contraire.

II

« Avant 89, nous étions un peuple de sauvages. « Partout on ne rencon-
« trait que des mendiants par bandes (p. 160). La misère et la faim étaient
« CONTINUELLES (p. 145). On mangeait des herbes crues et toute sorte de
« bêtes. » (P. 146.) (Gravure explicative : Quelques Français d'*avant la Révo-*
« *lution;* les hommes grignotent du chiendent; tout à côté, une femme, qui
« marche à quatre pattes, saisit un rat par la queue. — Cette composition
« artistique, d'un effet agréable, est évidemment destinée à nous dégoûter
« tous de l'ancien *régime*). »

« Tel sera l'enseignement de l'école. Mais la vérité historique restera tout autre. La vérité, c'est que ce peuple de mendiants et de carnassiers dictait ses lois à l'Europe et marchait à la tête du monde civilisé.

Les paysans du moyen âge et de l'ancien régime n'étaient point des monstres à face humaine, comme certains amis du peuple se plaisent tant à le dire. On pourra tromper les tout petits enfants, on ne nous trompera pas, nous qui avons connu la génération d'avant 89. Les récits de nos grands-parents, qui avaient vécu à cette époque, sont encore vivants dans nos plus chers souvenirs. Nous parlaient-ils de la France d'alors comme fait le *Manuel civique?* Les vieilles familles rurales ont, elles aussi, leurs archives domestiques, qui remontent souvent jusqu'à une époque fort éloignée; et dans ces

précieux documents, dans ces *testaments*, ces *contrats*, ces *livres de comptes*, nous trouvons des preuves manifestes de l'aisance dont jouissaient nos arrière-grands-pères et nos trisaïeux.

« La science pousse plus loin encore ses investigations et le résultat est le même.

« Au quatorzième siècle, dit M. Siméon Luce (1), *l'argenterie* entrait pour « une large part, plus large peut-être que de nos jours, dans la vaisselle du « peuple des campagnes. Dans les documents de l'époque, il est question à « chaque instant de *hanaps*, de *gobelets*, de *cuillers* d'argent.

« On célébrait dans les villages toutes les circonstances solennelles de la « vie par de véritables banquets, et ces banquets avaient un caractère telle- « ment public, que le premier venu, un passant, pouvait s'y inviter. »

« Au seizième siècle, sous Henri II, en 1549, une loi somptuaire montre « bien quel était le luxe des ouvriers et des paysans. Elle défend « à tous « *artisans mechaniques, paysans, gens de labeurs* et *valets*, de porter pourpoinct « de soye, ni chausses bordées, ni bouffées de soye. » Et c'était grand « besoin, car les villages étaient scandalisés de ce luxe toujours croissant, et « demandaient contre les contrevenants les peines les plus sévères.

« Les guerres contre les protestants et l'humeur belliqueuse de Louis XIV « diminuèrent beaucoup cette richesse. Mais, sous le règne de Louis XV, la « prospérité a reparu, après les maux de la guerre de la succession « d'Espagne. « Les villages sont peuplés de paysans, *forts* et *joufflus*, écri- « vait lady Montague, vêtus de *bons habits* et de *linge propre*. On ne peut « imaginer quel air d'*abondance* et de *contentement* est répandu dans tout le « royaume. » L'aisance se répand dans les campagnes. « On va jusqu'à se « plaindre de l'instruction gratuite, qui, dit-on, rend le paysan orgueilleux, « insolent, paresseux et plaideur (2). » L'alimentation est meilleure. Un « intendant du Roussillon écrit en 1781 : « Un habitant de la campagne qui « n'a que ses journées pour vivre et faire vivre sa famille, fait SIX à SEPT « repas quand il travaille, et QUATRE quand il reste chez lui; à TOUS ses « repas, de la *viande* et du *vin*. » L'intendant ajoute, il est vrai : « Que de « paysans dans le royaume, qui ne vivent pas ainsi aux plus grandes « réjouissances de l'année! » Mais si, en 1781, l'habitant du Roussillon était « l'exception, il le serait encore aujourd'hui. »

Les étrangers qui ont visité la France à cette époque, rendent témoignage à sa florissante prospérité. Chacun s'occupait fort peu de politique et beaucoup de sa famille et de son travail. Aussi, appelé à porter son jugement sur la prétendue nécessité où l'on se trouvait, en 1789, de tout renverser en France pour élever un système nouveau, le grand orateur Burke s'écriait avec son bon sens britannique et son admirable éloquence :

« En vérité, quand je considère tout le royaume de France : — la multi- « tude et l'*opulence* de ses *villes*, — la magnificence utile de ses *routes*

(1) *Duguesclin et son époque* (la vie privée au quatorzième siècle), p. 62, 64, 65.
(2) *Essai sur la voirie*, réfuté par le marquis de Mirabeau, *l'Ami des hommes*, V, 164.

« spacieuses et de ses *ponts*, — l'avantage de ses *canaux* artificiels de naviga-
« tion, qui établissent des communications si faciles entre les mers et les
« points les plus distants d'un continent immense ; — lorsque je jette mes
« regards sur les merveilleux ouvrages de ses *ports* et de ses *bassins*, et sur-
« tout l'appareil de sa *marine*, soit *militaire*, soit *marchande;* — lorsque je
« passe en revue le nombre de ses *fortifications* construites sur des plans si
« hardis et si savants; quand je me rappelle *combien est petite l'étendue des*
« *terres incultes* et à quel degré de perfection a été portée la culture d'un
« grand nombre des meilleures productions de la terre; — lorsque je
« réfléchis sur l'excellence de ses *fabriques* et de ses *manufactures*, qui ne le
« cèdent qu'aux nôtres et qui même ne le cèdent pas sur certains articles;
« — lorsque je contemple les grandes *fondations de charité* publique et parti-
« culière; — lorsque je m'arrête à la vue des *beaux arts*, qui procurent
« l'adoucissement de la vie; — lorsque j'énumère les *hommes fameux* qu'elle
« a produits, soit pour la gloire des armes, soit pour l'honneur de ses con-
« seils, le grand nombre de ses *législateurs* et de ses *théologiens* célèbres, de
« ses *philosophes*, de ses *critiques*, de ses *historiens*, de ses *antiquaires*, de ses
« *poètes*, de ses *orateurs* sacrés ou profanes, — j'éprouve à l'aspect d'un
« spectacle si imposant quelque chose qui interdit à l'esprit une censure
« trop générale et trop inconsidérée, et qui exige que nous entrions dans
« une recherche bien sérieuse avant de nous prononcer sur les vices qui
« pourraient nous autoriser à raser tout d'un coup, jusque dans ses fonde-
« ments, UN ENSEMBLE DONT TOUT L'ASPECT EST SI IMPOSANT (1). »

« Que le lecteur me pardonne cette citation trop longue. Je ne me fatiguais pas à écouter un étranger célébrant la gloire de ma bien-aimée patrie, et ma main ne se lassait point à transcrire ces magnifiques éloges. D'autres Français s'épuisent à découvrir et à redire ce qui peut tourner à la honte de notre mère, la France, et quand ils ne trouvent rien, ils inventent. Les uns et les autres, — j'aime à le croire, — nous aimons notre pays, mais nous avons une manière différente de lui montrer notre amour. »

III

« Chose étrange, mais logique au fond : le *Manuel*, qui prêche en vingt endroits le mépris et la haine des régimes passés, ne sait même pas inspirer le respect du pouvoir actuel. Je vous demande quels sentiments éprouvera le petit écolier à l'égard de nos gouvernants, lorsqu'on lui aura montré à plaisir leur instabilité et leurs précaires attributions? lorsque, par exemple, on lui aura parlé du chef de l'État avec la désinvolture, l'insolence même que tout le monde remarquera dans les passages suivants?

« Les rois ne servent à rien du tout; il vaut bien mieux avoir un *Président*
« *de la République*, QUI S'EN VA D'AILLEURS tous les sept ans ! » (P. 83.)

« Il peut être réélu *si l'on est content de lui.* » (P. 85.) Ainsi parlez-vous de
« votre valet de ferme en le prenant à votre service.

(1) *Réflexions sur la Révolution française*, par Edmond Burke (Traduction de 1791 .

« Si le président, non réélu au bout de sept ans, *refusait* DE S'EN ALLER..., « les citoyens devraient s'armer et le saisir pour le livrer à la justice (p. 85). « Il faudrait que chaque citoyen *prenne* son fusil, que tout le monde se *sou-* « *lève* et qu'on *arrête* le misérable pour le faire juger (p. 80). Si quelqu'un « voulait recommencer encore, on aurait bientôt fait de se soulever contre « le criminel et de lui mettre la main au collet. » (P. 82.)

« Après avoir sapé tout ce qui détient, dans la société, une portion du pouvoir, le nouvel enseignement s'arrêtera-t-il au moins devant l'autorité paternelle, la première, sous plus d'un rapport, de toutes les autorités?

« Admirez plutôt le tact de M. Bert, ses hypothèses ingénieuses, l'exquise délicatesse de son langage, lorsqu'il expose aux enfants et les droits et surtout les *devoirs* de leur père :

« Votre père *ne serait pas libre* de ne pas vous donner A MANGER : *la loi* « *l'y forcerait*. De même, quand il sera *vieux, incapable de travailler*, la loi « vous forcerait aussi *à lui fournir* DE QUOI MANGER, si vous oubliiez ce « devoir sacré. Mais je sais bien que la loi n'aura rien à faire ; votre cons- « cience (?) et votre bon cœur » (un viscère et rien de plus, d'après « M. Bert) « suffiront ».

« Si votre père n'est pas libre de vous laisser *mourir de faim* ou *de vous* « *battre* à l'excès » (tous les enfants battus souvent trouvent qu'on les bat à « l'excès), « il ne l'est pas davantage de vous laisser dans l'ignorance « absolue. Sa liberté ne peut pas aller jusqu'à vous nuire et vous faire du « mal. Il vaudrait presque autant pour vous et pour la Patrie vous casser « bras et jambes, que de vous empêcher de rien apprendre. » (P. 119, 120.)

« Des enfants qui *ne meurent pas de faim*, qui ont DE QUOI MANGER et qui, ayant leur père *vieux et incapable de travailler, lui donnent* A MANGER : voilà l'idéal de la *morale civique*. Heureuse famille! heureux parents! comme ils mangent!

« Telles sont les idées élevées qu'on donnera aux pauvres petits des écoles communales. De respecter leurs père et mère, de les aimer, en un mot, « de les honorer », comme disait le quatrième commandement, il n'en est pas question. « Laissons-là ces vieilles formules qui abêtissent le peuple ! »

« Et c'est le seul passage du livre où il soit question des droits paternels, des devoirs des enfants envers leur père!...

« Morale civique, morale de brutes.

« Mais encore une fois, pourquoi vous étonner? Tout cela est parfaitement logique. Dans l'ordre des faits, l'essence de la Révolution est un amour irrésistible du bien d'autrui ; dans l'ordre des idées, c'est avant tout la haine DE TOUTE AUTORITÉ. Les droits sacrés du père et de la mère ne sauraient faire exception. »

C'est ainsi que M. Jules Anglade, suivant, feuillet par feuillet, le livre de M. Paul Bert, en relève, en extirpe, documents à l'appui, tous les sophismes, tout le venin, tous les mensonges.

Un programme de résistance à la loi athée termine l'utile brochure de

M. Jules Anglade. On trouvera, concentrés dans ces quelques pages, tous les moyens de lutte, de propagande et de salut.

Il faut lire, il faut répandre cet opuscule. On nous offre du poison : en voici l'analyse et le préservatif!

II

La Guerre à Dieu et à la Famille, par la nouvelle loi athée et de malheur sur l'instruction obligatoire, laïque et gratuite, par M. Verdereau, auteur du *Commentaire du Syllabus*. Prix : 25 centimes.

« La France est une forteresse déjà démantelée et qu'on est en train de raser. Nous voyons aujourd'hui toutes les négations, demain nous subirons toutes les horreurs. C'est la réédition revue et augmentée de 89, 92 et 93. D'autres peuples ont été victimes des révolutions : chez aucun, elles n'ont atteint le degré d'insanité où elles arrivent en France. Le plus souvent, les nations piquées du virus révolutionnaire manquent de logique; mais en France, la Révolution, quand elle a ses coudées franches, comme aujourd'hui, c'est l'antireligion la plus absolue. »

Ainsi s'exprime, dès la première page, l'auteur du présent écrit, et il faut bien reconnaître, hélas! que les faits ne répondent que trop à la vérité. Quel chemin parcouru en deux ou trois ans, c'est-à-dire depuis l'avènement au pouvoir du troisième président de notre troisième république!... Dieu officiellement chassé de l'administration des hospices et des bureaux de bienfaisance, chassé de l'armée, chassé du code de nos lois, chassé du conseil supérieur de l'instruction publique, à peu près chassé des maisons où se formeront les instituteurs et les institutrices de la jeunesse française; tels sont actuellement les résultats acquis.

Et demain, la cognée, enfoncée dans le tronc de l'arbre, continuera avec furie son œuvre de destruction. On se souvient de cette « activité dévorante » que le dernier ministre du dernier empire annonçait avec tant d'éclat et qu'il se proposait de déployer avec tant d'énergie. Aujourd'hui, les ministres de la république, s'emparant de l'idée et des mots, tournent contre Dieu cette dévorante activité.

Indépendamment, en effet, de ce qui a déjà été effectué, tout est en préparation pour chasser Dieu de partout et effacer ses traces.

« Demain la loi du divorce le forcera de sortir de l'enceinte de la famille. Le projet de loi *Labuze* va le chasser des conseils de fabrique : Dieu, de par Labuze, n'aura plus même le droit de s'occuper de sa maison! Mais bientôt Dieu n'aura plus de maison. N'a-t-on pas déjà, au conseil municipal de Paris, émis un vœu qui revendique au profit de la commune la possession des édifices religieux? Si Dieu est chassé de l'église, nous ne devons pas nous étonner si on l'expulse des hôpitaux. Au pauvre, à l'ouvrier, qui, quand il est frappé par la maladie, atteint par la vieillesse ou victime d'un accident, n'a d'autre asile qu'un lit à l'hôpital, on ne laissera même pas les consolations que donnent la foi et l'espérance chrétiennes. Quant aux prisons, ne faut-il pas respecter la liberté de conscience des voleurs et des assassins

Dieu sera aussi chassé de là, et je crains bien qu'il ne lui reste d'autre asile... que Nouméa.

Nous nous plaisons à citer ainsi les propres paroles de l'auteur, afin que l'on puisse juger de la vigueur et de la précision avec lesquelles il a écrit ces pages, et aussi de la réprobation qu'il sait inspirer au lecteur pour des actes aussi révoltants de tyrannie que de violence.

Mais, écoutez cette remarque sanglante, entendez ce coup de fouet.

« Quand il s'agit de faire la guerre à Dieu, les républicains ont un courage qu'ils n'ont jamais prodigué contre les Prussiens. Comme le bon Dieu ne met à son service ni canon rayé ni fusil à aiguille, ils n'ont pas peur. Les voilà donc bien décidés à chasser Dieu de l'école et du cœur de l'enfant.

Et ici, commence véritablement le livre, dont voici les divisions sommaires.

La guerre à Dieu.

Loi relative aux titres de capacité de l'enseignement primaire.

La lettre d'obédience.

L'instruction laïque.

Loi de l'enseignement laïque et obligatoire.

Comme le portent ces indications, le petit ouvrage de M. l'abbé Verdercau contient en substance tout ce qui intéresse la grande question de l'enseignement primaire : d'abord, une étude générale sur l'esprit qui dirige nos législateurs actuels ; ensuite, le texte même de la loi tel qu'il a été publié officiellement ; et enfin un commentaire à la fois juridique et moral, c'est-à-dire tout ce qu'il faut pour être éclairé, prendre une résolution et agir.

Nous avons la confiance que nos lecteurs s'empresseront de faire la propagande de cet écrit, qui a été composé pour la masse et qui, à cet effet, ne coûte que 25 CENTIMES.

III

Serment des parents chrétiens contre la loi de malheur
introduisant dans l'enseignement la laïcité et l'obligation.

On vient de publier, sous ce titre, et nous recommandons comme corollaire des deux ouvrages précédents, une petite gravure chromolithographique, contenant, d'un côté, le texte du *Serment*, entouré d'emblèmes artistiques, et dont voici les paroles :

Nos enfants sont à nous!
Ils nous doivent la vie.
Dieu, qui nous les confie,
Les revendique tous
Comme un bien à lui rendre.
Et la loi de malheur
Dans nos bras veut les prendre!
Nous saurons les défendre
Quel que soit le voleur!

Sainte est la résistance :
Sans peur nous lutterons,
Rien n'abattera notre constance,
Nous le jurons !

De l'autre côté de la gravure, un commentaire de la loi, bref, vif, énergique, et en faisant toucher du doigt tous les dangers.

Il se termine par ces mots :

« Protester, résister, c'est notre devoir, c'est notre droit de chrétien et de français. — *Fais ce que dois : advienne que pourra.* »

La gravure peut se mettre dans un paroissien, une *Imitation* et tout autre livre de piété.

Les prix sont les suivants :

L'unité	» 10
La douzaine.	1 »
Le cent	7 »
Le mille	60 »

IV

Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur, Ordre de Saint-Benoît en France.

Ouvrage publié avec le concours d'un bénédictin de la Congrégation de France de l'abbaye de Solesmes, par Charles de Lama, libraire. Le Mans, typographie Ed. Monnoyer, place des Jacobins; Munich, Charles de Lama, rue Gœthe, 25; Paris, Victor Palmé, libraire, 76, rue des Saints-Pères — 1882.

Un beau volume in-18 jésus. Prix : 5 fr.

Tous ceux qui ont quelques notions historiques savent que les moines ont tenu allumé, à travers les âges barbares, le flambeau des lettres et de la civilisation. Il est incontestable que, sans leurs copistes et leurs bibliothèques, les trésors de l'antiquité ne seraient pas arrivés jusqu'à nous, et que les débris du monde romain, ruiné par les invasions, auraient péri, si l'Eglise, du sixième au douzième siècle, n'avait pas eu de monastères. Dans nos grands siècles littéraires le nom de fils de Saint-Benoît est devenu synonyme de travail, de science et d'érudition, même parmi les ennemis de l'Eglise; aussi la Congrégation de Saint-Maur a toujours renfermé une pléiade de savants dont les travaux si nombreux et si élevés sont là pour l'attester.

Depuis la découverte de l'imprimerie, les Bénédictins ne font plus de copies sur le parchemin, mais ils sont en possession d'immenses richesses laissées par leurs pères; ils les recueillent, les livrent à l'impression. Parmi ces œuvres nous remarquons les *Acta Sanctorum* (6 vol. in-fol.), la *Grammaire hébraïque*, la *Gallia Christiana*, le *Lexique hébraïque*, l'*Art de vérifier les dates*, l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, l'*Histoire littéraire* (28 vol. in-4°), la *Géographie universelle*, l'*Histoire des provinces*, etc., etc. On trouve encore parmi les travaux de la Congrégation de Saint-Maur, laissés en

manuscrits confiés aux bibliothèques publiques de nos villes ou aux archives de nos départements, plus de 200 volumes. C'est à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans que l'on continuait, au moment de la Révolution, de travailler à l'*Histoire littéraire;* jusqu'en 1811, la ville du Mans conserva, avec les neuf premiers volumes, formant cent cahiers, qu'elle possède encore, les cinquante-deux cahiers qui n'avaient pas été publiés.

« Béal vint les chercher alors et les emporta à Paris. Les manuscrits des *Historiens des Croisades*, de D. Berthereau, fruit de trente ans de travail, et qui ne furent pas imprimés, parce que les caractères de l'imprimerie royale ne furent retrouvés qu'au moment de la Révolution, sont au nombre de trente et un. Ils ont servi aussi à l'Institut pour les huit in-fol. Les *Antiquités bénédictines*, de D. Estiennot, trente-sept volumes; le *Monasticum Gallicanum*, de D. Germain, et le *Monasticum Benedictinum*, cinquante-quatre volumes, ne seront jamais sans doute mis au jour intégralement; mais quels services rendent ces collections aux travailleurs, et qu'elles idées elles donnent de l'infatigable érudition de ceux qui les ont amassées! Et ces *Histoires des provinces*, œuvre immense, assises colossales de monuments arrêtés, comme tant de constructions architecturales qu'élevaient aussi nos Bénédictins, quand la proscription, l'exil et la mort vinrent les frapper!... »

« La France, dit l'illustre Benjamin Guérard, a été déshéritée d'une foule d'ouvrages de premier ordre, par la destruction de cette congrégation religieuse à jamais célèbre. Ils se livraient avec un zèle infatigable à leur tâche laborieuse, lorsque la Révolution éclata et mit fin subitement à *cette prodigieuse activité littéraire dont il n'y avait jamais eu d'exemple.*

Il est inutile de s'étendre davantage sur la Congrégation de Saint-Maur que tous les savants apprécient, et le beau volume de la *Bibliothèque* de leurs écrivains, qui vient de paraître, intéressera tout le monde intelligent, parce qu'il renferme des titres d'ouvrages très rares et d'une grande valeur historique.

Cette *Bibliothèque*, faite par M. de Lama, a été corrigée et complétée avec le plus grand soin par D. Rigault, écrivain distingué auquel en doit le magnifique *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, publié sous les auspices et aux frais de feu M. le duc de Chaulnes.

En terminant, nous dirons qu'il est profondément regrettable que le Gouvernement ait cru devoir chasser du monastère de Solesmes les membres de cette Congrégation, qui ne s'occupaient que de sciences et de travaux historiques; aussi tous les hommes d'études ont-ils énergiquement blâmé ces expulsions que rien ne justifiait, et plaint ceux qui les exécutaient; un jour l'impartiale histoire jugera ces faits comme ils méritent de l'être.

F. L.

V

Bible et Préhistoriens, par R., comte de Maricourt. — Un volume in-16 de IV-303 p. Prix, 1 fr.25.

Voici en quels termes les *Annales de Philosophie chrétienne*, grave et savante publication que l'on sait, apprécie cet ouvrage :

Décidément ces études préoccupent de plus en plus. L'opuscule que nous annonçons est fort utile; c'est un résumé très clair de la question, rédigé d'après les travaux de l'abbé Bourgeois et du professeur italien Carina. Il est écrit dans un esprit que nous trouvons excellent. Il y a tant de préjugés sur ce sujet, et chez les catholiques et chez les hommes voués aux recherches scientifiques! M. de Maricourt a étudié attentivement son sujet. Il montre clairement que la Bible n'a pas à s'inquiéter des découvertes scientifiques et qu'elle pourra toujours s'accorder avec les théories nouvelles. Voyez en particulier les pages 162 et suivantes, où il fait très bien ressortir la faute, trop souvent commise, qui fait confondre les dogmes avec les opinions. Sa discussion sur l'existence de l'homme à l'époque tertiaire paraîtra convaincante; elle est admise aujourd'hui du reste, par les savants les moins hostiles aux idées religieuses, M. de Quatrefages, par exemple.

M. de Maricourt a écrit un excellent livre et qui mériterait d'être mis dans les mains de nos séminaristes. Sans doute ce n'est qu'un résumé, mais ce résumé tiendra bien sa place auprès des travaux de Mgr Clifford et de Schaffer, qui préoccupent si vivement l'attention. Ce livre développé, augmenté dans certaines parties que l'auteur n'a fait qu'effleurer, nous semble appelé à un grand succès.

(*Annales de Philosophie chrétienne, juillet* 1882.)

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

UNE SEMAINE DE LA COMMUNE DE PARIS

LETTRES INTIMES DE M. LE CURÉ DE SAINT-THOMAS D'AQUIN (1)

Infandum *dilecte* jubes renovare dolorem.

IX

MON BIEN CHER AMI,

Sortons de ces douloureux souvenirs, et laissant à la froide histoire le soin de raconter la fin de ce drame fratricide, reposons-nous, si vous le voulez, en rappelant quelques traits qui honorent le cœur humain, autant au moins que l'humilient les crimes de ces jours de malheur. Encore ici vous n'apprendrez que ce qui s'est passé sous les yeux et même à l'occasion de votre ami.

Dès que fut ouverte l'ère des incarcérations, il se fit parmi nos amis, qu'on n'appelait pas encore *cléricaux*, un mouvement d'inquiétude et de protection, empruntant les formes les plus diverses. Des hommes de loi voulurent bien exposer leur tranquillité pour nous offrir de nous défendre, autant que la chose serait possible, dans ce renversement de toute justice, contre les hommes néfastes, qui trônaient à l'Hôtel de ville, au Palais de justice et à la Préfecture de police. C'est ainsi que M. P. (2), avocat, dont le mérite professionnel était relevé par sa foi et son courage chrétien, nous fit offrir son dévouement et ses services. Il savait à quoi il s'exposait, car il connaissait personnellement plusieurs de nos ennemis. Mais on aurait dit qu'il se croyait assez protégé par l'infirmité cruelle de sa cécité. Quoi qu'il en soit, très lié avec quelques prêtres de Notre-Dame des Victoires, notamment avec M. l'abbé Amodru, depuis

(1) Voir la *Revue* du 15 juin 1882.
(2) M. Plou.

peu curé de Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers, il se servait de cette industrieuse amitié pour nous faire parvenir ses conseils et répondre à nos communications. Il fut ainsi secourable à beaucoup d'entre nous. Par ses informations très précises, nous étions mis à même d'éviter ou de prévenir bien des embarras. Son bienveillant accueil, la sérénité constante de son visage et de sa parole, nous étaient un soutien et une force. Lui seul peut savoir le nombre de ses obligés et l'importance des services qu'il sut rendre. On aurait dit qu'il était assuré contre les coups de nos proconsuls, et sûr d'obtenir d'eux ce qu'il pouvait leur demander.

Des secours d'un autre genre, peut-être plus méritoires, furent accordés à quelques-uns d'entre nous.

Personne n'a oublié les inspirations courageuses des *Dames de la Halle*, en faveur de leur bien-aimé curé, M. l'abbé Simon, de douce et gracieuse mémoire. Il leur dut de sortir de la Conciergerie et de rentrer, au milieu de son troupeau, dans son presbytère.

Il ne fut pas seul à recevoir cette signalée faveur de la Providence. M. le curé de Montmartre et un de ses vicaires furent sauvés d'une manière plus surprenante encore. Et ici, mon cher ami, je vous demanderai de vous reporter à ma dernière lettre et de vous souvenir que je me suis presque engagé à vous reparler d'une vaillante victime de la Commune expirante, Mlle Le Maraisquer.

Nous avons assisté à la dévastation de son coquet appartement, rue du Bac. Sa literie et ses meubles servirent à former la barricade élevée en face du *Petit-Saint-Thomas;* ce qui ne fut pas jeté par les fenêtres fut jugé bon à prendre. Rien n'échappa à la dévastation. Or cette ruine tombait sur une simple modiste, dont l'élégante installation, avec l'industrie de ses doigts, faisait toute la fortune. J'ai vu de mes deux yeux ce douloureux spectacle, et je puis dire que j'y ai assisté. La victime subissait ce revers, calme et résignée, comme elle avait été osée jusqu'à l'imprudence, dans les circonstances que je vais vous dire.

M. l'abbé Bertaux, curé de Saint-Pierre de Montmartre, avec un de ses vicaires, étaient prisonniers de la Commune. M. le curé fut fut même un des deux négociateurs envoyés à Versailles, pour traiter avec M. Thiers de l'échange des otages. Son courageux retour lui fit le plus grand honneur. Mais il n'aurait pas suffi pour l'arracher aux mains de ses geôliers. Mlle Le Maraisquer, jeune encore, elle avait à peine trente ans, qui aimait à proclamer qu'elle

lui devait son éducation, se mit en tête d'aller le réclamer auprès de Raoul Rigaud et de Ferré. Seule, je ne sais par quelle protection du ciel, elle parvint à se faire introduire dans ce repaire de tigres, et soit par son assurance modeste, soit par sa parole émue, soit par le charme de sa beauté, elle leur arracha les deux proies qu'ils tenaient déjà dans leurs griffes.

J'ose à peine avouer qu'ayant appris ce coup d'audace le lendemain de sa réussite, tout en bénissant Dieu du résultat, je ne pus m'empêcher de blâmer l'entreprise. Etant donné la connaissance des deux monstres et de la vie dont ils souillaient le Palais de justice, il me semblait plus qu'imprudent d'avoir affronté, jeune et belle, seule et sans protection, une aventure plus délicate que celle de Judith allant trouver Holopherne au milieu de son camp. Ma désapprobation ne l'empêcha pas de faire une autre tentative pour d'autres prisonniers, et avec le même succès. Je viens de vous dire de quelle manière la Commune lui fit expier les inspirations de son grand cœur. Elle songe maintenant à ensevelir dans une maison religieuse les trésors d'esprit, de générosité et de grâce, qui purent charmer des hommes tels que Raoul Rigaut et Ferré (1).

Il y eut encore d'autres manières de nous être secourable : en voici une dont j'ai été l'objet.

A mesure que les circonstances devenaient plus difficiles et plus menaçantes, nous étions plus avides de nouvelles. Nous aurions voulu en avoir à chaque heure du jour et de la nuit ; des nouvelles

(1) Dieu vient de retirer à lui cette nature d'élite. Il ne lui avait refusé aucun des dons qui font une personne distinguée. J'ai parlé de son esprit qui était fin, pénétrant, et plus orné que ne demandait sa condition. Ce que l'on vient de dire montre assez quel était son cœur, quelle sa générosité, quel l'oubli de soi-même. Son caractère, plein d'aménité, était au-dessus de toutes les difficultés. Ruinée par la Commune, elle ne proféra jamais une plainte, et se remit à l'œuvre avec un courage tranquille, pour refaire sa position. Mais sa piété la portait plus haut. Elle entra chez les dames de Notre-Dame de Sion. Elle y fut aussitôt distinguée et aimée. Mais sa santé, ébranlée par les émotions et par la violence qu'elle avait dû se faire pour les dominer, la força, après plus de deux années de persévérance, à quitter cet asile où elle avait trouvé les plus aimables sympathies.

Retirée dans un petit appartement, seule et malade, mais toujours vaillante, elle a subi pendant plusieurs années, au milieu d'un travail forcément intermittent, les ravages d'un mal cruel, contracté sans doute, comme nous en avons vu, et comme nous en voyons encore tant d'exemples, pendant les jours néfastes de 1870-71. Elle a eu le sort de son bienfaiteur, M. Bertaux, mort, lui aussi, il y a quelques mois, des suites de ces mauvais jours. Les souffrances continuelles et, par instants, horribles n'altérèrent

des nôtres et de nos affaires, comme nos ennemis nous assourdissaient de leurs projets et de leurs succès. Dès quatre heures et demie du matin, une nuée de crieurs répandait dans toutes les rues de la ville les ordures du *Père Duchesne*, et, avec les ordures, les décrets des clubs de la veille et les menaces du jour. Les feuilles de la Commune se succédaient avec une rapidité fiévreuse, toujours triomphantes, toujours méprisantes, et pleines d'injures à l'adresse des *Versaillais*. Nous n'avions, nous, que les rares feuilles, courtes et discrètes, des quelques journalistes demeurés fidèles à leur poste, malgré les menaces armées ou non qui planaient sur leur tête, malgré l'émeute enfiévrée qui pouvait à chaque heure briser leurs presses, malgré les autorités du moment, qui, d'un trait de plume, pouvaient paralyser leur main et même engager leur vie. Mais plus la matière était rare et précieuse par les dangers qu'elle faisait courir à ceux qui avaient le courage de nous la distribuer, plus elle était recherchée avec ardeur et attendue avec impatience. Les kiosques où l'on avait l'espoir de la trouver étaient toujours entourés d'une foule avide.

A peu près tous les soirs, entre dix et onze heures, j'allais, d'un pas triste et préoccupé, chercher, à l'angle du quai Voltaire et du Pont-Royal, la nouvelle de nos espérances ou de nos dangers du lendemain. Or, quatre ou cinq jours avant le 21 mai, je m'aperçus que j'étais suivi, à trois ou quatre pas, par un homme à allure tranquille, que j'avais plusieurs fois vu derrière moi, sans y faire attention, sans me douter de rien. Ce soir-là, après une assez longue

jamais la douce et sereine résignation de son âme, et touchèrent à peine sa fleur de jeunesse conservée et sa virginale beauté.

Ses goûts délicats, l'amour des fleurs, de l'ordre, du rangement, elle les a conservés jusqu'à son dernier jour! Sa chambre de malade, dans son élégante et blanche toilette, avait la simplicité d'une cellule de religieuse et la distinction de la chambrette d'une fiancée. Le Seigneur, en la visitant, se trouvait comme dans un sanctuaire pur et orné.

Elle dut à la fin chercher un refuge dans une retraite tenue par des sœurs de Saint-Vincent de Paul; et, tout à fait à ses derniers jours, pour subir une terrible opération, chez les Dames Augustines de la rue de la Santé. C'est là qu'elle a rendu son âme à Dieu, toujours calme, toujours soumise, toujours courageuse, au milieu d'horribles souffrances, se reprochant le cri de douleur qui lui échappait quelquefois, et n'ayant proféré d'autre plainte que celle-ci, et une seule fois : « L'agonie est bien longue! »

Ses amis, aussi nombreux que les personnes qui l'avaient connue, l'ont accompagnée en pleurant au cimetière du Montparnasse, où elle repose dans la paix du Seigneur, attendant la récompense d'une vie deux fois sanctifiée : par la foi et par la souffrance.

attente inutile, je reprenais le chemin de chez moi, plus triste que de coutume, persuadé que l'absence de journaux de l'ordre ne nous annonçait rien de bon. Après une dizaine de pas, à l'entrée de la rue du Bac, mon compagnon, dont je n'étais pas autrement occupé, s'approcha discrètement de moi et me dit d'une voix plus discrète encore que son approche : « Vous veniez chercher un journal, Monsieur le curé? Je sais celui que vous achetez tous les soirs. Il ne paraîtra pas aujourd'hui, mais si vous voulez me le permettre, je vous en offrirai un qui le remplacera. » Après un premier mouvement de surprise, je remerciai, j'acceptai l'offre; mais je crus pouvoir demander à qui j'avais affaire. « Oh, Monsieur le curé, me dit-il, je vous connais bien, je suis un de vos paroissiens, un simple marchand de vins d'ici tout près, dans la rue du Bac. Je vous vois souvent passer devant chez moi, et notamment tous les soirs. Je me suis souvent permis de vous accompagner, pour qu'il ne vous arrive rien de fâcheux dans ces jours de désordre. Pour le même motif, je fais chaque jour quelque visite dans votre église. »

Je le laissai parler, sans mêler, de mon côté, que de rares monosyllabes à ce que j'entendais, avec au moins autant de surprise que de reconnaissance. Il ajouta : « Comme marchand de vins, je vois beaucoup de monde, et de ce monde-ci; et j'entends beaucoup de choses qu'on ne dirait pas devant vous. Il s'agit de vous souvent, je veux dire, des prêtres, des églises, de la religion. On ne se méfie pas de moi. J'écoute sans rien dire. Je puis donc vous tenir au courant de tout ce qui se passe, de tout ce qui vous menace. Permettez-moi de venir vous en parler toutes les fois qu'il y aura quelque chose de plus grave dans l'air. »

Vous jugez si j'ouvrais les oreilles et si je donnais les permissions demandées. Cependant je n'étais pas sans quelque trouble inquiet. Je ne savais encore ni le nom ni précisément la demeure de mon interlocuteur. L'heure n'était pas rassurante, et les circonstances laissaient place aux hésitations de la confiance. Mais la conversation nous avait conduits presqu'à la porte de mon bienveillant compagnon. Il me dit : « Voici ma maison. Veuillez ne pas oublier cette porte. Je m'appelle B. (1), et je suis connu dans le quartier. On ne vous dira pas de mal de moi. » Et m'accompagnant toujours malgré mes instances, pour l'empêcher de se déranger en ma faveur,

(1) Barbier.

attendu que, si près de chez moi, je n'avais rien à craindre, il voulut donner une conclusion pratique et protectrice à tous ses dires, en me faisant la proposition, presque compromettante pour lui, que voici : « Avant de vous quitter, je vous prie de me permettre de vous offrir un asile chez moi. J'ai une chambre à votre disposition. Personne n'aura l'idée de venir vous chercher chez un marchand de vins. Vous serez libre et tranquille. Nous serons honorés, ma femme et moi, de vous posséder sous notre toit. »

Comme je m'excusais, en disant que je devais rester dans mon presbytère, et ne quitter ni mon église ni mes prêtres, logés à côté de moi, ni mes employés, également logés dans ma maison, et qui pourraient être tous exposés à payer pour moi, il lui vint probablement en l'esprit que je refusais son offre pour ne pas prendre logis chez un marchand de vins. Ce qui était loin de ma pensée. Et il ajouta : « Si vous avez quelque répugnance à venir loger chez nous, j'ai un autre asile à vous offrir. Vous connaissez la famille T. (1) et son hôtel rue de Lille, presque aussi près de chez vous que je le suis; cette famille, dont j'ai été le serviteur, m'honore de sa confiance. J'ai toutes les clefs de leur demeure. Je suis chargé de veiller à tout ce qui les regarde, pendant leur absence. Je sais qu'ils seront tous heureux d'apprendre que je vous ai ouvert leur maison. »

Je la connaissais bien, cette noble maison, où vivait ensemble, dans une union invraisemblable en nos temps d'individualisme, une mère vénérable autant que vénérée, ses trois fils et ses trois brus, et leurs petits enfants. Exemple admirable de l'accord parfait, de la paix tendre et confiante que peut établir dans la famille la plus nombreuse, la bonne religion de tous ses membres, développant et fortifiant les vertus et les qualités naturelles, ainsi que l'esprit de famille de chacun.

Après avoir exprimé ma reconnaissance, et cette fois avec plus d'accent, je restai fidèle à ma résolution, et bien m'en prit, comme vous allez voir. Mais M. B. ne me quitta qu'à ma porte, me laissant pénétré de sentiments très divers, quoique revenant tous à me faire adorer la Providence, dont les moyens de protection sur nous sont infinis, infiniment variés, presque toujours inattendus.

M. B., ainsi qu'il me l'avait promis, venait tous les jours, quelquefois même il ne s'en tenait pas à une seule visite, pour

(1) Tournouër.

m'informer de ce qu'il avait appris et de l'approche de plus en plus menaçante d'événements tragiques.

Le 21 mai arriva : après huit heures du matin, toute communication fut interrompue entre M. B. et moi. Nous ne nous vîmes plus que le jour de l'incendie de Paris. On se cherchait au milieu des lamentations et de l'épouvante générales. Les nouvelles, comme il arrive toujours, augmentaient encore l'étendue du désastre. Tout devait brûler; tout devait sauter (1). On ne voyait plus que gens effarés, occupés à boucher les soupiraux des caves, pour les défendre contre le pétrole. C'est dans ce moment de trouble et de terreur, que M. B. me vint trouver. Son visage était décomposé. « Eh bien, lui dis-je, qu'est-ce qui est arrivé! Je suis ruiné, me répondit-il; toutes mes économies, le fruit du travail de toute ma vie est détruit; il ne me reste plus rien. L'incendie a tout dévoré; je n'ai pu rien sauver. J'avais pour 6000 francs de vins fins dans ma cave, certainement, le feu aura tout fait éclater. (La chose se trouva trop vraie, quand on put déblayer les ruines.) Mais quelque chose de plus épouvantable encore, c'est que la maison de mes anciens maîtres et bienfaiteurs est en cendres aussi. Ce bel hôtel, avec les richesses de quatre riches ménages, tout a péri. L'hôtel voisin, appartenant à M. G. (2), et qui était rempli des objets d'art les plus rares, notamment de cette unique collection de gravures et d'études d'Ingres; il n'en reste plus qu'un tas de décombres fumants. »

Et ce brave homme, se lamentant autant ou plus sur les malheurs des autres que sur sa propre ruine, ne savait pas qu'il honorait la nature humaine, à l'égal des âmes les plus élevées, pendant que nos horribles incendiaires l'humiliaient au-dessous des hordes les plus sauvages. Je ne pouvais pas oublier, quant à moi, que les flammes venaient de dévorer le double asile que si généreusement il m'avait offert, et qu'une fois de plus j'étais l'obligé de la Providence pour avoir échappé au danger de périr par le feu (3).

(1) Depuis plus d'un mois, il n'était question que des mines explosives établies sous tous les quartiers de Paris.

(2) M. B... ne s'est pas abandonné. Il s'est remis à l'œuvre avec un courage de jeune homme. M. G., qui le connaissait, lui permit de bâtir un établissement provisoire sur les ruines fumantes encore de son hôtel, en face la *Caisse des Dépôts et Consignations;* et, grâce à ce voisinage, au voisinage de son ancienne maison, connu et apprécié, dans le quartier, comme il l'était, son commerce a prospéré, et je suis heureux de le voir de nouveau à la tête de fort bonnes affaires.

(3) M. Gatau.

Mais me voilà retombé dans le spectacle que je voulais fuir. On ne peut toucher à cette époque fatale sans réveiller d'abord les souvenirs les plus lugubres, et se sentir comme obsédé par les images du crime et de la destruction, Ayez compassion de ma douleur, mon bien cher ami, et aussi de ma faiblesse. Nous touchons à la fin de ces tristes confidences.

X

MON BIEN CHER AMI,

J'aurais pu beaucoup allonger la liste des personnes dévouées qui cherchaient à nous être utiles dans les angoisses de nos mauvais jours. Les PP. Jésuites, dans leur livre sur la captivité du P. Olivain, nous ont révélé la touchante industrie de cette amie courageuse qui avait trouvé le secret de faire parvenir jusqu'à la cellule des martyrs, avec quelques secours matériels, la force et la consolation de l'Eucharistie, le viatique de leur Passion.

Sur la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, il se trouva un bien humble industriel, un simple coiffeur, qui s'était procuré, je n'ai jamais su comment, un laisser-passer, qui lui donnait le moyen de se rendre une fois par semaine à Versailles, et de nous en rapporter des nouvelles dont nous étions affamés. Deux fois j'eus l'occasion de le voir, sans qu'il me fût possible de me renseigner suffisamment sur ce service régulier, auquel plusieurs personnes avaient recours. Le temps n'était pas aux confidences faciles, ni à la confiance sur l'étiquette. On se parlait à l'oreille, et quand on ne se connaissait pas bien, les communications étaient réservées.

Cela ne m'empêcha pas de profiter deux fois du bon vouloir d'une personne qui m'est restée inconnue, pour adresser deux lettres à Mgr l'Archevêque de Paris, détenu encore alors à la Conciergerie; mais je dois ajouter que je n'ai jamais su le sort de mes deux condoléances.

Inquiet, comme nous l'étions tous, au sujet de cette détention, je commis la puérile tentative, non d'imiter Mlle Le Maraisquer, mais d'obtenir d'être introduit auprès de cet illustre captif auquel j'avais voué plus de vénération et d'admiration que je ne lui devais de reconnaissance. Quand on est sans expérience, on ne doute de rien, et l'âge seul ne donne pas l'expérience. C'était, je crois, le jeudi de Pâques : je m'acheminai le long des quais, d'un air certainement très triste et préoccupé. Deux de ces bouquinistes qui

étalent sur les parapets et dont je suis trop connu, frappés de cet air qu'ils ne m'avaient jamais vu, inquiets de me voir en soutane à pareil moment et en pareil lieu, voulurent me persuader de rentrer chez moi : leur ayant laissé entendre ce qui m'occupait, ils firent plus d'instances, sans m'arrêter.

J'arrivai au Palais de justice. Là seulement je m'aperçus que j'avais négligé de m'informer à quelle porte j'avais à m'adresser, force me fut de me renseigner auprès des citoyens qui les gardaient toutes, en nombre. Cela me valut d'être renvoyé cinq fois d'une porte à l'autre, avec cette aménité dont ces citoyens avaient le secret. Parvenu enfin à celle qui était l'entrée de la Conciergerie, grande porte sur le quai de l'Horloge, j'abordai modestement, mais sans trop d'embarras, la garde qui veillait là, plus farouche encore que toutes celles que j'avais abordées. Je subissais un interrogatoire délicat, sinon délicatement inauguré, lorsque de l'autre côté du quai, en face la porte, se détache d'un groupe un citoyen, portant les galons d'officier, qui me prend brusquement par l'épaule et me pousse au milieu de la chaussée, en me reprochant, avec un verbe de corps de garde, mais à voix très basse, mon imprudence, en m'enjoignant de me retirer au plus vite, si je ne ne voulais pas subir une arrestation,

Je me retirai plus triste que je n'étais venu ; pas plus informé, et plus inquiet. Je ne revis ce quai et le quai des Orfèvres, sur l'autre bras de la Seine, que le jour de l'incendie de Paris, où j'y fus ramené par la terreur de voir la sainte Chapelle en feu, et où je fus appelé à me mettre à la chaîne pour le service des pompes, pendant près d'une heure, sans parvenir à être rassuré sur le sort du monument qui occupait à cette heure funeste tout ce qui conservait quelque sentiment de l'art.

Une escouade de pompiers manœuvrait avec ardeur sur les deux quais de la Cité, pour arrêter l'incendie consumant le Palais de justice inachevé. Mais nul ne paraissait comprendre ce que je demandais, quand je parlais de la sainte Chapelle. Les flammes l'enveloppaient, et j'entendais dire au loin que la flèche commençait à s'incliner. Mais les pompiers paraissaient absolument étrangers à nos terreurs ; et ils l'étaient en effet, car ces braves gens, comme je l'appris depuis, n'appartenaient pas au corps des pompiers de Paris, mais étaient accourus de Chartres, si mes informations sont exactes. Pour eux, la sainte Chapelle, ce chef-d'œuvre incomparable de l'ar-

chitecture du XIIIe siècle, était une église quelconque, dont ils ne connaissaient même pas l'emplacement.

Il me fut donné de voir, dans cette circonstance, jusqu'où la peur peut troubler la raison. Sur le quai des Orfèvres, se trouvent, ainsi que le savent tous ceux qui ont habité Paris, les plus hautes maisons de la ville. L'incendie ne les avait pas encore touchées, mais il dévorait, comme vous venez de le voir, l'immense édifice voisin, le Palais. Les habitants de ces hautes maisons étaient tellement épeurés qu'ils déménageaient leurs meubles par les fenêtres. J'ai vu des commodes, des bahuts, des tables, des secrétaires lancés d'un cinquième, d'un sixième étage. Tout cela se disloquait avant d'arriver à terre et était réduit en miettes en touchant le sol. Tout le monde était effaré, on n'entendait que cris désespérés. Mais quelque ému que je fusse moi-même, je ne pouvais me défendre de la pensée qu'il eût été meilleur pour ces malheureux de sauver en hâte ce qui pouvait être emporté, de songer à se sauver eux-mêmes, que de passer leur temps, les courts instants dont ils croyaient pouvoir disposer encore, à détruire, par cet étrange moyen de sauvetage, ce qui n'aurait pas été autrement détruit par le feu.

Mais qui est maître de soi en pareils moments? N'ai-je pas vu, le matin même de ce jour, une famille de mes amis, habitant la rue de Beaune, surprise au milieu de la nuit par les cris : *Au feu!* s'enfuir presque nue, n'emportant avec soi, dans sa précipitation échevelée, que ce que pouvait contenir un mouchoir de poche et se sauver en cet équipage, à travers les barricades, jusque chez nos chères sœurs de la rue Saint-Guillaume? C'est là que je les trouvai tous trois, père, mère et fille, dans le désordre de leur fuite, éplorés, se serrant l'un contre l'autre, et me montrant avec désespoir tout ce qu'ils avaient pu emporter de leur grande aisance. « Voyez, me dit le père en sanglotant, où nous a réduits le feu devant lequel nous fuyons. C'est tout ce qui nous reste de notre fortune. » Heureusement un quart d'heure après j'avais la consolation de leur pouvoir redonner un peu de cœur, en leur apprenant que l'incendie, concentré dans la rue du Bac, où il dévorait la maison de mon pauvre M. B..., mur mitoyen avec la leur, ne les atteindrait pas autrement que par les dégâts, inévitables dans toute invasion de pompiers. Et cela se trouva vrai.

Les scènes les plus étranges se succédaient au milieu de ce désordre. En voici une bien inattendue, et dont on s'occupa beau-

coup dans le quartier. Les pétroleurs, qui venaient de mettre le feu à cette longue série de maisons de la superbe rue de Lille, qui allait de la rue de Bellechasse à la rue de Beaune, et qui, par cette traînée de flammes, réduisirent en cendres le palais du Conseil d'État et de la Cour des comptes, le palais de la Légion d'honneur, l'hôtel de M. le marquis de Saint-Aignan, l'Hôtel des Dépôts et Consignations, pour ne parler que des monuments; ces horribles pétroleurs se présentèrent à l'angle de la rue de Beaune, chez le boulanger qu'on y voit encore : « Mais, leur dit la boulangère, si vous brûlez notre maison, qui vous donnera du pain? » Cette simple question, accompagnée sans doute de quelques générosités obligées, suffit pour sauver la maison de sa ruine et plusieurs autres avec elle.

Pendant ce temps-là, le feu de la rue de Lille pénétrait jusqu'à la rue de Verneuil, derrière les hôtels de Mme T... et de M. Gatau. Dans une de ces maisons qu'il fallait déserter au plus vite, avaient été reçues de pauvres religieuses dominicaines, chassées de leur monastère de la rue de Charonne. Les voilà dans la rue avec leur petit sac à la main et cherchant, comme à tâtons, au milieu des rues dépavées, parmi les incendiaires, fuyant eux-mêmes déjà effarés devant les premiers soldats de Versailles, tirant et recevant des coups de fusil. La plus jeune de ces exilées, jeune religieuse de moins de vingt-cinq ans, morte depuis des émotions de ces lugubres événements, oublia un instant la douceur de ses sentiments et de ses habitudes. En fuyant dans la rue de Poitiers, elle avisa un malheureux qu'elle avait aperçu mettant le feu à une maison, elle appelle un de nos soldats qui débouchait par la rue de l'Université : « Monsieur le militaire, en voilà un qui mettait le feu, tuez-le, tuez-le ! »

Presque au même moment j'assistais à un spectacle horrible. Dans la maison du marchand de vin qui fait l'angle de la rue de Beaune et de la rue de l'Université, se trouvait un individu, vêtu comme nos soldats de ligne. Sans que je puisse dire sur quelle indication, je vis entrer dans cette maison trois de nos Versaillais, qui en sortirent aussitôt entraînant avec violence ce misérable, et le poussèrent contre le portail de l'hôtel du duc de Cambacérès. Collé contre le mur, il reçut trois coups de feu, à bout portant. Aux deux premiers, quoique frappé en pleine poitrine, il put se tenir encore debout, sa tête nue un peu portée en arrière et repous-

sant l'agression de ses deux bras tendus; au troisième, il s'affaissa et ne fit plus aucun mouvement.

Je crus pouvoir et devoir demander compte d'une pareille exécution sur un militaire de notre armée; on voulut bien calmer mon émotion, en m'expliquant que ce prétendu soldat de l'ordre n'était qu'un misérable qui s'était revêtu de l'uniforme d'un des nôtres tué par lui, pour échapper, sous ce déguisement, au sort qu'il méritait. Aucune des fusillades auxquelles j'avais assisté jusque-là ne m'avait autant impressionné.

Je me rendais en ce moment chez un de mes amis et compatriotes, M. Vallette, ancien professeur de philosophie à la Sorbonne, logé dans la maison où nourut Voltaire. J'avais besoin de savoir s'il n'était rien arrivé de fâcheux ni à lui ni à sa femme, âgés l'un et l'autre, l'un et l'autre infirmes et malades. De leur appartement, presque vis-à-vis du pavillon de Flore, nous avions le spectacle infernal de l'incendie des Tuileries, du Palais-Royal, du Ministère des finances, du Palais de justice et de l'Hôtel de ville. Derrière nous flambaient la rue de Lille et la rue du Bac. A notre gauche, la Seine nous renvoyait le reflet des flammes dévorant la Caisse des Consignations, le Conseil d'État et la Légion d'honneur. Il ne se peut rien imaginer de plus épouvantable. *Vox faucibus hæsit.* Nous n'avions de force que pour pousser des gémissements sourds, sans paroles, semblables à des râles. Je vois encore, presque avec le tremblement nerveux d'alors, les pompiers grimpés sur la toiture de la galerie neuve du bord de l'eau, fiévreusement occupés à couper le feu avant qu'il eût atteint les trois guichets qui la séparent de la galerie Henri II, trésor inestimable et incomparable de nos musées. Ne pouvant les encourager de la voix, nous leur faisions des gestes désespérés, comme s'ils avaient pu s'occuper de nous.

Ce fut en quittant mes vieux amis que je me rendis, ainsi que je vous l'ai dit, aux informations pour connaître le sort de la sainte Chapelle, dont ils étaient aussi inquiets que moi. De là je pus atteindre la place Saint-Michel, pour voir de plus près l'étendue des ruines du Temple de la justice et de la Préfecture de police, et la catastrophe du Palais du peuple.

Qui n'a pas connu la splendeur de ces édifices, leur glorieuse histoire, les richesses artistiques qu'ils renfermaient, les innombrables millions qu'ils avaient coûtés, ne peut se faire une idée des

accablantes impressions subies par nous à ces heures diaboliques. Ruine publique, pertes irréparables, humiliation devant un ennemi fier de nos défaites, assistant, la satisfaction au cœur, à une dévastation qu'il n'aurait pas osé faire lui-même en face de l'Europe civilisée, telle était le sujet de notre désespoir.

Nous nous en entretenions, M. le curé de Saint-Germain des Prés et moi, près de la fontaine monumentale de Saint-Michel, et nous nous félicitions d'avoir pu constater que la sainte Chapelle échappait aux flammes, comme par miracle, lorsqu'une immense clameur nous ramena plus près du quai. L'on venait d'apercevoir à l'horizon, vers l'est, une haute et épaisse colonne de noire fumée, rougie à sa base, et comme éventrée d'espace en espace, dans sa hauteur, par un feu intense. Qu'est-ce de nouveau, se demanda-t-on? Quel est encore ce nouveau désastre? On ne fut pas longtemps à deviner que c'était le Grenier d'abondance qui brûlait. Cette effrayante colonne ne pouvait s'élever si haut que parce qu'elle était puissamment alimentée; elle n'était si sinistre, qu'à cause de l'entassement des matières grasses et inflammables qu'elle dévorait. Nous étions cependant plusieurs à craindre que ce ne fût la fin de la bibliothèque de l'Arsenal, un trésor bibliographique sans prix. Heureusement le désastre, quelque effroyable qu'il fût, n'était que le désastre matériel du Grenier d'abondance (1).

C'en fut assez pour satisfaire notre douloureuse curiosité; nous nous retirâmes, M. l'abbé Comte et moi, abîmés dans la douleur, silencieux et pouvant à peine trouver assez de forces pour rentrer chez nous. En cheminant, il me revenait dans la mémoire des souvenirs qui achevaient mon accablement. Au club de Saint-Eustache, un soir, j'avais entendu condamner à la destruction la colonne Vendôme, dont auparavant les Français étaient si fiers; elle avait été renversée. Un autre soir, l'on avait osé parler d'incendier

(1) La France et la ville de Paris savent aujourd'hui ce que leur coûtent les fantaisies révolutionnaires. Quand on supputera ce qu'a coûté la reconstruction du Palais de justice, de l'Hôtel de ville, du palais de la Légion d'honneur, du Palais-Royal, des parties refaites des Tuileries et du nouveau Louvre; l'appropriation d'une autre partie de ce dernier palais pour en faire le ministère des finances, l'appropriation du Palais-Royal pour le conseil d'État et la cour des comptes, la disposition des ruines des Tuileries pour la préfecture de la Seine, etc., etc., sans compter ce qui nous reste à déblayer et à relever, on aura peut-être pour ces entrepreneurs de révolutions l'horreur qu'ils méritent. Ceux que ne touchent pas les raisons morales, répondent quelquefois aux arguments du coffre-fort.

es Tuileries, les Tuileries étaient en feu. L'on avait délibéré sur ce que l'on mettrait en la place de ce *chenil*, c'est ainsi qu'on appelait le palais de nos souverains : les uns disaient un restaurant pour le peuple, à quoi d'autres répondaient que le peuple, hélas ! ne connaissait pas les restaurants. Ceux-ci opinaient pour une bibliothèque populaire; mais, disaient ceux-là, est-ce que le peuple a le temps de lire? Eh bien, ajoutait un autre groupe, nous y ferons un grand promenoir pour nos enfants. Et toutes ces folies étaient applaudies avec enthousiasme. Il est à craindre, me disais-je avec tristesse, qu'on n'essaye de tout cela. On y a la main : le plus gros est déjà fait. A moins que peut-être on n'en vienne à ce que j'ai entendu, il y a quelques jours, entre trois ouvriers qui remontaient le quai Voltaire. Ils devisaient entre eux de leurs espérances et du bel avenir qu'ils nous préparaient. Les menaces ne manquaient pas; lorsque celui qui tenait le milieu, jetant un regard farouche sur les belles constructions du quai, d'un côté, et sur la galerie des Tuileries, de l'autre, dit avec une tranquillité froide : « Nous *mettrons* le feu à tout cela; ce sera le commencement. — Oh, non ! dit son compagnon de droite, il ne faut pas détruire toutes ces belles choses. — Eh ! Qu'est-ce que cela te f... à toi ? ce sera de l'ouvrage pour longtemps. »

Ils voulaient de l'ouvrage, il y en a déjà de taillé, à les rendre satisfaits; sans compter celui que je ne connais pas encore. En 1848, on avait inventé l'ouvrage des ateliers nationaux; en 1871, on le prépare par l'incendie. En effet, si Paris n'est pas irrévocablement destiné à disparaître de la surface de la terre, il faudra le reconstruire; car il est bien en cendres et les prophéties les plus sinistres sont accomplies. Paris, ce ne sont pas quelques rues étroites et hautes, et les vulgaires maisons que l'on trouve partout. Paris, ce sont ses monuments, ses palais, ses bibliothèques, ses musées, son opulence artistique, ses innombrables collections dans toutes les branches de la science et de l'industrie humaines; c'est la demeure de ses souverains, c'est sa splendide maison de Ville, c'est son historique Palais, c'est son immense coffre-fort des finances de l'Etat, et tous ces trésors de tout ordre, entassés par les siècles dans son immense enceinte. Eh bien ! tout cela flambe en ce moment. Donc Paris n'existe plus. Demain ce ne sera qu'une ville comme les autres, plus vaste, plus encombrée de ruines, plus malheureuse, un repaire de sauvages civilisés, une sorte de Rome dévastée

par les barbares, en attendant que de nouveaux attentats en fassent une Babylone entièrement ensevelie sous ses décombres; ou bien que l'ouvrage demandé ne la réédifie!

Telles étaient les réflexions douloureuses qui faisaient pencher ma tête sur ma poitrine, m'oppressaient le cœur et alourdissaient mes pas. J'avais assez bien supporté mes propres épreuves, je succombais sous les malheurs publics.

Deux jours après, Saint-Thomas d'Aquin ouvrait ses portes pour recevoir les victimes de cette lutte fratricide. Nos officiers de l'armée de mer et de l'armée de terre, rentrés au comité de l'artillerie, nous avaient demandé un service pour ceux des leurs qui avaient succombé. La cérémonie fut aussi édifiante que touchante, et ce fut une grande consolation pour nous de pouvoir unir nos regrets et nos prières à ceux de ces braves gens qui avaient tant souffert pour notre délivrance.

Une autre satisfaction nous était réservée. La Fête-Dieu approchait; les pavés n'étaient pas encore remis en place, et le sang de la bataille n'avait pas encore été entièrement lavé sur le sol et sur les murs; nous nous demandions, avec une anxiété facile à comprendre, s'il fallait, si nous pouvions songer à faire, comme tous les ans, notre procession solennelle extérieurement sur la place de Saint-Thomas d'Aquin et dans la grande cour du Comité de l'artillerie. C'était le vœu de tout le monde, ce n'était l'espoir de presque personne. L'émotion encore fiévreuse de la rue, l'encombrement des lieux à parcourir, le danger de provoquer une démonstration sacrilège, ne fût-ce qu'une parole, ne fût-ce qu'un cri, c'était plus qu'il n'en fallait pour nous faire hésiter. D'autre part, cependant, nous devions au Seigneur de publiques actions de grâces pour les faveurs dont il nous avait comblés pendant ces derniers trois mois, et ne serait-ce pas une méconnaissance des bontés de la Providence et une pusillanimité ingrate envers elle que de nous arrêter devant des dangers possibles, mais moins menaçants que tous ceux auxquels nous avions échappé! Sur ces réflexions, pour n'être pas plus imprudent qu'il ne convenait, je me rendis auprès de M. le gouverneur de Paris, général l'Admirault, que je trouvai botté et éperonné, prêt à monter à cheval : « La rue est-elle tranquille, me dit-il? Nous y veillons. Eh bien, la place de Saint-Thomas d'Aquin vous appartient, faites votre procession. »

Cette parole toute militaire m'affermit le cœur. Mais, pour mettre,

comme on dit, tous les atouts dans mon jeu, en sortant des Tuileries, je me rendis à la Préfecture de police. M. le préfet, M. L. Renault, m'accueillit, à ma grande surprise, comme une vieille connaissance, qu'il voulut bien embrasser, et me dit que la place Saint-Thomas d'Aquin n'étant pas un lieu de passage, il ne voyait pas de raison pour empêcher la procession ; et que, quant au Comité de l'artillerie, je n'avais qu'à m'entendre avec le général-directeur. Muni de cette double autorisation, je rentrai le cœur content au milieu des miens, et nous eûmes la très grande joie de faire, les deux dimanches de la Fête-Dieu, notre procession avec une solennité et une pompe exceptionnelles, au milieu d'une foule inaccoutumée et dans un recueillement de piété auquel les circonstances donnaient un caractère particulier. L'appareil militaire de la cour de l'artillerie était plus grand et plus sévère que de coutume. On n'avait pas eu le temps de déplacer les montagnes de projectiles et les entassements de matières premières réunies là par la Commune. Les canons, les affûts, les fourgons, les barricades mobiles bordaient les quatre côtés de cette vaste cour, dont le milieu était occupé par les matières que je viens de dire. On avait cependant trouvé l'emplacement du haut reposoir de tous les ans. Une garde d'honneur, avec des bouquets dans le canon des fusils, accompagnait le saint Sacrement, la musique militaire le précédait, l'émotion faisait battre tous les cœurs, les larmes étaient dans tous les yeux (1).

Ainsi finit pour nous, par cette belle fête, la trop longue et trop cruelle histoire de nos malheurs ; et tel fut le couronnement des protections divines dont, pendant ce temps de malhèur, nous avions été l'objet. Vous en avez voulu le récit, mon bien cher ami ; quoiqu'il m'en ait coûté, je vous l'ai donné aussi complet qu'il m'a été possible. Laissez-moi espérer que vous unirez vos actions de grâces aux nôtres pour reconnaître la protection signalée et véritablement surnaturelle dont Saint-Thomas d'Aquin n'a cessé d'être l'objet.

L'abbé Ravailhe,
Curé de Saint-Thomas d'Aquin.

(1) Qui pourrait croire qu'en 1881 et 82 la faveur dont nous avions joui en 1871, nous a été refusée ? C'est pourtant la triste vérité.

LE JUIF DE GORITZ

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Causant, un jour, avec un Israélite parisien, grand seigneur de la finance, esprit souple, cultivé et se piquant d'avoir hanté l'histoire, je lui témoignais mon étonnement de ce que, après dix-huit siècles de christianisme, au milieu d'une société tout imprégnée de ce grand fait qui a bouleversé le monde, où tout, sciences, arts, monuments, institutions, mœurs, langage, en portent l'empreinte et en respirent l'esprit, — sa race en fût encore à attendre le Messie, comme au temps d'Abraham et de David.

— Vous me produisez, lui disais-je, l'effet d'un homme cherchant le soleil en plein jour, à l'heure même où cet astre l'inonde de sa lumière et le brûle de ses feux.

— Hé! hé! répondit-il, distinguons. Nos femmes, nos enfants, les pauvres diables attendent quelqu'un sans trop le définir. C'est vrai. Mais nous, les hommes, nous, les lettrés, nous ne pataugeons point dans ces légendes surannées. Pour nous, le Messie est VENU, il VIENT et il VIENDRA. C'est le progrès ! c'est la science! C'est le dieu-Or que nos ancêtres représentaient naïvement par un veau, et que nous représentons, nous, par des billets de banque, de splendides châteaux, des tables somptueuses, et toutes les ivresses de la volupté.

C'était franc, c'était net, et, — il faut ajouter, au point de vue où se plaçait notre enthousiaste matérialiste, — saisissant de vérité.

Il est de notoriété, en effet, que le judaïsme n'existe plus pour l'aristocratie de l'intelligence et de la fortune. A l'instar de beaucoup de catholiques, ces opulents circoncis ont abjuré la partie dogmati-

que de leur religion, ce sont de vrais apostats dans le sens du Talmud, et, comme tous les apostats, ils cherchent à justifier leur désertion par une sorte de philosophisme parfois riche de mots, mais toujours pauvre d'idées.

En revanche, les classes inférieures, les faibles et les naïfs, — *les pauvres diables*, comme disait superbement mon interlocuteur, — semblent plus que jamais attachés à leur vieille foi. Ils la sentent menacée, ridiculisée, croulante, et ils lui font généreusement un rempart de leur âme et de leur corps. De là leur zèle toujours croissant pour la circoncision et les observances mosaïques, de là leur haine et leur horreur du nom chrétien.

Ils ne font pas de prosélytisme, en Europe, du moins; ils ne rêvent point la conquête des âmes; mais pour se préserver du prosélytisme d'autrui et se garder intacts, il n'est pas d'effort qu'ils ne tentent, d'obstacles qu'ils ne cherchent à briser, de ruse et même de violences auxquelles ils ne se livrent. Leur fanatisme, sous ce rapport, n'a point de bornes. Il faut les voir lorsqu'un de leurs coreligionnaires passe à l'ennemi, c'est-à-dire à l'Eglise catholique. Ils le couvrent d'anathème et de mépris; ils vont à son égard jusqu'à étouffer la voix du sang et tout ce qu'il y a de noble, de pur et de bon dans la nature humaine.

On n'a pas oublié le bruit qui se fit, dans l'Europe entière, autour du jeune Mortara, devenu chrétien par le fait d'une servante. Après cent autres histoires du même genre, celle que nous offrons aujourd'hui au public est vraiment topique, car elle présente en raccourci le tableau de tous les excès et de toutes les audaces que la synagogue aux abois peut inspirer à ses aveugles sectateurs.

S'il n'y avait dans mon récit que l'intérêt qui s'attache aux scènes dramatiques et aux conjectures émouvantes, je n'aurais pas entrepris ce travail pour lequel je ne me sens aucune aptitude ni aucun goût. Mais il y en a un autre beaucoup plus élevé et tout à fait digne de captiver les cœurs chrétiens. Il y a la grâce, qui s'affirme en face de toutes les révoltes de la nature; il y a la voix de Dieu, se faisant entendre d'une âme, malgré les clameurs assourdissantes de la terre; il y a le Christ, brisant la pierre de son tombeau, malgré les scellés de Caïphe et les gardes armés du gouverneur romain. Et il ne saurait être inopportun de montrer cette grâce, cette voix divine, ce Christ dans leur triomphe, lorsque

l'infâme révolution croit les voir étouffés à jamais. Il ne saurait être inopportun d'apprendre à ceux qui l'ignorent et de rappeler à ceux qui l'oublient que si notre Rédempteur se tient quelquefois dans l'ombre et semble nous délaisser, il n'en est pas moins vivant et moins attentif à nos besoins. Car, nous aussi, nous pouvons dire, comme le juif de tout à l'heure et avec plus de raison que lui : CHRISTUS VENIT SEMPER (1), le Christ ne cesse de venir parmi les hommes non pour les abuser par une science trompeuse, mais pour les nourrir de sa vérité lumineuse; non pour les corrompre par la surabondance des biens périssables de cette vie, mais pour les grandir et les glorifier par l'espérance des joies éternelles.

Je n'écris pas un roman, mais une page authentique d'histoire contemporaine, qui est en même temps une étude psychologique de premier ordre; car les mystères de l'âme y sont dévoilés dans toute la laideur de ses passions et dans toute la beauté de ses vertus. J'en tiens le récit de la bouche même d'un témoin oculaire, vénérable religieux, mort assez à temps pour ne point voir l'odieuse et honteuse persécution dirigée contre son ordre.

Par un dernier scrupule, j'ai écrit à Goritz même, afin de contrôler certaines assertions frisant l'invraisemblance. La réponse m'a pleinement rassuré.

Je commence donc, et puissent ces pages, écrites en l'honneur de la vérité, édifier ceux qui les liront et de plus en plus les convaincre de la beauté et du bonheur de la vocation chrétienne!

I

GORITZ

Goritzia, en français Goritz, chef-lieu de cercle dans le gouvernement de Trieste, est située sur la déclivité des hauteurs abruptes qui l'encadrent au nord.

Cette vieille cité ne compte guère plus de dix mille âmes. Elle descend doucement avec les eaux de l'Isonzo qui coule à sa droite. L'observateur, placé au sommet de son territoire accidenté, peut voir se dérouler à perte de vue et courir vers l'Italie les fertiles plaines du Frioul. Sur ses flancs, à travers des sites pittoresques et

(1) Parole de saint Irénée.

enchanteurs, de nombreuses villas, aux formes variées, dressent leurs élégantes façades parmi des massifs d'arbres plantés avec ordre. Tout cet ensemble forme pour ainsi dire le premier anneau d'une de ces longues chaînes qui fuient dans des vallées profondes, et composent ce qu'on appelle les monts Illyriens.

Ce spectacle d'une nature forte et luxuriante repose agréablement l'esprit et les yeux du voyageur qui, venant de Trieste, arrive fatigué d'une stérilité presque sauvage.

A mesure que s'abaissent et s'effacent les lignes de démarcation qui séparent deux pays et deux peuples différents de race et de climat, ces pays et ces peuples tendent à s'assimiler, mais dans une mesure qui laisse toujours subsister le caractère essentiel de leur nature respective. C'est, à tous égards, un état de transition.

La ville de Goritz présente au plus haut degré ce phénomène. Son ciel est bleu, comme celui d'Italie; mais on y signale souvent les lourdeurs et les inconstances des régions septentrionales. On y sent les tièdes brises de l'atmosphère du midi qui viennent se heurter et s'amalgamer aux dernières bouffées du froid aquilon. La végétation elle-même a des nuances de force et d'éclat qui semblent s'engendrer mutuellement comme les couleurs dans un prisme.

A l'ordre qui règne dans les rues de la ville, on devine que l'austère police autrichienne préside à sa propreté; mais l'intérieur des maisons, où la police n'a rien à voir, prépare visiblement au laisser-aller des habitudes italiennes et le fait pressentir. Le tempérament calme et froid de la Germanie, excité par la pétulance indigène, acquiert plus d'expansion; il devient moins rêveur et plus gai.

Bien que située sur la ligne du chemin de fer, entre Venise, Trieste et Vienne, la population est pourtant sans industrie proprement dite. Cette réflexion, loin de formuler un reproche, est un compliment à l'adresse de ce bon peuple, presque exclusivement livré à l'exploitation savante de son riche et fertile territoire. De là, dans ses mœurs, l'agréable mélange de la simplicité des campagnes et de l'urbanité des villes. Dans leur ensemble, peuple et climat tiennent ce juste milieu qui, dans l'ordre de la nature, est le beau, comme il est la sagesse dans l'ordre des idées et la vertu morale dans les aspirations des hommes.

La chose qui ne gagne rien à cette alliance, c'est le langage. Des communications journalières entre deux langues si opposées de tour

et d'euphonie, telles que l'allemand et l'italien, il résulte une sorte de création hermaphrodite et imparfaite qui nuit à l'une et à l'autre.

Une minorité de juifs, également éloignés des deux principaux éléments de la société de Goritz par des dissemblances radicales, y forme un peuple à part, un peuple juxtaposé, jamais incorporé. De là, chez ce peuple mystérieux, des allures méfiantes, inquiètes, astucieuses et égoïstes, causes malheureuses de son isolement systématique, ou peut-être providentiel, et de l'antipathie qu'il soulève partout.

Saluons en passant les catacombes si riches de grands et tristes souvenirs. A une courte distance de la ville, sur un plateau culminant, s'élève un sanctuaire vénérable, consacré à la Mère de Dieu. La garde en est confiée à la pieuse vigilance des moines franciscains.

Pour des Français, ces lieux, illustrés par les plus augustes douleurs qui furent jamais, sont un pèlerinage au malheur. Quels qu'ils soient, ils y fléchiront le genou et y recueilleront avec respect les sévères leçons de l'aveugle et inconstante fortune.

Là repose, son fils à ses côtés, ce vieux roi que la France envoya mourir dans les tristesses de l'exil, à l'heure même où il la couronnait des lauriers de la victoire! Là repose également, avec ceux qui furent son oncle et son époux, la victime incomparable des fureurs révolutionnaires, Marie-Thérèse, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le roi et la reine martyrs.

Je visitais ces lieux dans les premiers jours du mois de mars 18... Une quatrième tombe venait de s'ouvrir, — elle n'était pas encore scellée, — sur la dépouille mortelle de la femme forte de ces derniers temps, Mme la duchesse de Parme.

Sur l'autel de la modeste chapelle au sein de laquelle on a creusé la catacombe où dort cette noble femme de France, je remarquai une couronne de légères fleurs blanches. C'était, me dit-on, la couronne de mariage de l'infortunée duchesse. Son frère, l'exilé de Venise, l'avait déposée là quelques jours auparavant, en témoignage de son immense douleur.

Par une faveur dont je garde un reconnaissant souvenir, il me fut permis de détacher quelques-unes de ces fleurs, hier tressées ensemble pour des noces royales, aujourd'hui, hélas! transplantées sur une tombe au milieu des larmes, comme un signe de deuil. Amère dérision jetée par un sage aux vanités éphémères de ce monde!

II

LA FAMILLE DE JACOB

N'y voyant nul intérêt, je n'ai point interrogé la généalogie de la famille Morpurgo. Je sais seulement que, jusqu'à l'événement qui fait l'objet de ce récit, elle se livrait dans Goritz à un modeste commerce, au Bastello, près de la place Traunik.

Moïse Morpurgo avait épousé Stellina Gentili, née sur l'Adriatique d'une famille recommandable de Trieste. Jeune femme, Stellina, qui n'est point dépourvue d'éducation, était douée de manières polies et favorisée des grâces de la nature.

La bénédiction d'Abraham n'est point demeurée stérile chez eux : Dieu leur avait donné quatre enfants, trois garçons et une fille.

Cette famille a toujours joui parmi les habitants de Goritz, non seulement de la considération des Israélites, mais encore de l'estime des chrétiens. Aussi a-t-elle su mener son négoce avec assez d'intelligence et de bonheur pour pouvoir, jeunes encore, quitter les affaires, et vivre dans une honnête aisance tranquillement.

Sincères dans leur foi, fermes dans leurs convictions, ces braves gens étaient connus comme observateurs fervents des prescriptions légales du culte judaïque. De ces qualités louables et fort honorables par elles-mêmes, nous verrons sortir les difficultés sans nombre contre lesquelles va s'engager la lutte que j'ai entrepris de raconter.

Le peuple juif, je le répète, n'a pas l'esprit de prosélytisme; et, depuis l'anathème jeté sur lui pour le crime dont ses ancêtres se sont rendus coupables contre le Fils de Dieu, il vit en quelque sorte caché au sein de la société chrétienne. C'est ce qui explique le mystère qui semble envelopper ses doctrines religieuses, et comment il se fait qu'on connaît généralement si peu ses habitudes et ses mœurs intimes.

Loin de moi la pensée de parler du peuple juif avec irrévérence, et plus loin de moi encore l'intention de lui jeter, après tant d'autres, une pierre agressive. Si je gémis de son endurcissement et de ses malheurs, je ne puis oublier que ce peuple fut choisi de Dieu pour être le dépositaire de ses promesses et l'instrument de ses miséricordes pour l'humanité. Il a, d'ailleurs, des destinées suprêmes qui importent souverainement à la gloire de l'Église dont, un jour, il doit faire la consolation, l'honneur et la force.

Ce jour est-il aussi éloigné que le pense notre indifférentisme en matière de foi? Je ne le crois pas. Bien des caractères se révèlent incessamment qui, dès aujourd'hui, ouvrent le champ à des conjectures fort légitimes à cet égard.

Quelles sont les deux grandes puissances qui, à notre époque, dominent le monde et en dirigent les allures? — Evidemment la puissance de la presse et celle de l'or.

Eh bien, à ce point de vue, qu'on jette un regard sur l'état social de l'Europe, et l'on verra que ces deux grands leviers sont aux mains des Juifs.

Si, enfin, on prend la peine de compter, plus encore par l'importance que par le nombre, les conversions qui s'opèrent parmi les enfants d'Abraham, depuis un certain nombre d'années, il sera démontré qu'un aveuglement comme le leur peut seul empêcher de voir poindre l'aurore de leur régénération. Mais on la verra; car rien ne saurait prévaloir contre cette parole divine exprimée par Ezéchiel : « Je répandrai sur vous de l'eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos iniquités. Je vous donnerai un cœur nouveau, et j'introduirai un nouvel esprit au milieu de vous. J'ôterai de votre poitrine votre cœur de pierre et je le remplacerai par un cœur de chair: et je ferai que vous marchiez dans la voie de mes prophètes. »

Quelques notions sur le Talmud, code doctrinal et liturgique de ce peuple, nous mettront à même d'apprécier la nature des obstacles qui barrent le chemin de l'Eglise à leurs multitudes.

III

LE TALMUD

La population juive de l'Europe appartient, à peu d'exceptions près, aux rabbinistes, c'est-à-dire, à ceux qui, outre la Bible, admettent le Talmud comme ayant une autorité également obligatoire, quelquefois même supérieure à celle de la Bible.

Le Talmud contient tout le côté traditionnel de la loi ancienne. Il se compose de deux parties fort étendues : l'une, appelée *Mischnah*, l'autre *Gemara*. La première renferme les définitions, les commentaires et enseignements des rabbins qui se rendirent les plus célèbres un peu avant et un peu après la naissance de Jésus-Christ. La

seconde se compose de tout ce qui fut ajouté, par la suite, à la première comme explications, sous le triple rapport religieux, civil et administratif.

Vu le caractère trop souvent étrange et compromettant des doctrines renfermées dans le Talmud, un grand nombre des dispositions de ce livre sont devenues inconciliables avec nos mœurs actuelles. Aussi la portion éclairée de la communauté juive, à laquelle appartiennent les Israélites de Trieste et de Goritz, incline-t-elle à en rejeter l'autorité.

Toutefois, nous verrons que la famille Morpurgo, dans son opposition à la volonté de son fils Jacob, se montrera tout imbue de l'esprit même de ce code détestable, et qu'elle arguera de ces doctrines pour faire échec aux résolutions de ce jeune homme. C'est même de cette circonstance que sortira le plus vif intérêt qui s'attache au récit de sa conversion.

IV

ENFANCE DE JACOB

Jacob Morpurgo reçut le jour le 2 avril 1843. Sa naissance qui remplit de joie le cœur sensible de Stellina, mère pour la deuxième fois, ne tarda pas de lui révéler son malheur.

Rien dans l'âme de l'enfant ne répondait aux provocations de ses caresses maternelles. Tout ce que sa sollicitude put tenter en vue d'y faire pénétrer une impression, d'en arracher un écho, fut inutile. Il était *sourd* et il était *muet!*

Ce premier malheur fut trop tôt suivi d'un second; car nous trouvons en 1859, dans l'établissement des sourds-muets fondé à Vienne pour les Israélites, un frère puîné de Jacob. Notre enfant, à un âge fort tendre, faillit perdre la vie sous les roues d'une voiture. En 1855, il échappa comme par miracle aux atteintes du choléra. Dieu avait ses desseins sur cette existence ignorée.

L'heure étant venue pour les parents de s'occuper de l'éducation de leur fils, ils s'y préparèrent en bons Israélites. Jacob était hors d'état de puiser au foyer de la famille une connaissance suffisante des devoirs qu'impose la loi hébraïque, non moins que l'instruction scientifique et littéraire. Pour le relever de cette condition déplorable où il eût végété à la façon des brutes, ses parents usèrent de tous

les moyens accommodés à leurs propres ressources et à celles du pays.

Leur fils, d'ailleurs, — ils ne pouvaient se faire illusion sur ce point, — manifestait un naturel emporté, un caractère altier, opiniâtre. Trop souvent il provoquait des rixes avec les voisins, et il faisait peu de cas de l'obéissance et du respect qu'il devait aux siens. Tous ces défauts de son âme procédaient, il est vrai, en grande partie de l'imperfection de sa constitution physique.

Pour suppléer à l'insuffisance de la famille, il fallait donc recourir à un enseignement spécial.

Depuis 1840, Goritz possédait une école de sourds-muets, due à l'initiative intelligente et charitable de l'archevêché. Cette école était confiée à la direction de M. l'abbé Budeau, homme de cœur, esprit éminent, père tendre et dévoué.

V

JACOB CHEZ LES SOURDS-MUETS

Au mois de novembre 1850, Jacob commença ses relations avec les compagnons de son infortune, en qualité d'externe. Dans ce milieu, tout va le convier à ouvrir son âme et à provoquer son esprit; les idées vont jaillir et se coordonner; il va prendre conscience de lui-même et de sa dignité d'homme.

Le jeune écolier fut appliqué d'abord aux connaissances élémentaires propres à son âge, au moyen des procédés en usage dans ces sortes d'établissements.

Les premières notions surnaturelles qu'on donnait aux sourds-muets de la catégorie du nouveau venu se rapportaient à l'Être suprême, principe et fin de toute créature, sans distinction de culte, et aux commandements que Dieu publia sur le mont Sinaï, par l'organe du patriarche Moïse.

Aussitôt que le maître descendait de ces vérités primitives et générales dans le domaine des vérités chrétiennes, le petit Juif recevait une tâche étrangère à la religion.

Il est facile de s'imaginer que l'enfant ainsi placé ne perdait pourtant pas de vue ses petits condisciples. Attentif, autant et plus qu'eux, à ce que le maître leur enseignait, il négligeait souvent

son propre devoir, distrait qu'il était par la curiosité si naturelle à son âge et à sa position exceptionnelle.

Chaque jour et chaque leçon du professeur gravaient dans son esprit des impressions dont, jusque-là, il n'avait pas eu le moindre soupçon. Il était facile de s'apercevoir qu'il y prenait plaisir et intérêt.

Ni le rabbin, ni personne autour de lui, n'avaient pu parler intelligemment à son esprit au moyen des signes. Il ignorait donc complètement les vérités abstraites des doctrines judaïques. Il ne savait absolument rien de la signification morale des cérémonies extérieures de son culte, auxquelles néanmoins ses parents l'astreignaient avec une grande sévérité. Il avait appris à distinguer quelques-uns des caractères hébraïques, mais il ne sut jamais lire cette langue, encore moins la comprendre.

VI

PREMIÈRES INQUIÉTUDES

Dans aucune circonstance, le directeur n'eut la pensée formelle d'initier son élève à la connaissance des vérités chrétiennes. Il avait pris l'engagement de ne le point faire sortir de la Bible; il s'y tint scrupuleusement. Ce livre, qui servait de base à l'enseignement religieux, étant commun à tous, il semblait donc qu'un pareil arrangement ne dût souffrir aucune difficulté. Voici néanmoins l'origine des premières inquiétudes.

La Bible est la même pour les chrétiens et pour les Juifs dans son texte primitif et intégral. Mais que de versions! que de commentaires plus ou moins fallacieux y ont été ajoutés par les rabbins, auteurs du Talmud!

Cette source de doctrines communes épanchant ainsi ses eaux à travers des milieux différents et souvent opposés, le texte sacré subissait des altérations. Comme autrefois la manne, il n'avait pas le même goût pour tous; et chacun nécessairement gardait ses préférences.

Or il arriva, un jour, que le directeur écrivit en marge de la Bible de Jacob une petite note rectificative d'un passage. Le père Morpurgo s'en plaignit amèrement. Pour le calmer, on lui promit loyalement que cela ne se reproduirait plus.

Toutefois, il y avait là un état de choses fort délicat pour un prêtre. Celui-ci, en vue de prévenir de nouvelles récriminations, déclara net que, tout en respectant des convictions qui n'étaient pas les siennes, il donnerait pourtant ses leçons selon sa propre foi, autant que l'occasion s'en présenterait naturellement, sans chercher à la faire naître.

Telles furent les voies qui donnèrent accès aux premières notions religieuses dans le cœur de Jacob, demeuré jusque-là comme un livre fermé ou plutôt comme une harpe qu'aucune main d'artiste n'a fait vibrer encore. Mais ses tendances reçurent une impulsion bien autrement puissante de ses rapports journaliers avec ses camarades de l'Institut.

Avec eux il pouvait échanger ses idées, partager ses joies et ses peines. Avec eux il était ouvert, expansif, confiant. Seule, leur compagnie allait à ses goûts, à son humeur et à ses besoins, parce qu'il ne se sentait ni gêné ni humilié; il y était l'égal de tous. Quoi d'étonnant qu'il remportât chez lui les impressions les plus douces et les plus aimées!

VII

LES INDISCRÉTIONS DE JACOB

On connaît le naturel pétulant, indiscret, léger du jeune âge. On sait avec quel entrain il passe toutes les bornes.

Tel se montra le petit Juif quand il racontait à ses camarades les cérémonies religieuses de sa loi. Ces récits créaient dans leur imagination les images les plus fantasques et les impressions les plus inattendues.

Tantôt, c'était une explosion d'hilarité; tantôt, c'était la dérision; quelquefois on les voyait s'indigner, comme Clovis, devant le panorama des scènes révoltantes de la passion du Messie. Entre eux, c'était en ces matières un échange de mimiques vraiment curieuses.

Jacob, à son tour, suivait avec un intérêt très vif tout ce que lui représentaient ses condisciples concernant les cérémonies de l'Église catholique.

— Quand je m'habille, racontait Jacob, je suis obligé de me chausser la jambe droite avant la jambe gauche. Quand je me lave, je dois verser de l'eau trois fois sur la main droite, trois fois sur

la main gauche. Puis, pour me débarbouiller, je place sur ma tête une coiffure faite de deux morceaux d'étoffe, taillés en carré, d'où pendillent de tous côtés six cent treize petits cordons, parce que dans notre loi il y a six cent treize commandements positifs ou négatifs. Ce bonnet s'appelle *Kamphos*.

Voici comment je fais pour la prière. Je prends une bandelette de parchemin sur laquelle sont écrits des caractères et des sentences bibliques; je me lie le front d'abord, la main gauche ensuite avec cette bandelette fixée sur une courroie de cuir : cela s'appelle le *Tephetlim;* il sert à mieux graver dans l'esprit et dans le cœur les paroles de la loi. Quand nous prions dans la synagogue, nous mettons sur nos têtes un manteau blanc, qui couvre les épaules et descend le long des reins. C'est le *Tallis-Godel.* A ses extrémités inférieures il est garni de petits cordons symboliques; la partie destinée à vêtir la tête est recouverte d'un morceau d'étoffe en brocart d'or et d'argent : cela s'appelle la *Couronne.*

Quand vous passerez devant ma maison, ajoutait-il, vous pourrez voir une petite boîte de métal au-dessus de la porte. On met là-dedans une feuille de parchemin sur laquelle sont inscrits des textes de l'Ecriture. Devant ce signe, les malins esprits reculent et ne peuvent jamais entrer chez nous.

Toutes ces naïves indiscrétions de Jacob provoquaient autour de lui les saillies les plus piquantes et les plus humoristiques.

Au lendemain de chaque solennité judaïque, on était sûr, à l'institut, que Jacob allait rentrer l'esprit plein de souvenirs. Chacun ouvrait les portes de son âme à la curiosité; on faisait cercle, et les peintures ne se faisaient pas attendre.

Il convient de dire que le jeune Israélite n'y mettait pas de malveillance à l'endroit de son culte. Il en parlait légèrement, parce qu'il n'en avait jamais bien compris la valeur significative, et que, d'ailleurs, les pratiques catholiques allaient droit à son intelligence et à ses sympathies, conséquences naturelles de son ingénuité.

Il est, en effet, remarquable que les sympathies religieuses constituent dans les âmes restées pures un trésor dont elles sentent instinctivement le prix. Elles y trouvent des jouissances intérieures qui les rendent souvent capables des plus héroïques sacrifices.

Dans le sourd-muet, cette disposition surpasse tous les autres sentiments. Une fois qu'elle a pris possession de son âme, aucune puissance ne saurait plus l'en arracher.

Voilà la force qui va de jour en jour se développer dans Jacob, l'étincelle qui vient incendier son âme.

Sa famille ne tarda pas à s'en apercevoir, et elle en fut consternée.

VIII

SPECTACLE NOUVEAU

Le petit Juif avait été si bien gardé par ses parents que jamais, — chose étrange, — il n'avait mis le pied dans une église catholique, et Goritz en est pleine!

L'envie lui en vint. Il voulut voir le sanctuaire où ses camarades allaient prier. Il était désireux d'en faire la comparaison avec la synagogue. Ce premier fruit défendu une fois mangé, il n'en devint que plus friand.

Après l'avoir épiée, il trouva bientôt l'occasion de se faufiler dans la cathédrale. Dans une posture effacée, le pauvre enfant faisait de son mieux pour n'être remarqué de personne; mais en même temps il s'arrangea de manière à tout remarquer, et, de fait, rien ne lui échappa. La magnificence des cérémonies avec leurs évolutions variées exécutées avec ordre et recueillement, les images de la sainte Vierge et des bienheureux peints de tous côtés côtés, le Christ attaché à la croix : tout cela se décalqua, pour ainsi dire, dans sa mémoire.

La tenue des clercs, la dignité de l'archevêque, la pieuse attention des fidèles, l'avaient particulièrement frappé. Le rabbin dans la synagogue, le chapeau sur la tête, ne lui inspirait plus que du dégoût; il en vint par la suite à lui résister en pleine assemblée.

Les parents n'en pouvaient plus douter : leur fils se détachait du tronc d'Abraham. Ils voulurent aviser : il était trop tard.

La vérité s'était levée comme un soleil dans son âme; elle dissipait progressivement le doute ou l'ignorance, chassait une à une toutes les ombres de l'ancienne loi, comment en arrêter le cours? Voir mieux encore, connaître davantage, plonger plus avant dans les nouveaux mystères : telle était la passion de Jacob. Il guettait au passage toutes les occasions de se satisfaire sous ce rapport, et mettait la vigilance de ses parents aux abois.

Un jour, pourtant, il ne put s'y dérober. Les élèves du grand séminaire passaient devant lui pour se rendre à la cathédrale.

Bondir du trottoir et se jeter dans leur rang fut l'affaire d'une seconde. Mais la joie fut d'une courte durée. Son père, qui venait en sens inverse, s'aperçut du mouvement. Il s'élance sur lui, l'appréhende vivement par le bras; il fallut le suivre et renoncer à la messe.

IX

LES ÉPREUVES COMMENCENT

Jacob, pris en flagrant délit d'infidélité, ne chercha point à se disculper; mais il se prépara à soutenir la lutte.

Dieu avait déjà dû mettre de fortes convictions dans cette âme d'adolescent, pour qu'il se déterminât ainsi à entrer résolument dans un pareil conflit. Il connaissait le caractère ferme de ses parents, leur indomptable énergie puisée dans des motifs infiniment respectables. Il n'ignorait pas non plus l'affection particulière dont il était l'objet, grâce à la sympathie qu'inspirait son malheur. C'étaient autant de circonstances aggravantes de sa douloureuse situation. On comprend sans peine que son cœur fût dans l'angoisse et son âme dans un mortel abattement. Ses traits impressionnables révélaient à tous les yeux le combat terrible que se livraient en lui la nature et la grâce.

Les transgressions dont nous venons de parler une fois incontestablement établies à sa charge, il devenait urgent de le faire passer par les purifications légales. On le lava de la tête aux pieds. Matériellement, il se soumit à ces formules rabbiniques, mais il s'effraya fort peu des objurgations dont on accompagna tout ce cerémonial.

La malheureuse mère, convaincue dans la sincérité de sa foi, que son fils s'en allait aux abîmes, eut un accès de douleur et de désespoir. En voyant l'impassibilité de Jacob, elle s'arme d'un énorme couteau, et, le brandissant au-dessus du jeune homme, elle menace de l'en frapper.

Jacob ne changea point de couleur; il ne recula pas d'une semelle.

Revenus à plus de calme et à une raison plus saine, ses parents prirent, pour arriver à son cœur, la voie des caresses. On lui prodigua les manifestations de l'amour le plus tendre, les conseils

du zèle le plus désintéressé. Il en fut touché, mais demeura inébranlable.

Quand Jacob raconta cette épreuve à ses camarades, il fit couler bien des larmes. Désormais il pouvait compter sur leur amitié fraternelle. Ces bons enfants comprirent tout ce que ce commencement de persécution devait lui causer d'affliction, lui créer de dangers, et combien il avait besoin de force. A partir de ce jour, leurs plus ferventes prières furent pour leur jeune ami.

X

UN PETIT SAUVAGE

Dieu, qui se complaisait dans la constance de son élève, faisait tout servir à ses desseins sur lui.

Le 7 mars 1855, on vit arriver à l'école des Sourds-muets, un jeune garçon, récemment trouvé au milieu des forêts de Montona. Il avait été remis aux mains des autorités de la province d'Istrie et semblait avoir de onze à douze ans.

Bien que cet enfant possédât les organes de l'ouïe et de la voix, il ne pouvait néanmoins proférer aucune formule de langage, ni répondre à aucune des interrogations qui lui étaient adressées dans les divers idiomes parlés en Europe. Il ne comprenait le sens d'aucun signe dont se servaient les sourds-muets.

Ce malheureux petit être ne put donc fournir aucune sorte de renseignements ni sur le lieu de sa naissance, ni sur les auteurs de ses jours, ni sur les causes de son abandon dans le bois; et il est toujours resté un mystère inexpliqué.

Naturellement il n'avait aucune idée de Dieu, aucune de la vie morale, et ne donnait pas le moindre signe de pensées surnaturelles. Trouvé complètement nu, ses habitudes étaient purement animales. Dans les bois il se nourrissait d'herbes, d'insectes, de reptiles et de tout ce qui lui tombait sous la main, autant que la nature lui en faisait sentir le besoin.

On le vit, avec étonnement, se livrer, dans l'institut, à tous ses goûts dépravés et manifester une répulsion instinctive pour toutes sortes d'aliments préparés.

Chaque fois qu'il en trouvait l'occasion, il se rassasiait, avec une sorte d'avidité bestiale, de la verdure qui croissait autour de lui.

A la manière des rongeurs, il arrachait avec ses dents l'écorce des arbres et la dévorait. C'était d'un d'œil d'envie qu'il contemplait les épluchures et les déchets de cuisine, ainsi que la mangeaille destinée aux porcs; et, quand il pouvait se dérober, on le voyait se précipiter sur cette triste pitance et en faire ses délices avec une satisfaction de Sardanapale.

Et pourtant, cet infortuné avait une âme, et une âme immortelle! Comment la rendre digne de sa sublime fin?

On essaya de tout pour l'instruire, et l'on arrivait déjà à quelque succès, quand on s'aperçut que son nouveau genre de vie avait occasionné une grave perturbation dans sa santé. Le trouble et la désorganisation firent des progrès rapides; il dépérissait à vue d'œil.

On lui administra le baptême sous condition, sans solennité, sous le nom de Jacques Révis, et, le 25 août, l'année même de son entrée dans l'établissement, il rendit le dernier soupir. L'infortuné proscrit de la famille et de la société alla demander au ciel un père et une patrie.

Tout ce qu'on put savoir ultérieurement, c'est que, quelques années avant sa découverte, un jeune berger s'était perdu dans les montagnes sauvages de la chaîne des Alpes, qui ferme le territoire de Tolmino, vers les confins de la Carniole.

Jacob n'avait jamais vu administrer le baptême; il fut admis à celui du petit sauvage. Une telle initiation à la vie chrétienne ne pouvait échapper à son esprit observateur. Il retint tous les détails de la cérémonie. Il fallut entrer en explication, lui révéler le sens sublime de tous les faits et gestes. Ce fut pour lui un foyer de lumière et une source de joie. D'un geste spontané et énergiquement accentué, il s'écria :

— Et moi aussi, quand je serai libre, je me ferai baptiser!

XI

TRANSACTION ET RUSE

Tout ce que je viens de raconter se passait dans le cours de l'année 1855. L'année suivante, l'école des Sourds-muets changea de directeur.

Au prêtre excellent, don Budeau, succéda un jeune ecclésias-

tique, son neveu, don André Pauletig. Ce prêtre apporta au service de son important et difficile ministère des talents distingués, la même prudence et le même dévouement que son oncle.

Ce changement de personnes n'en occasionna aucun dans les habitudes de Jacob, qui trouva auprès de son nouveau maître une bienveillance égale à celle du passé.

Son père, toujours préoccupé des conséquences possibles des relations de son fils avec l'école, jugea qu'il ne devait pas les laisser se continuer sans en régler de nouveau la nature avec don André Pauletig.

Il y eut donc une entrevue entre ces deux hommes, responsables à des titres différents. Ils tombèrent d'accord ; et les conventions primitivement arrêtées entre don Budeau et Moïse Morpurgo furent renouvelées avec don André. Sincèrement pénétré de ses engagements et animé du désir de s'y conformer, le jeune directeur prit ses mesures en conséquence.

— Jacob, dit-il à son élève, vous n'oublierez pas que la Bible doit être le livre exclusif de votre éducation religieuse. Chaque fois que j'en sortirai pour expliquer la doctrine chrétienne à vos camarades, je vous donnerai un devoir spécial, et vous vous y appliquerez pendant tout le cours de la leçon. Votre père veut que les choses se passent de la sorte et je le veux aussi.

Le père Morpurgo, rassuré par ce langage ferme et clair, en fit ses remerciements à don André et lui serra la main. Il s'en alla tout satisfait partager avec sa femme la confiance que leur fils continuerait de recevoir les principes d'une orthodoxie irréprochable et qu'il resterait toujours digne de ses ancêtres.

A la première leçon, don André appliqua de son mieux le système de précautions dont il était convenu avec Jacob et son père.

Pendant qu'il expliquait le catéchisme, notre petit Juif opérait au tableau sur un sujet qui lui était personnel. Contenu par le respect et par la crainte, il se donna toutes les apparences d'une application sérieuse. Cependant, à la manière dont il traçait ses caractères, le maître conçut un soupçon et il veilla avec plus de soin. Mais Jacob, au lieu de s'absorber tout entier dans son devoir, s'industriait à tenir sa tête fixée vers le tableau et à tourner obliquement ses yeux vers don André. De cette manière, il saisissait à la dérobée tous les signes explicatifs de la leçon chrétienne.

C'était une faute contre la discipline. Jacob en fut réprimandé

publiquement et placé, par mesure de correction, devant un autre tableau noir, au fond de la salle. Dans cette position, il avait le dos justement tourné vers son maître.

Loin de manifester aucun déplaisir, il se prêta complaisamment à la manœuvre. D'un coup d'œil il avait découvert un autre moyen de se tirer d'affaire et de ne rien perdre à cette évolution. Ses mouvements devant le nouveau tableau affectèrent une ampleur inaccoutumée. A chaque coup de crayon, il descendait ses chiffres depuis le haut jusqu'au plus bas du cadre. Don André n'eut pas de peine à saisir ce nouveau manège et à voir que Jacob ne s'inclinait aussi profondément que pour regarder derrière lui directement sans se tourner. Au reste, preuve péremptoire, ses devoirs n'étaient jamais faits.

C'était donc peine perdue que de s'obstiner à le neutraliser par de semblables moyens, puisqu'ils concouraient, au contraire, à exciter sa curiosité et à multiplier ses ruses, à mieux graver dans sa mémoire les leçons et les vérités qu'on se proposait d'en écarter à tout prix.

Cette disposition de l'opiniâtre Jacob et celle de ses parents, dont la volonté était si formelle, faisaient au directeur une situation fort délicate. Il s'en ouvrit au père et à la mère; il chercha à leur faire comprendre que, la contrainte n'aboutissant à rien, le mieux serait d'abandonner le jeune élève à lui-même. Il ne leur dissimula point d'ailleurs qu'il voyait dans cette question une responsabilité de conscience sacerdotale qui, à ses propres yeux, était du plus haut intérêt, et méritait aussi quelques égards

B. Gassiat,

Protonot. apost., doct. en théologie et en droit canon.

UN ÉPISODE DU SIÈGE DE METZ

EN 1870

Il y a trois ou quatre ans à peine, non loin de cette ligne idéale qui constitue notre nouvelle frontière de Lorraine, que l'œil ne voit pas, mais que l'imagination et le cœur se représentent avec émotion, comme la démarcation de la plaie encore saignante faite à la patrie mutilée, à Mars-la-Tour, village situé sur la route de Verdun, et le dernier que le voyageur traverse de ce côté sur la terre restée française, on inaugurait avec solennité, au milieu du recueillement et des prières des catholiques populations voisines, un patriotique monument élevé à la mémoire des soldats de notre vieille armée morts sur les champs de bataille des environs de Metz; dans ces grands et mémorables combats, où, comme on l'a dit, « chacun, depuis le plus humble des fantassins jusqu'aux commandants des corps d'armée, fit son devoir avec un dévouement, une abnégation sans égale ». Ce sont là, sans doute, de tristes anniversaires; mais ils rappellent, selon le même écrivain anonyme, « la gloire pure, la gloire héroïque du sacrifice, la gloire d'un immense holocauste, volontairement offert pour racheter l'inévitable défaite ».

Parmi ces souvenirs qu'on évoque avec douleur, mais non sans quelque mélange de légitime fierté, il en est un qui mérite particulièrement de fixer l'attention, et que nous voudrions retracer, sous une forme vraie, complète et rapide, aux yeux de nos lecteurs, en nous inspirant de nos renseignements particuliers aussi bien que des récits publiés sur le même fait par l'un et l'autre camp : moyen efficace et sûr de contrôler les dires d'autrui aussi bien que les réminiscences personnelles. C'est la première bataille qui eut lieu après l'investissement de la place de Metz, accompli déjà depuis dix jours, et que l'armée française essaya de briser, pour se

frayer un passage à travers les lignes prussiennes, et sortir de la sécurité inactive et stérile, où elle avait été, pour ainsi dire, acculée, sous le canon protecteur des forts qui commandent les rives de la Moselle.

Un tel récit, provoqué par le patriotique désir de rendre hommage à une fidèle et vaillante armée dont les efforts et les dures épreuves n'ont eu pour récompense que le sentiment du devoir accompli, ne saurait être déplacé dans un recueil sympathique à tous les hauts faits militaires de notre histoire, et où nous avons eu déjà l'occasion d'en raconter un qui paraît y avoir excité quelque intérêt.

Cette sérieuse tentative de sortie se liait, par une corrélation étroite avec la marche de l'armée commandée par le maréchal de Mac-Mahon, que le ministère Palikao, avec une opiniâtreté fatale et aveugle, poussait de Châlons sur Metz, afin de débloquer les forces du maréchal Bazaine, et dont les manœuvres lentes et indécises, prévenues par les mouvements rapides et foudroyants de l'ennemi, vinrent si malheureusement échouer sur les bords de la Meuse, autour des murs, si tristement fameux désormais, de la forteresse de Sedan.

Le général en chef de l'armée du Rhin, arrêtée sous Metz, n'avait pas attendu l'arrivée éventuelle de son compagnon d'armes, pour utiliser l'impatience et l'énergie de ses vaillantes troupes, à qui pesaient le repos et l'immobilité, et qui ne demandaient qu'à affronter de nouveaux périls, qu'à entamer de nouvelles luttes. Déjà, le 26 août, après sept jours à peine de blocus effectif, les héroïques combattants de Borny, de Gravelotte et de Saint-Privat s'apprêtaient à rentrer en ligne, et le maréchal Bazaine, ayant transporté son quartier général à la ferme de Grimont, y faisait les préparatifs nécessaires pour percer vers le nord les lignes prussiennes, qu'il supposait, non sans raison, encore mal affermies sur des positions où elles n'avaient pas eu le temps de s'établir complètement et avec solidité. Mais une pluie torrentielle étant survenue, qui dura toute la journée, les mouvements des troupes en furent si contrariés, qu'il fallut renoncer à ce projet et faire rentrer les différents corps d'armée dans leurs campements respectifs. Ce qui, outre le mauvais temps, justifiait d'ailleurs cette détermination et la rendait, au fond, moins regrettable, c'était que l'armée, depuis sept jours privée de toute communication extérieure, agissait alors de son seul et propre

mouvement, sans but concerté avec le dehors. Il n'en était pas de même (on avait du moins tout lieu de le croire) quelques jours plus tard, dans la brillante et stérile action militaire que nous allons raconter.

Le 29 août, après de vaines et longues attentes, le maréchal Bazaine reçut enfin du colonel Turnier, commandant de la place de Thionville, un avis conçu en ces termes laconiques : « Général Ducrot commande corps Mac-Mahon; il doit se trouver aujourd'hui, 27, à Stenay, gauche de l'armée. Général Douay, à la droite, sur la Meuse. Se tenir prêt à marcher au premier coup de canon (1). »

Cette dépêche, qui sonne la charge et ressemble, dans sa teneur générale, à un appel de clairon précurseur d'imminents combats, se trouva en contact avec des ardeurs impatientes et bien disposées à lui répondre; toutefois, à l'examiner de près, elle transmettait plutôt le reflet de renseignements vagues que d'indications précises, car elle fait avancer l'armée de Châlons beaucoup plus rapidement qu'elle ne marchait en réalité. Elle fut apportée à Metz par un agent que le maréchal Bazaine s'empressa de renvoyer à Thionville, pour demander des détails plus explicites; le soir du même jour, il adressait une dépêche au colonel Turnier dans le même sens, mais à laquelle il ne reçut aucune réponse.

En revanche, le lendemain, à onze heures du matin, une dépêche que l'Empereur avait écrite de Reims (2), parvint au maréchal, par un émissaire que celui-ci avait envoyé à Verdun. C'était un tout jeune homme, presque un enfant, qui eut assez de sang-froid et de courage, pour braver tous les dangers dont il était menacé, et franchir sans encombre les lignes prussiennes. Cette dépêche, sans date de jour ni de lieu, était conçue, elle aussi, en termes assez ambigus, à cause des nombreux obstacles qu'elle devait traverser et qui pouvaient la faire tomber aux mains d'un ennemi si intéressé à connaître le vrai but des mouvements de l'armée de Châlons.

L'Empereur se contentait d'annoncer au maréchal Bazaine qu'il prenait la direction de Montmédy; que, dans deux jours, il serait

(1) *L'Armée du Rhin, depuis le 12 août jusqu'au 29 octobre* 1870, par le maréchal Bazaine. (Eugène Plon, éditeur.)

(2) Le maréchal Bazaine ne reçut ce jour-là ni plus tard aucune lettre du maréchal de Mac-Mahon, contrairement à ce qu'a allégué, par erreur, le général de Schell, dans son *Compte rendu* (en allemand) *des opérations de la première armée.*

sur l'Aisne, d'où il agirait selon les circonstances pour lui venir en aide. C'était en dire assez pour faire comprendre au commandant de l'armée de Metz qu'on marchait à son secours, et, par cet avis combiné avec les nouvelles plus récentes venues de Thionville, il était suffisamment autorisé à penser que l'armée de Châlons continuait son mouvement vers Metz, et qu'au moment où lui arrivait le billet de l'Empereur, elle devait n'être guère plus qu'à 15 ou 20 lieues de cette ville : cette supposition n'avait rien d'exagéré, et le calcul se serait trouvé juste, si l'armée de Châlons avait exécuté son mouvement avec la régularité et la décision voulues, si elle avait eu surtout les mêmes qualités d'organisation et de discipline que l'armée de Metz.

Le manque de réponse aux nouvelles demandes de renseignements qu'il avait adressées à Thionville, pouvant être attribué aux sévères mesures de surveillance prises sur toute la ligne d'investissement par les forces prussiennes, le maréchal n'avait pas à s'inquiéter outre mesure de ce silence, peut-être accidentel, et il persista sans hésitation dans le dessein qu'il avait formé, et qui répondait si bien à ses belliqueux désirs, de reprendre le plan ajourné du 26 août, en se dirigeant, au nord-est, sur Sainte-Barbe, avec l'intention de gagner, en cas de succès, Thionville par Bettelainville et Kédange, et probablement ensuite de se rabattre sur la rive gauche de la Moselle, de manière à opérer sa jonction avec l'armée de Châlons, aux environs de Briey. Tandis que le gros de l'armée prenait la route de Kédange pour arriver à Thionville, le 2e corps (Frossard) et la garde impériale (Bourbaki) devaient atteindre le même but en passant par Malroy et en suivant la route qui longe le cours de la Moselle, de façon toutefois à garder pied sur la rive gauche, en prévision de ce qui pourrait y survenir. L'ensemble du mouvement projeté avait l'avantage d'éviter à nos troupes le passage de l'Orne, affluent de la Moselle sur sa gauche, lequel coupe la route directe de Metz à Briey, et de leur épargner l'inconvénient, non moins grave, de se présenter de front à l'armée de secours ; ce qui eût entraîné l'accumulation désordonnée et confuse de toutes les troupes françaises sur un étroit espace, et, par suite de la longue portée des armes nouvelles, l'inévitable danger de faire feu les unes sur les autres. La direction prise par l'armée du maréchal Bazaine prévenait cette horrible et périlleuse mêlée; elle laissait, des deux parts, plus de liberté aux mouvements des troupes

et leur assurait en même temps plus de justesse, de précision et d'efficacité dans l'attaque.

En conséquence du plan qu'il avait arrêté, le maréchal Bazaine, après avoir fait distribuer la veille aux soldats trois jours de vivres, donne pendant la nuit ses ordres définitifs, afin que l'armée se mette en marche, le 31 août, dès cinq heures du matin, pour forcer les lignes prussiennes dans la direction du plateau de Sainte-Barbe; c'est là son principal objectif. L'armée doit donc se déployer en avant des forts Queuleu et Saint-Julien; et, dans ce but, les instructions du maréchal prescrivent à chaque corps d'armée les évolutions et les manœuvres nécessaires. Ceux qui avaient le plus de chemin à faire, c'étaient le 6e et 4e corps, et la garde, dont les campements se trouvaient en arrière sur la rive gauche. Le 6e corps (Canrobert), établi au-dessous de Woippy, devait prendre les positions situées en face, sur l'autre rive, et s'étendre de Chieulles jusqu'à Argancy, par Malroy, parallèlement à la Moselle, de façon à prêter main-forte, en cas de besoin, aux troupes engagées de l'autre côté. Bien que le rôle assigné à ce corps d'armée, dont la formation était fort incomplète, fût surtout défensif et d'attitude expectante, la part qui lui était réservée dans l'attaque consistait à se porter sur Antilly, afin de tourner par la gauche le plateau de Sainte-Barbe. Le 6e corps formait effectivement l'aile gauche de notre ordre de bataille.

L'aile droit se composait du 4e corps (Ladmirault), qui, de ses campements de Plappeville et du Ban Saint-Martin, devait passer sur la rive opposée, afin d'aborder Sainte-Barbe par la droite, en occupant tour à tour les villages de Villiers-l'Orme, de Failly et de Vrémy, et en poussant, s'il est possible, jusqu'à Sanry-lez-Vigy.

Le centre était formé par le 3e corps (Lebœuf), qui était le pivot principal et, pour ainsi dire, le maître ressort de toutes les opérations, et le 3e corps, ainsi que son nouveau chef, justifièrent, ce jour-là, par d'admirables efforts, la confiance et l'honneur qu'on leur témoignait, en leur donnant le premier rôle dans l'attaque. Ce corps d'armée, dont le front couvrait tout l'espace compris entre le fort Queuleu et le fort Saint-Julien, n'avait pas à se déplacer avant l'action; il devait seulement attendre que les autres fussent à leur poste pour le seconder. Le 2e corps (Frossard), qui avait son quartier général à Montigny-lez-Metz, était spécialement destiné à suivre le mouvement du 3e corps, et il passait,

pour qu'il y fût mieux rattaché, sous la dépendance immédiate du maréchal Lebœuf. Cette concentration partielle de pouvoir, faite sans doute pour donner plus de vigueur et de précision au commandement, n'atteignit pas le but qu'on s'était proposé. Tandis que le 2e corps s'étendra sur la droite, vers Noisseville et Rétonfey, le 3e corps doit pousser son attaque au delà de Sainte-Barbe, jusqu'à Cheuby et Avancy.

La garde impériale (Bourbaki) restera en réserve. Les troupes appelées à concourir à cette opération ne formaient pas un effectif inférieur à quatre-vingt mille hommes, dont trente-cinq mille environ avaient à passer de la rive gauche sur la rive droite de la Moselle. Un auteur très compétent (1), mais qui est tombé en de fréquentes erreurs d'appréciation à propos d'une journée dont il n'était pas trop bien placé pour connaître les incidents, a fait la remarque que le passage de la rivière se fût plus rapidement effectué si, outre les ponts de bateaux que l'on y jeta, on s'était aussi servi des deux ponts fixes qui relient dans Metz les deux rives de la Moselle. En dehors des raisons que le commandant en chef pouvait avoir pour que les troupes ne traversassent pas la ville, de l'emplacement où était campé le 4e corps (car c'est le seul que touche l'observation dont il s'agit), emplacement situé à l'ouest de Metz, la distance n'était pas moins grande pour passer à l'est, en traversant la Moselle sur les ponts de pierre qu'en se contentant des ponts de bateaux, établis au-dessous de l'île Chambrière; et en prenant cette dernière direction, le 4e corps, pour se rendre sur les positions qui lui était assignées, évitait de se trouver en contact avec les derrières du 3e corps, dans lequel, à sa sortie de Metz, il lui eût été difficile de ne pas jeter de la confusion et de l'encombrement.

Le général en chef avait, d'ailleurs, tout lieu de croire que sept heures de temps seraient plus que suffisantes à faire passer, par les voies ordinaires, trente-cinq mille hommes d'un bord à l'autre de la Moselle, et il devait raisonnablement se flatter que le mouvement préparatoire, commencé à cinq heures du matin, serait terminé à midi, sans qu'il fût besoin de multiplier les moyens de communication.

(1) Le général Deligny, commandant l'une des divisions de la garde, et auteur d'une brochure intitulée : *le Siège de Metz*. La garde ne prit aucune part aux combats du 31 août et du 1er septembre.

Dans le cas où le maréchal Bazaine eût jugé bon que l'opération fût achevée plus tôt, il l'aurait sans doute fait exécuter de meilleure heure et pendant la nuit. Mais il n'entrait aucunement dans ses vues d'imprimer au mouvement des troupes une célérité plus grande, ni même de le dissimuler ; et, sous ce dernier rapport, l'épais brouillard qui, devançant la saison d'automne, couvrit la campagne pendant toute la matinée, contraria ses desseins plus qu'il ne les servit.

Comme l'a, en effet, clairement expliqué le maréchal, son intention étant d'attirer l'ennemi sur la rive droite, afin de lui faire dégarnir la rive gauche et de rendre ainsi plus commode l'accès présumé de l'armée de secours, il ne devait ni cacher ses préparatifs, ni entamer l'action de trop bonne heure : « Je voulais, au contraire », ajoute-t-il, « donner à l'adversaire le temps d'engager une partie de ses forces de la rive gauche à la rive droite. Le gros des forces prussiennes une fois sur la rive droite, l'armée de la Meuse avait toutes les facilités pour approcher. D'un autre côté, je n'avais plus à craindre, dans ma marche sur Thionville, une attaque de flanc par les troupes d'investissement de la rive gauche, qui, sans cela, pouvaient descendre la Moselle parallèlement à moi, et peut-être me gagner de vitesse, avec des forces suffisantes pour m'inquiéter sérieusement. Enfin, j'évitais la route qui suit le fond de la vallée, dominée par des hauteurs qui étaient au pouvoir de l'armée allemande sur les deux rives. »

On voit que la base de ces opérations et la condition essentielle de leur succès, c'était l'arrivée de l'armée de secours, comme préambule d'une jonction en vue de laquelle elles avaient été spécialement combinées, et sur laquelle, d'après les avis reçus, il était permis de compter. Le calcul était profond autant qu'habile, et après avoir vu tant de combats livrés au hasard et sans plan arrêté de la part des chefs, on éprouve un véritable soulagement et une vive satisfaction en présence de cette belle et haute conception tactique. En même temps que le maréchal Bazaine, prenant Sainte-Barbe pour objectif, se disposait à frapper sur le point le plus faible des lignes prussiennes, il laissait l'ennemi dans le doute sur ses véritables intentions, et il l'inquiétait par l'incertitude de savoir s'il remonterait vers le nord, ou bien s'il chercherait à percer vers l'est, afin de tomber sur les derrières de l'armée allemande et de couper ses communications.

Bien que l'intense brouillard qui s'étendait sur la vallée de la Moselle rendît, pendant quelques heures, inutile à nos adversaires l'avantage de la position dominante qu'ils avaient prise pour observatoire, entre les villages de Fèves et de Marange, au nord-ouest de Metz, sur la hauteur nommée le Harimont, d'où ils pouvaient voir, en temps ordinaire, l'intérieur des fortifications et même jusque dans la ville, néanmoins ils ne tardèrent pas à être instruits de ce qui se passait; et l'on prétend même que des avis reçus à Malaucourt, quartier général du prince Frédéric-Charles, avertirent celui-ci, dès la nuit du 31 août, qu'il se préparait une sortie pour le lendemain (1).

Quoi qu'il en soit, aussitôt que le soleil eut rendu à l'atmosphère sa clarté et que l'ennemi put se rendre compte de l'endroit vers lequel étaient dirigés les mouvements de nos troupes, on vit le 1er corps (Manteuffel) de l'armée de Steinmetz, avec sa forte division de réserve, aux ordres du général Kümmer, sortir de ses camps retranchés et venir en masse prendre position en avant de Sainte-Barbe, afin d'occuper les batteries fixes établies à Vrémy, à Poixe et à Servigny, où les troupes d'investissement ne pouvaient, faute d'eau, séjourner constamment. Dans le dessein de contre-battre avec succès les ouvrages de l'artillerie prussienne, installée sur ce point, nous avions d'avance mis en position, à droite de la route de Bouzonville, trois pièces courtes de 24, destinées, par leur longue portée, à exercer un tir efficace sur les batteries ennemies placées à grande distance. Ces pièces devaient être soutenues par l'artillerie de réserve (pièces de 12) du 4e corps, établies sur la même ligne, à gauche de la route, de façon à commander, d'un côté, Villiers-l'Orme et la vallée de Failly, et, de l'autre côté, le flanc de Poixe et de Servigny.

L'ardeur avec laquelle l'ennemi se portait en avant marquait qu'il allait nous disputer vigoureusement le passage; le déploiement précipité de ses forces et les communications mêmes que le général de Manteuffel avait directement reçues (2) sur le point éventuel de l'attaque, en attirant sur la rive droite de la Moselle

(1) *La Guerre franco-allemande*, par C.-O. Leconte. Cet ouvrage belge est fait dans le sens prussien, et il résume surtout les documents anglais et allemands.

(2) Le major Schell, *les Opérations du premier corps d'armée sous les ordres du général Steimetz* (en allemand).

la masse des troupes prussiennes, étaient, en un sens, plutôt utiles que nuisibles au dessein du général en chef de l'armée française. Celle-ci étant sur tous les points prête à ouvrir le feu, le maréchal Bazaine, vers deux heures et demie, commence l'attaque : c'est un coup de canon, tiré du fort Saint-Julien, qui en donne le signal.

Le commandant en chef avait, on l'a vu, ses motifs secrets que l'ennemi ne paraît pas avoir soupçonnés, pour engager un peu tardivement l'action; il importait d'autant plus que, le signal une fois donné, l'action, dès son premier élan, eût la plénitude de ses moyens et de sa force. Malheureusement il n'en fut pas ainsi, et, malgré les ordres réitérés du maréchal Bazaine, les chefs subalternes mirent, dans les mouvements d'exécution, une mollesse flottante et une indécise lourdeur qui laissèrent à l'ennemi le temps de s'affermir et de renforcer ses lignes défensives, en appuyant son centre à Sainte-Barbe, sa droite sur Malroy et sa gauche sur Flanville.

Après des escarmouches trop prolongées et un combat d'artillerie à grande distance, lequel maltraitait surtout les troupes du 4e corps (Ladmirault) non encore déployées, et massées sur un étroit espace de terrain; et en particulier le 5e bataillon de chasseurs et le 98e régiment de ligne, de la 2e division de ce corps, qui soutenaient les pièces en jeu, l'action se prononça enfin de notre côté, vers quatre heures de l'après-midi, avec autant d'ensemble que de vigueur, et l'on retrouva dans tous les rangs, à l'ombre électrisante de nos drapeaux, cet entrain et cet invincible jet d'impétuosité brillante, si éminemment propre au soldat français, et qui n'attendait que le moment opportun pour éclater de toutes parts. Les trois corps d'armée (3e, 2e et 4e) auxquels appartient surtout l'offensive, abordent résolument l'ennemi : c'est un magnifique et intrépide élan; l'enthousiasme, une sorte d'ivresse guerrière rayonnent sur tous ces mâles visages et font palpiter tous les cœurs; on dirait que l'armée est sûre de briser les fers de sa prison et de reconquérir sa liberté. Le premier à donner l'exemple, en payant de sa personne, car il sent que la bravoure du soldat est seule capable de racheter les terribles fautes du ministre, le maréchal Lebœuf, à qui est confiée la grande attaque du centre, se porte au milieu du champ de bataille, et fait planter hardiment ses fanions en avant du village de Lauvallier, à gauche de la

route de Sarrelouis, sur un monticule, d'où il dirige la manœuvre de ses soldats, et qui attire bientôt à lui la grêle et la tempête des projectiles ennemis; les boulets, les balles, les obus y tombent comme une foudre meurtrière et continue; en quelques instants plusieurs de ses officiers sont grièvement atteints; et le général Manèque, son chef d'état-major, reçoit la blessure qui amena sa mort quelques jours plus tard.

Le capitaine Vaudrimey est tué sur le coup; le capitaine d'état-major, Gisbert, mortellement frappé; le chef d'escadron Munier, aide de camp, blessé au front; le colonel d'Ornins, fortement contusionné; enfin, le porte-fanion lui-même, Louis de Cassagnac, le plus jeune frère du député bien connu, qui était alors simple volontaire sous les drapeaux de la malheureuse armée de Sedan, reçoit à la tête un éclat d'obus qui le met hors de combat.

Sur les instances de son entourage, et voyant, d'ailleurs, que son état-major est victime de cette héroïque témérité, le maréchal Lebœuf consent à se retirer et à choisir un poste moins exposé, après avoir fait preuve d'un courage et d'un sang-froid que les ennemis eux-mêmes admirent, et auquel ils se sont plu à rendre un hommage aussi explicite que mérité (1).

Cependant la fougue de nos soldats animés par l'exemple de leur chef s'était heurtée à la solidité des troupes du corps de Manteuffel, qui, ébranlées sur certains points, opposaient néanmoins ailleurs une énergique résistance. Renforcées dans les villages de Montoy et de Flanville par une partie des réserves de la division Kümmer, composée des meilleures levées de la landwehr, qui voyait pour la première fois le feu dans cette campagne, elles tenaient vigoureusement tête à la division Montaudon, formant l'extrême droite du 3e corps, et dont le but était de tourner Servigny par la droite, et d'aborder ensuite le plateau de Sainte-Barbe. Le 2e corps, qui doit faire, à sa suite, le même mouvement, est trop lent à l'appuyer; et tandis que la 2e division, commandée par le général Fauvart-Bastoul, en l'absence du général Bataille qui n'était pas encore remis de ses blessures, trépigne et frémit d'impatience de se voir immobilisée pendant une heure et demie sur la grande route, à Bellecroix, le général Montaudon en réclame vainement le secours, et ce n'est que sur un ordre écrit du maréchal Lebœuf, apporté

(1) Le major Schell, ouvrage déjà cité.

par le commandant Munier, que le général Frossard consent à se séparer de sa 2e division. Il avait, sans doute, de bonnes raisons pour justifier un retard qui pouvait être funeste, et l'on prétend qu'il s'excusa de n'avoir pas cédé aux premières instances du général Montaudon, sur ce qu'il avait craint que sa droite ne fût, en ce moment même, sérieusement menacée ; mais les soldats, dont l'appréciation, d'ailleurs, n'est pas toujours sûre ni juste, surtout envers un chef contre lequel ils sont prévenus, ne se gênaient pas pour dire tout haut que le général Frossard avait voulu abandonner la division Montaudon, pour se venger de son échec de Forbach.

Aussitôt l'ordre reçu, la division Fauvart-Bastoul s'élance allègrement, au pas de course, sur la grande route ; la première brigade (Mangin), marchant en tête, est suivie immédiatement par la deuxième aux ordres du colonel Hameler (1). Les conditions désavantageuses où avait été trop longtemps laissée la division Montaudon, sans suspendre sa marche en avant, avaient été meurtrières pour elle, et lui coûtaient la perte de son chef qui venait d'être grièvement blessé.

Avant d'entrer dans la zone de combat, le général Mangin fait faire halte à ses troupes, afin de les ranger en ordre de bataille ; arrêté lui-même à la hauteur de l'auberge de *la Planchette*, sur la route de Sarrebrück, il voit la première brigade de la division Montaudon sur le point d'aborder la position de Flanville. Cette brigade était sans chef titulaire, le général Aymard qui, primitivement, l'avait sous ses ordres, ayant été appelé au commandement de la 3e division du 3e corps, en remplacement du général Decaen, nommé d'abord chef de ce même corps à la place du maréchal Bazaine, et puis remplacé lui-même, à la suite d'une mortelle blessure, par le maréchal Lebœuf. De telle sorte qu'à ce moment de la journée, la 1re division (Montaudon) du 3e corps, si fortement engagée contre l'ennemi, n'avait d'autre chef supérieur que le général Clinchant, commandant de la 2e brigade placée en réserve. Dans cet état de choses que l'absence de commandement pouvait si rapidement aggraver, le général Mangin prend en main la direction du mouvement ; il lance en bloc

(1) C'est lui qui tenait la place du général Bastoul, commandant intérimaire de la division. La brigade Mangin était précédemment commandée par le général Pouget, disparu dans la défaite de Forbach.

sur les positions ennemies la première brigade de la division Montaudon (18e bataillon de chasseurs, 51e et 62e de ligne) qu'il fait immédiatement soutenir par toutes les troupes de sa propre brigade (12e bataillon de chasseurs; 8e et 23e de ligne). Sous le redoutable choc de ces forces imposantes, les soldats de l'armée régulière et la landwehr prussienne reculent; Flanville est enlevé, ainsi que le village voisin, Montoy, où les Prussiens, retranchés dans un parc clos de murs (1), sont obligés de se retirer, laissant le terrain jonché d'un grand nombre de morts.

Toutefois, il devient bientôt difficile à l'aile droite de l'armée française de continuer sa marche en avant, et même de garder les positions conquises. Elle avait peine à tenir sous les formidables décharges d'une double batterie prussienne qui, des hauteurs de Noisseville, s'était tout à coup démasquée pour nous battre de front et en écharpe, lorsque le général Clinchant, à la tête d'un de ses régiments (95e de ligne), monte à l'assaut de cette redoute perfidement improvisée et, sous une effroyable pluie de balles et de mitraille, gravit les pentes occupées par le 44e régiment prussien de la 2e division (Pritzelwitz), du 1er corps (Manteuffel), laquelle sert de soutien à l'artillerie couronnant la crête du monticule. Tout cède à ce torrent humain, tout est emporté par cette victorieuse attaque; l'infanterie prussienne, rompue, fuit et se rejette en désordre sur Noisseville, et les artilleurs, sous la pointe fulgurante de nos baïonnettes, demeurent cloués à leurs pièces qui tombent en notre pouvoir.

L'ennemi ayant l'air de vouloir sérieusement résister dans le village de Noisseville où il s'est retranché, le général Clinchant appelle, pour appuyer le 95e, qui a besoin de se refaire, les troupes fraîches de l'autre régiment de sa brigade, le 81e de ligne. Celui-ci, sans donner le temps à la division Pritzeiwitz de se reconnaître et d'organiser la résistance, pénètre dans le village dont il se rend maître entièrement; il déloge de quelques maisons les soldats prussiens qui s'y défendent; un certain nombre, qu'ont épargnés le fer et le feu, sont faits prisonniers. Ce beau succès de la brigade Clinchant permet à notre artillerie de se porter sur la position même qu'occupait l'artillerie prussienne, et d'établir, au milieu des ruines fumantes de Noisseville, une batterie dont les coups meur-

(1) Appartenant à Mme Durand-Daunou.

triers tombent sur le flanc gauche des bataillons prussiens qui tiennent la position de Servigny.

Ce dernier point étant la clef de la position générale, puisque Servigny se trouve directement en face de Sainte-Barbe, c'est là, que la lutte va être la plus vive, et l'avantage disputé de part et d'autre avec le plus d'acharnement. La droite du village devait être attaquée par le 4e corps (Ladmirault), dont la 2e division (de Cissey) marche sur le hameau de Poixe, tandis que la 3e division (Metmam) du 3e corps (Lebœuf) fait une démontrastion vigoureuse sur la gauche de Servigny, aussitôt que la prise de Noisseville a eu pour résultat, comme nous l'avons dit, d'enfiler l'artillerie ennemie, de la forcer à se replier sur Sainte-Barbe, et de nous mettre à même de gagner tout le terrain compris entre les deux villages. La 4e division (Aymar) du 3e corps était destinée à appuyer ce mouvement d'ensemble qui réussit, mais non sans de sérieuses difficultés. La division de Cissey tout entière eut à surmonter des obstacles naturels secondés par une résistance, aussi habile qu'énergique, avant de pouvoir aborder Servigny. Appuyée par la division Grenier (2e du 4e corps) qui s'avance en colonnes serrées par les pentes couvertes de vignes, entre Villers-l'Orme et Failly, la division de Cissey dessine un mouvement circulaire habilement exécuté, mais qui demeure d'abord sans résultat. Le périmètre extérieur du mouvement tournant est tracé par la 2e brigade (de Colbert), composée du 57e et du 73e de ligne. L'un de ses régiments enlève, par une marche oblique, le hameau de Poixe, et, après avoir fait en avant sa jonction avec le 73e, tous deux s'apprêtent à forcer de concert la division prussienne du général Bentheim dans ses retranchements de Vrémy, afin de faciliter, par cette diversion puissante, l'attaque principale de la 1re brigade de la division de Cissey sur le village même de Servigny. Cette brigade, composée du 20e bataillon de chasseurs, du 1er et du 6e de ligne, lutte longtemps et avec des alternatives de succès et d'infériorité contre les régiments de la division Kümmer, massés sur le front du village, et dont les lignes compactes, inébranlables, défient le choc impétueux et obstiné de nos troupes. Ce n'est qu'après deux longues heures d'opiniâtre et sanglant combat que, vers six heures du soir, elles voient faiblir leur redoutable ennemi, et que, profitant du désordre qui s'est mis dans ses rangs, les chasseurs du général de Cissey pénètrent dans les premières maisons du village et parviennent à

s'y établir. Mais le 20e bataillon ayant beaucoup de peine à garder le fruit encore mal assuré de ce hardi coup de main, le maréchal Lebœuf, informé par le général Ladmirault des obstinés retours offensifs de l'ennemi, ordonne à sa 4e division (Aymar) de se porter comme renfort sur Servigny, d'attaquer vigoureusement de front le village, en se substituant, coûte que coûte, aux troupes du 4e corps qui pouvaient être ramenées (1). Se mettant aussitôt en devoir d'exécuter cet ordre, le général Aymar lance d'abord en tirailleurs deux compagnies de partisans, appuyées par le 11e bataillon de chasseurs et deux compagnies du 7e de ligne (division Metmann), qui, dans la fumée du champ de bataille, prennent une fausse direction et cherchent un moment, comme à tâtons, le moyen de rallier leur tête d'attaque. Lorsque ces renforts, après ce contretemps vite réparé, arrivèrent sur le terrain, le 20e bataillon de chasseurs venait de se replier et d'abandonner une position qu'il était impuissant à défendre plus longtemps contre les efforts redoublés de ses adversaires; elle ne tarda pas à être reprise par les soldats de la division Aymard, qui, avec un entrain et une bravoure admirables, accourent, gagnent le terrain perdu, s'emparent des abords du village, et poussent plus avant, sans laisser respirer l'ennemi harassé. Il était six heures et demie, les derniers rayons de soleil mouraient à l'horizon, derrière les grands bois, qui. au couchant, bordaient d'un sombre rideau le champ de bataille.

Jusqu'à ce moment, on peut dire que le combat avait été heureux, et qu'il prenait pour nous un air de bon augure. Si nous n'avions pas atteint notre grand objectif, le plateau de Sainte-Barbe, nous occupions, du moins, une position intermédiaire, qui en était assez rapprochée. Notre front de bataille, en se développant, avait, d'ailleurs, marché partout d'un pas à peu près égal; et, tandis que notre centre s'est emparé de Servigny, le 6e corps, relié au noyau principal de l'action par la division Grenier (4e corps), a heureusement exécuté les manœuvres prescrites, dont le succès a permis à notre aile gauche d'atteindre Malroy et Charly. Ainsi notre ligne de bataille, partout tendue et raidie par son violent effort, appuyait son extrême gauche sur ces derniers points, et courait, en passant par Servigny, jusqu'à Noisseville et Flanville; c'est-à-dire que nous occupions, sur tout ce rayon, la ligne même des défenses

(1) *L'Armée du Rhin*. Rapport sommaire officiel.

prussiennes, dont nous n'étions pas encore cependant les maîtres définitifs ni incontestés.

La nuit approchait : le maréchal commandant en chef, afin de donner au succès une portée décisive, réclame un suprême effort de son armée, qui est prête à tous les sacrifices et ne reste point sourde à cet appel : tous les corps reçoivent l'ordre de forcer leur marche en avant, excepté le 6e, aux ordres de l'héroïque Canrobert, qui doit demeurer stationnaire et en réserve. La division Montaudon, toujours soutenue par celle du général Bastoul, rabat l'ennemi sur le hameau de Rétonfay, dans le dessein de le presser davantage sous l'attaque simultanée venant de notre centre; car c'est là que le combat se poursuit avec le plus d'acharnement; et la 3e division (de Lorencez) du 4e corps, restée jusque-là inactive, vient énergiquement appuyer les troupes engagées autour de Servigny. Le mouvement, concerté entre notre droite et notre centre, s'exécute avec une efficace et irrésistible vigueur, et facilite grandement la tâche des troupes dirigées par le général Aymard. Tandis que l'effort prononcé de nos bataillons sur toute la ligne fait plier l'ennemi, et que nos soldats, à droite et à gauche de Servigny, s'avancent au pas de charge, tambour battant, enseignes déployées, en colonnes serrées, sous le feu redoutable de la mousqueterie prussienne, les deux brigades du général Aymar enlèvent d'assaut le village, où les sons stridents du clairon, qui les excite à la lutte, chantent aussi leur victoire. Obligées de franchir deux ravins et deux croupes garnies de bois et de vignes, les deux brigades ne remportent cet avantage qu'au prix de pertes fort sensibles et d'un désordre d'autant plus difficile à réparer, que la nuit venue amène avec elle l'obscurité la plus profonde. Il est huit heures du soir. L'ennemi, impétueusement refoulé, a laissé sur place toutes ses pièces d'artillerie, qui tombent entre nos mains, sans que nous puissions, il est vrai, tirer aucun avantage de cette belle prise, la nuit ne permettant pas d'en faire usage, et les moyens de transport manquant même pour les ramener en arrière dans le sein de nos lignes, où elles n'auraient pas couru le risque d'être recouvrées, comme elles le furent le lendemain, par ceux qui avaient été contraints de les abandonner (1).

(1) Plusieurs écrivains d'outre-Rhin admettent eux-mêmes ce fait. Le général de Schell le conteste dans une note assez équivoque, qui devient encore moins claire par l'ambiguïté naturelle à la langue allemande. La

Moins préoccupé, et avec juste raison, de prévenir cette éventualité de détail que de pourvoir aux urgents besoins de l'ensemble, le général Aymar s'occupe de rallier les différents corps que les incidents de la lutte ont dispersés, et ce n'est pas sans peine qu'il parvient à les remettre sous sa main. Comme la plupart, d'ailleurs, après une si rude échauffourée, ont besoin de repos, il ramène en réserve une partie de sa division, à la place qu'occupe le 7e de ligne (division Metmann), arrivé sur le plateau de Servigny pendant l'attaque, et qu'il fait avancer dans le village, où l'ennemi essaye encore de se maintenir. Ce régiment était précédé d'une compagnie d'éclaireurs du 4e corps, commandée par le capitaine Migneret, laquelle se divise en petits groupes à l'entrée du village, et pénètre par escalade dans les jardins d'où partait de temps à autre, un peu au hasard, éclairant les ténèbres de lueurs sinistres, une vive fusillade. C'étaient des pelotons d'infanterie prussienne qui, séparés du gros de l'armée, s'étaient retranchés derrière les murs dont ils se servaient comme de créneaux : ils y avaient, à la hâte, pratiqué des ouvertures en guise de meurtrières, d'où leur tir atteignait nos soldats, à la rouge lueur des flammes projetées par l'incendie des maisons voisines. En maints endroits, se dressaient aussi des barricades improvisées. Les hommes du capitaine Migneret, avec un irrésistible élan, abordent ces obstacles qu'il était si important de ne pas laisser au pouvoir de l'ennemi ; une lutte terrible s'engage, corps à corps, d'où résulte une mêlée affreuse, parmi la fumée de la poudre et un épais brouillard, augmenté par la poussière des décombres et des ruines. L'ennemi épuisé cède encore une fois et nous abandonne Servigny, mais avec la pensée bien arrêtée de ne pas nous en laisser paisibles possesseurs, et le combat, un moment interrompu, devra reprendre et se continuer toute la nuit avec non moins d'ardeur, de violence et de ténacité qu'en plein jour. Dans cet humble hameau lorrain, une lutte homérique, remplie d'exploits dignes d'une épopée, s'engage et se poursuit. Au milieu de l'obscurité qui en augmente l'affreux aspect, la guerre déchaîne ses calamités et ses fureurs avec la même rage que si c'était la fameuse et

prise de ces canons était un fait si constant que, sous la date du lendemain, un témoin oculaire, recueillant ses souvenirs, écrit ceci : « On nous raconta que *douze pièces avaient été enlevées à l'ennemi;* qu'on n'avait pu les ramener à Metz, faute de chevaux... » (*Journal d'un aumônier militaire pendant le blocus de Metz.*) L'auteur de ce *Journal* est le courageux abbé La Bouille, aujourd'hui aumônier du corps expéditionnaire de Tunisie.

lamentable nuit qui vit la chute d'Ilion. Là, c'étaient des palais aux lambris dorés qui croulaient en ruines; ici, ce ne sont que des fermes, des granges, des toits de chaume, qui deviennent la proie des flammes. Mais, à travers cette différence de cadre, le fond du tableau reste le même : deux races, deux nations ennemies y sont aux prises et se disputent l'empire.

Averti de la prise du village par nos troupes, et sentant de quelle conséquence c'était pour elles de pouvoir, le lendemain, recommencer la bataille, solidement établies sur cette importante position, le prince Frédéric-Charles, en félicitant ses soldats de leur courage et de leurs efforts, envoie l'ordre aux généraux Manteuffel et Kümmer de reprendre immédiatement l'offensive, et de faire donner toutes leurs réserves; il leur promet un prompt secours, s'il en est besoin, afin de déloger, coûte que coûte, les Français de la position de Servigny. En effet, il prescrit aussitôt au 9e corps (de Manstein) de passer sur la rive droite de la Moselle et d'aller, ainsi que le 10e corps (Voigts-Rhetz), se placer, comme réserves, en arrière des colonnes d'attaque de Kümmer et de Manteuffel, sur le plateau de Sainte-Barbe. Au moment où il lançait ces instructions sur les divers points de ses lignes (vers dix heures du soir), le prince Frédéric-Charles craignait d'autant moins de dégarnir la rive gauche de la Moselle qu'il savait sans doute l'armée de Mac-Mahon encore à une grande distance, et connaissait peut-être la déroute de Beaumont-sur-Meuse, survenue le 31 août, sinistre précurseur de l'immense catastrophe que devait éclairer le triste jour du lendemain.

Quoi qu'il en soit, les troupes françaises étaient maîtresses depuis deux heures à peine du village de Servigny, et les circonstances où elles s'en étaient emparées, l'obscurité même de la nuit ne suspendant pas le combat, leur donnaient le trop juste pressentiment que la possession en était fort précaire et mal assurée entre leurs mains. Cette fâcheuse clairvoyance ébranlait déjà le moral et la confiance de nos soldats, lorsque l'ennemi, en nombre très supérieur, vient de nouveau les assaillir et les surprendre, affaiblis par la fatigue et d'autant plus mal disposés à repousser le choc, qu'il était par eux instinctivement prévu, avec cette vague crainte d'infériorité, contre laquelle il est si difficile de réagir, une fois qu'elle est entrée dans l'âme des combattants. Cet état inquiet et vacillant de nos troupes favorise singulièrement le retour offensif des masses prus-

siennes qui, sortant de Poixe et de Sainte-Barbe, tombent ensemble sur les deux flancs de la division Aymard. Celle-ci n'avait en ce moment dans le village qu'un régiment de chacune de ses brigades, le 44e de ligne, de la brigade de Bauer, et le 85e de ligne, de la brigade Sanglé-Ferrières. C'était trop peu pour faire tête à toutes les réserves du corps de Manteuffel, composé de sept ou huit régiments deligne mêlés avec autant de régiments de landwehr, recrutés dans la Prusse orientale. Heurté de tous côtés par ces masses écrasantes, le 85e de ligne fait néanmoins bonne contenance; il se raidit sous la force même de l'attaque, et c'est sans doute à ce moment qu'il faut placer ces *coups de crosse et de baïonnette*, où en sont réduits les hommes de la landwher, et dont parlent les dépêches prussiennes (1). Ce qui est vrai, c'est que cette milice brutale, mais peu expérimentée, se ruant sur nous en nombre triple au milieu de la nuit la plus noire, le 44e de ligne, courant le risque d'être enveloppé dans cette tumultueuse et brusque irruption, fut contraint de céder, et sa retraite précipitée, car il était furieusement poussé de toutes parts, entraîna nécessairement celle du 85e et l'entière évacuation du village. Le général Aymard, prévenu de cette subite débâcle, se porte en toute hâte au milieu de ses soldats débandés et en fuite; et, quoique tout semblât alors paralyser l'action du chef sur des troupes démoralisées par une sorte de panique et pressées l'épée dans les reins, grâce à l'énergie et à l'autorité de son commandement, il parvient à arrêter les fuyards sur le plateau de Servigny, et les rallie de la voix et du geste; il semble ne demander au ciel, comme Ajax, que de lui rendre la lumière pour diriger plus sûrement ses coups; il ramène impérieusement son monde au feu, lui marchant à leur tête, il sait les maintenir en face du village qu'il se promet bien de réoccuper dès le point du jour, et d'où sa première ligne de tirailleurs n'est séparée que par une distance de trois cents pas. Toute la nuit, comme pour se tenir en haleine, elle échange des coups de feu avec l'ennemi, embusqué derrière les murs qui restent debout. En vue du retour offensif qu'il méditait, le général Aymard demanda du renfort au maréchal Lebœuf, qui obtint du commandant en chef que la division de Lorencez, du 4e corps, viendrait se placer directement en soutien des troupes, destinées à reprendre Servigny. L'ennemi, de son côté, ne demeure pas inactif, et, encore une fois maître du village,

(1) *Recueil complet des dépêches militaires allemandes*, traduit sur le texte officiel.

sans perdre de temps, fortifie avec un soin extrême cette position capitale, où il concentre ses meilleures forces d'artillerie. Au milieu du grand silence de la nuit, on entend par intervalles, dans cette direction, rouler sourdement les caissons et les affûts.

Cependant, aux premiers rayons de l'aube, le maréchal Bazaine ne pouvait être sans quelque anxiété sur le résultat final de son entreprise, non pas tant peut-être à cause des dernières nouvelles venues du champ de bataille, que du manque absolu d'informations relatives à ce qui était la base même de ses combinaisons et la condition indispensable de leur succès. Depuis que l'action était engagée, aucun indice n'avait justifié les calculs fondés sur l'approche éventuelle et officiellement annoncée d'une armée de secours; la veille, pendant la première phase du combat, on avait eu beau sonder avec des longues-vues les profondeurs de l'horizon, du côté de Briey et de Verdun, rien n'avait été signalé, et, durant toute la nuit, l'attente ne fut pas moins vaine. Hélas! quelque sombres que fussent les craintes inspirées par un tel silence, elles ne pouvaient soupçonner toute l'étendue du désastre réservé à cette armée que des mains imprudentes s'obstinaient à pousser sur Metz comme un coin destiné à fendre les lignes prussiennes, et que l'ennemi, en la talonnant sans relâche de son âpre poursuite, avait rabattue et, pour ainsi dire, rivée autour du gouffre de Sedan, où s'engloutit notre gloire.

Malgré l'absence d'un secours si nécessaire, l'armée se trouvant mise en mouvement, et le feu de la bataille une fois commencé, le maréchal était résolu, à ses risques et périls, d'en épuiser jusqu'au bout les chances et la fortune. L'attaque recommença donc de nouveau, dès la première heure du jour, sur toute l'étendue de nos lignes, au milieu d'un brouillard aussi intense que celui de la veille, descendu sur les deux armées, comme pour les dérober l'une à l'autre, et qui, en prolongeant la suspension des hostilités par ces ténèbres, succédant à celles de la nuit, paralysait l'offensive et lui ôtait son entrain et sa décision. Peut-être aussi était-ce là une secrète invitation et un mystérieux avertissement qu'adressaient les éléments de la nature aux deux adversaires de renoncer à une lutte aussi sanglante qu'inutile.

S'il faut en croire les relations étrangères (nous sommes enclin à ne voir dans cette allégation qu'une ingénieuse fiction de nouvelliste), nos troupes, par ruse de guerre, auraient donné le signal allemand de « reposez armes », et surpris de la sorte les avant-

postes prussiens; les chargeant à la baïonnette, elles gagnèrent d'abord un certain espace de terrain (1). Mais cet heureux début n'eut malheureusement pas de longues suites. Notre principal effort s'étant naturellement porté contre Servigny, qu'il fallait à tout prix reconquérir, les divisions Aymard et Metmann, soutenues par les troupes fraîches de la division de Lorencez rencontrèrent sur ce point une invincible résistance, et ne purent reprendre la position enlevée la veille, et puis abandonnée. Néanmoins le corps du maréchal Lebœuf tint, pendant plusieurs heures, vigoureusement tête à l'ennemi. Celui-ci sentit parfaitement où était notre point faible et, dès que le soleil eut dissipé le brouillard, il accentua son attaque sur notre droite trop étendue, mal disposée pour soutenir avantageusement le choc, et dont la retraite devait fatalement entraîner celle des autres corps d'armée; en effet, l'artillerie prussienne les battant de toute sa force sur le flanc entièrement découvert, il leur était impossible de se maintenir sur le champ de bataille. La 2e division (Fauvart-Bastoul) du 2e corps (Frossard) se trouvait seule, à notre extrême droite, appuyée sur Rétonfay et Flanville; le premier de ces villages occupé par un seul régiment, et le second, par un simple bataillon du 66e de ligne.

Vers huit heures du matin, le général de Manteuffel fait une démonstration très vive contre Rétonfey, qui bientôt retombe en son pouvoir, et où il établit une batterie dont les projectiles percent sans peine toute l'épaisseur de nos lignes. En même temps, la 28e brigade d'infanterie prussienne du général Schmerling est lancée contre Flanville, où ne se trouve qu'un seul de nos bataillons. Devant une attaque qui pouvait en peu d'instants compromettre sa situation et la rendre extrêmement critique, le général Bastoul, voyant sa gauche dégarnie par la retraite précipitée d'une partie de la division Montaudon, crut prudent de dégager sa propre division, en lui imprimant un mouvement en arrière, qui se fit insensiblement et en très bon ordre, l'espace de 5 ou 600 mètres, sous le couvert de notre artillerie, dont les coups venaient d'éteindre celle de l'ennemi. Le mouvement effectué par le général Bastoul n'était pas une retraite, mais un simple changement de position qui l'amena à se placer perpendiculairement à la route de

(1) Cet avantage est constaté par les correspondants des feuilles anglaises et allemandes : ce n'est pas une raison pour regarder comme véridique la cause à laquelle ces feuilles l'attribuent.

Sarrebrück, son centre à la hauteur de l'auberge de *la Planchette*, sa 1re brigade se reliant à gauche avec les troupes du 3e corps, du côté de Noisseville, et sa 2e brigade s'appuyant à droite sur la brigade Lapasset (versée du 5e corps dans le 2e) qui occupait le village de Colombey. Le 51e de ligne, de la division Montaudon, tenant encore devant Flanville, le général Bastoul lui détacha, comme renfort, le 12e bataillon de chasseurs, tandis que notre artillerie, et principalement nos mitrailleuses, dirigeaient un feu très violent contre une batterie prussienne établie sur les hauteurs de Rétonfay. Nous luttâmes près d'une heure avec succès; mais, l'effort redoublé de l'ennemi, ayant réussi à faire fléchir de nouveau les lignes de la division Montaudon et à gagner de plus en plus sur la droite de la division Bastoul, celle-ci, poussée de front et sur ses deux flancs, dut encore se replier; elle rompit pas à pas et par échelons successifs jusqu'à l'embranchement de la route de Sarrebrück avec celle de Sarrelouis.

L'aile droite de notre ordre de bataille n'est pas moins sérieusement menacée, et la 18e division (de Wrangel) du 9e corps prussien (de Manstein) repousse notre 6e corps, par une pointe énergique et hardie, jusque sur Chieulles.

Informé, vers neuf heures du matin, d'un état de choses si peu satisfaisant, le commandant en chef envoie aussitôt à tous les chefs de corps l'ordre de tenir, coûte que coûte, sur leurs positions jusqu'à ce qu'il y ait amené du renfort; et, à cet effet, il prépare, avec la garde et dix régiments de cavalerie, une attaque décisive sur Sainte-Barbe.

Ici se place un incident de la bataille qui demande à être éclairci, parce qu'il a eu, selon nous, de graves conséquences, et qu'il a donné lieu à diverses interprétations. On se rappelle que le général Bastoul, en faisant manœuvrer sa division en arrière, avait agi de son propre chef, sans ordres de ses supérieurs, sous la seule nécessité des circonstances, qui ne lui permettaient peut-être pas d'attendre des instructions ni même d'en demander. Lorsque ces mouvements parvinrent à la connaissance du maréchal Lebœuf, celui-ci n'en fut pas moins très vivement affecté, et, comme la division Bastoul faisait partie du 2e corps, d'après les démarches et les explications qui suivirent, le commandant du 3e corps semble avoir vu dans ces mouvements le résultat d'une influence hostile et d'une rivalité personnelle qui cherchaient à contrecarrer ses succès. Ce qu'il y

a de certain, c'est que la conduite du général Bastoul et l'attitude du général Froissard dans cette circonstance furent, après la bataille, l'objet de récriminations et de plaintes amères, dont l'aigreur et la violence se reflètent dans la lettre même où le commandant en chef du 2e corps écrit au maréchal Bazaine qu' « il y a *une exagération énorme* dans ce qu'on lui a dit » (1). Sur le genre d'accusation que ce mot fait assez pressentir, on comprend bien que le général en chef ne put faire moins que de mander personnellement à son quartier général, dès le lendemain de la bataille, le général Bastoul, pour en obtenir des éclaircissements auxquels le nom du général Froissard ne devait pas être étranger. Celui-ci, toutefois, dans sa lettre au maréchal Bazaine, met parfaitement sa responsabilité à couvert, en rappelant avec raison que « la division Bastoul avait été, d'après les instructions du maréchal, mise par le commandant du 2e corps à la disposition du maréchal Lebœuf, qui lui a donné ses ordres directs pendant toute l'action », auxquels il affirme que « cet officier général n'a contrevenu en quoi que ce soit ». Le général Froissard fait de plus remarquer que la position abandonnée d'abord par le général Bastoul a été reprise par lui « presque immédiatement, *et qu'il n'a eu aucune difficulté à le faire* ». Mais alors, dira-t-on, il valait mieux ne pas la quitter. Peut-être, d'ailleurs, y a-t-il dans l'allégation du général Froissard, sur ce point, une involontaire équivoque; il est vrai que la division Bastoul reprit sa position, mais ce ne fut point sa position primitive; comme elle avait opéré par deux fois son mouvement en arrière, elle ne put reprendre que la position qu'elle avait occupée en second lieu.

En effet, au moment même que l'ordre par lequel le maréchal Bazaine enjoignait à tous les chefs de corps de tenir, coûte que coûte, sur leurs positions, parvint au maréchal Lebœuf, celui-ci venait d'avoir connaissance seulement alors de ce qui s'était passé à son aile droite, et les progrès de l'ennemi devaient bientôt l'en instruire d'une manière plus sensible. Afin de parer ce coup et de remplir en même temps les instructions du général en chef, le commandant du 3e corps se hâte d'envoyer coup sur coup, d'abord verbalement, et puis par écrit, l'ordre impératif au général Bastoul de reprendre la position qu'il occupait précédemment et d'y tenir ferme.

(1) *L'Armée du Rhin*, par le maréchal Bazaine.

En conséquence, le général Bastoul reporte sa division en avant sur la route de Sarrebrück, et il dispose de nouveau ses troupes à la hauteur de l'auberge de *la Planchette*, faisant face à Flanville, d'où l'ennemi dirige un feu terrible d'artillerie, grâce auquel il gagne de plus en plus de terrain. L'offensive, du côté des Prussiens, se dessine avec une impétuosité irrésistible, que l'indécision et le décousu de nos mouvements ne sont guère faits pour arrêter. Une batterie de cinquante pièces accable notre aile droite, et l'infanterie prussienne nous presse de tous côtés. En présence de cette foudroyante attaque et de cette artillerie rugissant et grondant avec le bruit d'un effroyable tonnerre sur tout le champ de bataille, le maréchal Lebœuf, établi, selon sa téméraire coutume, sur l'un des points les plus dangereux, comme pour s'offrir en victime expiatoire de cette funeste guerre, après avoir vu tomber à ses pieds la plupart de ses braves officiers d'état-major, désespéré que la mort ne voulût pas de lui, écrit d'une main fiévreuse l'avis suivant au maréchal Bazaine :

« La division Bastoul *ayant battu en retraite*, il y a une heure, *contrairement à mes ordres*, mon flanc droit est entièrement découvert. Je suis enveloppé de feux et de colonnes d'attaque, de front et de flanc. Après avoir tenu jusqu'au dernier moment, je me vois forcé moi-même de battre en retraite. »

Lorsque ce billet, tracé au crayon et daté de neuf heures quarante-cinq minutes du matin, fut remis au maréchal Bazaine, dix heures sonnaient, et le général en chef, ayant pris ses dernières mesures, allait lancer la garde et toute la cavalerie. D'après cette communication, comprenant qu'au point où en étaient les choses, la situation était trop compromise pour pouvoir se rétablir, il jugea inutile d'ordonner le mouvement projeté et laissa l'affaire suivre le malheureux cours qu'elle venait de prendre. Le maréchal ne se dissimulait point que, par les fautes commises dans les détails d'exécution, l'entreprise venait d'avorter complètement.

Il est vrai de dire que le maréchal Lebœuf, en alléguant que la division Bastoul avait *battu en retraite*, *contrairement à ses ordres*, se trouve dans le plus formel désaccord avec le général Frossard, qu'il met indirectement en cause, et sur qui l'on sent bien qu'il voudrait faire peser les graves conséquences de sa propre détermination. Bien qu'il soit fort malaisé d'éclaircir entièrement ce point, s'il nous est permis de dire notre impression formée sur les pièces

produites et les faits connus, il nous semble que si le général Frossard a commis ce jour-là des fautes, ce sont surtout des fautes d'omission, des fautes négatives, et qu'il a plutôt péché par inertie que par activité : encore cela tient-il sans doute un peu au rôle effacé qu'on avait assigné au commandant imméritoirement discrédité du 2e corps.

Pour peu qu'on examine attentivement le fond des choses, il est difficile de ne pas reconnaître que le maréchal Lebœuf s'est plutôt montré dans cette affaire intrépide soldat qu'habile capitaine, et que, tout en faisant preuve d'une grande bravoure personnelle, la contrariété, l'impatience, les soupçons dont il avait peine à se défendre, ont jeté ce trop impressionnable et trop nerveux esprit dans une résolution peut-être prématurée. Si douteux que fût le succès au moment où le maréchal Lebœuf écrivit son billet au maréchal Bazaine, on regrettera que l'armée française, faute d'un quart d'heure de résistance de plus, n'ait pu déployer toutes ses ressources, tous ses moyens d'action ; qu'à un adversaire ayant déjà usé son suprême effort, elle n'ait pas opposé un effort semblable, qui, même en ne réussissant pas, aurait du moins sauvegardé plus complètement l'honneur du drapeau. Et c'est ce que ne permit pas la détermination précipitée du vaillant chef du 3e corps, dont les dispositions d'esprit laissaient percer, non sans motif peut-être, une certaine aigreur dans les derniers ordres transmis à ses subordonnés, notamment au général Bastoul.

Mais voici le trait qui n'est pas le moins caractéristique ni le moins curieux de l'incident. Le maréchal Lebœuf, ayant pris le parti de ramener ses troupes, et le mouvement en arrière étant déjà fort accentué, le général Bastoul reçut l'ordre d'opérer sa retraite ; mais cet officier général, ayant bien deviné de quelle suspicion il était l'objet, différa d'obéir jusqu'à ce qu'il eût un ordre écrit, et il l'envoya chercher par le colonel Loysel auprès du maréchal Lebœuf en personne, tandis que sa division était exposée de tous côtés au feu le plus meurtrier. Ce ne fut qu'après que les troupes du 3e corps eurent passé derrière sa division que Bastoul consentit à effectuer sa retraite, en défendant pied à pied le terrain.

Cependant l'ennemi, à qui ces malentendus et ces conflits d'autorité entre nos chefs faisaient si beau jeu, avançait partout ; les pièces de canon dont on s'était emparé retombèrent en ses mains ; et, voyant plier nos lignes, il nous poussait avec d'autant plus

d'audace et d'ardeur. Son attitude prenait un caractère de plus en plus offensif, et nos troupes, réduites à se défendre, rétrogradèrent tristement sur Metz, protégées par le feu de quarante pièces de canon, mises en batterie sur le plateau de Bellecroix; elles prêtèrent à nos corps d'armée un secours assez efficace pour que leurs évolutions s'accomplissent sans le désordre qu'engendrent inévitablement, en pareil cas, la précipitation et la multiplicité des mouvements.

Ce déploiement d'artillerie tient aussi en respect l'infanterie prussienne et arrête sa poursuite : les diverses fractions de l'armée, d'un pas mélancolique, chaque soldat portant dans l'âme la mort qui a épargné son corps, rentrent lentement sur les positions respectives qu'elles occupaient, l'avant-veille, de l'un et de l'autre côté de la Moselle, afin d'éviter aux troupes l'inconvénient d'une trop grande agglomération sur les glacis de la place, où arrivaient déjà les projectiles ennemis, fouillant jusqu'aux terrains situés dans la zone des forts. Dès que pourtant ceux-ci firent tonner leur redoutable voix, ils imposèrent aisément silence à l'artillerie prussienne et virent bientôt expirer dans le rayon de leur tir l'effort de l'ennemi. Le canon du fort Saint-Julien, qui avait donné le signal de la bataille, en marqua aussi la brusque et fâcheuse conclusion : il eut le premier et le dernier mot. Ce ne fut qu'à la nuit que le feu cessa de part et d'autre. En ce moment, hélas! là-bas, au couchant, du côté des Ardennes, le drapeau parlementaire agitait depuis plusieurs heures ses mornes et lugubres plis, sur la citadelle de Sedan. Quant à la population de Metz, en voyant rentrer l'armée sous ses murs, elle comprit que tout espoir de délivrance était perdu, et la déception dans tous les cœurs fut d'autant plus navrante et cruelle, qu'ils avaient conçu de plus flatteuses et légitimes espérances. Ces deux journées de lutte acharnée et stérile nous coûtèrent des pertes nombreuses, parmi lesquelles il y en eut de navrantes, outre les généraux Manèque et Montaudon, dont le premier mourut des suites de sa blessure, et l'autre n'a pu qu'imparfaitement se rétablir; les généraux Lafaille et Osmond, chef de l'état-major du 4e corps, furent également mis hors de combat.

Les relevés officiels constatent qu'il y eut, tués ou blessés, cent quarante-deux officiers et trois mille cinq cent quarante-sept hommes de troupe.

Effusion de sang aussi abondante qu'inutile. Ces lourds sacrifices aux dures et inéluctables rigueurs de la guerre n'étaient pas dis-

proportionnés, toutefois, avec l'importance du but qu'on se proposait d'atteindre, ni avec les difficultés qu'on avait à vaincre pour y parvenir. Quand l'ennemi eut pénétré nos intentions et qu'il se fut rendu compte des moyens d'action mis en œuvre pour les réaliser, il en conçut une inquiétude voisine de l'angoisse; et lui-même avoua plus tard ses alarmes et ses craintes (1). Et elles se reflètent dans les développements mêmes du récit de cette grande action militaire, à laquelle le général major Schell, que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer, ne consacre pas moins de trente pages de son rapport quasi-officiel. C'est plus qu'il n'en a accordé à aucune des grandes batailles livrées sous les murs de Metz. Nulle autre n'a été, de sa part, étudiée avec autant de soin et de patience minutieuse, que ces combats du 31 août et du 1er septembre, qui furent la première tentative de sortie faite par l'armée assiégée.

Les Prussiens, dans leurs télégrammes de la première heure, attribuèrent une grande part de leur victoire aux régiments de la landwehr (2). S'ils exagérèrent un peu les exploits de cette milice, c'était sans doute pour flatter ses débuts et encourager les troupes du même ordre qui pourraient, d'un jour à l'autre, être appelées à les imiter. De plus, il ne semble pas téméraire de supposer une autre arrière-pensée dans cette affectation à mettre en scène ceux que le général Stiehle, chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, appelait « nos bons frères orientaux », et qui n'étaient autre chose que les bourgeois de Silésie et les Polonais du duché de Posen, c'est-à-dire les habitants des provinces avoisinant la Russie et l'Autriche, et dont le dévouement à la Prusse pouvait influer le plus sur l'attitude politique de ces deux puissants empires.

Il est, d'ailleurs, d'une incontestable évidence que la principale raison qui, en dehors des fautes de ses subordonnés, fit échouer le projet du maréchal Bazaine, ce fut l'absence de l'armée de secours sur laquelle il comptait, en vue de laquelle il avait calculé son attaque et disposé ses moyens d'action, et sans laquelle, comme on en peut juger par tant d'autres expériences analogues, aucun sérieux résultat n'était possible. Certes, si l'armée de Châlons, le soir ou dans la nuit du 31 août, et même le lendemain, eût débouché sur la Moselle, prenant à revers l'armée prussienne engagée à fond et sans avantage encore décisif du côté de Sainte-Barbe, celle-ci

(1) Ceci résulte d'une lettre particulière du maréchal Bazaine à l'auteur.
(2) *Recueil complet des dépêches militaires allemandes.*

était assurément incapable de résister à ce choc, de rompre les anneaux d'une pareille étreinte, et elle se fût trouvée à peu près dans la même position, effroyablement critique, où nous étions nous-mêmes, presque à la même heure, autour de Beaumont et de Sedan.

Metz débloqué, *l'héroïque* (1) Bazaine et sa valeureuse armée redevenus libres et rendus à la défense du sol de la patrie, la plus grande partie des corps de Steinmetz et de Frédéric-Charles, ou prisonnière ou détruite, c'eût été un triomphe comme on en avait rarement vu dans nos annales militaires, et que notre époque ne méritait pas de voir. Il ne suffit point qu'un projet soit brillant et magnifique pour être adopté, il faut, avant tout, qu'il offre des chances sérieuses de réussir : or, le plan (nous usons de ce mot, quoique M. Trochu y ait attaché beaucoup de ridicule), le plan téméraire et impraticable du comte de Palikao, dans les circonstances générales et particulières où il était conçu, imposé, exécuté par ordre du ministre de la guerre, pour les besoins d'un certain charlatanisme parlementaire, ne présentait pas même en sa faveur la moindre vraisemblance ni probabilité de succès.

Dieu, irrité, mais toujours clément dans sa colère, comme il l'était autrefois envers son peuple élu, que, selon les termes mêmes de l'Ecriture, il frappait, « non pour le détruire, mais pour le corriger », comme un père qui « punit avec sévérité ses enfants, sans toutefois les abandonner (2) », Dieu aveuglait alors ceux qui tenaient dans leurs mains les destinées de la France, nation privilégiée qu'il voulait rappeler à lui par le châtiment, et pour laquelle les plus rudes épreuves ne sont, dans les vues de sa miséricordieuse providence, qu'un moyen efficace de régénération et de salut. Et, si les maux s'accumulent, si aux coups du dehors succèdent les plaies du dedans, si l'heure de la délivrance paraît lente à sonner, que notre confiance et notre espoir n'en soient point ébranlés; mais songeons qu'une si longue épreuve est le présage certain d'une guérison plus complète, d'un triomphe plus éclatant par un de ces événements où la main de Dieu veut agir toute seule, et auxquels ceux qui espèrent véritablement en lui ne doivent coopérer que par leur soumission et par leur patience.

E. de Monzie.

(1) Cette épithète, on le sait, a eu pour premier auteur M. Jules Favre.

(2) *Non ad interitum sed ad correptionem generis nostri... Corripiens vero in adversis populum suum non derelinquit.* (Macchabées, l. II, ch. VI.)

LES VÊPRES SICILIENNES [1]

Aussitôt affermi dans ses nouveaux États, Charles remonta au Nord, et, s'alliant à la démocratie guelfe, enleva aux Gibelins les positions qu'ils occupaient à Florence, à Milan, à Bologne, à Vérone, etc., rappela les Guelfes exilés, leur rendit les biens qu'ils avaient perdus, et reçut, en récompense des villes qu'il venait de libérer, le titre de Protecteur, qui lui assurait l'alliance des populations septentrionales de l'Italie, dont le concours lui permettait de fermer la porte à une nouvelle invasion allemande.

Mais une conquête, surtout une conquête sociale, laisse toujours après elle des causes de graves perturbations, de nombreux mécontents et de violents ennemis. La famille de Frédéric II n'était pas complètement éteinte, un fils de l'empereur Conrad, appelé, à cause de sa jeunesse, — il n'avait que seize ans, — Conradin ou petit Conrad, abandonné par sa mère, qui s'était remariée, et dépouillé de ses biens patrimoniaux par d'indignes parents, vivait obscurément à la cour du duc de Bavière son oncle, en compagnie de son cousin, Frédéric, duc d'Autriche, qu'Ottocar Ier, roi de Bohême, avait chassé de son duché héréditaire.

Une députation de bannis napolitains, toscans, pisans et lombards, alla solliciter ce déshérité de venir réclamer, les armes à la main, la couronne des Deux-Siciles, et lui remit une somme avec laquelle il leva une troupe de dix mille hommes d'armes, force très considérable à une époque où l'infanterie ne jouait qu'un rôle tout à fait secondaire. Une fois encore (1268) l'Allemagne déborda sur le pays *des pommes d'or et des aubes vermeilles*. Conradin fit son entrée en Italie par les Alpes Liguriennes, accompagné de son cousin, le duc d'Autriche, et d'une foule de nobles allemands,

(1) Voir la *Revue* du 15 août 1882.

attirés, comme toujours, par l'espoir de faire leur fortune dans la Péninsule.

La Sicile donna le signal de la révolte. Défendue par les difficultés de sa topographie, cette île, où, de nos jours, comme le prouvent des exemples très récents, le banditisme s'épanouit librement au grand soleil, n'avait jamais été réellement soumise, par les divers maîtres qui l'ont possédée, que sur les points facilement accessibles du littoral. La partie centrale, formée de hautes vallées à peine rattachées au reste du territoire par d'abrupts sentiers, connus des seuls montagnards, a servi, à chaque conquête nouvelle, de refuge à ceux des vaincus dont le caractère violent, sauvage, indomptable, repoussait toute idée de culture intellectuelle et de progrès matériel. C'est là principalement que, lors de la conquête normande, paraît s'être massé l'élément arabe; c'est là aussi que le germanisme, introduit dans l'île par l'héritière de Guillaume le Bon, avait trouvé un refuge lors de l'invasion angevine; enfin, c'est de là que sortent encore aujourd'hui les bandes de brigands qui répandent l'effroi dans les campagnes de Palerme. La tendance naturelle à la révolte et au brigandage, qui forme le fond du caractère sicilien, tout à la fois léger, inconstant et féroce, se trouva en quelque sorte favorisée par le transfert de la cour, de l'armée et du gouvernement de Palerme à Naples, qui enlevait l'île à l'influence immédiate du souverain et de ses ministres.

L'exemple des Siciliens fut suivi, sur la terre ferme, par les villes sarrasines de Luceria et de Nocera, demeurées fidèles à la famille de Frédéric II; et Charles d'Anjou, menacé sur plusieurs points, obligé de tenir tête de plusieurs côtés à la fois, se trouva un moment dans une position très difficile.

Mais il semble qu'à ce moment la famille de Souabe avait épuisé toutes les faveurs de la fortune. Conradin, quoique très supérieur en nombre, et bien qu'ayant manœuvré avec beaucoup d'habileté, fut complètement battu à Taglio-Cozzo, dans la plaine de Palenta, au nord du lac Fucin. Échappé à la poursuite de la cavalerie angevine, le prince se sauvait en bateau du côté de la Sicile, lorsqu'un certain Jean Frangipan, seigneur d'Astara, qui voulait s'enrichir du produit de sa rançon, se mit à sa poursuite, l'atteignit, le ramena chez lui, et, quelques jours après, le remit à Charles d'Anjou, qui, en échange, lui donna un fief près de Bénévent. Le malheureux enfant expia par une mort violente le crime d'avoir été vaincu;

son cousin, le duc d'Autriche, qui avait partagé ses espérances, partagea son triste sort. Unis dans la vie par une communauté d'infortunes, ces jeunes et beaux enfants furent réunis dans la mort par la hache du même bourreau.

Nous devons dire ici, à l'honneur de la noblesse angevine et provençale, que non seulement elle refusa de se rendre complice de la mort de Conradin, mais qu'encore elle la blâma en présence même du roi, qui ne s'en montra nullement irrité. Il avait fait son œuvre de politique, il s'était à tout jamais débarrassé d'un ennemi redoutable : que lui importaient les approbations ou les désapprobations des courtisans?

Cette dernière tentative de restauration allemande devint, comme on devait s'y attendre, la cause d'une nouvelle effusion de sang. Charles d'Anjou, marchant sur les traces de Henri VI, fit mettre à mort ceux de ses adversaires qui tombèrent en son pouvoir. La Sicile, qui s'était signalée par son empressement à relever le drapeau de la maison de Souabe, fut la plus cruellement traitée. La ville sarrasine de Luceria, prise en 1269 après un long siège, fut détruite de fond en comble; ses habitants, dispersés dans toute l'Italie méridionale, finirent par se *christianiser*, et disparurent absorbés dans la masse de la population italienne.

La famille de Frédéric complètement détruite, le parti allemand à peu près anéanti par les massacres, l'exil et les confiscations, Charles d'Anjou, ami du pape, se trouva, de fait, l'arbitre de l'Italie entière. Maître de Corfou et des côtes d'Albanie, suzerain de l'Achaïe et de la Morée, il se livra tout entier aux préparatifs de la croisade que depuis longtemps il projetait de conduire contre l'empire grec d'Orient.

Michel Paléologue, qui régnait alors à Constantinople, était arrivé au trône par une série d'intrigues, de trahisons et de crimes. Pour dernier forfait, il avait fait arracher les yeux au jeune Jean Lascaris, fils de l'héritier de l'empereur Théodore Lascaris et petit-fils du *célèbre* Jean Vatace, qui, lors de la prise de Constantinople par les Latins, avait créé un nouvel empire grec, dont la ville de Nicée était la capitale.

Issu d'une famille ancienne, riche, puissante, très considérée, doué de talents militaires et administratifs, revêtu de la dignité de connétable, une des plus importantes de l'empire, Michel Paléologue

avait, déjà sous le règne de Vatace, laissé voir des tendances ambitieuses qui faillirent le perdre. Sauvé du supplice par un trait d'esprit, il n'en continua pas moins ses criminelles intrigues. Menacé, sous le règne de Théodore Lascaris, successeur de Vatace, d'avoir les yeux arrachés, il s'était sauvé chez les Turcs Seldjoukides d'Iconium (Konieh), en Asie Mineure, et avait même, dit-on, pour obtenir la confiance du sultan, poussé la dissimulation et l'hypocrisie jusqu'à embrasser l'islamisme. Grâce à ses talents militaires et surtout à son esprit d'intrigue, il avait trouvé moyen, tout en rendant de réels services au sultan, alors en guerre avec les Mongols de Perse, de faire parvenir à la cour de Nicée de précieux avis sur les projets des Turcs. Gracié par l'empereur, il n'en fut pas moins, à son retour, on ne sait pour quel motif, arrêté en Épire et amené à Nicée chargé de fers. Théodore Lascaris, atteint de la maladie qui devait l'enlever peu de temps après, s'était fait transporter à Magnésie du Sipyle (1), dans l'espoir que l'air vivifiant de la contrée lui rendrait la santé. Sentant sa fin approcher, et plein d'inquiétude pour son fils, Jean Lascaris, jeune enfant de huit ans, dont il avait confié la tutelle aux deux premiers personnages de l'empire, après lui, au patriarche Arsène, que sa piété sincère et son désintéressement, vertus très rares dans tous les temps, mais surtout à l'époque de l'empire grec, rendaient cher à la nation, et au grand domestique ou capitaine des gardes, nommé Muzzalon, il avait fait venir Michel près de son lit, et lui avait fait jurer qu'il n'entreprendrait jamais rien contre son fils. Théodore Lascaris, qui s'était attiré l'exécration du peuple par sa cruauté, sa tyrannie, ses rapines, et qui, au temps de sa puissance, n'accordait de confiance à personne, s'était imaginé follement qu'un serment aurait la puissance de retenir un homme sans principes, doué de talents supérieurs, dont il ne pouvait ignorer les visées ambitieuses, et qu'il avait mortellement offensé. Michel, paraît-il, se fit d'autant moins scrupule de jurer, qu'un refus aurait pu lui coûter la vie; seulement, au moment des obsèques de l'empereur à Magnésie, à la faveur d'une insurrection fomentée par ses agents, Muzzalon avait été massacré au pied même de l'autel. Il semblerait que le grand domestique, complice des cruautés, et des dilapidations et des usurpations du souverain, était devenu un objet d'exécration, et

(1) A huit heures au nord de Smyrne.

que sa mort fût considérée comme l'effet de la colère du peuple, en sorte que Michel eut les profits du crime sans en encourir la responsabilité.

Restait le patriarche Arsène, dont il était impossible de se défaire par la violence, sa personne étant considérée par la nation comme sacrée et inviolable, et sur lequel la corruption n'avait aucune prise. Mais le bon vieillard avait un défaut : c'était une excessive vanité. Michel, qui le connaissant parfaitement, l'avait accablé de flatteries, lui avait témoigné la déférence, le respect le plus absolus; et, pour comble d'hypocrisie, au moment de la rentrée de la cour à Nicée, au retour de Magnésie, il n'avait pas craint, lui le premier personnage de l'État par sa naissance presque royale, par la dignité de connétable dont il était revêtu, par ses talents éprouvés, et surtout par la faveur populaire, de marcher à pied devant le pontife, dont il se jouait, tenant sa mule par la bride et écartant les curieux qui auraient pu le gêner.

Nommé à la suite de cette comédie cotuteur du jeune empereur en remplacement de Muzzalon, il s'était fait donner successivement les titres de grand-duc ou d'amiral général, puis celui de régent.

L'empereur Vatace avait ramassé un trésor considérable, qu'il avait placé dans une tour, près de l'Hermus, sous la garde des Varangues, troupe étrangère qui, pendant très longtemps, soutint à elle seule le trône chancelant des Césars byzantins. Michel, devenu tout-puissant, s'était emparé du trésor et l'avait employé à augmenter le nombre de ses partisans, en même temps que, par le dégrèvement des impôts, il avait gagné l'affection des masses, toujours faciles à séduire. La force des choses aplanissait d'ailleurs, on peut dire, au prétendant le chemin du pouvoir absolu, en le rendant chaque jour indispensable. L'empire était à cette époque menacé par les Turcs à l'orient et par les Latins à l'occident. Le peuple, qui comprenait la gravité de la situation et qui sentait instinctivement le besoin de confier la direction de l'État à un homme d'une valeur et d'une habileté éprouvées; qui savait, en outre, le jeune Lascaris hors d'état de rendre aucun service, s'intéressait d'autant moins à cet enfant, qu'il ne le connaissait en quelque sorte pas, qu'il l'avait à peine entrevu, et que son père avait laissé une mémoire exécrée. L'opinion habilement répandue par ses partisans, que lui seul était capable de défendre l'empire contre les agressions des Turcs et des Latins, donnait à Michel Paléologue une influence,

une autorité morale, qui lui permettait non seulement de demander, mais de prendre tout ce qui était de nature à grandir et à consolider un pouvoir dont on croyait qu'allait dépendre le salut de l'État.

Devenu de cotuteur régent, de régent associé à l'empire, il n'avait pas tardé de prendre, sous prétexte de nécessité gouvernementale, la prééminence sur son jeune collègue, qu'il s'efforçait de rejeter dans l'ombre. Enfin, en 1261, lorsque, grâce à l'énergie de ses généraux et à la complicité des Génois, il eut repris Constantinople sur les Latins, il fit crever les yeux à son pupille, afin de le rendre incapable d'aspirer à l'empire. Excommunié à cause de ce crime par le patriarche, dont la complicité l'avait si bien servi, comme il était arrivé à son but, qu'il n'avait plus de nouveau crime à commettre, il s'était humilié devant le chef de l'Église grecque; il avait pleuré, il avait feint de vouloir abdiquer; puis, trouvant le pontife inflexible, il l'avait fait déposer par un synode composé de ses créatures, et, après six ans de manœuvres, était parvenu à se faire absoudre par un certain moine appelé Joseph, qu'on avait élevé dans le seul but de la dignité patriarcale.

Homme de guerre d'un talent réel, administrateur habile, politique sans scrupules, comme nous venons de le voir, Michel Paléologue était parvenu à élargir les limites de l'empire aux dépens des princes grecs, qui s'étaient formé des États avec ses débris. Ne se sentant pas assez fort pour tenir tête tout à la fois aux Turcs et aux croisés, il s'était décidé à abandonner en quelque sorte à elles-mêmes, après les avoir pressurées le plus possible, les provinces grecques de l'Asie Mineure, pour concentrer toutes ses forces de terre et de mer sur celles d'Europe, et avait ainsi ouvert aux Turcs les défilés du mont Olympe, qu'ils ne devaient pas tarder à franchir. Mais sa flotte et sa nombreuse armée, dont il connaissait le peu de courage, ne lui inspirant aucune confiance, il avait intrigué à Rome, pour obtenir la protection du Saint-Siège, qui seul pouvait le sauver en arrêtant la croisade latine. La première et en quelque sorte l'unique condition mise par le Saint-Siège à son alliance était le retour de l'Église grecque à l'obéissance de Rome, qu'elle avait quittée vers le commencement du neuvième siècle.

Michel Paléologue, qu'aucun scrupule ne pouvait plus arrêter,

avait dû saisir avec empressement le moyen de salut qui lui était offert; les négociations assez longues qui précédèrent sa soumission, n'eurent probablement d'autre but que de préparer l'opinion publique, à Constantinople, à l'évolution qu'il projetait. Le traité de réconciliation fut signé, en 1274, à Lyon, dans un concile présidé par le pape Grégoire X en personne.

Mais en Occident, depuis les croisades, on était trop édifié sur la moralité des peuples et des souverains de Byzance, pour donner dans le piège tendu par Michel Paléologue : l'acte d'union y avait été considéré comme un stratagème imaginé pour faire arrêter l'expédition franco-italienne. Le sentiment public se montra même si unanime à cet égard, que le pape Martin IV, qui avait remplacé Grégoire X dans la chaire de Saint-Pierre, fut obligé de prêcher une nouvelle croisade contre les Grecs. L'Europe voulait, et son propre intérêt, comme celui de la civilisation tout entière, exigeait impérieusement que l'empire d'Orient, arrivé, depuis longtemps déjà, au dernier degré de décomposition, et dont l'existence n'était plus qu'une charge pour la chrétienté, disparût pour faire place à un État nouveau, jeune, vigoureux, capable non seulement de rejeter les Turcs dans leurs déserts, mais encore de reprendre aux Arabes et aux mameluks la Syrie, l'Égypte et toutes les provinces que l'incurie, l'incapacité ou la lâcheté des Césars byzantins et les trahisons du clergé grec lui avaient fait perdre; de refaire, en un mot, du côté de l'Orient, la monarchie du grand Constantin. Ce vœu faillit s'accomplir, au grand avantage de l'Italie, qui avait ses plus grands intérêts engagés à Constantinople. Le nombre et la qualité des troupes tirées des Deux-Siciles, de la Provence, de l'Anjou et du Maine; la réunion prochaine à cette armée déjà considérable de toutes les forces de terre et de mer de Venise; l'habileté reconnue du chef, des généraux, des officiers; la bravoure des soldats, l'enthousiasme religieux qui animait alors tous les esprits, étaient un garant assuré du succès de la croisade. Michel Paléologue était à la veille de voir s'écrouler l'édifice laborieusement élevé par ses mains criminelles, quand la révolte de la Sicile éclata juste à temps pour arrêter l'expédition prête à mettre à la voile.

Pour expliquer le but que poursuivaient les instigateurs des Vêpres siciliennes, le mobile qui les faisait agir et les moyens mis en œuvre pour provoquer ce gigantesque assassinat, il faut revenir

un instant à l'année 1268, immédiatement après la bataille de Tagliacozzo. Les pertes infligées en ce moment au parti gibelin, tant par la guerre que par les proscriptions, l'avaient presque anéanti. Ceux, en petit nombre, de ses adhérents qui avaient réussi à se dérober par une prompte fuite au glaive des Angevins, s'étaient réfugiés, les uns, dans les inaccessibles vallées perdues sur les hauteurs des Apennins de Sicile; les autres, à Saragosse, auprès de Pierré III, roi d'Aragon, époux de la princesse Constance, fille de Manfred. Impatients, comme tous les émigrés, de venger leurs défaites et de ressaisir ce qu'ils avaient perdu, biens, emplois, honneurs, ces derniers s'étaient efforcés, dès leur arrivée, d'entraîner Pierre III à faire valoir par les armes les droits qu'il possédait, comme nous allons le voir, sur les Deux-Siciles, du chef de sa femme, seule héritière de la maison de Souabe. Leurs conseils avaient trouvé un écho dans le cœur de la famille royale, qui désirait, sans oser le laisser voir, tant elle redoutait la puissance des Français, la perte de Charles d'Anjou : la reine, pour venger la mort ou la captivité de sa famille; Pierre III, pour s'emparer de la Sicile, dont il avait besoin pour développer sa marine, et qui lui serait revenue à son heure par héritage, sans la révolution qui l'avait donnée aux Angevins.

Bornée au nord par la France, à l'ouest par la Navarre et la Castille, au sud par les petits États maures de Murcie, à l'est par la Méditerranée, la jeune monarchie aragonaise, qui, à cette époque, ne comprenait que le Roussillon, la Cerdagne, l'Aragon, la Catalogne et le royaume de Valence, ressemblait à un long ruban tendu tout le long de la côte ibérienne, pour servir de ligne de démarcation entre les Espagnes et la mer. Constitué à peu près comme Gênes et Venise au point de vue géographique, l'Aragon devait nécessairement chercher, comme les deux républiques, dans le développement de sa marine, c'est-à-dire dans le commerce de l'Orient, le seul important de l'époque, la richesse et la puissance que ne pouvait lui donner un territoire tout à fait insuffisant aux besoins de ses populations.

Mais l'extension maritime de l'Aragon était arrêtée par deux obstacles : l'occupation par les Maures des îles Baléares, qui tenaient, en quelque sorte, perpétuellement bloqué tout le côté oriental de la péninsule espagnole; et le grand éloignement de Constantinople, unique entrepôt, à cette époque, de tout le commerce de l'Orient.

La conquête, en 1232, par Jayme ou Jacques Ier, père de Pierre III, avait supprimé le premier obstacle. Quant au second, que nulle puissance humaine ne pouvait faire disparaître, il l'avait amoindri dans la mesure du possible, en ouvrant à sa marine, par le mariage de son fils et héritier présomptif Pierre, avec Constance, fille et héritière de Manfred, les ports de la Sicile, située, comme on sait, à peu près à moitié chemin des côtes d'Espagne et de celles de la Thrace. Mais l'édifice si habilement élevé de la grandeur aragonaise avait été renversé de fond en comble avant d'avoir même reçu son couronnement par le choc de l'invasion angevine. Bien que blessée dans ses affections les plus chères, dans ses intérêts matériels les plus importants, et animée d'un ardent désir de vengeance, la famille royale d'Aragon n'aurait cependant jamais osé entreprendre une lutte dont la pensée seule la remplissait de terreur, si elle n'avait trouvé chez l'empereur d'Orient, menacé d'une ruine complète par la croisade latine, les moyens de se créer une flotte et une armée.

Malgré l'éloignement de Constantinople, les difficultés et les lenteurs des communications, l'état précaire de la monarchie byzantine était parfaitement connu en Aragon. Mais, pour en tirer profit, il fallait d'abord établir une entente entre les souverains des deux États. Cette tâche, qui exigeait avant tout un esprit souple, rusé, une grande intelligence, la connaissance complète de la situation de l'Europe, une grande énergie jointe à une certaine facilité d'élocution, échut à ce célèbre Jean de Procida dont le nom est si intimement lié au massacre du 31 mars 1282.

Issu d'une famille noble de Salerne, Jean était, à l'époque de Frédéric II, seigneur de Procida, la plus petite des trois îles qui défendent l'entrée du golfe de Naples, et dont la principale est cette Caprée que le séjour de Tibère a rendue si tristement célèbre, et de deux autres fiefs, Tramonte, Caïano et Pesliliano. Comme beaucoup de nobles de son temps, il avait, par curiosité et par goût, étudié la médecine à la célèbre école arabe de Salerne. Sa naissance, surtout ses talents, son savoir, et, il faut ajouter aussi, ses opinions matérialistes, lui avaient valu l'honneur si ambitionné et si recherché dans tous les temps et dans tous les pays d'être admis dans l'intimité de Frédéric II et de son fils Manfred, auxquels, de son côté, il demeura fidèle jusqu'à sa mort. Dépouillé de ses biens par les Angevins, insulté, dit-on, par un des barons de Charles

d'Anjou, il avait voué à tous les Français, sans distinction, une de ces haines sauvages, particulières à certaines contrées méridionales, qui se transmettent de génération en génération jusqu'à l'extinction de *l'une des deux familles*. Forcé après Tagliacozzo, où il avait combattu près de Conradin, de chercher son salut dans la fuite, il avait réussi à gagner Saragosse, où la reine Constance, qui le connaissait personnellement, l'avait accueilli comme un ami *utile, fidèle et dévoué*. Créé par Pierre III baron du royaume de Valence, seigneur de Luxen, de Ben-Azem et de Palma, il avait employé ses revenus à entretenir des relations régulières avec ses amis gibelins restés cachés en Italie, et du fond de sa tranquille retraite il observait attentivement la marche des événements, attendant, avec la patience de l'homme sûr de lui-même, le moment de prendre la direction de son parti. Enfin, en 1279, onze ans environ après la mort de Conradin, il avait vendu tous ses biens, et s'était servi de l'argent qu'il en avait retiré pour se rendre, sous l'habit des cordeliers, en Italie, en Sicile, et enfin à Constantinople.

Comme nous l'avons vu plus haut, Paléologue, en prévision d'une attaque de Charles d'Anjou, avait fait de formidables préparatifs; mais, peu confiant dans la valeur de ses troupes, et ses intrigues diplomatiques ayant échoué, il vivait dans une inquiétude continuelle, quand Jean de Procida vint lui offrir de le sauver, en mettant Charles aux prises avec une nation *qui ne le cédait à aucune autre comme bravoure, pas même aux Français*, dont la solide infanterie ne se laissait ni rompre ni même intimider par la cavalerie bardée de fer, la plus grande force militaire de l'époque. Il lui exposa ses projets, et lui fit connaître la situation des Deux-Siciles.

Dans le royaume de Naples, où la nouvelle dynastie avait transporté le siège de son gouvernement, la présence du roi, de la cour, de l'armée et d'un nombre très considérable de barons français établis sur les fiefs enlevés aux partisans de la maison de Souabe, rendait impossible tout espoir de restauration gibeline. En Sicile, au contraire, tout concourait à faciliter un soulèvement : le caractère violent, sauvage et en même temps léger, inconstant, des populations, qui ne pouvaient se plier aux exigences d'un gouvernement régulier ; le mécontentement causé par l'arbitraire et les rapines des gouverneurs, que l'éloignement du pouvoir central laissait sans contrôle; les inévitables vexations du fisc, détesté d'ailleurs dans tous

les temps et dans tous les pays; le mauvais vouloir du gouvernement envers la Sicile, à cause de l'empressement que l'île tout entière avait montré, en 1268, en faveur de Conradin; enfin, tous les abus, toutes les vexations qui découlent de la conquête. Des barons gibelins, ceux qui habitaient les pays plats, avaient été massacrés ou forcés de fuir; mais ceux des hauts vallons avaient dû à la difficulté des lieux d'échapper à la proscription, et leur nombre s'était accru de tous les fuyards du littoral.

Pour mieux convaincre l'empereur, Jean de Procida parcourut une fois la Sicile en compagnie d'un de ses secrétaires, prêchant partout la révolte, distribuant de l'argent et des armes, promettant au peuple l'appui de Paléologue et de Pierre d'Aragon, engageant les barons des hauts vallons à venir se mêler au peuple des villes, pour le diriger quand le moment serait venu.

Durant quatre ans, cet homme infatigable dans sa haine ne cessa de voyager d'Aragon en Sicile et à Constantinople, réveillant par ses discours les haines assoupies, défendant tout complot qui aurait pu donner l'éveil aux Angevins, mais semant partout l'esprit de révolte et de vengeance.

Pendant ce temps-là, avec l'argent grec, Pierre d'Aragon construisait des galères de combat et des navires de transport, rassemblait des chevaux et des soldats. Aux questions que lui adressait la cour de France sur le but de ses armements, il répondait qu'il se proposait d'aller combattre les infidèles de la côte d'Afrique; et, pour mieux faire croire à sa sincérité, il avait emprunté 40,000 écus à Philippe le Hardi. A une ambassade envoyée par le pape pour le même objet, il avait fait cette singulière réponse : *Si une de mes mains manifestait à l'autre son secret, je la trancherais sur-le-champ.* Charles d'Anjou avait eu comme un pressentiment de la trahison que méditait Pierre, et avait en deux mots caractérisé ce prince : *L'Aragonais est un misérable.* Mais, ignorant l'alliance de l'Aragon avec l'empire d'Orient, il n'avait pu supposer qu'un danger sérieux pût le menacer de ce côté; il envisageait une attaque de la part de ce *roitelet* comme une chose inadmissible.

Sauvé par le dédain de son redoutable adversaire, mais toujours dévoré d'inquiétude, Pierre III mit à la voile le 12 mars 1282 pour la côte d'Afrique. Aussitôt arrivé à Hippone (1), à proximité de

(1) Aujourd'hui Bône, port de mer de la province de Constantine.

l'Italie, il débarqua son armée et commença à guerroyer avec les Maures, pour donner le change sur ses projets et surtout pour laisser aux Siciliens le temps de s'engager à fond, de manière à s'ôter tout moyen de revenir en arrière.

Avant de commencer le récit des événements du 31 mars 1282 et pour en faciliter l'intelligence, nous allons donner un aperçu de la topographie de la Sicile, du caractère et de la situation de ses habitants.

Un pâté de hautes montagnes, que les géographes supposent être la continuation de l'Apennin italien, projette sur l'île trois branches principales, qui, partant d'un point commun situé à l'ouest, se dirigent, l'une vers l'est nord-est, l'autre vers l'est, la troisième au sud-est, et divisent l'île entière en trois vallées ou versants principaux, dont l'un incline au nord, l'autre à l'est et l'autre au sud. Cette configuration topographique, qui, de nos jours encore, rend les communications par terre très difficiles et très pénibles, eut autrefois pour conséquence naturelle d'isoler, de parquer en quelque sorte dans les cantons qu'elles avaient occupés dès leur arrivée, les diverses peuplades qui se sont successivement établies sur la terre sicilienne; de leur conserver leur caractère primitif, leurs mœurs, leurs usages, leur langue, et, comme nous l'avons vu par les Sarrasins de Luceria et de Nocera, jusqu'à leur religion. En 1070, c'est-à-dire au temps du célèbre Normand Robert Guiscard, on parlait en Sicile cinq langues différentes : le sicilien ou sicule, le grec, le latin, l'hébreu et l'arabe. Cette dernière langue, qui servait d'organe à une civilisation alors très avancée, avait pris une telle extension, par le fait de la conquête arabe au neuvième siècle, que, même après la chute du gouvernement islamite, elle était demeurée l'organe officiel du pays pendant tout le temps de la domination normande. C'est à Palerme, sous le règne de Roger II, que le célèbre Edrisi composa sa géographie, monument remarquable des connaissances arabes de son temps.

Du neuvième au treizième siècle, la Sicile fut un véritable petit État arabe, comme l'Andalousie sous les rois Maures, à la seule différence que le christianisme n'en était pas proscrite. Le fond des mœurs était resté musulman : la claustration légale de la femme, qui est en quelque sorte le trait caractéristique de la société orientale, était si bien entrée dans les habitudes, que plusieurs sou-

verains chrétiens, ou qui faisaient officiellement profession de christianisme, entre autres Frédéric II, possédaient des harems, comme les kalifes de Cordou et de Bagdad. Palerme, qui servit de capitale aux Sarrasins, aux Normands et aux princes de la famille de Souabe, était purement et foncièrement musulmane, sa population ancienne, massacrée en 825, lors de la prise d'assaut de la ville par les Sarrasins, ayant été remplacée à peu près complètement par des familles exclusivement arabes ou berbères, attirées d'Afrique par les avantages que leur offraient la fertilité du sol, le magnifique port situé au fond d'une vaste baie, station navale de toutes les puissances qui ont successivement possédé cette reine de la Méditerranée.

Cette origine sémitique de la population de Palerme, bien constatée par l'histoire, est encore affirmée par la physionomie dure et les traits lourds des Palermitains actuels, par leur caractère féroce et leurs mœurs arriérées, qui diffèrent peu de celles de nos Arabes d'Afrique, par leur soif du sang, par leur habitude de torturer leurs ennemis avant de les tuer, différents en cela des Corses, qui bornent leur vendetta à la mort de leurs adversaires. Palerme, si admirablement située au bord de la mer, sous le ciel le plus doux qui soit au monde, et au milieu de campagnes en tout temps couvertes de la plus luxuriante végétation, doit à cette férocité innée de sa population d'être restée le dernier refuge de la piraterie en Europe. Le banditisme, qui, en fait, n'est que la piraterie de terre ferme, semble endémique sur cette terre privilégiée du ciel; son organisation y est très ancienne; et ce qui est hors de doute, c'est que la Maffia (1), cette espèce de franc-maçonnerie du crime, qui couvre la Sicile entière et semble avoir, sous le rapport de l'organisation, quelque ressemblance avec les sociétés secrètes de l'ancien Orient musulman, comptait déjà, au temps du roi normand Roger II, cinq mille adhérents, force énorme si on la compare à l'exiguïté des armes à cette époque.

Dans le même temps, d'importantes manufactures de soieries, des pêcheries abondantes, le commerce et la piraterie ouverte ou clandestine faisaient affluer à Palerme toute une population flottante d'ouvriers et de matelots, de pêcheurs, d'écumeurs de mer, plèbe misérable, souffrante, assoifée de jouissances grossières,

(1) Élisée Reclus, *Géographie*.

instrument tout préparé pour le crime. Ce rassemblement sur un si petit espace de tous les matériaux révolutionnaires, dont une partie, la Maffia, était organisée en quelque sorte militairement, de façon à pouvoir se soulever à heure fixe, faisait de Palerme, quoiqu'elle ne vînt comme importance qu'après Messine, le point naturel de départ du mouvement que préparait Procida.

Dans le but de rendre la France odieuse en Italie et de donner au massacre de Palerme le caractère d'une *explosion instantanée de la colère d'une nation généreuse poussée à bout par la tyrannie de Charles d'Anjou*, on a mis en circulation, il y a très longtemps, un récit qui semble vouloir rappeler le drame de la célèbre matrone romaine Lucrèce Collatin. D'après ce récit, qui ne supporte d'ailleurs aucune critique, l'émeute de Palerme aurait été spontanée, et aurait eu pour cause unique, non pas un attentat infâme comme celui du fils de Tarquin, mais un acte de grossièreté d'un soldat provençal, nommé Drouet, qui aurait porté la main *sur le sein d'une jeune fille vierge, de grande noblesse et d'une beauté exceptionnelle*, sous prétexte de s'assurer qu'elle n'avait pas de poignard caché dans son corsage, les armes de toute espèce ayant été prohibées en Sicile. La jeune fille se serait évanouie. Aux cris poussés par son fiancé et par les parents qui les accompagnaient, la population se serait soulevée instantanément; et, comme elle *n'avait pas d'armes*, se serait servie, pour mettre Drouet à mort, de sa propre épée, qu'elle lui aurait arrachée, puis, aux cris de : mort aux Français! se serait ruée, *toujours sans armes*, sur les Angevins, et les aurait égorgés.

Des publications plus récentes, et qui concordent avec ce que les histoires nous apprennent des agissements de Procida, disent que le jour de Pâques 1282, des hommes du peuple (*probablement des affiliés de la Maffia*) vinrent chercher querelle aux domestiques du grand justicier, ou gouverneur de l'île, les frappèrent avec des poignards qu'ils portaient cachés sous leurs vêtements, le port d'armes étant interdit aux Siciliens, et qu'à ce signal le peuple, ou, pour mieux dire, les conjurés, se jetèrent sur les Angevins. Un vent de destruction sembla dès ce moment souffler sur la ville. La population, naturellement féroce, comme nous l'avons expliqué, grisée par l'odeur du sang et poussée probablement par les agents de Pierre d'Aragon, qui, dans sa crainte continuelle d'être abandonné par les insurgés, voulait les mettre dans l'impossibilité

de reculer, ne fit aucun quartier, et, dans son égarement bestial, alla jusqu'à éventrer les femmes siciliennes soupçonnées d'avoir aimé les Français.

L'insurrection, se produisant sur la terre ferme, eût été promptement écrasée; le bras de mer qui sépare l'Italie de la Sicile, en la sauvant d'une répression immédiate, lui permit d'employer à s'affermir et à s'organiser tout le temps que le gouvernement angevin employa à réparer le désarroi que ce mouvement inattendu avait jeté dans la flotte et dans l'armée. Au lieu de lancer d'un seul coup sur Palerme une masse de troupes suffisante pour l'enlever, Charles d'Anjou, empêché probablement par l'état de sa marine, n'envoya contre elle que de faibles détachements; et, le mois d'avril tout entier s'étant passé en petits combats sans conséquence autour de la ville et en négociations infructueuses avec divers cantons de la Sicile, la révolte, jusqu'alors renfermée dans la vallée du nord, gagna le reste de l'île. Le 28 avril, Messine, encouragée par l'impunité dont jouissait l'ancienne capitale, et gagnée par un certain Alaeni Lantini, ami de Procida, se révolta et obligea la garnison, composée de cinq cents gendarmes, à se retirer de l'autre côté du détroit.

Cependant le temps s'écoulait. Les Siciliens, qui ne s'étaient soulevés contre Charles d'Anjou, que sur la promesse expresse d'être soutenus par le roi d'Aragon, ne le voyant pas arriver, commencèrent à se repentir, et passant, en quelque sorte sans transition, de la jactance la plus aveugle à la plus extrême consternation, se décidèrent à recourir à la clémence de leur souverain. Les Palermitains donnèrent les premiers l'exemple du repentir; mais, n'osant s'adresser directement au roi lui-même, ils envoyèrent des religieux solliciter auprès du pape une médiation qui leur fut refusée, tant leur atroce conduite avait soulevé d'indignation. Les Messinais, moins coupables, comme nous l'avons vu, députèrent à Charles d'Anjou des religieux, que leur caractère sacré mettait à l'abri de ses violences.

A ce moment il ne tenait qu'au roi de rentrer sans combat dans la possession entière de la Sicile; mais, exaspéré par le massacre de quatre mille des siens et emporté par la violence de son caractère, il refusa la grâce qu'on lui demandait; il répondit aux Messinais qu'il les tuerait tous, et, le 6 juillet suivant, il parut devant leur ville avec cinq mille gendarmes et un grand nombre de fantassins.

Placés dans l'alternative de vaincre ou de mourir, les habitants de Messine se défendirent avec le courage du désespoir ; mais, manquant de vivres et vigoureusement pressés par les assiégeants, ils étaient sur le point de se rendre, quand on leur annonça l'arrivée de Pierre d'Aragon.

Toujours soucieux et préoccupé du besoin de donner le change à Charles d'Anjou, dont il tremblait d'éveiller les soupçons, le cauteleux Aragonais avait attendu sur les côtes d'Afrique, en bataillant machinalement avec les Maures, dont il était d'ailleurs assez malmené, l'explosion du complot tramé par Procida. A l'arrivée de ce dernier, qui vint, à la tête des magistrats de Messine, lui apporter l'hommage des habitants et réclamer ses secours, il s'était hâté d'embarquer son armée et de faire voile pour la Sicile. Débarqué le 30 août à Trapani, sur la pointe occidentale de l'île, il s'était immédiatement dirigé sur Palerme, située plus à l'est. A la vue du petit nombre des troupes qui le suivaient, la population, qui s'attendait à un secours beaucoup plus considérable, tomba dans la consternation ; mais, comme tout recours à la clémence royale lui était fermé, elle se résigna à recevoir le nouveau maître qu'une conspiration étrangère lui imposait. Arrivé à Palerme, Pierre avait été sacré roi de Sicile dans la cathédrale des rois normands, par l'évêque de Caffalo.

Comme nous l'avons vu plus haut, la ville manquait de vivres. Sa chute devant nécessairement entraîner la soumission de l'île entière, le premier soin du nouveau roi de Sicile fut d'envoyer à son secours, par les sentiers des montagnes, les Almogavares, bandes de rapides piétons, formées de montagnards aragonais et catalans, aguerris par de continuels combats avec les Maures de leurs frontières. Lui-même les suivit à la tête du reste de l'armée, par le chemin de la plaine.

Mais son intention n'était pas de hasarder une bataille qui, vu l'infériorité numérique de ses troupes, lui aurait infailliblement fait perdre en quelques heures le fruit de ses longues intrigues : sa marche sur Messine n'avait d'autre but que d'attirer l'attention de son rival sur le côté de la terre, pendant qu'il enverrait sa flotte de guerre s'emparer du détroit, où il savait ne devoir rencontrer que des transports, c'est-à-dire des navires impropres au combat. Cette opération, conçue, à ce qu'il paraît, par son amiral, un émigré

calabrais, Roger de Loria, le premier marin de son époque, la seule d'ailleurs qui convînt aux Aragonais, dont la marine de guerre faisait la principale force, devait les rendre maîtres, en quelque sorte sans combat, de l'armée française, qui se serait trouvée resserrée entre la mer et les murs de Messine, sans aucun moyen de communiquer avec l'Italie, par conséquent hors d'état de se procurer les vivres qui lui étaient indispensables. Charles, informé à temps ou prévoyant cette manœuvre, dès qu'il avait eu avis de l'arrivée de son adversaire, la déjoua en se retirant, pendant la nuit, sur la côte d'Italie avec ses troupes; mais sa flotte de transport, qu'il n'avait pas eu le temps de faire rentrer dans les ports d'où elle était sortie, fut prise ou brûlée presque tout entière par les galères ennemies.

On dit que, du haut des rochers de la Calabre, le roi vaincu contemplait, mordant son sceptre de rage, l'incendie qui dévorait sa flotte et ruinait ses espérances.

Pierre d'Aragon, en attaquant sans déclaration de guerre un souverain ami, avait forfait à l'honneur; mais il pensait, comme le célèbre conquestador Gonzalve de Cordoue, que *la toile de l'honneur doit être ourdie grossièrement*, ou, comme on dit aujourd'hui, que *la fin justifie les moyens*. Provoqué en combat en champ clos, selon les usages du temps, par Charles d'Anjou, il accepta le cartel; mais, quoique de seize ans plus jeune que son adversaire, il éluda la rencontre, sous prétexte que l'Aquitaine, alors fief de la couronne d'Angleterre et occupée par les Anglais, et où devait se vider le différend, ne lui présentait pas de garanties suffisantes de sécurité.

Pour se faire une idée à peu près juste des pertes causées aux Angevins par les Vêpres siciliennes, il faut se rappeler qu'à cette époque, les armées, composées principalement de cavalerie, comptaient rarement plus de dix à quinze mille combattants. Donc, si aux quatre mille victimes de la férocité palermitaine on joint le chiffre des hommes tombés dans les combats autour de Palerme et de Messine, ou emportés par la maladie, on trouvera qu'à l'automne de 1282, l'armée française proprement dite avait perdu plus de la moitié de son effectif. Quant à la flotte, il n'en restait que les vaisseaux demeurés dans les ports de Brindisi, de Monfredonio, de Tarente. Tout autre que Charles d'Anjou se serait avoué vaincu, mais ce prince avait l'âme trop haute, trop fortement trempée, pour se laisser abattre, même par un aussi terrible désastre : après

les premiers moments de faiblesse, ou plutôt de fatigue, qui suivent toujours les grandes crises, il avait pris la résolution de faire tête à la mauvaise fortune. Laissant là son fils, appelé Charles comme lui, mais surnommé *le Boiteux*, à cause d'une infirmité, il se rendit (1284) en France; et là, à l'aide du roi son neveu et de ses vassaux, il parvint à réunir une nouvelle armée et à construire une nouvelle flotte.

Malheureusement, en son absence, son fils, malgré l'ordre exprès qu'il lui avait donné d'éviter tout engagement, voyant l'amiral aragonais, Roger de Loria, croiser par bravade devant Naples avec une flotte inférieure aux escadres réunies franco-napolitaines, s'était laissé entraîner par ses barons à lui donner la chasse. C'était un piège que lui avait tendu son rusé adversaire : car l'action était à peine commencée, que les galères napolitaines, dont les commandants étaient gagnés par l'argent de Pierre, avaient pris la fuite, laissant les galères françaises seules aux prises avec un ennemi dont la supériorité numérique les écrasa. Il n'en revint pas une seule au port : toutes, après la plus héroïque résistance, furent coulées ou prises. Le prince, qui avait pris le commandement de la flotte, tomba lui-même aux mains de l'ennemi. Le lendemain, Charles d'Anjou rentrait à Naples (1285). Les forces qu'il amenait, réunies à celles qu'il avait laissées à son départ, allaient lui permettre de recouvrer tout ce qu'il avait perdu; la défaite irrémédiable de son indigne fils l'écrasa. Les provinces françaises et la France royale elle-même, s'étant épuisées par le dernier effort qu'elles venaient de faire en sa faveur, toute espérance d'un nouveau relèvement lui était interdite. La ruse, la trahison venaient, une fois encore, d'avoir raison de la force ouverte, loyale. Le vieux lion tombait sous les coups de l'avorton qu'il avait dédaigné d'écraser. A partir de ce moment, Charles d'Anjou ne fit plus que languir : ce dernier malheur l'avait brisé ; il mourut peu après, à Naples, à peine âgé de soixante-cinq ans (1285).

Ce prince se distingua de ses contemporains par sa haute et large intelligence, ses grands talents militaires et administratifs, sa vaste ambition et son dédain des plaisirs frivoles. Profondément dévoué à la foi chrétienne, qui fut pendant plusieurs siècle la force de la France et de l'Europe occidentale, il identifiait les intérêts de l'Église avec les siens, visait à faire triompher le catholicisme dans l'Orient tout entier, et n'ambitionnait la conquête de

l'empire byzantin qu'afin de pouvoir reprendre aux infidèles les provinces qu'ils avaient arrachées aux mains débiles des successeurs du grand Constantin.

La cruauté qu'on lui reproche, et que nous n'avons ni dissimulée ni amoindrie, était, comme nous l'avons déjà vu, le vice de son époque. Elle était chez ce prince la conséquence de son système politique, qui ne se laissait arrêter par rien, brisait tout ce qui lui faisait résistance : il ne tuait pas ses adversaires par sentiment de vengeance, mais pour faire disparaître ce qui faisait obstacle à sa marche.

Après ce que nous venons de voir, prétendre, comme les auteurs de la manifestation du 31 mars dernier, que le guet-apens de Palerme fut une révolution nationale italienne, et qu'elle eut pour cause les cruautés de Charles d'Anjou et les impôts dont il accabla le peuple, c'est fausser doublement l'histoire : la Sicile, n'ayant à cette époque rien d'italien, ni les mœurs ni la langue, n'était point encore une nation, ou, si elle en était une, étant une nation purement arabe. Quant aux taxes, leur poids, quelque excessif qu'il pût être, n'aurait jamais excité un mouvement semblable.

Les Vêpres siciliennes furent le résultat d'un complot tramé par Jean de Procida, Pierre d'Aragon et l'empereur d'Orient, unis contre Charles d'Anjou par des intérêts différents mais connexes : Jean de Procida voulait tirer vengeance des Français, parce que leur roi l'avait dépouillé de ses biens, et qu'un de leurs barons l'avait outragé; Pierre voulait s'emparer de la Sicile, et Michel Paléologue voulait faire avorter la croisade, dont le triomphe, assuré d'avance, eût été la ruine irréparable de son empire et de sa dynastie. La participation de ces trois hommes au mouvement de 1282 est logique et naturelle, et en outre prouvée par l'histoire. Tous les auteurs sont unanimes à présenter Jean de Procida comme le promoteur du massacre; tous racontent la manœuvre décisive de la flotte aragonaise dans le détroit de Messine (1). Quant à Michel Paléologue, dont la participation donne aux Vêpres siciliennes leur véritable caractère, comme il ne prit point directement part à la lutte, qu'il n'envoya pas de troupes et ne joua que le rôle peu éclatant de banquier de la coalition, sa complicité est moins vulgaire-

(1) Un auteur italien déjà ancien, dans le but de donner aux Vêpres siciliennes un caractère national, affirme que Pierre d'Aragon se trouvait *par hasard* sur les côtes d'Afrique.

ment connue, mais elle n'en est ni moins réelle ni moins prouvée. L'historien anglais Gibbon, dont on connaît l'immense érudition, le tact critique et la parfaite sincérité, dit (1) que l'empereur d'Orient donna à plusieurs reprises de l'argent à Procida pour payer les armements de Pierre d'Aragon, qu'une fois entre autres il lui remit *vingt-cinq mille onces d'or*, avec promesse d'une somme plus forte dès que l'armée aragonaise serait en mouvement.

Un peu plus loin cet auteur s'exprime ainsi : *On ne me soupçonnera pas, j'espère, de superstition; mais je ne peux m'empêcher de remarquer que, même dans le monde, l'ordre des événements offre quelquefois les plus fortes apparences d'une rétribution morale. Le premier Paléologue (Michel) avait sauvé l'empire en couvrant les royaumes de l'Occident de révolte et de sang. Ces germes de discordes produisirent une génération d'hommes terribles qui assaillirent et ébranlèrent le trône de son fils* (les bandes catalanes).

Non, le mouvement de Palerme ne fut pas, comme s'efforcent de le faire accroire les harangueurs siciliens, *l'explosion instantanée du courroux populaire*, ce fut un guet-apens préparé de longue date, un gigantesque assassinat commis par ordre et par des bandits salariés, auxquels se joignit une populace sanguinaire, entraînée par l'odeur du carnage et les excitations des agents des conjurés. Les cruautés de Charles, ses exécutions sommaires, n'auraient pas suffi pour soulever le vrai peuple, celui qui vit de son travail; tout au plus auraient-elles provoqué des mouvements partiels, comme à l'époque des princes de Souabe. Dans un pays demi-tropical, comme la Sicile, où la végétation est si puissante, la vie humaine si rapide et les esprits si mobiles, les quatorze ans qui s'étaient écoulés depuis l'exécution de Conradin, avaient suffi pour faire disparaître une grande partie des survivants de la lutte de 1268. Une génération nouvelle s'était formée, de nouveaux intérêts s'étaient créés, les maux qui avaient suivi la conquête angevine étaient oubliés ou passés à l'état de souvenir, comme ceux des conquêtes allemande et sarrasine; et, s'il en était resté quelque chose, c'était plutôt la crainte que le désir de la vengeance. Quant aux impôts, on connaît l'imperfection des règlements fiscaux de l'antiquité, l'immoralité des agents de change chargés de la percep-

(1) *Gibbon*, traduction de M. F. Guizot, t. XII, p. 201 et suiv. Dentu, MDCCCXXVIII.

tion des impôts, leurs usures, leurs prévarications, leurs rapines, et, nous pouvons ajouter, leur férocité. Au moyen âge, la même absence de contrôle abandonna à l'arbitraire des agents du trésor la fortune, et souvent jusqu'à la vie des contribuables, et l'excès des souffrances occasionnait parfois des tumultes qui n'étaient ni bien étendus ni de longue durée.

En 1265, l'Italie était, comme nous l'avons vu, envahie par l'élément germanique et menacée de n'être bientôt plus qu'une province du saint-empire. L'arrivée des Français la délivra du germanisme, et rendit à ses provinces méridionales l'autonomie qu'elles avaient perdue à la chute de l'empire d'Occident. En transportant le siège de l'empire de la ville arabe de Palerme dans la ville italienne de Naples, ce qui donna la prééminence à la langue et aux mœurs de l'Italie, Charles d'Anjou prépara le premier l'unification des deux fractions méridionales de l'Italie, et donna à la religion chrétienne une force d'expansion qui finit par pousser hors de l'île l'islam et ses doctrines anticivilisatrices. Charles ne fut jamais un étranger pour l'Italie, à laquelle il sacrifia au contraire les intérêts de son pays natal, dans cette triste croisade de Tunisie qui coûta à la France le meilleur de ses rois et l'élite de sa population. Charles s'était complètement identifié avec l'Italie, dont il voulait faire la reine de l'Orient. Il fut soutenu dans cette grande œuvre par les énergiques populations du nord, qui, de tout temps se sont montrées invinciblement hostiles à la domination allemande, et avaient soutenu les papes dans leur longue lutte contre la maison de Souabe.

Il est difficile de comprendre qu'en présence du témoignage précis de l'histoire on ose affirmer que la catastrophe de Palerme *libéra l'île d'une oppression étrangère de vingt ans*. L'assassinat des Français eut pour conséquences le passage de la Sicile, et, un peu plus tard, du royaume de Naples, sous la domination de l'Espagne. D'État autonome, indépendant, sous un souverain qui lui appartenait en propre, les Deux-Siciles descendirent au rang des provinces tributaires d'une monarchie étrangère éloignée, qui les faisait administrer par des vice-rois, plus soucieux de les pressurer pour s'enrichir d'abord, et ensuite pour enrichir les favoris ruinés que leur envoyait la cour, que de s'occuper de leurs intérêts et de leur bien-être. Les impôts pesaient d'autant plus lourdement sur l'Italie, que son or, porté à Madrid, quand il ne servait pas à sou-

tenir le faste des courtisans oisifs, n'était employé que dans un intérêt purement espagnol.

Le règne de Charles-Quint, surtout, fut pour la Péninsule une époque de misère, d'oppression, de calamités. Rome, prise d'assaut, fut pillée et saccagée par les troupes allemandes de l'Empire. Naples, surchargée d'impôts, se révolta à la voix de Mazaniello (1). La mort de cet intrépide pêcheur, assassiné par ordre du vice-roi espagnol, rétablit l'ordre, c'est vrai, mais ne mit pas fin aux souffrances des populations. Après avoir présenté les Vêpres siciliennes, c'est-à-dire le passage de la Sicile sous la domination espagnole, comme une délivrance, les harangueurs du 31 mars avouent que la Péninsule et la Sicile eurent beaucoup à souffrir du caractère sombre de Philippe II et que le comte Stefano, vice-roi de Charles II, fut le bourreau des Messinais. Ruinée par les impôts, baignée dans le sang de ses citoyens, l'Italie passa, en 1713, à la maison d'Autriche, qui ne la traita pas moins durement. Appeler un pareil état de choses délivrance, c'est plus que fausser l'histoire, c'est fausser la langue, c'est changer complètement la signification des mots. Le gouvernement de Charles d'Anjou fut dur, il est vrai, mais il fut national. La centralisation violente qu'il imposa à l'Italie, n'avait d'autre but que de la rendre assez unie, assez compacte, assez puissante pour conquérir l'Europe orientale, où se trouvaient ses plus grands intérêts, mais que, par suite de ses divisions, elle n'a jamais pu conquérir. La chute de Charles fut un triomphe pour les Byzantins, un désastre pour le catholicisme en Orient, et la perte irrémédiable pour les Deux-Siciles de l'autonomie qu'il leur avait donnée.

Quant à l'empire byzantin, l'avortement de la dernière croisade le préserva, il est vrai, d'une destruction immédiate; mais il ne pouvait lui insuffler le principe de vie qui lui manquait : il n'échappa aux mains des Latins que pour tomber plus lourdement encore sous celles des Turcs. La conquête de Constantinople par Mohammed II enleva à Pise, à Gênes et à Venise, avec leurs admirables colonies, le monopole du commerce de l'Orient, qui leur avait donné la fortune et la puissance, dont elles avaient souvent abusé dans l'intérêt d'une politique étroite et toute personnelle.

(1) Le héros du célèbre opéra de *la Muette de Portici*.

La catastrophe de Palerme n'ayant été, comme nous l'avons vu, ni un mouvement national ni une délivrance, la fête du 31 mars n'a pu être qu'un prétexte de manifestation.

Les journaux étrangers, en général, la considèrent comme une démonstration de la gauche avancée de l'Italie contre la France; d'autres, comme l'expression des tendances séparatistes de la Sicile. L'Italie, ou, pour mieux dire, la gauche avancée italienne, nous hait, parce que nous l'avons délivrée du joug autrichien, qu'elle avait en vain tenté de soulever en 1848. Cette obligation, qu'elle a contractée envers nous, lui pèse et l'humilie. A la haine vient se joindre l'envie, qui la rend plus féroce encore. L'Italie nous envie notre puissance, notre richesse, le rang que nous tenons encore dans le monde, malgré nos défaites de 1870-71; elle nous envie l'Algérie, surtout la Tunisie, qu'elle regarde comme une terre qui lui appartient, parce qu'un des Scipions a pris Carthage un siècle et demi avant l'ère chrétienne.

Les tendances séparatistes de la Sicile tiennent, comme nous avons pu le juger lors d'un voyage que nous fîmes à Messine il y a quelques années, à l'antipathie des populations gréco-africaines du sud pour les populations latines du centre, et surtout pour les populations franco-lombardes du nord.

Elles sont encouragées par toute une catégorie de petits ambitieux déclassés ou mécontents de leur position, qui espèrent trouver dans une petite république sicilienne autonome les hauts emplois, les honneurs que la monarchie italo-sicilienne leur refuse.

Pour qui connaît l'ardeur du personnalisme italo-sicilien, la jactance, l'envie démesurée de se produire, sa recherche de la popularité quand même, un peu pour la gloriole, beaucoup pour le rang, les honneurs, l'argent qu'elle procure à ses favoris, la fête du 31 mars n'est qu'une grande réclame organisée dans le double but de fournir à ses promoteurs l'occasion de se produire et d'acquérir de la popularité en ravivant les haines gallophobes, et ensuite de fournir au parti séparatiste, dont le triomphe doit faire leur fortune, le moyen de se compter, de s'entendre et de s'organiser.

Quant à Garibaldi, *qui n'a peut-être pas eu bien conscience du rôle qu'on lui faisait jouer*, il a été attiré à Palerme pour couvrir de son immense popularité l'insignifiance et les faussetés des harangueurs siciliens.

Les discours, qui, en somme, résument bien les sentiments de la

nation, glorifient indirectement, par leurs attaques contre la France, la domination allemande en Italie, et peuvent être considérés comme des avances faites par l'extrême gauche au cabinet de Berlin.

En entendant M. le sénateur Perez exprimer le désir que l'on respecte l'indépendance de l'Italie comme l'Italie respecte celle des autres États, on est près de se demander quelle invasion menace la Péninsule. Pour comprendre la pensée de l'orateur, il faut lire entre les lignes : on y verra que rester chez soi signifie, pour la France, se retirer de la Savoie et de Nice, de Tunis, etc., etc.

Maîtresse du monde connu sous les Césars, capitale de l'univers catholique sous la papauté, l'Italie ne peut se consoler de son abaissement relatif; mécontente de la position secondaire qu'elle occupe en Europe, *enfiévrée d'ambition malsaine*, elle est toute prête à s'unir à nos ennemis pour nous arracher quelque lambeau de territoire.

Caveant consules!

E. Guilliny.

LES FROIDEFONT [1]

V

Le jour suivant, Mme de Saint-Salvy fit prier Philippe de lui accorder quelques moments d'entretien.

— Le jeune homme s'empressa de faire répondre qu'il recevrait Mme de Saint-Salvy à l'heure qui conviendrait le mieux à sa locataire.

Philippe de Froidefont attendit avec impatience le moment de la visite qui venait de lui être annoncée. Son cœur battit avec violence lorsqu'un domestique vint le prévenir; mais Mme de Saint-Salvy se présentait seule; et le malaise, la tristesse, se peignirent dans les yeux de Philippe quand il n'aperçut pas Mlle Cyprienne.

Mme de Saint-Salvy expliqua le but de sa visite. Elle habitait depuis quelques mois le second étage de la maison dont Philippe venait d'hériter, son terme touchait à sa fin, et elle désirait savoir si elle devait quitter son appartement ou si l'héritier du comte Jean était disposé à la garder dans sa maison. Elle ajouta que, pour bien des motifs, elle n'abandonnerait son appartement qu'à contre-cœur, avec regret, qu'il était difficile de se loger convenablement dans une petite ville, surtout lorsqu'on ne disposait, comme elle, que de minces ressources.

Enfin, Mme de Saint-Salvy fit valoir toutes les raisons qui devaient, selon elle, apitoyer sur son sort. C'était une de ces personnes toujours gémissantes, qui ne savent point supporter la misère avec un cœur noble et fier.

Elle insinua que l'appartement plaisait surtout à sa fille, à cause

(1) Voir la *Revue* du 15 août 1882.

de son exposition au midi et de la vue magnifique dont on y jouissait.

Philippe répondit à Mme de Saint-Salvy qu'elle était libre de rester dans son appartement tout le temps qu'il continuerait à lui plaire, que, quant à lui, il aurait déjà beaucoup trop du reste de la maison, s'il se décidait à fixer sa résidence à Cordes pendant l'hiver.

Mme de Saint-Salvy était veuve depuis peu de mois d'un vieux gentilhomme de très ancienne noblesse, mais dont la Révolution avait aux trois quarts ruiné la famille. Toutefois, M. de Saint-Salvy ayant hérité de divers côtés et recueilli cinq ou six successions, ne s'était pas ressenti de la tourmente. Il vivait en grand seigneur sur ses terres, aussi étranger, du reste, à l'agriculture, que s'il eût habité au cœur de Paris. Il possédait tous les arts inutiles; plus habile chasseur que Nemrod, tirant merveilleusement, il était de première force en escrime. Il jouait au billard comme le ministre de Louis XIV, Chamillard; aux échecs, il eût pu tenir tête à Philidor; il était beau danseur et très solide du jarret, galant, recherchant beaucoup les dames, très recherché par elles; il aimait la table et faisait grande et bonne chère. Son château devint, par suite, une sorte d'hôtellerie ouverte à tous. Chaque soir, on y servait un dîner de trente couverts, et le premier venu pouvait s'asseoir à sa table sans même être présenté. Il y donnait également des bals, précédés de festins d'apparat, où les mets les plus dispendieux et les vins les plus renommés se succédaient sans relâche à la plus grande joie de ses innombrables convives, et suivis, par une sorte de seigneuriale affectation, d'un magnifique feu d'artifice, tiré dans le parc. C'était, à coup sûr, une vie princière; seulement, comme beaucoup de princes, il ne parvenait jamais à équilibrer son budget annuel, et chaque exercice se soldait par un excédent de dépenses sur les recettes. Comme les princes aussi, il avait recours aux emprunts pour combler le déficit. Bref, il fit si bien, ce magnifique Saint-Salvy, que peu à peu toutes ses propriétés s'évanouirent entre ses doigts : en une quinzaine d'années il avait mangé, bu et joué près de trois millions!

Alors commença la débâcle. Chaque mois on restreignait un peu plus la dépense; d'abord, on supprima les bals et les feux d'artifice, la table ne fut plus que de dix couverts, puis de huit,

puis de six, puis fermée à tout le monde, même aux amis; les plats ne furent ni aussi nombreux ni aussi succulents; il fallut ensuite renvoyer les piqueurs, bientôt vint le tour des hommes d'écurie; à l'orgueilleux cuisinier succéda une simple et modeste cuisinière; quant au valet de chambre, il ne fut pas même remplacé; le parc se trouva négligé, et les plantes potagères y succédèrent aux verts gazons et aux éblouissantes corbeilles de fleurs.

M. de Saint-Salvy mourut de chagrin, après une saisie opérée chez lui par les huissiers; il avait supporté avec résignation la perte de ses propriétés et même les retranchements successifs opérés sur les menus; mais les gens de justice, étant venus saisir les deux chevaux qu'il conservait encore dans ses écuries, ce dernier coup l'acheva : le vieux gentilhomme se sentit frappé au cœur; il en mourut presque subitement.

Les créanciers s'abattirent alors sur les débris de ses domaines et sur les épaves de sa fortune; tout compte fait, il resta à la veuve 1,500 francs de rente et quelques bijoux. Il fallut quitter le château seigneurial. Mme de Saint-Salvy n'aurait pu supporter la vue des lieux où on l'avait admirée si éblouissante de luxe et de libéralité; elle abandonna la contrée et elle alla s'établir à 12 lieues de son ancienne résidence, à Cordes, parce qu'elle devait s'y trouver à portée des parents de son mari, qui habitaient l'une des communes voisines.

Depuis son arrivée, qui ne remontait qu'à quelques mois, elle les harcelait de ses doléances et de ses demandes.

Un Saint-Salvy, cousin du défunt, fit une rente viagère de 500 fr. à la pleurante veuve. Un autre lui envoyait toutes les semaines des corbeilles de primeurs, des fruits, des volailles, du gibier, des pâtés, en un mot, presque toutes les provisions nécessaires à son ménage. Grâce à ces secours bienveillants, Mme de Saint-Salvy avait pu conserver une vieille servante, et elle vivait, sinon à l'abri de la gêne, du moins à l'abri de la misère.

Mlle Cyprienne était fort admirée; on l'invitait quelquefois dans les meilleures maisons de la ville, mais elle y brillait peu : timide, silencieuse, réservée, rêveuse, elle n'apportait, pour ainsi dire, à ses hôtes que sa beauté; on la trouvait insignifiante. Sa mère s'agitait fort pour lui trouver un mari; mais les jeunes gens riches appartenaient presque tous à la bourgeoisie; c'étaient des fils de manufacturiers et de tanneurs, peu désireux d'épouser une jolie fille sans fortune.

Quant aux fils de gentilshommes, ils étaient rares et presque tous gueux. Déjà plusieurs demoiselles de l'endroit, assez jolies et de bonnes familles, mais également pauvres, s'étaient vues, dans ces derniers temps, obligées de se faire religieuses, ne pouvant s'établir convenablement, et c'était pour Mme de Saint-Salvy un crève-cœur : elle se voyait vouée à la misère jusqu'à la fin de ses jours.

Aussi surprit-elle avec une joie secrète la passion naissante de Philippe de Froidefont pour sa fille. Elle entrevit tout à coup un avenir séduisant, des horizons enchantés. Philippe n'avait pas une fortune bien considérable, cependant, mais Mme de Saint-Salvy l'évaluait à 15.000 francs de rente — il fallait en rabattre de moitié — et 15,000 livres de rente, depuis la ruine de son mari, lui paraissaient constituer une belle fortune.

Le jour de la mort du vieux comte, Mme de Saint-Salvy avait résolu de quitter sa maison qu'elle trouvait triste et de saisir l'occasion que lui offrait l'arrivée d'un nouveau propriétaire. Mais elle changea ses batteries au moment même où elle surprit le regard passionné de Philippe, et elle prit la résolution, non seulement de rester dans son appartement, mais encore de s'y fixer pour longtemps.

Ce n'était pas l'amour maternel, le désir de marier convenablement sa fille, qui inspiraient ce dessein à Mme de Saint-Salvy, mais l'amour d'elle-même et le soin de son propre bien-être. Prendre un gendre riche, c'était pour elle entrer dans une famille auprès de laquelle se retrouveraient le luxe et le confortable d'autrefois.

Elle vit avec colère l'attitude de Cyprienne vis-à-vis de Philippe, et à peine rentrée dans son appartement, elle reprocha à sa fille la faute qu'elle venait de commettre.

— Pourquoi, lui dit-elle, avez-vous, contrairement à l'usage, refusé de toucher la main de M. de Froidefont? N'est-il pas l'héritier du comte Jean et notre propriétaire, ne dépendons-nous pas de lui en quelque sorte?...

— Non, répondit Cyprienne, puisque vous êtes tout à fait décidée à quitter sa maison!...

— Qui donc vous a dit cela, mademoiselle? répliqua sèchement Mme de Saint-Salvy.

— Qui donc? Vous même, ma mère...

— Oui, j'ai parlé vaguement de quitter la maison, mais je me

suis informée, j'ai cherché un appartement, et je me suis convaincue que nous n'en trouverons aucun dans la ville... D'ailleurs, là n'est point la question. Vous avez manqué aux convenances et à l'usage. Locataire ou non de M. Philippe de Froidefont, vous deviez mettre votre main dans celle qu'il vous tendait. Encore une fois, pourquoi ne l'avez-vous point fait?...

— Dispensez-moi de répondre, murmura Cyprienne.

— Non, je ne vous en dispense pas. Quel motif avez-vous eu pour ne pas toucher la main que vous présentait le jeune de Froidefont?...

— Vous tenez à le savoir, ma mère? Eh bien! apprenez-le donc : cet homme m'épouvante, ses regards me font peur... Pendant la cérémonie funèbre, à l'église, il m'a regardée plusieurs fois avec persistance et il m'a effrayée...

— Effrayée!... riposta Mme de Saint-Salvy, en haussant les épaules.

— Est-on maîtresse de ses impressions, ma mère? répliqua Cyprienne; oui, il y a dans toute la personne, et surtout dans les regards de M. Philippe de Froidefont, je ne sais quoi de terrible, de sinistre... Enfin, ma mère, j'ai peur de cet homme, et je redoute de rester sous le même toit que lui.

— Vous y resterez cependant, mademoiselle, et vous me faites pitié avec vos sottes billevesées, vos ridicules enfantillages. Je suis, du reste, si peu disposée à y prêter attention que, tout à l'heure, je descendrai chez le jeune de Froidefont, pour lui annoncer mon désir de garder son appartement, s'il n'y met aucun obstacle.

— Faites, ma mère... répondit Cyprienne avec résignation.

C'est à la suite de cette scène que Mme de Saint-Salvy était allée rendre visite à Philippe de Froidefont.

VI

Au pied de la ville de Cordes est un village nommé les Cabanes. Là vivait, dans un état voisin de la misère, une très ancienne famille, les Najac, dont le château seigneurial, depuis longtemps en ruines, se dressait comme un nid d'aigle au sommet d'une montagne escarpée. Cette crête, bizarrement conformée et comme tordue, s'avance et s'incline sur l'un des côtés du mont, dont il semble prêt à se détacher pour s'abîmer au fond des gorges voisines;

c'est précisément cet isolement du roc, presque inaccessible, qui le fit choisir pour l'amplacement du château des Najac, lequel devint ainsi une forteresse imprenable. Ses ruines, du reste, sont encore imposantes.

Elles semblent raconter aux voyageurs la grandeur passée de l'antique maison réduite, en 1816, à la modeste habitation des Cabanes.

La famille se composait, à cette époque, du père, ancien garde du corps de Louis XV, de la mère et d'un jeune homme de vingt-trois ou vingt-quatre ans.

L'ancien officier des gardes ne se préoccupait plus que de deux choses au monde : en premier lieu, il recherchait, par tous les moyens possibles, les bons dîners, toutes les occasions de faire grande chère; en second lieu, il se préoccupait activement de remplir sa tabatière de plus fin tabac d'Espagne. Quant au reste, il s'en souciait fort peu.

Mme de Najac était une excellente femme, livrée aux pratiques les plus minutieuses de la religion; son intérieur et l'église l'absorbaient tout entière. Elle sortait rarement, mais avec une mise convenable, marchait d'un pas lent, rasait les murailles, se glissait, pour ainsi dire, le long des rues. Chacun dans la ville ôtait respectueusement son chapeau sur son passage. La pauvre femme rendait le salut avec un sourire gracieux et mélancolique.

Quant au jeune Bernard de Najac, c'était un superbe gentilhomme, grand de taille et beau de visage, portant une fine moustache noire, et de longs cheveux noirs admirablement bouclés : son teint, d'une blancheur mate, éblouissait; mais tous les avantages extérieurs du jeune homme étaient gâtés par je ne sais quoi de mauvais, de corrompu, dont sa physionomie, son costume, ses manières portaient l'empreinte indélébile. Il y avait de la négligence dans ses vêtements et de la fatigue dans ses traits; une pâleur maladive était répandue sur son visage, ses yeux noirs et profonds brillaient parfois d'un éclat fiévreux, mais ils étaient souvent ternes et atones; enfin il y avait un honteux laisser-aller dans la tenue, dans l'attitude, dans la démarche de Bernard. Tout trahissait en lui l'habitude de la débauche. Il passait, en effet, presque toutes ses nuits dans une auberge mal famée des Cabanes, le faubourg de Cordes, que fréquentaient quelques jeunes désœuvrés, et près de laquelle n'osaient se montrer les femmes de la ville.

Bernard de Najac, nul ne l'ignorait, n'avait aucune ressource ; il faisait, cependant, d'assez grandes dépenses, car il était joueur habile autant qu'heureux.

Il ne paraissait néanmoins pas avoir une passion violente pour le jeu, il ne recourait même aux cartes que lorsque des besoins d'argent impérieux l'y contraignaient ; et quand il avait réalisé des gains suffisants, il évitait les cartes et les joueurs.

Il ne ressemblait pas au *Joueur* de Regnard, amoureux dès qu'il avait perdu son dernier sol ; lui, au contraire, ne devenait amoureux que lorsqu'il entendait l'or résonner dans ses poches. Mais quel amour était celui de Bernard ?

— Il n'y a eu, disait-il parfois, qu'un roi de France intelligent et dont je comprenne la vie, c'est Louis XV le Bien-Aimé. Tous les autres monarques me font l'effet de fous ou d'imbéciles, qui n'ont pas su se servir des trésors que la nature avait sottement mis entre leurs mains.

Et Bernard de Najac copiait cet excellent modèle autant que le lui permettaient ses ressources plus que restreintes et le théâtre exigu sur lequel il pouvait lâcher la bride à ses galants exploits.

Il passait, ainsi que je l'ai dit, une grande partie de ses jours et de ses nuits dans une auberge des Cabanes, laquelle portait comme enseigne une plaque de tôle, sur laquelle était grossièrement peinte une tour massive, avec ces mots en lettres jaunes : *Au Clocher d'Albi.*

La table se trouvait mise en permanence dans l'une des salles, et les désœuvrés de la ville affluaient, buvant, jouant, fumant, jurant, du soir au matin et du matin au soir.

Le jour des obsèques de Jean de Froidefont, cinq ou six jeunes gens étaient réunis dans cette salle réservée aux habitués de la maison, lorsque Bernard entra, portant son chapeau sur l'oreille, le collet de son paletot relevé, et traînant avec affectation une grosse canne dont il avait enroulé le cordon autour de son poignet.

— Tiens, Bernard !... s'écrièrent ensemble les jeunes gens. D'oú diable sors-tu à cette heure !

— De l'église, parbleu ! de l'église, où vous ne mettez jamais les pieds, chiens de païens que vous êtes...

— Tu étais donc à l'enterrement du vieux comte ? demanda l'un des jeunes gens, sans s'arrêter à l'apostrophe de Bernard.

— J'y étais, et je dois même dire que je suis enchanté de m'être

trouvé à cette cérémonie qui n'a rien eu de funèbre... pour moi.

— Vous verrez, dit l'un des jeunes gens, qu'il aura trouvé le moyen d'y faire deux doigts de cour à quelques jolies filles.

— Ah! mes amis, s'écria-t-il, la mort est quelque chose de trop triste, pour que l'on ne cherche pas à l'oublier par quelque petite distraction.

— Impie, va! méchant railleur! fit un des assistants... Vrai, je ne sais comment tu es bâti, toi... Tu ne crains rien, tu ne respectes rien, tu te joues de la mort elle-même...

— Oh! de grâce, trêve de morale, j'ai subi un sermon ce matin à l'église, dispense-moi d'en entendre un autre, répliqua de Najac.

— Oui, oui, à bas les sermons, crièrent en chœur les autres jeunes gens. Bernard est dans le vrai, il faut rire de tout.

— De peur d'en pleurer, ainsi que l'a dit je ne sais plus qui... répliqua l'un des assistants.

— Tu ne sais plus qui... reprit Bernard, apprends, manant, que cela a été dit par le spirituel Caron de Beaumarchais. Oui, ajouta-t-il, il faut rire de tout et... après nous le déluge! comme le disait Louis XV. Ces deux axiomes résument à mes yeux toute la vie, toute la morale, toute la philosophie. Un de mes aïeux, le plus intelligent de mes aïeux, avait mis sur ses armes la devise que voici :

Gaudissons-nous du sort,
Et battons-nous jusqu'à la mort.

C'est aussi ma devise. Je la mettrai sur mon écusson... quand j'aurai de l'argent. Mais je suis là à pérorer et à me sécher le gosier... Au diable si je ne bois pas deux pintes de vin blanc de Gaillac...

— Holà! maître Delteil, dit-il, après avoir frappé sur la table avec sa canne... Holà, maître Delteil, à boire; apporte ta blanquette la plus mousseuse...

Bernard alla s'asseoir à côté de ses compagnons, tandis que l'aubergiste mettait devant eux des verres et des bouteilles. Bernard en prit une, fit sauter le bouchon et versant à la ronde le vin pétillant :

— Allons, mes amis, s'écria-t-il, buvez avec moi à la plus jolie fille de notre bonne ville...

— Ah! ah! la jeune fille que tu viens de courtiser à l'église... s'écrièrent les jeunes gens.

— Justement, mes amis, une perle, un trésor, un bijou...

— Qui s'appelle?

— Devinez.

— Ma foi, les jolies filles ne sont pas rares ici...

— Est-elle blonde, est-elle brune, est-elle rousse?

— Je veux faciliter vos recherches, elle est blonde...

— C'est Angèle Floyrac...

— Allons donc, mieux que ça...

— La petite Rose...

— Quelle Rose?

— Celle dont les résistantes épines t'ont piqué l'an dernier... tu devrais t'en souvenir, Bernard...

— Bah! mon cœur n'a pas saigné et j'avais oublié cette aventure.

— C'est Justine Touzier.

Bernard de Najac éclata de rire.

— Non, Messieurs, ce n'est pas cela! cherchez... mais vous ne trouverez pas... Je ne suis pas d'humeur à satisfaire aujourd'hui votre curiosité, dont je me défie.

— As-tu peur que nous n'allions sur tes brisées?

— Oh! je vous assure que je ne redoute la rivalité d'aucun de vous.

— Impertinent!... alors tu crains...

— Je redoute vos bavardages et prends, en conséquence, mes précautions.

Et, frappant sur l'épaule de l'un des jeunes gens :

— Sors-tu avec moi pendant quelques instants, Villeneuve?

Celui-ci lut dans les yeux de Najac le désir d'une confidence à deux, d'un épanchement discret. Cette réserve, si peu habituelle de la part de Bernard, étonna Villeneuve. Mais il ne fit aucune réflexion. Il se leva, prit le bras de son camarade, ouvrit la porte et sortit avec lui, laissant l'assistance stupéfaite.

Il est des heures où la lassitude de l'âme éprouve le besoin d'un aveu; cette heure avait sonné pour Najac.

Quand ils se trouvèrent sur la petite place qui avoisine l'auberge :

— Parlons à voix basse, dit celui-ci.

— Diable! répondit Villeneuve, la chose est donc grave?

— Tu vas en juger... Tu connais Mme de Saint-Salvy?

Le confident s'arrêta net dans sa démarche, tant il s'attendait peu à une ouverture aussi imprévue.

— Quoi! tu es amoureux de Mlle Cyprienne?

— Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire à cela?

— Et... c'est sérieux?

— Mon cher, riposta froidement Bernard, on ne plaisante pas, je te prie de le croire, avec des filles de cette qualité!

Villeneuve se tut, tout interdit. Son ami ne l'avait point encore habitué à une pareille retenue. Il se frotta vigoureusement les yeux, se croyant le jouet d'une hallucination : mais il lui fallut constater qu'il était bel et bien éveillé, qu'il se promenait réellement avec Bernard, et que les paroles entendues par lui venaient d'être véritablement prononcées. Il soupira.

— Allons! j'écoute, murmura-t-il d'un ton résigné.

— Mon cher, reprit solennellement Najac, j'ai vingt-quatre ans et je m'ennuie. La vie que nous menons ici, vois-tu, ne peut durer. Il faut, un jour ou l'autre, qu'elle ait un terme. Ce terme est arrivé pour moi... J'ai résolu d'épouser Mlle de Saint-Salvy.

— Mais, tu n'es pas riche, et elle n'a rien! répondit Villeneuve.

— Qu'importe, si je l'aime!

— Et tu es payé de retour?

— Mon ami, elle m'aimera, et même elle m'aimera sous peu... J'en suis sûr.

— Alors, tu as déjà quelque raison de croire à la bonne volonté de cette jeune fille envers toi?

— Je ne lui ai pas même adressé la parole! C'est pour la première fois que je l'ai vue aujourd'hui.

— Eh bien! je te conseille de ne plus la revoir.

— Allons donc! J'en suis amoureux fou, te dis-je, amoureux comme jamais je ne l'ai été de ma vie.

— Oui, oui, répliqua ironiquement Villeneuve, c'est là ce que tu répètes à chacun de tes nouveaux caprices, même aux plus éphémères... Dans ton intérêt, je te réitère ce prudent avis : ne songe pas à Mlle Cyprienne.

— Moi, renoncer à elle? jamais!

— Tant pis pour toi! tu auras une seconde édition de ta mésaventure avec Mlle Rose...

— Vas-tu donc comparer...?

— Je ne compare rien... Je veux dire simplement que ce mariage me paraît impossible.

— Pourquoi?

— Hé! mon cher, si tu n'as vu qu'aujourd'hui pour la première fois Mlle de Saint-Salvy, il y a longtemps déjà que j'examine, moi, cette jeune fille. Es-tu donc si aveuglément épris que tu n'aies point remarqué la gravité de sa démarche et la calme rigidité de son regard? C'est une nature d'élite, mais une de ces natures qui ne s'abaissent point jusqu'aux nôtres, mon pauvre Bernard : leur élévation même leur interdit tout rapprochement avec notre terre-à-terre.

— Morbleu, Villeneuve, tu me ferais damner avec tes objections stupides! Où as-tu pris que deux caractères différents ne peuvent vivre d'une existence commune? Mais cela se voit tous les jours! Au fond, pourtant, je t'ai compris. Tu n'oses me dire en face que ma conduite peut déplaire. N'est-ce que cela? Je la modifierai.

— Et ton passé?

— Mon passé? Belle affaire! En quoi, je te le demande, ai-je mené une vie plus extraordinaire que les autres jeunes gens de Cordes? Je me suis amusé peut-être un peu plus bruyamment, je te le concède : mais cela constitue-t-il un crime impardonnable? Combien d'autres n'ont-ils pas fait pis que moi, qui ne sont pas moins bien mariés!

— C'est que les jeunes filles auxquelles ils se sont adressés étaient tout autres que Mlle de Saint-Salvy.

— Va au diable avec tes raisonnements de cuistre! Tu n'es pourtant pas encore d'âge de te renfrogner de la sorte, mon petit Villeneuve!

— J'y vois clair voilà tout. Jusqu'à présent, tu n'as eu affaire qu'à des vertus plus ou moins douteuses dont les capitulations successives ont égaré ton bon sens. Aujourd'hui, c'est autre chose. Il s'agit d'épouser, non plus de séduire. Voilà, précisément, ce que tu ne comprends pas.

— Eh, mon Dieu! l'entreprise...

— Se ressemble, vas-tu dire? Non pas, du moins, pour ce qui concerne Mlle de Saint-Salvy. Ah! s'il s'agissait de quelque petite bourgeoise de Cordes, habituée à la conduite tapageuse de ses frères ou de ses cousins et croyant, dans son inconscience d'une vie plus haute, qu'il n'en a jamais été autrement ailleurs, ton succès me paraîtrait évident : l'ignorante, que tes galantes prouesses et tes fines parties éblouiraient, se trouverait même flattée de la recherche d'un gentilhomme qui passe pour n'avoir rencontré que

bien peu de cruelles. Les petites gens mettent leur amour-propre partout! mais dans le cas présent ..

— Conclus, bavard! interrompit Najac impatienté.

— Tu te fâches? J'abrège. Voici ma conclusion : tu n'épouseras pas!

— Et voici la mienne : j'épouserai, dans quatre mois au plus, Mlle Cyprienne.

— Bonne chance, alors!... Encore une question. En admettant que tu réunisses toutes ces qualités requises, es-tu certain encore qu'elle n'ait contracté aucun engagement?

Bernard pâlit à cette objection nouvelle, qu'il n'avait point prévue. Mais son assurance reprit aussitôt le dessus. Il répondit d'un ton calme :

— Si Mlle de Saint-Salvy n'est plus libre, elle reprendra sa liberté.

— Peste! riposta Villeneuve avec un sifflement moqueur, voilà ce qui s'appelle mener rondement les choses! Mes sincères compliments, cher ami! Je ne te croyais pas de cette force... Maintenant, nous n'avons plus, je crois, rien à nous dire, et je rentre au cabaret. Notre conversation m'a altéré. Viens-tu?

— Non. J'ai besoin de promenade.

— A ton aise. Cours prendre l'air, beau ténébreux.

— Surtout, sois discret, Villeneuve.

— Muet comme un poisson!... Au revoir.

Les deux amis se séparèrent.

— C'est égal, murmura Villeneuve, si Bernard réussit dans son entreprise, je consens à ne plus boire de vin pendant tout le restant de mes jours!

Et il rentra au *Clocher d'Alby*, où sa réapparition souleva un triple vacarme de hurrahs joyeux.

VII

Cordes est traversée de l'ouest à l'est par une rue qui part de Rous, au pied de la ville, pour aboutir à la porte des Houmets, après avoir gravi toute la hauteur, et être redescendue jusqu'aux plus bas remparts, où est située cette entrée; rue étroite, sombre, montante, pavée de larges dalles, inaccessible aux voitures. Elle divise le bourg en deux parties égales et se nomme, tout naturellement, la *Grande rue*.

Elle a conservé son aspect primitif. Ses vieilles maisons, les unes sont à pans de bois et branlantes, vermoulues, semblant s'arc-bouter entre elles et se prêter un mutuel appui, qui certes est loin de leur être inutile ; les autres sont construites en larges pierres de taille noircies par le temps, envahies çà et là dans leurs anfractuosités et leurs crevasses par des pariétaires et des violiers aux éclatantes fleurs jaunes. Cinq ou six de ces maisons offrent aux regards des façades d'un caractère étrange, mais qui ne manquent pas de grandeur. Elles datent du quatorzième siècle, dont elles portent l'empreinte. Parmi ces édifices, on distingue surtout ceux que la population désigne sous les noms caractéristiques de maison du *Grand Ecuyer*, maison du *Grand Fauconnier*, maison du *Grand Veneur*.

Cette dernière est la plus arriérée et la plus curieuse des trois. Le rez-de-chaussée se compose de quatre arcades fermées, qui, peut-être, servaient autrefois de boutiques. Le premier étage ainsi que le second sont percés de quatre croisées de forme ogivale, aux meneaux délicatement accouplés ; elles sont pourvues encore de leurs vitraux en losange enchâssés dans des lames de plomb.

Au-dessus de ces deux étages apparaît en relief un naïf sujet de chasse, qui se prolonge en cordon d'un bout de la façade à l'autre. Avec un peu de bonne volonté, le spectateur finit par y reconnaître un homme à cheval retenant son destrier, puis un chien poursuivant un loup, un archer qui vise la bête fauve, plus loin encore, un cerf prenant la fuite, un veneur qui rassemble ses chiens, enfin deux animaux sauvages qui se hâtent vers cinq ou six arbres figurant sans doute une forêt.

Au-dessus encore de ce bas-relief original règne un troisième étage, paré de croisillons en ogive ; puis, çà et là, sur la façade, on remarque quelques ouvertures irrégulières ; enfin, l'architecte de cette demeure a sculpté sur le mur des têtes isolées, qu'il a placées tout à fait au gré de sa fantaisie, les unes aux extrémités des bandeaux, les autres aux clefs de voûte ou à la retombée des archivoltes.

Sur la façade, à la hauteur du chapiteau, de chacune des légères colonnettes qui soutiennent les ogives des croisées, de grands anneaux de fer sont scellés dans le mur, de manière à présenter leurs ouvertures en enfilade au regard du passant qui gravit la rue. Ces anneaux ont causé bien des insomnies aux archéologues de

la contrée, et chaque mémoire volumineux qu'ils ont écrit sur lesdits anneaux de fer ne passerait certainement pas à travers leurs ouvertures, destinées, selon toute probabilité, à supporter les barres de bois sur lesquelles on étendait le linge de la maison, usage très commun encore dans tout l'Albigeois.

Le toit du logis du *Grand Veneur* fait saillie et avance d'un mètre sur la rue étroite, obscure et rendue plus sombre encore en cet endroit par la haute et vieille muraille de l'église Saint-Michel, située en face.

Tout cela est étrange, lugubre, mais s'harmonise parfaitement avec le caractère général de la rue, qui est restée à peu près intacte depuis le quatorzième siècle. Elle n'a rien perdu, elle n'a rien gagné depuis cette époque; et, la nuit venue, quand les passants sont rares, que la lune projette sa lumière pâle et mystérieuse sur ces vénérables constructions, fait saillir les corniches, les colonnes, les croisées ogivales, fait scintiller les vitraux, on se croirait encore à l'époque lointaine du moyen âge.

A l'intérieur, la maison du *Grand Veneur* est triste et sombre, autant qu'à l'extérieur; dans la cour étroite et longue, aux murailles lézardées et hautes, on remarquait, en 1816, une horloge solaire, avec cette incription lamentable, désespérée :

Vulnerant omnes, ultima necat.
Toutes les heures blessent, la dernière tue.

Peu de jours après son arrivée à Cordes, Philippe de Froidefont fit mander un architecte et quelques ouvriers, afin de réparer la maison dont il venait d'hériter. Elle tombait en ruines du côté de la cour envahie par la moisissure, la mousse et les violiers.

Philippe voulut faire creuser en cet endroit une citerne assez profonde pour qu'on y pût trouver de l'eau en toute saison

Cordes, de même que la plupart des villes placées sur des hauteurs, manque d'eau. Pour en trouver, il faudrait creuser des puits d'une profondeur effrayante, ainsi que le témoigne l'inscription suivante gravée sur une large dalle de la promenade de la Bride, à quelques pas de la maison du *Grand Veneur :*

Ici est un puits de cent mètres de profondeur.

A ce puits, tous les habitants de la ville haute venaient, avant

l'année 1234, chercher, au prix de grandes fatigues, la provision d'eau potable nécessaire à leurs maisons. Mais en cette année, des inquisiteurs de la foi, de l'ordre de Saint-Dominique, furent envoyés dans la ville pour y rechercher et juger les hérétiques; ils condamnèrent une vieille femme, accusée de manichéisme, à être brûlée vive; la sentence fut exécutée. A quelque temps de là, au moment où un pauvre diable de paysan, condamné à la même peine, marchait au supplice, le peuple, exaspéré par les rigueurs des Dominicains, s'insurgea, les moines furent massacrés, et la fureur des Cordais fut si violente, si aveugle, qu'ils jetèrent les cadavres des inquisiteurs dans le puits. Ils eurent lieu de se repentir de cet acte insensé, car ils ne voulurent ni ne purent plus boire de cette eau. C'est alors qu'ils placèrent une dalle sur l'ouverture du puits, qui devint ainsi un tombeau.

A partir de cette époque, dans toutes les habitations de la ville haute, on recueillit l'eau pluviale au fond des citernes creusées dans le roc.

Celle dont on se servait dans la maison du *Grand Veneur* étant tout à fait insuffisante, Philippe ordonna d'en creuser une nouvelle.

On chercha l'endroit de la cour le plus favorable, et aussitôt on se mit à l'œuvre; mais à quelques pieds du sol, sous le pavé, on découvrit une large dalle. Elle fut enlevée. Il n'était pas besoin d'aller plus bas, les ouvriers venaient de découvrir une ancienne citerne.

L'un de ces hommes descendit avec une lanterne au fond de l'excavation creusée dans le rocher. Il poussa un cri d'horreur, en découvrant près de lui un squelette humain.

Toute la maison, maîtres et domestiques, fut bientôt sur pied tout autour.

Mme de Saint-Salvy et sa fille, poussées par la curiosité, accoururent elles-mêmes ainsi que Philippe de Froidefont.

Depuis le jour des obsèques de son oncle, Philippe n'avait pas revu Cyprienne. Quand il descendit dans la cour, il se trouva en face de la jeune fille. Les tempes du jeune homme battirent violemment, son visage se couvrit d'une pâleur subite; la scène de l'église, dans laquelle il avait pu contempler Mlle de Saint-Salvy, se représenta à son imagination, et il crut entendre encore retentir à ses oreilles cette strophe de l'hymne des morts :

Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur,
Undi mundus judicatur.

Il se hâta de chasser ce souvenir funèbre qui, malgré lui, se liait à l'émotion si vive qu'il avait ressentie à la vue de la jeune fille.

Il la salua sans parvenir à dissimuler son trouble. Mlle de Saint-Salvy parut embarrassée. Elle feignit de regarder au fond de la citerne et ne rendit qu'un salut imperceptible et contraint.

Sa mère s'empressa de venir au secours de Philippe, et de lui adresser la parole; d'un ton insinuant, elle s'écria :

— Mon Dieu, Monsieur de Froidefont, quelle découverte horrible!... Qu'est-ce donc que ce squelette? Un crime mystérieux a-t-il été commis dans cette maison?

— Je l'ignore autant que vous, Madame, répondit Philippe, mais il ne dépendra pas de moi que je n'en sois instruit, et je vais tout d'abord descendre dans la citerne...

— Vous oseriez?...

— Mon Dieu, oui. Il faut bien que je me rende compte de ce qui a pu se passer dans cette maison et que je recherche tout ce qui peut me faire découvrir la vérité.

— Quoi! descendre dans une pareille profondeur, auprès de ce squelette? Oh! j'en frissonne... Ce spectacle est vraiment affreux! Se trouver face à face avec la mort dans ces ténèbres, oh! c'est effrayant et lugubre!...

— Madame, il ne faut craindre ni le spectacle ni l'idée de la mort. L'horreur qu'elle inspire n'est qu'un préjugé...

Ces paroles que Philippe prononçait froidement et qui témoignaient de la virilité de son âme, ne firent naître dans celle de Mlle de Saint-Salvy qu'un nouveau sentiment de terreur.

— Quel courage, Cyprienne! lui dit sa mère en élevant les mains vers le ciel avec affectation.

— Oui, répliqua à voix basse la jeune fille, un courage qui fait peur...

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

L'Angleterre et l'émigration française, par A. Lebon. (Plon.) — *Vie de Mgr Plantier*, par l'abbé Clastron. (Oudin.) — *La Guerre d'Italie*, par le duc d'Almazan. (Plon.) — *Al misagallo signor Crispi*, par A. Brachet. — *Washington et son œuvre*, par E. Masseras. (Sandoz.) — *Les Libérateurs.* (Delagrave.) — *Le Parlement de Bretagne et la Royauté* (*procès La Chalotais*), par l'abbé Bossard. (Palmé.) — *La Politique féminine*, par A. Desprez. (Degorce-Cadot.) — *Henri Grégoire, évêque républicain*, par Carnot. (Martin.)

I

Les grands récits de la révolution française, ceux qui ont le plus de cours et sont lus avec le plus d'avidité, roulent principalement sur les faits les plus dramatiques. En général, l'historien s'attache aux choses qui, d'elles-mêmes, sont le plus en relief; et s'il ne néglige pas de montrer les ressorts secrets qui ont amené les événements qu'il se plaît ensuite à étaler dans tout leur jour, il montre peu de souci d'étudier les démarches, parfois très compliquées, qui n'ont pas abouti. A ses yeux, tout ce qui n'a pas amené un résultat tangible perd beaucoup de son importance, et il s'en détourne volontiers. L'histoire n'est-elle pas la narration de ce qui s'est accompli? A quoi bon donc s'occuper de ce qui n'a pas existé, de simples projets réduits à l'état de chimère? La réalité suffit à remplir le cadre : les possibilités sont de purs hors-d'œuvre. C'est tout au plus si la philosophie de l'histoire doit en tenir compte. Tel est, peu à peu, le raisonnement que l'écrivain se tient à lui-même. Ce raisonnement est-il exact de touts points? N'y a-t-il pas excès à glisser légèrement sur des desseins qui ont agité pendant de longues années de nombreux esprits, qui ont tenu en suspens des classes considérables, soutenu des espérances, inspiré des ressentiments, provoqué des actes de témérité folle ou de dévouement héroïque? En tout cas ces manœuvres secrètes, ces conspirations, ce travail souterrain témoignent de l'état de l'opinion, d'une partie du moins de l'opinion, elles révèlent en même temps, par une sorte de contre-

coup logique, les sentiments qu'ils suscitèrent chez les adversaires ; ils expliquent bien des ardeurs et aussi bien des lassitudes, bien des choses, en un mot, qui se sont passées au grand jour, mais dont on n'appréciait pas bien le sens ni la portée, parce que leurs causes étaient restées dans l'ombre.

On doit de la reconnaissance aux chercheurs qui réussissent, en recueillant de nombreux documents, à faire connaître avec suite et exactitude, de manière à en montrer toute l'importance, des trames qui avaient longtemps passé presque inaperçues, parce que les historiens ne voulaient pas y faire attention, à cause même de leur obscurité. C'est surtout dans les matières de ce genre que les pièces officielles sont utiles, disons plus, nécessaires. Les grandes journées n'ont pas besoin de preuves ni de commentaires, les faits sont là, éclatants, bruyants, ils parlent par eux-mêmes. Quand les procès-verbaux de la Convention seraient perdus, les séances qui ont précédé le 21 janvier ou le 31 mai ne seraient pas restées ignorées. Mais les efforts faits, par exemple, par la diplomatie européenne, pour nouer des intelligences à l'intérieur et combattre la révolution sur son propre terrain ont besoin d'être éclaircis par des documents certains, parce que par leur nature même ils devaient échapper à la multitude et laisser peu de traces, même pour les contemporains. Au nombre des travaux d'érudition qui ont contribué à jeter une pleine lumière sur ces points demeurés obscurs jusqu'ici de l'histoire contemporaine, nous devons placer au premier rang une publicaiton de M. André Lebon, ancien élève de l'École libre des sciences politiques, sur l'Angleterre et l'émigration française de 1794 à 1801.

Le vulgaire croit aisément, même après avoir lu une histoire impartiale de la révolution, — et beaucoup d'esprits éclairés partagent cette opinion, — que cette révolution ne rencontre, à l'intérieur, jusqu'à l'époque consulaire, aucun obstacle sérieux. Fleuve bienfaisant ou torrent dévastateur, suivant l'école politique et sociale à laquelle le lecteur appartient, la révolution poursuit invinciblement son cours, brisant comme par jeu les digues impuissantes que la réaction royaliste ou catholique s'efforce de lui opposer.

Les documents réunis dans le livre de M. Lebon démontrent l'inanité de cette opinion. Sans parler, bien entendu, des exploits de la Vendée, de la guerre des chouans, des soulèvements de Lyon, de Toulon, événements d'ailleurs presque tous antérieurs à la

période embrassée par l'auteur, nous assistons à des tentatives sans cesse renaissantes contre l'ordre de choses établi en France, et ces tentatives paraissent si bien combinées, elles ont de telles ramifications dans le pays, elles rencontrent de si nombreux complices, même dans les rangs des plus chauds républicains, qu'on se demande, avec une sorte de stupéfaction, comment il se fait que nulle n'ait été couronnée de succès.

Lorsqu'on se reporte à la suite des négociations, telle qu'elle est exposée dans le livre qui nous occupe, et que l'on voit combien d'intérêts divers étaient en jeu, quand on réfléchit que l'action, pour devenir efficace, devait s'exercer à la fois sur plusieurs points éloignés, que la séduction, la force militaire, le froid raisonnement, l'audace des passions, l'intrigue et le patriotisme devaient concourir au même but, on s'explique l'absence du concert nécessaire dans des conjonctures si difficiles.

Il se produisit, à la chute de Robespierre, une réaction dont les royalistes cherchèrent à profiter, afin de rétablir la monarchie. L'occasion semblait favorable pour agir. Le mécontentement, l'indignation étaient arrivés au point de rendre tout changement acceptable par tous. Parmi les partisans les plus intéressés et les plus dévoués de la révolution, un grand nombre auraient vu sans répugnance le relèvement du trône. La république semblait un mauvais rêve, et non seulement les honnêtes gens, mais beaucoup de coquins, que les bouleversements incessants étaient loin de rassurer, aspiraient au réveil. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'à son début, la révolution n'avait réclamé que des modifications dans les institutions et dans les mœurs, mais non pas dans les personnes chargées du gouvernement. Un grand nombre de ceux qui s'intitulaient philosophes se seraient fort bien accommodés d'un monarque, pourvu que ce monarque appliquât leurs idées. Une secte, peu considérable par le chiffre de ses adhérents, mais remuante, il est vrai, et pleine d'énergie, avait seule juré haine aux tyrans. Ce sont ces énergumènes, recrutés dans les sociétés secrètes des francs-maçons et des illuminés, qui donnèrent à la révolution son caractère sauvage et cosmopolite et en firent, à la lettre, une conspiration universelle contre l'ordre social européen. Ce sont eux principalement qui organisèrent ces terribles journées du 20 juin, du 10 août, des 2 et 3 septembre, du 31 mai, qui renversèrent successivement tous les pouvoirs, même les pouvoirs

issus de la révolution et finirent par remettre l'empire entre les mains, non pas de la multitude, mais de quelques milliers de fanatiques.

La Constitution de 91, œuvre insuffisante jusqu'à l'absurdité, n'en était pas moins l'expression fidèle de la moyenne des idées de ceux qu'on appelait alors les patriotes. Les lacunes et les défauts qu'on y a justement signalés, en auraient entravé le fonctionnement mais non déterminé sa chute si brusque, si inopinée, sans les manœuvres et les audaces du parti extrême. Une fois la faction tombée au 9 thermidor, les modérés se comptèrent et aspirèrent au rétablissement de leur idéal. Ce n'était pas le compte, bien entendu, des émigrés qui ne voyaient rien de mieux que l'ancien régime dont ils consentaient, tout au plus, à écarter les plus criants abus. Il existait donc un abîme entre les constitutionnels et les émigrés; toutefois les uns et les autres avaient un point commun, ils voulaient un roi. Quant aux républicains, beaucoup moins nombreux en réalité qu'on n'est porté à le croire aujourd'hui, la plupart, même parmi les plus compromis, n'auraient pas demandé mieux que de contribuer au relèvement du trône, pourvu qu'on leur garantît, avec l'impunité, la jouissance de certains avantages qu'ils avaient su se procurer. Tel était l'état des partis en France.

A l'étranger l'Europe monarchique commençait à s'alarmer de la force singulière d'expansion de la révolution. Tant que les Français s'étaient bornés à se déchirer entre eux, à brûler les châteaux des nobles, à chasser les prêtres, à décapiter le roi et la reine, les puissances s'étaient montrées assez indifférentes; même elles n'avaient pas vu sans une secrète satisfaction ces déchirements intérieurs, ces excès sauvages qui leur fournissaient un prétexte et une facilité d'intervenir et de se faire payer leur intervention par des conquêtes plus ou moins dissimulées, on dirait aujourd'hui par des rectifications de frontières. Mais lorsqu'elles s'aperçurent que la révolution devenait agressive à son tour, lorsque la politique avouée de la Montagne fut d'appeler tout le peuple à la révolte, de renverser tous les trônes et d'implanter partout les principes du gouvernement de la France, elles jugèrent que leur intérêt exigeait le rétablissement de la royauté, seul gage sérieux contre une propagande anarchique.

Ainsi, partout, au dehors comme au dedans, tous les esprits sensés se proposaient le même but, bien que pour des motifs différents.

Il s'agissait d'établir une entente entre ces différents groupes, de les faire tous converger vers un seul point d'après un plan général. Telle fut le but de la mission confiée, le 15 octobre 1794, par lord Grenville, chef de Foreign-Office, dans le cabinet présidé par Pitt, à l'un de ses amis de collège. Le diplomate improvisé, qui se nommait Wickham, partit pour la Suisse, où résidaient les principales têtes du parti des émigrés et il se mit immédiatement en relation avec eux. En même temps il entama des correspondances avec les royalistes demeurés en France et avec les meneurs de parti constitutionnel. Par sa souplesse, son activité, son énergie, il trouva bientôt le moyen de faire manœuvrer ces troupes qui, tout en ayant un ennemi commun, la république, se défiaient les unes des autres et faisaient leurs conditions avant de marcher ensemble. Le récit de ses démarches multipliées, de ses succès, de ses échecs, l'énumération des plans que sa rare fécondité lui fournissait à mesure que ses premiers projets venaient à manquer, remplissent ce volume et offrent un véritable intérêt. Le sujet, par sa complexité même, et par l'instabilité des desseins que l'impéritie, la mauvaise volonté ou de malheureux hasards faisaient avorter, échappe absolument à l'analyse. Nous renvoyons à l'ouvrage ceux qui seraient curieux de connaître le dessous des cartes, pendant que se jouait une si grosse partie sur les champs de bataille et dans les conseils des gouvernements. Nous nous bornerons à quelques réflexions que nous a suggérés la lecture des pièces mises sous nos yeux.

Deux choses frappent tout d'abord l'esprit : l'égoïsme des puissances et le patriotisme des émigrés. Les coalisés, jaloux les uns des autres, ne s'entendaient que sur un point, l'abaissement de la France et la destruction de son état militaire. S'ils travaillaient au rétablissement de la maison de Bourbon, ce n'était pas par sympathie pour elle, ni par respect des principes supérieurs d'ordre politique qui auraient dû leur faire un devoir de combattre pour le droit, mais c'est qu'ils étaient convaincus, non sans raison, que la conclusion d'une paix durable n'était possible qu'avec la monarchie. Pitt, dit M. Albert Sorel, dans la préface qu'il a mise en tête du livre de M. Lebon, estimait que la république serait forcée de continuer la guerre pour se maintenir au pouvoir, que la continuation de la guerre amènerait le gouvernement d'un chef d'armée, c'est-à-dire la guerre en permanence. Il

croyait, au contraire, que si la France se réconciliait avec ses anciens rois, elle serait assez heureuse de retrouver le repos pour y sacrifier son ambition, et que ses rois seraient assez heureux de retrouver leur couronne pour faire à l'Europe le sacrifice des conquêtes de la révolution.

Les armées républicaines occupaient à cette date la Belgique et la rive gauche du Rhin. Non seulement les coalisés ne pouvaient consacrer ces acquisitions, mais ils voulaient s'attribuer des lambeaux de l'ancien territoire. L'Autriche convoitait l'Alsace et la Lorraine; l'Angleterre avait jeté son dévolu sur les colonies, réduites en son pouvoir dès le début des hostilités. Déjà nantie, l'Angleterre se montrait plus coulante sur les conditions de la paix, mais l'Autriche, qui, loin d'avoir pris quelque chose, avait au contraire été chassée des provinces belges, entendait bien se récupérer d'abord, puis s'arrondir du côté du Rhin. Pourquoi donc l'empereur laissait-il ses armées dans l'inaction? Pourquoi le prince de Condé s'épuisait-il vainement en réclamations pour que l'on mît ses troupes en état de prendre l'offensive? Pourquoi l'invasion de la Savoie que le général autrichien de Bellegarde devait entreprendre de concert avec les forces du roi de Sardaigne, n'eut-elle pas lieu? Lord Macartney, accrédité près du prétendant (Louis XVIII), et bien placé pour connaître la vérité, en donne la raison. C'est qu'on n'avait jamais pu arracher au roi de France une offre explicite d'indemnité après la guerre. Sur ce point la cour de Vérone est intraitable. On y meurt de faim, mais on refuse d'abandonner un pouce du territoire national. Le roi dit que la moindre trace d'un engagement de ce genre révolterait tous les Français, royalistes ou républicains.

Les émigrés de l'armée de Condé ne tiennent pas un autre langage. Ils sont à la solde de l'Autriche et ils la maudissent. C'est, dit le prince, notre ennemie depuis cinq cents ans. Parmi les royalistes, écrit le diplomate anglais, il en est beaucoup qui préféreraient que le roi ne recouvrît jamais sa couronne plutôt que de la voir dépouillée de ses fleurons, et qui aimeraient mieux voir en France une république puissante qu'une monarchie mutilée.

On voit combien sont injustes les reproches dirigés contre l'émigration qu'on a longtemps accusée d'avoir sacrifié la grandeur de la patrie à des intérêts et à des privilèges de caste. Si Louis XVIII avait fait des concessions indignes de son caractère et de la cou-

ronne à laquelle il prétendait, les troupes de la coalition se fussent mises en mouvement, pour donner la main aux mécontents de l'intérieur, au lieu de laisser aux armées de la Convention le temps d'écraser les royalistes à Quiberon et de prendre l'offensive du côté des Alpes. Voilà la vérité historique.

Un troisième point mérite encore d'être mis en lumière, c'est le peu d'attachement de plusieurs des coryphées du parti républicain aux principes politiques qu'ils professaient avec tant de fracas. Tallien avait promis de coopérer au rétablissement de la royauté. On espérait gagner une partie du comité de Salut public et faire proclamer Louis XVIII par la Convention. Il est facile d'appeler ces projets des rêves de conspirateurs. Mais quand on se rappelle avec quelle facilité ces mêmes Jacobins courbèrent cinq ans plus tard leur échine devant Bonaparte, on n'a pas de peine à admettre qu'ils auraient aussi bien reconnu le roi de France, pourvu que ce prince leur eût offert des garanties politiques. Ce fut le refus de Louis XVIII d'amoindrir ses prérogatives, qui fit échouer les négociations.

Quant aux généraux, on les eût aisément gagnés. Plus ils avaient montré d'intrépidité pour défendre ou accroître le territoire national, plus ils se réjouissaient de combattre désormais sous un prince qui promettait de conserver leurs conquêtes et de récompenser leurs services. On s'explique par cette considération l'acquiescement de Kellermann, le héros de Valmy. Pichegru, à la tête de ses soldats, menaçait les domaines héréditaires de la maison d'Autriche pour empêcher la marche en avant de Clayrfait. Mais quand il apprend que le général ennemi se tient sur la défensive, il disperse ses propres troupes de manière à faciliter l'entrée de la Franche-Comté aux Français émigrés.

Pourquoi l'invasion projetée n'eut-elle pas lieu? Les Autrichiens accusaient Condé d'avoir refusé de marcher; le prince se plaignit de n'avoir pas reçu les secours nécessaires. La vérité est qu'ils se défiaient les uns des autres, et n'agissaient qu'à contre-cœur.

Un peu plus tard Louis XVIII se met lui-même à la tête de l'armée de Condé; mais, cédant aux préjugés de son entourage et de ses soldats, il refuse les concessions que les constitutionnels et les puissances s'accordent à lui demander. L'Autriche, inquiète et mécontente, boude; le prétendant, réduit à l'isolement, ne peut agir.

Wickham, infatigable, se rapproche alors des constitutionnels

et travaille l'opinion. Les élections semblent lui garantir le triomphe, mais le coup d'État de fructidor vient encore une fois anéantir ses espérances.

L'Angleterre s'appuie alors uniquement sur la force des armes, elle soudoie la coalition sur le continent; mais la victoire ne visite plus les armées alliées : la défaite des Russes à Zurich consolide en France un régime subi plutôt qu'aimé par la population. Pitt prend à sa solde les troupes de Condé, il s'efforce de soulever le Midi et de nouer des intelligences dans les armées républicaines; mais l'activité de Bonaparte déjoue ses plans, et la journée de Marengo, en forçant l'empire à la paix, amène l'Angleterre elle-même à négocier à Amiens. L'armée de Condé est licenciée et la mission de Wickham prend fin (1801).

MM. Sorel et Lebon prétendent que l'histoire de l'émigration est très sévère pour les émigrés. La lecture des documents recueillis et présentés par ces deux publicistes nous conduit à des conclusions différentes. Ceux qui, comme nous, condamnent l'ancien régime, ne peuvent, il est vrai, que blâmer les émigrés d'y avoir attaché toutes leurs espérancee, mais le spectacle de l'anarchie sanglante qui l'avait remplacé les rend bien excusables. M. Taine, qui a mis en si vive lumière les abus et les excès des anciennes et des nouvelles institutions, préfère visiblement les premières : il est donc, au fond de l'avis des émigrés. Mais en admettant qu'ils se trompassent sur la question de la meilleure forme de gouvernement, leur conduite politique nous paraît, en général, correcte. Ils avaient autant de droit de solliciter l'appui même armé de l'étranger, dont ils repoussaient avec énergie les prétentions ambitieuses, que Henri IV n'en avait de requérir les soldats et les subsides d'Elisabeth. Pour bien connaître les dispositions des émigrés, il faut noter cet aveu de lord Macartney.

« Le souvenir de la puissance et de la prospérité anciennes de la France est encore puissamment gravé dans l'esprit de presque tous les émigrés... Résidents et émigrés prennent feu à la moindre pensée d'un démembrement de la France. » Le diplomate ajoutait qu'un jour il fut amené à exprimer des doutes sur la détermination de la Convention à céder Lille et Valenciennes pour obtenir la paix. On répondit à cela que, ni le roi, s'il le pouvait, ni la république, si elle le voulait, n'oserait faire de telles cessions. Lord Macartney terminait par cette réflexion qui a son prix : « Il y a, j'imagine,

bien des royalistes qui, revenus au pouvoir, auraient assez peu de scrupule pour participer aux crimes de la Convention (il veut parler des invasions et des annexions violentes), profiter de ses conquêtes, et étendre le territoire plutôt que de le diminuer. »

A notre avis, M. Lebon n'a pas bien lu les documents qu'il édite.

Il se montre notamment bien rigoureux à l'égard de Condé qu'il accuse de duplicité. Le prince, sur le point de passer le Rhin, avait reçu de la cour de Vienne le modèle d'une proclamation à publier, et dans laquelle il se couvrait de l'autorité du roi. Condé fit observer avec raison qu'il ne pourrait le faire qu'à la condition de connaître certainement et par voie directe les intentions de Louis XVIII. Il demandait, de plus, que le général autrichien Wurmser affirmât positivement, dans sa propre proclamation, que son gouvernement n'avait en vue *aucun envahissement ni démembrement* de la France. Condé ajoutait, il est vrai : « Je sais bien que ce ne sera pas moi qui empêcherai les Autrichiens de prendre l'Alsace pour eux, si cela leur convient. » Cette phrase est malheureuse, mais il n'en ressort pas absolument que le descendant du grand Condé eût vu avec indifférence cet amoindrissement de son pays. En exigeant, comme condition de sa coopération armée, l'engagement de l'empereur de respecter la frontière nationale, il liait moralement et solennellement ce souverain devant l'Europe. Peut-être jugeait-il à propos de lui donner à entendre qu'une fois entré en France, il serait maître de s'indemniser, afin de stimuler une puissance si nonchalante. Il savait bien que tout le pays se révolterait contre cette prétention, et que l'Europe jalouse le surveillerait au besoin. Toutefois, il faut reconnaître que l'attitude de Louis XVIII, moins politique peut-être, était plus digne. Ce prince s'est toujours souvenu qu'il était le roi de France.

II

L'épiscopat de Mgr Plantier a laissé des traces considérables dans le diocèse de Nîmes. On peut dire que ce siège a été singulièrement favorisé par la Providence, qui y a fait arriver successivement plusieurs prélats éminents : Mgr Cart, Mgr Plantier et enfin l'évêque actuel, Mgr Besson, dont le zèle est à la hauteur de l'éloquence. M. l'abbé Clastron a eu l'heureuse idée de retracer la vie du second de ces pontifes. Les deux volumes qu'il consacre à la mé-

moire de Mgr Plantier sont d'une lecture facile, attachante, et contiennent, à côté de grandes leçons, plusieurs renseignements nouveaux. Le prélat, doué d'une activité dévorante et d'une incroyable facilité de travail, avait trouvé le moyen d'écrire, au milieu de ses incessantes occupations, des notes sur presque tous les événements un peu importants de sa vie, et plusieurs de ces notes sont de véritables mémoires. On comprend combien cette source d'information où l'auteur a pu puiser est précieuse par la connaissance d'une foule de détails très curieux. C'est ainsi que nous apprenons un fait qui mérite d'être relevé : le *Syllabus* contenait originairement deux propositions qui ne se trouvent pas dans son texte officiel : l'une de ces propositions avait trait aux institutions constitutionnelles, présentées non pas comme bonnes et utiles dans certaines circonstances, mais comme absolument et toujours nécessaires ; l'autre se rapportait aux événements qui venaient de changer la face de l'Italie, et où certains esprits, plus ou moins volontairement aveuglés, s'obstinaient à ne voir que des mobiles politiques et niaient toute influence irreligieuse. Ces deux propositions, placées sous les numéros 77 et 82, furent supprimées, parce qu'à Rome on craignit de donner lieu à des interprétations erronées. Ceci montre l'injustice du reproche adressé au Vatican, de n'avoir tenu aucun compte de la disposition des esprits. Le pape voulait faire la lumière pour dissiper les ténèbres spirituelles où était plongé le siècle, mais il évitait d'offusquer les yeux malades. Or il se trouva que l'exemplaire remis par Pie IX lui-même à Mgr Plantier, peu de temps avant la publication du *Syllabus*, n'avait pas été corrigé, et qu'il contenait les deux propos tions écartées par ménagement. L'évêque en ayant parlé dans une lettre pastorale consacrée à la défense du document pontifical, plusieurs de ses collègues s'émurent. Mgr Plantier, surpris lui-même, crut prudent de garder le silence et d'attendre. Ce ne fut que trois ans plus tard, à l'époque des fêtes du Centenaire, qu'il apprit de la bouche du Souverain Pontife le mot de l'énigme.

L'évêque de Nîmes se trouvait donc à Rome, au moment même de la publication du *Syllabus*, et il put se rendre parfaitement compte des raisons qui avaient déterminé le Pontife à un acte que l'on regardait à tort comme un défi lancé à la société moderne. Mgr Plantier s'en expliqua nettement avec l'ambassadeur de France : « Il n'y a plus aujourd'hui, lui disait-il, de *religion d'État ;* mais le césarisme moderne veut établir *une doctrine d'État;* c'en est fait

des *opinions politiques;* il faut au gouvernement des *dogmes politiques*. Et comme ces dogmes politiques s'en vont heurter les dogmes révélés et théologiques, il est impossible de garder le silence. » Par le fait, Rome n'attaquait pas, elle ne faisait que se défendre, ou plutôt que défendre la vérité dont elle a le dépôt. Tant pis pour le siècle, s'il est imbu d'idées fausses, il ne changera pas le dogme, ni, ajoutons-le, les vérités de l'ordre naturel.

Nous n'avons voulu qu'indiquer ici un des côtés intéressants de cette volumineuse histoire. On comprend, sans que nous ayons besoin d'insister, qu'en la lisant tout entière, on se place sous les yeux le tableau de cette période des annales de l'Église, bien douloureuse à certains égards, mais glorieuse après tout, qui a vu se consommer, par une suite de perfidies et de violences sataniquement combinées, la chute du pouvoir temporel du Saint-Siège.

Une simple remarque en terminant : Par son éducation ecclésiastique et par ses premiers entourages, Mgr Plantier appartenait à l'école gallicane; mais la sincérité de son cœur et la supériorité de sa raison le mirent bientôt dans une meilleure voie, et une fois qu'il y fut entré, il la parcourut jusqu'au bout. L'ascendant personnel de Pie IX ne fut, sans doute, pas étranger à cette conversion, tant ce grand et aimable pape exerçait de séduction sur tous ceux qui l'approchaient! Mais c'est le propre de la vérité de s'établir victorieusement dans les âmes qui la recherchent avec candeur.

Il est fâcheux pour la France que cette chute du pouvoir temporel dont Mgr Plantier fut le témoin attristé, ait été précédée et, en partie, préparée par la guerre que Napoléon III porta en Italie. La campagne de 1859, plus glorieuse pour nos soldats que pour nos généraux, et surtout ses préliminaires politiques, méritaient de trouver un historien, M. le duc d'Almazan, s'est montré à la hauteur de cette double tâche, dans les trois cent quatre-vingt-quatorze pages qu'il offre aujourd'hui au public. La seconde partie, qui embrasse les opérations militaires, est faite comme par un homme du métier. C'est pas à pas, et avec des documents officiels en main, que l'auteur suit les deux armées, distribuant à propos la critique et la louange. Chemin faisant, il signale et détruit la légende qui s'est déjà emparée d'événements si près de nous; il réduit notamment à sa juste valeur l'outrecuidante prétention de nos alliés les Piémontais qui, dans leur ignorance volontaire de la bataille de Solférino, ne connaissent que la *victoire* de San Martino, qu'ils affir-

ment avoir remportée à eux tout seuls. La vérité, c'est qu'ils furent constamment battus durant toute la journée. Dans la soirée, quand la nouvelle du triomphe de l'armée française parvint au quartier général de Victor-Emmanuel, ce prince, brave d'ailleurs personnellement, et honteux de la défaite de ses troupes, leur prescrivit impérieusement de reprendre l'offensive. Les Italiens obéirent par deux fois, et deux fois ils furent repoussés. Quand ils se présentèrent une troisième fois, ils trouvèrent inoccupées les positions dont ils n'avaient jamais pu s'emparer de vive force, et ils s'y installèrent sans effort, sans péril et sans gloire. Leurs adversaires avaient été obligés de suivre le mouvement général de retraite imprimé à toute l'armée autrichienne à la suite de la victoire des Français. En mémoire d'un succès obtenu par le courage des autres, les Italiens ont élevé un monument où ils se pavanent dans la gloire d'autrui. L'histoire ne rapporte pas que les Romains, dont les Italiens d'aujourd'hui se donnent comme les continuateurs, aient célébré comme une victoire le désastre de Cannes. Ils ne refusèrent pas pourtant un témoignage d'estime au général que la fortune n'avait pas favorisé. On mesure ainsi la distance qui sépare la fierté romaine de la jactance italienne.

La partie la plus intéressante du livre de M. d'Almazan est celle qui raconte les préludes de la guerre et les savantes menées qui la provoquèrent. C'est une véritable histoire diplomatique, écrite à l'aide de nombreux documents émanés des diverses chancelleries, surtout de celles de Paris, de Londres et de Turin. C'est un tableau curieux, surtout par les détails, car l'ensemble était déjà bien connu, où l'impertinente rouerie de M. de Cavour éclate dans tout son jour. Cet homme, auquel on ne saurait refuser une sorte de patriotisme de mauvais aloi, il est vrai, avait juré dès son entrée aux affaires, en qualité de subordonné très obscur de Massimo d'Azeglio, de bouleverser la Péninsule pour y établir l'hégémonie du Piémont. Pour arriver à ce but, qui a été non seulement atteint mais dépassé, il ne craignit pas de jouer double jeu : d'un côté, il favorisait sous main la révolution, une grande force, comme disait son compère Palmerston, qu'il fallait savoir utiliser ; de l'autre, il effrayait les puissances par le spectre de l'anarchie, et présentait la royauté piémontaise comme seule capable de le mettre en fuite. Cette tragi-comédie, grâce à un concours inouï de circonstances, eut un plein succès. Toutefois son auteur eût misérablement échoué, s'il n'eût rencontré de bonne heure, dans l'empereur des Français, nous ne voulons pas dire un

complice, ni une dupe, mais un homme que ses compromissions antérieures, une partie de son entourage et ses rêves d'illuminé disposaient à jouer presque inconsciemment un rôle qui participait de l'un et de l'autre. Il faut rendre cette justice à Napoléon III, qu'il se sépara nettement de Cavour, lorsqu'il arrêta les préliminaires de Villafranca, et l'on doit croire cette rupture sincère, car le ministre éclata en imprécations. Il faut lire cette scène, elle peint admirablement l'homme.

Ces récits sont très instructifs mais ils ne disent pas tout : le dessous des cartes échappe, il n'entrait pas dans le plan de l'auteur de le montrer. Ainsi la mise en scène du congrès de Paris est fort bien présentée; mais on ne nous fait pas connaître le mobile réel de tous les acteurs : il se laisse, à la vérité, facilement deviner. L'Autriche, malhabile, à force de circonspection, crut avoir gain de cause, parce que les protocoles désobligeants pour elle n'avaient pas de conclusions immédiatement menaçantes. Elle ne s'aperçut pas que l'on montait l'opinion contre elle et que l'on préparait un éclat. Cette puissance fut d'ailleurs inexcusable de s'être associée à un blâme formel de la politique intérieure du Saint-Siège, et d'avoir émis le vœu impertinent de l'introduction de réformes dans l'Etat romain. Les révolutionnaires italiens s'apprêtaient à le réformer à leur manière. M. le duc d'Almazan, qui nous paraît avant tout un politique fin et froid, n'a pas assez nettement témoigné sa désapprobation de ces tracasseries mesquines qui masquaient mal des intentions sacrilèges.

La France avait donc prodigué son or et son sang pour faire, contrairement à toutes les traditions de son histoire, une Italie puissante. Quelle fut la récompense de ce dévouement? Les Italiens jetèrent feu et flamme contre leurs alliés, qu'ils accusèrent de les avoir abandonnés à moitié chemin. On connaît les fureurs de Mazzini lorsque le souverain de la France, poussant à l'extrême ce que ses courtisans appelaient la magnanimité, céda aux vaincus de Custozza l'imprenable quadrilatère que le non moins généreux François-Joseph lui avait abandonné. Mais laissons les sectaires, et recherchons seulement l'opinion des diplomates et des publicistes à sens rassis. Eh bien! ceux-ci, dans leur impartialité sereine, résument les événements de la manière suivante : « La France a fait la prépondérance piémontaise; l'Angleterre, l'unité italienne; la Prusse nous a dotés de frontières. » Voilà toute la gratitude de ces hon-

nêtes gens à notre égard. Les hommes d'Etat italiens disent et écrivent avec une parfaite placidité que, maintenant que la France ne peut plus ou ne veut plus faire rien en faveur de l'Italie, elle est devenue son ennemie naturelle, parce que son intérêt évident est que son ancienne pupille ne devienne pas trop forte. M. Auguste Brachet, dans son *Al misogallo*, établit ces divers points avec une abondance de citations et une limpidité admirables. L'auteur explique fort plausiblement la naïveté de cet égoïsme. L'Italie moderne se croit, de bonne foi, l'héritière de Rome, maîtresse du monde. Non seulement tous les honneurs, mais tous les services lui sont dus. Les nations accomplissent une simple obligation de vasselage en lui tenant l'étrier. *Il primato d'Italia* : on ne sort pas de là. M. Brachet ne s'indigne pas, il constate ; il devrait s'indigner contre la conception politique propre aux Italiens de nos jours, et qui est un véritable retour au paganisme.

Washington, le héros du nouveau monde, était-il dans l'ordre des choses politiques, autre chose qu'un honnête païen? C'est ce que l'on se demande après avoir lu l'opuscule que M. Masseras consacre à sa gloire et à son œuvre. Cette vie de sagesse, de modération, de désintéressement, de devoir, attache sans doute et inspire un certain respect, mais on y voudrait un peu de flamme. L'ardeur ne manque pas, tant s'en faut, dans le volume où M. Joseph Fabre s'imagine qu'il retrace la vie des *libérateurs* des nations. Nous y retrouvons Washington en compagnie d'Harmodius et d'Aristogiton, de Spartacus, de Caton, des deux Brutus, de Guillaume Tell et des Macchabées ! L'auteur a le tort de prêter à ses héros les sentiments qu'il éprouve, mais qu'ils n'ont pas tous partagés; il n'a, du reste, aucune parole de blâme ni contre l'assassinat politique, ni contre le suicide. Inutile d'en dire davantage.

Les magistrats qui s'attachèrent, à la fin du siècle dernier, à conserver à la Bretagne ses vieilles libertés, étaient, sans doute, animés de meilleurs sentiments que la plupart de ces prétendus libérateurs. Ils contenaient, du moins, leurs ressentiments contre un pouvoir qui tendait à devenir de plus en plus absolu, dans de certaines bornes. Les pages intéressantes de M. l'abbé Bossard, de la Société archéologique de Rennes et de l'Association bretonne, rétablissent dans son vrai jour l'épisode longtemps mal compris, du procès de La Chalotais. On y apprend les véritables causes de

la persécution dirigée contre le fameux procureur général. Les Jésuites n'y furent absolument pour rien, ils ne cherchèrent pas à se venger de l'auteur du partial et injuste *compte rendu*. Le duc d'Aiguillon voulait faire despotiquement le bonheur de la province qu'il commandait; il se heurta contre la résistance énergique du Parlement. La Chalotais, qui était l'âme de cette résistance, fut puni par les rigueurs que l'on sait. Il est curieux de voir, à la veille de la Révolution, la Bretagne exercer par l'organe de ses chefs naturels, toutes les prérogatives des États représentatifs et finir par avoir raison de l'arbitraire ministériel.

M. Adrien Desprez n'a pas cherché à conquérir les bonnes grâces du beau sexe quand il a composé sa *Politique féminine*. Des princesses, reines, dames de cour, qui figurent dans sa galerie à partir de Marie de Médicis jusqu'à Marie-Antoinette, il n'en est presque aucune qui trouve grâce à ses yeux. Il a voulu, sans doute, faire œuvre d'historien sévère. Mais ne pourrait-on pas lui reprocher d'avoir accueilli comme des faits indiscutables des accusations lancées par la malveillance, sans preuves à l'appui? M. Desprez se plaît beaucoup à la lecture des *Mémoires*, et il les cite d'une façon très piquante; peut-être n'en use-t-il pas avec assez de précaution. De plus, est-il possible de porter un jugement équitable sur le gouvernement de la France, quand on se tient de parti pris en dehors des considérations religieuses, et que, sans attaquer directement le dogme catholique, on fait bon marché de l'Eglise, de ses décrets et de ses décisions?

L'évêque constitutionnel Grégoire était un esprit naturellement faux, que les préjugés jansénistes achevèrent de jeter hors de la bonne voie. M. Carnot en fait un héros, presque un saint. Nous ne voulons pas nier en lui certaines qualités, il nous plaît de rendre hommage à la fermeté qu'il déploya, en refusant de condamner Louis XVI à mort (en compagnie, du reste, de presque la moitié de la Convention), et surtout en défendant publiquement sa foi chrétienne pendant la Terreur, au lendemain de la lâche démission de Gobel. Il n'en a pas moins exercé une influence funeste sur ses contemporains, par ce mélange même de droiture et de fanatisme révolutionnaire. A ce point de vue sa responsabilité sera grande dans l'histoire; et les hommes seront appelés à le juger avec rigueur. Nul ne sait si Dieu aura été plus indulgent.

Léonce de la Rallaye.

CHRONIQUE PARISIENNE

Un nabab et les Galibis du Jardin d'acclimatation. — Encore les Panoramas : la Bataille de Champigny et la Prise de la Bastille. — Le correspondant imaginaire. — Une kermesse aux Tuileries. — *Cinquante ans de vie littéraire*, par M. Mary Lafon. (Chez Calmann Lévy). — *Larmes et sourires*, par M. Froissart. (Chez Ollendorff). — L'*idéal*, par M. Edouard Neveu. (1 vol. chez Victor Palmé.)

Je connais un Parisien qui a la manie de faire le contraire de ce que font les autres; ainsi il prétend qu'on ne doit point aller à la campagne, l'été, qu'il ne faut pas s'absenter à ce moment-là, parce que c'est le seul moment où Paris appartienne réellement à ceux qui l'habitent.

— Voyez, dit-il, nous sommes seuls..., bien seuls; tous ces gens qui passent appartiennent à la population d'ici. Pas un Anglais pour nous intercepter la lumière du jour; les Russes ont regagné leurs frimas et les Espagnols leurs colonies. Je parie que je demande à ce monsieur... là... où il est né; bien sûr qu'il a reçu le jour dans une maison de la rue Saint-Denis ou dans un appartement du quartier des Batignolles.

Et notre homme se promène, heureux, satisfait, sur l'asphalte brûlant du boulevard; il hume délicieusement la poussière que soulèvent les tramways et les omnibus; il s'asseoit avec emphase devant la terrasse presque déserte d'un café vide de consommateurs; il demande une glace panachée qu'il égratigne lentement avec une cuiller en vermeil et il a l'air de prendre possession de l'immense capitale où languissent au vent chaud des arbres déjà roussis et dépouillés de leurs feuilles.

Eh bien! ce Parisien excentrique a dû être troublé, cette année, dans sa béatitude; je vais vous expliquer pourquoi.

Il n'a pas pu rester aussi seul qu'il le désirait, puisque les journaux ont annoncé la venue dans nos murs d'un nabab et des Galibis du Jardin d'acclimatation.

Qu'est-ce qu'un nabab?

Je serais assez empêché de vous l'apprendre; je ne connais même pas l'origine du mot, qui nous vient probablement de l'Orient. Dans la langue des vaudevillistes et des romanciers, nabab signifie un être prodigieusement riche; un de ces individus qui possèdent de quoi satisfaire tous leurs goûts, toutes leurs fantaisies, tous leurs désirs.

Il y a des nababs dans les *Contes des mille et une nuits;* il y en a aussi dans ces faux romans turcs du dix-huitième siècle que nos aïeules lisaient avec tant de curiosité. La littérature moderne nous a donné tout dernièrement le *Nabab*, de M. Alphonse Daudet. Après ce dernier échantillon de l'espèce, je croyais que la race en était perdue.

Pas du tout. L'Inde, dans ses profondeurs, recélait encore un nabab authentique. Il est arrivé chez nous par ce canal de Suez dont on a tant parlé depuis quelques semaines; il a débarqué à Marseille, et quand on lui a appris qu'il était sur la Cannebière, il a souri, sans doute parce qu'il connaissait la chansonnette célèbre...

Té, vé, tron de lère,
Zé suis la verte pilière
Tron de lère
De la Cannebière...

Je sais depuis longtemps qu'il n'y a plus d'enfants, je commence à croire qu'il n'y a plus d'Indiens, si ce n'est dans la pièce du *Prêtre* de notre ami Charles Buet.

Ce nabab d'hier a eu le tort immense de venir après le shah de Perse, qui est un nabab, lui aussi. Un shah, cela ne se voit pas tous les jours, tandis qu'un homme riche!... Nous avons certains financiers, sous le péristyle de la Bourse, qui feraient une autre concurrence aux Crésus du Bengale et aux Samuel Bernard du Bendjâb.

D'ailleurs, l'Indien, cousu d'or et porteur de diamants gros comme des bouchons de carafe, s'est heurté, à Paris, à une concurrence inattendue. Les Galibis du Jardin d'acclimation lui ont fait sérieusement tort.

Dire qu'un Galibi est joli, joli, ce serait aller peut-être un peu

loin. Des sauvages qui se tatouent et qui s'enduisent le corps de graisse ne sauraient être bien séduisants. Je ne connais rien de plus laid qu'un Galibi pur sang, excepté pourtant un second Galibi.

Ils sont venus toute une famille et ils reçoivent au Jardin d'acclimatation les badauds qui leur font l'honneur de les visiter. Inutile d'ajouter que la conversation de ces mécréants est assez sommaire. Ils ne répondent ni oui ni non, ce qui m'inspire des doutes sur leur authenticité; je suis devenu très sceptique depuis que j'ai vu un Caraïbe des Batignolles se nourrir d'un lapin vivant, en poussant des cris forcenés. Cet homme était un honnête ouvrier que les hasards de la vie avaient réduit au triste métier de saltimbanque. Il aimait trop le lapin, c'était ce qui l'avait perdu.

Qui nous dit que les Galibis ne sont pas des rôdeurs de barrière, déguisés en homme primitifs? En grattant un peu, ne trouverait-on pas le pâle et immonde voyou, chanté par Auguste Barbier!

J'ai de la défiance; je ne comprends pas pourquoi on exhibe de pareils monstres dans un lieu où l'on « acclimate ». Est-ce que, par hasard, on voudrait implanter dans notre belle France ces horribles magots qui sont si bien dans les huttes enfumées de leur pays natal?

Nous n'avons nul besoin de ce supplément de population; allez vous-en chez vous, vilaines bêtes!

Il paraît que, dans ma dernière chronique, je n'ai pas été assez explicite au sujet du panorama de MM. Detaille et de Neuville; ce beau travail méritait en effet un jugement moins sommaire.

Je suis retourné rue de Berry, pour mieux me rendre compte de l'effet produit, et pour voir si, par hasard, mon impression première subsisterait. Cette impression est restée telle quelle. Oui, MM. Detaille et de Neuville ont exécuté là, à mon avis, le plus beau panorama connu.

La scène se passe sur un monticule voisin du four à chaux qui joua un si grand rôle dans la bataille de Champigny.

A droite, en entrant, on aperçoit les grands peupliers derrière lesquels coule la Marne; le village est en feu; du haut du clocher, occupé par les Allemands, partent des coups de fusil, rayant l'espace de zébrures terribles. Chaque petit enclos est le théâtre d'une lutte acharnée. Au loin, les coteaux de Villiers fourmillent de masses noires, sorties des bois où elles se cachaient.

Voici, derrière nous, le général Ducrot, entouré de son état-major et donnant des ordres à une estafette. Près de lui, on remarque le général Renaud, surnommé par les soldats d'Afrique « Renaud arrière-garde », parce qu'il était incomparable pour protéger les retraites. Il assistait là à sa dernière bataille, car il fut tué quelques heures après avoir reçu les instructions de son commandant en chef.

Nous sommes au moment de la journée où nos troupes, remises de leur panique du matin, recommencent à prendre l'offensive. Elles gravissent les pentes semées d'obus en ripostant à la fusillade. De nombreux officiers payent de leur vie la sublime vaillance qu'ils montrent en conduisant leurs soldats.

Vers le milieu de la toile, il faut remarquer un lignard blessé qui tend à un trompette ses dernières cartouches. Sur le bidon du trompette, M. Detaille a apposé sa signature; M. de Neuville a mis la sienne sur la musette du pauvre pioupiou moribond.

C'est non loin de là que nous apercevons l'épisode principal de cette composition gigantesque.

Des compagnies allemandes ont été surprises par le mouvement tournant des Français. Acculées contre un précipice, enfermées dans la masure en ruines du four à chaux, elles sont obligées de se rendre à un bataillon qui les cerne et qui s'apprête à les emmener prisonnières. Un capitaine de mobiles, le sabre au poing, leur enjoint de mettre bas les armes. Les Prussiens, levant la crosse en l'air, obéissent à cette injonction.

Nous retrouvons là la fougue ordinaire et le sentiment dramatique de M. de Neuville; peut-être M. Detaille est-il plus correct, plus étudié; je ne saurais auquel de ces deux artistes décerner la palme; ils ont tous les deux des qualités différentes qui, ici, se sont fondues et amalgamées en un tout harmonieux.

Du reste, les peintres ne sont pas les seuls auteurs d'un panorama; les décorateurs peuvent eux aussi revendiquer leur part de gloire. Si vous aviez la chance de connaître le directeur du Panorama de la rue de Berry, M. Olivier Merson, je vous engagerais à vous adresser à son obligeance bien connue pour visiter ce que j'appellerais volontiers les « dessous » du spectacle.

Rien de curieux comme de voir les constructions qui servent de trompe-l'œil; souvent le terrain se confond avec la toile, un buisson commencé avec des feuilles vraies, se termine en peinture; une

corde grosse comme un câble devient, par l'effet de la perspective, une mince ficelle.

J'ai vu ce dernier exemple dans une autre salle panoramique, élevée récemment à l'extrémité du pont d'Austerlitz. J'espère qu'on ne m'accusera pas de professer un grand enjouement pour le hideux massacre, décoré du nom de « Prise de la Bastille » ; l'histoire aujourd'hui démontre, pièces en mains, que ce fait d'armes révolutionnaire ne fut qu'une abominable lâcheté, l'égorgement de quelques malheureux invalides (qui ne se défendaient pas) par une populace ivre de vin et de sang.

Hé bien, ces prémices étant posées, je dois déclarer que l'œuvre de MM. Poilpot et Jacob, tout en ayant le tort de rappeler une journée funeste, a du moins le mérite de ne pas exagérer l'importance de ce singulier exploit. Ce n'est pas là une bataille, c'est bien une tuerie bête, et l'affaire a dû se passer ainsi.

On voit clairement que les assaillants ne courent aucun risque; les invalides de De Launay parlementent déjà en hissant le drapeau blanc et en agitant des mouchoirs. Les cadavres qu'on rapporte sont ceux de gens qui sont tombés du haut d'un toit ou qui, ne prenant pas part à l'action, ont été atteints par une balle perdue.

En résumé, l'agitation se concentre dans la rue Saint-Antoine; le tumulte n'atteint même pas la place Royale, qui se trouve à quelques pas de là. Quant au reste de Paris, il demeure parfaitement tranquille.

Un chaud soleil de juillet illumine la vieille cité; les bateaux naviguent paisiblement sur la Seine, la campagne s'étend au loin, couverte d'épis dorés et de prairies charmantes. Le peuple tranquille s'inquiète si peu de revendiquer ses prétendus droits qu'on aperçoit un sage qui, sans se préoccuper du brouhaha, arrose ses pots de fleurs, tandis que des commères, d'une fenêtre à l'autre, se racontent les cancans du quartier.

MM. Poilpot et Jacob auraient pu donner leur sujet au mélodrame noir et emphatique; il leur était facile d'augmenter le nombre des défenseurs de la Bastille, et de semer des périls fictifs autour de la horde furieuse mais prudente qui s'élança à l'assaut des remparts de la vieille forteresse. Ils ont préféré s'en tenir à la réalité historique, et il faut les féliciter de ne pas avoir cherché à flatter les basses passions de la multitude.

Mais, nous direz-vous, à quoi bon rappeler les scènes qui ont précédé le massacre de Foulon et de Berthier?

J'avoue que l'idée ne me semble pas heureuse; elle n'a qu'un bon côté, c'est de montrer comment les révolutions se conduisent et quels bienfaits elles répandent sur les nations. La prise de la Bastille est la première étape de la voie sanglante parcourue par la France terroriste; ce début promettait et il a tenu, hélas! tout ce qu'il avait promis.

Pendant le mois dernier, le *Parsifal* de Wagner à Bayreuth a un instant accaparé l'attention du monde artistique.

On ne pouvait ouvrir les journaux sans y découvrir un compte rendu (plus ou moins authentique) de *Parsifal.* Certaines feuilles, en effet, n'avaient pas les moyens d'envoyer des *reporters* dans le royaume de Bavière; pourtant, comme elles tenaient à paraître bien renseignées, elles contenaient tout de même des articles d'un correspondant imaginaire qui débutait ainsi :

« Je vous écris encore sous l'impression du superbe drame lyrique que je viens d'entendre.

« Personne avant moi n'avait pénétré dans l'enceinte réservée aux fanatiques de la musique du maître. En soudoyant les gardiens du théâtre, en versant l'or à pleines mains, j'ai pu me glisser dans la salle et assister, ignoré, aux répétitions auxquelles nul n'était admis.

« L'opéra de *Parsifal* a déroulé devant moi ses splendeurs que tout le monde admirera bientôt et que j'ai été le premier à découvrir. Il y a ici une foule de gens qui envient mon sort; des Anglais millionnaires ou simplement curieux m'ont offert une fortune, si je voulais leur enseigner par quel moyen j'avais pénétré dans le sérail dont je connais maintenant les détours.

« Rassurez-vous, je n'ai pas accepté les propositions de ces insulaires; je me dois au journal que je représente. A lui seul, ma prose étincelante et variée, à lui l'hommage de mon talent et le fruit de mes veilles!

« Bayreuth voit dans ses murs un défilé de tous les peuples de l'univers. Quand je me promène dans la rue, je coudoie l'Espagnol sombre et mélancolique, l'Italien à la physionomie rusée, l'Allemand nourri de choucroute, le Russe ami du czar, l'Autrichien à la moustache blonde; je reconnais un Parisien à ceci : qu'il crie plus fort à lui tout seul que tous les autres représentants de l'Europe civilisée.

« Nous n'avons ni à boire ni à manger; la ville contiendrait aisé-

ment quinze cents visiteurs; il en est venu dix mille; vous voyez la cohue d'ici.

« On se nourrit comme on peut, on couche dans les voitures abandonnées, on n'obtient un saucisson qu'en menaçant de mort le charcutier qui le détient, on ne parvient ni à se faire raser, ni à se faire brosser les habits, ni à se faire cirer les bottes. Si cela s'appelle un voyage d'agrément, je me demande quelle épithète accoler aux voyages ordinaires.

« A ce qu'il m'a semblé, *Parsifal* est un bien bel opéra. Je n'y ai pas compris grand'chose, mais j'en ai entendu dire beaucoup de bien par les « patrons ».

« Savez-vous ce que c'est que les « patrons »?

« Ce sont les gens qui ont juré d'admirer partout et quand même la musique de Richard Wagner. Ils n'y vont pas par quatre chemins; ils commencent par supprimer Beethoven, Mozart, Mendelssohn et autres vieillards démodés; ils les raient de leurs papiers et disent sans embarras : la musique est née le jour où Richard Wagner est né.

« Ce que c'est que de trouver une formule!... Celle-ci a l'avantage de se retenir facilement; elle répond à toutes les objections, elle détruit le passé et elle engage l'avenir! Elle est une profession de foi et une affirmation solennelle. Avant Wagner, pas de musique; voilà qui me semble clair, complet et irréfutable. Un enfant comprendrait cela!

« Nous avons ici un théâtre wagnérien, des objets de toilette wagnériens, un hôtel et jusqu'à un calendrier wagnérien.

« Comment, dites-vous, un calendrier?

« Parfaitement; en voici des extraits. Je ne choisis que les dates les moins importantes.

« 22 février 1842.

Richard Wagner songe à composer la partition de Rienzi.

« 15 avril 1845.

Richard Wagner dîne à trente deux sous dans un restaurant du Palais-Royal.

« 5 novembre 1854.

Richard Wagner, indisposé, se guérit avec du sulfate de magnésie.

« 13 mars 1861.

Le Tannhaüser, représenté à l'Opéra, se replie en bon ordre.

« 25 juin 1864.

Richard Wagner écrit à sa sœur.

« 26 juin de la même année.

Il s'aperçoit qu'il a oublié d'affranchir la lettre.

« Et ainsi de suite pendant tout un volume; vous m'avouerez qu'on trouverait difficilement des sujets plus intéressants. Je ne connais point de roman d'aventure qui m'ait plus diverti; en parcourant le calendrier wagnérien, je pense au grand homme; je me demande ce qu'il a daigné faire le même jour que moi, je vis en pensant à lui et je le vois rayonner dans une apothéose lointaine.

« Vous ne vous imaginez pas combien, dans cette soirée mémorable, où l'on a joué *Parsifal*, il s'est montré simple et touchant. Ainsi, au moment où les spectateurs, entraînés par la force de l'enthousiasme, ont commencé à battre des mains, ne s'est-il pas penché sur le rebord de sa loge en prononçant cette parole mémorable qu'il faudra graver en lettres d'or sur le fronton du théâtre de Bayreuth : — N'applaudissez pas, vous détruisez l'illusion !

« De méchantes langues ont prétendu que jusqu'à ce moment de la représentation — et elle durait depuis longtemps déjà — la salle était restée très froide, en sorte que Wagner aurait voulu faire croire que si l'on n'avait pas applaudi jusque-là, c'était par respect. Mais j'espère que vous ne partagerez pas l'opinion des ennemis de la secte; vous admirerez, au contraire, avec moi, de quelle façon noble Wagner a *dirigé* les sentiments de son auditoire.

« A la fin, comme on demandait l'auteur, le maître s'est avancé jusqu'au bord de la rampe.

« — Me voici, a-t-il dit avec un sourire ineffable. Mais je n'entends pas être rappelé seul; j'espère que vous êtes content de *mes* artistes, je vais aller les chercher pour partager le triomphe que vous me décernez si justement.

« Là-dessus, il est parti à la recherche de ses ténors et barytons, il ne les a point trouvés, parce que la musique de l'avenir avait creusé ces virtuoses robustes et qu'ils se débattaient à la taverne d'ici-bas contre un jambon de Westphalie qu'ils avaient réussi à se procurer »...

Bornons-là les citations de notre correspondant chimérique; après tout, ces renseignements n'étaient ni plus vrais ni plus faux que bien d'autres. Jules Janin ne répondait-il pas aux personnes qui lui reprochaient de ne pas assister aux pièces dont il rendait compte :

— Je juge mieux ainsi ; le jeu des acteurs me trouble.

Nous n'aimons pas beaucoup les fêtes publiques ; mais, s'il en est une dont nous nous serions particulièrement dispensé, c'est bien de celle qui a eu lieu aux Tuileries, au bénéfice des écoles laïques. Elles allaient donc bien mal, les écoles, qu'il a fallu une kermesse pour les soutenir !

Non, franchement, cela a dépassé toutes les bornes. Le cœur a beau s'armer de philosophie : il se serre devant cette orgie démagogique, s'étalant sur les pelouses plantées pour servir à des ébats moins populaciers.

Tout ce que la capitale renferme d'ignoble, de crapuleux, de repoussant, s'était donné rendez-vous devant l'antique demeure des rois de France, brûlée par la canaille que l'on sait. Les allées qui avaient abrité jadis de si brillantes toilettes étaient déshonorées par la blouse, le calicot, les chapeaux mous et la casquette à trois ponts.

On se saoulait patriotiquement, on dansait entre laïcisés et laïcisées ; bref, le scandale a été si grand qu'au lendemain de la ripaille, un journal, ami du pouvoir, a réprouvé « les blâmables complaisances qui ont laissé s'introduire aux Tuileries une populace qu'on ne devrait pas tolérer même dans les carrefours ».

Le même journal ajoutait :

« Il est urgent d'expurger Paris et d'assurer la décence et la sécurité de nos rues. A aucune époque on n'a constaté autant d'attentats contre les personnes et les propriétés. Non seulement les attaques nocturnes se multiplient, mais on commet des crimes en plein jour et il est devenu presque périlleux de traverser les taillis reculés du bois de Boulogne. »

Avant un an, si cela continue, les citoyens n'oseront plus sortir de chez eux qu'armés jusqu'aux dents. On arrêtera les passants sur la place de la Bourse et on videra les goussets trop bien garnis, qui se hasarderaient sur le boulevard des Italiens.

Les mémoires sont à la mode ; aussi M. Mary-Lafon vient-il de publier les siens, que personne ne lui demandait, du reste.

D'après le titre même du volume, M. Mary-Lafon compte *cinquante ans de vie littéraire ;* cette lutte d'un demi-siècle contre l'obscurité ne me semble pas s'être terminée par des résultats bien éclatants.

En effet, des ouvrages que cite l'auteur, il n'en est guère qui soient parvenus jusqu'à nous. Nous entendons parler du grand succès de la *Jolie Royaliste*, de l'immense triomphe de *Bertrand de Born*, des transports qui accueillirent le *Maréchal de Montluc;* et ces chefs-d'œuvre sont enterrés dans la fosse profonde de l'oubli! Ces glorieuses épaves n'ont pas résisté au choc des vagues, elles ont sombré dans la tempête, nous ignorons même leur nom!

Connaissez-vous la *Bande mystérieuse?* Hélas non. Et la *Peste de Marseille?* Pas davantage.

Pourtant M. Mary-Lafon n'est point un inconnu... dans un certain monde. Mais que voulez-vous? Les mémoires, quand ils ne sont pas écrits par un personnage illustre, ont quelque chose d'agaçant.

Par leur forme même, par la tournure égoïste du pronom *je*, employé à chaque instant, ils disposent mal le lecteur tant soit peu récalcitrant. Ainsi il est bien évident que le mouvement littéraire de ces cinquante dernières années ne s'est pas effectué avec M. Mary-Lafon pour centre et pour pivot; or, le livre auquel je fais allusion semble dire cela. Il le dit malgré lui, il ne veut pas le dire, mais, à cause de l'agencement même du style, il le dit inévitablement.

Les travaux d'érudition de M. Mary-Lafon sont moins ignorés que ses récits d'imagination pure. Il a rassemblé des détails assez piquants sur la grammaire de nos dialectes méridionaux; car il est du Midi, certes, — du vrai Midi, — et il est aussi fier de cette origine que s'il descendait d'hidalgos castillans, contemporains de don Quichotte de la Manche.

A quel parti se rattache M. Mary-Lafon? Son livre sur *Rome moderne* ne passe pas pour être d'une orthodoxie irréprochable; l'auteur a eu maille à partir avec *l'Univers*, au sujet de ce pamphlet sur le gouvernement pontifical.

Malgré cet incident, je crois que M. Mary-Lafon doit être classé surtout parmi les gens qui sont d'un avis opposé au vôtre, quelle que soit la question que vous abordiez. Il se vante d'avoir une grande indépendance de caractère; je l'en félicite. Je crains pourtant que, dans quelques cas, cette indépendance n'ait été poussée un peu loin.

Ainsi, que pensez-vous de ce trait?

« L'historien du Midi » (c'est ainsi que M. Mary-Lafon s'intitule

modestement) était allé se promener à Marseille ; il y fut reçu par un ami qui lui envoyait tous les ans une caisse de havanes et qui n'avait qu'un défaut, bien innocent en somme : la passion du calembour. Pendant le dîner, qui avait lieu dans une bastide parfumée par les orangers et entourée de lauriers, roses, la verve de l'amphytrion s'exalta. Il céda à sa manie, il calembourisa tant qu'il put.

Un homme patient l'eût écouté avec d'autant plus de mansuétude que la chère était parfaite et le vin exquis; mais M. Mary-Lafon passe pour avoir la tête près du bonnet. Depuis quelques instants il se démenait sur sa chaise comme qui a la démangeaison de sortir. L'hôte marseillais s'en donnait à cœur-joie.

— Messieurs, disait-il, savez-vous pourquoi les Provençaux sont les meilleurs antiquaires?... Non, n'est-ce pas?... Alors, notre cher commensal va vous le dire.

— Moi? s'écria M. Mary-Lafon ; de ma vie je n'ai compris un calembour.

— Quelle plaisanterie ! fit le Marseillais en haussant les épaules.

Et tirant de sa poche un recueil de facéties quelconques, à l'usage du vulgaire, il lut les deux lignes suivantes :

« Pourquoi les Provençaux sont-ils les meilleurs antiquaires? parce qu'ils aiment les *mets d'ail* (médailles.) Signé : Mary-Lafon.

« L'historien du Midi » bondit sous l'outrage.

— Si je connaissais l'auteur de cet opuscule, dit-il, je l'attaquerais en diffamation ; car je ne connais rien de plus sot qu'un calembour, si ce n'est celui qui le fait.

On conviendra que c'était un assez drôle de dessert que M. Mary-Lafon servait là à son hôte ; le Marseillais n'envoya plus de cigares ; ma foi, je ne puis que l'approuver.

Autre anecdote ; elle a été imprimée dans l'*Histoire anecdotique du duel*, par M. Emile Colombey.

Un jour qu'il se baignait dans la Marne, le futur auteur de *Rome moderne* entendit des cris de détresse. Il nageait fort bien, il n'avait que vingt-quatre ans à cette époque-là, et étant allé au secours de l'homme qui se noyait, il eut la chance de le tirer d'affaire. La première émotion passée, le sauveteur et le sauvé s'en furent déjeuner ensemble.

— Ah ! soupirait la victime ressuscitée (c'était un marchand de

toile), mon père n'est plus mort; je le retrouve en vous, puisque je vous dois la vie.

— Bien, bien, répondait l'autre, laissons cela; j'ai une faim d'enfer...

— Oh! vous ne pourrez vous dérober à ma reconnaissance... vous êtes mon père, vous dis-je.

— Ah ça! demanda M. Mary-Lafon, est-ce que vous auriez une maladie de cœur, par hasard?

— Non, mon père.

— Mais, taisez-vous donc alors!

— Oui, mon sauveur.

Et le marchand de toiles reprenait de plus belle : — Vous êtes mon père, puisque vous m'avez tiré de l'eau où je buvais beaucoup plus que je n'en avais envie.

On n'est pas du bas Quercy pour rien; M. Mary-Lafon s'empara d'un saladier de fraises et le lança à la figure de son interlocuteur, celui-ci riposta par une carafe; les cuillers et les fourchettes volèrent en l'air, la bataille devint complète.

Une heure après, les deux adversaires, assistés d'un docteur et de quatre témoins, gagnaient un bois écarté pour y vider leur querelle; pendant la route, le noyé murmurait de plus belle :

— O mon père!

Les témoins mesurèrent vingt-cinq pas, donnèrent le signal. Une double détonation retentit; personne n'était atteint.

— Voyons, dit M. Mary-Lafon à son persécuteur, continuerez-vous à me donner des témoignages de tendresse.

— Tant que je vivrai, jusqu'à mon dernier soupir.

— Alors, Messieurs, rechargez les armes?

Les pistolets furent rechargés, les combattants se remirent en place et de nouveau l'écho retentit du bruit de la poudre. La chemise seule du marchand de toile fut trouée par une balle inoffensive.

— O mon père! s'écria immédiatement l'enragé négociant.

On se serait battu jusqu'au lendemain matin; l'historien du Midi « fut obligé de s'avouer vaincu ».

Les mémoires de M. Mary-Lafon témoignent d'une excessive sensibilité d'amour-propre et d'une petite susceptibilité littéraire assez bien conditionnée; cependant, pour être juste, je dois convenir qu'ils sont écrits dans un style piquant, agréable, et qu'ils prati-

quent cette charité bien ordonnée qui, dit-on, commence par l'amour de soi-même.

Voici un autre livre d'un débutant, celui-ci : *Larmes et sourires*, par M. Froissart.

Je ne connais pas l'âge du poète, mais je serais surpris que la neige des années tristes ait blanchi ses cheveux. Si je ne me trompe, M. Froissart est encore dans la période de la vie où l'on imite les maîtres. Il va presque jusqu'à les copier; ainsi la chanson...

S'il est un pays heureux
Où l'âme repose...

est, tout entière, prise, comme rythme et comme coupe, dans un des premiers recueils de Victor Hugo. La pièce : Puisque ton doux regard... appartient, sans contestation, aux *Chants du Crépuscule*.

Je goûterais les « quatre Rêves » entre la Muse et le poète, si je ne connaissais les *Nuits* d'Alfred de Musset. Malheureusement, ces pièces lyriques ont eu un grand nombre de lecteurs et il est bien difficile de nous faire accepter comme neuves des strophes comme celle qui suit :

Chante, chante, ô mon poète,
Chante la vague inquiète...

A quoi le poète répond :

Non, Muse, je ne puis; en vain dans ma pensée
Vibre la corde d'or de vos luths argentés.

Je le répète ; c'est là tout à fait l'inspiration d'Alfred de Musset. En outre, je ne puis comprendre comment un luth *argenté* se trouve précisément avoir une corde *d'or*. Cette fusion des métaux me trouble.

Mais sans continuer plus longtemps des chicanes qui finiraient par devenir puériles, j'aime mieux louer M. Froissart au sujet des qualités juvéniles qu'il montre que le blâmer au sujet des petits défauts que je viens de signaler. Si inexpérimenté qu'il soit, M. Froissart rencontre des accents d'une générosité entraînante et d'une sensibilité parfaite.

La plupart des pièces patriotiques que renferme ce volume sont

heureusement venues. Je signalerai principalement le *Tambour*, qu'il est impossible de lire jusqu'au bout sans émotion.

L'idée de ce petit drame n'est rien : un tambour silencieux, méditatif, que les quolibets de ses camarades persécutent sans cesse, et qui se fait tuer en menant son régiment à l'assaut; mais les vers résonnent bien, ils ont de la chaleur et du mouvement. Ou je m'abuse beaucoup, ou M. Froissart continuera, dans une certaine mesure, la tradition de François Coppée.

Il y a des idyles printanières dans *Larmes et Sourires;* je leur préfère les vieilles strophes du Prologue :

On nous a dit : « Allez, scrutez tous les problèmes;
Arrachez son secret au sol que vous broyez;
Poursuivez l'astre errant au sein des cieux eux-mêmes. »
C'est bien; — mais nulle voix ne nous a dit : « Croyez! »...

C'est que pour ce compas qui sillonne la terre,
Et dont la pointe immense a percé le ciel bleu,
L'homme, pour pénétrer jusqu'au bout le mystère,
Veut trouver un pivot sans le chercher en Dieu.

Et si le monde entier marche au bord de l'abîme,
Sans y suivre tous ceux que le doute y jeta,
C'est que sur lui résonne encor le cri sublime
Que le Christ expirant poussait au Golgotha.

Quand on a écrit des vers comme ceux-là, on donne mieux que des promesses. La moisson est mûre; elle ne tardera pas à porter fruit.

M. Édouard Neveu intitule fièrement son Recueil : l'*Idéal.* Il a bien raison, car il pourrait mettre pour épigraphe à son volume cette pensée qu'il a pris soin de traduire lui-même dans la langue des dieux :

Heureux qui peut garder jusqu'au bout de sa voie
En un cœur limpide et féal,
Pour éclairer sa vie et l'embaumer de joie,
Ce rayon du matin que le ciel nous envoie
Et qui se nomme l'Idéal!

En un siècle où le matérialisme envahit les âmes, comme l'ortie étouffe les fleurs, il est beau de voir un poète prendre la défense des

saines doctrines philosophiques. Cette pureté dans les principes nuit-elle à la grâce de l'inspiration ? Je n'en crois pas un mot, et si je me hasardais à soutenir cette théorie, M. Édouard Neveu serait là pour me démentir.

Il n'aime pas seulement en effet les difficiles problèmes dans l'étude desquels les esprits supérieurs aiment à se plonger; il regarde aussi les champs et les bois, il a des hymnes pour les splendeurs de la nature, pour les délicatesses infinies de la création. Un simple papillon aux ailes teintées de fraîches couleurs le séduit, l'attire, l'engage à chanter :

Papillon! nouveau-né du printemps qui s'éveille,
Hélas! depuis longtemps la nature sommeille
Et tout nous parle de la mort!
Mais le cœur se ranime au doux rayon de vie,
Qui vient d'épanouir ta jeunesse ravie
Et t'a donné l'essor.

Sors de ton froid repos, ô nature féconde!
Le zéphyr amoureux qui fait frissonner l'onde,
Semble caresser ton réveil.
Déjà le pré sourit dans sa vaste parure
Et l'arbre dépouillé livre sa chevelure
Aux baisers du soleil.

Je m'étonne toujours de constater que les poètes célèbrent le printemps et qu'ils ne s'y prennent pas de la même façon, bien qu'ils soient obligés souvent d'employer les mêmes rimes. Ici, justement, M. Édouard Neveu ne s'occupe de la résurrection de la nature que pour établir un parallèle entre les efflorescences d'avril et la torpeur intellectuelle dans laquelle languit notre pauvre pays. La comparaison est ingénieuse; elle avait plus de prix encore au moment où la pièce fut écrite, c'est-à-dire au lendemain des désastres de 1870.

M. Édouard Neveu aime beaucoup à mêler les sensations intimes aux images extérieures. J'avoue que je raffole du morceau suivant, le meilleur du livre :

Mourir quand on voit tant de primevères
Le long des sentiers,
Quand tout rit aux bois, les chênes sévères
Et les pins altiers!

Mourir quand on voit tant de pâquerettes
Fleurir dans les prés,
Et quand les talus, de mille fleurettes,
Sont tout diaprés.

Mourir quand on voit se pendre à la branche
Les nids amoureux,
Et quand la lumière à longs flots s'épanche
Quand tout semble heureux!

L'homme est faible autant que la terre est forte,
Car il vit bien peu.
Ah! comme elle est verte et blanche!. . Qu'importe
Aux anges de Dieu?

Bien des pièces sont devenues classiques qui n'étaient pas supérieures à celle que je viens de citer. Il y a là dedans comme un vague parfum de la *Chute des feuilles* de Millevoye et des *Adieux à la vie* de Gilbert. Cependant, j'ajoute que la réminiscence est plutôt dans l'idée que dans la forme et que M. Édouard Neveu n'a eu besoin de demander crédit à personne. Sans être riche comme un Rothschild, il jouit d'une honnête aisance qui lui permet de ne rien emprunter à ses confrères en Apollon.

Daniel Bernard.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Quand les poltrons ont un passage dangereux à traverser, ils sifflent où chantent un air de bravoure, pour se donner du courage. C'est un peu l'histoire des républicains qui, inquiets du discrédit où ils tombent et des périls où ils conduisent la France, reprennent leur vieille chanson sur l'indestructibilité de la république. Ils n'ont pas trouvé d'autre réponse à l'importante réunion bonapartiste du 15 août comme aux fêtes royalistes de Challans. Sans doute, il serait puéril de dire que des manifestations de ce genre, pour imposantes et significatives qu'elles soient, peuvent porter le dernier coup à la république. Il n'en est pas moins vrai que les sentiments et les circonstances dont elles sont comme la résultante, marquent bien qu'il se fait dans le pays un réel travail de « réaction » contre l'état de choses existant.

Ce n'est pas assurément un symptôme de peu d'importance, qu'au cœur de Paris six ou sept mille adversaires déclarés du gouvernement aient pu se réunir pour applaudir chaleureusement aussi bien à une dénonciation véhémente des hontes du régime actuel qu'aux promesses d'une prochaine restauration de l'ordre et de la religion en France. Il est permis de ne point partager les espérances et la foi politique de M. de Cassagnac et de M. Jules Amigues ; mais on doit reconnaître qu'ils se sont faits les interprètes de tous les gens de cœur en dénonçant les vilenies du programme dont la république poursuit la réalisation à l'intérieur et en signalant le rôle piteux qu'elle force la France à jouer devant l'Europe.

Quelques jours après cette grande réunion du 15 août, en plein Paris, avaient lieu en Vendée les fêtes royalistes de Challans. On sait tout l'éclat qu'elles ont eu, et l'écho qu'elles ont trouvé d'un bout à l'autre de la France. Là, aussi, la république a passé un mauvais quart d'heure. Des hommes éminents, d'illustres et bons

Français dont le pays a appris à connaître la loyauté et le dévouement, ont proclamé publiquement les infamies et les humiliations du régime actuel, et demandé le rappel du roi que tout désigne pour la mission de ramener l'ordre, la sécurité et l'honneur dans les affaires de la France. Et au milieu des représentants des fidèles populations de l'Ouest, au milieu de délégués venus de plus de deux cents villes de France, au milieu de tous les correspondants des journaux monarchiques de Paris et de la province, on pouvait voir à côté du représentant du comte de Chambord, le brave général de Charette qui représentait, lui, l'honneur militaire si cruellement éprouvé aujourd'hui par la politique équivoque de nos gouvernants. A ce propos divers journaux ont parlé avec dédain de la petite manifestation de Challans attendant sous l'orme le retour d'un roi qui ne « viendra » jamais. Ce dédain n'était pas sincère, et on l'a bien vu, au ton sur lequel les feuilles modérées de la révolution ont déclaré ensuite qu'il était grand temps de décourager les espérances factieuses des royalistes, en ramenant la république dans les voies de la justice et de la dignité. Est-il besoin d'autres preuves que ces aveux, enregistrés tout au long dans le *Parlement*, pour montrer que les têtes sages du parti républicain se rendent compte du terrain perdu par la république et du danger de mort auquel elle court. Il faut même que ce danger apparaisse clairement à d'autres qu'aux modérés de la gauche, car tous les journaux ont, il y a quelques jours, signalé la confession d'un conseiller municipal de Paris, qui, écrivant à un journal étranger, constatait avec douleur que « sa jeune république » perdait beaucoup de terrain parmi les électeurs républicains de province. Et ce conseiller municipal ne tenait point là une assertion en l'air, dans un moment de découragement; il racontait que, pour se faire une juste idée des sentiments populaires sur les événements actuels, il s'était glissé, lui conseiller municipal, au cours d'un voyage en chemin de fer, parmi les voyageurs de troisième classe et que de la sorte il avait pu entendre les propres électeurs d'un député républicain de ses amis critiquer amèrement les ministres, le Parlement, la politique, et parler d'aller eux-mêmes chercher le roi. On peut ajouter que l'aveu du conseiller municipal n'est point un symptôme isolé. Tous ceux que leurs affaires ou une excursion de vacances ont conduit dans nos provinces, rendent témoignage du mécontentement qui grandit partout contre la république.

Aussi on peut rire des journalistes excentriques de la gauche, lesquels assurent gravement que notre glorieux régime traite par le dedain les manifestations impuissantes des partis vaincus, que la république est fondée à jamais, que rien ne l'ébranlera. — C'est la tactique que nous signalions en commençant; au vu et au su de tout le monde, on est rendu au passage dangereux ; l'accident n'est pas loin, et nos républicains ont entonné leur air de bravoure. Il serait vraiment beau de voir des poursuites contre des orateurs et des journaux qui disent tout haut ce qu'on pense partout à la ville comme à la campagne. Mais alors ce serait un retentissement effroyable, une traînée de poudre, et nos grands ministres sont assez rusés pour se défier d'une pareille expérience. Quand on a la charge d'une institution fragile, on ne la jette pas dans le péril des discussions populaires.

Il semble, d'ailleurs, que les événements du dehors se pressent comme pour établir, mieux que n'importe quel article de journal, l'impuissance de la république à défendre l'héritage et l'honneur de la France. En même temps que la question égyptienne, nous avons la question océanienne de Raiatea, la question de Terre-Neuve, la question du Ton-Kin et la question de Madagascar. Partout ce sont les droits de la France qui sont contestés, mis en péril, et qui seront sacrifiés sans retour si l'on n'y prend garde. Un journal de la gauche, le *Parlement*, peu suspect d'injustice pour le régime actuel, constaste lui-même la gravité de la crise coloniale dont nous sommes menacés. Il engage le gouvernement à faire preuve d'énergie et de vigueur à Madagascar, où l'influence française est le plus en péril, parce que de la solution qu'on donnera à la complication fomentée là contre la France, dépendra le règlement des autres difficultés qui nous sont suscitées dans toutes les mers. C'est donc à Madagascar, que le gouvernement devrait agir avec toute l'énergie dont peut disposer un ministère de vacances. La question en vaut la peine; elle mérite que l'amiral Jauréguiberry demande ou prenne la somme nécessaire pour l'opération qu'il appelle, en son style de loup de mer, « réparer ses vieux bateaux ».

Madagascar est une île grande comme la France, du moins, à peu de chose près (1,700 kilomètres de long, sur 600 kilomètres de large), et située dans les parages de notre colonie autrefois prospère de l'île Bourbon qui a donné à la république son ministre actuel de l'agriculture, l'ambulant M. de Mahy. C'est un pays très

riche en forêts, en dépôts minéraux et d'une extraordinaire fertilité. Il y a longtemps que les Anglais voudraient bien posséder la « grande île » qui leur ferait dans la mer des Indes une Australie plus jeune, plus riche et surtout plus rapprochée que l'autre. Mais les droits de la France sur Madagascar sont bien établis.

La France a toujours eu sous son protectorat direct les territoires des deux presqu'îles qui forment l'immense baie de Passandava, à l'entrée de laquelle se trouve Nossi-bé. C'est d'ailleurs sur la côte ouest qu'habitent les tribus Sakalaves, qui, constamment en guerre avec les Hovas, se sont toujours réclamées de la protection française. Récemment à la suite d'un voyage de missionnaires anglicans, lesquels parvinrent à décider un ou deux chefs des peuplades de l'ouest à faire le voyage de Tananarive (capitale des Hovas), le gouvernement hova fit planter son drapeau dans la baie de Passandava comme un défi jeté à la France. Le commandant de Nossi-bé et le chef de la station navale de la mer des Indes firent parvenir au gouvernement de Tananarive, par le consul français, leurs protestations contre cette violation flagrante des droits de la France. La reine ne voulut rien entendre et se contenta de répondre que la mer devait être la limite de son royaume. En présence de ce procédé cavalier et d'une violation du traité de 1862 par le gouvernement hova, qui en guise de provocation nouvelle, interdit toute vente de terrain à des Français, le consul cessa ses relations officielles, quitta Tananarive et se retira à Tamatave, où sont la plupart des colons européens. Entre temps, il était urgent de faire disparaître le pavillon hova des territoires de la baie de Passandava; l'aviso *le Forfait* s'en chargea et abattit les mâts et les pavillons hovas de la baie. Quand on eut vent de cette exécution sommaire à Tananarive, il y eut du désordre et on se porta à de violentes menaces contre le chancelier que le consul avait laissé dans la capitale et contre tous les Français. Sur l'ordre du consul, le chancelier a fait amener le pavillon français et est parti pour Tamatave; en même temps l'aviso de guerre le *Forfait* est arrivé dans les eaux de Tamatave pour soutenir les demandes du représentant de la France et pour garantir la sécurité des colons français.

La question en est là, et on ne sait encore à quelle résolution s'est arrêtée le gouvernement de la république française. Il faut ajouter que l'attitude de nos représentants n'a nullement intimidé le gouvernement hova. On lui a tant dit que France ne comptait plus,

qu'elle parlerait beaucoup mais n'agirait pas, que les Hovas pousseront sans doute plus loin leurs violences et leurs insolentes provocations. Il n'est pas douteux que nous avons affaire à une intrigue perfidement menée par des ennemis de l'influence française à Madagascar. A la Chambre des communes, sir Charles Dilke déclarait récemment que le voyage d'un amiral anglais, sir Gore Jones, à Tananarive avait été une visite de courtoisie ; mais si on songe que les complications actuelles sont venues à la suite des voyages des missionnaires anglais à la côte ouest et que les Sakalaves, placés sous le protectorat de la France, ont été menacés d'une expédition hova, transportée par des navires de guerre anglais, on sera d'avis que la république n'a plus de temps à perdre si elle veut inspirer au gouvernement des Hovas le respect de son drapeau et de ses droits. Il suffirait d'une bonne démonstration, appuyée de quelques régiments et de quelques batteries d'artillerie, pour rappeler la reine de Madagascar au respect des traités. La république, qui dépense si allègrement des centaines de millions pour l'instruction laïque, ferait bien d'employer 1 ou 2 millions à sauvegarder ce qui reste à la France de son ancienne influence coloniale, car, comme le reconnaissent les journalistes républicains, de la solution qui sera donnée à la question de Madagascar dépend la sécurité de nos colonies en Océanie, dans les mers de la Chine et à Terre-Neuve.

Il nous sera permis d'ajouter que la question de Madagascar intéresse aussi l'Eglise ; les jésuites français ont dans la grande île une mission florissante ; mais la mission, comme tout ce qui est sous le protectorat français, traverse dans le moment une phase difficile ; déjà en butte, depuis longtemps, aux vexations amenées par l'influence des missionnaires protestants, tout-puissants à la cour de Ranavalo, les Pères jésuites ont été accusés d'avoir participé à des manœuvres politiques contre le gouvernement hova. On les a même sommés de se justifier à cet égard, et, à cette sommation, les missionnaires ont répondu, le plus naturellement du monde, par une déclaration officielle où ils disent que la politique n'est point leur affaire et qu'ils n'ont pris part à aucune intrigue contre le gouvernement hova. Il n'en a pas fallu davantage pour allumer l'ire du *Journal des Débats*, lequel a publié, d'un correspondant colonial, une lettre où les jésuites sont accusés d'avoir manqué de patriotisme et d'avoir eu l'audace de déclarer officiellement qu'ils

ne travaillaient pas pour la France. Le grave journal républicain aurait dû profiter de cette occasion pour prouver à ses lecteurs que nos missionnaires travaillaient pour le compte de la protestante Angleterre et qu'ils ne se laissent persécuter et injurier par les agents des missions anglicanes que pour mieux cacher leur jeu. C'est qu'il n'y a vraiment pas de meilleurs dérivatif politique que le jésuite. Que la république défende peu ou prou nos intérêts, qu'elle compromette jusqu'à notre sécurité et notre honneur, elle a son procédé pour égarer les électeurs et leur faire prendre patience. Elle met son bon peuple sur la trace des jésuites et dès lors elle est sûre que les électeurs prendront patience.

C'est exactement ce procédé-là qu'on vient de nous servir, ces jours derniers, pour prouver au monde que la république n'était nullement responsable des scènes sauvages qui ont eu lieu à Montceau-les-Mines en Saône-et-Loire. Il est cependant de toute évidence que les deux ou trois cents républicains de Montceau-les-Mines, qui se sont rués, la menace et le blasphème à la bouche, le marteau en main contre la chapelle, l'école religieuse et les crucifix, n'auraient pas trouvé tout seuls la fameuse formule : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » En d'autres temps, et sous un autre gouvernement, ces misérables eussent fait des ouvriers comme leurs frères, ils auraient demandé au travail régulier et honnête ce pain de chaque jour, que ni Dieu ni des patrons chrétiens ne refusent à l'homme de bonne volonté. Mais ils sont de la religion du progrès; ils lisent tous les jours, dans leurs journaux infâmes, que tout droit est à la force et au nombre, que la vertu est une duperie, que les patrons sont tous des voleurs et des exploiteurs, et qu'il est grand temps de débarrasser la terre de cet engeance exécrable; ils lisent encore que la société est une machine hideuse qui broie impitoyablement la race des prolétaires, que cette machine est montée au profit de riches et de tyrans qui valent moins qu'eux, et que la religion est le grand ressort de cette machine; bien mieux ils lisent toujours dans ces mêmes journaux que les siècles nouveaux sont venus, que la machine sociale a fait son temps, et que les maîtres actuels de la république, après avoir conquis la fortune et le pouvoir, en déclamant contre cette grande « broyeuse » des prolétaires, s'occupaient à la démolir de fond en comble. Jetez donc maintenant deux ou trois cents malheureux ainsi préparés dans un milieu comme celui de Montceau-les-Mines, où ils trouvent des patrons bienfaisants,

des mœurs chrétiennes et trois mille de leurs frères assez contents de leur sort pour n'en point désirer violemment un autre. Cela leur produit l'effet d'une effroyable trahison; ils veulent à tout prix obéir à l'impulsion des gouvernants de la république et enrégimenter leurs compagnons dans l'armée de la révolution. Pour cela ils créent un centre de propagande, une société secrète et organisent des réunions socialistes. Mais ils s'aperçoivent bientôt qu'ils sont tombés dans un milieu rebelle, que leurs efforts restent infructueux, que malgré leurs excitations haineuses leurs compagnons restent soumis à l'état de choses qu'ils voudraient, eux, renverser; autour d'eux, on continue à aller à l'église, à envoyer les enfants à l'école religieuse, à respecter les patrons qui après tout sont bons pour leurs ouvriers; alors la colère s'empare de ces forcenés. C'est la religion qui maintient sans nul doute leurs misérables frères dans cette soumission indigne de citoyens libres. C'est la religion qui paiera leurs échecs. Et comme ils perdent patience à attendre les résultats des « insecticides » de M. Paul Bert et des savantes stratégies de M. Gambetta, ils procèdent eux-mêmes par la torche et le marteau.

Voilà, à notre avis, l'explication des scènes odieuses de Montceau-les-Mines. Elle s'impose à quiconque suit de près la marche de la révolution dans notre malheureux pays, et Mgr l'évêque d'Autun, en la consacrant de sa haute autorité, s'est fait l'interprète de tous les gens de cœur. On sait que la lettre de Mgr Perraud, sur les troubles de Montceau-les-Mines, suivant de si près les belles réunions des associations ouvrières catholiques, à Autun, a soulevé, dans la presse républicaine, des protestations bruyantes et de véhémentes colères, mais ce tapage, lui-même, prouve combien l'accusation a porté juste. D'ailleurs bien des feuilles révolutionnaires se sont chargées de la justifier. Tous les organes socialistes, notamment, ont hautement et ouvertement pris parti pour les bandits de Montceau-les-Mines. Tout le monde a pu lire, dans cette presse qui organise au grand jour les cadres de la prochaine Commune, des articles odieux où les émeutiers de Saône-et-Loire sont encouragés à continuer le cours de leurs exploits et où le gouvernement est violemment attaqué pour avoir envoyé des troupes sur le lieu des troubles et pris de la sorte la défense des patrons et des exploitateurs du peuple contre le prolétariat justement révolté. Et le gouvernement se trouve sans force et sans action contre cette propagande du crime et de

l'anarchie qui amènera, à bref délai, de sanglants conflits dans nos grands centres manufacturiers.

Bien mieux, le gouvernement semble lui-même prendre sa bonne part de la campagne engagée par l'avant-garde du parti socialiste contre les « bastilles » de la religion. On se demandait encore, ces jours derniers, si le cabinet Duclerc, bien que patronné ouvertement par la presse gambettiste, était aussi gambettiste qu'on le disait : ce doute n'est plus possible aujourd'hui qu'on voit l'ardeur avec laquelle notre cabinet d'affaires et de vacances exécute le mot d'ordre jeté jadis à ses fidèles par M. Gambetta. Depuis quelques jours la presse est occupée des exploits antireligieux des fonctionnaires du « petit Ministère ». A Agen, c'est une chapelle catholique fermée à la suite d'une expédition de troupes françaises, que cette fois le général Billot ne commandait pas en personne. A Meaux, ce sont les Sœurs de Saint-Vincent de Paul qu'on expulse brutalement de l'hospice contre le désir formel des malades et le vœu de la population. — Au Mont Saint-Sulpice, dans l'Yonne, c'est encore une expédition administrative et militaire, dirigée contre une école congréganiste ; en vain les habitants de Saint-Sulpice ont monté la garde autour de leur école parce qu'ils y tenaient et parce que les Frères étaient établis là en vertu des droits les plus certains. Les habitants ont été mis en déroute, la loi a été violée, les Frères ont été expulsés malgré leurs titres, malgré leurs droits. Et, s'ils s'adressent à la justice, la république a son tribunal des conflits pour couvrir et justifier le succès de ces sortes d'expéditions. — Voilà qui apprendra aux brigands de Montceau-les-Mines à s'être trop pressés! Que n'attendaient-ils l'initiative de leur préfet et des maîtres de la république? Ils auraient évité les inconvénients inséparables d'une action isolée.

Car c est vraiment une singulière chose que la prétendue neutralité dont les organes et les orateurs du gouvernement se targuent à l'égard de la religion. Aux distributions des écoles laïques, qui ont eu lieu en cette quinzaine, les personnages qui présidaient ces solennités ont proféré les discours les plus odieux devant leur auditoire de parents et d'enfants. Les citoyens Royer et Cattiaux, conseillers municipaux, le citoyen Garcin, adjoint, le citoyen Roques de Filhol, communard amnistié, aujourd'hui député (nous ne parlons que des plus marquants), ont profité de ces distributions pour afficher brutalement et violemment leur athéisme et leur impiété. On a professé des cours de morale laïque et indépendante,

on a appris aux petites filles et aux petits garçons de la république que le bon Dieu n'existait pas, que la morale religieuse était une invention des cléricaux. Même, le citoyen Roques de Filhol, dépassant, d'un seul coup, ses émules du conseil municipal, a imaginé de raconter à son public juvénile que la prétendue histoire de la chute de l'homme était ridicule, qu'elle signifiait tout simplement le rapprochement des sexes et que de ce rapprochement étaient sortis le bonheur et la gloire de l'humanité. Pour le coup on a vu les journaux les moins collet-montés s'inquiéter de ces débauches de morale laïque étalées ainsi sur les estrades officielles, et M. Sarcey, lui-même, reprocher à M. Roques de Filhol d'avoir contrevenu « aux mœurs oratoires ». Mais ces protestations sont peu sincères; elles sont inspirées surtout par la crainte de voir l'avant-garde de l'armée compromettre, par ses hardiesses, le succès de la campagne d'impiété et d'athéisme si habilement conduite par les pouvoirs publics. Il n'est pas inutile de faire remarquer que les personnages plus ou moins connus de l'état-major révolutionnaire, qu'on charge ainsi de la mission de présider les cérémonies scolaires, tiennent leur délégation du ministère de l'instruction et que, jusqu'à présent, le département auquel se sont succédé MM. Paul Bert, Ferry et Duvaux n'a pas désavoué de pareils délégués. Pendant que la France, absorbée ainsi par le flot montant des vilenies officielles et officieuses, continue à descendre dans sa propre estime et dans celle des étrangers, notre ancienne alliée, l'Angleterre, poursuit le cours de ses succès en Egypte. Sir Garnet Wolseley, après avoir fait croire à Arabi qu'il pousserait ses opérations par Alexandrie, par Aboukir, et par Kafr Dawar, s'est subitement transporté avec le gros de ses troupes sur le canal de Suez, devenu ainsi le centre des opérations anglaises. Un moment, on a pu croire que cette invasion subite du canal nous brouillerait définitivement avec notre alliée, soupçonnée de mauvais desseins sur l'œuvre de M. de Lesseps. Mais tout semble s'être arrangé. M. de Lesseps a trouvé un *modus vivendi* avec les envahisseurs de son canal; les Anglais nous ont appris au Parlement et par l'organe de leurs ambassadeurs, auprès des principales cours d'Europe, qu'ils n'avaient aucunement l'intention de s'annexer l'isthme de Suez. Il n'y a que ce pauvre Arabi qui se dise indignement joué par M. de Lesseps et qui, dit-on, a mis à prix la tête du « grand Français ». Cette solution n'empêchera pas sans doute M. de Lesseps de prendre part

au banquet que le *Gaulois* a organisé en son honneur, mais qui a perdu de sa signification depuis qu'on connaît les protestations de désintéressement de l'Angleterre au sujet du canal. En attendant, on se remet à attendre les résultats de la stratégie de sir Garnet Wolseley ; avant peu sans doute un engagement décisif aura lieu ; et comme les Anglais, admirablement équipés et servis par une puissante artillerie, sont à peu près assurés de triompher de la résistance qu'Arabi a organisée en toute hâte, derrière les défenses de Tel-el-Kébir, il est possible que, dans les premiers jours de septembre, le drapeau anglais flotte au Caire.

L'heureux dénouement de cette campagne fortifierait singulièrement au pouvoir le cabinet Gladstone que l'insuccès de sa politique irlandaise avait ébranlé. En effet, l'Irlande est toujours le « point noir » de l'Angleterre. Les rigoureuses mesures du *Bill* de coercition n'ont pas découragé les efforts du peuple irlandais qui est plus que jamais sûr de son triomphe s'il suit les conseils que le Pape lui-même a daigné lui donner dernièrement dans une lettre mémorable, adressée aux évêques irlandais, et s'il peut se débarrasser du fléau des sociétés secrètes. C'est un malheur que l'Angleterre ne veuille voir dans l'Irlande qu'un foyer de sociétés secrètes, alors que, malgré ce fléau social, acclimaté par l'oppression anglaise, l'Irlande compte un grand parti national que le monde a pu voir, au commencement de cette quinzaine, uni autour de ses évêques et de ses chefs pour l'inauguration de la statue d'O'Connell, le grand libérateur, et pour l'ouverture d'une magnifique exposition exclusivement irlandaise. Voilà le parti avec lequel l'Angleterre ne veut pas encore traiter et qui finira pourtant, s'il reste fidèle aux traditions catholiques de la nation, par conquérir l'émancipation définitive rêvée par O'Connell. Plût au ciel que la France n'eût sur sur les bras qu'une question irlandaise. Elle serait facile à trancher. Nous avons, nous, la question républicaine qui nous rapproche tous les jours de la ruine et de l'anarchie et qu'il est grand temps de résoudre par le retour aux traditions seules capables de nous rendre la sécurité au dedans et notre légitime influence au dehors.

L. Nemours Godré.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

10 *août*. — Entrevue, à Ischl, des empereurs d'Allemagne et d'Autriche.

Congrès des associations ouvrières catholiques, à Autun, sous la présidence de Mgr Perraud et la direction du T. R. P. Delaporte. Les questions d'actualité les plus sérieuses et les plus intéressantes sont soumises au Congrès et donnent lieu, de la part de ses membres, à des rapports très instructifs, notamment sur les écoles libres, l'union des œuvres, les œuvres militaires, les syndicats mixtes, les orphelinats, etc., etc.

Mgr Perraud inaugure la première assemblée générale par un discours de la plus virile éloquence.

« Nous avons demandé à Dieu, dit l'éminent évêque, de dilater nos cœurs. J'espère qu'il bénira nos travaux. Ce soir, je me retourne vers vous, chrétiens de bon vouloir. Vous, Messieurs les laïques, vous êtes, comme on le disait si bien ce matin, les diacres des temps modernes; vous êtes ces hommes de bon témoignage, pleins de l'Esprit-Saint et de la sagesse d'en haut, qui voulez communiquer à tous le zèle qui vous anime. Vous avez associé vos efforts pour nous permettre d'exercer avec plus de fruit notre ministère, je vous souhaite donc la bienvenue.

« *Consideremus invicem in provocationem bonorum operum*, dit saint Paul. Commençons par nous regarder pour nous reconnaître.

« Et cependant ne semble-t-il pas que nous nous connaissions déjà? Vous êtes venus de points divers, il est vrai, mais nous parlons la même langue. On peut toutefois obéir aux règles de la même grammaire et ne pas s'entendre. Ce que les uns appellent « bien », d'autres l'appellent « mal », et le détestent de toutes les forces de leur âme. Nous, nous sommes unis; dans nos cœurs vibrent les mêmes espérances; nos lèvres murmurent le même *Credo*, il faudrait nous arracher la vie plutôt que de nous faire prononcer une parole contre cette foi pour laquelle nos pères ont versé leur sang.

« Nous avons le même père : Dieu, et la même mère : l'Église. Regardons-nous donc comme des frères, qui ont pu quelquefois se séparer, mais qui se reconnaissent et se jettent dans les bras les uns des autres, le cœur sur le cœur. *Consideremus invicem*.

« Que pouvons-nous vous offrir? que venez-vous nous apporter dans cette ville où nous vous donnons l'hospitalité? Ici, vous vous trouverez en face du passé : nos forêts, nos ruines, nous les aimons! Elles vous deviendront chères; ces œuvres de Dieu élèvent et dilatent le cœur. Et puis, parmi ces

ruines, il n'y a pas seulement des vestiges du génie romain, mais, en vérité, cette terre est une terre sainte; nous le disons avec orgueil, mais aussi avec humilité : *Filii sanctorum sumus*. Nous vivons en contact avec leur sainteté; ils nous protègent, ils protégeront ceux qui viennent nous visiter.

« C'est là que j'appelle les vieilles choses, *vetera;* nous vous les offrons. Vous nous apportez des choses nouvelles, *nova*, nous les acceptons. En parlant du passé, je pense aux transformations de notre société française, depuis le jour où saint Symphorien renversait de nos places la statue de Cybèle, pendant que sa mère l'encourageait et lui criait de ne pas trembler. Depuis ces âges héroïques, que de changements dans notre société! Et cependant, au milieu des ruines, un personnage reste, qu'il ait porté le *sagum* gaulois, la tunique romaine, ou l'habit plus démocratique de nos jours : C'est le travailleur.

« Autrefois, il avait un guide, une mère, l'Eglise; il savait où trouver les consolations dans ses peines. Et maintenant il est toujours là, portant son fardeau; mais, hélas! ce qui le dirigeait vers un idéal vivant, l'ouvrier de Nazareth, qui le relevait et le transfigurait en grandissant sa foi, il n'en veut plus. Depuis un siècle, une séparation s'est accomplie entre le divin ouvrier de l'Eternité et l'ouvrier de la terre qui le regarde, non plus comme un inconnu, mais comme un ennemi.

« Pauvre ouvrier! des malfaiteurs l'exploitent. C'est l'intelligence de ce grand péril religieux et social qui a provoqué votre réunion. Ayons compassion de cette foule que l'on enivre et que l'on perd. Vous avez mis dans cette œuvre la prière, le dévouement, la sollicitude des besoins sociaux.

« Que Dieu bénisse vos efforts et qu'il bénisse ce congrès. Il faut que nous soyons décidés à nous dévouer. Courage, persévérance dans la lutte et persévérance dans l'espoir! De partout, ici, vous verrez une flèche, svelte, élancée; elle surmonte un tombeau, mais c'est le tombeau d'un ressuscité : saint Lazare. Puisse la France, revivifiée par nos prières et par nos travaux, se relever comme le frère de Marthe et de Marie, et sortir du sépulcre où les ennemis de notre foi ont prétendu la sceller! »

Le Congrès entend dans les assemblées générales suivantes le R. P. Ludovic de Besse, l'organisateur des banques populaires; M. Léon Harmel, l'apôtre si connu de l'usine chrétienne; l'abbé Nicol, l'abbé Tournamille, le R. P. Delaporte, M. le sénateur Fresneau, le P. Vincent de Paul Bailly, M. de Comeau. Nouvelle réunion de la Conférence à Constantinople. Les représentants de la Turquie, de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Russie confirment leur adhésion à la proposition italiene pour la protection collective du canal de Suez.

Lord Defferin déclare que l'Angleterre adhère avec les réserves suivantes :

1° L'Angleterre réserve sa liberté d'action pour les opérations militaires actuellement engagées;

2° Les effets de la proposition italienne prendront fin avec la terminaison de la situation anarchique actuelle en Egypte;

3° La proposition italienne ne pourra pas empêcher une puissance quelconque de débarquer au cas de nécessité.

M. de Noailles s'abstient pour cause d'absence d'instructions.

Saïd-pacha annonce le départ des troupes turques pour hier et aujourd'hui vendredi; mais, sur l'observation de lord Dufferin, Saïd répond que les troupes turques débarqueront en Egypte seulement après l'arrivée de Dervisch-pacha et de Server-pacha.

M. Onou demande des explications sur le débarquement des troupes anglaises à Suez.

Lord Dufferin répond que ce débarquement a été ordonné par l'amiral Seymour pour sauver la ville, en ajoutant qu'il ne porte aucune atteinte au caractère du canal.

11. — Clôture du congrès de l'union des associations ouvrières catholiques de France, à Autun. Mgr Perraud donne lecture du projet d'adresse suivant à S. S. Léon XIII, rédigé par Mgr d'Hulst :

« Très Saint-Père,

« Les délégués des associations catholiques de France pour la formation chrétienne de la jeunesse ouvrière, réunis en congrès à Autun, sous la présidence de Mgr l'Evêque, se tournent tout d'abord vers Votre Sainteté pour placer sous son auguste patronage les travaux de leur assemblée.

« Nous sommes ici, prêtres et laïques, à la poursuite d'un but commun : rendre aux populations ouvrières la foi et les mœurs chrétiennes et assurer ainsi la concorde entre les classes, la paix et la prospérité de notre pays.

« Fortement alarmés des maux qui désolent cette chère patrie et des périls plus grands qui la menacent, nous ne négligeons pas l'étude des questions économiques qui préoccupent aujourd'hui les esprits, mais nous cherchons avant tout le remède social dans la morale évangélique, la vraie forme de cette morale dans les traditions et les institutions de l'Eglise, dans les conseils et les inspirations de son Chef.

« Votre Sainteté, avant même de monter sur le trône pontifical, avait appelé l'attention du monde sur le rôle civilisateur de l'Eglise catholique. C'est cette action civilisatrice que nous voudrions étendre et faire accepter de nos concitoyens. Nos efforts obscurs, mais multipliés et persévérants, attendent le succès de la bénédiction de Dieu. Et parce que le Seigneur a promis de ratifier vos paroles, c'est à vous, très Saint-Père, que nous venons demander cette bénédiction qui fortifiera notre courage et fécondera nos travaux. »

L'assemblée tout entière sanctionne par ses applaudissements la déclaration contenue dans cette Adresse.

Mgr Perraud informe ensuite l'assistance qu'il a reçu de Léon XIII une lettre dans laquelle le Saint-Père s'associe de tout cœur aux pensées qui animent les congressistes et bénit leurs travaux.

Voici la traduction de cette lettre :

LEON XIII, PAPE

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Il Nous a été agréable d'apprendre par votre lettre du 8 juin qu'un congrès solennel rassemblerait bientôt dans votre ville épiscopale les chrétiens

qui, unis dans une pieuse alliance, se proposent de délibérer sur les intérêts et le bien des classes ouvrières et d'apporter les remèdes propres aux besoins des travailleurs.

« Nous Nous réjouissons grandement en voyant que votre zèle et celui de l'association établie pour venir en aide aux ouvriers donne tout son dévouement à une œuvre de si grande importance. Cette œuvre intéresse non seulement le salut des âmes, mais encore le bien de la société civile. Du fond du cœur Nous supplions Dieu d'être au milieu de votre assemblée, d'éclairer vos esprits de sa lumière et de vous inspirer d'opportunes et salutaires résolutions.

« Aussi, vénérable Frère, voulant Nous rendre à vos prières, Nous vous accordons volontiers, pour le bien spirituel de tous les membres de la dite assemblée, le pouvoir de donner en Notre nom, quand vous célébrerez les saints mystères pour la clôture du congrès, à tous les congressistes réunis dans le lieu saint, la bénédiction papale, avec indulgence plénière suivant la forme et le rite établi par le Saint-Siège.

« Nous vous renouvelons d'ailleurs, vénérable Frère, l'assurance de Notre sincère affection.

« Vous en recevrez le témoignage, qui sera en même temps pour vous le gage des grâces célestes, dans la bénédiction apostolique dont Nous répandons très volontiers les trésors sur vous, sur toutes les âmes confiées à votre sollicitude pastorale et sur tous les membres de l'union des associations ouvrières catholiques.

La séance est close à quatre heures vingt-cinq minutes.

A cinq heures, les congressistes se rendent à la cathédrale pour assister au salut et recevoir la bénédiction papale.

Mgr Perraud adresse à l'assistance l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Saint Augustin débute ainsi au commencement de la *Cité de Dieu*, dédiée par lui à Marcelin, son fils spirituel : « J'ai entrepris de défendre la « cité de Dieu contre ceux qui veulent substituer à son divin fondateur leurs « propres divinités. Grande tâche, *magnum opus, sed Deus adjutor noster.* » Notre société française et chrétienne est, elle aussi, une glorieuse cité de Dieu, et son histoire passée montre combien elle a été grande tant qu'elle a été fidèle à son baptême. Cette cité du Christ, chez nous, mêlée à l'histoire de notre patrie, elle est attaquée; ce sont des dieux nouveaux qu'on veut imposer à un vieux peuple baptisé au nom du Christ. Cet état de lutte est la raison de nos congrès et de celui qui nous a réunis pendant quelques jours dans la vieille cité d'Autun, qui, elle aussi, d'après nos vieilles chroniques, est la cité du Christ, *Edua Christi civitas*. Vous vous êtes levés pour le combat et la défense de la cité de Dieu. Grande tâche, *magnum opus et arduum*. Livrés à vos seules forces, Messieurs, vous seriez insuffisants pour soutenir la lutte; mais, Dieu merci, le Seigneur ne fait pas défaut à ses soldats, *sed Deus adjutor noster*.

« Quel est donc un des grands buts que vous poursuivez dans ces assises

pacifiques? Vous voulez la lumière chez vous, afin de la faire rayonner chez les autres. Il y a peu de jours, nous commencions nos travaux, et je me rappelle avoir invoqué sur vous et sur moi le patronage de saint Symphorien, appelé fils de Lumière, *filius lucis*. Me serais je donc trompé? J'espère que non et que son assistance ne nous a pas manqué. Aussi bien, ne l'oublions pas, une des premières opérations de Dieu dans le grand poème de la création, c'est l'acte par lequel Dieu donne naissance à la lumière : *Fiat lux!* Or, en ce moment, la grande tentative qui est faite par les ennemis de Dieu, c'est d'amonceler les ténèbres et de les mélanger à la lumière, afin de troubler les consciences et de faciliter l'œuvre destructive du mal.

« Mais pour cette œuvre maudite, il y a un anathème. *Væ iis qui dicunt bonum malum et malum bonum!* (Isaïe.) C'est là le piège tendu aux contemporains; c'est l'écueil où viennent se heurter les foules ouvrières. On leur montre les ténèbres et on leur dit : « C'est la lumière! » En voulez-vous une preuve? On persuade aux ouvriers que la religion chrétienne, fille du travailleur de Nazareth, est essentiellement la religion du privilège; voilà la confusion de la lumière et des ténèbres, *væ vobis!* Et cependant, écoutez nos Livres saints : *Ubi Spiritus Domini, ibi libertas!*

« Leur avoir persuadé de déserter pour l'antre malfaisant du cabaret et du club l'église aux lumineuses proportions, où l'on rencontre un Dieu frère, où l'on rencontre la vraie fraternité du riche et du pauvre à la table du même père, c'est la confusion de la lumière et des ténèbres : *væ vobis!* Leur avoir montré, à ces hommes de vie dure, un principe d'antagonisme dans le principe des supériorités nécessaires; leur avoir montré le capital comme une bastille, pour laquelle il faut aussi un quatorze juillet, les avoir arrachés à l'ordre et au travail pour les jeter dans la grève et l'insurrection, voilà toujours cette confusion de la lumière et des ténèbres : *væ vobis!*

« Or, Messieurs, dans votre foi, dans votre charité pour les travailleurs, vous avez voulu vous dévouer à la cité de Dieu, et votre noble but est de faire la lumière sur toutes ces erreurs. Mais, je le dis et le répète avec saint Augustin : cette tâche est grande et difficile, *magnum opus et arduum*. C'est que les ténèbres dont je parle sont tellement épaisses que, selon l'expression du livre de l'Exode, on peut les toucher de la main, *ut palpari queant*.

« Quand on rencontre une montagne, et une montagne de ténèbres, il y a pour la dissiper deux procédés : l'un, miraculeux, indiqué dans notre saint Evangile par Jésus-Christ lui-même : « Dis à cette montagne qu'elle tombe à « la mer! » Je souhaite que votre foi, Messieurs, puisse réaliser ce prodige; le second, enseigné par nos saints Livres (Isaïe, chap. XLI) : « Je ferai de toi « une charrue et une herse aux dents mordantes : tu iras contre la montagne, « tu la déchireras, tu la pulvériseras et le vent du ciel venant à souffler la fera « s'évanouir. » Oui! les préjugés et les erreurs de notre temps sont comme une montagne, mais cette montagne est faite d'atomes. Que chacun pulvérise le sien comme une dent de herse, *sicut rostra triturantia*.

« Voilà le procédé, et je le conseille à tous : au père, à la mère, au serviteur, à l'homme influent, comme au plus humble, à tous! Soyez cette dent de fer, et la montagne sautera. Et, pour cela, soyez les serviteurs intelligents et les soldats de la lumière. Cette expression est de saint Paul : *Indua mus*

arma lucis. Cette arme, c'est l'Eglise qui nous la donne, et elle attend de nous de généreux combats. Ecoutez le songe mystérieux qui termine le livre IIe des Machabées. « Le Seigneur présente à Onias un glaive d'or et lui « dit : *Accipe gladium sanctum in quo dejicies adversarios Israel.* »

« Cette même vision se renouvelle à l'heure présente. Un glaive d'or nous est présenté ; ce glaive d'or, c'est notre foi, notre foi lumineuse, notre espérance invincible, notre charité sans bornes. Il est d'acier le glaive des haines; mais c'est un glaive d'or que le nôtre. Mais parce que cette arme vient de Dieu, portons-la avec humilité, car l'humilité, c'est la confiance audacieuse, c'est la confiance des enfants de Dieu. C'est le glaive de Jeanne d'Arc, qui ne versait pas le sang, mais qui renversait les remparts. Combattez, Messieurs, mais ménagez l'ennemi, qui, en somme, est un frère, et que la blessure que vous infligerez le guérisse et le sauve. »

12. — M. le conseiller d'Etat Flourens, directeur des cultes, adresse aux préfets une circulaire relative à la nomination des desservants. — L'esprit qui a dicté cette circulaire est trop évident pour que nous ayons besoin d'en faire ressortir le caractère hostile au clergé.

Voici ce singulier document :

« Monsieur le préfet,

« Aux termes de l'article 6, § 2, du décret du 11 prairial an XII.

« Les évêques donneront avis de la nomination des desservants au con- « seiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes et *aux* « *préfets.* »

« Cette disposition, qui n'a pas été abrogée et dont la raison d'être est trop évidente pour avoir besoin de justification, n'a pas été exactement observée pendant ces dernières années dans tous les diocèses.

« Les exigences du service de la police des cultes, les règles de la comptabilité et les simples convenances en réclament la stricte exécution.

« Vous ne devrez donc pas, Monsieur le préfet, vous contenter à l'avenir de la production des états de situation du clergé que les secrétaires des archevêchés et des évêchés sont tenus de fournir aux préfectures, dix jours avant chaque échéance trimestrielle, pour l'exécution de l'article 13 de la loi de finances du 29 décembre 1876, et qui doivent mentionner, avec le nom des titulaires, le chiffre du traitement, la date de la naissance, celles de l'installation et de la sortie de fonctions. Il ne vous suffira pas non plus d'exiger pour les nouveaux titulaires dans chaque succursale une expédition du procès-verbal d'installation, délivrée par le bureau des marguilliers, conformément à l'ordonnance du 13 mars 1882.

« Vous aurez soin de réclamer, en outre, pour vous et pour moi, avant la prise de possession des titulaires, un avis officiel de leur nomination, et de ne délivrer à ces ecclésiastiques les mandats du traitement attaché à leur titre qu'autant que cette double formalité aura été remplie.

« En me faisant parvenir les avis de nomination, dès qu'ils vous auront été adressés, vous ne manquerez pas de me communiquer, dans un rapport motivé, les objections que vous aurez à me signaler contre certains choix.

« Il est bien entendu que les présentes dispositions n'ont point l'effet

rétroactif et ne doivent recevoir leur application que pour les désignations des titulaires ecclésiastiques postérieures à la réception des instructions ci-dessus énoncées.

« Je vous serai obligé de transmettre à l'autorité diocésaine l'exemplaire ci-joint de la présente circulaire, en appelant son attention sur l'importance de la stricte et prompte exécution des prescriptions qu'elle contient.

Pour le ministre de la justice et des cultes.

« Le conseiller d'Etat, directeur général des cultes,
« FLOURENS. »

13. — Mort du baron Magnus, ancien ministre plénipotentiaire prussien au Mexique dont la presse s'est si vivement occupée pendant quelque temps.

Le gouvernement anglais prend des précautions militaires à Dublin, en vue de prévenir les troubles qui pourraient se produire, lors de l'inauguration de la statue d'O'Connell.

14. — Une escarmouche a lieu entre les troupes anglaises et les troupes d'Arabi en avant de Mex.

Arabi est invité par la Porte à déposer les armes et à faire sa soumission au sultan.

Inauguration, à Dublin, de la statue d'O'Connell, en présence d'une foule immense et enthousiaste, accourue de tous les points de l'Irlande, de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Amérique. — Cette cérémonie est présidée par le lord maire de Dublin, accompagné de MM. Parnell et Dillon.

Le lord maire prononce un discours, dans lequel il dit que la lutte du peuple irlandais n'est pas encore terminée, mais qu'il faut oublier les tristesses du passé et espérer un avenir glorieux pour l'Irlande, quand elle sera redevenue une nation.

15. — Réunion de la conférence à Constantinople. Le marquis de Noailles annonce que la France adhère aux propositions de l'Italie relativement à la protection du canal de Suez, tout en réservant sa liberté d'action quant au mode d'exécution.

Le principe d'une police commune ayant été ainsi accepté à l'unanimité, le comte Corti propose à la conférence d'inviter les gouvernements à donner, aux commandants des escadres et des navires qui se trouvent dans les eaux du canal de Suez, les instructions nécessaires pour qu'ils se concertent entre eux quant au mode d'exécution. Cette proposition est également adoptée à l'unanimité, après quoi le comte Corti remercie la conférence.

Mort de l'illustre général Ducrot auquel nous consacrerons une étude.

16. — M. Gray, membre du Parlement, haut Shériff de Dublin et propriétaire du *Freemans*, organe de la ligue agraire, est condamné par la cour d'assises à trois mois de prison et 500 livres d'amende, pour publication dans son journal d'articles et de lettres contre les magistrats désignés pour juger les crimes agraires.

Une proclamation, signée du lord maire de Dublin et de MM. Parnell, Dillon et Davitt, recommande aux citoyens de conserver, malgré la condamnation de M. Gray, une attitude calme et digne. Le droit de bourgeoisie est conféré à MM. Parnell et Dillon par la municipalité de Dublin.

17. — Le général Wolseley adresse au peuple égyptien une proclamation expliquant que le but poursuivi par l'Angleterre est le rétablissement de l'ordre. — Les troupes payeront tout ce dont elles auront besoin. — Les habitants sont invités à apporter leurs denrées et à fournir des renseignements sur les rebelles.

18. — Des troubles sérieux éclatent à Montceau-les-Mines, à Epinal et Blanzy, et sont fomentés par des meneurs presque tous d'origine étrangère. — Les émeutiers font sauter la porte de l'église de Montceau-les-Mines avec de la dynamite.

19. — Léon XIII adresse la lettre pontificale suivante au cardinal Mac Cabe, archevêque de Dublin, et aux autres évêques d'Irlande.

LEON XIII, PAPE

Cher Fils et vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« L'affection profonde que nous ressentons pour l'Irlande et qui paraît s'accroître encore en raison des temps difficiles qu'elle traverse aujourd'hui, Nous fait suivre avec une sollicitude particulière et toute paternelle le cours de vos affaires. Mais ce que nous apprenons sert plutôt à nous attrister qu'à Nous consoler, parce qu'il ne Nous est pas donné de voir régner dans vos affaires publiques l'ordre et la prospérité que Nous leur souhaiterions. Car, d'un côté, le pays est encore sous le coup des maux les plus graves; d'un autre côté, l'excitation périlleuse des esprits a entraîné un grand nombre à des résolutions séditieuses; il y en a même qui se sont souillés par des assassinats horribles, comme si l'on pouvait espérer établir la prospérité publique par des crimes abominables.

« Nous savions déjà, cher Fils et vénérables Frères, que cet état de choses vous préoccupe autant que Nous, et ce qui a été décidé dans la dernière réunion des évêques d'Irlande, à Dublin, Nous l'a fait connaître de nouveau. En tremblant pour le salut de votre pays, vous avez donné des enseignements excellents sur ce qu'il fallait éviter dans des moments aussi critiques et dans une lutte aussi grave. Par ces enseignements vous avez dignement satisfait aux devoirs de votre charge épiscopal et rendu un grand service au bien public. Les fidèles ont, en effet, surtout besoin des conseils de leurs pasteurs, lorsque des passions violentes les trompent par des raisons spécieuses sur l'avantage qu'ils pourraient tirer de certaines actions, et il est du devoir des évêques, quand ils les voient portés, pour ainsi dire, à abandonner les moyens d'action honnêtes, de calmer les esprits excités et de les rappeler, par des exhortations opportunes, à la modération qu'il faut observer en toutes choses. Vous avez rappelé très à propos le précepte divin qu'*il faut avant tout chercher le règne de Dieu et sa justice*, précepte qui impose aux chrétiens d'avoir en vue, dans tous les actes de leur vie privée et aussi dans les affaires publiques, le salut éternel et de faire passer les devoirs de la religion avant toutes les choses temporelles.

« S'ils ont soin de ne point perdre de vue ces préceptes, les Irlandais peuvent légitimement chercher le soulagement de leurs maux et défendre

leurs droits, car on ne saurait croire qu'aux Irlandais soit interdit ce qui est permis à tous les peuples

« Mais les intérêts doivent rester subordonnés à l'honnêteté, et il ne faut pas oublier qu'il n'est pas permis de défendre la cause la plus juste par des moyens injustes. Or la justice condamne non seulement tout acte de violence, mais aussi et tout particulièrement les sociétés secrètes qui, tout en prétextant la défense du droit, aboutissent forcément à ébranler profondément l'ordre public. Comme l'ont fait à différentes reprises Nos prédécesseurs et Nous-même, vous avez déjà fort bien rappelé dans votre réunion tenue à Dublin avec quelle sollicitude tout homme honnête doit fuir toute participation à de telles sociétés. Mais tant que persisteront les dangers actuels, vous devrez souvent donner les mêmes enseignements à ce sujet et exhorter les Irlandais, au nom de la religion catholique et au nom de leur amour pour la patrie, à n'avoir rien de commun avec des sociétés de cette nature, qui ne peuvent être d'aucune utilité pour les justes réclamations du peuple et qui entraînent trop souvent au crime ceux qu'elles sont parvenues à séduire. Comme les Irlandais ont à gloire, et non sans raison, de s'appeler *catholiques*, ce qui veut dire, selon l'interprétation de saint Augustin, *gardiens de l'honnêteté et sectateurs de la justice*, qu'ils se rendent dignes de leur nom et qu'ils cherchent à le mériter même dans la défense de leurs droits. Qu'ils se rappellent que *la plus haute liberté est d'être sans reproche* et qu'ils se conduisent en tout de sorte que personne parmi eux n'ait à subir des peines *comme assassin, ou comme voleur, ou comme médisant, ou comme avide des choses d'autrui.*

« Que cette sollicitude épiscopale avec laquelle vous cherchez à conduire le peuple doive être appuyée par les efforts du clergé tout entier, rien de plus juste. Ce que vous avez jugé devoir décider à ce sujet, surtout par rapport aux jeunes prêtres, Nous l'approuvons comme bon et en harmonie avec les exigences du temps. Les prêtres doivent, en effet, plus que jamais dans ces tempêtes populaires, contribuer avec intelligence et avec activité à la conservation de l'ordre public. Et puisque l'influence de chacun sur les esprits des autres dépend de la réputation dont il jouit, ils doivent chercher à gagner les suffrages des hommes par la dignité, la fermeté et la modération de leurs actes, et ne commettre aucune imprudence ou quoi que ce soit qui ne serait pas propre à calmer les esprits. Or, on comprend aisément que le clergé sera à la hauteur de la situation, s'il est formé, dès les débuts, par une sage discipline et par un enseignement parfait. *Les jeunes gens*, en effet, comme l'ont dit les Pères du concile de Trente, *ne persévéreront jamais bien, et sans un secours très grand et tout à fait particulier de Dieu, dans la discipline ecclésiastique, s'ils ne sont pas, dès l'âge le plus tendre, formés à la piété et à la religion.*

« C'est de cette sorte que, selon notre avis, l'Irlande obtiendra sans violences l'heureux état de choses auquel elle aspire. Car, comme Nous vous l'avons déjà dit, en d'autres occasions, Nous avons toute confiance que ceux qui sont à la tête des affaires publiques satisferont aux justes réclamations des Irlandais. C'est en effet non seulement la justice qui leur conseillera de le faire, mais aussi leur prudence éprouvée, puisqu'il est hors

de doute que la tranquillité de l'empire entier dépend du salut de l'Irlande.

« En attendant, nous ne cesserons pas, dans cet espoir, d'aider les Irlandais par nos conseils et d'élever à Dieu des prières ardentes pour qu'il daigne regarder avec bienveillance ce peuple ennobli déjà par tant de vertus et lui concéder enfin la paix et la prospérité qu'il désire. Comme gage de ces dons célestes et, comme témoignage de notre bienveillance particulière, Nous vous donnons très affectueusement dans le Seigneur, cher Fils et vénérables Frères à vous, à votre clergé et au peuple entier, la bénédiction apostolique. »

L'Autriche, l'Allemagne, la Russie et l'Italie chargent leurs représentants à Constantinople de proposer l'ajournement de la conférence.

Les délégués rédigent un protocole déclarant qu'ils ne voient pas l'utilité de se réunir tant que les opérations militaires des Anglais, en Egypte, ne seront pas terminées.

Un engagement sans importance a lieu près du canal Mahmoudieh entre les troupes anglaises et les Arabes.

20. — A l'occasion de la Saint-Joachim, fête patronymique de Léon XIII, Sa Sainteté reçoit les hommages des cardinaux, de la cour pontificale et des sociétés catholiques de Rome.

Le Souverain Pontife fait distribuer une abondante aumône aux pauvres; il fait également de généreuses offrandes aux missions d'Egypte et au comité du centenaire de Saint-François d'Assise.

Six transports anglais chargés de troupes et six canonnières quittent le port d'Alexandrie et naviguent dans la direction de l'est. Tous les vaisseaux de guerre sont préparés pour l'attaque.

21. — La flotte et les transports anglais occupent le canal de Suez. — Le trafic par ce canal est temporairement suspendu. — Les troupes arabes abandonnent Ghemileh et se replient sur Damiette.

Les matelots anglais occupent Port-Saïd, Ismaïlia, Nefiche et Kantara. Les troupes ennemies et les indigènes déposent les armes sans résistance.

La Compagnie du canal de Suez transmet aux journaux une lettre adressée à l'amiral anglais, Hewit par M. Ferdinand de Lesseps, pour protester contre l'occupation militaire du canal de Suez, et l'interdiction, prononcée au nom du gouvernement anglais, du passage des bâtiments quels qu'ils soient.

Cette lettre est suivie d'une délibération du Conseil judiciaire de la Compagnie du Canal de Suez, qui déclare que la Compagnie doit protester énergiquement contre les actes des gouvernements britannique et égyptien, et faire les plus expresses réserves quant aux conséquences de ces actes.

23. — Un corps de troupes anglaises, composé de marins et de soldats d'infanterie, débarque à Alla-Chalouf et attaque l'ennemi dans ses retranchements, le bat et lui prend quarante-cinq prisonniers et un canon. — La direction du canal de Suez est rendue à la Compagnie.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Légendes bibliques et orientales, par le comte de Saint-Jean. Beau volume in-16 carré, édition de luxe, texte encadré de filets rouges. Prix 4 francs.

Peu de livres de poésies obtiennent l'accueil qui vient d'être fait aux *Légendes Bibliques et Orientales* de M. le comte de Saint-Jean.

Avant l'apparition du volume, un journal de Nantes l'annonçait comme il suit : « Notre compatriote, le comte de Saint-Jean, poète aux grandes et nobles inspirations, va faire paraître prochainement, chez l'éditeur Palmé, un volume de pièces choisies qui seront un régal pour les gourmets, les délicats et les véritables lettrés. »

Aussitôt après sa publication, la *Société académique de Nantes* s'en est occupée, et le rapport qui lui en a été fait conclut ainsi :

« Il est impossible d'analyser les détails. Il y a peu de faits ; le poème est surtout animé par les sentiments et par l'expression. Les nuances sont délicates. Les mots empruntés au langage biblique, les images vives et brillantes reproduisent une couleur locale d'un effet saisissant. Les vers sont faciles et coulants, les rimes agréablement mariées. »

Depuis, comme nous venons de l'indiquer, nous avons rencontré dans la presse parisienne et départementale une quantité d'articles sur l'œuvre de M. le comte de Saint-Jean, et nous devons dire que tous s'accordent à lui trouver de grands mérites : fonds, forme, couleur, éclat, énergie, élévation, inspiration, rythme.

Mais, nous avons encore mieux que ces témoignages de la presse : une lettre privée, le jugement d'une des célébrités poétiques contemporaines les plus aimées et admirées. Voici, en effet, en quels termes le poète méridional Mistral a écrit à M. de Saint-Jean :

« Maillane (Bouches-du-Rhône), 8 avril 1882.

« Monsieur le comte,

« Vos *Légendes bibliques et Orientales* sont une émanation des poèmes de la Bible et des montagnes d'Orient, c'est un livre plein de foi, de grandeur, de rêverie et de grâce. On dirait un écho de la harpe de David, un chapitre inédit du Cantique des cantiques, une voix de prophète criant dans le désert.

« Et votre joli chant de la Bretagne! Puisse-t-il, votre noble pays, garder

longtemps encore, garder toujours son austérité chrétienne, ses indépendances celtiques, ses entêtements nationaux.

« La poésie provençale a toujours applaudi à la poésie bretonne, nous avons embrassé Brizeux, nous vous saluons de la Bannière.

« Recevez..., MISTRAL. »

Et maintenant, lecteurs, ouvrons le précieux écrin, et, à première vue, au hasard de la main, tirons-en cette perle : LA VOIE ET LA VÉRITÉ.

Mon œil a perdu toute trace
Dans l'horizon illimité;
Il s'est égaré dans l'espace,
Il erre en vain de tout côté.
Est-il un signe saisissable,
Une étoile pour me guider?
Un arbre, un chiffre sur le sable
Qui puisse m'indiquer, m'aider?
Ronce, broussaille, longue épine
Couvrent la route en son entier.
Mais quelqu'un dit sur la colline :
« Je suis la voie et le sentier. »

Comme un spectre hideux, terrible,
Se dresse l'heure du trépas;
La certitude est inflexible,
Nos plaintes ne la touchent pas.
J'avance encor plein d'épouvante;
Je n'ai plus ni larmes, ni voix,
Entraîné par l'horrible pente,
Par l'effroi de tous les effrois.
Mais voici qu'à l'âme ravie
Ces mots pénètrent sans effort :
« Viens à moi, car je suis la vie,
Viens à moi, j'ai vaincu la mort. »

Sur le sable brûlant des plaines,
Les feux du ciel réverbérés
Absorbent les douces haleines
De ces horizons éthérés.
Leur influence délétère
Ote l'espoir à mes souhaits.
Tout mon sang brûle mon artère,
Ma langue s'attache au palais.
Qu'entends-je? — C'est la voix puissante
Qui dit à l'écho des déserts :
« Je suis la source murmurante
Qui coule au pied des palmiers verts. »

Je suis las, et depuis l'aurore
Je sens les tourments de la faim.
Dois-je marcher longtemps encore?
L'ombre décroît sur le chemin.
Pour l'oiseau le fruit de la branche
Va mûrir dans l'air embaumé ;
L'agneau vers les gazons se penche;
Je reste le seul affamé.
Mais près de la fleur éphémère
Où l'abeille puise son miel,
La même voix me dit : « Espère,
Je suis le pain venu du ciel. »

D'épaisses, de froides ténèbres
Ne cessent de m'environner;
De soupirs et de voix funèbres
J'entends les voûtes résonner.
Mon pied s'allonge dans l'espace
Pour former un pas indécis;
Ma main cherche, passe et repasse
Dans les sentiers obscurcis.
« Tu peux franchir sans nulle flamme
Ce labyrinthe au long détour?
Ouvre le regard de ton âme :
Je suis la lumière du jour. »

Les dieux de Grèce et d'Italie
Ont fui l'olympe aérien,
Et dans la poussière avilie
Je cherche et ne trouve plus rien.
Le besoin d'adorer, de croire,
Aiguillonne en vain tout mortel.
O Capitole! as-tu la gloire,
Pour dresser au moins un autel!
La gloire, elle est morte dans Rome,
La liberté nous dit adieu;
Tout s'écroule et voici qu'un homme
Dit : « Je suis le Verbe de Dieu! »

Nous venons de voir, dans la lettre de M. Mistral, que M. le comte de Saint-Jean a, non seulement demandé ses inspirations aux pays de l'aurore, mais que sa muse est venue voltiger aussi sous le beau ciel de l'Occident. A côté de ces sujets tout à fait bibliques : *Paroles du firmament, Abraham, Elie, Salomon, la Reine de Saba, le Roi Roboam, le Songe de Darius*, etc., nous voyons, en effet, figurer les suivants : *la Bretagne, la légende du Mont Saint-Michel, Sainte Thérèse*, etc.

Tenez, pour clore, ces strophes charmantes sur la Bretagne.

Entre toutes les princesses
Et les plus fières duchesses,
Je porte un nom sans pareil.
Qui n'a pas vu mes richesses
N'a rien vu sous le soleil!

A ma couronne ducale,
Glorieuse, colossale,
Se trouve à chaque fleuron
Une antique cathédrale,
Et la *Bretagne* est mon nom!

J'ai des manteaux de verdure,
De longs voiles de guipure
Dès que fleurit mon blé noir;
J'ai de grands monts pour ceinture,
Et l'Océan pour miroir!

. . . . . .

L'Hérédité royale et les constitutions françaises depuis 1789. — Par Henri Lemoine, ancien rédacteur en chef du *Courrier de la Dordogne*.

Ce remarquable ouvrage qui, dans les circonstances actuelles, présente un saisissant intérêt, est divisé comme il suit : *Première partie* : l'Hérédité de la maison de Bourbon. — *Deuxième partie* : les Constitutions françaises depuis 1789. — *Troisième partie* : la Constitution du 25 février 1875.

En tête, une très belle préface de l'auteur des *Saintes Marthe*, M. J. Sagette, à laquelle nous empruntons les extraits suivants, qui nous serviront d'analyse :

« *L'Hérédité royale et les Constitutions françaises depuis* 89 nous montre l'antique et nationale constitution française, concentrée et consacrée par l'hérédité royale, en face des constitutions exotiques, imaginées, délibérées, faites de main d'homme, que la Révolution impose successivement à la France depuis que sa vraie constitution est méconnue. L'hérédité royale est le travail constant, souvent obscur et mystérieux, mais inspiré, guidé par la Providence, des deux premières races et des premiers siècles de notre histoire. Elle apparaît comme constitution définitive et dogme politique fondamental de la France, avec la troisième race, issue des deux autres et visiblement prédestinée. H. Lemoine exhume et résume cette genèse de l'hérédité royale en peu de mots : par chapitres courts et paragraphes rapides, plutôt comme vues et coups d'œil que comme démonstration. C'est l'objet de la première partie...

« La seconde partie, la plus considérable, et l'on peut dire la plus originale, est l'histoire des Constitutions françaises depuis 1789. Est-ce *françaises* qu'il faut appeler ces Constitutions exotiques formées d'après l'antique, empruntées aux livres des théoriciens de *Contrat social* : Constitutions étran-

gères, hétéroclites, imaginées pour arracher la France à son antique et nationale Constitution?... H. Lemoine en résume les principales dispositions; il en explique le mécanisme. — Il passe en revue la Constitution de 1791, qui ouvre la série des usurpations révolutionnaires; — la Constitution de 1793, avec son organisation insensée de gouvernement populaire, qui ne peut fonctionner et se résout en dictature : la dictature la plus despotique et la plus atroce, la dictature de la Terreur exercée par la scélératesse; la Constitution de l'an III, réaction impuissante contre la Terreur, qui ne sut qu'organiser un Directoire imbécile, proie facile pour l'ambition de Bonaparte; — la Constitution de l'an VIII, où Bonaparte organisa le Consulat, régularisa l'administration en la centralisant, et prépara l'Empire par une dictature à peine masquée, par un despotisme qui dépasse de beaucoup l'absolutisme de Louis XIV; — le Sénatus-consulte de l'an X, qui promet l'Empire, en instituant le Consulat à vie; le Sénatus-consulte de l'an XII, qui constitue l'Empire héréditaire, contrefaçon césarienne et monstrueuse de la monarchie nationale et chrétienne... — la Charte de 1814, qui fut moins une Constitution que la reconnaissance, et, comme on dit, la *Restauration*, le mot dit tout, de l'antique Constitution française, adaptée à nos temps, à nos besoins, à nos mœurs;... — l'acte additionnel des Cent jours;... — la Charte de 1830;... — la Constitution de 1848;... — la Constitution du 14 janvier 1852...

« Voilà la note et l'histoire des Constitutions révolutionnaires, qui, chacune à son tour, prétendait remplacer l'antique Constitution de nos pères, qui fit la France si forte, si grande, si prospère et si glorieuse. H. Lemoine fait cette histoire politique dans le détail; il dissèque avec patience, il discute avec logique ces inventions révolutionnaires; puis il les confronte avec les principes de droit national et d'hérédité royale qui sont le fond de notre constitution française... Il n'y a rien d'intéressant comme ce tableau rapide mais complet de toutes les constitutions écroulées les unes sur les autres, rien qui démontre mieux la supériorité, la légitimité, la nécessité de l'hérédité royale...

« La troisième partie du livre de H. Lemoine est encore plus attachante, car elle nous met en pleine politique actuelle, vivante, passionnée et frémissante. C'est l'histoire de la Constitution du 25 février 1875, de cette constitution qui, pour la troisième fois, a donné la république à la France; disons mieux, a livré la France à la République.

1 vol. in-8° de XXXIV-697 pages.

Prix : 4 francs; — et par la poste, *franco*, 4,75.

La *Société générale de Librairie catholique* a publié un deuxième volume intitulé : **La Foi et le Devoir**. *Etudes de vérités révélées.*

A juger par le titre, les seuls lecteurs de ce livre ne devraient se trouver que parmi les ecclésiastiques et les rares fidèles qui lisent encore de nos jours les œuvres doctrinales. Il n'en est rien : l'auteur l'a composé pour ces personnes du monde « qui n'ont pas le loisir de se livrer à une longue

étude des vérités de notre sainte religion, mais qui veulent néanmoins en acquérir une connaissance suffisante. »

Il l'a écrit encore pour « cette nombreuse jeunesse si tourmentée, exposée à tant de périls, pleine toutefois de bonne volonté, qui se souvient des leçons d'une mère vertueuse, des enseignements de la première communion, et qui désire conserver les croyances maternelles, les pratiques pieuses dans lesquelles l'homme trouve ici-bas la force et l'honneur de sa vie ».

Placé en regard de cette double classe de lecteurs, l'auteur, qui est aumônier du célèbre collège de Juilly, a su donner à son œuvre un plan que la pensée suit sans fatigue, où l'esprit voit clair sans le moindre effort. La forme littéraire s'y marie agréablement à l'exposition sévère du dogme. Aux textes de l'Evangile, aux témoignages des Pères, viennent s'ajouter à chaque page des pensées élevées, de longs extraits des auteurs catholiques anciens et modernes. Ainsi, à côté de saint Augustin, saint Basile, saint Thomas, et toute la pléiade des génies chrétiens de l'antiquité, — Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Ravignan et Lacordaire. A côté de ces hauts représentants, de ces docteurs de la vérité, — les prosateurs et les poètes, Chateaubriand, Lamartine, Jean-Baptiste Rousseau, Racine, Corneille, Milton.

Par ces simples indications, on voit que le livre *Foi et Devoir* est bien réellement le livre de la jeunesse et des gens du monde; et c'est à ce titre que nous en recommandons spécialement la lecture et la propagande.

Un fort volume de 444 pages. — Prix : 3 francs, *franco* par poste, 3 fr. 50.

M. Périgaud n'a pas écrit son *Héroïne* dans la seule pensée de donner une restitution de la société romaine, telle qu'elle était aux premiers siècles de l'Eglise : le but de l'écrivain religieux a été surtout de nous montrer le rôle de la femme chrétienne dans une société malade et d'offrir en exemple aux femmes cette Cœcilia, dont le courage et les vertus ont brillé d'un si vif éclat au commencement du troisième siècle. La Cœcilia de M. l'abbé Périgaud n'est autre que sainte Cécile, que l'auteur nous présente sous le triple aspect de vierge, de fiancée et de martyre. La musicienne n'est pas non plus oubliée, et nous la voyons dans la prison Mamertine chanter sur la harpe les louanges du Dieu pour lequel elle souffre.

On a blâmé M. l'abbé Périgaud d'avoir transformé en roman, avec le concours des légendes, l'histoire authentique d'une sainte qui figure aux actes de l'Église catholique. Le blâme serait mérité si le romancier avait dénaturé le caractère, le dévouement et les qualités de la noble fille du patricien Cœcilius Métellus. Mais il n'en est rien. Sainte est Cécile dans le martyrologe romain; sainte elle nous apparaît devant son fiancé Valérien, dans ces catacombes et dans le prétoire des proconsuls d'Alexandre Sévère.

L'Héroïne des Catacombes, comme sujet traité et comme forme de récit, prend rang à côté de la *Fabiola* d'Alexandre de Guiraud, de la *Perle d'Antioche* de l'abbé Bayle, *d'Emélia Paula* de l'abbé Bareille, et des *Martyrs de la Porte Capène* de M. Quinton.

1 beau vol. in-12 de 400 pages. Titres rouge et noir, 3 fr.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE **DIDIER & Cie**, 35, QUAI DES AUGUSTINS

LA SŒUR NATALIE NARISCHKIN

FILLE DE LA CHARITÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Par Mme Aug. CRAVEN

Septième édition. — Un volume in-12. . . . . 4 francs

DUGUAY-TROUIN

ET SAINT-MALO LA CITÉ CORSAIRE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Par M. J. POULAIN

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR A L'INSTITUTION DE SAINT-MALO

Un volume in-8° . . . . . 6 francs

LES INSTITUTIONS DE LA GRÈCE

EXPOSÉES SUIVANT LE PROGRAMME DE LA LICENCE ÈS LETTRES

Par F. ROBIOU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE RENNES

Un volume in-12 . . . . . 2 fr. 50

SOCIALISME, NATURALISME ET POSITIVISME

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE

Par FERRAZ

Troisième édition revue et augmentée. — Un volume in-12 . . . 4 francs

---

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Ce

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

VIENT DE PARAITRE

POLYEUCTE

DANS L'HISTOIRE

ÉTUDE SUR LE MARTYRE DE POLYEUCTE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

LUE A L'INSTITUT (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*)

DANS LES SÉANCES DES 23, 30 JUIN ET 7 JUILLET

Par B. AUBÉ

Un volume in-8° . . . . . 4 francs

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

HISTOIRE DE FRANCE

SOUS LE MINISTÈRE DE MAZARIN (1651-1661)

TOME Ier

Par A. CHÉRUEL

Ouvrage qui a obtenu le grand prix Gobert en 1882

L'ouvrage formera trois volumes in-8°; chaque volume broché. . . . . 7 fr. 50

HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LA MINORITÉ DE LOUIS XIV

Par A. CHÉRUEL

Ouvrage qui a obtenu le grand prix Gobert en 1880, 1881, 1882

4 volumes in-8°, brochés. . . . . 30 francs

RICHELIEU

ET LES MINISTRES DE LOUIS XIII, DE 1621 A 1624

Par B. ZELLER

Ouvrage qui a obtenu le prix Gobert en 1881 *et* 1882

Un volume in-8°, broché. . . . . 6 francs

HISTOIRE

DES

CONSPIRATIONS ROYALISTES DU MIDI

SOUS LA RÉVOLUTION (1790-1794)

D'APRÈS LES PUBLICATIONS CONTEMPORAINES, LES PIÈCES ET LES DOCUMENTS INÉDITS

Par ERNEST DAUDET

Ouvrage qui a obtenu le prix Marcelin Guérin en 1882

1 volume in-16, avec 2 cartes, broché. . . . . 3 fr. 50

L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LA RÉVOLUTION

Par ALBERT DURUY

Ouvrage qui a obtenu un prix Montyon en 1882

Un volume in-8°, broché. . . . . 7 fr. 50

DES ORIGINES DU PREMIER DUCHÉ D'AQUITAINE

Par CL. PERROUD

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Ouvrage qui a obtenu en 1882 *une médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*

Un volume in-8°, broché. . . . . 5 francs

PARIS. — F. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LA PEINTURE PHILOSOPHIQUE

LE POÈME DE L'AME, DE M. LOUIS JANMOT

M. Louis Janmot, élève de Ingres et l'un des représentants les plus autorisés de l'école spiritualiste lyonnaise, vient de mettre entre les mains de quatre cents souscripteurs choisis une publication qui n'est point dans le commerce. Il ne s'agit donc pas ici ni de préparer ni de seconder un succès de librairie. L'argent n'étant pour rien dans l'affaire, nous pouvons, l'âme libre de toute préoccupation et sans crainte de blesser comme sans désir de favoriser aucun intérêt, faire connaître au public de notre temps cette œuvre capitale.

I

Le Poème de l'âme est, par une synthèse extraordinaire, tout à la fois l'œuvre d'un philosophe, d'un poète et d'un peintre : et ce peintre, ce poète et ce philosophe sont un seul et même homme, élève de l'abbé Noirot et de Ballanche, pour la philosophie; de Ingres, pour la peinture; l'ami et l'émule d'Ozanam et de Victor de Laprade, pour la littérature et la poésie.

M. Janmot a composé sous ce titre : *le Poème de l'âme*, deux séries de tableaux.

La première série comprend dix-huit tableaux peints et achevés; la seconde série en comprend seize. Les sujets de la seconde série existent seulement à l'état de dessins ou de cartons, exécutés d'une façon exacte et finie dans la même dimension et avec les mêmes proportions que les peintures. Je ne crois pas me tromper en affirmant que les six derniers sujets, exécutés par l'auteur durant une

assez longue résidence en Bretagne, il y a quelques années, ne sont point sortis de son atelier et n'ont point eu l'occasion d'affronter les regards du public.

Ces trente-quatre sujets ont été reproduits séparément par de magnifiques photographies au charbon. Chacune de ces épreuves est d'une beauté et d'une correction qui ne laissent rien à désirer. Elles ont été exécutées, en effet, en dehors de toute pensée industrielle, par un homme du monde dont la seule inspiration a été l'amour de l'art et le dévouement de l'amitié. En même temps que ces photographies, les souscripteurs ont reçu un beau volume in-quarto de deux cents pages, renfermant la légende poétique, ou, pour emprunter le langage modeste de M. Janmot lui-même, la *Notice* de chacun des tableaux. Les seize dernières pièces de vers sont inédites et n'ont point encore paru nulle part. Les dix-huit premières avaient été imprimées et mises en vente en 1854, pour accompagner l'exposition de la première série.

Ce sera déjà donner l'avant-goût et comme un premier aperçu de cette œuvre exceptionnelle, que de placer sous les yeux du lecteur les titres par lesquels le peintre-poète a cru pouvoir caractériser chacun des sujets, proposés à la vision des sens en même temps qu'aux conceptions de l'entendement.

Première Série.

I. Génération divine. — II. Le Passage des âmes. — III. L'Ange et la Mère. — IV. Le Printemps. — V. Souvenir du ciel. — VI. Le Toit paternel. — VII. Le Mauvais Sentier. — VIII. Cauchemar. — IX. Le Grain de blé. — X. Première Communion. — XI. *Virginitas.* — XII. L'Échelle d'or. — XIII. Rayons de soleil. — XIV. Sur la Montagne. — XV. Un Soir. — XVI. Le Vol de l'âme. — XVII. L'Idéal. — XVIII. Réalité.

Deuxième Série.

I. Solitude. — II. L'Infini. — III. Rêve de feu. — IV. Amour. — V. Adieu. — VI. Le Doute. — VII. L'Esprit du mal. — VIII. L'Orgie. — IX. Sans Dieu. — X. Le Fantôme. — XI. La Chute fatale. — XII. Supplice de Mézence. — XIII. Les Générations du mal. — XIV. Intercession maternelle. — XV. Vision de l'avenir. — XVI. *Sursum corda.*

II

On aurait quelque peine à trouver un second exemple d'une œuvre plastique conçue et exécutée dans les conditions où s'est placé M. Janmot.

Il n'est pas sans exemple de trouver en littérature une conception et une œuvre qui aient suffi à remplir la vie d'un homme, parfois même à la déborder. Le poète ou le romancier s'y consacre et s'y épuise volontiers. Je citerais ainsi dans des genres et dans des temps bien différents le poème du Dante et la *Comédie humaine* de Balzac. Le cadre de l'œuvre est assez vaste, la forme littéraire est assez souple et assez complaisante pour se plier à la diversité d'impressions et de sentiments que comportent les différents âges de la vie. Ces exemples sont plus rares dans la peinture. Comme il y a dans cet art une part d'efforts plus grands, imposés à l'exécution purement matérielle, il est de tradition à peu près constante que les œuvres dites de longue haleine s'y transforment dans une certaine mesure en une entreprise de collaboration : les élèves, empruntant les procédés et imitant le faire du maître, concourent avec lui à couvrir une partie de ses grandes toiles; la direction que l'auteur du tableau donne à ses aides, les retouches qu'il exécute sur la toile, suffisent pour établir l'individualité de l'œuvre, et c'est ainsi que des séries considérables ont pu être menées à bonne fin dans un temps relativement restreint.

L'œuvre de M. Janmot n'a point été conçue dans des conditions pareilles, ni exécutée par ces procédés de collaboration. Les personnages sont réduits au quart de la grandeur humaine, et chaque tableau, par conséquent, n'a que des proportions relativement réduites. Il en résulte que le peintre a pu venir à bout lui-même de tout son dessein : les moindres détails de l'exécution restent l'expression directe de la pensée de l'auteur. Il n'a pas plus emprunté de mains étrangères pour abréger la besogne de ses tableaux, que pour penser et pour exprimer les vers dont il les accompagne. C'est ainsi que cette vaste composition a suffi, durant une vie tout entière, pour rassasier l'imagination de l'artiste, pour répondre aux aspirations du poète, pour satisfaire la pensée du philosophe.

III

Le *Poème de l'âme*, par son double aspect tout à la fois plastique et littéraire, correspond en quelque sorte à la condition même de la nature humaine, laquelle comporte la coexistence d'un corps et d'une âme. Cette œuvre a donc été conçue sous une double influence et dans un milieu exceptionnel, dont il convient de connaître les conditions. C'est l'école de Ingres en peinture; en philosophie, c'est la célèbre école lyonnaise de l'abbé Noirot, où, dès ses plus jeunes ans, M. Janmot s'éveilla à la vie de l'âme et de la pensée.

Notre génération contemporaine ignore ou ne connaît que vaguement ce mouvement littéraire et philosophique qui, à une autre époque, s'est accompli dans le silence de la province, hors de la portée et de la vue de Paris. On ne saurait plus comprendre et l'on ne voudra pas croire aujourd'hui qu'il y eut alors, dans la seconde ville du royaume, une école semblable à celle de Socrate et de Platon; et ce n'est point sans dessein que nous mettons en avant de tels noms, lorsqu'il s'agit de l'abbé Noirot. Il ne diffère de ces grands hommes que dans un seul point : c'est que l'humilité de son dévouement et de son génie a su se passer de la gloire. Cet enseignement n'avait pas seulement pour théâtre la classe de philosophie, que l'iniquité des exigences universitaires imposait alors à tous les candidats en vue du certificat d'études; les anciens élèves, ceux qui l'avaient entendu une fois, et qui, sous sa direction, avaient appliqué sa puissante méthode, avaient soif de l'entendre encore, et d'étendre dans des directions nouvelles ce rayonnement lumineux de la vérité.

C'est dans une petite chambre modeste, située sur le quai du Rhône, dans une dépendance des bâtiments du lycée, que se réunissaient plusieurs fois par semaine des fabricants de soieries, des banquiers, des propriétaires, des artistes, des avocats, des prêtres, toute une pléiade d'hommes capables de comprendre que la véritable éducation commence au sortir du collège et qu'elle doit se prolonger toute la vie.

Cette école donnait à la France, dans l'enseignement des lettres, dans la politique et les arts, des hommes tels que Frédéric Ozanam, Victor de Laprade, Hippolyte Fortoul, Blanc Saint-Bonnet, Buchez, les deux Flandrins, pour ne parler ici que des personnalités éclatantes et laisser de côté les noms de tant d'hommes de bonne

volonté, qui ont rendu aussi à la France des services utiles, quoique moins glorieux.

Le grand et insigne caractère de cette école a été, comme il est arrivé déjà au temps de Socrate, de laisser à chacun de ceux qui recevaient cette lumière et acceptaient cette influence, de leur laisser toute leur puissance et toute leur originalité. On pourrait, par un rapprochement bien indigne, comparer M. l'abbé Noirot à un de ces professeurs de gymnastique qui, sans prétendre vous enseigner aucun des mouvements de la vie réelle, ne laissent pas de vous mettre en mesure de les exécuter tous avec plus d'aisance et de vigueur. Maître incomparable, il ne se contentait point d'affermir par la méthode logique l'usage pratique de nos facultés, il avait le don merveilleux de placer l'âme dans les conditions normales de sa véritable vie; il savait développer en elle le sens critique de la vérité sans en diminuer la croyance, éclairer le sentiment sans en affaiblir l'enthousiasme, élargir les perspectives du devoir sans confondre l'idéal avec le rêve.

IV

C'est une grande et saisissante idée que celle de représenter dans une suite de tableaux le voyage de l'âme à travers l'existence terrestre.

Quelles que soient la différence des conditions, la variété des circonstances, les transformations du milieu dans lequel s'écoulent nos années, il y a, au fond de toute âme destinée par Dieu au bonheur éternel, une loi de souffrance et d'expiation qui appelle les fils d'Adam aux mêmes douleurs et aux mêmes épreuves. Les tentations et les défaillances peuvent varier par le dehors; mais, lorsqu'on en vient à les considérer au point de vue psychologique, c'est toujours le même cœur qui souffre, la même intelligence qui doute, la même volonté qui faiblit.

La vraie difficulté n'était donc pas pour l'artiste de concevoir la pensée première de son œuvre, mais, par l'imagination, de lui trouver dans le monde matériel une forme plastique capable de la contenir et de la rendre.

Rien n'est plus facile sans doute, lorsqu'il s'agit d'un événement qui s'est accompli entre des personnages vivants, ou dans un paysage effectivement saisissable aux regards humains; mais il n'en va

pas de même lorsqu'il s'agit de traduire la pensée pure au moyen d'une représentation supposée, sous une forme convenue. C'est précisément là ce qu'on appelle le symbolisme.

Il ne pouvait être question, dans cette peinture toute moderne et toute chrétienne, des associations d'idées consacrées par la mythologie pour traduire plus aisément un certain nombre de nos conceptions. Il fallait, pour donner à cette pensée d'une palingénésie chrétienne, toute sa force et toute sa vérité, avoir recours en quelque sorte à une esthétique nouvelle; et c'est ainsi que M. Janmot s'est trouvé conduit à exprimer simultanément sa pensée sous la forme de la poésie en même temps que de la peinture.

V

Je ne connais pas dans l'histoire de l'art un second exemple de cette double conception.

La poésie et la peinture se sont toujours prêté, comme les autres arts, un mutuel appui; elles ont volontiers échangé entre elles leurs inspirations : toutefois l'histoire de l'art et de la littérature nous les montre prenant tour à tour l'initiative. C'est la poésie qui, à l'origine des âges, élève la parole la première : elle transmet à la postérité le souvenir des légendes qu'elle a transcrites en vers ineffaçables. Les artistes viennent après, et empruntent aux œuvres littéraires les sujets qu'il leur suffit ensuite d'approprier aux conditions particulières de chaque art. Ici, c'est la poésie qui inspire la peinture et la sculpture : les artistes puisent à pleines mains dans ce répertoire ouvert à tout le monde; et ceux qui auront devant leurs yeux ou la toile ou le marbre, auront en même temps présentes à l'esprit les strophes de l'ode ou les tirades du poème épique.

Il arrive, par contre, et surtout dans les civilisations plus avancées, que le poète s'inspire d'un tableau, comme on s'inspire de la nature elle-même : les exemples n'en manqueraient point dans notre poésie contemporaine. Ici, les idées se trouvent associées dans un ordre de génération inverse. Le titre seul des chants suffit pour rappeler à la mémoire imaginative la sensation même de la scène représentée, ses formes et ses couleurs; et le lecteur s'abandonne, comme le poète lui-même, aux pensées et aux impressions, aux émotions et aux épanchements que provoque dans une âme délicate le spectacle bien connu du tableau.

L'œuvre de M. Janmot ne rentre ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux hypothèses; elle forme un tout indivisible, composé tout à la fois d'esprit et de matière. Ses vers sont faits pour donner le sens du symbolisme, puisque leur pensée en a fourni l'inspiration : la peinture n'est que l'achèvement visible de cette même pensée, descendue des sphères intelligibles de l'idéal pour s'incarner dans les formes visibles de la réalité.

VI

La première série représente cette période de la vie humaine qui va depuis la naissance jusqu'à la virilité.

Dans le premier tableau, intitulé : *Génération divine*, nous assistons au moment solennel où l'âme est évoquée du néant par le Créateur. Sous les regards de la Trinité sainte, elle prend le chemin de la vie. Dans le dernier tableau de cette même série : *Réalité*, le jeune adolescent, arrivé sur la limite de l'âge d'homme, est représenté à genoux sur une tombe qui vient de se fermer. Il étreint à pleines mains la croix de bois enserrée dans une couronne de roses blanches. Il a perdu la compagne qui suivait avec lui les sentiers de la vie; il va se trouver seul, et n'en sera que plus exposé aux défaillances du doute en même temps qu'à l'attraction des plaisirs. Ce sera là le sujet de la deuxième série.

Ne quittons point encore la première, sans avoir fait remarquer l'art exquis et la chaste délicatesse avec laquelle le peintre a conçu et figuré les différents épisodes de cette première traversée de la vie. C'est toujours cette même idylle du jeune homme et de la jeune fille qui s'ignorent : Daphnis et Chloe dans l'antiquité, Paul et Virginie au dix-huitième siècle. Ici, grâce aux suavités de l'inspiration chrétienne, nous ne démêlons pas toujours l'ange de la femme, et nous ne savons plus si ce jeune adolescent donne la main à sa compagne pour la soutenir, ou s'abandonne à l'ange qui le guide vers les hauts sommets. Ce mélange intime de la réalité et de l'idéal donne quelque chose de particulièrement vivant à toute l'œuvre. Il y a tel tableau où le symbolisme disparaît à peu près complètement. Je citerai comme exemples : *le Printemps*, — *le Toit paternel*, — *le Grain de blé*, — et surtout *la Première Communion*. Dans le tableau intitulé : *le Printemps*, deux petits enfants s'ébattent sur l'herbe : la petite fille est à genoux; elle suspend sa main

attentive pour saisir un papillon posé sur une fleur, pendant que le petit garçon, debout, dans l'attitude de la marche, se retourne à demi vers sa compagne pour lui montrer le chemin. Un spectateur vulgaire pourrait s'y laisser prendre, et ne voir ici que la représentation paisible et charmante d'une scène de famille. C'est alors qu'intervient le poète. Écoutez les accents qu'il prête à la mère, dans le tableau précédent, intitulé : *l'Ange et la Mère*. Voici comment elle invoque Dieu en serrant son fils sur son sein, pendant que l'ange se retourne et lève ses belles mains du côté de la patrie céleste :

Vous seul savez, mon Dieu, quels dangers, que d'alarmes
Menacent votre enfant; et, si j'ose trembler,
Pardonnez-moi! vous seul pouvez compter les larmes
Qui de ses yeux peuvent couler.

Pitié pour lui, Seigneur, et pour ce cœur de mère,
Plein d'un amour si saint, et si fort, et si doux!
Cet amour n'est-il pas lui-même une prière,
La plus éloquente pour vous?

Mais votre juste main a pesé la mesure
Des douleurs qu'ici-bas tout homme doit porter;
Pour accomplir la loi de sa noble nature,
Il faut souffrir pour mériter.

Des ombres du présent tout l'avenir s'éclaire.
Ce n'est point un vrai mal, le mal qui peut finir :
Car vous êtes, Seigneur, bien moins juge que père;
Si vous frappez, c'est pour bénir,

Pour que l'homme vous cherche, en vous seul qu'il espère,
Et qu'aimant et soumis il vous rende son cœur,
Trop longtemps égaré, sur cette triste terre,
A la poursuite du bonheur.

VII

Pour les tableaux dont nous venons de parler, le symbolisme est tout entier dans la légende poétique qui accompagne la représentation de chaque scène : ce sont les vers qui donnent à cette réalité d'une apparence si douce et si calme sa portée mystérieuse et profonde.

Il est, au contraire, d'autres sujets dans lesquels le symbolisme se lit et s'interprète de lui-même à la seule vision des figures. Je citerai, par exemple : *Souvenir du ciel*, — *l'Échelle d'or*, — *le Vol de l'âme*. Dans le premier, deux jeunes enfants, ceux-là mêmes qui font le sujet du poème, tendent les bras vers des apparitions célestes, dont les divines phalanges traversent d'un vol calme et doux les espaces éthérés : l'extase, comme il arrive pour les grands saints, les soulève au-dessus de la terre; entre leurs pieds et le sol on voit briller, par une heureuse combinaison de la perspective, les flots argentés du ruisseau dont ils suivent les bords fleuris. *L'Échelle d'or* est une sorte de vision de Jacob, où les anges descendent et remontent pendant le sommeil du jeune homme et de la jeune fille. *Le Vol de l'âme*, et *l'Idéal*, qui lui fait suite, représentent, de la façon la plus heureuse et la plus claire, les deux moments essentiels de l'inspiration. Dans *le Vol de l'âme*, le jeune homme, entraîné par une apparition féminine ou angélique, dont on voit seulement flotter par-derrière les longues et gracieuses draperies, se laisse aller horizontalement dans l'espace, du sommet de la montagne dont ses pieds viennent à peine de quitter le sol incliné. Il ne monte point vers les hauts sommets de la voûte céleste; mais, d'après la direction de sa course, il va planer au-dessus de la vallée qui s'étend à ses pieds: on comprend qu'il ne quittera point la terre de vue. Dans *l'Idéal*, au contraire, ce même couple de l'ange féminin et du jeune homme se dirige hardiment à travers l'espace vers les hauteurs de l'Empyrée. L'ange, revêtu d'une lueur éclatante, repousse d'un geste hardi la sombre nuée qui paraît fuir devant eux; il passe par-dessus les plus hauts sommets; et du point de vue de cette élévation divine, la terre leur apparaît à tous deux, non plus riante et fleurie, mais pleine de gouffres et d'abîmes. Arrivés là, ils n'ont plus de refuge que dans l'infini.

Nous n'envions plus rien à votre aile légère,
Pauvres oiseaux : c'est vous
Qui désormais, laissés entre nous et la terre,
Devrez être jaloux.

Plus nous marchons, et plus, sur sa face attristée,
Je vois dans le lointain
S'agiter en tous sens notre ombre projetée
Sur un âpre chemin;

Plus il me semble aussi qu'une clarté secrète,
Dont je suis ébloui,
Qu'une voix jusqu'ici dans mon âme muette
S'éveillent aujourd'hui;

Que mon cœur, où mon être en entier se replie,
Est tout prêt à s'ouvrir,
Pour donner le trop-plein de ce torrent de vie
Qui ne saurait tarir.

O transports inconnus d'un bonheur qui m'inonde,
Que je n'osais rêver,
Êtes-vous précurseurs de ce merveilleux monde
Que nous devons trouver?

Brises qui nous prêtez votre aile caressante,
Dont le souffle si doux
Rafraîchit en passant ma poitrine brûlante,
Où nous emportez-vous?

Dites, le savez-vous? ô vous, sœur de mon âme!
Quels pensers imprévus
Font briller dans vos yeux ces éclairs, cette flamme
Que je n'ai jamais vus?

Je tressaille de joie, et pourtant il me semble
Sentir un vague effroi :
Pour la première fois, en vous parlant je tremble,
Et j'ignore pourquoi.

VIII

Les citations que nous avons données et que nous pourrions multiplier encore, au grand avantage du lecteur, donneront une idée de l'importance du texte pour la vraie intelligence de l'œuvre artistique. Il y a là un lien tellement étroit et tellement intime, que l'auteur de cette double expression serait peut-être bien embarrassé de dire si, dans la profondeur de son âme, la pensée philosophique a devancé la forme visible, ou si c'est, au contraire, l'imagination représentative qui a devancé et sollicité l'action de l'entendement.

Cette union si étroite et si indispensable entre la légende poétique et l'intelligence du tableau se trouve créer, pour un spectateur non averti ou peu sérieux, une difficulté réelle. Dès que le sens véri-

table d'une scène échappe à l'esprit de celui qui la contemple, rien de plus facile à la malignité, et j'ajouterai, rien de si naturel à l'ignorance, que d'inventer les commentaires les plus inattendus, et souvent les plus burlesques. C'est une des revanches les plus ordinaires de la médiocrité de tourner en ridicule ce qu'elle est incapable de saisir, et de refuser à l'artiste la supériorité d'avoir créé ce qu'elle est impuissante à comprendre.

Dans le tableau intitulé : *le Mauvais Sentier*, on aperçoit les deux enfants engagés sur une voie étroite et fuyante, que bordent d'un côté des escarpements et des abîmes, tandis que de l'autre se profilent à perte de vue des cellules ouvertes. Sur le seuil de chacune d'elles apparaît, le corps penché en avant, toute une armée de pédagogues et de sophistes prêts à saisir au passage le jeune couple. Sur le devant de la scène, une vieille femme accroupie, une espèce de sibylle ou de sorcière, interpelle les deux adolescents, qui l'écoutent avec effroi et frissonnent de terreur en s'éloignant appuyés l'un sur l'autre.

Il n'est pas difficile, lorsqu'on a été prévenu, de reconnaître ici le tableau de la science humaine, si jalouse de mettre la main sur les âmes, au risque d'éteindre en elles le grand et libre amour de la vérité. Il y a une instruction de surface et de routine qui ôte souvent aux esprits leur véritable supériorité.

Bien que le symbolisme du tableau *le Mauvais Sentier* ait besoin de quelques explications, l'allégorie ne laisse pas d'être suffisamment claire et suffisamment saisissable. Il ne m'est pas possible d'en dire autant pour deux tableaux de la seconde série, dont on me permettra d'ajouter un mot par anticipation. Ils sont intitulés : l'un, *le Supplice de Mezence*, et l'autre, *les Générations du mal.*

L'auteur a voulu représenter cette habitude du mal qui devient une seconde nature, ce moment tout à la fois terrible et inévitable où la passion devient à elle-même son propre châtiment, où les fleurs sont tombées et où il ne reste plus que la chaîne.

Le poète s'est souvenu alors de ce tyran chanté par Virgile et de cette cruauté avec laquelle il enserrait dans un même lieu l'homme vivant et le cadavre :

Corpora quinetiam jungebat mortua vivis.

C'est sur cette donnée que l'artiste a imaginé de représenter son héros, lié par le travers du corps à une femme à peu près nue, sur

laquelle il promène des regards d'horreur, en se rejetant vainement en arrière. Dans la scène suivante : *les Générations du mal*, il est lui-même assis, occupant le centre d'une série de visions fantastiques et symboliques, depuis le Sphinx des antiques déserts jusqu'au philosophe contemporain, la main droite appuyée sur la tête d'un singe et cherchant dans un miroir, sur sa propre physionomie, les preuves de cette origine bestiale. Ici encore, le jeune homme, les mains liées derrière le dos, est retenu par le milieu du corps, et rivé dans une chaîne commune avec la même femme, qui se laisse aller la face contre terre, et tire ainsi de tout son poids sur son compagnon. Enfin, dans un troisième tableau intitulé : *l'Intercession maternelle*, notre héros apparaît une troisième et dernière fois, enchaîné à sa compagne fatale. Il est à genoux et à demi renversé, les yeux levés au ciel, où sa mère, à genoux, invoque la sainte Vierge et son divin Fils. Cette fois, malgré la chaîne qui la retient, la femme repose tout entière sur le sol; elle ne pèse plus sur son compagnon, auquel elle tourne le dos.

Je suis le premier à reconnaître la rare habileté et la science consommée que le peintre a déployées dans ces trois compositions; mais, n'en déplaise à Virgile et malgré l'appui que le souvenir du poète latin prête à l'artiste français, cette allégorie ne me paraît pas suffisamment heureuse comme représentation plastique. Il y a vraiment là des associations d'idées trop périlleuses à exprimer et trop délicates à poursuivre. J'aime donc mieux passer, sans insister davantage, aux seize compositions de la seconde série.

Antonin Rondelet.

(*A suivre.*)

GRIPPARD

HISTOIRE D'UN BIEN DE MOINES

La Révolution est par nature vouée à l'instabilité. Mais, pour être le génie du mal, elle n'a pas le privilège d'inventer du nouveau. Comme l'Ixion de la fable, son destin l'attache éternellement à la roue et la force à tourner sans cesse dans le même cercle.

C'est le spectacle qu'elle nous donne en ce moment même.

Prenez d'une main l'histoire de la première république; de l'autre, feuilletez le *Journal officiel* et suivez les débats parlementaires du Sénat et de la Chambre des députés : vous serez frappé des plagiats quotidiens que se permettent nos législateurs.

Rien de neuf! pas une idée originale! les plus hardis vivent d'emprunts maladroits et grossissent le vil troupeau que stigmatise le poète :

O imitatorum servum pecus!

Sans doute, nous n'avons pas encore le spectacle des massacres périodiques et de la guillotine en permanence. Mais, outre que la Révolution, sous le nom de la Commune, a commencé son nouveau règne par l'assassinat et l'incendie, tenez pour certain qu'elle n'a pas dit son dernier mot.

Pour parler avec M. Thiers, le radicalisme n'est pas encore entré dans la phase du sang; mais il est déjà dans la phase de l'imbécillité.

L'imbécillité! voilà ce qui caractérise, plus même que la méchanceté, les actes politiques dont nous sommes aujourd'hui témoins.

Qu'ont-ils trouvé, ces grands réformateurs, pour immortaliser leurs noms? Guerroyer contre Dieu, persécuter l'Église, crocheter les portes des couvents, disperser par la force des citoyens français coupables de porter une robe noire ou blanche, de prier Dieu

le jour et même la nuit; fermer des collèges florissants, chasser de leurs écoles aimées du peuple les Frères et les Sœurs, décréter la *laïcité*, c'est-à-dire l'impiété obligatoire, déshonorer et détruire la famille par le divorce, et enfin (le projet de loi du citoyen Roche a été pris en considération à la Chambre) confisquer tous les biens appartenant aux congrégations religieuses, aux diocèses, aux paroisses, y compris les églises, les autels, les vases et les ornements sacrés.

Après ce qu'ils ont déjà fait, on peut prédire que ce qu'ils préparent s'accomplira bientôt, — à moins que Dieu n'intervienne par un coup de foudre.

Il ne faut jamais souhaiter le mal, dans l'espoir que, de son excès même, le bien finira par sortir; mais il est sage d'en prévoir les conséquences et de demander au passé d'éclairer l'avenir.

Les mêmes causes produiront fatalement les mêmes effets. Ce n'est pas en vain qu'on s'attaque à Dieu et à son Église : la république est marquée au front du signe de la réprobation. Elle succombera, plus tôt qu'on ne pense peut-être, sous le poids de ses crimes. Puisse sa chute laisser la France debout!

La spoliation du clergé, au temps de la grande révolution, fut immédiatement suivie de la proscription et du massacre. A ces rapines impies l'État ne gagna rien; quelques misérables s'enrichirent seuls aux dépens des pauvres, en achetant à des prix dérisoires, pour une poignée d'assignats sans valeur, ce qu'on appelait *les biens nationaux*.

Ce fut un vrai pillage, un gaspillage honteux. Puisqu'on nous ramène violemment en arrière et qu'on tient à renouer la tradition de ces sacrilèges violences, il est bon de demander aux souvenirs de ce déplorable passé quelques leçons utiles à ceux qui commettent l'injustice et à ceux qui sont condamnés à la subir.

Il y a quatre-vingt-dix ans, la France entière fut le théâtre de ce brigandage légal. Nous essayons d'esquisser un coin du tableau, et de réduire aux modestes proportions d'un épisode local l'histoire de cette universelle persécution.

Si nous donnons à notre récit un cadre imaginaire, si plusieurs des personnages que nous faisons agir appartiennent à la fiction, le fond des choses est rigoureusement vrai. Aussi bien les témoignages auxquels nous renverrons le lecteur suffiront à prouver que, dans ces pages, la fantaisie a la moindre part.

I

L'hiver de 1788 à 1789 fut un des plus rigoureux dont la France ait gardé le souvenir. Jamais, depuis le commencement du siècle, disaient les vieillards, le froid n'avait sévi avec une telle intensité. Pour comble de malheur, les récoltes ayant manqué dans plusieurs provinces, notamment en Normandie et en Champagne, la famine était partout, et les pauvres avaient grande peine à se procurer un peu de pain.

Ce n'est pas que la charité fît défaut à la misère. Il y eut, au contraire, une merveilleuse émulation chez tous pour adoucir ces cruelles épreuves. Le roi et la reine avaient donné l'exemple d'une libéralité sans mesure. Princes, grands seigneurs, évêques, chapitres, communautés, multipliaient leurs aumônes. Mgr de Juigné, archevêque de Paris, le même que la populace poursuivait, quelques mois plus tard, à coups de pierres, après avoir épuisé ses dernières ressources, vendit son patrimoine, ses meubles, sa vaisselle, s'endetta de 400,000 livres et contracta de gros emprunts, garantis par son frère aîné, afin de venir en aide à la multitude d'indigents qui remplissaient les rues de la capitale.

Malgré les plus généreux efforts, le fléau du froid et de la faim multipliait ses victimes. Les mendiants, fuyant Paris et les grandes villes, se répandaient par bandes nombreuses dans les campagnes; des gens sans aveu, exploitant la misère publique, occupaient en armes les lieux déserts, arrêtaient les voyageurs et dévastaient, en plein jour, les fermes isolées.

La panique bientôt fut générale. Une inquiétude vague troubla les esprits, et l'imagination populaire, vivement frappée des maux présents, se prit à redouter des calamités plus grandes encore dans un prochain avenir.

Le 24 décembre, le froid fut terrible. Le vent du nord soufflait avec violence, balayant devant lui d'énormes tourbillons de neige, qui s'entassaient dans les chemins creux, le long des haies et des murs de clôture. Les portes des fermes étaient solidement barricadées, le silence n'était interrompu que par les aboiements longs et tristes des chiens de garde.

Vers quatre heures du soir, aux derniers rayons d'un jour blafard, semblable aux lueurs mourantes d'une lampe funéraire, un

homme, courbé sur un bâton, cheminait péniblement sur la route qui va de Sens à Auxerre. En vain cherchait-il à s'orienter : arbres, toits et sentiers, tout était enseveli sous un immense linceul.

Le voyageur s'arrêta un instant pour respirer et regarda autour de lui avec inquiétude.

— Vais-je coucher ici ? grommela-t-il entre ses dents. En ce cas, autant valait me laisser, tout à l'heure, assommer comme un chien.

Et il portait la main à son front, saignant d'une récente blessure et enveloppé d'un vieux mouchoir.

Il tremblait de froid, peut-être aussi de peur. Sans doute il l'avait échappé belle, et même le danger ne semblait pas entièrement passé : car les yeux du brave homme fouillaient obstinément les ténèbres, et se fixaient avec quelque terreur sur un petit bois de sapins, qu'il avait dû traverser un quart d'heure plus tôt.

Le personnage était fait pour inspirer aux autres la frayeur qu'il éprouvait lui-même. De taille médiocre, mais large d'épaules, il avait la mine fort peu rassurante. Les yeux, petits et clignotants, étaient à demi voilés sous d'épais sourcils. Les lèvres étaient grosses et charnues, la bouche large, la mâchoire énorme, la main courte, épaisse et velue.

Il avait la tête coiffée d'un tricorne à ganse de coton blanc, posé de travers sur une perruque rousse, fort mal peignée, d'où pendait une petite queue à la Codogan. Sous un habit déchiré et de couleur douteuse, dont une manche, ouverte au coude, laissait voir la chemise, il portait une veste ou gilet de bazin, à larges poches, une culotte de velours jaunâtre. Des bas de filoselle, troués en maints endroits, et des souliers à boucles de cuivre, crevés à l'extrémité, complétaient ce misérable costume.

Tout à coup, dans le profond silence de la campagne déserte, quatre cloches commencèrent à saluer de leurs joyeux carillons la solennité de la nuit sainte. Et bientôt, répondant à l'appel, des sonneries lointaines mêlèrent, dans un charmant désordre, leurs pieux Noëls.

— A quelque chose les moines sont bons, se dit le voyageur en souriant. Ce gros bourdon, à la voix de tonnerre, appartient sans doute à quelque riche abbaye, où je trouverai enfin un bon gîte.

Et il se mit à marcher d'un pas plus rapide dans la direction que le son des cloches lui indiquait.

Il avait deviné juste. Après vingt minutes d'une course forcée,

l'étranger, complètement épuisé par ce dernier effort, vint tomber sur un banc de pierre, au seuil d'une vieille église, qui formait le centre d'un vaste édifice aux murailles crénelées et flanquées de tours, comme une forteresse.

C'était l'antique abbaye de Notre-Dame, qui, depuis six ou sept cents ans, était la providence de toute la contrée, à vingt lieues à la ronde.

Au dehors, l'obscurité était maintenant complète. Mais, à travers les vitraux multicolores des fenêtres ogivales, de mystérieuses clartés s'échappaient et faisaient saillir de l'ombre une statue de saint, une svelte colonnette et mille autres ornements dont le porche de la vénérable église était revêtu. Les complies s'achevaient, et les moines entonnaient l'antienne à la Vierge-Mère : *Alma Redemptoris Mater*. Le chant grave et doux retentit sous les voûtes sonores, réveillant les échos des chapelles et du long cloître, où bientôt, deux à deux, disparurent les moines vêtus de blanc.

Le dernier cierge s'éteignit à l'autel, et rien ne troubla plus la solitude du saint lieu. Le voyageur, exténué de fatigue et de faim, s'était endormi de ce pesant sommeil qui souvent, au sommet des Alpes, engourdit l'homme égaré dans les neiges, et le livre sans défense à la mort.

II

— Vous êtes fort mal ici. Suivez-moi, mon ami. C'est le jour où de préférence la porte du monastère s'ouvre aux chers pauvres de Jésus-Christ ; et, malgré les malheurs du temps, leur part est, à cette heure, plus abondante, en souvenir du divin Enfant de Bethléem.

La voix qui parlait était merveilleusement douce. L'homme ouvrit les yeux, et, à la lueur d'une petite lanterne qui l'éclairait en pleine face, il vit un visage gracieux et souriant qui se penchait vers lui. C'était un tout jeune moine. Avec sa longue robe blanche et sa couronne de cheveux blonds, on aurait dit un ange envoyé à la rencontre du voyageur perdu.

Le frère Adhémar — c'était le nom du novice — offrit aimablement le bras à son nouvel hôte muet de surprise, et le conduisit, par un long corridor, vers une vaste salle, éclairée et chauffée, que remplissaient déjà de petits enfants, des vieillards, de pauvres femmes, famille adoptive du couvent.

Au milieu, posée sur un trépied de fer, une large chaudière de cuivre rouge, était remplie jusqu'aux bords d'une soupe épaisse, dont l'odeur appétissante faisait venir l'eau à la bouche à tous ces braves gens. Dans un coin, sur des planches de chêne noircies par le temps, mais reluisantes de propreté, s'empilaient des pains encore chauds; dans un autre, des sabots neufs, des bas et des vêtements de grosse laine complétaient les étrennes de Noël.

Le Père hôtelier, debout auprès de l'immense marmite, le capuchon rejeté sur les épaules, les larges manches retroussées, fit un grand signe de croix et joignit les mains. Tous l'imitèrent, à l'exception du nouveau venu; un profond silence régna dans la salle, et le *Benedicite* fut récité avec grande dévotion.

Deux frères convers présentaient les écuelles de terre brune au vieux moine, qui les remplissait jusqu'aux bords et les adressait à chacun de ses hôtes avec quelques mots de bonne humeur.

— Ohé! la mère Mariette, criait-il aux oreilles d'une vieille femme à moitié sourde et au trois quarts aveugle, comment trouvez-vous notre soupe ce soir?

— Meilleure que jamais, mon Père. Voyez-vous bien, quand je songe que la bonne sainte Vierge n'avait rien de rien à se mettre sous la dent, par un froid pareil, je m'estime encore trop heureuse, toute pauvre que je suis; et si je me plaignais de n'importe quoi au jour d'aujourd'hui, m'est avis que je ferais certainement un gros péché.

— C'est bien dit, la vieille mère : le bon Dieu vous bénira.

— Et vous, père Jeannot?

— Moi, moi, se hâta de répondre celui-ci, brave octogénaire fort bavard, mais qui, tout en babillant, ne perdait pas une bouchée, d'abord je ne me plains jamais non plus, par la bonne raison que ça ne sert de rien, et puis qu'à ce compte, voyez-vous, je perdrais mon temps du matin au soir, rapport à ma femme Toinon...

— Allons, c'est convenu, votre femme a la tête vive et la main leste. Tâchez pourtant de vivre en paix tous deux, au moins jusqu'à demain soir, à cause des grandes fêtes.

Et la conversation allait son train, gaie, familière, affectueuse, assaisonnée de sages conseils.

C'est que moines et pauvres se connaissaient de vieille date. Pour la plupart, les uns et les autres étaient du pays. Par exemple, le P. Hilarion, hôtelier du monastère, était le fils unique d'un riche

seigneur des environs; après avoir servi quelque temps comme cornette dans un régiment du roi, il avait troqué son brillant uniforme contre le froc de laine blanche. Mariette et Jeannot étaient nés sur ses terres et avaient eu bien de la peine, au début, à lui dire : *Mon Père*, au lieu de *Monsieur le comte*. La fille de Mariette était la nourrice du frère Adhémar.

Aussi l'abbaye de Notre-Dame était en quelque sorte une maison commune où chacun se regardait un peu comme chez soi, les pauvres plus que personne.

Quand vint le tour de l'étranger, le P. Hilarion le regarda avec bonté. — Soyez le bienvenu, mon ami, et si vous ne le savez déjà, apprenez que, suivant nos vieux usages, tout étranger peut rester sous notre toit et manger notre pain durant trois jours. Ce n'est pas trop pour vous remettre : vous me paraissez bien fatigué.

L'inconnu murmura quelques mots inintelligibles, se jeta sur la ration qu'on lui offrait et l'avala avec la hâte d'un affamé.

Ce que voyant, le Père hôtelier ajouta avec une exquise douceur : — Cette part commune est insuffisante pour vous. Mon frère, dit-il en se tournant vers le jeune novice, veuillez, je vous prie, conduire notre cher hôte à la chambre Saint-Joseph, et veillez à ce que rien n'y manque. J'irai bientôt vous rejoindre.

Le frère Adhémar s'inclina, reprit sa lanterne, et, forçant l'inconnu à s'appuyer de nouveau sur son bras, il l'introduisit dans le quartier des hôtes. La chambre désignée était chaude et proprette. Les murs blanchis à la chaux étaient ornés d'un crucifix, d'une image de Notre-Dame, première patronne de l'abbaye, et d'une statuette de saint Joseph, grossièrement taillée dans le bois par une main inexpérimentée.

Le lit était muni de bonnes couvertures de laine brune. Au chevet était suspendue à un clou une petite branche de buis bénit.

Pendant que l'étranger faisait avec satisfaction l'inspection de ce modeste mais commode abri, le novice disparut un instant. Quand il rentra, il portait à la ceinture un large tablier de toile écrue et dans les mains une bassine d'étain remplie d'eau tiède, qu'il plaça devant l'homme ébahi.

— Veuillez vous asseoir, dit-il le plus simplement du monde.

Et, s'agenouillant en présence de ce pauvre, qu'il vénérait comme un des membres souffrants de Jésus-Christ, il ôta la misérable chaussure couverte de boue, déplia délicatement les linges

immondes qui bandaient les pieds, et se mit à en laver les plaies avec toutes sortes de précautions. Puis il les enveloppa de bandes de lin blanches et fines, chaussa le malheureux de bas de laine et de larges chaussons, et, avant même que son hôte fût revenu de son étonnement et eût retrouvé assez de sang-froid pour lui dire merci, le novice avait visité la blessure de son front et procédé, avec l'art d'un médecin et la grâce d'une sœur de Charité, au premier pansement.

— Ce ne sera rien, dit-il de cette voix harmonieuse qu'on n'oubliait plus après l'avoir une fois entendue.

En ce moment, le Père hôtelier entrait à son tour, suivi d'un frère. Tous deux étaient assez chargés : l'un portait une bouteille de vieux vin de Bourgogne avec quelques friandises; l'autre, des mets plus solides.

— C'est jour de vigile-jeûne, dit le bon moine, qui n'avait pas perdu l'allure franche du soldat : mais vous avez suffisamment aujourd'hui gardé la loi de l'Église, un peu malgré vous peut-être... Le seul repas qu'on pouvait faire, à peine l'avez-vous commencé là-bas. Voici qui vous permettra d'attendre à demain. Pour l'office de minuit, unissez-vous d'intention avec nous, cela suffit. Dieu est bon maître : il vous permet de dormir à poings fermés jusqu'au matin.

— Je vous remercie bien, dit enfin le voyageur, dont c'était à peu près la première parole.

— Mangez à votre aise et puis couchez-vous. Bonsoir!

Et l'hôtelier, faisant signe aux deux frères, se retira, afin que ce pauvre honteux, pensait-il, ne fût pas gêné par leur présence.

Après une vingtaine de bouchées et deux ou trois larges rasades d'un vin qu'il trouva exquis, notre homme, pour ne pas étouffer, s'arrêta.

— Ils sont drôles tout de même, ces moines, dit-il tout bas, et pas méchants du tout. Le vieux a pourtant l'air finot : il sera bon de m'observer avec lui. Quant au petit, c'est innocent, c'est gentil comme l'enfant qui vient de naître. Somme toute, je suis en veine ce soir. Ce n'est certes pas trop tôt. Le diable, dont je fais les affaires, me devait cette compensation.

Et la terrible mâchoire se remit à broyer. Quand il ne resta plus rien, l'étranger s'étira les membres, poussa un long *ah!* de satisfaction, dépouilla d'un tour de main sa sale défroque et se mit au lit.

La porte s'entr'ouvrit un moment.

— Êtes-vous bien? dit la douce voix.

— Très bien.

— Tant mieux! Bonne nuit!

Cinq minutes plus tard, un ronflement sonore annonçait le sommeil du juste.

III

Honoré Grippard, qui, durant la nuit de Noël 1788, dormait paisiblement sous le toit hospitalier de l'abbaye de Notre-Dame, aurait été fort en peine d'établir sa généalogie. Ce n'était pas tout à fait ce qu'on appelle *un enfant trouvé*. A ce gamin de Paris, la rue Mouffetard assignait assez généralement pour père un certain Honoré Grippard, premier du nom, brocanteur habile, — trop habile, qui, un beau jour, s'était vu forcé d'interrompre un commerce moins honnête que lucratif pour aller ramer sur les galères du roi. De mère, l'enfant n'en avait point connu. Vagabond dès qu'il put marcher, le jeune Grippard errait à l'aventure, sentant déjà dans ses petites mains la démangeaison du vol, quand, aux abords de l'abbaye de Sainte-Geneviève, il fut rencontré par un vieux religieux, qui, touché de sa misère et frappé de son air intelligent, l'emmena au monastère et prit soin de lui. Le petit Honoré n'était point sot : il apprit rapidement à lire, à écrire et surtout à compter. Rebelle à l'étude du grec et du latin, il montrait de merveilleuses dispositions pour l'arithmétique. Moins aveuglé par sa charité paternelle, son vénérable bienfaiteur aurait pu constater à ses dépens les progrès de son élève dans les plus ingénieux exercices de la soustraction. Grippard dès lors ne payait pas de mine. Son œil, mobile et sournois, ne vous regardait jamais en face. Sa bouche savait grimacer, mais non point sourire. Tout était faux dans sa physionomie. Mais l'indulgente bonté du vieux moine n'en trouvait pas moins charmant son fils adoptif, dont les espiègleries l'égayaient.

Quand Honoré accompagnait le vieillard à l'église pour lui servir la messe, il se plaisait à recommencer chaque fois l'inventaire des richesses de la sacristie. A la vue d'un calice ou d'un ciboire précieux, il faisait un rapide calcul dans sa petite tête et se disait avec une admiration mêlée d'envie : Bien sûr, cela vaut 1,000 écus!

Le fils du brocanteur était-il employé à copier sur des cartons les titres des livres de la bibliothèque, l'instinct cupide s'éveillait

encore en présence de tant de richesses entassées par des générations de moines laborieux et savants. Que d'argent on ferait, pensait-il, en vendant ces vieux bouquins aux riches fermoirs, aux merveilleuses enluminures!

Son protecteur, en étudiant ses aptitudes, le crut né pour le commerce, et lui obtint sans peine une place de petit commis chez un libraire de la rue Saint-Jacques. Mais un abus de confiance le fit bientôt chasser. Il n'avait pas quinze ans, et promettait déjà d'être un parfait coquin.

Il serait aussi fastidieux qu'inutile de raconter en détail les prouesses de ses débuts. C'est assez qu'on sache qu'il fit tous les métiers sans vergogne. Valet de prétendus seigneurs allemands ou grecs, il apprit d'eux les secrets des tripots et des tapis francs. Entremetteur des usuriers juifs auprès des jeunes gentilshommes besoigneux, il vola les uns et les autres. Écrivain public, de l'espèce de ceux qu'on appelait jadis *écrivains des charniers*, il vendit quelque temps aux gens qui ne savaient pas écrire des lettres de bonne année, d'amour ou même d'injure en style, à dix, à vingt et à trente sols. Secrétaire intime d'un homme de lettres de troisième ordre, qui vivait de sa plume aux dépens des réputations compromises, Grippard, à l'aide des relations entretenues dans les cuisines et les offices, fournit à son nouveau patron un assortiment de calomnies et de médisances capable de remplir plusieurs volumes de *nouvelles à la main*.

Cependant le souvenir des *malheurs* de son père le rendait prudent. Voyant son complice en mauvaise passe, il le trahit sans façon, et, pour acheter les bonnes grâces de la police, il s'offrit à jouer le rôle de *mouche* ou d'espion dans le monde interlope où il vivait.

Malgré tout, il était loin d'avoir fait fortune. Un jour, il se mit à réfléchir, la tête dans ses mains. « Grippard, mon ami, se disait-il, malgré tes talents variés, tu n'arrives à rien. Il est temps de prendre un grand parti. Aucun scrupule ne t'arrête, et tu ne connais guère ce que les gens naïfs appellent la conscience et le remords. Que faire et dans quelle voie te jeter? Tu as trente ans; tu ne manques ni de courage ni d'adresse. Si quelque occasion, bonne à saisir aux cheveux, s'offrait à ta portée?... »

Soudain son front bas s'éclaira; il releva la tête avec le geste triomphant d'un Archimède ou d'un Christophe Colomb, et s'écria : « J'ai trouvé! »

On était à la veille de la Révolution. De grands événements étaient pressentis, et, avec le flair du renard, les gens de sac et de corde se mettaient en quête d'une proie. Grippard pensa sagement que son heure était venue, et qu'il ne devait pas être le dernier à pêcher en eau trouble.

« La politique, répétait-il avec enthousiasme, la politique! voilà le salut, la fortune, la gloire peut-être. Faisons nos petites affaires en nous mêlant de celles du pays. » Puis, parodiant le mot célèbre de l'abbé Sieyès sur le tiers état, il conclut en éclatant de rire : « Qu'était Grippard? Rien. — Que doit-il être? Tout! »

Il fallait commencer modestement par être quelque chose. Honoré s'insinua sans peine dans la confiance et l'intimité de plusieurs personnages obligés de chercher dans les bas-fonds de la société les instruments de leurs mauvais desseins, et qui tous appartenaient à la franc-maçonnerie.

Nul n'ignore aujourd'hui que la Révolution fut le triomphe des sociétés secrètes, qui dès lors enveloppaient de leur réseau la France entière (1). Les francs-maçons préparèrent le mouvement de longue main ; ils lui fournirent ses chefs, ses cadres, ses soldats, ses emblèmes, et jusqu'à sa menteuse devise : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. Suivant le mot d'un historien affilié lui-même à la secte (2), *la franc-maçonnerie fut le laboratoire de la Révolution*.

Grippard se livra corps et âme à la ténébreuse conspiration qui devait renverser, non pas seulement les vieilles murailles de la Bastille, mais les dernières assises de l'ordre social. Il ne tarda pas à se faire affilier à la loge des *Neuf Sœurs*, où se groupaient déjà Garat, Brissot, Bailly, Camille Desmoulins, Condorcet, Danton, Rabaut-Saint-Étienne, Pétion et bien d'autres. Il passa rapidement par les grades d'apprenti, de compagnon et de maître ; il connut tous les secrets de l'initiation, il but *la coupe amère*, gravit *l'échelle sans fin*, et fut jugé digne de la haute dignité de *chevalier kadosch*. En cette qualité, il reçut le *bijou* symbolique, — un poignard, — et prononça le serment de haine contre la royauté chrétienne et la papauté.

Devenu désormais l'âme damnée de son parti, il prit place parmi

(1) Paris comptait alors quatre-vingt-une loges, et la France plus de quatre cents. (*Tableau alphabétique de la correspondance des loges du Grand Orient de France.*)

(2) M. Henri Martin.

ceux qu'on nommait, dans le jargon révolutionnaire, *les propagandistes*, espèce de commis voyageurs expédiés dans toutes les directions pour semer l'inquiétude, annoncer l'arrivée prochaine des *brigands*, soudoyer des hommes prêts à tous les coups de main, et préparer ainsi le bouleversement universel (1).

Chacun des émissaires eut sa région désignée, et partit, muni d'instructions précises, d'un mot de passe et de lettres de crédit.

Honoré Grippard s'était mis joyeusement en route, la bourse assez bien garnie. La première partie du voyage se fit sans encombre; mais, arrivé à quelques lieues d'Auxerre, qui devait être son quartier général et le centre de ses opérations, il ne put trouver ni coche ni charrette pour le transporter. Impatient de tout retard, il se décida à franchir à pied la distance qui le séparait du terme. Mal lui en prit. Après plusieurs heures d'une marche difficile et incertaine, au milieu d'une neige épaisse sous laquelle disparaissait la route, il tomba, à l'entrée d'un petit bois de sapins, aux mains de trois brigands, qui lui crièrent : *La bourse ou la vie!* Grippard, surpris à l'improviste, sans autre arme qu'un bâton noueux, essaya de se défendre. Mais, étourdi d'un coup violent à la tête, il fut terrassé, fouillé, volé, et laissé pour mort sur la place.

Les brigands s'étant éloignés, le malheureux, qui avait en somme moins de mal que de peur, se releva et s'enfuit aussi vite que lui permettait l'épuisement de ses forces. Par bonheur, les papiers compromettants qu'il portait, cousus dans la doublure de sa veste, n'avaient pas été découverts. Il avait donc le moyen de se faire reconnaître par les *Frères et Amis* et de remplir auprès d'eux sa mission.

On sait comment, guidé par le son des cloches, il parvint au seuil de l'abbaye de Notre-Dame, située en pleine campagne, dans la banlieue d'Auxerre, et quel accueil charitable il y reçut. Hélas! le loup venait d'entrer dans la bergerie!

IV

Ni le carillon des cloches annonçant à minuit la solennité chère aux chrétiens, ni les accords lointains de l'orgue, ni les voix graves

(1) Ce fut Adrien Duport, un des plus hardis meneurs du club breton, qui eut l'idée de cette *terreur panique* répandue par des émissaires, dans le but d'armer la France contre les prétendus *Brigands*. (Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 338. — Lacretelle, *Constituante*, p. 128.)

des moines psalmodiant l'office, rien ne fut capable de réveiller Grippard enseveli dans un profond et lourd sommeil. Il refaisait en rêve son histoire de la veille; il s'imaginait sentir encore la main brutale des voleurs tâtant et retournant ses poches, et, sous l'impression du cauchemar, il murmurait entre ses dents des imprécations et des plaintes étouffées.

Puis il lui sembla converser avec le Père hôtelier et le jeune novice. Après lui avoir fait jurer le secret, ceux-ci l'introduisaient dans le mystérieux dédale du monastère; à travers les longs cloîtres ornés de tableaux des vieux maîtres, il parvenait à un escalier en spirale donnant entrée dans de vastes et sombres souterrains. Soudain mille clartés jaillissaient des voûtes et faisaient scintiller à ses yeux éblouis d'incomparables amas d'orfèvrerie, des entassements de vases d'or et d'argent, des monceaux d'étoffes de soie tissées de perles fines. Les armoires de fer, s'ouvrant d'elles-mêmes, jonchaient les dalles sonores d'une pluie d'écus dansant autour de lui la sarabande avec un cliquetis enchanteur. Et une voix chuchotait à son oreille : « Prends! Grippard, prends! Tout cela est à toi, mais à condition... »

Et Grippard se voyait distinctement vêtu en moine, ce qui le faisait rire. A sa ceinture de cuir pendait d'énormes clés, — les clés du trésor, sans doute; — ses mains les palpaient avec délices.

La scène changeait encore. Le songe ailé l'emportait au sommet de la tour qui dominait l'église. Plus de neige dans la campagne! mais, à perte de vue, de grasses prairies où paissent les grands troupeaux; des champs de blé ondulant comme l'eau d'un lac sous la brise; des vignes aux feuilles de pourpre grimpant aux coteaux; des bois couronnant les collines; une rivière sinueuse, dont la cascade bruyante fait mouvoir les roues d'un moulin...

Et toujours la même voix : « Prends, Grippard! prends; sois riche! Aide-toi : le diable fera le reste... »

Oh! le beau rêve que fit, cette nuit-là, le fils du brocanteur!

L'église était éblouissante de lumières. Le révérendissime abbé, vêtu des ornements de fête, officiait à l'autel. Des enfants en aubes blanches balançaient les encensoirs ou portaient les flambeaux à l'entrée du sanctuaire. Les orgues, jouant de vieux Noëls populaires, alternaient avec les voix des moines, immobiles dans leurs stalles sculptées et semblables à des statues de marbre.

Et le frère Adhémar, caché dans l'ombre, priait avec ferveur.

Son âme ravie était au ciel, chantant avec les Anges *Gloria in excelsis*, à Bethléem, adorant avec les bergers; dans les bras de Marie, le Dieu nouveau-né. Il recommandait à l'Enfant-Sauveur l'étranger qu'il avait accueilli la veille. Ce pauvre lui rappelait Joseph errant de porte en porte à la recherche d'un abri. « Peut-être, ô mon Dieu, disait-il, l'âme est-elle encore plus dénuée et plus malade. S'il en est ainsi, — et je le crains, — donnez-moi d'en faire la conquête et de vous l'offrir pour étrennes de Noël. »

Le jeune novice avait vingt ans à peine. Son histoire était douloureuse. Dernier fils du comte de Villemer (1), dont le château s'élevait à quelques lieues de l'abbaye, Adhémar, en venant au monde, avait coûté la vie à sa mère. Son berceau avait été voilé de deuil; les premiers pas qu'il avait pu former, l'avaient conduit à la chapelle funéraire où, sous une dalle de marbre noir, reposait celle qui, d'un dernier baiser et d'un dernier signe de croix, avait marqué son front baptisé de la veille.

Le comte de Villemer, après avoir pris une part glorieuse à la guerre de l'Indépendance, était revenu d'Amérique, souffrant de plusieurs blessures. La mort d'une femme qu'il aimait passionnément porta le dernier coup à sa santé déjà gravement atteinte. Avant d'expirer, il confia ses trois enfants aux soins de son frère, le vénérable abbé de Notre-Dame.

Cette famille d'orphelins comptait deux frères et une sœur. A l'époque où notre récit commence, Armand, l'aîné, âgé de vingt-cinq ans, était un parfait gentilhomme, plein d'esprit, de loyauté et de courage. Il avait embrassé la carrière des armes, et vivait à Paris, au milieu d'une société sceptique et frivole, dont la funeste influence, sans altérer sa foi, avait considérablement refroidi la piété de ses premières années.

Sa sœur Jeanne, douce jeune fille, dont les cruelles épreuves de la Révolution feront bientôt une femme forte, touchée de l'attrait divin, s'était joyeusemenent enfermée pour toujours, croyait-elle, dans le monastère de la Visitation où elle avait été élevée. Ce généreux exemple hâta l'exécution du dessein que le jeune Adhémar avait depuis longtemps formé. Il avait grandi à l'ombre de l'abbaye, sous les yeux de son oncle, qu'il chérissait comme un père. Il avait eu

(1) Il existe, dans l'Yonne, canton d'Aillant, un village de Villemer. C'était autrefois une terre seigneuriale, possédée par l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.

pour maître le vieil et savant bibliothécaire du couvent. Rien ne l'attirait au dehors. Doué de qualités aimables, il eût certes réussi dans le monde; mais, par dévouement et par zèle, il entendit se faire moine, en un temps où l'état monastique était odieusement calomnié, avant d'être proscrit. Il se dit qu'il était beau de protester en faveur de la vérité contre le mensonge, et que le meilleur usage à faire de sa vie, c'était de la vouer à Dieu.

Tel était le jeune homme que Dieu envoyait, comme un messager de la grâce, à la rencontre du pécheur obstiné.

Après l'office de minuit, quelques heures de repos furent accordées aux paisibles habitants du monastère. Puis la messe de l'aurore fut célébrée avec grande solennité. Ce fut alors seulement que le frère Adhémar eut le loisir de s'occuper de son cher inconnu. Il choisit quelques vêtements chauds et convenables, et, entr'ouvrant sans bruit la cellule où Grippard ronflait encore, il les déposa prestement sur un escabeau au pied du lit.

Comme il sortait, il rencontra le Père hôtelier.

— C'est bien à vous, mon cher frère, dit celui-ci, de prodiguer vos soins de préférence aux hôtes dont l'extérieur n'a rien qui attire la sympathie. Vous avez voulu vaincre vos répugnances naturelles...

— Laissez-moi vous avouer, mon Père, que je n'ai aucun semblable mérite. Cet étranger excite au contraire ma compassion la plus vive, et j'éprouve une joie véritable à le servir.

— A la bonne heure! mais soyez prudent.

— Auriez-vous quelque inquiétude à son sujet?

— Sa mine, à dire vrai, ne me revient pas.

— Faut-il juger les gens sur la mine?

— Il serait téméraire, sans doute, de condamner quelqu'un sur cet indice souvent trompeur; mais il est sage de ne le point négliger tout à fait. Voyez-vous, mon bon frère, il est des choses laides, l'hypocrisie, la lâcheté et la trahison, qu'on soupçonne à peine à votre âge. Une triste expérience m'en a, là-dessus, hélas! appris bien long. Faisons la charité, mais avec discernement. Soyons généreux, à la bonne heure! mais ne soyons pas dupes, autant que possible. Aussi bien, l'heure de la grand'messe va sonner bientôt. Il est temps d'aller inviter votre protégé à s'y rendre, à moins que...

— Oh! mon Père... Un jour de Noël! interrompit le jeune frère, presque scandalisé.

Honoré Grippard, bien reposé, bien lavé, bien coiffé, n'aurait plus rien gardé du vilain personnage de la veille, s'il avait pu changer de figure en même temps que d'habits; toutefois la satisfaction qu'il éprouvait, en éclairant son front, en mettant à ses lèvres un sourire, faisait de lui un être un peu moins repoussant.

Adhémar fut frappé de ce changement heureux, et ne retint pas un geste de surprise.

— Ah! ah! mon frère, s'écria joyeusement Grippard, vous vous étonnez de trouver ce matin *un homme comme il faut* à la place du croquant affamé, épuisé, mal tourné, que vous avez si bien reçu hier soir. Voilà pourtant ce qui suffit pour donner à un prétendu brigand une face d'honnête homme : un bon dîner et un bon lit!

— Je suis heureux, Monsieur, de vous voir en si parfaite santé et en si belle humeur. Vous avez bien dormi?...

— A merveille!

— Sans vous réveiller à minuit et à cinq heures au son des cloches?

— Ah! les cloches ont sonné? Je suis aise de l'apprendre.

— Elles vont sonner encore, dans quelques instants, pour annoncer la messe solennelle. Ne comptez-vous pas y assister? ajouta le jeune frère avec un peu d'embarras.

— Mon Dieu, oui, tout de même... si cela peut vous faire plaisir.

Le Père hôtelier aurait-il raison? se dit Adhémar. Qu'importe? En ce cas, c'est une âme à gagner et à convertir.

— Monsieur, je ne doute pas que vous ne soyez chrétien...

— Dame! vous êtes plus avancé que moi : je ne sais trop.

— Vous avez été baptisé?

— Oui, mais je n'y fus absolument pour rien.

— Vous avez fait votre première communion?

— *On me l'a fait faire...* Un bon chanoine régulier de Sainte-Geneviève, à Paris, à qui je servais la messe... Mais il a passé beaucoup d'eau sous le Pont-Neuf depuis ce temps-là! Tenez, abrégeons. J'irai à votre messe, j'irai : je ne suis pas fâché de voir ça.

Le frère Adhémar était navré. C'était une médiocre victoire qu'il venait de remporter. Mais pourquoi désespérer d'une conversion? Jésus n'est-il pas le maître des cœurs?

V

Les magnificences du culte catholique n'étaient pas pour émouvoir l'âme froidement cupide de maître Honoré Grippard. Tandis que religieux et fidèles faisaient retentir les chants sacrés sous les voûtes de la basilique, lui, promenait un regard avide et curieux sur tout ce qui l'environnait. Nouveau Judas, il se disait à lui-même : « A quoi bon cette prodigalité? Que font ici ces richesses enfouies? Ne vaudrait-il pas mieux les confier à des mains intelligentes et les rendre à la circulation? Ce serait profit pour tout le monde : *la nation* rentrerait en possession de ce qui lui appartient, et les moines conformeraient exactement leur vie à l'idéal de la perfection évangélique : *Beati pauperes!...* »

Puis, poursuivant une autre idée : « Les frères et amis ont pour eux bien des chances; s'ils réussissent, tout va bien. Mais si, par malheur, ils viennent à échouer, il importe de me ménager une planche de salut dans le naufrage. Mettons-nous bien avec ces bons moines, qui peuvent me servir. Gagnons leur confiance : c'est facile, fallût-il simuler une conversion et jouer un peu le rôle de Tartufe. Baste! c'est une comédie comme une autre. M. de Voltaire, ce grand homme, qui criait aux oreilles de ses intimes : *Écrasons l'infâme!* ne s'est-il pas converti à tout le moins une fois l'an? Ferney ne l'a-t-il pas vu faire très régulièrement ses Pâques? C'est qu'il trouvait son compte à ce jeu-là! Toi, Grippard, mon ami, qui fus toujours un peu diable, te voilà d'âge à devenir ermite. Au fait, tu vivrais ici comme le rat dans son fromage... Essayons! Mon rêve de cette nuit n'est-il pas une prophétie? On a parfois en dormant des pressentiments étranges...

« Nous allons donc nous convertir, mais lentement, peu à peu, avec des hésitations, après des résistances qui témoigneront d'un rude combat entre la nature et la grâce. Un jour enfin, je me lasserai de regimber contre l'aiguillon, comme disait jadis mon vieux Génovéfin, et je me rendrai à merci, nouveau Saul, sur le chemin de Damas... ou d'Auxerre. Le petit coquin de frère Adhémar sera-t-il content? Il me fera regagner peut-être les cent écus que les brigands m'ont volés dans le bois. »

L'odieuse et sacrilège comédie fut jouée avec un art capable de tromper les plus habiles.

Grippard quitta l'église un des derniers. Il se fit un visage ému, et même il essuya furtivement une larme très réelle qui perlait au bord de sa paupière. A pas lents il s'achemina vers sa chambre, et ne put s'empêcher de dire à demi-voix au frère Adhémar, qui le guettait au passage : « Eh bien! oui, c'est beau! c'est admirablement beau! »

D'heure en heure il se métamorphosait en un autre homme; il parlait maintenant avec respect, avec enthousiasme, de « cette religion sublime qui inspire à des hommes mortels des pensées divines, et leur fait mener ici-bas un vie angélique ». Comme il souhaitait s'instruire! Mais les trois jours d'hospitalité, les plus heureux et les meilleurs qu'il eût vécu, allaient finir.

Il obtint d'être présenté au révérendissime abbé, dont il baisa l'anneau avec componction, un genou en terre.

L'abbé de Notre-Dame était un superbe vieillard, qui portait allégrement le faix de ses soixante-dix années. De haute stature, le front ceint d'une légère couronne de cheveux blancs, le visage amaigri par les austérités du cloître, il alliait à la simplicité du moine les grandes manières du gentilhomme.

Il écouta avec bonté les protestations un peu trop emphatiques de Grippard, qui, la tête légèrement inclinée, les yeux modestement baissés, les mains jointes à la hauteur de la poitrine, avait l'air d'un pénitent qui récite son *Confiteor*.

L'abbé fut choqué de ce qu'il y avait d'excessif dans ces démonstrations; il arrêta son regard pénétrant sur l'étranger, comme pour lire au fond de son âme, et garda quelque temps le silence.

Mais le soupçon ne fit qu'effleurer cette âme loyale, pour laquelle l'hypocrisie et le mensonge étaient des vices monstrueux; il se serait fait scrupule d'en accuser l'homme le plus méprisable, à moins de preuves évidentes.

— Mon ami, dit-il à Grippard, s'il vous plaît de rester avec nous quelques jours encore, pour vous mieux instruire des mystères de notre foi et redevenir décidément chrétien, nous serons heureux de vous donner l'hospitalité. Notre table est frugale, notre logis modeste : vous ne vous en plaindrez pas, puisque vous vous traitez vous-même en pénitent.

— Mon très révérend Père, rien ne serait trop dur pour un pécheur tel que moi...

— Le frère Adhémar continuera d'avoir soin de vous.

— Incomparable jeune homme ! il est pour moi l'ange venu du ciel.

Ce dernier trait alla droit au cœur du vieillard.

L'abbé de Villemer chérissait tendrement Adhémar, son neveu et son novice, deux fois son fils. Il sut gré à l'inconnu de cette parole d'admiration et de reconnaissance, et il lui pardonna en retour sa mauvaise mine et son langage affecté.

L'année 1789 s'ouvrit comme toutes les autres, hélas ! par des souhaits de bonheur. Grippard restait au gîte. Peu à peu l'on s'habitua à sa présence ; il sut se rendre utile par de petits services offerts à propos. Un événement inattendu ne tarda pas à faire de lui l'homme nécessaire.

Depuis plus de quarante ans, les intérêts temporels de l'abbaye étaient confiés au plus honnête homme du monde, qui remplissait les fonctions d'intendant. Il se nommait Jean L'Heureux. Jeune encore, il avait perdu sa femme et ses deux enfants, emportés à la fois par une fièvre maligne, et depuis lors l'abbaye était devenue sa maison. Il l'aimait uniquement et professait pour ses pieux habitants un dévouement absolu. C'est lui qui avait la gestion de toutes les affaires, qui visitait les fermes, percevait les revenus, achetait à la ville voisine les provisions du couvent. Malgré ses soixante-dix ans passés, il était si vigoureux et si solide sur ses vieilles jambes, qu'il en remontrait aux jeunes gens, s'agît-il de fournir une course ou de soulever un fardeau.

Un jour, dans l'octave de l'Épiphanie, Jean L'Heureux était parti pour la ville, monté dans une mauvaise carriole, que traînait un jeune cheval assez ombrageux. Ses emplètes faites, il se hâtait vers le monastère, car la nuit tombait. Tout à coup, au détour d'un chemin, le cheval effrayé se jette de côté, et entraîne dans le fossé profond qui environnait les murailles de l'abbaye la voiture et son malheureux conducteur. Au cri de détresse poussé par le vieillard, on accourt ; Grippard, le premier, parvient, non sans peine, jusqu'à l'endroit où Jean L'Heureux gisait sans mouvement sous sa carriole brisée. Il le dégage habilement, le saisit dans ses bras, et, aidé par les religieux consternés, il parvient à le ramener au bord du précipice. Une litière improvisée reçoit le pauvre blessé, qui ne donnait plus signe de vie. Cependant un moine qui, pour n'être pas approuvé par la docte Faculté, n'en était pas moins un médecin fort habile, prodigua à Jean L'Heureux des soins qui lui rendirent

la connaissance. L'examen qu'il fit des blessures donna d'abord quelque espoir; mais bientôt il fut manifeste que de graves lésions intérieures mettaient la vie du vieillard en danger.

Grippard, qui ne s'oubliait pas lui-même, sentit tout le parti qu'il pouvait tirer de la situation. L'abbé l'avait comblé d'éloges; le frère Adhémar lui avait serré la main; le vieux Jean l'appelait son sauveur. Établi au chevet du malade, Grippard le veillait avec sollicitude, s'obstinant à ne prendre presque aucun repos. Prières, remèdes, tout fut inutile : le mal fit de tels progrès, que le blessé lui-même eut conscience de son état. Il reçut les derniers sacrements avec une piété touchante, puis il voulut parler en secret à l'abbé. Il lui dit qu'il avait pensé bien faire en dictant à son ami Grippard le détail de toutes les redevances à percevoir, des dettes à payer, des provisions à amasser, selon l'usage. « Cet homme est fort entendu en affaires, ajouta-t-il : il pourra rendre à notre chère abbaye de grands services après ma mort. Vous déciderez tout dans votre sagesse, mon révérendissime Père; mais je m'en irais plus tranquille, si M. Grippard recueillait ma succession et devenait votre intendant. Vous adresser cette prière, c'est le seul moyen que j'aie de m'acquitter envers vous et envers lui. »

L'abbé promit qu'il serait fait selon le désir du vieillard, et Jean L'Heureux mourut le jour même, persuadé qu'il venait de rendre un dernier service à ceux qu'il avait tant aimés.

Le Père hôtelier, qui gardait ses préventions, se permit bien de critiquer un pareil choix; mais décidément Grippard avait la vogue, on passa outre. D'abord l'habile coquin refusa net le poste de confiance qu'on lui offrait : on le connaissait à peine; on aurait bientôt des regrets; s'il pouvait répondre de sa probité, il doutait fort de son talent et de son expérience des affaires, etc., etc.

On fit de pressantes instances : il se laissa ébranler. On en vint aux prières : il se dévoua!

CH. CLAIR, *S.-J.*

(*A suivre.*)

PHILIPPE II

ET SON DERNIER HISTORIEN FRANÇAIS (1)

Il semble, quand on parle de Philippe II, qu'on ne puisse le juger avec impartialité. On va aux extrêmes. Voyez quels panégyriques en écrivent les derniers historiens espagnols. L'un d'eux, publiant récemment une histoire de son monarque idéal, dit : « Qu'ils vocifèrent à leur gré les hommes mondains et pervers, ils n'empêcheront pas que notre roi Philippe ait été beau, si beau qu'il dérobait les regards, les sympathies et les cœurs. » C'est un Espagnol qui parle et pense comme beaucoup de ses compatriotes, car les gens d'au delà des Pyrénées ont voué à ce roi un culte qui surpasse de beaucoup celui qu'ils ont pour la mémoire de Charles-Quint. Ils font de Philippe le souverain par excellence, dont toutes les actions sont dignes d'admiration et de louange. Ils ne voient même plus ses défauts physiques. Philippe est devenu pour eux un des personnages de la mythologie historique. Les protestants, eux aussi, afin de mettre en face de lui, comme contraste, Élisabeth d'Angleterre, et montrer la supériorité d'une princesse protestante sur un prince catholique, ont tout d'abord faussé la médaille historique de ce roi. Grande reine, sans doute, mais femme à petit esprit, inférieure à Catherine de Médicis, elle fit autant de fautes que Philippe II, parce qu'elle fut, autant que lui, de son époque.

Laissant de côté les injures et les éloges prodigués, où et comment étudier ce roi? N'existe-t-il pas quelque historien qui n'a eu pour guide que la vérité, et pour but de se former une opinion, tout

(1) H. Forneron, *Histoire de Philippe II*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 4 vol. in-8°. Plon et Cᵉ.

en renseignant les autres? M. Forneron, le nouvel historien de Philippe II, est-il dans ce cas? C'est ce qu'on apprendra en lisant les pages qui suivent. Cependant nous devons dire ici que nous n'aurons pas, dans cet essai, comme cela est souvent nécessaire, à refaire l'œuvre de l'auteur en totalité ou en partie. Quant à nous, nous voulons, à propos de cette nouvelle publication, en nous servant des faits et des documents nouveaux qu'elle nous apporte, ainsi qu'en nous aidant des historiens étrangers qui ont écrit sur la matière, essayer de buriner un portrait de Philippe II. On comprend que nous ne pourrons rapporter en quelques pages les preuves colligées jusqu'à ce jour. C'est dans le livre de M. Forneron qu'il faut les chercher.

I

Philippe II est donc une des figures historiques qui ont le plus occupé l'attention. Il nous intéresse comme souverain et comme homme. Puisqu'il fut un autoritaire, ses qualités de chef d'État, ainsi que les moyens qu'il mit en œuvre pour gouverner, doivent être connus, afin que l'on sache pourquoi sous son règne l'Espagne vit l'apogée de sa splendeur et le commencement de sa décadence. Ce roi fut ou un esprit supérieur, ou bien le représentant d'un groupe européen à idées quelconques. L'historien observateur recherche les faits, les admet, voit leurs causes et les explique, quelle que soit la valeur du personnage.

Philippe posséda-t-il toutes les qualités nécessaires au génie? S'il ne devait pas être un esprit génial, dans le sens que les Anglais donnent à cette locution substantive, incontestablement il pouvait devenir une intelligence supérieure, toutefois à la condition qu'on eût développé dès son bas âge les aptitudes propres à un souverain, à l'exclusion de toutes les autres, qui devaient toujours prendre de l'extension durant sa vie, comme celle de la circonspection ou inquiétude mentale relative soit au physique, soit au moral.

Telle éducation, tel sujet. Le milieu dans lequel on vit de l'enfance à l'adolescence, et même souvent jusqu'à la fin de la première jeunesse, a presque toujours, sur la suite de l'existence, des influences heureuses ou malheureuses. Abandonné de son père, élevé au milieu d'une étiquette imposée par sa mère et à laquelle

il assujettira les siens plus tard, malgré la mort, qui les lui enlèvera presque tous, l'infant Philippe eut une éducation d'une sévérité qui devait agir sur lui jusqu'à sa mort, et contribuer à en faire ce roi cérémonieux et lugubre que l'on sait. Point de père, à peine une mère : il était déjà voué à l'insensibilité.

Tel l'enfant, tel devait être le jeune homme et l'homme mûr, sauf pendant les courts instants de galanterie qu'il se permit dans sa jeunesse ainsi que plus tard. Dès ses premières années, la froideur du caractère, que l'âge ne fera qu'accentuer, se montre dans Philippe. On remarque son peu de goût pour les exercices corporels, qui en fera le moins remuant de tous les rois qui, de leur cabinet, dirigèrent les affaires. Il se plia cependant aux exercices qu'un noble espagnol apprenait pendant son enfance et son adolescence; mais on ne le vit pas, comme son père, ambitionner d'être un guerrier actif, sans peur ni reproche. Dès cette époque il transporte l'action dans le seul jeu de ses facultés intellectuelles. Il n'est cependant ni indolent ni paresseux, car il apprend beaucoup. Juan Martinez Siliceo, de l'université de Salamanque, depuis cardinal et archevêque de Tolède, homme médiocre, lui forma l'esprit, lui donna cette science religieuse qui en fit un des plus subtils théologiens de son temps. Il sut le latin comme un diacre. Il aimait les mathématiques, ainsi que les arts plastiques, dont il apprit à raisonner. Son gouverneur, don Juan Zuñiga, était un irréprochable courtisan, simple et grave, capable, de même que Balthazar Castiglione, d'écrire un traité sur l'homme de cour. Il forma les mœurs de son royal élève. Ses leçons sur l'honneur, les droits et les devoirs d'un gentilhomme, restèrent profondément gravées dans l'esprit de l'adolescent.

Outre les enseignements de ses éducateurs, il dut beaucoup à lui-même : car il se fit des idées sur tout ce qui l'entourait; idées fausses, que personne ne redressa, de sorte qu'il ne varia jamais dans ses opinions.

A quatorze ans, c'est donc un jeune homme sérieux, concentré. On voit percer l'homme à esprit moyen, propre toutefois à tout s'assimiler, que le génie vient parfois grandir, à la condition cependant d'avoir plus de souplesse, moins de circonspection, un caractère plus ouvert, une âme plus large. Déjà il s'étudie, raisonne sur lui-même; sa volonté, qui est plutôt tenace que puissante, prend conseil de sa faculté pensante, délibère avec elle; et, comme

il réfléchit longtemps avant d'avoir pris une détermination, il est toujours sûr de soi. Se connaître soi-même, penser longtemps et exécuter, une fois la résolution prise, malgré les obstacles; ne jamais laisser voir, à l'extérieur, le plus léger signe qui trahisse ses pensées : voilà tout Philippe. Du talent, pas de génie; mais il devait être le plus grand des hommes de talent.

Quelle différence entre le père et le fils! Presque deux contraires. Philippe sut ce que valait Charles-Quint, soit monarque, soit homme. Il le regarda comme impeccable en tout et lui obéit pendant sa vie avec une soumission qu'il demandera à son tour quand il sera maître et chef de famille. Étudiez ces deux hommes. On a peut-être trop surfait Charles-Quint. Son abdication nous montre le défaut de la cuirasse. Elle ne nous le fait pas seulement entrevoir usé, torturé par la goutte, souffrant de ses blesssures anciennes, blasé sur tout et désabusé même du pouvoir; elle nous apprend qu'il ne savait plus de quelle manière parer aux dangers qui le menaçaient, lui et ses États. Il était devenu incapable de gouverner, et laissait un lourd héritage. Que pensait-il donc de son sucesseur?

A quinze ans, Charles-Quint avait nommé Philippe régent d'Espagne, assisté d'un conseil présidé par le duc d'Albe. Quittant alors le sol ibérique pour aller séjourner dans les Pays-Bas, chez un peuple qu'il aimait mieux que celui dont il s'éloignait, il lui écrit : « Le duc d'Albe est mon ministre le plus capable et mon meilleur soldat. Consulte-le, surtout dans les questions militaires; mais cependant ne te confie jamais entièrement à lui. Ne compte jamais sur un autre que toi-même. Les grands seraient heureux d'acquérir ta faveur, pour pouvoir gouverner le pays par toi. Ce serait déjà un malheur pour toi, si l'on croyait la chose possible. Emploie tout le monde, mais ne t'appuie sur personne exclusivement. Dans toutes les vicissitudes de la fortune, remets ton sort entre les mains de Dieu. Ce doit être là le premier objet de tes soins. » Philippe n'oubliera jamais les conseils de son père. Beaucoup d'actes de son règne, inspirés par eux, en apportent les preuves. Seulement Charles-Quint fut plus politique que Philippe; il se gouverna avant tout selon les événements et ce qui pouvait lui advenir. Son fils devait être plus fanatique que politique : ce n'était point ce que lui avait recommandé son père.

Mais la grande et dernière initiation eut lieu à Bruxelles, lors du premier voyage en Flandre du « futur héritier du monde », de

« l'espérance du siècle », ainsi que le qualifiaient les harangues officielles. A cette entrevue, Charles-Quint reconnut que ses qualités et ses défauts étaient inégalement partagés entre Philippe et don Juan d'Autriche. L'empereur fut peut-être désappointé de ne point retrouver en Philippe ses aptitudes militaires ainsi que les manières chevaleresques qui avaient fait sa réputation de galant homme, dons que la nature avait accordés à son bâtard et refusés à son fils légitime; mais il ne méconnut pas les qualités particulières de celui qui devait lui succéder. Sans doute il fut content de voir en lui cette duplicité dans la fourberie qui leur était commune; duplicité que le génie et la grâce de l'un parvenaient à mitiger, tandis que l'autre, à cause de cela, devait soulever hors de son pays un si grand sentiment de réprobation.

« Toute force dans la nature est despotique, comme toute volonté dans l'homme », a dit Rivarol. Voilà ce que Charles-Quint reconnut en Philippe. Il vit en lui une volonté tenace, et comprit qu'elle était nécessaire pour fonder l'unité de cet empire qu'il n'avait su que conquérir. Il eut seulement le tort de croire que les qualités de son fils étaient de premier ordre, tandis qu'elles n'étaient que secondaires dans un souverain appelé à gouverner d'aussi vastes possessions. Il sut trop tard que le plus grand monarque est celui qui fait l'unité d'une nation, en centralise les pouvoirs, et la consolide en asseyant ses fondements sur des principes vrais. Quels principes donnèrent jamais l'impulsion aux actes de ce conquérant heureux? Il passa sa vie à courir le monde. C'est sans doute la raison principale, jointe à son esprit peu remuant, qui fera Philippe s'enfermer pour jamais en Espagne. Charles-Quint crut son fils capable du rôle à jouer qu'il entrevit sur ses derniers jours, qu'effectivement celui-ci remplit pendant les premières années de son règne; mais il ne compta pas sur les idées préconçues et le manque de souplesse de son successeur, de même qu'il ne songea ou ne vit pas que l'immobilité du caractère espagnol devait être à la longue une des causes de la décadence de l'Espagne. Quelques jours avant sa mort, dans un codicille de son testament, l'Empereur mourant recommande à son fils de faire périr par tous les moyens les hérétiques, de s'appuyer sur l'Inquisition et de la protéger. Philippe ne devait jamais oublier ces deux volontés de son père.

II

Philippe règne. Les événements se succèdent les uns aux autres, apportant chacun leur enseignement; mais Philippe demeure immuable. Femmes et enfants meurent de cette étiquette plus dure qu'un *carcere duro;* il les enterre avec pompe, les pleure peut-être pendant quelques minutes, mais ne donne aucun ordre pour prévenir ce mal endémique. L'Espagne, de même, sur ses derniers jours, ne sera plus qu'une chose pitoyable à voir, la proie d'hommes sans vertus, sans talents, aussi fanatiques que leur maître; il ne saura pas par des lois sages et nécessaires galvaniser ce cadavre.

Toute sa vie ce roi croira à l'idéal qu'il s'est fait des hommes et des choses, à l'excellence de sa politique et des moyens machiavéliques qu'il emploie, quoique les faits viennent souvent lui en démontrer l'inanité ainsi que les aberrations au point de vue pratique. Il ne saura jamais, ou plutôt ne voudra jamais savoir, qu'idées et opinions, sauf deux ou trois, qui sont les principes fondamentaux de nos croyances, demandent d'être modifiées à chaque âge de l'existence, axiome sur lequel est fondée la valeur propre de chaque individu. Jamais il ne se détrompera, même devant les revers, même après les plus fortes catastrophes. Sans se défaire de ses façons d'agir et employant des moyens que la religion condamne, alors il essayera d'avoir sa revanche et de regagner ce qu'il a perdu. Il n'aura pas même l'instinct du castor, qui s'en va bâtir plus loin ses merveilleuses constructions, quand les hommes ou les inondations les ont jetées à bas. Il faut savoir se renouveler sans cesse et modifier ses plans selon la valeur et les qualités du chef et des hommes contre lesquels on doit lutter. La méthode et le savoir sont bons en toutes choses, nécessaires; cependant il les faut adapter à ceux des adversaires. Philippe mettra en œuvre toujours la même diplomatie, les mêmes procédés, qu'il ait à lutter contre Guillaume d'Orange ou Henri IV, contre les Flamands ou contre les Français. Étudiez-le dans une situation capitale. Qu'est-ce qui se passe en lui quand il entrevoit qu'il faudra renoncer aux Pays-Bas? « La Hollande et la France sont d'accord pour n'être plus séparées l'une de l'autre par une Flandre espagnole », dit M. Forneron. « Que la Flandre forme un État détaché de sa couronne, Philippe II ne peut l'éviter; tout ce qu'il gagne, c'est de se dépos-

séder des provinces au profit de sa fille Isabelle. Mais il ne peut croire que Dieu veuille dépouiller de la sorte une famille royale. Dieu l'abandonne momentanément, le châtie pour ses péchés, l'éprouve; mais Dieu fera rentrer la Flandre aux mains de l'Espagne. » Philippe II, avec sa duplicité de politique, sa subtilité de théologien espagnol, « sa logique de fanatique », croit qu'il faut aider Dieu. Il commet alors une action que nous ne pouvons rapporter ici. On nous comprendra en la lisant (t. IV, p. 285 à 287) dans l'historien que nous venons de citer. Il sacrifie sa fille, l'enfant qu'il a peut-être aimée, à une politique aveugle, impie.

On ne s'étonnera plus qu'il ait répondu au filleul de son père, Carlo di S so, gentilhomme florentin qu'on menait au bûcher et qui lui criait : « Comment un gentilhomme comme vous laisse-t-il à ces hommes un gentilhomme comme moi? — Je porterais le bois pour brûler mon fils, s'il était aussi pervers que vous. » L'évêque de Limoges, ambassadeur de France en Espagne, vient nous confirmer ces paroles, rapportées par des contemporains. Il avait fait des démarches près de Philippe, au sujet de Français emprisonnés dans les cachots du saint Office, et il écrivait à Catherine de Médicis : « Je n'ay response aultre de Sa Majesté, que si c'estoit son propre fils, et qu'il eust en cet endroit péché, il le feroit mourir. » On conçoit qu'il poussa le mépris des gens très loin. On arrête des commerçants français, on les jette en prison, on les condamne aux galères; pas une fois, mais souvent. Aux réclamations que fait l'ambassadeur, Philippe répond avec son indifférence pleine de hauteur : « Je vous ai déjà dit plusieurs fois que je n'avais pas coutume de me mêler de ces affaires; je les laisse au tribunal de la sainte Inquisition, qui procède selon ses règlements. » On brûla même des Anglais débarqués dans les ports espagnols afin d'y trafiquer, auxquels on confisqua navires et marchandises, bien entendu.

L'incapacité de Philippe s'affirma sous tous les rapports dans sa lutte contre la nationalité flamande. Il commit la faute de toucher à l'équilibre européen, dont il ne fit qu'ébranler la base. On ne détruit point un peuple avec les moyens qu'employèrent ces deux hommes; on essaye cela en pratiquant les maximes rapportées par Machiavel dans son livre *du Prince*, comme la Russie a procédé avec la Pologne. Les méridionaux tentèrent et tenteront toujours de se soumettre les peuples d'origine germanique. Philippe et

Napoléon ont été les chefs des forces méridionales poussées à la conquête du Nord. Un véritable politique aurait compris que, derrière tout un peuple en armes, luttant pour son indépendance, il y avait une puissance qui le vaincrait infailliblement, malgré la démagogie et les sectes protestantes ennemies qui causèrent des troubles à l'intérieur. A la fin du seizième siècle, en face des monarchies absolues qui se consolident et qui seront le signe distinctif du siècle suivant, cet esprit d'indépendance naturelle (*freedom*), ce sentiment de l'homme qui sait qu'il doit être libre dans sa conscience et ne dépendre en matière civile que du droit commun, qu'on nomme en France à tort liberté (*libertas*, *liberty*), devint principalement l'héritage des Flamands et des Hollandais. En face de l'Europe autoritaire, les Pays-Bas représentent la liberté (*freedom*), qui doit au dix-huitième siècle se retirer aux États-Unis, et donner l'impulsion aux actes de la meilleure partie des citoyens de l'Amérique anglaise, de ce parti dont le récent président Garfield était le représentant. En face de l'absolutisme, qui s'est incarné dans la personne de Philippe II, la liberté (*freedom*) choisit pour refuge les Pays-Bas. C'est ce que les Allemands nomment la *polarisation*, ou loi des contraires. Semblable aux petits grands hommes de la troisième république française, ignorants décrétant tous les jours des lois impolitiques qui les perdront, entre autres celle sur l'instruction laïque obligatoire, Philippe II voulut forcer les consciences. Philippe II, républicains français de 1882, tous autoritaires, absolutistes! Ils se valent. Le premier voulut asservir un peuple à son absolutisme et à son catholicisme étroit; les autres implantent de plus en plus en France l'inquisition d'État. Les méridionaux ayant conquis Paris, on conçoit qu'on ne sache plus ce que c'est que d'être tolérant et libre. Laissez donc à la conscience humaine le sentiment de son devoir; vous ne la vaincrez jamais : elle est immortelle. Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'un homme qui détruit et ne sait pas reconstruire? Sur ce point, Philippe et Voltaire sont dignes l'un de l'autre. Quiconque détruit, fait une œuvre qui engendre de terribles conséquences. Philippe II détruisait, afin de mettre son système et ses idées à la place des ruines qu'il accumulait; il ne voulut jamais comprendre que c'était faire violence à l'esprit et aux principes pensants de tout un peuple, et que ses idées et son système étaient incompatibles avec les idées des Flamands et des Hollandais.

Les légistes ont bien montré une des causes de son erreur, quant à ce qui regarde sa lutte avec ces derniers. Il se crut souverain suprême des Pays-Bas, tandis qu'il n'en était que protecteur. Il n'avait que des devoirs; il pensa pouvoir y agir ainsi qu'en Espagne. Pourtant Flamands et Hollandais n'avaient accepté son protectorat qu'après qu'il eut juré obéissance à leurs chartes, et assuré de ne violer en rien les privilèges de chaque ville des États. Dès qu'il fut le maître, il édicta des lois sévères et commença à tout bouleverser. Il condamna sans rémission la nation, fait inouï dans l'histoire, acte d'un fanatique ou d'un homme qui veut se venger. Il installa l'Inquisition dans ces pays, des tribunaux d'État qui remplacèrent les tribunaux nationaux; des juges vendus à l'Espagne condamnèrent à mort, chaque jour, des gentilshommes et des bourgeois accusés d'hérésie ou suspectés de patriotisme, malgré les immunités de leurs privilèges. Même chose dans une province espagnole. Antonio Perez, le seul homme peut-être qui osa lui tenir tête, parvint à s'échapper de ses mains et à se réfugier en Aragon, afin de se soustraire à sa vengeance. Philippe ordonna aux Aragonais de le lui remettre entre les mains; ceux-ci refusèrent, comme c'était leur droit; il essaya alors de violer leurs *fueros*, mais mal lui en prit, car il ne fit que susciter une insurrection avec laquelle il dut composer plus tard. Roi jaloux des autorités établies, ne croyant qu'en la sienne, et se figurant que tous devaient lui obéir et se courber devant lui, son idée dominante, celle qui viendra ajouter des forces à ses incapacités, c'est qu'il croit être un représentant de Dieu, envoyé pour tout renouveler sur la terre. Avec cette pensée profondément enracinée dans son esprit, que de fautes il devait commettre! Il ne bornera pas ses plans au seul royaume qu'il soit capable de gouverner, il rêvera la domination universelle et l'implantation en tout pays du catholicisme espagnol. Sa croyance en son autorité et en sa supériorité sur toute matière deviendra une hallucination perpétuelle. Le vertige du pouvoir le saisira. Il prétendra donner des ordres au Vatican, commander au Pape et n'en faire qu'un de ses ministres. Quand celui-ci, mécontent, à juste titre, de le voir fonder une religion d'État et interpréter le christianisme à sa façon, lui fera des remontrances, surtout au sujet de l'Inquisition, transformée en pouvoir royal, Philippe écrira au cardinal Granvelle : « Avec ses scrupules, Sa Sainteté détruira la religion... Elle ne devrait pas se laisser abattre par tous

les scrupules que le premier venu va jeter devant elle. » Philippe pousse la logique aux dernières conséquences. Représentant de Dieu dans ses États, il doit donc être absolument le chef du pouvoir temporel aussi bien que du pouvoir spirituel, sans admettre aucune suprématie. Il assied alors sur de fortes bases l'Église espagnole, qui ne dépend que de lui ; Église dissidente, avec des exagérations de pratiques, des interprétations de dogmes, que Rome n'acceptera jamais. Né en Angleterre, il eût été Henri VIII. Les théologiens de son royaume l'approuvèrent en tout, et trouvèrent des textes pour confirmer ses actes.

Philippe II fut donc le chef d'un groupe européen. Il n'est pas le roi catholique par excellence, comme on l'a dit. Les catholiques du monde entier ne peuvent le réclamer, car il n'est qu'un chrétien à l'esprit espagnol. Il fut de son temps. Au seizième siècle, que d'hommes notables sont des autoritaires et poussent leurs idées aux dernières conséquences! Les ennemis de la papauté, à cette époque, ne furent pas, à proprement parler, les luthériens : car la réforme ne fut, tout d'abord, quoi qu'on en ait dit, la revendication de l'esprit de penser contre l'autorité, mais bien un soulèvement de la matière contre l'esprit. Vinrent après ces calvinistes plus autoritaires que papes et rois : on voit apparaître Calvin, Zwingli, Knox, etc., sectaires aussi blâmables que Philippe II. En face des victimes de l'Inquisition, on peut mettre Michel Servet, brûlé par les siens. « Un roi qui agit avec perfidie contre la loi du Christ, peut légitimement être déposé », dit Zwingli. Il pense de même que le second Guise, qui essaya de cloîtrer Henri III. Voici une secte opposée. Calvin écrit : « On ne doit nulle obéissance à ceux qui sont assez dépravés pour priver Dieu de ses droits. » — « Ceux qui sont assez dépravés », ce sont toujours ceux qui ne pensent pas comme nous.

La lutte contre les Maures avait fait grands les Espagnols ; mais elle les avait rendus durs, inflexibles. Ils avaient pris bien des défauts et des qualités de leurs adversaires. C'était fatal. La loi mozarabique resta souveraine parmi eux. Ils ne virent plus en Dieu qu'un vengeur, une sorte de Baal à qui il fallait des victimes. Lisez les drames espagnols de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle : ils peignent cette époque de sang, de meurtres, de vengeances. On n'y respire aucun souffle de bonté, de miséricorde. Les paroles de pardon y sont rares. Tous les hommes tuent et massacrent, souvent pour de vains points d'honneur. Les pécheurs

y sont damnés sans rémission, même ceux qui se repentent. Un de ces drames est surtout célèbre pour cette raison. Il est d'un dramaturge qui obtint du succès dans son temps, fray Gabriel Tellez (Tirso de Molina). Le sujet est les aventures plus que galantes du *burlador* de Sevilla, don Juan Tenorio, drame imité depuis par tant d'auteurs, parce qu'il présente un des côtés éternels de l'homme. Le héros est damné à la fin de la pièce de Tirso. Il faudra plus de deux cents ans avant qu'un dramaturge espagnol fasse intervenir au dénouement le pardon de Dieu. C'est Zorilla qui, vers 1844, sauva don Juan. Le héros, repentant, prêt à rendre l'âme, ne pouvant élever sa main vers Dieu pour l'implorer, le spectre de celle qui l'a aimé dans la vie, bien qu'il l'ait tuée, sort du tombeau pour l'aider à lever vers le ciel cette main qui a commis bien des péchés. — Maintenant, voyez Philippe sur son lit de mort. Il souffre, il a des remords. Quels remords? Est-ce d'avoir fait assassiner Montigny, le prince d'Orange? Non : il se reproche d'avoir été trop clément dans sa vie. Trop clément, lui! Qu'aurait-il dû faire, alors? Mais aussi qu'on lise ce que don Juan de Ribera, évêque de Valence, écrivait plus tard au successeur de ce roi, Philippe III : « Et je lui ai dit, l'année où il perdit sa grande flotte, qu'il n'y avait pas à chercher bien loin la raison que pouvait avoir eue Dieu en permettant ce désastre : la véritable cause est la tolérance qu'on témoigne aux Maures d'Espagne. Le roi est tombé dans le péché de Saül : Dieu lui avait envoyé un prophète pour lui ordonner de détruire les Amalécites, sans laisser homme, femme, enfant, pas même enfant à la mamelle, et Saül n'a pas tout détruit, et il est tombé sous l'indignation de Dieu. » A quoi bon alors que le Christ soit venu sur la terre apporter la loi d'amour à la place de la vieille loi de haine? Ce sont encore les paroles de la loi ancienne que l'on trouve dans le Talmud : « Œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie. » D'ailleurs, on sait comment les Espagnols du seizième siècle furent cléments pour les Maures; on comprendra aussi dans quel abîme roulent ceux qui sont mal conseillés, surtout quand ils ont des idées chimériques, absolues. — Voilà l'homme qui régna un demi-siècle, accumulant fautes sur fautes, laissant un État appauvri et un triste successeur.

III

« La goutte, la coutume d'une vie sédentaire », dit M. Forneron, « et probablement aussi les remèdes des médecins, avaient depuis longtemps épuisé Philippe II. Avant qu'il eût atteint ses soixante-dix ans, il ne pouvait plus se tenir debout ni assis. Son état ne tarda point à être connu de toute l'Europe : les regards se tournèrent vers son fils, le débile prince Philippe. » — « J'espère que Dieu me donnera la grâce qu'ayant bien servi Sa Majesté, je ferai à jamais le semblable envers Votre Majesté », écrivaient déjà les courtisans éloignés. Le mardi 30 juin 1598, le roi s'étend sur une litière et se fait transporter à l'Escurial. Tout en restant « sur les épaules », il continue à se faire communiquer tous les dossiers. Au bout de trois semaines, la fièvre l'oblige à abandonner le travail. Des abcès s'ouvrent à la main droite et au pied droit. Son médecin Mercado annonce que la fin semble proche. Un de ses genoux enfle et se fend. Le malade reste cinquante-trois jours sur le même lit, sans remuer; on ne le change ni le lave : les draps s'imprègnent des évacuations, des sueurs, des suppurations. La vermine envahit ce pauvre corps; la racine de chaque poil est rongée; le pansement tire de la cuisse deux écuelles de pus; la chair se détache aux reins et aux épaules. La peau est dévorée par les parasites, les plaies par la gangrène. Le roi ressent un tel dégoût de lui-même, qu'en se faisant montrer sa bière, capitonnée de satin blanc, il recommande de placer d'abord le corps dans un cercueil de plomb, pour ne pas souiller la soie. — « Souffrez-vous? » demandaient ceux qui le voyaient succomber dans cette lente décomposition. — « Oui, je souffre; mais, bien plus que mes plaies, mes péchés me font souffrir. Fray Diego de Yepes, mon père, vous êtes ici le mandataire de Dieu, et je proteste que je ferai tout ce que vous m'indiquerez comme nécessaire à mon salut. Par conséquent, vous en êtes responsable sur votre âme. Mora va prendre acte que je suis prêt à tout exécuter pour expier mes péchés. » — « Voyez, mon fils, disait-il; voyez où aboutissent les grandeurs de ce monde; voyez ce que c'est que la mort, et profitez, car demain vous allez régner. » — « Philippe II mourut le 12 septembre, les yeux fixés sur le crucifix. »

Oui, « voyez ce que c'est que la mort, et profitez, car demain vous allez régner. » — Quel profit ce prince pouvait-il tirer de la

mort de son père? Elle ne pouvait tout au plus que lui faire impression. A quoi servait au roi de prononcer sur son lit de mort de semblables paroles, sa vie n'ayant été qu'une longue suite de fautes? Ce qu'il eût dû faire, c'était de donner une forte éducation à celui qui devait être son successeur, de lui inculquer dans l'esprit ces principes immuables, indéniables, éternels, qui, dans les choses de la vie comme dans celles du gouvernement, aident un homme à se guider, à asseoir sur des bases solides ses croyances et son savoir. Pas plus que lui, Philippe III ne reçut une véritable éducation de souverain, une éducation semblable à celle que Blanche de Castille donna à saint Louis : aussi quel gouvernant devait-il être ! Et d'ailleurs son père lui laissa un État gangrené de partout. La réunion du Portugal à l'Espagne est la seule chose qui ait réussi des diplomaties de Philippe II ; mais qu'est-ce en comparaison de la perte des provinces belges et néerlandaises, et des possessions américaines appauvries? Il eût fallu un homme de génie pour arrêter le mal et faire avaler les fortes médecines qui sauvent.

Un moine calabrais, détenu pendant vingt-cinq ans à la suite d'une insurrection contre le vice-roi de Naples, qu'on peut juger sévèrement comme philosophe, si l'on veut, mais auquel on ne peut refuser le coup d'œil de l'homme de génie, qui, dans les choses pratiques de la politique et de l'économie sociale, voit clairement et loin, Campanella, pour le nommer enfin, avait indiqué les remèdes à l'état malheureux de la péninsule ibérique. Son livre, écrit en latin, au fond d'une prison, et destiné à Philippe II, fut publié plus tard à Amsterdam. (*De Monarchia Hispanica Discursus.*)

« Il écrivait cela du fond d'un cachot, — dit Philarète Chasles, le critique historien qui a remis en lumière ce côté peu connu du disciple de Telesio, — après avoir subi la torture, après dix ans de captivité, sans livres, sans journaux, sans savoir ce qui se passait dans le monde, dont il était exilé. Ce moine prédisait exactement, dès 1598, les calamités réservées à la monarchie gigantesque que Philippe II tenait dans sa main. Cette prédiction était datée de l'époque même où l'Europe, les deux Amériques et l'Afrique se courbaient devant le fils de Charles-Quint. Par une puissance extraordinaire de déduction et de pénétration, découvrant toute la série des effets cachés au sein des causes, Campanella lisait couramment l'avenir... Il envoyait au roi son traité ou sa lettre politique, par l'entremise de je ne sais quelle Excellence espagnole, qui n'eut

pas assez de crédit ou de bienveillance pour obtenir la faveur sollicitée par le moine, que le roi lui accordât une audience. On ne lui accorda pas un moment d'attention... « *Habent sua fata libelli*, » dit-il en terminant : « Je livre cette œuvre à sa destinée ; elle est « mal écrite et un peu confuse ; mais j'étais malade, malheureux, en « prison, et je n'ai pu faire mieux. » Qu'on lise les conseils politiques donnés à l'Espagne, en 1598, par Campanella : on reconnaîtra chez ce moine de Calabre, qui occupe à peine un peu de place dans les histoires de la philosophie moderne et que l'opinion a délaissé, les plus précieuses qualités de Montesquieu, de Machiavel et de Bacon. Les temps ont accompli sa prophétie sur l'Espagne, et nous pouvons enfin juger l'un et l'autre, le philosophe et la nation. Par une rare finesse de jugement et une miraculeuse prévoyance, il comprend que, sans une réforme complète, l'Espagne est perdue. »

On ne peut citer le livre ici, ni même en faire un résumé ; mais, afin que l'on voie que nous n'avons rien avancé dans cet essai qui soit d'imagination en ce qui regarde Philippe et les Espagnols formant un groupe européen, nous citerons cependant les lignes suivantes, empruntées à la traduction de Philarète Chasles : « Ne souffrez pas que les races se détériorent, faute de croisement et d'alliance. Favorisez tous les mariages qui feront pénétrer le sang espagnol dans les veines étrangères ; que vos seigneurs et vos capitaines épousent des Flamandes et des Allemandes. Combattez de toute manière cette habitude des Espagnols, lesquels, à Naples et ailleurs, ne recherchent que des femmes de leur pays comme épouses. Encouragez, protégez la fusion sympathique de l'Espagne avec les autres peuples. On déteste les Espagnols en les imitant ; et c'est ce qu'il faut combattre. Leurs vêtements, leur langage, leurs modes, sont partout adoptés ; mais on ne peut souffrir leur façon somptueuse, leurs titres pompeux, leur affectation de primer dans les réunions où ils se trouvent, leur démarche imposée et altière. En revanche, ils ont le courage, la force, l'éloquence, grandes qualités. Vous ne les changerez pas. Leur obstination ne peut se plier aux mœurs étrangères : il faut parvenir, pour que l'Espagne subsiste, à plier les étrangers aux mœurs espagnoles. — Les arts de la vie languissent abandonnés en Espagne, et aucun peuple ne peut prospérer sans les manufactures, le labourage et le commerce. — Voyez comment vos barons et vos seigneurs, en appauvrissant vos sujets, vous appauvrissent vous-même. Ils ne vont à l'étranger,

comme vice-rois et capitaines, que pour dépenser follement leur argent, se faire des créatures et se ruiner en voluptés; puis, quand leur ostentation et leur luxe les ont réduits à la misère, ils retournent en Espagne pour se refaire, prennent de toutes mains, pillent à droite et à gauche, s'enrichissent de nouveau, et recommencent le même métier jusqu'à la fin de leur vie. Le plus léger prétexte leur est bon pour soumettre le peuple à leurs exactions; ils en inventent chaque jour de nouvelles; ils ont mille manières de rançonner et d'épuiser les pauvres gens. Avec de tels procédés, on obtient de la gloire et des conquêtes : l'une éclatante, les autres passagères. On arrive, comme l'Espagne, au sommet du pouvoir; mais on ne s'y maintient pas. On touche à la monarchie universelle, mais pour s'abîmer. Les durables succès se fondent sur l'art de la conservation, qui est le plus difficile, qui exige plus de jugement, de prudence et de génie. Le monde admire les violents par-dessus les forts, les novateurs plus que les conservateurs, les torrents qui tombent de haut bien plus que les fleuves qui s'écoulent en larges nappes. Mais ce qui persiste, ce qui a de la durée, est plus beau, plus noble et plus utile qu'un amas de pluies fortuites. »

Philippe, avec ses idées, devait tout essayer, sauf d'améliorer l'Espagne à l'intérieur. Il est aussi une chose que le dominicain espagnol n'a pas voulu dire, ou plutôt qu'il n'a pas sue, car il croyait, lui aussi, en l'absolutisme : c'est qu'un homme de génie peut seul établir le pouvoir absolu. Il concentre alors dans ses mains tous les pouvoirs. Il fait cependant une faute, parce que ses successeurs, ne devant pas avoir ses aptitudes et sa science, abandonneront peu à peu quelques dignités dans les mains de leurs favoris, et remettront plus tard le pouvoir entre les mains de leurs ministres et de leurs créatures toutes-puissantes; ils deviendront des rois fainéants, ils tomberont : l'histoire est là pour l'enseigner.

Maintenant qu'il s'agit de porter un jugement sur ce roi, nous emprunterons quelques lignes de M. Forneron. — « Philippe, cependant, a de sérieux mérites : artiste, laborieux, grave, pieux, il est doué des qualités du commandement. Ce qui manque, c'est le frein. Tout homme accumulera les fautes et glissera jusqu'au crime, s'il est investi d'une puissance que ne limite aucune loi. Philippe n'a pas admis qu'il pût y avoir des droits à côté de son autorité; il n'a respecté ni les conventions des commerçants, ni les chartes des villes, ni les franchises des provinces, ni les pouvoirs de l'Église. Tandis

que sa volonté rejette tout contrôle, il se déprave : c'est une nécessité morale. Ses qualités tournent à mal, son application au travail n'est plus qu'une infirmité dès qu'il s'enferme dans son cabinet, s'exalte dans ses théories, s'abstrait de l'action, se glorifie d'acquérir les travers et les cruautés de qui ne voit ni les difficultés de l'exécution, ni la résistance des milieux, ni les souffrances infligées par l'application brutale des doctrines absolues. Sa piété le hausse dans un monde idéal, l'isole de ses contemporains, lui persuade qu'il est un être à qui sont permis les libertinages, les manques de foi, les meurtres. Il poursuit à outrance les dernières conséquences de ses principes : il n'admet ni la pitié pour ce qu'ils condamnent, ni le respect pour ce qu'ils combattent. »

IV

Après cette publication du livre de M. Forneron, Philippe II est-il mieux connu ?

Avant tout, nous devons dire que nous ne connaissons pas d'œuvre moins dénuée de prévention que celle publiée récemment par M. Forneron, qui, après tant d'autres, a voulu savoir quelle individualité se cacha derrière le fantôme royal de l'Escurial. Beaucoup de documents lui étaient fournis par les érudits qui l'avaient précédé dans les recherches des preuves fondamentales de toute biographie ou de toute histoire; mais que de découvertes lui restaient encore à faire! et que de patience ne lui a-t-il pas fallu pour lire les pièces inédites, missives ou autres, que les Archives nationales possèdent sur Philippe II et les personnages notables de son règne!

On a dit : « Qui pourra jamais se flatter de tenir au bout de sa lorgnette la vérité historique? On tourne et retourne l'instrument, et chaque siècle, chaque homme regarde avec un autre œil dans le domaine infini de l'âme et de la vie humaines. » Cela est trop absolu. Sans doute, il y aura toujours des personnages historiques dont les actions complexes ou bizarres embarrasseront les historiens et les biographes. Ces sphynx de l'histoire sont morts ou mourront sans livrer leurs secrets, la plupart s'inquiétant peu, par scepticisme ou par persuasion intime d'avoir fait leur devoir, comment la postérité les comprendrait. Parmi eux, autrefois, on nommait Phi-

lippe II; aujourd'hui on ne le pourra plus. Quoiqu'on n'ignorât aucun fait de la vie du sujet, les recherches de M. Forneron viennent les expliquer, ces faits. Son histoire, dans sa forme biographique, nous apprend mieux ce qui se passa dans la conscience du fils de Charles-Quint. Afin de se le figurer, plus ne sera besoin de recourir aux documents originaux. Maintenant on a le livre. On connaît Philippe II; on peut juger en dernier ressort, car aucune découverte nouvelle ne peut modifier les grandes lignes de sa physionomie.

L'histoire, c'est l'expérience. Histoire et expérience, à l'avenir, devront être analogues; nous ne disons pas synonymes. Demain, peut-être, tout va crouler, sauf les vérités éternelles, les principes indéniables ou lois divines et morales; mais, quant à l'expérience personnelle, où cherchera-t-on ses enseignements? Dans le passé, dans l'étude des livres historiques, où tout homme qui a désiré s'améliorer a étudié et découvert des leçons. — La dernière *Histoire de Philippe II* rentre dans cette catégorie d'œuvres d'expérience et d'observation, qui nous apprennent à connaître les hommes, ces *êtres ondoyants et divers;* elle vient confirmer ce que nous avions déjà observé. Plus que ses devanciers, M. Forneron introduit le détail dans l'histoire, mais le détail relevé par l'étude du cœur humain. « La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli la vie des héros », dit la Bruyère. M. Forneron n'est pas de cette école. Comme il doit être un observateur dans la vie, et qu'il a fouillé les archives , dépouillé les correspondances, lu les procès et les actes originaux, l'homme, avec ses grandeurs et ses faiblesses, lui est connu; il sait qu'il est loin d'être parfait : aussi nous donne-t-il tous les faits essentiels touchant les personnages dont il nous parle. Il ne se contente pas, de même que la plupart des historiens, de nous montrer leur beau ou leur mauvais côté; il les dessine entièrement, avec leurs vertus et leurs vices, leurs défauts et leurs qualités, leurs aptitudes et leurs incapacités. Ce ne sont pas les profils de ces auteurs sans profondeur, comme il en existe tant de nos jours, mais bien des portraits en pied, de face, que les gens à systèmes ne lui pardonneront pas, parce qu'il redresse leurs idées fausses puisées à de mauvaises sources, et qu'il dérange leur admiration tout d'une pièce pour certaines idoles historiques. Beaucoup de personnages nous étaient connus sous leur jour historique : — entre autres, Marnix de Sainte-Aldegonde, qui, présenté ainsi

dans toute sa vérité, fera peu de plaisir aux protestants, et surtout aux libres penseurs de notre époque; Guillaume d'Orange, et même le cardinal Granvelle. — M. Forneron nous les montre sous leur jour humain, qui vient rectifier l'autre. Les hommes de valeur aimeront cet auteur, qui ne sacrifie rien à la légende, et a le courage, rare à l'heure qu'il est, quoi qu'on dise, de montrer à côté de la légende les hommes tels qu'ils étaient. Il fait justice de ce que nous appelions au commencement de cet article la mythologie historique, qui nous cache le véritable caractère de tant de personnages.

Ce qui frappe dans M. Forneron, c'est son impartialité. Il est rare de voir un auteur être aussi impartial, jugeant de haut, parce que son jugement repose sur des fondements solides, qui sont les principes éternels de la vérité; il ne cache ni les défauts ni les qualités, disions-nous plus haut, et nous pouvons ajouter qu'il les explique par le caractère, par la race, par le climat, par le siècle, et aussi par la volonté, chez ceux qui la possédèrent : car rien ne peut prévaloir contre elle ni la briser. Aujourd'hui qu'on juge le passé avec nos idées modernes, il est d'un esprit supérieur de ne sacrifier en rien aux goûts du jour. Semblable à tout écrivain véritable, M. Forneron se dissimule derrière son œuvre; seulement on sent, dans la manière dont il raconte les faits, qu'il hait les démocraties, qui ne peuvent que mener un peuple à l'abîme, et qu'il croit aux grandes intelligences, qui sont seules capables de sauver une nation : ce qui ne l'empêche pas, quand il les étudie, de nous apprendre leurs fautes et de nous dire quels furent leurs défauts.

La critique, quant aux détails, ne relèverait guère d'erreurs dans l'histoire de M. Forneron; mais peut-être demanderait-elle à celui-ci un peu plus de cette philosophie qui donne à un livre une originalité qui le fait reconnaître entre tous. Mais l'ouvrage est une étude si bien faite des hommes et des choses, qu'on ne doit pas être sévère. M. Forneron manque peut-être d'esprit littéraire, mais il a de l'esprit historique; son sujet l'a inspiré, ce qu'on admet parfaitement. Et d'ailleurs, il s'en faut de beaucoup que cela manque d'art : l'ouvrage est habilement divisé en chapitres, qui sont tantôt des tableaux historiques peints largement ou simplement dessinés, tantôt des scènes de mœurs qui font revivre la vie publique et privée des Espagnols et des Flamands du seizième siècle, souvent des études et des portraits des personnages marquants de cette époque. Le style est net, clair, précis, sans recherche; il a du mou-

vement, mais nous ne trouvons pas qu'il ait un ton personnel.

La note dominante de ce livre, et c'est par celle-là que nous voulons finir, c'est le patriotisme. Depuis que des idées dites humanitaires ont fait de l'homme un citoyen du monde, sans patrie, on est charmé de rencontrer encore des Français, et non des gens nés en France. On lit avec plaisir M. Forneron. Il aime sa patrie; on sent dans ses livres un véritable Français, car M. Forneron a aussi écrit un ouvrage sur *les Ducs de Guise et leur Époque*, sans parler de son *Histoire politique des débats du Parlement anglais*. Il a une chaleur qui n'est pas factice, qui n'est aucunement le produit de l'imagination ou du procédé, quand il raconte les glorieuses campagnes d'Henri IV et ses luttes contre Philippe II. On l'applaudit aussi quand il nous apprend à haïr ces démocrates, Gueux, Ligueurs, etc., qui perdent un État; et on peut lui dire : « Vous semblez un esprit modeste. Soyez fier, car vous avez donné votre travail à l'œuvre commune. Vous n'avez pas, de même que les jouisseurs de notre siècle, perdu votre temps, car vous avez su et voulu apporter à vos contemporains quelques parcelles de vérité. Ah ! si tous essayaient de s'améliorer, dans la mesure de leurs forces ! si l'on voulait écouter et pratiquer quelques-uns des enseignements que vous donnez dans ce livre ! si tous les Français avaient votre patriotisme !... »

Salvator Delaville.

LE JUIF DE GORITZ

HISTOIRE CONTEMPORAINE (1)

XII

SCANDALES

Cependant Jacob suivait assidûment les leçons et les cérémonies de la synagogue. Il se retrouvait donc forcément, une partie du jour, sous l'influence immédiate de tous les siens au foyer domestique. Rien n'y faisait : le culte israélite n'avait aucun attrait pour lui.

Un matin, son père le couvrit du *Tephellim* pour l'exercice de la prière. D'un mouvement brusque et presque emporté, il s'en débarrassa et le jeta irrévérencieusement par terre. Toute la famille fut épouvantée de cette sorte de sacrilège. Quant à lui il resta aussi impassible que s'il avait jeté son chapeau.

Il en était venu au point de rougir de son origine ; il en éprouvait une telle honte, qu'il ne supportait plus que ses camarades se servissent, pour le qualifier, du signe indicatif de la longue barbe, qui caractérise sa nation dans le langage des sourds-muets.

Les procédés menaçant de devenir coupables envers sa famille. don André le rappela sévèrement à ses devoirs.

— Souvenez-vous, lui disait-il, que le Dieu des Hébreux est le même que le Dieu des chrétiens, et que ses commandements obligent tout le monde sans exception.

Après avoir parlé ainsi au jeune homme, le directeur rappela

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1882.

aux parents qu'il n'avait ni mission ni compétence pour enseigner à leur fils les multiples obligations renfermées dans le Talmud; que cela regardait les rabbins. Tout fut inutile : ni exhortations ni algarades n'aboutirent à rien.

Le samedi suivant, il y avait réunion à la synagogue. L'arche sainte se dressait au fond du sanctuaire. En face, le pupitre destiné à recevoir la Bible ouverte; à droite et à gauche, des sièges; un peu à l'écart, le chandelier aux sept branches; tout autour, une galerie pour les femmes; sur les murs, de nombreuses sentences, et, tombant de la voûte, un lustre immense, dont les flots de lumière inondaient l'enceinte du temple. Telle est la pompe religieuse en Israël aux grands jours de fête.

Or la circonstance était solennelle et l'assistance nombreuse. A un moment donné, un des ministres tira du tabernacle les rouleaux qui contiennent les caractères sacrés; il les fit circuler en les déployant; puis, sur l'appel du rabbin, chacun à son tour devait faire la lecture à haute voix, réciter les prières et appeler sur soi les bénédictions appropriées à ses besoins personnels.

Quand vint le tour du pauvre sourd-muet, le rabbin le fit avancer jusqu'au pupitre. Il accomplit volontiers ce devoir à sa manière, c'est-à-dire en gesticulant. Mais, hélas! sa patience se lassa trop vite. En voyant que ses gestes provoquaient une attention particulière, laquelle sans doute n'était qu'une expression d'intérêt de la part des assistants, il s'imagina dans sa susceptibilité qu'on riait de lui, surtout dans la galerie des femmes; et aussitôt il voulut s'échapper.

La violence dont on usa pour le retenir, acheva de l'exaspérer. Il s'en prit directement au rabbin, et, n'ayant pas d'autres moyens de vengeance à sa disposition, il se mit à lui faire les cornes et les longues oreilles.

Le scandale fut énorme dans l'assemblée et la réprobation universelle. Moïse, présent à cette scène avec sa famille, ne savait où se cacher ni quelle contenance prendre. Il rentra chez lui couvert de confusion.

Le lendemain matin, don André le vit accourir pâle, tremblant, éperdu.

— Sauvez l'honneur de ma famille, s'écria-t-il, s'il en est temps encore; ramenez mon fils au devoir : le diable s'est emparé de son âme; nous sommes tous au désespoir de ce qu'il a fait hier en

pleine synagogue. Mon enfant est perdu; nous sommes déshonorés!...

— Nous l'entendrons, répondit don André Pauletig, en cherchant à consoler le pauvre père. Et, d'un signe, il envoya chercher le coupable.

XIII

LES PLAIDOIRIES

Jacob se présenta bientôt, escorté de deux sourds-muets. En apercevant son père, sa contenance devint embarrassée; il parut honteux et craintif.

Moïse voulut en profiter comme d'un succès.

— Fils indigne! s'écria-t-il avec colère.

Don André le regarda avec autorité, et il se tut.

— C'est une cause qu'il faut instruire, continua le directeur. Vous êtes l'accusateur, voilà l'accusé; je suis le juge.

Le père, invité à exposer le délit, reproduisit avec une grande animation tous les détails du scandale de la synagogue. Don André interpréta tout à Jacob, en ayant soin de faire bien ressortir les circonstances aggravantes de lieux, de temps et de personnes.

Le petit Juif comprit que de cette instruction allait dépendre l'avenir de son salut et de sa liberté. C'est pourquoi, au lieu de chercher à nier ou à atténuer les faits, il entra franchement dans la voie des aveux.

— Oui, dit-il, j'ai fait tout cela; mais je ne puis m'en repentir.

C'était la réprobation ouverte des doctrines judaïques. Le malheureux père en fut atterré. Sa douleur toucha le bon prêtre, qui se rangea à son parti contre Jacob, dont le regret n'apparaissait point.

D'un geste et d'un regard plein de calmes et de dignité, il somma l'accusé d'exposer sa justification ou de présenter ses excuses.

A l'instant même, Jacob, aussi prompt et aussi déterminé que son juge, fit quelques vire-mains. Cela voulait dire que le rabbin était un suppôt de l'enfer.

— Pourquoi parlez-vous ainsi?

— Parce qu'il ne dit que des sottises et qu'il veut me séduire. Ma conscience est à moi; je veux la suivre, et lui veut m'en empêcher.

Était-il possible de n'être pas ému d'une telle franchise, d'un tel

courage, et de telles convictions? Moïse restait muet; don André pleurait d'attendrissement. Comment, d'un autre côté, ne pas compatir à la douleur de ce père, témoin impuissant des résistances de son fils, et dont l'obstination dans sa propre erreur inspirait les plus vives alarmes?

Don André reprit contenance, et, s'armant de courage, il interpella de nouveau le pauvre enfant, dont les yeux suivaient les mains de son maître avec une émotion qu'il avait de la peine à maîtriser.

— Fils d'Israël, lui dit-il, ne sais-tu pas qu'il n'y a qu'un Dieu? qu'il commande le respect envers les ministres consacrés à son culte, et qu'il réserve des châtiments sévères aux profanateurs de ses temples? Ignores-tu que le Maître de Bethléem, que nous appelons Christ et Messie, et que tu prétends aimer, a chassé ignominieusement du temple de Jérusalem les marchands qui en souillaient la sainteté? Sache donc te conduire avec la convenance due au temple de tes pères, et ne jamais oublier le respect et la soumission que tu dois aux auteurs de tes jours: car celui qui transgresse ce commandement, est indigne de Dieu et mérite ses anathèmes.

A chaque signe exprimant cette apostrophe foudroyante, le visage du malheureux accusé se contractait douloureusement et trahissait les angoisses de son âme. Il se contenta de répondre avec une gravité au-dessus de son âge.

— C'est très bien parlé : la crainte du rabbin et le respect envers les parents sont les mêmes que la crainte et le respect dus à Dieu.

Il garda ensuite un silence absolu; et, à partir de ce moment, sa famille le vit reprendre ses devoirs religieux en toute soumission.

Plus tard il raconta que la crainte d'un châtiment avait seul agi sur ses dispositions en cette solennelle circonstance, mais qu'il manquait absolument de conviction.

Ne dirait-on pas saint Paul, déjà chrétien de cœur, lisant la Bible dans la synagogue de Tarse, et plus tard prenant prétexte de cette lecture pour prêcher Jésus-Christ aux nations?

XIV

COMPLICATIONS

La scène que je viens de raconter et beaucoup d'autres que je passe sous silence, avaient révélé d'une manière évidente que les

tendances qui emportaient Jacob vers la foi catholique, devenaient de plus en plus fortes. Aussi la famille se crut-elle obligée de suspendre le cours des études auxquelles il se livrait depuis bientôt six ans.

Un peu avant les fêtes de Pâques de l'année 1857, Jacob cessa complètement d'assister aux leçons, et il reçut la défense la plus sévère d'entretenir la moindre relation avec qui que ce fût de l'école.

On le plaça chez un imprimeur de la ville en qualité de compositeur. Le pauvre jeune homme se trouvait là comme en exil. Isolé de tous par son infirmité, il regrettait sans cesse la douce joie des conversations et ses jeux avec les compagnons de son infortune à l'école des sourds-muets. Comment aurait-il pu résister longtemps au besoin d'y retourner?

Deux mois s'étaient à peine écoulés, que don André Pauletig reçut la visite inattendue de son ancien élève. Jacob le supplia en pleurant de lui donner asile : — car, disait-il avec le vif langage de son éloquente mimique, « je veux décidément me faire chrétien. »

Le prudent directeur, beaucoup plus attendri qu'il ne le laissait apercevoir, reçut froidement cette communication. Il se borna à lui donner de sages conseils, essayant de lui persuader que le mieux était de retourner à son emploi, et d'attendre ainsi avec résignation que sa majorité vînt lever tous les obstacles. — « Au reste, ajoutait don André, si vous êtes vraiment conduit par la grâce et par des intentions droites, Dieu saura bien, à l'heure voulue, faire fléchir vos parents. »

Jacob avait prêté toute son attention à ce discours. Son bon maître, de son côté, se disposait à continuer pour achever sa victoire, quand survint un interlocuteur qui mit fin à l'entretien.

Comme s'il eût été frappé d'une inspiration soudaine, notre apprenti imprimeur court à un carton d'écolier qui se trouvait sur une table; il en tire vivement une feuille de papier blanc et s'enfuit.

Don André, interloqué par cette brusque évolution, s'attache à ses pas et veut le suivre pour se rendre compte d'une action dont il ne peut saisir la cause ni le but.

Le jeune homme avait déjà franchi le seuil de la porte extérieure. Sans se préoccuper le moins du monde de la foule qui circulait dans la rue, il marche avec précipitation, aborde la rampe de l'archevêché, entre résolument dans le palais et va frapper à la porte de la chancellerie. La connaissance des signes n'était pas familière

au chancelier de la cour épiscopale. C'était prévu. Le visiteur, plus rapide que la pensée, prend sa feuille de papier, tire son crayon, et, sans préambule ni phrase d'aucune sorte, il écrit et présente ces mots : — « Je demande le baptême ! »

Puis, d'un geste, il fait comprendre qu'il désire parler au prince archevêque.

Le prélat l'admit avec bonté. Mais comment le comprendra-t-il? et comment s'en faire comprendre, à moins de perdre à écrire un temps infini? Son Excellence donna des ordres, et un serviteur courut chercher le directeur de l'établissement des sourds-muets.

Jacob, animé d'un grand sentiment de réserve devant ce prince de l'Église, jugea qu'il lui convenait de se retirer, et il le fit avec aisance et modestie. Du même pas, il retourna directement à l'institut.

Don André eut bientôt fait ses préparatifs d'audience. Mais à peine était-il rendu à l'archevêché, que déjà la démarche de Jacob avait soulevé une grande rumeur parmi les gens de sa nation. Des yeux jaloux avaient épié ses allées et venues; des langues indiscrètes l'avaient trahi et dénoncé à ses parents. Pour dire vrai, c'était là le moindre de ses soucis. Son unique préoccupation était le résultat de sa visite et de l'audience de don André. Au contraire, sa conscience semblait fière de ce qu'il venait d'accomplir. Quelque chose lui disait qu'il avait su saisir le moment opportun pour préparer et hâter une solution.

Cependant le directeur était encore à l'archevêché, quand les époux Morpurgo se présentèrent à l'institut, accompagnés de deux autres personnes de leur confiance et de leur religion.

Le pauvre sourd-muet, sommé de sortir immédiatement de l'asile qu'il avait choisi, refusa de prime abord d'obtempérer à cette injonction; mais il réfléchit une minute, se résigna, et il se disposait à suivre sa famille, quand celle-ci le saisit vivement par le bras, l'enlève et disparaît avec lui.

Jacob n'opposa aucune résistance, mais il jetait derrière lui des regards désespérés. C'étaient ses adieux à ses amis attristés. Pendant que son cœur battait dans sa poitrine, tous ses membres protestaient contre cette violence par des mouvements convulsifs.

On le conduisit devant le grand rabbin, qui, on le pense bien, lui adressa les plus sévères remontrances. Il a raconté depuis qu'on

l'avait menacé de l'étrangler, s'il ne changeait enfin de sentiment et de volonté.

Le rabbin lui fit subir une purification universelle de tous ses membres. Après l'avoir ainsi lavé des souillures contractées par son contact avec l'archevêque, les parents et le rabbin se concertèrent sur le choix de moyens plus efficaces et plus radicaux. Le grand moyen qu'ils découvrirent dans leur haute sagesse, fut que le cher enfant serait éloigné et conduit à Trieste.

XV

EXIL

Muni d'une lettre officielle du grand rabbin, Moïse Morpurgo partit avec son fils, après avoir scrupuleusement accompli toutes les cérémonies usitées chez les Juifs, dans les circonstances qui éloignent un enfant du toit paternel pour la première fois.

Jacob, on l'a vu, avait causé à ses parents plus de chagrin qu'ils n'en avaient éprouvé de la part de tous leurs autres enfants; malgré cela, ils avaient pour l'intéressant déshérité de la nature la plus vive tendresse. La mère, en particulier, semblait avoir concentré sur cet enfant de ses douleurs toutes ses prédilections. Qui pourrait compter les larmes versées de part et d'autre? Mais quelles étaient différentes les causes qui les faisaient couler!

Je renonce à peindre la consternation du jeune homme, lorsque, expatrié par les siens, arraché à tous ses souvenirs d'enfance, à toutes ses affections, et peut-être à ses espérances, il se vit sur le chemin de l'exil. Morne, suffoqué par des sentiments qu'il ne lui était pas permis d'exprimer, il se laissa traîner par son père à travers les rues silencieuses de sa chère Goritz. Mais — j'ai le droit de le le supposer — l'ange qui avait conduit autrefois le jeune Tobie chez son oncle dans une terre lointaine, fut aussi du voyage pour préserver notre cher enfant de tout danger, et le fortifier dans les épreuves que l'avenir lui réservait.

Salomon Gentili accueillit son neveu avec les démonstrations d'une amitié sincère, et l'aïeule chercha par ses caresses à faire oublier à son petit-fils les tristesses et les écœurements de l'exil.

Tout avait été disposé pour le placement immédiat du pauvre sourd-muet. Dès le lendemain, on le présenta à l'imprimeur dont les

ateliers devaient le recevoir; mais, pour des motifs que j'ignore, il changea presque immédiatement de patron.

Jacob comprit qu'il n'avait plus qu'à se résigner; que c'était là, d'ailleurs, le plus sûr moyen de tirer parti de sa situation nouvelle, dans l'intérêt même du but auquel il rapportait absolument tout.

Il mit donc toute son application à son métier de compositeur, afin de gagner ainsi la confiance de son patron et l'amitié de ses camarades. Pendant les deux années qu'il passa à l'imprimerie, il affecta de se montrer docile et zélé dans l'accomplissement des devoirs d'un bon Israélite, mais sans oublier le secret de son cœur. Dans une grande ville comme Trieste, où le commerce et l'industrie entretiennent un mouvement fiévreux et perpétuel, il se sentait plus libre. Il ne lui fut pas difficile de se dérober aux siens de temps en temps pour aller, sans péril, faire sa visite aux églises. Il affectionnait spécialement le petit sanctuaire de Saint-Antoine. Là, le cœur brisé, il épanchait ses pleurs et ses gémissements devant le Dieu eucharistique, l'appelant de toute l'ardeur de son désir. — « Seigneur, murmurait-t-il de sa voix intérieure, la seule dont il disposait, — Seigneur, écoutez la prière que mes frères les sourds-muets vous adressent pour moi. Faites, ô mon Dieu, que je puisse comme eux et bientôt me désaltérer aux mêmes sources et m'asseoir au même banquet! »

XVI

LA GUERRE D'ITALIE

L'histoire a déjà consigné dans ses fastes les événements militaires qui rangeront l'année 1859 parmi les plus mémorables de ce siècle.

La force des choses mêla les intérêts supérieurs du gouvernement pontifical à ce conflit de deux grandes puissances catholiques de l'Europe, au sujet d'un petit État intermédiaire qui n'était rien et qui voulait devenir tout en Italie. Le sentiment catholique a universellement protesté contre les entreprises audacieuses dont ce petit État s'est rendu coupable envers le Chef de l'Église; mais il n'a pu les arrêter. Tant pis pour l'oppresseur du faible et le violateur du droit! Ses jours sont comptés, tandis que l'Église a l'éternité devant elle, et prépare silencieusement de solennelles réparations.

Cette année donc s'ouvrit au bruit sinistre des armements de la France et de l'Autriche. De Trieste à Venise, de Venise à Milan, de Milan à Turin, de Turin à Paris, le sol tremblait sous l'ébranlement de trois formidables armées. De lourds chariots traînaient les canons et les mortiers; on entassait la poudre; des montagnes de boulets et de bombes s'élevaient de toutes parts; on fabriquait avec frénésie mille engins perfectionnés pour le renversement des remparts et la destruction des hommes. Partout les préparatifs pour l'attaque; partout de gigantesques travaux pour la défense : tous les points de ce vaste territoire semblaient menacés à la fois, et nul n'eût pu dire où allait éclater l'orage.

La terreur gagna particulièrement les grands et riches centres du commerce des mers, parce que de la mer aussi bien que du continent pouvaient venir la dévastation et la ruine.

Trieste, imprudemment assise sur une des vastes baies qui s'ouvrent sur l'Adriatique, sans prévoyance et sans sécurité, fut au premier cri d'alarme plongée dans la stupeur. Le sauve-qui-peut devint général.

Voilà comment le sort de notre pauvre Jacob fut remis en question ni plus ni moins que le sort de sa patrie.

Qu'il me soit permis de le penser et de le dire. Ce serait méconnaître l'admirable économie de la Sagesse divine que de se refuser à de pareils rapprochements, quelque disproportionnés qu'ils paraissent à notre courte vue. Des hauteurs d'où Dieu les contemple et les dirige, les événements se valent, parce que tous concourent à ses fins. Ceux qui nous épouvantent par leur bruit, ceux qui nous écrasent du poids dont ils pèsent sur les petites affaires de ce monde ou nous éblouissent par le faux éclat de la gloire, ont souvent moins d'importance réelle que des événements qui passent inaperçus. Ce sont là les habitudes et les secrets de la providence de Dieu.

Après tout, est-ce que le prix d'une âme ne vaut pas bien une bataille? Comment en douter quand nous savons que Jésus-Christ, le divin lutteur de ces grands combats qui reconquirent le monde sur le roi des abîmes, aurait volontiers supporté pour *une seule* les prodigieux travaux de sa vie et de sa mort!

Le salut de ceux que Dieu aime et qu'il veut : voilà le but et la raison surnaturelle de toutes choses.

XVII

RETOUR DE JACOB

Émus et inquiets au sujet de leur fils éloigné d'eux dans des conditions personnelles qui aggravaient pour lui les dangers de la situation du moment, le père et la mère Morpurgo prirent le parti de la prudence : sur leur avis, Jacob rentra joyeux dans les murs moins agités de la paisible Goritz.

Son âme se sentit renaître : car sa soif de la Vérité était devenue plus ardente que jamais, et il se réjouissait à la pensée qu'il lui redevenait possible de l'étancher aux sources pures dont il avait goûté précédemment les délices.

Ainsi la grâce préparait son triomphe, en déjouant les combinaisons les mieux calculées des Morpurgo.

Toutefois, on avait mis des conditions sévères à sa rentrée. Toutes visites aux sourds-muets lui étaient expressément interdites, et il avait défense absolue d'entretenir la moindre relation avec ses anciens maîtres et amis.

Soumis autant que la prudence l'exigeait, il laissa aux inquiétudes paternelles le temps de se calmer et de se rassurer. Il évita de passer devant l'institut; et si, par hasard, il rencontrait quelque personne de cet établissement, il affectait de baisser la tête pour s'épargner le devoir de donner le salut d'usage, commandé par la plus vulgaire politesse. Son âme était un vrai *jardin fermé*.

Comment expliquer un pareil changement? Personne dans l'école n'en pouvait revenir. Par égard pour le persécuté, on garda un silence discret; on ne voulut point commenter cette étrange conduite.

Tout était au mieux : les parents jouissaient de cette amélioration rassurante, et la paix au foyer domestique était profonde et complète.

Dans cette situation nouvelle et inespérée, les regards moins soupçonneux de la famille laissèrent Jacob plus à lui-même et mieux à ses plans.

Le 19 juillet, à cinq heures du soir, au moment où l'on s'y attendait le moins, le voilà partant comme une flèche dans la direction de l'école; il y arrive essoufflé. Le marteau de la porte résonna si

précipitamment et avec une telle force, qu'on soupçonna à l'intérieur quelque événement inattendu.

Pendant qu'on accourait pour ouvrir, Jacob jetait des regards furtifs derrière lui. En un instant, il monte au cabinet du directeur, il tombe dans ses bras plus mort que vif. C'était de la crainte; c'était de la joie : le pauvre enfant étouffait. Don André Pauletig partageait tous ces sentiments.

Le cœur dans les yeux, la langue dans les doigts, le sourd-muet voulait tout raconter à la fois. Ce moment de liberté lui avait coûté si cher ! il avait peur de n'en pas profiter assez vite.

Don André, heureux comme un père qui retrouve un fils, ne se laissa pourtant pas trop aller, et se maintint dans une prudente réserve. Il répondit aux démonstrations de son élève par des signes d'affection et d'intérêt non équivoques, mais dignes et discrets néanmoins. Il l'invita à s'asseoir.

— Quel motif, mon ami, vous amène en cette maison ?

— Mon père, je viens vous demander un asile.

— Pourquoi un asile ? N'avez-vous pas vos parents ?

— Est-ce que mes parents ne sont pas Juifs?

— Qu'importe ? Ils vous ont donné le jour ; vous êtes leur fils.

Jacob commençait à perdre contenance. Il lui semblait entrevoir un changement dans son cher maître, et il en éprouvait une véritable douleur. Il baisse la tête en silence.

Tout à coup il se précipite aux genoux de don André, et, tout en larmes, il le supplie de le garder.

— Mais pourquoi donc, Jacob, voudriez-vous rester ici? Vous êtes de retour depuis deux mois, et vous ne venez qu'aujourd'hui...

— Je serais bien venu plus tôt, si on ne me l'eût défendu par la menace de châtiments terribles?

— De quels châtiments vous a-t-on menacé?

— Si tu remets les pieds à l'institut, m'a-t-on dit, si tu parles aux prêtres, si tu salues tes anciens maîtres, on t'étranglera, on te pendra...

— Vous n'avez donc plus peur d'être étranglé ou pendu

— Non.

— Pourquoi non?

— Parce que je veux aller au paradis.

— Avouez-le, Jacob, vous avez d'autres motifs de quitter votre famille?

— Non...; presque rien...

Ses yeux hésitèrent un peu pendant que ses mains exprimaient cette négation, et quelque chose de louche se traduisait sur son visage ordinairement franc et ouvert.

— Vous n'avez pas eu quelque difficulté avec votre famille? reprit don André.

— Une petite : il ne vaut pas la peine d'en parler.

— Quelle est cette petite affaire, ce presque rien?

— Pendant que j'étais à Trieste, j'ai fait quelques économies dans mon métier de compositeur; et ma mère, à qui je confiai dès mon arrivée mon petit trésor, n'a pas voulu me le rendre.

— Qu'en voulez-vous faire?

— Acheter des habits.

— Et c'est pour cela que vous venez me demander asile?

Jacob redressa vivement la tête. Sa délicatesse avait été blessée, comme une sensitive heurtée par un passant.

— C'est un prétexte. Mon but est de me faire chrétien.

Cette réponse fut articulée sur les doigts de Jacob avec une telle netteté, qu'il n'y avait plus à s'y méprendre. C'était bien le langage du cœur.

Don André, prétextant une affaire, se précipite dans un appartement voisin. Quand il rentra bientôt après, la rougeur et le gonflement de ses yeux disaient assez pourquoi il s'était dérobé.

— Mon ami, lui dit-il, si Dieu le veut, vous serez chrétien. Mais le moment n'est pas venu encore. Une si importante démarche mérite mûre réflexion; aujourd'hui vous n'en pouvez comprendre toutes les graves conséquences. Retournez donc chez vos parents et gardez-vous de les contrister.

Pour Jacob, les réflexions n'étaient plus à faire; son impatience ne supportait plus de retard. On eût dit qu'un joug insupportable pesait sur sa conscience et sa liberté; il le secoua. D'un bond il se jette sur un carton d'écolier; il y prend une feuille de papier blanc, et, sans regarder son maître, sans même le saluer ou lui demander congé, il reprend le chemin de la porte à pas précipités.

Le directeur, fort étonné de ce manège et de ces procédés insolites, le suit de près et se met en situation de se rendre compte de ses mouvements.

Tous ceux qui ont tant soit peu l'expérience du naturel prompt

et volontaire des sourds-muets, n'auront pas de peine à s'expliquer cette conduite de Jacob.

Don André ne le perdit point de vue. Il l'aperçut bientôt tournant sur sa droite et gravissant le perron de l'archevêché. Il entre résolument; et, en présence du chancelier, il écrit quelques mots sur sa feuille blanche, et les lui remet avec un air d'assurance dont ce fonctionnaire ecclésiastique demeura frappé. Il renouvelait avec énergie sa demande du baptême.

Il lui fut répondu que Mgr l'archevêque était absent.

Déconcerté par ce contre-temps, il se retourne triste, abattu, agité par un frisson de peur, et revient à l'école. Malgré ces précautions et la rapidité de sa démarche, des yeux trop vigilants pouvaient l'avoir aperçu, et quelque indiscrétion rouvrir la série de ses déboires.

Voulant en finir à tout prix, il reprend ses supplications auprès de don André. Ses gestes, ses regards, ses larmes, faisaient peine à voir. Tout était irrésistible dans cette prière d'un sourd-muet demandant à genoux un asile et le ciel des chrétiens.

Le directeur ne répondit rien; mais il courut à son tour à l'archevêché.

Les prévisions et les terreurs de Jacob n'étaient que trop fondées. En rentrant à l'institut, don André trouva sur sa table le billet suivant :

« Monsieur le Directeur,

« Je vous prie de me renvoyer sur-le-champ mon fils Jacob, sous peine, en cas de refus, d'être poursuivi selon la loi.

« Moïse Morpurgo. »

Les choses tournaient à l'aigre, et menaçaient de revêtir un caractère d'exceptionnelle gravité.

Don André en prit son parti. Il avait assez lutté contre son propre cœur, assez résisté à ses propres convictions sur les vraies dispositions de Jacob et sur les droits imprescriptibles de sa conscience. Il saisit donc une plume et formula ainsi sa réponse :

« Monsieur,

« Veuillez bien prendre la peine de venir vous-même chercher votre fils, et lui persuader de vous suivre. Toutes mes instances ont été et demeurent inutiles. « André Pauletig. »

Ce message fut le prélude de scènes tragi-comiques que le lecteur va lire en s'attachant de plus en plus au jeune et indomptable soldat du Christ.

XVIII

LES ABEILLES DE DON ANDRÉ

On devine l'agitation que ce laconique billet produisit dans la famille Morpurgo et tout le clan d'Israël. Ce fut un branle-bas général de gens allant et venant, un concert de murmures, un ouragan de malédictions. La communauté juive tout entière était sens dessus dessous. Moïse et les plus notables parmi ses coreligionnaires jugèrent qu'il n'y avait pas de temps à perdre; et, après quelques minutes de réflexion, ils entrèrent aussitôt en campagne.

Il était sept heures du soir. Don André prenait le frais et se reposait doucement des fatigues et des émotions du jour au fond d'un vaste et charmant verger.

Don André est un très habile apiculteur; il fait du miel en quantité considérable, et, grâce à ses soins et aux perfectionnements qu'il a introduits dans cette productive industrie, elle vaut aujourd'hui à ses chers sourds-muets mieux qu'une dotation sur la liste civile.

Ces perfectionnements sont aussi simples qu'ingénieux. Par son système il propage ses abeilles dans des proportions inouïes, et il parvient à s'emparer de leur riche provision sans être obligé d'en perdre ou d'en faire mourir une seule : précieuse trouvaille qui l'emporte sur tous les procédés employés jusqu'à ce jour, non seulement au point de vue de l'intérêt, mais encore sous le rapport des sentiments philanthropiques et de l'adoucissement des mœurs. Est-il, en effet, quelque chose de plus cruel, de plus barbare que l'étouffement calculé de ces familles laborieuses qu'on tue uniquement pour s'emparer de leurs trésors, sans songer que par ce meurtre brutal on se prive prématurément d'une source féconde de revenus?

On eût dit que les abeilles reconnaissantes s'évertuaient à récompenser leur doux maître des soins affectueux qu'il avait pour elles. Jamais république humaine ne fut plus policée, plus disciplinée, plus soumise à ses chefs. Don André était aussi aimé de ce peuple volage que de ses chers enfants les sourds-muets; et c'était plaisir

de voir leur empressement autour de lui et sa familiarité avec elles.

Il était donc là agréablement absorbé dans une douce contemplation, lorsqu'une grande rumeur se fait entendre dans l'intérieur des ateliers. Des milliers de ces intelligentes petites bêtes sonnaient la charge et semblaient se précipiter aux portes. A ce bruit d'alarme, qui était un appel au secours, don André devina qu'il se perpétrait quelque grand crime parmi ce peuple ainsi agité. Il approche, prête l'oreille, et d'un coup de main il fait tourner sur son pivot la petite trappe qui fermait l'entrée de la citadelle.

A l'instant même, il sentit un choc contre ses doigts. C'était une guêpe voleuse, surprise en flagrant délit. Poursuivie, culbutée, couverte de blessures et la tête perdue, elle fait de vains efforts pour échapper à son juste châtiment : la malheureuse roule dans le sable, sans mouvement et sans vie.

La paix rétablie, le travail des alvéoles recommença de plus belle dans le silence le plus profond. Au dehors, au contraire, tout était mouvement, empressement joyeux, bourdonnement sonore. Des essaims de voyageuses rentraient, fières et jalouses d'une riche moisson butinée sur les fleurs. Don André paraissait aussi heureux qu'elles. Il leur donnait les noms les plus doux, leur prodiguait ses plus touchantes caresses. Elles, empressées à les rendre, voltigeaient amoureusement autour de lui; les plus hardies reposaient sur sa tête ou lui formaient comme une auréole de sainteté. Une auréole de mouches d'or! c'est aussi précieux que rare; et quand on a expérimenté combien il est difficile d'apprivoiser les hommes, même les meilleurs, on est doublement heureux de constater le succès dans la domestication des bêtes.

Don André avait le droit de faire cette observation depuis qu'il fréquentait, bien malgré lui, la race d'Abraham; il ne la fit pas. Il se contenta d'ouvrir à ses abeilles les petites portes de leurs trois cents logis. La retraite s'opéra en bon ordre. Pendant quelques minutes encore, il entendit de légers frôlements d'ailes, et toute la cité ouvrière ne tarda pas à se livrer au sommeil.

Ma digression est un peu bien longue. Mais comment toucher à ces bonnes petites créatures sans se sentir piqué... du plus vif intérêt? Elles le méritent bien! *Sicut argumentosa apis*, dit la liturgie sainte. Ne sont-elles pas nos pourvoyeuses désintéressées? n'est-ce pas pour nous qu'elles recueillent et distillent l'ambroisie du matin au soir? n'est-ce pas grâce à leur ardeur pour le travail,

à leur inimitable industrie, que nous devons ces blanches colonnes de cire que nous allumons sur nos autels à la gloire du Sauveur du monde? *Apis argumentosa*. Abeilles savantes, professeurs éloquents du labeur constant, des plaisirs chastes, de la douce fraternité, puissiez-vous attirer tous les hommes à votre école et les pénétrer de vos leçons.

XIX

TENTATION DE JACOB

Don André revenait tranquille et reposé de son excursion au milieu de ses ruches, songeant peut-être à l'audacieuse guêpe et à son juste châtiment, lorsqu'un serviteur accourt lui annoncer une visite.

Il entre au salon et se trouve en face d'un homme aux bonnes manières et d'un suprême bon ton. La conversation se traîna d'abord. Inconnus l'un à l'autre, ces deux messieurs faisaient assaut de courtoisie, déclinant par des banalités l'honneur ou le péril de l'initiative.

Comme cela pouvait durer longtemps, don André finit par demander à son visiteur ce qu'il désirait de lui.

— Je viens, Monsieur, vous demander un grand service.

— Je suis tout à votre disposition. A qui ai-je l'honneur de parler?

L'homme aux bonnes manières se passa la main sous le menton et ses cinq doigts dans sa longue barbe avec une sorte de volupté. Un sourire de prévenance et de satisfaction personnelle courut sur ses lèvres. La majesté de son visage en reçut comme un rayon d'amabilité et de sympathie.

— Je suis, dit-il, Hermann Senegaglia, chef de la communauté juive et directeur de l'école hébraïque.

— Soyez le bienvenu, Monsieur le rabbin. Je suis enchanté de faire votre connaissance et tout disposé à vous être agréable.

— Je viens donc, Monsieur, en ma double qualité de grand rabbin et de directeur d'école, vous prier de consigner entre mes mains le jeune israélite Jacob Morpurgo, transfuge de la maison paternelle et caché dans votre établissement.

Don André se mordit les lèvres pour comprimer un léger mouvement d'humeur.

— Je vous ferai observer, répondit-il, que pour tout ce qui concerne l'école des ...

Le rabbin, tirant de sa poche une liasse de papiers, l'interrompit en le priant de bien vouloir y jeter un coup d'œil.

— Qu'ai-je à voir dans ces papiers, Monsieur?

— Ce sont mes diplômes.

— Mais je ne doute nullement que vous soyez l'homme que vous dites. Vous ne m'avez pas laissé achever ma phrase, et, par conséquent, vous ne m'avez pas compris. Je voulais tout simplement vous faire observer que, en ce qui concerne l'enseignement des sourds-muets, je suis seul compétent, attendu que l'école hébraïque n'a pas de maître apte à ce genre spécial d'instruction.

Le rabbin ne paraissait pas comprendre davantage; poursuivant son idée, il continua à l'exprimer ainsi :

— Permettez donc que j'emmène Jacob Morpurgo.

— J'en suis désolé, Monsieur; mais je ne puis vous permettre cela. Je rends hommage à votre double autorité, que je reconnais volontiers; mais je vous prie de penser que j'ai aussi la mienne et que j'entends en accomplir les devoirs. Jacob sortira d'ici librement de lui-même, comme il y est venu. Ce jeune homme s'est présenté en déclarant sa volonté formelle de devenir chrétien; il ne m'appartient pas de le violenter pour qu'il vous suive. A vous, Monsieur, de lui persuader cela; mais vous n'userez d'aucune contrainte. Responsable d'un établissement public, je ne puis ni ne veux y permettre de semblables procédés.

— Eh bien! reprit l'Israélite, je vais essayer de lui parler raison : ayez la bonté de le faire comparaître devant moi.

Don André fit un signe, et les sourds-muets qui le virent, coururent avertir Jacob qu'on l'attendait au salon.

A la vue du grand rabbin, il devina de quoi il s'agissait; et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il repart comme un éclair et disparaît, sans que personne dans la maison ait pu suivre sa trace.

Don André seul soupçonna sa cachette, qui n'était autre que l'oratoire, et dirigea ses pas de ce côté. Mais il avait compté sans la finesse de son élève : les portes étaient closes en dedans. Inutile de frapper : les sourds-muets n'entendent pas!

Il fallut donc user aussi de ruse et faire l'assaut. Une petite porte mettait en communication un des corridors de la maison avec la chapelle: le bon maître s'y glissa furtivement, et pénétra ainsi

jusu'a u jeune prisonnier du Christ. Il n'eut pas de peine à le ramener. Jacob le suivit avec la docilité et la simplicité d'un agneau. Il crut que tout était perdu pour lui; mais, en voyant la physionomie douce et compatissante de son maître, il reprit courage.

— Tranquillise-toi, mon ami. lui disait don André : nul ne t'arrachera d'ici par force. Tu pourras suivre le rabbin ; mais, en le suivant, tu n'obéiras qu'à la raison et à ta conscience.

L'homme à la longue barbe ne doutait nullement de son triomphe, pourvu qu'il pût parler. Il prend son air le plus doux et le plus paternel, s'avance de quelques pas, et, dans un langage tout sucre et tout miel, il lui rappelle ses parents désespérés, et l'engage de la manière la plus pressante à venir sans crainte et sans hésitation les revoir et les consoler.

Le pauvre rabbin parlait, parlait, sans attendre la traduction de l'interprète, comme si le pauvre disgracié pouvait suivre son discours. Il ne le suivait pas certainement, mais il en saisit la substance au mouvement de lèvres de son chef religieux. — Non, non, jamais, je ne sortirai d'ici pour suivre les juifs!

Il exprima ce dernier mot avec un tel geste de dégoût, que le rabbin, absolument étranger au langage des sourds-muets, le comprit et en éprouva un frisson. Dans son exaspération, le malheureux Jacob s'oublia jusqu'à lui montrer la porte en émettant un de ces cris inarticulés, si pénibles à entendre, qu'arrache à leur gosier l'excès de la contrariété.

— Grand Dieu, d'où vient ce changement? s'écria le rabbin en levant les yeux et les mains au ciel.

Puis, s'adressant au directeur, il le prie de rappeler au récalcitrant qu'en qualité de chef suprême de la synagogue de Goritz, il avait sur lui une autorité qui demandait respect et obéissance ; qu'en conséquence, il lui enjoignait de le suivre.

— Jacob, dit don André, reconnaissez-vous ce monsieur?

— Oui: c'est le chef des Israélites, le directeur de l'école hébraïque; je le sais. Mais il est juif, archijuif: ça me suffit.

Le signor Senegaglia n'en voulut pas entendre davantage; il arrêta l'interrogatoire, en demandant à don André si le jeune homme avait éprouvé quelque déplaisir au sein de sa famille. En apprenant la petite altercation qu'il avait eue avec sa mère à propos de ses petites économies de Trieste, il entreprit de faire vibrer cette fibre si humaine qu'on appelle l'amour de l'argent.

— Tout lui sera rendu, disait-il en véritable Iscariote, et même en double, avec une toilette élégante et de son choix : tous ses désirs seront satisfaits.

— Non, non, gesticula Jacob; pour tous les trésors du monde je ne vous suivrai pas!

Le rabbin était admirable de constance, de souplesse, d'infatigable ardeur. Il avait un programme à remplir; il le remplit jusqu'au bout. Dans le but de rassurer Jacob contre la crainte que lui inspiraient ses parents : « Vous viendrez dans ma maison, reprit-il; je serai votre père et vous serez mon enfant; vous serez aimé, choyé, cajolé: venez, mon ami, venez!

Jacob ne voulut pas plus de cette adoption que du reste. Importuné et même un peu agacé, il fit une volte-face qui coupa court à l'entretien.

Le rabbin la comprit mieux que tous les discours; il n'hésita pas à battre en retraite. Toutefois, en prenant congé, il protesta énergiquement en faveur des droits sacrés de la famille, à laquelle il alla rendre compte de sa mission remplie avec tant d'insuccès.

Le sourd-muet ne savait pas trop à quoi s'en tenir, flottant entre la crainte et l'espérance. Tant de secousses livraient son cœur à une espèce d'agonie; il ne sortait d'une angoisse que pour retomber dans une autre. Comment comprendre de tels déchirements? Cette lutte sans trêve entre les sentiments les plus impérieux de la nature et le devoir suprême de la conscience, dans une question de salut éternel, c'est la plus terrible et la plus intolérable des tortures; il ne semble pas qu'il puisse en exister de plus cruelle. Et pourtant les épreuves semblaient continuer et grandir. Le malheureux jeune homme devait boire le calice jusqu'à la lie.

B. Gassiat,

Protonot. apost., doct. en théologie et en droit canon.

(*A suivre.*)

LA CHIMIE MODERNE

La chimie est une science tellement importante par les proportions de plus en plus grandes qu'elle prend chaque jour, elle est si féconde en résultats pratiques, et ses applications sont si nombreuses et si multipliées, que son utilité s'impose pour ainsi dire d'elle-même à toute intelligence qui ne veut point rester en arrière du progrès incessant qui nous entraîne vers une connaissance de plus en plus approfondie de la matière. Si, d'un côté, les théories chimiques et les lois générales qui régissent les combinaisons, les décompositions des corps, leurs affinités et leurs réactions réciproques, forment un système de connaissances qui n'a rien d'effrayant pour une mémoire ordinaire, d'un autre côté, les cas particuliers qui s'y rencontrent, c'est-à-dire les corps simples avec l'immense cortège des corps composés, connus et étudiés jusqu'aujourd'hui, forment une telle masse de faits, que la mémoire la plus heureuse ne pourrait suffire à les réunir. Les livres élémentaires de chimie, les traités généraux, même volumineux, où tous les exemples sont presque toujours choisis en vue de faire ressortir le mieux possible la théorie ou la loi des réactions qui s'opèrent, peuvent bien répondre au premier but que nous venons d'indiquer, mais ils sont loin d'atteindre le second. Ainsi se trouvent par cela même démontrées et la nécessité et l'utilité d'un vaste recueil, où l'on puisse trouver facilement une notion claire et précise d'un corps quelconque dont les propriétés ont été l'objet d'une étude chimique. Ce vaste recueil existe déjà depuis plusieurs années : il s'appelle *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, de M. Ad. Wurtz (1). C'est cet important ouvrage qui sera notre principal guide dans cette étude.

(1) Cinq volumes in-4° à deux colonnes, avec de nombreuses figures intercalées dans le texte. Librairie Hachette et Cᵉ.

Il a la bonne fortune d'être édité par la maison Hachette, qui a pour ainsi dire la spécialité de ces grandes entreprises encyclopédiques : car on y trouve terminés, ou en voie d'exécution, les dictionnaires les plus importants et les plus indispensables. Elle possède aussi en grand nombre ces belles gravures qui, dans les livres de science, constituent comme une nouvelle langue synthétique, qui facilite tant l'intelligence du langage ordinaire, représenté par le texte qui les accompagne.

L'auteur principal, celui qui a donné à l'œuvre son cachet original et sa direction spéciale, est M. Ad. Wurtz, bien connu dans la science par ses travaux personnels, dont plusieurs ont ouvert des horizons nouveaux dans le domaine déjà si vaste de la chimie. C'est à lui que l'on doit la découverte des ammoniaques composées, celle du glycol, etc. De plus, M. Ad. Wurtz dirige depuis longtemps, à la Faculté de médecine, un laboratoire de chimie qui a déjà fourni, à la France et à l'étranger, un certain nombre d'élèves qui suivent dignement, pour la plupart, les traces de leur maître. Un homme très distingué, et très à même par sa situation d'être au courant de la chose, me disait dernièrement que c'était le laboratoire de Paris (qui compte cependant tant d'établissements de ce genre), où l'on travaille le plus sérieusement. C'est de là, en effet, que sont sortis la plupart des travaux qui honorent le plus la science française. Aussi est-ce parmi ses élèves que M. Ad. Wurtz a recruté le plus grand nombre de collaborateurs.

Au début, l'*Avertissement des éditeurs*, important à consulter, nous aide à comprendre la partie matérielle de l'œuvre. « L'ouvrage que nous offrons aujourd'hui au public, n'est pas, disent-ils, un vocabulaire contenant des mots et des définitions. C'est un recueil de monographies plus ou moins étendues, ayant trait aux divers objets dont s'occupe la chimie et faites par des auteurs spéciaux et compétents sous une direction unique. » Ce qui nous indique que les articles (signés quand ils ont plus de quinze lignes) n'ont pas été faits au hasard par le premier collaborateur venu; car chacun d'eux a eu, dès le début, un sujet nettement défini que ses études antérieures lui rendaient plus familier.

Aussitôt après ce court avertissement, se trouve une œuvre magistrale, le *Discours préliminaire*, dans lequel M. Ad. Wurtz a fait l'*Histoire des doctrines chimiques* depuis Lavoisier jusqu'à nos jours. Il faut lire ces pages, dans lesquelles une discussion vive,

des exposés lumineux vous entraînent sans cesse de progrès en progrès jusqu'à l'état actuel des connaissances chimiques.

Si M. Ad. Wurtz fait commencer à Lavoisier l'*Histoire des doctrines chimiques*, c'est qu'avant ce génie « d'immortelle mémoire », la chimie n'existait pas comme corps de doctrine. C'est Lavoisier qui l'a constituée à l'état de science. Avant lui on connaissait, il est vrai, un certain nombre de corps qu'on appelle aujourd'hui simples, et beaucoup de corps composés; mais aucun lien théorique ne les rattachait entre eux. Leur préparation même n'était pas raisonnée; elle se faisait d'après des recettes plus ou moins obscures et tout à fait empiriques. Cependant, vers la fin du dix-septième siècle, Stahl avait essayé de constituer cette science en imaginant la *théorie du phlogistique*, qui régnait en souveraine au moment où parut Lavoisier. C'est cette théorie que celui-ci va d'abord combattre et qu'il ne tarde pas à renverser, en donnant à la chimie, qui devient ainsi une science française, des bases solides qui rendent son édifice impérissable. Aussi son système a-t-il été souvent qualifié d'antiphlogistique. Quelques exemples rendront la chose très claire. Le fer, chauffé à blanc et frappé avec le marteau sur l'enclume, laisse tomber des paillettes noires, qu'on appelle, en chimie, l'oxyde des battitures; le plomb calciné pendant longtemps se transforme en une poudre jaune, la litharge, qui est un oxyde de plomb. Beaucoup d'autres métaux se comportent d'une façon analogue, et se transforment par la calcination en oxydes, qu'on appelait autrefois des chaux ou des terres. Pour expliquer ces transformations ou plutôt ces réactions, comme on dirait aujourd'hui, Stahl supposait que les métaux (corps simples) renfermaient une substance subtile nommée par lui « phlogistique », qui se dégageait pendant leur calcination.

Aussi suffisait-il toujours, dans cette théorie, de mettre les terres (les oxydes métalliques) en contact avec un corps riche en combustible, le charbon incandescent, par exemple, pour leur restituer le phlogistique qu'elles avaient perdu et régénérer le métal. Que fait Lavoisier pour détruire cette hypothèse, au moyen de laquelle on expliquait facilement, comme on le voit, deux séries de phénomènes inverses les uns des autres? Il démontre, à l'aide de la balance, qu'un métal qui se transforme en terre ne perd rien, mais qu'au contraire il augmente de poids ; que cette augmentation est due à l'absorption de l'un des deux éléments de l'air, que

Priestley avait découvert en 1774, et auquel il donna le nom d'*oxygène*. Il démontre également, toujours à l'aide de la balance, qu'une terre, un oxyde, perd dans la régénération du métal l'oxygène qu'il renfermait. C'est ainsi qu'il établit, d'une manière irréfutable, la nature élémentaire des métaux, et que, du même coup, il fait disparaître et la théorie du phlogistique et les anciennes idées des alchimistes sur la transmutation des métaux. Là ne se borne pas seulement l'œuvre de Lavoisier : il fit des recherches sur la nature des oxydes, des acides, des sels, des sulfures, phosphores, etc. C'est surtout par l'étude des sels qu'il fut amené à l'idée du dualisme, qui a si longtemps régné dans la science.

Il prit aussi une très grande part à l'établissement de la nomenclature chimique, qui exerça tant d'influence sur les progrès de la science. On sait que la première idée d'une nomenclature dont le nom même indiquerait la composition de la substance, est due à Guyton de Morveau. Fourcroy et Berthollet contribuèrent également pour une bonne part à l'adoption de la nouvelle langue et de la théorie.

Après Lavoisier, M. Ad. Wurtz traite, dans le même chapitre, de Dalton et de Gay-Lussac, deux noms illustres, dont les travaux ont beaucoup contribué à l'établissement de la théorie atomique, qui est celle adoptée et suivie dans le *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*. C'est Dalton qui a établi la *loi des proportions multiples* qui porte son nom; c'est lui qui a renouvelé et rajeuni en même temps l'hypothèse des atomes, émise, dans l'antiquité, par Leucippe et par Épicure. Il suppose que les corps simples sont formés de particules indivisibles appelées atomes, que chacun de ceux-ci possède un poids invariable, et que la combinaison des corps composés résulte, non de la pénétration, mais de la juxtaposition des atomes des corps simples qui les constituent.

« L'œuvre du grand chimiste anglais se résume en ces trois points :

« La loi des proportions définies, confirmée et réalisée ;

« La loi des proportions multiples, introduite dans la science ;

« Ces deux lois reliées l'une à l'autre et interprétées théoriquement par l'hypothèse des atomes. »

C'est à Gay-Lussac que l'on doit la découverte de la loi qui régit les combinaisons des gaz. Il a démontré qu'il y avait toujours un rapport simple entre le volume des gaz qui entrent en combinaison et celui du nouveau corps formé, quand il est susceptible de prendre

l'état gazeux. Ainsi un volume d'oxygène se combine à deux volumes d'hydrogène, pour former deux volumes de vapeur d'eau.

Appliquée à l'hypothèse de Dalton, cette loi signifie que les poids des volumes des gaz qui se combinent, représentent le poids de leurs atomes, et, comme conséquence, que les densités des gaz sont proportionnelles au poids de leurs atomes ou à des multiples simples de ces poids atomiques.

Amedeo Avogrado, puis Ampère, complétèrent encore les notions précédentes, en supposant que le même volume des différents gaz, pris dans les mêmes conditions de température et de pression, contiennent le même nombre de particules, c'est-à-dire d'atomes. Idée féconde, qui est restée stérile pendant quarante ans, mais qui, à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, a donné à la chimie un essor qui ne fait que s'accroître.

Voici Berzélius, « le grand continuateur de Lavoisier », qui a complété son système de chimie dualistique, en cherchant à l'expliquer par l'hypothèse électro-chimique. C'est à lui que l'on doit également l'usage de ces formules simples qui permettent d'écrire les réactions des corps avec la clarté et la justesse que l'on retrouve dans les équations algébriques. Mais la théorie dualistique, quoique appuyée sur la découverte des radicaux organiques, n'a pu résister aux assauts que lui a donnés M. Dumas, grâce à l'idée nouvelle de la substitution.

Nous ne parcourrons pas, avec M. Ad. Wurtz, les longs et curieux développements dans lesquels il entre pour montrer comment Laurent et Gerhardt opposèrent au dualisme de Berzélius l'idée unitaire, qui triompha d'abord, grâce à la théorie de la substitution; ni comment la découverte des ammoniaques composées et celle des éthers mixtes amena « une conciliation entre la théorie des radicaux et celle des substitutions. Jusque-là rivales, elles se sont fondues dans une thèse nouvelle, celle des types ».

Il faudrait rentrer dans de trop longs détails pour montrer comment cette idée des types, se modifiant peu à peu, est arrivée à leur faire représenter ces diverses formes de combinaisons qui sont en rapport avec une propriété fondamentale des atomes, l'atomicité. Celle-ci n'est que la capacité de combinaison des atomes : il faut donc avoir soin de ne pas la confondre avec l'affinité, qui est une notion bien différente. En effet, cette dernière « est mesurée par la quantité de force vive qui est transformée par l'effet de la combi-

naison qui se manifeste comme chaleur ». La seconde « est mesurée par le nombre des atomes d'hydrogène ou d'un élément analogue qu'un corps donné peut fixer ». Ainsi l'affinité et l'atomicité sont les deux manifestations de la force qui réside dans les atomes, et servent à expliquer tous les phénomènes chimiques.

Dans l'école dont M. Ad. Wurtz est, chez nous, le représentant le plus autorisé, l'atomicité et la théorie atomique jouent un très grand rôle et comme base théorique et comme manière de comprendre la constitution de la matière. On trouvera tous les développements nécessaires à la discussion de ces questions dans divers articles du *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, notamment dans le *Discours préliminaire*, ainsi qu'aux mots *Atomique* (théorie), *Atomicité* et *Atomiques* (poids), qui sont l'œuvre propre de M. Ad. Wurtz. Cependant il vaut peut-être mieux étudier ce sujet dans le volume qu'il a publié dans la *Bibliothèque scientifique internationale*, sous ce titre : *la Théorie atomique*. On y trouvera réunies toutes les notions sur lesquelles elle s'appuie. Il en ressort ce fait que la *notation atomique* est basée sur l'expérience indépendamment de toute hypothèse sur l'existence ou la nature des atomes. Elle est fondée sur des faits indéniables, dont on tire des conclusions légitimes.

Ainsi il faut établir une grande distinction entre ce qu'on appelle aujourd'hui *Notation atomique*, *Théorie atomique*, et la très ancienne hypothèse des atomes. Ce sont deux notions tout à fait différentes, n'ayant entre elles qu'un lien excessivement lâche. Pour le chimiste moderne, un atome est *la plus petite quantité pondérable d'un élément qui puisse entrer en réaction* (1). Et encore cette plus petite quantité n'est-elle pas envisagée comme une valeur absolue, mais comme un rapport.

Au point où nous en sommes arrivés, il est peut-être bon de dire quelques mots sur la manière dont l'on comprend aujourd'hui la constitution de la matière, ce qui paraît être le but auquel tendent dans ce sens tous les efforts de l'esprit humain.

La matière est-elle discontinue, c'est-à-dire « formée de particules individuelles et immuables dans leur forme et dans leur masse, séparées par des espaces vides? » ou bien la matière est-elle continue, homogène et parfaitement élastique? Telles sont les

(1) P. Schützenberger, *Traité de chimie générale*, comprenant les principales applications de la chimie aux sciences biologiques et aux arts industriels.

deux théories en présence. La première, celle de la matière discontinue, est très ancienne; ce n'est, en somme, que l'hypothèse des atomes. La seconde, celle de la matière continue, est moderne; elle prend le nom de *dynamisme*. Pour elle, il n'y a dans l'univers que des mouvements variés d'une même substance.

Il est évident que les partisans de la *Théorie atomique* sont entraînés vers la conception d'une matière discontinue, bien que, d'après M. P. Schützenberger, « il paraisse établi aujourd'hui que l'avenir de la chimie est du côté de la *Théorie dynamique*. C'est par là, dit-il, que l'on pénétrera plus avant dans la connaissance de la constitution de la matière et des propriétés des corps. Bientôt le calcul mathématique sera tout aussi utile au chimiste que la balance. »

La faible étendue de cet article ne nous permet pas d'insister plus longtemps sur ces questions, et nous préférons renvoyer le lecteur curieux de les approfondir au dernier chapitre de la *Théorie atomique*, où M. Ad. Wurtz a exposé avec assez de détails ces deux *hypothèses sur la constitution de la matière*. On lira aussi avec fruit sur ce sujet la préface remarquable du *Traité de chimie générale* dont nous avons déjà parlé plus haut.

Nous donnons toutefois la conclusion de M. Ad. Wurtz. Quoique penchant plutôt du côté de l'hypothèse de la matière discontinue, il nous paraît ne pas avoir voulu tirer des faits d'expérience plus que ce qu'ils contiennent.

« On a pu voir par ce qui précède, dit-il (1), que les atomes sont les portions limitées de la matière en mouvement, quelle que soit d'ailleurs l'idée que l'on se fasse de leur nature et de leur forme. Comme la chaleur elle-même est un mode de mouvement, il en résulte que les faits thermo-chimiques s'adaptent parfaitement à l'hypothèse atomique; ils en découlent en quelque sorte comme une conséquence naturelle. C'est donc vainement qu'on essayerait d'opposer à l'hypothèse des atomes les considérations tirées de la thermo-chimie, comme fournissant une base plus solide à la mécanique moléculaire. Bien loin d'être opposées, ces notions sont corrélatives. Les forces que l'on considère en mécanique, il faut bien qu'elles émanent de quelque chose et qu'elles s'appliquent à quelque chose. En chimie, nous supposons qu'elles ont pour point

(1) *La Théorie atomique*, p. 239.

de départ et d'application ces particules imperceptibles, mais limitées et définies, qui représentent les proportions fixes suivant lesquelles les corps se combinent. Ces particules, nous les nommons atomes, cherchant à interpréter la notion moderne et précise des proportions définies et multiples, en poids et en volumes, par une hypothèse ancienne, et qui conserve le caractère d'une hypothèse, même dans sa forme rajeunie.

Est-ce à dire que cette hypothèse s'impose, parce qu'elle explique tant de choses en chimie et en physique? Il n'en est pas ainsi. Dans sa forme actuelle, elle est loin d'être parfaite; et si elle interprète à merveille certains phénomènes de poids et de mesure, qui, à la vérité, sont fondamentaux en chimie, elle laisse dans l'ombre d'autres phénomènes. Les propriétés des corps simples et composés font probablement fonction de la nature intime des atomes, de leur forme, de leur mode de mouvement. Mais ces choses-là sont incertaines, inconnues. Voilà pourquoi, avec des notions imparfaites sur l'essence même des atomes, la théorie ne prévoit ni les formes de combinaisons ni les propriétés de celles-ci. Ceci est affaire d'expérience. Or une théorie parfaite devrait non seulement guider l'expérience, elle devrait la devancer.

Mais quel que soit le sort de l'hypothèse dont il s'agit, une chose est acquise définitivement : c'est la notation qu'on appelle atomique, puisqu'il faut bien lui donner un nom, mais qui est indépendante, jusqu'à un certain point, de l'hypothèse qu'elle rappelle.

La notation actuelle est fondée sur les faits. Elle résume et concilie en quelque sorte les découvertes les plus importantes relatives aux combinaisons chimiques, celles de Richter, de Dalton, de Gay-Lussac. Elle repose en particulier sur une application rigoureuse de la loi des volumes, découverte par ce dernier et interprétée par Avogrado et Ampère. Et quand la loi des volumes nous fait défaut, en raison de la fixité des éléments ou de leurs combinaisons, nous invoquons, pour la détermination des poids atomiques et pour la construction des formules, la loi des chaleurs spécifiques ou la loi de l'isomorphisme.

La notation qui emprunte son nom à l'hypothèse atomique, repose donc sur la base inébranlable de l'expérience. Nous en dirons autant des considérations sur l'atomicité. Elles sont fondées sur ce fait, que les formes des combinaisons sont diverses, comme nous l'ont appris, en premier lieu, la découverte des proportions multiples

de Dalton ; en second lieu, la découverte de Gay-Lussac, relative aux rapports suivant lesquels les corps gazeux se combinent en volumes, rapports simples mais non identiques pour les différents gaz. Les considérations sur la valence ou valeur de combinaisons des éléments survivraient donc à l'hypothèse des atomes, si celle-ci venait à être remplacée un jour par une hypothèse plus générale. Mais ce jour n'est pas arrivé : c'est vainement qu'on chercherait à discréditer la première aussi longtemps qu'elle se montrera féconde; et sa fécondité, sa puissance, éclatent dans les progrès incessants de la science. C'est elle qui vivifie les découvertes les plus récentes, comme elle a été, depuis Dalton, son immortel auteur, l'instrument le plus parfait pour les conceptions élevées de la théorie et le guide le plus sûr pour les recherches expérimentales. »

Il nous faut maintenant descendre de ces hauteurs pour voir de plus près, quoique d'une manière sommaire, le contenu du *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*. Il comprend la chimie organique et inorganique; la chimie appliquée à l'industrie, à l'agriculture et aux arts; la chimie analytique, la chimie physique, la minéralogie.

Autrefois on distinguait avec beaucoup de soin la chimie organique de la chimie inorganique ou minérale. Cette dernière comprenait l'étude des corps simples et de tous les corps composés qui n'entrent pas, comme principes immédiats, dans la constitution des êtres vivants. L'étude de ces principes immédiats et des nombreux dérivés auxquels ils donnent lieu, est en quelque sorte l'objet de la chimie organique, tandis que les métalloïdes, les métaux et leurs divers composés forment la chimie minérale. Aujourd'hui l'on a reconnu, grâce à la découverte des radicaux, de la loi des substitutions et de la théorie des types, qu'il n'y a aucune différence essentielle entre ces deux chimies, que l'on opposait l'une à l'autre. La chimie organique n'est guère, à proprement parler, que la chimie du carbone. De même on a fait disparaître comme trop absolue la distinction entre les métalloïdes et les métaux : les uns, tels que le bismuth, l'antimoine et l'arsenic, présentant les réactions des premiers avec les caractères physiques des seconds.

M. Berthelot est venu saper les dernières barrières qui séparaient la chimie inorganique de la chimie organique, en montrant que la synthèse pouvait s'appliquer aussi bien à l'une qu'à l'autre. Pour Lavoisier et ses successeurs immédiats, la chimie avait été sur-

tout analytique, aussi l'avait-il définie la *science de l'analyse*. « La chimie marche donc vers son but et vers sa perfection, disait-il, en divisant, subdivisant et resubdivisant encore. » Plus tard, on voulut recomposer ce que l'analyse avait séparé, et on y réussit tellement bien, que de nos jours la chimie est en même temps la *science de la synthèse*. « En général, ajoute M. Berthelot, la chimie minérale peut vérifier ainsi par la synthèse les résultats de ses analyses et procéder tour à tour suivant les deux méthodes dont la réunion est indispensable pour constituer une science définitive. » Mais pendant longtemps on a tracé une démarcation profonde entre la chimie organique et la chimie minérale, on se refusait même à admettre qu'il fût possible d'arriver à la synthèse des corps organiques. M. Berthelot a montré l'inanité de ces craintes, en préparant synthétiquement un grand nombre de composés organiques qui n'avaient encore été formés que par les êtres vivants. La découverte de l'alizonice artificielle et de beaucoup d'autres matières colorantes employées aujourd'hui dans l'industrie en est la confirmation la plus éclatante.

Il n'y a donc plus qu'une chimie.

Celle-ci est dite appliquée à l'industrie, à l'agriculture, aux arts, etc., quand elle traite spécialement des corps simples ou composés dont font usage les personnes occupées à ces sortes de profession. C'est ainsi qu'il existe des traités de *chimie industrielle*. Tel est, par exemple, le *Précis de chimie industrielle* de Payen. C'est surtout par ce côté que la chimie a tant contribué aux progrès de la civilisation moderne. C'est ce qui rend le *Dictionnaire de chimie* non seulement utile mais indispensable à tous ceux qui s'adonnent à une industrie quelle qu'elle soit. Qu'on lise, par exemple, les mots *Alcool*, *Amidon*, *Ammoniaque*, *Analyse*, *Bière*, *Blanchiment*, *Savon*, *Sucre*, *Teinture* et *Matières tinctoriales*, *Terre arable*, etc., etc., et l'on trouvera que chacun de ces articles est un excellent traité sur la matière. Nous pourrions citer, à aussi juste titre, tout ce qui concerne les métaux, les sels, leur extraction, leur préparation, leurs applications industrielles, etc.

La chimie biologique, c'est-à-dire la chimie des êtres vivants, celle qui étudie la composition des tissus végétaux et animaux, les principes immédiats qu'ils renferment, est encore fort peu avancée; à peine existe-t-elle à l'état d'ébauche. Aussi aurait-on mauvaise grâce à trouver que, sous ce rapport, le *Dictionnaire de chimie*

pure et appliquée est fort incomplet. Il est cependant quelques remarques qu'il n'est peut-être pas inutile de faire à ce sujet. Si la chimie biologique n'a pas encore fait plus de progrès, n'est-ce pas un peu la faute des chimistes, qui, d'un côté, ne réclament pas assez énergiquement l'ouverture de laboratoires installés spécialement pour des recherches de cette nature? D'un autre côté, il ne faudrait point oublier que la chimie des êtres vivants, si au fond elle n'est pas différente de la chimie ordinaire, ne peut cependant pas être traitée de la même façon, la vie ne se manifestant que dans des conditions déterminées, que le biologiste, ou mieux encore le naturaliste, sait beaucoup mieux apprécier que le chimiste. La chimie biologique ne doit donc pas être étudiée par le chimiste seul; il doit être doublé du naturaliste, qui, dans cette circonstance, doit avoir la prééminence, car il connaît mieux les différentes phases du développement de l'être vivant. Il sait qu'à diverses périodes les tissus ne sont pas identiques; que quelques-uns subissent, par les progrès de l'évolution, des modifications profondes. Il ne suffit donc pas de faire des analyses à un moment donné, quel qu'il soit; il faut au contraire multiplier ces analyses, et suivre, par exemple, un tissu ou un liquide organique pendant toute la durée de son évolution. C'est seulement en procédant de cette façon que l'on arrivera peu à peu à des résultats sérieux. A quelle plante croit-on que s'adresse ordinairement le chimiste qui veut étudier la cellulose, substance si répandue dans le règne végétal? Naïveté! Il ne se donne généralement pas tant de peine. Il prend purement et simplement le papier Berzélius ou Joseph qui lui sert de filtre, comme matériaux de son étude. Aussi qu'en résulte-t-il? C'est que nous ne savons pas encore quelle est la constitution de cette substance, les chimistes n'étant pas d'accord sur le résultat de leurs analyses. Payen est d'un avis, M. Frémy en admet un autre; il semble que le premier soit plus dans le vrai et que le second mérite moins de créance, surtout à cause des noms qu'il donne aux produits obtenus, noms qui font malheureusement croire que fibrose, vasculose, médullose, etc., représentent la substance fondamentale des tissus fibreux, vasculaire, médullaire, etc., tandis qu'il n'en est rien, ces noms s'appliquant en réalité à des états particuliers de la cellulose, qui n'ont aucun rapport avec celle qui entre dans la composition des fibres, des vaisseaux ou de la moelle.

Quand donc comprendra-t-on que pour, connaître chimiquement

un tissu, la moelle végétale, par exemple, il ne suffit pas de prendre cette substance sur une plante quelconque et à un moment déterminé de son existence? car la moelle est loin d'être identique chez tous les végétaux. Il faudrait procéder de la façon suivante, qui est au moins logique : d'abord, choisir une plante où la moelle soit bien caractérisée, et la suivre dans tout son développement, comme fait le botaniste qui se livre à l'étude d'un organe. Il le voit naître, grandir, et il le poursuit pendant toute la durée de son évolution. De cette façon l'on connaîtrait les modifications successives de l'organe. De semblables analyses, répétées fréquemment sur des moelles de végétaux très différents, finiraient par nous donner une idée plus exacte, et feraient disparaître les incertitudes qui règnent encore sur ces questions cependant si importantes.

Malheureusement la justesse de ces remarques est loin d'être admise dans notre pays. Ne vient-on pas encore de voir un curieux exemple, où le népotisme a réussi à faire nommer à une chaire de physiologie végétale un chimiste qui ne connaît pas les plantes? Aujourd'hui les chimistes sont nombreux, ils ont conquis une légitime influence; mais qu'ils prennent garde! ils deviennent envahissants, ils aiment trop à empiéter sur le domaine d'autrui. Ils ne peuvent que perdre en considération et nuire aux progrès de leur science. Car, comme l'a dit un profond penseur de notre temps : « Il y a dans l'empiètement d'une science sur l'autre un sophisme implicite, qui, par ses effets délétères, paralyse tout ce qu'il touche. »

Continuons cette discussion par la citation suivante, empruntée à la préface du *Dictionnaire de botanique*, par M. H. Baillon :

« C'est par les naturalistes que les sciences naturelles doivent être étudiées. En dehors des points de statique dont nous avons parlé, toute question de physiologie végétale, étant une question de biologie intracellulaire, ne peut être observée que par des micrographes. Il en est de même de tout ce qui touche à la fécondation et à la reproduction, à la multiplication des tissus, à l'évolution des cryptogames, etc. Ces questions mêmes sont inséparables de celles qui touchent à l'hybridation, à la race et à l'espèce, que des naturalistes seuls sont compétents à trancher, et que plusieurs de nos contemporains ont traitées avec tant d'éclat. Les affirmations ambitieuses de certains physiciens ou chimistes sur les questions de genèse et de biologie dont notre temps a été pour ainsi dire rempli, ne sont déjà plus que des théories impuissantes et percées à

jour qui s'écroulent de toutes parts, et dont l'équilibre, tout à fait instable, ne peut plus se soutenir qu'en vertu de forces complètement extra-scientifiques. Elles sont vraisemblablement destinées à disparaître avec leurs auteurs. »

M. Berthelot, dont nous avons déjà parlé plus haut, a fait aussi sur ce sujet une distinction fondamentale qu'on oublie trop souvent et qu'il est bon de rappeler à ces demi-savants qui s'imaginent que la vie sortira un jour d'un creuset ou d'un tube scellé.

« En proclamant ainsi, dit-il (1), notre impuissance absolue dans la production des matières organiques, deux choses avaient été confondues : la formation des substances chimiques, dont l'assemblage constitue les êtres organisés; et la formation des organes eux-mêmes. Ce dernier problème n'est point du domaine de la chimie. Jamais le chimiste ne prétendra former, dans son laboratoire, une feuille, un fruit, un muscle, un organe. Ce sont là des questions qui relèvent de la physiologie; c'est à elle qu'il appartient d'en discuter les termes, de dévoiler les lois du développement des êtres vivants tout entiers, sans lesquels aucun organe isolé n'aurait ni sa raison d'être, ni le milieu nécessaire à sa formation.

« Mais ce que la chimie ne peut pas faire dans l'ordre de l'organisation, elle peut l'entreprendre dans la fabrication des substances renfermées dans les êtres vivants. Si la structure même des végétaux et des animaux échappe à ses applications, au contraire, elle a le droit de prétendre à former les principes immédiats, c'est-à-dire les matériaux chimiques qui constituent les organes, indépendamment de la structure spéciale en fibres et en cellules que ces matériaux affectent dans les animaux et les végétaux.

« Cette formation même et l'explication des métamorphoses pondérales que la matière éprouve dans les êtres vivants constituent un champ assez vaste, assez beau; la synthèse chimique doit le revendiquer tout entier. »

Ce court aperçu montre la marche et les progrès étonnants de cette science qui entrevoit, depuis plusieurs années, la formation synthétique, au moyen de méthodes éprouvées, d'un nombre immense de corps composés semblables ou analogues à ceux qui existent tout formés dans les êtres vivants. Nul doute que l'on parvienne,

(1) *La Synthèse chimique*, par M. Berthelot, p. 270. (Bibliothèque scientifique internationale.)

en suivant cette voie, à pouvoir fabriquer artificiellement tous ces alcaloïdes (quinine, morphine, antropine, etc.), qui rendent tant de services dans le traitement des maladies. On pourra alors abattre impunément, comme on le fait en Amérique, les quinquinas pour en enlever plus facilement la précieuse écorce sans se préoccuper du soin de repeupler. Il est maintenant facile de comprendre que chaque nouvelle expérience amène pour ainsi dire la formation d'un corps nouveau ou la découverte de nouvelles propriétés dans ceux que l'on connaissait déjà. C'est ce qui explique pourquoi, à peine terminé, et malgré ses cinq gros volumes, le *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* s'est enrichi d'un *Supplément* qui formera lui même un volume fort important. Il y a quelques jours à peine que nous avons feuilleté le cinquième fascicule de ce Supplément, qui s'arrête au mot *Fer*. Celui-ci servira en outre à mettre en lumière tout ce qui avait été omis ou négligé, car il est impossible que certains oublis et quelques négligences ne se soient pas glissés dans une œuvre de cette importance et que l'on peut considérer comme le plus grand monument qui ait jamais été élevé aux sciences chimiques.

Dr Tison.

LES FROIDEFONT [1]

Philippe ne put entendre cette réponse : il avait déjà mis le pied sur l'échelle, et descendit au fond de la citerne.

Il prit la lanterne de l'ouvrier, en éclaira le squelette, dont les ossements n'étaient plus adhérents, mais gisaient séparés et disloqués sur la terre. Auprès de ces restes se voyaient encore quelques lambeaux d'étoffes, ayant dû former les vêtements de celui qui, sans doute, avait été enfermé vivant dans cette épouvantable et sinistre oubliette.

Au pied de l'un des murs de la citerne, Philippe découvrit un poignard à demi rongé par la rouille, mais dont le manche d'ivoire était encore assez bien conservé ; il fit le tour du puits, promenant sa lanterne sur toutes les parois.

Au-dessus de l'endroit même où il avait ramassé le poignard, Philippe aperçut quelques caractères gravés grossièrement dans le roc. Il ne put tout d'abord trouver le sens de cette inscription ; mais peu à peu, un mot lui en faisant deviner un autre, il parvint à lire les paroles suivantes :

Qui me vengera,
Grand'richesse aura ;
Qui me trahira,
Tôt périra.

Au-dessous étaient encore gravés non moins grossièrement trois autres mots, dont le dernier n'avait pas été achevé.

Liber scriptus prof...

Lorsque Philippe fut parvenu à déchiffrer cette dernière phrase, il eut besoin de toutes ses forces pour ne pas tomber ; il se retint à

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1882.

la muraille, ému, troublé, frappé de vertige. Le *Manè*, *Thécel*, *Pharès*, tracé par une main mystérieuse, ne dut pas plus effrayer les convives de Balthazar que ces trois mots : *Liber scriptus proferetur*, n'agitèrent l'esprit de Philippe de Froidefont.

Les hommes superstitieux ont de ces terreurs, de ces hallucinations bizarres; une coïncidence, simple effet du hasard, peut-être, prend à leurs yeux des proportions exagérées, ils découvrent en elle un sens énigmatique. Pour ces hommes, ce sont deux faits non pas séparés, mais au contraire réunis par une chaîne invisible.

Ainsi Philippe entrevit une corrélation secrète entre ces deux faits, que rien ne reliait cependant l'un à l'autre : la mort de l'inconnu qui gisait à ses pieds et son amour pour Cyprienne de Saint-Salvy.

Pourquoi l'imagination maladive du jeune homme rapprochait-elle ces deux incidents si dissemblables? Uniquement parce que ces mots du *Dies iræ*, *Liber scriptus proferetur*, qui l'avaient si fort impressionné pendant la cérémonie funèbre, se retrouvaient écrits sur le mur du souterrain que l'on venait de découvrir.

Philippe se hâta de remonter dans la cour. Mme de Saint Salvy l'accabla de questions, auxquelles il répondit avec distraction, avec trouble. La dame, dont la curiosité était vivement excitée, et qui cherchait d'ailleurs toutes les occasions d'attirer M. de Froidefont chez elle, lui fit promettre de la tenir au courant.

Philippe, après avoir promis, remonta tout aussitôt dans son appartement.

VIII

Bernard de Najac, en quittant son ami Villeneuve, sortit du village et se dirigea vers la campagne, autant par désœuvrement que dans le but de réfléchir au moyen le plus propre de se mettre en rapport avec Mlle du Saint-Salvy.

Il alla tout droit devant lui, et ne trouva rien que de très irréalisable; mais il se dit que le hasard se chargerait certainement de lui fournir une occasion de voir la jeune fille, qu'il se flattait de subjuguer promptement.

Le hasard, en effet, ne tarda pas à servir à souhait notre jeune don Juan.

Comme il rentrait à Cordes, gravissant l'une des rampes, sorte

de chemins de ronde tracés autour des vieux remparts et donnant accès à la ville, il aperçut Mme de Saint-Salvy et sa fille dans une situation aussi étrange qu'embarrassée.

Sur le bord du chemin, obstrué en maint endroit par les ruines des remparts croulant pierre à pierre, abandonnés qu'ils sont aux ravages du temps, une vieille tour à demi détruite formait, de ses débris amoncelés, comme une terrasse en saillie, de laquelle débordaient des touffes de lierre d'un vert intense.

Mme de Saint-Salvy, toujours pleine de fantaisies, avait voulu grimper sur cette tour; Cyprienne s'était efforcée vainement d'empêcher l'accomplissement d'une aussi dangereuse ascension, mais elle avait dû céder au caprice de sa mère, et l'accompagner même jusque sur la plate-forme. La montée fut facile: les deux touristes s'accrochèrent aux touffes de lierre, et gravirent avec quelques efforts une sorte d'escalier formé par la superposition des pierres écroulées sur l'un des côtés de la tour. Mais quand elles voulurent redescendre, les difficultés parurent autrement grandes. Quelques pierres ayant glissé avaient rendu le chemin difficile, presque impraticable. Mme de Saint-Salvy poussait les hauts cris, Cyprienne haussait les épaules et disait à sa mère :

— Nous voilà dans une situation fort ridicule...

Au moment même parut Bernard de Najac. Il aperçut Mme de Saint-Salvy, et ne put réprimer, tout d'abord, un sourire moqueur; puis il jeta un regard rapide et vif sur sa fille.

— Ma foi! Mesdames, vous voilà véritablement comme des châtelaines sur la tour de leur manoir! seulement, la tour est dans un piètre état, et les châtelaines m'y paraissent assez exposées...

— Eh bien! en galant chevalier, sauvez-les! s'écria Mme de Saint-Salvy en feignant un certain effroi.

— Rassurez-vous, Mesdames, le danger n'est pas bien grand. Je vais monter moi-même sur la brèche, et je vous tendrai la main. Appuyées sur moi, vous ne risquez pas de tomber.

Le jeune homme se hissa sur les ruines; puis, cherchant un point d'appui, se retint d'une main aux touffes d'un lierre et offrit l'autre à Mme de Saint-Salvy, qui put ainsi redescendre sans le moindre péril. Bernard tendit ensuite la main à Cyprienne; celle-ci refusait de l'accepter, disant qu'elle descendrait bien toute seule. Mais le jeune homme lui persuada que la descente était réellement trop difficile : elle accepta donc l'appui que Bernard lui tendait.

La jeune fille était placée en face de lui; il ressentit un éblouissement à l'aspect de tant de charmes et de beauté.

Cyprienne, déjà formée comme une femme, offrait à l'ardente convoitise du jeune débauché toutes les séductions : une taille riche; une figure ravissante, blanche et rose; des yeux caressants et doux, avec je ne sais quelle langueur voilée; une chevelure blonde, fine, abondante, dont les boucles soyeuses retombaient sur des épaules admirables.

Bernard tendit sa main à Cyprienne, qui s'appuya légèrement sur lui; mais elle fit un faux pas, et Bernard sut en profiter. Il saisit la jeune fille dans ses bras, et, la portant à travers les ruines, la déposa sur le chemin de ronde.

Cyprienne ne put dissimuler son émotion et sa rougeur, qu'elle s'empressa d'attribuer à la descente précipitée qu'elle venait de faire.

Mme de Saint-Salvy remercia vivement Bernard, et lui demanda à qui elle avait le plaisir de parler, quel était le galant chevalier qui les avait tirées d'un aussi mauvais pas.

— Je me nomme Bernard de Najac, répondit le jeune homme...

— Oh! mon Dieu! quelle singulière façon de faire connaissance avec vous, mon cher neveu! répliqua Mme de Saint-Salvy.

— Comment! j'aurais le bonheur d'être votre parent? dit Bernard, en regardant Mlle de Saint-Salvy, et en la caressant de son plus doux regard.

— Oh! tout à fait à la mode de Bretagne, mon neveu. Je suis une Saint-Sauveur...

— Oui, oui, en effet, les Saint-Sauveur et les Najac ont eu des alliances de famille. Je suis vraiment ravi, Madame, d'apprendre que nous sommes parents, et j'espère qu'il me sera permis de vous offrir de temps en temps mes hommages, en bon neveu que je suis.

— Comment donc? répliqua Mme de Saint-Salvy, non seulement je l'espère, mais encore je le désire : car vous ne sauriez croire, mon cher neveu, comme l'on s'ennuie dans cette bonne ville de Cordes...

— Eh! ma chère tante, dit alors Bernard, s'empressant d'imiter la familiarité subite de Mme de Saint-Salvy, je fais plus que de vous croire, ayant l'expérience pour moi. Si Cordes est accidenté, en revanche, la vie des habitants y est plate et monotone au possible.

— Mon cher neveu, voulez-vous m'offrir votre bras? vous nous reconduirez.

— Le voilà, ma chère tante, répondit Bernard en offrant son bras avec empressement.

— Voyez-vous, ajouta-t-il, ce qui manque ici, comme dans toutes les petites villes du Midi, c'est l'esprit de société : on ne se voit pas, on ne se fréquente pas ; on reste claquemuré chez soi, et l'on n'en sort que pour quelques visites aussi indispensables qu'insipides.

— C'est bien vrai, fit Mme de Saint-Salvy.

— Je ne sais si ce sont ces noires maisons à demi vermoulues et ces vieux remparts branlants qui influent sur nous ; mais Cordes sent le vieux, le renfermé, le suranné, le moyen âge... Lorsque je vais passer quelques jours à Toulouse et que je rentre ici, je suis tout surpris de rencontrer des hommes en paletot ; il me semble qu'au détour de chaque ruelle je vais voir surgir un homme d'armes, la lance au poing, le casque en tête et la cuirasse au dos...

A cette saillie, Mme de Saint-Salvy et sa fille ne purent s'empêcher de sourire. Bernard encouragé continua sa diatribe satirique :

— Mais non : en fait de cuirasses, on ne rencontre que des tanneurs couverts du menton aux genoux d'un tablier de cuir, rencontre peu agréable, vous en conviendrez, pour la vue comme pour l'odorat. Les hommes n'ont pour toute distraction que le jeu du billard et le jeu de boules ; le soir ils rentrent chez eux de bonne heure : ils se croient obligés de régler leur conduite sur celle du soleil et de se coucher en même temps que lui. Les dames, reléguées chez elles pendant toute la journée, n'ont aucun plaisir, pas même celui de regarder passer les gens, abritées derrière leurs vitres, car on ne voit personne dans les rues. Pour unique passe-temps, elles brodent des collerettes et raccommodent des bas. Enfin, elles en sont arrivées à un tel degré de monotonie, qu'elles soupirent après la saison des cerises, des groseilles, des pêches, du raisin, qui leur permet de faire, en collaboration avec leurs amies, des confitures variées pour messieurs leurs époux et leurs papas.

— Oui, c'est vrai, voilà tous les plaisirs de notre bonne ville de Cordes, répliqua Mme de Saint-Salvy.

— Je me demande un peu si, pourtant, l'on ne pourrait pas se voir, donner quelques soirées, faire de la musique, danser, se livrer enfin quelquefois aux amusements qui distinguent l'homme civilisé de l'habitant de Cordes ?

— Sans doute, pourquoi ne le fait-on pas ? Ces demoiselles ne demanderaient certes pas mieux.

— Et ces messieurs aussi, ajouta Bernard. Voyez-vous, je suis sûr qu'au fond on ne demande pas mieux que de s'amuser; et vous me croirez sans doute, si je vous affirme que ce n'est point par plaisir que l'on s'ennuie. Non, voyez-vous, rester enfermé chez soi comme dans une prison, c'est l'habitude ici, mais une triste habitude, dont on ne demande pas mieux que de se défaire; seulement...

— Seulement? répéta Mme de Saint-Salvy.

— Seulement, personne n'ose commencer, attacher le grelot, comme on dit, ouvrir le premier son salon et faire la déclaration suivante : Ce soir il y aura chez moi une table de whist, de piquet ou d'écarté pour les joueurs, une conversation pour les parleurs, un peu de musique, une épinette quelconque pour faire danser les jeunes gens, et puis quelques gâteaux pour les gourmands..... Il faudrait, pour en introduire la mode ici, quelqu'un qui ne fût pas du pays... comme... comme vous, ma chère tante.

— Oh! j'y ai bien songé, mon cher neveu; mais, hélas! le beau temps des Saint-Salvy est passé...

Et la dame poussa un soupir retentissant.

— Bah! une soirée à Cordes n'est pas une soirée à Paris: six bougies et quarante sous de gâteaux en feraient tous les frais. Les toilettes n'ont pas besoin d'être bien fraîches ni bien riches : on se connaît, on se voit tous les jours. La vanité n'aurait rien à faire là dedans; c'est tout simplement le plaisir d'être réunis qui nous rassemblerait.

— Eh bien! nous verrons... Nous causerons de tout cela...

— J'espère que Mlle de Saint-Salvy voudra bien plaider cette cause auprès de vous, et vous encourager dans vos projets, ma chère tante: nous n'aurions qu'à gagner à ce changement; mademoiselle votre fille deviendrait la reine de nos salons, et nous serions tous heureux de lui offrir nos hommages.

— Oh! oh! Monsieur de Najac, vous êtes bien complimenteur, interrompit en riant Mme de Saint-Salvy.

— Non, Madame, répliqua Najac; bien au contraire, je suis l'homme le moins complimenteur du monde. Je suis un sauvage, qui ne sait dire que la vérité, sans dissimulation. J'espère, ajouta-t-il avec un sourire spirituel et caressant adressé à Cyprienne, que mademoiselle voudra bien me pardonner ce grand défaut.

— A une condition, Monsieur : c'est que vous vous en corrigerez, murmura, non sans rougir, Mlle de Saint-Salvy.

— Allons, à bientôt, Monsieur de Najac! Nous causerons de tout cela. Au revoir!... dit Mme de Saint-Salvy. Nous voici devant notre porte.

Elle abandonna le bras de Bernard, qui salua respectueusement sa tante et adressa un regard rapide mais ardent à sa cousine, en s'inclinant devant elle.

Sous ce regard pénétrant et singulier du jeune homme, Cyprienne baissa les yeux.

On se sépara. Bernard alla devant lui dans la rue, Cyprienne suivait sa mère sans relever la tête et sans paraître se préoccuper du jeune homme : mais tout à coup, devant la porte, au moment où Mme de Saint-Salvy soulevait le lourd marteau de fer ouvragé, Cyprienne jeta un coup d'œil furtif du côté de Bernard. Celui-ci, qui paraissait attendre ce regard et l'épier, retourna la tête au même moment, et il adressa un dernier sourire à la jeune fille; celle-ci rougit de nouveau de se voir ainsi surprise et devinée.

Quant à M. de Najac, il ne put s'empêcher de murmurer à demi-voix, d'un air triomphant :

— Elle est à moi !

— Déjà? lui répondit-on.

Bernard tressaillit, ne s'attendant point à cette surprise. Immédiatement il retourna la tête, et se vit en face de son ami Villeneuve, qui venait à sa rencontre.

— Oui, déjà, mon petit, répliqua de Najac avec fatuité : je quitte ces dames, et je puis dire que je ne déplais pas à Mlle de Saint-Salvy.

Puis, familièrement, il prit le bras de son compageon, et ils allèrent terminer leur soirée au cabaret du *Clocher d'Albi.*

IX

L'esprit humain est à la merci de tout ici-bas : les événements, la nature, les saisons, les climats, le tempérament, la santé, l'air même, influent sur la pensée de l'homme, sur son entendement, sur cette chose malléable, impressionnelle et soumise, que nous appelons l'esprit.

C'est ainsi que, trop souvent, une intelligence élevée se trouve être la victime d'une éducation mal faite. On ne saurait trop le répéter : il suffit de quelques-uns de ces contes insensés de bonne

femme, sottement narrés dans les veillées, pour effrayer l'enfant, pour le rendre à jamais superstitieux, pour troubler sa pensée.

Si le tempérament même de l'homme reçoit ainsi ce choc mauvais; s'il devient craintif, maladif, fiévreux, combien davantage la pensée en sera-t-elle plus atrophiée, plus troublée, plus impressionnée, plus obscurcie!

Placez encore cet homme à la merci d'un climat qui agite ses nerfs, qui brûle son sang, qui enflamme ses sens, qui surexcite son imagination et son esprit : il deviendra la proie et comme le jouet de la matière.

Que cet homme habite non ces plaines larges, vastes, inondées de soleil et d'air, mais la montagne aux vallées profondes, aux gorges étroites, mystérieuses et sombres, aux forêts silencieuses; la montagne qui borne l'horizon, qui tient l'humanité pour ainsi dire captive dans la vallée, qui la sépare du commerce de ses semblables, qui jette comme à plaisir entre chaque village voisin un formidable amoncellement de rochers; la montagne escarpée, ravinée, terrible, aux sommets blanchis par les neiges, aux flancs noircis par les sapins, aux pieds baignés par les torrents écumeux; la montagne aux échos infinis, où le vent de la nuit gronde furieusement, ou bien retentit comme un gémissement: l'intelligence humaine s'empreindra fatalement de cette nature effrayante dans sa grandeur.

L'esprit de Philippe de Froidefont avait subi toutes ces influences multiples.

On avait bercé son enfance de ces lamentables histoires qui se colportent à la veillée, les portes bien closes, la famille bien blottie sous le large manteau de la cheminée, devant la flamme vive et pétillante de l'âtre, tandis que le vent gronde au dehors dans la montagne. Son imagination vive, ses sens pleins d'ardeurs naissantes avaient gardé la trace indélébile de ces premières impressions : montagnard et homme du Midi, il devait être et fut doublement superstitieux.

Philippe croyait à tout ce qui n'est point croyable, ajoutait foi aux fables les plus invraisemblables, animait les objets les plus insensibles, prêtait une voix, une âme aux fleurs, aux arbres, aux rochers, aux montagnes, aux torrents, et, par-dessus tout, se tenait pour persuadé de l'intervention directe et constante d'êtres étrangers à la terre dans toutes les choses de notre pauvre monde.

Dès qu'il eut quitté Mme de Saint-Salvy après la découverte du

squelette dans l'ancienne citerne de sa maison, le jeune homme s'enferma à double tour chez lui.

Il tenait dans sa main le poignard rongé de rouille qu'il avait trouvé aux pieds du squelette. Après l'avoir soigneusement nettoyé, il parvint à découvrir ces mots gravés sur l'un des côtés du manche : *Pro Christo et Rege*, c'est-à-dire, *pour le Christ et le Roi*, et sur l'autre côté, trois fleurs de lys.

Chose singulière! c'était la devise même de la ville de Cordes, devise conservée et visible encore sur plusieurs de ses édifices et au-dessus de chacune des portes de rempart.

A qui donc pouvait avoir appartenu cette arme? à quelle date remontait la mort de cet homme, dont les ossements gisaient au fond du puits? quel était le malheureux que l'on avait ainsi renfermé vivant dans cet affreux tombeau? quel crime avait été le sien ou quelle infâme trahison l'avait livré à ses ennemis? Problèmes mystérieux que Philippe brûlait de résoudre. Mais comment parvenir à la solution de ce secret, si longtemps renfermé dans l'oubliette de la *Maison du Grand Veneur?*

Plusieurs siècles s'étaient sans doute écoulés depuis la mort de l'inconnu. Tout semblait, en effet, l'indiquer : la figuration inusitée des caractères grossièrement incrustés sur le poignard, la forme étrange et surannée de cette arme, qui avait, sans nul doute, servi à graver les inscriptions sur le mur de la citerne. La maison datait du quatorzième siècle : trois cents ans pouvaient donc s'être écoulés depuis l'ensevelissement de cette victime?

Et puis, que signifiait cette étrange inscription?

Qui me vengera,
Grand'richesse aura.
Qui me trahira,
Tôt périra.

Chacune de ces lignes renfermait un sens énigmatique. Philippe les commenta de diverses manières.

Qui me vengera...

— Le sens est assez clair, se disait-il : un crime a été commis. L'inconnu a été pris et enfermé vivant dans la citerne. Mais quel était son ennemi? pourquoi ne l'a-t-il pas démasqué? Sans doute, il ignorait son nom, il a été pris par trahison. Oui; mais ne soupçon-

nait-il personne? Peut-être n'était-il pas assez sûr de ses soupçons et craignait-il de faire peser la responsabilité de sa mort sur la tête d'un innocent?

Grand'richesse aura.

— Où et comment posséder cette richesse? se disait encore Philippe, non qu'il fût avide d'argent, non par cupidité, mais poussé par une curiosité ardente. Ce n'est pas au fond de la citerne qu'il peut avoir enfoui un trésor. Tout au plus pouvait-il porter sur lui quelques pièces d'or quand il fut renfermé vivant dans le souterrain, le malheureux qu'on a condamné à une fin si horrible! ajoutait mentalement Philippe de Froidefont. Mais alors, poursuivait-il, où donc est cette grande richesse qu'il promet à son vengeur?

Qui me trahira,
Tôt périra...

Que signifient ces paroles? qu'appelle-t-il le trahir? se demandait Philippe. Est-ce renoncer à sa vengeance? est-ce se procurer le trésor qu'il promet et ne pas rechercher son ennemi? Mais cet ennemi est mort depuis longtemps. Faut-il venger la victime dans les descendants du bourreau? et quelle vengeance veut-elle? est-ce la mort pour la mort? Et que signifient ces paroles: *Tôt périra?* est-ce qu'il se trouvera quelqu'un pour exécuter cette menace? Est-ce du ciel, d'un Dieu vengeur, que la victime attend la fin si prompte de celui qui le trahira?

Chacune des quatre lignes renfermait un mystère profond, presque insondable sans doute; mais l'esprit de Philippe n'en était que plus agité par une curiosité fiévreuse.

Il se souvint tout à coup de cette dernière ligne, de cette inscription inachevée, de ce fragment du *Dies iræ*, gravé avec la pointe du poignard sur le mur de la citerne :

Liber scriptus prof...

Ce fut comme un éclair, comme une révélation soudaine. Il vit dans cette ligne une sorte d'indication moins vague que celle des quatre autres qu'il venait de commenter. C'étaient, en effet, les premiers mots de ce verset du *Dies iræ :*

Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur.

— Un livre paraîtra, dans lequel tout sera révélé.

Oui, se dit Philippe, c'est là le sens qu'il faut donner à l'inscription inachevée de la victime. Elle a quelque part laissé un écrit dans lequel elle révèle tout ce qui s'est passé, la cause de sa mort, le nom du meurtrier... Mais ce livre, ou du moins cet écrit, où le trouverai-je? Dans le souterrain, caché sous une pierre? C'est peu probable.

Puis Philippe de Froidefont se souvint du troisième vers de la strophe :

Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur
Unde mundus judicetur.

Et alors toutes ses suppositions tombèrent à la fois. La lumière qu'il croyait avoir rencontrée, ne fut plus que ténèbres.

Le livre sera montré,
Où tout est contenu,
D'après lequel le monde entier sera jugé.

— La victime, se dit Philippe, n'a-t-elle voulu qu'en appeler au jugement de Dieu, au dernier jour du monde? Mais alors que signifient ces mots :

Qui me vengera,
Grand'richesse aura.
Qui me trahira,
Tôt périra...

Cette inscription n'a plus de sens. N'était-il donc qu'un pauvre insensé, celui qui a trouvé la mort dans cette sinistre oubliette?

La nuit vint; l'ombre entoura Philippe, encore plongé dans ses réflexions. Mais le mystère de la citerne l'obsédait. Il voulait le pénétrer à tout prix. Ce n'était pas la curiosité seule qui le poussait; une sorte de voix intérieure lui criait que sa destinée était jointe à celle de l'inconnu, qu'un lien secret devait exister entre eux, que le hasard seul ne pouvait avoir inscrit cette lamentable parole du *Dies iræ :*

Liber scriptus proferetur,

dans deux des principaux épisodes de leurs existences respectives, et que la Providence avait permis cette rencontre.

Il résolut donc de demander à des moyens surnaturels l'expli-

cation d'un mystère surhumain, en dehors, par les apparences du moins, des événements ordinaires de ce monde.

X

Les rues de Cordes étaient déjà plongées dans l'obscurité lorsque Philippe de Froidefont quitta la *Maison du Grand Veneur*.

Il atteignit bientôt les degrés en ruine d'une ruelle qui du sommet de la ville descendait abrupte vers les remparts; il marchait avec précaution, se guidant d'une de ses mains, tendue vers la muraille : il alla ainsi de degrés en degrés jusqu'à une petite porte en bois blanc, au-dessus de laquelle, dans une niche, se mourait un lampion fumeux devant une statuette de la Vierge.

Philippe frappa deux coups légers à la porte, qui ne tarda pas à s'ouvrir.

Une femme grande, maigre, à la figure noble mais fatiguée et pâle, parut sur le seuil.

— Ma bonne Séverine, vous êtes surprise sans doute de ma visite, à pareille heure?... lui dit le jeune homme.

— Monsieur Philippe, à toute heure vous êtes le bienvenu, répondit cette femme d'une voix affaiblie. Voulez-vous entrer? avez-vous quelque chose de pressant à me confier?

— Oui, répondit Philippe d'une voix étrange.

— Comme vous dites cela! Que vous est-il arrivé? mon Dieu! Quelque malheur, n'est-ce pas?

— Non, non... ou plutôt, je ne sais. Mais j'ai besoin de vous parler, de vous voir, de vous consulter.

Alors Séverine fit entrer Philippe, poussa la porte de la rue derrière lui, et l'introduisit dans une chambre propre, mais d'une imposante austérité.

Les murs en étaient blanchis à la chaux, comme ceux d'une cellule. Au fond de la chambre, dans une alcôve, un lit de sangle sans rideaux, avec une armoire de bois blanc; puis une table recouverte d'un linge et portant une statuette de la Vierge, autour de laquelle un chapelet de grains noirs était enroulé; deux flambeaux de cuivre luisant, dans chacun desquels était fixé un long cierge de cire jaune; un livre de prières ouvert sur la table; puis deux chaises d'église en paille grossière et un grand crucifix de bois au-dessus

de la cheminée : tel était l'ameublement de cette pièce. Dans l'âtre brillaient encore quelques étincelles d'un feu mourant.

— Avez-vous froid? dit Séverine en s'adressant au visiteur : je vais rallumer le feu.

— Non. Laissez, ma vénérable Séverine : je n'ai pas froid.

Séverine demanda alors au jeune homme ce qui l'amenait chez elle.

— Je vous le dirai tout à l'heure, répondit-il. Laissez-moi vous raconter d'abord l'affreuse découverte que j'ai faite aujourd'hui dans la maison que mon oncle m'a laissée....

— La *Maison du Grand Veneur!...* dit la vieille femme en se signant.

— Oui.

— Ah! d'étranges choses s'y sont passées, dit-on.

— Quoi?

— Le sais-je? On parle de crimes commis....

— Mais de quels crimes? récents ou anciens?

— Oh! ce sont là des bruits, de vieux bruits, des légendes; peut-être n'y a-t-il rien de vrai dans le fond.

— Hélas! je crois, au contraire, qu'il y a beaucoup de vérité dans ces bruits.

— Ils viennent de loin.

— Oui; mais la découverte que nous venons de faire semble les confirmer.

Alors Philippe raconta tout ce que nous savons déjà touchant la découverte du squelette.

— Eh bien! Monsieur de Froidefont, qu'attendez-vous de moi? dit Séverine, qui venait d'écouter avec attention le récit du jeune homme. Les bruits qui courent sur la *Maison du Grand Veneur* sont très vagues; j'ai entendu parler de crimes commis autrefois dans cette maison.... Mais je ne sais rien, absolument rien, et personne n'en sait plus que moi là-dessus. Ce sont, je vous le répète, de bien vieilles histoires : nos aïeux ont pu les connaître en partie; toutefois la tradition s'en est perdue, il n'en reste plus que le souvenir.

— Mais..., reprit Philippe avec hésitation, n'ai-je pas entendu parler du pouvoir surnaturel que vous possédez de connaître la vérité?...

— Oui, la vérité, quand il plaît à Dieu de me la faire connaître :

triste et cruel privilège, Monsieur Philippe! martyre affreux, que Dieu m'inflige pour mes péchés sans doute!...

— Pour vos péchés, Séverine! N'êtes-vous pas la plus pieuse et la plus sainte des femmes? dit Philippe.

— Ah! qui peut se flatter ici-bas d'être saint et de plaire à Dieu? La Providence est juste : c'est là ma consolation; et, si elle m'éprouve cruellement, j'espère de toute mon âme qu'elle sera indulgente pour moi là-haut, dans le ciel.

Et Séverine sembla un moment ravie en extase, son noble visage s'éclaira d'un rayonnement angélique. Puis, d'une voix douce et faible :

— Je suis, ajouta-t-elle, ce que l'on nomme une messagère des morts, une messagère des âmes... Je sers d'intermédiaire entre ceux qui souffrent oubliés dans les flammes du purgatoire, et ceux qui les laissent souffrir sans souci de leur mémoire ni de leur salut : tristes ingrats qui croient que c'est assez d'une larme donnée à son frère, à sa mère, à ses parents, et d'une pierre placée sur une tombe, dans le lointain cimetière! Ah! que ne peuvent-ils savoir tout ce que l'on souffre dans les abîmes du purgatoire! que ne peuvent-ils voir, comme moi, ces supplices effrayants, ces flammes ardentes au milieu desquelles se perdent les pécheurs! que n'entendent-ils, presque toutes les nuits, comme moi, leurs cris lamentables, leurs supplications! que ne voient-ils couler sur leurs joues décharnées des larmes de sang! que n'entendent-ils aussi les menaces, les reproches, les outrages effrayants qu'ils laissent échapper dans la violence de leurs douleurs contre les ingrats qui les oublient sans prières et sans larmes?...

Philippe de Froidefont ne pouvait détacher ses yeux du visage ascétique de Séverine, laquelle semblait ne plus appartenir à ce monde; sur ces traits se peignaient, pour ainsi dire, ses atroces visions.

— Oui, poursuivit Séverine, je suis messagère des morts, ainsi que toutes les femmes qui ont eu, comme moi, le malheur de naître le jour de la Toussaint, entre les vêpres de la fête et celles que l'on chante pour les trépassés.

— Vraiment? dit Philippe, il en est ainsi? J'ignorais que Dieu eût permis de semblables choses.

— Il les permet, et ses desseins sont impénétrables, répondit Séverine avec un visage rayonnant de résignation et de foi.

— Est-il beaucoup de messagères des morts à Cordes?

— Je n'en connais aucune, et certainement elles sont rares partout, car nos prêtres savent bien que peu de personnes seraient capables de subir les souffrances que nous endurons. Ils se hâtent de réciter les vêpres des morts dès que l'office du jour est terminé : mais parfois le hasard, la fatalité, ou plutôt Dieu permet, dans l'intérêt des âmes du purgatoire, qu'une minute, qu'un moment s'écoule entre les deux offices ; et si, pendant cette minute, une fille vient au monde, elle sera certainement messagère des morts, elle subira comme moi le martyre, et verra, presque toutes les nuits, apparaître au pied de son lit les malheureux suppliciés qui implorent des prières ; elle sera, comme moi, tourmentée jusqu'au jour où les prières seront accordées, où la pauvre âme s'envolera vers le ciel...

Philippe écoutait attentivement ces terribles et mystérieuses révélations, auxquelles son âme superstitieuse ajoutait foi.

— Eh bien ! dit-il tout à coup, ma vénérable Séverine, n'avez-vous jamais été tourmentée par une âme que vous puissiez reconnaître comme étant celle de la victime découverte dans la maison que j'habite ?

— Non, répondit la vieille femme. Il faut dès lors supposer trois choses : ou que cette victime mourut en état de grâce et monta au ciel, ou qu'elle fut damnée éternellement, ou encore que sa mort remonte à plusieurs siècles, et que depuis ce long temps Dieu a daigné lui faire grâce. Je prierai spécialement pour elle : c'est tout ce que je puis faire, Monsieur Philippe.

Alors le jeune homme se leva, prit la main de Séverine, et dit avec une émotion profonde :

— Malheureuse et vénérable Séverine, je veux adoucir autant que possible vos supplices. Et dès aujourd'hui je ferai dire chaque semaine une messe pour les morts.

— Merci pour eux, au nom de Dieu, répondit Séverine ! Vous êtes un bon et digne jeune homme, et le Ciel vous protégera.

Puis Philippe sortit heureux de contribuer au soulagement des souffrances de la pauvre voyante, mais inquiet de n'avoir pu satisfaire son ardente curiosité.

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

LES ROMANS NOUVEAUX

1893, *Mœurs de demain*, par M. G. Maisonneuve (Société générale de Librairie catholique); *le Clos paisible*, par M. Eugène de Margerie. — *Contre le sort*, par le comte A. Wodzinki (Librairie Didier et Cᵉ); *la Fille de Notre-Dame*, par M. Ch. d'Héricault; *Un Ami*, par Étienne Marcel. — *Les Révoltes de Simone*, par M. André Mouëzy (Librairie Plon et Cᵉ). — *Dinah Samuel*, par Félicien Champsaur (Librairie Paul Ollendorff); *la Vie d'un artiste*, par Auguste Lepage. — *La Balle de cuivre*, par Ch. Joliet (Librairie Firmin Didot et Cᵉ). — *Caprice de princesse*, par Paul Mahalin (Tresse, éditeur). — *Reinie de Lar*, par Ourtensi eRolland (Hortense Rolland), poème romanesque en provençal. — *Mémoires* (*souvenirs d'enfance, de jeunesse et d'âge mûr*), par M. Armand de Pontmartin (Librairie Calmann-Lévy).

I

Les lecteurs de cette *Revue* connaissent déjà le livre de M. G. Maisonneuve, intitulé : 1893, *Mœurs de demain*. Dans un remarquable article, reproduit ici à titre de notice bibliographique, M. Eugène Loudun a salué l'apparition de cette œuvre de bon sens, d'indignation chrétienne, et qui renferme autant de moquerie légère et spirituelle que de juste et forte satire. Ils savent qu'il s'agit, non pas d'un roman, mais d'un récit qui, sous la forme romanesque, nous présente le tableau saisissant des tristes conséquences où nous mènent certainement les derniers actes des révolutionnaires athées qui nous gouvernent. Ce que devient une société sans autorité stable, sans principes, sans foi, sans Dieu, orgueilleuse et prenant son immoralité et son caprice pour loi et pour règle, il nous le montre, peignant en larges traits, avec talent, avec conviction, avec passion, et cependant avec modération.

Car ce livre de combat, et de bon combat, est un livre modéré. Pas de personnalités, d'allusions aux hauts faits politiques ou privés de nos gouvernants actuels ; et Dieu sait pourtant s'il y avait matière ! M. G. Maisonneuve a voulu élever le débat. Laissant aux journaux légers le soin de se livrer à la petite guerre d'épigrammes, il n'a aiguisé de traits que ce qui était nécessaire pour donner à son volume l'intérêt et le mouvement, et même un peu d'amusement, tout en suivant la ligne droite du vrai.

Son héros — nous voulons dire le principal personnage de sa fable — n'est ni un de ces parlementaires indifférents qui, par ambition pure, scepticisme ou lâcheté de conscience, finissent par arriver au rouge-noir du radicalisme mêlé de nihilisme ; ce n'est pas non plus un de ces poltrons, plus nombreux encore, qui cèdent sans cesse aux revendications d'en bas, dans l'espoir égoïste de sauvegarder leur fortune et leur vie : c'est un convaincu, c'est un intègre, c'est un sectaire. Il se croit de bonne foi l'apôtre d'une régénération nouvelle ; et si, plus tard, poussé par les cris de la foule, à laquelle il croit commander et qui le fait obéir, il abandonne sa femme, usant odieusement du divorce, s'il se laisse prendre dans l'engrenage des affaires d'argent, il agit dans sa conviction et avec l'illusion d'accomplir son devoir. Enfin, le jour de la lutte suprême, s'il tombe sur une barricade, c'est en regardant en face les énergumènes qu'il est chargé de châtier, et en sentant, au milieu du mépris qui le prend de cette racaille, lui revenir le nom du Dieu qu'il niait et dont l'existence s'impose à son dernier soupir.

L'intrigue qu'a imaginée M. Maisonneuve pour nous retracer ces tableaux de son 1893, est extrêmement simple ; mais elle n'est ni sans intérêt ni surtout sans habileté. Nous sommes au Havre en 1886. Le préfet du nouveau département de la Seine-Maritime est Jules Lachesnaye, ancien avocat, ancien défenseur de barricadiers et de proscrits. Après avoir été longtemps pouvoir occulte dans le département, ce personnage s'est laissé faire préfet, et jouit dans ce poste de la plus grande autorité. Chacun s'accorde à dire qu'il est un *vrai*, un *pur*. Il a présidé à la confiscation des immeubles des congrégations dispersées (on y est arrivé naturellement) ; il est un de ceux qui ont obtenu la séparation de l'Église et de l'État ; il a mis sa fille unique dans un lycée de filles, qui occupe, comme bien on le pense, un couvent *désaffecté* par quelque décret retrouvé dans le bon coin. Mais, si pur qu'il soit,

Lachesnaye doit trouver plus pur que lui. Un beau matin, un journal du cru publie un article venimeux dans lequel on le dénonce comme coupable de tolérer près de lui sa femme, une femme qui va à la messe, qui s'occupe d'œuvres pieuses; et on lui demande ironiquement s'il est de la classe de ces fonctionnaires qui n'attaquent Dieu que pour mieux cacher leur secrète complaisance pour le cléricalisme.

Cet article porte un dernier coup à Lachesnaye. Entre son ambition, le soin de son avenir, et une femme qu'il a peu à peu détachée de lui en la blessant dans ses convictions religieuses et dans son amour maternel, il n'hésite pas : il divorcera. Or comme il est le premier magistrat du département, comme il tient à sa dévotion le président du tribunal, — magistrature élue ou épurée, — le divorce sera prononcé en sa faveur contre sa femme, à qui l'on enlèvera de plus son enfant. Pensez donc! une mère pieuse, une mère dévouée, une mère chrétienne, ne peut faire de sa fille qu'un monstre! Il convient de la lui voler, pour essayer d'en faire une bonne citoyenne d'après le procédé Paul Bert.

Thérèse Lachesnaye, l'épouse outragée, est chrétienne. La mère peut souffrir, la femme a pu s'indigner : elle n'apprendra pas à sa fille à haïr son père; elle arrêtera même sur les lèvres de Marthe la juste expression de son indignation contre celui qui l'arrache à ses plus légitimes affections; elle la conjurera de se calmer, d'attendre des jours meilleurs, de prier Dieu de leur donner la force de subir l'épreuve de la séparation; elle ira cacher sa douleur dans un village lointain, tandis que le préfet Lachesnaye, plein de remords en dépit de sa dureté d'esprit étroit et de bilieux renforcé, retourne à ses dossiers arides, aux vilenies de sa politique.

Mais Lachesnaye se sent bientôt isolé. Il suffit alors à mistress Stowe, une de ces Américaines comme il s'en abat par volées en France, de jeter sur ce faux énergique ses yeux magnétiques pour qu'il devienne comme cire entre ses mains. Belle, riche en apparence, veuve ou du moins pourvue de l'acte de décès d'un colonel Stowe quelconque, l'étrangère devient l'épouse du divorcé. Mariage civil, bien entendu, ridiculement pompeux, assourdi par des tapages orphéoniques, des cantates en l'honneur du régime laïque, et de l'inévitable discours dans lequel se déversent toutes les calomnies et toutes les injures réglementaires contre l'infâme cléricalisme, l'obscurantisme religieux. Prononcé par le maire du chef-lieu de la Seine-

Maritime, un courtier de marine tapageur, suant, courtaud, insolent et grossier, ce discours se termine en beau style ampoulé de la première révolution, par ces paroles :

« Vous allumez le flambeau de l'hyménée à celui de la raison humaine. Ni l'un ni l'autre n'ont rien à craindre de l'éteignoir de la superstition. »

Nous engageons les gens qui trouveront ce petit morceau forcé à relire n'importe quel discours de M. Gambetta ou de quelques-uns de ses ministres ou préfets : ils verront que ces messieurs en font voir bien d'autres au bon sens et au bon style.

Marthe Lachesnaye a dû assister à l'acte impie qui substitue à sa mère, sa mère vivante, outragée, oubliée, une étrangère ; on a même eu l'audace de lui apporter la plume pour la faire signer au registre qui le consacre, mais elle a cloué d'un regard le *famulus* imbécile qui a eu cette idée. Le soir, dans les salons de la préfecture, au milieu d'un personnel interlope de fête démocratique, il faut qu'elle paraisse, qu'elle écoute une musique joyeuse, qu'elle voie danser. C'en est trop : affolée, éperdue, elle quitte cette maison qui ne peut plus être la sienne, et, malgré l'ombre, l'ouragan, l'incertitude où elle est de trouver un gîte, elle s'en va, indignée, heureuse de cacher ses larmes dans la nuit. Il faut qu'elle console sa mère. Elle arrive heureusement à temps pour donner à la pauvre femme, qui se meurt d'abandon, le goût et la force de vivre.

Par l'analyse précédente, où bien des détails ingénieux disparaissent, on voit que M. G. Maisonneuve a déjà rencontré sur le chemin de son intrigue de quoi nous montrer l'odieux des mœurs et pratiques révolutionnaires : divorce et mariage civil. Avec verve et toujours avec goût, il nous a peint le personnel officiel de la Seine-Maritime gravitant autour du préfet : présidents en quête du ruban rouge, et rendant plus de services qu'ils ne rendent d'arrêts ; architectes laïques, déclarant que leur équerre ne déviera plus du droit chemin en travaillant pour des églises ou des écoles chrétiennes, et profitant de l'occasion pour extorquer un travail nouveau laïque et obligatoire ; solliciteurs se plaignant qu'un juge de paix ait osé donner raison à un honnête homme catholique, et proposant, pour remplacer ce magistrat évidemment clérical, un *retour de Nouméa*, un martyr enfin ! élus du suffrage universel choisis par les plus médiocres, les plus rampants et les plus grossiers. Puis, plus bas, la foule envieuse, murmurant du luxe de ces personnalités arrivées,

des gens en place, et criant que la vraie république sociale reste toujours à faire tant qu'il existe des chefs, des privilégiés.

Mais il ne s'est pas borné à ces peintures, il n'a rien oublié. Tantôt c'est un brisement impie de crucifix dans une école, tandis que les femmes pleurent et que les incrédules mêmes pâlissent ; tantôt c'est un pompeux et grotesque enterrement civil, ou bien la foule se ruant sur un prêtre, prête à le lapider, tandis que le maire appelé pour le défendre s'écrie : « Cela apprendra aux cléricaux à ne pas insulter au peuple par leurs mômeries. » Excellent maire ! Comment pourrait-il reprocher aux brutes démocratiques qui l'élisent de se jeter comme des sauvages sur le prêtre seul et sans défense, lui qui a franchement avoué que le seul aspect d'un clérical lui faisait « voir rouge »?

Mais à côté de ces peintures, où la passion chrétienne de M. Maisonneuve a trouvé l'éloquence, il n'a pas oublié qu'il est Français; il a voulu nous montrer que son esprit connaît le sel gaulois. Ce sel, il l'a jeté avec libéralité à propos des lycées de filles.

S'il y a jamais eu invention grotesque et funeste, c'est cette institution de M. Camille Sée. Jusqu'alors l'idée de la fille-collégien avait seulement hanté l'imagination burlesque des carillonneurs de plaisanteries, embusqués dans les petits journaux, et des dessinateurs humoristiques, qui traduisent la pensée tintamarresque de ces gens d'esprit un peu fous parfois. D'un trait hardi et léger ils nous avaient représenté la fille-collégien, avec le képi ou le béret, le lorgnon, fumant des cigarettes en cachette, lisant des livres plus que lestes, se plongeant dans l'étude de la philosophie, discutant religions, oubliant d'être chaste, dépassant la jeune femme et devenant ainsi un être sans sexe, capable de tous les égarements. Mais ces croquis nous paraissaient chargés, et nous en riions doucement. Un parlementaire médiocre s'est rencontré, l'idée a pris forme dans son cerveau étroit ; un parlement plus médiocre encore s'est épris de cette sottise ; d'autres médiocres graves, les uns académiciens, les autres professeurs, — ceux-là sont les moins coupables ou plutôt les plus malins, puisqu'ils profiteront des places à créer, — se sont attelés à la besogne ; et les lycées s'élèvent, et nous allons avoir, à côté des détestables bacheliers mâles, surchauffés, insolents, bêtes et inutiles, que produisent les lycées de garçons, la fille hybride, et surtout irréligieuse, que produira le lycée de filles.

Car c'est bien le but que poursuivent les créateurs de cette insti-

tution. Il suffit de lire le premier article d'une revue qui vient de paraître, et qui s'intitule : *l'Enseignement secondaire des jeunes filles*, pour se rendre compte qu'il s'agit avant tout de soustraire la femme à l'influence du clergé, et, suivant les expressions de M. Raoul Frary, de *reconquérir sur le clergé de plus en plus rétrograde l'âme de la femme française*, de réconcilier l'intelligence des femmes avec les idées de leur mari, les *croyances* de la mère avec les *convictions* du père, et puis aussi de *combler le fossé qui séparent les deux sexes*. Voilà une phrase grosse de sous-entendus.

Revenons aux lycées de filles que nous présente M. Maisonneuve, et nous verrons s'il a exagéré. Ils sont en pleine activité au moment où son roman commence. De la période des tâtonnements on est arrivé à la période sérieuse. Ces demoiselles, grâce à des soins éclairés, ont comblé résolument le fossé qui sépare les deux sexes : elles ont le béret sur l'oreille, le lorgnon sur le nez; elles fument, elles jurent avec gentillesse, elles ont le geste libre et la parole aventureuse. Fillettes de quinze à dix-sept ans causent comme des garçons, esquissent le pas de la polka à la mode, *la Cavalière;* une autre essaye de reproduire les danses d'almée qu'elle a vues au théâtre, et se pâme dans cet exercice; une troisième tire de son corsage un journal qui publie le dernier roman de l'auteur de *Pot-Bouille*, *Satin*. Si Mlle Adelphie, la surveillante, approche, on saura bien cacher l'immonde journal, lui donner un numéro quelconque du *Moniteur de l'enseignement laïque*, alourdi d'un article traitant de l'origine des religions, et s'écrier avec aplomb :

Je ne suis pas de l'avis de ce monsieur : le bouddhisme n'est pas une religion, c'est une poésie.

Il est un autre sujet que M. Maisonneuve a touché et qui était scabreux : c'est le chapitre des relations d'élève à professeur, les flirtations inévitables avec la morale laïque et ses enseignements bizarres. Il l'a fait avec une extrême légèreté, avec beaucoup d'esprit et de tact. Nous engageons les parents à lire le chapitre intitulé : *les Plaisirs de ces demoiselles*, et à méditer le sujet d'un cours du beau Daresme, professeur de philosophie, et intitulé : *l'Émancipation de la femme par la maternité*, où l'orateur, emporté par la beauté de son sujet, après un amphigouri philosophique digne du *processus* du *Monde où l'on s'ennuie*, en vient à proclamer que toute maternité est également auguste, remplissant le vœu de la République et de la nature. Il y a aussi une scène bien amusante

de faux évanouissements d'une jeune et plus qu'espiègle philosophe, destinée à troubler le professeur et à amuser toute la classe.

Nous nous sommes servis, dans l'alinéa précédent, du mot *scabreux*, en parlant des détails que nous retrace M. Maisonneuve. Ils le sont certes pris en eux-mêmes; mais, à notre avis, l'auteur n'est pas sorti de la morale et de la décence, en les exposant avec franchise; ceci nous permet de nous expliquer sur cette question de décence et de morale dans les livres que les meilleurs et les plus scrupuleux esprits entendent trop différemment. Il y a eu, il y a encore parmi les auteurs chrétiens une terreur, excessive à notre gré, d'aborder certains sujets de peur de blesser des ignorances qu'ils exagèrent certainement. A défaut des livres, la vie apprend aux jeunes gens ce qu'on veut trop leur cacher. Sans imiter les romanciers qui se font une spécialité de caresser le tableau des choses vicieuses, ils pourraient évidemment parler du mariage, de l'amour et de leurs dangers avec plus de hardiesse. Il suffirait de séparer le bon grain de l'ivraie, c'est-à-dire ce qui est permis par la morale et la religion de ce qui est réprouvé par elle. L'éducation chrétienne bien entendue peut considérer les jeunes gens comme instruits des lois de la nature, et ne point les traiter toujours en tout petits-enfants. Ce que nous disons ici, nous savons que nous ne sommes pas seuls à le penser; beaucoup d'esprits religieux seraient heureux de voir les livres, et notamment les romans écrits par des orthodoxes, aborder l'étude de la passion, pour en montrer les dangers, pour guider les âmes faibles ou bien aider à ceux qui luttent. Nous avons précisément sous les yeux une lettre de M. Claudius Hébrard, qui, à propos des romans de M. Paul Féval, aborde très nettement ce sujet; et nous ne pouvons faire mieux que d'en extraire ce passage :

« Il ne faut pas aujourd'hui de vertus timides ni de vices se cachant sous le masque de la candeur, et que le moindre mot effarouche; il faut être de son temps; il faut savoir ce que tout le monde doit savoir à l'âge raisonnable. »

Ceci dit, nous n'avons plus de scrupules à signaler la lettre par laquelle Emmeline Bérard, devenue cabotine au sortir du lycée, expose à Marthe Lachesnaye, seule préservée de la contagion des vices et de l'incrédulité de l'institution, l'état de son âme. Cette lettre serait à citer tout entière. Nous en détacherons les morceaux suivants :

« La contagion a dévoré tout ce que j'avais encore de pur et de

délicat dans l'âme. Je n'ai plus rougi, je n'ai plus souffert de ce qui me faisait, à tes côtés, rougir et trembler. J'ai trouvé naturel ce qui me semblait monstrueux ; j'en suis arrivée tout doucement, comme les autres, à perdre la notion du bien et du mal... Je cherchai autour de moi quelque motif de croire, quelque force pour lutter, quelque secours pour résister. Rien, absolument rien ! Des mots sonores et creux, voilà tout ce que nous donnaient nos professeurs et nos maîtresses. Alors j'ai suivi le courant, et vite, je t'en réponds. Je suis devenue indifférente, blagueuse, impitoyable... et, quand j'ai quitté le lycée, la tête farcie de toutes sortes de connaissances arides, le cœur *plein de vide*, j'étais en tout semblable à celles que tu as connues... rieuse, sceptique, blasée, perdue. »

Et plus loin :

« Travailler, rentrer dans l'ombre, se dévouer, souffrir, composer son bonheur des joies intimes et des épreuves noblement acceptées, tout cela était bon pour les femmes d'autrefois, pour celles à qui l'on avait appris à prier, à estimer ici-bas autre chose que le luxe, l'indépendance et le plaisir. Tout mon bagage moral se compose des leçons de philosophie de Daresme ; et ce n'est pas suffisant pour faire la traversée d'ici-bas... J'ai suivi la pente de mes instincts. Ce que la vie régulière me refusait, je l'ai demandé à la vie aventureuse du théâtre. Ceux qui m'avaient élevée ne pouvaient m'en blâmer. Où est la différence entre ces femmes que l'on méprise et celles que doit former logiquement l'éducation républicaine, dont je suis un des plus tristes produits?... Aujourd'hui, je le reconnais, je me suis décidée uniquement par goût du cabotinage et par lâcheté, les deux penchants que développe fatalement chez toutes les femmes douées d'une nature faible l'enseignement matérialiste. »

Il n'y a rien à ajouter à ces paroles. Ce que donnera le lycée de filles, on le voit : des femmes orgueilleuses et faibles, aveuglées par un faux savoir, oublieuses des conditions de leur existence, des déclassées enfin. On créera un troisième sexe de conférencières, de bas-bleus philosophiques, un état-major d'épouses libres ou de courtisanes pédantes ; et même, parmi celles qui resteront dans certaines limites d'honnêteté, d'insupportables compagnes, des sœurs compromettantes, des mères impatientes d'une maternité prosaïque et des soins vulgaires qu'elle comporte.

Le roman, la satire de M. Maisonneuve finit sur un mot que nous

nous reprocherions de ne pas citer. 1893 est arrivé : la basse démocratie rêve de célébrer dignement l'anniversaire de la Grande Ère, en mettant le feu aux églises. Car, comme le dit très bien l'auteur : *Tous ces paganismes se ressemblent. Le rêve de Néron fut de voir flamber Rome; celui de ce tyran aux cent mille têtes qu'on nomme le socialisme, est de voir flamber Paris.* Les barricades s'élèvent donc le matin du 1er janvier, la fusillade crépite, le bruit dur et rauque du canon scande ce crépitement : c'est la bataille. Elle est dure, sanglante, blasphématrice: mais enfin l'insurrection est vaincue, et un insurgé blessé, perdant la vie par une affreuse blessure, arrive en porter la nouvelle aux derniers combattants. Il s'écrie :

— *Tout est fini, nous avons un maître.*

— *Lequel? demandèrent cent voix.*

— *Ils ont nommé un dictateur.*

— *Son nom? cria la foule.*

Et l'homme répondit dans un lugubre éclat de rire, en rendant l'âme :

— *Un colonel de gendarmerie.*

Nous espérons avoir donné à nos lecteurs l'envie de lire 1893, s'ils ne l'ont pas entre les mains, et de le relire, s'ils l'ont déjà. En parcourant ces pages, on sent que l'auteur n'est pas seul à penser ce qu'il a écrit, s'il a été le premier à parler haut et ferme. Il a fait une bonne œuvre et un bon livre; il s'est montré homme de courage et de talent. N'est-ce pas tout l'éloge possible en deux mots?

II

Voici des pages mélancoliques et délicates. La foi, une foi d'autant plus ardente qu'elle a été retrouvée au prix du bonheur, y éclate à chaque mot, à chaque page. C'est l'histoire des égaremants et du retour à Dieu d'une âme de nos jours, sceptique ou plutôt paresseuse à croire, indifférente, endormie dans le bien-être, assourdie par le tapage de la vie païenne, incrédule par ton et respect humain. Ce roman, — si c'en est un, — cette confession plutôt, que nous donne M. Eugène de Margerie, est un de ces livres distingués dont le charme nous pénètre lentement

mais profondément. Le titre lui-même, *le Clos paisible*, vous invite au calme et à la rêverie.

On rêve une jolie propriété à mi-côte, noyée dans la verdure, où il ferait bon demeurer entre ses livres et la chasse, en répandant le bien autour de soi.

Et c'est ainsi qu'est le domaine; mais celui qui y demeure n'y est pas heureux. Adolescent, il rêve de quitter cet asile de paix et de bonheur, où ses parents lui avaient préparé la vie heureuse et sûre de gentilhomme de campagne s'occupant de ses propriétés et reconstituant par ses bienfaits l'ancienne féodalité, c'est-à-dire l'autorité des grands propriétaires et leur communion d'esprit avec les villageois. Homme fait, après des voyages, des dangers, il y revient, souffrant vaguement d'un ennui qu'il ne peut définir, le pire ennui, l'ennui de douter. Dieu lui envoie cependant le salut. Une jeune fille, Edmée et son père, sont forcés de s'arrêter chez le jeune châtelain par suite d'un accident de voyage. La jeune fille est douce et charmante : le cœur du jeune homme est pris. Pourquoi faut-il qu'au moment d'être heureux, alors que sa fiancée lui demande s'il est chrétien, Louis réponde : Je « doute » brisant son propre cœur, brisant le cœur d'Edmée, qui ne veut point marcher à l'autel au bras d'un homme qui ne partage pas sa foi, donner son cœur à un cœur qui ne battrait pas, comme le sien, d'amour divin? Cette lutte se prolonge pendant une année; et, lorsqu'il est vaincu, lorsqu'Edmée est prête à monter à l'autel avec le chrétien à qui elle rêvait de s'unir, la jeune fille meurt foudroyée par un mal horrible. Hélas! elle s'était offerte à Dieu pour obtenir que son fiancé revînt à la vérité. Elle meurt donc heureuse, tandis que Louis, résigné, répète tristement ces vers du poète :

> Où donc est le bonheur? disais-je. Infortuné!
> Le bonheur, ô mon Dieu, vous me l'avez donné.
>
> (V. Hugo, *Feuilles d'automne.*)

III

Le titre de ce livre, *Contre le sort*, nous paraît un peu énigmatique et nuageux. Notre langue analytique répugne, en général, à ces mots vagues, habillant une idée ambiguë et flottante; elle

exige plus de précision, surtout dans ces titres créés pour résumer l'œuvre qu'ils annoncent, frapper en médaille l'idée qui l'a dictée. Après avoir lu les trois mots fatidiques inscrits sur la couverture claire du livre de M. Wodzinski, nous nous étions figuré que nous allions assister à quelque belle lutte d'un homme ou d'une femme contre les fatalités de sa destinée. Il n'en est rien. Le médecin Trawinski subit les événements et ne les mène point. Or, si ces événements ne sont pas particulièrement gais, ils n'ont rien d'absolument épouvantable. Nous voulons bien que l'enfance du docteur n'ait pas été des plus réjouissantes, élevé qu'il a été par des parents plus que pauvres, empêchés par l'âpre souci du pain quotidien de ressentir et de témoigner de la tendresse à leur nombreuse progéniture; nous voulons encore qu'il se soit assombri en perdant, jeune encore, sa femme et l'enfant de sa femme; mais enfin ce cœur esseulé finit par trouver à qui témoigner de l'affection, puisqu'il lui tombe dans les bras une enfant, une petite fille à aimer et à élever, la jolie et brune Esther.

L'intérêt du roman de M. le comte Wodzinski est tout entier dans l'amour que le médecin porte à cette fille adoptive, à la crainte perpétuelle qui le tourmente de voir arriver le père réel, qui la lui confia; dans la transformation de sa tendresse paternelle en une jalousie bizarre, lorsqu'il s'aperçoit qu'Esther aime et est aimée. L'œuvre en prend un caractère mélancolique, un charme triste qui est assez rare dans notre roman français, violent, emporté, et qui aime peu à dérouler avec lenteur des sentiments. Elle nous paraît donc se rattacher plutôt à la littérature étrangère, aux contes galiciens et allemands qui chérissent les lentes descriptions et les minutieuses observations de mœurs. Mais si doux que soient les sentiments des personnages de *Contre le sort*, si lent que soit le rythme de sa phrase, si détaillés que soient ses tableaux, on ne saurait taxer ce livre de banalité. En plaçant sa scène dans le grand-duché de Posen, dans la Pologne allemande, M. Wodzinski a voulu nous donner un aperçu des paysages et des habitants de ces contrées : personnages nerveux, maladifs, mélancoliques, poétiques, et tous plus ou moins musiciens, ils émanent ce charme étrange et douloureux des races vaincues, opprimées, qui s'étiolent hors du mouvement dominateur. Chacun d'eux montre le courage, le mépris actif ou passif de la mort de cette race trop artiste, trop généreuse, trop audacieuse et trop versatile, à qui l'on a donné le nom de France du

Nord, que la licence a tuée et le bavardage de ses diètes. Puissent nos diètes périr avant de nous avoir conduits là!

Ceux donc qui aiment les récits touchants qui font rêver, qui ne brûlent pas les entrailles et ne secouent pas trop le cœur, auront plaisir à faire connaissance avec Mlle Baschke, la vieille fille encore jeune, qui passe à côté du docteur, lequel, tout à son amour pour Esther, ne voit pas qu'il laisse la compagne et l'amie qu'il lui faut; du petit prince Pierre Larnowski, faux Lovelace et brave cœur; de la belle Esther, qui mélange à la beauté résolue de son sang demi-juif une grâce mélancolique due à son éducation chrétienne; de Jarno, le domestique ukrainien, fidèle et familier; des princes Larnowski, caractères fiers mais hésitants. Et surtout leur plaira l'excellent docteur, timide et un peu disgracié de la nature. Ils ne pourront s'empêcher de se sentir le cœur serré quand le pauvre, après avoir vu sa fille adoptive le préférer librement à son père réel, se sentant un obstacle au mariage de la jeune fille avec son cousin Pierre Larnowski, se décidera à mourir pour la faire heureuse. Mais le médecin veut que sa mort soit bénie de Dieu et des hommes : l'occasion s'offre à lui de s'exposer à la mort en sauvant un enfant que l'angine étouffe, en lui insufflant de bouche à bouche l'air qui manque à ses poumons. Après cela, seul, résigné, confiant en la miséricorde divine, il ira s'étendre sur un lit d'hôpital, où personne ne pourra lui fermer les yeux. *Contre le sort* il n'a pas lutté. M. Wodzinski voudrait-il dire que contre le sort il n'y a pas de résistance?

Nous le répétons, ce livre sera un excellent compagnon de soirées pour les esprits délicats et portés vers les choses mélancoliques où le sourire se trempe de larmes. Par les longues et brumeuses soirées d'automne, tandis que les feuilles s'en vont, que les brouillards règnent et que l'on commence à apprécier le petit feu vif et la tiédeur des chambres closes, on aimera à le lire à petits coups; et, quand on aura lu, on sera doucement remué et détendu, la pensée se promènera dans des rêves un peu tristes. Cela vaut bien l'irritation, la fièvre et la colère qu'excitent les œuvres naturalistes.

IV

Des romans actuellement publiés par M. Ch. d'Hericault, sous ce titre général : *les Bourgeois de* 93, celui-ci certainement est le plus complet, le plus mouvementé, le plus saisissant. Et pour résumer

l'agréable impression qu'il nous a laissée, nous ne pouvons mieux faire que d'avouer que nous avons pensé à Walter Scott.

Nous ne voulons pas dire par là que M. d'Héricault puisse être mis sur la même ligne que le grand romancier écossais, nous ne voulons pas dire non plus qu'il l'ait imité, mais il se rapproche de sa manière. Il commence, à force de creuser l'époque dont il écrit, à donner à ses personnages un relief et une vie assez forte pour nous faire penser au maître du roman historique et romantique.

La Fille de Notre-Dame se rapproche surtout des œuvres dont nous parlons par l'habile mélange qu'a su faire M. Ch. d'Héricault de la réalité et de la légende. L'histoire des Deladame et des Fleminge, mêlée à l'arrivée de la Vierge noire, à Boulogne, assaisonne les brutalités du récit révolutionnaire de poésie chrétienne. Le fantastique et le réel, quand ils nous sont habilement présentés côte à côte, nous séduisent extrêmement, prenant à la fois notre raison et notre imagination.

En outre, nous le répétons, jamais M. d'Héricault n'a cerné d'un trait plus net, n'a coloré d'un ton plus juste les silhouettes qu'il nous présente. Son bourgeois Gengulphe Deladame, ne parlant que par apophtegmes à la Rousseau, ayant sans cesse le nom des Romains à la bouche, bien poudré cependant, bien rasé, portant belle ratine de soie et des bas venus de Paris, despote et sec, mais pleurnichant sur l'humanité, franc-maçon, ambitieux et prêt à briser ce qu'il appelle les idoles de la superstition, est de la tête aux pieds le bourgeois de 93, le prototype de ce tiers état affolé d'envi, enragé de pouvoir et marchant triomphalement... à la guillotine. Les figures secondaires qui gravitent autour de l'astre révolutionnaire de la bonne ville de Boulogne, sont toutes bien venues: l'élu Piquendaire, formaliste et enrageant d'obéir à des maîtres vulgaires, mais leur obéissant; le brave et imprudent Jacques Cazin, qui représente l'élément militaire, brutal, mais sauvé de la lâcheté et des corruptions intérieures par les grands spectacles de la guerre; le flegmatique Anglo-Américain Marck Penserose; le capitaine corsaire Broquant, les matelots, les matelotes; le représentant André Dumont, cauteleux et politique; puis le clan des dénonciateurs, les Chuppin, les Poussaton; Lullier, qui incarne la basse domesticité révoltée, tortueuse, et qui trouve enfin, le pourvoyeur des cachots et de la guillotine, l'horrible fin qu'il a cent fois méritée.

Mais le charme du récit est dans les deux figures de *la Fille de*

Notre-Dame, Marie-Berthe Deladame, et d'Anne-Mary Penserose, son amie; son originalité, dans la création d'Omérine, la folle inspirée, et d'Inglevert Flaminge, son frère, un fou aussi qui se prétend l'ambassadeur des âmes. Dussent les naturalistes, les brutalistes et autres immoralistes du jour nous excommunier, nous avouons avoir goûté le plus grand plaisir à voir surgir cette sibylle, cette Meg Merrilis, cette Cassandre chrétienne, folle ici, là prophétique. Peut-être est-ce parce que nous sommes las des analyses viles, et que notre imagination, trop asservie aux choses de la matière, demande à être un peu délivrée et à planer un peu plus haut, dût-elle se perdre à l'occasion dans les espaces imaginaires.

Au point de vue littéraire, le livre de M. Ch. d'Héricault n'est cependant pas exempt de certains défauts. Nous lui reprocherons notamment (et ce n'est pas la première fois que nous lui faisons ce reproche) de passer brusquement d'une partie à une autre, comptant sur l'intelligence des lecteurs pour opérer les transitions. Nous savons bien que le roman historique permet de faire, des personnages enfants du prologue, des barbons au dénouement; n'importe! nous eussions aimé assister à la décadence du Deladame et de la bourgeoisie qu'il représente devant le flot montant de la basse démagogie. A reprocher aussi un reste de phrases *dans le bleu* et voulant certainement dire quelque chose de charmant, qu'on ne comprend pas toujours très bien. Mais il faut s'empresser d'ajouter que ces phrases deviennent de plus en plus rares, et qu'à mesure que les personnages se dessinent mieux, leur langage devient plus net. Tout se tient en ces matières. Il y a en outre, dans la partie descriptive du roman, des morceaux qui ont du mouvement et du rythme. L'orage qui montre le navire l'*Étoile de la mer* en perdition, la procession de la Vierge noire, le sauvetage de Mary-Anne et de Marie-Berthe par Jacques Cazin et Marck Penserose, avec l'aide du fou Inglevert, sont parfaits au point de vue de l'intérêt et du style. Obtenir les effets que le roman-feuilleton obtient en accumulant les invraisemblances, et cela sans sortir du vraisemblable, n'est pas chose à dédaigner; et il se pourrait bien faire que, lorsque la littérature d'imagination aura repris la place qu'elle doit occuper, — et peut-être sera-ce bientôt, — M. Ch. d'Héricault se trouve tout naturellement dans la voie que suivra le public.

V

Nous comprenons que le sujet des pages intitulées : *Un Ami*, ait tenté Étienne Marcel, car il était en soi extrêmement séduisant; mais, hélas! les sujets séduisants sont le plus souvent dangereux. Choisir un jeune homme pauvre et vaillant au travail, une jeune fille riche, noble, romanesque et un peu inconsidérée, les laisser ébaucher un innocent et pur roman d'amour, en dehors de l'aveu de leurs parents; puis, tout à coup, placer ces deux jeunes gens en face de la réalité, c'est-à-dire faire intervenir un père indulgent mais décidé à marier sa fille suivant son rang et sa race, ne pas donner à ce père un rôle impitoyable, arranger la crise de telle façon que ce soit le jeune homme qui, par générosité, rende sa parole à la jeune fille, et le douer d'une âme assez belle pour qu'il meure plutôt que de chercher à revoir celle que la raison et la volonté paternelle lui font un devoir de fuir : l'entreprise était aussi brillante que difficile; et si l'auteur eût réussi à faire jaillir de ce récit assez de vérité et d'intérêt pour nous prendre et nous remuer, elle eût produit une œuvre rare.

Il faut le dire, *il* ou plutôt *elle* n'y a pas réussi complètement. Il manque à cet ouvrage la lutte même qu'il promet de nous donner, une scène, un mot, un trait caractéristique; ce je ne sais quoi qui fait qu'on s'écrie : « C'est cela qu'ils devaient dire, c'est ainsi que les choses se sont passées. » Jeanne de Chantelles est une créature trop légère et trop facilement oublieuse de ses engagements pour que nous nous passionnions pour elle; et l'on ne peut s'empêcher de hausser les épaules en pensant que Maurice Dangremont se laisse mourir pour cette poupée nageuse. Je sais bien que lui, mort, elle pleure beaucoup et qu'elle lui fait faire un bien joli tombeau, avec une bien jolie inscription, un peu prétentieuse seulement; qu'elle recueille la sœur de l'*ami* et donne à son premier-né le nom de Maurice: mais cela ne nous satisfait qu'à moitié. Les réparations qui se heurtent à une tombe, sont toujours stériles.

Cette critique n'empêche pas les qualités d'Étienne Marcel de se montrer dans ce récit : il est fin, distingué, gracieux et écrit avec une aimable correction. N'oublions pas de dire qu'il est précédé d'une préface non moins fine, aimable et gracieuse, en guise de dédicace à Henri Gréville. Cette préface, où il est exposé que les

femmes s'entendent parfaitement entre elles, même quand elles sont *gens de lettres*, et ne disent jamais de mal de leurs enfants littéraires, ne nous a pas surpris : car nous savons que les femmes ont mieux à faire que d'escarmoucher entre elles; il leur reste à donner des coups de patte à leurs confrères du sexe barbatif et rébarbatif, qui, eux, se déchirent à qui mieux mieux et osent se critiquer entre eux, au lieu de se casser le nez à coups d'encensoir. Remarquez bien que nous ne disons pas qu'Étienne Marcel soit dans le faux. Nous nous bornons à faire innocemment remarquer que si la femme est une *amie* pour la femme... de lettres, elle pourrait montrer plus d'indulgence pour les hommes de même profession; et parfois, ce ne serait pas être ingrate.

VI

Simone est une révoltée, mais c'est d'une noble révolte. Riche de par sa mère morte, jeune encore, sœur, par le second mariage de son père, d'enfants qui n'auront pas la vie aussi large que celle que la fortune lui réserve, il lui prend la fantaisie de se dépouiller de cette fortune pour éprouver le fiancé qui a accepté, sous bénéfice d'inventaire, de l'aimer pauvre. Malheureuse Simone! dès que sa résolution est connue, le fiancé se sauve lâchement. Dans le paroxysme de sa colère, la jeune fille veut le faire revenir près d'elle pour lui cracher son mépris à la face; et la lettre imprudente qu'elle lui adresse, est exploitée par le misérable pour la compromettre. Un oncle de ce joli fiancé apprend cette aventure. C'est un chevaleresque vieillard : il épouse Simone, qu'il laisse riche de nouveau, mais malheureuse et toujours ulcérée. Mais Simone est jeune : elle peut et doit aimer encore. Une de ses amies a le plus insupportable mais le plus loyal des beaux-frères; lui aussi ne croit ni à l'amour ni au bonheur. Et voilà les deux sceptiques mis en présence! Ils commencent, bien entendu, par se déplaire très fort; mais cela ne dure point, car ils sont destinés dès le commencement du roman à s'épouser. Le mariage arrive enfin, après force incidents, dans lesquels les calomnies qui ont déjà poursuivi Simone, les révoltes de son orgueilleuse nature, la bizarrerie de Richard, font leur office, et retardent un dénouement inévitable.

Nous n'avons pas encore vu paraître le nom de M. André Mouëzy, et nous devons dire que, si ce roman est un roman de début, il est

loin d'être insignifiant. Il y a de l'observation et une psychologie assez fine dans les deux caractères de Richard et de Simone; de plus, il y a certaine lettre dans laquelle la belle-sœur de Richard, l'amie de Simone, Gabrielle, raconte sa première entrevue avec son mari futur, qui dénote plus que de l'observation, de l'humour. Ce n'est pas la méchante, c'est la coquette mise à la raison, et par quelqu'un qui ne cherche pas ce rôle. Il serait à désirer que M. Mouëzy tirât de la veine humoristique qu'il doit posséder, d'après cet échantillon, des récits plus serrés, plus mouvementés, où, déployant plus d'imagination, il satisfît mieux aux lecteurs un peu fatigués, il faut le dire, d'analyses si subtiles qu'elles soient, et très désireux de laisser le terre à terre des intrigues intimes, bourgeoises, et des éternelles histoires de cœurs déchirés, sublimes et calomniés. Il fera quelque chose de nouveau, en reprenant ainsi l'ancien récit français, vif et piquant.

VII

Nous avions déjà le roman classique; le roman comique, qui souvent n'est pas drôle; le roman sérieux, plus gai parfois que l'auteur ne le voudrait; le roman réaliste, analyste; le roman d'intrigue, le roman naturaliste; et nous croyions bien avoir épuisé la liste des titres en *iste*. M. Félicien Champsaur nous prouve que nous nous étions trompé. A lui la gloire d'avoir inventé, non le roman moderne, — il n'y aurait pas assez d'ophicléides à Paris pour célébrer une telle gloire, — mais le roman moderniste.

Figurez-vous un assemblage, un pêle-mêle de croquis, de notes, de souvenirs de jeunesse, de peintures de brasseries, de propos d'estaminet, de contes, de fantaisies, de biographies, d'articles de journaux; un mélange de phrases classiques, de style nègre, d'impressionnisme, de réalisme, de romantisme, de vers : le tout sans queue ni tête, ne fuyant ni la crudité ni le barbarisme; quelque chose de plus hybride que le trottoir du boulevard un jour de fête nationale, où tout se coudoie, se heurte et se gourme: non pas un livre, des feuilles; non pas des pages, des mots enfilés : un livre ennuyeux et qui intéresse parfois très fort; une œuvre de journaliste et non de romancier, originale par accident, enfantine, corrompue, et qui pourtant vaut qu'on en parle : car, si l'auteur fait mine de

n'être jamais *quelqu'un*, il sera toujours *quelque chose*, et son nom courra la mêlée littéraire.

Qu'est-ce que Dinah Samuel? C'est Sarah Bernhardt. Le journaliste Philippe Montclar l'adore, et désire bien que cette adoration ne s'épanche pas toujours en sonnets; mais la fausse Rachel, qui a réhabilité la maigreur et les tailles longues, la voix d'or à l'âme de boue, n'est qu'un prétexte pour nous promener à travers le Paris artiste des coulisses, des caboulots, les *hydropathes* et les *hirsutes*. — Ce sont réunions de jeunes futurs grands hommes — les brasseries où l'impressionnisme parle ses chefs-d'œuvre avant de les déposer sous forme de taches dans les expositions officielles ou autres. M. Félicien Champsaur exploite fort habilement, et d'un air assez crâne, son passage à travers la bohème du *boul' Mich'* et des boulevards extérieurs. Il y a en lui, comme dans son héros, où on peut le reconnaître, un brin, non seulement de l'artiste, mais surtout de l'homme d'affaires. On reconnaît le biographe toujours à l'affût de la vie, de la mort ou de la folie des gens, pour porter au journal le plus proche de la copie toute chaude de détails inédits et scabreux. Le roman finit, en effet, par la folie de Gill, ce pauvre dessinateur que saisit la rage du million, où périt notre époque paye, matérialiste, et qui achève actuellement de mourir dans une maison d'aliénés comme tant d'autres mourront, hélas!

Il serait injuste, tout en blâmant l'immoralité du livre de M. Champsaur, de ne pas lui accorder ceci : c'est qu'il a vu clairement le mal qui ronge notre époque : l'incrédulité, la soif de l'or. Dans certaines pages, on sent qu'il est inquiet de voir passer cette danse macabre d'individus nerveux, secoués par la fièvre de leur vie à outrance; et enfin, il ne croit pas à cette mensongère divinité, le *Progrès indéfini*, et son scepticisme sait en ricaner. Mais il a fort à faire encore, s'il veut trouver des sujets plus sains et leur donner une forme plus nette, faire une œuvre au lieu d'accoler des notes, abandonner le trait rapide et facile d'un dessin léger et *chiqué* pour le coup de burin sûr et patient qui creuse la silhouette définitive d'un personnage; et surtout quitter le style à clinquant, le coloriage des mots mis hors de place, pour la belle simplicité, l'ordonnance analytique rigoureuse du vrai style français, qui seul donne à un livre forme, couleur et vie.

VIII

Le titre seul du roman de M. Auguste Lepage nous avertit que nous n'allons pas faire connaissance avec des personnages bien orthodoxes; mais, si l'auteur nous promène de guinguettes en mansardes, d'estaminets en coulisses, il faut lui rendre cette justice qu'il évite de s'appesantir sur les détails lestes qu'il rencontre en chemin, avec autant de soin que d'autres mettent à tout nous décrire et au delà.

Il s'agit, comme bien on le pense, d'un artiste plus paresseux que vaillant, bohème, envieux par orgueil, ennemi des critiques et finissant par l'impuissance. A côté de ce Gustave Deroy se place l'artiste véritable, un écrivain Raoul, qui, d'abord plus que bohème, effronté, pique-assiette, mais travailleur, finit par se rapproprier physiquement et moralement, et arrive aux plus hautes destinées du journalisme. Nous voulons bien admettre que ce type existe. Il est rare, mais il n'est pas impossible que certains bohèmes échappent à la paresse sale, sordide, et à l'indélicatesse de leur vie, pour redevenir d'honnêtes gens et de vrais artistes; mais nous eussions préféré que M. Lepage ne nous fît pas son Raoul si effronté et un tantinet ivrogne. Il n'en est pas moins vrai que, la première impression passée, on se réconcilie vite avec lui, et que l'on est enchanté, à la fin du volume, de le voir épouser une femme digne de lui, la veuve de Gustave Deroy, délaissée par celui-ci; d'autant plus enchanté même, que les choses n'ont pas un début aussi régulier que l'on voudrait. Mais nous sommes en bohème, et il faut s'attendre à rencontrer sur son chemin plus de vipères que de roses.

Le roman de M. Lepage a le mérite d'être rapide et de rassembler des types amusants. A citer l'employé Guernier des Savières, qui se sert des *ordonnances* du ministère pour renseigner ses amis sur l'heure de ses apparitions au café. *Se non e vero, e bene trovato.* Une comique histoire de duel, les exploits d'un consul fantaisiste, achèvent de rendre le volume de M. Lepage agréable et léger.

IX

Allons, chasseur, vite en campagne! tonton! tontaine! tonton!... Nous demandons pardon à nos lecteurs de débuter par cette fanfare;

mais il est impossible de toucher ce volume sans qu'elle nous vienne malgré nous aux lèvres. Il n'y est question que de gibier de poil ou de plume, de chiens et de glorieux coups de fusil. L'âme de saint Hubert s'est incarnée, pour un moment, en M. Ch. Joliet, tandis qu'il écrivait ces pages, qui seront certainement un régal pour ceux des chasseurs que les courses en terre labourée, les vigoureux repas qui les suivent, laisseront, à l'heure du coucher, capable de jeter les yeux sur la lettre imprimée.

Quant à *la Balle de cuivre*, sa légende n'est qu'un prétexte aux débauches cynégétiques du jeune comte de Noirsure. Cette balle est un talisman de famille. Un ancêtre du comte l'a fait couler et bénir avant de s'en servir pour tuer sa femme qu'il juge infidèle; mais, au moment d'exécuter cet acte de justice sommaire, l'idée lui vient de se livrer à une enquête, dont l'épouse soupçonnée sort plus blanche que neige. Il conserve donc la balle; et on se la transmet de génération en génération, avec le conseil d'être prudent en pareille circonstance. Malgré cela, le jeune comte de Noirsure l'enverrait parfaitement dans une forme blanche et furtive qu'il juge sa femme, si son garde-chasse ne le prévenait, et non seulement ne faisait tomber à coups de fusil la forme blanche, mais la forme noire fuyant avec elle. Si deux coupables disparaissent ainsi, la comtesse de Noirsure, la jolie Marcelle ne s'en est pas doutée, car elle repose paisiblement chez elle; le garde de chasse a vengé son honneur outragé. Tout est bien qui finit bien. Le comte de Noirsure a de belles chasses encore à suivre, de beaux paris à tenir; et, s'il a des enfants, M. Ch. Joliet pourra dans un autre livre nous raconter leurs exploits avec le luxe de détails et la ferveur qu'il a mis dans celui-ci, et qui ne peuvent manquer d'être appréciés par tous les *Nemrods* présents et à venir.

X

Comment rendre compte de ce roman : *Caprice de princesse*? Le sujet est plus que scabreux : c'est du roman-feuilleton qui ne se pique d'aucune pruderie. Cette princesse russe — a-t-on abusé des princesses russes! — qui se laisse conduire au bal des *Mille Colonnes* et y rencontre certain beau chicard, et par lui se laisse conter fleurette, est un de ces jolis monstres trop complets pour être si nombreux. A en croire les feuilletons, tout le monde en Russie serait

princesse et monstre. Or il se trouve que le beau chicard n'est autre qu'un voleur, et que le caprice de la princesse le transformera en assassin. Elle aura encore un caprice : la charmante créature, ce sera de voir guillotiner son chicard. Belle matière à mettre en roman!

Nous ne nous serions pas arrêté sur ce volume, si, malgré le sujet, il ne nous avait paru dénoter certaines précieuses qualités de conteur. M. Mahalin a le mouvement et l'entente de la coupe d'un livre. Il y a certains détails sur les mœurs policières, où s'agite un type original de notaire des pègres qu'on ne peut s'empêcher de lire avec passion. Le style, pour léger et peu prétentieux qu'il soit, n'a rien de la lourdeur et de l'ennui qu'exhale celui de nos romanciers naturalistes, de nos feuilletonistes sans grammaire. On sent en M. Mahalin l'homme qui a été à l'école des Dumas et des Sue, et l'on se prend à désirer que, choisissant mieux ses sujets, il nous donne quelque chose d'aussi vif, d'aussi lancé, mais qui roule sur des événements moins vils et plus dignes d'occuper le loisir d'honnêtes gens.

XI

Nous manquerions à toute courtoisie si nous n'annoncions pas la plaquette publiée en provençal par Melle Hortense Rolland (Ourtensie Rolland), et qui comprend un roman en vers, *Reinie de Lar et loù Viscomte de Beziès*. L'auteur, une anticléricale renforcée, paraît s'y être départie pour un moment de sa férocité contre le cléricalisme. Nous connaissons assez mal le provençal pour juger du mérite des vers de Mlle Hortense Rolland ; mais nous avouons avoir été séduit par la richesse des assonances de cette langue vibrante et douce. Il s'agit d'un jouvenceau de vingt-trois ans d'âge, René, qui devient riche tout à coup à la condition d'épouser une femme, Berthe, femme d'un vieillard et qu'il croit vieille. Or, ayant refusé cette union, au Luxembourg, à Paris, il voit passer radieuse une jeune inconnue qu'il cherche en vain partout depuis lors. Le temps passe, et il reçoit la nouvelle de la mort de Berthe. Hélas! c'est son inconnue qui est morte d'amour pour lui. Désespéré, il meurt aussi en l'embrassant. Le soleil de Provence n'en fait jamais d'autres, et les pauvres Mireio n'y ont vraiment pas de chance.

XII

Nous ne voulons pas laisser passer sans l'annoncer le premier volume des *Mémoires* de M. Armand de Pontmartin (*Souvenirs d'enfance, de jeunesse et d'âge mur*). On retrouve dans le récit de l'ennemi de M. Zola — n'est-ce pas ainsi que depuis certain article il aime à se nommer? — toutes les qualités de verve familière, d'esprit raffiné, qui ont fait le succès de l'auteur des *Samedis* et des *Jeudis de Me Charbonneau.*

Au courant des souvenirs passent événements politiques et révolutions littéraires, et les hommes qui les faisaient alors, Hugo, Dumas, *Hernani*, et *Christine à Fontainebleau*, Chateaubriand et son humeur contre la royauté et contre Walter Scott, Méry; Mme de Girardin, Bayard, le père Enfantin, la dernière représentation de Mlle Duchesnois avec la tragédie, le *Pertinax* de M. Arnault. D'autres événements plus terribles, la révolution de 1830, le choléra, et l'exploitation du choléra par les républicains, y sont tracés à grands traits. L'anecdote privée se joint à l'anecdote historique; et c'est tout un roman palpitant que la triste aventure de ce pauvre garçon, *Retouret*, qui, épris d'une blonde et espiègle miss Hariett, mais affolé par son républicanisme, meurt de fièvre à l'hôpital d'Alger où l'a envoyé l'imbécile fanatisme saint-simonien; tandis que miss Hariett, sa fiancée oublieuse, chante un nouvel air avec un jeune ténor, qui remplace avantageusement celui qui a commis la faute de s'éloigner de la légère créature. Cela est court et tracé de main d'ouvrier de lettres; et nous ne pouvons nous empêcher de citer l'anecdote entière.

M. de Pontmartin s'y met en scène lui-même, il croit de son devoir d'apporter la triste nouvelle à miss Harriett :

« Je laissai finir le morceau. Puis je sonnai discrètement. Ce fut la jeune fille qui vint m'ouvrir. En me voyant, elle ne put dissimuler une assez vive contrariété. Mais ce fut rapide comme l'éclair. Elle se remit avec une prestesse toute féminine et m'introduisit dans le salon. Son père sommeillait dans son fauteuil. Un beau jeune homme, le ténor de tout à l'heure, se tenait debout près du piano. Quand je dis beau, je devrais dire bellâtre; un charmant Ellevion de grande ville de province :

« Harriet courut à lui, le ramena par la main et d'une voix un peu tremblante :

« — Permettez-moi, me dit-elle, de vous présenter mon fiancé, « M. Georges.

« — Brown.

« — Non, Georges Neyriols, premier prix du Conservatoire, « engagé à d'excellentes conditions à l'Opéra-Comique. »

« En même temps elle me regardait d'un air qui disait : « Si vous « dites un mot de l'autre, vous êtes un imbécile. »

« Je ne fus pas un imbécile ; mais j'en avais bien envie. M'adressant à l'Ellevion, qui semblait un peu effaré, je le félicitai de mon mieux, et j'ajoutai :

« — Monsieur, ce matin, en déjeunant au café Voltaire, j'ai lu un journal de théâtre qui rendait hommage à votre beau succès. Le journaliste annonçait votre mariage avec miss Harriet Hadley. Ancien élève de son père, je venais lui faire mon compliment et lui demander une stalle pour le soir de vos débuts...

« Il s'inclina en bredouillant. J'avais déjà deviné qu'il était très bête. Je me penchai à l'oreille du bonhomme Hadley toujours un peu somnolent, et je lui dis de façon à être entendu de sa fille :

« — Aujourd'hui je suis trop pressé, mais si vous le voulez bien, nous reprendrons bientôt nos leçons. Je me suis un peu rouillé pendant mon voyage. Je tiens à relire avec vous votre cher *Hamlet*. Vous savez! Le fameux monologue et le beau passage : *Trailty, thy, name is woman.* »

Nous nous reprocherions aussi de ne pas indiquer l'excellent passage où M. de Pontmartin, atteint par le doute, est guéri par la vue de la charité ardente déployée par Ozanam et tant d'autres jeunes gens catholiques, pendant ce choléra de 1832.

Mais il est superflu d'en dire plus long, le livre de M. de Pontmartin devant déjà occuper la place qui lui est due dans la bibliothèque de tout chrétien et de tout curieux *de bon esprit et de bon style*.

Ch. Legrand.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Grâce aux vacances, le ministère vit. La chose la plus extraordinaire, c'est qu'il se prenne au sérieux. M. Duclerc a un plan de politique extérieure, M. Fallières combine des projets d'administration, M. de Mahy rêve des réformes pour l'agriculture, et M. Tirard médite à la fois des excédents et des dégrèvements. Bref, ce cabinet de lassitude et d'intérim se croit appelé à un avenir durable que n'ont pas eu les précédents ministères.

M. Grévy semble partager cette confiance. Ses paroles, en arrivant à Mont-sous-Vaudrey, attestent que le béat président de la république se flattait d'avoir laissé derrière lui, à Paris, un vrai gouvernement et l'union au sein du parti républicain. Que parlait-on de divergences à propos de la dernière crise ministérielle? Il y en a eu, c'est vrai, mais, au dire de M. Grévy, pas aussi profondes qu'on l'a cru; et d'ailleurs elles disparaîtront, « si chacun y met du sien ». Lui y a mis son ministère, ce ministère qui a été si long et si difficile à constituer. C'était le premier moyen de rétablir l'accord. Le trop confiant président espère que le nouveau ministère qu'il a formé achèvera l'œuvre de conciliation, « pour que tous puissent travailler ensemble comme le commande l'intérêt du pays, comme le veut la sagesse, comme l'exige la république, et qu'on puisse réaliser *toutes les conceptions que les républicains ont faites* ».

On dit cela, ou à peu près, à chaque changement de ministère, et c'est le quatrième ou cinquième que l'on voit depuis l'avènement de M. Grévy.

L'union sur laquelle compte le président de la république, le ministère l'invoquait dès le premier jour. S'est-elle faite depuis? Comment pourrait-on le savoir, puisque le ministère n'a pas encore

été mis en rapport avec les Chambres? Se fera-t-elle? On peut répondre avec *la République française :* « Le ministère doit avoir une politique, et c'est à lui de la faire agréer. S'il y réussit, la conciliation est faite. Rien n'est plus simple, plus naturel, plus normal. Que M. Duclerc et ses collègues ne craignent pas de dire ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent. Ils ont sans doute une conception du gouvernement dans l'état présent de démocratie : qu'ils l'exposent! C'est à cette heure-là que l'on voit si leur programme rallie tous ceux qui parlent aujourd'hui de conciliation et qui semblent, tout en ayant ce beau mot sur les lèvres, refouler au fond de leur cœur des sentiments tout contraires. »

L'invite de *la République française* ne ressemble-t-elle pas à un défi? Le journal de M. Gambetta, en mettant de ce ton le ministère en demeure de produire son programme, ne donne-t-il pas à penser qu'il le croit incapable d'en fournir un, quel qu'il soit? Cependant le ministère paraît plein de confiance en lui-même et dans son œuvre. M. Fallières ne disait-il pas l'autre jour à Agen qu'il recevait des rapports lui attestant que les esprits sont entrés « dans une voie très prononcée de conciliation » ? Cette assurance naïve a-t-elle d'autre fondement que l'inexpérience de la politique ou l'illusion du pouvoir? Avec un peu de réflexion et de clairvoyance, M. Duclerc et ses collègues devraient pourtant reconnaître qu'ils ne possèdent rien de plus que leurs prédécesseurs pour faire cette union de la majorité républicaine qui a précisément manqué à tous les programmes ministériels. La gauche n'est pas moins divisée dans les deux Chambres qu'avant leur avènement, et les questions qui ont produit ces divisions, subsistent.

Ceux qui jugent du dehors, et que n'aveugle pas l'optimisme officiel, ne partagent pas tout à fait la confiance du ministère. Le *Journal des Débats* lui-même n'avouait-il pas tristement, ces jours-ci, que l'œuvre de conciliation à laquelle M. Duclerc a attaché son nom est loin d'être réalisée? Que vient-on parler d'ailleurs de conciliation et d'union? Il n'y a que la trêve forcée des vacances. La guerre est dans le parti républicain. Les deux fractions opportunistes et radicales sont plus que jamais ennemies. Pendant que M. Grévy fait appel à l'union et que M. Duclerc et ses collègues comptent sur la conciliation, les chefs des groupes avancés, les organes de l'opinion extrême ne cessent de faire entendre des paroles de division et de menace.

Quoi de plus significatif que ce banquet anniversaire du 4 Septembre, tenu en quelque sorte contre le gré du gouvernement, sous la présidence de M. Floquet, préfet de la Seine? On y a entendu, au milieu de scènes tumultueuses, les discours qui, pour des raisons diplomatiques, n'avaient pu se produire au fameux banquet d'inauguration de l'Hôtel de ville. Les orateurs de l'extrême gauche et ceux du conseil municipal y ont répudié toute conciliation et choisi pour thème de leur éloquence la question qui en ce moment divise le plus le parti républicain, celle du rétablissement de la mairie de Paris. Elle existe, cette question; et le gouvernement ne peut ni l'écarter ni la trancher, sans soulever dans un sens ou dans l'autre la plus vive opposition. Il y a là un écueil assez gros pour faire sombrer le ministère et tous ses beaux projets avec lui.

En vérité, à part les membres du gouvernement et les complaisants de la presse officieuse, personne ne croit ni à l'union entre les diverses fractions du parti républicain ni par conséquent à la durée possible du ministère. Déjà les idées de revision et de dissolution commencent à se produire de divers côtés : c'est là un signe certain que, malgré les paroles optimistes, on n'a plus la moindre confiance dans la stabilité de l'état de choses présent. M. Duclerc lui-même, dans ses confidences au correspondant parisien du *Times*, confidences rendues publiques de l'aveu du ministre et confirmées en quelque sorte officiellement par une note du *Temps*, n'a-t-il pas laissé entrevoir la dissolution à bref délai? Sans doute le président du conseil voudrait faire croire qu'il possède une force réelle, qu'il compte même trouver dans la Chambre les éléments d'une majorité jusqu'ici introuvable pour ses prédécesseurs; il ne se dissimule pas néanmoins que la situation est la même, que les mêmes questions restent pendantes, qu'une crise est toujours possible.

M. Duclerc a eu raison de dire à son confident que sa principale force se déduit, comme une conclusion nécessaire, de la crise récente et si laborieuse dont le cabinet actuel est le produit, et où l'on a été si près d'une véritable catastrophe gouvernementale. Il compte, pour durer, sur la difficulté extrême, sur la quasi-impossibilité de former un nouveau cabinet. Quel singulier aveu pour un ministère de déclarer que sa principale raison d'être, sa grande force est de représenter la dernière combinaison possible, d'offrir à la Chambre une ressource suprême de vie! Après lui, c'est une

crise sans issue, une vacance forcée de ministère, c'est la dissolution.

Pendant que les ministres dressent aux yeux de la Chambre et du pays l'épouvantail de la dissolution, dans les rangs de l'extrême gauche on parle de la révision. Cela revient au même. Que ce soit la Chambre ou la Constitution qu'il faille changer, c'est toujours un signe d'extrême lassitude et d'impuissance. Les radicaux veulent des réformes qu'ils savent bien ne pouvoir obtenir dans les conditions actuelles; les opportunistes ne se résignent pas à accepter un état de choses où ils ne sont pas pleinement les maîtres; les conservateurs ne peuvent donner aucun concours, aucun appui à un régime qui leur est essentiellement hostile. Ce n'est pas avec de tels éléments qu'un ministère peut gouverner et durer. La situation est radicalement impossible.

Par surcroît, on fait courir des bruits fâcheux sur l'état de santé du président. Les uns parlent de suppléance, les autres de démission. M. Grévy songerait, disent ceux-ci, à se donner un coadjuteur dans la personne de M. de Freycinet ou de quelque autre personnage de cette importance. Impossible! répondent ceux-là : il n'y a point place dans la Constitution pour un vice-président; M. Grévy ne peut se décharger du fardeau des affaires qu'en remettant sa démission dans les formes constitutionnelles. N'ayez point ce souci, objectent des troisièmes, l'honorable président de la république ne s'est jamais mieux porté; et si le maire de Mont-sous-Vaudrey, médecin de son état, en lui souhaitant la bienvenue, a paru lui conseiller le repos, cet intempestif avis n'est qu'un propos en l'air de médecin.

Voilà les caquets des vacances. Au fond, tout le monde sent que ni l'homme ni la place ne sont solides. M. Grévy est fatigué, le gouvernement s'use, la république est malade. Du haut en bas la machine se détraque. Les départements ne sont pas mieux administrés que le pays n'est gouverné. La session des conseils généraux, close en quelques jours, a offert ce singulier spectacle de préfets, nouveaux venus pour la plupart, ayant à demander l'indulgence du conseil en raison de leur inexpérience des affaires du département. Les changements de préfets vont avec les changements de ministres, et dans ce perpétuel changement il n'y a de stable que le désarroi administratif. Cette session des conseils généraux a bénéficié de la trêve des vacances. Il avait été convenu entre les

représentants des différentes fractions du parti républicain dans le parlement, très nombreux dans les conseils généraux, que l'on éviterait de soulever dans les assemblées départementales les questions irritantes du moment. Là où les conservateurs étaient en nombre, des protestations se sont élevées contre la nouvelle loi d'enseignement obligatoire. C'est le seul incident important de la session.

De toutes parts les fonctionnaires sont à l'œuvre pour la mise en vigueur de cette loi funeste. Par malheur, le zèle ne peut suppléer au temps ni aux ressources matérielles d'exécution. Dans la plupart des communes, les commissions scolaires sont constituées; mais ce n'est là que le commencement de la loi. Les maires doivent ensuite dresser la liste des enfants astreints à l'obligation scolaire, et aviser les personnes responsables de ces enfants de l'époque de la rentrée des classes. Ce n'est qu'après cette signification que les parents et tuteurs ont à faire à la mairie la déclaration au sujet du mode d'enseignement qu'ils veulent donner à leurs enfants et de l'école à laquelle ils se proposent de les envoyer.

C'est ce qui vient d'être reconnu dans une circulaire adressée aux préfets par le ministre de l'instruction publique sur la mise à exécution de la loi du 28 mars.

Ce premier point est déjà fort important pour les catholiques décidés à se soustraire aux obligations d'une loi qu'ils ne peuvent reconnaître en conscience. Les vacances touchent en effet à leur terme, et il paraît désormais impossible que les commissions scolaires puissent, avec les maires, préparer pour la rentrée des classes la liste des enfants obligés par la nouvelle loi à fréquenter l'école. Le recensement des enfants âgés de six à treize ans, surtout dans les villes, est un travail long et difficile, pour lequel le dernier recensement, si mal exécuté, ne peut fournir que des données incomplètes ou défectueuses, et qui d'ailleurs exige un contrôle attentif, en raison des décès et des changements de domicile.

Le préfet de la Seine avait bien cru pouvoir obvier à cet inconvénient et donner le temps aux municipalités d'achever leur œuvre, en décidant que le délai pour la déclaration des parents ne courrait qu'à partir de l'époque de la notification des listes d'enfants, fût-elle faite après la rentrée des classes; mais, outre que M. Floquet en usait ainsi bien à son aise, ce n'était là qu'un expédient en dehors de la loi, et il n'y avait aucun moyen d'obliger les parents à s'y

soumettre. Nul doute, en effet, qu'ils n'eussent été fondés à refuser de faire la déclaration exigée par la loi, par ce motif qu'ils n'avaient pas été mis en mesure de la faire dans les délais prescrits.

La circulaire ministérielle tranche la question. La formalité de l'avertissement personnel aux parents doit précéder la déclaration de ceux-ci : par conséquent, il faut que les listes soient terminées avant que les parents reçoivent des mairies l'avis qui doit les mettre en demeure quinze jours au moins avant la rentrée des classes de faire leur déclaration.

Les instructions du ministre de l'instruction publique contiennent un second point plus important encore. Pour simplifier les formalités de la loi et donner plus de facilités aux parents, le ministre a décidé que l'inscription des enfants au registre de l'école qu'ils fréquentent tiendrait lieu de déclaration. Les parents qui gardent leurs enfants chez eux restent seuls astreints à cette formalité ; et, en tenant compte du retard des mairies, ils peuvent, légalement s'en exempter cette année.

Ainsi tombe d'elle-même cette cause de dissentiment entre les catholiques. On aurait pu l'éviter en cédant moins facilement à des conseils plus timorés que prévoyants, et surtout en se préoccupant moins de prévoir les intentions plus ou moins perfides de l'ennemi que de considérer ce qui était du devoir immédiat de chacun.

Pourquoi ne s'en être pas tenu aux premières instructions, qui semblaient annoncer une résistance absolue aux exigences d'une loi radicalement mauvaise et condamnée en principe par l'Église? N'était-ce pas reconnaître la loi et s'y soumettre d'avance, que d'en remplir les premières prescriptions? Il n'y aurait eu, cette année, aucun péril, aucun inconvénient à s'abstenir de toute coopération à cette loi, puisque les mairies, à Paris notamment, n'en ont pas elles-mêmes rempli les obligations.

C'est le cas de profiter des nouveaux encouragements à la résistance que le souverain Pontife vient d'adresser, avec tant d'énergie, à tous les catholiques dans sa lettre de félicitations à Son Éminence le cardinal Guibert. En louant la sagesse, la liberté et la fermeté épiscopales, dans les protestations que le vénérable archevêque de Paris a fait entendre « contre des lois impies qui exilent Dieu de l'école », en constatant les témoignages unanimes d'approbation qui ont accueilli le langage de l'éminent prélat, tant de la part des évêques que de celle des fidèles, le Pape dit avec raison

que « ces manifestations ont eu pour effet de rendre plus étroite encore l'union de l'épiscopat français contre les desseins perfides de l'impiété, et d'enflammer d'un nouveau courage ces laïques éminents, ces pères de famille si nombreux qu'indignent ces entreprises criminelles. »

Les journaux républicains ont à l'envi dénoncé la violence de ce langage apostolique. La lettre de S. S. Léon XIII les a remplis de fureur. S'attendaient-ils donc que le chef de l'Église se tairait ou approuverait leurs entreprises impies? Les discours que l'on a entendus aux distributions de prix des écoles publiques de Paris, et qui ont été remarqués là plus qu'ailleurs, ne laissent pas de doute sur le caractère que les auteurs et les partisans de la nouvelle loi scolaire veulent donner à l'enseignement laïque. Les outrages les plus grossiers à la religion catholique, les professions de foi de l'athéisme le plus sauvage ont pu se produire dans ces solennités, sans que l'autorité universitaire y ait même pris garde : car les discours prononcés par les délégués du préfet avaient dû être communiqués à l'inspecteur d'académie; et depuis qu'ils ont été rendus publics, aucun blâme, aucun désaveu n'est venu indiquer qu'ils outrepassaient les bornes de la loi et les intentions du gouvernement.

Quand les orateurs municipaux, accrédités par le ministre de l'instruction publique, ont pu, devant la jeunesse des écoles laïques, les uns accuser de charlatanisme les prêtres, les autres bafouer les croyances catholiques, ceux-ci traiter d'idoles les images religieuses, ceux-là déclarer que Dieu n'existe pas, est-ce trop au Saint-Père d'avoir appelé la nouvelle loi une loi impie et d'avoir dénoncé les entreprises criminelles de la secte contre la jeunesse?

La colère des journaux révolutionnaires a tourné à la menace. Ceux-ci ont profité de la lettre de Léon XIII pour demander de nouveau et plus instamment, sous prétexte d'incompatibilité entre la religion et la société moderne, la séparation de l'Église et de l'État, et avec elle la suppression du budget des cultes. Quelle bonne foi de leur part! L'État fait des lois attentatoires aux droits les plus sacrés de l'Église; et si le souverain Pontife et les évêques avec lui protestent contre ces entreprises coupables, on les accuse de pousser à la rébellion contre l'autorité, à la désobéissance aux lois, et l'on en conclut que l'État doit rompre avec l'Église.

L'impiété du régime républicain produit de toutes parts ses

fruits; mais de temps à autre des faits plus saillants viennent attirer l'attention et mettre en relief les funestes conséquences des excitations coupables incessamment dirigées contre le catholicisme et des doctrines irréligieuses répandues par l'enseignement de l'État et par la presse. Les sauvages attentats de Montceau-les-Mines et des communes environnantes, se sont renouvelés moins les violences contre les personnes, à Doyet et dans dix autres endroits de l'Allier, en dernier lieu à Villefranche. Partout des croix abattues par des bandes de malfaiteurs, des églises et des choses saintes profanées. Ou les journaux républicains ont fait le silence, ou ils ont voulu donner le change sur ces agressions sacrilèges. N'a-t-on pas dit qu'elles étaient le résultat des pratiques religieuses introduites dans le centre industriel de Montceau-les-Mines? n'a-t-on pas prétendu que ces actes d'impiété n'étaient qu'une manœuvre des ennemis de la république pour jeter l'alarme parmi les populations? A Lyon, du moins, dans une réunion de socialistes-anarchistes (c'est un des noms du parti républicain), l'on a revendiqué hautement une part dans les troubles de Montceau-les-Mines, on a formellement protesté contre les insinuations des journaux républicains qui prétendaient que les auteurs de ces violences étaient des cléricaux et des bonapartistes.

Il n'y a à se tromper ni sur le caractère ni sur l'origine de ces attentats commis contre les choses saintes : ils sont l'effet de l'impiété républicaine; mais, comme le proclamait Mgr d'Autun, dans une lettre sur ces tristes événements, « la plus lourde part de responsabilité ne retombe pas sur les agents immédiats de ces brutalités antireligieuses et antisociales... les vrais, les grands coupables sont ailleurs. » — « Qui donc, » ajoutait l'éloquent prélat, « qui donc, depuis quelques années, a dénoncé tous les jours, comme un péril social et national, le libre exercice de la religion? qui donc apprend aux lecteurs des feuilles populaires à traiter le prêtre ou la religieuse en ennemis publics, on pourrait presque dire en animaux malfaisants dont il est permis de se débarrasser à tout prix, et à l'égard desquels l'emploi de la force, non seulement n'est plus un crime de droit commun, mais devient un acte louable et l'accomplissement méritoire d'un devoir civique? »

La réponse est aisée : elle se trouve dans les discours des Paul Bert, des Gambetta et des autres de même sorte, dans les milliers d'articles de journaux révolutionnaires et libres penseurs, qui vont

chaque jour impunément répandre la haine et la calomnie contre la religion dans les masses ; elle est dans les lois et les actes impies de l'autorité, qui sont à la fois un exemple et une excitation. Comment ne dirait-on pas avec Mgr Perraud : « Si on veut faire un partage équitable des responsabilités, il faut avoir plus de pitié que d'indignation pour les bandes iconoclastes et incendiaires de Montceau-les-Mines ; mais il faut avoir une indignation sans pitié à l'égard de ceux qui, abusant de l'ignorance et de la crédulité des travailleurs, et exploitant avec perfidie les trop réelles duretés de leur existence, leur soufflent incessamment au cœur les plus meurtrières inspirations, et font d'eux les instruments de leurs haines sectaires contre Dieu et contre tout l'ordre religieux et social ? »

Après tout, les auteurs des violences et des profanations devenues si communes en ces derniers temps n'ont fait que suivre les exemples qui leur étaient donnés à Paris et ailleurs. Quand des fonctionnaires ont pu faire enlever des écoles et jeter pêle-mêle dans des tombereaux les crucifix, quand ces faits n'ont mérité à leurs auteurs ni blâme ni répression, « est-il facile, comme le disait encore l'éloquent évêque d'Autun, est-il facile à de pauvres ignorants de comprendre qu'en donnant, à leur tour, satisfaction à leurs préventions antireligieuses par les violences qu'ils ont exercées contre des croix, des statues, des sanctuaires, ils aient très mal agi et se soient exposés à des pénalités rigoureuses ? »

La multiplication des attentats dont Montceau-les-Mines a été le point de départ, montre à quel point le mal est étendu dans les esprits et à quels actes de sauvagerie il faut maintenant s'attendre de la part d'hommes qui, n'ayant plus le frein religieux pour les contenir, sont capables de se laisser aller à tous les excès d'une passion farouche.

Pour le moment, la France n'a qu'à assister avec le reste de l'Europe à la lutte engagée en Égypte entre l'armée anglaise et Arabi-Pacha. Le sultan s'est décidé à publier la proclamation qui déclare rebelle le chef de l'insurrection égyptienne. Jusqu'ici Arabi paraissait avoir travaillé pour la Turquie, et l'on soupçonnait Ab-dul-Hamid d'être son complice. Les explications, données par le gouvernement de Constantinople dans l'acte d'excommunication lancé contre le ministre de Tewfick, ne démontrent pas que le khalife n'ait pas appuyé le chef du parti national égyptien aussi longtemps qu'il a pu espérer avoir en lui un défenseur autorisé de l'islam. Cette

fameuse décoration accordée au chef des rebelles, qui a fait tant de bruit en Europe et que la proclamation du Divan ne parvient pas à justifier, n'en est-elle pas la preuve? La conduite de Constantinople à l'égard d'Arabi s'explique par l'importance des forces que les Anglais ont mises en mouvement contre lui et par la nécessité pour le sultan de ne point être vaincu avec l'ennemi de l'Angleterre.

La proclamation contre Arabi a paru en même temps qu'était signée la convention militaire entre l'Angleterre et la Turquie. Le sultan a dû céder à la force. Entre le désaveu d'Arabi et une alliance avec le vainqueur présumé, la diplomatie du Divan n'avait plus le choix au point où en étaient arrivés les événements. Cette convention qui l'associe pour une petite part à l'action militaire des Anglais, implique en effet la reconnaissance des liens qui unissent l'Égypte à la Turquie, et consacre les droits de suzeraineté du sultan, dont l'Europe ne paraissait pas bien tenir compte à la conférence de Constantinople.

De quelle influence l'un et l'autre acte seront-ils sur les événements ultérieurs? Il serait hasardeux de le dire. Peut-on croire qu'Arabi, déclaré rebelle, s'arrêtera devant la condamnation du sultan et s'empressera de lui faire sa soumission? N'est-il pas plutôt à présumer que, dans tout ce monde musulman mis en branle par la politique panislamiste, à laquelle Abd-ul-Hamid semblait le plus dévoué, et par l'insurrection heureuse d'Arabi-Pacha, loin de tenir compte de la sommation du sultan, on verra dans sa conduite vis-à-vis de l'Angleterre et d'Arabi une véritable trahison? Si l'anathème lancé de Constantinople ne produit aucun effet sur Arabi ni sur les siens, par contre il pourrait bien ruiner le prestige du khalife aux yeux de l'islam et augmenter d'autant la puissance du héros égyptien.

Il n'est pas douteux que l'Angleterre n'ait cherché doublement son avantage dans cette convention militaire avec la Turquie dont la condamnation d'Arabi était le prix. Elle a pensé que le concours de la Turquie, assez limité pour qu'elle n'eût pas à s'en inquiéter, assez réel pour qu'elle pût en tirer des ressources effectives, lui serait utile pour mener à bonne fin une entreprise dont elle ne semble pas avoir apprécié tout d'abord toutes les difficultés. La résistance d'Arabi s'annonce comme beaucoup plus sérieuse qu'elle n'avait pu le supposer. Les rigueurs du climat, les obstacles de la marche s'ajoutent aux moyens de défense de l'armée insurrectionnelle, et rendent l'expédition anglaise fort critique. C'est moins

encore au cours de la lutte que pour la pacification définitive de l'Égypte que l'Angleterre peut avoir besoin de la Turquie : car jusqu'à quel point l'évolution du sultan est-elle sincère? On voit clairement qu'Abd-ul-Hamid a escompté à son profit les victoires probables de l'Angleterre; il n'est pas aussi certain que sa fidélité résisterait à l'épreuve d'une défaite des troupes de sir Garnet Wolseley. L'Angleterre ne peut être sûre de la Turquie qu'autant qu'elle sera victorieuse; elle aura même à se méfier de son alliée, à éviter le contact des troupes ottomanes avec les soldats d'Arabi. Si elle bénéficie de l'appui moral du sultan, ce ne sera qu'à la condition de le surveiller.

Sous tous les rapports il est nécessaire pour l'armée anglaise de vaincre vite. On a critiqué le plan de campagne de son général en chef; les premiers mouvements des troupes ont paru indiquer de l'hésitation, même un peu de désarroi; les moyens d'attaque ont été assez longtemps insuffisants pour permettre à Arabi de concentrer des troupes nombreuses, de recevoir des renforts d'Arabes et de Bédouins, enfin de s'établir dans des positions avantageuses et bien fortifiées, d'où il peut à la fois défier l'ennemi et choisir sa ligne de retraite. On annonce une bataille comme imminente devant Tel-el-Kébir. Un échec serait désastreux pour l'Angleterre; il y va du succès de l'expédition, car la saison et la maladie ne lui permettraient pas de racheter facilement une première défaite. Il est à présumer plutôt que l'armée anglaise ne livrera bataille qu'à coup sûr; mais sa victoire ne fera qu'ouvrir l'ère des difficultés diplomatiques. C'est alors que l'Europe aura à intervenir de nouveau pour régler la situation. Quelle sera à ce moment la politique de la France? Autant demander quel sera alors le ministère.

Arthur Loth.

P. S. Des dépêches annoncent que l'armée anglaise s'est emparée de Tel-el-Kébir.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

23 *août.* — L'ambassadeur d'Angleterre, à Constantinople, remet à la Porte une note demandant la mise en liberté de tous les ouvriers embauchés pour le service du corps expéditionnaire d'Égypte et arrêtés contrairement à toute espèce de droit. Lord Defferin revendique le droit absolu d'embaucher des ouvriers. La Porte fait droit à cette réclamation. Les Arabes occupent de nouveau le fort Ghemileh et y font des terrassements.

24. — Le général Wolseley s'empare de Tel-el-Kebir, situé sur le canal d'eau douce allant de Zagazig à Suez, et fait deux mille prisonniers.

Le Saint-Père adresse la lettre suivante à S. Exc. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, et aux autres prélats qui ont pris part aux solennités de la restauration du culte du bienheureux Urbain II.

LÉON XIII, PAPE.

« Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

« Ce que vous Nous avez mandé, vénérables Frères, des solennités magnifiques qui ont été célébrées dans la très noble église métropolitaine de Reims, pour la restauration du culte du B. Urbain II, a ranimé Notre force et Nous a procuré une grande joie, au milieu des amères tristesses que Nous causent les progrès d'une impiété de jour en jour plus audacieuse et plus insolente. Tandis que Nous voyons la perversité des hommes, unie aux puissances de l'enfer, conspirer pour abolir le royaume de Dieu ici-bas, entreprendre de ruiner l'Église surtout en ébranlant ce fondement divinement établi dans la personne de Pierre et de ses successeurs ; tandis que tout est mis en œuvre pour arracher les fidèles à la chaire de vérité, pour les pervertir à l'aide des artifices les plus criminels, afin de changer en haine et en mépris le filial amour qui les attache au Saint-Siège, ç'a été pour Nous un spectacle vraiment admirable et consolant de voir l'empressement unanime avec lequel vous vous êtes réunis de tant de provinces différentes, et le concours de la foule, déterminé par votre exemple, relevant par sa présence et sa piété les solennités approuvées par l'autorité du Siège Apostolique en l'honneur du B. Urbain II, Pontife qui, pendant toute la durée de son règne, non content de résister de toute l'énergie de son âme sacerdotale à l'envahissement de la corruption, de la rébellion et du schisme, sut encore diriger contre l'Orient les armes aiguisées par la discorde et prêtes

à des luttes fratricides, et les faire servir, dans un commun effort, à venger l'honneur des Lieux saints, à dompter la puissance et l'orgueil des ennemis du nom chrétien. »

« Ce grand et spontané concours des prélats et du peuple, en des circonstances si critiques; ce désir unanime de recevoir la bénédiction apostolique de l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal-Archevêque de Paris, qui Nous représentait, dans ces fêtes solennelles, en qualité de légat *a latere;* enfin ces sentiments de vénération, de dévouement et d'amour envers Notre personne, qui se sont traduits par des acclamations unanimes, toutes ces choses ne pouvaient que Nous être une douce consolation. Si elles témoignaient, en effet, qu'il y a chez les pasteurs cette concorde et cette fermeté très dignes de louanges dont ils ne cessent de donner des preuves par des faits publics quand il s'agit de résister au torrent de l'impiété et de défendre les droits de l'Eglise, elles manifestaient aussi la soumission du peuple et son union parfaite avec les évêques, en même temps qu'elles honoraient la religion et la foi, qui ne s'émeut pas en face des périls et ne rougit point de s'affirmer au grand jour. Persuadé que toutes ces manifestations, très agréables à Dieu, attireront sur la France si agitée et si éprouvée les secours de la miséricorde divine, nous prions le B. Urbain, qui, dans les temps les plus difficiles, se montra un si ferme défenseur de l'Eglise et dont le culte a donné lieu à d'aussi religieuses démonstrations, d'obtenir aux pasteurs et au troupeau les forces nécessaires pour soutenir la même cause sans défaillance et avec une persévérante énergie. C'est le souhait que nous formons pour vous, vénérables Frères, en même temps que Nous vous adressons Nos félicitations et que Nous appelons sur vous l'abondance de la grâce céleste, en présage de laquelle et comme gage de notre spéciale bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur Notre bénédiction apostolique, à chacun de vous, vénérables Frères, ainsi qu'à tous ceux qui ont pieusement assisté aux mêmes solennités, et à tous les fidèles de vos diocèses respectifs.

25. — A la suite du *Triduum* solennel, récemment célébré à Reims en l'honneur du bienheureux Urbain II, le Saint-Père adresse à S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris la lettre suivante, en réponse à celle que Mgr Guibert avait écrite à Sa Sainteté pour la remercier de l'honneur qu'elle lui avait fait de le déléguer à cette solennité, en qualité de légat du Saint-Siège. Cette lettre contient des enseignements dont l'importance n'échappera à personne, surtout au moment où l'enseignement athée fait tous ses efforts pour *déchristianiser* la jeunesse française.

LEON XIII, PAPE

« Nous avons appris avec joie, Notre cher fils, qu'on avait partout applaudi au choix que Nous avions fait de votre personne pour Nous représenter comme légat aux fêtes célébrées à Reims pour la restauration du culte du B. Urbain II. Nous avons même reçu à ce sujet de particulières actions de grâces.

« Nous pouvions, du reste, nous y attendre, sachant quel digne interprète

avaient trouvé en vous la sagesse, la liberté et la fermeté épiscopales, pour protester contre les lois impies qui exilent Dieu de l'école, et pour tracer aux instituteurs catholiques une règle de conduite pleine de prudence en vue des instructions néfastes qu'ils sont exposés à recevoir; à ce point que vous n'avez pas vu un seul évêque de France se séparer de votre sentiment, ou même légèrement s'en écarter. Tout au contraire, d'unanimes témoignages d'approbation ont accueilli vos paroles : les lettres de tous vos collègues les ont éloquemment confirmées, et leurs félicitations vous sont arrivées de toutes parts.

« Ces manifestations ont eu pour effet de rendre plus étroite encore l'union de l'épiscopat français contre les desseins perfides de l'impiété, et d'enflammer d'un nouveau courage ces laïques éminents et ces pères de famille si nombreux qu'indignent ces entreprises criminelles. On les a vus alors prêts à tout affronter, travaux, sollicitudes, sacrifices et périls même, pour épargner à l'enfance et à la jeunesse un malheur qui serait également la ruine de la religion, de la patrie, de la famille et de la société.

« Cet admirable concert des pasteurs et du peuple chrétien, dans une affaire de cette gravité, a eu un double résultat : en même temps qu'il mettait en lumière le tempérament à la fois religieux et magnanime de la nation française, il ajoutait encore à la gloire de cette nation cet éclat particulier qu'apportent aux grandes œuvres la difficulté de l'entreprise, la sagesse du conseil et le courage de l'exécution. C'est ainsi que la divine Providence sait tirer la lumière des ténèbres.

« Nous ne sommes donc pas surpris de voir que la mission dont Nous vous avons investi a comblé de joie non seulement le vénérable archevêque de Reims, mais tous les évêques et prélats et tout le peuple fidèle, accourus à ces solennités. Nous comprenons l'empressement de tous à recevoir de vos mains Notre bénédiction apostolique et à multiplier sous vos yeux les témoignages de leur dévouement envers Nous, sachant bien que nul ne vous dépasse en attachement au Saint-Siège.

« Fasse le Seigneur que ces belles et religieuses protestations tournent au plus grand bien de la France et apaisent la colère divine, provoquée par tant d'excès! C'est là ce que, de Nos vœux les plus ardents, Nous souhaitons à votre nation. Quant à vous, Notre cher Fils, c'est avec tendresse et du fond de Notre cœur que Nous vous accordons, ainsi qu'à votre diocèse, la bénédiction apostolique, gage des divines faveurs et de Notre particulière affection envers vous. »

26. — L'armée anglaise déloge les troupes d'Arabi de la forte position de Mahuta et leur inflige des pertes considérables; elle leur enlève leur camp, leur prend cinq canons Krupp, de grandes quantités de fusils et de munitions et 75 wagons chargés de provisions.

Bref de Sa Sainteté Léon XIII au clergé et aux fidèles du monde catholique. Ce bref contient des dispositions importantes au point de vue de la liturgie.

Désormais les fêtes du rit double-mineur ne seront plus transférées, sauf toutefois celles des docteurs, qui continueront à jouir de ce privilège.

A part cette exception, les fêtes inférieures au rit double-majeur, en cas

d'empêchement liturgique, seront simplement, cette année-là, l'objet d'une commémoraison, aux premières vêpres, à laudes et aux secondes vêpres.

Le même bref établit pour l'Église universelle, sous le rit double-mineur, les fêtes de saint Cyrille d'Alexandrie, le 9 février; de saint Cyrille de Jérusalem, le 18 mars; de saint Justin, philosophe et martyr, le 14 avril; de saint Augustin de Cantorbéry, le 26 mai; de saint Josaphat, évêque de Polotsk et martyr, le 14 novembre.

Le calendrier spécial du clergé romain reçoit aussi de nouvelles additions : saint Benoît-Joseph Labre, le 16 avril; saint Jean-Baptiste de Rossi, le 23 mai; le bienheureux Urbain II, pape, le 10 août; le bienheureux Jean Léonard, confesseur, le 11 octobre; saint Léonard de Port-Maurice, le 17 décembre. Toutes ces fêtes sont du rit double-mineur.

27. — Les cardinaux Simeoni, Zigliara et Jacobini et le chevalier Melandri, directeur de l'imprimerie polyglotte de la sacrée congrégation de la Propagande, présentent à Léon XIII le premier volume des œuvres de saint Thomas, qui se publient grâce à la munificence du souverain Pontife. Ce premier volume contient la dédicace à Léon XIII; les actes apostoliques édictés en vue de faire refleurir les études de la philosophie chrétienne, un aperçu général sur toutes les œuvres de saint Thomas, et, à la suite, les livres *Peri Hermenias* et les livres *Posteriorum Analyticorum*, enrichis des notes savantes du cardinal Zigliara.

Le Saint-Père accueille avec une vive satisfaction l'hommage qui lui est offert; Il exprime la confiance que cette nouvelle et splendide édition des œuvres du docteur Angélique contribuera puissamment au résultat de ses desseins en vue de la restauration des bonnes études et de la philosophie chrétienne, de laquelle dépend en grande partie le bien moral et civil des peuples.

28. — Erection d'une nouvelle statue à Rouget de l'Isle, à Lons-le-Saulnier. M. de Mahy, petit-fils de victimes de la Révolution, préside cette cérémonie. Le ministre de l'agriculture prononce à cette occasion un discours obligé, dans lequel nous nous bornerons à relever cette pensée aussi fausse que banale : *La Marseillaise est maintenant un chant de paix et de fraternité!*

Constitution définitive d'un nouveau ministère égyptien, qui est ainsi composé :

Chérif-pacha, président du conseil et ministre des affaires étrangères. — Riaz-pacha, intérieur. — Haidar-pacha, finances. — Moubarak-pacha, travaux publics. — Fakri-pacha, justice. — Omar Loufti, guerre et marine. — Kairi-pacha, instruction publique. — Zeki-pacha, wakoufs. — Sabet-pacha remplace Kairi-pacha comme garde des sceaux du khédive.

29. — Réunion du conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. Le conseil reçoit communication des nouvelles concernant la Syrie, où la situation, dit-on, paraît s'être un peu améliorée.

Toutes les tribus tunisiennes qui s'étaient réfugiées dans la Tripolitaine, demandent et obtiennent l'aman, et rentrent dans leurs anciens campements.

Le sultan accepte *enfin* le projet de convention militaire proposé par l'Angleterre.

Grève des policemen irlandais. Un grand nombre de policemen irlandais

donnent leur démission à la suite de la révocation de cinq de leurs camarades, qui refusent d'accepter un changement de résidence.

Une rixe très sérieuse éclate entre des troupes grecques et des troupes turques campées sur la frontière à Caraliderven.

30. — M. Cambon, ministre de France à Tunis, adresse à M. Duclerc, président du conseil, un rapport annonçant la soumission des dernières tribus tunisiennes insoumises qui s'étaient réfugiées sur le territoire tripolitain et énumérant les conditions auxquelles l'Aman leur a été accordé.

Le rapport conclut en disant que, par suite de la soumission de ces tribus, on peut considérer la pacification de la région sud de la Régence comme accomplie.

Trois bataillons anglais, environ, sont attaqués, à Kassassine, par huit bataillons arabes. Après une lutte très vive dans laquelle l'infanterie anglaise court risque d'être tournée, et grâce à une charge vigoureuse de cavalerie, les Arabes sont battus et forcés d'abandonner toutes leurs munitions.

La Porte adresse une note à l'ambassadeur grec à Constantinople, relativement à la violation des frontières turques et à l'occupation de Karaliderven par un détachement grec, occupation qui a eu pour résultat un engagement entre les troupes turques et les troupes grecques. La concentration des troupes et les escarmouches n'en continuent pas moins sur la frontière et amènent de nouveaux conflits.

31. — De nombreux pèlerins se rendent à Lourdes de tous les points de la France et de l'Italie. Le grand pèlerinage des malades recueille 172 procès-verbaux de guérisons. Les membres directeurs de la *Société générale d'éducation et d'enseignement libre* adressent aux pères de famille la circulaire suivante, relative aux facultés catholiques; l'importance de ce document nous fait un devoir de l'insérer *in extenso :*

« Nous n'avons pas besoin de vous dire que les établissements libres d'instruction supérieure, fondés depuis six ans en France par la généreuse initiative des catholiques, doivent être l'objet de leur vigilante sollicitude. Ils sont pour la religion une force nécessaire, pour la liberté des consciences un asile, pour la dignité des familles une garantie, pour la haute culture intellectuelle et morale du pays un honneur, pour la jeunesse chrétienne un foyer de foi et de lumière.

« Vous comprenez, comme nous, la nécessité de leur prêter un sympathique concours dans la lutte difficile qu'ils soutiennent avec tant de courage et aussi, malgré l'inégalité des conditions, avec tant d'éclat et de succès.

« C'est surtout à cette époque de l'année, où les cours sont interrompus pour être prochainement repris, que les parents se préoccupent du choix des Facultés où ils enverront leurs enfants. Le moment est donc opportun pour leur rappeler les titres que nos instituts catholiques possèdent à leur confiance.

« En recommandant cette utile propagande à votre dévouement éprouvé, nous nous permettons d'appeler très spécialement votre attention sur la Faculté catholique de médecine qui depuis cinq ans est établie à Lille.

« Vous n'avez pas oublié les révélations qui furent apportées en 1875 à la tribune de l'Assemblée nationale, lors de la discussion de la loi relative à

l'enseignement supérieur, sur l'esprit et les tendances de certains cours professésdans les Facultés de m édecine de l'Etat.

« La situation ne s'est pas, bien s'en faut, améliorée, et aujourd'hui comme alors, l'enseignement de certaines chaires officielles est profondément entaché d'irréligion et de matérialisme. De là l'importance morale et sociale de la création des Facultés libres de médecine, où la science se fortifie et s'élève par son accord avec la foi.

« L'œuvre, il faut le dire, est immense autant que difficile. Ce n'est pas assurément un personnel de professeurs savants et dévoués qui y ferait défaut; mais elle exige encore des conditions de fonctionnement dont la réalisation, en ce qui concerne surtout le service des hôpitaux, entraîne des retards très prolongés, lorsqu'elle ne rencontre pas des obstacles insurmontables.

« Aussi, bien que la nécessité de ces créations ait été comprise partout, c'est à Lille seulement qu'il a été jusqu'ici possible d'y pourvoir.

« La Faculté catholique de médecine de Lille est la seule de ce genre qui ait été fondée.

« Les catholiques du Nord, nous le disons à leur grand honneur, n'ont pu suffire à cette fondation que par des prodiges de générosité. Ils l'ont néanmoins parachevée du premier coup, et ils peuvent dire avec un légitime orgueil que rien n'y manque, ni les maîtres éminents ni les plus admirables conditions d'étude.

« Aussi bien pour l'enseignement théorique que pour les travaux pratiques, aussi bien par la richesse de ses collections que par l'installation de ses services hospitaliers, qui défient toutes les comparaisons, la Faculté de Lille est en possession d'une organisation parfaite.

« Elle est très utilement complétée par des maisons de famille, précieuses annexes de la fondation lilloise, où les étudiants trouvent des garanties incomparables de travail et de moralité, sous un régime paternellement tutélaire, qui, faisant une juste part à leur liberté, les protège contre les entraînements de leur âge et sauvegarde à la fois l'énergie généreuse de leurs sentiments et la dignité de leur jeunesse.

« Le succès récompense de si nobles efforts. Les étudiants de cette Faculté réussissent aussi bien pour le moins, devant les jurys d'examen, que ceux des Facultés de l'Etat; et la jeune Faculté catholique a déjà une si bonne renommée que de divers points de la France, des offres honorables lui sont faites pour assurer aux médecins qu'elle forme des situations immédiatement avantageuses en même temps que pleines d'avenir.

« Nous avons tenu à vous transmettre ces renseignements, dont une expérience de cinq années ne permet pas de récuser l'autorité, sur les excellents résultats déjà obtenus par la Faculté catholique de médecine à Lille. Nous vous prions de les répandre autour de vous : ils vous autorisent à donner aux familles chrétiennes l'assurance formelle que, par la force des études, le succès des élèves, la sûreté des principes et l'élevation morale de l'enseignement, cette Faculté répond pleinement à leurs préoccupations pour l'avenir de leurs enfants.

« Si l'honneur de cette fondation revient aux catholiques du Nord, il

importe, Monsieur et cher confrère, que le bienfait s'en étende aux catholiques de la France entière et que désormais la Faculté de Lille soit par le nombre de ses élèves à la hauteur de la juste importance qu'elle a conquise. En la recommandant aux familles dont les fils se destinent à la carrière médicale, vous leur rendrez un véritable service; vous aurez aussi la satisfaction de concourir efficacement à l'affermissement et aux progrès d'une grande œuvre scientifique, qui est aussi, au premier chef, une grande œuvre chrétienne et sociale.

« *Le président*, Ch. CHESNELONG ;

« *Le vice-président*, E. KELLER; « *Le secrétaire*, A. DE CLAYE. »

1er *septembre*. — Sur l'accord de la Turquie et de la Grèce, le territoire de Karaliderven est provisoirement déclaré neutre.

Arabi-Pacha demande un armistice qui lui est refusé par le commandant en chef des troupes anglaises.

2. — Léon XIII adresse la lettre suivante au R. P. Supérieur du séminaire français de Rome :

LÉON XIII, PAPE.

« Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Les vœux et les souhaits, cher fils, qu'en union avec le séminaire qui vous est confié, vous Nous avez exprimé à l'occasion de la fête de Notre saint patron, Nous ont été très agréables, à cause de votre profond attachement et de votre dévouement sans bornes, qu'attestent depuis longtemps soit le soin assidu des directeurs du Séminaire à former la jeunesse cléricale aux doctrines et à l'esprit du Saint-Siège, soit l'ardeur des élèves à s'en pénétrer de plus en plus profondément, soit enfin les heureux fruits sortis de ces communs efforts.

« Nous vous accordons volontiers et de tout cœur la faveur que vous Nous demandez de la bénédiction apostolique. Puisse cette bénédiction obtenir de Dieu que vos travaux deviennent de jour en jour plus efficaces et plus féconds, tandis que Nous la répandons avec amour sur vous et sur tous et chacun des directeurs et des élèves de ce séminaire comme un gage non équivoque de notre paternelle bienveillance ! »

3. — Tous les agents de police de Dublin, au nombre de 883, quittent leur service. La ville est très agitée et l'on craint des troubles.

Arrestation, à Caracas, de l'un des assassins de lord Cavendish et de sir Ch. Burke.

Inauguration, à Nolay (Côte-d'Or), de la statue de Carnot, sous la présidence du général Billot, ministre de la guerre. Au cours de la cérémonie, les orateurs parlent beaucoup de la république, de l'union future des républicains et des mérites de Carnot.

4. — Une dépêche émanant du ministère de l'instruction publique est envoyée aux préfets pour faire cesser les doutes et incertitudes causés par le laconisme de la loi sur l'instruction primaire obligatoire, en ce qui concerne la forme de la déclaration exigée des pères, mères, tuteurs, etc., et

exploités avec trop d'empressement par certains maires hostiles à l'enseignement libre. Cette dépêche exprime l'avis que la déclaration peut être verbale ou écrite, faite personnellement ou par mandataire, qu'il en devra être donné récépissé, quelle que soit sa forme, et n'exclue que les *déclarations collectives*.

Des désordres analogues à ceux de Montceau-les Mines ont lieu, dans la région de Montluçon et de Commentry. Huit croix sont abattues. Les organes du socialisme et de la libre-pensée prétendent que ce n'est encore là qu'un essai. Rien que cela!

L'anniversaire du 4 septembre est fêté par les sommités républicaines dans un banquet à la Bourse de Paris. Beaucoup de vacarme, de désordre, de manque de tenue et d'usage, voilà le fait dominant du gala aristo-démocratique.

Le bruit empêche d'entendre les orateurs dont les discours sont d'ailleurs dépourvus de tout intérêt. Seul, M. Brelay, député du XIe arrondissement, parle de la question de la mairie centrale, mais uniquement pour jeter un défi aux gambettistes qui se sont montrés hostiles à son rétablissement et ont mis Paris *en interdit*, et pour leur annoncer qu'ils ne réussiront pas dans leur projet de former, sous prétexte de conciliation, une *majorité soumise* et docile. En guise de bouquet, M. Floquet préfet de la Seine, boit à l'union des républicains. Quelle comédie!

Lord Defferin, au nom du gouvernement anglais, notifie à la Porte que l'Angleterre n'accepte pas le débarquement des troupes turques à Alexandrie. La Grande Bretagne propose que ce débarquement ait lieu à Port-Saïd et sur le littoral du canal.

Un épouvantable accident de chemin de fer arrivé près de Fribourg en Brisgau, jette le deuil et la consternation dans un grand nombre de familles alsaciennes et allemandes. Le nombre des victimes s'élève à plus de 400 dont 100 morts et 300 blessés.

5. — Une réception enthousiaste est faite à Son Em. le cardinal Lavigerie, à son arrivée à Alger. Des cris répétés de : Vive le Cardinal! accueillent l'éminent prélat au moment où il descend de voiture; une foule considérable l'accompagne à la cathédrale où il est reçu sur le parvis par son coadjuteur Mgr Dusserre, archevêque de Damas, entouré de son clergé et de diverses confréries. Un *Te Deum* solennel est chanté.

Le vice-roi d'Irlande fait publier une proclamation dans laquelle il remercie les citoyens de Dublin de l'empressement avec lequel ils ont répondu à sa demande relative à l'enrôlement de constables spéciaux et leur annonce que leurs services sont désormais superflus.

La Porte accepte que le débarquement des troupes turques ait lieu à Port-Saïd, ainsi que le propose l'Angleterre, et s'engage à lancer une proclamation déclarant Arabi-Pacha rebelle, avant le débarquement des troupes turques en Egypte.

6. — M. Victor de Lesseps, agent supérieur de la compagnie du canal de Suez, en Egypte, adresse à son père, M. Ferdinand de Lesseps et au conseil d'administration de la compagnie, un rapport dans lequel il relate les efforts faits par lui pour obtenir que les Anglais respectent la neutralité

du canal maritime, et la façon brutale dont les troupes britanniques ont pris possession de ce canal.

Il résulte de ce rapport que bien que la Compagnie ait repris son trafic, tous ses services n'en sont pas moins à la discrétion et sous la surveillance incessante de l'Angleterre.

Publication officielle de la proclamation du sultan déclarant Arabi rebelle. Cette proclamation constate que le khédive Tewfik-Pacha est le seul représentant du gouvernement impérial, conséquemment toute rebellion à ses ordres fait encourir une grande responsabilité à ses auteurs.

Arabi-Pacha s'est rendu coupable du crime de trahison contre les institutions, il a troublé la paix, détruit la sécurité, causé la mort et la ruine d'une foule d'individus et provoqué l'intervention étrangère.

La proclamation conclut en déclarant que le khédive jouit de la confiance du gouvernement ; qu'il est indispensable de maintenir l'autorité, la dignité, et le prestige du khédive. En conséquence, la conduite d'Arabi-Pacha est en opposition complète avec la volonté impériale.

Ce qui vaut à Arabi-Pacha la qualification de rebelle, ce sont les desseins qu'il nourrit, le but qu'il poursuit, tandis que la Porte soutient et protège fermement les privilèges du khédive.

7. — Un convoi anglais de vivres et de munitions est attaqué près de Rhamsès par les Bédouins, qui sont repoussés après une lutte acharnée.

Le conseil des ministres égyptiens examine la question des indemnités à payer aux habitants d'Alexandrie pour les pertes qu'ils ont éprouvées dans le pillage de la ville.

Le gouvernement égyptien est d'avis de proposer aux puissances européennes de nommer une commission qui serait chargée d'examiner les demandes d'indemnité et de décider son appel.

8. — Le choléra sévit avec force aux îles Philippines et y fait de nombreuses victimes.

9. — Un décret, publié au *Journal Officiel*, réduit le traitement des évêques de la Guadeloupe et de la Réunion et abroge l'article 1er du décret du 6 novembre 1850, et le décret du 16 janvier 1854, relatifs aux traitements et allocations des évêques coloniaux. — C'est un acte de soumission qui vaudra un bon point au ministère Duclerc de la part des meutes républicaines.

Un fort tremblement de terre a lieu, à Panama, et endommage un grand nombre de maisons, détruit les communications par le chemin de fer et par le télégraphe entre Asprimal et Panama, et cause la mort de quelques personnes.

10. — Congrès, à Genève, de la ligue internationale de la paix. Le congrès vote : 1° une résolution blâmant l'intervention anglaise en Egypte et flétrissant le bombardement d'Alexandrie, 2° une invitation aux peuples et aux gouvernements de Colombie, des États-Unis et de l'Angleterre à négocier pour s'entendre le plus tôt possible sur la neutralisation du canal de Panama.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I

Petit examen de conscience d'un catholique sur les principaux devoirs dans les temps présents.

Nous voudrions voir ce petit opuscule entre les mains de tous les catholiques. Dans seize petites pages, le chrétien verra les nouvelles obligations qui naissent pour lui des attaques auxquelles sont en butte, à l'heure présente, ses croyances les plus chères. Son devoir est de prendre part à la lutte et de soutenir le bon combat au prix de tous les sacrifices. Il doit descendre même dans l'arène politique, malgré ses répugnances, parce que là on forge des armes contre sa foi, contre la famille, contre la société. Le souverain Pontife, chef de l'Eglise, est dépouillé; il faut lui venir en aide. Les Religieux sont expulsés; il ne faut pas les abandonner. Il faut encourager les vocations sacerdotales qui deviennent si difficiles. Il ne doit surtout pas oublier l'œuvre éminemment catholique des écoles chrétiennes libres. A toutes ces œuvres et à d'autres qu'un zèle admirable a créées et que le *Petit examen de conscience* énumère, le chrétien doit ses prières, son dévouement et son argent. Et si les ressources dont il dispose ne lui permettent pas de faire tout le bien que souhaite son cœur, qu'il fasse un choix. Mais que son indignation ne se borne plus à de stériles gémissements. Que le *Petit examen de conscience* devienne son guide et « stimule en lui l'ardeur des généreuses luttes ».

Ce petit opuscule se vend au profit des écoles chrétiennes. Double motif de le répandre en plus grand nombre possible.

II

Trois années de l'histoire du socialisme contemporain, par l'abbé Winterer, député d'Alsace-Lorraine au Reichstag (in-8° de 99 pages. — Prix : 2 fr.).

Depuis douze ans que l'Alsace-Lorraine est séparée de la France et politiquement attachée à l'Allemagne, on peut se demander si le but providentiel

de cette séparation n'a pas été d'accroître, au milieu du nouvel empire protestant, les forces du parti catholique. Toujours est-il que, dans la lutte du Centre contre le Kulturkampf libéral ou le socialisme déguisé du protestantisme conservateur, les députés d'Alsace-Lorraine ont fourni aux catholiques de Pologne, de Bavière et de Westphalie le précieux appoint de leurs qualités françaises. — L'un d'eux, l'abbé Winterer, retraçait rapidement, il y a trois ans, « l'histoire des conquêtes menaçantes du socialisme jusqu'en 1878 ». Continuant aujourd'hui cette œuvre d'utilité publique, il suit la marche des idées socialistes dans les diverses contrées d'Europe, puis il signale les causes de leurs progrès. En quelques pages il donne aux hommes d'Etat contemporains de précieuses leçons : en Prusse et en Russie, le socialisme triomphe des mesures répressives; partout au contraire où, comme en Angleterre et en Autriche, la foi religieuse lui oppose une barrière, il recule. La cause première du socialisme, dit-il après cet exposé, est donc dans l'irréligion (p. 79) : en cherchant une autre cause, on s'expose à prendre pour un remède ce qui n'est pas même un expédient. Telles, par exemple, toutes les applications du socialisme d'Etat, si fort à la mode chez les conservateurs anticléricaux. — Sachons gré à l'abbé Winterer des leçons mises à la portée de tous dans cet exposé où chacun, en Allemagne comme en France, trouvera son profit, et rappelons-nous le mot de Bebel : « L'ultramontanisme est notre ennemi mortel (p. 80). » Là sera, pourvu qu'elle aille à Canossa, le salut de la société coupable.

III

Cours d'histoire moderne. Résumé des principales questions envisagées surtout au point de vue politique et social, par P. R. S. J. 1 volume in-12 broché. — Prix : 3 fr. 50.

Comme ce titre l'indique, l'auteur ne s'occupe que de questions d'histoire *moderne*, mais en prenant ce mot dans le sens strict que lui donnent aujourd'hui la plupart des historiens, c'est-à-dire qu'il ne va pas au delà de 89 : la révolution française, en creusant tout à coup un abîme entre les temps qui précèdent (l'ancien régime), et ceux qui suivent (le nouveau régime), vient suspendre sa marche en avant et marquer pour lui le temps d'arrivée.

Son point de départ, au commencement du seizième siècle, lui était nettement indiqué par une autre révolution, celle de la Réforme ; rompant avec les traditions des âges antérieurs et jetant, elle aussi, brusquement le monde dans des voies nouvelles.

Toutefois, la question de la Réforme n'est pas la seule qui l'ait déterminé à commencer son histoire au seizième siècle.

« Avec l'hérésie de Luther, dit-il, et parallèlement aux faits qui s'y rattachent, nous avons à raconter la lutte des deux maisons de Habsbourg et de Valois, ouvrant, pour l'Europe centrale, la série des grandes guerres. Alors, presque partout, on s'est affranchi de ce qui, au moyen âge, avait été géné-

ralement admis comme un principe de droit public : l'autorité des papes sur le temporel des princes.

« En outre, dans les grands États, où l'autorité royale a grandi avec la centralisation des pouvoirs, se sont éveillées des prétentions dominatrices et conquérantes. L'autorité morale des papes ne suffisant plus pour régler les querelles des princes, il fallut chercher d'autres garanties de stabilité et de paix ; et un jour on crut les trouver dans le système dit de l'*Equilibre européen*. Ce système, sur lequel repose encore aujourd'hui tout notre état politique, et dont l'apparition peut être considérée comme l'inauguration du règne de la force et de l'oubli du droit ne fut définitivement consacré, il est vrai, qu'au traité de Westphalie, mais, qu'on veuille bien le remarquer, c'est encore vers le commencement du seizième siècle, dans les alliances des princes contre les envahissements de la France, qu'il faut en chercher les premières manifestations.

« Ainsi tout, dans les tendances religieuses et politiques, semblait, au commencement du seizième siècle, annoncer une transformation sociale. »

Mêmes remarques au point de vue matériel. C'est à la même époque que le grand commerce, stimulé par les découvertes de l'Amérique et de la voie maritime des Indes, prend des développements inconnus jusqu'alors, et ouvre aux peuples de l'Europe, sous le rapport des intérêts matériels, une ère de prospérité sans exemple dans les âges précédents.

« Donc, conclut notre auteur, nous commencerons notre histoire avec le seizième siècle. »

Quant à la manière dont est faite cette histoire, nous nous contenterons de citer le jugement du *Polybiblion*, dont l'autorité en bibliographie est incontestable et incontestée.

« Ce résumé, lisons-nous dans la livraison d'août, présent mois, n'est point une simple nomenclature, ni une liste de dates. C'est une étude des questions principales soulevées durant trois cents ans environ. Ces questions y sont bien présentées avec les détails suffisants pour intéresser grandement l'élève. Le professeur devra les relier en développant certains faits moins importants et qui ne sont qu'indiqués. Je voudrais dire que cette méthode est la bonne, la seule bonne. Elle sauvegarde le prestige du professeur et laisse à l'élève un travail qui n'exerce pas sa mémoire seulement. Il n'est pas une question importante qui ne soit traitée largement, de sorte que l'élève, guidé par l'analyse précieuse de ces grands événements, apprend à juger de ceux qu'on a laissés à sa sagacité, à son désir de juger.

« Qu'on ne s'attende pas à trouver beaucoup de récits de batailles. L'auteur envisage les faits, surtout au point de vue politique et social. C'est ainsi qu'il a analysé les grands traités qui ont modifié la politique générale, comme les traités de Westphalie ou les frontières des différents Etats. Il analyse, en suivant M. Taine, la situation de la France et de l'Europe avant 1789 ; il nous présente un aperçu complet des causes de la révolution française. Sept notes supplémentaires comblent ce qu'on aurait pu appeler des lacunes et donnent des notions indispensables à qui veut juger du présent par le passé. La Réforme, les guerres de religion, Henri IV, la guerre de Trente ans, Elisabeth, Marie Stuart, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Pierre le

Grand et Catherine II sont successivement présentés au lecteur et jugés au point de vue de leur influence politique et sociale. On a aujourd'hui, plus qu'autrefois, compris l'importance de ces aperçus larges et féconds, dont beaucoup d'écrivains ne se souciaient guère jadis et avec lesquels il est est bon de familiariser et les lecteurs et les élèves des classes supérieures.

« L'auteur, un vétéran de l'enseignement historique, a complété son œuvre par des tableaux synchroniques et généalogiques, très bien faits, des notes marginales résument le texte en regard.

« Voilà l'œuvre que nous annonçons avec bonheur. »

1 vol. in-12 de VI-441 pages. Prix : 4 fr.

V

Appel à toutes les femmes chrétiennes de France, par une mère chrétienne. Brochure in-12 de 72 pages. Prix : 0 fr. 60. Se vend au profit des Écoles libres.

C'est une mère qui l'a écrit, et ce cri parti de son cœur n'aura pas de peine à aller au cœur de toutes les mères chrétiennes. En quelques pages émues et rapides, l'auteur de cet appel signale le péril et indique le devoir. Toutes les mères qui le liront auront maintenant les yeux ouverts sur le péril ; si quelques-unes pouvaient encore avoir des illusions à cet égard, elles embrasseront énergiquement le devoir, et l'athéisme reculera peut-être devant cette ligue de femmes chrétiennes de France. Répandons cet appel, faisons-le beaucoup lire : il peut et doit devenir un puissant instrument de propagande pour la cause de la religion, de la France et de la liberté. D'ailleurs, il se vend au profit des écoles libres; en aidant à sa diffusion, on servira donc deux fois la cause de l'enseignement chrétien, puisqu'on lui recrutera des fidèles, et que l'on apportera son obole au budget de la lutte.

***

Maintenant, voici un titre et un livre bien attrayants : La Théologie des Plantes ou *Histoire intime du Monde végétal.*

L'auteur est connu de nos lecteurs, à qui nous avons plusieurs fois recommandé son autre livre intitulé : *Botanique descriptive*, c'est M. l'abbé Chaudé, du diocèse de Versailles, membre de diverses sociétés littéraires ou de sciences morales.

Il donne pour épigramme à son nouveau volume ces mots de Jérémie : *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis* « Les petits enfants ont demandé la nourriture, et il ne s'est trouvé personne pour leur en donner. »

Ce passage du célèbre Rollin lui en a suggéré l'idée : « Il est étonnant, dit le savant auteur du *Traité des Etudes*, que l'homme, placé au milieu de la nature, qui lui offre le plus grand spectacle qu'il soit possible d'imaginer, et environné, de tous côtés, d'une infinité de merveilles qui sont faites pour

lui, ne songe presque jamais à considérer ces merveilles, si dignes de son attention et de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du monde, dont il est le roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y passe, serait indifférent, et qui n'y prendrait aucun intérêt. L'univers, dans toutes ses parties, annonce et montre son auteur; mais pour le grand nombre, c'est à des sourds et à des aveugles, qui ont des oreilles, sans entendre, et des yeux, sans voir. »

Passage qui rappelle à notre auteur les paroles du prophète et qui amène sous sa plume cette constatation si vraie : « Non, personne!... chacun s'est mis à l'œuvre pour inventer des histoires de revenants, pour rédiger des contes de fées, des scènes de mythologie, des aventures fantastiques, dans le but de nourrir et d'apaiser les premiers appétits de l'intelligence, d'orner l'esprit, la mémoire et l'imagination de l'enfance... Est-ce là une alimentation salutaire? Dans ces derniers temps, on a édité des romans, que l'on a complaisamment appelés : *Romans moraux religieux*. C'est tout ce que l'on a fait pour les pauvres enfants de notre dix-neuvième siècle. Ne nous faisons donc plus les surpris, ni les étonnés, en nous apercevant que nous sommes radicalement étiolés, au moral comme au physique. »

Sévère, mais juste, dans son appréciation, l'auteur de la *Théologie des Plantes* poursuit amèrement : « Oui, des fables et des contes, tels ont été les flambeaux placés devant l'enfant, pour illuminer les premières évolutions de son intelligence, et cette méthode a trouvé d'innombrables partisans, jusque dans les rangs les plus honorables de la société française! La bibliographie contemporaine en serait une preuve palpable et sans réplique, pour quiconque voudrait attaquer notre remarque et la taxer d'exagération. Aussi, il est arrivé que les enfants dans la forêt, la prairie, le long des chemins, au pied des rochers, ou sur le bord des lacs, ont demandé le nom d'une plante, son origine, son utilité, sa composition, sa manière de s'habiller, de se parer, de croître, de boire, de manger ; en un mot, sa manière de naître, de vivre et de mourir, sans que personne, hélas! sût leur répondre!... *Et non erat qui frangeret eis.* Non, personne! En pareil cas, à quel subterfuge recourt-on, pour se tirer d'affaire? On détourne l'enfant de son admiration contemplative de la nature, en lui parlant du *Petit-Poucet*, du *Chaperon-Rouge*, ou de *Cendrillon*. Pauvre enfant! — Plus tard, au séminaire comme au lycée, même silence, même ignorance, sauf de rarissimes exceptions, la botanique est à l'écart; c'est une science oubliée, négligée, incomprise, *redoutée*. »

Né de critiques généralement si bien fondées et exprimées sur ce ton, le livre de M. l'abbé Chaudé s'explique de lui-même. Avant tout, en effet, la *Théologie des Plantes* s'attache à faire jaillir du livre de la nature, de la végétation en particulier, l'élément divin qui y préside.

Dans l'état où certains savants l'ont mise, la botanique n'est plus cette science sereine, sainte, gracieuse, souriante de verdure et de fleurs qu'elle doit nous présenter, mais un dédale compliqué d'issues sans nombre et d'appellations barbares. En d'autres termes, le langage de la botanique, comme celui de la médecine, est hérissé de mots et de formules qui le rendent inintelligible et le chassent presque aussitôt de la mémoire. Or,

notre auteur a pris à tâche de s'exprimer d'une manière accessible à la généralité. Tout en révélant la science dans ces plus intimes secrets, il a le talent de toujours trouver et employer le mot que tout le monde peut comprendre. Elagueur infatigable, il a retranché, ou expliqué, ou arrondi toutes les expressions biscornues, crochues, malsonnantes, que nous avons rencontrées sur notre chemin. Par cette œuvre d'épuration, la science enseignée par lui est redevenue l'amie de tous; l'enfant, dès son plus jeune âge, pourra ouvrir ce livre, et loin d'en être effrayé, il s'y attachera sans danger, et l'étudiera avec plaisir et sans fatigue. Bien vite, il le préférera aux fables du bon la Fontaine, et autres contes fantastiques semblables.

Pour le jeune collégien, ce volume sera comme la porte qui l'introduira dans le royaume des végétaux. Il y contemplera mille merveilles qui le captiveront, en lui donnant des jouissances jusque-là inconnues. Rhétoricien tout plein de son Virgile, quelles ne seront pas ses émotions, en commençant ses promenades botaniques? Chaque plante lui rappellera mille riantes images, mille souvenirs pleins de fraîcheur. C'est « le peuplier qui se plaît au bord des fleuves, le sapin qui couronne le sommet des montagnes. »

Populus in fluviis, Abies in montibus altis.

Le murmure des zéphirs, dans les pins agités, le conduit sur « le mont de Ménale, qui a conservé sa forêt sonore et ses pins harmonieux. »

Mœnalus argutumque nemus, pinosque loquentes
Semper habet.

Les abeilles butinant sur les fleurs du « daphné toujours vert, du serpolet qui embaume l'air au loin, de la sarriette à l'odeur forte, et des violettes bordant le ruisseau, » lui rappellent le précepte des *Georgiques* qui recommande de planter ces végétaux dans le voisinage des ruches :

Hæc circum cæssæ virides, et dentia late
Serpilla, et graviter spirantes apia Thymræ
Floreat irriguumque bibant Violaria fontem

L'Aster-Amellus, la plus belle des radiés de notre Flore, lui rappelle ces vers où Virgile a décrit cette plante avec l'exactitude du botaniste.

Est etiam flos in pratis, cui nomen amello
Facere agricolæ, facilis quærentibus herba;
Numque uno ingentem tollit de cespite silvam,
Aureus ipse, sed in foliis quæ plurima circum
Funduntur, violæ sublucet purpura nigræ.
L'*amelle* orne les prés, facile à découvrir,
Au regard qui la cherche elle semble s'offrir;
Sur sa tige, étalée en touffe gazonnante,
Se presse des rameaux, la forêt verdoyante,
Et le disque des fleurs, qui brille d'un or pur,
Adoucit son éclat par des rayons d'azur.

C'est ainsi que, grâce à ses études latines, la moindre notion scientifique est assaisonnée, par le jeune lycéen, d'une jouissance littéraire.

Le titre de ce livre dit suffisamment aux élèves du sanctuaire et aux familles chrétiennes qu'il est plein de religion. Ils y trouveront, à chaque page, l'idée de Dieu créateur, gouverneur et conservateur de l'univers. Son existence, ses attributs et les figures de l'immortalité de l'âme, de la résurrection du corps et de la vie éternelle, les ramèneront agréablement aux souvenirs de leurs études de philosophie et de théologie sacrée.

Disons, pour terminer, que cette étude de botanique, dans ses rapports avec la religion, n'a d'autre sens, dans l'esprit de l'auteur, que celui de *Théologie auxiliatrice* de la raison dans l'examen des sources et des preuves de la foi, données par la grande théologie sacrée.

Tolle et lege.

1 beau vol. in-12, titre rouge et noir. 3 fr.

VI

Voici un beau livre, mieux que cela : un monument.

Après lui, comme après ceux de Dom Guéranger sur la Liturgie, il n'y a us rien à écrire sur le Baptême.

Comme compte rendu, que nos lecteurs trouveront bien supérieur à toute alyse, nous en transcrivons simplement le titre et reproduisons textuellement la Préface.

istoire dogmatique, liturgique et archéologique du Sacrement de Baptême, par l'abbé Jules Corblet, chanoine honoraire d'Amiens, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, irecteur de la *Revue de l'Art chrétien*, correspondant du ministère de l'Instruction publique, de la Société des Antiquaires de France, etc.

PRÉFACE

Il y a plus de vingt ans déjà que Dom Guéranger m'engageait à réunir les atériaux nécessaires pour composer une *Histoire dogmatique liturgique et rchéologique des Sacrements*. Depuis lors, je n'ai jamais complètement cessé de me livrer à cette étude; toutefois, d'autres travaux, inspirés par divses circonstances, ont tellement absorbé une partie de mon temps, qu'ils m'ont empêché de réaliser plus tôt le désir de l'éminent abbé de Solesmes. Depuis quelques années, ayant rompu avec presque toutes les obligations qui me distrayaient d'une tâche souvent négligée, mais non délaissée, je me suis retiré à Versailles, afin de m'adonner tout entier à cette œuvre considérable, qui exige la fréquentation assidue des bibliothèques publiques et privées de Paris. Après dix ans de recherches complémentaires, je puis donc enfin livrer à la publicité *l'Histoire du Baptême*, et, Dieu aidant, j'espère pouvoir, de quatre ans en quatre ans, rédiger successivement la monographie de chacun des autres Sacrements.

Bien d'autres, avant nous, se sont occupés, soit de l'histoire des Sacrements en général (1), soit de celle du baptême (2). Mais c'est ici, pour la première fois, que, dans un vaste plan, on fait marcher de front l'histoire des institutions, des dogmes, des opinions, des erreurs, des superstitions, des rites, des usages religieux, des croyances populaires, des instruments sacramentaux et des monuments archéologiques, en embrassant tous les temps et tous les lieux. Cette union des études liturgiques et archéologiques, impossible il y a cinquante ans, jette des lumières inattendues sur beaucoup de questions inexplorées ou mal résolues.

Les Patrologies grecque et latine nous ont fourni les principaux éléments de notre travail. Ne voulant négliger aucune source d'informations, nous avons soigneusement consulté les interprètes de l'Écriture sainte, les documents liturgiques, les Conciles, les Synodes et les Rituels, les Théologiens catholiques et hétérodoxes, les décisions des Congrégations romaines dont se préoccupaient si peu nos anciens Liturgistes, les Historiens ecclésiastiques, les Voyageurs anciens et modernes et surtout ceux qui ont exploré les contrées orientales. Enfin, nous avons demandé aux Archéologues un utile complément à nos observations personnelles dans les principales contrées de l'Europe. Nous avons aussi accordé une attention spéciale aux thèses protestantes de l'Allemagne qui ont abordé si souvent des problèmes de l'histoire sacramentelle, et qui, dégagées de leur esprit de parti, fournissent parfois d'excellents renseignements.

Voulant nous maintenir exclusivement sur le terrain historique, nous devons nous interdire toute discussion purement théologique. Si parfois nous exposons d'une manière rapide la croyance catholique, à laquelle nous adhérons de tout cœur, c'est uniquement pour mieux faire saisir les divergences d'opinions qui existent entre les théologiens orthodoxes, ainsi que la portée des erreurs qu'il nous appartient de mentionner, mais non pas de réfuter.

En toute chose, nous rechercherons la vérité historique, sans parti pris, sans système préconçu. Quand nous serons dans le doute, nous l'avouerons franchement. S'il nous arrive souvent de relever l'erreur de nos devanciers, ce n'est point pour le futile plaisir de les trouver en faute, mais pour prémunir contre des erreurs dont on pourrait parfois tirer de graves conséquences, erreurs qui, comme celles de Visconti, par exemple, ont été tant de fois répétées et popularisées par un grand nombre de Liturgistes et de Théologiens.

Nous avons tâché de mettre beaucoup d'ordre et de clarté dans les sujets complexes que nous avions à traiter et nous avons multiplié les divisions dans les dix-neuf livres dont voici les titres :

Livre I. Prologomène.
II. Institution du baptême.

(1) Augusti, Bingham, Brenner, l'abbé Boucarat, Dom Chardon, Grandcolas, D. Martène, Sebvaggi, Trombelli, le vicomte Walsh, etc.

(2) On trouvera l'indication de ces ouvrages dans le livre XIX, consacré à la Bibliothèque historique du baptême.

Livre III. Nécessité du baptême.
IV. Matière du baptême.
V. Forme du baptême.
VI. Ministres du baptême.
VII. Sujets du baptême.
VIII. Effets du baptême.
IX. Préparation au baptême ou catéchuménat.
X. Epoque du baptême.
XI. Lieux du baptême.
XII. Parrains et marraines.
XIII. Noms du baptême.
XIV. Rites, cérémonies et costumes du baptême.
XV. Registres, actes et extraits du baptême.
XVI. Relevailles.
XVII. Renouvellement des vœux du baptême.
XVIII. Iconographie du baptême.
XIX. Bibliographie de l'histoire dogmatique, liturgiste et archéologique du baptême.

Parmi les personnes qui ont bien voulu nous fournir d'utiles renseignements, nous devons surtout mentionner Mgr Barbier de Montault, le savant et zélé collaborateur de notre *Revue de l'Art chrétien*. C'est aussi un devoir pour nous d'adresser nos remerciements aux Evêchés, aux Séminaires et aux Communautés religieuses qui nous ont si gracieusement ouvert leurs bibliothèques, et aux Conservateurs qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches bibliographiques. Qu'il nous soit permis d'adresser particulièrement ici l'expression de notre gratitude aux Conservateurs des imprimés de la Bibliothèque nationale, qui ont bien voulu mettre à notre disposition un nombre considérable de thèses allemandes, non encore catalogués et, la plupart d'une grande rareté; à M. Thiéry, directeur de la Bibliothèque de à l'Arsenal; à M. F. Denis, directeur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; M. Cocheris, ancien conservateur de la Mazarine, à M. Delerot, conservateur de la Bibliothèque publique de Versailles; à M. J. Garnier, conservateur de celle d'Amiens; au R. P. Martinov, fondateur de la Bibliothèque orientale des Jésuites de la rue de Sèvres; au R. P. Dom Noël, bibliothécaire de l'abbaye de Solesmes, et à M. H. Bordier, l'un des conservateurs de la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Parmi les gravures que nous avons fait exécuter, il en est quelques-unes dont nous avons emprunté le dessin au *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, avec l'autorisation de son savant auteur, Mgr Martigny. Pour clore la série de nos remerciements, nous ajouterons que nous devons le prêt de plusieurs bois gravés à l'obligeance de M. P. Laroche, imprimeur-éditeur de notre *Revue de l'Art chrétien*, de M. Edouard Fleury et de M. le comte Grimouard de Saint-Laurent.

Jules CORBLET.

L'ouvrage de M. l'abbé Jules Corblet est imprimé tout entier en carac-

tères elzévériens, et sort des presses célèbres de M. Edmond Monnoyer, du Mans.

On y trouve 105 gravures explicatives du texte.

Trois tables le terminent : une spéciale pour chaque volume, une pour les gravures, et une troisième, analytique, de 48 pages, et par ordre alphabétique de matière.

Dans l'énumération de la Bibliographie de l'histoire du baptême, on trouve mentionnés 49 ouvrages pour les douze premiers siècles exclusivement consacrés au baptême, 138 en latin ; 42 pour les auteurs français; 54 en anglais; 13 en espagnol; 28 pour l'Allemagne, la Hollande et la Suède.

Qu'on juge par là des richesses et des trésors accumulés dans l'œuvre de M. le chanoine Corblet.

VII

La Chimie expliquée à mes enfants, cours complet et raisonné à l'usage des établissements d'enseignement primaire et des aspirants au brevet supérieur, par Jules Leclerc, agrégé des sciences physiques, professeur au lycée de Nice. Un beau volume in-18 jésus de 316 pages, orné de 60 figures. Prix : 3 francs.

Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs l'apparition d'un excellent livre : *la Chimie expliquée à mes enfants*, par M. Leclerc. Cet auteur n'a pas voulu s'arrêter à mi-chemin, et, encouragé par le succès, il s'est bravement mis à l'œuvre. La « Chimie » est en tout point aussi méritoire et mérite autant d'éloge que son aînée, la « physique ». La partie scientifique du livre est exposée avec simplicité et clarté : les calculs mathématiques, trop compliqués pour les jeunes cerveaux, sont évités avec beaucoup de soin.

De même que pour la « Physique », les divisions du livre sont très heureuses et facilitent singulièrement les études aux plus récalcitrants. Une partie neuve rend compte de l'application pratique des corps chimiques dans toutes les industries : fécules, sucres, alcools, acides, corps gras, etc. Cette partie se termine par l'explication des curieux procédés employés pour la conservation des matières organiques : viandes, fruits, légumes, etc., dont tout le monde pourra tirer profit.

Nous recommandons d'une façon particulière à nos lecteurs ce volume écrit avec une grande simplicité de style et qui renferme sous cette forme attrayante les données les plus certaines de la science moderne.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU XVIe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 91. — 15 JUILLET 1882.

Pages.

I. Le Cardinal Lavigerie et l'Église d'Afrique, par Charles **Buet**. . . . 5

II. La France à Tunis par Paul **Farochon**. . . 29

III. Garibaldi et le droit public international, par Gaston de **Carné**. . . 43

IV. Une haine de famille, par Alfred des **Essarts** . 49

V. Une commune socialiste au seizième siècle, par G. de la **Tour**. . . . 66

VI. L'Eden et la Rédemption, par B. **Chauvelot**. . 83

VII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par J. de **Rochay**. . . . 106

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 126

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** 136

N° 92. — 1er AOUT 1882.

Pages.

I. Un couvent français en Amérique, par un missionnaire. 157

II La France à Tunis (fin), par Paul **Farochon**. . 170

III. La France au Tong-Kin, par Raoul **Postel**. . . 180

IV. Une commune socialiste au seizième siècle (fin), par G. de la **Tour**. . . 202

V. Monseigneur de Ségur, par le Comte Jean d'**Estampes**. 212

VI. Une haine de famille (fin), par Alfred des **Essarts** 237

VII. La question des Chemins de fer en 1882, par le baron **Ernoul**. . . . 256

VIII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 266

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 282

X. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 292

N° 93. — 15 AOUT 1882.

Pages.

I. La question européenne et l'Islam, par **Hermann Kühn**. . . . 317
II. Un couvent Français en Amérique (suite), par un missionnaire. . . 346
III. Les Froidefont, par Léontine **Rousseau**. . . 365
IV. Les Vêpres siciliennes, par E. **Guilliny**. . . 377
V. Le mouvement littéraire dans la Grèce moderne, par Jules **Roussy**. . 390
VI. La France au Tong-Kin (fin), par Raoul **Postel** 408
VII. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**. 428
VIII. Chronique générale, par L. Nemours **Godré**. . 443
IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 453

N° 94. — 1er SEPTEMBRE 1882.

I. Une semaine de la Commune de Paris (fin), par l'abbé **Ravailhe**. 477
II. Le Juif de Goritz, par B. **Gassiat**. 493
III. Un épisode du siège de Metz, en 1870, par E. de **Monzie**. 511
IV. Les Vêpres siciliennes (fin), par E. **Guilliny**. 538
V. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 562
VI. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 578
VII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 593
VIII. Chronique générale, par L. Nemours **Godré**. . 609
IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 619

N° 95. — 15 SEPTEMBRE 1882.

I. La peinture philosophique, par Antonin **Rondelet**. 635
II. Grippard, histoire d'un bien de moines, par **Ch. Clair**, S. J. . . . 647
III. Philippe II et son dernier historien français, par Salvator **Delaville**. . 667
IV. Le Juif de Goritz, par B. **Gassiat** (suite). . . 686
V. La chimie moderne, par le Dr **Tison**. 705
VI. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 719
VII. Les Romans nouveaux, par Ch. **Legrand**. . . . 734
VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 757
IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 768

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Appel à toutes les femmes chrétiennes de France, par *une mère chrétienne*, 780.

B

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 136, 292, 453, 619 et 768.

Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 593.

Bible (la) dans l'Inde et la vie de Jezeus Christna, par Mgr de Harley, 154.

Bible et Préhistoriens, par R., comte de Maricourt, 476.

Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît en France, 474.

Buet (Charles), le cardinal Lavigerie et l'Église d'Afrique, 5.

Bulletin bibliographique, 145, 301, 466, 629 et 777.

C

Carné (Gaston de), Garibaldi et le droit public international, 43.

Chauvelot (B). L'Eden et la Rédemption, 83.

La Chimie expliquée à mes enfants, par Jules Leclerc, 786.

Chimie (La) moderne, par le Dr **Tison**, 705.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 126, 282 et 757.

Chronique générale, par L. Nemours **Godré**, 443, 609.

Chronique parisienne, par Danie **Bernard**, 593.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 266.

Clair (Ch.). Grippard, histoire d'un bien de moines, 647.

Commune (une) socialiste au seizième siècle, par G. de la **Tour**, 66 et 202.

Cours d'histoire moderne, résumé des principales questions envisagées surtout au point de vue politique et social, par P. R., S. J., 778.

Couvent (un) français en Amérique, par un missionnaire, 157, 346.

D

Delaville (Salvator), Philippe II et son dernier historien français, 667.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Divorce (le), son histoire, ses périls, par Fernand Nicolaÿ, 151.

E

Eden (l') et la Rédemption, par B. **Chauvelot**, 83.
Education (l') Catholique dans la famille, par Victor Jacquot, 148, 301.
Elèves des Jésuites, par le R. P. Didier, 310.
Entretiens avec Marthe; conférences prêchées aux dames du monde, par le R. P. Caussette, 149.
Episode (un) du siège de Metz, en 1870, par E. de **Monzie** 511.
Ernoul (baron). La question des Chemins de fer en 1882, 256.
Essarts (Alfred des). Une haine de famille, 49, 237.
Estampes (Cte Jean d'). Monseigneur de Ségur, 212.

F

Farochon (Paul). La France à Tunis, 29, 170.
Fausse (la) conscience, par Mgr Gassiat, 311.
Foi (la) et le devoir, études de vérités révélées, 633.
France (la) au Tong-Kin, par Raoul **Postel**, 180, 408.
France (la) à Tunis, par Paul **Farochon**, 29, 170.
Froidefont (les), par Léontine **Rousseau**, 365, 562 et 719.

G

Garibaldi et le droit public international, par Gaston de **Carné**, 43.
Gassiat (B.). Le juif de Goritz, 493 et 686.
Godré (L. Nemours). Chronique générale, 443, 609.
Grippard, histoire d'un bien de moines, par Ch. **Clair**, S. J., 647.
Guerre (la) à Dieu et à la famille, par M. Verdereau, 472.
Guilliny (E). Les Vêpres siciliennes, 377, 538.

H

Haine (une) de famille, par Alfred des **Essarts**, 49 et 237.
Hérédité (l') royale et les constitutions françaises depuis 1789, par Henri Lemoine, 632.
Héroïne (l') des Catacombes, par l'abbé Périgaud, 634.
Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de baptême, par M. l'abbé Corblet, 783.

J

Jésus modèle ou la vie parfaite, par le P. François Leurin, 306.
Juif (le) de Goritz, par B. **Gassiat**, 493 et 686.

K

Kühn (Hermann). La question européenne et l'Islam, 317.

L

Lavigerie (le cardinal) et l'Eglise d'Afrique, par Charles **Buet**, 5.
Lectures sur la géographie industrielle et commerciale, par Hippolyte Blanc, 313.
Légendes bibliques et orientales, par le comte de Saint-Jean, 629.
Légendes (les) de Trianon, de Versailles et de Saint-Germain, par Mme Julie Lavergne, 155.
Legrand (Ch.). Les Romans nouveaux, 734.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 578.

Loth (Arthur). Chronique générale, 126, 282 et 757.

M

Martin (R.). Revue littéraire. — Littérature anglaise, 428.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 136, 292, 453, 619 et 768.
Monzie (E. de). Un épisode du siège de Metz, 511.
Mouvement (le) littéraire dans la Grèce moderne, par Jules **Roussy**, 390.

P

Peinture (la) philosophique, par Antonin **Rondelet**, 635.
Petit examen de conscience d'un catholique sur les principaux devoirs dans les temps présents, 777.
Petit Manuel liturgique, par l'abbé Marc, 145.
Philippe II et son dernier historien français par Salvator **Delaville**, 667.
Poison (le) civique, maçonnique et obligatoire, par Jules Anglade, 466.
Postel (Raoul). La France au Tong-Kin, 180, 408.
Protestantisme (le) et le catholicisme devant les faits, par Adrien Duval, 152.

Q

Question (la) des Chemins de fer, en 1882, par le baron **Ernoul**, 256.
Question (la) européenne et l'Islam, par Hermann **Kühn**, 317.

R

Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 578.
Ravailhe (l'abbé). Une semaine de la Commune de Paris, 477.
Revue littéraire. — Littérature anglaise, par A. **Martin**, 428.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par J. de **Rochay**, 106.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Voyages et variétés, 106.
Romans (les) nouveaux, par Ch. **Legrand**, 734.
Rondelet (Antonin). La peinture philosophique, 635.
Rousseau (Léontine). Les Froidefont, 365, 562 et 719.
Roussy (Jules). Le mouvement littéraire dans la Grèce moderne, 390.

S

Ségur (Mgr de), par le Cte Jean d'**Estampes**, 212.
Semaine (une) de la Commune de Paris, par l'abbé **Ravailhe**, 477.
Serment des parents chrétiens contre la loi de malheur introduisant dans l'enseignement la laïcité et l'obligation, 473.

T

Théologie (la) des plantes ou histoire intime du monde végétal, par M. l'abbé Chaudé, 780.
Tison (le Dr). La Chimie moderne, 705.
Tour (G. de la). Une commune socialiste au seizième siècle, 66 et 202.
Trois années de l'histoire du socialisme contemporain, par l'abbé Winterer, 777.

V

Vêpres (les) siciliennes, par E. **Guilliny**, 377, 538.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 4, rue Cassette, Paris

EN SOUSCRIPTION JUSQU'A LA FIN DE LA PUBLICATION

LA SAINTE BIBLE

TEXTE LATIN DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC INTRODUCTION GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

Et **COMMENTAIRES** théologiques, moraux, philologiques, historiques, etc., rédigés d'après les meilleurs travaux anciens et contemporains, par MM. Le Hir, Drach, Bayle, Fillion, Clair, Crelier, Trochon, Gillet, Lesètre, etc.

BREFS de Pie IX et de Léon XIII, approbations et IMPRIMATUR de l'Ordinaire.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Cette publication paraît dans le format grand in-8 raisin à deux colonnes, sur papier *fort* et *collé*. — Le souscripteur paie les volumes au *prix de faveur* indiqué ci-dessous, déterminé par le nombre de feuilles. — Quelques exemplaires sur papier vergé se vendent *le double*. — On ne livre que des parties *complètes*, contenant des matières *indépendantes*, en volumes brochés, ou reliés, et l'on ne paye que les parties reçues. — Les volumes parus pourront ainsi se vendre à part, sans engagement ultérieur pour l'acquéreur, mais plus cher, *d'un tiers environ*, comme ci-dessous.

LES VOLUMES DONT LE PRIX EST INDIQUÉ CI-DESSOUS ONT DÉJA PARU

Tous les volumes sous presse seront distribués en 1882.

	Prix pour les souscripteurs	séparément
Introduction générale, etc.	*En préparation.*	
LEBLANC. — **Langage symbolique** (partie de l'Introduction)	*net* 3 70	*net* 5 50
FILLION. — **Le Pentateuque.** Genèse. Exode. Lévitique. Nombres. Deutéronome.	*En préparation.*	
CLAIR. — **Josué**	— 1 80	— 2 70
— **Juges et Ruth**	— 2 40	— 3 60
— **Les Rois**, 2 vol.	— 15 40	— 22 00
— **Les Paralipomènes**	— 6 00	— 8 60
— **Esdras et Néhémias**	— 2 30	— 3 40
GILLET. — **Tobie, Judith et Esther**	— 3 50	— 5 00
FILLION. — **Le Livre de Job**	*En préparation.*	
LESÈTRE. — **Les Psaumes**	*Sous presse.*	
— **Les Proverbes**	— 3 70	— 5 40
MOTAIS. — **L'Ecclésiaste**	— 2 40	— 3 60
LE HIR. — **Le Cantique des Cantiques**	— 2 00	— 2 80
LESÈTRE. — **La Sagesse**	— 2 60	— 3 80
LESÈTRE. — **L'Ecclésiastique**	*net* 4 20	*net* 6 00
TROCHON. — **Isaïe. Jérémie et Baruch**	— 6 60	— 9 40
— **Ezéchiel**	— 5 40	— 7 80
— **Daniel**	— 4 00	— 5 60
— **Les Petits Prophètes**	*Sous presse.*	
GILLET. — **Les Machabées**	— 4 60	— 6 80
FILLION. — **S. Matthieu**	— 9 00	— 13 00
— **S. Marc**	— 3 60	— 5 00
— **S. Luc**	— 6 60	— 9 40
— **S. Jean**	*En préparation.*	
— **Synopsis Evangelica**	— 2 40	— 3 60
CRELIER. — **Actes des Apôtres**	*Sous presse.*	
DRACH. — **S. Paul**	— 11 40	— 17 10
— **Epitres catholiques**	— 3 20	— 4 50
— **L'Apocalypse**	— 2 20	— 3 30
MERZ. — **Table homilétique, ou Thesaurus biblicus**	— 8 00	— 10 00
Tables générales, — Analytique, — Chronologique, etc.	*En préparation.*	

ATLAS GÉOGRAPHIQUE et ARCHÉOLOGIQUE, pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament; 20 cartes géographiques imprimées en plusieurs couleurs et 20 planches archéologiques teintées; avec *Dictionnaire spécial* pour chaque partie, par M. l'abbé Ancessi. In-4° broché, *net* 12 francs, relié, *net*, 15 francs.

ATLAS BIBLIQUE, partie géographique seule du précédent, 20 cartes et *Dictionnaire*, broché, *net*, 7 fr. 50.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

L'EMPIRE DES TSARS

ET

LES RUSSES

PAR

ANATOLE LEROY-BEAULIEU

TOME I

LE PAYS ET LES HABITANTS

Livre I. La nature, le climat et le sol.

Livre II. Les races et la nationalité.

Livre III. Le tempérament et le caractère national.

Livre IV. L'histoire et les éléments de la civilisation.

Livre V. La hiérarchie sociale : les villes et les classes urbaines.

Livre VI. La noblesse et le tchine.

Livre VII. Le paysan et l'émancipation des serfs.

Livre VIII. Le mir, la famille du paysan et les communautés de village.

TOME II

LES INSTITUTIONS

Livre I. La commune rurale et le *self-government* des paysans.

Livre II. L'administration, la bureaucratie et la police.

Livre III. Le self-government local. États provinciaux et municipalités urbaines.

Livre IV. La justice et la réforme judiciaire.

Livre V. La presse et la censure.

Livre VI. L'agitation révolutionnaire et les réformes politiques.

L'OUVRAGE FORMERA TROIS VOLUMES IN-8°

Prix de chaque volume broché. . . . . 7 fr. 50

Les deux premiers volumes sont en vente

Le *troisième* volume sera consacré à la RELIGION

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

REVUE du Monde Catholique. 1882
July-Sept. v.71.